

CATÉCHISME

CATHOLIQUE POPULAIRE

RÉDIGÉ D'APRÈS

LES RÈGLES DE LA PÉDAGOGIE POUR LES BESOINS
DE L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE

PAR

FRANÇOIS SPIRAGO

Professeur au Séminaire impérial et royal de Prague.

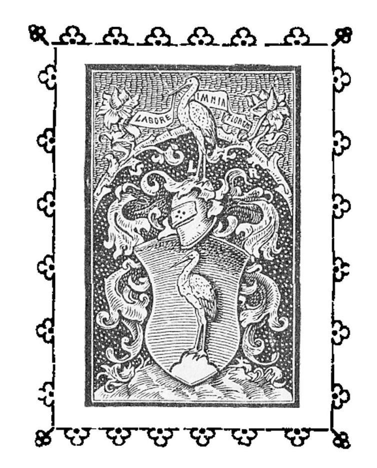
Traduit de l'allemand sur la 5me édition revue et augmentée

par

l'Abbé N. DELSOR,

Prêtre du Diocèse de Strasbourg.

6ÈME ÉDITION.



PARIS

P. LETHIELLEUX

ÉDITEUR

22, RUE CASSETTE.

IMPRIMATUR.

Argentinæ, die 23 Septembris 1903.

S. HILSZ, *V. G.*

fol. 135 N 4693

IMPRIMATUR.

Parisii, die 2 Octobris 1903.

Ch. LEFEBVRE. *V. G.*

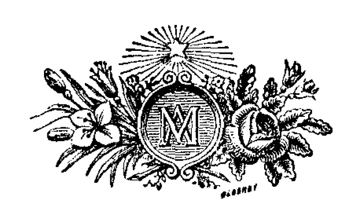


A



LA

GLORIEUSE REINE DU CIEL.



L'auteur a reçu du Cardinal Rampolla la lettre suivante :

N° 63522

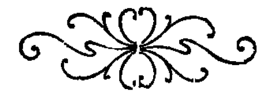
Très honoré Monsieur,

Je vous suis très obligé d'avoir bien voulu m'envoyer un exemplaire de votre *Catéchisme catholique pour la jeunesse*. La rapidité avec laquelle se sont suivies les nouvelles éditions, les éloges que vous avez reçus des évêques, l'introduction de votre livre dans un grand nombre d'écoles me font reconnaître son mérite. Je vous en félicite bien cordialement. Je puis vous assurer que Dieu bénira largement votre travail, et me réjouis de vous exprimer sincèrement mes sentiments de haute estime.

Rome, le 29 Mai 1901.

M. Card. Rampolla.

A Monsieur François Spirago, Trautenau.



PRÉFACE.

Ce catéchisme dans sa forme actuelle est un *livre d'instruction populaire*, adapté aux besoins de notre époque, et un *manuel* pour les catéchistes et les prédicateurs. Ce sont surtout les parties imprimées en petites lettres qui lui donnent ce caractère. L'auteur croit du reste utile de donner les explications suivantes:

1. Ce catéchisme a trois parties: la première traite **du dogme**, la seconde, de **la morale**, la troisième, de la **grâce**. Dans la *première* partie, le Christ apparaît principalement comme *docteur*; dans la *seconde*, comme *roi*; dans la *troisième*, comme *pontife*.

Comme ce catéchisme répond avant tout à la question: *pourquoi sommes-nous sur cette terre?* et qu'il met particulièrement en relief la *sublime destinée de l'homme*, il convient singulièrement à notre époque matérialiste, sensuelle et avide de plaisirs. Les discours du Sauveur se rapportent eux aussi, presque tous, *à ce qui est seul nécessaire*. Or, le catéchisme n'est pas autre chose qu'un court résumé de la doctrine du Christ. Voilà pourquoi ce catéchisme est comme *le guide*, comme la *feuille de route* du chrétien sur son chemin vers le ciel. Il est question d'abord du but du voyage et ensuite, des voies qui y conduisent. La première partie comprend les actes requis de notre *intelligence* (nous devons chercher à connaître Dieu par la foi aux vérités révélées par lui); la seconde, ce que doit faire notre *volonté* (nous avons à soumettre notre volonté à celle de Dieu, c.-à-d., garder ses commandements); la troisième partie traitera de ce que nous avons à faire pour obtenir *l'illumination* de notre intelligence obscurcie par le péché originel, et la *force* de la volonté affaiblie par ce même péché, (nous avons à acquérir la grâce de l'Esprit-Saint par l'usage des moyens de sanctification; c'est en effet par la grâce de l'Esprit-Saint que l'intelligence s'éclaire et que la volonté se fortifie). Les parties principales de ce catéchisme sont donc sérieusement coordonnées, et leurs subdivisions sont à leur tour si bien conçues et reliées entre elles, que la *connexion logique des vérités de la religion saute clairement aux yeux du lecteur.* Cela est très important; car mieux nous connaîtrons la liaison intime de l'ensemble des vérités religieuses, plus nous serons en mesure de les pénétrer chacune isolément. Aussi Mgr. Ketteler dit-il avec raison: „Le catéchisme tout entier est un système des vérités fondamentales de la religion admirablement organisé. Si les enfants parviennent à reconnaître cette grande, admirable et céleste structure des enseignements divins dans toute son harmonie, les traits de l'enfer retomberont impuissants à leurs pieds."

2. Ce catéchisme est imprimé en caractères de **trois grosseurs**. Les gros caractères, forment comme **l'ossature**, les moyens, commes **les muscles**, les petits, comme **le sang** du catéchisme. Cette dernière partie aurait pu être omise, sans que le catéchisme cessât de contenir les vérités de la religion catholique; mais il ressemblerait à un homme complètement anémié. Or, il n'existe que trop de ces catéchismes et manuels d'instruction religieuse, anémiés et s'adressant uniquement à l'intelligence; et de même qu'un homme privé de sang est impropre au travail, de même la plupart de ces livres sont restés incapables d'émouvoir le cœur des chrétiens, et, d'allumer en eux le feu de l'amour de Dieu et du prochain, effet que devraient produire tout livre religieux, tout sermon, tout catéchisme, dignes de ce nom. Ces livres manquaient surtout de cette chaleur de l'expression qui convainct et va au cœur, de cette force juvénile et vivifiante qui est propre à la parole de l'Esprit-Saint.

3. Ce catéchisme a pour but de former *également et simultanément* les **trois facultés de l'âme, l'intelligence, le cœur** et **la volonté**; il ne pivote donc pas autour de simples définitions. Le but principal de ce livre n'est pas de faire de l'homme une sorte de *philosophe religieux*, mais d'en faire un **bon chrétien**, qui pratique sa religion avec joie. Aussi ai-je laissé tout simplement de côté, ou du moins n'ai-je pas traité à fond, les questions de pure spéculation, ni surtout les questions controversées entre théologiens qui ne sont d'aucune utilité pour la vie pratique. En général, je me suis efforcé d'enlever aux vérités religieuses tout vernis de haute science, et de les présenter sous une forme populaire et facile à saisir. Les termes

savants et techniques qui hérissent tant de catéchismes même destinés aux enfants (qu'on se rappelle p. ex. la foule des termes dont fourmillent nos manuels dans le chapitre de la grâce), on les cherchera en vain dans ce livre. Ces termes techniques conviennent aux écoles de théologie, ou, comme le dit l'abbé Cl. Fleury, aux théologiens de profession, mais doivent absolument être écartés d'un catéchisme ou d'un livre fait pour le peuple. Tout ce qui est écrit pour les enfants ou le commun des fidèles, doit être écrit en une langue simple et sans art, comme celle dont se servaient le Sauveur et les apôtres: ces écrits sont faits pour être *compris*, pour émouvoir les cœurs et faire agir les volontés, non pas pour former des savants et encore moins pour martyriser l'esprit par des termes insaisissables, et pour rendre la religion fastidieuse. Aussi le présent catéchisme formera-t-il un contraste frappant avec la majorité des livres similaires parus jusqu'ici: ce n'est pas une refonte d'un ou de plusieurs vieux catéchismes et manuels, c'est un travail original, fait d'après les principes de la pastorale et de la pédagogie. — Je tiens en même temps à faire observer que la doctrine de l'Eglise n'est pas présentée d'une manière sèche, mais qu'elle a été rendue *intéressante* — pour ainsi dire transformée **en leçons de choses** — par des figures, des exemples, des maximes, des citations d'hommes illustres, ce qui donne à tous ces enseignements de l'agrément et du charme. Il n'y a donc pas à craindre qu'un chrétien se fatigue vite de ce livre. Toutefois les *citations* des Pères et d'autres auteurs ne sont pas toujours littérales, je ne leur ai souvent emprunté que la pensée. Les Pères surtout (afin d'agir plus efficacement sur les volontés) ont fait attention à la beauté de l'expression, à des périodes symétriques etc. qui sont plutôt nuisibles qu'utiles pour les enfants ou pour le peuple. Pour eux il faut avant tout des expressions claires et faciles à saisir. Les apôtres eux-mêmes ne citent pas toujours l'Ancien Testament à la lettre, mais quant au sens; il n'y a donc aucun inconvénient à résumer les passages d'un Père: il suffit de rendre exactement sa pensée Du reste, je cite le plus souvent les Pères, non pas pour prouver une vérité, mais pour rendre l'expression plus concrète et plus claire.

4. Ce catéchisme populaire a été rédigé d'après les principes de **la pédagogie.** Je me suis donc efforcé de diviser les matières d'une façon pratique et en manière de tableau, d'ordonner les pensées logiquement, de choisir des expressions simples, d'employer des propositions brèves, etc.; j'ai suivi en cela les conseils de Hirscher et les indications des évêques et des catéchistes contemporains les plus illustres. De même j'ai relié dans *un système unique* — sans en faire des parties séparées — *toutes les branches* de l'enseignement religieux: le catéchisme, l'histoire sainte, la liturgie, l'apologétique, l'histoire ecclésiastique; cette disposition empêche évidemment l'ennui et intéresse également l'esprit, le cœur et la volonté. Si dans ce catéchisme populaire j'ai laissé de côté la forme interrogative qui nous a été transmise du Moyen âge, je crois avoir eu pour cela des motifs très sérieux. D'abord ces interrogations continuelles ne répondent pas au principe de la foi catholique, car la foi vient de l'affirmation et non de l'interrogation. Les vérités de notre sainte religion ne sont pas tellement connues, qu'on puisse y faire passer au public un examen approfondi: il faut d'abord les communiquer par la méthode explicative. On ne doit interroger que sur ce qui est déjà connu. Du reste, la méthode interrogative met obstacle à la brièveté de l'enseignement, en partie aussi à sa clarté; car ces nombreuses questions empêchent la vue d'ensemble, comme à force d'arbres on ne voit plus la forêt. Il n'est pas bon de réduire en farine la semence de la parole divine; elle ne lèverait plus dans le cœur des hommes. Une proposition en dehors de la forme interrogative, est pour le moins aussi intelligible que par demande et par réponse. Si un livre était destiné principalement *à rabâcher un examen*, la méthode interrogative serait admissible; mais quand des vérités doivent être comprises à fond, c'est la méthode expositive qui convient : elle provoque davantage la réflexion.

5. J'ai en outre eu égard **aux besoins du monde contemporain.** J'ai cherché en première ligne *à combattre* autant que possible *le matérialisme égoïste et sensuel;* c'est ce que démontrent le début même du livre et *le soin* avec lequel j'ai traité *la morale.* Je ne me suis pas contenté de sèches définitions, de nomenclatures de péchés et de vertus, mais j'ai montré les vertus dans toute leur beauté avec toutes leurs conséquences heureuses, j'ai peint les vices dans toute leur laideur et malice avec leurs suites désastreuses et j'ai toujours indiqué leurs remèdes. Les points qui sont d'une importance particulière pour notre époque, loin d'avoir été omis, ont été traités avec détails. On trouvera donc ici des parties qui manquent souvent dans d'autres catéchismes; au 3e commandement de Dieu, on trouvera, conformément aux indications du catéchisme du concile de Trente, le devoir *du travail* et la notion

chrétienne du travail; au 4e, les devoirs envers le *pape* et le *chef de l'Etat*, et les *devoirs électoraux* des catholiques; au 5e le *prix énorme de la santé et de la vie* et des avis sur le tort fait à la santé par des modes nuisibles, par l'abus d'aliments contraires à l'hygiène (alcool, café), par l'abus des plaisirs, par la falsification des denrées; au 10e, *les principes socialistes* sont traités très populairement, et immédiatement après, il est question de *l'emploi de la fortune*, du rigoureux *devoir de l'aumône*. (Les œuvres de miséricorde, dont le Sauveur fait particulièrement dépendre le salut éternel, ne sont pas reléguées au hasard dans quelque coin, mais prennent une place en vue, comme découlant directement du décalogue). Quand il est question des occasions du péché, je parle de la *fréquentation des cabarets*, de la *danse*, du *théâtre*, de *l'abonnement aux mauvais journaux;* en traitant de l'orgueil, je mets dans son vrai jour l'abus de la toilette et la *folie de la mode* de notre temps. A propos du mariage, il est question du *mariage civil*, et tout de suite après les confréries religieuses, des *associations chrétiennes* (laïques). J'ai traité à fond *l'amour de Dieu* et *du prochain* qui manque à tant d'hommes d'aujourd'hui, et je profite de la doctrine de la *Providence* pour montrer comment il faut supporter les *maux d'ici-bas*. La manière de supporter la *pauvreté* et le devoir de la *gratitude* ne sont pas expliqués avec moins de détails. En maint passage, je fais ressortir les *apparences trompeuses des biens terrestres*, et je recommande la pratique du *renoncement à soi-même*. Je parle aussi de la *crémation des cadavres*, des congrès catholiques, des représentations dramatiques de la Passion, et d'autres usages contemporains. Personne ne pourra donc dire que pour le fond et la forme, ce catéchisme est un revenant du moyen-âge.

6. Ce catéchisme, dans sa forme actuelle, est sans doute avant tout un **livre de vulgarisation** et un *manuel* pour **les catéchistes et les pasteurs des âmes;** ceux-ci y gagneront beaucoup de temps, parce qu'il leur fournit une foule de comparaisons et d'exemples et leur suggère beaucoup d'explications. Cependant il est rédigé de telle façon, qu'en abrégeant les parties en petits caractères, et naturellement en changeant le format, on en ferait facilement un **catéchisme scolaire**, conforme *à la pédagogie*, qui pourrait s'employer dans toutes les classes. Les parties en gros caractères suffiraient pour les commençants, (j'entends par là non les enfants de la première et seconde année qui n'ont que l'Histoire sainte); elles suffiraient même pour les enfants d'un âge plus avancé, mais médiocrement doués. Les parties en caractères moyens sont destinés à des enfants plus avancés. Comme dans l'instruction religieuse catholique, c'est la parole vivante du catéchiste qui est et restera toujours l'élément capital, puisque la foi vient de l'ouïe et non de la lecture, ni de la récitation, il suffira certainement que même les adultes sachent bien ces deux parties. Elles sont le fondement sur lequel s'élèvera l'édifice de l'instruction religieuse par *la parole vivante du catéchiste*. Plus tard il s'agira moins d'étendre ces connaissances par une sorte d'éducation théologique, que de les *expliquer d'une facon plus tangible*, par de nouvelles figures, de nouvelles comparaisons et de les *motiver avec plus de profondeur*, c'est-à-dire, d'enraciner davantage la conviction religieuse.

Il faudrait sans doute **considérablement abréger** la partie en petits caractères, si ce livre devait être employé à *l'école;* il ne faudrait pourtant **pas la supprimer complètement**. Car cette partie donne aux enfants la facilité de *rafraîchir la mémoire* de ce qu'ils ont entendu au catéchisme. Le catéchiste aussi est forcé par là *d'introduire dans son enseignement des choses importantes*, sans compter que cette partie lui facilite considérablement sa préparation et son travail à l'école. Elle permet aussi de garder le livre pour **les établissements d'instruction secondaire** et sera utile aussi *aux parents des élèves*. En effet les parents qui s'occupent chez eux de surveiller les devoirs d'instruction religieuse de leurs enfants, jetteront nécessairement les yeux sur les passages en petits caractères et seront introduits, comme en se jouant, dans l'intelligence de la doctrine chrétienne. Ils méditeront les vérités religieuses, sans s'en apercevoir, et l'on voit par la vie des saints et des hommes illustres combien une pareille méditation est un levier puissant pour perfectionner la vie et fortifier les convictions chrétiennes. Notre époque s orageuse surtout a besoin de faire rentrer l'esprit chrétien dans les familles par l'école Aussi Hirscher, ce catéchiste si célèbre, disait-il: „Le catéchisme n'est il pas fait pour suggérer au catéchiste les principaux moyens d'édification? Ou bien doit-on abandonner à chacun le soin de chercher ce qu'il fera contribuer à l'édification? Et de plus, ce qui a été dit pour l'édification, ne doit-il pas dans ses points essentiels être mis *imprimé* sous les yeux des catéchumènes, afin qu'ils se souviennent des impressions reçues et que la lecture renouvelle en eux les sentiments qu'on avait éveillés auparavant? Hélas! tout ce qui n'est pas remis sous les yeux, s'efface en général bien vite de la mémoire! Si donc les émotions, les résolutions premières etc., doivent persévérer, il faut en

maintenir l'expression dans le texte du catéchisme aussi bien que les points de doctrine. Le catéchisme sera alors sans doute un livre d'instruction, mais tout aussi essentiellement un **livre d'édification**. Et si le catéchisme n'exerce pas *d'attrait par la partie réservée à l'édification*, il sera un livre qu'on rejettera plus tôt que plus tard et que certainement on ne touchera plus dans un âge plus avancé.“ (Mes soucis au sujet de l'utilité de notre instruction religieuse p. 11).

Qu'on considère en outre quel développement notable ont pris les livres scolaires actuels. Et ce serait le livre destiné à l'enseignement le plus important qui serait précisément réduit au format le plus étriqué!! Le catéchisme ne doit-il pas au contraire être par excellence le livre de vulgarisation où le peuple puise sa foi! Aussi les vérités religieuses ne doivent-elles pas être présentées sous forme de squelette et avec les contours les plus élémentaires, elles ne doivent pas être enseignées dans un ton sec et uniforme. J'ajouterai que j'ai cherché à donner à mon catéchisme populaire le développement d'un être organisé: un pareil catéchisme étend les connaissances religieuses chez les enfants, comme par circonférences concentriques, et c'est ainsi que je conçois un bon catéchisme. De même que l'arbre dans sa croissance ne change pas continuellement de tronc et de branches, de même le chrétien, croissant dans la connaissance de la vérité religieuse (II. S. Pierre III, 12) ne doit pas perpétuellement modifier la base sur laquelle repose cette connaissance. Un architecte n'arrachera jamais les fondements pour élever d'un peu l'édifice! Voilà pourquoi il est bon de n'employer **pour l'enseignement religieux qu'un seul manuel d'instruction**. Celui qui l'aura étudié à fond, ne sera pas dans sa vie simplement chrétien de nom; on dira de lui: „Je crains l'homme d'un seul livre.“ Et s'il fallait absolument *plusieurs manuels*, qu'ils soient du moins rédigés *d'après un seul et même système*. Le grand catéchisme doit complètement contenir le petit; en d'autres termes: le grand doit germer du petit. Or, si dans le grand catéchisme on a distingué par la différence des caractères la matière pour les petits et pour les plus grands, les catéchismes petit et moyen ne sont plus indispensables à côté du grand. Si les enfants ont toujours le même livre, **la mémoire locale** leur sera notablement facilitée.

Que ce petit livre chrétien commence donc son voyage dans le monde! Puisse-t-il contribuer beaucoup à la gloire de Dieu et au salut des âmes: puisse-t-il surtout alléger le travail des catéchistes! Pour lui assurer la bénédiction de Dieu, je l'ai dédié à la Mère de Dieu. à l'**Immaculée-Conception**.

François Spirago.



Tableau synoptique.

Nous sommes sur cette terre pour obtenir par la glorification de Dieu **le salut éternel**; *nous l'obtenons par les moyens suivants:*

I. *Il faut chercher à connaître Dieu par* **la foi**, *ou croyance aux vérités qu'Il nous a révélées.*

On parlera dans cette partie de la connaissance de Dieu, de la révélation, de la foi, de ses motifs, de ses contraires, de sa confession publique, enfin du signe de la croix.

On expliquera *les douze articles du symbole des apôtres:* Art. 1 L'existence de Dieu, son essence, ses perfections, la Trinité. La création du monde et la Providence. Les anges et les hommes. Le péché originel. La promesse du Rédempteur. La préparation de l'humanité à la venue du Rédempteur. — 2. Jésus est le Messie, le Fils de Dieu lui-même et notre Seigneur. — 3 à 7. L'Incarnation et la vie du Christ. — 8. Le S. Esprit et la doctrine de la grâce. — 9. L'Eglise catholique, son organisation, son développement, sa divine perpétuité, son chef, sa hiérarchie, ses marques. Hors de l'Eglise, point de salut; l'Eglise et l'Etat. — La communion des saints. — 10. La rémission des péchés. — 11 et 12. La mort; le jugement particulier; le ciel; l'enfer; le purgatoire; la résurrection de la chair; le jugement universel.

A la fin du symbole des apôtres, il est question des biens que nous devons **espérer** de Dieu. On y traitera donc de la nature de l'espérance chrétienne, de son utilité et de ce qui lui est contraire.

II. *Il faut garder* **les commandements** *de Dieu, savoir:*

<table>
<tr>
<td rowspan="3">*Les* **deux comman-dements de la charité.**</td>
<td>**le commandement de l'amour de Dieu** qui est expliqué dans les 4 premiers commandements du Décalogue.</td>
<td>Dieu comme souverain Seigneur demande:
L'adoration et la fidélité dans le 1er
Le respect dans le 2e
Le service dans le 3e
Le respect envers ses représentants dans le 4e</td>
<td rowspan="2">**Commandements de Dieu.**</td>
<td rowspan="2">Les **commandements de l'Eglise** sont une application pratique du 3e commandement de Dieu.</td>
</tr>
<tr>
<td>Le **commandement de l'amour du prochain** qui *défend* de *nuire* à son prochain</td>
<td>en son corps au 5e
en son innocence au 6e
en sa fortune au 7e
en son honneur au 8e
en ses droits de chef de famille au 9e et 10e</td>
</tr>
<tr>
<td>qui *oblige* à le *secourir* dans ses besoins.</td>
<td>par la pratique **des œuvres de miséricorde.**</td>
<td></td>
<td></td>
</tr>
</table>

Après l'amour de Dieu, on parlera de *l'amour du monde;* après l'amour du prochain, de l'amour des amis, des ennemis, de soi-même. Au 1er commandement, on rattachera le culte des saints, le *serment* et le *vœu;* au 3e, la doctrine du *travail;* au 1er commandement de l'Eglise, *l'année ecclésiastique;* au 4e commandement de Dieu, les devoirs envers le *Pape* et le *Souverain de l'Etat,* et les devoirs des autorités; au 5e, les devoirs envers *les animaux.* A l'occasion des œuvres de miséricorde, on parlera de *l'emploi de la fortune*, du devoir *de la reconnaissance* et de *la pauvreté.*

L'obéissance aux commandements se manifeste dans la pratique des **bonnes actions** et des **vertus**, dans la fuite du **péché** et du **vice**; *enfin dans la fuite de tout ce qui peut conduire au péché, c.-à-dire, la tentation et l'occasion.*

Les principales vertus sont les 7 *vertus fondamentales* opposées aux 7 *vices* ou *péchés capitaux.*

Pour accomplir très exactement les préceptes, il faut employer **les moyens de perfection.** (Les moyens ordinaires regardent tous les hommes, les moyens extraordinaires ou les 3 conseils évangéliques ne regardent que des personnes déterminées).

Cette voie nous conduira déjà ici-bas au vrai bonheur. — Les 8 **Béatitudes.**

Pour croire et pour accomplir les commandements, nous avons besoin de la grâce de Dieu. Nous puisons la grâce *aux sources de la grâce.*

III. Il faut donc puiser aux **sources de la grâce** qui sont le **S. Sacrifice de la messe,** les **sacrements,** et la **prière.**

Avant le chapitre de la Sainte messe on parlera du *sacrifice* en général et du *sacrifice de la croix*. On traitera ensuite de la *Sainte messe;* de son institution, de sa nature, de ses parties, des cérémonies, du rapport de la messe au sacrifice de la croix, de son utilité, de son application, de la dévotion dans l'assistance à la messe, de l'obligation d'y assister, du temps et du lieu du sacrifice, des vêtements et du mobilier sacrés, des couleurs, de la langue du chant liturgique. — On parlera ensuite de *l'audition de la parole de Dieu*. — Viendra ensuite: la doctrine des *sacrements* en général et de chaque sacrement en particulier. Le chapitre du *T. S. Sacrement* parlera de son institution et de sa nature, de la communion, de son utilité et de ses effets, de la préparation à la communion; celui de la *Pénitence*, de son institution, de sa nature, de sa nécessité, du ministre (confesseur), de ses effets, de sa réception valide (les 5 actes du pénitent), de la confession générale, de l'institution et de l'utilité de la confession, de la rechute dans le péché et des indulgences. — Au sacrement de mariage il sera question de son institution, de sa nature, des devoirs des époux, des mariages mixtes et du célibat. — Les *sacramentaux* constituent la suite naturelle de cette partie.

Quant à la *prière*, il sera question de sa nature, de son utilité, de sa nécessité, de ses qualités; du lieu, du temps, de l'objet de nos prières; de la méditation. On expliquera ensuite *les principales prières* (le *Pater*, les invocations à la S. Vierge), les *exercices de piété les plus importants* (prières de la matinée et de la soirée, les processions, les pèlerinages, le chemin de la croix, les saluts, les missions (retraites et jubilés), les *congrès catholiques*, les drames de la Passion, les *associations religieuses* (tiers-ordre), confréries, et les principales corporations chrétiennes).



Prières.

1. Prières en usage dans l'Eglise.

I. Le signe de la croix.

† Au Nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

2. L'oraison dominicale ou Pater.

Notre Père qui êtes aux cieux,
1. que votre nom soit sanctifié;
2. que votre règne arrive;
3. que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel;
4. donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour;
5. pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés;
6. et ne nous laissez pas succomber à la tentation;
7. mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il.

3. La salutation angélique ou Ave Maria.

1. Je vous salue, Marie, pleine de grâce; le Seigneur est avec vous;
2. Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni.
3. Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il.

4. Le symbole des Apôtres.

1. Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre;
2. et en Jésus-Christ, son Fils unique, notre Seigneur;
3. qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie,
4. a souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié, est mort, a été enseveli,
5. est descendu aux enfers, le troisième jour est ressuscité des morts,
6. est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant,
7. d'où il viendra juger les vivants et les morts (c.-à-d. ceux qui au moment du jugement dernier vivront encore et mourront encore avant le jugement, ainsi que ceux qui sont morts auparavant. Mais cela peut aussi signifier les élus et les damnés).
8. Je crois au Saint-Esprit;
9. la Sainte Eglise catholique, la communion des Saints;
10. la rémission des péchés;
11. la résurrection de la chair;
12. la vie éternelle. Ainsi soit-il.

5. Les deux commandements de la charité. (S. Marc. XII, 30).

1. Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit, de toutes tes forces.
2. Ton prochain comme toi-même.

6. Les dix commandements de Dieu. (2 Moïse XX, 1 17)

1. Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement.
2. Dieu en vain tu ne jureras, ni autre chose pareillement.
3. Les dimanches tu garderas, en servant Dieu dévotement.
4. Tes pères et mères honoreras, afin de vivre longuement.
5. Homicide point ne seras, de fait ni volontairement.
6. Luxurieux point ne seras, de corps ni de consentement.
7. Le bien d'autrui tu ne prendras, ni retiendras à ton escient.
8. Faux témoignage ne diras, ni mentiras aucunement.
9. L'œuvre de chair ne désireras, qu'en mariage seulement.
10. Biens d'autrui ne convoiteras, pour les avoir injustement.

7. Les commandements de l'Eglise.

1. Les fêtes tu sanctifieras, qui te sont de commandement.
2. Les dimanches Messe entendras, et les fêtes pareillement.
3. Tous tes péchés confesseras, à tout le moins une fois l'an.
4. Ton Créateur tu recevras, au moins à Pâques humblement.
5. Quatre-Temps, Vigiles jeûneras, et le Carême entièrement.
6. Vendredi chair ne mangeras, ni le samedi mêmement.

II. Prières à réciter à divers moments de la journée

PRIÈRES DU MATIN.

Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Mettons-nous en la présence de Dieu, adorons son saint Nom.

Très sainte et très auguste Trinité, Dieu seul en trois personnes, je crois que vous êtes ici présent. Je vous adore avec les sentiments de l'humilité la plus profonde, et vous rends de tout mon cœur les hommages qui sont dûs à votre souveraine Majesté.

Acte de foi.

Mon Dieu, je crois fermement toutes les vérités que vous avez révélées et que vous nous enseignez par votre Eglise, parce que vous ne pouvez ni vous tromper, ni nous tromper.

Acte d'espérance.

Mon Dieu, j'espère avec une ferme confiance que vous me donnerez, par les mérites de Jésus-Christ, votre grâce en ce monde, et, si j'observe vos commandements, votre gloire dans l'autre; parce que vous me l'avez promis et que vous êtes souverainement fidèle dans vos promesses.

Acte de charité.

Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur et par-dessus toutes choses, parce que vous êtes infiniment bon et infiniment aimable; et j'aime mon prochain comme moi-même pour l'amour de vous.

Remercions Dieu des grâces qu'il nous a faites, et offrons-nous à lui.

Mon Dieu, je vous remercie très humblement de toutes les grâces que vous m'avez faites jusqu'ici. C'est encore par un effet de votre bonté que je vois ce jour; je veux aussi l'employer uniquement à vous servir. Je vous en consacre toutes les pensées, les paroles, les actions et les peines. Bénissez-les, Seigneur, afin qu'il n'y en ait aucune qui ne soit animée de votre amour et qui ne tende à votre plus grande gloire.

Formons la résolution d'éviter le péché et de pratiquer la vertu.

Adorable Jésus, divin modèle de la perfection à laquelle nous devons aspirer, je vais m'appliquer, autant que je le pourrai, à me rendre semblable à vous, doux, humble, chaste, zélé, patient, charitable et résigné comme vous. Et je ferai particulièrement tous mes efforts pour ne pas retomber aujourd'hui dans les fautes que je commets si souvent, et dont je souhaite sincèrement de me corriger.

Demandons à Dieu les grâces qui nous sont nécessaires.

Mon Dieu, vous connaissez ma faiblesse, je ne puis rien sans le secours de votre grâce. Ne me la refusez pas, o mon Dieu: proportionnez-la à mes besoins; donnez-moi assez de force pour éviter tout le mal que vous défendez, pour pratiquer tout le bien que vous attendez de moi, et pour souffrir patiemment toutes les peines qu'il vous plaira de m'envoyer.

Oraison dominicale, voir plus haut, p. XI.
Salutation angélique, voir plus haut, p. XI.
Symbole des Apôtres, voir plus haut, p. XI.

La confession des péchés.

Je confesse à Dieu tout-puissant, à la bienheureuse Marie toujours vierge, à saint Michel Archange, à saint Jean-Baptiste, aux Apôtres saint Pierre et saint Paul, à tous les Saints (et à vous, mon Père), que j'ai beaucoup péché par pensées, par paroles et par actions: c'est ma faute, c'est ma faute, c'est ma très grande faute. C'est pourquoi je supplie la bienheureuse Marie toujours vierge, saint Michel Archange, saint Jean-Baptiste, les Apôtres saint Pierre et saint Paul, tous les Saints (et vous, mon Père), de prier pour moi le Seigneur notre Dieu.

Que le Dieu tout-puissant nous fasse miséricorde, qu'il nous pardonne nos péchés, et nous conduise à la vie éternelle. Ainsi soit-il.

Que le Seigneur tout-puissant et miséricordieux nous donne l'indulgence, l'absolution et la rémission de tous nos péchés. Ainsi soit-il.

Invoquons la sainte Vierge, notre bon Ange, et notre saint Patron.

Sainte Vierge, Mère de Dieu, ma mère et ma patronne, je me mets sous votre protection, et je me jette avec confiance dans le sein de votre miséricorde. Soyez, o Mère de bonté, mon refuge dans mes besoins, ma consolation dans mes peines. et mon avocate auprès de votre adorable Fils, aujourd'hui, tous les jours de ma vie, et particulièrement à l'heure de ma mort.

Ange du ciel, mon fidèle et charitable guide, obtenez-moi d'être si docile à vos inspirations, et de régler si bien mes pas, que je ne m'écarte en rien de la voie des commandements de mon Dieu.

Grand Saint dont j'ai l'honneur de porter le nom, protégez-moi, priez pour moi, afin que je puisse servir Dieu comme vous sur la terre, et le glorifier éternellement avec vous dans le ciel. Ainsi soit-il.

Angelus.

L'Ange du Seigneur vint annoncer à Marie qu'elle serait Mère du Sauveur, et elle a conçu par l'opération du Saint-Esprit.

Je vous salue Marie, etc.

Voici la servante du Seigneur; que votre parole s'accomplisse en moi.

Je vous salue Marie, etc.

Le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous.

Je vous salue Marie, etc.

℣ Priez pour nous, sainte Mère de Dieu.

℟ Afin que nous devenions dignes des promesses de Jésus-Christ.

Prions. Seigneur, nous vous supplions de répandre votre grâce dans nos âmes, afin qu'ayant connu, par la voix de l'Ange, l'incarnation de votre Fils Jésus-Christ, nous arrivions, par sa passion et sa croix, à la gloire de sa résurrection: par le même Jésus-Christ Notre Seigneur. Ainsi soit-il.

Au temps Pascal, on dit, au lieu de l'Angelus:

Reine du ciel, livrez-vous à la joie, alleluia: celui que vous avez eu le bonheur de porter dans votre sein, alleluia, est ressuscité comme il l'avait dit, alleluia.

Priez Dieu pour nous, alleluia.

Réjouissez-vous et soyez dans l'allégresse, Vierge Marie.

Parce que le Seigneur est vraiment ressuscité.

Prions. O Dieu, qui avez bien voulu donner aux hommes une joie sainte par

la Résurrection de votre Fils, Notre Seigneur Jésus-Christ, faites qu'étant aidés des prières de sa sainte Mère, la Vierge Marie, nous participions à la joie d'une vie éternelle et bienheureuse. Par le même Jésus-Christ Notre Seigneur. Ainsi soit-il.

PRIÈRES DU SOIR.

Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il

Mettons-nous en la présence de Dieu, adorons-le.

Je vous adore, o mon Dieu, avec la soumission que m'inspire la présence de votre souveraine grandeur. Je crois en vous, parce que vous êtes la vérité même. J'espère en vous, parce que vous êtes infiniment bon. Je vous aime de tout mon cœur, parce que vous êtes souverainement aimable, et j'aime le prochain comme moi-même pour l'amour de vous.

Remercions Dieu des grâces qu'il nous a faites.

Quelles actions de grâces vous rendrai-je, o mon Dieu, pour tous les biens que j'ai reçus de vous? Vous avez songé à moi de toute éternité; vous m'avez tiré du néant, vous avez donné votre vie pour me racheter, et vous me comblez tous les jours d'une infinité de faveurs. Hélas! Seigneur, que puis-je faire en reconnaissance de tant de bontés? Joignez-vous à moi, esprits bienheureux, pour louer le Dieu de miséricordes, qui ne cesse de faire du bien à la plus indigne et à la plus ingrate de ses créatures.

Demandons à Dieu de connaître nos péchés.

Source éternelle de lumière, Esprit-Saint, dissipez les ténèbres qui me cachent la laideur et la malice du péché. Faites-m'en concevoir une si grande horreur, o mon Dieu, que je le haïsse, s'il se peut, autant que vous le haïssez vous-même, et que je ne craigne rien tant que de le commettre à l'avenir.

Examinons-nous sur les péchés commis.

Envers Dieu. Omissions ou négligences dans nos devoirs de piété, irrévérence à l'Eglise, distractions volontaires dans nos prières, défaut d'attention, résistance à la grâce, jurement, murmures, manque de confiance et de résignation.

Envers le prochain. Jugements téméraires, mépris, haine, jalousie, désir de vengeance, querelles, emportements, imprécations, injures, médisances, railleries, faux rapports, dommages aux biens ou à la réputation, mauvais exemple, scandale, manque de respect, d'obéissance, de charité, de zèle, de fidélité.

Envers nous-mêmes. Vanité, respect humain, mensonges; pensées, désirs, discours et actions contraires à la pureté; intempérance, colère, impatience, vie inutile et sensuelle, paresse à remplir les devoirs de notre état.

Faisons un acte de contrition

Me voici, Seigneur, tout couvert de confusion, et pénétré de douleur à la vue de mes fautes. Je viens les détester devant vous, avec un vrai déplaisir d'avoir offensé un Dieu si bon, si aimable, et si digne d'être aimé. Etait-ce donc là, o mon Dieu, ce que vous deviez attendre de ma reconnaissance, après m'avoir aimé jusqu'à répandre votre sang pour moi? Oui, Seigneur, j'ai poussé trop loin ma malice et mon ingratitude. Je vous en demande très humblement pardon, et je vous conjure, o mon Dieu, par cette même bonté dont j'ai ressenti tant de fois les effets, de m'accorder la grâce d'en faire dès aujourd'hui et jusqu'à la mort une sincère pénitence.

Prenons une ferme résolution de ne plus pécher.

Que je souhaiterais, o mon Dieu, ne vous avoir jamais offensé! mais puisque j'ai été assez malheureux que de vous déplaire, je vais vous marquer la douleur que j'en ai par une conduite tout opposée à celle que j'ai gardée jusqu'ici. Je renonce dès à présent au péché et à l'occasion du péché, surtout de celui où j'ai la faiblesse de retomber si souvent. Et si vous daignez m'accorder votre grâce, ainsi que je la demande et que je l'espère, je tâcherai de remplir fidèlement mes devoirs, et rien ne sera capable de m'arrêter quand il s'agira de vous servir. Ainsi soit-il.

Oraison dominicale, salutation angélique, symbole des Apôtres, la confession des péchés, page XI.

Recommandons-nous à Dieu, à la sainte Vierge et aux Saints.

Bénissez, o mon Dieu, le repos que je vais prendre pour réparer mes forces, afin de vous mieux servir. Vierge sainte, Mère de mon Dieu, et après lui mon

unique espérance; mon bon Ange, mon saint Patron, intercédez pour moi, protégez-moi pendant cette nuit, tout le temps de ma vie, et à l'heure de ma mort. Ainsi soit-il.

Prions pour les vivants et pour les fidèles trépassés.

Répandez, Seigneur, vos bénédictions sur mes parents, mes bienfaiteurs, mes amis et mes ennemis. Protégez tous ceux que vous m'avez donnés pour supérieurs, tant spirituels que temporels. Secourez les pauvres, les prisonniers, les affligés, les voyageurs, les malades et les agonisants. Convertissez les hérétiques, les pécheurs, et éclairez les infidèles.

Dieu de bonté et de miséricorde, ayez aussi pitié des âmes des fidèles qui sont dans le purgatoire. Mettez fin à leurs peines ; et donnez à celles pour lesquelles je suis obligé de prier, le repos et la lumière éternelle. Ainsi soit-il.

Demandons à Dieu sa protection pour cette nuit.

Nous vous supplions, Seigneur, de visiter notre demeure, et d'en éloigner toutes les embûches de l'ennemi; que vos saints Anges y habitent, afin de nous conserver en paix, et que votre bénédiction soit toujours sur nous. Par Notre Seigneur Jésus-Christ. Ainsi soit-il.

Prière à tous les saints.

Ames très heureuses, qui avez eu la grâce de parvenir à la gloire, obtenez-nous deux choses de celui qui est notre commun Dieu et Père: que nous ne l'offensions jamais mortellement, qu'il ôte de nous tout ce qui lui déplaît. Ainsi soit-il.

III. Prières de dévotion.

Au Saint-Esprit.

Auteur de la sanctification de nos âmes, Esprit d'amour et de vérité, je vous adore comme le principe de mon bonheur éternel; je vous remercie comme le souverain dispensateur des biens que je reçois d'en haut; je vous invoque comme la source des lumières et de la force qui me sont nécessaires pour connaître le bien et le pratiquer. Esprit de lumière et de force, éclairez donc mon entendement, fortifiez ma volonté, purifiez mon cœur, réglez-en tous les mouvements, et rendez-moi docile à toutes vos inspirations.

A la Sainte Vierge.

Salve Regina. — Nous vous saluons, Reine du ciel, Mère du Dieu de miséricorde. Nous vous saluons, o vous qui êtes après lui notre vie, notre consolation et notre espérance. Exilés ici-bas comme malheureux enfants d'Eve, nous élevons vers vous nos voix, nous vous présentons nos soupirs et nos gémissements dans cette vallée de larmes. Soyez donc notre Avocate; jetez sur nous des regards de commisération, et, après l'exil de cette vie, obtenez-nous le bonheur de contempler Jésus, le fruit sacré de vos entrailles, o Vierge Marie, pleine de clémence, de douceur et de tendresse pour les hommes!

Sub tuum. — Nous nous mettons sous votre protection, sainte Mère de Dieu; ne rejetez pas les prières que nous vous adressons, dans nos besoins, mais délivrez-nous de tout péril, o Vierge comblée de gloire et de bénédictions.

Memorare. — Souvenez-vous, o très miséricordieuse Vierge Marie, qu'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, imploré votre secours et demandé vos suffrages, ait été abandonné. Animé de la même confiance, j'accours à vous, o Vierge mère des vierges, et gémissant sous le poids de mes péchés, je me prosterne à vos pieds. O Mère du verbe incarné, ne dédaignez pas mes prières, mais écoutez-les favorablement et daignez les exaucer. Ainsi soit-il.

* * *

Le saint Rosaire.

Lorsqu'on récite quotidiennement non le rosaire entier, mais seulement le chapelet, on médite habituellement: le *lundi* et le *jeudi*, sur les mystères joyeux; le *mardi* et le *vendredi*, sur les mystères douloureux; le *mercredi*, le *samedi* et le *dimanche*, sur les mystères glorieux.

Au commencement de chaque dizaine, on énoncera, comme suit, le sujet et le fruit de chaque mystère.

1er Chapelet.

Mystères joyeux.

1er *Mystère.* — L'Annonciation de la Bienheureuse Vierge Marie. — ***Fruit du mystère:*** l'humilité.

2e *Mystère.* — La Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie. — ***Fruit du mystère :*** la charité envers le prochain.

3e *Mystère.* — La Nativité de Notre Seigneur. — ***Fruit du mystère:*** le détachement des biens de ce monde.

4e *Mystère.* — La Présentation de Notre Seigneur au temple. — ***Fruit du mystère:*** la pureté.

5e *Mystère.* — Le Recouvrement de Notre Seigneur. — ***Fruit du mystère :*** la vraie sagesse.

2e Chapelet.

Mystères douloureux.

1er *Mystère.* — L'Agonie de Notre Seigneur. — ***Fruit du mystère:*** la haine du péché.

2e *Mystère.* — La Flagellation de Notre Seigneur. — ***Fruit du mystère:*** la mortification des sens.

3e *Mystère.* — Le Couronnement d'épines. — ***Fruit du mystère:*** le mépris du monde.

4e *Mystère.* — Le Portement de la croix. — ***Fruit du mystère:*** la patience.

5e *Mystère.* — Le Crucifiement de Notre Seigneur. ***Fruit du mystère:*** le salut des âmes.

3e Chapelet.

Mystères glorieux.

1er *Mystère.* — La Résurrection de Notre Seigneur. — ***Fruit du mystère:*** la charité envers Dieu.

2e *Mystère.* — L'Ascension de Notre Seigneur. — ***Fruit du mystère:*** le désir du ciel.

3e *Mystère.* — La Descente du Saint-Esprit. — ***Fruit du mystère:*** la descente du Saint-Esprit dans nos âmes.

4e *Mystère.* — L'Assomption de la B. V. Marie. — ***Fruit du mystère:*** la dévotion envers Marie.

5e *Mystère.* — Le Couronnement de la B. V. Marie. — ***Fruit du mystère:*** la persévérance finale.

Prière à Saint Joseph.

Grand Saint, qui êtes ce serviteur sage et fidèle à qui Dieu a confié le soin de sa famille; vous qu'il a établi le nourricier et le protecteur de Jésus-Christ, le consolateur et l'appui de sa sainte Mère, et le coopérateur fidèle au grand dessein de la rédemption du monde; vous qui avez eu le bonheur de vivre avec Jésus et Marie, et de mourir entre leurs bras; chaste époux de la mère de Dieu, modèle et patron des âmes pures, humbles, patientes et intérieures, soyez touché de la confiance que nous avons en vous et recevez avec bonté les témoignages de notre dévotion.

Nous remercions Dieu des faveurs extraordinaires dont il lui a plu de vous combler, et nous le conjurons, par votre intercession, de nous rendre imitateurs de vos vertus. Priez donc pour nous, grand Saint, et, par cet amour que vous avez eu pour Jésus et Marie, et que Jésus et Marie ont eu pour vous, obtenez-nous le bonheur incomparable de vivre et de mourir dans l'amour de Jésus et de Marie. Ainsi soit-il.

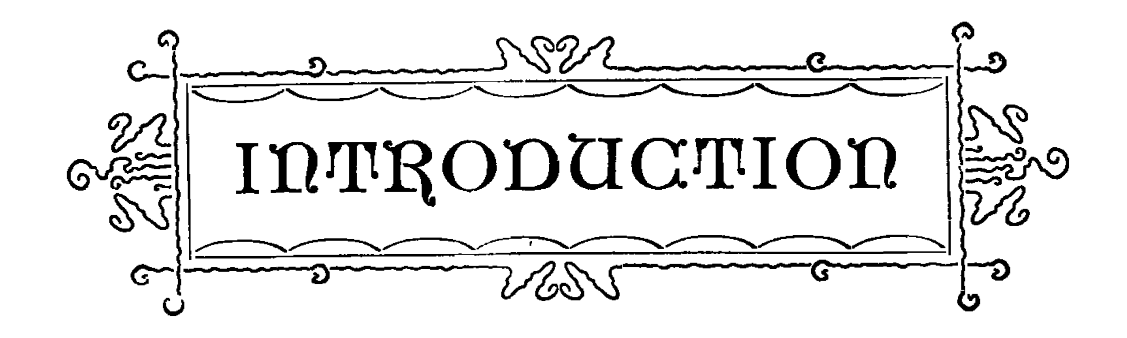
Prière à l'Ange gardien.

Ange de Dieu, à qui la divine Bonté m'a confié, éclairez-moi, gouvernez-moi aujourd'hui (cette nuit), tous les jours de ma vie et à l'heure de ma mort

Le salut catholique.

Loué soit Jésus-Christ. — A jamais. Ainsi soit-il.

Deux personnes qui se saluent ainsi gagnent une indulgence de 50 jours; ceux qui en ont l'habitude durant leur vie gagnent à l'article de la mort une indulgence plénière (Clément XIII, 5 sept. 1759 .



I. Pourquoi sommes-nous sur la terre?

De même que l'écolier ou l'étudiant fréquentent l'école en vue d'un but déterminé, c'est-à-dire, d'une carrière à embrasser, ainsi l'homme est sur la terre, à l'école de la vie, pour atteindre un but sublime, le bonheur éternel. Il en est de l'homme comme d'un serviteur, qui a à servir son maître et gagne son pain à ce service; il existe pour le service et la glorification de Dieu, et par là il acquiert le bonheur éternel après la mort, et en quelque sorte déjà durant cette vie.

Nous sommes sur cette terre, afin d'acquérir le bonheur éternel par la glorification de Dieu.

La gloire de Dieu est le but de toute la création. Toutes les créatures ont été faites par Dieu afin que par elles (tout d'abord par les qualités qu'elles ont reçues de Dieu) la *perfection* ou la *gloire* divine fût révélée aux créatures raisonnables, c.-à-d., aux anges et aux hommes, et afin que celles-ci louent et honorent Dieu. „Poussé par sa bonté infinie, le bon Dieu créa le ciel et la terre, les anges et les hommes, les êtres vivants et inanimés, afin que chacun le louât et l'honorât selon sa dignité et ses facultés.“ (P. Cochem.[1]) Même les êtres dépourvus de raison et de sensibilité, les animaux féroces et domestiques, les arbres et les plantes, les métaux et les pierres, louent Dieu, chacun à sa manière et selon ses facultés, car ils contribuent tous à la gloire, à l'honneur de leur Créateur. (P. Cochem.) Le Seigneur a tout fait à cause de lui, (Prov. XVI, 4.) et Il dit par le prophète Isaïe: „C'est moi qui ai créé pour ma gloire tous ceux qui invoquent mon nom.“ (Is. XLIII, 7.) Voilà pourquoi l'homme aussi a été créé dans le but de **révéler la gloire de Dieu.** Cette gloire, tout homme la révèle, **qu'il le veuille ou ne le veuille pas**. Le magnifique organisme de son corps, les sublimes facultés de son esprit, les récompenses du juste, les châtiments du pécheur, en un mot, tout en lui annonce la gloire de Dieu: sa toute-puissance, sa sagesse, sa bonté, sa justice, etc. Aussi les *damnés eux-mêmes* procurent-ils la gloire de Dieu (Prov. XVI, 4); car ils montrent la grandeur et la sainteté de la justice divine. — Mais l'homme étant un être *raisonnable* et *libre*, glorifiera Dieu surtout par la *science* de Dieu et l'usage de sa *liberté*; et il le fait en *reconnaissant* Dieu, en l'*aimant*, en l'*honorant*. On en parlera dans le paragraphe suivant. — Puisque donc l'homme n'est pas créé uniquement pour la vie terrestre, mais surtout pour celle qui suit la mort, il en résulte qu'il n'est qu'**un voyageur,** un étranger ici-bas (Ps. CXVIII, 19); il ressemble à l'athlète qui court dans la carrière. (I Cor. IX, 24.) La vie est *un voyage* (Gen. XLVII, 19), un pélérinage vers un sanctuaire commun (S. Basile); nous n'avons pas ici une demeure permanente, mais nous recherchons celle à venir. (Héb. XIII, 14.) Notre patrie est au ciel, la terre est un exil. (Segneri.[2])

Nous n'existons donc pas uniquement pour amasser des trésors terrestres, pour arriver aux honneurs, pour manger et pour boire, pour jouir des plaisirs des sens.

---

[1] Capucin (1630—1712), auteur d'un grand nombre d'ouvrages religieux populaires.
[2] Jésuite italien (1624—1694), prédicateur célèbre.

Quiconque ne poursuit que ce soul but, agit d'une façon aussi *insensée* que le serviteur qui, au lieu de servir son maître, passe son temps à des occupations accessoires et néglige la principale. Il se tient oisif sur la place publique et ne travaille pas dans la vigne du Seigneur. (Matth. XX, 4.) C'est agir aussi follement qu'un enfant qui, chargé d'une commission par son père, trouve quelque chose sur son chemin, s'arrête, et oubliant complètement les ordres reçus, ne s'occupe plus que de ce qu'il devrait précisément laisser. (L. de Gren.) Il ressemble au voyageur qui, séduit par les charmes de la route, s'arrête trop longtemps, est surpris par l'hiver et n'arrive pas à son but. (S. Aug.) — Nous ne sommes pas créés pour cette terre; Dieu a bâti notre corps de telle sorte que nos yeux regardent le ciel. (S. Grég. de Nysse.) Le clocher, même les arbres et les plantes, nous rappellent notre patrie : tous tendent vers les régions d'en-haut.

Aussi le Christ dit-il : «Une seule chose est nécessaire» (S. Luc X, 42); .....«Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, le reste vous sera donné par surcroît.» (S. Matth. VI, 33.)

Beaucoup d'hommes hélas! oublient leur destinée; ils ne songent qu'aux choses présentes et éphémères, à l'argent, à la fortune, aux dignités, etc. Leur tombe pourrait porter comme épitaphe: Ci-gît un insensé; jamais il n'a su pourquoi il vivait. (Alban Stolz.[1]) Beaucoup d'hommes agissent comme ces rois de l'antiquité, qui ne régnaient qu'une année pour être relégués ensuite sur une île déserte et qui, après avoir passé leur année dans les plus folles prodigalités, périssaient misérablement sur leur île; peu ressemblent au roi sage qui profita de son année de règne pour explorer l'île et s'y faire précéder de serviteurs et de trésors. (Mehler VI, 213.[2]) Le Christ rappelait toujours aux hommes leur fin dernière; S. Philippe de Néri faisait de même vis-à-vis d'un étudiant auquel il adressait toujours la question : Et ensuite? (Mehler VI, 440.) — Celui qui ne se soucie pas du but n'est pas un voyageur, mais un vagabond; l'un tombe dans les mains de la police, l'autre en celles du démon; il tombe en *tentation.* (S. Matth. XXVI, 41.) Il ressemble à un marin qui ne sait où il va et qui conduit son navire au naufrage. (S. Alph.) Jésus-Christ le compare à un homme qui dort (S. Matth. XXV, 5); celui qui est soigneux de son salut est au contraire comparé à un homme qui veille. (S. Matth. XXIV, 42.)

2. Comment acquérons-nous le bonheur éternel ?

Le bonheur éternel consiste dans *l'union avec Dieu.* Cette union se produit par un acte de *l'intelligence* (par la connaissance ou plutôt par **la vue** de Dieu) et par un acte de la volonté (par **l'amour** de Dieu). Voulons-nous atteindre ce but, le bonheur, il faut déjà nous en rapprocher ici-bas: il faut chercher *à connaître* Dieu et *à l'aimer;* or l'amour consiste, d'après Jésus-Christ (S. Jean XIV, 21), dans l'observation des commandements. Il en résulte que:

Nous acquérons le bonheur éternel par les moyens suivants :

1. Il faut chercher à connaître Dieu par la foi (la croyance) aux vérités révélées par Lui.

Jésus-Christ dit: „Ceci est la vie éternelle, qu'ils vous *connaissent* Vous, ô Père, le seul vrai Dieu, et Celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ." (S. Jean XVII, 3.) il affirme donc que la connaissance de la divinité conduit l'homme au bonheur.

2. Il faut accomplir la volonté de Dieu par l'observation de ses commandements.

Jésus-Christ dit dans son entretien avec le jeune homme riche de l'Evangile : „Si tu veux entrer dans la vie éternelle, observe les **commandements.**" (S. Matth. XIX, 17.)

---

[1] Professeur de pastorale à l'Université de Fribourg en Brisgau, un des écrivains les plus humoristiques de l'Allemagne. (1808—1883.)
[2] Mehler, auteur d'un grand catéchisme en exemples

Réduit à ses propres forces l'homme ne peut ni croire, ni observer les commandements; il a besoin pour cela de **la grâce** de Dieu.

L'homme considéré en lui-même a besoin de la grâce pour atteindre son but. Adam, **même dans l'état d'innocence**, en avait besoin. Celui qui veut faire un voyage a besoin de ressources autres que la faculté de marcher; ainsi avons-nous dans notre marche vers le ciel besoin d'un secours divin. Le cultivateur qui laboure son champ ne récolte rien sans soleil et sans pluie; de même l'homme qui aspire au ciel. — Mais il faut de plus observer que l'homme est particulièrement *affaibli par le péché originel;* la grâce en devient d'autant plus nécessaire. Tout ce qui est faible a besoin de secours et d'appui; l'aveugle, d'un guide; le malade, d'un réconfortant; de même l'homme affaibli par le péché a besoin d'une aide du dehors, la grâce divine, pour atteindre sa fin. (S. Bonav.) Nous ressemblons à un homme affaissé sur sa route et incapable de la continuer; s'il voit quelqu'un passer dans une voiture, il le prie de l'emmener. Le sentiment de notre faiblesse doit donc nous porter à chercher le secours qui se trouve en Dieu. (Alb. Stolz.) Aussi le Christ nous dit-il: „Sans moi vous ne pouvez rien." (S. Jean XV, 5.) La grâce de Dieu est aussi nécessaire à notre âme, que le soleil à la terre pour l'éclairer et la réchauffer. (S. J. Chrysost.)

La grâce de Dieu se puise aux sources de grâces établies par le Christ. Donc,

3. Nous devons puiser aux sources de la grâce, qui sont: le Saint Sacrifice de la Messe, les Sacrements et la prière.

De même qu'un vase est un moyen pour boire, de même il y a des moyens établis par Dieu pour nous accorder la grâce. — La foi est comme la route conduisant à la porte du ciel, les commandements sont comme les poteaux indicateurs et les grâces comme des provisions d'argent. Le chemin qui conduit au ciel est étroit, escarpé, parsemé d'épines, et il y en a peu qui le suivent. Au contraire „la porte et le chemin de la perdition sont larges, et ceux qui y passent sont nombreux." (S. Matth. VII, 13.)

On peut dire aussi : celui qui veut faire son salut, doit avoir de la **religion.**

En effet la *religion* est la *connaissance* de la divinité, unie au *service de Dieu* et à une *conduite* conforme à la volonté de Dieu. — La religion n'est pas, comme quelques-uns le croient de nos jours, affaire de *sentiment.* Car la religion se montre dans l'application de principes fermes, révélés par Dieu; elle est avant tout une affaire de volonté et d'activité. Elle donne pour toutes nos actions la mesure de ce qui est juste; elle est une ancre dans tous les orages de la vie. La religion n'est pas non plus pure affaire de *science,* une simple connaissance des choses religieuses, sinon les démons mêmes seraient religieux; car ils savent ce que Dieu veut, mais agissent dans un sens contraire. La religion comprend aussi le *service de Dieu.* On n appelle pas pianiste celui qui a une connaissance plus ou moins grande du piano, mais n'en a pas la pratique; de même on ne dit pas d'un homme qu'il a de la religion s'il ne manifeste pas ses sentiments religieux par des actes extérieurs.

On peut encore dire : Celui qui veut se sauver, doit chercher à devenir *semblable à Dieu.*

L'homme devient semblable à Dieu, si toutes ses pensées et tous ses actes ressemblent à la pensée, aux actions divines. Les commandements de Dieu sont un miroir où l'on voit, jusqu'à quel point on est ou non semblable à Dieu. (S. Léon I.)

3. Il n'y a pas de bonheur parfait ici-bas.

1. Les biens de ce monde seuls, richesses, honneurs, plaisirs, ne peuvent nous rendre heureux; car ils ne peuvent rassasier notre âme, au contraire ils empoisonnent souvent la vie et nous abandonnent enfin à la mort.

Les biens terrestres nous trompent: ce sont *des bulles de savon*, irisées des plus brillantes couleurs, mais qui ne sont que des gouttes d'eau. Ils ressemblent aussi à ces *fruits artificiels en cire*, souvent plus beaux à l'œil que les véritables, mais décevants pour celui qui voudrait les goûter. Les plaisirs du monde sont tout aussi trompeurs (Weninger[1]). Ils ressemblent à *une goutte d'eau jetée sur le feu*; loin de l'éteindre, elle le fait flamber davantage; de même les plaisirs excitent plus fort les passions sensuelles. L'homme est né pour Dieu et le bonheur du Ciel, comme le poisson pour l'eau: enlevez-le de l'eau, il se débat, se replie, se tord, malgré les appâts que vous mettrez devant lui; il veut rester dans son élément, c'est là seulement qu'est pour lui la vie et la satisfaction. Il en est de même pour l'homme quand il s'éloigne de Dieu (Deharbe[2]). Aussi saint Augustin s'écrie-t-il: „*Notre cœur est inquiet, Seigneur, jusqu'à ce qu'il se repose en vous!* „— Les biens et les plaisirs de ce monde ne peuvent pas **rassasier notre âme** Celle ci a besoin de nourriture, comme le corps, et elle ne peut être rassasiée par rien de corporel, comme le corps ne peut être rassasié par rien de spirituel. (Ketteler[3].) Aussi le Christ dit-il à la Samaritaine: „Celui qui boira de cette eau aura de nouveau soif.“ (S. Jean IV, 13.) On rassasie l'âme avec des richesses aussi peu qu'on éteint le feu avec du bois, de l'huile, de la poix, ou qu'on étanche sa soif avec du sel. (S. Bonav.) Dans la Rome payenne, au commencement de l'Empire, quand la richesse et le luxe prirent un essor extraodinaire, les suicides augmentèrent dans une proportion effrayante. Qu'en conclure? „C'est que l'homme ne peut trouver la paix du cœur que dans la connaissance de la vérité et la sainteté de la vie“. (S. Aug.) — Les biens de ce monde **empoisonnent** même quelquefois **la vie.** Que de soucis n'a pas un riche! Les richesses sont comme des épines; quiconque y attache son cœur se cause des douleurs semblables à celles de l'homme qui serre des épines dans ses mains. (S. J. Chrys.) De même que chaque goutte d'eau douce se mêle aux ondes amères et salées de l'Océan, ainsi la douceur des plaisirs mondains se transforme en amertume. (S. Bonav.) Mais c'est surtout quand ces plaisirs sont coupables qu'ils jettent dans le malheur, tel le fruit défendu du paradis. L'homme est alors semblable au poisson qui se laisse prendre à l'hameçon; la jouissance passagère est suivie d'une cuisante douleur. (S. Aug.) Les jouissances coupables du monde sont les baies vénéneuses qui ont l'air d'une nourriture délicieuse, mais dont l'usage produit de grandes souffrances et souvent la mort. „Le monde est l'ennemi de ses amis.“ (Segneri.) — Les biens temporels **nous abandonnent à la mort.** Nous n'emporterons rien au-delà de la tombe. (I, Tim. VI, 7). Le monde passe avec ses attraits. (I., J., II, 17.) De là les paroles de Salomon: „Vanité des vanités, et tout n'est que vanité.“ (Eccl. I., 2.) Quand le pape est couronné on allume une mèche d'étoupes et chante: „Saint-Père, c'est ainsi que passe la gloire du monde!“ — L'homme n'a, en somme, que le sort de l'araignée. Elle passe des jours à tirer de sa substance les fils de sa toile pour prendre une mouche, un insecte. Puis survient une domestique, qui, d'un coup de balai, enlève la toile et souvent tue l'araignée. De même l'homme se tourmente pendant des années pour obtenir un bien, une place, le cœur d'une personne, puis survient un obstacle, une maladie, et enfin la mort; tous les projets sont ruinés et toute la peine a été inutile. (Hunolt[4].) Le ver-luisant brille pendant la nuit, mais le jour il est noir et se cache; les plaisirs mondains lui ressemblent, ils brillent durant la nuit de cette vie passagère et leur splendeur disparaît au grand jour du jugement. (S. Bonav.)

Les biens temporels existent uniquement pour nous aider à acquérir le bonheur éternel.

---

[1] Prédicateur allemand contemporain S. J.
[2] Auteur d'un grand catechisme très répandu en Allemagne.
[3] Evêque de Mayence. † 1877.
[4] Jésuite † 1740, le plus célèbre prédicateur allemand du XVIII[e] siècle.

Toute la création n'est qu'une échelle, dont chaque créature est un échelon pour monter vers Dieu. (Weninger.) Dans l'atelier du peintre, tous les objets, pinceaux, couleurs, huiles, ne servent, en dernier ressort, qu'à l'achèvement du tableau; de même tous les êtres de la création ne servent finalement qu'à nous soutenir dans la conquête du Ciel. (Deharbe.) Celui-là donc qui a pour les choses de la terre *une aversion exagérée* et refuse de s'en servir, n'achèvera pas sa destinée; mais il en est de même de celui qui a pour elles un *attachement trop grand.* Les biens de la terre ressemblent à une allumette, qui est un moyen nécessaire pour faire de la lumière, mais qui, finalement, brûle les doigts de celui qui la tient trop longtemps. Les biens de la terre sont un moyen pour se procurer la lumière éternelle, mais ceux qui s'y arrêtent s'y attirent les brûlures de la damnation éternelle. (Weninger.) On peut encore comparer les biens temporels à des outils, à des remèdes: si on les emploie mal, ils nuisent au lieu de servir. (Deharbe.) Nous ne devons donc regarder les biens de ce monde que comme *des moyens* qui nous servent à atteindre notre dernière fin; mais dès qu'ils se transforment en obstacles, nous devons nous en détacher. (S. Ign. L.) Que ces biens soient nos esclaves, nous ne devons pas être les leurs. (S. Alph.)

2. L'Evangile de Jésus-Christ est seul capable de nous rendre partiellement heureux déjà en ce monde, car quiconque suit cette doctrine, trouvera le contentement intérieur.

Jésus-Christ dit à la Samaritaine: Celui qui boira de l'eau que je lui donnerai, n'aura jamais soif. (S. Jean IV, 13); puis lorsqu'il promet le Saint-Sacrement dans la synagogue de Capharnaüm, il répète; „Celui qui vient à moi, n'aura point faim." (Ibid. VI, 35.) Les enseignements de Jésus-Christ peuvent donc *apaiser les désirs de notre âme*, et dès lors les souffrances de cette vie ne peuvent plus rendre l'homme véritablement malheureux.

3. Celui qui suit la doctrine de Jésus-Christ sera persécuté; mais ces persécutions ne pourront pas lui nuire.

Tous ceux, dit saint Paul, qui veulent vivre pieusement en Jésus-Christ souffriront persécution (II Tim. III, 12).

La vie tout entière du chrétien est croix et martyre, s'il veut vivre selon l'Evangile. (S. Aug.) Je le dis en toute conviction; moins quelqu'un aura de piété et moins il souffrira persécution. (S. Grég. I.) „Le serviteur, dit Jésus-Christ, n'est pas au-dessus du maître." (S. Matth. X, 24), c'est-à-dire le serviteur n'a pas droit à un sort meilleur que le Christ, son maître. „Voilà, dit encore Jésus, que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups." (Ib. 16.) Les voleurs détestent la lumière, et les pécheurs abhorrent les justes. (S. J. Chrys.) Les mondains (ceux qui cherchent le bonheur ici-bas) nous regarderont comme des originaux, même comme des insensés (I Cor. IV, 3), ils nous jugeront défavorablement (ibid. 3), ils nous haïront (S. Jean XVII, 14; S. Matth. X, 22), nous persécuteront. (S. Jean XV, 20). Mais malheur à celui qui est loué par eux (ibid. 19), car on ne peut être aimé par le monde qu'en haïssant le Christ. (S. J. Chr.) Les maximes des mondains sont en contradiction flagrante avec celles du Christ. Le monde regarde comme insensés ceux dont le Christ prêche la béatitude. (S. Matth. V, 3-10.)

Cependant le Christ ajoute: «Celui qui écoute et pratique mes paroles, est comparable à un homme prudent qui bâtit sa maison sur un rocher.» (S. Matt. VII, 24.)

Bâtir sur Dieu, c'est bâtir sur un fondement inébranlable. Les persécutions auxquelles Joseph a été en butte non seulement ne lui ont pas nui, mais lui ont été utiles. Quelles persécutions n'a pas subies le pieux David de la part d'abord du roi Saül, puis de son propre fils Absalon; et il est sorti vainqueur de toutes ces épreuves. Aussi David s'écrie-t-il: „Les justes sont soumis à beaucoup d'afflictions, et le Seigneur les délivre de toutes ces peines." (Ps. XXXIII, 20.) Dom Bosco à

Turin a été soumis à des épreuves sans nombre en s'occupant des enfants abandonnés; néanmoins jusqu'à sa mort (1888) il fonda, avec la grâce de Dieu, près de deux cents maisons où 130,000 enfants recevaient l'éducation. Dieu n'abandonne pas le juste. (Ps. XXXVI, 25.) Le méchant médite notre perte et Dieu le fait contribuer à notre avantage. Les tristesses du Calvaire sont suivies des joies de la Résurrection. „Un bon chrétien n'a rien à craindre ni des hommes, ni du démon. Si Dieu est avec nous qui pourra être contre nous?“ (S. J. Chrys.)

4. Le bonheur parfait n'est pas possible ici-bas; car personne ne peut absolument échapper aux souffrances.

Le mondain, nous l'avons vu, est sujet au malheur, et le juste est persécuté. De plus, personne n'échappe aux maladies, aux douleurs les plus amères, à la mort. La terre est *une vallée de larmes* (Salve regina), un immense hôpital où il y a autant de malades que d'hommes vivants. La terre est le champ de bataille contre les ennemis de notre salut, et notre vie est une lutte. (Job VII, 1.) La terre est un lieu d'exil éloigné de la patrie (Segneri), un océan toujours agité par de violentes tempêtes. (S. Vinc. F.) — Le *bonheur* et le *malheur*, la joie et la douleur alternent dans la vie, comme le soleil et la pluie dans la nature. Chaque plaisir est comme l'avant-coureur prochain d'un malheur. Un jour on annonça à Philippe de Macédoine trois événements heureux à la fois: „J'ai été trop heureux, s'écria-t-il, cette prospérité ne continuera pas longtemps.“ Notre vie est une traversée, au cours de laquelle les flots tantôt nous élèvent et tantôt nous abaissent (S. Amb.), un voyage qui nous force à marcher tantôt dans la plaine et tantôt par de pénibles montées. (S. Grég. I.) — Faites les plus grands efforts possibles pour améliorer le sort de l'humanité, jamais elle ne sera libre de grands fléaux; car la souffrance et la douleur sont la destinée du genre humain. Le socialisme est, par conséquent, incapable d'atteindre le but qu'il se propose, organiser une vie exempte de privations et pleine de plaisirs et de jouissances. (Léon XIII, 1891.)

PREMIÈRE PARTIE DU CATÉCHISME :

LA FOI.

I. La connaissance de Dieu.

La connaissance de Dieu est la connaissance de ses qualités et de ses perfections, de ses œuvres, de sa volonté, des sources de grâces établies par lui, etc. „Croissez toujours dans la connaissance de Dieu.“ (Col. I, 10.) Nous ne voyons maintenant que comme en un miroir et en des énigmes (les miroirs des anciens étaient peu clairs), mais après la mort nous connaîtrons Dieu clairement. (I. Cor. XIII, 12.)

1. La connaissance de Dieu fait le bonheur des anges et des saints.

Cette connaissance est *l'aliment des anges et des saints;* c'est de cet aliment que parlait l'archange *Raphaël* quand il disait à Tobie: „J'use d'un aliment et d'un breuvage invisibles pour les hommes.“ (Tob. XII, 19.) Le Christ dit de même : „Or la vie éternelle consiste à vous connaître, vous, le seul Dieu véritable, et Jésus-Christ que vous avez envoyé.“ (S. Jean XVII, 3.) Cependant la connaissance que les élus ont de Dieu au ciel est différente de celle que nous avons sur la terre. Les saints ont de Dieu **une connaissance immédiate (directe),** celle que l'on appelle la **vision (béatifique).** Nous au contraire nous ne connaissons Dieu que médiatement (indirectement) par ses œuvres et par la révélation. Il en est de cette connaissance comme de la science géographique: l'un ne connaît un pays que par les cartes (et n'en a qu'une connaissance indirecte et imparfaite), l'autre le connaît pour l'avoir traversé et observé (et en a une connaissance immédiate et plus parfaite). Le Sauveur dit des bons anges: „Les anges dans le ciel *voient* toujours la face de mon Père qui est dans les cieux.“ (S. Matth. XVIII, 10.) Les saints aussi voient la face de Dieu, parce qu'ils ressemblent aux anges. (S. Luc. XX, 36.)

2. La connaissance de Dieu est très importante; car sans elle il n'y a sur cette terre ni bonheur, ni véritable honnêteté.

Sans connaissance de Dieu, pas de **bonheur**; elle est en effet *la nourriture de notre âme,* et si cette nourriture fait défaut, l'âme est tourmentée par *la faim,* l'homme est mécontent. „Si la paix intérieure manque, tous les biens de la terre, richesses, santé, etc., ne peuvent jamais nous procurer la joie.“ (S. Grég. Nys.) — Peu d'hommes, hélas! se préoccupent de cette nourriture, qui reste pour la vie éternelle; ils n'ont de souci que pour la nourriture qui rassasie seulement un moment. (S. Jean. VI, 27.) L'homme qui ne connaît pas Dieu ressemble à un *aveugle,* qui a le pas mal assuré, tombe et se heurte souvent, se sent très malheureux, n'a aucun plaisir à la vie; tel est l'homme sans Dieu: il ne voit pas son but, tombe d'un péché dans l'autre, n'a aucune consolation dans la vie ni aucune espérance à la mort. Celui qui n'a pas la science de Dieu, est un *ignorant* lors même qu'il serait le plus grand savant. (Marie Lataste.)“ Malheureux l'homme qui sait tout, mais ne vous connaît pas, vous, ô mon Dieu!“ (S. Aug.) Malheureux surtout, parceque le contentement lui fait défaut. *Gœthe* lui-même, cet homme si illustre, reconnaissait (dans ses conversations avec son ami Eckermann) qu'en 75 années il n'avait pas éprouvé 4 semaines de vrai bien-être; il comparait sa vie entière à un rocher, qu'il faut toujours rouler en avant

sur une pente. Or d'où provenait le mécontentement d'un tel homme? — Sans connaissance de Dieu pas de **véritable honnêteté**. Un *champ non labouré* ne peut pas produire de bons fruits, et un homme qui n'a pas la science de Dieu ne peut pas faire de bonnes actions. Cette ignorance est la cause de la plupart des péchés. Pourquoi tant de serments faux ou prêtés à la légère? pourquoi ne prie-t-on pas? ne fréquente-t-on pas les offices? néglige-t-on les sacrements? pourquoi cette chasse passionnée de l'or, des honneurs, des plaisirs sensuels où l'on foule aux pieds si audacieusement les commandements de Dieu? Parce que l'on ne connaît pas Dieu. L'empereur *Joseph II* († 1790) se mêlait souvent au peuple sous un déguisement, et fut plus d'une fois rudoyé par ses fonctionnaires; pourquoi? parce qu'ils ne le reconnaissaient pas, sinon ils l'auraient traité autrement. Il en est de même de Dieu; aussi le prophète Osée s'écrie-t-il: „Parce qu'il n'y a point de connaissance de Dieu sur la terre, les outrages, le mensonge, l'homicide, le larcin.... s'y sont répandus comme un déluge.“ (IV. 2.) Et S. Paul assure que les Juifs n'auraient jamais crucifié Jésus-Christ, le roi de gloire, s'ils l'avaient connu. (I. Cor. II, 8.) „O Dieu, la joie de mon âme, si les hommes vous connaissaient ils ne vous offenseraient jamais.“ (S. Ign. L.) L'expérience démontre que la plupart *des condamnés dans les prisons* ne savent rien de Dieu. Quand Frédéric II de Prusse reconnut que la disparition de la connaissance de Dieu avait pour suite une augmentation de la criminalité, il apostropha son ministre en lui disant: „Importez-moi de la religion.“ — Apprendre et comprendre le catéchisme, qui n'est qu'un résumé de l'Evangile de Jésus-Christ, sont donc deux choses très importantes. Cependant la connaissance des vérités religieuses ne constitue pas encore *l'honnêteté;* car on peut les connaître et être un homme immoral. „En fait de religion, le principal n'est pas la science et la foi, mais l'action et la conduite.“

3. La vraie connaissance de Dieu ne s'acquiert que par *la foi* aux vérités *révélées* par Dieu.

Sans doute on peut arriver à connaître Dieu par la *raison*, par **la considération des créatures** (Rom. I, 20); les cieux racontent sa gloire (Ps. XVIII, 2), ils montrent sa toute-puissance, sa sagesse, sa bonté, sa beauté. Mais notre raison est faible, et jamais par elle seule nous n'arriverons à une connaissance exacte et claire de Dieu. On sait quelles idées insensées avaient sur la Divinité et quel culte immoral pratiquaient les païens, qui ne jugeaient que par la raison. „Si tant d'objets sur cette terre sont inexplicables pour l'homme, combien plus grand est le danger d'erreur, quand il cherche à scruter ce qui est au-dessus du Ciel.“ (Bellarmin.) Nul ne peut scruter ce qui est au-dessus du Ciel, si Dieu ne lui donne pas la sagesse et ne lui envoie pas son Esprit (Sag. IX, 14-16); or ce secours nous est donné par la foi. Cette **foi aux vérités révélées par Dieu** nous procure une connaissance *exacte et distincte de Dieu.* Aussi saint Augustin dit-il: „Je crois afin de connaître“, et saint Anselme: „Plus nous nous sommes nourris de la foi, plus nous sommes rassasiés d'intelligence. La foi est le commencement de toute science supérieure de Dieu. „La foi est souvent appelée une *lumière divine* (Catéch. rom. — I. Pierre II, 9) qui rayonne dans notre âme.“ (2. Cor. IV, 6). De même, en effet, que la lumière, l'éclair, traversent les ténèbres, de même la foi pénètre les mystères chrétiens (S. Bern.): comme la lampe éclaire la maison, ainsi la foi éclaire l'âme. (S. J. Chr.) La foi ressemble à un *observatoire* sur une montagne: de là on découvre ce que l'on ne voit pas dans la plaine; des hauteurs de la foi on découvre ce que l'on ne remarque pas dans la simple contemplation des créatures. La foi ressemble à un *télescope* au moyen duquel on voit ce que l'on ne perçoit pas à l'œil nu; par la foi on voit ce qu'on ne reconnaît point par la raison seule. La foi ressemble à *un miroir:* on peut voir dans un miroir une tour très élevée; par la foi on peut fort bien connaître la majesté de Dieu (S. Bonav.); elle ressemble aussi à *un bâton, à une canne* qui sert à soutenir dans la marche les membres tremblants; par la foi on soutient la raison pour mieux connaître Dieu (S. J. Chr.) — Il y a *deux livres* où l'on apprend à connaître Dieu: un livre sans lettres, la Nature, et un livre avec des lettres, l'Ecriture Sainte, qui nous communique la Révélation.

---

2. La révélation divine.

Si dans une chambre quelqu'un se tient derrière des rideaux transparents, lui voit les passants de la rue, mais ceux-ci ne le voient pas; si toutefois il se manifeste

par la voix, les passants peuvent deviner qui est derrière le rideau. Il en est de même de Dieu; lui nous voit sans être vu de nous (Is. XLV, 15), et pourtant il s'est manifesté aux hommes en diverses manières : à nos premiers parents, à Abraham (chez qui il vint sous une forme humaine avec deux anges), à Moïse dans le buisson ardent, aux Juifs au mont Sinaï, etc.

1. Dieu dans le cours des siècles s'est souvent révélé aux hommes. (Héb. I. 1, 21.)

C'est-à-dire, Dieu a souvent parlé aux hommes de ses qualités, de ses desseins (p. ex. de la Rédemption future), de sa volonté, et les a éclairés sur leur destinée, sur leur avenir après la mort, etc. — Cette révélation de Dieu se nomme *surnaturelle* par opposition à la manifestation *naturelle* qui se fait par la création visible, c'est-à-dire par la nature.

2. La révélation divine se faisait habituellement de la manière suivante : Dieu parlait à certains hommes *en particulier* et leur donnait l'ordre *d'annoncer publiquement* aux autres hommes les choses qui leur avaient été révélées.

Dieu parla à certains **hommes en particulier**, par exemple à *Noé*, à Abraham et ses fils, à *Moïse* parce qu'il trouvait chez eux une âme pure. (S. J. Chr.) Dieu envoya Noé chez les hommes vicieux avant le déluge, et Moïse chez les Israélites persécutés et chez Pharaon. — Par exception Dieu parla **à beaucoup d'hommes à la fois** ou bien se servit du *ministère des anges*. Dieu se révéla à toute une foule *à la fois* en donnant sa loi sur le Sinaï (il parlait à tout le peuple d'Israël) et lors du baptême de Jésus. (Dieu le Père fit entendre ces paroles : „Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis ma complaisance".) Dieu se servit aussi d'**anges** pour se révéler : il envoya Raphaël à Tobie. Quand Dieu parlait aux hommes, il prenait *une forme visible;* par exemple celle d'un ange, d'un homme, ou bien il parlait *d'un nuage* (au mont Sinaï), d'un *buisson ardent* (à Moïse), d'une *lumière éclatante* (à Paul) dans le murmure *du vent* (à Elie), ou par une *illumination intérieure.* (Lévit. XII, 6-8.) — Les hommes auxquels Dieu avait parlé et qu'il avait chargés de *rendre témoignage* devant les autres hommes (S. Jean I, 7) s'appellent ordinairement **envoyés de Dieu**. Généralement Dieu ne choisissait que des hommes de *bonnes mœurs* et les pourvoyait du don des *miracles* et de *prophétie*, afin que l'on crût à leur parole. Rappelez-vous les miracles de Moïse devant Pharaon, les miracles des prophètes et des apôtres.

3. La *prédication* de la révélation divine s'est faite surtout, par les patriarches, les prophètes, le Fils de Dieu, Jésus-Christ (Héb. I, 1) et les apôtres.

La révélation n'est que **l'éducation** du genre humain. Ce que l'éducation est pour l'individu, la révélation l'est pour toute l'humanité. La révélation répond aux besoins des âges successifs de l'homme : l'enfance, l'adolescence, l'âge mûr. Les patriarches, qui avaient un caractère *d'enfant*, avaient moins besoin de lois, et Dieu conversait avec eux familièrement. Les Israélites chez lesquels, comme chez *l'adolescent*, on trouvait la sensualité et l'amour-propre, avaient besoin d'être élevés par un enseignement continuel et des lois sévères. Mais quand Dieu voulut que l'humanité entrât dans l'âge mûr, les lois sévères tombèrent et Dieu donna par son Fils la loi de l'amour. (I Cor. XIII, 11; Gal. III, 24.) — De tous les prédicateurs de la révélation, le **Fils de Dieu** fut celui qui rendit **le témoignage le plus fidèle**. Il était le *témoin fidèle* (Apoc. I, 5) et était venu en ce monde pour *rendre témoignage à la vérité.* (S. Jean XVIII, 37.) Ce qu'il dit, il le dit comme le Père le lui avait enseigné. (S. Jean XII, 50.) Il pouvait parler plus exactement et plus clairement que tous les autres, parce que, étant le fils unique dans le sein du Père, il voit la nature de Dieu mieux que personne. (S. Jean I, 18.) Il rendit témoignage de ce qu'il avait vu, mais les hommes n'acceptèrent pas son témoignage. (S. Jean III, 11.) — Les *apôtres* aussi furent des prédicateurs de la révélation. Ils avaient à rendre témoignage de ce qu'ils avaient vu, surtout de la résurrection du Sauveur (Act. X, 39 et suiv.), non-seulement à Jérusalem, dans toute la Judée, en Samarie, mais jusqu'aux extrémités de la terre. (I, 8.) Aussi S. Paul disait-il que son ministère consistait à rendre témoignage à

l'Evangile. (XX, 24.) — La révélation par Jésus-Christ et les apôtres a été la ***dernière parole de Dieu aux hommes.*** (Héb. I, 1.); elle clôt la série des révélations, qui s'adressent à *toute* l'humanité.

4. Même *après la mort des apôtres,* Dieu s'est souvent révélé aux hommes; mais ces révélations ne sont pas des continuations de la révélation évangélique sur laquelle repose notre foi. (Ben. XIV. S. Thom. Aq.)

Des révélations divines arrivent souvent encore aujourd'hui, pour ***raviver la foi*** parmi les hommes, par exemple les apparitions de la Vierge à Lourdes, en France en 1858. Quoique d'un côté il ne faille pas croire trop vite à de pareilles révélations (Sag. XIX, 4), parce que très souvent il y a eu des impostures, il ne faut pas d'un autre côté les rejeter sans examen (Thess. V, 20 et suiv.), comme le font, hélas! habituellement les hommes à sentiments charnels. — Ces révélations se font encore ***à des hommes recherchant vivement la perfection***, comme on le voit dans l'histoire, notamment dans les actes de canonisation des saints. Le Christ apparut à S. François d'Assise dans une église (Origine de la Portioncule), l'Enfant Jésus, à S. Antoine de Padoue (Image de ce saint tenant l'Enfant Jésus); Ste Thérèse vit souvent le Christ, des Saints et des Anges et leur parla, etc. Ces révélations privées (apparitions, visions, etc.) sont des dons de Dieu qui ont pour but de détacher complètement de la terre les âmes avides de perfection et de les élever à une perfection supérieure. (Scaramelli[1].) Cependant la sainteté ne consiste pas dans ces révélations et dans ces consolations, mais dans les souffrances et dans les vertus héroïques. Des hommes impies peuvent avoir des visions : Balthasar vit la main écrivant sur le mur. (Dan. V.) On ne peut donc pas des visions d'un homme conclure logiquement à sa sainteté. Ces révélations privées ne sont **pas une continuation de la révélation faite à l'humanité tout entière** sur laquelle repose notre foi; elles ne regardent que des ***individus***, et en règle générale servent seulement ***à rendre plus intelligibles des vérités révélées.*** (Ben. XIV.) Nous en avons un exemple dans l'apparition de Lourdes (1858): Marie y dit: Je suis l'Immaculée-Conception; une source jaillit dont les eaux ont produit depuis de nombreuses et merveilleuses guérisons. Or, chose curieuse, quatre ans auparavant (1854) Pie IX avait solennellement défini le dogme de la conception immaculée de la Mère de Dieu; cette apparition servit à répandre, à éclaircir le dogme et Dieu en confirma la vérité par des miracles. — Il faut cependant remarquer que dans beaucoup de révélations privées ***le démon cherche à provoquer des impostures;*** personne n'est donc tenu à accorder aux révélations, même reconnues par l'Eglise (comme celles de Ste Thérèse, Ste Brigitte, Ste Gertrude, etc.), une ***croyance*** plus grande que celle que l'on accorde à un ***homme*** honnête. Si l'on a des motifs, on leur peut même d'une façon réservée refuser sa croyance. (Ben. XIV.)

5. La révélation divine était *nécessaire*, parce que, sans elle, après le péché originel les hommes n'eussent connu convenablement ni Dieu, ni sa volonté, et parce que l'humanité avait besoin d'être préparée à la venue du Rédempteur.

Les trois Mages, au fond de l'Orient, n'auraient jamais trouvé le Christ, s'il ne s'était révélé à eux par une étoile; de même l'humanité qui depuis le péché originel vivait loin de la patrie, ne serait **jamais** arrivée **à une connaissance exacte de Dieu,** si Lui ne s'était révélé. „L'œil corporel a besoin de la lumière pour voir les choses de la terre, et la raison, l'œil de l'âme, a besoin de la lumière de la révélation divine pour voir les choses de Dieu.“ (S. Aug.) Le péché originel et les désordres de la chair avaient obscurci la raison humaine de telle sorte qu'elle était incapable de reconnaître encore Dieu dans ses œuvres. (Sag. IX, 16); cela est démontré par l'histoire de ***tous les peuples payens.*** Ils adoraient des milliers de divinités, et parmi elles des scélérats, des bêtes, des statues, et cela d'un culte immoral, souvent cruel (sacrifices humains). Ils se réprésentaient leurs dieux avec toutes les faiblesses et tous les vices, même comme les protecteurs de ces vices. ***Les plus grands esprits*** de l'antiquité ***tombèrent dans de grossières erreurs:*** Cicéron approuve le suicide, Platon, l'exposition des enfants, le mépris des étrangers, l'ivresse en l'honneur des dieux; tous se trompent sur la création, se contredisent, changent souvent d'opinions, et laissent un contraste

---

[1] Auteur d'une Théologie mystique † 1752. S. J.

étrange entre leur conduite et leurs discours. (Socrate enseignait l'unité de Dieu et raillait l'insanité de l'idolâtrie, et cependant, avant sa mort, il sacrifie un coq à Esculape.) La plupart — entre autres Socrate et Platon — *reconnaissaient leur misère* et avouaient franchement l'impuissance de leur raison à découvrir quelque chose de certain sur Dieu et les choses divines, et la nécessité d'une intervention directe de Dieu et d'une manifestation expresse de sa volonté. — Sans une révélation divine préalable, les hommes n'auraient **ni reconnu ni convenablement honoré le Rédempteur.** Dieu a agi comme un roi qui veut faire son entrée solennelle dans une ville, et qui annonce son arrivée longtemps d'avance. — Nous possédons cette révélation divine, et nous avons *à remercier* Dieu, comme l'aveugle doit remercier le médecin qui lui a rendu la vue. Il faut plaindre ceux qui ne se soucient point de la révélation; ils ressemblent à un homme qui, en plein midi, tient ses volets fermés et reste assis dans les ténèbres.

---

3. La Prédication de la Révélation.

1. Les vérités révélées aux hommes par *Dieu* sont sur son ordre annoncées à tous les peuples de la terre par l'Eglise *catholique,* et cela par le moyen de la parole parlée, c'est-à-dire, par la prédication.

L'ordre d'annoncer à tous les peuples les vérités révélées par Dieu a été donné aux chefs de l'Eglise par Jésus-Christ, au moment de son *ascension.*

Le Christ dit alors aux Apôtres : „Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre. Allez donc, **enseignez toutes les nations** et baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.... et voici que je suis avec vous *jusqu'à la consommation des siècles.*" (Matth. XXVIII, 18 et suiv.) Les Apôtres et leurs successeurs ne se sont donc laissé interdire par aucune puissance civile la prédication de l'Evangile. Quand le Sanhédrin défendit la prédication aux Apôtres, S. Pierre et les autres déclarèrent catégoriquement : „*Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.*" (Act. V. 29.) Et encore aujourd'hui l'Eglise n'admet aucune ingérence de l'Etat dans l'exercice de ce mandat d'enseigner qui lui a été donné par le Christ. En beaucoup de pays, et encore à notre époque, plusieurs Etats prétendent au soi-disant placet royal, d'après lequel les décrets de l'Eglise, même les décrets dogmatiques, seraient soumis à la censure gouvernementale. Le Saint-Siège a menacé *d'excommunication* tous ceux qui attentent, directement ou indirectement, d'empêcher la publication ou l'exécution des décrets pontificaux. (Pie IX, le 12 oct. 1869). On a de la peine à s'expliquer l'existence de ces lois à notre époque, où, d'après les législations libérales sur le droit de réunion ou de presse, chacun est libre d'exprimer publiquement son opinion. Et puisque l'Eglise est chargée d'annoncer à tous les hommes les vérités révélées, les Papes envoient continuellement *des missionnaires* aux payens et des *Encycliques* au monde chrétien : les évêques adressent des *mandements* à leurs diocésains et leur envoient des *prêtres :* ceux-ci, dans leurs églises paroissiales, font *tous les dimanches un sermon* et donnent dans les *écoles l'instruction religieuse.* — Tandis que notre Eglise répand les vérités révélées *par la prédication,* les Mahométans, par exemple, propagent leur foi par *le fer et le feu,* les protestants par la *Bible.*

Ceux-là sont dans *l'erreur* qui croient que la *Bible* seule a pour but de communiquer les vérités révélées à tous les peuples de la terre.

Dieu a voulu que les hommes connussent la révélation et arrivassent par là à la foi en Lui **par la prédication** et non point, comme le prétendent les protestants, par l'Ecriture seule. Le Christ a seulement prêché, sans rien écrire. Aux Apôtres il a dit : „Allez et enseignez toutes les nations" (Matth. XXVIII, 79), et non pas : „Ecrivez à tous les peuples." Aussi les Apôtres, à l'exception de deux, n'ont-ils pas écrit des

évangiles, mais se sont contentés de prêcher. „Eux étaient, dit S. Augustin, les livres des fidèles.“ S. Paul dit : **„La foi vient de l'ouïe.“** (Rom. X, 17), et non point de la simple lecture. L'instruction par l'enseignement oral répond d'ailleurs parfaitement à *la nature* de l'homme : on préfère apprendre d'un maître que de faire soi-même de nombreuses recherches. Si l'Ecriture était le seul moyen de connaître la Révélation, tout d'abord, malgré la prédication du Christ et des Apôtres, les hommes, vivant avant la rédaction des saintes Ecritures n'auraient pas pu y parvenir (c'est-à-dire tous les hommes avant Moïse, puis avant la composition des Evangiles). Aujourd'hui même ce serait le cas pour tous ceux qui *ne* pourraient *pas lire*, qui seraient *trop pauvres* pour s'acheter une Bible, ou trop *peu instruits* pour comprendre certains passages de la Bible très difficiles. Et pourtant Dieu veut que tous les hommes arrivent à la connaissance de la vérité. (I Tim. II, 4). — Les Livres saints eux-mêmes perdraient de leur valeur, si l'Eglise, par la parole vivante, ne nous assurait de leur origine divine et de leur parfaite intégrité. S. Augustin dit : Je ne *croirais* pas à *l'Evangile*, si je n'y étais pas amené par *l'autorité de l'Eglise.*

Une vérité que l'Eglise nous représente comme révélée par Dieu s'appelle *dogme* ou *article de foi.*

Les *conciles généraux* (les évêques de toute l'Eglise réunis) et le *pape tout seul* ont le droit de déclarer qu'une vérité est divinement révélée. Le concile de Nicée a défini comme article de foi la divinité du Christ (325) et Pie IX l'Immaculée-Conception de la sainte Vierge. Mais par là **on ne créait pas une vérité nouvelle**, on déclarait simplement que cette vérité était réellement révélée par Dieu et toujours crue par l'Eglise. „Ce n'est pas un grain nouveau qui est semé dans le champ de l'Eglise, c'est simplement la *semence* jetée par les Apôtres qui arrive à un plus large épanouissement.“ (S. Vinc. de P.) L'*enfant*, en avançant dans la connaissance de la religion, ne change pas sa foi, et aussi peu l'ensemble des fidèles, l'Eglise accepte des doctrines neuves, quand à l'apparition de certaines hérésies elle discute et explique plus clairement certaines vérités et en rend la foi obligatoire pour tous. — Une vérité acceptée dans l'Eglise de temps immémorial, mais non encore déclarée comme révélée par Dieu, s'appelle *opinion pieuse.* La foi en l'Assomption de la Sainte Vierge, par exemple, est une opinion pieuse.

2. L'Eglise catholique puise les vérités révélées par Dieu dans *l'Ecriture Sainte* et *la Tradition.*

L'Ecriture Sainte et la Tradition ont une égale autorité et doivent être reçues avec le même respect, la même soumission. (Conc. Tr. 4.) L'Ecriture Sainte est *la parole de Dieu écrite,* la Tradition, *la parole de Dieu non écrite.* S. Paul exhorte les fidèles à s'en tenir non seulement à ce qui leur a été écrit, mais aussi, à ce qui leur a été communiqué oralement. (II Thessal. II, 14.)

---

4. La Sainte Écriture et la Tradition.

1. *L'Ecriture Sainte* ou *la Bible,* se compose de 72 Livres écrits, les uns avant, les autres après Jésus-Christ par des hommes éclairés par Dieu, sur la motion et par l'inspiration de l'Esprit-Saint et qui sont reconnus par l'Eglise comme parole de Dieu.

Le Saint-Esprit a agi sur ces auteurs d'une façon spéciale ; il les a *poussés* à écrire, et les a *dirigés* et *éclairés :* voilà pourquoi ce qu'ils ont écrit est **la parole de Dieu.** La Sainte Ecriture est donc inspirée par Dieu. (II Tim. III. 16). Cela ressort de beaucoup d'expressions de Jésus-Christ (Matth. XV, 3 ; Marc XII, 36) et des décisions

des conciles. Le concile de Trente (1546) et celui du Vatican (1870) ont expressément déclaré que *Dieu est l'auteur* de toute l'Ecriture. C'est, dit S. Augustin, comme si la main du Christ avait écrit les Evangiles. — L'Ecriture est une épitre de Dieu à ses créatures. (S. Grég.) — L'Ecriture est comme une lettre que notre père bien-aimé nous a envoyée de la patrie. (S. Ant. l'Erm.) Cette lettre nous dit ce que nous avons à faire pour rentrer dans la patrie et y être éternellement heureux. „C'est l'Esprit-Saint qui a parlé par les auteurs de l'Ecriture Sainte." (S. Aug.) Ces auteurs étaient comme une lyre que touchait l'Esprit-Saint. (S. Justin.) L'Esprit-Saint se servait d'eux comme le musicien se sert de l'orgue ou de la flûte. (Athénag.) Cependant ces auteurs n'étaient pas des *instruments passifs;* tous pouvaient manifester dans leurs livres leurs qualités personnelles. Ils ressemblaient à des peintres qui voient un bâtiment en plein jour et le copient fidèlement, mais diversement selon leurs talents plus ou moins grands, selon la variété des instruments qu'ils ont à leur disposition. — La Sainte Ecriture est donc *sans aucune erreur.* Cependant il faut avoir égard moins aux mots qu'à leur sens. (S. Jér.) La vérité n'est pas tant dans les mots que dans les choses. (S. Aug.) Il ne faut donc pas se buter contre des expressions telles que, *le soleil se lève.* — C'est parce que la Sainte Ecriture contient la parole de Dieu que nous lui témoignons toujours **un grand respect;** nous nous levons à la lecture de l'Evangile, nous prêtons serment sur l'Evangile; l'Eglise, à la messe solennelle, fait *encenser* l'Evangile, le fait entourer des acolythes avec les flambeaux, le fait *baiser* par le prêtre. Le concile de Trente édicte des peines contre ceux qui *abusent* de l'Ecriture pour des plaisanteries ou autres usages profanes. (4. Sess.) Les Juifs déjà avaient l'Ecriture Sainte en grande vénération; ils supportèrent le martyre plutôt que d'agir contrairement aux lois consignées dans les saints Livres (Josèphe), par exemple, les Macchabées et Eléazar.

Les 72 Livres de l'Ecriture Sainte se divisent en 45 Livres de l'**Ancien** et 27 Livres du **Nouveau Testament.** Chacune de ces deux parties se subdivise ensuite en Livres historiques, sapientiaux et prophétiques.

Ancien Testament : Les livres **historiques** contiennent principalement des récits. Tels sont, par exemple, les 5 livres de *Moïse* qui racontent les origines du genre humain, la vie des patriarches, l'histoire du peuple juif jusqu'à son entrée dans la Terre promise; le livre de *Josué* en raconte la conquête; les *livres des Rois* rapportent des évènements de l'époque des rois juifs; le livre de *Tobie* contient la biographie de Tobie durant la captivité; les livres des *Macchabées,* les épreuves du peuple juif sous Antiochus et ses luttes pour la liberté, etc. — Les livres **sapientiaux** contiennent en général une édifiante doctrine. Tels sont le livre de *Job* qui prêche la patience; les *Psaumes,* c'est-à-dire 150 cantiques, la plupart composés par David, que l'on chantait au temple; le livre des *Proverbes* de Salomon. — Les livres **prophétiques** renferment surtout des prédictions sur le Sauveur : les 4 *grands* prophètes, Isaïe, Jérémie, Ezéchiel et Daniel, et les 12 *petits* prophètes, Jonas, Habacuc, etc.

Nouveau Testament : Les livres **historiques** sont les 4 *Evangiles* et les *Actes des apôtres.* — Les livres **sapientiaux** sont les 21 *Epîtres* des Apôtres, parmi lesquelles 14 de S. Paul. — Le livre **prophétique,** l'*Apocalypse* (révélation de S. Jean, qui l'écrivit durant son exil à l'île de Patmos). Ce livre est très difficile à comprendre et décrit les destinées de l'Eglise. — Quant à la langue, où ces livres ont été écrits, il faut remarquer que ceux antérieurs à Jésus-Christ furent la plupart écrits en *hébreu,* ceux postérieurs à Jésus-Christ, la plupart en grec. Une traduction *latine* de l'Ecriture, soigneusement revue et corrigée par S. Jérôme sur l'ordre du pape (vers 400). se répandit presque dans toute l'Eglise et s'appelle pour cela la **Vulgate,** c'est-à-dire la plus généralement répandue. Le Concile de Trente l'a déclarée la traduction authentique (officielle) du texte primitif de l'Ecriture.

Les livres les plus importants de l'Ecriture sont les 4 Evangiles de S. Matthieu, de S. Marc, de S. Luc, de S. Jean et les Actes des Apôtres de S. Luc.

Les 4 Saints Evangiles nous rapportent *la vie et la doctrine de Jésus-Christ;* les Actes nous racontent notamment l'apostolat des princes des apôtres SS. Pierre et Paul.

Le nombre quaternaire des Evangiles est un symbole des quatre points cardinaux vers lesquels doit être prêché l'Evangile. (S. Aug.) Les auteurs de l'Evangile se nomment *évangélistes;* deux d'entre eux étaient apôtres : S. Matthieu (d'abord un publicain) et S. Jean, le disciple de prédilection du Sauveur, auquel celui-ci prédit une mort naturelle; il atteignit un âge très avancé et mourut évêque d'Ephèse; S. Marc était le disciple de S. Pierre; S. Luc, d'abord médecin, était le compagnon de S. Paul.

Origine et *but* des Evangiles. — **S. Matthieu** écrivit son évangile pour les Juifs de Palestine, en hébreu, quand il fut sur le point de quitter ce pays. Il veut prouver que Jésus était le *Messie* attendu, et cite à chaque instant les prophéties accomplies en Jésus-Christ. — **S. Marc** rédigea son évangile, qui est court, pour les fidèles de Rome; il contient probablement un résumé de récits de S. Pierre. S. Marc répésente Jésus-Christ comme *Fils de Dieu.* — **S. Luc** composa son évangile pour un noble romain, Théophile, afin de l'instruire sur la vie et les enseignements de Jésus-Christ; son livre est sans doute un résumé des discours de S. Paul. Nous devons à S. Luc ce que nous savons de la vie de la Sainte Vierge et les plus belles paraboles de Notre Seigneur. Les Actes des Apôtres aussi sont adressés à Théophile. — **S. Jean** écrivit son évangile, étant très âgé, pour prouver contre les hérétiques de son temps que Jésus-Christ est *Dieu lui-même.* Il rapporte surtout des discours du Christ qui font ressortir sa divinité.

Epoque de la composition des Evangiles. — Les Evangélistes écrivirent probablement dans l'ordre où leurs livres sont dans la Bible : S. Matthieu, vers l'an 40; S. Marc et S. Luc quelques années avant la ruine de Jérusalem, c'est-à-dire avant 70; S. Jean vers l'an 90. Mais ils ne furent réunis en un livre qu'au second siècle.

Les caractères intrinsèques des Evangiles nous prouvent qu'ils sont écrits *par des disciples de Jésus-Christ* et qu'ils sont *véridiques*. On peut prouver par les copies, les traductions, les citations les plus anciennes que durant le cours des siècles *rien n'y a été changé*. (C'est la preuve de l'authenticité, de la véracité, de l'intégrité des Evangiles.)

Les caractères intrinsèques des Saints Evangiles nous montrent qu'ils ont été écrits **par les disciples de Jésus-Christ.** En examinant le texte grec, on voit qu'il est rédigé par des Juifs; car le style a de nombreuses traces d'hébraïsmes. Ils disent par exemple : *Le Maître vit (pour entendit) le bruit* (S. Marc, V. 38); ils appellent le corps humain *chair* (S. Jean, VI, 52); l'âme, *souffle;* la conscience, *cœur.* (Rom. II. 15.) Si les auteurs avaient été Grecs, ils ne se seraient pas permis ces hébraïsmes. — Les auteurs ont écrit *avant la ruine de Jérusalem* (70); ils ont une connaissance très exacte de la topographie, des personnes et des évènements. Des écrivains du IIe siècle, c'est-à-dire d'une époque où Jérusalem était détruite, où toute la Palestine était dévastée par la guerre, n'auraient pas pu posséder ces notions. De plus, les trois premiers Evangiles ne font pas mention de la prise de Jérusalem. — Les auteurs ont été des *hommes illettrés;* leur récit est d'un style simple, précisément du style d'hommes du peuple. — Les auteurs *ont vu et entendu eux-mêmes* ce qu'ils racontent; car ils racontent d'une façon vive et pittoresque. Ils citent dans leurs livres mêmes *leur propre nom.* — L'authenticité des Evangiles se base aussi sur des preuves extrinsèques. Les plus anciens écrivains ecclésiastiques parlent de ces Evangiles et en citent des passages; de même les hérétiques. Enfin nous avons le témoignage des églises les plus antiques. — Les caractères intrinsèques des Saints Evangiles prouvent aussi la *véracité* de leurs auteurs. En effet, ils racontent *avec calme et sans passion* (ils ne montrent ni animosité contre les ennemis du Christ, ni étonnement en face de ses miracles, etc.); ils ne taisent pas *leurs propres défauts;* ils rapportent des faits qui leur auraient attiré des *persécutions*, même la mort (et qui ment à son désavantage?); tous nous présentent la *même physionomie du Christ,* quoiqu'ils écrivent à des époques, en des lieux différents; les *contradictions apparentes* (sur l'heure du crucifiement, par

exemple, sur les anges au tombeau, sur le centurion de Capharnaüm), montrent qu'ils ne se sont pas entendus; enfin il est absolument impossible *d'imaginer* de toutes pièces *un caractère aussi idéal* que celui du Sauveur. — Dans le cours des siècles **rien n'a été changé** aux Evangiles. Tous *les manuscrits* (il y a près de 700 copies dans le texte original, dont plusieurs du IVe siècle) et toutes les *versions* les plus antiques (la *Peschito* en syriaque, l'*Itala* en latin, du IIe siècle; la traduction gothique de l'évêque Ulfilas, aujourd'hui à Upsala, de 370) concordent parfaitement avec notre texte actuel. Il n'y a donc eu durant dix-sept siècles aucune modification. — Il n'y en a pas eu non plus avant le IIe siècle, car à cette époque on lisait les Evangiles aux *assemblées liturgiques* (d'après S. Justin, 138) et ils y étaient sévèrement contrôlés. Du reste, qui aurait pu en même temps et de la même façon corrompre les manuscrits de tout l'univers? — De plus, on trouve dans les écrivains chrétiens des premiers siècles *des citations si nombreuses* de l'Ecriture, qu'avec elles on pourrait presque reconstituer les Livres saints. Or, toutes ces citations sont conformes à notre texte actuel. — *L'Ancien Testament* en particulier n'aurait pu être corrompu, puisqu'il se trouvait en même temps entre les mains des Juifs dont le scrupule allait jusqu'à compter les lettres. — Le *Dieu tout-puissant* qui a inspiré la Bible pourvoira aussi à sa conservation. „Dieu qui, depuis 6000 ans, a conservé l'éclat du soleil, a aussi la puissance pour conserver le flambeau de la foi qu'il a allumé dans les saints Livres. Aussi peu qu'il a créé le soleil pour nos premiers parents seulement, aussi peu il a fait écrire la Bible pour les seuls chrétiens primitifs.“ (Deharbe.)

La **lecture de la Bible** est *permise* aux catholiques et même très utile ; cependant la traduction doit être approuvée par le Pape et pourvue d'explications. (Benoît XIV, 13 juin 1757.)

„Tout ce qui est écrit, est écrit pour notre instruction.“ (Rom. XV, 4.) Dans la Bible on apprend à *connaître Dieu* exactement; on y voit sa toute-puissance (le récit de la création, de nombreux miracles), sa sagesse (le gouvernement du genre humain et la vocation de certains hommes en particulier), sa bonté (l'Incarnation et la Passion du Fils de Dieu), etc. On y trouve *les plus beaux exemples de vertu* (Abraham, Joseph, Moïse, Tobie, Job et surtout le Christ), et l'on y est, par conséquent, puissamment excité à la pratique du bien. La Bible est donc comme la trompette qui excite le courage du soldat (S. Ephrem); elle nous indique le chemin du ciel, comme le phare au milieu des écueils indique au pilote l'entrée du port. La Bible nous montre *les suites dangereuses du vice* et nous prémunit contre le péché. (La chute de nos premiers parents, la ruine de Sodome, le déluge, la fin déplorable des fils d'Héli, d'Absalon, de Judas, d'Hérode et d'autres.) Nous voyons ainsi nos propres vices comme en un miroir et nous apprenons à nous corriger. (S. Jér.) L'amour des Ecritures fait disparaître l'amour charnel. (S. Jér.) La lecture des Ecritures engendre des âmes saintes. (S. Jér.) Tout ce que l'homme peut trouver *ailleurs* d'utile à son salut, il le trouve dans la Bible et il y trouve même en abondance ce qu'il ne trouve *nulle part.* (S. Aug.) *Aussi n'a-t-on jamais fini d'étudier l'Ecriture;* on a beau la relire, on y découvre toujours des choses nouvelles, parce que beaucoup de ses passages renferment un sens multiple. Elle ressemble, d'après S. Ephrem, à un champ qu'on ne peut jamais achever de moissonner, qui par conséquent n'est jamais vide ni désert, et d'après S. J. Chrys., à une source toujours vive qui coule plus abondamment à mesure qu'on y puise. Elle est un gras pâturage: si nous goûtons souvent à ce qu'elle renferme, nous serons nourris et réconfortés. (S. Ambr.) — Mais celui qui veut lire et comprendre la Bible *doit avoir en lui l'Esprit* qui inspirait ses auteurs, sinon il ne pénétrera pas le sens des mots. (S. Bern.) C'est l'Esprit-Saint qui doit lui ouvrir l'intelligence. (S. Luc. XXIV, 45.)

Voici les raisons qui interdisent de lire la Bible dans le premier texte venu : 1° Les vraies Ecritures et leur vraie interprétation se trouvent dans *la seule Eglise catholique ;* 2° La Bible est généralement très difficile à comprendre.

Dans l'Eglise catholique seule se trouve la Bible *dans son intégrité* et son *explication exacte* (Conc. de Tr. 4); car c'est aux Apôtres seuls et à leurs successeurs,

les évêques, c'est-à-dire à *l'Eglise catholique*, que Jésus-Christ a promis *l'Esprit-Saint* (S. Jean XIV); c'est à elle seule qu'il a promis que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. (S. Matth. XVI, 18.) Aussi la Bible, d'où l'Eglise tire sa doctrine, ne peut-elle pas être corrompue. Les *hérétiques* au contraire ont déformé quelques passages dans un sens favorable à leurs erreurs et même supprimé des passages et des livres qui les gênaient: Luther, par exemple, supprima l'épître de S. Jacques parce qu'on y lit que la foi est morte sans les œuvres. Aucun catholique ne doit donc lire de Bible protestante. — La Bible est **généralement difficile à comprendre**. Bien peu de personnes peuvent dire qu'elles comprennent les épîtres lues au prône du dimanche. S. Pierre lui-même dit des épîtres de S. Paul *qu'elles sont difficiles à comprendre* (II S. Pierre. III, 16.) Même S. Augustin nous dit: „Il y a plus de passages que je ne comprends pas qu'il n'y en a que je comprends.“ Ni les prophètes ni le Christ n'ont énoncé tous les mystères divins de façon à être compris d'un chacun. (Clém. d'Al.) Aussi les docteurs diffèrent-ils dans l'interprétation d'un seul et même passage. Il faut donc que l'Eglise *explique* le sens des passages difficiles. „Tous les codes supposent une autorité qui les interprète dans les cas douteux; l'autorité instituée par Dieu pour la garde et l'interprétation de la Bible est l'Eglise.“ (Deharbe.) C'est à elle que Dieu a donné le S. Esprit (S. Jean, XIV et XVI.)“ De même, dit S. Ephrem, qu'un enfant porte à sa mère la noix qu'il a trouvée et la prie de la lui ouvrir, ainsi le chrétien demande à l'Eglise de lui expliquer l'Ecriture.“ C'est à l'Eglise seule qu'il appartient de décider du vrai sens, de donner l'interprétation exacte de l'Ecriture (Conc. de Tr. IV); voilà pourquoi le fidèle ne doit lire qu'une Bible avec des notes approuvées, c'est-à-dire, qui contient l'interprétation de l'Eglise.

II. Les vérités révélées par Dieu non contenues dans la Bible, mais transmises oralement à la postérité s'appellent *la Tradition.*

Les Apôtres *n'ont pas reçu* du Christ *l'ordre de mettre ses doctrines par écrit*, mais de les prêcher. (S. Matth. XXVIII, 19.) Aussi peu d'entre eux écrivirent et encore y furent-ils *forcés par les circonstances.* Ces écrits sont très incomplets; ils rapportent *plutôt les actions et les miracles* du Christ *que sa doctrine.* Les auteurs sacrés nous *affirment* expressément, qu'ils n'ont pas tout mis par écrit et qu'ils ne communiquent bien des choses aux fidèles que oralement. (II S. Jean, XII; I Cor. XI, 2.) „Jésus, dit formellement saint Jean à la fin de son évangile, a fait encore beaucoup d'autres choses; et si on les rapportait en détail, je ne crois pas que le monde même pût contenir les livres qu'on en écrirait“. (S. Jean XXI, 25.) — Il nous renvoie donc à la tradition orale. Par elle nous savons, par exemple, que le Christ a institué sept sacrements, qu'il faut sanctifier le dimanche, qu'il y a un purgatoire, que le baptême des enfants est permis; par elle seule nous savons quels livres font partie de la Bible, etc. Quand les protestants prétendent ne s'en tenir qu'à l'Ecriture, ils se contredisent par la sanctification du dimanche; car la Bible parle de la sanctification non du dimanche, mais du sabbat. — *Ce qui de tout temps a été observé dans toute l'Eglise* est d'origine apostolique. (S. Vinc. Lér.) Si nous ne trouvons pas un dogme dans l'Ecriture nous le trouverons sûrement par la voie de la tradition. De même que ceux dont les tuyaux ne donnent plus d'eau, remontent vers la source pour retrouver les traces du cours d'eau, de même nous pouvons creuser les témoignages historiques des croyances dans les siècles passés et nous y trouverons sûrement la trace du dogme en question. (S. Cypr.)

La tradition *est consignée* surtout dans les écrits des Saints-Pères, dans les décisions des conciles, dans les symboles et la liturgie de l'Eglise.

On appelle **saints-pères** les écrivains chrétiens des premiers siècles qui se sont distingués par leur science et leur sainteté: Saint-Justin le philosophe, de Rome, le zélé apologiste du christianisme († 166); saint Irénée, évêque de Lyon († 202); saint Cyprien, évêque de Carthage († 258), etc. Quelques-uns furent les disciples des Apôtres et s'appellent *pères apostoliques*: saint Ignace, évêque d'Antioche († 107), et saint Polycarpe, évêque de Smyrne († 167), etc. — Les hommes illustres par leur science et leur sainteté qui ont vécu plus tard portent le titre de **Docteurs de l'Eglise**;

on en compte 4 *grands* dans *l'Eglise grecque* et 4 dans *l'Eglise latine*. Les Pères grecs sont: S. Athanase, év. d'Alexandrie († 373); S. Basile, év. de Césarée en Cappadoce († 378); S. Grégoire, év. de Nazianze en Cappadoce († 389); S. Jean Chrysostome, (bouche d'or), év. de Constantinople († 407). Les Pères latins sont: S. Ambroise, évêque de Milan († 397); St. Augustin, év. d'Hippone dans l'Afrique sept. († 430); S. Jérôme, prêtre et traducteur de la Bible († 420); S. Grégoire-le-Grand, pape et réformateur du chant liturgique († 604). — Il y a eu en outre *4 grands docteurs* au *moyen-âge*: S. Anselme, archev de Cantorbéry en Angleterre († 1189); S Bernard, abbé de Clairvaux et grand serviteur de la Mère de Dieu († 1153); S. Thomas d'Aquin, dominicain († 1274) et S. Bonaventure, franciscain († 1274.) — Dans les temps modernes s'illustrèrent S. François de Sales, év. de Genève († 1622); S. Alphonse de Liguori, év. de St. Agathe près de Naples, fondateur des Rédemptoristes († 1787). — L'Eglise décerne le titre de *docteur* à certains savants illustres par leur sainteté (donc aussi aux *Sts. Pères*), dont elle approuve les écrits; au contraire, les savants célèbres dont la vie ou l'orthodoxie laissait à désirer, sont simplement appelés **écrivains ecclésiastiques**; tels sont Origène, le maître de l'école catéchétique d'Alexandrie († 254); Tertullien, prêtre de Carthage († 240) etc.

Pour les conciles, voyez plus bas le chapitre de l'Eglise, pour les symboles, le chapitre de la foi. — Les *prières liturgiques* se trouvent dans le *Missel* et dans les *Rituels*, qui servent à l'administration des sacrements et des sacramentaux. Les missels par exemple prouvent que de tout temps on a prié pour les morts à la messe: la conclusion s'impose.

---

5. La foi chrétienne.

La foi chrétienne est la ferme conviction, acquise par la grâce de Dieu, de la vérité de tout ce que Jésus-Christ a révélé et que l'Eglise catholique nous enseigne de sa part.

A la Cène Jésus-Christ dit à ses apôtres: Ceci est mon corps; ceci est mon sang. Quoique ceux-ci d'après leurs yeux dussent se dire: ceci est du pain, ceci est du vin, ils furent fermement convaincus de la réalité de ce que Jésus-Christ leur affirmait. En effet, la sainteté de la vie du Christ, le grand nombre de ses miracles, l'accomplissement de certaines prophéties qu'il avait faites, avaient démontré aux apôtres l'évidence de sa filiation divine, et par conséquent l'impossibilité de mettre en doute la vérité de ses paroles. — Abraham avait reçu de Dieu d'abord la promesse d'une nombreuse postérité, et ensuite l'ordre d'immoler son fils unique. Il n'hésita pas à exécuter cet ordre, fermement convaincu que malgré tout la promesse de Dieu s'accomplirait (Héb. XI, 19; Rom. IV, 9) Quelle foi! S. Paul appelle la foi une ferme **conviction** de ce que l'on ne voit pas. (Héb. X, 1).

La foi chrétienne est à la fois affaire *d'intelligence* et affaire de *volonté*.

Avant de croire on *examine* d'abord si ce qu'on doit croire est *réellement révélé*. Dieu veut cette recherche, car il exige une *obéissance raisonnable* (Rom. XII, 1) et regarde comme un insensé celui qui donne sa foi trop rapidement et sans examen (Eccl. XIX, 4). Mais *l'intelligence* a-t-elle acquis la certitude que la doctrine proposée est révélée par Dieu, la *volonté* doit aussitôt se *soumettre* à la parole divine, lors même que la raison ne comprendrait pas cette doctrine en elle-même. La *volonté peut résister* et alors n'arrive pas à la foi. „On ne croit pas si l'on ne veut pas.“ (S. Aug.)

1. La foi chrétienne se rapporte à beaucoup de doctrines qui ne tombent pas sous nos sens et que notre raison ne comprend pas en elles-mêmes.

La foi est la ferme croyance à ce que **l'on ne voit pas** (Héb XI, 1) Nous croyons à l'existence de Dieu et nous ne le voyons pas; à l'existence des anges que nous ne voyons pas non plus. Nous croyons à la résurrection des corps, sans comprendre comment elle se fera; il en est de même des **mystères** de la S. Trinité, de l'Incarnation, du S. Sacrement. Ces vérités ne peuvent être ni comprises ni démontrées directement par la raison. (Conc. du Vat.). C'est précisément pour ce motif que la foi est *méritoire* et agréable à Dieu, comme Jésus-Christ le disait à S. Thomas: Heureux ceux qui ne voient pas, mais croient néanmoins. (S. Jean XX, 29) Aussi le B. Clément Hofbauer[1] répétait-il: Si je pouvais voir les mystères de notre sainte religion les yeux ouverts, je les fermerais pour ne pas perdre les mérites de la foi."

C'est une erreur de croire que pour cela la doctrine du Christ et de l'Eglise est en contradiction avec la raison ou avec les découvertes de la science.

Sans doute bien des vérités révélées, la Trinité, l'Incarnation, la Présence réelle, **dépassent notre raison**, mais *elles ne la contredisent pas*. (Conc. du Vat.) Dieu est la source des vérités révélées et des vérités rationnelles; or Dieu ne peut pas se contredire. La contradiction apparente provient d'une *fausse notion* du dogme, d'un *manque de réflexion*. (Conc. du Vat. 3, 4) Aussi Bacon disait-il avec raison: „Un peu de philosophie éloigne de Dieu, beaucoup de philosophie y ramène." De même le poète Weber disait: „La demi-science conduit au diable, la science complète conduit à Dieu." Pas plus qu'avec la raison, la foi n'est en contradiction avec *les conclusions de la science*. Car comment se ferait-il que précisément les plus grands savants, qui ont le mieux mérité de l'humanité par leurs inventions, étaient en général *d'une foi et d'une piété d'enfant*: Newton, Képler, Copernic, Linné etc. et récemment Pasteur, ce savant si renommé par ses découvertes médicales, qui à son lit de mort paya son tribut à la foi en recevant dévotement les sacrements (1895)? Lui aussi a déclaré que *par ses études, il était arrivé à la foi d'un paysan breton*. Il ne faut pas oublier du reste que les sciences naturelles consistent en partie en *hypothèses* qui, pareilles à la mode, disparaissent pour être remplacées par d'autres. Comment dans ces conditions y aurait-il contradiction entre la science et la foi? Ne prenons que l'exemple des théories relatives au soleil. Dans l'antiquité la science regardait cet astre comme une masse de fer (Anaxagore) ou d'or en fusion (Euripide); dans les temps modernes, comme un grand feu (Kant). Depuis, la science a été pendant près d'un demi-siècle d'avis que la masse solaire est obscure, peut-être même habitée, et qu'elle est entourée d'une atmosphère de gaz lumineux; les taches solaires seraient les sommets des montagnes (Herschell). Depuis 1868, on admet que toute la substance solaire est gazeuse et d'une température excessivement élevée; de l'intérieur jailliraient des masses gazeuses, peu lumineuses, qui constitueraient les taches (L'astron. franç. Fay et l'Italien Secchi). Mais quand l'analyse spectrale démontra que ces taches sont des masses affaissées et refroidies, on imagina de nouvelles théories. Il en est de même de bien des conclusions des sciences naturelles! Et ce sont ces systèmes qui seraient en contradiction avec la religion! Cela est ridicule! N'oublions pas du reste que, sauf le récit de la création et du déluge, la science et la religion n'ont aucun point de contact.

2. Nous agissons *très rationnellement* quand nous croyons; nous nous basons en effet sur la véracité divine, et en outre nous savons de *science certaine* que les vérités de la foi sont révélées par Dieu.

Un myope agit très rationnellement en croyant l'un de ses semblables à la vue perçante, affirmant qu'il y a un ballon en l'air, quoique lui-même ne le voie pas. L'aveugle croit à un homme d'une vue saine que sur une carte géographique on a marqué des villes, des fleuves, des montagnes, bien qu'il ne puisse ni les voir ni les toucher. Tous nous croyons à l'existence de Paris, de Rome, de Londres, peut-être sans jamais y avoir été et sans espoir de jamais y aller. Un roi

[1] Né en Moravie en 1751. Après avoir d'abord été garçon boulanger, il devint rédemptoriste et l'apôtre de Vienne. Il est mort en odeur de sainteté en 1820.

nègre des tropiques croit aux missionnaires qui lui affirment qu'en hiver l'eau durcit dans leur pays et forme comme un pont sur les fleuves, quoiqu'il ne puisse pas se représenter ce phénomène. Tous cependant agissent scientifiquement; la raison en est évidente. Et pourtant l'on agit encore plus scientifiquement en croyant à Dieu; car les hommes peuvent se tromper et mentir, Dieu ne le peut pas. C'est donc **la véracité de Dieu** qui est le fondement de notre foi. — Il va sans dire qu'elle présuppose la certitude de **la réalité de la révélation par Dieu** de la vérité que nous devons croire. Or, cette certitude le croyant la possède, car Dieu a prouvé par des **faits divins très nombreux**, notamment par des *miracles* et des *prophéties* (dont nous parlerons plus bas) qu'il est l'auteur de la foi. „Les bons trouveront toujours des motifs suffisants pour croire, les méchants de leur côté, toujours des prétextes pour ne pas croire.“ (Catherine Emmerich).[1]

Nous ajoutons foi à la parole **du Christ** parce qu'il est le Fils de Dieu, par conséquent *incapable d'errer et de tromper*, et qu'il a prouvé par des miracles que sa doctrine est vraie.

Le Christ, Fils de Dieu, **ne peut ni errer ni tromper.** Ce serait, dit S. Augustin, un blasphème de supposer que notre Maître, qui est la vérité même, ait menti même en un seul point. Si donc nous croyons à la parole du Christ, nous avons une certitude plus grande que si nous percevions par nos sens. Le B. Clém. Hofbauer disait devant un tableau: „Je crois plus fermement à un Dieu en trois personnes qu'à l'existence de ce tableau sur ce mur, car mes sens peuvent me tromper, Dieu ne le peut pas.“ — Le Christ en appelle lui-même **à ses miracles** pour prouver la vérité de sa doctrine „Si, dit-il, (S. Jean X, 38) vous ne me croyez pas (c'est-à-dire à mes paroles), croyez à mes œuvres.“

Nous croyons à **l'enseignement de l'Eglise**, parce que Jésus Christ la gouverne par l'*Esprit-Saint* et la préserve de l'erreur; parce que jusqu'à nos jours Dieu témoigne par *des miracles* que l'Eglise catholique enseigne la vérité.

Jésus-Christ a dit à ses apôtres avant son ascension: „Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles“ (S. Matth. XXVIII, 20); et déjà à la Cène il avait dit: „Je prierai le Père et il vous donnera un autre consolateur afin qu'il demeure éternellement avec vous, l'**Esprit de Vérité**“ (S. Jean XIV, 16). Comme au jour de la Pentecôte, l'Esprit-Saint est encore dans le Cénacle, c'est-à-dire dans l'Eglise. — Dieu opère encore à notre époque des miracles dans son Eglise: les innombrables prodiges qui s'accomplissent à *Lourdes*, et ceux sur lesquels se basent les procès de canonisation; les *corps intacts* des Saints: Ste Thérèse († 1582) au Carmel d'Avila, Ste Elisabeth de Portugal († 1336) chez les Clarisses de Coïmbre, S. Fr. Xavier († 1552) à Goa, Ste Catherine de Bologne († 1463) chez les Clarisses de cette ville, S. Jean de la Croix († 1591) à Ségovie, Ste Marie-Madeleine de Pazzi († 1607) à Florence, la B. Electa à Prague († 1663) au Carmel. La langue de S. Jean Népomucène est intacte (depuis 500 ans)[2] ainsi que celle de S. Antoine de Padoue. Le bras droit de S. Etienne de Hongrie († 1038), est aussi conservé intact dans la chapelle de S. Sigismond du château d'Ofen. Or, ces corps *n'ont point été embaumés;* la plupart ont passé en terre de longues années et n'ont jamais répandu la moindre odeur, plusieurs même exhalent un agréable parfum; ils ne sont point rigides, mais *souples.*

On connaît dans le monde entier le miracle de S. Janvier à Naples. On y conserve dans deux fioles du sang de l'évêque S. Janvier de Bénevent, décapité sous Dioclétien en 305. Dès qu'on rapproche ces deux fioles avec ce sang coagulé du chef du Saint renfermé dans des reliquaires d'argent, le sang commence *à se liquéfier et à bouillir*; éloigné du chef, il se coagule de nouveau. Ce miracle peut se voir plusieurs fois par an et dure depuis des siècles; il a produit beaucoup de conversions de dissidents, même de prélats luthériens.

---

[1] Religieuse augustine (1774-1824) célèbre par ses stigmates et ses visions.
[2] Elle est exposée chaque année le 16 Mai au Dôme de St. Vit à Prague, pendant 8 jours dans un reliquaire orné de 1200 diamants.

La foi chrétienne est donc plus certaine que **la perception par les sens**, par l'ouïe, la vue etc., plus certaine que **la connaissance rationnelle**. Nos sens et notre raisonnement peuvent nous tromper, mais non pas Dieu: notre œil par exemple, nous représente l'immense globe solaire comme un disque relativement petit, l'arc-en-ciel comme une matière colorée, le bâton plongé dans l'eau comme rompu. Notre raison troublée par le péché originel nous trompe comme l'œil. De même qu'on voit mieux avec le télescope qu'à l'œil nu, mieux à la lumière du soleil qu'à celle d'une lampe, on connaît mieux par la foi que par la raison. — Il ne faut pas confondre *je crois* avec **il me semble**; l'opinion est une science sans certitude, la foi est la science certaine basée sur l'infaillibilité de Dieu.

3. La foi chrétienne s'étend à *toutes* les doctrines de l'Eglise catholique

Refuser sa croyance *à une seule* doctrine de l'Eglise, c'est ne pas avoir la foi. Car celui qui admet certaines paroles de Jésus-Christ ou de l'Eglise et en rejette d'autres, cesse de croire que Jésus-Christ est le Fils de Dieu et gouverne l'Eglise catholique.

La foi d'un homme pareil est semblable à une maison qui chancelle. Celui-là aurait une foi sans valeur qui dirait: Je crois toute la doctrine catholique, mais non pas l'*infaillibilité du Pape*, c'est-à-dire, ce secours particulier de l'Esprit-Saint accordé au Pape par l'effet duquel il ne peut ni errer ni tromper dans les décisions doctrinales solennelles qu'il donne en qualité de chef suprême de l'Eglise. Quelle témérité de la part d'une créature d'agir avec Dieu comme avec *un marchand fraudeur* auquel on ne se fie pas et dont on refuse certaines marchandises! „Quelle *folie*!" La raison humaine à vue si courte se constitue juge de Dieu et de la Révélation et la cite à son tribunal! Il en est de la foi comme de certains phénomènes naturels: la cloche perd son timbre pour la moindre fêlure; le corps est malade, quand un seul membre souffre; une fausse note trouble l'harmonie; un grain de poussière dans l'œil trouble notre regard. Si vous rejetez un seul article de foi, la foi est anéantie. S. Jacques dit de la loi que la transgression sur un point rend l'homme coupable contre la loi tout entière (S. Jacques VI, 12) on peut dire de même de la foi: quiconque en rejette un article pèche contre tous. — Aussi ne peut-on pas dire que les *hérétiques* possèdent la foi chrétienne; le vin artificiel n'est pas plus du vin que leur foi n'est la foi chrétienne. Cependant comme les hérétiques prétendent avoir eux aussi la foi chrétienne, nous appelons la foi chrétienne véritable, *qui n'existe que dans l'Eglise catholique*, la foi *catholique*.

Il faut croire tous les enseignements de l'Eglise catholique, mais il n'est pas nécessaire pour se sauver de *les* **connaître** *tous en détail*.

Toutefois un chrétien catholique doit savoir *au moins qu'il existe un Dieu* et que ce Dieu jugera *justement* tous les hommes; *qu'il y a trois personnes en Dieu* et que *la seconde personne s'est faite homme et nous a sauvés*.

„Pour s'approcher de Dieu, dit S. Paul, il faut croire premièrement qu'il y a un Dieu; et qu'il récompensera ceux qui le cherchent." (Hébr. XI, 6) La connaissance de la *T. S. Trinité* n'était pas nécessaire *avant la venue de Jésus-Christ*, mais il fallait avoir une notion au moins confuse du *Rédempteur*. (Lehmkuhl)[1] Il en est autrement maintenant et surtout *pour les chrétiens*. Celui qui ignorerait ces deux vérités essentielles ne pourrait être admis *ni au baptême ni à l'absolution*; une exception ne serait possible que pour des moribonds, auxquels manquerait le temps indispensable à l'instruction.

---

[1] Jésuite allemand contemporain, auteur d'un traité de morale très estimé.

Ceux qui ont *l'occasion de s'instruire* dans la foi chrétienne sont tenus de savoir en outre: le texte et le sens du *symbole des Apôtres*, les *commandements* de Dieu et de l'Eglise, les points importants *des sacrements* et le Pater.

Ils sont donc tenus de savoir leur *catéchisme* dans les points fondamentaux; c'est la prescription de l'Eglise.

4. La foi chrétienne est un don de Dieu, parce que *la faculté* de croire provient de la grâce seule.

La foi est un don de Dieu. (Eph. II, 8); „Personne, dit Jésus-Christ, ne vient à moi s'il ne lui est donné par mon Père." (S. Jean VI, 66) Dieu nous donne *la foi* **dès le Baptême**, qui à cause de cela s'appelle *le sacrement de la foi.* (Conc. de Tr. VI, 7). Il nous y accorde en effet *en même temps que la grâce sanctifiante* **la faculté de croire**, ou la vertu de la foi. Tant que le baptisé n'est pas arrivé à l'âge de raison, il ne peut pas faire usage de cette faculté, *il ne peut pas traduire sa foi en acte.* Cette activité ne se produit qu'à l'âge de raison sous l'influence de la grâce et de l'instruction religieuse. Il en est de même du *sens de la vue* chez l'enfant nouveau-né; tant que son œil n'est pas ouvert, sa faculté visuelle n'agit pas. Mais dès que son œil s'ouvre, il verra, sous l'influence de la lumière, les objets qui frapperont sa vue. — Le pécheur[1] (*qui a perdu la foi*) recouvre cette vertu par **la pénitence**; mais comme Dieu ne donne pas la grâce aux adultes *sans leur coopération* (Conc. de Tr. VI, 7) le pécheur est obligé de s'y *préparer.*

Dieu accorde la grâce de la foi surtout à ceux 1º qui ont un *vif désir* de connaître la vérité; 2º qui mènent *une vie morale;* 3º qui lui *demandent* la grâce de la vraie foi.

Ceux qui **aspirent sérieusement à la vérité** arrivent sûrement à la foi. „Bienheureux, dit Jésus-Christ, ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés," (S. Matth. V, 6) et déjà Dieu avait dit dans Jérémie (XXIX, 14): „Si vous me cherchez de tout votre cœur vous me trouverez." S. Justin le philosophe († 166) éprouva la vérité de ces paroles; sur les bords du Tibre il rencontra un vieillard qui le rendit attentif au christianisme et le convertit. — La seconde voie pour arriver à la foi est **une vie pure**. Les bonnes œuvres attirent la grâce de Dieu et par conséquent l'illumination de l'intelligence: „Si quelqu'un, dit Jésus-Christ, veut faire la volonté de Dieu, il reconnaîtra si ma doctrine est de lui ou si je parle de moi-même." (S. Jean VII, 19) S. Thomas d'Aquin pense que même un sauvage, vivant au fond des forêts et avec des bêtes féroces, qui selon les lumières de sa raison ferait le bien et éviterait le mal, obtiendrait de Dieu la grâce de la foi, soit par une illumination intérieure, soit par l'envoi *d'un messager* céleste (ange ou missionnaire). C'est ainsi que Dieu en la personne de S. Pierre envoya un messager à Cornélius, le centurion payen (Act. Ap. X). — Enfin, *le chemin le plus sûr de la foi*, c'est **la prière**, d'après ces paroles de Jésus-Christ: „Demandez et vous recevrez; cherchez et vous trouverez; frappez et l'on vous ouvrira." (S. Matth. VII, 8). Le protestant, comte Fréd. de Stolberg, († 1819) obtint la foi après 7 ans de prières et devint un écrivain catholique célèbre. (Mehler VI, 294). — Dans sa miséricorde Dieu donne souvent la foi même à des ennemis de la religion chrétienne. (Conversion de S. Paul.) „Mais il ne donne cette grâce extraordinaire qu'à ceux qui adhéraient à l'erreur avec une intention droite." (S. Alph.)

Pour donner la grâce de la foi, Dieu se sert soit *d'un moyen ordinaire,* tel que la prédication, soit *d'un moyen extraordinaire,* le miracle.

Parmi les **moyens ordinaires** il faut compter *outre la prédication, la lecture* de livres religieux, et *l'instruction* par les simples fidèles. S. Augustin arriva peu à peu

---

[1] Les péchés autres que ceux contre la foi laissent subsister la vertu de la foi comme vertu informe.

à la foi par les sermons de S. Ambroise, év. de Milan; S. Ignace de Loyola, par la lecture de la vie de N. S. et des saints (Mehler I, 191); le philosophe S. Justin le martyr, par les leçons d'un vieillard sur les bords du Tibre. — Dieu se servit de **moyens extraordinaires** au début du christianisme, même souvent de nos jours. Les pâtres des champs de Bethléhem furent instruits par un ange de la naissance du Sauveur; les Mages furent amenés au Christ par une étoile extraordinaire, S. Paul par une voix miraculeuse et une lumière tombée du ciel (Act. IX); le geôlier de Philippes par l'ébranlement et l'ouverture de la prison (Act. XVI, 16); Constantin-le-Grand par l'apparition d'une croix lumineuse au ciel (312); le célèbre missionnaire Alph. Ratisbonne, riche banquier, juif alsacien converti par l'apparition de la Ste Vierge à l'église de S. André à Rome en 1842 (Mehler I, 20); le poète incrédule, Clément Brentano († 1842), qui édita plus tard les visions de la voyante, Cath. Emmerich, fut converti parce que la Providence le conduisit au lit de mort de celle-ci; l'avocat parisien aveugle, Henri Lasserre, l'historien futur des miracles de Lourdes, fut converti par la guérison de ses yeux au moyen d'eau de Lourdes en 1882. Un jeune payen, Théophile, fut aussi converti miraculeusement par le martyre de Ste Dorothée (398). Il l'avait priée ironiquement de lui envoyer des fleurs et des fruits du jardin de son céleste fiancé; et en effet après l'exécution de la sainte, des fleurs tombèrent à ses pieds; il se convertit immédiatement et fut martyrisé.

Beaucoup d'hommes n'arrivent jamais à la foi chrétienne parce que *la bonne volonté leur manque* et qu'ils sont *trop orgueilleux.*

Beaucoup d'hommes ne croient pas, parce que ***la bonne volonté leur manque.*** (S. Aug.) De même que Dieu donne à tous la lumière du soleil, il veut donner à tous celle de la foi. (S. Aug.) Le Christ, la lumière du monde, éclaire par l'Esprit-Saint tout homme venant en ce monde. (S. J. I, 9.) Mais certains hommes repoussent cette lumière; ils ne veulent pas croire ***pour ne pas changer leur vie mauvaise.*** Ils préfèrent les ténèbres à la lumière, (S. Jean III, 19) et pèchent ainsi contre le S.-Esprit. „Si vous fermez les yeux ou les contrevents, vous ne verrez rien, dit S. Euthyme; mais ni la lumière, ni les yeux n'en seront cause, ce sera votre volonté." C'est ainsi qu'agirent les Pharisiens du temps de Jésus-Christ. — Les **orgueilleux** aussi n'arrivent pas à la foi; voici pourquoi: c'est le propre de Dieu de se servir pour amener à la foi de moyens très simples. Le scandale qu'en prennent les orgueilleux est un obstacle à la foi. Le Christ apparut dans l'abjection et la pauvreté, et voulut en outre venir à dessein de la ville si méprisée de Nazareth. „Que peut-il venir de bon de Nazareth? dirent alors les Juifs" (S. Jean I, 46), et méprisèrent les enseignements du Messie. Au peuple romain si fier, Dieu envoya comme messagers de la foi des Juifs, sujets conquis et sans culture. A Hérode et aux princes des prêtres Dieu adressa à dessein des payens, les 3 Mages, pour annoncer la naissance du Christ. Il en agit encore de même aujourd'hui; il laisse son Eglise, la dispensatrice de la vérité, dans un état d'oppression, de persécution. Le trésor de la parole divine se trouve enfoui dans un champ tout ordinaire (S. Matth. XIII, 44). Il ne faut donc point s'étonner si les orgueilleux sont confondus; Dieu cache ses mystères aux sages et aux prudents du siècle (ibid XI, 25), il résiste aux superbes. (I. S. Pierre. V, 5).

5. La foi chrétienne est la condition nécessaire du salut.

La foi ressemble à la **racine** de l'arbre; de même que celui-ci ne peut vivre sans racines, ainsi le chrétien ne peut sans la foi arriver à la vie éternelle. (S. Bern.) La foi est ***le commencement du salut,*** le fondement et la ***racine*** de toute justification. (Concile de Tr. VI, 8.) La foi est comme la clef ouvrant les provisions de l'espérance, de la charité, des bonnes œuvres. (Alban Stoltz). Aussi en quelle estime les saints avaient-ils la grâce de la foi! Le pieux Alphonse le sage, roi de Castille, disait souvent en pleurant de joie: „Je remercie Dieu sans cesse, non de m'avoir fait roi, mais de m'avoir fait catholique." — **Hors de la foi point de salut.** Moïse lui-même se vit refuser l'entrée de la Terre promise, à cause d'un mouvement de doute. Quiconque ne croit pas (S. Marc, XVI, 16), sera condamné. Quiconque en cette vie ne marche pas dans la ***foi*** n'arrivera pas à la ***vision*** dans l'autre. (S. Aug.) Sans la foi il est impossible de plaire à Dieu. (Ep. aux H. XI, 6). S. Pierre ***s'enfonça dans les flots*** dès qu'il commença à douter (S. Matth. XIV, 30), et celui-là va aux abîmes qui perd la foi. Cette vertu est comme ***un navire;*** sans lui on ne peut traverser l'océan,

et sans la foi on ne peut entrer au port du salut. Elle ressemble aussi à la colonne de fumée qui conduisit les Israélites à travers le désert (S. Justin) dans la Terre promise, ou bien à l'étoile qui montra aux Mages le chemin de Bethléhem. — **Sans foi pas d'œuvres méritoires**. L'arbre sans racines est stérile et l'homme sans foi incapable de produire des bonnes œuvres (surnaturelles). C'est une folie de s'imaginer qu'il importe peu de croire ou non, qu'il suffit de vivre honnêtement, car, sans la foi, il est précisément impossible de mener une vie honnête dans le sens vrai du mot. Nous ne voulons pourtant pas dire par là que toutes les actions qui ne procèdent pas d'une foi surnaturelle soient des péchés; c'est une proposition condamnée par Alexandre VIII. Et ce que nous disons des bonnes œuvres, il faut le dire *des vertus*. Il est aussi impossible d'élever un édifice matériel sans fondations, que celui de la vertu et de la perfection sans la foi. (S. Bonav.) Au contraire, la foi véritable donne l'impulsion aux bonnes œuvres et aux vertus chrétiennes. La racine ne reste pas isolée, elle pousse des rejetons, et la foi produit les bonnes œuvres. La foi aux récompenses éternelles *donne* à l'homme *la force* de faire le bien. La foi inébranlable à la résurrection fortifiait les Frères Macchabées et tous les martyrs; la foi en la récompense future engendrait la générosité de Tobie et d'autres saints. La foi au moment de la tentation **éloigne du péché**. (Joseph en Egypte). Le phare rend le pilote attentif aux écueils et le protège contre le naufrage, et la foi nous rend attentifs à la mort éternelle où nous précipite le péché. La foi, dit saint Paul, est un *bouclier* contre lequel s'éteignent tous les traits enflammés de Satan, (Eph. VI, 16.) et qui nous couvre, ajoute saint Bonaventure contre lui, comme le bouclier couvre les combattants. Le fidèle ressemble (S. J. Chrysost.) à un homme placé sur *une haute tour*, où il est à l'abri de toute surprise et mieux en mesure de se défendre. La foi nous défend contre les *tentations de désespoir;* elle est un capital de réserve secret dont on touche les intérêts dans les moments de disette. (Gœthe). La mesure de notre foi est aussi celle **des grâces** que Dieu nous accorde, comme nous le prouvent les guérisons opérées par Jésus-Christ. Une foi plus vive obtenait une guérison plus miraculeuse, plus rapide. C'est de la foi que le Christ s'enquérait d'abord, c'est la foi qu'il loue en disant: Ta foi t'a guérie. (S. Matth., IX, 22.)

6. La foi *seule* ne suffit pas pour être sauvé; il faut *vivre* d'après la foi et la *professer* publiquement.

Notre foi doit être **vivante,** c'est-à-dire produire des bonnes œuvres. „Ceux qui me disent: Seigneur, Seigneur, n'entreront pas tous dans le royaume des cieux; mais celui-là seulement y entrera qui fait *la volonté de mon Père* qui est dans les cieux.“ (S. Matth. VII, 21.) Celui qui n'aura pas accompli *d'œuvres de miséricorde* sera condamné par le Christ au dernier jugement. (ibid. XXV, 41.) Sa foi ressemble à celle des *esprits mauvais* qui croient mais font le mal. (S. Jacques II, 19.) La foi qui ne produit pas des bonnes œuvres n'est pas à proprement parler *une vraie foi.* La foi est vraie là seulement où l'on ne contredit pas par les œuvres ce que l'on professe de bouche. (S. Grég. le Gr.) Le corps sans âme est un cadavre; **la foi sans les œuvres est morte.** (S. Jacques II, 26.) La foi sans les œuvres est *un arbre sans fruits* (S. Chrysost.), une vigne stérile (S. Cyr. Al.), un puits sans eau, une lampe sans huile, une amande sans noyau. (Grég.-le-Gr.) Elle ressemble à un riche, qui ne fait pas valoir son capital et qui meurt de faim malgré son argent. (Mgr. Zwerger), à un voyageur qui voit son but devant lui, mais est trop paresseux pour s'en rapprocher. Un simple acte de baptême ne suffit donc pas pour être sauvé. — Des œuvres méritoires pour le ciel, car ce sont les seules œuvres bonnes, ne peuvent être accomplies que par celui qui a la charité, c.-à-d. la grâce sanctifiante, (Voir le chapitre de la grâce et des bonnes œuvres). Il s'ensuit que **la foi unie à la charité** conduit seule au salut. Aussi S. Paul disait: „Si j'avais une foi à transporter des montagnes et que je n'eusse point la charité, je ne serais rien (I. Cor. XIII, 2.). Le fidèle qui n'aura pas eu la charité sera donc damné. — Il est de plus nécessaire que nous **professions notre foi extérieurement**: „car il faut croire de cœur pour être justifié et confesser sa foi par des paroles pour être sauvé.“ (Rom. X, 10.) On perd peu à peu la connaissance d'une langue en en négligeant l'usage; et l'on perd la vie de la foi en ne la produisant pas au grand jour par *des témoignages publics.* (Deharbe.) La foi se perd bientôt sans la pratique. (S. Amb.) L'homme se compose d'un corps et d'une âme, le culte de Dieu doit donc être non seulement intérieur mais extérieur. La nature elle-même nous pousse à révéler ce dont nous sommes intérieurement

convaincus. Ceux qui n'auront pas confessé leur foi, entendront ce jugement de Dieu: „En vérité je vous le dis, je ne vous connais pas". (S. Matth. XXV, 12.) Nous parlerons ci-dessous plus explicitement de la profession de la foi (V. page 30).

---

6. Les motifs de la foi.

1. Les principaux motifs qui nous induisent à croire sont les prophéties et les miracles; car par eux nous obtenons la certitude absolue qu'une vérité est révélée par Dieu.

En dernière analyse c'est la **véracité divine** qui est le fondement de la foi; car nous admettons les vérités révélées par lui, parce que nous savons qu'il ne peut ni se tromper ni nous tromper. Cependant aucun homme raisonnable n'admettra une vérité comme divine que *quand il saura certainement que Dieu l'a révélée.* Voilà pourquoi **des faits par lesquels Dieu certifie qu'il a parlé** sont pour nous *le motif principal et la condition absolument indispensable de la foi.* Les Apôtres ont cru sans hésiter aux paroles de la Cène: ceci est mon corps, ceci est mon sang, parce qu'ils avaient vu de leurs yeux les innombrables miracles de Jésus-Christ et parce qu'ils avaient vu s'accomplir beaucoup de prédictions du Christ et des prophètes. 3000 Juifs se convertirent à la foi chrétienne le jour de la Pentecôte, à la vue du miracle des langues; 2000 autres à la vue du miracle sous le portique du temple. Les payens acceptèrent la foi par suite des miracles dont Dieu accompagnait la prédication des Apôtres. S. Paul ne fut converti que par le miracle du chemin de Damas et Constantin par la croix resplendissant au firmament. Combien d'hommes se seront convertis, quand en l'an 70 ils virent s'accomplir la prophétie de Jésus-Christ sur la ruine de Jérusalem! Combien d'autres quand ils virent en 361 l'accomplissement d'une autre prophétie dans l'échec de la reconstruction du temple! — Il existe encore d'autres motifs de crédibilité: le grand nombre et la constance des martyrs; la merveilleuse diffusion et la perpétuité du christianisme, les quatres marques de l'Eglise. „L'Eglise elle-même est un motif solide et constant de croire", (Conc. Vatic. III, 3) il suffit de considérer sa durée et son efflorescence au milieu des persécutions. Les motifs de crédibilité n'agissent pas tous de la même manière sur tous les hommes: les uns sont plus touchés par la constance des martyrs, les autres par la sainteté d'un prédicateur; tel, par un miracle, tel autre, par les châtiments qui atteignent les persécuteurs du christianisme. (S. Aug.)

La plupart des miracles eurent lieu aux débuts du christianisme, parce qu'alors ils étaient nécessaires à la diffusion du christianisme.

Dieu ressemble à un jardinier qui arrose les plantes, tandis qu'elles sont petites; tant que l'Eglise fut petite, Dieu l'arrosa du don des miracles. (Grég.-le-Gr.).

2. Les miracles sont des œuvres extraordinaires, qui n'ont pu être produites par aucune force naturelle, mais qui ont été faites par l'action d'une puissance supérieure.

On appelle **extraordinaire** ce qui nous remplit d'étonnement, parce que nous ne l'avons encore ni vu ni entendu, ou parce que nous ne pouvons pas en donner d'explication. *Un chemin de fer, un bateau à vapeur* stupéfieraient celui qui les voit pour la première fois. Nous sommes étonnés par le *phonographe* qui reproduit des discours, des morceaux de musique etc., avec leur timbre, et qui permettra d'entendre la voix d'hommes illustres, encore après des siècles. Pourtant toutes ces inventions extraordinaires ne sont pas des miracles, quoique leur vue nous arrache le cri de *merveilleux.*

Ces résultats s'obtiennent par des voies naturelles, par les forces de la nature. Ces faits-là seuls sont miraculeux **qui ne peuvent être obtenus par les forces de la nature.** La résurrection d'un mort, par exemple, est un miracle; d'abord il y arrive quelque chose qui ne se passe pas habituellement, donc une chose extraordinaire, d'un autre côté les savants et les opérateurs les plus illustres ne sont pas en état de rendre la vie à un mort par les forces connues de la nature. Il a donc fallu **l'intervention d'un agent supérieur.** — Les miracles sont des dérogations (phénomènes extraordinaires) au cours ordinaire de la nature; *ils semblent contredire les lois ordinaires naturelles*, mais il n'en est pas ainsi. Les lois de la nature ne sont pas supprimées, leur action est simplement entravée par l'intervention d'une autre force. Si un livre tombe et que ma main le retienne, la loi de la pesanteur n'est pas supprimée; il se passe quelque chose d'analogue dans le miracle, mais on ne voit pas la force qui intervient.

Il y a des miracles **vrais,** qui peuvent être *grands* ou *simples,* et des miracles **apparents.**

Les **grands** miracles sont des faits extraordinaires qui, *en aucune circonstance* ne peuvent être l'effet de causes naturelles; par exemple, la résurrection d'un mort, l'incorruptibilité et la souplesse durables d'un cadavre. Les miracles **simples** sont les faits extraordinaires qui pourraient absolument parlant être produits par des causes naturelles, mais qui *dans des circonstances données* auraient été *impossibles*, p. ex. la guérison d'un malade par un simple mot, la connaissance subite d'une langue étrangère. — Les miracles **apparents** sont les faits extraordinaires que le démon produit par des causes naturelles, d'une façon si adroite que *nos sens sont trompés.* (Nous croyons alors à la réalité d'une chose qui de fait n'est pas là). Les miracles apparents ressemblent aux tours des prestidigitateurs (avaler des épées, cracher des pièces d'or, etc.) avec cette différence que les démons dépassent de beaucoup ces prestidigitateurs en intelligence et en adresse. Tels sont les miracles opérés avec l'aide du démon par les magiciens de Pharaon qui imitaient les miracles de Moïse (Exode VII, 11); par Simon le magicien (Act. Ap. VIII, 9). L'Antéchrist (II. Thessal II. 8), aussi opérera des miracles apparents par l'emploi de moyens naturels (S. Th. d'A.) On pourrait de la même façon expliquer les prétendues disparitions des victimes sur les autels payens, la prétendue métamorphose d'Iphigénie en biche, etc. (Ben. XIV).

Dieu ne produit de vrais miracles que pour *sa propre gloire,* en particulier comme *preuves de la vérité.*

Dieu produit donc des miracles pour les motifs suivants: pour prouver la *mission divine* de ses envoyés et *la vérité* de leur doctrine; pour révéler *la sainteté d'un défunt;* ou bien pour révéler *sa bonté et sa justice.* Dieu ne peut pas permettre de miracles pour soutenir l'erreur.

Tous les documents d'une autorité sont munis d'un sceau qui constate leur authenticité. Dieu aussi a son sceau par lequel il constate l'origine divine d'une chose; ce sceau est le miracle. Il a même cet avantage qu'il ne peut être contrefait. (Abel). Le Christ en appelle souvent à ses miracles pour prouver *la divinité de sa mission* (S. Matth., XI, 4-5; S. Jean X, 37). Un membre du Directoire, Laréveillère-Lépeaux avait, après beaucoup d'études, imaginé une religion nouvelle, la *Théophilanthropie*, mais ne parvenait pas à gagner des adeptes. Il s'en plaignit à Talleyrand, qui lui répondit: „Je ne m'étonne pas de votre insuccès. Voulez-vous réussir? allez, opérez des miracles; guérissez des malades, ressuscitez des morts, faites-vous crucifier et ressuscitez le troisième jour.“ Laréveillère s'en alla confus. C'est qu'en effet les envoyés de Dieu sont obligés de se faire accréditer par des miracles. Dieu prouve aussi la divinité de la *vraie Eglise* par des miracles. (Voir ci-dessous). — Dieu déclare aussi *la sainteté des défunts* par de vrais miracles. Il arrive donc des miracles sur les tombeaux des saints (au tombeau d'Elisée, IV Rois, XIII), dans leurs corps (leur incorruptibilité) et par leur intercession. L'Eglise exige au moins *deux* miracles après la mort pour déclarer quelqu'un bien-

heureux; elle en demande de nouveaux pour la canonisation. Dans l'Anc.-T. les saints opéraient plus de miracles durant leur vie et moins après leur mort; le contraire arrive dans le N.-T. parce que l'Eglise exige ces miracles après la mort pour la canonisation. (Ben. XIV). — Les miracles vrais servent aussi à révéler la **bonté** et **la justice** de Dieu: p. ex. le passage miraculeux de la Mer-Rouge et du Jourdain par les Israélites, la manne et l'eau du rocher dans le désert; le déluge, la pluie de feu et de soufre sur Sodome, la mort subite d'Ananie et de Saphire. Les miracles de l'A.-T. étaient souvent des *châtiments;* ils servirent à arracher les Israélites aux mains des Egyptiens, à les maintenir au désert dans l'obéissance, à révéler aux peuples voisins des Israélites la gloire du Dieu d'Israël. Dans le N.-T. nous ne voyons aucun miracle pénal, si ce n'est le dessèchement du figuier; Dieu par les miracles qu'il y opère cherche plutôt à inspirer l'amour. Les miracles de l'A.-T. étaient plus *grandioses*; ceux de J.-Christ le sont moins, mais ont un sens intime plus profond. Dans l'A.-T., les eaux du Jourdain s'élèvent comme deux murailles pour laisser passer les Juifs: ce miracle a comme corrélatif dans le N.-T. l'apaisement de la tempête, moins grandiose, mais représentant avec un symbolisme plus parfait la cessation des persécutions et les triomphes de l'Eglise; dans l'A.-T. Dieu nourrit son peuple au désert par la manne, dans le N. il multiplie deux fois les pains pour plusieurs milliers d'hommes; dans l'A.-T. on voit l'éclatante colonne de feu au désert, dans le N. c'est une tranquille lumière qui éclaire les champs de Bethléhem. — **Jamais** Dieu ne permet de vrais miracles **en faveur de l'erreur,** car ils sont toujours un signe de l'opération divine et la preuve de la vérité. Si le démon pouvait en opérer, Dieu approuverait l'erreur, ce qui répugne à sa bonté. (S. Th. d'Aq.) Sans doute, Dieu permet que les démons ou les impies opèrent des miracles apparents; la justice de Dieu les emploie au châtiment des incrédules, (Suarez) et protège les justes par sa grâce, qui leur fait reconnaître la supercherie. Sont d'origine démoniaque, donc purement apparents, les miracles qui ne durent pas (guérisons éphémères), qui ne sont d'aucun secours ni au corps ni à l'âme, qui ne servent point à la consolidation de la foi et des mœurs, qui s'opèrent avec des cérémonies ridicules et insensées. (S. Th. d'Aq.)

Habituellement Dieu pour opérer un miracle se sert d'une créature, souvent même d'une créature indigne.

Les créatures peuvent opérer des miracles quand *Dieu* leur *en donne le pouvoir*. (S. Th. d'Aq.) Les saints opéraient toujours les miracles par la puissance (au nom) de Dieu; le Christ seul les opérait en son nom. — Le don des miracles est une grâce gratuite, et peut être accordé à des indignes pour le salut des âmes. (S. Matth., VII, 25). Même des *payens et des incrédules* ont pu opérer des miracles pour corroborer la vérité Si dans les jugements de Dieu des innocents ont pu marcher impunément sur des charbons ardents ou porter de l'eau dans des tamis, Dieu aura voulu persuader les hommes de la réalité de sa Providence. — Le démon peut opérer de vrais miracles, quand il sert d'instrument à Dieu pour châtier des impies (S. Aug.); c'était le démon seul qui a causé les plaies d'Egypte et la mort misérable d'Hérode (Act. XII). Les miracles du démon lui-même servent dans ce cas à la défense de la vérité. — Mais il ne faut jamais proclamer un miracle quand une explication naturelle est possible. (S. Aug.).

3. On appelle prophéties, des prédictions précises d'événements futurs que Dieu seul, à l'exclusion de toute créature, peut connaître.

Dieu fait quelquefois prédire des événements futurs dépendant de **la seule volonté libre des hommes**, que lui seul peut connaître. Telle la prédiction du reniement de Pierre, d'un apôtre chez qui tout faisait présumer le contraire (S. Marc. XIV, 31); telle aussi la prédiction d'événements qui **dépendent du bon plaisir de Dieu.** par exemple *la ruine de Jérusalem* et *les signes de la fin du monde.* — On pourrait appeler les prophéties, miracles de l'omniscience, par opposition aux miracles de la toute-puissance. Ce sont vraiment des miracles, car elles ne peuvent avoir que **Dieu pour auteur.** En effet les événements futurs qui dépendent uniquement du libre arbitre de l'homme ne sont sus que par Dieu (Isaïe. XLI, 23; XLVI, 10), qui sonde

les reins et les cœurs. (Jér. XVII, 10). Nul ne connaît ce qui est en Dieu que l'Esprit de Dieu (I Cor. II, 11). — Les prophéties se distinguent des *oracles* payens en ce que ceux-ci étaient généralement *équivoques*; p. ex. quand l'oracle dit de Crésus: „S'il franchit le fleuve de l'Halys, il détruira un grand empire", il ne dit pas s'il s'agit de l'empire de Crésus ou d'un autre. — Il n'y a aucun caractère prophétique dans l'annonce du temps par les météorologistes, dans l'annonce des éclipses par les astronomes, l'annonce de la guérison ou de la mort prochaine d'un malade par le médecin, la prévision d'une guerre par des hommes d'état, etc., car ce sont les prédictions d'événements qu'on peut prévoir dans des *causes préexistantes.*

Dieu fait publier ses prophéties généralement par ses seuls envoyés, et dans le but de promouvoir *la foi* ou de rendre les hommes *meilleurs.*

Les prophètes firent beaucoup de prédictions sur le Messie, afin d'entretenir **la foi** au sauveur chez les hommes vivant avant sa venue, et pour convaincre les âges suivants de la vérité du christianisme. La prédiction du déluge par Noé avait pour but de **convertir** les hommes corrompus. — En règle générale le rôle de prophète n'est confié qu'à des **envoyés de Dieu**; c'est *par exception* que Dieu annonce l'avenir par *des hommes vicieux et incrédules* et s'en sert comme instruments pour le bien. Dieu annonça sa ruine à Balthasar par l'apparition de la main écrivant sur le mur. (Dan. IV). Balaam annonça la venue du Sauveur aux Moabites et à leur roi par la fameuse prophétie: Une étoile sortira de Juda. (Nombres V.) Mais habituellement Dieu n'accorde le don de la prophétie qu'à des âmes *choisies* (Ben. XIV). Celles-ci apprennent l'avenir par une *inspiration intérieure*, par une *vision* (apparition) ou par des *anges.* C'est ainsi que pendant la captivité de Babylone l'archange Gabriel annonça à Daniel les 70 semaines (Dan. IX) après lesquelles viendrait le Messie. Le don de prophétie ne porte que sur *des cas particuliers;* aucun prophète ne possède la faculté *permanente* d'annoncer l'avenir. Jésus-Christ seul la posséda. Le prophète le plus inspiré ne peut répondre à toutes les questions (IV. Rois IV, 27); Samuel ne reconnut le roi désigné par Dieu que quand on lui amena David. (I Rois XVI, 12).

Les prophéties sont donc en règle générale une preuve *de la mission divine* du prophète.

Pour accréditer quelqu'un comme envoyé de Dieu, il faut que *les prophéties soient accomplies.* (Deut. XVIII, 12); qu'elles ne soient pas contraires à *la doctrine révélée* (Deut. XIII, 2) ou à *la sainteté de Dieu.* Elles doivent être *édifiantes*, *utiles* salutaires. (I. Cor. XIV, 3) et annoncées *avec calme* et modestie: c'est le propre des faux prophètes de s'agiter comme des furieux. (S. Jean Chr.).

---

7. Absence et perte de la foi chrétienne.

La foi chrétienne est le chemin du ciel; tous hélas ne s'y trouvent pas et marchent dans de fausses voies.

I. N'ont pas la foi chrétienne, 1. les hérétiques, 2. les infidèles.

1. **Les hérétiques** sont ceux qui rejettent *opiniâtrement telle ou telle vérité* révélée.

Ceux qui *détournent* les autres de la vraie foi se nomment **hérésiarques**. Les hérésiarques sont les mites qui rongent la robe précieuse du Christ, l'Eglise. (S. Grég.-le-Gr.) C'est presque toujours *l'amour-propre blessé* qui fait naître les hérésiarques. (S. Irénée.) Les principaux hérétiques furent *Arius*, prêtre d'Alexandrie, qui nia la divinité du Christ et contre qui fut réuni le concile de Nicée (325); *Macédonius*,

évêque de Constantinople, qui nia la divinité du Saint-Esprit, définie ensuite par le concile de Constantinople (381); Jean *Huss*, prêtre de Prague qui falsifia la doctrine sur l'Eglise (Conc. de Constance, 1414); Martin *Luther*, un moine de Wittemberg, qui attaqua principalement l'institution divine de la papauté et le magistère de l'Eglise (Conc. de Trente, 1545-63). *Henri VIII* d'Angleterre (mort en 1547) introduisit en Angleterre (l'Irlande résista) l'hérésie anglicane et persécuta cruellement les catholiques, par haine pour le pape qui refusait de dissoudre son mariage. *Döllinger*, ancien professeur et prévôt du chapitre de Munich, célèbre par de nombreux ouvrages de haute valeur scientifique, fut aigri de n'avoir pas été invité comme théologien aux travaux préparatoires du Vatican (1870) et attaqua violemment, même après le concile, l'infaillibilité pontificale; il fut excommunié et mourut impénitent (1890). Döllinger est l'auteur principal du *vieux-catholicisme*. Les hérésiarques furent hélas! comme on le voit, presque toujours des prêtres! Ceux qui répandent de fausses doctrines ressemblent aux *faux-monnayeurs* qui fabriquent de la fausse monnaie et la mettent en circulation. Ce sont des *assassins* détournant le voyageur de la foi, du chemin du salut, sur les sentiers qui conduisent à la mort éternelle. (Mgr. Zwerger). Le Christ nous met en garde contre eux: „Défiez-vous, dit-il, des faux prophètes qui viennent à vous sous la peau de la brebis (c.-à-d. qui vous flattent par de belles paroles) et qui intérieurement sont des loups ravissants (pleins de malice). C'est à leurs *fruits* (leur conduite) que vous les reconnaîtrez. (S. Matth. VII, 15)." Quelles ordures n'a pas proférées Luther! De combien d'injures n'est-il pas l'auteur!! Cela seul est une preuve du défaut de mission divine. Il en est de même chez d'autres prétendus réformateurs. Pour eux, il ne s'agit jamais de la pureté de la foi, mais de *la satisfaction de passions basses:* l'orgueil ou la sensualité. Les doctrines religieuses sont *le prétexte* derrière lequel ils poursuivent leur but coupable. Ils cherchent toujours à exploiter *le côté faible de l'humanité:* Luther livre aux princes les biens de l'Eglise, et délivre les prêtres du joug de la chasteté, etc. Ils sont ce que fut le serpent près d'Eve. — On peut compter au nombre des hérétiques les **schismatiques** (les séparés), qui à proprement parler refusent seulement de reconnaître le chef de l'Eglise, mais qui en outre tombent toujours dans l'hérésie. Sont schismatiques p. ex. 1° *les Grecs non-unis*, qui en 1053 se détachèrent de Rome à l'instigation de l'ambitieux patriarche Michel Cérulaire; 2° *les Russes* qui se séparèrent de l'Eglise grecque en 1587 et qui depuis 1721 sont au spirituel régis par le czar. L'Eglise a toujours considéré l'hérésie comme un des plus *grands* **crimes**. „Et si un ange du ciel, disait déjà S. Paul, vous annonçait un autre évangile que le nôtre qu'il soit *anathème*" (Gal. I, 8), à quoi S. Jérome ajoute que de toutes les impiétés l'hérésie est la plus grande. Les hérétiques sont *exclus de l'Eglise*, et c'est une peine dont le pape seul ou ceux qui en ont reçu les pouvoirs peuvent absoudre. (Pie IX, 12 oct. 1869).

Celui qui par une ignorance excusable vit dans l'erreur n'est pas hérétique devant Dieu.

Celui, p. ex. qui a été élevé dans le protestantisme et n'a jamais eu l'occasion de s'instruire sérieusement de la religion catholique n'est hérétique que de nom; car chez lui il n'y a aucune adhésion *opiniâtre* à l'erreur. S'il est dans la disposition de croire tout ce que Dieu a révélé, il est orthodoxe. (S. Aug.) Il n'est pas plus hérétique que celui-là n'est un voleur qui retient de bonne foi le bien d'autrui.

2. Les **incrédules** sont ceux qui ne veulent croire que ce qu'ils *perçoivent par les sens* ou peuvent *comprendre par leur raison.*

Thomas était incrédule; il ne voulait pas croire à la résurrection avant d'avoir mis ses doigts dans les plaies des mains, et sa main dans le côté du Christ. (S. Jean XX, 25). Beaucoup d'hommes lui ressemblent; ils ne veulent croire que ce qu'ils voient, touchent et mâchent; ils rejettent tout le reste. L'incrédule, dit S. Jean Chrys., est un terrain sablonneux qui ne rapporte rien, malgré la pluie qu'il reçoit. L'incrédule outrage son Dieu, comme le sujet outragerait un souverain qu'il refuserait de reconnaître tout en le sachant légitime. (Lehmkuhl). Et d'un autre côté que de choses l'incrédule est obligé de croire pour ne pas croire! (Clém. Hofbauer).

L'incrédulité a très souvent sa source dans l'immoralité.

Le soleil se reflète dans une eau l'impide et tranquille, mais non dans une eau bourbeuse. Il en est de même de l'homme; s'il est de bonnes mœurs, il arrivera facilement à la foi, mais l'homme sensuel ne percevra pas ce qui est de l'Esprit de Dieu (I Cor. II, 14). Un miroir terni ne reflétera que mal ou pas du tout. L'âme est un miroir (S. Maxime) qui doit être sensible à la lumière divine et qui est incapable de refléter les vérités de la foi, quand elle est ternie par le vice.

II. On perd facilement la foi chrétienne 1° quand on est indifférent vis-à-vis de la foi; 2° quand on doute volontairement des vérités de la foi; 3° quand on lit des *livres* ou des **journaux** hostiles à la religion; 4° quand on se fait recevoir dans des **associations** antireligieuses ou que l'on contracte un mariage mixte.

1. Si par une indifférence coupable on cesse de s'occuper de la foi, on devient peu à peu incrédule, de même que la plante périt faute d'arrosage, ou que la lampe s'éteint faute d'huile. Oh! qu'ils sont malheureux ces hommes qui sont indifférents à la religion, qui vivent au jour le jour sans Dieu, qui ne prient jamais, qui n'entendent jamais un sermon, qui ne lisent jamais un livre religieux et ne se soucient que des choses temporelles! Ce sont les invités de l'Evangile qui refusent d'aller *au banquet céleste*, l'un à cause de ses bœufs, l'autre à cause de sa métairie, le troisième à cause de son mariage. (S. Luc. XIV, 16.) Chose curieuse! ces gens-là se regardent comme *éclairés* et jettent un regard de pitié et de mépris sur ceux qui remplissent consciencieusement leurs devoirs religieux. Mais ce sont précisément eux qui *manquent de culture et de science* à la fois, car ils n'ont aucune intelligence pour les biens les plus précieux de la vie et sont ignorants dans les affaires les plus importantes. Très souvent ces hommes ne mènent pas une *vie irréprochable*. Une vigne qui n'est point soignée est bientôt envahie par les haies et les ronces, et l'âme qui n'est pas cultivée par l'instruction religieuse adopte peu à peu des *mœurs payennes* (S. Louis de Gren.). Le corps a besoin de nourriture sous peine de mourir d'inanition; il y a aussi une nourriture de l'âme sans laquelle elle meurt, et cette nourriture est l'évangile, la doctrine du Christ. (S. Aug.) Dans son entretien avec la Samaritaine, Jésus-Christ appelle sa doctrine une eau qui apaise pour toujours la soif de l'âme humaine (S. Jean IV, 43); à la synagogue de Capharnaum il dit de lui-même: „Je suis le pain de vie, quiconque vient à moi n'aura jamais faim." (S. Jean VI, 35). C'est donc *faire mourir son âme* déjà ici-bas, que de ne pas se soucier de cette nourriture spirituelle, de ce pain de vue.

2. Le **doute volontaire** sur les vérités de la foi conduit peu à peu à la perte de la foi. *Ces doutes viennent du démon.* Un édifice tombe nécessairement si on mine ses fondements; on en voit des exemples dans les villes bâties sur des houillères. De même la foi s'écroule quand on l'a ébranlée par le doute. Celui qui met en doute les vérités révélées *déplaît à Dieu*, parce qu'il lui refuse créance. Moïse douta de la promesse faite par Dieu de donner de l'eau au peuple qui murmurait; il en est puni par l'exclusion de la terre promise (Nombres, XX.); Zacharie douta de l'accomplissement de la promesse de l'ange, concernant la naissance de S. Jean-Baptiste: pour sa punition il devint muet. (S. Luc. I.) Les doutes *involontaires* ne sont pas coupables, quand nous ne nous y arrêtons pas; il faut les combattre immédiatement par la *prière:* au milieu des *obscurités* du doute, elle nous obtient *la grâce de la lumière.* Ce n'est pas davantage un péché *d'étudier plus exactement* les points sur lesquels un doute nous est survenu, afin de fortifier notre foi; c'est même une acte de prudence et de sagesse (Marie Lat.). Il ne faut pourtant pas *chercher l'explication* des mystères; un excès de curiosité ferait perdre la foi, comme un regard prolongé dans le soleil ferait perdre la vie.

3. On perd aussi la foi par la lecture de **livres irréligieux**. Jean Hus, ce prêtre de Prague, qui fut brûlé à Constance en 1415, avait lu les ouvrages de l'hérésiarque anglais Wicleff; c'est par là qu'il devint lui-même un hérésiarque fameux et fut le fléau de la Bohême. Ce fut surtout par la lecture des écrits de Luther que *Zwingle*, prédicateur à la cathédrale de Zurich († 1531), et *Calvin* de Genève († 1564) tombèrent dans l'hérésie. L'histoire constate aussi que l'apostasie de l'empereur *Julien* n'eut d'autre cause que la lecture à Nicomédie des œuvres du payen Libanius. Les

livres les plus dangereux d'entre les modernes, et malheureusement les plus répandus, sont ceux de l'impie *Rousseau* († 1778), de *Voltaire* († 1778) et d'autres philosophes révolutionnaires, puis plus près de nous, ceux de *Renan* († 1892) et de *Zola*. En mère aimante l'Eglise les signale à ses enfants et en défend la lecture, tout comme l'Etat n'accorde pas *une liberté de lire* absolue. Elle a institué dans ce but en 1571 une congrégation spéciale pour la censure des livres, *la congrégation de l'Index*, qui condamne au nom du St.-Siège les livres dangereux pour la foi et les mœurs. — La lecture régulière de **journaux irréligieux** fait, elle aussi, comme le prouve l'expérience, perdre la foi. Pour faire plus de bruit, certains journaux se font une spécialité de déverser le mépris sur les dogmes, les institutions de l'Eglise et ses ministres. Ces lectures minent la foi. Qu'on ne dise pas: le lecteur jugera par lui-même; c'est le cas d'appliquer le proverbe, que la goutte d'eau creuse le rocher: insensiblement l'incrédulité ou l'indifférence s'empareront de l'esprit. Des aliments malsains détruisent à la longue la plus forte santé corporelle; il est impossible que la lecture fréquente de journaux mauvais ne produise pas le même effet sur l'âme. Mettez-vous dans le feu, dit S. Isidore, et seriez-vous de fer, vous finirez par fondre.

De toutes les **associations anti-religieuses**, la plus dangereuse est la **franc-maçonnerie**. Le but dernier de la franc-maçonnerie est de miner et de détruire, soit secrètement, soit en partie publiquement, toute autorité ecclésiastique ou civile et d'arriver petit à petit à la fondation d'une république cosmopolite. La franc-maçonnerie fut fondée vers 1717 par quelques libres-penseurs de la haute société anglaise. Comme ils prirent pour leur institution les cadres des ateliers d'architecture des cathédrales du Moyen-âge, et qu'ils prétendaient élever le temple spirituel de l'Humanité et de la civilisation, ils se nommèrent francs-maçons. Quiconque se fait recevoir dans cette société, assiste à ses réunions ou seulement les favorise est ipso facto *excommunié*, c.-à-d. qu'il cesse d'avoir part aux prières de l'Eglise, qu'il est exclu des sacrements. Le pape s'est réservé l'absolution de cette peine, excepté à l'article de la mort. (Clém. XII. 1738; Ben. XIV, 1751; Pie VII, 1821; Léon XII, 1825; Léon XIII, 20 avril 1884.) Le but dernier de la franc-maçonnerie n'est connu en général que par les grades élevés, les autres ne font que payer: comme dans l'armée où les soldats marchent sans rien savoir du plan du général. — Nous parlerons au chapitre du mariage du désordre des **mariages mixtes**.

Tous ceux qui, par leur faute, meurent sans la foi chrétienne sont damnés.

L'incrédule, le payen, est *déjà malheureux ici-bas* S. Luc. (I, 79) dit d'eux qu'ils sont dans les ténèbres et dans les ombres de la mort; ils prennent les vérités de la religion pour des fables (Clém. Hofbauer). Le Christ dit expressément: „Quiconque ne croit pas sera **condamné**“ (S. Marc. XVI, 16); il ajoute même: „celui qui ne croit pas est déja jugé.“ (S. Jean III, 18). Et St. Paul (Tit. III, 1) dit qu'un hérétique prononce lui-même sa condamnation. Priez donc tous les jours, chrétiens, à l'imitation des saints, pour la conversion des incrédules et des hérétiques! Le B. Clém. Hofbauer († 1820 à Vienne) avait l'habitude de dire: „Plût à Dieu que je pusse convertir tous les infidèles et tous les hérétiques! Je les porterais à l'Eglise sur mes bras et sur mes épaules.“

---

8. La profession extérieure de la foi.

1. Dieu exige que nous professions notre foi extérieurement. «Faites luire votre lumière devant les hommes, dit le Christ, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et bénissent votre Père qui est dans les cieux.» (S. Matth. V, 16).

Il faut donc que par nos paroles et par nos actes nous fassions **connaître aux autres que nous sommes chrétiens et catholiques** et que nous tenons à notre religion par une intime conviction. D'après le Christ, il faut que nous soyons dans le monde ce qu'est un flambeau dans un appartement. Par la profession publique de notre

foi, nous devons contribuer à la diffusion de la connaissance de Dieu parmi nos semblables et à l'observation plus exacte des commandements divins. Un cheval, même peu ardent, se lance quand il voit courir d'autres chevaux, et ainsi nos semblables sont excités à nous imiter quand ils voient nos bonnes œuvres. Nous-mêmes, nous nous fortifions dans la foi en la confessant devant les autres; c'est l'exercice qui fait le maître. — Beaucoup d'hommes hélas! sont **lâches!** De peur d'être raillés par quelqu'un de leurs semblables ou par un journal mauvais, de souffrir dans leur carrière, de perdre des clients, etc., ils n'osent pas hardiment confesser leur foi ou s'opposer à ses ennemis; semblables en cela à un enfant chargé d'une commission par ses parents qui revient sans l'avoir faite, parce qu'il n'a pas osé passer à côté d'un *chien qui aboyait.* Les hommes nous appellent hypocrites, têtes faibles, insensés, fanatiques, et alors nous nous laissons détourner de nos bonnes résolutions et du chemin du salut. (S. Vinc. Ferr.) Nous sommes comme des lièvres tremblants, qu'un *épouvantail* fait de vieux chiffons empêche de brouter. Et cependant ce sont nos insulteurs qui *au jour du jugement* seront confondus. (Sag. V, 1). Celui qui n'ose pas défendre l'honneur de Dieu, est *un chien muet* qui ne sait pas aboyer (Is. VI, 10).

Un bel exemple de profession de foi nous est donné par les trois jeunes gens dans la fournaise, qui refusèrent d'adorer la statue de Nabuchodonosor. (Dan. II.); par le saint vieillard Eléazar qui repoussa les viandes défendues, malgré les menaces de mort. (2 Macch. VI.) S. Maurice et la légion thébaine (martyrisés près du lac de Genève, 286) se déclarèrent chrétiens devant l'empereur et refusèrent d'offrir avant la bataille les sacrifices prescrits par lui. A la honte de tant de catholiques, les adeptes de fausses religions, p. ex., les mahométans, ne se gênent pas pour professer leur culte!

C'est surtout dans les *processions* que l'Eglise nous fournit l'occasion de professer publiquement notre religion.

La profession publique de la foi n'est cependant *commandée* que quand l'omission entraînerait *le mépris de la religion* ou *le scandale* du prochain.

Pour sauver son âme il n'est pas nécessaire de professer sa foi toujours et en tout lieu; cela n'est requis que si, en le négligeant, nous enlevions à *Dieu l'honneur et au prochain l'édification qui leur sont dus.* (S. Tom. d'Aq.) — On n'est donc pas tenu de répondre aux **questions indiscrètes** des incrédules; on peut les **réduire au silence** par un mot ou s'éloigner. Dans un hôtel un voyageur qui avait demandé un repas maigre fut ironiquement interpellé sur sa religion par l'hôtelier: „Monsieur. lui répondit-il, souciez-vous de mon estomac vide et non pas de ma foi.“ Mais si nous sommes interrogés par une *autorité compétente*, nous sommes tenus de répondre, comme le Christ devant Caïphe, même sous menace de mort. En ces cas, il faudrait s'en tenir au précepte de Jésus-Christ: „Ne craignez pas ceux qui peuvent tuer le corps, mais non l'âme.“ (S. Matth. X, 28.) C'est s'attirer le courroux de Dieu, dit S. Augustin, que de craindre les hommes plus que Dieu. — Il n'est pas opportun non plus de commencer des **discussions religieuses** avec des incrédules. Ces disputes, disait S. Pierre Canisius, échauffent les intelligences et augmentent les dissensions. Quand on y est forcé, il le faut faire avec une grande modestie (Salvien). Les gens du vulgaire ont souvent de pareilles discussions dans les auberges; c'est une chose à éviter.

2. Le Christ promet une récompense éternelle à celui qui professe hardiment sa foi devant les hommes:

«Celui, dit-il, qui me confesse devant les hommes, je le confesserai aussi devant mon Père qui est dans les cieux.» (S. Matth. X, 32).

S. Pierre professa courageusement la divinité du Christ devant les autres Apôtres; aussi Jésus-Christ l'appela-t-il bienheureux, et le nomma chef des Apôtres. (S. Matth. XVI, 18). Il **élèvera** de même tous ceux qui le confessent sans respect humain. Les trois jeunes gens de Babylone qui confessèrent le vrai Dieu devant le roi et tout

le peuple, furent sauvés miraculeusement et élevés à de grands honneurs (Dan. III.) Rodolphe de Habsbourg qui, chassant un jour, rencontra un prêtre portant le viatique et rendit les honneurs au SS. Sacrement, fut peu de temps après élu roi de Germanie à la diète de Francfort. (1273).

Une récompense *très élevée* au ciel est destinée à celui qui est *persécuté* pour sa foi et qui lui *sacrifie sa vie*.

Vous êtes heureux, dit Jésus-Christ, lorsque les hommes vous chargeront de malédictions, qu'ils vous persécuteront, et qu'ils diront faussement toute sorte de mal contre vous à cause de moi. Réjouissez-vous alors, et tressaillez de joie, parcequ'une grande récompense vous est réservée dans les cieux. (S. Matth. V, 12). Celui qui a subi de grandes épreuves pour sa foi est appelé **Confesseur**. — Celui qui meurt pour sa foi, s'appelle **Martyr.** Le martyr fait infailliblement son salut, car Jésus-Christ a dit: „Celui qui aura perdu sa vie pour l'amour de moi, la retrouvera." (S. Math. X, 39). Aussi avec quelle joie les martyrs mouraient! avec quelle allégresse, S. André embrassait-il sa croix, S. Ignace d'Antioche paraissait-il devant Trajan! On ferait injure à un martyr si on priait pour lui. (Innoc. III.) Les martyrs en effet possèdent *le degré le plus élevé de la charité*, parce qu'ils méprisent tous les biens terrestres, et le plus précieux, la vie. Cette *victoire* leur vaut d'être représentés avec une *palme*.

Il n'est pourtant pas permis de *rechercher à dessein* les persécutions et le martyre. Quelques-uns l'ont fait — ceux p. ex. qui se sont dénoncés, qui ont renversé des idoles, — et ont succombé dans l'épreuve; ces présomptueux n'ont jamais été honorés par l'Eglise comme martyrs; car il n'est jamais permis de pousser personne à être injuste. (S. Thom. d'Aq.) Jésus-Christ permet même de *fuir devant la persécution*. (S. Matth. X, 23); lui-même s'est enfui, ainsi que les apôtres et de saints évêques, comme S. Cyprien, S. Athanase. Les pasteurs seuls sont tenus à rester quand le salut de leurs ouailles rend leur présence *nécessaire*. (S. Thom. d'Aq.) Le mercenaire fuit quand vient le loup, mais non le bon pasteur. (S. Jean X, 12.) Les pasteurs ne peuvent fuir que quand leur présence ne serait d'aucune utilité ou exciterait encore davantage les persécuteurs. (S. Cypr.) — La mort pour une *hérésie* n'est pas le martyre, car il y manque la charité sans laquelle le martyre lui-même est sans mérite (I. Cor. XIII, 3). Hus de Prague qui préféra se faire brûler vif (1415) que de renoncer à son hérésie, n'est donc pas un martyr. Mais on est martyr quand on est blessé à cause de sa foi et qu'on *meurt de la blessure;* quand pour la foi on est condamné *à la prison perpétuelle, à l'exil;* quand on est tué pour une autre vertu chrétienne, p. ex., S. Jean-Baptiste, S. Jean Népomucène, car, dit S. Thomas, la vertu chrétienne est une certaine profession de foi. On estime à **16,000,000** le nombre des martyrs. — Celui-là n'est pas chrétien, dit S. Cyprien, qui craint de mourir pour la foi.

3. Celui qui *rougit* de sa foi par crainte ou respect humain ou qui la *renie formellement* s'expose aux menaces de Jésus-Christ: « Quiconque me *renoncera* devant les hommes, je le renoncerai aussi moi-même devant mon Père qui est dans les cieux. » (S. Matth. X, 33.) « Si quelqu'un rougit de moi et de mes paroles, le Fils de l'homme rougira aussi de lui, lorsqu'il viendra dans sa gloire. » (S. Luc, IX, 26.)

Celui qui *rougit* de sa foi imite Pierre qui renia Jésus-Christ. (S. Matth. XXVI, 69.) De nombreux chrétiens firent de même pendant les persécutions et sacrifièrent aux idoles. Aujourd'hui beaucoup d'hommes rougissent de faire à l'Eglise le signe de croix, de recevoir les sacrements, d'adorer l'eucharistie quand ils rencontrent un prêtre portant le viatique, etc. D'autres pèchent en *participant aux exercices religieux des dissidents,* quand p. ex. ils contractent un mariage mixte devant un ministre protestant; quand ils servent de parrains à des protestants; quand ils vont avec eux recevoir la cène etc, (Ce n'est pas pécher contre la foi que d'assister aux céré-

monies religieuses hétérodoxes par pure curiosité, ou d'assister par bienséance à leurs mariages ou leurs enterrements.) Rougir de sa foi, c'est même *se rendre méprisable aux yeux de ses semblables*, car on ne respecte pas les lâches. Constance, le père de Constantin-le-Grand, renvoya de son service ceux de ses domestiques chrétiens auxquels il avait commandé de sacrifier aux idoles et qui lui obéirent. (Mehler I, 45.) — Les **renégats** formels sont encore plus malheureux. Le sage roi Salomon renia le vrai Dieu et devint idolâtre par amour pour ses femmes payennes. *Julien l'Apostat* († 363) renia le christianisme et en devint le pire ennemi, comme on le voit par sa tentative de rebâtir le temple de Jérusalem et par le blasphème qu'il proféra en mourant: Tu as vaincu, Galiléen! Il n'est pas rare de voir des catholiques passer au protestantisme, au judaïsme, ou s'appeler *libres-penseurs*, c.-à-d. n'appartenant à aucun culte déterminé. En général ils agissent *pour des motifs purement humains*, p. ex. pour contracter un mariage mixte ou pour manifester leur haine contre un prêtre. Les *gens vicieux seuls* renient leur foi. „Qu'on ne croie pas, dit S. Cyprien, que les bons abandonnent l'Eglise; le vent n'emporte pas le bon grain, mais la paille“; de même le vent ne déracine pas les arbres sains, mais les arbres pourris.

Ceux qui apostasient commettent un péché mortel, car ils crucifient à nouveau le Fils de Dieu. (Hébr. VI, 4); ils *sont excommuniés* et le pape s'est réservé l'absolution de ce péché: l'évêque ne peut en absoudre que par sa délégation (Décr. de Pie IX. 12 oct. 1869). Or, celui qui n'a pas l'Eglise pour mère, ne peut avoir Dieu pour père. (S. Cyp.) Il n'y a donc pas d'épreuve à laquelle ne doive résister un catholique pour garder sa foi; il doit être *l'arbre fortement enraciné* qui défie toutes les tempêtes, le *soldat* qui même à la guerre n'abandonne pas son poste.

---

9. Le signe de la croix.

Le catholique professe sa foi surtout par le signe sacré de la croix.

Le signe de la croix est au chrétien ce que l'*uniforme* est au soldat, au fonctionnaire; il professe par là qu'il admet la doctrine du Sauveur crucifié. Le signe de la croix est pour les Juifs et les payens un objet de haine et de mépris. (I. Cor. I, 23); les protestants, eux aussi, rejettent le signe de la croix. Il n'est le *signe propre que des catholiques*, et comme il est d'une très haute antiquité et qu'on le retrouve dans toute l'Eglise, on peut admettre avec raison qu'il est d'*origine apostolique*.

Il y a deux manières de faire le signe de la croix. On peut le faire d'abord en traçant du pouce de la main droite de petites croix sur le front, la bouche et la poitrine, tandis qu'on tient la main gauche un peu au-dessous de la poitrine; l'on dit en même temps: „Au nom du Père et du Fils et du S. Esprit. Ainsi-soit-il.“ Par là *nous nous engageons* à croire, à professer, à suivre la doctrine du crucifié; *nous demandons* que la grâce de Dieu illumine notre intelligence par la force de la croix, que dans les tentations du respect humain elle ouvre nos lèvres pour professer la foi et qu'elle pousse notre cœur, notre volonté à l'observation des commandements; *nous consacrons* à Dieu le Père, l'auteur de toutes choses, nos pensées (en signant le front); au Fils, la parole procédant du Père, nos paroles (signe sur la bouche); au S. Esprit, l'esprit de charité, toutes les aspirations de notre cœur (signe sur le cœur, siège de l'amour). C'est ce que l'on appelle le **petit signe de croix.**[1] Le **grand signe de croix** ou signe *latin* est en usage à la messe et nous rappelle par la croix de Pierre à notre union avec l'Eglise romaine. On le fait en portant la main droite au front, à la poitrine, à l'épaule gauche, puis à la droite, en tenant la main gauche sur la poitrine. (On va de la gauche à la droite parce que le Christ par sa rédemption nous a placés du côté droit.) Dans les pays de langue romane et slave ce signe de croix est employé aussi par les laïques.

L'important est de ne *jamais* faire le signe de croix *trop à la hâte* **et de** penser en le faisant à la Majesté du Très-Haut que l'on nomme.

---

[1] En certaines régions de l'Allemagne, on l'appelle aussi le *signe allemand*, parce qu'il est là plus en usage parmi le peuple que le grand signe de croix.

1. En faisant le signe de la croix, nous protessons les deux principaux mystères de la religion: la Trinité et l'Incarnation du Rédempteur.

Le singulier, *au nom*, indique l'*unité* de Dieu; les autres mots les *trois personnes* divines.

Au nom signifie: Par la mission de Dieu, par la force de Dieu, avec l'aide de Dieu, à la gloire de Dieu.

La croix *unique* que nous faisons sur le front, la poitrine et les épaules symbolise l'unité de Dieu; la *croix triple*, les trois personnes de la SS. Trinité.

La forme de la *croix* rappelle que le Fils de Dieu fait homme nous a sauvés sur la croix.

Le signe de la croix est donc comme un résumé de la religion chrétienne. Beaucoup d'êtres de *la création* nous le rappellent; le corps humain a la forme d'une croix; les lignes de la figure forment une croix, de même l'oiseau qui vole, le poisson qui nage, la belle constellation de ce nom dans le ciel austral, certains arbres, certaines fleurs, etc. etc.

L'apparition d'une croix au ciel annoncera l'arrivée du Juge pour le *jugement dernier* (S. Matth. XXIV, 30). L'Eglise catholique honore beaucoup le signe de la croix; elle l'emploie souvent à la sainte Messe et dans l'administration des sacrements et les bénédictions; elle place la croix sur les clochers, les autels, les bannières, les chasubles, elle la plante sur les tombeaux. Beaucoup d'églises sont construites en forme de croix.

2. Par le signe de la croix nous obtenons la bénédiction de Dieu; nous sommes surtout protégés contre le démon et contre une multitude de *maux* spirituels et temporels.

Le signe de la croix n'est donc pas une vaine cérémonie, mais une **bénédiction** de *soi-même* (appel au secours divin): or, toute bénédiction divine consiste à *éloigner des maux* et à *procurer des biens*. — Le signe de la croix **met en fuite le démon** avec ses tentations. De même qu'un chien craint et fuit le bâton avec lequel il a été battu, ainsi le démon est terrifié et mis en fuite par la croix qui lui rappelle sa défaite (S. Cyr.)

On raconte qu'un cerf portait un petit écriteau avec cette inscription en lettres d'or: Ne me touchez pas, je suis à l'empereur. Aucun chasseur n'osa jamais le tirer. En faisant le signe de la croix, nous nous munissons de l'écriteau: Je suis au Sauveur, et le démon ne pourra pas nous atteindre. En campagne il est défendu de tirer sur ceux — les aumôniers et les médecins — qui portent le brassard blanc avec la croix rouge; de même il est interdit au démon de faire du mal à ceux qui se signent de la croix.

Le signe de la croix a eu pour type le signe tracé sur les poteaux des portes, devant lequel l'ange exterminateur de l'Egypte passa sans frapper, (S. J. Dam.) La croix de Jésus-Christ était figurée (S. Jean III, 14) par le *serpent d'airain* (Nombres XXI) élevé par Moïse dans le désert et qui guérissait par son seul aspect des blessures mortelles des serpents de feu; le signe de la croix, qui figure aussi la croix de Jésus-Christ, nous protège contre les embûches du serpent infernal. Tant que Moïse priait, les bras étendus en croix, les Chananéens étaient mis en fuite. (Exode XVII, 12), En 312 Constantin et toute son armée virent au firmament une croix lumineuse avec ces mots: *In hoc signo vinces*; il fit mettre la croix sur un étendard et fut vainqueur. (C'est là l'origine de nos bannières.) Ces paroles valent aussi pour le signe de la croix que nous faisons sur nous mêmes. Le seul souvenir de la croix de Jésus-Christ met en fuite nos ennemis invisibles et nous fortifie contre leurs attaques (S. Augustin):

aussi beaucoup de saints eurent-il pour chasser les mauvaises pensées l'habitude de se signer aussitôt. Souvent les premiers chrétiens s'en servirent pour *renverser les idoles.*

Lors de l'Invention de la sainte croix par l'impératrice Ste Hélène, la mère de Constantin-le-Grand, des malades furent guéris par le simple attouchement du bois sacré (325). Quelle puissance miraculeuse!! La croix **délivre des maux corporels** et le signe de la croix n'est pas moins puissant. Quel soulagement certains malades ne reçurent-ils pas de Dieu quand ils se signaient souvent et pieusement. L'histoire rapporte que beaucoup de *martyrs* se signèrent avant leurs tortures et en sortirent sains et saufs. On dit de S. Jean l'Evangéliste qu'il fit un jour le signe de la croix sur une coupe empoisonnée, et la but sans en éprouver aucun mal. La même chose doit être arrivée à S. François-Xavier, l'apôtre des Indes. Les prophètes de l'A.-T. annoncèrent déjà cette vertu du signe de la croix. Une vision montra à Ezéchiel que dans un châtiment réservé à Jérusalem, la mort épargna qu'un ange avait d'abord marqués sur le front de la lettre Thau (†) qui a la forme d'une croix. (Ezéch. IX, 4).

On doit faire *souvent* le signe de la croix, surtout à son lever, à son coucher, avant et après les prières, avant et après les repas, avant et après la sortie de la maison, au moment des tentations, et avant toutes ses principales actions.

Faites le signe de la croix à votre réveil. Par là vous vous assurerez la bénédiction de Dieu pour toute la journée. Faites-le aussi *le soir*, afin d'éloigner toute mauvaise pensée; *avant la prière*, pour chasser les distractions; *avant vos principales entreprises*, pour y réussir, etc. En prenant cette habitude, nous accomplirons le plus sûrement l'ordre de l'Apôtre: Que vous mangiez ou que vous buviez et quoi que vous fassiez, faites *tout pour la gloire de Dieu.* (I. Cor. X, 31). Déjà les *premiers chrétiens* avaient l'habitude de se signer, au témoignage de Tertullien († 240) qui dit: „Avant et pendant nos occupations, en sortant, en rentrant, en nous habillant, avant notre sommeil, dans toutes nos actions nous signons le front de la croix.“ Nous faisons le signe de la croix notamment à la S. Messe: en la commençant, à l'évangile, à l'élévation, à la communion et à la bénédiction du prêtre. Pie IX (28 juillet 1863) a assigné 50 jours d'indulgence à chaque signe de croix. Ste Edithe († 984), princesse royale d'Angleterre, se signait très souvent: 13 ans après sa mort on trouva son pouce encore parfaitement conservé. (Mehler I, 179).

Il est très salutaire en faisant le signe de la croix de se servir *d'eau bénite.*

Cette eau a une *vertu particulière* contre les assauts du démon par suite de la prière de l'Eglise faite pour la bénir. L'usage de l'eau bénite vaut chaque fois 100 jours d'indulgence. (Pie IX, 23 mars 1866). On trouve des bénitiers aux portes des appartements et des églises; mais dans beaucoup d'appartements le bénitier est hélas! vide d'eau bénite et plein de poussière.

Vous êtes des insensés, si vous avez honte de faire le signe de la croix, le Christ à son tour rougira de vous: le démon, dit S. Ignace d'Antioche, se réjouit de voir renier la croix qui est sa ruine et le signe de la victoire remportée sur sa puissance.

---

10. Le symbole des Apôtres.

Outre le symbole des Apôtres qui se récite au baptême, l'Eglise se sert aussi du *symbole de Nicée* (composé par le concile de Nicée 325 et complété par le concile de Constantinople 381) et du symbole des conciles de Trente[1] et du Vatican. Le symbole de Nicée se dit à la messe avant l'offertoire; la profession de foi du concile de Trente est d'obligation à l'installation dans une fonction ecclésiastique et à la conversion d'un hérétique.

---

[1] Ce symbole fut publié par Pie IV en 1564 et contient la doctrine définie par le concile de Trente; il fut complété au concile du Vatican en 1870.

1. Le symbole des Apôtres contient en abrégé ce que tout catholique est tenu de savoir et de croire.

Ces quelques paroles renferment tous les mystères (S. Isidore). Ce symbole ressemble au *corps d'un enfant* qui est petit, mais possède tous les membres, ou bien à un *noyau* qui, malgré sa petitesse, contient tout l'arbre avec toutes ses branches. — Il s'appelle *symbole*, signe auquel on distingue quelqu'un, parce que dans la primitive église il servait à distinguer les chrétiens. Pour pouvoir assister à la messe, il fallait savoir le symbole, sous peine d'exclusion. Il était défendu de le communiquer à ceux qui n'étaient point baptisés, comme il est défendu en temps de guerre de communiquer le mot d'ordre.

On l'appelle symbole *des Apôtres*, parce qu'il remonte aux Apôtres.

Les Apôtres, d'après S. Augustin, étant sur le point de *se séparer*, ont fixé une règle sûre de prédication, afin que malgré leur séparation, ils fussent toujours unis dans la doctrine. Cela ne veut pas dire que les mots mêmes viennent des Apôtres; il s'agit du *fond*. Jusqu'au VI[e] siècle on y a ajouté différentes *explications*, p. ex. au mot Père, celle de Créateur..., au mot Jésus, celle de conçu du S. Esprit..., au mot sainte Eglise, celle de catholique... etc.; elles furent motivées par l'apparition de certains hérétiques. Mais de même que l'homme par *la croissance* n'acquiert aucun membre nouveau, ainsi le symbole n'a pas admis de vérité nouvelle.

S. Pierre a exercé sur la rédaction du symbole une *influence décisive*, car on y retrouve les pensées fondamentales de ses discours à la Pentecôte, et à la guérison du paralytique au temple, de ses deux défenses devant le sanhédrin. Dans la primitive église le symbole n'était qu'une formule de profession de foi, qu'il fallait réciter avant le baptême et qui rendait en abrégé la doctrine des Apôtres et l'instruction religieuse qui avait précédé.

2. Le symbole des Apôtres se divise d'abord en trois parties principales.

La première traite de Dieu le *Père* et de la Création.

La deuxième, de Dieu le *Fils* et de la Rédemption.

La troisième, de Dieu le *S. Esprit* et de notre *sanctification*.

3. On peut aussi diviser le symbole des Apôtres en *12 Articles*.

Article veut dire membre d'un tout; on les nomme ainsi à cause de leur *intime liaison*. De même que les doigts de la main sont articulés en phalanges, ainsi les trois parties principales du symbole ont leurs subdivisions. Une *chaîne* est brisée dès qu'on en extrait un anneau, et la foi est détruite, dès que l'on en écarte un seul article.

On trouve dans l'A.-T. *les figures* suivantes de ces 12 articles: le Grand-Prêtre portait un pectoral avec 12 pierres précieuses portant cette inscription: Lumière et vérité (Lév. VIII, 8); il y avait 12 pains de proposition sur la table d'or à l'entrée du tabernacle (ib. XXIV, 6); on prit 12 pierres pour construire un autel à l'entrée de la Terre promise (Deut. XXVII, 5). Les 12 articles sont en effet douze joyaux qui répandent *la lumière et la vérité* et que nous devons porter *dans le cœur*, c.-à-d. croire; ils sont le *pain* spirituel qui nous est offert à l'entrée de l'Eglise, c.-à-d. au baptême; ils transforment notre cœur en *un autel* sur lequel nous offrons à Dieu nos prières et nos bonnes œuvres.

La division en 12 articles indique que le symbole contient les vérités prêchées par les 12 *Apôtres*.

Chaque chrétien est tenu de *savoir* le symbole des Apôtres *par cœur* (S. Aug.) Quiconque néglige de l'apprendre, se rend gravement coupable (S. Th. d'Aq.) Dans la primitive église on ne baptisait pas ceux qui n'avaient pas fait cette profession de foi et on ne laissait pas assister à la messe ceux qui par là ne pouvaient pas justifier de leur qualité de chrétien. Récitez votre symbole *tous les jours* à la prière du matin et du soir, afin de rafraîchir votre foi. (S. Aug.) Le symbole est le renouvellement du pacte conclu avec Dieu dans le baptême (S. Pierre Chrys.); il est une cuirasse qui nous protège contre nos ennemis (S. Ambr.). Les aliments corporels ne nourrissent que quand on les prend fréquemment; la foi aussi ne soutient la vie de l'âme que quand on en répète fréquemment les actes.

I. Article du symbole: Dieu.

I. L'existence d'un Être suprême.

1. Les êtres créés nous apprennent qu'il existe un Être suprême. (Rom. I, 19, Sag. XIII, 5).

On ne voit pas l'âme, mais on conclut à son existence par les actes raisonnables de l'homme; de même on conclut des œuvres de Dieu à son existence (S. Théoph. d'Ant.).

En effet la terre avec ses créatures, ni les astres du ciel *ne peuvent s'être produits d'eux-mêmes;* pas plus que les astres du ciel ne peuvent se mouvoir de leur propre force.

L'existence seule des astres nous permet de conclure à l'existence de Dieu. L'Arabe conclut des traces sur le sable, et nous, des traces sur la neige au passage d'un voyageur; nous concluons de même de l'existence des astres à celle de Dieu. Les astres ont aussi peu pu se produire d'eux-mêmes, qu'une *ville* ne s'est jamais bâtie d'elle-même. L'astronome, Athan. Kirchner, avait un ami qui doutait de l'existence de Dieu; il fit faire un *beau globe* et le mit dans son cabinet. Quand son ami lui demanda d'où il venait, il répondit: „Ce globe s'est fait de lui-même.“ Cette réponse fit rire l'ami et Kirchner lui dit: Ce globe aurait pu se faire de lui-même plus facilement que ces globes là-haut, (Mehler I. 72.) Un *flambeau* ne s'allume pas de lui-même et quand il est allumé, il s'éteint au bout de peu d'heures; or, au firmament luit un flambeau éclatant, le soleil, et les siècles n'ont pas diminué sa splendeur. Une nuit sereine nous fait apercevoir des milliers et des milliers d'étoiles; qui les a toutes allumées? et qui entretient leur merveilleuse lumière? (Alb. Stoltz.) Voilà pourquoi David s'écriait: „Les cieux racontent la gloire de Dieu et le firmament publie les ouvrages de ses mains.“ (Ps. XVIII, 1), et *Newton* se découvrait et inclinait la tête chaque fois qu'il entendait le nom de Dieu.

Les *êtres terrestres* permettent aussi de conclure à l'existence de Dieu. „Interroge les animaux, s'écriait Job, et ils te l'apprendront, les oiseaux du ciel et ils te le montreront. Entretiens-toi avec la terre et elle te répondra, et les poissons de la mer te le raçonteront. Qui ne sait pas que la main de Dieu a fait tout cela!“ (Job. XII, 7—9). L'immense univers est donc *un livre* où nous lisons l'immense gloire de Dieu. (S. Antoine Erm.) Si l'on trouvait sur une île déserte une *belle statue* de marbre, on dirait sans hésiter: Il a passé des hommes ici. Et si quelqu'un s'avisait de soutenir que la pluie et le vent ont détaché un bloc de la montagne et lui ont donné cette forme, on le traiterait de fou. Mais c'est être plus fou encore, de prétendre que ce merveilleux univers n'a pas de créateur. (Corneille de la Pierre).

L'ordre admirable de l'univers permet de conclure à un organisateur d'une intelligence supérieure.

Et tout d'abord c'est l'ordre merveilleux de *la voûte céleste* qui fait conclure à cet ordonnateur. „*Quand un vaisseau* cingle avec assurance vers le port, nous ne

doutons pas qu'il ne soit dirigé par un habile pilote, et de l'ordre éclatant de l'univers nous concluons à sa direction par une sagesse infinie." (S. Théoph. d'Ant.) Soutenir que les astres décrivent leurs orbites d'eux-mêmes, c'est soutenir l'insanité qu'un vaisseau d'Europe peut quitter un port sans équipage ni pilote, faire le tour du monde et revenir à son point de départ. Cicéron déjà disait: „Quand nous considérons le firmament, nous arrivons à savoir qu'il est gouverné par une intelligence éminemment supérieure."

La terre aussi présente le spectacle d'un ordre étonnant. L'alternance du jour et de la nuit, des saisons, la structure admirable du plus petit insecte de la plus petite plante et surtout du corps humain, que S. Basile nomme un petit monde, fait conclure à un organisateur d'une raison supérieure. En effet, la plus petite *maison* suppose un architecte doué de raison, *l'horloge* la plus simple, un horloger habile. Les lettres d'un ouvrage, de la Bible p. ex. ne peuvent pas s'être amassées ainsi par hasard, et par conséquent l'ordre admirable de l'univers peut-il bien moins encore s'être constitué de lui-même.

Tous les peuples sont intimement convaincus de l'existence d'un Être suprême.

Chez tous les peuples, même les plus abrutis, nous trouvons des hommages à une ou plusieurs divinités. On trouve des villes sans murs, sans rois, sans lettres, sans monnaies, sans lois, mais l'on ne trouve pas de ville sans temple, sans prière, sans sacrifice. (Plutarque), et, dit Cicéron, ce en quoi s'accorde la nature de tous les hommes doit être la vérité. Or. l'hommage à la divinité n'est pas le résultat d'une apparence comme la rotation du soleil autour de la terre, mais le témoignage de la conscience humaine. „La connaissance de Dieu est pour ainsi dire *innée* chaque homme" (S. Jean Dam.) c.-à-d. que chaque homme y arrive facilement.

Les *insensés seuls* disent: il n'y a point de Dieu.

Ceux qui parlent ainsi tout en voyant les merveilles de la création, sont des hommes „qui ont des yeux pour voir et ne voient point, des oreilles pour entendre et n'entendent point." (S. Marc IV, 12). Celui qui nie l'existence de Dieu est mûr pour *un asile d'aliénés* (Schneider). Il porte le nom d'athée. Il n'y a d'athées que parmi les *esprits orgueilleux* ou les hommes de *mœurs mauvaises*. „En se prenant pour sages, ils sont devenus insensés." (Rom. I, 22). Celui-là seul nie Dieu, qui aurait un intérêt à ce qu'il n'existât pas. (S. Aug.) Du reste, les athées parlent contre *leur propre conviction*, car dans de grands dangers ils invoquent Dieu. Un hôtelier se moqua un soir d'hôtes croyants, et le même soir il appela Dieu à son secours en présence d'un incendie qui avait éclaté dans le voisinage. (Mehler I 79). Les athées ressemblent aux enfants qui sifflent dans l'obscurité par crainte des fantômes, pour faire croire qu'ils n'ont pas peur.

Dieu *prendra* un jour *au mot* les athées; il leur montrera que pour eux il n'y a pas de Dieu bon ni de bonheur éternel. (Marie Lat) Il suffit de se rappeler comment Dieu prit au mot les Juifs, qui, malgré tous les miracles, désespéraient du secours de Dieu contre les Chananéens et souhaitaient de *mourir* dans le désert. (Nombres XIV).

2. La Révélation aussi nous enseigne l'existence d'un Être suprême.

Dieu **a parlé aux hommes** en divers temps et en diverses manières (Hébr. I, 1) pour se faire connaître à eux. Il apparut à Moïse dans le *buisson ardent* et s'appela le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Pour se distinguer de tous les autres êtres, il s'appela le *seul existant*, en disant: „Je suis celui qui est." (Exode III, 14) Puis en donnant la loi sur le *Sinaï*, Dieu répéta: „*Je suis le Seigneur ton Dieu*"..., tu n'auras point d'autres dieux à côté de moi.., tu ne les adoreras pas, ni ne les serviras. (Deut. V, 6—9). Pour prouver son existence, Dieu **a opéré beaucoup de miracles**, p. ex. au mont *Carmel*, où 450 prêtres de Baal demandèrent en vain à leur idole d'envoyer le feu du ciel pour consumer leur victime, tandis que le prophète Elie faisant la même demande au vrai Dieu fut sur le champ exaucé (III Rois, XVIII). Dieu révéla aussi son existence par les miracles opérés pendant la captivité de Babylone, p. ex. la délivrance des 3 jeunes gens dans la fournaise, de Daniel dans la fosse aux lions.

2. La Nature de Dieu.

Ce qu'est Dieu, nous l'apprenons en partie par les créatures, mais plus clairement par la révélation divine.

La nature invisible de Dieu est devenue connaissable par les choses créées, dit S. Paul (Rom. I, 20). Les créatures sont un miroir où le créateur se montre (S. Vincent F.) De la beauté des créatures on peut inférer que celui qui les a faites doit être plus beau encore. (Sag. XIII, 1.) De la grandeur immense des corps célestes on peut conclure à la *puissance* infinie de celui qui les soutient; de l'ordre admirable, de l'harmonie de l'univers ressort sa *sagesse*.

Mais cette voie ne nous mène pas à une *idée claire* de Dieu. D'un *beau tableau* on peut conclure au talent du peintre, mais non pas à ses mœurs, à son origine, à sa patrie, à son nom. Les créatures nous indiquent la sagesse et la puissance de Dieu, mais que d'autres perfections restent dans l'ombre! (Louis de Gr.) Par les créatures nous reconnaissons Dieu comme en un *miroir peu clair* (I. Cor. XIII, 12); Dieu s'y reflète comme le soleil dans un courant rapide.

Comme les hommes avant la venue du Christ étaient fort *corrompus*, leur *raison* était très *obscurcie*: ils étaient d'autant moins capables de reconnaître Dieu dans ses œuvres. (Sag. IX, 16.) C'est pourquoi Dieu se révéla en parlant à plusieurs reprises aux hommes par les patriarches, les prophètes et enfin par son Fils Jésus-Christ (Hébr. I, 1). Les indications *les plus claires* sur la nature de Dieu nous ont été données[1] par le Christ: les autres ne pouvaient pas nous en parler aussi clairement, parce qu'ils n'avaient pas vu Dieu (S. Jean I, 18).

Néanmoins nous sommes *incapables* d'expliquer à fond la nature de Dieu, parce que Dieu est infini, tandis que nous sommes des êtres bornés.

Nous ne pouvons pas renfermer l'océan dans un petit vase, et nous ne pouvons pas avec notre *intelligence limitée* scruter l'immense majesté de Dieu. „Sachez que Dieu est grand, disait Job (XXXVI, 26), et dépasse notre science". Nul ne connaît ce qui est en Dieu que l'Esprit de Dieu. (I Cor. II. 11.) Les mots sont donc impuissants à définir Dieu, car, dit S. Augustin, on ne peut pas exprimer en *paroles*, ce que ne saisit pas l'intelligence.

Le philosophe Simonides fut un jour interrogé par le roi de Syracuse, Hiéron, sur la nature de Dieu. Il demanda un jour, puis deux jours de réflexion, et ainsi de suite en doublant toujours le temps; enfin il déclara au roi: Je ne puis pas répondre à la question, plus j'y réfléchis, plus elle devient obscure. (Cic.) *Il est plus facile de dire ce que Dieu n'est pas*, que de dire ce qu'il est; ni la terre, ni la mer, ni l'air, ni leurs habitants, ni le soleil, ni la lune, ni les étoiles ne sont Dieu, tous s'écrient: nous sommes faits par Dieu. (S. Aug.).

Celui qui veut scruter la majesté de Dieu *sera confondu*. Celui qui mange *trop de miel*, dit Salomon, en souffrira, et celui qui scrutera la majesté de Dieu sera écrasé par sa gloire. (Prov. XXV, 27). Les Grecs racontent que Icare s'attacha des ailes avec de la cire pour voler vers le ciel: à mesure qu'il se rapprocha du soleil, la cire fondit et il tomba dans la mer. C'est une image de celui qui a la présomption de comprendre Dieu; il est précipité de ces hauteurs dans la mer du doute et de l'incrédulité. A fixer quelques instants le *soleil* on est ébloui, à plus forte raison, à fixer la majesté divine. Les *anges* mêmes se voilent la face devant le Très-Haut (Ezech. I, 23), et les plus parfaits d'entre eux sont incapables de comprendre sa grandeur. Ils voient Dieu, mais seulement en tant qu'ils le comprennent. (S. Cyr. Jér.) Ils ressemblent à un homme contemplant la mer d'un sommet élevé; il aperçoit la mer sans la voir dans toute son étendue. Et ce que les anges ne peuvent pas, nous le pourrions!!

Donc nous ne pouvons donner de Dieu que les notions suivantes, imparfaites et incomplètes.

---

[1] Sur la révélation voir ci-dessus.

1. Dieu est un être qui est par lui-même, d'une beauté, d'une perfection, d'une félicité infinies, créateur et souverain Seigneur de tout l'univers.

Quand Dieu apparut à Moïse dans le buisson ardent et que celui-ci lui demanda son nom, il répondit: „**Je suis celui qui est**“ (Exode III, 14), c.-à.-d. je suis par moi-même. Tous les autres êtres n'existant que par Dieu, n'existent pour ainsi dire pas en comparaison de lui. Aussi David s'écrie-t-il: Mon être est devant toi comme le néant (Ps. XXXVIII, 6), et Isaïe dit de même: Tous les peuples sont comme le néant devant lui. (XL, 17). De là le nom de Jéhovah, c.-à.-d. Celui qui est, que les Juifs donnaient à Dieu.

Dieu est la souveraine **beauté**. Si la beauté des choses créées a pu séduire les hommes au point de les adorer comme des dieux, combien plus beau doit être celui qui est le créateur de cette beauté! (Sag. XIII, 3). S'il ne la possédait pas à un degré éminent, il ne pourrait pas la communiquer à d'autres. Platon lui-même disait que Dieu est le bien suprême, la source de toute bonté et de toute beauté. (Soph.)

Dieu est la **souveraine perfection**. Nous voyons sur la terre *différents degrés de perfection* dans les êtres. Les uns n'ont que l'existence sans la vie: les pierres; les plantes ont un élément vital, parce qu'elles croissent; les animaux ont en outre la sensation et le mouvement; l'homme possède même une vie spirituelle, puisqu'il a l'intelligence et l'amour. Et cependant au-dessus de l'homme il y a une hiérarchie innombrable de purs esprits, dont chacun possède une perfection spéciale. Cette *hiérarchie* ne progresse pas à l'infini, parce qu'on peut la diviser et la classer, or, l'infini ne peut se diviser, sinon l'infini serait imparfait, ce qui est absurde. Il faut donc aboutir à un *être infiniment parfait*, qui a toutes les perfections imaginables. (Scheeben). Tout ce que nous remarquons de perfection dans les créatures, n'est qu'un *reflet* de l'infinie perfection de Dieu. (Scupoli). Dieu est l'être le plus parfait qui se puisse concevoir. (S. Ans.) Dieu est ce qui se peut imaginer de meilleur. (S. Aug.) Dieu est d'une manière ineffable supérieur à tout ce qui est, à tout ce qui peut être imaginé hors de lui. (Conc. du Vatic.).

Dieu est souverainement **heureux** (I Tim. VI, 15). Dieu vit perpétuellement dans une félicité infinie, jamais troublée par la moindre souffrance. Nulle créature n'est capable d'augmenter ni de diminuer le bonheur de Dieu. (Job. XXXV, 6); Dieu *n'a besoin d'aucune* de ses créatures. (Act. Ap. XVII, 6). Le soleil n'a pas besoin de lumière, puisqu'elle vient de lui, et Dieu peut se passer de nous, puisque tous les biens que nous pourrions lui offrir, nous ne les tenons que de lui. (S. Aug.) Le Christ nous promet une félicité semblable à celle qu'il possède. (S. Jean XVII, 24.)

Dieu est **le Créateur** de toutes choses, car *il a fait* le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent. (Act. Ap. XIV, 14). Il est aussi le souverain, le seigneur, **le roi** de tout l'univers. Car il a soumis à *des lois fixes* tous les êtres qui existent hors de lui. (Ps. CXLVIII, 6.) Tous les corps célestes se meuvent forcément d'après ses lois. La terre est forcée de tourner en 365 jours ¼ autour du soleil et de tourner tous les jours autour de son axe. La lune est forcée de tourner autour de la terre en 27 jours ⅓. Ces lois sont observées par les astres avec une telle rigueur, que l'on peut prédire des années à l'avance les éclipses de soleil et de lune et d'autres phénomènes astronomiques. C'est d'après des lois fixes que se propagent la *lumière*, (42,000 milles par seconde) et le *son* (333 mètres) que *tombent* les corps, (l'espace parcouru est proportionnel au carré du temps). La croissance des corps organiques, plantes ou animaux, est soumise aussi à des lois immuables; les hommes ne peuvent pas plus se passer d'air que les poissons, d'eau, etc. Les *êtres raisonnables* aussi sont soumis à des lois fixes ou commandements. Mais comme ils sont doués de liberté, ils peuvent transgresser ces commandements, et cette transgression à son tour est punie d'après des lois fixes. Dieu s'appelle donc à juste titre roi (Ps. XCIV, 3), il est le roi des rois (I, Tim. VI, 15), le roi de l'éternité. (Tob. XIII, 6). La majesté des souverains de la terre n'est qu'une ombre de la majesté de Dieu.

Puis donc que Dieu est notre souverain seigneur, nous lui devons *obéissance* (Act. Ap. V, 29). Dieu soumettra tous les êtres à sa volonté, ou bien malgré eux et alors ce sera leur malheur, ou bien avec leur consentement ce qui produira leur bonheur.

2. Nous ne pouvons pas voir Dieu, parce qu'il

est un *esprit*, c.-à-d. un être incorporel, immortel, doué d'intelligence et de volonté.

Jésus-Christ a dit: „Dieu est esprit et il veut être adoré en esprit et en vérité." (S. Jean IV, 24). Dieu étant esprit, avait défendu aux Juifs toute image de la divinité. (Ex. XX, 4). — Dieu ne peut être *vu par aucun homme* (I, Tim. VI, 16). Entre nos yeux et lui il y a comme un voile (S. J. Chrys.) De jour aussi les étoiles sont au ciel et nous ne les voyons pas; nous ne les apercevons que le soir, quand le ciel est serein; de même nous ne pouvons voir Dieu tant que dure la journée de notre vie (Ex. XXXIII, 21); nous ne le verrons qu'après notre mort (I, S. Jean III, 2), si notre âme est libre de tout péché grave. Dieu est un esprit caché (Is. XLV, 15) et demeure dans une lumière inaccessible. (I, Tim. VI, 16).

Mais Dieu s'est montré quelquefois sous des *formes visibles*.

Sous la forme d'un ***voyageur*** (à Abraham), d'une colombe (au ***baptême*** de Jésus-Christ), de ***langues*** de feu (à la Pentecôte). Cependant dans aucun cas Dieu ne se montre tel qu'il est. Notre pensée, qui est cachée dans notre intelligence, devient manifeste par le son, et c'est ainsi que Dieu a apparu; mais de même que le son n'est pas la pensée, ainsi la forme de l'apparition n'est pas ***Dieu en personne.*** (S. Aug.) — Il ne faut pas non plus se scandaliser de ce que la Bible parle ***des yeux, des oreilles, des mains... de Dieu;*** ces expressions ne sont employées que pour nous faire mieux comprendre les perfections de Dieu. Les hommes ne peuvent guère saisir Dieu que par des images corporelles (S. Fulg.). Ces expressions nous font ***comprendre plus facilement*** que Dieu voit, entend, agit etc. (S. Ephrem.).

3. Il n'y a *qu'un seul* Dieu. (Deut. V, 6.)

L'être ***souverainement parfait*** est nécessairement unique, de même qu'un seul arbre peut être plus haut que tous les autres. *L'ordre* de l'univers nous fait conclure à un seul auteur. Il peut y avoir aussi peu plusieurs dieux, qu'il ne peut y avoir plusieurs pilotes sur un navire et plusieurs âmes en un corps. (Lact) Même les ***payens*** honoraient une divinité comme la plus haute: les Romains, Jupiter; les Grecs, Zeus. Au moment du danger, en prêtant serment, dans leurs félicitations et leurs remercîments, ces anciens n'invoquaient d'habitude qu'un dieu unique. Leur âme, au dire de Tertulllien, était naturellement chrétienne. — Le ***polythéisme*** provient oe ce que les hommes prirent pour Dieu lui-même les opérations de Dieu dans la nature, les *forces naturelles* qui les remplissaient de terreur. (La foudre, le tonnerre, le feu, etc.) Ils regardèrent aussi les ***anges***, bons ou mauvais, comme des dieux inférieurs, et les adorèrent. Enfin leur ***corruption*** les poussa à regarder et adorer des créatures comme le ***souverain bien.***

---

3. Les Perfections de Dieu.

Nous attribuons à Dieu diverses perfections, parce que sa perfection *unique* se reflète dans les créatures de *diverses manières*.

Le ***soleil*** en se levant est tantôt pourpré et tantôt pâle; il n'a pourtant qu'une seule et même lumière, dont les couleurs cependant varient d'après les vapeurs qui s'élèvent de la terre et se mettent entre le soleil et notre œil. Dieu aussi n'a qu'une seule et même perfection, il n'y a en lui aucune variété, mais ses œuvres nous montrent cette perfection de diverses manières. (S. Fr. de S.) Un ***paysage*** tout en restant le même, apparaît différemment selon le point de vue.

Les **perfections** de Dieu sont donc les **dénominations diverses d'une seule et indivisible perfection divine** ou nature divine. En Dieu toutes les perfections que nous lui attribuons, sont donc une seule et même réalité: *sa bonté est toute-puissance;* sa toute-puissance est sagesse; sa sagesse est justice, etc. Les qualités de Dieu et

sa souveraine perfection sont une seule et même chose: *Dieu est l'éternité*; il est la toute-puissance, il est la sagesse, etc. Il est donc impropre de dire: Dieu possède l'éternité, la toute puissance. *Dieu* en effet est l'Être d'une *simplicité parfaite*, sans aucune composition. Les perfections ne sont divisées que par l'opération de notre raison. Il en est autrement chez les créatures: leurs qualités sont en réalité différentes et divisées.

Notre raison distingue les perfections divines en perfections de **l'être**, de **l'intelligence** et de la **volonté** de Dieu.

Les perfections de **l'être** sont *l'éternité* (infinité par rapport à la durée), *l'ubiquité* (infinité par rapport à l'espace), *l'immutabilité.* — Les perfections de *l'intelligence* sont: *l'omniscience* et la *sagesse* souveraine. — Les perfections de la *volonté* sont: la toute-*puissance*, la *bonté suprême* et conséquemment la *patience* et la *miséricorde*, la *sainteté*, la *justice*, la *véracité* et la *fidélité* infinies.

1. Dieu est éternel, c.-à.-d. Dieu a toujours été et sera toujours. (S. Grég. Naz.)

Les paroles adressées par Dieu à Moïse: „Je suis Celui qui est“ (Ex. III, 14) expriment aussi son éternité. — Dieu *n'a jamais commencé* comme les hommes; il n'a pu être créé par personne, car il n'existe aucun être qui ne soit Dieu ou qui n'ait été fait par Dieu. (S. Aug) Il serait absurde de dire que Dieu s'est fait lui-même, car, dit S. Ephrem, si quelqu'un pouvait se faire lui-même, il existerait avant de devenir. Dieu existait avant l'univers (Ps. LXXXIX, 2), comme l'architecte existe avant la maison, comme l'horloger avant l'horloge.

Dieu *ne finira jamais*, comme c'est le sort des hommes (Ps. CI, 28); c'est pourquoi il s'appelle le Dieu vivant (S. Matth. XVI, 16), le Dieu immortel (I, Tim. I, 17). *Dieu a été avant le temps, il restera toute l'éternité.*

Devant Dieu il n'y a ni passé ni avenir, il n'y a qu'un **présent permanent** (S. Aug.) Dieu voit toutes choses comme présentes (S. Grég. Gr.), même celles que nous appelons passées ou futures. Dans la vie de Dieu il n'y a pas de succession d'événements, à ses yeux il n'y a *point de temps*. Un jour, dit S. Pierre (II Ep. III, 8) est devant le Seigneur comme mille ans et mille ans comme un jour. Aussi un espace de temps, si grand soit-il, n'est pas une partie de l'éternité. Le temps énorme que mettrait un petit oiseau à épuiser l'océan goutte par goutte, ne serait rien en comparaison de l'éternité. Et si d'un rocher haut comme le firmament on enlevait un grain de poussière tous les mille ans et que cette immense série d'années fût l'éternité, les damnés jubileraient de la fin de leurs tourments. (S. Bernardin.) Si donc vous voulez le bonheur éternel, tenez-vous en à Celui qui est éternel (S. Aug.).

2. Dieu est doué *d'ubiquité*, c.-à.-d., Dieu est en tous lieux.

Quand Jacob eut eu en pleine campagne sa vision de l'échelle mystérieuse, il s'écria: „Vraiment Dieu est en ce lieu, et je ne le savais pas“ (Gen. XXVIII, 16); ces paroles s'appliquent à tout lieu. — Mais Dieu n'est pas partout seulement par sa puissance (comme le soleil est présent sur la terre par son influence), mais il *remplit et pénètre* tout: Dieu remplit le ciel et la terre (Jér. XXIII, 24), l'esprit de Dieu remplit l'univers. (Sag. I, 7).

1. Dieu est présent partout, parce que toutes les créatures sont *en Dieu*.

L'univers se trouve dans l'esprit de Dieu comme *une pensée* existe dans notre esprit. Celle-ci est un produit de notre âme, comme l'univers est produit par Dieu. Or, notre âme est plus étendue que notre pensée et de même Dieu est plus grand que tout l'univers, et comme notre âme pénètre toute notre pensée, ainsi Dieu pénètre tout l'univers, d'où la parole de S. Paul à l'Aréopage: En lui nous vivons, nous nous mouvons et nous existons. (Act. Ap. XVII, 28.) Aucun lieu n'est sans la présence de Dieu et tout lieu est en Dieu. (S. Hilaire.) Néanmoins il n'y a pas de mélange de Dieu et des créatures. Dieu reste Dieu, et les créatures restent des créatures. Dieu en est complètement distinct. (Conc. Vatic.)

2. Dieu n'est cependant borné par aucun lieu, ni même par l'univers, puisqu'il est lui-même *sans bornes*.

Lors de la consécration du temple, Salomon s'écria: „Puisque le ciel et les cieux des cieux ne peuvent vous contenir, à plus forte raison ce ne sera pas la maison que je vous ai bâtie. (III, Rois VIII, 27.) L'infini ne peut pas être dans un espace mesurable. (Origène). Celui qui renferme tout en soi ne peut pas être renfermé en un lieu. (S. Pierre Chrys.) Les corps seuls sont renfermés dans un lieu; les esprits au contraire ne sont pas renfermés en un lieu, mais ne peuvent agir en plusieurs lieux: leurs opérations sont bornées à un lieu déterminé. Il n'en est pas ainsi de Dieu. — Dieu est *partout* (puisqu'il est en tous lieux) et *nulle part* (puisqu'il n'est borné par aucun lieu) (S. Bernard). Il est près et est éloigné de nous, en nous et pourtant hors de nous; toute la création est en lui sans que pourtant lui soit en elle. (S. Ephrem).

3. Cependant Dieu *est sans extension dans l'espace* et se trouve par conséquent tout entier en chaque endroit.

Quoique Dieu soit plus grand que tout l'univers, sa grandeur ne ressemble pas à la distance du ciel à la terre encore prolongée. Dieu est sans étendue. Il *n'est* donc *pas répandu* dans l'espace, comme s'il était à moitié dans le ciel et à moitié sur la terre (S. Aug.). Il est *partout* et partout *tout entier*. Il est tout entier au ciel et sur la terre. Tout entier au ciel seul et tout entier en chaque lieu du ciel et de la terre (S. Aug.). L'*âme* humaine aussi remplit le corps tout entier, elle est tout entière dans chaque partie du corps et cependant elle n'a point d'extension dans l'espace.

4. Dieu est *spécialement* présent au ciel, au SS. Sacrement et dans les âmes justes.

Au ciel Dieu se fait voir face à face, au *SS. Sacrement* l'Homme-Dieu est présent sous les espèces du pain et du vin, dans *les âmes justes*. Dieu habite par l'Esprit-Saint. — Quoique les rois de la terre habitent leur palais tout entier, ils n'ont cependant qu'une salle du trône où ils donnent solennellement des audiences et distribuent publiquement leurs faveurs. Dien en agit de même.

5. *Il n'y a pas de lieu* où Dieu ne soit pas.

Les yeux du Maître sont en tous lieux, ils voient les bons et les méchants. (Prov. XV, 8). Dans les églises, souvent au-dessus de l'autel, on voit une image appelée l'œil de Dieu: cette image nous rappelle que Dieu est présent partout. *Personne donc ne peut se cacher* devant Dieu. (Jér. XXIII, 23); nous en avons la preuve dans l'histoire du péché originel. „Que tu le veuilles ou non, dit S. Aug., Dieu te voit et tu ne peux te soustraire à son regard.“ Personne donc ne peut *échapper à Dieu*, qu'il monte au ciel ou descende dans les enfers ou s'enfuie jusqu'aux dernières extrémités de l'océan. (Ps. CXXXVIII, 7.) *Jonas* essaya d'échapper à Dieu sans y réussir. — Il faut donc éviter *tout péché*. Si l'on est surpris par un homme dans une action honteuse, on éprouve une honte indicible; mais l'homme a le front de s'adonner aux vices les plus affreux en la présence de Dieu. O quelle folie! (S. Aug.)

Nous devons donc toujours penser que Dieu est auprès de nous.

Souviens-toi en tout lieu que Dieu est proche. De même que nous ne cessons pas de respirer, nous ne devons pas cesser de penser à Dieu. (Curé d'Ars). Il n'y a pas un seul instant où nous ne jouissions des bienfaits de Dieu, il ne doit pas y en avoir un seul où la pensée de Dieu disparaisse de nos cœurs. (S. Aug.) Bienheureux, dit S. Ephrem, celui qui garde toujours le souvenir de Dieu, il est comme un ange du ciel sur la terre. C'est à lui que s'appliquent les paroles de Jésus-Christ: „Bienheureux le serviteur que son maître trouve veillant.“ (S. Luc. XII, 37).

L'exercice constant de la présence de Dieu nous procure de grands avantages: elle nous éloigne efficacement du *péché*, nous maintient dans *la grâce de Dieu*, nous anime *aux bonnes œuvres* et nous rend *intrépides*.

L'exercice de la présence de Dieu donne des forces dans les tentations et nous **retient sur la pente du péché**; tel Joseph chez Putiphar. Les *soldats* combattent plus vaillamment sous les yeux de leur roi, précisément parce qu'à cause de sa présence, il peut les punir ou les récompenser. (S. Alphonse.) Avec quelle dignité ne se comporte-t-on pas devant *un prince*, à plus forte raison quand on se sait en la présence de Dieu. (S J. Chrys.) Quiconque pense à la présence de Dieu, ne péchera jamais; (S. Th. Aq.) il tombera aussi peu dans le péché que celui-là n'y tombe qui *s'accroche* à un objet solide. — Cet exercice est donc le meilleur moyen de *persévérer* **dans la grâce de Dieu.** Celui qui marche toujours en la présence de Dieu, ne perdra jamais l'amour de Dieu; (S. Th. Aq.) il le perdra aussi peu qu'on ne perd un objet précieux en le serrant toujours fortement dans la main. (S. Fr. de S.) — Cet exercice **augmente aussi notre zèle** *pour le bien*, et conduit par conséquent à *toutes les vertus.* La pensée que Dieu nous observe, agit sur nous, comme l'œil du maître nous fait remplir nos devoirs avec plus de zèle et d'exactitude. Plus on est près de la source, plus l'eau est limpide; plus le feu est proche, plus la chaleur est grande, dit S. Grég. Naz., et plus Dieu est près de nous par un souvenir continuel de sa présence, plus nous serons parfaits; tant que la branche est unie au tronc, elle porte des fruits, et tant que le chrétien est spirituellement uni à Dieu, il produit des fruits nombreux pour la vie éternelle. — Cet exercice nous rend enfin **intrépides.** S. Jean Chr. répondit à l'impératrice Eudoxie qui le menaçait d'exil: „Vous ne pourriez m'effrayer que si vous pouviez m'envoyer en un lieu où Dieu ne serait pas." Et David disait: „Si même je marchais à l'ombre de la mort (c. à.-d. dans des dangers de mort), je ne craindrais aucun mal, parce que vous êtes près de moi." (Ps. XXII, 4.) Si donc vous avez peur d'aller quelque part seul, songez que Dieu est partout présent. Quand un homme timide a près de lui un compagnon, il cesse d'avoir peur, et nous craindrions, nous qui savons que le Seigneur tout-puissant est avec nous (S. Rose de L.), sans la volonté duquel aucun être vivant ne se meut? (S. Franç. de S.) — On oublie hélas! très facilement la présence de Dieu. Nous agissons comme un aveugle à table, quand on lui fait remarquer la présence d'un convive distingué, il se tient respectueusement, puis quelques instants après, il se tient de nouveau mal, parce qu'il ne voit pas le convive et oublie bientôt sa présence. (S. Franç. de S.)

3. Dieu est *immuable*, c.-à.-d., Dieu reste toujours le même. (Ps. CI, 28).

Dieu ne croît ni ne décroît (Eccl. XLIX, 22), il ne devient ni meilleur ni pire, il ne retire jamais sa parole etc. (Nombres XXIII, 19). Dieu ne peut rien perdre, et il n'a besoin de rien qu'il ne possède déjà; il n'y a donc en lui aucun changement (S. Aug.) — **La création** même n'a pas changé Dieu. Il avait décrété de toute éternité qu'il créerait l'univers dans le temps. Les décrets de Dieu pour une œuvre nouvelle ne sont pas nouveaux, ils sont éternels. (S. Aug.) Dien change ses œuvres, il ne change pas ses volontés (id.) — **L'Incarnation** n'a changé que l'*Homme* qui est devenu meilleur; mais la divinité n'a rien reçu, parce qu'elle possédait toutes les perfections; elle n'a rien perdu non plus, aussi peu que le *soleil* quand il est caché par un nuage (S. Ambr.) Notre *pensée* ne change pas en s'enveloppant de la parole extérieure, et Dieu n'a pas changé en se revêtant de l'humanité. — Dieu ne change pas non plus en **punissant les pécheurs**; ce n'est pas Dieu qui change, ce sont les hommes. Tant qu'*Adam et Eve* ne péchèrent pas, ils furent heureux, après leur péché ils devinrent tristes; eux avaient changé, mais Dieu était resté le même. (S. Aug.) Quand le cœur est bon, il perçoit Dieu dans son infinie charité et amabilité, quand le cœur est mauvais, il perçoit dans le Dieu immuable le juge courroucé et vengeur (id.) Le *soleil* agit ainsi sur *l'œil*: la lumière réjouit l'œil sain, mais blesse l'œil malade: ce n'est pas le soleil, mais l'œil qui a changé. *Le miroir* vous reflètera différemment selon que vous y regarderz avec une mine colère ou un air de bonne humeur; le miroir est resté tel quel, mais non pas l'homme. Quand le soleil luit à travers *des vitraux de couleur*, ses rayons en empruntent les couleurs; le soleil en lui-même n'a pas changé, ses rayons seuls sont devenus différents. — Dieu ne change pas davantage, quand *il récompense;* Dieu alors ne modifie pas ses décrets, l'homme a changé ses œuvres. (S. Jér.) Quand l'Ecriture-Sainte dit que Dieu *se repentit* d'avoir fait l'homme, que Dieu se fâche, etc., elle ne fait que s'accommoder à notre manière de parler.

4. Dieu est *omniscient*, c.-à.-d., Dieu sait tout:

le passé, le présent et l'avenir, même nos plus secrètes pensées.

Dieu savait qu'Adam et Eve avaient mangé du fruit défendu; Jésus-Christ savait d'avance le reniement de S. Pierre, la ruine de Jérusalem et beaucoup d'autres événements. Il connaissait les pensées de Simon le Pharisien, qui se scandalisait de le voir accueillir si cordialement la pécheresse. (S. Luc VII, 40). La divinité ressemble à un *miroir* d'une grandeur et d'une limpidité infinies; toutes nos opérations s'y reflètent. (Ste Thérèse). Dieu regarde du haut du ciel, dit le Psalmiste (XXXII, 13), et il voit tous les enfants des hommes. Ses yeux sont plus éclatants que le soleil. (Eccl. XXIII, 26). Celui qui a fait l'oreille n'entendrait pas? et celui qui a fait l'œil ne verrait pas? (Ps. XXXIX, 9). Nulle créature n'est cachée devant lui. (Hébr. IV, 13.) Dieu voit ce qui est secret (S. Matth. VI, 18); il voit ce que je fais beaucoup mieux que moi-même. (S. Aug.)

Dieu voit *simultanément* le passé, le présent et l'avenir, comme du sommet d'une montagne nous voyons tout le paysage d'un coup d'œil. Devant Dieu l'avenir est déjà accompli. (S. Jér.) — *Il ne s'en suit pas que l'homme fasse fatalement le mal que Dieu prévoit.* Il en est de même, quand de loin nous voyons un homme qui se tue; nous l'apercevons, parce qu'il le fait, mais il ne le fait pas, parce que nous le voyons. Le passé qui est dans ma mémoire, n'est pas arrivé à cause de cela; de même ce que Dieu voit dans l'avenir, n'arrive pas fatalement, parce qu'il en a la prévision. (S. Aug.) *Quand Dieu prévoit la damnation des hommes, il n'en est pas la cause.* Le médecin lui aussi, selon la marche de la maladie, prévoit la mort du malade, il n'en est pas la cause pour cela. Le savant franciscain Duns Scot passait un jour près d'un paysan qui blasphémait horriblement; il le supplia de ne pas s'exposer si légèrement à l'enfer. „Dieu, répliqua le paysan, sait tout; s'il a résolu de me faire aller au ciel, j'y arriverai, s'il a décrété de me damner, rien ne servira." — „Eh bien! répondit Duns Scot, alors laissez aussi votre champ sans le labourer. Si Dieu a résolu de vous donner une moisson, vous l'aurez sans cela, et s'il a résolu de ne pas vous la donner, votre travail est inutile." Le paysan reconnut alors que l'homme par ses actions et non Dieu par sa prescience est cause de son salut ou de sa damnation. (Overberg).

Dieu sait aussi ce qui arriverait *sous certaines conditions;* c'est pourquoi il nous envoie quelquefois des maux pour en empêcher de plus grands.

Jésus-Christ savait que Tyr et Sidon se seraient convertis s'ils avaient vu d'aussi grands miracles que Corozaïn et Bethsaïda. (S. Matth. XI, 21). — Dieu prévoit que tel juste aurait été corrompu par le monde, s'il ne l'avait pas rappelé prématurément de la vie. (Sag. IV, 11). Dieu prévoyait que le séjour du paradis ferait beaucoup de mal à nos premiers parents, c'est pourquoi il les en chassa. (S. Jean Chr.) Dieu prévoit qu'un tel abuserait de la *richesse* par ses vices; il lui envoie la pauvreté: qu'un autre se perdrait par une vie commode et tranquille, il le laisse persécuter par les méchants; (S. Grég. Gr.) c'est donc *par bonté* pour les hommes qu'il les éprouve. Cette pensée nous fera accepter les croix avec résignation. Comme Dieu sait tout d'avance, il serait impropre de prendre au pied de la lettre l'expression: Dieu *éprouve* le juste, car il sait comme le juste se comportera; il serait plus exact de dire: Dieu *fournit* au juste *l'occasion* de montrer sa vertu.

Le Dieu omniscient *manifestera au grand jour tout ce qui est caché.*

Rien n'est si caché, dit Jésus-Christ, qu'il ne sera manifesté, et rien n'est si secret qu'il ne sera connu et révélé. (S. Luc. VIII, 17). Dieu révèlera et manifestera toute notre vie, surtout *au moment de la mort* et *au dernier jour.* Le soleil levant éclaire toutes choses et fait voir leur véritable apparence, ainsi Jésus-Christ, le soleil de justice, éclairera, c.-à.-d. jugera tout avec la lumière de son omniscience. Toutes nos prières, nos aumônes, nos jeûnes, nos actes de chasteté pour Dieu, sont inscrits (au livre de vie). (S. Cyr. Jér.)

Il faut donc souvent *penser* à l'omniscience de Dieu, surtout au moment de la *tentation* et ensuite quand nous souffrons *injustement.*

Un enfant arriva un jour dans une maison. Se croyant seul, il eut la tentation de prendre des pommes qui se trouvaient là. „Non, s'écria-t-il ensuite, quand la pensée de l'omniscience de Dieu lui vint, je ne le ferai pas, Dieu me voit. — Prends-en tant que tu veux, lui répondit alors quelqu'un qui était caché derrière le poêle.“ On voit combien cette pensée fut avantageuse à cet enfant. (Mehler I, 106.) Celui qui se sait observé évite toute faute; sachant que nous sommes observés par Dieu, nous maintiendrons notre âme dans la pureté. Vivez comme s'il n'y avait au monde que Dieu et vous. (S. Alph.) — Job, raillé par sa femme et abandonné par ses amis, se consolait par la pensée que Dieu savait tout. (Job. XVI, 16;) de même la chaste Suzanne. (Dan. XIII, 42). Dieu manifestera ta justice comme la lumière et ton droit comme le soleil à son midi. (Ps. XXXVI, 6).

5. Dieu est infiniment *sage*, c.-à.-d., que Dieu sait prendre les moyens infaillibles pour arriver à ses fins.

La fin que Dieu poursuit n'est autre que **sa gloire** et **le bien de ses créatures.** Quand un agriculteur veut faire une riche moisson, il laboure soigneusement son champ, le fume, choisit les meilleures semences, fait les semailles au temps opportun: on dira de lui qu'il est *sage* (prudent), parce qu'il emploie les meilleurs moyens pour arriver à ses fins. Dieu fait de même. Voyez avec quelle sagesse il a tout disposé pour *préparer les hommes à la venue du Sauveur:* la vocation d'Abraham, le voyage des fils de Jacob en Egypte, la purification des Juifs par un sort très dur en Egypte et au désert, la mission des prophètes, la captivité de Babylone pour l'instruction des payens, etc. La sagesse de Dieu se montre aussi *dans la vie de certains individus:* de Joseph en Egypte, de Moïse, de S. Paul, p. ex., aussi bien que dans la conduite des peuples et des empires. O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu! Que ses jugements sont incompréhensibles. (Rom. XI, 33).

1. La sagesse de Dieu se manifeste surtout en ce qu'il fait *servir le mal au bien.*

Cela se voit dans la vie de Joseph en Egypte. Ce que nous regardons souvent comme un grand mal, est selon les vues de Dieu d'une grande utilité; aussi Dieu a-t-il dit: „Mes pensées ne sont pas vos pensées, et mes voies ne sont pas vos voies. (Is. LV, 8). *L'homme propose et Dieu dispose.*“ Quand un ignorant arrive dans l'atelier d'un artiste, il voit une foule d'instruments qu'il prétend inutiles et hors d'état de servir. Le maître sourit et continue son travail. Dans leur ignorance, les hommes regardent comme inutile, même comme nuisible, ce que l'infinie sagesse de l'architecte de l'univers emploie pour la réalisation de ses vues. L'homme prétend mieux comprendre que le Dieu sage du ciel. (S. Aug.). Un enfant vit un jour les brebis laissant de leur laine aux ronces d'une haie, et pria son père de l'arracher; mais quelques instants après, il vit les oiseaux chercher cette laine pour leur nid, et il fut convaincu de l'utilité de cette haie. Que d'hommes ressemblent à cet enfant!

2. La sagesse de Dieu se manifeste aussi en ce qu'il emploie précisément les *choses de moindre apparence* pour glorifier son nom.

„Dieu, dit S. Paul, (I, Cor. I, 27), a choisi les faibles selon le monde, pour confondre les puissants.“ De tous les astres Dieu a choisi la petite terre comme théâtre de ses révélations, la Palestine comme berceau du christianisme, une pauvre vierge comme sa mère, un pauvre charpentier comme père nourricier, de simples pêcheurs comme messagers de l'évangile, et il a élevé à de hautes dignités des hommes peu apparents. (Joseph, Moïse, David; Daniel, etc.) Dieu fait évangéliser les pauvres (S. Matth. XI, 5) et cache les vérités de l'évangile aux sages et aux prudents (Id. ibid. 25). Aux humbles, il donne sa grâce et résiste aux superbes. (S. Jac. IV, 6). Il se sert souvent des moyens les plus vils pour nous secourir dans *le besoin.* S. Félix de Nole († 310) fuyant devant ses persécuteurs, s'était réfugié dans la crevasse d'un vieux mur; une araignée vint tendre sa toile devant, et les persécuteurs ne croyant pas que quelqu'un fût entré là repartirent. (Mehler I, 185). La protection de Dieu donne ainsi la force d'une muraille à une toile d'araignée et sans cette protection une muraille ne vaut pas une toile d'araignée. (S. Paulin.) Une pauvre veuve devait payer une dette déjà réglée par son mari et elle chercha en vain l'almanach où

celui-ci avait inscrit ses comptes. La veille du procès elle priait avec ferveur avec ses enfants jusque dans la nuit, et voici qu'une luciole entra par la fenêtre et vola derrière une armoire. Le plus jeune des enfants voulut à toute force voir l'insecte, la mère recula un peu l'armoire et l'almanach si longtemps cherché tomba à terre. Voilà les moyens très simples par lesquels Dieu donne son secours. — Enfin Dieu veut que nous arrivions à la vertu et au ciel par les tentations (II. Cor. XII, 9). Quand une entreprise utile rencontre beaucoup d'opposition et d'obstacles, c'est le signe évident qu'elle vient de Dieu. S. Philippe de Néri se refusa à une entreprise, parce qu'elle ne rencontrait pas d'obstacles. Une œuvre, déclara-t-il, qui débute si brillamment, n'a sûrement pas Dieu pour auteur. Que d'obstacles Christophe Colomb ne rencontra-t-il pas quand il voulut commencer son voyage de découverte en 1492! Que de dangers il subit sur mer à l'aller et au retour! Quelle ingratitude il recueillit de la part du monde! La conclusion s'impose.

3. La sagesse de Dieu se montre enfin dans la belle *ordonnance* de l'univers.

Tous les êtres visibles ont entre eux d'intimes **rapports**; ils se conditionnent mutuellement. De même qu'une horloge s'arrête quand on enlève ou déplace un rouage, de même il y aurait un trouble dans l'univers, si tel être était supprimé ou changé. (S. J. Chrys.) Si l'on exterminait les oiseaux, les insectes se multiplieraient d'une façon effrayante; l'équilibre de la nature serait rompu. Les êtres qui servent de nourriture aux autres se multiplient beaucoup, tandis que les carnassiers: lion aigle, etc. ont une descendance beaucoup moins nombreuse. Comme tout est admirablement disposé, dit S. Basile! Rien sur la terre n'est **sans but** ou **sans utilité**, lors même que de prime abord nous n'apercevons pas cette utilité. Combien utile est p. ex. l'alternance du soleil et de la pluie, du jour et de la nuit, des différentes saisons! Combien avantageuse la diversité des talents, des carrières, etc.: ce sont des choses qui contribuent au rapprochement des hommes. Une harmonie présuppose des tons hauts et bas; ainsi l'harmonie sociale est produite par la diversité des talents. (S. Aug.). Le plus petit insecte, si affreux, si incommode soit-il, a son utilité. Bien des *insectes* absorbent les gaz qui infesteraient l'atmosphère. Les vautours dévorent les cadavres des bêtes, qui par leur corruption, notamment sous les tropiques. empesteraient l'air. Même les phénomènes, qui de fait sont nuisibles pour plusieurs. comme *la foudre, la grêle, les inondations*, les tremblements de terre, la peste, etc. ne nous paraîtront plus tels, si nous songeons que Dieu s'en sert pour sauver des âmes de la damnation éternelle. Du reste, ces phenomènes mêmes procurent à l'homme une certaine utilité: p. ex. les inondations du Nil. Les tempêtes et les orages contribuent à la végétation: on croit que la nature détruit, elle travaille et féconde.

Combien splendide est le mouvement **et la marche des astres!** Songez donc que la révolution de la lune autour de la terre, de celle-ci autour du soleil, que la rotation de la terre n'existent que pour nous faire de la terre un séjour agréable. Combien utile l'inclinaison de l'axe terrestre sur le plan de l'écliptique! sans elle il n'y aurait presque pas de variété sur la terre et une petite partie de la terre serait habitable. Et si quelqu'un se scandalise des longues nuits polaires, qu'il pense *aux aurores boréales et australes.* Les tons agréables et l'admirable harmonie d'une cithare nous forcent à conclure au jeu d'un artiste habile; à fortiori la belle ordonnance de l'univers nous démontrera la sagesse et l'art infinis de celui qui le gouverne. (S. Grég Naz.). O Seigneur! que vos œuvres sont admirables, dit le Psalmiste (CIII, 24), vous avez tout fait avec sagesse.

6. Dieu est *tout-puissant*, c.-à.-d., il peut faire ce qui lui plaît, et cela par sa seule volonté.

Dieu peut tout faire, même *ce qui nous paraît impossible:* p. ex. la délivrance des trois jeunes gens de la fournaise. Des cas semblables arrivèrent pendant les grandes persécutions. A Dieu, dit Jésus-Christ, tout est possible. (S. Matth. XIX, 26). Et Gabriel disait à Marie: „Pour Dieu aucune œuvre n'est impossible. (S. Luc. I, 37). Dieu ne serait pas Dieu, s'il ne pouvait pas faire tout ce qu'il veut. (S. Pierre Chrys.) — Dieu peut tout ce qu'il veut, mais *ne veut pas tout ce qu'il peut* (Théod.) Dieu ne peut ni ne veut, *ce qui répugne à ses perfections infinies*, p. ex. mentir, tromper. Dieu ne veut pas non plus tout ce qu'il pourrait faire, il se contente de ce qu'il juge *suffisant* (ibid.). Dieu donc pourrait créer un plus bel univers, d'autres univers,

d'autres créatures. — Quand les créatures veulent entreprendre une œuvre, elles sont obligées de s'en tenir aux lois fixées par le Créateur et de se contenir dans des bornes définies : Dieu n'est lié par rien. *Il n'a qu'à vouloir* et aussitôt les choses se font. Dieu parla et les êtres se firent; il commanda et les êtres furent créés. (Ps. CXLVIII, 5.)

La Toute-Puissance divine se révèle surtout dans *la création,* dans *les miracles* de Jésus-Christ et dans les miracles opérés avant et après lui pour prouver la vérité de la religion chrétienne.

La terre a 5400 milles de circonférence, elle est donc immense. Mais le soleil est plus grand, car son diamètre est près de 100 fois celui de la terre. Il existe cependant des globes célestes plus grands encore; quelques-uns, s'ils étaient à la place du soleil et qu'ils se levassent à 6 heures du matin, ne seraient pas encore apparus complétement à 6 heures du soir. Quelle immensité de volume ! Notre terre est distante du soleil de 21 millions de milles; un boulet de canon animé de la même vitesse, mettrait 25 ans à parcourir cette distance. Neptune, une planète aussi, est distant du soleil de 624 millions de milles; un boulet de canon mettrait 800 ans à les parcourir. Mais il y a des étoiles qui n'appartiennent pas à notre système planétaire et qui sont mille, même plusieurs millions de fois plus éloignées de nous. La lumière qui fait 42,000 milles à la seconde, met plusieurs billions d'années pour arriver jusqu'à nous. Quelle *immensité* dans la *distance* des astres ! — Autour du soleil se meuvent 8 grandes planètes et, entre la 4e et la 5e 280 petites planètes. La planète la plus rapprochée du soleil en est distante de 8 millions de milles, la plus éloignée de 600 millions. De plus il y a au firmament 30 millions d'étoiles fixes, soleils elles-mêmes plus grands que le nôtre, qui sont à leur tour le centre d'un système. *Quelle immensité dans l'espace !* Et tout cela a été tiré par Dieu du néant ! Qu'elle doit donc être infinie la puissance de l'Être suprême ! — *Tout ce que je vois m'adresse ce cri : Dieu ! que vous êtes puissant, que vous êtes grand !* — Il faut encore ajouter les miracles de Jésus-Christ : la résurrection de Lazare, l'apaisement de la tempête, etc.; la libération des trois jeunes gens de la fournaise; les innombrables miracles de Lourdes; les nombreux corps des saints intacts, etc. Qui peut raconter les merveilles du Seigneur et publier ses louanges? (Ps. CV, 2).

Dieu étant tout-puissant, nous pouvons espérer en son secours dans nos *plus pressants besoins.*

Dieu a mille moyens pour nous aider. Il peut p. ex. envoyer un *ange*, comme il le fit pour S. Pierre dans sa prison, ou opérer un miracle, comme sur le lac Génézareth; mais en règle générale, Dieu se sert des *moyens les plus faibles* pour nous secourir. C'est par là qu'il révèle sa grandeur. Pour sauver Joseph en Egypte, il se servit d'un songe; pour sauver Béthulie de Judith, une simple femme. Il ne lui est pas plus difficile de porter secours par peu que par beaucoup de moyens (I, Rois XIV, 6).

7. Dieu est souverainement *bon,* c.-à.-d., Dieu aime ses créatures plus qu'un bon père n'aime ses enfants.

Dieu aime ses créatures, c.-à.-d., qu'il ne leur souhaite que du bien et ne leur procure que des bienfaits. **Dieu est l'amour même** (I, S. Jean IV, 8). L'amour est essentiel à sa nature. La source ne peut produire que de l'eau, le soleil, que de la lumière; Dieu ne peut pas ne pas aimer et être bienfaisant. La bonté de Dieu se distingue essentiellement de *la bonté des créatures*, dit Alb. Stoltz, comme la lumière d'un mur éclairé par le soleil se distingue du soleil lui-même. Le mur n'est lumineux que par *la lumière communiquée,* tandis que le soleil est la lumière même; de même les créatures ne sont bonnes, remplies d'amour, que parce que Dieu leur communique la bonté. l'amour. Mais Dieu n'est pas seulement bon, il est la bonté, l'amour même. Aussi Jésus-Christ a-t-il dit: „Personne n'est bon que *Dieu seul.*" (S. Marc X, 18).

1. L'amour de Dieu s'étend à *toutes les créatures.*

(Sag. XI, 25).

Le soleil éclaire les espaces immenses du ciel et l'amour de Dieu comprend toutes les créatures. Même les *animaux* n'en sont pas exclus (S. Ephr.); le Christ dit lui-même des passereaux: „Aucun d'eux n'est oublié par Dieu" (S. Luc. XII, 6).

2. Dieu aime spécialement les *hommes*; car il leur a procuré d'innombrables bienfaits exceptionnels, il a même envoyé son Fils pour les sauver.

Nombreux et signalés sont les **bienfaits** que nous avons reçus de Dieu. „Sa bonté, dit S. Léon, se reflète en nous comme en un miroir. Quelles merveilles il a mises dans *notre corps;* il nous a donné les sens et le langage, il a doué *notre esprit* de nombreuses facultés: l'intelligence, la liberté, la mémoire. Que ne nous donne-t-il pas pour notre corps: la nourriture, le breuvage, l'habitation, le vêtement, la santé, etc.! De quelle beauté n'a-t-il pas revêtu la *terre* pour nous! La lumière, la chaleur, l'air, le feu, l'eau, les plantes avec leurs fruits variés, les innombrables animaux, poissons, oiseaux, tout cela il l'a créé pour notre utilité et notre agrément. Puis *quelle variété* sur la terre: la succession des saisons, l'alternance du jour et de la nuit, de la pluie et du beau temps. Que de *forces* Dieu a mises dans la nature, pour que nous les employions à notre usage: le magnétisme, l'électricité, la vapeur! Que de trésors il a enfouis depuis des siècles *au sein de la terre* pour les hommes: les houillères, les salines, les pierres et métaux précieux, etc.! Dieu a vraiment fait de l'homme le *Seigneur de la création* (Gen. I, 26), et a prouvé par là combien il l'aime. — Dieu nous aime beaucoup plus que nous ne nous aimons (S. Ign. L); son amour dépasse souverainement même *l'amour maternel* (Is. XLIX, 15), et l'amour de *toutes les créatures réunies* n'approche pas de l'amour de Dieu pour nous. La source de son amour reste toujours inépuisable et reste égale à elle-même lors même que des millions d'hommes y puisent. (S. Fr. S.).

Mais l'amour de Dieu se montre surtout en ce **qu'il nous a donné son Fils.** Dieu a tant aimé le monde, dit Jésus Christ, qu'il a donné son Fils unique. (S. Jean III, 16). Abraham donne à Dieu la preuve la plus éclatante de son amour en lui offrant *ce qu'il avait de plus cher*, son fils; ainsi a fait Dieu vis-à-vis de nous. On ne peut témoigner de plus grand amour, dit Jésus-Christ, que de *donner sa vie* pour ses amis. (S. Jean XV, 13) et le Christ a voulu *tant souffrir* sur la croix pour nous montrer l'excès de son amour. Toute *la conduite du Crucifié* nous prouve son grand amour pour nous; il a incliné sa tête, comme pour nous baiser, il a étendu ses bras, comme pour nous embrasser, il a ouvert son cœur pour nous renfermer dans son amour. (S. Aug.) *Au SS. Sacrement* Jésus-Christ voulut même perpétuer sa présence parmi nous, dans la *S. Communion*, il veut s'unir intimement à nous. Enfin Jésus-Christ a promis dans sa bonté *d'exaucer toutes les prières* faites en son nom. (S. Jean XIV, 14).

3. Parmi tous les hommes, Dieu témoigne son amour de préférence aux justes.

Une âme parfaite est préférée par Dieu à mille imparfaites (S. Alph.). O que le Dieu d'Israël est bon pour ceux qui ont le cœur droit. (Ps. LXXII, I). Il les visite par de grandes *consolations intérieures* (Ps. XXX, 20); il procure *en tout le succès* aux justes. (Rom VIII, 28.) Le Père et le Fils viennent *habiter en eux par l'Esprit saint* (S. J. XIV, 23). Dieu récompense les bonnes œuvres des justes bien *au-delà de leurs mérites*, il les récompense au centuple, (S. Matth. XIX, 29), il les aime, *malgré leurs fautes légères et leurs imperfections.* Il ressemble à une mère qui aime son enfant avec tendresse et compassion, malgré sa faiblesse et sa mauvaise santé. (S. Fr. de S.).

4. Dieu témoigne son amour même aux *pécheurs*.

Jusqu'à leur dernier soupir *il les comble de ses faveurs*, malgré leurs méfaits; il fait luire son soleil sur les bons et les méchants, et tomber sa pluie sur les justes et les pécheurs. (S. Matth. V, 45). S'il leur envoie *des souffrances*, c'est *par amour.* Dieu est un médecin qui ne taille et ne brûle que pour guérir. (S. Aug.) Dieu n'aime les pécheurs, que parce que tous ont encore en eux quelque chose de bon et qu'ils peuvent encore se convertir avant leur mort. Mais l'amour de Dieu pour les pécheurs ne peut *pas se manifester facilement*; un aimant attire toutes les parcelles

de fer rapprochées de lui, mais s'il y a un objet entre lui et elles, sa force peut encore s'y étendre, mais les parcelles ne viendront pas le toucher. — Dieu ne refuse son amour qu'aux démons et aux réprouvés; et pourtant l'amour de Dieu se manifeste *même en enfer*, car les damnés ne souffrent de beaucoup pas autant qu'ils ne l'auraient mérité. (S. Th. d'Aq.) L'amour de Dieu repoussé par eux est précisément la source de leurs tourments. Ils diront: Ah! Si Dieu ne m'avait pas tant aimé, l'enfer serait supportable. Mais avoir été tant aimé! Quel supplice! (Le curé d'Ars.).

Puisque Dieu est si bon pour nous, nous devons *l'aimer par-dessus tout*. (S. J. IV, 19). Nous ne devons pas tant trembler devant lui, comme devant le Tout-Puissant, ni le craindre comme des esclaves, mais nous approcher de lui avec une confiance toute filiale. (Rom. VIII, 15). — Et puisque Dieu est si bon pour nous, nous devons *l'être aussi pour nos semblables* et même pour toutes les créatures (Ephés. IV, 32). Dieu nous a donc donné les commandements suivants: l'amour de Dieu, l'amour du prochain, l'amour de nos ennemis, l'accomplissement des œuvres de miséricorde, auxquelles nous sommes tenus même vis-à-vis des bêtes. — La **bonté** de Dieu se manifeste en particulier par sa **longanimité** (patience) et sa **miséricorde**.

8. Dieu est infiniment *patient*, c.-à.-d., il laisse au pécheur le temps de se convertir.

Les hommes ont coutume de punir tout de suite, mais non pas Dieu; il supporte longtemps la révolte de ses créatures et le mépris de ses grâces, „il ne veut pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive. (Ezéch. XVIII, 27). C'est pourquoi il a souvent fait prédire longtemps d'avance ses châtiments, et c'est seulement avec lenteur, comme avec hésitation, qu'il les a exécutés. Il laissa pour leur conversion 120 ans aux contemporains de Noé, 40 jours aux Ninivites, 37 ans aux habitants de Jérusalem. (S. Matth. XXIII, 37). Les châtiments de Dieu tombent *comme la foudre*, non pas d'un ciel serein, mais d'un ciel qui s'est d'abord couvert de nuages et a fait percevoir les symptômes d'un orage. — Dieu nous prouve sa longanimité par la parabole du *figuier stérile*. (S. Luc. XIII). Si Dieu n'était pas Dieu, il serait injuste à cause de sa trop grande patience vis-à-vis des pécheurs. (S. Aug.). C'est que l'activité de Dieu est *le contraire de celle des hommes*; il nous faut beaucoup de temps pour édifier, et un instant pour détruire, Dieu au contraire crée en un clin-d'œil, mais est lent à détruire; il a créé le monde en 6 jours, et en a assigné 7 à la ruine de Jéricho (S. J. Chr.) Même l'homme ne démolit pas immédiatement sa maison, s'il y trouve un défaut, il le laisse subsister et cherche à le réparer; ainsi en agit Dieu avec l'homme. (S. Bern.).

Dieu est si patient, parce qu'il a *pitié* de notre faiblesse, et parce qu'il veut *faciliter sa conversion* au pécheur.

Dieu agit comme une mère avec son nourrisson récalcitrant; au lieu de le frapper, elle le presse davantage sur son cœur et le caresse jusqu'à ce qu'il se soit apaisé (Hunolt). — Dieu *t'épargne* afin que tu te convertisses, non pas pour que tu t'opiniâtres dans ton péché. (S. Aug.). Ne sais-tu pas que la bonté de Dieu te conduit à la pénitence! (Rom. II, 4). Dieu n'a de patience pour nous, que parce qu'il veut nous voir tous faire pénitence. (II, S. Pierre III, 9.) Beaucoup de pécheurs n'ont pas abusé de la longanimité de Dieu; car beaucoup *de grands pécheurs se sont convertis* et devinrent de grands saints: Marie-Madeleine, Augustin, Marie l'Egyptienne, etc. Après leur conversion ils ont fait plus d'œuvres de justice qu'auparavant ils n'avaient commis d'iniquités. (S. Aug.). Mais malgré la longanimité de Dieu, certains pécheurs *ne se convertissent* pas; le même rayon du soleil agit différemment sur les divers objets: il ramollit la cire et dessèche la brique, et ainsi la patience de Dieu ramène les uns et endurcit les autres. — Si Dieu n'était pas patient, *peu de gens feraient leur salut*, car nous sommes tous pécheurs, et si les uns mettent plus de temps que les autres à quitter le péché, tous nous en mettons beaucoup à nous corriger complètement. Si Dieu enlevait immédiatement les pécheurs, on le servirait *moins par amour que par crainte*. (Ste Brig.) — Quoique Dieu soit patient, il est très *dangereux de différer sa conversion*, car la colère éclate subitement (Ecclésiastique V. 9) comme dans la parabole du figuier (S. Luc. XIII). Le retard provoqué par la patience est **compensé par la sévérité du châtiment.** Plus la peine est différée, plus elle est violente, comme l'arc lance la flèche avec d'autant plus de force que la corde a été

tendue davantage. (S. Aug.). Nous en voyons un exemple dans la fin terrible du cruel Antiochus Epiphane (II. Macch. IX).

9. Dieu est infiniment *miséricordieux*, c.-à.-d., qu'il nous pardonne volontiers nos fautes, lorsque nous nous en repentons sincèrement.

Cette grande miséricorde nous est dépeinte par Jésus-Christ dans la belle parabole de l'enfant prodigue. (S. Luc. XV). A peine David eut-il, sous le coup des remontrances du prophète Nathan, avoué son crime que déjà Nathan lui en annonça la rémission. (II. Rois XII, 13). Dès que la douleur d'avoir péché s'empare du pécheur, le Très-Haut est apaisé. (S. Laur. Justin.) C'est le propre de Dieu d'avoir pitié et de pardonner (Messe des morts). La miséricorde de Dieu est infinie: l'Océan a des bornes, mais la miséricorde divine est sans limites. (S. J. Chr.) Dieu demande de nous que nous pardonnions à notre prochain soixante-dix fois sept fois: quelle ne doit pas être sa miséricorde!

Dieu manifeste sa miséricorde en *recherchant le pécheur* par des souffrances et des bienfaits, en recevant *à tout moment avec amour les plus grands* pécheurs, en leur témoignant après la conversion *plus d'amour qu'auparavant*.

Dieu est le bon pasteur qui **suit** ***la brebis égarée***, jusqu'à ce qu'il la trouve. (S. Luc. XV). Dieu envoie des souffrances à l'enfant prodigue; à David, un prophète; Jésus-Christ jette un regard à Pierre pour l'émouvoir et converse avec la Samaritaine au puits de Jacob pour la convertir. Dieu ressemble à un pêcheur ou à un chasseur qui invente toute espèce de ruses et d'appâts pour attirer dans ses filets les poissons ou les oiseaux. (L. de Gren.). — Dieu pardonne **aux plus grands pécheurs**: „Si, dit-il, vos péchés étaient comme l'écarlate, je vous blanchirais comme la neige; et s'ils étaient rouges comme la pourpre, je vous blanchirais comme la laine.“ (Is. I, 18). Plus le ***péché est grand***, plus accueillant est le Seigneur, si le pécheur veut se convertir. Aussi David dit-il: „Seigneur soyez-moi propice, car mes péchés sont nombreux.“ (Ps. XXIV, 11). Dieu ressemble à un pêcheur dont la joie augmente en raison de la grosseur des poissons pris; il retire plus d'honneur du pardon accordé à des hommes qui, par le nombre et la gravité de leurs péchés, en paraissent presque indignes. „Personne n'est damné pour avoir fait trop de mal, mais beaucoup sont en enfer pour un seul péché qu'ils n'ont pas voulu réparer.“ (Curé d'Ars). Faites votre possible, Dieu fera tout le reste pour se réconcilier avec vous. (S. J. Chr.). Judas même eût été pardonné, s'il l'avait voulu. — Dieu pardonne quelquefois **encore au dernier instant**, comme le prouve le bon larron. Mais que personne ne diffère sa conversion jusque-là: Dieu en a justifié un au dernier moment pour que personne ne désespère, mais seulement un afin que personne ne remette sa conversion à la mort. (S. Aug.). Les conversions au lit de mort sont toujours douteuses; car l'expérience apprend qu'à ce moment les pécheurs promettent tout, et à peine guéris, ne tiennent rien: tel l'impie Voltaire. Au lit de mort, les pécheurs ne se convertissent guère que *malgré eux;* ils sont comme les matelots qui en danger de naufrage, jettent leur cargaison à la mer par nécessité, mais non par répulsion pour la cargaison même. „Il est ridicule celui qui, fort et jeune, refusait de se battre et qui, faible et impotent, veut enfin se faire porter sur le champ de bataille.“ — Dieu accueille **avec amour** le pécheur repentant. Quelle ne fut pas la bonté de Jésus-Christ envers Madeleine dans la maison de Simon (S. Luc. VII), envers la femme pécheresse que les Pharisiens lui amenèrent dans le temple (S. J. VIII), envers le bon larron (S. Luc. XXIII)! Combien affectueux ne fut pas l'accueil de l'enfant prodigue par son père: or ce père, c'est Dieu. (S. Luc. XV). Dieu est plus disposé à pardonner au pécheur que le pécheur à recevoir le pardon (St. Aug.). Avant que le suppliant ne frappe à la porte, vous la lui ouvrez déjà, Seigneur, avant qu'il ne se prosterne devant vous, vous lui tendez déjà la main! (S. Ephr.) Dieu ***se réjouit même*** de la conversion du pécheur; dans le ciel, dit Jésus-Christ, il y a plus de joie de la conversion d'un pécheur que de la persévérance de 99 justes qui n'ont pas besoin de pardon (S. Luc. XV, 7). Cette joie provient de ce que les pécheurs convertis servent d'ordinaire Dieu avec plus de zèle et l'aiment

avec plus d'ardeur (St. Grég.-le-Grand). — Habituellement Dieu traite le pécheur après sa conversion avec plus de bienveillance qu'auparavant. Le père de l'enfant prodigue lui fit préparer à son retour un festin somptueux; ce père c'est Dieu (S. Luc. XV). Dieu visite chaque converti par des consolations intérieures; il y en a qu'il comble de grâces comme S. Paul qui fut ravi jusqu'au 3e ciel. (II Cor. XII, 2.) Quand les hommes pardonnent à ceux qui les ont offensés, ils ne les aiment plus autant qu'auparavant. Dieu agit tout autrement. Il estime plus celui qui revient à lui que celui qui reste en arrière. (S. P. Dam.) C'est pourquoi S. Aug. appelle le péché originel une heureuse faute.

10. Dieu est infiniment *saint*, c.-à.-d., Dieu n'aime que le bien et déteste le mal. (Prov. XV.)

Les païens se représentaient leurs dieux comme remplis de défauts et protégeant les vices. Il n'en est pas de même du vrai Dieu; il est pur de toute tache et déteste toute espèce de mal dans ses créatures. La sainteté de Dieu n'est pas autre chose que son amour pour ses infinies perfections. — Quiconque aime la propreté cherche à être lui-même exempt de toute tache et à tenir propre *tout ce qui l'entoure* (sa maison, sa chambre, ses livres etc.). Il en est de même de Dieu; il est pur de toute souillure et veut que ses créatures le soient aussi. Combien pur est l'azur du ciel qui n'est troublé par aucun nuage! Combien pur est un habit d'un blanc de neige sans la moindre poussière! Et cependant Dieu est encore plus pur. La sainteté de Dieu vis-à-vis de celle des anges et des saints est comme l'éclat du soleil comparé à la lumière d'une lampe. Dieu trouve des taches même dans les anges (Job. IV, 18). „Notre justice, Seigneur, est devant vous comme un linge souillé." Isaïe LXIV, 6.) Aussi les anges du ciel eux-mêmes louent-ils la sainteté de Dieu (Isaïe VI, 3), et la sainte Eglise dit avec raison dans ses prières: „Vous seul, Seigneur, êtes saint!" — Dieu veut que nous aussi, ses créatures, nous soyons exempts de toute souillure. „Soyez saints, nous dit-il, comme je suis saint." (III Mos. XI, 14). C'est pourquoi il grava la loi naturelle dans l'âme de chaque homme (conscience); c'est pourquoi il révéla sa volonté aux hommes sur le mont Sinaï et attacha aux bonnes actions des conséquences heureuses et aux mauvaises actions des suites malheureuses. Pour purifier les hommes de leurs fautes, il leur envoie *des souffrances;* il ressemble au jardinier qui taille la vigne pour lui faire porter des fruits. (S. Jean XV, 2). Il les purifie aussi dans *le purgatoire*, parce que rien d'impur ne peut entrer dans le ciel. (Apoc. XXI, 27). Les saints et les anges sont représentés avec des vêtements d'un blanc de neige et les nouveaux baptisés sont également vêtus de blanc. — *Soyez saints et purs et vous serez les favoris de Dieu.*

11. Dieu est infiniment *juste*, c.-à-d., Dieu récompense tout ce qui est bon et punit tout ce qui est mauvais.

La justice de Dieu n'est pas autre chose que sa *bonté*. Dieu ne punit l'homme que pour le rendre meilleur, c.-à-d. plus heureux. „Dieu est juste, parce qu'il est bon." (Clém. Al.).

1. Dieu récompense et punit les hommes en partie déjà *ici-bas*, mais sa justice n'est parfaite qu'après la *mort*.

Déjà ici-bas les bonnes actions procurent à l'homme des honneurs, la richesse, la santé et une conscience tranquille. (Psaume CXVIII, 165); les actions mauvaises produisent le contraire. Noé, Abraham, Joseph reçurent déjà ici-bas une partie de leur récompense; les fils d'Hélie et Absalon, leur châtiment. La justice parfaite ne s'exerce qu'au *jugement* qui suit la mort. Après la résurrection le corps lui-même aura part à la récompense ou au châtiment. — Si Dieu punissait toutes les fautes déjà en cette vie, les hommes croiraient que rien n'est réservé au dernier jugement et s'il n'en punissait aucune, ils ne croiraient pas à sa providence. (S. Aug.).

2. Dieu récompense la *moindre* bonne action et punit le plus petit péché.

Le Christ promet de récompenser le verre d'eau fraîche donné à l'un des siens. (S. Marc IX, 40). Dieu récompense même un regard levé vers lui. (Ste Thérèse). „Moi je vous dis, déclare le Christ, que les hommes rendront compte au jour du jugement même d'une *parole inutile.*" (S. Mathieu XII, 36).

3. Dieu punit généralement l'homme par là où il a péché.

Ce qui a servi au péché servira au châtiment. (Sag. XI, 17). „On vous rendra, dit le Christ, avec la mesure dont vous aurez usé envers les autres" (S. Math. VII, 2). Absalon était fier de sa chevelure, celle-ci fut cause de sa perte. Le *mauvais riche* péchait le plus avec sa langue, c'est celle-ci qui est le plus punie en enfer. Le roi d'Egypte avait forcé les Israélites à jeter tous leurs enfants mâles dans le Nil et ce même roi d'Egypte périt dans les flots de la Mer rouge avec tous les hommes en état de porter les armes. Le roi Antiochus, qui fit déchirer Eléazar et les 7 frères Machabées à cause de leur fidélité à leur religion, fut dévoré par les vers (II Mach. IX, 6.) Les deux larrons crucifiés avec N. S. avaient été des assassins, les jambes leur furent brisées. Aman, le ministre du roi de Perse, avait voulu faire pendre l'oncle de la reine Esther, parce que celui-ci avait refusé de se prosterner devant lui, et le roi fit pendre Aman à la potence même qu'il avait préparée. (Esther V.) Les mères de Bethléhem refusèrent *l'hospitalité* à la *Mère de Dieu;* c'était contre le fils de Dieu une cruauté, bientôt châtiée par la cruauté d'Hérode contre leurs propres enfants. (S. Matth. II, 16). Les habitants de *Jérusalem* furent en l'an 70 punis du supplice qu'ils avaient infligé au Christ. Beaucoup de milliers de Juifs furent crucifiés par les soldats romains. (On en exécuta près de 500 tous les jours pendant 6 mois). Et 2000 Juifs furent transportés à Rome par Titus, vêtus de la robe blanche des fous. Napoléon I[er] subit les souffrances qu'il avait infligées à Pie VII, il fut deux fois captif. Beaucoup diront: „Ce sont de simples coïncidences, mais le chrétien fidèle reconnait là le doigt de Dieu." (S. Aug.).

4. Dieu dans ses châtiments et ses récompenses tient parfaitement compte de la situation de chaque homme, surtout de ses intentions et de ses talents.

Quiconque fait le bien pour être loué des hommes, ne sera point récompensé par Dieu. (S. Math. VI, 2). Les hommes jugent d'après les apparences, mais Dieu regarde les cœurs (I Rois XVI 7). — C'est pourquoi la pauvre veuve qui jeta 2 deniers dans le trésor du temple eut devant Dieu un mérite plus grand que tous les riches qui y avaient jeté davantage. (S. Luc. XXI). L'esclave qui, ayant connu la volonté de son maître, a fait du mal, recevra plus de coups que l'esclave qui l'ignorait. (S. Luc XII, 47), c.-à-d., que plus la connaissance de Dieu aura été parfaite, plus Dieu regardera le péché comme grave.

5. Dieu n'a *aucun* égard aux *personnes*. (Rom II).

Beaucoup de ceux qui ici-bas ont été les premiers, seront les derniers dans l'autre vie. (S. Math. XIX, 30). C'est l'histoire du mauvais riche et du pauvre Lazare. Des anges même furent réprouvés. Beaucoup de ceux auxquels on élève maintenant des statues, seront malheureux après leur mort. Bien des hommes ont leurs noms brillamment écrits dans le livre de l'histoire, qui seront effacés du livre de vie tenu par Dieu.

Dieu étant souverainement juste, nous devons le craindre.

„Craignez, nous dit le Christ, celui qui peut jeter le corps et l'âme dans le malheur de l'enfer." (S. Math. X, 18). Un seul péché, *le péché originel,* est cause de la mort et des souffrances de toute l'humanité et de la damnation éternelle de beaucoup. Nous pouvons en conclure combien Dieu est juste et combien sont terribles les châtiments du purgatoire. Nous pouvons tirer la même conclusion du crucifie-

ment de N.-S. Qui donc ne craindrait pas Dieu! — Pourtant notre crainte de Dieu ne doit pas être *servile*, **mais filiale** (Rom. VIII, 15), c.-à-d., nous devons moins craindre d'être punis par Dieu que de l'*offenser*. „Celui qui ne fait le bien que par peur du châtiment, n'a pas encore complètement abandonné le péché." (S. Grég.-le-Gr,). La crainte filiale ne se rencontre qu'avec un grand *amour de Dieu*, car l'amour parfait chasse la crainte servile." (S. Jean, IV, 18). Il faut néanmoins faire par crainte du châtiment ce que l'on ne fait pas encore par amour pour la sainteté. (S. Aug.)

La crainte de Dieu nous procure de grands avantages; elle nous *éloigne du péché,* nous porte à la *perfection* et nous conduit au *bonheur* temporel et éternel.

La crainte de Dieu *expulse le péché*. (Sag. I, 27). Elle empêcha le vieil Eléazar de toucher aux viandes défendues. „Si, disait-il, j'échappe maintenant aux supplices des hommes, je ne pourrais me soustraire ni mort ni vivant à la main du Tout-Puissant, (II Macch. VI, 26). Celui qui craint le Seigneur, échappe aux poursuites de l'esprit mauvais (S. Ephr.). Celui qui craint le Seigneur ne tremble devant rien. (Sag. XXXIV, 16); il abusera aussi peu de ses sens, qu'un homme crucifié ne fera de mouvement de peur d'augmenter ses souffrances (S. Bas). Le vent disperse les nuages et la crainte de Dieu, *la concupiscence de la chair* (S. Bernard). Celui qui craint Dieu se débarrasse des soucis du monde, comme le matelot jette sa cargaison à la mer par peur du naufrage (S. Grég. Gr.). — La crainte de Dieu **préserve la vertu** comme le mur protège la vigne. (Louis de Gr.). Elle est la joie de la vertu et ressemble à la sentinelle armée, veillant sur une maison et crainte par les voleurs. (S. J. Chrys.). De même que l'aiguille perce l'étoffe et fraie la voie au fil de soie, de même la crainte de Dieu fraie la voie à l'amour. (S. Aug., S. Fr. de S.). — La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse (Ps. CX, 10). La crainte des hommes est mêlée d'amertume, celle de Dieu est remplie de suavité; celle-là rend l'homme esclave, celle-ci le rend libre. (Cassiod.) La crainte de Dieu est accompagnée d'honneur et de gloire, elle est couronnée de joie et d'allégresse, elle réjouit le cœur et procure du plaisir et une longue vie. (Sag. I, 11). **Heureux** l'homme qui craint le Seigneur (Ps. CXI, 1). Dieu sera d'autant moins à craindre au jugement que nous l'aurons plus craint en cette vie. (S. Grég. Gr.).

La crainte de Dieu est une *grâce* toute particulière.

„Je veux, dit le Seigneur, mettre ma crainte dans leur cœur, afin qu'ils ne s'éloignent pas de moi." (Jér. XXXII, 40). Prions donc comme David: „Seigneur! percez mes chairs de la crainte de votre face!" (Ps. CXVIII, 120). La crainte de Dieu est un des sept dons de l'Esprit saint.

12. Dieu est infiniment *véridique,* c.-à-d., il ne révèle que la vérité. (S. Jean VIII, 26).

Dieu ne peut ni se tromper ni nous tromper. Il ne peut errer, parce qu'il est omniscient, il ne peut mentir, parce qu'il est infiniment saint. „Celui qui a si sévèrement défendu le mensonge, ne peut pas le commettre" (S. Clém. Rom.) Dieu n'est pas comme un homme capable de mensonge; il n'est pas comme le fils de l'homme capable de changement. (Nombres XXIII, 19). Il faut donc croire la parole de Dieu, même les vérités que notre faible raison ne peut pas saisir, p. ex. les mystères de notre sainte religion: la S. Trinité, l'Incarnation, la Présence réelle.

13. Dieu est infiniment *fidèle,* c.-à-d., Dieu tient toutes ses promesses et accomplit toutes ses menaces.

La fidélité de Dieu n'est en somme que sa *véracité* en ce qui concerne ses promesses. — Les menaces de Dieu au Paradis (Genèse II, 17) se sont accomplies à la lettre comme la promesse du Rédempteur (ibid. III, 15); de même la menace de Jésus-Christ contre Jérusalem s'est accomplie en l'an 70. (S. Math. XXIV). Son temple d'après Daniel (IX, 27) ne doit plus être reconstruit jusqu'à la fin des temps. Or, Julien, l'apostat en commença la reconstruction en l'an 361, mais des tremble-

ments de terre détruisirent les premières assises et des flammes sortant de terre dispersèrent les ouvriers. — Dieu se sert souvent de promesses et de menaces pour *mouvoir* notre *volonté* affaiblie. Jésus-Christ nous montre continuellement la récompense ou le châtiment éternels. Les natures sensuelles et *grossières* ont besoin de ces menaces; elles ne se laissent conduire que par la crainte, comme certains animaux ne se laissent dompter que par la cravache. Dieu cependant ne menace que par bonté. L'homme qui crie: gare! montre par là qu'il ne veut pas vous heurter. Dieu fait de même; il menace de châtier pour ne pas être obligé de châtier. (S. Aug.).

Tout ce que le Christ et les prophètes ont prédit, et qui n'est pas encore arrivé, s'accomplira.

Il n'y aura donc aucune époque où l'Eglise ne subsisterait plus, où la papauté serait détruite. (S. Math. XVI, 18). Le temple de Jérusalem ne sera jamais rebâti (Dan. IX, 27). Les Juifs se convertiront à la fin des temps. (Ps. III, 5). Le jugement dernier sera précédé de prodiges effrayants au ciel et sur la terre. (S. Math. XXIV, 29). Le Christ nous ressuscitera un jour (S. Jean V, 28) et nous jugera. (S. Math. XXV, 32). Aussi le Christ a-t-il dit: „Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point." (S. Math. XXIV, 35). Si nous nous fions à un homme, parce qu'il nous a donné sa signature sur un document, à plus forte raison devons-nous avoir confiance en Dieu qui a rempli de ses promesses toute la Sainte-Ecriture. (S. P. Chrys.).

---

4. La Très-Sainte Trinité.

Les trois personnes divines se sont révélées *au baptême du Christ:* le Père par la voix descendue du ciel, le Fils comme baptisé, l'Esprit saint sous la forme d'une colombe. (S. Math. III, 16.

1. La S. Trinité est *un* Dieu en *trois* personnes.

Les trois personnes s'appellent: **Père, Fils** et **Esprit saint.**

Le **nombre 3** se trouve souvent dans les mystères de la religion. Il y a 3 séjours des âmes après la mort, 3 parties principales de la messe; 3 éléments dans chaque sacrement; 3 personnes dans la sainte Famille; Jésus-Christ resta 3 heures en croix, 3 jours au tombeau; sa vie publique dura 3 ans; il est revêtu de la triple dignité, de prêtre, de roi, de prophète. Le nombre 3 revient aussi dans certains phénomènes de la nature. Il y a 3 règnes dans la création (minéral, végétal et animal); 3 états des corps (solides, liquides, gazeux); 3 divisions du temps (passé, présent, avenir). — Les mystiques commentent aussi le nombre 4 dans les mystères: il y a 4 évangiles, 4 vertus cardinales, 4 fleuves au paradis, 4 points cardinaux d'où les anges convoqueront les hommes pour le jugement; le genre humain attendit le Sauveur pendant 4 siècles; le temple de Jérusalem avait 4 côtés, etc., etc. — Il en est de même du nombre 7, il y a 7 jours de la Création, 7 sacrements, 7 œuvres de miséricorde, 7 vertus morales, 7 dons du Saint-Esprit, 7 ordres ecclésiastiques, 7 demandes du Pater, 7 paroles du Christ en croix etc. etc., mystères qui tous contribuent à notre ressemblance ou à notre union avec Dieu. Le nombre 7 se retrouve aussi dans le symbolisme de la nature, p. ex. les 7 couleurs du spectre, les 7 tons de la gamme. — Le nombre 3 est le *nombre divin;* le nombre 4, le *nombre de la création* (4 points cardinaux); le nombre 7 représenterait *l'union du Créateur et de la créature.*

2. Il nous est *impossible* avec notre faible raison *de comprendre* cette vérité; on l'appelle donc le *mystère* de la S. Trinité.

Il nous est impossible de comprendre comment *trois* personnes divines ne peuvent être *qu'un* Dieu, donc l'identité apparente de trois et de un! La Trinité est

incompréhensible et inexprimable (4 Conc. Lat.). S. Augustin rencontra, dit-on, un jour au bord de la mer un jeune enfant qui puisait de l'eau de la mer dans un petit trou; il en exprime son étonnement et l'enfant lui répondit: „J'arriverais plutôt à puiser la mer dans ce trou, que toi à saisir le mystère de la Sainte Trinité. — Celui qui *fixe le soleil* est ébloui et celui qui persisterait à le fixer, perdrait la vue. Il en est de même des mystères de la religion: quiconque veut les comprendre, est ébloui et celui qui persisterait à les scruter, perdrait totalement la foi. (S. Aug.). Celui qui refuserait de croire ce mystère, sous prétexte qu'il ne comprend pas, ressemblerait à un aveugle qui contesterait l'existence du soleil, parce qu'il ne le voit pas. Du reste, il y a une foule de choses dans *la nature* même que nous sommes *incapables d'expliquer*. Qu'est-ce que la lumière, l'électricité, le magnétisme, la croissance des plantes, etc., etc.? Nous l'ignorons. Et qu'est-ce encore en comparaison des 430 billions de vibrations que l'éther fait, dit-on, par seconde quand nous percevons la couleur rouge, et de ce chiffre doublé, quand nous percevons le violet? Et notez que pour compter un seul billion, il faudrait 20,000 ans. A plus forte raison sommes-nous incapables de comprendre ce qui se rapporte à Dieu. Vous êtes grand, Seigneur, et impénétrable à nos pensées (Jér. XXXII, 19) *Nous ne pourrions saisir Dieu qu'à la condition d'être Dieu nous-mêmes.* — Cependant nous pouvons au moyen de la raison éclairée par la foi, arriver à une connaissance très utile des mystères, en considérant certaines analogies de la nature. (Conc. Vatic. III, 4). Citons en quelques-unes, du reste très imparfaites: Le soleil se voit au ciel, dans l'eau et dans le miroir; on voit donc trois soleils quoiqu'il n'y en ait qu'un. *Le rayon blanc* peut se décomposer en rouge, jaune et bleu; il est donc à la fois un et triple. *L'améthyste*, dit S. Isidore, brille en trois couleurs différentes, selon le côté par où on la regarde: elle est pourpre, violette et rose, tout en n'étant qu'une pierre. L'eau est, en différents moments, solide, liquide et gazeuse. *L'eau* de la source, du ruisseau, du fleuve reste la même eau, mais porte des noms différents. (S. Denys. Alex.). Le globe lumineux du soleil, les rayons qui en émanent, et la chaleur produite par eux sont trois choses en une. (S. Cyr. Al.). L'âme a en elle la trinité de l'être, de la connaissance et du vouloir: trois hommes peuvent avoir la même idée. — Les demi-savants incrédules font l'objection suivante: il est impossible que *trois fassent un*, et que *un soit trois;* ces gens-là *se méprennent sur l'enseignement de l'Eglise:* ils blasphèment ce qu'ils ignorent. (S. Jude 10), car l'Eglise ne dit pas, trois personnes sont une personne, mais *trois personnes* sont *une seule substance.*

3. Les trois personnes divines ont en commun, la substance, les qualités et les œuvres.

Il n'y a donc pas trois dieux, mais un Dieu seulement.

Le Père est donc bien *un autre* que le Fils, parce qu'il diffère quant à la personne; mais il n'est pas *un autre être*, parce qu'il n'a pas une autre substance. (4 Conc. Lat.).

Chaque personne est donc aussi éternelle, omnisciente, toute-puissante, parfaite que l'autre.

Le Christ en parlant de son retour auprès du Père disait, il est vrai: „*le Père est plus grand que moi*“ (S. J. XIV, 28); mais il parlait de son humanité.

La *Création* du monde, la *Rédemption* et la *Sanctification* de l'humanité ont donc été accomplies par les trois personnes en commun.

Néanmoins on a coutume de dire: Dieu le Père a *créé* le monde; Dieu le Fils a *sauvé* les hommes; Dieu le S. Esprit les *sanctifie*. Nous en dirons la raison plus bas, p. 57.

4. Les trois personnes divines ne *se distinguent* que par leur origine.

Le *tronc* de l'arbre sort de la *racine* et le *fruit* vient des deux; il en est de même des trois personnes divines.

Le Père n'a pas d'origine et ne procède d'aucune autre personne; mais le Fils procède du Père et l'Esprit-Saint procède de l'un et de l'autre. (Cat. de Bellarmin).

Pour désigner *l'ordre* de la procession, on nomme le Père la *première* personne, le Fils la *seconde*, l'Esprit-Saint la *tro sième*. Mais il faut bien observer qu'il ne s'agit pas là d'une *succession dans le temps;* le Fils procède du Père *de toute éternité* et de même la procession du S. Esprit de l'un et de l'autre est éternelle. Car si le temps produisait quelque chose en Dieu, il ne serait plus immuable et cesserait d'être Dieu. — Le **Fils** est engendré de l'être éternel du Père avant toute création (Ps. CIX, 3) de la manière suivante: Dieu par *la connaissance de lui-même* a engendré une image consubstantielle, de même que notre pensée produit une image, une idée dans notre esprit. Les comparaisons suivantes nous aideront à comprendre: Le *feu* engendre *l'éclat*, et celui-ci paraît au même moment que le feu; s'il y avait un feu éternel, il y aurait un éclat éternel. (S. Aug.). Or, dit l'Ecriture, le Fils est la splendeur de la lumière éternelle (Sag. VII, 26), la splendeur de la gloire du Père (Héb. I, 3). Quand des écoliers s'approprient *la science du maître* parfaitement, ils ont la même science, mais avec cette différence que la science du maître est la science d'origine et celle des élèves une science communiquée; de même le Père et le Fils ont une même substance (sagesse), avec cette différence que celle du Fils lui est communiquée de toute éternité. (Cl. d'Al.). Un flambeau peut être allumé à un autre flambeau sans que celui-ci perde rien de son éclat; de même le Fils procède du Père sans rien lui enlever. (Tatien). Le Fils de Dieu est aussi appelé son **Verbe** (parole) (S. Jean I, 1), car il est la parole parlée et la parole parlante de la substance divine. La parole est l'expression fidèle de la pensée et Dieu le Fils est l'image consubstantielle du Père. — Le Fils procède par voie de connaissance, et **l'Esprit-Saint** par voie **d'amour.** Si quelqu'un se regarde dans un *miroir*, il engendre sa propre image; s'il en perçoit la beauté, il s'aimera lui-même. Dieu se voit dans le miroir de sa divinité et engendre une image consubstantielle de lui-même (Héb. I, 3); *l'amour réciproque* du Père et de cette image consubstantielle, c.-à-d. du Fils est l'Esprit saint. (S. Aug., S. Anselme, S. Thom. d'Aq.). L'Esprit saint peut être d'autant plus regardé comme Esprit d'amour, qu'il produit dans nos cœurs l'amour de Dieu et du prochain. Le mot esprit (souffle) est bien choisi, parce qu'il désigne *l'inclination réciproque*, le *mouvement* de l'amour. (S. Thom. d'Aq.) — Le Christ dit lui-même que le Saint-Esprit procède **du Père** et **du Fils**; une fois il dit que le Père enverra l'Esprit (S. Jean XIV, 26), une autre fois, que lui-même l'enverra. (Ibid. XVI, 7). Le Saint-Esprit procède du Père et du Fils comme la *chaleur* vient du soleil et du rayon (S. Thom. d'Aq), comme le fruit vient à la fois de la racine et du tronc. (Tert.)

Cette différence d'origine est la raison pour laquelle on attribue au Père les œuvres de la *Toute-Puissance,* au Fils celles de la *Sagesse,* à l'Esprit-Saint, celles de la *Bonté.*

En effet ces œuvres ont une certaine *analogie* avec les propriétés personnelles relatives à leur *origine*. Le Père **engendre** le Fils, c'est pourquoi on lui attribue aussi la *production des êtres contingents tirés du néant*, c.-à-d. la création; on l'appelle pour cela le Père Tout-Puissant. (Symb. Ap) On lui attribue aussi les œuvres de miséricorde, parce qu'il reçoit les pécheurs pénitents comme ses enfants. S. Paul l'appelle le Père de la miséricorde. (2 Cor. I, 3). — Le Fils est l'éternelle connaissance du Père, la **Sagesse**. On lui attribue pour cela *la magnifique ordonnance* de la création. Tout a été fait par lui. (S. Jean I, 3). De même que l'artiste dispose le plan de son œuvre par un acte de son intelligence, de même le Père a créé l'ordre du monde par le Fils. On attribue aussi au Fils la *restauration de l'ordre* par la *rédemption*, et cela d'autant plus, qu'il a pris dans ce but la nature humaine. — Le *Saint Esprit* est **l'amour** réciproque du Père et du Fils; c'est donc à lui que sont attribués tous les *bienfaits* de Dieu, notamment *la communication de la vie dans la création*. De même que l'oiseau repose sur les œufs, pour vivifier le germe par la chaleur, de même pendant la création l'Esprit de Dieu planait sur les eaux. (S. Jér.) On attribue donc aussi au Saint-Esprit la *communication de la vie surnaturelle par la grâce*, c.-à-d. la

sanctification des hommes. Il est appelé le *doigt de Dieu* comme auteur des miracles; c'est lui qui a opéré l'acte le plus grand de l'amour divin, *l'Incarnation.* „La bonté de Dieu a toujours comblé l'homme de bienfaits, mais la mesure a débordé, quand par l'incarnation du Verbe la miséricorde est descendue sur les pécheurs, la vérité sur ceux qui erraient, la vie sur les morts. (S. Léon-le-Gr.)

5. La Sainte Trinité nous a été révélée par les paroles de Jésus-Christ.

Nous ne pouvons pas connaître la Trinité par la création; car Dieu y a agi par les perfections communes à toutes les personnes: la toute-puissance, la sagesse, la bonté, mais *non par ce qui différencie les trois personnes.* Il y a là une analogie avec le *soleil;* il n'agit que sur deux sens: *la vue* et le *toucher,* mais non pas sur l'ouïe, l'odorat ou le goût. Nous ne le percevons donc que par les deux premiers sens, les trois autres ne peuvent nous donner aucune idée du soleil; de même notre raison ne perçoit pas la Trinité, parce que la Trinité n'agit pas sur elle. (S. Ephrem.) Nous ne pouvons avoir la connaissance de la S. Trinité que par la *révélation.* „Personne, dit Jésus-Christ, ne connaît le Père, si ce n'est le Fils et celui auquel le Fils veut bien le révéler" (S. Math. XI, 27). Or, Jésus-Christ a ordonné à ses apôtres au moment de son *ascension* „d'aller, d'enseigner toutes les nations et de les baptiser au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit." (S. Math. XXVIII, 19). — *L'Ancien-Testament* déjà avait une idée vague du mystère de la S. Trinité. Les prêtres juifs devaient en *bénissant* le peuple invoquer trois fois le nom de Dieu (Nombres VI, 23). Isaïe nous dit: (VI, 3) que les *Séraphins* chantent dans les cieux: Saint, saint, saint est le Dieu des armées. Remarquons surtout le pluriel étrange employé par Dieu lors de la création de l'homme: *Faisons* l'homme à notre image (Genèse I, 26). Et David écrivait au Psaume CIX: „Le *Seigneur* a dit à mon *Seigneur:* asseyez-vous à ma droite." Quoique entourée d'ombres, la révélation de la Trinité avait été faite dans l'Ancien-Testament, afin que le Nouveau où cette révélation serait claire ne parût pas en contradiction avec lui. (Bellarmin.) — L'Eglise connaît ce mystère, la synagogue le rejette, la philosophie l'ignore. (S. Hilaire.)

6. La foi en ce mystère est *professée* publiquement dans le signe de la croix, dans le symbole des Apôtres, dans le baptême et les autres sacrements, dans les consécrations et bénédictions et par la fête de la Sainte-Trinité.

Ce mystère est en effet le *fondement* de la religion chrétienne. Sans lui, il est impossible de concevoir la rédemption par le Fils de Dieu. Efforçons-nous donc d'en produire souvent des actes de foi, surtout par la récitation fréquente de la belle prière: *Gloire soit au Père, au Fils et au Saint-Esprit, comme elle était au commencement, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.* Adressons à Dieu cette louange, non seulement quand il nous comble de ses *bienfaits,* mais aussi quand il nous envoie des *épreuves!*

---

5. L'histoire de la Création.

L'histoire de la création nous a été racontée par *Moïse.*

L'histoire de la création n'est point une *fable;* c'est un récit véridique, consigné par Moïse, inspiré par l'Esprit saint; il écrivait proprement la parole de Dieu, qui peut-être lui a montré dans une vision les détails de la création. — Le récit de Moïse est pleinement d'accord avec les conclusions de la *science.* Les fouilles dans l'écorce terrestre ont montré que les êtres organiques y avaient apparu dans l'ordre indiqué par la Genèse. Aussi tous les grands savants ont-ils admiré ce récit vieux de 3000 ans. — Ce récit ne se rapporte du reste guère qu'à l'activité créatrice relative à notre planète.

1. Au commencement Dieu créa le monde *spirituel* et le monde *corporel*. (Conc. Vatic. III, 1).

Au commencement, c.-à-d. au commencement des temps, alors qu'en dehors de Dieu rien n'existait. Le temps a commencé avec le monde; il n'y avait donc aucune durée avant que Dieu ne l'eût créée! (S. Aug.) L'Ecriture ne dit donc pas quand le monde fut créé, elle dit seulement *qu'il n'est pas éternel* et qu'il a été fait. Le monde a donc pu exister des millions d'années avant l'apparition de l'homme; cela paraît même probable, si l'on songe que nous voyons certains astres dont la lumière met plusieurs millions d'années à nous parvenir. — Dieu ***créa***, c.-à-d. produisit de rien; mais nous ignorons et ignorerons toujours comment l'esprit de Dieu produisit la matière et ses forces. — Au lieu de ***monde spirituel et monde corporel***, S. Paul dit: „les choses invisibles et les choses visibles". (Col. I, 16). Moïse écrit: „Au commencement Dieu créa le **ciel et la terre**" (Genèse I, 1). Sous ce terme de *ciel*, il n'entend pas le firmament, car la création de celui-ci n'est rapportée qu'aux versets 6-8, 14-19, mais le séjour des anges et des élus. (Les payens seuls avaient l'habitude de confondre les deux sortes de ciel; ils plaçaient leurs héros dans les astres). Moïse appelle le monde corporel, ***terre***, parce que celle-ci est pour les hommes la partie principale de la création visible. N'oublions pas que ces premières paroles de la Bible: „Au commencement Dieu créa le ciel....", doivent nous rappeler que le ciel est notre terme final dans l'éternité.

Le monde *spirituel* comprend les anges dont le séjour est le ciel.

Les anges ayant été créés avant la terre, pour ainsi dire à son aurore, sont quelquefois appelés dans l'Ecriture „étoiles du matin" (Job. XXXVIII, 7). — L'enfer n'a pas été comme le ciel créé dès le commencement (S. Math. XXV, 34), Dieu l'a créé seulement après la chute des anges.

Le monde corporel est composé de toutes les choses contenues dans l'univers visible.

Les hommes sont un composé de matière et d'esprit; ils ne furent créés que les derniers. (4 Conc. Latran).

2. Le monde matériel était au commencement à l'état de chaos, sans forme ni lumière.

Dieu au commencement n'a créé que la **matière première** d'où il a formé tous les corps. (S. Aug.) La science actuelle reconnaît à peu près 70 corps simples. Moïse donne à cette matière primitive le nom d'***eaux***. (S. Jér., S. Ambr.) Ces corps primitifs étaient d'abord à l'état de ***mélange***, comme le sable du désert, sans forme ni lumière. (I Moïse I, 2). C'était presque le néant, parce que toute forme manquait, et cependant c'était un être réel, parce que cette matière ***pouvait recevoir une forme***. Cette matière primitive créée par Dieu se modifia par l'effet des lois naturelles établies par lui; toutefois la raison première de toute cette évolution résidait non dans l'essence de la matière, mais dans la volonté de Dieu, dans la parole créatrice: „Fiat". La science prétend que cette matière primitive créée par Dieu était à **l'état gazeux** et remplissait tout l'univers. (Newton, Laplace, Kant). Rien n'empêche d'admettre cette opinion, car tous les métaux et tous les minéraux portés à une température suffisante se volatilisent et remplissent par conséquent un espace plus grand; de plus l'analyse spectrale a démontré que le soleil, les planètes et les étoiles fixes sont composés des mêmes éléments que la terre, ce qui permet de conclure à une origine commune.

3. Dieu a donné au monde matériel sa forme présente dans l'espace de six jours. (Genèse, 3-31).

Ces 6 jours sont probablement de *longues périodes* de plusieurs milliers d'années (S. Cyp.); car le septième jour, le jour du repos, durera jusqu'au jugement

dernier, ce qui fait une énorme période. Du reste, avant le quatrième jour, où fut créé le soleil, il ne pouvait pas y avoir des jours de 24 heures. Le mot de jour fut donc employé, parce que la semaine de la création devait être le type de la semaine humaine.

Le premier jour Dieu créa la *lumière*.

Et, raconte Moïse, Dieu dit: „Que la lumière soit! et la lumière fut.“ (Genèse I, 3). Dieu créa donc une force spéciale *lumineuse* ou *ignée*. (Quand l'Ecriture dit: Que telle chose soit, que telle chose produise, il faut admettre qu'une force nouvelle s'est ajoutée aux éléments primitifs). Le fluide lumineux appelé aussi *éther* transmet la lumière comme l'air transmet le son. La force lumineuse est indépendante du soleil, puisqu'il y a de la lumière en dehors du soleil (aurore boréale etc.) — La science nous dit que la nébuleuse primitive était *chaotique*, c.-à-d. sans mouvement et sans forces. Dieu y introduisit une force nouvelle, la pesanteur ou gravitation, en vertu de laquelle les atomes exercèrent une attraction les uns sur les autres, *se mirent en mouvement* et *se condensèrent* en certains noyaux. Ce **mouvement**, ce *frottement*, cette *condensation* produisirent de la *lumière* et enfin du *feu*. (Ce phénomène se produit dans le frottement de deux morceaux de bois). Au premier jour, les masses en mouvement prirent *feu*, et produisirent par là de la lumière; l'univers se transforma ainsi en une masse ignée.

Le deuxième jour Dieu créa le *firmament*.

„Dieu dit aussi: Que le firmament (une chose solide) soit fait au milieu des eaux, et qu'il sépare les eaux d'avec les eaux.... et Dieu donna au firmament le nom de *ciel*.“ (Genèse I, 6-8). Ce second jour est expliqué ordinairement par la **séparation**, l'**ordonnance**, la **solidification** des masses créées. Celles-ci primitivement réunies se divisèrent en parties de différentes constitutions et grandeurs, se séparèrent en diverses directions avec des vitesses propres et entrèrent dans les orbites que Dieu leur avait tracées et où il les maintient. Cette solidification des masses cosmiques dans l'espace en des orbites sidérales est appelée *firmament* ou *chose ferme*. Comme ces orbites se trouvent dans l'espace céleste, on a l'habitude de nommer firmament *cet espace lui-même avec les astres et leurs orbites*. „Et Dieu appela le firmament ciel“ (Genèse I, 8); c'est le nom que nous lui donnons aussi. Ce *ciel est la voûte étoilée* par opposition au *ciel des esprits*. Dieu réserva une partie de ces masses cosmiques pour la *terre*, qui est donc formée des mêmes éléments que les autres astres. — „Et Dieu, continue Moïse, fit le firmament et il sépara les eaux qui étaient *sous* le firmament de celles qui étaient *au-dessus* du firmament.“ (ibid. v. 7). Sans doute, l'écrivain sacré voulait dire que Dieu sépara les masses sidérales des corps destinés à remplir les espaces intermédiaires. — La science nous dit que la condensation des noyaux de la nébuleuse primitive produisit des **masses gazeuses ignées** de différentes compositions et grandeurs qui **s'attirèrent réciproquement** et entrèrent par là dans des *orbites déterminées*. Notre terre aussi, d'après cette théorie, était une masse en feu, un petit soleil qui répandait dans l'espace de la chaleur et de la lumière et qui fut entraîné dans l'orbite du soleil proprement dit.

Le troisième jour Dieu créa le *sol* et les *plantes*.

Les astres, après s'être détachés de la masse primitive, ne restèrent pas tels qu'ils entrèrent dans leurs orbites, mais continuèrent à *se former*. Moïse ne s'occupe néanmoins que de ce qui le touchait de plus près, de la terre, sans nous dire des astres que ce qui nous intéresse particulièrement. La science nous dit que la terre, primitivement *un globe en fusion*, perdit peu à peu sa chaleur. Les vapeurs aqueuses de l'atmosphère se résolurent en eau, et le noyau terrestre solide fut couvert totalement d'une **mer profonde** de près de 4000 mètres, en ébullition perpétuelle par suite de la chaleur du noyau. Mais comme le globe terrestre continuait à perdre de sa chaleur, il se forma une croûte solide. Le refroidissement causant des contractions, cette croûte subit des dépressions telles que la mer arriva à des profondeurs de 18,000 mètres. D'un autre côté les vapeurs du noyau encore en fusion soulevèrent l'écorce terrestre et formèrent ainsi le **sol et les montagnes**. On peut s'imaginer ces terribles convulsions. — Le moment était arrivé pour le développement des **êtres organiques** sur ce sol humide et sous l'influence de la chaleur et de la lumière. Toutefois ces êtres organiques ne sortirent pas du néant comme les éléments

primitifs, mais de ces éléments préexistants. Dieu leur a donné une forme déterminée et leur a communiqué la force vitale; c'est ce que l'on appelle *création secondaire.* Dieu a pu aussi dès l'origine communiquer à la matière les forces nécessaires pour produire les êtres organiques. Mais jamais les atomes inorganiques n'auraient pu se combiner pour produire des êtres organiques par *génération spontanée*; tous les savants de l'univers seraient incapables de produire par des combinaisons, soit une plante, soit un animal. De plus il est impossible que des corps si admirablement organisés se soient formés d'eux-mêmes; même une machine inerte ne se produit pas d'elle-même, elle naît de l'intelligence humaine. — Il n'est pas admissible que les cellules primitives aient été créées en même temps que la masse cosmique, car elles auraient été détruites, soit par la chaleur excessive des globes ignés, soit par le froid intense des espaces intermédiaires.

Le quatrième jour Dieu créa le *soleil,* la *lune* et les *étoiles.*

En ce jour Dieu régla définitivement les rapports des astres avec la terre. La force lumineuse et calorifique de la terre diminuant chaque jour, celle-ci se serait trouvée sans chaleur, ni lumière; Dieu prit des mesures pour prévenir ce défaut. — La science nous explique ce phénomène de la manière suivante: Comme la terre continuait à se refroidir, les eaux émirent moins de vapeurs, les nuages disparurent peu à peu et le ciel se rasséréna. Les astres devinrent donc visibles, l'influence du soleil se manifesta et les révolutions des saisons, des jours et de la nuit apparurent. Le *soleil* n'avait peut-être avant le quatrième jour qu'un faible pouvoir d'émission, et sans doute il ne prit *sa forme actuelle* que le *quatrième* jour. — Dieu ne nous a donné aucune solution du problème de la *pluralité des mondes habités,* parce qu'elle n'intéresse en aucune façon le salut de nos âmes. Nous savons seulement que la création des astres a fait le bonheur des anges. (Job XXXVIII, 7) et que les astres ont été créés pour nous révéler la majesté de Dieu. (Rom. I, 20). — Beaucoup de savants croient à la pluralité des mondes habités. Quelques-uns raisonnent ainsi: dans une ville le fait de l'habitation d'une maison permet de conclure raisonnablement à l'habitation de toute une série de maisons. Pourquoi, se dit-on, tant de maisons seraient-elles vides? A quoi serviraient-elles? Il en est de même des astres. (Mgr. Galura). Toutefois si les astres étaient habités, leurs habitants différeraient fondamentalement des êtres terrestres. La lune p. ex., ne contient ni air, ni eau, ni feu, donc il n'y a là ni son, ni vent, ni pluie, ni fleurs, mais un ciel toujours noir et une nuit de 350 heures. Vraiment Dieu a fait la terre bien belle! et nous lui en devons de profondes actions de grâces.

Le cinquième jour Dieu créa les *poissons* et les *oiseaux.*

Le sixième jour Dieu créa les *animaux* de la terre ferme et enfin *l'homme.*

Les animaux ont été créés tout d'abord pour annoncer *la gloire et la puissance du Créateur* par leur nombre, leur variété, leur grandeur, leur force, leur agilité; ils existent aussi pour l'*utilité* de l'homme. Ils servent à sa nourriture, à son vêtement, à ses remèdes, etc., etc. Par la qualité la plus caractéristique de leur instinct. la plupart des animaux sont le symbole d'une *vertu* ou d'un *vice.* (Le renard est le symbole de la ruse; le chien de la fidélité; la brebis de la patience etc. L'*homme* est le dernier venu des êtres vivants, mais il les surpasse tous en grandeur; il est le *couronnement de la Création.* Dieu a créé l'homme en dernier lieu afin de l'honorer. Quand un souverain doit arriver dans une ville, on le fait précéder de tous ses serviteurs pour préparer son entrée. C'est ainsi que Dieu a créé d'abord ce qui était nécessaire à l'entretien de l'homme et ensuite seulement l'homme. (S.J. Chr.). Le roi ne devait apparaître qu'après l'organisation du royaume (S. Grég. Naz.) Dieu a fait d'abord le palais pour y introduire le roi. (Lact.) L'honneur rendu à l'homme par Dieu se manifeste aussi dans les paroles créatrices. A la création de l'homme il ne dit pas: Que l'homme soit, mais il tint pour ainsi dire conseil avec lui-même.

4. Le septième jour Dieu se reposa (Genèse II, 2).

Le repos de Dieu ne ressemble en rien à celui d'un artisan fatigué; il consiste simplement à ne plus créer *de nouvelles espèces,* c.-à-d. aucun être qui ne fût

déjà contenu dans l'œuvre de six jours. (S. Thom. d'Aq.) Le repos de Dieu n'est pas autre chose que sa volonté pour le maintien de *l'ordre existant* (*Clém. d'Al.*). Néanmoins Dieu ne cesse pas d'agir (S. Jean V, 17), car *si l'action de Dieu cessait*, la **création cesserait de subsister. — A l'exemple de Dieu, nous nous *reposerons un jour* en lui après l'accomplissement de notre œuvre. (S. Aug.)**

L'histoire de la création nous montre que Dieu a fait le monde d'après un *plan* défini.

Dieu procède de *l'imparfait au plus parfait.* — Il crée d'abord les êtres dont auront besoin ceux qui suivront: d'abord les plantes, puis les animaux qui s'en nourrissent. — Dans les trois premiers jours Dieu ***sépare*** les êtres les uns des autres, dans les trois suivants il *orne* ce qui existe. — Il y a un rapport entre les deux séries de jours: le premier jour il créa la lumière, le quatrième le corps lumineux; le second, il sépara les eaux de l'atmosphère, le cinquième, il peuple les unes de poissons, l'autre, d'oiseaux; le troisième il fit la terre ferme et le sixième, il y plaça les animaux.

L'histoire de la création nous montre en outre que le monde *n'est pas éternel.*

Le Christ dans sa prière après la S.-Cène disait: „Père, glorifiez-moi auprès de vous de la gloire que j'avais en vous, ***avant que le monde ne fût.***" (S. Jean XVII, 5).

Les ***payens*** s'imaginaient que le monde s'était formé par la rencontre fortuite d'atomes éternels, c.-à-d. de corpuscules très ténus et indivisibles. (Théorie d'***Epicure***). On peut répondre qu'il ne peut pas y avoir plusieurs êtres éternels; qu'un être éternel ne peut pas dépendre d'un autre être, or, ce serait le cas pour les atomes qui s'unissent; que les atomes ne peuvent d'eux-mêmes ni se rencontrer, ni former par une rencontre fortuite l'ordre magnifique de l'univers. Une masse de lettres jetées au hasard ne donnera jamais un livre. L'existence des atomes n'est pas impossible, mais ils ne peuvent être éternels ni se mouvoir par leur propre force — D'autres pensaient que le monde a été formé d'une ***matière éternelle*** par les anges ou par Dieu, qui serait ainsi non le Créateur, mais seulement l'***architecte*** de l'univers. (Théorie d'Aristote et de quelques matérialistes modernes). Or, la matière, être changeant et divisible, ne peut pas être éternelle; elle ne peut pas être la source de l'esprit, ni de la vie des êtres organiques. — D'autres encore pensaient que la terre est ***le développement de l'être divin lui-même***, comme le papillon sort de la chenille, et que tout être est Dieu. (Théorie des vieux sages de l'Inde et des ***panthéistes*** modernes). Mais si le monde était Dieu, il faudrait qu'il fût indivisible et immuable, du moins que chaque partie fût éternelle, ce qui est contredit par les faits. L'homme dans cette hypothèse serait Dieu, indépendant de tout autre homme, ce qui ruinerait la société. Même les animaux seraient Dieu, et en effet les Egyptiens en ont adoré; même les grenouilles, les mouches, les fourmis seraient Dieu, ce qui est simplement ridicule. (Lact.) Dans cette théorie, ceci seul est vrai: tout a son origine ***de Dieu***, tout s'est développé ***successivement*** et tout ce qui est, existe en Dieu, comme nous l'avons expliqué en parlant de son ubiquité; mais tout ce qui existe est totalement distinct de Dieu.

De quoi, pourquoi et dans quel but Dieu a-t-il créé le monde?

1. Dieu a créé le monde *de rien;* sa *seule volonté* y suffit.

Les hommes ne peuvent agir que sur une ***matière*** préexistante; mais Dieu a fait la matière elle-même avec laquelle il a formé toutes choses. (S. Irén.) Les hommes pour leurs œuvres ont besoin *d'instruments*, y mettent de la peine et du temps. Dieu n'a fait que vouloir et tout exista (Ps. CXLVIII. 5), ***la parole*** qu'on lui attribue n'est autre chose que sa volonté. — ***Dieu a tiré du néant l'univers et toutes ses merveilles.*** — ***Dieu se contenta de dire: Fiat, et aussitôt le ciel et la terre existèrent.*** Rien ne se fait ***de rien***, objecte Epicure; il aurait dit plus exactement: rien ne se fait ***par rien;*** cela est très vrai, aussi ne disons-nous pas que la terre est de rien, mais qu'elle a été faite de rien ***par Dieu.***

Tout ce que Dieu avait fait était *très bon.*

Dieu lui-même loua ses œuvres (Genèse, I, 31). L'univers était bon, parce que rien n'était contraire à la volonté divine, que tout y était conforme. (S. Amb.) Dieu loua lui-même son œuvre, parce que nous et toutes les créatures, nous sommes incapables de la louer convenablement. (S. J. Chr.); au moins devons-nous imiter les trois jeunes gens qui exaltaient les œuvres de Dieu dans la fournaise. (Dan. III.) — Ce qui est mauvais l'est devenu par l'*abus que les créatures ont fait de leur volonté libre.* Néanmoins aucun être ne peut devenir mauvais dans son essence; tout être est nécessairement bon sous quelque rapport (S. Aug.).

2. Dieu a été amené par sa *bonté* à créer le monde; il a voulu *rendre heureuses des créatures raisonnables.*

Un bon père montre à ses enfants de belles images pour les réjouir et s'en faire aimer, et Dieu a voulu montrer sa gloire à des êtres raisonnables pour nous donner la joie et le bonheur. „Nous sommes, parce que Dieu est bon“ (S. Aug.). Sa bonté seule qu'il voulait communiquer à d'autres est le mobile de la création (S. Th. Aq.) Aussi tout l'univers existe pour *notre bien:* certains êtres pour notre conservation: la terre, les plantes, les animaux; d'autres pour notre instruction: les astres; d'autres pour notre plaisir: les couleurs, les parfums, la musique; d'autres enfin pour nous éprouver: la pauvreté, la maladie, les malheurs, les bêtes malfaisantes. (S. Bern.) Mon Seigneur et mon Dieu! devons-nous nous écrier, tout ce que je vois me dit que vous l'avez fait pour mon bien et me dit de vous aimer. (S. Aug.) — Dieu *ne fut forcé par rien* à créer l'univers; il n'en avait nul besoin; (Athénagore) et précisément pour montrer qu'il agissait selon son bon plaisir, il créa les êtres non pas à la fois, mais *successivement.* (Bossuet).

3. Le but de la création est de révéler aux créatures raisonnables la *gloire de Dieu.*

L'œuvre devait *louer l'auteur* par sa perfection, comme une belle toile fait la gloire d'un peintre. Il faut en effet bien distinguer le but de *l'ouvrier* (le mobile qui le pousse à agir) et le but de *l'œuvre* (ce à quoi une chose est destinée); l'horloger fait la montre pour gagner sa vie, mais la montre a pour but de marquer les heures. En Dieu, le mobile de son acte créateur a été *sa bonté,* le but de son œuvre est de *le glorifier* et de rendre heureuses ses créatures raisonnables. — La quantité innombrable et l'immense variété des minéraux, des végétaux et des animaux, l'énorme quantité des astres (Ps. XVIII, 1) existe uniquement afin que les anges et les hommes reconnaissent et admirent la majesté divine. „Ce que je vois s'écrie: O Dieu que vous êtes grand! que vous êtes bon!“ — Les anges et les hommes existent de leur côté uniquement pour reconnaître et glorifier la majesté divine. Nous savons aussi que les saints anges contemplent Dieu et le louent sans cesse (Is. VI, 3); et S. Augustin dit de l'homme: „Vous nous avez créés pour vous, Seigneur! et notre cœur est inquiet jusqu'à ce qu'il se repose en vous! — Les *démons* même sont obligés de contribuer à la gloire de Dieu: car ils montrent par leurs tourments la grandeur de la sainteté et de la justice de Dieu, et Dieu fait tourner toutes leurs ruses à sa gloire et au salut des hommes. — Les *réprouvés* aussi ne font rien perdre à Dieu de sa gloire; eux glorifieront pendant toute l'éternité la justice de Dieu, tandis que les élus proclameront sa miséricorde. (Marie Lataste). Le Seigneur a tout créé pour lui-même (Prov. XVI, 4); il a créé pour sa gloire tous ceux qui invoquent son nom (Is. XLIII, 7). Cependant il n'a pas créé l'univers pour *augmenter* sa gloire ou pour se la procurer (Conc. Vat. I, 3), car il est souverainement bienheureux et n'a besoin de rien; il n'est pas non plus *ambitieux,* car il réclame uniquement l'honneur qui lui est dû.

Puisque nous existons pour la glorification de Dieu, nous devons en toutes choses agir avec *cette intention.*

S. Paul nous ordonne donc, „quoi que nous fassions, que nous mangions ou que nous buvions, de tout faire pour la gloire de Dieu“ (I Cor. X, 31). Rien n'est plus facile, car les moindres actions peuvent être offertes à Dieu à cette intention. (S. J. Chr.) N'oublions pas de faire la bonne intention le matin et de la renouveler souvent dans la journée. (Le catéchiste fera réciter ici *l'acte de la bonne intention*).

---

6. La Providence divine.

On appelle Providence divine, la conservation et le gouvernement de l'univers.

Aucune vérité n'est plus souvent répétée dans les Ss. Ecritures.

1. Dieu *conserve* le monde, c.-à-d., il laisse aux êtres leur existence aussi longtemps qu'il lui plaît.

Une boule retenue par un fil tombe aussitôt qu'on lâche le fil, et le monde entier retomberait dans le néant si Dieu ne le conservait point par sa puissance. Pour assurer leur conservation, Dieu donne aux créatures ce qui est nécessaire à leur existence. La *multiplication des pains* est un miracle qui se répète chaque année dans les champs (S. Aug.); un grain en produit une centaine d'autres, et une petite pomme de terre en produit une douzaine de plus grosses qu'elles „Les miracles sont de tous les jours, mais par leur fréquence ils ne font plus d'impression sur nous." (S. Aug.) — Toutefois les êtres ne subsistent pas plus longtemps que *Dieu* ne le *veut;* il nous laisse mourir quand il lui plaît. (Ps. CIII, 29). La lune cesse de luire, quand le soleil cesse de l'éclairer, et l'homme cesse de vivre, dès que Dieu cesse de soutenir sa vie. (Alb. Stolz.) Quoique Jésus-Christ ait dit: „le ciel et la terre passeront" (S. Luc. XXI, 23) ils ne seront pas *anéantis.* Cela serait contraire aux perfections de Dieu, qui *changera* l'univers en un monde *meilleur*. „Nous attendons un ciel nouveau et une terre nouvelle." (II S. Pierre III, 13).

2. Dieu *gouverne* le monde, c.-à-d., il dirige toutes choses de façon à les faire servir à sa gloire et à notre utilité.

Le monde est gouverné par Dieu, comme un train de chemin de fer par le mécanicien, comme le vaisseau par le pilote. Dieu dirige les *astres* d'après des lois fixes (Is. XL, 26), de sorte que le firmament raconte sa gloire (Ps. XVIII, 2). Il dirige les *peuples* (Dan. IV, 32) et dirigea en particulier le peuple juif. L'intervention de Dieu est visible dans la vie de Joseph, de Moïse, de Jésus-Christ et d'autres, et non moins dans les destinées de l'Eglise catholique. Néanmoins nous ne pouvons pas toujours de prime abord comprendre les desseins de Dieu. „Ces desseins sont pour nous autres hommes ignorants aussi énigmatiques que la marche régulière des aiguilles d'une horloge pour l'observateur qui n'en a aucune idée." (Drexelius). — Quand on voit le désordre des fils à l'envers d'un tapis, on se demande comment le dessin si régulier de l'endroit peut y répondre. Ainsi certains événements nous paraissent de prime abord nuisibles; mais Dieu sait les diriger de telle façon qu'ils servent à sa gloire et à notre bonheur. Souvent après avoir vu la tournure de certains événements, nous sommes dans le cas de nous écrier avec David: „C'est Dieu qui a fait ceci; et c'est une merveille devant nos yeux. (Ps. CXVII, 23).

Il n'y a *pas un seul homme* dont Dieu n'ait soin ici-bas.

Une mère oublierait son enfant, jamais Dieu ne nous oubliera. (Is. XLIX, 15). Il prend soin des *animaux et des êtres inanimés.* Dieu, dit Jésus-Christ, prend soin des oiseaux du ciel, des lis et de l'herbe des champs. (S. Matth. VI, 25-30). Tous les êtres, bon gré mal gré, sont soumis à la providence de Dieu. (S. Aug.).

Dieu prend un soin particulier de ce qui est *humble* et *méprisé* par le monde.

Dieu a fait les humbles comme les puissants et prend un soin égal des uns et des autres. (Sag. VI, 8). Dieu est *grand dans les êtres les plus petits;* nous n'avons qu'à regarder au microscope une goutte d'eau, la structure d'une petite plante ou d'un

insecte. Dieu se glorifie le plus volontiers dans ce qui est humble. (I Cor I, 27); des hommes ordinaires comme Joseph, Moïse, David, Daniel etc. sont tirés par lui de l'obscurité pour être élevés aux plus grandes dignités; les anges annoncent la naissance du Sauveur à de pauvres bergers de préférence aux Pharisiens orgueilleux; une humble vierge est choisie comme sa mère et de simples pêcheurs, comme ses apôtres. C'est aux pauvres qu'il fait annoncer l'Evangile (S. Matth. XI, 5), aux humbles qu'il donne sa grâce (S. Jac. IV, 6), etc. Aussi David s'écriait-il: „Qui est comme le Seigneur, notre Dieu, qui habite les lieux les plus élevés et jette son regard sur ce qu'il y a de plus abaissé?....“ „Il tire l'indigent de la poussière et élève le pauvre de dessus le fumier pour le placer avec les princes de son peuple.“ (Ps. CXII, 5-8). — C'est donc une folie de croire que Dieu ne s'occupe pas de ce qui se passe ici-bas.

Rien ne nous arrive dans notre vie, sans l'ordre ou la permission de Dieu.

Ce n'est point par votre trahison, disait Joseph à ses frères, que je suis venu ici, mais par la volonté de Dieu (Genèse XLV, 8). Le Christ nous affirme que *les cheveux mêmes de notre tête sont comptés*, c.-à-d., que la Providence s'étend aux événements les plus minuscules de notre vie. (S. Math. X, 30). *Rien* par conséquent n'arrive *par pur hasard*; nous, sans doute, nous ignorons la cause d'une foule de faits, mais Dieu qui les dirige la connaît. „C'est blasphémer la divinité, dit S. Ephrem, que de parler sérieusement de hasard.“ *Rien n'est fortuit, tout vient de la main de Dieu.* — Il faut s'entendre quand on dit que tout arrive par *la volonté de Dieu;* en effet il ne peut pas, lui, la sainteté et la bonté souveraine, vouloir qu'on nous tue, nous pille, nous insulte, etc., mais *il permet certains maux*, c.-à-d., il ne les empêche pas, quoiqu'il le puisse. Cette permission n'équivaut pas à une approbation; elle vient de ce que Dieu laisse à l'homme sa liberté et qu'il a le pouvoir de tourner au bien le mal qu'il n'a pas empêché!

Dieu tourne à notre bien *le mal* qu'il permet.

Dieu nous aime infiniment (S. Jean IV, 16) et n'a qu'une seule intention, celle de nous faire du bien; les malheurs, les tentations, le péché même deviennent entre ses mains des instruments de notre bonheur. (Genèse L, 30). Joseph, p. ex., fut vendu, jeté en prison, et tout cela contribua à son élévation au trône, au salut des Egyptiens menacés de la famine, au bonheur de ses frères. La *captivité des Juifs* procura aux payens la connaissance du vrai Dieu et de la promesse du Rédempteur. (Tob. XIII, 4). Les *persécutions des premiers siècles* ne servirent qu'à la propagation du christianisme, car l'admiration des payens pour la constance des martys les poussa à étudier leur religion. *Les gardes* mis au tombeau du Christ firent éclater la grandeur du miracle de sa résurrection, et „*l'incrédulité de Thomas* nous est plus utile que la foi des autres apôtres“ (S. Aug.). Le *péché de Pierre* le rendit humble et indulgent pour ses frères, celui de *Judas* procura la rédemption du monde; le démon lui-même est donc forcé à servir à notre salut par la glorification du Christ. „Que les jugements de Dieu sont incompréhensibles, et ses voies impénétrables!“ (Rom. XI, 33). — Ce que Dieu nous envoie est bon, même avec des apparences contraires. — Ce par quoi on pense nous nuire, est tourné par Dieu à notre bonheur.

3. Le vrai chrétien se résigne par conséquent *dans le malheur* à la volonté de Dieu.

Jésus-Christ nous a appris à dire à Dieu dans notre prière: „Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel“, et S. Pierre nous exhorte à „jeter toutes nos inquiétudes dans le sein de Dieu, parce qu'il a soin de nous“ (I. S. Pierre V, 7). Quiconque a la conscience tranquille peut dire avec David: „Et si une armée se levait contre moi, mon cœur restera sans crainte.“ (Ps. XXVI, 3). D'abord nous ne devons pas nous attrister, nous agiter pour des *choses insignifiantes*, p. ex., pour une température qui nous déplaît. Il faut surtout nous résigner à la volonté de Dieu dans les événements que nous ne pouvons pas changer: les maladies, les revers de fortune, la mort de nos parents, les persécutions, la famine, la guerre, etc.; mais par-dessus tout il faut nous résigner à la mort. Hélas! nous sommes trop souvent de ceux qui suivent Jésus pour la multiplication des pains, et, comme ses disciples, nous l'abandonnons au jardin des Oliviers quand il s'agit de boire avec lui le calice de l'agonie.

(Thomas de Kempis). Pour garder l'affection de nos amis, nous subissons tous leurs caprices, nous n'avons aucun souci de l'amitié de Dieu.

Celui qui, dans le malheur, se résigne avec joie à la volonté de Dieu obtient *la véritable paix* de l'âme, atteint *une grande perfection* et reçoit *les bénédictions de Dieu.*

L'âme résignée ressemble à la boussole, qui une fois tournée vers le pôle, *garde sa direction*, malgré l'agitation du dehors (Rodriguez). C'est posséder le ciel sur terre, que de se soumettre à la sagesse de Dieu. (S. Aug.) L'âme abandonnée à Dieu reste calme, malgré la tribulation; celle-ci disparaît comme une étincelle qui tombe dans l'immensité de l'Océan. (S. J. Chr.) Un homme résigné *ne sent pas sa douleur*, puisqu'il l'aime comme venant de Dieu et de sa sainte volonté. (Marie Lataste); il ne porte pas sa croix à proprement parler, il la tient avec lui dans une voiture. Ceux qui ne se résignent pas sont obligés de la traîner péniblement. (S. Dorothée).

Celui qui renonce le plus à sa propre volonté pour se soumettre le plus parfaitement à celle de Dieu arrive très rapidement à une très haute **perfection** (Ste Thérèse), on ne peut en effet rien faire de plus agréable à Dieu; Dieu préfère cette vertu au jeûne, au cilice, à toute espèce de sacrifice. (Marie Lataste). L'âme résignée atteindra donc sûrement le *bonheur éternel;* elle ressemble à ceux qui se trouvent sur un vaisseau et en suivent tous les mouvements; ils entrent avec lui dans le port du salut (S. François de Sales).

L'âme résignée obtient ici-bas déjà **le bonheur et les bénédictions célestes.** Les champs d'un laboureur étaient, raconte-t-on, toujours plus fertiles que ceux de ses voisins. L'un d'eux lui en demanda la raison. „C'est, répondit-il, parce que j'ai toujours le temps qui me convient." L'autre fut stupéfait. „Cela veut dire, reprit-il, que je suis toujours content du temps que fait le bon Dieu. Cela lui plaît et voilà pourquoi il bénit mes travaux." Nous n'avons du reste qu'à nous souvenir des bénédictions dont Dieu combla Job.

Le plus bel exemple de résignation nous a été donné par *le Christ au jardin des Oliviers.*

„*Père*, dit Jésus-Christ dans la grotte, *que votre volonté se fasse et non la mienne.*" (S. Luc XXII, 42). Le Christ fut obéissant à son Père, jusqu'à la mort et jusqu'à la mort de la croix. (Philipp. II, 8). La résignation du patriarche Job en avait été la figure. — Des myriades d'anges trouvent leur bonheur dans l'accomplissement de la volonté divine. „Les tourments les plus cruels, disait S. Madeleine de Pazzi, et les plus lourdes tribulations, je les supporterais avec joie dès que je saurais qu'ils viennent de la volonté divine"; c'est le langage de tous les saints.

De la conciliation de la Providence divine avec le malheur des justes et le bonheur des méchants.

Ce mystère ne doit pas nous faire douter de la Providence, car ce malheur et ce bonheur ne sont *qu'apparents.* „Le bonheur de ceux qui sont revêtus de la pourpre, disait le philosophe Sénèque, n'est souvent pas plus réel que le bonheur des acteurs qui sur la scène portent un sceptre ou le diadème impérial." Le plaisir du péché est tel qu'on finit par ne plus y avoir de goût (S. Bern.).

1. Aucun pécheur n'est *véritablement* heureux, ni aucun juste véritablement malheureux. Il n'y a pas de bonheur sans *contentement intérieur*, or, ce contentement n'existe que chez le juste et non chez l'impie.

Le monde, c.-à-d. les richesses, les plaisirs de la table et de la chair, les honneurs etc. ne nous donnent pas la paix véritable (S. Jean XIV, 27); on ne l'obtient que par la *pratique des commandements du Christ* (S. Matth. XI, 29). La paix intérieure et le bonheur ici-bas sont un fruit de l'Esprit-Saint qui n'est produit que par la vertu (L. de Gr.); or quiconque possède la paix de l'âme est véritablement riche,

parce qu'il possède le plus grand trésor (S. Ambr.). — Les *impies* n'ont point la *paix;* ils sont comme la mer qui n'est jamais en repos. (Is. LVII, 20). Le juste même en haillons et souffrant la faim, goûte des délices continuelles, il est mille fois plus heureux que le pécheur sur le trône, vêtu de pourpre et enivré de plaisirs. La gaieté et la joie ne viennent ni de la puissance, ni des richesses, ni de la force corporelle, ni d'une table chargée, ni de vêtements précieux, ni d'autre chose semblable, mais de la vertu et d'une bonne conscience. (S. J. Chr.).

2. Du reste le bonheur de l'impie n'est que *passager*.

Combien courte, p. ex., fut la carrière d'un Napoléon qui sacrifia tant de vies d'hommes à son ambition! L'impie ressemble au cèdre du Liban; un moment il élève sa tête superbe, puis il est coupé et disparaît. (Ps. XXXVI, 36). L'édifice de son bonheur repose sur le sable; la pluie survient et tout est emporté. (S. Matth. V, 27). Le bonheur de l'impie est comme le champignon qui pousse en une nuit et disparaît tout aussitôt.

3. La rétribution véritable ne se fera *qu'après la mort.*

Beaucoup d'entre les *premiers*, dit N.-S., seront les *derniers*, et beaucoup d'entre les derniers seront les premiers. (S. Matth. XIX, 30). La parabole du *mauvais riche et de Lazare* nous montre que dans l'autre vie plus d'un grand et plus d'un riche enviera le sort de celui qui venait mendier à leur porte. „Dieu prépare aux siens une vie future, meilleure et plus délicieuse que la présente; s'il n'en était pas ainsi, il ne pourrait pas permettre la prospérité de tant d'impies et les misères de tant de saints, sa justice exigerait de lui que le péché et la vertu eussent leur sanction ici-bas. (S. J. Chr.) Dans cette vie le plaisir est la part des méchants, la tristesse celle des bons; dans la vie future les rôles seront changés. (Tert.)

4. Le pécheur reçoit ici-bas la récompense pour le peu de bien qu'il a fait; le juste est très souvent puni dès ici-bas pour les fautes qu'il a commises.

Malheur à vous, riches, dit Jésus-Christ, car vous avez votre consolation. c.-à-d. votre récompense sur cette terre. (S. Luc. VI, 24).

De la conciliation de la Providence avec le péché.

Ni le péché ni ses suites ne doivent ébranler en nous la foi et la Providence.

1. Le péché et ses suites ne viennent pas de Dieu, (Conc. de Tr. VI, 6) mais de *l'abus* de notre liberté.

Dieu a créé l'homme *libre*; il ne met donc pas d'obstacles, même à ses actions mauvaises; il a pour cela de *graves motifs*. S'il ne se pouvait rien de mauvais, il n'y aurait pour l'homme aucune occasion de *faire le bien;* si l'homme n'avait pas le choix entre le bien et le mal, mais était forcé de faire le bien comme une machine, il serait *incapable de récompense.* (Ne pas oublier la parabole de l'ivraie et du bon grain. S. Matth. XIII, 24). Dieu ne permettrait jamais le mal qui résulte de l'abus de la liberté, s'il n'était assez puissant pour *en retirer le bien.* (S. Aug.)

2. Dieu dans sa sagesse fait *tourner même le péché au bien.*

Joseph disait avec raison à ses frères: „Vous aviez eu de mauvais desseins contre moi, mais Dieu les a tournés au bien“ (I Moïse, L, 20). Dieu a procuré la rédemption du monde par la trahison de Judas; il a préféré tirer le bien du mal que de ne pas permettre le mal. (S. Aug.) L'abeille butine du miel sur des plantes vénéneuses, et le potier fait des vases admirables avec une boue sordide; c'est ainsi qu'agit Dieu.

3. Du reste *il ne nous sied pas*, à nous pauvres créatures, de scruter les *desseins secrets* de Dieu ; nous n'avons qu'à les adorer et à nous y soumettre humblement.

Ces réflexions sur le péché valent également pour les suites du péché, c.-à-d. pour les souffrances terrestres.

---

7. Le chrétien éprouvé par la souffrance.

. L'homme peut souffrir en son **corps** et en son **âme** ou en *les deux* à la fois. Les apôtres battus de verges souffraient dans leur corps, les frères de Joseph, si sévèrement traités par lui, (I Moïse XLII, 21) souffraient dans leur âme ; les souffrances de Job dans ses épreuves étaient à la fois spirituelles et corporelles. — La douleur peut être *méritée* ou *imméritée*; l'enfant prodigue souffrait par sa propre faute, Joseph et Job étaient innocents. — Toutefois les douleurs imméritées sont elles aussi une suite de la faute originelle.

1. Personne ne peut faire *son salut* sans souffrances ; car nul ne sera couronné s'il n'a d'abord combattu.

(II. Tim. II, 5).

Il est impossible de conquérir un *royaume* — par conséquent aussi le royaume du ciel, — sans combat et sans victoire. Le Christ, comme il le dit aux deux disciples d'Emmaüs, n'a voulu entrer dans sa gloire que par ses souffrances (S. Luc. XXIV, 26). „Celui, avait-il dit auparavant, qui **ne prend pas sa croix** et ne me suit pas, n'est pas digne de moi." (S. Matth. X, 38) Le retour au paradis n'est possible qu'à travers le paradis de la douleur et non à travers le paradis du plaisir. (Mar. Lat.). La voie du ciel est pénible. Les pierres de la céleste Jérusalem sont taillées ici-bas (S. Fr. de Sales). Le lin, dit S. Rupert, ne donne de belle toile blanche qu'après avoir été broyé, roui, étendu, arrosé ; l'âme ne ressemblera à cette toile brillante qu'après avoir traversé les mêmes épreuves. Les âmes comme les gerbes ne rendent leur richesse qu'en passant sous le fléau. C'est à coups de ciseau que Dieu sculpte les anges humains. Vouloir aller au ciel sans souffrance, c'est tendre la main vers une marchandise sans vouloir la payer (Tertullien), c'est prouver qu'on ne veut pas sincèrement faire son salut. (Gerson). — La perfection (*sainteté*) et la souffrance sont donc indissolublement unies : nulle bonne œuvre sans obstacle, nulle vertu sans combat.

Dieu ne laisse donc *aucun juste sans quelque douleur*.

Le médecin agit comme Dieu : s'il désespère de la guérison d'un malade il lui permet toute espèce d'aliments, si au contraire il peut le rétablir, il le met à la diète et lui prescrit des potions en général peu agréables. „Le lait est la nourriture des enfants, la tribulation celle des élus." (S. Vinc. Fer.). Quel saint a jamais été couronné sans tribulations ! Cherchez et vous trouverez que tous ont subi la croix et la douleur. (S. Jér.).

A ses saints Dieu a destiné ici-bas pour le cœur un glaive, là haut pour le front, une couronne. (Alb. Stolz). — Dieu cependant ne laisse pas la douleur du juste **sans consolation**. Dieu ressemble à une mère qui mêle la douceur du miel à l'amertume du remède, ou qui montre des images à son enfant malade, pour qu'il sente moins ses douleurs. Dieu tisse les jours des justes d'une admirable variété de joies et d'épreuves. (S. J. Chrys.). Voyez la *Ste. Vierge :* Quelle douleur quand Joseph voulut la répudier ! quelle joie quand Dieu sauva son honneur en envoyant un ange à Joseph ! Quelle douleur de ne pas trouver d'abri à Bethléhem ! quelle joie à la vue des bergers adorant Jésus et racontant l'apparition des anges ! Quel bonheur quand les mages, disant les merveilles de l'étoile, apportent leurs présents, et immédiatement quelle angoisse pour la Ste Famille à la nouvelle des projets sanguinaires

d'Hérode et l'ordre de l'ange de fuir en Egypte! Quelle douleur d'avoir perdu Jésus pendant trois jours! et de suite quelle allégresse à l'aspect des docteurs stupéfaits de sa grande sagesse! Quelle douleur que la passion du Christ! quelle joie que sa résurrection!

2. Toutes les souffrances *viennent de Dieu* (Amos III, 6) et sont une marque de *sa faveur*.

Dieu, sans doute, n'est pas la cause directe des souffrances; il les permet, elles ne sont donc pas contraires à sa volonté. L'histoire de Tobie et de Job nous montrent que plus certains hommes sont justes, plus Dieu leur envoie d'épreuves, et celles-ci apparaissent comme **la récompense de la piété.** Dieu, disait S. Louis de Gonzague, récompense par la tribulation les services de ceux qui l'aiment. Et Dieu offre cette récompence, parce qne les souffrances sont un bien précieux pour l'éternité. „N'est-ce pas déjà une récompense très grande de pouvoir souffrir pour son Dieu? Celui qui aime Dieu me comprend, disait S. Jean de la Croix.“ Les souffrances sont un don du Père céleste. (S. Thér.), et beaucoup plus grand que le pouvoir de ressusciter les morts (S. Jean de la Coix). — Les parents châtient leurs enfants pour les corriger de certains défauts: ils laissent ces défauts impunis chez d'autres enfants, parce que comme étrangers ils n'ont aucune affection pour eux. Il en est ainsi de Dieu, *il châtie* **ses enfants, parce qu'ils les aime.** (Alb. Stoltz). *„Parce que tu étais agréable à Dieu,* disait Raphaël à Tobie, il a fallu que la tentation t'éprouvât.“ (Tobie XII, 14). S. Paul dit de même: „Le Seigneur châtie *celui qu'il aime;* il frappe les enfants qu'il accueille.“ (Héb. XII, 6). L'or et l'argent sont essayés au feu, les *favoris de Dieu* sont éprouvés dans la fournaise des humiliations. (Eccl. II, 5). Tous les saints de l'Eglise ont eu à souffrir, et en proportion même de leur sainteté. Marie, la mère de Dieu, a souffert plus que tous les autres saints, aussi est-elle la reine des martyrs. Les Apôtres ne furent pas mieux partagés; Pierre et Paul passèrent presque toute leur vie en prison. „Une vie pieuse, abreuvée de souffrances et de tribulations, est le signe le plus certain de la prédestination“ (S. Louis de Gonz.). — *Plaignons* celui qui n'a *rien à souffrir;* il n'y a pas de plus grand malheur, d'après S. Augustin, que le bonheur des pécheurs; il n'y a pas de plus lourde croix que de n'en avoir pas. Une prospérité continuelle est un malheur, car ce qu'on ne souffre pas maintenant, on le souffrira plus tard.

Dieu d'ailleurs ne nous envoie aucune souffrance au-delà de nos forces.

Dieu, dit S. Paul, est fidèle; il ne permettra pas que vous soyez éprouvés au-delà de vos forces. (I Cor. X, 13). Est-ce que Dieu serait moins sage et moins bon que l'homme le moins cultivé, qui connaît les forces d'un animal et ne le charge pas plus lourdement qu'il ne faut? Le potier ne laisse pas ses vases au feu trop longtemps, de peur qu'ils n'éclatent. (S. Ephr.) Le musicien sage ne tend ses cordes ni trop, pour qu'elles ne se cassent point, ni trop peu pour qu'elles rendent un son harmonieux; Dieu de même ne laisse pas les hommes sans aucune douleur, ni ne leur en impose de trop lourdes. (S. J. Chr.) Le médecin prudent n'ordonne pas à ses malades des remèdes assez violents pour les tuer, et le céleste médecin sait encore mieux mesurer la dose de la tribulation qui convient aux justes. (Louis de Gr.). — Bien des gens ne souffrent pas qui se plaignent néanmoins, parce qu'ils trouvent lourd ce qui est très léger. (B. Henri Suso.) Se plaindre à l'excès, dans la souffrance, est un signe de lâcheté.

3. Dieu fait souffrir *le pécheur* pour le corriger et le sauver de la mort éternelle.

L'*enfant prodigue* se convertit dans la misère; Jonas, dans le ventre du poisson; Manassès, dans les cachots de Babylone (2 Par. XXXIII); S. François Borgias, en présence du cadavre de sa protectrice, la reine Isabelle. — Dieu ressemble à un père qui rappelle un enfant à l'obéissance la verge à la main (S. Bas.), à un médecin qui taille, qui cautérise pour guérir et sauver de la mort. (S. Aug.) On bat les vêtements pour en faire sortir la poussière, et c'est ainsi que Dieu frappe les hommes souillés par le péché. (S. Thomas de Villeneuve). Les souffrances ont pour premier effet de *dégoûter le pécheur des choses terrestres;* elles donnent aux plaisirs du

monde l'amertume du fiel. „Elles nous détachent de la terre. Dieu éprouva les Israélites en Egypte si sévèrement, pour qu'ils eussent *un désir plus vif* de la Terre promise; de même Dieu nous visite par la souffrance et la tribulation afin que nous nous détachions de cette vallée de larmes pour rechercher avec plus de zèle la patrie céleste." (Drexelius). Le pécheur dans la souffrance remarque aussi sa faiblesse, son isolement, et *cherche un secours dans la prière*. Le besoin apprend à prier. „Les souffrances qui nous accablent, nous forcent à nous rapprocher de Dieu." (S. Grég. Gr.). — Les coups qui nous frappent du dehors *nous font rentrer en nous-mêmes* et éveillent en nous le remords (id.). La tribulation est comme l'hiver, après lequel les arbres produisent des fleurs et des fruits (S. Bonav.). — La souffrance, si pénible qu'elle soit, est donc la voie qui mène le plus sûrement à Dieu. (S. Thér.).

Dieu éprouve le pécheur surtout par des *douleurs corporelles*, afin de guérir son âme. (S. Isid.).

Beaucoup d'hommes ont trouvé la santé de l'âme dans les maladies du corps: S. François d'Assise, S. Ignace de Loyola. „Dieu, dit S. Grégoire-le-Grand, guérit la maladie de l'âme par celle du corps." Une maladie grave rend l'âme sage. (Eccli. XXXI, 2). Par les maladies douloureuses, Dieu frappe à la porte du cœur pour se la faire ouvrir. (S. Grég.-le-Grand). La mère donne à son enfant des potions amères pour le guérir, et Dieu châtie le corps du pécheur pour sauver son âme. Malheureusement, les hommes sont *assez insensés pour regarder comme des effets de sa colère* ce qui n'est qu'un effet de sa miséricorde. (Marie Lataste). Je me réjouis toujours à la vue d'un malade, disait S. Ignace, car la maladie ramène à Dieu.

4. Par les souffrances, Dieu *éprouve le juste*, pour savoir s'il aime plus les créatures que le Créateur.

Job, qui avait toujours vécu dans la crainte de Dieu, perdit toute sa fortune, ses enfants, sa santé et fut encore raillé par sa femme et ses amis. Tobie, qui avait pour ensevelir les morts couru de grands dangers, et à force d'aumônes était devenu indigent, perdit la vue et par là son gagne-pain. Voilà comment Dieu éprouve les siens! L'arbre donne la preuve de sa solidité, en résistant à la tempête, et le juste dans la souffrance, la mesure de sa sainteté. La souffrance comme le vent sépare le blé et la paille (S. Aug.); les *herbes odoriférantes*, ainsi que la vertu, donnent le plus de parfum quand on les broie. (S. Bonav.) — Dieu nous enlève très souvent ce qui nous est *le plus cher*: Abraham eut l'ordre de sacrifier son fils unique Isaac, et Jacob se vit enlever Joseph, son enfant de prédilection; il nous enlève aussi ce qui nous est *nuisible*, comme un père, malgré les larmes de l'enfant, lui ôte le couteau qui pourrait le blesser. (S. Aug.)

En même temps les souffrances procurent au juste *un grand avantage:* elles lui servent à expier déjà en ce monde *des peines dues au péché,* elles le purifient de beaucoup *d'imperfections,* augmentent sa *vertu* dans l'accomplissement des bonnes œuvres, *son amour de Dieu, son zèle à prier,* souvent *sa prospérité temporelle* et enfin ses mérites pour *le ciel.*

Les souffrances **expient les peines du péché**; aussi S. Augustin s'écriait-il: „Seigneur, brûlez, cautérisez, taillez ici-bas, mais épargnez-moi dans l'éternité!" Soyez heureux, disait de son côté S. François-Xavier, de pouvoir échanger les peines terribles du purgatoire contre celles de cette vie. — Les souffrances nous **purifient des imperfections**. Le Père céleste, le vigneron divin, émonde toutes les branches qui portent du fruit afin qu'elles en portent davantage. (S. Jean XV, 2). „Dieu fait passer les justes par le feu, il les épure comme on épure l'argent, il les éprouve comme on éprouve l'or." (Zach. XIII, 9). Le juste est purifié de ses fautes, comme le blé passé au crible; son âme remuée par les épreuves, rejette les souillures comme la mer agitée par la tempête rejette des dépôts sur la grève. La souffrance pique, mais lave comme le savon; elle mord comme une lime, mais enlève la rouille et redonne du brillant; elle est rude comme une brosse, mais elle nettoie (S. Fr. de S.). — Les

souffrances augmentent **l'énergie morale**, de même que les tempêtes *affermissent* les racines des jeunes arbres. (S. J. Chr.) L'âme se fortifie dans l'épreuve, comme le fer sous le marteau, comme les muscles par le travail. Les vases défectueux se brisent quand le potier les met au feu, ceux qui sont bons n'en deviennent que plus solides: ainsi la piété des bons devient plus énergique sous le feu des tribulations. (Louis de Gr.) „Lorsque je suis faible, c.-à-d., lorsque je souffre, disait S. Paul, c'est alors que je suis fort.“ (II Cor. XII, 10. Et la raison en est, d'après S. Bernard, que les souffrances affaiblissent notre ennemi. — Les souffrances augmentent notre **amour pour Dieu.** Les eaux du déluge élevaient l'arche vers le ciel; celles de la tribulation ne peuvent éteindre la charité, mais élèvent nos cœurs plus haut. (S. Fr. de S.) Comme la feuille d'or s'étend sous le marteau, ainsi croissent la charité et la sainteté des bons sous les coups du malheur. En effet, les épreuves nous détachent des choses terrestres et étouffent en nous l'amour du monde; aussi S. Augustin faisait-il cette prière: „Seigneur, je vous en supplie, remplissez toute chose d'amertume, afin que je trouve de la douceur en vous seul!“ Les épreuves augmentent aussi notre gratitude envers Dieu, car nous n'apprenons à bien connaître ses dons, la santé p. ex., qu'en les perdant; elles nous rendent *humbles*, car il faut que les méchants fassent souffrir les bons pour les préserver de l'orgueil. (S. Isid.). — Les souffrances nous **font prier;** le besoin *apprend à prier*, comme nous le voyons chez les Apôtres sur la barque, pendant la tempête. Quand David fut persécuté, il écrivit les plus beaux psaumes qui font partie des prières de l'Eglise. Une prospérité prolongée détruit la vigilance et l'énergie. L'eau tranquille finit par se corrompre et les poissons y périssent; une âme sans tribulation devient tiède et perd peu à peu la vertu, (S. Amb.) de même que le poisson non salé se décompose, et que le cheval épargné par l'éperon ralentit sa marche. — Les souffrances augmentent quelquefois même la **prospérité temporelle.** Joseph n'aurait jamais été ministre de Pharaon, s'il n'avait été d'abord vendu et jeté en prison. Job fut restitué dans ses biens à cause de sa patience; Tobie recouvra la vue. Dieu frappe et guérit aussitôt. (Tob. XII, 2). Dieu change la tristesse de ses amis en joie. (S. Jean XVI, 20). — Les souffrances augmentent la **félicité éternelle.** Dieu envoya au pauvre Lazare ses misères afin de pouvoir le glorifier après sa mort. (S. Grég. Gr.) Le moment si court et si léger des afflictions que nous souffrons en cette vie, produit en nous le poids éternel d'une souveraine et incomparable gloire. L'âme, comme les pierres précieuses, s'embellit par le polissage, et mûrit pour la vie éternelle, comme l'épi aux ardeurs du soleil. „Dieu, dit S. Alphonse, ne nous envoie pas les souffrances pour nous perdre, mais pour nous sanctifier et nous élever à *un degré plus haut de sainteté.*“ Les tribulations qu'il nous envoie sont un signe des grands desseins qu'il a sur nous et de son appel à la sainteté. (S. Ign. L.) Notre récompense là-haut sera en proportion de nos souffrances d'ici-bas (S. Jér.); si nous sommes malheureux, nous sommes aussi des élus. (S. Aug.) **Tout contribue au bien de ceux qui aiment Dieu.** (Rom. VIII, 28). Nous n'avons donc qu'à nous abandonner au bon plaisir de Dieu, car il ne permettra jamais rien qui ne nous soit pas utile, quoique nous l'ignorions. (S. Aug.)

5. Les souffrances, loin d'être des maux véritables, sont en réalité des *bienfaits* de *Dieu*, car ils contribuent à notre bonheur éternel et temporel.

Un agriculteur se garderait de considérer comme un fléau *une grêle de diamants* ravageant ses récoltes! Nous aussi nous devons nous persuader que les souffrances ne nous infligent aucune perte, mais nous assurent un profit. (Weninger). Ce que nous regardons comme un mal, est un remède. Dieu qui nous aime infiniment a eu le désir sincère de nous rendre heureux. (S. Fr. Borg.) Il n'y a pas d'autre mal que *le péché.* (S. Grég. Naz.) La souffrance est une sorte de sacrement; parce qu'elle est le signe sensible de la grâce invisible. (S. Mechtilde). C'est le cas d'appliquer la maxime: le salut est dans la croix. — Les souffrances ne peuvent donc pas rendre réellement malheureux, car, malgré elles, l'homme peut être très heureux, comme Job et Tobie. S. Paul, au milieu de ses tribulations s'écriait: „Je suis comblé de joie parmi toutes mes souffrances.“ (II Cor. VII. 4).

6. Il faut donc être *patient* dans les afflictions et se résigner à la volonté divine, il faut même nous en *réjouir* et en *remercier* Dieu.

Il faut dire comme Job: „Il n'est arrivé que ce qui a plu au Seigneur; que le nom de Dieu soit béni!“ (Job I, 21) ou comme le *Christ* au *jardin des Oliviers:* „Que votre volonté se fasse et non la mienne.“ (S. Luc. XXII, 42) Il faut être comme un malade raisonnable qui se soumet volontiers aux prescriptions d'un médecin habile, ou bien comme un voyageur qui suit docilement le guide, malgré les difficultés du chemin. „Dieu du reste a allégé pour nous le fardeau des souffrances, non-seulement par son exemple, mais par *la promesse de la vie éternelle* (Léon XIII). Il faut faire de nécessité vertu. (S. Phil. de Néri.) — Les Apôtres **se réjouirent** d'avoir été flagellés (Act. V, 11); comme aussi un artisan est heureux d'avoir beaucoup d'ouvrage à cause du salaire qu'il en attend. (S. J. Chr.) Le laboureur pendant ses sueurs se réjouit de la moisson future; le négociant supporte la traversée à cause du profit qu'il en espère, et le chrétien doit se réjouir au milieu de ses tribulations en vue de la récompense future. (S. J. Chr.) Si un bloc de pierre avait la raison, il se réjouirait d'être transformé en la statue d'un grand homme; nous devons de même nous réjouir d'être anoblis par le malheur. (Corneille de la Pierre). Les malheurs, dit S. Chrysostome, sont comme une poignée d'orties; plus on met d'hésitation à les saisir, plus elles piquent: il faut le faire hardiment, et elles ne piquent pas. L'homme, ajoute-t-il, ne doit pas être comme le verre qui se brise au moindre choc. En toutes nos afflictions disons la prière: „Gloire soit au Père, au Fils, au St. Esprit, etc. — La plupart des hommes hélas! *murmurent* et *s'impatientent* au moindre contre-temps. „Quand nous rendons son argent à un prêteur, nous le remercions, quand Dieu réclame de nous ce qu'il nous a confié, nous murmurons.“ (S. Fr. Borg,) Que de chrétiens hélas! ressemblent à des soldats disposés à servir en temps de paix, mais désertant au moment de la guerre. Du reste, notre impatience ne change rien à nos maux; elle nous fait au contraire, souffrir doublement, et en outre offenser Dieu. L'impatient est comme le poisson qui se débat à l'hameçon, il s'y blesse davantage. Cependant les *larmes* et la tristesse ne sont pas en elles-mêmes des péchés; le Christ lui-même a pleuré et a été triste au jardin des Oliviers.

La patience dans les épreuves conduit rapidement à une haute *perfection* et nous procure de grands mérites.

En nous abandonnant dans les épreuves à la volonté de Dieu, nous avançons dans la perfection aussi rapidement qu'un vaisseau qui a le vent en poupe ou suit le courant (Weninger); par la résignation nous allons au devant de Dieu à pas ailés. (Alvarez). „Bienheureux, dit S. Jacques (I, 12), celui qui supporte l'épreuve; car après l'avoir subie, il recevra la couronne de la vie.“

L'amour de la souffrance permet de conclure aux *progrès réels* d'une âme *dans la perfection*.

L'encens ne donne son parfum que sur des charbons ardents, et la vertu que dans les afflictions (S. Grég. Gr.). La vaillance d'un guerrier se révèle à la guerre et non dans la paix. (S. J. Chry.) Le *pécheur* murmure dans les épreuves; le *novice* s'abat, mais regrette aussitôt son impatience; celui qui est *plus avancé* s'effraie, mais reprend aussitôt courage en louant Dieu; le *parfait* n'attend pas seulement la souffrance, il va au-devant. (S. Fr. de S.) Ceux qui sont arrivés à la perfection ne demandent pas à Dieu de leur épargner les épreuves et les tribulations; ils les souhaitent et les estiment comme les mondains convoitent la richesse, l'or et les joyaux. (S. Thér.) Pour le juste l'affliction est un bonheur et non un souci (Card. Hugo); aussi la devise de Ste Thérèse et d'autres saints était-elle: „Seigneur, ou souffrir ou mourir.“ — Baiser la main de Dieu, disait S. François de Sales, aussi bien quand elle distribue des faveurs que quand elle châtie, c'est avoir atteint le faîte de la perfection chrétienne et avoir trouvé son salut dans le Seigneur.

---

8. Les Anges.

1. Les anges sont de purs esprits, qui peuvent prendre une forme visible.

Tous les anges sont des esprits (Héb. I, 14), c.-à-d. des êtres incorporels (S. Grég. Naz.). Les anges ne sont qu'esprit, les hommes sont un composé d'un esprit et d'un corps. (S. Grég. Gr.) — Mais les anges peuvent emprunter des **formes corporelles** (S. Grég. Gr.); Raphaël, p. ex., guide du jeune Tobie, prit l'apparence d'un juif riche, Azarias. (Tob. V, 18). Des anges apparurent sous forme de jeunes gens au tombeau du Christ ressuscité (S. Marc XVI, 5); sous forme d'hommes à l'Ascension. (Act. I, 10).

Les anges sont *supérieurs aux hommes,* car ils ont une intelligence plus haute et des forces plus étendues.

Les anges l'emportent en perfection sur tous les êtres créés. (S. Aug.) Le Christ a dit que *même* les anges ne savent pas le jour ni l'heure du jugement (S. Matth. XXIV, 36), il laisse donc entendre que naturellement *les anges savent plus que les hommes.* — L'ange exterminateur tua les premiers-nés d'Egypte; un autre ange extermina en une nuit dans le camp de Sennachérib 200,000 Assyriens, qui avaient blasphémé le vrai Dieu (Isaïe XXXVII); ce fut aussi un ange qui protégea les trois jeunes gens dans la fournaise de Babylone (Dan. III, 49): preuve que les anges possèdent une force extraordinaire. L'Ecriture les nomme pour cela „*Puissances et Vertus.*" (1 S. Pierre III, 22).

Dieu a créé les anges pour sa *gloire* et son *service,* et aussi pour leur bonheur.

Les anges **glorifient Dieu**; comme de toutes les créatures ils ressemblent le plus à Dieu, c'est en eux que *resplendissent avec le plus d'éclat* les *perfections divines,* de même qu'une belle peinture fait la gloire de l'artiste. Ils glorifient aussi Dieu dans le ciel par leurs incessants *cantiques de louanges.* — Les anges sont créés en outre pour le **service de Dieu.** „Les anges sont tous des esprits tenant lieu de serviteurs, envoyés par Dieu pour exercer leur ministère *en faveur des hommes* qui doivent être les héritiers du salut." (Héb. I, 14). Leur *nom* même indique qu'ils sont les serviteurs de Dieu, car *ange* signifie *messager.* Cela est indiqué aussi dans la troisième demande du *Pater.* — Les *mauvais* anges mêmes servent à la glorification de Dieu, car Dieu tourne leurs attaques à sa gloire et à notre salut. Gœthe appelle avec raison Satan, „une force qui veut toujours le mal et fait toujours le bien."

Le *nombre* des anges est immense.

Un million d'anges, dit Daniel dans sa description du trône de Dieu, le servaient, et mille millions assistaient devant lui. (VII, 10) En outre la S. Ecriture parle souvent des *armées* célestes (S. Luc II, 13; III Rois XXII, 19; II Par. XVIII, 18) et le Christ au jardin des Oliviers disait que son Père pourrait envoyer à son secours 12 légions d'anges. (La légion était de 6000 hommes.) Le nombre des anges surpasse celui de tous les êtres corporels (S. Thom. Aq)., donc aussi celui de tous les hommes passés et à venir. Les anges, dit S. Denys l'Aréopagite, sont plus nombreux que les étoiles du firmament, que les grains de sable de l'Océan, que les feuilles des arbres.

Les anges ne sont pas tous égaux, ils sont divisés en **ueuf chœurs** ou ordres.

Les astres ne sont pas non plus tous égaux. Il y a aussi parmi *les ministres de l'Eglise* une *hiérarchie,* qui répond à la diversité de leurs pouvoirs: le pape est le chef de l'Eglise, il est assisté de 70 cardinaux, les évêques envoyés par lui gouvernent les diocèses et leurs coopérateurs, les prêtres administrent les paroisses — La hiérarchie des anges repose sur la variété des *dons* et des *emplois* conférés par Dieu; les uns sont destinés de préférence à le louer, les autres à le servir. (Dan. VII, 10). Les plus rapprochés du trône de Dieu sont les **Séraphins**, c.-à-d. les ardents, parce qu'ils sont tous embrasés de l'amour divin; après eux viennent les **Chérubins** qui se distinguent par une grande connaissance de Dieu. L'Ecriture nous parle aussi des **Archanges**, en particulier de *Michel,* l'adversaire des anges déchus, de *Gabriel,* le messager de la naissance de S. Jean-Baptiste et du Christ, et de *Raphaël,* le guide de Tobie. — Il va sans dire que la hiérarchie subsiste chez les anges réprouvés. (Ephés. VI, 12).

2. Tous les anges étaient *agréables à Dieu au moment de leur création;* mais beaucoup d'entre eux *péchèrent par orgueil* et furent pour cela précipités par Dieu dans un *enfer* éternel. (II S. Pierre II, 4).

Tous les anges avaient primitivement l'*Esprit-Saint en eux;* en créant leur nature, Dieu y avait ajouté la grâce. On pouvait dire d'eux comme de l'homme: „La charité a été répandue en eux par l'Esprit-Saint qui leur a été donné.“ (S. Aug.). Mais Dieu ne couronne que ceux qui ont combattu (II Tim. II, 5); il fit pour les anges ce qu'il fit plus tard pour les hommes et les soumit à une **épreuve**, pour leur faire gagner le ciel comme *récompense.* Beaucoup d'anges succombèrent et perdirent avec l'Esprit-Saint la grâce sanctifiante; ils ne sont point, dit Jésus, demeurés dans la vérité. (S. Jean VII, 44). *Ils voulurent être égaux à Dieu* d'après cette allusion à leur crime faite par le prophète Isaïe: „Comment es-tu tombé du ciel, Lucifer?... Tu as dit dans ton cœur: je monterai jusqu'aux cieux et élèverai mon trône au-dessus des étoiles de Dieu... je veux être l'égal du Très-Haut, et tu es tombé dans les abîmes.“ (Is. XIV, 12). *Une grande bataille se livra dans le ciel* entre **Michel avec ses anges** et Lucifer avec les siens; et le démon fut précipité du haut du ciel avec ses anges et ils ne parurent plus dans le ciel. (Apoc. XII, 8). En combattant contre les mauvais anges, les bons s'écriaient: *Qui est comme Dieu?* (en hébreu Mi-cha-el). Cependant tous les démons ne sont pas continuellement en enfer: beaucoup sont temporairement dans les airs (Eph. II, 2), où néanmoins ils souffrent les douleurs de l'enfer. „Le démon, dit S. Astère, fut puni comme le chien qui lâche la proie pour l'ombre.“ Les anges déchus s'appellent **diables** ou **esprits mauvais** et leur chef, *Satan* ou Lucifer, c.-à-d. porte-lumière, parce que sans doute il était un des anges les plus parfaits. Que les démons aient un chef, c'est ce qui ressort des paroles du Christ, qui au jugement dernier dira aux réprouvés: „Retirez-vous... au feu éternel qui a été préparé au *diable* et à ses anges.“ (S. Matth. XXV, 41). Le *nombre* des anges déchus est moindre que celui des fidèles. (S. Thom. Aq.); leur chute fut si désastreuse, parce qu'ils étaient *très élevés dans la lumière,* comme la gravité de la chute d'un homme est proportionnelle à la hauteur de l'étage d'où il tombe. Au dernier jour les mauvais anges seront jugés, et leur malice ainsi que leur châtiment sera révélée à tout l'univers. (S. Jude VI; II S. Pierre II, 4). Contester l'existence des esprits mauvais, c'est attaquer la foi chrétienne et refuser sa croyance aux paroles expresses du Christ.

3. Les *mauvais anges* sont nos ennemis; ils nous *portent envie,* cherchent à nous *induire au mal* et peuvent avec la permission de Dieu nous *nuire* dans notre corps ou dans nos biens.

Les esprits mauvais sont nos **ennemis**. Beaucoup de saints prétendent que les hommes prendront au ciel la place perdue par les anges; de là leur **envie**. „La jalousie de voir une créature faite de limon prendre sa place, fait plus souffrir le démon que les flammes de l'enfer.“ (S. Thom. Aq.) Impuissant contre Dieu, il tourne toute sa *rage* contre les hommes créés à l'image de Dieu. (S. Bas.) Un seul regard sur l'histoire des peuples montre que le démon veut dépouiller les hommes de tout: de la vraie religion, de la liberté, de la civilisation, de leur prospérité, de la paix, en un mot, de tous les biens. — Le démon séduisit nos premiers parents et Judas; il chercha même à faire *tomber le Christ dans le péché;* il nuisit à Job dans ses biens, et aux possédés de l'Evangile dans leur corps. Les paroles de Jésus-Christ (S. Matth. XVI, 18) montrent que les efforts de Satan portent surtout *contre l'Eglise,* contre son *chef,* contre ses *ministres;* aussi le Sauveur dit-il à ses apôtres: „Satan a demandé à vous passer au crible comme le blé.“ (S. Luc XXII, 31). Satan sachant en effet que les prêtres détruisent son règne, et qu'ils seront un jour associés aux anges pour le juger (I Cor. VI, 3), les persécute pour les ruiner (Tert.). Le démon est comme un lion rugissant qui tourne autour des hommes cherchant à les dévorer. (I S. Pierre V, 8). Dieu donne à chaque homme à sa naissance un ange gardien, et Lucifer, appelé avec raison le singe de Dieu, envoie à chaque homme l'un de ses

anges pour l'accabler de tentations durant sa vie. (Pierre Lombard). Il nous faut donc, comme les Juifs employés à la reconstruction des murs de Jérusalem, tenir d'une main la truelle pour travailler, et de l'autre, le glaive pour combattre nos ennemis. (II Esdras IV, 17).

Le démon toutefois est *incapable de nuire réellement* à celui qui garde les commandements et refuse de pécher.

Un *chien à la chaîne* peut aboyer contre tous les passants, mais ne peut mordre que ceux qui s'approchent (S. Aug.); le démon est ce chien, car Dieu l'a enchaîné. (S. Jude VI). Il peut influer sur notre *mémoire*, sur notre *imagination*, mais il n'a aucun pouvoir direct sur notre raison et notre volonté. „Le démon, dit S. Augustin, peut nuire par *persuasion*, nullement par *violence;* il est incapable de nous arracher un consentement." — Il faut donc **repousser** aussitôt énergiquement les mauvaises pensées inspirées par le démon „Résistez à Satan, dit S. Jacques, et il fuira " (IV); on sait d'ailleurs comment Jésus-Christ chassa le démon, par les mots: „Retire-toi, Satan!" (S. Matth. IV, 10). Souvent il est bon de chasser ces mauvaises inspirations simplement par le mépris; (S. Fr. de S.) ce mépris des tentations et du tentateur consiste à détourner son esprit vers d'autres pensées, sans trouble ni tristesse. (S. J. Chr.). — Celui qui s'arrête à des pensées mauvaises s'approche du chien enchaîné et en reçoit des morsures. „Le *péché* seul donne au démon un *pouvoir* sur l'homme." (id.) Aussi aucun homme ne serait sauvé, s'il obtenait plein pouvoir sur l'humanité (S. Laur. Just), car il a perdu sa béatitude, mais non la supériorité de sa nature. (S. Grég. Gr.).

Dieu permet à Satan d'exercer un pouvoir spécial sur certains hommes.

1. Dieu en effet a souvent toléré que pendant des années, les démons tourmentassent extraordinairement des âmes tendant à une haute perfection et favorisées particulièrement, afin de les *humilier* profondément et de les *purifier* complètement de leurs imperfections.

Le chien enchaîné peut nuire à mesure que son maître allonge la chaîne (Scaramelli.[1]) C'est ce que fait Dieu pour le démon, quand il veut purifier ses élus; Dieu veut que sa puissance éclate davantage dans la faiblesse. (II Cor. XII, 9). Beaucoup de *saints* furent donc, pendant de longues années, *continuellement obsédés* par des légions de démons et tourmentés par des tentations extraordinaires; de même une ville assiégée par l'ennemi. Le plus souvent les démons leur apparaissaient sous des formes affreuses, et de nuit comme des bêtes fauves; ils torturaient leur ouïe par des mugissements ou des propos obscènes, surtout pendant la prière, afin de les distraire ou de les en éloigner; ils les battaient ou les jetaient par terre; (Dieu cependant protégea toujours leur vie, et leur épargna même les blessures sans toutefois leur épargner la souffrance); ils les empêchaient de manger, même de communier, en leur serrant les mâchoires; ils les accablaient de maladies, d'oppressions de la poitrine, de lassitudes, etc., guérissables beaucoup moins par des remèdes médicaux que par les bénédictions de l'Eglise. Mais ce qui était plus terrible, c'étaient les assauts contre les vertus théologales et morales. Les démons n'avaient pas de puissance directe sur les *facultés de l'âme*, mais ils pouvaient les *troubler* par l'imagination, de sorte que ces personnes étaient privées de leur liberté et commettaient quelquefois les actes les plus insensés. Quand elles revenaient à elles, elles n'avaient conscience de rien, mais se trouvaient fort humiliées de l'opinion du prochain. Il est évident cependant que ces actes n'étaient pas coupables. Ces attaques démoniaques s'appellent **obsession**; Job les subit longtemps, de même Notre Seigneur au désert (S. Matth. IV) et durant sa passion, où il fut livré aux *puissances des ténèbres* (S. Luc XXII, 53), puis S. Antoine l'Ermite, Ste Thérèse, S. Madeleine de Pazzi, le saint curé d'Ars († 1859). Ces âmes pieuses savaient que Dieu ne laisse pas tenter l'homme au-dessus de ses forces (I Cor. X, 13), et ne permet au démon que ce qui peut servir

[1] Jésuite italien, auteur de différents ouvrages ascétiques très estimés (1687-1752).

aux âmes (S. Aug.); elles se ***résignaient à la volonté de Dieu*** et chassaient Satan par ***leur courage*** pour un temps assez long. Aux démons qui menaçaient sa vie, Ste Catherine de Sienne répondait: „Faites à votre gré; ce que Dieu veut, je le trouve bon.“ „Ne voyez-vous pas, disait Ste Madeleine de Pazzi, que vous me procurez un splendide triomphe?“ „Vous êtes des lâches, leur criait S. Antoine l'Ermite, de venir en si grand nombre.“ Opposez au démon un courage de lion et il deviendra un lièvre timide, soyez un lièvre timide, et le démon sera un lion. (Scaramelli). Les démons sont aussi mis en fuite par l'invocation des noms de Jésus et de Marie, par le signe de la croix, l'eau bénite, les reliques, la prière, la fréquentation des sacrements, les exorcismes. Plus ces tourments des âmes pieuses sont grands, plus ***extraordinaire*** est aussi le ***secours divin:*** dans ces épreuves elles ont des révélations, des apparitions d'anges et de saints, etc. En ces affaires, qui ont déjà souvent donné lieu à des impostures, l'Eglise procède avec une grande prudence, on pourrait dire méfiance. Cependant regarder comme impossibles et railler tous les événements que nous rapportent la vie des saints, les leçons du bréviaire, c'est faire, qui que l'on soit du reste, preuve de beaucoup de légèreté. Les mondains hélas! n'ont pas lieu de craindre ces assauts; le démon les méprise, certain de les avoir tôt ou tard en sa puissance: il n'est friand que des âmes saintes (Hab. I, 16), et tourmente ceux qui vivent selon l'esprit, non pas ceux qui vivent selon la chair. (S. Bern.).

2. Souvent aussi Dieu permet au démon de *châtier* durement et de *tromper* des hommes *vicieux* ou *incrédules*.

Les corps des hommes qui par leurs vices avaient entièrement livré leurs âmes à Satan ont souvent été occupés par les démons, comme une ville prise par l'ennemi. Cet état s'appelle **la possession**. Il y eut beaucoup de possédés au temps de Notre Seigneur; par suite de leur possession ils étaient muets (S. Matth., IX, 32), aveugles (ibid XII, 22), fous furieux (ibid. VIII, 28), etc. Le Fils de Dieu avait un dessein spécial en permettant à Satan de faire ostentation de sa puissance au moment de son Incarnation; lui, le lion de Juda, voulait révéler la faiblesse de son adversaire, l'existence du monde des esprits et prouver sa mission divine par l'obéissance que lui témoignaient les esprits mauvais. — Des obsédés et des possédés qui ont à souffrir du démon ***contre leur gré***, il faut distinguer ceux qui ont continuellement le démon en eux, parce qu'ils ont conclu un ***pacte*** avec lui (Act. XVI, 16; I Rois XXVIII), c'est un cas qui ne se présente plus guère que chez les payens. — Dieu permet à Satan de tromper les adeptes du **spiritisme**, pratique qui consiste à adjurer les esprits pour apprendre des secrets. Souvent les séances du spiritisme ne sont que des impostures et occasionnent l'immoralité. „Dieu par un juste retour de sa justice permet dans ces circonstanses des choses si extraordinaires, que la curiosité est piquée davantage et que l'on est enserré plus étroitement dans les pièges du démon.“ (S. Aug.) Ces prodiges sont l'opération des ***esprits mauvais***, nullement des bons anges, qui jamais ne se prêtent à la ***révélation des secrets*** uniquement pour satisfaire la curiosité des hommes ou leur amour-propre. (Bona). Très souvent ces prétendus secrets révélés sont ***faux***, car le démon est le père du mensonge. (S. Jean VIII, 44). Les spirites sont exposés à perdre la santé et la tranquillité de l'âme; beaucoup d'entre eux ont payé cette mauvaise passion de leur ***vie***, ou bien ont été entraînés dans leur illusion aux plus grands crimes et aux plus grandes folies.

4. Les anges qui sont restés fidèles à Dieu *voient* Dieu face à face et le louent durant toute l'éternité.

Jésus, parlant des anges gardiens des enfants, dit: „Leurs anges dans le ciel contemplent toujours la face de mon Père qui est dans les cieux.“ (S. Matth. XVIII. 19). Les séraphins chantent le Dieu trois fois saint (Is. VI, 3) et les anges bénirent Dieu dans la campagne de Bethléhem. „Les degrés de leur connaissance et de leur amour de Dieu diversifient aussi leur manière de louer Dieu. (S. Thom. Aq.) Les bons anges sont ***représentés*** sous forme ***d'enfants***, parce qu'ils sont immortels, donc d'une éternelle jeunesse; avec des ***ailes***, parce que dans le service de Dieu ils sont rapides comme la pensée; avec des ***visages doubles*** à cause de leur science profonde; avec des ***harpes***, parce qu'ils louent Dieu; avec des ***lis*** à cause de leur innocence; avec une ***tête sans tronc***, parce qu'ils sont esprits; tout ***près des autels***, parce qu'ils assistent invisiblement au saint sacrifice. — Les saints anges sont d'une **éclatante beauté**. La vue

d'un ange dans toute sa beauté, aveuglerait par son éclat." (S. Brig.) Un ange qui apparaîtrait au firmament au milieu d'autant de soleils qu'il y a d'étoiles, les éclipserait par sa splendeur, comme les étoiles disparaissent devant le soleil. (S. Ans.) Aussi les bons anges dans leurs apparitions aux hommes ne se sont-ils jamais montrés dans tout leur éclat. — Les saints anges seront **nos compagnons dans le ciel**; ils se réjouissent de notre arrivée. „Le repas nuptial est préparé, mais la maison n'est pas encore pleine, on y attend de nouveaux hôtes." (S. Bern.) C'est pourquoi les anges s'intéressent tant à notre vie spirituelle; le Sauveur nous dit qu'ils se réjouissent de la conversion des pécheurs. (S. Luc XV, 10). Ils interviennent même dans notre vie spirituelle et corporelle, si nous ne les en empêchons point par nos péchés.

5. Il y a des bons anges qui s'appellent anges gardiens, parce qu'ils nous protègent. (Hébr. I. 14).

L'échelle de Jacob était la figure des services que nous rendent les bons anges. Cette échelle au-dessus de laquelle trônait Dieu, touchait du ciel à la terre, et les anges la montaient et la descendaient: ils descendaient pour protéger les hommes et remontaient pour glorifier Dieu. (Genèse XXVIII, 12). Les bons anges sont des compagnons que le Père céleste nous a donnés pour nous *guider* dans notre périlleux pélerinage terrestre (Segneri); ils nous gardent avec la fidélité d'un *berger* envers son troupeau (S. Bas.); ils regardent comme leur fonction la plus noble de nous aider à faire notre salut. (S. Den. Aréop.) Il ne paraîtra pas étrange que les *anges* soient destinés à *notre service*, quand nous considérerons que leur roi lui-même n'est pas venu en ce monde pour être servi, mais pour servir et donner sa vie pour beaucoup. (S. Bern.) Les services qu'ils nous rendent, loin de leur causer de la fatigue et des soucis, leur procurent de la joie et constituent *une partie de leur félicité*, car, aimant Dieu par-dessus toutes choses, ils ne connaissent rien de plus agréable que de travailler au salut des âmes et par là à la gloire de Dieu. — C'est l'opinion des docteurs de l'Eglise, que **chaque homme a son ange gardien**. „O éminente dignité de l'âme humaine qui dès sa naissance est gardée par un ange!" (S. Jér.) „La dignité d'un ange dépend de la *dignité* de celui qui est confié à sa garde. Les simples fidèles ont un ange gardien d'un degré inférieur, les prêtres, les évêques en ont un d'un degré plus élevé, et le pape, un des esprits les plus puissants de la cour céleste. Il en est de même des rois, des princes, et des autres autorités de la hiérarchie civile. (Mar. Lat.) Du reste, ce n'est pas seulement chaque individu qui a son ange gardien; les *villes*, les *nations*, les familles, les paroisses, les communautés ont chacune le leur (ibid.).

Les anges gardiens nous secourent de la façon suivante :

1. Ils nous inspirent de *bonnes pensées* et excitent notre *volonté* au bien.

Dans la campagne de Bethléhem, au tombeau du Christ, après son ascension, les anges parlèrent aux hommes; mais en règle générale ils agissent sur eux d'une façon invisible, sans leur parler d'une manière sensible. Il y a peu d'années (mars 1890) quelques écoliers de Reichenberg, dans la Bohême septentrionale, entreprirent une excursion dans la forêt. Ils furent surpris par un violent orage, et se réfugièrent tous sous un arbre. Tout à-coup l'un d'eux courut sous un autre arbre, les autres le suivirent et aussitôt la foudre tomba sur le premier arbre et le mit en pièces. Persuadés que l'ange gardien avait inspiré ce mouvement, les parents élevèrent en son honneur une croix à cet endroit. — Les pensées qui nous troublent et nous *inquiètent* ne sont point de Dieu, ni par conséquent des saints anges: Dieu en effet est un Dieu de paix. (S. Thér.).

2. Les anges *offrent* à Dieu nos prières et nos bonnes œuvres.

Raphaël déclara lui-même qu'il présentait à Dieu les prières de Tobie. (Tob. XII, 12). Au canon de la messe (3e prière après l'élévation), le prêtre prie tous les jours Dieu de faire porter la sainte victime par son ange devant son trône. Les anges ne présentent pas nos prières à Dieu, parce que Dieu ne les connaîtrait pas

sans cela — il connaît toutes choses avant qu'elles ne soient, — mais afin de rendre nos prières plus efficaces en y *joignant les leurs.* (S. Bonav.) L'ange gardien a sa part dans tous les bienfaits que nous recevons de Dieu, car c'est lui qui a aidé à les demander. (S. Thom. Aq.).

3. Ils nous protègent dans les dangers.

„Il a commandé à ses anges de vous garder dans toutes vos voies.“ (Ps. XC, 11). Les exemples de protection signalée par les anges sont: les trois jeunes gens dans la fournaise (Dan. III), Daniel dans la fosse aux lions (ibid. XIV).[1] — L'ange gardien a surtout la puissance **d'écarter de nous les embûches du démon**, car les mauvais esprits sont sous la domination des bons anges, comme Raphaël le prouva dans l'histoire de Tobie. (Chap. VIII). L'apparition du bon ange suffit pour mettre en fuite le démon. (Ste Françoise Rom.) Cela provient de la *participation au gouvernement du monde* que Dieu accorde à ses créatures selon le degré d'union qu'elles ont avec lui. Les créatures parfaites ont une influence sur les êtres inférieurs; or, la plus haute perfection étant la vision de Dieu, il s'ensuit qu'un ange d'ordre inférieur a sous sa domination un esprit mauvais d'un ordre supérieur. Cependant les bons anges n'écartent point de nous les embûches du démon qui doivent servir au salut de notre âme. (S. Thom. Aq.) — Un bon chrétien invoquera donc son ange gardien, notamment *avant un voyage.* Tobie souhaita ce secours à son fils, au moment de son départ: „Que l'ange de Dieu, dit-il, vous accompagne! (Tob. V, 21).

4. Ils *révèlent* souvent aux hommes la volonté de Dieu.

Un ange intervient au sacrifice d'Abraham; Gabriel fut le messager de Dieu près de Zacharie, et de la Vierge de Nazareth. — Toutes les révélations et les apparitions des anges troublent et effrayent d'abord, ensuite seulement elles remplissent l'âme de joie et de consolation. Quelle ne fut pas, à l'apparition des anges, la frayeur de Tobie, de Zacharie, de Marie, des bergers! Les anges eux-mêmes furent obligés de les rassurer. Le démon agit autrement: il tranquillise d'abord; le trouble et la terreur viennent ensuite. — Les bons anges apparaissent toujours sous *la forme humaine;* le démon, sous des formes diverses, notamment sous la forme de bêtes (l'agneau et la colombe exceptés); ils empruntent même l'apparence des anges de lumière, de la Ste Vierge et du Christ. (Benoît XIV). En règle générale ils apparaissent, pour les séduire, à ceux qui par orgueil ou par curiosité recherchent des choses extraordinaires, p. ex. aux spirites.

Pour obtenir la protection des bons anges, il faut chercher à leur *ressembler* par une vie sainte, les *honorer* et *implorer* très souvent leur secours.

L'expérience prouve que les *petits enfants* sont l'objet de la protection spéciale de l'ange gardien; c'est donc **l'innocence** qui fait de nous ses amis. „L'amour de Dieu nous rend agréables aux anges“ (Mar. Lat.) et le péché les chasse comme la fumée les abeilles. (S. Bas.) L'ange gardien ne protégera donc pas les enfants qui grimpent sur les arbres pour dénicher les oiseaux, ni les travailleurs qui profanent le dimanche; au contraire, ces fautes sont souvent accompagnées d'accidents graves. — Evidemment les bons anges nous protégeront davantage, si nous les importunons par nos *prières.* Dieu lui-même n'accordant ses grâces que **quand on les lui demande,** les anges observent aussi cet ordre de la Providence. Il faut donc tous les jours invoquer son ange gardien, le saluer en entrant dans la maison, le féliciter de nous être resté fidèle, le remercier de ses bienfaits. On doit à son ange gardien une reconnaissance plus grande qu'à sa mère; celle-ci ne nous protège que durant notre enfance, celui-là pendant toute notre vie, non seulement contre les dangers du corps, mais aussi contre ceux de l'âme. (Hunolt). Notre reconnaissance doit être celle

---

[1] Une légende parle d'une protection spéciale accordée à l'empereur Maximilien sur le rocher de St. Martin (1496). — On entend aussi bien souvent que des *enfants* tombent de très haut sans se faire aucun mal. Les journaux rapportèrent, par ex. (3 Mai 1898) qu'au No 47 de la rue de Clignancourt à Paris, la petite Henriette Ferry, âgée de 3 ans, tomba du 5e étage sur le pavé et se releva saine et sauve. — Le 9 juillet 1895, le fils du prince Alexandre de Salm, un petit garçon de 8 ans, tomba près de Vienne d'un coupé de chemin de fer ouvert par un ouragan. Le train passa sur lui à grande vitesse et quand on eut fait manœuvrer le signal d'alarme, on le retrouva à la stupéfaction de tout le monde, courant après le train.

de Tobie qui disait: „Mon père! quel salaire allons-nous lui donner, ou comment pourrons-nous dignement récompenser ses bienfaits?“ (Tob. XII, 2). L'Eglise a fixé la *fête des Anges gardiens* au 1er dimanche de septembre ou au 2 octobre; elle a aussi consacré le *lundi* à leur culte. Il faut aussi honorer **l'image** de l'ange gardien. On le représente 1° priant auprès d'un enfant au berceau (protection de la vie); 2° conduisant par la main un enfant qui traverse un pont très étroit (guide vers le ciel); 3° écartant d'un enfant qui se promène dans la campagne, un serpent prêt à le mordre (secours dans la tentation); 4° s'envolant vers le ciel en portant un enfant dans ses bras (assistance au lit de mort). — Le catéchiste fera réciter la prière à l'ange gardien.

---

9. Les Hommes.

La création de l'homme.

La création de l'homme nous est racontée par *Moïse* au commencement de son 1er livre (Genèse). — La Bible ne dit pas quand Dieu a créé l'homme, on admet cependant communément que ce fut à peu près 4000 ans avant Jésus-Christ. (Représentés par les quatre semaines de l'Avent.)

1. Dieu forma le corps de l'homme *de limon* et lui *inspira* une âme. (Genèse II, 7).

Comme la vapeur meut la machine, ainsi le *souffle* communiqué par Dieu à l'homme vivifie son corps. **L'existence** de l'âme est démontrée par les *mouvements du corps*. (S. Théoph. d'Ant.) L'écriture télégraphique suppose une personne pensante, de même les paroles proférées par les organes vocaux, mis en mouvement par les fils nerveux, supposent un être pensant. A quelqu'un qui disait qu'il ne croyait pas à l'âme, parce qu'il ne la voyait pas, un autre répondit: „Alors vous n'avez pas non plus la raison, car celle-là on ne la voit pas davantage.“ On dit *âme*, quand il s'agit de son union avec le corps, et *esprit*, quand il est question des facultés intellectuelles, de la raison et de la volonté. — Il n'y a en nous **qu'une seule** âme, à la fois principe de la vie corporelle et douée de raison et de liberté (IV Conc. de Constantinople, 869). De ce que l'homme a des *inclinations diverses*, qu'il est p. ex. attiré d'un côté aux jouissances sensuelles, et que de l'autre il est porté à combattre cet attrait, quelques-uns avaient conclu que l'homme a deux âmes, une âme matérielle et une âme spirituelle. Mais ces inclinations viennent simplement de l'attrait différent *exercé sur l'âme par des biens divers*, par les biens sensibles et par les biens spirituels. — Voici les **rapports** de l'âme et du corps. *Le corps est le lieu où réside l'âme;* celle-ci se trouve dans le corps comme l'amande dans le noyau, comme le bijou dans l'écrin, l'homme dans le vêtement, l'ermite dans sa cellule. Le corps est *l'instrument de l'âme*, elle doit s'en servir pour obtenir le bonheur éternel. Le corps est à l'âme ce que la scie, le rabot, le marteau sont à l'artisan, le pinceau au peintre, l'orgue à l'artiste. *L'âme est le guide du corps;* elle remplit à son égard le rôle du cocher, du pilote. (S. J. Chr.) Comme le cavalier dirige sa monture par les rênes, ainsi l'âme doit conduire et dompter le corps. (S, Vinc. Ferr.) Souvent hélas! l'âme se laisse diriger par les mauvaises passions du corps, dégrade l'homme au niveau de la bête et se rend éternellement malheureuse. Quel désordre, dit S. Bernard, quand la maîtresse sert et la servante commande! *L'âme anime le corps*, c.-à-d. lui donne la vie. L'homme ne fut vivant qu'après que Dieu lui eut insufflé une âme. (Gen. II, 7); aussitôt l'âme sortie du corps, celui-ci cesse de vivre et retourne à la terre (Ecclés. XII, 7): le corps sans âme est un cadavre. (S. Jac. II, 26). — L'âme humaine est **essentiellement différente de l'âme des bêtes**; celle-ci a de tout *autres facultés* et *d'autres besoins*. L'âme des bêtes est incapable de rechercher le *progrès*: l'hirondelle bâtit aujourd'hui son nid, comme il y a des siècles; elle est incapable de rechercher les *causes*, et ne peut donc s'élever à la connaissance du *Créateur*. Guidé par son seul *instinct*, l'animal *ne se rend aucun compte* de ses actions, il n'a *aucun besoin intellectuel ou moral* et aucun désir d'un *bonheur suprême;* il est parfaitement satisfait de ses jouissances corporelles. L'âme animale ne peut donc pas être de même nature que l'âme humaine: on pourrait donc dire, l'animal a une âme, mais non pas, il a un esprit.

Ceux-là sont dans *l'erreur* qui s'imaginent que le corps humain a été produit par l'évolution d'êtres inférieurs.

Beaucoup prétendent que l'homme, au moins son *corps*, est *sorti d'êtres inférieurs par évolution*. Ils croient qu'on peut expliquer ainsi les paroles de la Bible, disant que Dieu a formé l'homme avec *du limon*. (Genèse II, 7). Cette doctrine n'est pas reçue par l'Eglise. Le principal champion de cette hypothèse est **Darwin**, un naturaliste anglais, qui croit que l'homme est descendu du **singe** par un développement successif. Cela est aussi impossibe que la descendance d'un pois du chataignier, car l'homme et le singe diffèrent fondamentalement tant par la *structure corporelle* que par la *forme cranienne*. (Huxley dit: „Chacun des os du gorille a des caractères qui permettent facilement de les distinguer des os correspondants de l'homme". La différence entre le crâne d'un gorille et le crâne d'un homme est immense. De plus le *cerveau* d'un homme est très différent de celui du singe le plus parfait). L'homme a en outre sur le singe l'avantage de la *parole*, l'avantage de l'expression des sentiments dans *la physionomie*. Le singe est incapable de sourire; il n'a pas la démarche droite de l'homme. L'homme par sa *croissance* a besoin d'assez nombreuses années et a une enfance assez longue; il n'en est pas de même du singe qui se développe rapidement; l'homme peut *arriver à cent ans;* le singe, au plus à 30. Les hommes les plus dégénérés sont *capables de culture*, mais non le singe. Les *paléontologues* n'ont jamais trouvé un squelette indiquant ce passage du singe à l'homme; ils ont constaté que durant des milliers de siècles, le squelette de l'homme n'a subi aucune modification. Les monuments les plus anciens de l'art et de la scienee prouvent que les hommes n'ont pas débuté par la bestialité; au contraire les traditions et la linguistique rappellent une civilisation et des temps meilleurs, et font conclure à un degré de culture d où ils déchurent de plus en plus par le péché. Du reste, les singes qui *ressemblent* à l'homme, ne lui ressemblent qu'en un point, dans la forme apparente des mains, des pieds et du crâne, pour le reste, ils diffèrent radicalement. Les singes les plus semblables à l'homme, avec leur stupidité et leur bestialité, paraissent avoir été créés par Dieu pour montrer à l'homme ce qu'il serait sans son âme immortelle et quelle reconnaissance il doit à son Créateur. „J'ai de la peine à croire, disait Séb. Brunner,[1] que l'homme descend du singe, il est plutôt vrai que certains hommes deviennent singes." Le péché contre la chasteté produit souvent dans la physionomie des enfants et des adolescents des traits simiesques. (Alb. Stoltz).

2. Les premiers hommes créés par Dieu furent *Adam* et *Eve*.

Eve fut formée *d'une côte* d'Adam endormi (Genèse II, 21). D'après les Pères, ce sommeil fut une extase, car à son réveil Adam savait exactement ce qui s'était passé.

3. *Tous* les hommes descendent d'Adam et d'Eve.

S. Paul dit à l'Aréopage d'Athènes: „Dieu a fait descendre tout le genre humain d'un seul homme, et lui a fait habiter la terre entière." (Act. Ap. XVII, 26). Tous les hommes ne forment donc *qu'une famille* et sont les enfants d'un seul et même père. (S. J. Chr.) Les **races** humaines n'ont pas de différences essentielles. (On en compte cinq; mais elles ne sont pas plus tranchées sur leurs limites que les couleurs de l'arc-en-ciel.) La couleur de la peau et la forme du crâne proviennent du *climat* et de la *manière de vivre*. En effet ces caractères se perdent peu à peu chez les descendants émigrés. On remarque les mêmes phénomènes dans le *règne animal:* des bêtes de la race bovine perdent leurs cornes dans le nord et éprouvent de profondes modifications dans la formation du crâne; les moutons transportés en Guinée prennent la forme du chien, à Angora les bêtes se couvrent d'un poil long et soyeux etc. Les *propriétés les plus essentielles du corps*, le squelette, la durée de la vie, la température normale, la fréquence du pouls, les phénomènes morbides' sont communs à toutes les races; toutes ont les mêmes *facultés spirituelles*: intelligence, mémoire, volonté etc. Les *langues* et les *traditions antiques* de tous les peuples, sur la chute originelle, le déluge, etc., permettent de conclure à une origine commune. De plus, les croisements entre familles de différentes races sont indéfiniment féconds. (Il n'en est pas de même des croisements entre des espèces différentes.)

---

[1] Savant journaliste autrichien.

Les hommes ne descendent d'Adam que *corporellement,* car l'âme *est créée par Dieu.*

L'âme de *chaque* homme est **créée par Dieu.** Ce n'est pas l'homme, c'est Dieu qui communique l'âme. (V. Conc. Latr.), c'est lui, dit Zacharie (XII, 1) qui a créé l esprit dans l'homme, et c'est dans ce sens que le Christ a dit „Mon Père et moi, nous *continuons toujours* à agir. (S. Jean V, 17). De même *qu'au baptême et dans la pénitence,* le S. Esprit descend dans l'homme pour lui donner la vie spirituelle, ainsi Dieu au moment de la formation du corps lui communique une âme pour le vivifier. Il insuffle une âme à *chaque homme* comme il l'a fait *pour Adam*; il la crée au moment où il l'insuffle. **Cette insufflation est la création.** (S. Bonav.) C'est donc une erreur de croire (avec Platon et Origène) que Dieu a créé toutes les âmes *au commencement,* en même temps que les anges. Tertullien est tombé dans une autre erreur, en prétendant que les âmes descendent *des âmes des parents,* comme un flambeau s'allume à un autre flambeau. D'autres vont jusqu'à prétendre que *tous les hommes n'ont qu'une seule âme!* Il s'en suivrait que tous les hommes auraient une conscience unique, ce qui est démenti par les faits.

---

10. L'âme humaine.

1. L'âme humaine est une image de Dieu, parce qu'elle est un *esprit* semblable à Dieu.

Avant la création de l'homme Dieu avait dit: „Faisons l'homme à notre *image* et à notre *ressemblance,* et qu'il domine les animaux et toute la terre.“ (Gen. I, 26). L'homme est donc créé à l'image de Dieu et par conséquent il doit avoir certaines analogies avec Dieu. Ces analogies se trouvent dans l'âme; il a comme Dieu une **intelligence** et une **volonté libre,** qui le rendent capable de connaître et d'aimer le bien; c'est par elles qu'il **domine** le monde visible, qu'il est le roi de la création visible, comme Dieu est le roi de l'univers. Ce n'est donc pas sans raison que Dieu a uni, dans la même expression, et la ressemblance de l'homme avec Dieu et sa royauté terrestre. L'homme devient une image encore plus parfaite de Dieu quand il possède **la grâce sanctifiante,** car dans ce cas il est élevé à la *participation avec la nature divine* (II S. Pierre, II, 4) et à une ressemblance plus exacte avec elle. Quand l'homme est saint, il domine véritablement la terre et les créatures, tandis que pécheur, il est leur esclave. Enfin en état de grâce, l'homme est capable non plus seulement de connaître le vrai, le beau et le bien, mais de voir Dieu lui-même dans sa gloire, de l'aimer et d'en jouir. — De même qu'un globe est une belle mais faible image de la terre, de même l'âme est une belle mais très faible image de Dieu. Elle est même une image de la *S. Trinité,* car elle a trois facultés, la mémoire, la raison et la volonté, tout en n'étant qu'une substance unique; par la mémoire elle ressemble au Père, par la raison, au Fils, par la volonté au S. Esprit (S. Bernard). Les paroles que Dieu prononça à la création de l'homme avaient donc une profonde signification, car le pluriel dont il se servit indiquait qu'il voulait former l'homme à l'image de la S. Trinité. *Le prix d'une âme* aux yeux de Dieu est donc immense, comme on le voit du reste par la rédemption; une âme vaut plus que tout le monde sidéral. (S. J. Chr.). — *Le corps n'est pas une image de Dieu,* car lui n'a point de corps, étant un pur esprit; l'homme n'est donc à l'image de Dieu que dans son âme. Sans doute, cette ressemblance divine de l'âme se manifeste aussi dans le corps, qui est l'instrument de l'âme; sa *démarche droite* est un signe évident de sa royauté sur la nature; de même ses mains, habiles à toute espèce de travaux, au maniement de toute sorte d'outils et d'armes lui assurent la domination sur toute la nature animée et inanimée. — De là le cri d'admiration de David: „Seigneur, notre Dieu! qu'est-ce que l'homme que vous vous souvenez de lui?..., vous l'avez placé seulement un peu au-dessous des anges, vous l'avez couronné d'honneur et de gloire et l'avez constitué *maître des œuvres de vos mains.*“ (Ps. VIII, 2-7).

2. L'âme humaine est *immortelle,* c.-à-d., qu'elle ne peut cesser d'exister.

Le corps meurt en peu de temps, l'âme subsistera dans l'éternité. L'âme ne peut cesser d'exister, mais elle peut *perdre la grâce sanctifiante* et être *spirituellement morte*, ce qui arrive par le péché mortel. „L'âme meurt et ne meurt pas; elle ne meurt pas, parce qu'elle garde toujours conscience d'elle-même, elle meurt quand elle abandonne Dieu.“ (S. Aug.) Un *rameau* coupé du tronc est encore un être, mais il cesse d'être un rameau vivant; il en est ainsi de l'âme qui a commis un péché mortel; elle est séparée de Dieu, donc morte, mais elle continue à exister. Le *corps* de même, après sa mort, ne retombe pas dans un néant absolu; mais il cesse de vivre dès que l'âme s'en sépare. L'âme donc peut cesser de vivre sans cesser d'exister, quand elle abandonne Dieu par le péché mortel. „Les pécheurs sont morts même quand ils vivent, les justes vivent même après leur mort.“ (S. J. Chr.) Contradiction apparente, facile à résoudre d'après ce qui vient d'être dit.

Nous savons par les paroles de Jésus-Christ que l'âme est immortelle.

Ne craignez pas, dit-il, ceux qui peuvent tuer le corps, *mais non l'âme;* (S. Matth. X, 28) de plus il dit au larron pénitent: *„Aujourd'hui encore, tu seras avec moi dans le paradis.“* (S. Luc. XXIII, 43). Le Christ a aussi enseigné ce dogme dans la parabole du mauvais riche et du pauvre Lazare (S. Luc XVI, 19), il dit en outre (S Matth. XXII, 32) que le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants.

Les *apparitions* de morts sont en outre innombrables.

A la transfiguration du Christ sur le Thabor apparut *Moïse* mort depuis longtemps. (S. Matth. XVII, 3). Beaucoup de morts apparurent à Jérusalem à la mort du Christ (ibid. XXIII, 53). Le prophète *Jérémie* et le grand prêtre Arias apparurent à Judas Machabée avant la bataille. (II Mach. XV). La Vierge Marie est apparue souvent dans le cours des siècles, entre autres à Lourdes en 1858. „Il n'y a pas eu depuis J.-Chr. un seul siècle sans nombreuses apparitions d'âmes *saintes*, pour consoler les morts, ou d'âmes *du purgatoire*, pour demander des prières “ (Scaram). L'apôtre de Vienne, le B. Cl. Hofbauer, apparut à son ami Zacharie Werner de la même ville; il était resplendissant, portait à la main une palme, un lys, une branche d'olivier et annonça à son ami sa mort prochaine (1820). La même chose arriva à la mort de beaucoup de saints. La plupart des théologiens rejettent comme impossible l'apparition des *damnés*, parce que personne ne revient du lieu de réprobation; tout au plus admettent-ils que les démons apparaissent sous la forme des damnés. — Ces apparitions se font par *le ministère des anges* (S. Aug.), qui prennent des corps éthérés (S. Grég. Gr.) ou qui provoquent dans nos yeux une certaine perception. (S. Thom. Aq.) Si au moyen du télescope nous pouvons voir clairement des objets imperceptibles à l'œil nu, la toute puissance divine peut aussi nous faire apercevoir les esprits d'outre-tombe. (Scar.) On ne doit ni croire naïvement à toutes les apparitions qu'on raconte (un examen très sérieux est requis), ni s'en moquer tout d'abord comme d'une vaine imagination. Les railleurs ressemblent aux animaux qui ne croient que ce qu'ils voient. (Scar.) L'intelligence d'un homme charnel ne porte pas plus loin que son œil corporel. (S. Aug.) Beaucoup d'hommes ne veulent pas examiner sérieusement les cas d'apparitions, parce que s'ils les constataient, ils seraient obligés de changer de vie, ce qu'ils ne veulent pas.

Notre *raison* même nous dit que notre âme est immortelle.

L'homme a en lui la soif, le désir d'un *bonheur* durable et parfait. Ce désir est commun à tous les hommes, il a donc été déposé en nous par le Créateur lui-même. Mais cette soif ne peut être apaisée ici-bas par aucun bien, par aucune jouissance terrestre. Or, si ce désir ne pouvait être satisfait nulle part, ni jamais, l'homme serait plus malheureux que la bête qui n'est pas tourmentée par ce désir, et Dieu l'être parfait ne serait plus bon mais *cruel:* une supposition absurde. — Si l'âme n'était pas immortelle, le *méchant* qui sur la terre n'a commis que des crimes, resterait impuni, et le juste qui s'est rendu la vie pénible en combattant ses passions, resterait sans récompense. Dieu souverainement parfait serait *injuste:* supposition aussi absurde que la précédente. Si donc il existe un Dieu, il faut que l'âme soit

immortelle. — Nous gardons notre *conscience* psychologique et morale, nos *souvenirs de jeunesse*, **malgré la transformation de notre corps, dont les molécules se renouvellent tous les sept ans; ces facultés restent entières, lors même que nous perdons un membre important, un bras,** une jambe, **même** telle partie du cerveau. Il y a donc dans le corps une substance indépendante de la matière changeante et qui malgré tous les changements, donc aussi malgré la mort, reste *indestructible*, — Dans le rêve nous voyons, entendons et parlons, quoique nos yeux, nos oreilles, notre langue ne soient pas en activité; de même après la mort, nous vivrons et penserons quoique nos sens soient complètement inactifs. S. Augustin raconte que Gennadius, un médecin de Carthage, qui refusait de croire à l'immortalité de l'âme, eut le rêve suivant. Il vit un beau jeune homme tout vêtu de blanc qui lui demanda: „Me vois-tu? — Oui, je te vois. — Me vois-tu avec les yeux? — Non; ils dorment. — Avec quoi me vois-tu donc? — Je n'en sais rien. — M'entends-tu? — Oui. — Avec tes oreilles? — Non; elles dorment. — Avec quoi m'entends-tu alors? — Je n'en sais rien. — Mais enfin, parles-tu maintenant? — Oui. — Avec ta bouche? — Non. — Avec quoi donc? — Je ne sais pas. — Eh bien! Tu dors maintenant, mais tu parles, tu vois, tu entends; le sommeil de la mort arrivera et tu entendras, tu verras, tu parleras, tu sentiras.“ Le médecin se réveilla et comprit que Dieu lui avait par un ange enseigné l'immortalité de l'âme. (Mehler I, 494).

Rien, pas même le plus petit atome de poussière, ne se perd dans la nature. La matière change de formes, mais sa masse dans la nature reste toujours la même. Le corps de l'homme ne sera donc pas annihilé; et l'esprit humain si élevé au-dessus du monde visible serait plus mal partagé que la matière inerte, que notre pauvre corps? Les *étoiles* au-dessus de nous, la *terre* au-dessous de nous, qui ne pensent, ni ne sentent, ni n'espèrent, gardent dans leur intégrité leur forme extérieure; et l'homme, le couronnement de la création, ne serait créé que pour quelques heures éphémères?

Tous les peuples croient à *l'immortalité* de l'âme.

Les *Juifs* d'abord. — Jacob voulait rejoindre son fils Joseph dans le royaume des morts. (Gen. XXXVII, 35). Il était interdit chez les Juifs d'évoquer les défunts. (Deut. XVIII, 11). Les *Grecs* parlaient du Tartare et des Champs-Elysées. Les *Egyptiens* croyaient à une migration des âmes de trois mille ans. Les usages de tous les peuples: les honneurs funèbres, les sacrifices funéraires, permettent de conclure à leur croyance en l'immortalité des âmes. „Le dogme de la vie future est aussi antique que l'univers, aussi répandu que l'humanité.“ (Gaume). — Ceux qui disent: *tout finit avec la mort* sont des hommes qui vivent dans le péché mortel et ont peur de la rétribution future; par ces propos ils cherchent à dissiper leurs craintes, comme les enfants peureux sifflent dans l'obscurité pour cacher et dissiper leur terreur des fantômes. Mais ce que disent des isolés ne peut pas prévaloir contre la foi universelle; un individu peut se tromper, mais non le genre humain. Celui qui veut vivre comme un animal, ne peut évidemment pas souhaiter la vie future. „Même le suicidé, qui a été trop lâche pour porter la charge de la vie, n'a pas l'intention de se précipiter dans le néant; il veut simplement trouver la paix qu'il a vainement cherchée ici-bas.“ (S. Augustin).

II. Les dons surnaturels.

Les premiers hommes étaient presque aussi heureux que les *bons anges*. „Seigneur, disait David, vous ne l'avez qu'un peu abaissé au-dessous des anges, vous l'avez couronné d'honneur et de gloire.“ (Ps. VIII, 6). Toutes les mythologies payennes parlent du bonheur des premiers hommes; les Romains l'appelaient *l'âge d'or:* et Hésiode écrivait que le genre humain primitif vivait *comme les dieux* dans un bonheur parfait.

1. Les premiers hommes possédaient le Saint-Esprit, et par lui des *privilèges* spéciaux pour l'âme et pour le corps.

Ils étaient *participants de la nature divine.* (II S. Pierre I, 4). Adam était dans un état de justice et de sainteté, (Conc. Tr. V, 1). Les hommes n'avaient pas d'eux-mêmes cette justice et cette sainteté, ils ne la tenaient que de Dieu. L'œil ne produit pas la lumière, pour voir il lui faut que celle-ci lui vienne du dehors. (Alb. Stolz).

Leurs principaux privilèges **de l'âme** étaient les suivants : ils avaient une raison *éclairée,* une volonté *sans faiblesse* et la *grâce sanctifiante;* ils étaient donc *agréables à Dieu,* ils étaient ses enfants et les héritiers du ciel.

La raison des premiers hommes était **très éclairée.** (Sag. XVII, 5-6); Adam en donna la preuve en appelant *tous les animaux* d'un nom qui les caractérisait parfaitement. Il reconnut aussi par les lumières du S. Esprit *l'indissolubilité du mariage.* (Conc. Tr. 24). Leur **volonté** n'était point affaiblie par la **concupiscence.** Revêtus de la grâce seule qui venait du ciel (S. J. Chr.), ils *n'avaient pas honte d'eux-mêmes*; il n'y avait donc pas encore en eux de sensualité qui excitait leur corps contre leur volonté. (S. Aug.) Pour pécher il leur fallut donc livrer un combat, aussi violent que le nôtre pour faire le bien. — Par l'Esprit-Saint qui habitait en eux, nos premiers parents possédaient la **grâce sanctifiante,** ils étaient donc semblables et agréables à Dieu. Ils avaient donc aussi un grand *amour de Dieu,* inséparable de la grâce sanctifiante. — Parce que le St. Esprit résidait en eux, ils étaient **enfants de Dieu,** car „tous ceux qui sont mus par l'esprit de Dieu sont ses enfants" (Rom. VIII, 14) et „étant enfants, ils étaient aussi **héritiers,** c.-à-d., héritiers de Dieu et cohéritiers du Christ." (ibid. 17). Les enfants en effet ont toujours un droit sur l'héritage du père.

Leurs principaux privilèges du **corps** étaient les suivants : lui aussi était *immortel* et exempt de toute maladie; ils habitaient le *paradis* et avaient *sous leur domination* toutes les créatures inférieures.

Dieu a créé l'homme **immortel.** (Sag. II, 23). Cela ressort du reste de ce fait, que Dieu menaça les hommes de la mort comme d'une peine, en leur disant de l'arbre de la science: „Le jour où vous en mangerez vous mourrez de mort." (Gen. II, 17). Or, il ne s'agissait pas ici de la mort spirituelle seule; Dieu avait en vue la mort corporelle; car, quand il prononça la sentence, il dit: „Tu es poussière et tu retourneras en poussière." (Gen. III, 19).

L'homme primitif était **libre de toute maladie;** la maladie en effet est l'avant-coureur de la mort, et celle-ci n'existant pas, celle-là ne devait pas exister davantage. Sans doute, même au paradis, il était soumis au travail; mais ce travail faisait une partie de son bonheur. „Le travail leur causait de la joie et était exempt de toute fatigue" (S. Aug.); ils le désiraient volontairement comme une jouissance. (Léon XIII). — Le **paradis** était un magnifique *jardin de délices* où se trouvaient des arbres splendides avec les fruits les plus agréables, beaucoup de beaux animaux et un fleuve divisé en quatre branches. Il y avait à côté de *l'arbre de la science* (cet arbre devait faire reconnaître l'obéissance d'Adam) *l'arbre de la vie:* les fruits de ce dernier auraient préservé de la mort. (Cet arbre a été remplacé par le SS. Sacrement) Un certain nombre de savants croient que le paradis se trouvait dans le voisinage du Tigre et de l'Euphrate. D'après les visions de Catherine Emmerich, le paradis existerait encore maintenant et ne se trouverait pas sur cette terre; les hommes n'auraient été placés sur terre qu'après la chute, à l'endroit du jardin des Oliviers où le Christ passait sa nuit à prier et où il souffrit son agonie le soir du Jeudi-Saint. (Brentano).[1] — L'homme au paradis **dominait les animaux;** ceux-ci étaient comme *apprivoisés* devant lui: ils lui apparurent pour qu'il les vît et leur donnât un nom convenable. (Gen. II, 19). La raison de cette douceur des animaux n'est *nullement* à chercher dans une différence de nature: il est difficile, d'après S. Thomas, d'admettre un changement de nature après la chute, comme si les carnassiers ne l'avaient pas été auparavant; il faut plutôt penser que la *physionomie* de l'homme avait une certaine grandeur et *majesté* qui exerçait une grande influence sur les animaux. „Dieu a fait l'homme effrayant pour tous les êtres vivants." (Sag. XVII, 4). Maintenant encore l'homme a gardé en partie cette majesté; il est capable

[1] Savant littérateur allemand qui recueillit les visions de Cath. Emmerich.

par sa présence de terrifier les animaux. Dieu du reste dit à Noé: „Que tous les animaux... soient frappés de terreur et tremblent devant vous.“ (Gen. IX, 2). Les dompteurs d'animaux féroces montrent quel empire l'homme peut exercer sur les bêtes les plus cruelles; mais cet empire est *très imparfait* en comparaison de ce qu'il était avant le péché. On raconte de plusieurs saints, entre autres, de S. François d'Assise, que beaucoup d'animaux étaient très apprivoisés dans sa compagnie; cela semble être *une conséquence de leur éminente sainteté:* Dieu aurait rendu l'empire sur ces animaux à des serviteurs fidèles dont l'innocence se rapprochait de celle du paradis.

2. On appelle ces privilèges *spéciaux* de nos premiers parents, *dons surnaturels,* parce qu'ils étaient un *supplément* à la *nature* humaine.

Des exemples feront comprendre cette doctrine. Un *souverain* fait donner par compassion à un *pauvre orphelin* une *éducation correspondant à sa situation:* il soigne pour sa nourriture, ses vêtements, son logement, son instruction, pour l'apprentissage d'un métier. (C'est ainsi que Dieu a donné à l'homme des dons qui lui sont absolument indispensables.) Mais le souverain peut aller plus loin dans sa bonté: il peut *l'adopter* comme son *fils*, lui assigner son logement en son palais, le vêtir comme un prince, le recevoir à la table royale, lui assurer sa succession au trône etc. (Dieu accorda de même aux premiers hommes, des *dons surnaturels* qui les élèvent à un ordre supérieur.) L'eau est composée *d'hydrogène* et *d'oxygène*; qu'on enlève une de ces substances et l'eau cessera d'être de l'eau, car chacune constitue sa nature. (C'est ainsi que la nature de l'homme est constituée par la raison, la liberté et l'immortalité sans lesquelles l'homme cesserait d'être homme et tomberait au niveau d'un animal). Mais qu'on ajoute à cette eau du *sucre* ou du *vin*, elle subit une modification; elle a plus de saveur, plus de couleur, plus de force, en un mot, elle est plus précieuse. (C'est ainsi que Dieu a ajouté à la nature d'Adam et d'Eve beaucoup de qualités qui l'améliorèrent, l'embellirent, l'ennoblirent, l'élevèrent. C'étaient des *dons surnaturels*, c.-à-d., qui n'étaient *pas indispensables à la nature de l'homme*, qui par conséquent pouvaient disparaître à chaque instant, sans que par cette perte l'homme cessât d'être homme). Ces dons surnaturels produisaient **une ressemblance plus frappante avec Dieu;** sans eux une certaine ressemblance, par l'âme raisonnable et immortelle, aurait bien existé, mais pas à ce point. Un peintre peut avec quelques traits noirs reproduire la figure de quelqu'un, mais s'il a encore recours à des couleurs et qu'il peigne les yeux, les joues, les cheveux, etc., avec les nuances qu'ils ont dans l'original, ce portrait sera plus ressemblant, plus beau, plus précieux. Il en est de même des dons naturels et des dons surnaturels; ceux-là constituent l'image *naturelle*, ceux-ci **l'image surnaturelle de Dieu.** Quand Dieu avant la création de l'homme disait: „Faisons l'homme à notre *image* et à notre *ressemblance*“, le mot image se rapportait aux dons naturels, et le mot ressemblance aux dons surnaturels. (Bellarmin).

---

12. Le péché originel.

Le récit de la chute originelle nous est donné par Moïse; il est à prendre comme un récit véritablement historique, non pas comme un mythe ou une fable. C'est l'opinion de tous les docteurs de l'Eglise.

1. Dieu au paradis donna aux premiers hommes un *commandement;* il leur défendit de manger du fruit d'un arbre planté au milieu du paradis.

L'arbre était au *milieu* du paradis, et l'homme se trouvait au milieu entre Dieu et Satan, entre la vie et la mort (S. J. Chr.). Ce fruit n'était pas mauvais en lui-même, car comment Dieu dans un paradis aussi heureux aurait-il créé quelque chose de mauvais? Ce fruit n'était mauvais et nuisible qu'en tant qu'il était défendu. (S. Augustin).

L'observation de ce commandement devait mériter à Adam et à Eve la félicité éternelle.

Sans doute les hommes, étant enfants de Dieu par la grâce sanctifiante, devaient obtenir la félicité éternelle comme un don, comme un *héritage*. Mais un bonheur mérité rend plus heureux, est un bonheur plus grand, et Dieu dans sa *bonté* voulut en outre que les hommes **méritassent** le ciel comme **une récompense**. — Si nos premiers parents n'avaient point transgressé ce commandement, tous les hommes *seraient* nés comme la Ste Vierge, *dans l'état de sainteté*, et s'ils avaient été fidèles à Dieu, ils seraient entrés au ciel sans mourir. (S. Thom. Aq.) Sans doute, les descendants d'Adam, quoique nés dans la sainteté, auraient pu pécher, et ils seraient morts comme Adam est mort. Mais la faute de ces pécheurs individuels n'aurait point passé à leur postérité, car Dieu avait constitué Adam seul comme chef du genre humain. (S. Thom. Aq).

2. Les hommes se laissèrent séduire par le démon et *transgressèrent* l'ordre de Dieu.

Le démon portait *envie* à ces hommes si heureux au paradis. „L'envie du démon a produit le péché dans le monde." (Sag. II, 23); il a été homicide dès le commencement. (S. Jean VIII, 44). Vis-à-vis d'Eve il eut recours à un *mensonge*, c'est pourquoi le Christ l'appelle le père du mensonge. (ibid.) Le démon emprunta une *forme visible*, comme le font les anges bons et mauvais, comme le fait Dieu lui-même, quand ils se révèlent aux hommes; il emprunta la forme d'un serpent, parce que Dieu ne lui permit que celle de cet animal, qui par son venin et sa ruse est l'image exacte de la ruse et de la malice mortelle du démon, (S. Aug. S. Th. Aq.) Le démon était forcé d'emprunter une forme visible et de s'attaquer aux hommes par *l'extérieur*, car *intérieurement* il n'avait encore aucune action sur eux, parce que leur âme n'était pas encore gâtée par la concupiscence. St. Augustin dit que Dieu permit cette tentation, parce que nos premiers parents, avant de pécher par désobéissance, s'étaient déjà rendus coupables de négligence, en pensant peu à lui et *en se distrayant* dans la contemplation des choses visibles; de là cette rapide apparition de la tentation. (Ecclés. VII, 30). Leur bonheur originel avait rendu nos premiers parents imprévoyants.[1] — La plupart des docteurs pensent que la chute est survenue *dès le 6e jour de la création*, le même jour et à la même heure que la Rédemption, un vendredi à 3 heures. En effet il est remarquable que, d'après l'Ecriture-Sainte, Dieu, qui demanda aussitôt compte de leur action à nos premiers parents, se promenait dans le jardin *l'après-midi* à la fraîcheur. (Gen. III, 8).

3. La transgression du commandement divin eut *des suites terribles:* les hommes perdirent l'Esprit-Saint et avec lui les dons surnaturels, de plus ils subirent des dommages dans leur corps et dans leur âme.

Ce péché fut si sévèrement puni, parce que le commandement était d'un accomplissement facile (S. Aug.) et parce que les hommes avaient *une intelligence très éclairée*. Ce péché était **mortel**; nous le savons par la mort que dut subir un

[1] Mehler raconte à ce sujet l'histoire très instructive d'un bûcheron. Un jour que celui-ci travaillait devant le prince, chez qui il était en service, il avait prononcé d'horribles imprécations contre Adam et Eve, qui avaient transgressé un ordre si facile et ainsi précipité leur postérité dans une effroyable misère. « Ma femme et moi, dit-il, nous n'aurions pas été aussi insensés. — Bien! repartit le prince, nous allons voir. A partir d'aujourd'hui, ta femme et toi, vous serez chez moi au paradis comme Adam et Eve. Mais le jour de l'épreuve viendra. » Le couple reçut des habits et un logement magnifiques, fut dispensé du travail, s'assit à la table du prince, bref, ne sut plus rien de ses larmes et de ses sueurs. C'est alors qu'arriva l'épreuve. Un jour de fête le prince arrangea un splendide festin, fit servir les mets les plus recherchés, et entre autres, un plat recouvert d'une assiette. « Vous pourrez, dit-il, manger de tout, mais vous ne mangerez pas du plat recouvert avant que je ne revienne. Vous ne le toucherez même pas, sinon c'en est fait de votre bonheur. » Là-dessus il passa dans son jardin et mit beaucoup de temps à revenir. Chez ses deux hôtes la curiosité croissait de minute en minute, et enfin la femme ne put plus s'empêcher de soulever légèrement le couvercle. Le malheur était accompli; un bel oiseau qui y était renfermé s'envola du plat et sortit par la fenêtre. A ce moment apparut le prince, et chassa le couple de son château, après lui avoir donné de salutaires conseils. C'est un exemple frappant de la faiblesse humaine.

Dieu pour le réparer, car de la force du remède on conclut à la gravité du **mal**, du prix du remède on peut conclure à la profondeur et au danger de la blessure. (S. Bern.) — Il arriva à Adam par le péché ce qui arrive à un homme qui tombe dans la boue: il est défiguré et sali. (S. Grég. Nys.) Le Juif, qui allant de Jérusalem à Jéricho, tomba entre les mains des brigands ne fut pas seulement *dépouillé de son avoir*, il fut en outre *couvert de blessures;* les hommes aussi furent *dépouillés des dons surnaturels* et en outre les dons naturels furent diminués. En d'autres termes, la **ressemblance surnaturelle avec Dieu disparut** complètement, et **l'image naturelle** fut **défigurée**. „Par le péché originel l'homme fut corrompu dans son corps et dans son âme." (Conc. Trente 5, 1).

Le péché nuisit à **l'âme** de nos premiers parents 1° en *obscurcissant* leur raison, 2° en *affaiblissant* leur volonté et en l'inclinant au mal, 3° en lui *enlevant la grâce sanctifiante* par quoi ils déplurent à Dieu et furent *incapables d'entrer au ciel.*

Leur **raison** fut **obscurcie**, c.-à-d., ils ne connurent plus aussi clairement le bon Dieu, ni sa volonté, ni le but de leur vie, etc. — Leur **volonté fut affaiblie.** L'homme par le péché avait troublé l'harmonie entre ses facultés spirituelles et sensibles, ses sens ne se soumirent plus sans résistance à la domination de la raison et de la volonté. „Pour le punir de *s'être révolté contre Dieu*, la chair de l'homme se révolta contre lui, c'est pourquoi l'homme a honte de son propre corps." (S. Euch.) „Je sens, dit aussi S. Paul, une autre loi dans mes membres, laquelle répugne à la loi de l'esprit." (Rom. VII, 23). „La chair conspire contre l'esprit." (Gal. V, 17). Comme la pierre est toujours par sa pesanteur attirée vers la terre, ainsi la volonté corrompue de l'homme est constamment dirigée vers les choses terrestres. „L'esprit de l'homme et toutes les pensées de son cœur sont portés au mal dès sa jeunesse." (Gen. VIII, 21). Le péché originel a particulièrement produit en nous les *inclinations mauvaises* que Satan avait excitées dans nos premiers parents: la mise en doute de la parole de Dieu ou *l'incrédulité*, la mise en doute de sa justice ou la *légèreté*, *l'orgueil*, les *passions sensuelles*. (Hirscher [1]) Eve, qui d'abord passa en revue les arbres du paradis, qui s'entretint d'une façon coupable avec Satan puis avec son mari, qui d'abord voulut être comme Dieu, transmit à son sexe les vices de la *curiosité*, de la *loquacité* et de la *vanité*. Mais les facultés spirituelles de l'homme, la raison et le libre arbitre, **ne furent qu'affaiblies** par le péché originel, nullement détruites comme le prétendait Luther. L'homme a donc encore son libre arbitre, malgré la chute, (Conc. Tr. 6, 5); s'il l'avait complètement perdu, pourquoi *délibérerait-il avant* ses actions, pourquoi en éprouverait-il quelquefois du *repentir* après? Aussi S. Augustin dit-il: „Lors même que Dieu nous aurait créés tels que nous sommes après la chute, notre âme aurait encore des *qualités précieuses* et nous aurions lieu de lui en être bien reconnaissants. — Nos premiers parents **perdirent la grâce sanctifiante**, c.-à-d., la justice et la sainteté dans laquelle ils avaient été créés (Conc. Tr. 6, 1), et par conséquent l'amitié de Dieu. Quiconque meurt avec le péché originel n'arrive pas à la *vision de Dieu*, mais par là il n'est nullement condamné aux peines de l'enfer. „La peine du péché originel, dit Innocent III, est la privation de la vision de Dieu, la peine du péché personnel est le feu éternel de l'enfer. — On peut tirer de là les conclusions relatives aux enfants morts sans baptême.

Dans leur **corps** nos premiers parents subirent comme peine du péché les maux suivants: 1. Ils furent soumis à la maladie et à *la mort;* 2. ils furent *chassés du paradis*, soumis à un *travail pénible;* la *femme* fut mise sous la domination de l'homme; 3. les forces de la nature et *les créatures inférieures* purent nuire à l'homme et enfin *l'esprit mauvais* put le tenter plus facilement et lui causer avec la permission de Dieu des dommages dans ses biens temporels.

[1] (1788-1865) Professeur de morale à Tubingue et à Fribourg.

L'homme à cause du péché originel fut **condamné à mourir.** Dieu dit à Adam: „Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front, jusqu'à ce que *tu retournes à la terre* d'où tu es sorti; car tu es poussière et tu retourneras en poussière.“ (Gen. III, 19). Le prêtre nous répète cette sentence le *mercredi des cendres* pendant qu'il répand des cendres sur notre front. La mort est *la pire des suites* du péché originel; et cependant la mort corporelle n'est qu'une faible image de *la mort spirituelle et éternelle* plus terrible encore, décrétée contre l'humanité et dont elle ne peut se sauver que par la Rédemption et la pénitence. — La **fermeture** des portes **du paradis terrestre** était aussi un symbole de la *fermeture du paradis céleste* (S. Th. Aq.) — A partir du péché les hommes furent soumis à **un pénible labeur.** Dieu en effet dit à Adam: „Que la terre soit maudite à cause de votre action..., qu'elle produise des ronces et des épines..., *tu mangeras ton pain à la sueur de ton front.*“ (Gen. III, 17). C'est pour écarter cette malédiction que l'Eglise a institué un grand nombre de bénédictions. — La **femme** fut dès lors **soumise à l'homme**, parce qu'elle avait séduit l'homme: „Tu seras, dit Dieu, sous la puissance de l'homme, et il te dominera.“ (Gen. III, 16). La femme souffrira aussi beaucoup de tribulations par ses enfants (ibid), parce qu'elle les a rendus malheureux par son péché. — Les **créatures inférieures** purent depuis ce moment **nuire** à l'homme: celui-ci s'étant révolté contre Dieu son maître, il est juste qu'à leur tour les créatures se révoltent contre celui qui devait être leur roi. Dieu n'écarte plus de l'homme les influences nuisibles des éléments, des plantes et des animaux, de là les différents fléaux du feu, des eaux, des bêtes. Celles-ci fuient presque toutes l'homme, et beaucoup lui sont même hostiles. „Les hommes qui auparavant terrifiaient tous les animaux, sont maintenant tous dans la crainte.„ (S. Pierre Chr.) — Le **démon** aussi a maintenant une **grande influence** sur l'homme, d'après le principe„ que quiconque est vaincu, devient l'esclave de son vainqueur.“ (2 S. Pierre II, 19). Le démon, maintenant surtout que l'homme est incliné au péché, peut beaucoup plus facilement le *tenter*, le *porter au péché mortel* (Judas p. ex.) et avec la permission de Dieu lui *nuire* même *dans ses biens temporels*. (Job. p. ex.) C'est pourquoi le démon s'appelle le *prince de ce monde* (S. Jean XII, 31; XIV, 30), le prince de la mort. (Héb. II, 14). Nous sommes sur cette terre des voyageurs sur le chemin desquels les démons sont embusqués comme des brigands. (S. Grég. Gr.) Le monde entier (I S. Jean V, 19) est sous l'empire du malin esprit. Un joug pesant repose sur les enfants d'Adam depuis le jour de leur naissance jusqu'à celui de leur sépulture. (Eccl. XL, 1). Il est dans l'ordre que *l'enfant* commence sa vie en pleurant. — Toutes ces peines infligées à l'homme étaient aussi pour lui un *remède*. Les maladies, la mort, la nécessité du travail, la sujétion à d'autres hommes sont utiles pour réfréner *l'orgueil* et la *sensualité*. Il fut chassé du paradis pour qu'il ne mangeât pas de *l'arbre de vie;* cela l'aurait rendu *immortel dans une affreuse misère;* cette expulsion était aussi un moyen efficace de l'exciter à la *pénitence*.

4. Le péché du premier homme avec toutes ses suites malheureuses passa à *tous ses descendants*.

(Conc. Tr. 5, 2).

Chaque jour je sens la **peine** du péché, et parce que je sens la peine, je me rappelle aussi la faute. (S. Grég. Gr.) Ce n'est pourtant pas seulement la peine qui nous a été transmise, mais le **péché** lui-même, la *faute* d'Adam, car il serait impie de penser que Dieu juste veuille punir quelqu'un qui est absolument exempt de fautes. (S. Prosp.) Nous sommes de naissance enfants de colère (Eph. II, 3), nous avons tous péché en Adam. (Rom. V, 12). Nous avons péché en Adam, comme les *membres du corps coopèrent au péché,* quand ils sont mus par une volonté mauvaise de l'âme. On peut empoisonner tous les fruits d'un arbre, en empoisonnant la *racine;* ce procédé réussit au démon au paradis. (Segneri). Voici d'autres analogies, Un roi donne p. ex., à l'un de ses serviteurs une *terre* sous la *condition* qu'il lui soit fidèle. S'il manque à sa promesse, il perd la terre non seulement pour lui, mais pour ses enfants. Quelque chose de semblable se passa dans la faute originelle. (Actes du Conc. Tr.) Supposons encore un père *noble.* S'il manque gravement à son suzerain, on lui enlèvera à la fois la noblesse et ses fiefs. Les enfants hériteront-ils du titre et de la fortune? Non; mais ils hériteront la pauvreté, la misère du père. Le péché originel est *héréditaire* comme certaines *maladies corporelles.* — C'est une *erreur* condamnée par l'Eglise (Conc. Tr. 5) de croire que nous sommes pécheurs en Adam par *l'imitation* de son péché. Comment en effet expliquer la mort des petits enfants

qui n'imitent pas le péché d'Adam ? La doctrine de l'Eglise, que *nous* aussi, nous sommes devenus pécheurs par *l'acte libre d'Adam*, est un *mystère* de la foi.

Ce péché s'appelle *originel*, parce que nous le tenons de notre origine par Adam.

Nous sommes infectés par le péché avant de respirer l'air. (S. Ambr.) Nous sommes conçus dans le péché (Ps. L, 7), parce que nous sommes les enfants de la concupiscence. (S. Amb.) — Les enfants des *chrétiens* ne sont pas exempts du péché originel. (Conc. Tr.) On ne naît pas chrétien, mais par le baptême on le renaît. (S. Jér.) Il en est ainsi des olives : le noyau des oliviers cultivés ne donne aussi que des olives sauvages. (S. Aug.).

Jésus-Christ et la B. Vierge *Marie* furent seuls exempts du péché originel.

Le Sauveur et sa mère furent conçus sans péché. Quelques docteurs croient que *Jérémie* (Jér. I, 5) et *S. Jean-Baptiste* (S. Luc. I, 15), quoique atteints du péché originel, furent sanctifiés avant leur naissance. (S. Ambr., S. Athan.) Tous les autres hommes ne sont purifiés du péché originel que par le *baptême* (d'eau, de sang ou de désir). — Rejeter le péché originel, c'est se condamner à ne rien entendre à l'histoire de l'humanité; l'admettre, c'est *se comprendre soi-même* et l'histoire du monde. (Ketteler) [1] Combien est *grande la misère* où le péché originel a plongé le genre humain ! et il y a si peu d'hommes qui s'en rendent compte; beaucoup même se trouvent très heureux ici-bas ! Ils ressemblent à un enfant né dans une prison obscure, qui y joue, s'y amuse, y est joyeux, parce qu'il ne sait pas ce qu'est la lumière : la mère au contraire est triste et gémit. De même les enfants du siècle sont pleins de joie, mais les saints, qui connaissent les joies du paradis, sont remplis de tristesse et versent des larmes ici-bas. (Didac.).

2-7 Art. du Symbole : Jésus-Christ.

I. La Rédemption.

Jésus-*Christ*, notre Sauveur, nous a délivrés des suites malheureuses du péché originel.

L'homme tombé était **incapable de lui-même** de reconquérir la sainteté et la justice primitives, ainsi que les biens qui en dépendaient. Un *mort* ne peut pas ressusciter son corps, et une âme morte spirituellement ne peut revenir d'elle-même à la vie surnatuelle. „Si déjà l'homme ne pouvait sans la grâce de Dieu se maintenir dans l'état de justice où il avait été créé, à plus forte raison ne peut-il pas s'y reconstituer après l'avoir perdu. (S. Aug.) L'homme après le péché originel, ressemble à *un malade* qui peut remuer ses bras et ses jambes, mais ne peut sans secours étranger se lever de son lit, ni se transporter au lieu de sa destination. (S. Th. Aq.) Ce que le bon Samaritain fut pour le Juif tombé entre les mains des larrons, le Christ est pour le genre humain blessé par les ruses du démon et dépouillé de ses dons surnaturels. Le Christ s'appelle donc **Sauveur** (guérisseur) de l'humanité, parce qu'il a apporté le remède à cette humanité ruinée par le péché. (Sailer). [2]

Le Christ a délivré **tout d'abord notre âme** des suites du péché originel : il a *éclairé* notre raison par sa doctrine, il

---

[1] Evêque de Mayence.
[2] Jésuite bavarois, plus tard sécularisé ; prof. de théol. à Ingolstadt, à Landshut, puis évêque de Ratisbonne. (1751-1832).

a *incliné au bien* notre volonté par ses commandements et ses promesses, il nous a préparé par son sacrifice sur la croix les grâces (secours) nécessaires *pour obtenir de nouveau la grâce sanctifiante*, pour redevenir enfants de Dieu et héritiers du ciel.

Le Christ a donc rempli une triple fonction: celle de prophète ou du *magistère doctrinal*, celle de roi ou du *gouvernement pastoral*, celle de pontife ou du *ministère sacerdotal*. Le Christ est donc notre **docteur**, notre **roi**, notre **pontife**. A ces fonctions répondent les trois parties du catéchisme; dans la 1re le Christ nous enseigne, dans la 2e il nous gouverne, dans la 3e il sacrifie pour nous. — Le Christ emploie différentes figures pour désigner cette triple fonction. Il s'appelle la **lumière du monde**, parce qu'il éclaire notre intelligence par son enseignement. (S. Jean XII, 46). Un flambeau dans l'obscurité éclaire et fait voir des objets éloignés, ainsi Jésus-Christ nous fait voir ce qu'il y a de plus lointain: l'au-delà et l'éternité. — Devant Pilate il se nomme le **roi d'un** royaume qui n'est pas de ce monde. (S. Jean XVIII, 36); il se nomme aussi le **bon pasteur** qui donne sa vie pour ses brebis (id. X, 11); souvent il se compare à un *conducteur*, à un *guide* et nous exhorte à le suivre (id. XIV, 6; S. Matth. X, 38). „Nous sommes sur cette terre des voyageurs qui n'ont point de séjour fixe, mais qui cherchent celui de l'avenir. Le chemin est rude, escarpé, bordé de précipices, et il y en a beaucoup qui par ignorance s'égarent et périssent. Mais nous, nous avons un guide qui dit de lui-même: „Je suis la voie, la vérité et la vie." (S. Jean XIII). Si nous suivons ce guide et n'abandonnons pas ses traces, nous ne pouvons pas nous égarer." (L. de Gren.) — S. Paul appelle le Christ le grand *Pontife* (Héb. II, 17), qui n'avait pas à sacrifier d'abord pour ses propres péchés et ensuite pour ceux du peuple (id. VII, 27), qui n'a pas offert le sang des animaux, mais une fois pour toutes son propre corps (id, X), et qui a pénétré dans les cieux (id. IV, 15). Par son obéissance il a expié la désobéissance d'Adam (Rom. V, 19), car il a été obéissant jusqu'à la mort de la croix. (Phil. II, 8). — Parce que le Christ nous a ouvert par son sacrifice les *sources de grâce*, la messe et les sacrements par lesquels nous pouvons recouvrer la sainteté, la filiation divine (Gal. IV, 5) et nos droits sur le ciel (ibid.), nous disons que le Sauveur **nous a rouvert le ciel**. C'est précisément pour cela qu'à sa mort *le voile du temple* qui fermait le saint des saints se déchira. (S. Matth. XXVII, 51). Nous avons l'espoir certain d'entrer dans le saint des saints, c'est-à dire dans le ciel, par le sang de Jésus-Christ. (Héb. X, 19). La croix est la clef du ciel. (S. J. Chr.).

Le Christ a délivré nos **corps** des suites fâcheuses du péché: en mourant pour nous, il nous a mérité la *résurrection;* il nous a enseigné par ses doctrines et son exemple la manière de vivre ici-bas *heureux comme au paradis* et de *dominer*, de vaincre le monde; il nous a enfin indiqué les moyens *d'éloigner* de nous le démon et de le vaincre.

Le Christ était exempt de tout péché, même du péché originel. Il n'était donc pas sujet à la mort qui est le châtiment de ce péché. Il mourut librement pour nous; il est donc juste que la vie nous soit rendue et que nous ressuscitions. Une comparaison nous fera saisir cette vérité. Si nous sommes débiteurs d'une somme d'argent et qu'un ami acquitte cette dette en même temps que nous la payons aussi, il est juste qu'on nous rende notre argent. Le Christ est la résurrection et la vie; (S. Jean XI, 25) et par *sa propre résurrection* il a voulu nous donner un gage de la nôtre. (I Cor. XV). La mort est venue par un homme, la résurrection des morts doit venir aussi par un homme (ibid.) — Si nous observons la doctrine du Christ, nous obtiendrons le bonheur véritable (voir les paroles de Jésus-Christ à la Samaritaine) (S. Jean IV) et nous jouirons du *paradis terrestre* déjà en cette vie. — Par la pratique des vertus que Jésus-Christ a enseignées et pratiquées, en particulier par l'humilité, la douceur, la libéralité, la chasteté, par la pratique des conseils évangéliques, nous pouvons repousser les tentations et les assauts *du démon*, en tant qu'ils sont nuisibles à notre salut. Le Christ a donc seulement brisé la puissance de Satan (Apoc. XII, 8), il ne l'anéantira complètement qu'au dernier jour. (I Cor. XV, 24).

C'est pour avoir précipité Satan du faîte de sa puissance que Jésus-Christ a dit: „J'ai vu Satan tomber du ciel comme la foudre." (S. Luc. X, 18). — Par Jésus-Christ, notre Sauveur, nous avons donc à peu près *reconquis tous les dons* perdus par le péché. Sans doute, *bien des suites en sont restées:* la concupiscence, les maladies, la mort. Mais par les mérites de Jésus-Christ, nous avons reçu en *compensation des dons plus grands et plus nombreux* que ceux qui nous avaient été ravis par la jalousie du démon. (S. Léon Gr.) Où il y a eu abondance de péché, il y a eu ensuite surabondance de grâce. (Rom. V, 20). *O heureuse faute,* s'écrie S. Augustin, qui nous a valu un Sauveur si grand et si glorieux!

---

2. La promesse du Rédempteur.

Dieu, qui n'avait pas pardonné aux anges déchus, *pardonna* à nos premiers parents, parce que ceux-ci étaient moins coupables. Ils ne le *connaissaient* pas aussi parfaitement et avaient été *séduits* par le démon. De plus les hommes avaient, en partie du moins, *avoué et regretté* leur péché. (Ils n'auraient pas dû rejeter la faute sur d'autres). Enfin Dieu ne voulait pas pour le crime d'un seul, précipiter *l'humanité entière* dans un malheur irréparable.

1. Immédiatement après la chute, Dieu promit aux hommes un Sauveur. Dieu dit en effet au serpent infernal : « Je mettrai l'inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et la sienne; elle t'écrasera la tête. » (Gen. III, 15).

Voici le sens de ces paroles: Je mettrai l'inimitié entre Satan et la Vierge Marie, entre les sectateurs de Satan et le Christ, le fils de la Vierge (Gal, III, 16); la Vierge Marie enfantera celui qui anéantira la puissance du démon, c.-à-d. qui délivrera de la puissance du démon le genre humain livré à son influence par le péché originel. C'est une erreur de croire que par ces paroles Dieu n'a voulu qu'inspirer à l'homme l'aversion, l'horreur du serpent; Dieu les a prononcées contre le séducteur et non contre le serpent, son simple instrument. — On appelle communément ces paroles le *proto-* (premier) *Evangile*, c.-à-d. la première bonne nouvelle du Rédempteur. — Toutefois le Rédempteur ne vint pas tout de suite, car les hommes devinrent trop sensuels et incapables par suite de recevoir une si grande grâce Dieu fut au contraire obligé de les punir très sévèrement par le déluge, la destruction de Sodome et de Gomorrhe, par la dispersion près de la tour de Babel.

2. 2000 ans plus tard Dieu promit à *Abraham* que le Rédempteur serait un de ses descendants.

Abraham demeura d'abord à Ur (ville de feu) en Chaldée, plus tard à Haran en Mésopotamie; entouré d'idolâtres, il avait conservé la foi au vrai Dieu. Le Seigneur lui donna ensuite l'ordre de quitter sa parenté et de se rendre en Chanaan ou Palestine. Pour le récompenser de cette obéissance, Dieu lui promit *qu'en lui seraient bénies toutes les générations de la terre.* (Gen. XII, 23). En outre, il lui promit une *nombreuse postérité.* (Abraham est le père spirituel de tous les croyants. Rom. IV, 11) et lui fit don à lui et à ses descendants de la terre fertile de *Palestine.* (Gen. XII, 7). Dieu renouvela cette promesse quand il vint avec deux anges le visiter dans sa tente, (Gen. XVIII) et quand par obéissance Abraham se disposa à sacrifier son fils Isaac. (Gen. XXII).

Cette promesse faite à Abraham, Dieu la renouvela à *Isaac*, à *Jacob* et environ 1000 ans après au roi *David*.

Dieu apparut à *Isaac*, quand celui-ci, poussé par la famine, voulut passer en Palestine (Gen. XXVI, 2); à *Jacob* quand celui-ci s'enfuit de la maison paternelle et eut la vision de l'échelle mystérieuse (id. XXVIII, 12). *David* (roi de 1055-1015) reçut

de Dieu par le prophète Nathan l'assurance que l'un de ses descendants serait le fils de Dieu et fonderait un royaume éternel. (II Rois VII, 12). — Les hommes *des époques primitives de la race desquels sortit le Sauveur* s'appellent **Patriarches.** On compte 10 Patriarches avant le déluge, d'Adam à Noé, et 12 depuis Sem jusqu'à Abraham, Isaac et Jacob. Tous les patriarches atteignirent un âge avancé; ceux d'avant le déluge atteignirent un âge de près de 1000 ans, après le déluge, de 400 à 450 ans. Cette longévité s'explique en partie par la simplicité des mœurs, la vie en plein air, les conditions atmosphériques plus favorables avant le déluge, mais surtout par les desseins de la Providence, qui par cette tradition ininterrompue voulait faire l'éducation du genre humain: ce que l'Ecriture-Sainte et le magistère de l'Eglise sont pour nous, les Patriarches l'étaient pour les générations primitives.

3. Plus tard Dieu envoya des *Prophètes* et fit prédire par eux beaucoup de traits détaillés concernant la venue, la personne, les souffrances et la glorification du Messie.

Les prophètes étaient des hommes éclairés par Dieu (hommes de Dieu) qui furent chargés par lui de parler aux Israélites en son nom. Le rôle principal des prophètes était d'empêcher Israël de pécher (de le gourmander quand il avait péché) et de le préparer à la venue du Rédempteur (c.-à-d. de *prophétiser* sur son compte). Dieu choisit les prophètes dans *différentes conditions*, (Isaïe était de race royale; Amos un berger; Elisée fut rappelé de la charrue) et leur accorda le don *des miracles et de la prophétie* (prédiction de châtiments futurs, d'événements de la vie du Messie), afin qu'aussitôt on les regardât comme envoyés de Dieu. La plupart menèrent *une vie très pénitente;* plusieurs gardèrent le célibat (Elie, Elisée, Jérémie) Les prophètes parlaient avec une grande hardiesse et jouissaient auprès du peuple d'une haute estime; néanmoins tous furent persécutés et quelques uns mis à mort. (S. Matth. XXIII, 20). En tout, il y eut à peu près **70** prophètes. Moïse lui-même fut un grand prophète (Deut. XXXIV, 10); le plus grand fut *Isaïe*, qui parla si clairement du Sauveur, qu'on pourrait, dit S. Jérôme, l'appeler un évangéliste; le dernier prophète fut Malachie (vers l'an 450 avant Jésus-Christ). Plusieurs prophètes ont laissé des écrits. (4 grands et 12 petits proph.).

I. Sur la **venue** du Messie les prophètes ont prédit:

I. Qu'il naîtrait à Bethléhem.

„Et toi Bethléhem appelée Ephrata, dit Michée; tu es petite entre les villes de Juda; mais c'est de toi que sortira celui qui doit régner en Israël, dont la génération est dès le commencement, dès l'éternité.“ (Michée V, 2). — Aussi les rois mages reçurent-ils à Jérusalem l'avis que le Sauveur devait être né à Bethléhem. (S. Matth. II, 5).

2. Que le Messie viendrait tant que le 2e *temple* subsisterait.

Quand les Juifs au retour de la captivité *commencèrent à rebâtir le temple,* les vieillards qui avaient vu l'ancien temple pleurèrent amèrement, car ils virent dès les premières assises que le nouveau temple n'atteindrait ni la grandeur ni la beauté de l'ancien. Le prophète Aggée vint alors les consoler en leur déclarant que le Sauveur entrerait dans ce temple qui l'emporterait en gloire sur le premier. (Agg. II, 8-10). — Or, ce temple fut détruit par Titus en 70 (ap. Jésus-Christ) et ne fut plus rebâti.

3. Que le Messie viendrait quand les Juifs seraient privés de la *souveraineté* (puissance royale).

Avant sa mort Jacob bénit ses fils et dit à Juda: „Le sceptre (la souveraineté, l'autonomie) ne sortira pas de **Juda** jusqu'à l'arrivée de celui qu'attendront les nations.“ (Gen. XLIX, 10). Depuis ce moment la tribu de Juda garda la souveraineté. *A*

la sortie d'Egypte et sous les juges elle était la tribu dominante. (Nomb. II, 3-9; Jug. I, 1; XX, XVIII). Le roi *David* était de la tribu de Juda (I Par. II, 15), ainsi que ses successeurs jusqu'à la captivité, et Zorobabel, qui en ramena le peuple. (Esdr. I, 8). Et tandis que les Juifs furent soumis à des rois étrangers, les *gouverneurs* qui en Orient ont une puissance absolue, étaient juifs. Plus tard le peuple juif reconquit la liberté et eut des *rois nationaux* de la famille des Machabées. Mais l'an **39 avant Jésus Christ** les rois juifs perdirent leur trône, car en cette année un étranger payen, Hérode le Gr. († l'an 3 après Jésus-Christ), fut établi roi par les Romains. — Aussi à cette époque *attendait-on réellement le Sauveur dans toute la Judée;* car Hérode trembla quand les mages lui demandèrent où était né le Sauveur (S. Matth. II, 3); les Juifs croyaient même que déjà S. Jean-Baptiste au désert était le Christ. (S. Luc. III, 15). La Samaritaine au puits de Jacob parle aussi de la venue prochaine du Messie. (S. Jean IV, 25). Le grand-prêtre adjure Jésus de lui dire s'il est le Messie (S. Matth. XXVI, 63); enfin plus de 60 imposteurs trompèrent le peuple en se faisant passer pour le Christ. — Même les *payens* au temps de Jésus-Christ attendaient un dominateur du monde, originaire de la Judée (Tacite, Suétone); le poète Horace le nomme le fils de la vierge céleste, qui doit retourner au ciel. (Odes I, 2).

4. Que (*Daniel* 605-530) depuis la reconstruction des murs de Jérusalem (453) jusqu'à la vie publique du Messie, il se passerait *69 semaines d'années*, et jusqu'à sa mort, *69½*.

Cette prophétie lui fut communiquée par l'archange *Gabriel*, tandis qu'à 3 heures de l'après-midi il offrait le sacrifice du soir et priait pour la libération de la captivité de Babylone. (Dan. IX, 21). — Or, Cyrus en 536 ne donna aux Juifs captifs que la permission de rebâtir la ville et le temple, mais nullement d'élever des fortifications; sans cela on ne comprendrait pas qu'ils fussent accusés près du roi de Perse d'élever les murs de Jérusalem. (I. Esdr. IV, 12). — Ce fut seulement *Artaxerxès*, qui la 20e année de son règne (**453**) donna à Néhémias, son échanson, l'autorisation de fortifier Jérusalem et de la munir de portes. (II Esdr. II, 2, 1-8). Or, si au nombre 452 nous ajoutons 69 fois 7, c.-à-d. 483 ans ou 69½ fois 7, c.-à-d. 486½, nous arrivons à l'an 30 et 33½ après Jésus-Christ. Quelle admirable prophétie!

5. Que le Messie naîtrait d'une *Vierge* de la race de *David*.

Dieu fit dire au roi Achaz par Isaïe (VII, 15) de lui demander un signe de sa toute-puissance. Mais le roi refusa. „Donc, dit le prophète, le Seigneur en donnera un de lui-même. Voici qu'une Vierge concevra et enfantera un fils et son nom sera Emmanuel“ (Dieu avec nous). — Jérémie disait de son côté: „Je susciterai à *David* un descendant juste; il régnera comme roi et son nom sera: Le *Seigneur* notre Juste“. (Jér. XXIII, 5-6).

6. Que le Messie aurait un *précurseur*, qui prêcherait au désert et mènerait une vie angélique.

„On a entendu, dit Isaïe, (XL, 3) la voix de celui qui crie dans le désert: Préparez les voies du Seigneur, rendez droits les sentiers de notre Dieu. Toutes les vallées seront comblées et toute montagne et toute colline sera abaissée.“ — „Je vais, est-il dit dans Malachie (III, 1), vous envoyer mon ange qui préparera ma voie devant ma face, et aussitôt le dominateur que vous cherchez.... viendra dans son temple.“ — Ce précurseur fut *St. Jean-Baptiste.*

7. Qu'avec le Messie se lèverait une étoile nouvelle.

Le devin Balaam prophétisa devant le roi des Moabites, à l'arrivée des Israélites sous Moïse: „Je le vois, mais pas encore maintenant, je le contemple, mais pas de près. Une étoile surgira de Jacob, un sceptre s'élève en Israël.“ (Nombres XXIV, 17).

8. Que des *rois* viendraient de pays lointains, pour l'adorer et lui apporter des présents. (Ps. LXXI, 10).

9. Qu'à l'époque de la naissance du Messie, beaucoup *d'enfants* seraient tués.

„Un bruit, dit Jérémie, (XXXI, 15) de plaintes, de gémissements et de pleurs s'est élevé sur la colline. Rachel pleure ses enfants et refuse de se consoler, parce qu'ils ne sont plus.“ Rachel, la mère de la tribu la plus nombreuse, représente ici le peuple juif. Rachel était morte et ensevelie à *Bethléhem* (Gen. XXXV, 19).

10. Que le Messie s'enfuirait en *Egypte* (Is. XIX, 1) et qu'il en reviendrait. (Os. XI, 11).

II. De la Personne du Messie les prophètes ont annoncé :

1. Que le Messie serait le Fils de Dieu.

Dieu annonce le Sauveur à David par le prophète Nathan et dit: „Je serai son Père et lui sera mon Fils“ (II Rom. VII, 10). Au psaume II, Dieu dit au Messie: „Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui.“

2. Qu'il serait à la fois *Dieu et homme.*

„Un *enfant* nous est né, dit Isaïe (IX, 6), un fils nous a été donné et son nom sera (c.-à-d. lui-même sera) : Conseiller admirable, Dieu.“ „Dieu viendra lui-même et vous sauvera. (Ibid. XXXV, 6).

3. Qu'il serait un grand thaumaturge.

„Dieu viendra lui-même et vous sauvera. Alors s'ouvriront les yeux des aveugles, les oreilles des sourds; les boîteux sauteront comme des cerfs, et la langue des muets sera déliée.“ (Is. XXXV, 6).

4. Qu'il serait *prêtre* comme Melchisédech.

D'après David, Dieu s'adresse au Messie en ces termes: „Vous êtes prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech.“ (Ps. CIX, 4.) — Jésus-Christ a offert du pain et du vin à la Cène .et le fait encore tous les jours par les mains des prêtres.

5. Qu'il serait un grand *prophète* ou docteur.

Dieu avait déjà promis à Moïse, „qu'il susciterait aux Israélites du milieu de leurs frères un prophète comme lui.“ (Deut. XVIII, 18). Aussi les Juifs appelaient-ils simplement le Messie, „le prophète qui doit venir.“ (S. Jean VI, 14). — Comme prophète, le Sauveur devait *enseigner* et *prophétiser*. Il devait aussi être le maître des *gentils*. (Is. XLIX, 1-6).

6. Qu'il serait *roi* d'un nouveau royaume (Jér. XXIII, 5) indestructible et comprenant tous les royaumes de la terre. (Dan. II, 44).

Ce royaume, c'est l'Eglise catholique ou universelle. — C'est pourquoi le Christ devant Pilate s'appela roi. (S. Matth. XXVII). 11) Il ajoute cependant ceci: „Mon royaume n'est pas de ce monde“, c.-à-d., mon royaume est tout spirituel. (S. Jean XVIII, 36).

III. Quant à la Passion du Messie, les prophètes ont prédit :

1. Que le Messie ferait son entrée à Jérusalem sur une ânesse. (Zach. IX, 9).

2. Qu'il serait vendu pour *30 pièces d'argent.*

Ils m'ont taxé, dit Zacharie (XI, 12) à trente pièces d'argent; et le Seigneur me dit: „Jette-le au potier ce prix élevé auquel ils m'ont taxé. Et je pris les

30 deniers et je les jetai dans *la maison du Seigneur* pour le potier." — Les faits répondent à cette prophétie: Judas jeta l'argent de la trahison dans le temple, et les prêtres en achetèrent le champ du potier pour la sépulture des étrangers. (S. Matth. XXVII, 5-7).

3. Qu'il serait trahi par un *commensal* (Ps. XL, 10).

Judas quitta la table et trahit aussitôt son maître. (S. Jean XIII, 30).

4. Que dans sa passion ses disciples *l'abandonneraient*. (Zach. XIII, 7).

Quand Jésus fut pris, tous ses disciples l'abandonnèrent et s'enfuirent (S. Marc XIV, 50). Pierre et Jean, seuls, le suivirent de loin dans le parvis du grand-prêtre (S. Jean XVIII, 15).

5. Qu'il serait *raillé*, (Ps. XXI, 7) frappé, *conspué*, (Is. L, 6) *flagellé*, (Ps. LXXII, 14) *couronné d'épines*, (Cant. III, 11) abreuvé de fiel et de vinaigre. (Ps. LXVIII, 22).

Ceux qui passaient sous la croix le maudissaient, et branlaient la tête. (S. Marc XV, 29). Les princes des prêtres et les scribes le *raillaient* et disaient entre eux: „Il a secouru les autres, il ne peut pas se secourir lui-même." (S. Marc XV, 31). — Déjà devant le grand-prêtre Anne, un valet avait donné un *soufflet* au Sauveur, parce que sa réponse lui avait déplu. (S. Jean XVIII, 22). Quand le Christ devant Caïphe confessa qu'il était Fils de Dieu, quelques-uns lui crachèrent au visage, lui donnèrent des coups de poing et d'autres lui donnèrent des soufflets. (S. Matth. XXVI, 67). Pilate fit *flageller* le Christ (S. Jean XIX, 1); puis les soldats lui mirent *une couronne d'épines*, un manteau de pourpre, frappèrent sa tête d'un roseau, lui donnèrent des soufflets et se moquèrent de lui. (S. Marc XV; S. Jean XVIII). Au Golgotha on lui donna *un vin détestable*, mêlé de *fiel* (proprement de myrrhe), S. Marc XV, 23); l'ayant goûté, il refusa de le boire. (S. Matth. XXVII, 34).

6. Que l'on tirerait au sort son vêtement. (Ps. XXI. 19).

Les soldats firent du vêtement du Christ 4 parts et chacun en prit une; mais comme la robe était sans couture et tissée d'une pièce, ils ne voulurent point la couper (S. Jean XIX, 23) et la tirèrent au sort.

7. Que ses mains et ses pieds seraient *percés*. (Ps. XXI, 17).

Jésus-Christ fut réellement cloué à la croix; aussi put-il montrer à Thomas les plaies de ses mains en lui disant: „Mets tes doigts ici." (S. Jean XX, 27). — D'autres crucifiés, peut-être les deux larrons, puis S. Pierre et S. André, ne furent, dit-on, attachés à la croix qu'avec des cordes.

8. Qu'il mourrait au milieu de *criminels*.

„On lui donne, dit Isaïe, son tombeau parmi les impies et il sera parmi les riches après sa mort." (Is. LIII, 9). Le Christ mourut entre deux voleurs de grand chemin, qui furent crucifiés avec lui. (S. Luc XXIII, 33).

9. Qu'au milieu de ses souffrances, il serait *patient* comme un agneau (Is. LIII, 7) et prierait même pour ses ennemis. (Ibid. 15).

10. Qu'il souffrirait *librement* et à cause de nos péchés. (Ibid. 4-7).

IV. Quant à la **glorification** du Messie, les prophètes annoncent:

1. Que son tombeau serait parmi *les riches*, (Is. LIII, 9) que même il serait *glorieux*. (Is. XI, 10).

2. Que son corps ne serait pas livré à la corruption du tombeau. (Ps. XV, 10).

3. Qu'il retournerait *au ciel* (Ps. LXVII, 34) et serait assis à la droite de Dieu. (Ps. CIX, 1).

4. Que sa doctrine se répandrait de Jérusalem, de la montagne même de *Sion*, sur toute la terre. (Is. II, 3).

Le Cénacle, où les apôtres reçurent le Saint-Esprit, se trouvait sur la montagne de Sion.

5. Que les *nations payennes* de tout l'univers entreraient dans son royaume, et l'adoreraient. (Ps. XXI, 28-29).

6. Que le peuple juif qui l'aura crucifié serait châtié et dispersé parmi tous les peuples de la terre. (Deut. XXVIII, 64).

Jérusalem sera *détruite* avec le temple, les sacrifices et le sacerdoce juif seront abolis et le temple ne sera plus rebâti. (Dan. IX, 26-27; Os. III, 4).

7. Que dans tous les lieux de la terre on lui offrirait un sacrifice pur de *froment*. (Mal. I, 11).

8. Qu'un jour *il jugerait* tous les hommes, (Ps. CIX, 6) et qu'avant le jugement il enverrait Elie sur la terre. (Mal. IV, 5).

4. La vie du Messie fut aussi prédite par de nombreuses *figures*.

Un *plan* montre d'avance ce que sera le bâtiment. *L'ombre* du voyageur indique qu'il va suivre. *L'aube* annonce le jour. De même quelques actions des patriarches annoncèrent certaines actions du Christ, et beaucoup de cérémonies juives figuraient quelques mystères du christianisme. (I Col. II, 17). L'Ancien-Testament est au Nouveau, ce que l'ombre est à la réalité (Héb. X, 1), ce que le tableau est à l'original. Tout l'Ancien-Testament était le voile du Nouveau. (S. Aug.) Le Nouveau-Testament est caché dans l'Ancien et celui-ci est éclairé par le Nouveau. (S. Aug.). Les personnes ou les choses qui *représentent un événement futur*, s'appellent figures ou *types*.

Les principales **figures** du Messie furent Abel, Noé, Melchisédech, Isaac, Jacob, Joseph, Moïse, David, Jonas, l'archange Raphaël, l'agneau pascal, le sacrifice expiatoire, le serpent d'airain, la Manne etc.

Abel était le *premier juste* parmi les hommes (le Christ le premier des élus); il fut *pasteur*, offrit à Dieu un *sacrifice agréable*, fut *haï* et tué par son *frère*, et resta doux comme un agneau (Gen. IV). (Le Christ fut tué par les Juifs, ses frères). — **Noé** est le seul juste de tous ses contemporains (Jésus-Christ est seul sans péché); il bâtit une *arche* tout en prêchant toujours (le Christ fonda l'Eglise); il sauve *de la ruine le genre humain*. (Jésus-Christ le sauve de la mort éternelle); il offre à Dieu un *sacrifice agréable* au sortir de l'arche (Jésus-Christ l'offre au sortir de la vie); par Noé, Dieu conclut une alliance avec l'humanité et donne en gage l'arc-en-ciel. (Jésus-Christ a renouvelé l'alliance et donné en gage le SS. Sacrement). (Gen. VI-IX) — **Melchisédech** (Gen. XIV), qui signifie roi de la *justice*, était roi de Salem, c.-à-d. de la *paix*. (Jésus-Christ est le roi éternel de la justice et de la paix); roi et prêtre, il offre *du pain et du vin*. — **Isaac** est le fils unique bien-aimé de son père (Gen. XXII), il porte lui-même sur la montagne le bois de son sacrifice, se met docilement sur le bûcher, puis est rendu à son père. (Jésus-Christ est ressuscité des morts). — **Jacob** (Gen. XXV-33) fut persécuté par son frère et se réconcilie enfin avec lui (Jésus-Christ aussi est persécuté par ses frères, les Juifs, et se réconciliera avec eux à la fin des temps); quoique fils d'un père riche, il s'en va pauvre dans un pays étranger, se

chercher une épouse pieuse (Jésus-Christ est venu sur la terre se fiancer à l'Eglise); pour avoir cette épouse, Jacob se met de longues années en service (Jésus-Christ pour l'Eglise a pris la forme d'un esclave et a servi l'humanité pendant 33 ans); Jacob avait 12 fils et parmi eux un fils de prédilection, Joseph (Gen. XXV-33); (Jésus-Christ avait douze apôtres et parmi eux un ami particulier, Jean). — **Joseph** (Gen. XXXVII-XLV), le fils préféré est haï par ses frères et vendu pour moins de *30 deniers*, il est mis *en prison entre deux criminels* dont l'un est gracié et l'autre exécuté (ainsi Jésus-Christ en croix); après ses humiliations il est élevé aux plus grands honneurs; par ses conseils *il sauva l'Egypte de la famine* (Jésus-Christ par l'Evangile, nous sauve de la famine spirituelle), des hérauts ordonnent au peuple de fléchir le genou devant Joseph (les apôtres demandent le même honneur pour Jésus); il se réconcilie enfin avec ses frères, comme Jésus-Christ avec les Juifs à la fin du monde. — **Moïse** (Exode) échappe comme enfant aux ordres cruels de Pharaon, passe sa jeunesse en Egypte, jeûne 40 jours avant la promulgation de la loi (Jésus-Christ jeûne 40 jours avant la prédication de l'Evangile); il délivre les Israélites de la captivité et les *conduit* dans la *Terre promise* (Jésus-Christ nous a sauvés de l'esclavage de Satan, nous introduit dans l'Eglise), il opère des miracles pour prouver sa mission divine, prie continuellement pour le peuple, apparaît au mont Sinaï avec un visage rayonnant de lumière (Thabor), il est le médiateur de l'ancienne alliance comme Jésus-Christ de la nouvelle. — **David** naquit à Bethléhem, passa sa jeunesse dans un état très humble; il attaque avec un bâton et cinq pierres le géant Goliath, l'adversaire du peuple de Dieu et le renverse (Jésus-Christ a vaincu Satan par le bois de la croix et ses cinq plaies), il devient roi, comme Jésus, a beaucoup à souffrir, mais triomphe toujours. (I-II Rois). — **Jonas** est pendant trois jours dans le ventre du poisson (Jésus-Christ, 3 jours dans le sein de la terre. S. Matth. XII, 40), il prêche la pénitence aux Ninivites comme Jésus aux Juifs. — L'archange **Raphaël** descend du ciel pour devenir le guide d'un homme (Jésus-Christ pour devenir le guide de l'humanité), l'accompagne, guérit la cécité (J.-Ch. guérit de l'aveuglement spirituel) et délivre du démon. (Tob.) — **L'agneau pascal** (Ex. XIII) est immolé avant la sortie d'Egypte, donc à la veille du grand sabbat pascal; il est victime et nourriture, sans tache, à la fleur de l'âge; on ne lui a pas brisé les os; son sang mis sur les portes, préserve de la mort corporelle (celui de Jésus, de la mort éternelle), il est mangé au moment du départ pour la Terre promise (Jésus-Christ se donne au moment du départ pour la vie future); l'agneau est doux comme le fut le Sauveur. — Le **grand sacrifice de propitiation**: Le grand-prêtre imposait les mains à un bélier en confessant les péchés du peuple, puis il le chassait dans le désert pour qu'il y pérît (Nomb. XXIX), Jésus-Christ aussi a pris sur lui les péchés de l'humanité, et pour cela il est allé à la mort à travers le désert de sa vie mortelle. — Le **serpent d'airain** (Nomb. XXI, 6) est dressé dans le désert sur une croix; un regard sur lui guérit de la morsure mortelle des serpents de feu; Jésus-Christ dit lui-même: „Comme Moïse a élevé le serpent d'airain dans le désert, le Fils de l'homme devra être élevé, afin que tous ceux qui croient en lui ne périssent pas, mais possèdent la vie éternelle." (S. Jean III, 14). — **La Manne** est une figure de Jésus au SS. Sacrement; elle est blanche comme l'hostie; elle tombait tous les matins, comme Jésus descend tous les matins sur l'autel; elle ne tomba plus après le séjour au désert, comme Jésus cessera d'être présent dans le S. Sacrement après la fin du monde. La manne, d'après Jésus-Christ (S. Jean VI, 33) se distingue de l'Eucharistie en ce qu'elle n'est pas le vrai pain du ciel, car „ceci (l'Eucharistie) est le vrai pain de Dieu, descendu du ciel, qui donne la vie au monde."

---

3. La préparation de l'humanité à la venue du Sauveur.

1. Dieu se choisit un peuple et le prépara lui-même à la venue du Sauveur, ce peuple choisi était la descendance d'Abraham; on l'appelle communément peuple *israélite* ou *juif*.

La vocation d'Abraham est connue. (Gen. XII). Le peuple juif devait être le *sacerdoce* de toute l'humanité. (Ex. XIX, 6). Ce choix n'était donc pas une réprobation des autres peuples, mais une preuve que Dieu prenait soin d'eux; aussi à chaque promesse du Rédempteur, Dieu déclarait que le Rédempteur rendrait heureux *tous* les peuples.

La préparation du *peuple* élu à la venue du Sauveur consista en de *lourdes épreuves,* en une *loi sévère,* en *nombreux miracles* et dans *l'enseignement par les prophètes.*

Le peuple élu était *très sensuel;* il préférait les marmites d'Egypte à sa liberté. (Ex. XVI, 3). Dieu lui envoya donc des **épreuves** pour déraciner cette sensualité: p. ex. l'ordre de Pharaon de tuer tous les enfants mâles; la faim et la soif dans le désert; les serpents de feu; les attaques des ennemis quand le peuple avait abandonné Dieu; longtemps après, la captivité de Babylone et l'oppression par des rois cruels. A cause de la grossièreté de ce peuple, Dieu lui donna ses **lois** au milieu des éclairs et du tonnerre, en les accompagnant de menaces et de promesses. (S. Jean Chr.). Le peuple était aussi *très porté à l'idolâtrie,* comme le montre l'épisode du veau d'or. (Ex. XXXII, 1). Les **miracles** avaient pour but de raffermir la foi et la confiance en le seul vrai Dieu. (Les plaies d'Egypte, le passage de la Mer-Rouge et du Jourdain, la manne, la source du rocher, la chute des murs de Jéricho etc.). — Les **prophètes** aussi avaient à raffermir la foi au vrai Dieu et à entretenir le *désir du Rédempteur* à venir.

Voici un court résumé de **l'histoire du peuple juif.**

1. Les descendants d'Abraham demeurèrent d'abord en Palestine, puis vinrent en Egypte, où ils restèrent 400 ans, dans une dure oppression.

Dieu appela **Abraham** vers l'an 2000 avant Jésus-Christ et le conduisit en Palestine. Abraham se fixa à Hébron (à l'ouest de la Mer morte); il eut un fils *Isaac* qu'il voulut sacrifier sur le mont Moria. Isaac eut deux fils, *Esaü* et **Jacob** (aussi appelé Israël), celui-ci ayant par ruse soustrait à son frère la bénédiction paternelle et le droit d'aînesse, fut obligé de quitter la maison. Il eut 12 fils, dont l'un, **Joseph**, devint roi en Egypte, y appela ses parents au nombre de 66 et leur donna à l'est du Delta du Nil, la terre fertile de Gessen. (1900 avant Jésus-Christ). Les *Israélites* — ou fils d'Israël — s'y multiplièrent très rapidement et furent opprimés par les rois d'Egypte.

2. Moïse fit sortir les Israélites de l'Egypte; ils restèrent 40 ans dans le désert.

Ils passèrent la Mer-Rouge (1500 avant Jésus-Christ) au nombre de 2 millions, dont 600,000 guerriers, et arrivèrent dans le désert d'Arabie, où Dieu les nourrit de la manne et leur donna la loi au Sinaï. Dieu opéra sous leurs yeux, de nombreux miracles, et Moïse mourut au mont Nébo.

3. Sous *Josué* ils conquirent la *Terre promise,* mais pendant 300 ans ils furent encore obligés, sous la conduite des *Juges,* de combattre leurs ennemis. (1450-1100 av. Jésus-Christ).

Josué, le successeur de Moïse, partagea la Terre promise entre les 12 tribus. Les *juges* étaient des chefs suscités par Dieu en des moments d'épreuve; ils commandaient le peuple à la guerre, combattaient les ennemis et rendaient la justice. Les principaux furent Gédéon, Jephté, Samson et Samuel, qui fut le dernier juge.

4. Les Israélites furent ensuite gouvernés par *des rois:* Saül, David et Salomon. (1100-975 av. Jésus-Christ).

Saül était d'un caractère cruel; il se tua lui-même dans une bataille. — Son successeur **David** se distingua par sa piété (1055-1015). Il composa beaucoup de

psaumes et reçut de Dieu la promesse que le Sauveur descendrait de lui. Tombé par légèreté dans deux grands crimes, il fit une sévère pénitence. Son fils Absalon se révolta contre lui, mais sans succès. — Son fils **Salomon** bâtit le temple merveilleux de Jérusalem (1012) et fut célèbre par la magnificence de sa cour. Il avait une grande sagesse et écrivit le Livre des Proverbes.

5. Après la mort de Salomon, le royaume se divisa en deux parties : le royaume *d'Israël* au nord (975-722) et celui de *Juda* au sud (975-588).

Salomon eut pour successeur Roboam, son fils ; celui-ci chargea le peuple de plus d impôts encore que son père, aussi les 10 tribus du *nord* firent-elles schisme et fondèrent le royaume d'Israël. Les deux tribus méridionales, *Juda* et *Benjamin* restèrent seules fidèles à Roboam et formèrent le royaume de Juda.

6. Comme les habitants de ces deux royaumes abandonnèrent le vrai Dieu, les royaumes furent détruits et le peuple emmené en *captivité*.

Le royaume *d'Israël* eut 19 rois; ils portèrent le peuple à *l'idolâtrie* pour l'empêcher d'aller sacrifier à Jérusalem. Dieu lui envoya des prophètes pour le menacer de ses châtiments. Enfin en **722**, le roi **d'Assyrie**, Salmanasar, détruisit ce royaume et en emmena les habitants (entre autres, Tobie) dans la *captivité assyrienne*. En 606, après la destruction de l'empire assyrien, ils tombèrent sous la domination des *Babyloniens* et en 538, sous celle du roi *perse*, Cyrus. — Le royaume de *Juda* eut 20 rois et dura plus longtemps. Ce fut seulement le roi de **Babylone**, Nabuchodonosor, qui le détruisit; comme ils se révoltèrent, un grand nombre de Juifs (Daniel entre autres) furent emmenés en captivité (**606** et 599). La ville de *Jérusalem et le temple* furent *détruits*. Cependant les Juifs continuèrent à offrir des sacrifices sur les ruines du temple. (Bar. I, 10).

7. Après le retour de la captivité (536), les Juifs jouirent de la paix jusqu'au règne du cruel *Antiochus*, roi de Syrie. (203).

Depuis 606 les Juifs du royaume d'Israël et de Juda se trouvaient soumis au même gouvernement; ils cohabitaient le même pays et eurent bientôt des relations amicales. C'est à partir de ce moment que l'appellation de *Juifs* au lieu d'Israélites prévalut. Le roi de **Perse**, Cyrus, qui avait subjugué l'empire babylonien[1] permit aux Juifs en 536 de retourner en Palestine et de rebâtir le temple. Aussitôt 42,000 Juifs, sous la conduite de Zorobabel revinrent à Jérusalem et commencèrent la construction du temple, qui fut achevé en 516. (Accomplissement de la consolante prophétie d'Aggée). En **453** les Juifs reçurent du roi perse *Artaxerxès* l'autorisation de rebâtir les **murailles** de Jérusalem. (Prophétie de Daniel relative aux 69 semaines d'années). Les juifs restèrent près de 200 ans sous la domination des Perses sans être persécutés. En 330 ils passèrent sous la domination du roi de Macédoine, *Alexandre-le-Grand*, qui avait détruit l'empire perse. Après sa mort, les Juifs passèrent successivement sous différents souverains, mais devinrent enfin (203) sujets *d'Antiochus Epiphanes IV*. Il les persécuta pour leur religion : il voulut p. ex. forcer les 7 frères Machabées et Eléazar à manger des viandes défendues et les fit martyriser ; il éleva des idoles dans le temple.

8. Après une guerre acharnée, les Juifs *conquirent leur liberté* et furent pendant 100 ans gouvernés par des princes juifs. (140-39 avant Jésus-Christ).

Sous la conduite des vaillants Machabées (Matathias et ses 5 fils), les Juifs commencèrent la guerre de l'indépendance et secouèrent complètement le joug syrien. (Dans l'un de ces combats plusieurs Juifs furent tués sur lesquels on trouva des idoles. Judas Machabée fit offrir pour eux des sacrifices). L'un de ces 5 frères,

[1] Balthasar, le dernier roi babyl. fut tué la même nuit où il avait profané les vases sacrés.

Simon, devint roi et grand-prêtre en Judée (140). Sa postérité lui succéda sur le trône. En 64, Pompée au cours d'une expédition en Asie-Mineure, s'arrêta dans la Judée et rendit ses princes vassaux de l'empire *romain*.

9. En 38 avant Jésus-Christ, un payen, nommé Hérode, devint roi de Judée.

Les Juifs s'étant révoltés, les Romains déposèrent leur prince et instituèrent un *payen*, *Hérode-le Grand*, comme roi de Judée (39 av. J.-C.). Hérode fut donc le premier roi des Juifs, étranger à leur nationalité. — C'est donc sous lui que devait naître le Messie; c'est aussi lui qui fit massacrer les enfants de Bethléhem. Il mourut l'an 3 après Jésus-Christ. — Hérode eut pour successeur son fils *Hérode Antipas* (3-40), ce fut lui qui fit décapiter S. Jean-Baptiste et qui traita de fou le Sauveur. *Hérode Agrippa*, un petit-fils d'Hérode-le-Grand, lui succéda: il fit décapiter S. Jacques le majeur et incarcérer S. Pierre. Il se fit décréter Dieu et mourut mangé par les vers. (44). — En 70 Jérusalem fut détruite par Titus, et les Juifs dispersés dans tout l'univers.

2. Les autres peuples furent préparés à la venue du Messie, soit par le peuple juif, soit par des hommes pieux ou sages, soit par des moyens extraordinaires.

Les **Juifs** étaient en relations suivies avec les gentils par *un négoce très étendu*. Leurs livres saints furent donc bientôt connus des payens et traduits en plusieurs langues. La Providence permit leur *captivité* afin de les mettre longuement en contact avec les gentils; ceux-ci eurent par eux la connaissance du vrai Dieu et des prophéties concernant le Rédempteur. Aussi Tobie, éclairé par l'Esprit-Saint, s'écriait-il: „Louez le Seigneur, enfants d'Israël; il vous a dispersés parmi les payens qui l'ignorent, afin que vous leur racontiez ses merveilles et que vous proclamiez devant eux qu'il n'y a d'autre Tout-Puissant que lui." (Tob. XIII, 3). — Dieu suscita aussi parmi les payens des **hommes sages et pieux,** ou leur en envoya. Socrate en Grèce enseignait un Dieu unique, créateur de l'univers; il démontra la folie de l'idolâtrie, se distingua par sa tempérance, son désintéressement, sa douceur, son intrépidité et fut condamné à mort pour ses doctrines en 399; *Job* en Arabie, *Joseph* en Egypte, *Jonas* à Ninive, *Daniel* à Babylone remplirent ce rôle. Leurs *vertus* extraordinaires, l'intrépide *confession* de leur foi, les *miracles* opérés par Dieu en leur faveur (les 3 jeunes gens dans la fournaise, Daniel dans la fosse aux lions), devaient nécessairement montrer aux payens quel était le vrai Dieu. Il en résulta que quelques payens adoptèrent la religion juive: on les nommait *prosélytes*. — Dieu éclaira aussi les gentils par des **moyens extraordinaires.** Il avertit les 3 Mages par une *étoile* miraculeuse (S. Matth. II,3); le centurion *Corneille* par *un ange* (Act Ap. X, 3), le roi Balthasar par la *main mystérieuse sur la muraille* (Dan. V.), le roi Nabuchodonosor par un *songe miraculeux* se rapportant au vrai Dieu et au Messie (Dan. II), Balaam par une *ânesse*. (Nomb. XXII, 28). Aussi, comme nous le verrons plus bas, trouve-t-on réellement chez les payens l'espérance du Rédempteur.

3. Avant d'envoyer le Sauveur, Dieu laissa tomber tous les peuples de l'univers dans une profonde misère, pour leur faire désirer ce sauveur avec plus d'ardeur et lui préparer un accueil plus joyeux.

Les *Juifs* étaient très divisés en matière religieuse; *trois partis religieux* ou sectes se combattaient: les Sadducéens, les riches du pays, qui niaient la vie future; les Pharisiens, observateurs méticuleux des prescriptions mosaïques; les Esséniens, qui quittaient le monde et menaient une vie de dure pénitence. — Malgré leur philosophie, les *payens* étaient plongés dans une *ignorance totale* des choses divines et dans une *immoralité* sans nom. Le nombre de leurs divinités était si grand, qu'au dire d'Hésiode il faut désespérer de les énumérer toutes. Ils adoraient des statues, des hommes vicieux, même des animaux; ils regardaient leurs dieux comme des protecteurs du vice et pensaient les honorer le mieux par des actions vicieuses ou immorales, même par des sacrifices humains. Les payens *reconnaissaient leur misère*

profonde et *souhaitaient* du secours. Dans une de ses odes, le poète romain Horace gémit sur les guerres civiles et dit: „Viens enfin, toi le fils de la noble vierge, reste longtemps avec ton peuple, retourne tard au ciel et trouve ton plaisir à être appelé père et prince." Avant lui Socrate avait déjà exprimé l'espoir qu'un médiateur descendrait du ciel pour nous apprendre sans erreur les devoirs envers Dieu et les hommes. C'est donc avec raison que Jacob mourant (Gen. XLIX, 10) et les prophètes (Agg. II, 7) avaient jadis appelé le Sauveur, le **Désiré des nations.** — Avant la venue de Jésus-Christ, l'univers ressemblait à un malade qui réclame un médecin, parce qu'il *sent très vivement sa douleur,* à des plantes fanées qui désirent une rosée rafraîchissante, à un homme tombé dans un puits qui réclame un sauveteur, parceque malgré tous ses efforts il ne peut pas remonter, à un fils de roi, forcé de vivre dans la plus grande indigence et se sachant appelé à de plus hautes destinées. (Alb. Stolz). — Dieu dans sa sagesse continue encore à agir de même; avant les inspirations de l'Esprit-Saint, il laisse certains hommes tomber très profondément: témoin, un S. Paul, un S. Augustin. Des hommes dans une pareille misère sont bien plus *disposés à recevoir* la grâce de Dieu et *servent* Dieu après leur conversion avec *un zèle beaucoup plus ardent.*

---

4. Quand et où vécut le Sauveur?

1. Le Sauveur vécut sur cette terre, il y a environ 1900 ans, pendant 33 années.

L'ère chrétienne commence à la naissance de Jésus-Christ.

Dans les premiers temps du christianisme, on comptait les années d'après le règne des souverains ou des *consuls romains.* Depuis la grande persécution de Dioclétien, les chrétiens prirent comme ère l'avénement de cet empereur (*ère des martyrs*). L'abbé *Denys*, de Rome, fut le premier qui en **525** data les années de l'Incarnation du Christ, c.-à-d. de l'Annonciation. *Charlemagne* introduisit cette ère, mais commença à compter non de l'Incarnation, mais de la Nativité du Christ. — Cette ère n'est pas tout à fait exacte, car Denys a placé la Nativité quatre ans trop tard. Le Christ serait donc né 4 ans avant l'an 1 de notre ère.

Le temps qui précède le Christ, s'appelle l'*Ancien Testament* ou l'Ancienne Alliance, celui qui suit le Christ, le *Nouveau Testament* ou la Nouvelle Alliance. (Héb. IX, 15-17).

Nous appelons les temps avant et après Jésus-Christ *Testament*, (c.-à-d. déclaration de volonté, concession d'héritage en cas de mort), parce que aux époques qui précédèrent et suivirent le Christ, Dieu a exprimé aux hommes sa *sainte volonté* et leur a assuré *un héritage en cas de mort du Sauveur* (un héritage devenant exécutoire par la mort du Sauveur). L'héritage assuré aux Juifs était la Terre promise, l'héritage des chrétiens est le ciel. — L'époque antérieure au Christ est appelée *l'alliance ancienne,* parce que Dieu y conclut une alliance avec beaucoup d'hommes, avec Noé, Abraham, Jacob, avec le peuple israélite, *au Sinaï,* par la médiation de Moïse. Là le peuple israélite s'engagea à l'observation des lois qui venaient d'être promulguées; Dieu en retour, à lui donner sa protection et le combler de ses bienfaits. L'alliance fut scellée par le sang du sacrifice d'animaux. — L'époque postérieure au Christ s'appelle la nouvelle alliance, parce que Dieu par la médiation de son Fils s'est engagé à la sanctification des hommes ici-bas et à leur glorification au ciel, s'ils observent les deux commandements de l'amour. Cette alliance fut scellée par le sang du Christ. — On appelle aussi Ancien Testament les *Livres Saints,* écrits durant cette période, et Nouveau Testament, les livres saints écrits depuis le Christ. Ces livres se nomment ainsi avec raison, car ils contiennent les volontés de Dieu et l'assurance de l'héritage céleste.

2. Le Sauveur déploya son activité surtout en *Palestine*. (Voir une carte de ce pays).

Remarquons 1° quant au *nom*; que ce pays s'appela d'abord **Chanaan**, plus tard *Judée*, habituellement la *Terre promise*, c.-à d. la terre promise par Dieu, enfin *Terre Sainte*, c.-à-d. terre sanctifiée par le séjour du Sauveur. — 2° quant *à son étendue et sa nature;* que la Palestine n'est qu'un petit pays, à peine de 500 milles carrés, de moitié grand comme la Suisse, de sorte que les payens disaient en se moquant que le Dieu des Juifs devait être un bien petit Dieu pour n'avoir donné à son peuple qu'un pays si restreint. (Il n'a que 90 lieues de long sur 30 de large). Cependant *sa situation* au milieu du monde antique était très *favorable* à la diffusion de la vraie religion. C'était un pays *très fertile*, où en effet coulaient le lait et le miel (Ex. III, 8) et où l'on n'avait guère besoin d'importations des pays étrangers. La Palestine est *coupée* de tous côtés des pays voisins, soit par la mer, soit par un désert, de sorte que les communications amicales entre ses habitants et les nations voisines étaient très difficiles. — 3° quant au *nombre des habitants;* que la Palestine comptait au temps de Jésus-Christ *5 millions* d'habitants, dont 1 million à Jérusalem, la capitale. Aujourd'hui ce pays n'a plus que 500,000 et Jérusalem, 28,000 habitants.

La Palestine est située le long de la *Méditerranée* sur les deux bords du Jourdain.

La partie la plus grande, située entre la mer et le Jourdain s'appelle le *pays* du Jourdain *occidental*, la plus petite, au-delà du fleuve, se nomme *le pays* du Jourdain *oriental*. — La Palestine est bornée au Nord par la Phénicie, à l'Est par le désert Syro-Arabique, au Sud par l'Arabie, à l'Ouest par la Méditerranée. — Le **Jourdain** que les Juifs passèrent à pied sec et où Jésus fut baptisé, est large de 80 à 150 pas; ses eaux torrentielles et jaunâtres, traversent le petit lac Merom, puis le *lac de Génézareth* de 5 milles de long[1] et se jettent dans la Mer-Morte,[2] qui a 10 milles de longueur. Avant de se jeter dans la Mer-Morte, le Jourdain reçoit le torrent de *Karith*, près duquel demeurait Elie. La Mer-Morte reçoit aussi les eaux du torrent de *Cédron*, qui passe près de Jérusalem et que traversèrent David dans sa fuite, et le Christ avant son agonie.

La Palestine était divisée en *quatre parties:* la **Judée** au S. ; la **Samarie** au Centre; la **Galilée** au N., et à l'Est du Jourdain, la **Pérée** (avec l'Iturée et la Trachonitide).

Les habitants de la Judée étaient les plus fidèles à la vraie religion; ceux de la Samarie étaient *idolâtres* et haïs par les Juifs, ceux de la Galilée enfin étaient en partie payens, notamment au Nord, et par conséquent méprisés des Juifs. (Le nom de Galiléen était une injure, d'autant plus qu'ils avaient un dialecte très grossier, auquel on les reconnaissait facilement, comme il arriva à Pierre dans la cour du grand-prêtre).

La *ville* la plus importante de la Judée était **Jérusalem**, où se trouvait le *Temple*.

Jérusalem (c.-à-d. lieu de la paix) est aussi nommée *la ville aux 4 collines*, parce qu'elle est située sur 4 hauteurs: la plus élevée est le mont **Sion**, sur laquelle s'élevait majestueusement la citadelle de David et où se trouvait le cénacle; à l'Est de celui-ci s'élevait le mont *Acra* avec la source et le bassin de Siloe, où se fit la guérison de l'aveugle-né; au Nord, le mont **Moria** sur lequel Isaac avait dû être immolé et où se trouvait le temple: plus au N. se trouvait le mont *Bezetha* avec la ville nouvelle; à l'O. de Moria en dehors de l'enceinte s'élevait le **Golgotha**, aussi appelé le Calvaire sur lequel fut crucifié le Christ. L'ensemble de ces hauteurs est borné par deux vallées: celle de l'Occident, le *Hinnom* (Géhenne, enfer, parce que les femmes israélites idolâtres y sacrifièrent leurs enfants à Moloch), à l'Est la vallée de *Josaphat* (Jugement de Dieu; la croyance était que Dieu y tiendrait le jugement dernier); c'est dans celle-ci que coule le torrent de *Cédron*. A l'E. de la vallée de Josaphat, on remarque le *mont des Oliviers*, avec son jardin de Gethsémani, le séjour favori du Sauveur. — Jérusalem existait déjà du temps de Melchisédech, qui en était

---

[1] Jésus-Christ y apaisa la tempête, prêcha sur la barque, fit faire la pêche miraculeuse, marcha sur les eaux et donna à Pierre la primauté de l'Eglise.

[2] Dans la dépression où furent autrefois les villes de Sodome et de Gomorrhe; les eaux en sont salées et sans aucun être vivant.

roi (2000 av. Jésus-Christ); sous David (1000 av. J.-C.) elle devint la capitale des rois juifs, et fut (588 av. J.-C.) complètement détruite par le roi de Babylone, Nabuchodonosor, pour être rebâtie 50 ans après (536), et redétruite par le général romain Titus, 70 ans après J.-C. — Le **Temple** sur le Moria formait un carré long et était bâti en pierres blanchâtres. De loin il apparaissait comme une montagne couverte de neige et offrait un spectacle majestueux. (S. Marc XIII, 1). Il avait un *parvis pour le peuple* et un autre à l'intérieur *pour les prêtres*, avec l'autel des holocaustes; c'est dans ce second parvis que se trouvait sur une terrasse le *temple* proprement dit, de 30 mètres de long, sur 10 de large et 15 de haut, avec un toit plat en cèdre. Ce temple se composait du vestibule, du *Saint* et du *Saint des Saints*; les murailles de ces deux derniers compartiments étaient couvertes d'épaisses plaques de marbre et séparées par un voile qui se déchira au moment de la mort du Christ. Dans le Saint des Saints était placée entre deux grands chérubins dorés, *l'Arche d'alliance*, qui contenait les tables de la loi, la manne, la verge d'Aaron et le livre de la loi. (Pentateuque). C'est au-dessus de l'arche que Dieu habitait dans une *nuée*. — Le temple fut construit par Salomon vers l'an 1000. Détruit en 588 par Nabuchodonosor, il fut rebâti après les 70 ans de la captivité par le prince juif Zorobabel; mais l'arche d'alliance avait disparu. Le roi Hérode le restaurait à l'époque de Jésus-Christ. Cette restauration fut terminée en 64, et 6 ans après (70) le temple fut détruit par les Romains. En 361 l'empereur, Julien l'apostat, essaya de le rebâtir, mais un tremblement de terre renversa les premières assises et des flammes sorties du sol dispersèrent les ouvriers. Ce temple ne sera plus rebâti jusqu'à la fin des temps. (Dan. IX, 27).

Outre Jérusalem, les villes les plus remarquables sont *Bethléhem* et *Nazareth*.

Les localités les plus importantes de **Judée** sont: au Sud de Jérusalem, Bethléhem, la ville natale de Jésus; un peu plus au S. *Hébron*, le séjour d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, et des parents de S. Jean-Baptiste; à l'E., *Béthanie*, la demeure de Lazare, et le désert de la *Quarantaine*, où Jésus jeûna 40 jours; au N.-O., *Jéricho*, la ville aux palmiers, où demeurait Zachée, le publicain repentant; au N., Emmaüs, célèbre par une apparition du Sauveur ressuscité. Sur les bords de la mer il faut remarquer *Joppé*, la ville phénicienne devenue célèbre pendant les croisades, où S. Pierre ressuscita Tabitha et où il fut appelé chez le centurion payen, Corneille. Plus au sud se trouve l'ancien pays des *Philistins*, avec les villes de Gaza et d'Ascalon. A l'O. de la Mer-Morte, s'étend le désert de Juda ou le *désert de S. Jean*, où séjourna le Précurseur. — En **Samarie**, il faut remarquer la capitale, *Samarie*, située à peu près au milieu du pays; au S. de cette ville, se trouve près de Sichem, le *puits de Jacob*, où eut lieu l'entrevue de Jésus et de la Samaritaine; à l'E. on voit le mont *Garizim*, où les Samaritains avaient un temple idolâtre; au S., *Silo*, où après Josué l'arche resta 350 ans. Le long de la Méditerranée s'étend la riche plaine de *Saron*; sur les bords de la mer, se trouve *Césarée*, c.-à-d. la ville impériale, où résidaient les procurateurs romains. Au N.-E., non loin de la mer et sur la frontière, s'élève à une hauteur de 300 mètres le mont *Carmel* avec ses 1000 cavernes, séjour des anachorètes et d'Elie, qui y offrit son sacrifice pour confondre les prêtres de Baal. En **Galilée** nous avons à remarquer: Nazareth (la ville de la fleur), domicile de la S. Vierge au moment de l'Annonciation, et séjour de Jésus-Christ jusqu'à l'âge de 30 ans; au S. le mont *Thabor*, lieu de la Transfiguration; à proximité, *Naïm*, où Jésus ressuscita le fils de la veuve; à l'E. *Cana*, où il fit à des noces son premier miracle. Sur les bords du lac de Génézareth se trouvaient: *Capharnaum*, „la ville de Jésus-Christ“, où il aimait à s'arrêter et où il opéra de nombreux miracles, p. ex. la guérison du serviteur du centurion payen, la résurrection de la fille de Jaïre. C'est là aussi qu'il fit la promesse de l'Eucharistie et qu'il appela à lui l'apôtre S. Matthieu; au S. *Bethsaïde*, d'où étaient originaires les apôtres André et Philippe; puis *Magdala*, la demeure de Magdeleine la pécheresse. Sur les bords du même lac, se trouvait aussi *Tibériade*. Au N. de la Galilée était situé *Césarée de Philippe*, où Pierre reçut le pouvoir des clefs. Les villes maritimes de *Tyr* et *Sidon*, où Jésus se rendait souvent (S. Matth. XV, 21; S. Marc VII, 27) se trouvent en Phénicie plutôt qu'en Galilée; aux confins de cette dernière s'élève, couverte de neiges éternelles, (jusqu'à 3000 m.) la chaîne du *Liban* (mont blanc) avec ses magnifiques cèdres, [1] et à l'E. le *grand Hermon* (2900 m.); plus à l'E. se trouve *Damas*, où se convertit S. Paul. — Dans la **Pérée** il y a à

[1] Il n'en reste que 300.

remarquer: tout près de la Mer Morte, à l'est de l'embouchure du Jourdain, *Béthabara* (aussi Béthanie), l'endroit où baptisait Jean, où il révéla le Sauveur et l'appela l'agneau de Dieu; à l'E. le mont *Nébo*, où mourut Moïse. Au S. du lac de Génézareth se trouvait *Pella*, où se réfugièrent les chrétiens de Jérusalem pendant le siège par Titus. (70).

5. Jésus de Nazareth est le Sauveur ou le Christ.

Les Juifs appelaient habituellement le Sauveur attendu, **Messie**, **Christ** ou **Oint**. Le mot *oints du Seigneur* désignait chez les Juifs les *prophètes*, les *pontifes* et les *rois*; ils étaient sacrés de l'huile sainte au moment de leur entrée en fonction, comme signe de leur mission divine. (L'onction symbolisait l'illumination et la force de l'Esprit-Saint, en même temps qu'elle était une exhortation à la douceur). Le Sauveur futur devant être à la fois le prophète, le pontife, le roi *par excellence*, les Juifs l'appelaient *l'oint du Seigneur*. (Oint veut dire en hébreu, *Messie*, en grec *Christ*). Néanmoins le Christ ne fut pas oint visiblement avec de l'huile, mais *intérieurement par l'Esprit-Saint* (Ps. XLIV, 8) dont il avait en lui la plénitude. (Act. Ap. X, 38).

1. Jésus de Nazareth est le *Sauveur*, parce que en lui se sont accomplies toutes les prédictions des prophètes.

Souvent Jésus en a appelé à ce témoignage (S. Jean V, 39; S. Luc. XVIII, 31), notamment auprès des disciples d'Emmaüs. (S. Luc. XXIV, 26). S. *Matthieu* de son côté ne cesse dans son évangile de montrer l'accomplissement des prophéties en Jésus-Christ. [1]

2. Le caractère messianique divin de Jésus de Nazareth est prouvé par *la perpétuité de son royaume* sur cette terre.

Les faux messies eurent d'abord de nombreux adhérents, mais les perdirent peu à peu complètement; Jésus garde les siens *à travers tous les siècles*. Si son royaume, *l'Eglise*, était une œuvre humaine, il y a longtemps qu'elle aurait disparu; mais comme elle dure malgré toutes les persécutions, elle est nécessairement *l'œuvre de Dieu*. C'était l'excellent raisonnement de *Gamaliel* au Sanhédrin. (Act. Ap. V, 38).

3. *Jésus* se déclara expressément comme le Sauveur, notamment dans son entretien avec la *Samaritaine* et devant le grand prêtre *Caïphe*.

„Je sais, dit la Samaritaine, que le Messie (c.-à-d.) le Christ) viendra" et Jésus lui répondit: „Je le suis, moi qui te parle." (S. Jean IV). — Le grand prêtre Caïphe dit à Jésus: „Je t'adjure au nom du Dieu vivant de me dire si tu es le *Christ*, Fils de Dieu", et Jésus répartit: „Je le suis." (S. Matth. XXVI, 64). De plus, Jésus loua S. Pierre quand il lui eut dit: „Tu es le *Christ*, le Fils du Dieu vivant." (S. Matth. XVI, 16).

4. Les *Anges* aussi le proclamèrent comme Sauveur, tant celui de la campagne de Bethléhem, que celui qui apparut à *Joseph*.

Un ange apparut aux bergers dans les champs de Bethléhem et leur dit: „Ne craignez pas! Car voici que je vous annonce une grande joie pour tout le peuple, aujourd'hui vous est né dans la cité de David, le Sauveur qui est le Christ, le Seigneur..." (S. Luc. II, 10). — Joseph qui voulait répudier Marie, vit en songe un ange qui lui annonça la naissance de Jésus et lui dit: „Tu lui donneras le nom de *Jésus*, car il *sauvera* son peuple des péchés." (S. Matth. I, 21. — Parce que Jésus de Nazareth est le Christ, c.-à-d. le Messie, il est appelé **Jésus-Christ**, un nom qu'il se donna lui-même. (S. Jean XVII, 3).

[1] Beaucoup de Juifs se sont convertis par la comparaison des prophéties avec la vie de Jésus; par ex. le juif Veith, qui devint plus tard un des plus célèbres prédicateurs de Vienne.

6. La vie du Christ.

I. L'enfance et la jeunesse du Christ.

La naissance de Jésus fut annoncée à la B. Vierge Marie, à *Nazareth*, par l'archange Gabriel. (S. Luc. I, 25).

Ce message nous est rappelé par la fête de **l'Annonciation** (25 mars), par l'Angelus du matin, de midi et du soir, et par la première partie de *l'Ave Maria*, qui se compose des paroles de l'archange. — Après l'Annonciation de la naissance du Christ, Marie visita sa cousine Elisabeth. Celle-ci la salua par les paroles contenues dans la 2e partie de *l'Ave Maria*. C'est chez Elisabeth que Marie entonna l'admirable cantique du *Magnificat*. (S. Luc. I). Ce mystère nous est rappelé par la fête de la **Visitation**[1] (2 juillet), S. Joseph aussi, comme nous l'avons dit précédemment, fut averti par un ange de la naissance du Christ.

Le Christ naquit de la Vierge Marie à *Bethléhem* dans une étable.

L'empereur Auguste ayant ordonné un *recensement du peuple*, Marie et Joseph durent se rendre dans leur ville d'origine, à Bethléhem (S. Luc. II, 1), en donnant cet ordre, Auguste, comme beaucoup de souverains servait d'instrument inconscient à la Providence. Marie fut obligée de se réfugier dans une étable, parce *qu'elle ne trouva point de place à Bethléhem* (ibid.). Cette étable semble avoir été une sorte de souterrain, en dehors de Bethléhem, dans les ruines d'un palais de David, qui servit plus tard d'asile aux bergers et à leurs troupeaux. (Cath. Emmerich). La naissance du Christ fut miraculeuse comme sa conception, car Marie fut exempte de la malédiction (Gen. III, 16) *prononcée contre Eve;* elle fut exempte, dit S. Bernard, des douleurs de la maternité, parce qu'elle était exempte de la concupiscence. Au sujet de cette naissance, S. Augustin s'écrie: „Voyez! celui qui supporte les mondes, est couché dans une crèche! Celui qui est la nourriture des anges est nourri par une mère. La force est devenue faiblesse, afin que la faiblesse devînt forte."... „Un grand médecin est descendu du ciel, parce que sur terre il y a un infirme, gravement malade; il guérit par une méthode nouvelle en prenant nos maladies." „Le Christ, dit de son côté S. Paul, est devenu pauvre, étant riche, afin que nous nous enrichissions de sa pauvreté." (2 Cor. VIII, 9). — **Toutes les circonstances qui ont entouré la naissance du Christ, sont pleines de mystères** (comme tous les événements de sa vie): 1. Jésus est né à *Bethléhem* (maison du pain), parce qu'il est le pain vivant du ciel (S. Jér.); à Bethléhem et non pas à Nazareth, c.-à-d., à *l'étranger*, parce qu'il avait quitté le ciel sa patrie pour venir sur la terre, où il est étranger à la plupart des hommes. 2. Il naît *au milieu des bergers et de leurs troupeaux*, parce qu'il veut être le *bon pasteur* (S. Jean) d'un grand troupeau. 3. Il naît dans une *étable*, parce que la terre en comparaison du ciel est plus misérable que cette grotte; il ne naît pas dans un palais, afin d'inspirer de la confiance à tous ceux qui veulent l'approcher. (S. P. Chr.) 4. Il naît *obscur*, parce qu'il est le Dieu caché (Is. XLV, 15), invisible pour nous en cette vie, qui aime les bonnes œuvres faites en secret. (S. Matth. VI, 1-6). 5. Il est couché dans une *crèche* où les animaux prennent leur nourriture, parce que lui aussi veut être la nourriture des âmes; il est couché dès sa naissance sur le bois, afin d'indiquer qu'il est venu sur terre pour mourir sur la croix. (Similitude de la crèche et du tabernacle). 6. Il naît dans une *nuit* sombre, parce que à son arrivée le genre humain est plongé dans l'obscurité de l'ignorance de Dieu. 7. Il naît en *hiver*, dans une nuit froide (en Palestine les nuits sont relativement très froides), parce que le cœur des hommes était froid, totalement privé de l'amour de Dieu et des hommes. 8. Il descend du ciel la nuit, comme la *rosée* (Is. XLV, 8), parce qu'il exerce sur les hommes l'action bienfaisante de la rosée sur les plantes. 9. Il naît quand à Rome le temple de Janus est fermé et que la *paix* règne sur la terre entière, parce qu'il est le prince de la paix (id. IX, 6), un

---

[1] Dans certains pays cette fête est encore de précepte, dans d'autres elle est transférée au 1er dimanche de Juillet. — Cette fête tombant après l'octave même de la naissance de S. Jean-Baptiste, quelques interprètes en ont conclu que la S. Vierge resta dans la maison de Zacharie, jusqu'à la naissance du Précurseur.

Dieu de paix. (1 Cor. XIV, 33). 10. Il vient sous la forme d'un *enfant* et non pas à l'âge mûr, pour nous attirer davantage : on s'effraie devant un grand seigneur, mais on s'approche d'un petit enfant non seulement sans crainte, mais avec compassion, quand on entend ses gémissements. 11. Jésus vient dans la *pauvreté et le dénûment* pour nous montrer que l'on arrive au ciel non pas par la voie des jouissances et des plaisirs sensuels, mais par celle des souffrances et du renoncement à soi-même. Il veut prouver aussi qu'il est l'ami des pauvres auxquels il s'adressera tout d'abord pour annoncer la *bonne nouvelle.* (S. Luc. IV, 18). 12. Jésus fait luire dans la nuit une *lumière éclatante* sur la campagne de Bethléhem, pour indiquer qu'il est la lumière venue en ce monde pour dissiper les ténèbres. (S. Jean I). 13. Il fait immédiatement annoncer par *le cantique des anges* le motif de sa venue : il veut glorifier Dieu (S. Jean XIII, 32), apporter aux hommes la paix : la paix avec Dieu par son sacrifice de réconciliation sur la croix, la paix avec leur prochain par la pratique de la charité, de l'amour des ennemis, de la douceur, la paix avec eux-mêmes par le contentement résultant de la pratique des vertus évangéliques. 14. Il fait *annoncer sa venue par les anges*, non pas aux superbes Pharisiens et aux Scribes, mais aux bergers, parce qu'il cache ses mystères aux sages et aux prudents de ce monde et les révèle aux petits, (S. Matth. XI, 25) et qu'il donne sa grâce aux humbles, tandis qu'il résiste aux superbes. (I Pier. V, 5). En outre il indiquait par là que dans tout le cours des temps, l'évangile resterait pour les orgueilleux, même les plus savants, un livre fermé, tandis qu'il serait compris par les humbles et les petits. 15. Il appelle à sa crèche d'abord les *Juifs*, en la personne des bergers, ensuite les *Nations*, en celle des mages, voulant indiquer par là qu'il enverra ses apôtres d'abord aux Juifs (S. Matth. XV, 24) et ensuite aux Gentils pour les appeler à l'Eglise. 16. *L'étoile* merveilleuse apparue aux mages, doit indiquer aux hommes que le Christ est *l'Admirable* annoncé par Isaïe (IX, 6). 17. Le *dénombrement* fait à l'époque de sa naissance, rappelle celui de son second avénement ; Jésus commence donc à enseigner dans sa naissance avant qu'il ne commence à balbutier. (Cat. rom.).

Remarques liturgiques. **Noël,** [1] le 25 décembre est la fête de la Nativité du Christ. Dans la nuit de Noël on célèbre une messe solennelle à minuit, et chaque prêtre est autorisé à dire *trois* messes qui nous rappellent le triple avènement de Jésus (sous la forme humaine à Bethléhem, sous les espèces eucharistiques sur l'autel, et dans sa majesté au dernier jour), et sa triple naissance (sa génération éternelle par le Père, sa naissance temporelle de Marie et sa naissance spirituelle dans nos cœurs par la grâce). L'usage d'élever des crèches dans les églises, remonte à S. François d'Assise. [2] L'arbre de Noël rappelle l'arbre fatal du paradis, et aussi l'arbre de la croix ; c'est pourquoi l'on y suspend des fruits, des lumières, des choses précieuses. Les *cadeaux de Noël* sont un symbole des dons reçus par l'humanité de Dieu le Père. — Le lendemain de Noël on célèbre la fête de *S. Etienne,* le surlendemain, celle de *S. Jean* l'évangéliste, puis celle des *SS. Innocents.* L'Eglise semble nous dire : Si vous voulez venir à Jésus-Christ, soyez comme Etienne, martyr, c.-à-d. témoin, sinon par votre sang, du moins par l'abnégation et la patience ; soyez comme Jean rempli de l'amour de Dieu et du prochain, et pratiquant les œuvres de miséricorde ; soyez enfin devant Dieu comme un enfant. Les quatre semaines qui précèdent Noël se nomment **l'Avent** (arrivée) ; elles représentent les 4000 ans *qui ont précédé la venue du Sauveur.* L'Avent qui nous rappelle le péché originel et les misères du genre humain qui en furent les suites, a toujours passé pour un *temps de pénitence ;* aussi la primitive église (480) prescrivit-elle 3 jours de jeûne par semaine et faisait-elle lire chaque dimanche dans l'Evangile les appels de Jean-Baptiste à la pénitence. L'Avent se termine le 24 décembre par la commémoraison *d'Adam et d'Eve,* pour nous montrer le contraste entre le premier Adam et le second, pour nous montrer l'immense miséricorde de Dieu révélée dans l'Incarnation. L'Avent coïncide avec une saison froide et sombre, de même qu'avant Jésus, l'humanité était plongée dans les ténèbres de l'intelligence et le froid du cœur. (Le monde payen était idolâtre, pratiquait l'esclavage et des sacrifices humains).

Jésus nouveau-né fut adoré d'abord par les *bergers,* puis par les *trois Mages.*

Les bergers, qui veillaient sur leurs troupeaux dans la campagne de Bethléhem, apprirent par un *ange* que le Christ était né (S. Luc. II, 9) ; les trois Rois originaires de l'Orient (d'un pays situé à l'E. de la Palestine), par une *étoile* miraculeuse, qui

---

[1] La Vigile est jour de jeûne.
[2] Voir la III[e] partie : Représentations de la Passion.

les conduisit à la crèche. (S. Matth. II, 9). Cette étoile n'était donc pas un astre ordinaire, car elle se déplaçait dans des directions diverses: S. Jean Chrys. croit même que c'était un ange sous la forme d'une étoile.[1] Les Mages indiquèrent par leurs dons les qualités de celui qu'ils adoraient. (S. Irén.): sa royauté, par l'or, symbole de la fidélité; sa divinité, par l'encens, symbole de la prière; son sacerdoce rédempteur, par la myrrhe, symbole de la mortification et de sa passion. Les Mages retournèrent dans leur pays par un *autre chemin*, pour indiquer que nous ne pouvons rentrer au paradis, notre patrie, qu'en abandonnant le chemin du péché pour suivre celui de la pénitence, de l'obéissance, de l'empire sur soi-même. (S. Grég. Gr.) — Les bergers étaient les représentants des Juifs (et des pauvres); les trois Rois, ceux des gentils (et des riches). Les reliques des trois Rois furent apportées par Frédéric Barberousse à Cologne (1162), où elles reposent dans le Dôme. — **La fête des Trois Rois** se célèbre le 6 janvier.[2] La veille, dans l'église orientale primitive, on *baptisait* les payens. — Elle se nomme aussi la fête de *l'Epiphanie* (apparition), car dans certaines églises on célébrait ce jour la Nativité, c.-à-d., l'apparition du Christ sur la terre. (Dans l'église grecque l'Avent dure jusqu'à cette fête). Ce jour nous rappelle aussi le *baptême de Jésus-Christ* et son *premier miracle* à Cana.[3]

Quand le Sauveur fut âgé de *huit jours*, il reçut à la circoncision le nom de *Jésus*. (S. Luc. 2, 21).

La circoncision était une cérémonie symbolique de la purification des vices. (S. Ambr.) Jésus (en hébreu, Josué) signifie *Sauveur*, libérateur. Ce nom, dit S. Paul, est *au-dessus de tous les noms* (Phil. II, 9); il fut choisi par *Dieu lui-même* et annoncé à la S. Vierge (S. Matth. I, 21). Ce nom a une *force divine;* son invocation nous procure du secours dans la tentation et dans chaque malheur; les démons sont mis en fuite par lui. (S. Marc. XVI, 17). Les prophètes ont souvent appelé le Messie, *Emmanuel*, c.-à-d., Dieu avec nous. (Is. VII, 14). — La fête de la *Circoncision* au 1er janvier est aussi le **Nouvel an.** L'Eglise nous exhorte par là à tout commencer au nom de Jésus et à purifier nos cœurs de tout péché et de tout vice (Col. II, 11), si nous désirons avoir une bonne et heureuse année. Ce fut le pape Innocent XII qui en 1691 fixa le commencement de l'année au 1er janvier; auparavant on la commençait généralement à Noël. La veille du Nouvel an, la *S. Sylvestre*, était autrefois une fête chômée; de là dans certaines contrées les *offices solennels* pour la clôture de l'année. Il est convenable du reste pour tout chrétien, de ne point passer cette journée dans des plaisirs insensés, mais d'y faire ses actions de grâce pour les bienfaits de Dieu dans l'année écoulée, parce qu'ainsi l'on s'en attire de nouveaux pour l'avenir.

Quand Jésus eut 40 jours, il fut présenté dans le temple de *Jérusalem*. (S. Luc. II, 39).

Marie observa la loi de Moïse (Lév. XII), quoique sa pureté l'en dispensât, elle offrit Jésus, parce que Dieu, lors de la mort des premiers-nés d'Egypte, se réserva comme propriété les premiers-nés des Israélites. (Nomb. VIII, 17). — Cette fête de la *Purification* est aussi appelée la **Chandeleur.** En effet l'Eglise a institué ce jour une procession avant la messe avec des cierges allumés, parce que au temple le vieillard Siméon avait proclamé Jésus, *la lumière qui éclaire les nations;* (S. Luc. II, 32), de là l'expression, la Chandeleur.[4] Avant la procession a lieu la bénédiction des cierges; le prêtre y demande lumière et protection pour tous ceux qui les portent. Ce n'est donc pas une superstition d'allumer ces cierges pendant les orages, de les mettre entre les mains des mourants et de demander le secours de Dieu par égard pour cette prière du prêtre. Il n'y aurait superstition que si l'on attribuait à ces cierges une vertu infaillible contre la foudre: celle-ci peut tomber malgré le cierge, mais

---

[1] Cath. Emmerich dit même dans ses visions, que dans cet astre on voyait alternativement différentes figures: un enfant avec une croix, une femme avec un enfant, un calice avec des épis et des raisins, une église, le mot *Judée*, etc.

[2] Dans certains pays on bénit encore ce jour les fonts baptismaux (eau des rois), et l'on bénit du sel et de la craie. On y écrit aussi la première lettre du nom des 3 Rois sur les portes pour protéger les maisons.

[3] Dans les crèches on représente l'arrivée des mages qui figurent les races blanche, jaune et noire; le nègre est placé un peu en arrière, parce que les descendants de Cham sont les plus lents à se convertir au christianisme.

[4] Au mois de *février* les payens organisaient aussi des cortèges avec des flambeaux en l'honneur de leurs dieux, parce qu'en cette saison les jours croissent d'une façon très appréciable; l'Eglise par sa procession de la Chandeleur abrogea ces coutumes idolâtres.

Dieu peut protéger le chrétien dévôt. — Le lendemain de la Chandeleur se célèbre la fête de *S. Blaise:* ce jour-là les prêtres bénissent avec les cierges de la veille le cou des fidèles, parce que de cette manière S. Blaise sauva de la mort un enfant malade du cou. Les cierges allumés en ces deux jours symbolisent Jésus comme *lumière du monde,* d'après les paroles de Siméon citées plus haut. A l'exemple de Marie, les mères chrétiennes portent leurs nouveau-nés, à l'église pour les offrir à Dieu (cérémonie des relevailles).

Jésus passa les premières années de sa vie en *Egypte,* puis habita *Nazareth* jusqu'à sa trentième année. (S. Matth. II).

Un ange ordonna à Joseph de fuir avec l'enfant, parce que Hérode attentait à sa vie. Celui-ci fit ensuite massacrer dans les environs de Bethléhem tous les enfants mâles au-dessous de deux ans. (ibid. 16). Ce fléau frappa les mères de Bethléhem à cause de leur dureté envers le Sauveur, en refusant un asile à sa mère et à S. Joseph. Les Innocents ne perdirent rien à ce martyre; ils obtinrent ainsi par le baptême de sang la félicité éternelle. Dans un faubourg du *Caire* (autrefois Héliopolis) on vénère la maison où demeura la Ste Famille. L'Egypte fut bénie par la présence de l'enfant Jésus, elle devint le séjour de milliers de *moines* qui menaient une vie angélique. (S. Antoine l'Ermite, S. Paul de Thèbes). Ce fut dans une île du Nil que S. Pacome fonda le premier monastère (340). Après son retour d'Egypte, Jésus habita Nazareth; il choisit ce séjour, parce que cette ville était méprisée par les Juifs: il voulait ainsi nous donner une leçon *d'humilité.* Jusqu'à l'âge de 30 ans, il mena une vie absolument cachée, pour nous recommander *l'éloignement du monde.*

A l'âge de 12 ans Jésus alla à Jérusalem au temple.

Il y étonna les docteurs par sa sagesse.

Quand le Christ arriva à *l'âge d'homme,* Jean-Baptiste dans le désert annonça le ministère public de Jésus.

Voici l'histoire de Jean-Baptiste: L'archange Gabriel annonça sa naissance à son père Zacharie, au temple, à l'heure du sacrifice. Zacharie ne voulut pas croire et devint muet; (S. Luc. I) à la naissance de l'enfant il recouvra la parole et chanta le magnifique cantique du *Benedictus* (ibid. 57-80). Dès son adolescence, Jean vécut dans le désert et se prépara par une austère pénitence à ses fonctions de précurseur du Sauveur. Quand *Jésus eut à peu près 28 ans* (S. Luc. III, 1), Jean par l'inspiration de Dieu sortit de sa solitude, prêcha sur les bords du Jourdain une pénitence sévère aux masses qui accouraient vers lui, leur annonça la venue du Messie et baptisa. (S. Matth. III). Un jour il vit arriver le Christ et s'écria: „Voici l'agneau de Dieu, qui effacera les péchés du monde.“ (S. Jean I, 29). Jean ayant reproché à Hérode sa vie dissolue, celui-ci le fit jeter en prison, puis décapiter à l'occasion d'un festin. (S. Matth. XIV). S. Jean est le modèle des anachorètes.

II. La vie publique du Christ.

A l'âge de 30 ans Jésus se fit baptiser par Jean dans le Jourdain et jeûna ensuite 40 jours dans le désert, où il se laissa tenter par le *démon.* (S. Matth. III, IV).

Tous les *envoyés de Dieu* se retirèrent dans la *solitude* avant leur vie publique; Moïse, Jean-Baptiste, et les apôtres avant la Pentecôte. Par son jeûne et sa lutte victorieuse avec le démon, Jésus, le nouvel Adam, voulait satisfaire pour la manducation coupable du fruit défendu au paradis et pour la chute dans la tentation. — Le nombre 40 revient souvent dans l'Ecriture, les Pères en ont fait le symbole de la pénitence: la plaie du déluge, le jeûne de Moïse et d'Elie, dura 40 jours, les Ninivites en eurent autant pour se convertir, Jésus resta 40 jours sur terre après sa résurrection; les Israélites restèrent 40 ans dans le désert. — *Liturgie*: En souvenir du jeûne de Jésus, l'Eglise a prescrit les **40 jours de jeûne du carême,** qui commencent le **mercredi des cendres.** Pour nous exhorter sérieusement à la pénitence, l'Eglise nous rappelle vivement la pensée de la mort. Le prêtre nous répand sur le

front des cendres, symbole de notre mortalité, et nous dit: „Souviens-toi, ô homme, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière.“ Cette cendre est faite de *rameaux* bénits de l'année précédente, pour nous rappeler la vanité éphémère de la gloire et des plaisirs terrestres. Le carême dure du mercredi des cendres jusqu'au dimanche de Pâques; durant ce temps, les adultes d'après la loi de l'Eglise, ne doivent prendre *qu'un repas par jour* et tous les chrétiens sont tenus d'éviter *les plaisirs bruyants* et de *méditer la passion du Sauveur*. (De là les prédications du carême et les voiles sur les images des autels). Le prêtre se sert le dimanche, d'ornements *violets* (couleur de la pénitence), et au lieu de dire l'*Ite missa est*, qui indique la fin de l'office,. il dit *Benedicamus Domino*, comme pour inviter le peuple à rester encore à l'église afin de prier et de bénir Dieu. Dans beaucoup d'églises il y a le soir des saluts où l'on chante le Miserere. — Les 3 jours qui précèdent le carême s'appellent *carnaval* (*caro*, chair, *vale* adieu). Pour nous éloigner des plaisirs bruyants de cette époque, l'Eglise fait célébrer en certaines églises l'Exposition des 40 heures. Les insanités, notamment les mascarades et les bals masqués qui précèdent le mercredi des cendres, sont d'origine payenne; les payens célébraient au mois de février, où les jours croissent assez notablement, le prétendu retour d'Apollon sur son char éclatant. Le 5[e] dimanche de Carême *on voile les croix*, pour symboliser la fuite du Sauveur, obligé de se *cacher* pour n'être pas tué avant le temps (S. Jean XI, 54); ce dimanche s'appelle celui de la **Passion**, parce qu'à partir de là, l'Eglise est absorbée par la méditation de la passion du Sauveur.

A partir de sa 30[e] année, le Christ parcourt la Judée et enseigne pendant près de 3 ans $^1/_2$; il réunit autour de lui 72 *disciples* et choisit parmi eux 12 *apôtres*.

Jésus *commence* son ministère doctrinal *aux noces de Cana*, où il opéra son premier miracle pour montrer que le royaume auquel il convie les hommes, ressemble à des noces. (S. Matth. XXII, 1). Le Christ parla souvent *à de grandes foules*, de 4000 à 5000 personnes sans compter les femmes et les enfants. (Multiplication des pains); Zachée, le publicain, fut obligé de grimper sur un arbre pour voir le Christ au milieu de la foule. Jésus-Christ était *habituellement accompagné* de ses apôtres et de ses disciples; ceux-ci furent témoins de toutes ses paroles et de tous ses actes, afin de les annoncer *à tous les peuples* de la terre. Les apôtres étaient la figure des évêques; les disciples, celle des prêtres, les coopérateurs des apôtres. Apôtre signifie *envoyé*. — La doctrine du Christ s'appelle avec raison **Evangile**, c.-à-d. bonne nouvelle, car l'évangile annonce la rémission des peines du péché et l'héritage du ciel. (S. J. Chr.) — Le Christ est le *maître des docteurs*; il enseignait comme *ayant autorité*, de façon à étonner le peuple par sa doctrine (S. Marc I, 22: S. Matth. VII, 29).

Le Christ parlait d'une *façon claire*, avec *simplicité*, et *illustrait* son langage par des actions symboliques, des *paraboles*, des allusions au spectacle de la nature.

La doctrine du Christ est semblable à un trésor caché dans le champ d'un *langage simple*. (S. Matth. III, 44). Tous les hommes apostoliques parlent simplement; ils ne cherchent pas *à plaire*, mais à se faire comprendre et à faire du bien; ils parlent du cœur et ce langage est toujours simple. — Jésus-Christ se servit aussi d'actions symboliques. Il *souffla* sur les apôtres en leur communiquant l'Esprit-Saint, qui est comme un souffle émanant de la divinité; *il éeva les mains* (S. Luc. XXIV, 50) en leur accordant avant son ascension le pouvoir d'enseigner et de baptiser: l'élévation des mains symbolise l'action de donner; lors de la guérison de l'aveugle-né (S. Jean IX), il crache à terre, *fait de la boue*, en frotte les yeux de l'aveugle et l'envoie à la piscine, comme s'il voulait dire: l'eau vive de ma doctrine, sortant de ma bouche et se mêlant à la poussière, à l'homme, le guérit de l'aveuglement spirituel s'il se fait de plus baptiser. — Le Christ a souvent parlé en paraboles: l'enfant prodigue, le **Samaritain**, le mauvais riche et le pauvre Lazare, le publicain et le pharisien au temple, les vierges sages et les folles, le bon et le mauvais serviteur, l'économe infidèle, les 20 talents, la brebis égarée, la drachme perdue, le figuier, les ouvriers de la vigne, les noces royales, le grand festin, les 7 paraboles sur le *royaume*·

des cieux: du semeur, du froment et de l'ivraie, du grain de sénevé, du levain, du filet, du trésor dans le champ, de la perle. — Le Christ faisait de continuelles allusions *au spectacle de la nature* qu'il avait sous les yeux: au lys et à l'herbe des champs, au passereau sur le toit, à la semence, à l'ivraie, au figuier, à la vigne, aux brebis, aux pasteurs. La nature et la religion chrétienne ont en effet beaucoup d'analogie, elles viennent d'ailleurs toutes deux de Dieu.

Le Christ prêcha l'Evangile d'abord *aux pauvres*

Il dit lui-même dans sa réponse aux disciples de Jean: „L'Evangile est annoncé aux pauvres." (S. Matth. XI, 5); dans la synagogue de Nazareth il s'applique à lui-même comme au Messie, ces paroles du prophète: „Le Seigneur m'a envoyé évangéliser les pauvres." (S. Luc. IV, 18). Les pauvres sont déjà en partie détachés des biens de ce monde, par conséquent plus disposés à recevoir l'Evangile.

La pensée fondamentale de tous les enseignements de Jésus-Christ est celle-ci: « *Cherchez le royaume de Dieu.* »

„Cherchez d'abord le royaume de Dieu!" dit-il dans le sermon sur la montagne (S. Matth. VI, 33), c.-à.-d., efforcez-vous *d'acquérir le bonheur éternel*. Les évangélistes résument aussi la doctrine de Jésus-Christ en ces paroles: „Faites pénitence, et croyez à l'Evangile, car le royaume des cieux est proche." (S. Matth. IV, 17: S. Marc. I, 15).

Le Christ a enseigné des dogmes *nouveaux*, a donné une loi nouvelle, a institué des moyens de sanctification nouveaux.

Il enseigne, p. ex. le mystère de la S. Trinité, sa propre divinité, le jugement dernier; — il a promulgué la double loi de la charité et perfectionné le décalogue, en défendant même la colère, les paroles injurieuses etc.; — il institua le s. sacrifice de la messe, les 7 sacrements et nous enseigna le Pater.

Le Christ a justifié sa mission divine et la vérité de sa doctrine par de nombreux *miracles*, par des preuves de son *omniscience* et par la *sainteté* de sa vie.

Le Christ en a lui-même appelé à ses *miracles* en disant: „Si vous ne me croyez pas (c.-à-d. à mes paroles), croyez à mes œuvres." (S. Jean X, 38). Nicodème aussi conclut des miracles du Christ à sa mission divine: „Personne ne peut opérer les miracles que vous opérez, si Dieu n'est pas avec lui." (S. Jean III, 2). Le Christ opéra tous ses miracles *de sa propre puissance*, tandis que d'autres n'en ont opéré qu'au nom de Dieu ou du Christ. Nous en reparlerons plus bas à propos de la divinité de Jésus-Christ. — Il était *omniscient;* il connaissait en effet les péchés les plus secrets: ceux de la Samaritaine, ceux des Pharisiens qui lui avaient amené la femme adultère au temple; il prévit les projets de trahison de Judas, les faiblesses de Pierre, une foule de circonstances de sa passion, et ses prévisions se réalisèrent. — Le Christ est encore remarquable par une *sainteté* suréminente; personne n'a jamais atteint sa patience, sa douceur, son humilité, sa charité, etc. Comment un homme menant une vie si sainte, aurait-il pu mentir?

Les Pharisiens et les Scribes le *haïssaient* et le *persécutèrent*, parce qu'il ne répondait pas à leur attente d'un Messie charnel, et qu'il attaquait leurs vices; après la résurrection de Lazare, ils formèrent même le projet de le tuer.

Ils voulurent le lapider dans le temple (S. Jean VIII, 59; X, 31), le précipiter d'un rocher à Nazareth (S. Luc. IV, 29); ils l'injuriaient; ils l'appelaient un suppôt du démon (S. Matth. XII, 24), un fauteur de révolte, un profanateur du Sabbat; ils lui tendaient des pièges, p. ex. en lui demandant s'il était permis de payer le tribut à César. Tout l'enseignement du Christ était donc déjà une sorte de sacrifice. — Les

Juifs pensaient que le Messie serait un *roi temporel très puissant* qui les délivrerait du joug romain, et espéraient qu'il les comblerait des biens de ce monde. Or, Jésus naquit dans l'obscurité et la pauvreté, il prescrivait la mortification, les œuvres de miséricorde, etc. De plus il reprochait aux Pharisiens leur *hypocrisie* et leur *sainteté purement extérieure*, et les appelait des sépulcres blanchis (S. Matth. XXIII, 27), fils de Satan. (S. Jean VIII, 44). Ils le persécutaient donc et attaquaient sa doctrine; puis quand les princes des prêtres et les Pharisiens apprirent la résurrection de Lazare, ils dirent: „Cet homme opère beaucoup de miracles; si nous le laissons faire, tout le monde croira en lui", et ils résolurent de le tuer. (S. Jean XI, 47-53).

III. La Passion du Christ.[1]

Le *dimanche* avant la fête de *Pâques*, Jésus-Christ fit son entrée solennelle à Jérusalem et passa les jours suivants à enseigner dans le temple.

Avant sa passion, le Christ se montra encore une fois dans sa gloire pour montrer qu'il mourait *librement*. — *Liturgie:* Les offices du *dimanche des Rameaux* respirent la *joie* et la *tristesse;* la joie à cause du triomphe de Jésus, la tristesse à cause de son imminente passion. En mémoire de ce triomphe, l'Eglise a institué la *bénédiction des rameaux* et *la procession* avec les rameaux bénits. A la messe solennelle, la Passion selon S. Matthieu est dite à l'autel par le prêtre et chantée par le chœur; par là l'Eglise nous rappelle que l'on n'arrive au *triomphe* du ciel que par les *souffrances*. On fixe les rameaux bénits, soit dans la campagne, soit aux portes des maisons, pour demander à Dieu la fertilité des champs et le succès de nos entreprises. Ces actes de dévotion ont leur raison d'être dans les prières de la bénédiction des Rameaux, où le prêtre demande à Dieu de protéger contre le démon et toute sorte de malheurs ceux qui portent ces rameaux et les conservent pieusement. La semaine du dimanche des Rameaux s'appelle la **semaine sainte**, ou semaine de la passion.

Le *Jeudi-Saint,* au soir, Jésus-Christ mangea l'Agneau pascal avec ses disciples, institua l'Eucharistie, puis s'en alla au jardin des Oliviers, où commença son *agonie*.

Avant l'institution de l'Eucharistie, Jésus-Christ *lava les pieds* de ses apôtres, pour nous apprendre l'amour de l'abaissement et de l'humilité. Au jardin des Oliviers, il nous enseigna l'humilité dans la prière, l'abandon à la volonté de Dieu, et la douceur envers nos persécuteurs; il prit sur lui notre tristesse, afin de nous donner sa joie. (S. Ambr.) Je vois, disait S. Bernard, que le plus grand héros frissonne de crainte, que la poule souffre par amour pour ses poussins: Vos frissons, Seigneur, doivent nous fortifier et vos angoisses nous procurer la joie. — *Liturgie.* Dans beaucoup de régions *on sonne l'agonie* tous les jeudis soir; rappelons-nous ce que nous avons à prier à cette occasion. — Les cérémonies du Jeudi-Saint sont les suivantes: Le pape *lave les pieds* de 12 prêtres,[2] les évêques et certains souverains catholiques, quelquefois aussi des prêtres, lavent les pieds de 12 vieillards. A la grand'messe on sonne toutes les cloches, au Gloria, et le peuple ainsi que le clergé reçoivent la *communion solennellement,* en mémoire de l'institution du S. Sacrement. Cependant l'Eglise ne se laisse pas aller à la joie, car immédiatement après la messe, on *porte le S. Sacrement* à un autel latéral ou dans une chapelle pour symboliser le départ de Jésus pour le mont des Oliviers. La dénudation des autels, *le silence des cloches* sont aussi un signe du deuil auquel l'Eglise se livre à cause de l'agonie de J.-C. Dans les cathédrales, l'évêque *consacre les Saintes-Huiles;* cette tradition fait penser à quelques théologiens, que lors de la Cène, Jésus-Christ institua encore d'autres sacrements. — Le Jeudi-Saint était aussi dans l'Eglise primitive le jour de la réconciliation des pénitents publics.

---

[1] Il serait très utile de lire les belles visions de Cath. Emmerich sur la Passion, publiées par le savant Clém. Brentano.

[2] 13, depuis S. Grégoire Gr.

Au jardin des Oliviers, Jésus fut fait prisonnier par les soldats, puis conduit chez les *grands-prêtres* qui le *condamnèrent à mort*.

Liturgie. Le soir du mercredi, jeudi et vendredi de la semaine sainte on chante les *Ténèbres* (matines). Devant l'autel se trouve un triangle avec 15 cierges,[1] qui figurent les disciples et N. S. Après chaque série des psaumes et des lamentations chantés à cet office, on éteint un cierge pour représenter la fuite des disciples. Le cierge en cire blanche, est porté à la fin de l'office derrière l'autel, et en est rapporté avec accompagnement du bruit des crécelles. Par là on veut représenter la mort et la résurrection du Christ, avec les secousses éprouvées par la nature à cette occasion.

Le vendredi de bon matin les Juifs conduisirent Jésus auprès de *Ponce-Pilate,* le procurateur romain, pour faire approuver la sentence de mort.

Les Juifs n'avaient pas le droit de faire des exécutions capitales; il leur fallait l'autorisation du gouvernement romain. (S. Jean XVIII, 31). Mais *Ponce-Pilate ne trouva pas le Christ coupable* et essaya de différents moyens pour le sauver: il l'envoya à Hérode, donna aux Juifs le choix entre lui et Barabbas, et le leur présenta horriblement défiguré par la flagellation. (Ecce homo).

Ponce-Pilate fit *flageller* le Christ pour apaiser la colère des Juifs et voulut le renvoyer *libre,* parce qu'il ne le trouvait pas coupable.

Jésus-Christ fut maltraité par les soldats et *couronné d'épines.*

Quand les Juifs *menacèrent* Ponce-Pilate de le dénoncer auprès de l'empereur, il *condamna* Jésus au supplice de la croix.

Le chemin du prétoire jusqu'au Calvaire a à peu près *1300 pas;* il est rappelé par le chemin de la croix avec ses *14 stations.*

Le *vendredi* à midi Jésus fut crucifié sur le Calvaire en dehors de Jérusalem, et *mourut* à la croix à 3 heures de l'après-midi.

Le supplice de la croix était à cette époque la peine la *plus infamante* et la plus douloureuse (Cicéron); on n'y condamnait que les plus grands criminels, comme les brigands, les assassins. La **croix** était alors, ce qu'est aujourd'hui le gibet; aussi la doctrine du crucifié était-elle un scandale pour les Juifs et une folie pour les Gentils (I Cor. I, 23); mais la croix est devenu un *signe d'honneur*, elle orne la couronne des rois et la poitrine des hommes illustres. — Le *premier péché* a été commis au *pied d'un arbre*, c'est à l'arbre de la croix que s'est faite la rédemption de tout péché. (S. Athan.) La vie est venue de là d'où était venue la mort. (Préface de la croix). Le Christ n'a pas voulu être *décapité* ou mutilé, pour montrer qu'il ne doit jamais y avoir de schisme dans son Eglise. Il a incliné sa tête pour nous baiser, étendu ses bras pour nous embrasser, ouvert son cœur pour nous aimer. (S. Aug.) Le *cœur* de Jésus fut percé, afin que cette blessure nous montrât celle de son amour. (S. Bernard.) Ce ne sont pas les soldats, mais son *amour immense* qui l'ont attaché à la croix. On prétend que la croix était à la place de la sépulture d'Adam, d'où les têtes de mort au pied des crucifix.

Une *éclipse totale* du soleil eut lieu sur toute la terre pendant ces trois heures, quoique à l'époque de la pleine lune ce phénomène fût naturellement impossible.

[1] Dans beaucoup d'églises, 14 cierges sont en cire jaune, et celui du sommet, image de N.-S. en cire blanche.

Le soleil cacha ses rayons, incapable de supporter l'opprobre de son créateur. (S. J. Chr.) Ce miracle devait indiquer aussi que la lumière du monde venait de s'éteindre. Cette éclipse est mentionnée par des auteurs payens, entre autres par Phlégon.

A la mort du Christ, la terre trembla, les rochers se fendirent, le voile du temple se déchira et beaucoup de morts ressuscitèrent pour apparaître à Jérusalem.

Toutes les créatures souffrent avec Jésus; le pécheur seul ne veut pas souffrir, quoique Jésus souffre pour lui seul. (S. Jér.) Ces miracles firent reconnaître à plusieurs personnes la divinité du Christ; le centurion, p. ex. s'écria: „Vraiment cet homme était le Fils de Dieu!" (S. Matth. XXVII, 54). Aujourd'hui encore on voit au Calvaire une fente profonde entre la place où fut la croix du Christ, et celle du mauvais larron. (Le catéchiste fera expliquer la signification de cette fente).

Sur la croix, Jésus prononça *7 paroles:*

1. Père, pardonnez-leur. 2. Aujourd'hui encore tu seras avec moi au paradis. 3. Voici ta mère! 4. Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné! 5. J'ai soif. 6. Tout est consommé. 7. Père, je remets mon âme entre vos mains. Par le cri violent que Jésus poussa avant son dernier soupir, il montra *qu'il mourait librement;* car il aurait eu assez de force pour vivre encore plus longtemps. C'est pour la même raison qu'il *a d'abord incliné la tête* et ensuite seulement rendu le dernier soupir. — La croix n'est donc pas seulement l'instrument du supplice, — mais *la chaire de l'enseignement du Christ.* (S. Aug.) Il y prêche l'amour des ennemis, la mansuétude, la patience, l'obéissance, la miséricorde de Dieu, sa bonté, sa justice, sa toute-puissance, l'immortalité de l'âme, le jugement particulier et la résurrection des morts. (Le catéchiste fera dire comment il enseigne ces vérités.) — *Liturgie.* Dans beaucoup d'églises *on sonne,* le vendredi à 3 heures, *en mémoire de la mort de Jésus-Christ.* C'est aussi en mémoire du sacrifice du corps de Jésus, que l'Eglise nous interdit le vendredi *l'usage de la viande.* Dans les cérémonies du Vendredi-Saint, l'Eglise exprime très vivement ses sentiments de deuil. Les autels sont dénudés, la lampe du sanctuaire est éteinte, les cloches sont muettes, le prêtre se prosterne la face contre terre sur les degrés de l'autel. Le prêtre *prie* solennellement *pour tous les hommes,* même pour les payens et les juifs, car ce jour-là le Christ s'est offert pour toute l'humanité. Le crucifix est élevé et découvert en mémoire de l'élévation et du dépouillement du Christ en croix, puis le prêtre pose le crucifix à terre, baise les plaies des pieds, et le peuple s'approche pour vénérer les blessures du Sauveur. Le Vendredi-Saint, on *n'offre pas le s. sacrifice;* on célèbre un office qui ressemble à la sainte messe, avec une hostie consacrée de la veille et consommée par le célébrant (messe des présanctifiés). Dans les églises, le corps de Jésus, une sainte hostie, est réservée dans le saint-sépulcre.

Le vendredi soir le corps du Christ *fut descendu de la croix* et déposé dans un tombeau creusé dans le roc. Ce tombeau appartenait à Joseph d'Arimathie.

Le *Sabbat de Pâques,* la plus grande fête des Juifs, Jésus reposa dans le tombeau.

Liturgie: **Le Samedi-Saint** on bénit devant la porte de l'église *du feu* tiré de la pierre[1] qui sert ensuite à allumer un cierge triangulaire et la lampe du sanctuaire. Un des bouts du triangle est allumé à l'entrée de l'église, l'autre au milieu, le troisième devant le maître-autel, pour indiquer que la S. Trinité ne fut connue par l'humanité que successivement. Ensuite a lieu la bénédiction du *cierge pascal.* Avec ses cinq grains d'encens, il rappelle le Sauveur enseveli et ressuscité, c'est pourquoi il est allumé aux offices solennels jusqu'à l'Ascension. Primitivement cette bénédiction avait lieu la nuit même du Samedi-Saint, et l'Eglise symbolisait par là le triomphe du Christ ressuscité, de la *lumière du monde,* sur l'enfer, la puissance des ténèbres. La *bénédiction des fonts baptismaux* rappelle le baptême solennel des catéchumènes, qui dans l'église primitive, avait lieu le Samedi-Saint; à cette époque la messe ne se célébrait pas le matin, où

[1] Symbole du Christ ressuscité du sépulcre creusé dans le roc.

le Christ était censé reposer encore dans le sépulcre, elle se chantait seulement à minuit. L'office du samedi matin sert maintenant de transition du deuil profond du Vendredi-Saint à l'immense joie de Pâques. Le Samedi-Saint au soir, beaucoup d'églises célèbrent *la procession solennelle de la résurrection*, en mémoire de la résurrection du Christ et comme symbole de notre propre résurrection.

IV. L'Exaltation du Christ.

Le Christ s'est humilié et est devenu obéissant jusqu'à la mort et jusqu'à la mort de la croix, c'est pourquoi Dieu l'a *exalté*. (Phil. II, 8). Cette exaltation ne se rapporte qu'à son *humanité;* comme Dieu, Jésus-Christ jouissait d'une félicité infinie et ne pouvait pas être exalté. Ce n'est pas le Très-Haut, mais seulement l'humanité du Très-Haut qui fut exaltée (S. Cyr. Jér.).

Aussitôt après la mort du Christ, son âme victorieuse descendit dans le lieu où se trouvaient les justes de l'Ancien-Testament. (IV Conc. de Latran).

Ce lieu s'appelle **les enfers** (les limbes). Les enfers sont un autre lieu que le *purgatoire;* dans les deux, il est vrai, on ne voit pas Dieu, mais dans le purgatoire les âmes subissent des peines qui n'existaient pas dans les enfers; ceux-ci ne doivent pas non plus être confondus avec *l'enfer:* on y est aussi privé de la vue de Dieu, mais on y souffre encore les tourments éternels. Les âmes ne subissaient dans les enfers *aucune souffrance* (Cat. rom.) et elles n'étaient pas *sans quelque bonheur*, comme on le voit dans la parabole où le pauvre Lazare est consolé (S. Luc. XVI, 25), puisqu'au jugement particulier, elles avaient été assurées de leur félicité éternelle. Cependant elles ne pouvaient pas encore *entrer dans les joies éternelles du ciel,* parce que le ciel n'était pas encore ouvert (Héb. IX, 8). Elles *soupiraient* donc continuellement *après le Sauveur*. Les enfers sont appelés par le mauvais riche le *sein d'Abraham* (S. Luc. XVI, 22); ils portent aussi le nom de *prison,* c.-à-d., état de captivité, parce que les âmes étaient impuissantes à en sortir avant la mort du Christ (I S. Pierre III, 19). Le Sauveur en croix appela ce lieu *Paradis* (S. Luc. XXIII, 43), parce que à son arrivée cette prison se transforma en lieu de délices. (Cat. rom.). En effet, on se figure l'enthousiasme des patriarches et des prophètes. (ib.) Depuis la mort du Christ, les enfers ont cessé d'exister. — Entre autres habitants des enfers, nous pouvons nommer les justes suivants: Adam et Eve, Abel, Noé, Abraham, Isaac, Jacob, Joseph, David, Isaïe, Daniel, Job, Tobie, Joseph, le père nourricier du Christ, et beaucoup d'autres, notamment ceux des contemporains incrédules de Noé, qui cependant se convertirent quand le déluge éclata. (I. S. Pierre III, 20).

Le Christ visita les âmes des limbes pour leur *annoncer* la rédemption et *leur libération.*

Le Christ descendit chez les esprits des enfers pour leur annoncer qu'il avait consommé la rédemption (I. S. Pier. III, 19); l'âme du Christ était *unie à sa divinité.* (S. Epiph.) Le Seigneur s'arrêta dans les limbes jusqu'au *troisième* jour. (S. Irén.) Il y descendit seul, mais en *remonta entouré d'une foule innombrable.* (S. Ign. Ant.) Le Christ ressemblait à un roi qui s'est emparé d'une forteresse où les siens étaient prisonniers. (S. Cyp.) Cette sortie des limbes est une image de l'entrée triomphale du Christ avec les élus dans le ciel après le jugement dernier. Le Christ se révéla aussi aux *réprouvés de l'enfer* et les força à l'adorer. (Phil. II, 10).

Le matin du *dimanche de Pâques,* avant le lever du soleil, le Christ sortit glorieux du tombeau, et cela par sa propre puissance.

Le Christ avait souvent prédit sa résurrection au troisième jour (S. Luc. XVII, 33), il s'était comparé à Jonas (S. Matth. XII, 40) et avait dit à la fête de la purification du Temple: „Détruisez ce temple (en parlant de son corps) et je le rebâtirai en trois jours.“ (S. Jean II, 19). — Il avait dit aussi qu'il était en son pouvoir de donner sa vie et de la reprendre (id. X, 18). Si donc il est dit (Rom. VI, 4; VIII, 11) que le Père l'a ressuscité, c'est que le Christ est de même nature que le Père, et que

celui-ci fait tout ce que fait le Christ. — La résurrection du Christ est un *fait indubitable;* „le mérite du chrétien ne consiste pas à croire à la mort du Christ, mais à sa résurrection d'entre les morts.“ (S. Amb.) Les Juifs prétendirent que les disciples de Jésus avaient **dérobé** son cadavre (S. Matth. XXVIII, 13), mais ces disciples étaient beaucoup trop craintifs, pour exécuter un pareil coup de main, et même trop honnêtes; il est impossible en outre qu'aucun des gardiens n'eût entendu le roulement de la pierre, et d'ailleurs des témoins qui se disent endormis ne comptent pas. (S. Aug.). Il est remarquable du reste que ces soldats ne furent pas punis pour leur négligence. — Certains libres-penseurs prétendent que la **mort** de Jésus fut seulement **apparente**, et qu'il revint de son évanouissement le troisième jour et quitta le tombeau. Mais les horribles *tourments*, la perte considérable de sang pendant la flagellation et la crucifixion, suffisaient à eux seuls à donner la mort, sans compter la *blessure du côté*, assez large pour que Thomas pût y poser sa main. Déjà en gravissant le Calvaire, Jésus était incapable de porter la croix; comment 36 heures après aurait-il pu se dégager de ses lourdes bandelettes (S. Jean XIX, 39), rouler la pierre et *s'enfuir rapidement, les pieds percés!!!* Il faut être insensé pour croire de pareilles suppositions. De plus, la mort du Christ fut *officiellement constatée* par le rapport du centurion à Pilate (S. Marc. XV, 45); les soldats eux aussi, en visitant les crucifiés, *ne lui avaient pas brisé les jambes*, parce qu'ils le voyaient mort. (S. Jean XIX, 33). Le sang et l'eau (ib. 34) qui sortirent du cœur de Jésus, percé par la lance, sont une preuve péremptoire de sa mort. D'ailleurs, la mère de Jésus et ses amis ne l'auraient pas enseveli et n'auraient pas fermé son tombeau avec une grande pierre, s'ils n'avaient constaté sa mort. La mort du Christ est affirmée par tous les *évangélistes.*

Le Sauveur ressuscité garda en son corps *ses cinq plaies ;* ce corps était resplendissant, subtil,[1] agile et immortel.

Le Christ ressuscité portait les 5 plaies, car il ordonna à Thomas incrédule de mettre ses doigts dans les plaies des clous, et sa main dans la plaie du côté. (S. Jean XX, 27). Il garda ses plaies dans son corps, comme des marques de *vaillance* et de *victoire*, le plus glorieux ornement d'un héros; il les garda en outre pour nous convaincre *qu'il ne nous oublierait pas au ciel*, puisqu'il nous tenait inscrits dans ses mains avec son sang (S. Bern.), pour *présenter continuellement à son Père* le prix de notre rédemption, et renouveler ainsi au ciel d'une façon permanente le sacrifice de la croix. (Héb. VIII, 1—6). Jésus garda la plaie de son côté pour indiquer combien ses souffrances nous ont facilité l'accès de son cœur. (S. Bern.).

Le Sauveur est ressuscité pour *démontrer sa divinité* et la certitude de *notre propre résurrection.*

Le Christ est devenu les prémices de ceux qui dorment (I. Cor. XV, 20), il est notre modèle en tout. (Deharbe). Comme le Christ, notre chef, est ressuscité, ainsi nous ressusciterons tous. (S. Irén.); il a d'abord ressuscité son propre corps, ensuite il ressuscitera aussi les membres de son corps. (S. Athan.) La future résurrection était la plus grande consolation de Job dans sa profonde misère. (Job XIX, 25). — *Liturgie:* En mémoire de la résurrection de Jésus, nous célébrons **la fête de Pâques.** Dans l'Ancien-Testament on célébrait la Pâque en mémoire de la libération de *l'esclavage d'Egypte.* Les chrétiens célèbrent leur Pâques le premier dimanche après la pleine lune qui suit l'équinoxe du printemps; c'est une décision du concile de Nicée (325). Cependant si la Pâques devait coïncider avec la Pâque juive, elle aurait lieu 8 jours plus tard. Cette fête est donc une fête mobile et tombe entre *le 22 mars et le 25 avril.* — A Pâques les payens ressuscitaient spirituellement par le baptême; c'est pourquoi l'on a maintenu pour le Samedi-Saint la bénédiction des fonts baptismaux. Les chrétiens doivent ressusciter spirituellement par la *confession* et la *communion pascale* (Rom. VI, 4), prescrites par les 3[e] et 4[e] commandements de l'Eglise; car pour ressusciter un jour du tombeau, il faut d'abord ressusciter du sépulcre du péché. (S. Amb.) Les œufs de Pâques sont un symbole de la résurrection; de même que le poussin sort de la coque, ainsi l'homme sortira de la tombe. Dans certaines régions on bénit à Pâques du *pain* et de la *viande*, qui rappellent l'agneau pascal et les pains azymes, mangés par les Israélites avant la sortie de l'Egypte. Vers Pâques la *nature* aussi semble ressusciter. — Le carême nous rappelle la vie mortelle pleine de tribulations et de tentations, le *temps pascal* représente le bonheur qui suivra la

[1] c.-à-d. pouvant traverser tous les obstacles.

mort et la résurrection; nous employons donc le temps avant Pâques au jeûne et à la pénitence, le temps pascal, à chanter *des cantiques d'allégresse* (S. Aug.), *l'alleluia.*[1]

Le Sauveur ressuscité resta *40 jours* sur la terre et *apparut* souvent à ses apôtres.

Le Christ apparut sans doute à *sa mère* (S. Amb.), puis parmi les apotres a *S. Pierre.* (S. Luc. XXIV, 34); le dimanche matin il apparut à *Marie Madeleine*, sous la figure d'un jardinier (S. Marc XVI, 9; S. Jean XX, 15), puis aux *saintes femmes*, après leur départ du sépulcre. (S. Matth. XXVIII, 9; le dimanche soir, il apparut à deux disciples qui allaient à Emmaüs. (S. Luc. XXIV) et immédiatement après aux disciples réunis dans **le Cénacle**, devant lesquels il mangea du poisson avec un gâteau de miel et auxquels il accorda le pouvoir de remettre les péchés. (S. Jean XX). Le dimanche après, il leur apparut au même endroit et reprocha à *Thomas* son incrédulité (ibid.). Jésus réapparut à sept de ses disciples *sur les bords du lac de Génézareth*, donna à Pierre la primauté sur les autres apôtres et sur tous les fidèles, puis lui prédit à lui et à Jean, leur genre de mort (ibid. XXI). Son apparition la plus solennelle fut celle sur *une montagne de Galilée*, où il se montra aux 11 apôtres et à plus de 500 disciples, leur donnant l'ordre d'enseigner et de baptiser toutes les nations. (S. Matth. XXVII, 16 etc.) Pendant ces 40 jours il s'entretint *souvent* avec ses disciples du royaume de Dieu. (Act. Ap. I, 3). La dernière apparition fut celle de l'Ascension. — Le Christ *n'apparaissait* donc qu'au grand jour et non pas dans les ténèbres de la nuit; non pas à un endroit, mais à plusieurs; au jardin du Calvaire, au cénacle, au lac de Génézareth, sur une montagne de Galilée, sur le mont des Oliviers. Ses apparitions ne duraient pas seulement un instant, mais se prolongeaient, car il conversa longuement avec ses apôtres. Les *apôtres vérifièrent soigneusement* la résurrection, ils ne crurent pas tout d'abord aux femmes qui revenaient du sépulcre et leur rapportaient la vision de l'ange et leur conversation avec lui (S. Luc. XXIV, 11). Ils croyaient à une illusion quand le Christ leur apparut à eux, et il fut forcé de laisser toucher ses plaies, de se laisser palper, de manger devant eux (ibid.). Thomas ne voulut même pas croire aux autres apôtres. (S. Jean XX, 25), aussi l'incrédulité de Thomas sert plus à fortifier notre foi, que la foi des autres apôtres. (S. Grég. Gr.). La résurrection était la vérité dont les apôtres étaient *le plus fermement convaincus;* c'est la vérité qu'ils mettent en tête de leurs prédications, à la Pentecôte, devant le Sanhédrin, au temple après la guérison du paralytique de naissance.

Le 40e jour après sa résurrection, le Christ s'éleva du mont des Oliviers dans les cieux et est assis maintenant à la droite de Dieu le Père.

Le Christ monta au ciel *vers midi;* auparavant il éleva ses mains, bénit ses apôtres, et leur ordonna de prêcher l'Evangile à toutes les nations en leur promettant son assistance jusqu'à la fin des siècles (S. Matth. XXVIII, 18; S. Luc. XXV, 50). *Deux anges* apparurent ensuite après l'ascension, pour consoler les apôtres (Act. Ap. I, 9). Les pélerins vénèrent encore la trace des pieds de Jésus (S. Jér.). Aujourd'hui on ne voit plus que le vestige du *pied gauche*, celui du pied droit a été enlevé à coups de ciseaux par les Turcs. D'après la direction de ces vestiges, Jésus-Christ se serait au moment de son ascension tourné vers *l'Europe*, comme il le fut déjà durant sa crucifixion. Il monta au ciel, là où avait commencé sa passion, pour nous montrer que *le chemin des souffrances est aussi celui du ciel;* il monta au ciel non pas comme Dieu, mais *comme homme*, car comme Dieu, il ne l'avait jamais abandonné; il y monta de sa propre puissance, sans secours étranger, non pas sur un char comme Elie (4 Rois II, 11), ni soutenu par les anges comme le prophète Habacuc (Dan. XIV, 36), mais la puissance de sa nature divine emporta son corps glorifié dans les cieux. (S. Cyp.) Jésus-Christ emmena avec lui les âmes qu'il avait délivrées des limbes. (Eph. IV, 8). Depuis ce moment Jésus-Christ, malgré ses apparitions à différents saints, *n'est plus descendu corporellement sur la terre*, excepté à l'élévation de la sainte messe; c'est l'opinion commune de tous les pères (Scaramelli). — *Liturgie;* Le 40e jour après Pâques, l'Eglise célèbre la fête de **l'Ascension**, qui

---

[1] Ce mot très fréquemment employé au temps pascal, vient de l'hébreu *halal*, louer, et *Jah*, abréviation de *Jéhovah*, Seigneur.

est précédée des trois jours des *Rogations* avec leurs processions, où certains auteurs voient une imitation de la route parcourue par Jésus-Christ avec ses disciples, de Jérusalem à la montagne de l'Ascension.

Le Christ est monté au ciel pour *faire entrer son humanité dans sa gloire*, (Eph. IV, 10) pour envoyer *l'Esprit-Saint* (S. Jean XVI, 7), afin *d'intercéder* pour nous auprès du Père (ibid IV, 16) et pour nous *frayer* le chemin du ciel (ibid. XVI 2).

Le Christ est médiateur entre Dieu et les hommes (I. Tim. II, 5) et notre avocat auprès du Père (I. S. Jean II, 1). „Aussi, dit S. Bernard, ceux qui n'osent pas s'adresser au Père, doivent s'adresser au Fils qui nous a été donné comme médiateur.“ Le Christ se compare souvent à la lumière, il est le vrai *soleil* des esprits; or, de même que le soleil ne perd rien de sa force, en montant à l'horizon, mais arrive à son midi au maximum de puissance, ainsi l'influence du Christ sur les hommes a augmenté loin de diminuer par son ascension. (Wenninger).

Le Christ est assis **à la droite de Dieu**, c.-à-d. que comme homme, il possède au ciel *le plus haut degré de gloire* et *la plus haute puissance* sur toutes les créatures.

On place à sa droite celui qu'on veut honorer spécialement. (III Rois II, 19). Les paroles: *le Christ est assis à la droite de Dieu*, signifient donc que le Christ (dans son humanité) *a la première place d'honneur* auprès de Dieu; il est donc élevé au-dessus de tous les anges (Eph. I, 21). La droite du Père n'est pas autre chose que *la félicité éternelle;* la gauche, le malheur éternel destiné aux réprouvés. (S. Aug.) Dieu le Père n'étant pas corporel n'a pas de droite, cette expression désigne donc la gloire de la divinité, dont l'humanité du Fils a pris possession. (S Jean Dam.) L'expression: *est assis*, signifie que Jésus-Christ possède l'autorité *royale* et *judiciaire*. Les rois en effet sont aussi sur leur trône, quand ils exercent leur pouvoir et reçoivent les hommages de leurs sujets. Les juges aussi rendent leurs sentences assis. (Le confesseur de même; et Jésus-Christ dit de lui qu'il sera assis au jugement dernier). Aussi J.-Ch. dit-il au moment de son ascension: „Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre.“ (S. Matth., XXVIII, 18). C'est pourquoi toutes les créatures doivent l'adorer. (Phil. II, 9-1.

Le dixième jour après son ascension, Jésus-Christ envoya l'*Esprit-Saint* à ses apôtres.

L'Esprit-Saint descendit sur les apôtres un dimanche à 9 heures du matin. (Act. Ap. II, 25). Les phénomènes qui accompagnèrent la descente de l'Esprit-Saint symbolisent les opérations du Saint-Esprit: le vent impétueux signifie l'affermissement de la volonté; le feu, l'illumination de l'intelligence; les langues, le don des langues accordé aux apôtres et la diffusion de l'Evangile parmi toutes les nations. La Pentecôte est *le jour de la fondation de l'Eglise*, parce que 3000 fidèles y entrèrent par le baptême. La Pentecôte, où les apôtres eurent le don des langues, fait contraste avec la *tour de Babel*, où les langues furent confondues. — *Liturgie.* La Pentecôte est célébrée le 50e jour après Pâques. (Pentecôte vient d'un mot grec qui signifie 50). Dans l'Ancien-Testament la Pâques se célébrait le cinquantième jour après la sortie d'Egypte en mémoire de *la promulgation de la loi au Sinaï.* (Au mont Sinaï et au mont Sion un feu céleste apparaît et un bruit violent se fait entendre, à l'un comme à l'autre, la volonté de Dieu se manifeste, et chaque fois, le cinquantième jour après la libération d'un esclavage corporel ou spirituel). Dans l'Eglise primitive, le samedi avant la Pentecôte, on conférait solennellement le baptême en mémoire des trois mille fidèles baptisés le jour de la Pentecôte; c'est pourquoi on bénit encore en ce jour les *fonts baptismaux.* La vigile de Pentecôte a de tout temps été un jour de *jeûne strict* pour nous préparer à la venue du Saint-Esprit. — Le dimanche qui suit la Pentecôte, est celui de la **Trinité**. qui résume comme en un foyer les trois grandes fêtes de l'année, Noël (où le *Père* nous donna son Fils), Pâques (où le *Fils* ressuscita) et la Pentecôte (où le *Saint-Esprit* descendit du ciel). Strictement parlant, la *Trinité* devrait être la plus grande fête.

mais l'Eglise y a renoncé pour montrer qu'elle est incapable d'assez approfondir ce mystère pour le célébrer dignement. — Le jeudi suivant a lieu la **Fête-Dieu** avec sa procession très solennelle. Cette fête fut instituée par un évêque belge en 1250, sur les instances d'une religieuse, qui avait eu des révélations à cet égard. En 1264, le pape l'étendit à toute l'Eglise. Elle se célèbre après la Pentecôte, parce que les apôtres commencèrent alors à distribuer le corps de Notre Seigneur et parce que le S. Sacrement doit nous consoler du départ de Jésus-Christ dans son ascension.

A la *fin du monde* Jésus-Christ reviendra pour juger *tous les hommes*.

---

7. La personne du Sauveur.

Jésus-Christ notre Sauveur est le *Fils de Dieu* fait homme, par conséquent *Dieu* lui-même.

I. L'Incarnation du Fils de Dieu.

Les payens eux-mêmes avaient le pressentiment que la divinité descendrait parmi les hommes pour converser avec eux. Leur mythologie, p. ex. l'histoire de Tantale, parle de visites faites aux hommes par les dieux. Or, **Dieu est véritablement descendu sur la terre** (S. Jean III, 10) lors de l'Annonciation de la naissance de Jésus-Christ.

1. La deuxième personne divine a pris l'humanité dans le sein de la *Vierge Marie*, par l'opération du Saint-Esprit au moment de l'Annonciation.

Le Fils de Dieu accepta alors une âme et un corps humain, comme une sorte **de vêtement** pour se manifester sur la terre. Dans son incarnation, il en est arrivé de Dieu comme du *soleil;* notre œil ne peut le fixer sans être ébloui que quand il est *couvert de nuages*, ainsi Dieu s'est entouré du nuage de la chair pour se montrer à nos faibles yeux corporels. (L. de Grenade). La *pensée* humaine se revêt de la parole pour se communiquer au dehors, ainsi Dieu s'est revêtu de la nature humaine (corps et âme) pour devenir visible aux hommes; le *Verbe* (la parole, c.-à-d. le Fils de Dieu) *s'est fait chair* (homme) *et a habité parmi nous* (a vécu 33 ans parmi les hommes). (S. Jean, I, 14). — L'Incarnation s'est faite au moment où Marie dit à l'archange: **„Qu'il me soit fait selon votre parole“** (S. Luc. I, 38). Cette parole de Marie attira le Verbe divin (S. Bernard), et la deuxième personne de la Trinité descendit dans le sein très pur de la Vierge Marie, comme le soleil se reflète sur la surface d'une mer calme. C'est une hérésie de croire que l'humanité du Christ a été formée d'abord et que le Fils s'y est unie après coup; ou bien de croire que le Christ a apporté son corps du ciel (hérésie des Valentiniens). Le Christ a pris son corps **de la B. Vierge Marie,** il a été fait d'une femme, dit S. Paul (Gal. IV, 4) et il est de la race de David selon la chair (Rom. I, 3). Sans doute, le Fils de l'Homme est descendu du ciel (S. Jean III, 13), mais quant à sa personne et non pas quant à son humanité. — Il ne faut pas non plus croire que l'essence divine, commune aux trois personnes, est descendue du ciel pour s'unir à l'humanité, à la nature humaine, c.-à-d., au corps et à l'âme; dans ce cas *les trois personnes* se seraient incarnées et cela aurait déjà été impossible par le fait que cette incarnation aurait produit un changement dans la divinité, ce qui est une supposition absurde, vu l'immutabilité de Dieu. **Une seule personne de la Trinité,** *le Fils*, a revêtu l'humanité. Dieu (une personne divine), mais non pas la divinité (la nature divine) s'est fait homme. Cependant la nature divine est intimement unie à la nature humaine, par la personne du Fils. — Toutefois il est certain que les trois personnes divines ont

coopéré à l'incarnation; en effet tous les actes extérieurs de Dieu sont accomplis par la nature divine, qui est commune aux trois personnes. (Voir le chapitre de la S. Trinité).

L'Incarnation est proprement l'œuvre des *trois* personnes divines.

Toutes les œuvres de Dieu, donc aussi l'Incarnation, sont communes aux trois personnes. Toutes les trois *créèrent* donc un corps et une âme d'homme et les unirent à la deuxième personne. Les trois personnes divines ont revêtu l'une d'entre elles de l'humanité, comme *trois frères* qui s'aideraient à couvrir l'un d'entre eux d'un vêtement. „Dans une lyre la corde seule fait entendre le son agréable, dit S. Augustin, et cependant il y en a trois qui coopèrent à la production de ce son; la main, la corde et l'adresse de l'artiste; de même la seconde personne seule, s'est faite chair et est devenue visible, et pourtant toutes les trois personnes y ont coopéré." Le corps et l'âme aident l'homme à se *nourrir* et pourtant les aliments ne s'unissent qu'au corps; de même les trois personnes ont agi de concert dans l'Incarnation, quoique la nature humaine n'ait été unie qu'à la deuxième personne. (S. Fulg.). Cependant l'Incarnation est **attribuée au S. Esprit**, parce qu'elle est *la plus grande œuvre de l'amour de Dieu*, dont les manifestations sont toujours attribuées à l'Esprit-Saint, c.-à-d. à l'amour du Père et du Fils. (Cat. rom.) — Les docteurs de l'Eglise pensent que *le Père et le S. Esprit auraient aussi pu s'incarner*; mais il était convenable que celui-là devînt *le Fils de l'Homme*, qui de toute éternité est le Fils de Dieu, que celui qui est *l'image souverainement parfaite de Dieu*, rétablît dans l'homme *l'image surnaturelle* de Dieu détruite par le péché.

2. Le *Père* de Jésus est donc *Dieu* le Père dans les cieux; Joseph, l'époux de Marie, n'est que son père nourricier.

Le Christ est donc le *Fils de Dieu*, non seulement parce qu'il est la seconde personne de la Trinité, mais aussi parce que Dieu a aussi créé son humanité. (S. Grég. Gr.). — Dans la première prophétie relative au Sauveur, dans le Proto-Evangile, le Christ est nommé le **descendant de la femme** et *non pas le descendant de l'homme*. (Gen. III, 15). Le Christ lui-même s'appelle le *Fils de l'Homme*, c.-à-d., le fils d'*une* seule personne humaine. (S. Matth. XXVI, 64). Dans la généalogie du Christ, S. Matthieu se mentionne que les ancêtres de Marie, mais non ceux de Joseph (S. Matth. I, 16), et cependant Jésus passait près de beaucoup pour le fils de Joseph. (S. Luc. III, 23). Joseph était l'époux de Marie, uniquement pour sauvegarder l'honneur de Jésus et de Marie devant les hommes et pour veiller à leur sûreté et à leur entretien. De plus, Dieu voulait encore cacher aux hommes le mystère de l'Incarnation, car ceux-ci s'en seraient scandalisés. — *Joseph* était *artisan* (charpentier) (S. Matth. XIII, 55); il était *juste*, c.-à-d. il menait une vie sainte (S. Matth. I, 19): il était, dit S. Jérôme, parfait en toute espèce de vertus. Sa sainteté était si grande, parce qu'il était très rapproché de la source de toute sainteté, comme l'eau est plus claire à mesure qu'on se rapproche de la source (S. Thom. Aq.); il se distingua surtout par sa *chasteté*, qui égala la pureté des anges et surpassa celle de tous les saints (S. Fr. de Sales); c'est pourquoi on le représente un lys à la main. S. Joseph fut *comblé de grâces;* Dieu lui accorda un honneur qu'avaient convoité, sans l'obtenir, les rois et les prophètes; il lui fut donné de porter Jésus dans ses bras, de le baiser, de lui parler, de le vêtir, de le nourrir, de le protéger. (S. Bern.; Pie IX). Joseph fut appelé *père*, par Celui dont le Père était Dieu. (S. Bas.) Beaucoup de saints pensent qu'il a *un rang suréminent au ciel*, comme époux de la reine des cieux, qu'il serait beaucoup invoqué vers la fin du monde et donnerait alors des preuves de l'efficacité de son intercession. (Joseph en Egypte tarda aussi à se faire reconnaître par ses frères). S. Joseph est *le patron de l'Eglise* (Pie IX. 8 déc. 1870), c.-à-d. que l'Église s'est mise spécialement sous sa protection auprès de Dieu; il est aussi *le patron de la bonne mort*, parce qu'il demande particulièrement cette grâce pour ceux qui l'invoquent: lui-même en effet mourut d'une mort bienheureuse, car Jésus et Marie l'y assistèrent. S. Joseph est aussi invoqué avec succès dans *les nécessités temporelles;* parce qu'il procura sa subsistance au Sauveur. S. Thomas dit que ce saint a obtenu de Dieu de nous secourir dans *toute espèce de besoin*, et Ste Thérèse († 1582) déclare que

toutes ses prières à ce saint, dans une nécessité de l'âme et du corps, ont toujours été exaucées. S. Alphonse l'invoquait tous les jours, et les *missionnaires* s'adressent à lui avec une confiance justifiée. L'Eglise le place dans son culte immédiatement après la S. Vierge, donc avant tous les autres saints (Congrég. des Rites, 8 déc. 1870).

3. L'Incarnation du Fils de Dieu est un *mystère*, car nous ne pourrons jamais la comprendre, mais seulement l'admirer et l'adorer.

Le prophète Isaïe (LIII, 8) avait déjà déclaré que la venue du Sauveur était inénarrable. La conception et l'incarnation de Jésus sont plus mystérieuses que *la floraison de la verge desséchée d'Aaron* qui produisit des feuilles, des fleurs et des fruits (amandes). (S. Aug.) „Ferme tes yeux, raison, car tu ne peux soutenir l'éclat de ce mystère que sous le voile de la foi, comme l'œil du corps ne peut soutenir la lumière du soleil sans le voile de la nuée.“ (S. Bern.) „Je sais, dit S. J. Chrys., que le Fils de Dieu s'est fait homme, mais j'ignore comment il l'est devenu.“ Voici quelques *comparaisons* qui ont rapport à l'Incarnation: „La divinité et l'humanité se sont unies dans le Christ *comme l'âme et le corps* dans l'homme (Symb. Ath.); si la matière et l'esprit, qui diffèrent si radicalement, peuvent se réunir dans l'homme, a fortiori, la divinité et l'humanité le peuvent, puisqu'elles ont quelque ressemblance. Le *Verbe humain* aussi a son incarnation; la parole est d'abord pensée, donc quelque chose de tout à fait spirituel, mais quand celle-ci veut se communiquer, elle s'incorpore dans la voix, elle devient un mot sensible et est entendue de beaucoup. Malgré cela, ma pensée n'a pas cessé de m'appartenir; ainsi le Verbe de Dieu est devenu visible à beaucoup d'hommes, sans cesser d'être auprès du Père.“ (S. Aug) Les *comparaisons* suivantes sont des figures de *la conception de Jésus-Christ*. Dieu forma le corps du Christ, avec le sang de Marie, comme il tira Eve d'Adam formé de la terre. (S. Isid.) L'Incarnation ressemble à la production des premiers fruits lors de la création; les premières plantes produisirent les premiers grains, par la toute-puissance de Dieu sans aucune coopération de l'homme.

Nous devons adorer le mystère de l'Incarnation *au son de l'Angelus*.

Le lever et le coucher du soleil nous rappellent vivement l'Incarnation et la mort du Christ, la *lumière du monde*; c'est pour cela qu'à ce moment on sonne l'Angelus. Les paroles dont se compose l'Angelus, nous rappellent la conversation de Marie et de l'Ange. — A chaque messe où l'on dit le Credo, le prêtre fléchit le genou aux mots: Et incarnatus est; de même au dernier évangile, aux mots: Et Verbum caro factum est. Cette génuflexion est un acte d'adoration du mystère de l'Incarnation. A la messe solennelle de *Noël* et de *l'Annonciation* (25 mars), tout le chœur s'agenouille au passage précité du Credo, et incline la tête. — Les anges eux-mêmes adorent ce mystère. „Les hommes, dit S. Ephrem en s'adressant au Christ, confessent ta divinité, les anges adorent ton humanité. Ceux-ci s'étonnent de ton abaissement, ceux-là de ta grandeur.“

4. L'Incarnation du Fils de Dieu était *nécessaire* pour *expier parfaitement* l'offense faite à la majesté de Dieu.

Sans doute, Dieu aurait pu sauver les hommes autrement que par l'Incarnation; il pouvait pour glorifier sa *bonté*, se contenter d'une satisfaction insuffisante, ou même remettre la faute sans aucune satisfaction. S. Augustin déjà écrivait: „Il y a des *insensés* qui regardent la sagesse divine comme incapable de sauver les hommes autrement que par l'Incarnation, par la naissance du Fils d'une femme, par sa douloureuse passion. Dieu pouvait agir autrement,“ Mais comme nous le voyons par la mort du Sauveur, Dieu réclama une satisfaction **parfaite**; il lui plaisait de glorifier sa justice et non pas sa bonté. Or, un **Homme-Dieu seul** pouvait fournir cette réparation parfaite. La grandeur de l'offense se mesurant toujours à la grandeur de la personne. une offense de *Dieu* est *infinie*, et par conséquent aucune *créature*, pas même l'ange le plus parfait, ne peut la réparer complètement. Il faut l'intervention d'un être infini, c.-à-d. de Dieu lui-même. Le salut de l'homme nécessitait donc l'incarnation (S. Anselme); un Dieu seul ne pouvait souffrir, un homme seul ne pouvait racheter, c'est pourquoi Dieu s'unit à l'humanité. (S. Proclus). Quand un

portrait rendu méconnaissable, doit être restauré, l'original est obligé de poser de nouveau; c'est ainsi que Dieu dut descendre du ciel pour restaurer l'homme fait à son image. (S. Athan.).

Pour satisfaire *parfaitement* à la majesté divine offensée, l'Homme-Dieu apparut sur la terre dans un *état d'abaissement.*

S'il avait apparu dans tout l'éclat de sa majesté, le roi de gloire n'aurait pas été crucifié. (I Cor. II, 8). Le Christ imita en quelque sorte le roi athénien *Codrus.* L'oracle de Delphes avait déclaré que les Athéniens seraient victorieux si leur roi était tué par les ennemis. Codrus revêtit des habits d'esclave et alla dans le camp des ennemis, où il fut tué. Ceux-ci ayant appris qu'ils avaient rempli les conditions posées par l'oracle, s'effrayèrent et s'enfuirent. Les prophètes aussi avaient prédit que le genre humain serait sauvé par la mort du roi de gloire; celui-ci prit la forme des esclaves, apparut ainsi dans le monde, ne fut pas reconnu et fut tué. Quand les mauvais esprits virent qui ils avaient tué par leurs suppôts, ils prirent la fuite. (Deharbe). Si un roi voulait montrer son adresse au combat et descendre dans l'arène, il déposerait tous les insignes de sa dignité, sinon, personne n'oserait accepter son défi; il ne se découvrirait qu'à la fin. C'est ainsi qu'en agit le Fils de Dieu (Louis de Gren.), mais il reviendra *de nouveau* avec une grande puissance et une grande *majesté.* (S. Matth. XXVI, 64). Il est impossible d'affirmer absolument que le Fils de Dieu se serait fait homme, *même si les hommes n'avaient point péché;* nous savons seulement que l'Incarnation a eu lieu après le péché pour sauver l'humanité. Toutefois Dieu étant tout puissant, aurait aussi pu s'incarner sans le péché; cette incarnation aurait produit *l'union la plus intime* des hommes avec Dieu, (S. Th. Aq.).

5. Le Fils resta *toujours Dieu,* malgré l'Incarnation, il n'y *perdit rien de sa majesté.*

Nous disons que le Fils de Dieu est descendu sur la terre, mais **cela ne signifie pas qu'il quitta le ciel.** Une *étoile* en devenant visible, en commençant à exister pour notre œil, reste au firmament, ainsi le Verbe n'a pas quitté la gloire du ciel, quand il se fit homme. (Deharbe). L'éclat du soleil n'est pas détruit par les nuages, mais seulement voilé; de même la divinité du Christ n'est pas anéantie par son humanité, mais seulement cachée. (S. Ambr.) Quand le verbe de notre esprit, la *pensée,* se traduit au dehors par le langage, il ne cesse pas d'être la pensée de notre intelligence; de même le Verbe de Dieu en devenant visible, n'a pas cessé d'être auprès du Père. (S. Aug.). Le verbe, la parole que nous adressons à quelqu'un, n'est pas seulement perçu par celui-ci, mais par tous ceux qui l'entendent, et ainsi le Verbe divin en s'unissant à l'humanité, n'a pas été confiné en elle de façon à ne plus remplir de sa présence le ciel et la terre. (Deharbe). Le Christ est devenu homme de manière à ne pas cesser d'être Dieu. (S. Aug.) — Dieu, par l'Incarnation, **n'a rien perdu de sa majesté.** Les rayons du soleil peuvent dessécher un cloaque sans en être souillé, ainsi Dieu a pu s'allier au chaste corps de Marie sans en recevoir une tache; la divinité purifie tout, sans être souillée par rien (S. Odilon). Si un *prince* revêtait un habit *d'esclave* pour ramasser une bague précieuse tombée dans la boue et la mettre à son doigt, il ne perdrait rien de son honneur; ainsi le Fils de Dieu ne s'est point déshonoré en prenant la forme d'un esclave, afin de descendre parmi les hommes, sauver leurs âmes et en faire sa propriété. (Tert.) Un *vêtement* pourrait être trop ordinaire pour un monarque, s'il n'était brodé d'or, de perles et de pierres précieuses, de même la nature humaine souillée par le péché, aurait été indigne du Fils de Dieu, mais non pas celle tirée du corps immaculé de la Vierge. — Quand S. Paul dit que Jésus-Christ s'est *anéanti* et a pris la forme d'un esclave (Phil. II, 7), il ne veut pas dire par là que Dieu a perdu une perfection de sa divinité, mais qu'il *s'est abaissé* en prenant la nature humaine et que par là il nous a donné *un exemple d'humilité.* „Il s'est *humilié* lui-même." (Ibid. 8).

6. Par l'Incarnation du Fils de Dieu, *le genre humain tout entier* a été élevé à une haute *dignité.*

Le soleil illumine de ses rayons toutes les *planètes,* qui se meuvent autour de lui, ainsi le Christ répand son éclat divin sur tous les hommes au milieu desquels il a conversé 33 ans. La nature humaine adoptée par le Fils de Dieu, est

comme le *lèvain* qui pénètre toute la pâte (S. Matth. XIII, 33); le Christ est le cep, nous sommes les rameaux (S. Jean X, 1). — Nous sommes sous un rapport *supérieurs aux anges;* quoiqu'ils ne soient soumis ni aux maladies, ni à la mort, ils n'ont cependant pas Dieu pour frère: si donc ils en étaient capables, ils nous porteraient envie. „Le maître-suprême a pris la forme d'un esclave, pour que l'esclave devînt libre et *maître* lui-même.“ (S. Amb.) Le Fils de Dieu est devenu Fils de l'Homme, afin que les enfants de l'homme deviennent *enfants de Dieu.* (S. Athan.) O que la rédemption est précieuse, puisque l'homme semble valoir autant que Dieu! (S. Hil.) — Ne souillons donc jamais notre dignité divine par le péché; ne faisons pas honte à Jésus-Christ; ne faisons jamais ce qui n'est bon que pour le démon!

Quelles sont les vérités à conclure du mystère de l'Incarnation?

1. Le Christ est à la fois vrai *Dieu* et vrai *homme;* nous l'appelons donc l'Homme-Dieu.

Chaque être possède la *nature* de celui d'où il tire son *origine;* par son origine humaine l'enfant reçoit la nature humaine. Le Christ a une double origine: par son origine de Dieu le Père, il possède la **nature divine**; par son origine de Marie, il a acquis la **nature humaine**. Le Christ a toujours vécu de façon à nous montrer qu'il est Dieu et homme. (S. Aug.) Tantôt il s'attribuait la divinité et tantôt l'humanité; le Père, disait-il, est plus grand que moi (S. Jean XIV, 28), puis, „le Père et moi, nous sommes un.“ (ibid. X, 30). Comme Dieu il appelle Marie: Femme (aux noces de Cana et sur la croix); comme homme, il l'appelle: Mère. Lui-même s'est nommé le Fils de Dieu et le Fils de l'Homme.

Le Christ comme homme nous est donc semblable en tout, *excepté le péché.* (Conc. de Chalcédoine).

Le Christ, dit S. Paul, est devenu en tout semblable à ses frères (Héb. II, 17), il s'est rendu semblable aux hommes et a été reconnu homme par tout ce qui a paru de lui au-dehors. (Phil. II, 7). Le Christ avait un **corps humain** comme nous: il avait nos besoins matériels, sentait la faim et la soif, mangeait, buvait et dormait; il sentait la joie, pleurait, souffrait et mourut. Il avait donc un corps *réel*, et non pas seulement une apparence de corps, comme le prétendait l'hérésie des Docètes.[1] — Le Christ avait une **âme humaine,** donc une intelligence humaine, car il dit qu'il ignore l'époque du jugement dernier (S. Marc XIII, 32) et une volonté humaine, car il prie: „Père, que votre volonté se fasse et non la mienne.“ (S. Luc, XXII. 42). A sa mort, le Christ remit son âme entre les mains de son Père. (ib. XXIII, 46). C'est donc une hérésie de croire que Jésus-Christ n'a eu qu'une âme sensible, mais non une âme raisonnable. comme le prétendait Apollinaire, qui du reste avait bien mérité de la foi par ses écrits contre les Ariens. — S. Paul appelle le Christ homme *céleste*, par contraste avec Adam, l'homme terrestre qui avait été formé du limon de la terre (I Cor. XV, 47), parce que le corps du Christ avait été formé *miraculeusement* par l'Esprit-Saint du corps de la S. Vierge, et que déjà sur terre il avait révélé *les perfections célestes d'un corps glorifié.* (Transfiguration, marche sur les eaux).

2. Dans le Christ il y a donc *deux natures,* la nature divine et la nature humaine; malgré leur union intime, l'une subsiste à côté de l'autre sans s'y mêler.

La **nature** est l'ensemble des facultés inhérentes à un être; **la personne** est celui qui met en action ces facultés. Ce qui est *commun* à tous les hommes, est la nature; ce par quoi l'homme est un individu, un être subsistant en lui-même, c'est la *personne.* La nature est communicable à beaucoup d'individus, mais non la personne. — Comme un *lingot de fer* et un lingot d'or en fusion, s'unissent sans se confondre, ainsi les deux natures du Christ. — La nature humaine *n'a donc pas été changée* en la nature divine, comme l'eau fut changée en vin à Cana; car un être fini et changeant ne peut pas être transformé en un être immuable et infini. — La nature humaine n'a pas non plus été absorbée par la nature divine, comme une goutte de miel est absorbée par l'Océan, ou un grain de cire par le feu. (Hérésie

---

[1] D'un mot grec qui signifie *paraître.*

d'Eutychès, condamnée par le concile de Chalcédoine, 451). — L'union des deux natures n'a pas davantage produit une *troisième* nature, comme p. ex. l'oxygène et l'hydrogène forment de l'eau, car Dieu est absolument immuable.

Le Christ a donc **une double science**, une science humaine et une science divine.

Comme Dieu, il connaît tout, même les pensées des hommes; cependant il affirme qu'il ne sait ni l'heure, ni le jour du jugement dernier. (S. Marc. XIII, 32).

Le Christ a aussi une **double volonté**, une volonté divine et une volonté humaine, quoique celle-ci soit complètement soumise à la volonté divine. (III. Conc. de Constantinople, 680).

L'existence d'une *volonté humaine* dans le Christ est démontrée par sa prière au jardin des Oliviers: „Père, que votre volonté se fasse et non la mienne.“ (S. Luc. XXII, 42). La *soumission* de la volonté humaine à la divine ressort de ces paroles: „Je ne recherche pas ma volonté, mais celle de celui qui m'a envoyé.“ (S. Jean, V 30). On peut comparer cette volonté du Christ agonisant, à la volonté d'un malade qui doit être opéré. Sa volonté regimbe contre l'opération à cause des souffrances à endurer, et néanmoins il se soumet à la volonté du médecin.

3. En Jésus-Christ il n'y a *qu'une personne*, la personne divine.

Deux yeux ne font qu'une vue, deux oreilles une seule ouïe, c'est ainsi que les deux natures sont en une seule personne. (Arnobe). *L'âme raisonnable et le corps* ne font qu'un homme, ainsi Dieu et l'homme ne font qu'un Christ. (Symb. de S. Athanase). Dans l'homme le corps *ne subsiste que par l'âme*, et tombe en poussière sans elle, ainsi dans le Christ **la nature humaine ne subsiste que par la personne divine**. — Quoique *la nature humaine du Christ* ne subsiste pas dans une personne humaine, mais divine, *elle n'est pas imparfaite* pour cela; au contraire, elle est devenue beaucoup plus parfaite. Le corps par l'union avec l'âme devient plus parfait que le corps des animaux, ainsi la nature humaine devient par l'union avec le Verbe divin **plus parfaite** que dans tous les autres hommes. Aussi le corps du Christ avait-il des qualités surnaturelles (p. ex. dans la transfiguration). — Dans l'homme le corps est *l'instrument* par lequel l'âme opère, ainsi *la nature humaine* est l'instrument par lequel agit la personne divine. Toutefois l'humanité *n'est pas un instrument inanimé*, comme p. ex. la plume de l'écrivain, mais elle est *vivante* et a son activité distincte, comme le feu qui réchauffe et éclaire. (Il y a donc une science et une volonté humaines distinctes de la science et de la volonté divines). La nature humaine du Christ n'est pas non plus l'instrument de la personne divine comme *les prophètes, les apôtres, etc.*, l'ont été entre les mains de Dieu; *ils ne furent pas intimement unis* à Dieu comme l'humanité du Christ. L'œil, la main sont des instruments qui nous sont unis tout intimement, mais non pas la plume, une épée, etc. Il en est de même de l'emploi des prophètes et des apôtres comme instruments de Dieu; ceux-ci ne furent pas aussi intimement unis à Dieu que le Christ. — Il n'y a donc pas en lui une *personne divine* à côté d'une *personne humaine*, un Christ Dieu à côté d'un Christ homme, de sorte que la divinité résiderait en un homme déterminé *comme en un temple*, ainsi qu'il habite dans l'âme des justes. (Hérésie de Nestorius, patriarche de Constantinople, condamnée au concile d'Ephèse: 431).

La nature divine et la nature humaine étant *indissolublement unies* en la personne divine, il s'ensuit:

1. Que le Christ *même comme homme* est le *Fils de Dieu.*

„Dieu, dit par conséquent S. Paul, n'a pas épargné son propre Fils, mais l'a livré pour nous tous.“ (Rom. VIII, 32).

2. Que Marie, la mère du Christ, est véritablement *mère de Dieu.*

Marie a enfanté Celui qui est Dieu; elle est donc mère de Dieu. Elisabeth déjà la nomma mère du Seigneur. (S. Luc. I, 43). L'hérésie de Nestorius qui prétendait qu'on pouvait l'appeler seulement mère du Christ, fut condamnée au concile d'Ephèse en 431. „Si Notre-Seigneur Jésus-Christ est Dieu, dit S. Cyrille, comment la Sainte-Vierge qui l'a enfanté, ne serait-elle pas mère de Dieu?“ Quoique l'enfant ne tienne pas son âme de sa mère, celle-ci n'en est pas moins appelée la mère de l'enfant, de même Marie est appelée mère de Dieu, quoiqu'elle n'ait pas donné au Christ sa divinité.

3. Que le Christ en tant qu'homme, ne pouvait *ni pécher, ni se tromper.*

Le Christ n'a péché ni par actions, ni par paroles (S Pierre II, 22). La lumière ne tolère aucune obscurité autour d'elle, ainsi le Fils de Dieu ne tolère aucun péché dans sa nature humaine (S. Grég. Gr.). — Le Christ posséda donc dès sa naissance *une parfaite sagesse et sainteté* (Col. II, 3) et *il n'y put pas faire de progrès.* Les mots de S. Luc.: „Jésus croissait en âge et en grâce“, (II, 52) signifient qu'avec l'avancement en âge, sa sagesse et la grâce de Dieu se manifestaient toujours davantage dans ses paroles et ses actions. „Jésus-Christ, le soleil de justice en agit comme le soleil qui depuis l'aube jusqu'à midi répand de plus en plus de clarté.“ (Deharbe). — La *stature corporelle du Christ* et sa tenue ont dû être majestueuses. (Ps. XLIV, 3). La gloire et la majesté de la divinité cachée sous le voile de la chair se reflétaient sur son visage et lui donnaient une beauté qui attirait et subjuguait tous ceux qui avaient le bonheur de le voir. (S. Jér.).

4. Les actions humaines du Christ ont une *valeur infinie.*

Les actions d'un *roi* sont des actions humaines, parce qu'il est homme, mais aussi des actions royales, parce qu'il est roi. De même les actions humaines du Christ étaient vraiment humaines à cause de la réalité de son humanité, mais aussi divines, parce qu'il est vrai Dieu. „Un *fer rougi* brûle, non pas parce qu'il a cette propriété par sa nature, mais parce qu'il a été en contact avec le feu, ainsi la chair du Christ agit divinement, non par elle-même, mais parce qu'elle est unie à la divinité.“ (S. J. Dam.). La *plus petite* prière, *la moindre* souffrance de Jésus aurait donc suffi pour sauver le monde.

5. L'humanité du Christ doit être *adorée.*

Cette adoration se rapporte non pas à la nature humaine, mais à la personne; l'enfant qui baise la *main* de son père, ne vénère pas la main, mais le père lui-même. (Deh.) Celui qui honore le roi, dit S. Thomas d'Aq., le vénère avec la pourpre qu'il porte; ainsi l'on adore dans le Christ l'humanité avec la divinité qui en est inséparable. On peut toucher le bois, mais non plus quand il brûle; ainsi la chair en soi ne peut pas être adorée, mais la chair à laquelle s'est uni Dieu. Ce qu'on adore, c'est le Dieu fait chair. (S. J. Dam.) — L'Eglise adore donc les 5 Plaies de Jésus-Christ, le Sacré-Cœur de Jésus (comme siége de son amour), le Précieux Sang du Christ.

6. On peut donc attribuer au **Christ-Dieu des qualités humaines, au Christ-Homme des qualités divines.** (La théologie appelle ce mystère *communication des idiomes*; idiome en grec signifie propriété). S. Pierre pouvait donc dire après la guérison du paralytique: „Vous avez crucifié l'auteur de la vie.“ (Act. Ap. III, 15). S. Paul de son côté écrit: „S'ils l'avaient connu, ils n'auraient point crucifié le Roi de gloire.“ (I Cor. II, 8), et S. Jean ajoute: „C'est à cela que nous avons reconnu l'amour de Dieu, qu'il a livré sa vie pour nous.“ (I Ep. II, 15). Puisque *la deuxième personne divine* est à la fois Dieu et homme, tout ce qui se dit de cette personne divine, peut aussi être dit du Christ comme homme, p. ex.: Cet homme sait tout, est tout-puissant. Ce que l'on peut attribuer au Christ comme homme, on peut l'attribuer aussi à la deuxième personne de la S. Trinité, p. ex., que Dieu a souffert, est mort pour nous. Quand un homme a deux qualités, la richesse et la miséricorde, on peut dire de lui: ce *riche* est *charitable*, et ce *miséricordieux* est riche. Ces qualités se rapportent à sa personne, qui est riche et charitable. On peut faire la même chose pour le Christ relativement à *sa personne divine*, qui est Dieu et homme, qui a des qualités, des propriétés divines et humaines; on peut donc dire: ce mourant est Dieu, ce mourant est tout-puissant, etc. — Mais l'on *ne pourrait pas dire:* La *divinité* a souffert, est morte, car ce mot désigne la nature divine, laquelle n'a pas

souffert. „Quoique la divinité fût en celui qui a souffert, ce n'est pas elle qui a souffert. Le soleil n'est pas atteint, parce qu'un arbre éclairé par lui est abattu; la divinité ne fut pas davantage atteinte par les souffrances de l'humanité.“ (S. J. Dam.).

II. Jésus-Christ est le Fils de Dieu.

Jésus-Christ est habituellement appelé le **Fils unique du Père**, et lui-même se donna ce nom. (S. Jean III, 10). Il porte ce nom, d'abord parce qu'il est la *deuxième personne de la S. Trinité* qui est *unique*, ensuite parce qu'il se distingue de tous les anges et de tous les saints qui sont aussi appelés enfants de Dieu. Dieu en effet *ne s'est pas substantiellement uni à eux* (Phil. II, 6), il en a fait seulement ses enfants d'adoption. (Gal. IV, 5). Le Christ comme Fils unique de Dieu ne voulait pas rester seul, il voulait avoir des cohéritiers, sachant que son héritage ne serait pas diminué par l'augmentation du nombre des participants. (S. Amb.).

1. Jésus-Christ a *affirmé par serment* devant le grand-prêtre qu'il était le Fils de Dieu, (S. Matth. XXVI, 64) il s'est aussi donné ce titre dans son entretien avec l'aveugle-né. (S. Jean IX, 27).

2. Dieu *le Père* appela Jésus son Fils, lors de son *baptême* dans le Jourdain et de sa *transfiguration* au Thabor. (S. Matth. III, 17; XVII, 5).

3. En annonçant à Marie la naissance de Jésus, (S. Luc. I, 32) l'archange Gabriel l'appela déjà le Fils du Très-Haut.

4. *Pierre* aussi l'appela *le Fils du Dieu vivant* et fut pour cela félicité par Jésus-Christ. (S. Matth. XVI, 16).

5. Même *les démons* au moment d'être chassés des possédés s'écriaient: „Jésus, Fils de Dieu, que nous veux-tu? Es-tu venu pour nous châtier avant le temps? (S. Matth. VIII, 29).

III. Jésus-Christ est Dieu lui-même.

Les prophètes déjà avaient écrit: „*Dieu lui-même* viendra et nous sauvera.“ (Is. XXXV, 4). Le même prophète dit: que l'enfant destiné au salut du monde serait Dieu lui-même. (ib. IX, 6). — L'hérétique *Arius* niait la divinité du Christ; il fut condamné au concile de Nicée (325), qui déclara que le Christ est **consubstantiel au Père** et par conséquent Dieu. Arius mourut subitement pendant une fête publique et son corps creva comme celui de Judas. (336). Notre foi en la divinité de Jésus-Christ doit être très ferme et très vive, car toute la religion repose sur ce dogme. Quand *le jeune homme riche* dit à Jésus: Mon bon maître! celui-ci lui répondit: „Pourquoi m'appelles-tu bon? Personne n'est bon que Dieu seul.“ (S. Luc. XVIII, 19. Par là Jésus voulait lui faire comprendre *qu'avant tout il devait confesser sa divinité*, que sans cela tout le reste n'avait aucune valeur.

1. La divinité de Jésus-Christ ressort de ses propres paroles et de l'enseignement de ses apôtres.

Au moment de son Ascension il dit: „*Toute puissance m'a été accordée au ciel et sur la terre*“ (S. Matth. XXVIII, 18); comme à la fête de la Dédicace il avait dit: „Le Père et moi, nous sommes un“ (S. Jean X, 30), ce que les Juifs regardèrent

comme un blasphème pour lequel ils voulurent le lapider (ibid. 33). De plus le Christ s'attribue des *perfections* et des *œuvres* qui ne conviennent qu'à Dieu ; 1° *l'éternité*, en disant de lui-même: „Père, glorifiez-moi de cette gloire que j'ai eue en vous avant que le monde fût" (S. Jean XVII, 5), ou bien: „Je suis avant qu'Abraham fût" (ibid. VIII, 58); 2° *le pouvoir de remettre les péchés:* il pardonne ses péchés à Magdeleine (S. Luc. VII, 48) et au paralytique (S. Matthieu IX, 2) ; 3° il s'appelle *la résurrection* (S. Jean V, 28), le *Juge de l'univers* (S. Matth. XXV, 31); *l'auteur de toute vie* (S. Jean XI, 25), quand il dit: „Si quelqu'un garde ma parole, il ne mourra jamais." (ibid. VIII, 51). — Les *Apôtres* ont cru fermement et ont hautement confessé la divinité de Jésus ; S. Thomas, en le voyant ressuscité s'écria: „*Mon Seigneur et mon Dieu!*" (ibid. XX 28). Et S. Augustin dit de S. Thomas: „Il voyait l'humanité et confessa la divinité." Toute la plénitude de la divinité „écrivait S. Paul aux Colossiens (II, 9), habite en lui corporellement" ; „par lui tout a été créé, il est avant toutes choses et tout subsiste en lui." (ibid. I, 16).

2. La divinité de Jésus-Christ est prouvée par ses *miracles* et ses *prophéties.*

Le grand nombre des **miracles** si variés que Jésus-Christ opéra en son *propre nom* prouvent sa *toute-puissance.*

Ces miracles peuvent se diviser en 5 classes : 1° les miracles dans la **nature inanimée** (le changement de vin en eau, la multiplication des pains, l'apaisement de la tempête, la marche sur les eaux, etc.; 2° les **guérisons de malades** (d'aveugles, de muets, de lépreux, de paralytiques) ; 3° **les résurrections de morts** (la fille de Jaïre dans sa maison, du fils de la veuve de Naïm aux portes de la ville, de Lazare dans son tombeau) ; 4° **l'expulsion des démons** chez les possédés, très nombreux à son époque ; 5° les miracles **dans son propre corps** (la résurrection, l'ascension). Le Christ a donc prouvé qu'il avait la puissance de commander *à toute la nature*, à un degré qu'aucun envoyé de Dieu n'avait eu avant lui. — Les envoyés de Dieu opèrent des miracles en son nom (p. ex. Pierre et Jean près de la porte du temple au nom du Christ), mais le Christ opéra *en son propre nom.* Il ne dit pas : „Au nom de Dieu, lève-toi" ou des formules semblables, mais simplement : „Jeune homme, je te le dis, lève-toi" (S. Luc. VII, 14); „Je le veux, sois guéri" (S. Matth. VIII, 3); „Silence! Tais-toi." (S. Marc. IV, 39). Quand Jésus prie d'abord son Père, il le fait uniquement pour écarter de lui le soupçon d'être un instrument du prince des démons. (Benoît XIV). — Les miracles attribués aux fondateurs de religions fausses sont simplement ridicules ; Bouddha doit avoir été à cheval sur un rayon du soleil, la lune doit être descendue devant Mahomet et lui avoir passé par la manche, Apollonius de Tyane aurait charrié des orages dans des tonneaux, créé des arbres en dansant, etc. Quel contraste avec la majesté sereine du Christ !

Les **prophéties** du Christ sur son propre sort, sur la trahison de Judas, le reniement de Pierre, la mort de Jean et de Pierre, la destruction de Jérusalem, les destinées du peuple juif et de l'Eglise sont une preuve de son *omniscience.*

Le Christ prédit qu'il mourrait à Jérusalem (S. Luc. XIII, 32), qu'il serait flagellé et crucifié, mais qu'il ressusciterait après 3 jours (S. Matth. XX, 17); à la dernière cène il annonça que Judas le trahirait (S. Jean XIII, 26), que Pierre le renierait avant que le coq eût chanté trois fois. (S. Matth. XXVI, 34). Après sa résurrection il prédit à *Pierre* qu'il serait crucifié, à *Jean* qu'il mourrait de mort naturelle. (S. Jean XXI, 18). Après son entrée solennelle à Jérusalem (S. Luc. XIX, 41) et dans son discours au mont des Oliviers sur le jugement dernier, il annonça qu'après une génération, Jérusalem serait assiégée, entourée de tranchées et complètement détruite ; que ce siège serait accompagné d'horreurs comme il n'y en eut, comme il n'y en aura jamais. Le Christ savait aussi que les Juifs seraient dispersés sur toute la terre (S. Luc. XXI, 24), que son Eglise s'étendrait rapidement parmi tous les peuples (S. Jean X, 16 ; S. Matth. XIII, 31), malgré les violentes persécutions contre ses apôtres (S. Jean XVI, 2).

3. La divinité de Jésus-Christ est prouvée par l'élévation de *sa doctrine* et la sublimité de son *caractère*

La **doctrine** de Jésus-Christ l'emporte sur celle de tous les *sages*, et diffère profondément des doctrines *des autres religions.*

La doctrine de Jésus répond *à tous les besoins du cœur humain et convient à tous les états*, à tous les âges, à tous les sexes, à toutes les *nations*. Des millions d'hommes y ont trouvé la perfection du bonheur, la consolation dans la vie et dans la mort; de grands philosophes, S. Justin, S. Augustin, n'ont trouvé qu'en elle la paix du cœur après laquelle ils soupiraient. — La doctrine chrétienne a jeté une lumière éclatante sur l'origine *et la fin dernière* de l'humanité; elle recommande *les vertus les plus sublimes*, l'amour du prochain, l'humilité, la douceur, la patience, l'amour des ennemis, inconnues jusqu'au Christ, et que nul en dehors de lui n'aurait trouvées. La raison, dit Kant, ne connaîtrait pas encore les lois générales de la morale, si le christianisme ne les avait enseignées. — La doctrine du Christ est, malgré sa sublimité, *très simple*, très claire, et elle a été enseignée avec une *autorité* telle que le peuple en entendant le Christ était stupéfait de la force de son langage. (S. Matth. VII, 28). „Il est impossible, dit Strauss, [1] à n'importe quelle époque, de l'emporter sur Jésus au point de vue religieux." La religion chrétienne ne contient pas le moindre point qui contredise la raison, qui dégrade l'homme, ce qu'on ne peut dire des autres religions! Mahomet enseigna le fatalisme et répandit sa religion par le fer et le feu. Le Talmud, la loi des Juifs modernes, est aussi peu recommandable.

Le Christ fut libre du moindre *péché* et doué d'un nombre infini de *vertus* incomparables, à un degré tel qu'il restera à tout jamais le *modèle de l'humanite*

Judas, le traître, avoua qu'il avait livré du *sang innocent* (S. Matth. XXXVII, 4); *Pilate* ne trouva en lui aucune faute (S. Jean XVIII, 38); le *Christ lui-même* demanda aux Juifs: „Lequel d'entre vous me convaincra de péché?" et les Juifs ne purent rien lui répondre (ibid. VIII, 46). Le Christ est même libre de ces défauts, de ces particularités que l'époque et la nationalité impriment au caractère de tout homme, comme nous le voyons dans sa conduite vis-à-vis des Samaritains et des Romains, surtout dans sa belle parabole du bon Samaritain. (S. Jean VII I, 46). — Les éclatantes *vertus* de Jésus sont: sa grande *charité envers le prochain;* toute sa vie s'est écoulée à rendre service, „il a passé en faisant le bien" (Act. Ap. X, 38), il a même donné sa vie pour les autres; son *humilité*, qui lui faisait rechercher la société des plus méprisés; sa *douceur*, qui lui fit supporter non seulement les persécutions de ses ennemis, mais même l'infidélité de son apôtre; sa *patience*, incomparable dans les plus horribles tourments; son *indulgence* vis-à-vis des pécheurs; son *amour des ennemis*, dont il donna un si bel exemple sur la croix; la *force* avec laquelle il se montra partout; son *ardeur pour la prière*, qui lui faisait passer des nuits entières dans cet exercice. Où trouver une figure comme celle de Jésus? Les philosophes payens les plus admirés de leurs contemporains sont vis-à-vis de Jésus comme la lumière d'un pâle flambeau en comparaison du soleil. Le caractère de Jésus est et reste un *miracle dans l'histoire du monde.* — Aussi les plus grands ennemis du Christ le *vénéraient-ils* malgré eux: on le vit quand il chassa les vendeurs du temple; personne n'osa s'opposer à lui. (S. Matth. XXI, 12). Quand les Pharisiens voulurent le lapider dans le temple, après qu'il se fut déclaré Dieu, il passa au milieu d'eux et ils se retirèrent. (S Jean X). Au jardin des Oliviers, le Christ ne fit que parler aux soldats, et de frayeur ils tombèrent à la renverse (ib. XVIII; Pilate lui-même le craignait (ibid. XIX).

4. La divinité de Jésus-Christ est prouvée par

[1] Théologien protestant rationaliste.

la *rapide diffusion* de sa doctrine et par les effets merveilleux qu'elle produisit dans le monde.

La doctrine chrétienne se répandit *très rapidement* dans l'univers, *malgré les plus grands obstacles* et par des *moyens très simples*.

Les **obstacles** du côté des payens étaient: *les lois romaines* qui punissaient de mort ou d'exil le mépris des dieux; les *calomnies* répandues contre les chrétiens qu'on accusait d'athéisme, d'anthropophagie dans leurs sacrifices, de crimes affreux de toute sorte, qu'on rendait responsables de tous les malheurs publics: de la peste, de la guerre, des inondations, suscités par la colère des dieux; les *persécutions* cruelles auxquelles les chrétiens furent en butte à la suite de ces calomnies pendant près de 300 ans. On compte en effet *10 grandes persécutions* jusqu'à *l'édit de tolérance* de Constantin-le-Grand. — Le christianisme rencontra encore d'autres obstacles: *la doctrine d'un supplicié* était en elle-même une folie pour les payens, de plus elle était *enseignée par des Juifs* que les Romains méprisaient profondément. En outre cette doctrine exige le *renoncement*, la *générosité*, vertus odieuses à des payens *sensuels et égoïstes*, vertus pénibles même à des hommes relativement bien disposés. — Les Juifs étaient peut-être encore plus difficiles à gagner, car ils attendaient un empire messianique avec une gloire terrestre. — **Moyens** qui servirent à la diffusion du christianisme. Ce furent 12 simples pêcheurs ou publicains *ignorants*, qui sans éloquence, sans flatterie, sans secours de la part des grands, convertirent le monde. Sans doute ils opéraient des miracles, mais la diffusion de l'Evangile sans miracle aurait été le plus grand miracle. (S. Aug,). — Cette diffusion fut merveilleusement **rapide**. Le jour de la Pentecôte, 3000 convertis se firent baptiser, 2000 autres après le miracle au portique du temple, et 100 ans après, la religion du Christ était si répandue dans tout l'empire romain que Pline-le-Jeune, gouverneur de Bithynie, signalait à Trajan „la désertion des temples dans les villes et les villages, parce qu'il y avait partout des chrétiens." Vers 150 S. Justin écrivait: „Il n'y a pas de nation où l'on ne prie pas le Père céleste au nom du Crucifié." Gamaliel avait donc eu raison de dire au Sanhédrin: „Si cette œuvre est humaine, elle tombera d'elle-même, si elle est divine, vous ne pouvez pas la détruire. (Act. Ap. V, 38).

Le christianisme fit disparaître *l'idolâtrie* avec ses horribles coutumes, et introduisit chez les peuples *la vraie civilisation*.

Les *sacrifices humains* cessèrent ainsi que les cruels jeux du cirque et les combats de gladiateurs. — Le christianisme, en rendant obligatoires les œuvres de miséricorde, fit naître une foule *d'institutions de bienfaisance* en faveur des malades, des étrangers, etc. — La doctrine de l'indissolubilité du mariage reconstitua la famille en abolissant la polygamie et *en rendant à la femme sa dignité*, — Chaque homme étant un membre du Christ, *l'esclavage* disparut petit à petit. — *Les souverains et les autorités* gagnèrent en respect, parce que selon le christianisme, les gouvernements sont les représentants de Dieu. — Les lois pénales perdirent leur inhumanité et les guerres devinrent plus rares. Les métiers, les arts, les sciences furent mieux cultivés, et le *travail* fut mis en honneur. — En un mot, tous les vrais chrétiens de tous les siècles se distinguèrent par la pratique des plus hautes vertus et des œuvres de miséricorde. Julien l'apostat recommandait aux payens d'imiter la générosité, la pureté de vie des chrétiens. Une doctrine qui produit de tels effets, est évidemment divine. — Les ennemis du christianisme objectent que le christianisme a suscité parmi les hommes une foule de *guerres de religion* et *des scissions* (sectes). Cette objection est sans valeur; ces maux ont été causés non pas par la doctrine du Christ, mais par *les passions des hommes*, et précisément par les passions d'hommes, qui en tel ou tel point ne suivaient pas cette doctrine. Il n'y a rien d'aussi saint qu'on ne puisse en abuser; il ne faut donc pas confondre une chose avec l'abus qu'en fait la méchanceté ou la sottise des hommes. Je crois, devons-nous nous écrier avec S. Pierre, que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant!

IV. Le Christ est notre Seigneur.

A la dernière cène, Jésus-Christ dit aux apôtres: „Vous m'appelez votre *Maître* et votre *Seigneur*, et vous avez raison; car je le suis.“ (S. Jean XIII, 13).

Nous appelons **le Christ, notre Seigneur,** parce qu'il est notre Créateur, notre Sauveur, notre Législateur, notre Maître, notre Juge.

Le Christ est notre **Créateur**. Par le Christ tout a été créé, le ciel et la terre, les choses visibles et invisibles. (Col. I, 16). Dieu a fait le monde par son Fils. (Héb. I, 2). S. Jean dans son évangile appelle Jésus, le Verbe, et ajoute: „Rien de ce qui a été fait, n'a été fait sans lui.“ (I, 3). Nous sommes donc ses créatures et lui appartenons tout comme le vase appartient au potier. (Ps. II, 9), — Le Christ est notre **Sauveur**. Nous avons été rachetés et affranchis par lui de l'esclavage de Satan (I. S. Pierre I, 18); nous lui appartenons donc comme un esclave à celui qui l'a acheté. Aussi S. Paul dit-il: „Ne savez-vous pas que vous n'êtes plus à vous-mêmes? Car vous avez été rachetés d'un grand prix.“ (I. Cor. VI, 19. — Le Christ est notre **Législateur**. Il a rendu plus parfait le *décalogue* et l'a promulgué de nouveau, il a donné les deux préceptes de l'amour, il s'appelle le *Maître du Sabbat* (S. Luc. VI, 5); or, celui qui a à nous donner des lois est notre Seigneur. — Le Christ est notre **Maître**. On appelle ainsi celui qui enseigne soit un métier, soit un art, soit une science. Or, Jésus-Christ enseigne aux hommes la science du salut, l'art de devenir semblables à Dieu. Lui-même s'appelle *Maître*. (S. Jean XIII, 13). — Le Christ est notre **Juge**. Il reviendra en effet avec une grande puissance et majesté, pour réunir les hommes devant son tribunal et les séparer, comme le berger sépare les boucs d'avec les brebis. (S. Matth. XXV, 31). Les justes comme les pécheurs l'appelleront alors, Seigneur. „*Seigneur!* diront-ils, quand nous vous avons vu affamé, altéré, étranger, nu, malade, prisonnier?“ (S. Matth. XXV, 37 et 44). — Dans tout l'univers le faible est soumis au plus fort et dépendant de lui: le règne minéral sert le règne végétal, et celui-ci sert le règne animal et tous servent l'homme; la lune tourne autour de la terre, la terre autour du soleil. De même toutes les créatures gravitent autour du Christ, le soleil de la grâce. Il est le seul Puissant, le seul Roi des rois, le seul Seigneur des Seigneurs... à qui est l'honneur et l'empire dans l'éternité. Amen.“ (I. Tim. VI, VI, 15).

---

8. Art. du Symbole: Le St.-Esprit.

I. La grâce du Saint-Esprit nous est nécessaire.

1. Le Saint-Esprit est la troisième personne divine, par conséquent *Dieu*; il est donc éternel, présent partout, omniscient, tout-puissant.

Nous l'appelons Esprit **Saint**, parce que le Père et le Fils révèlent leur ***sainteté*** par lui. (Scheeben).[1] — Le Saint-Esprit est **Dieu** de Dieu, comme une lumière est de la lumière où elle a été allumée. (Tert.) La *vapeur* qui flotte au-dessus des eaux, n'est pas d'une autre nature que les eaux, ainsi l'Esprit-Saint est consubstantiel au Père et au Fils. (S. Cyr. Al.). „Je chasse les démons, disait le Christ, par le *doigt de Dieu*, c.-à-d. par le Saint-Esprit. De même que le doigt est de la même substance que le corps d'où il sort, ainsi l'Esprit-Saint a nécessairement la nature divine. (S. Isid.); il est appelé doigt de Dieu, parce que c'est par lui que le Père et le Fils entrent en contact avec nous, parce que c'est lui qui a écrit les tables de la loi.

[1] Jésuite allemand, très savant théologien (1835-1888).

(S. Athan.). L'éternité, la toute-puissance, l'immensité du St.-Esprit ont été définies par l'Eglise contre l'hérétique Macédonius au 2e concile œcuménique de Constantinople en 381. — Le St.-Esprit **procède du Père et du Fils.** (Voir p. 57). Les Grecs refusent de croire ce dogme et se séparèrent de l'Eglise catholique en 867 et en 1053. Coïncidence curieuse! Constantinople fut pris par les Turcs en 1453, le jour même de la *Pentecôte!*

2. La mission du Saint-Esprit est de communiquer les grâces méritées par Jésus-Christ dans le sacrifice de la croix.

Le S. Esprit ne produit donc pas de grâce nouvelle, il agit seulement pour achever et féconder ce que le Christ a commencé; le soleil en se levant n'apporte aucune semence à la terre qu'il éclaire de ses rayons, mais il fait germer et croître les semences existantes. — On appelle **grâce,** un bienfait accordé sans qu'on y soit obligé (gratuitement). Quand un souverain accorde la vie à un criminel condamné à mort, on dit qu'il lui fait grâce. Joseph II fit un jour une *grâce* à un enfant. Il le rencontra pleurant dans une rue de Vienne, et lui demanda la raison de ses larmes. L'enfant était allé pour sa mère malade chez un médecin qui refusait de venir si on ne lui payait d'avance un florin. L'empereur se rendit chez la mère et lui écrivit comme ordonnance un mandat de 50 ducats sur la cassette impériale. Dieu en agit de même avec nous: il nous comble de bienfaits *sans aucun mérite de notre part,* donc par pure miséricorde. (Rom. II, 23). **Ces bienfaits divins** ont pour objet tantôt notre avantage temporel, comme la santé, la fortune, les talents, tantôt **le salut éternel** comme la rémission des péchés; c'est des bienfaits de cette dernière espèce qu'il est question ici sous le nom de grâce. Ce sont ces grâces-là que Jésus-Christ nous a méritées sur la croix.

3. Le secours du Saint-Esprit nous est absolument indispensable pour notre salut.

Par ses seules forces naturelles l'homme est **incapable** d'obtenir le ciel. Un enfant p. ex., se trouve dans un jardin devant un bel arbre et *étend ses bras vers les fruits,* sans les atteindre; le père vient, soulève l'enfant, qui alors peut cueillir les fruits. Il en est de même de l'homme, seul avec ses forces naturelles, il est impuissant à atteindre la félicité éternelle, sans le secours de l'Esprit-Saint. Notre œil ne peut pas voir ni distinguer des objets trop éloignés, mais a besoin d'un *télescope,* notre bras a besoin d'un *levier* pour les charges trop lourdes; de même les facultés naturelles de notre âme si bornée, notre raison et notre volonté ont besoin d'une aide surnaturelle pour arriver à la félicité éternelle; le Saint-Esprit est pour l'âme ce que le télescope est à l'œil, le levier au bras. Aussi Jésus-Christ dit-il: „Si quelqu'un ne renaît pas de l'eau et de l'Esprit-Saint, il ne peut pas entrer dans le royaume des cieux.“ (S. Jean III, 5). Il n'y a pas de vie sans lumière, pas de navigation sans vaisseau; il est impossible sans l'Esprit-Saint, le souffle de Dieu d'entrer dans le port du salut. (S. Macaire).

Sans le secours de l'Esprit-Saint, nous sommes incapables de faire *le moindre acte méritoire.*

Nous ne pouvons rien sans l'aide de Dieu, „notre capacité vient de Dieu.“ (II. Cor. III, 5). *Depuis le péché originel,* nous ressemblons à un malade, qui sans le secours d'autrui, est incapable de se lever de son lit (S. Thom. Aq.); à un petit enfant qui ne peut se soigner, ni se laver, ni s'habiller tout seul et qui du regard implore sa mère, verse des larmes jusqu'à ce qu'elle ait pitié de lui et lui vienne en aide. (S. Macaire). Sans le S. Esprit nous sommes, malgré nos efforts, comme les apôtres qui, malgré toute une nuit de travail, n'avaient rien pris. — L'homme est incapable de travailler dans les ténèbres; il ne peut opérer aucun *bien* sans la lumière de la grâce du S. Esprit. Le *corps* est incapable d'aucune action, s'il n'est animé par *l'âme;* l'âme aussi ne peut rien pour le ciel, si elle n'est secourue par le S. Esprit qui est sa vie. (S. Fulg.). La *lune* ne luit pas sans recevoir la lumière du dehors, ainsi l'âme ne peut rien faire de méritoire sans la lumière de la grâce.

(S. Bonav.). Notre âme ne produit de fruits que quand elle est arrosée par *la pluie* de la grâce du S. Esprit. (S. Hil.) Sans pluie aucune herbe ne croît, aucune fleur ne s'ouvre, aucune moisson ne mûrit; de même toute vertu est impossible sans la grâce. (S. Grég., S. Irén,) La grâce n'opère rien sans la volonté, et celle-ci ne peut produire aucune œuvre méritoire sans la grâce; la terre ne fait rien germer sans la pluie et la pluie ne produit rien sans avoir d'abord été reçue par la terre. (S. J. Chr.) *L'encre* est indispensable à la plume de l'écrivain, et la grâce du S. Esprit est nécessaire pour inscrire les vertus dans l'âme. (S. Th. Aq.) — Toute œuvre méritoire est donc produite **communément** par le S. Esprit et notre liberté (I. Cor. XV, 10), de même que le maître et l'élève ont écrit ensemble quand le premier guide la main du second. Nous ne pouvons donc jamais *nous attribuer* à nous-mêmes les mérites de nos bonnes œuvres. Les mouvements du corps sont l'œuvre de l'âme qui l'anime, et nos bonnes œuvres doivent être attribuées à Dieu qui vivifie notre âme. (Rodriguez) Nous pouvons tout aussi peu nous attribuer le mérite de nos bonnes œuvres, qu'un soldat en particulier peut s'attribuer la victoire à lui et non au général. (S. Valérien).

Avec le secours du Saint-Esprit, nous pouvons accomplir l'œuvre *la plus difficile*.

„Je puis tout, dit S. Paul, en Celui qui me fortifie“. (Phil. IV, 13). Les apôtres n'avaient certes pas les qualités nécessaires pour convertir le monde, ni David, pour gouverner un peuple, ni Joseph, pour justifier la confiance de Pharaon; c'est le S. Esprit qui les a rendus capables de ce qu'ils ont fait.

---

2. Les œuvres du Saint-Esprit.

Le Saint-Esprit :

1. accorde à tous les hommes la *grâce actuelle*,
2. accorde à beaucoup d'hommes la *grâce sanctifiante;*
3. accorde fréquemment ses *sept dons*, rarement des grâces *extraordinaires;*
4. conserve et dirige *l'Eglise* catholique.

I. La grâce actuelle.

1. Le Saint-Esprit agit souvent sur nous en cette vie, en éclairant notre *intelligence*, en fortifiant notre *volonté*. Cette action passagère du Saint-Esprit s'appelle *grâce actuelle* ou *inspiration divine*.

A la **Pentecôte** le S. Esprit exerça cette action sur les apôtres; il éclaira leur intelligence et *fortifia* leur volonté. Auparavant, c'étaient des hommes ignorants que le Christ lui-même appelait des hommes *tardifs à croire* (S. Luc. XXIV, 25) et à partir de là ils avaient réponse à tout; auparavant ils étaient craintifs et se tenaient les portes fermées, maintenant ils étaient intrépides comme des lions. Les langues de feu signifiaient la lumière de l'intelligence; la tempête, la force de la volonté (la tempête déracine en effet les plus gros arbres). — Le S. Esprit agit comme le **soleil**, qui *éclaire* et *échauffe;* lui illumine l'esprit et échauffe la volonté pour le bien. Dès que le soleil se lève, l'éclat des *étoiles* disparaît et nous ne voyons plus que sa lumière, de même l'illumination par le S. Esprit nous fait mépriser tout ce que nous avons aimé dans les ténèbres du péché, les plaisirs de la table, du jeu, de la danse, etc.. et toutes nos pensées se dirigent vers Dieu. La lumière du soleil fait voir aussi la *vraie forme* des choses, les *souillures* de notre propre corps ou de nos vêtements. les *routes* à une grande distance; la lumière du S. Esprit nous fait saisir

la vraie valeur des choses terrestres, nos péchés, le but véritable de notre vie. — Dès que la chaleur du soleil se fait sentir, la glace *fond* et les plantes commencent à verdir; la chaleur du S. Esprit amollit la dureté de nos cœurs par l'amour de Dieu et du prochain, elle nous fait produire des branches vertes, c.-à-d., des actes méritoires pour le ciel. — Le S. Esprit est une lumière procédant du *Père des lumières* (S. Jac. I, 17); la grâce actuelle, une lumière qui éclaire et émeut le pécheur. (S. Aug.) — En langage ordinaire, on appelle la grâce actuelle *inspiration divine;* on l'appelle aussi grâce de secours, parce qu'elle constitue un secours passager pour faire notre salut. Le Christ nous représente la grâce actuelle sous la figure du bon pasteur qui suit la brebis perdue, jusqu'à ce qu'il la trouve. (S. Luc. XV).

Le Saint-Esprit exerce cette action en différentes *circonstances:* par un sermon, une bonne lecture, une maladie, un deuil, des images ou des exemples édifiants, des remontrances de nos supérieurs ou de nos amis, etc.

S. Antoine l'ermite († 356) reçut l'influence du S. Esprit par un sermon sur le jeune homme riche; les Juifs de Jérusalem, par le sermon des Apôtres, le jour de la Pentecôte; S. Ignace de Loyola († 1556), par la lecture de la Passion et de la vie des saints; S. François d'Assise († 1226), par une maladie; S. François Borgia († 1572), par l'aspect du cadavre de la reine Isabelle; S. Norbert († 1134), par le danger où le mit un coup de foudre; *l'enfant prodigue*, par sa profonde misère; etc. En toutes ces *âmes* une *transformation subite* se produisit par l'inspiration divine du S. Esprit. Toutes pouvaient dire comme S. Cyprien: „Quand le Saint-Esprit vint dans mon âme, il me changea en un autre homme." — Presque toujours Dieu fait *précéder* ces inspirations *de souffrances*. La *cire* ne reçoit pas l'empreinte du sceau, si elle n'est d'abord amollie par le feu et écrasée par la pression, et l'homme n'est sensible à l'action du Saint-Esprit qu'après avoir été amolli par les souffrances. Le *papier* est d'abord mis en pâte et glacé avant qu'il puisse servir à l'écriture, et l'homme n'écoute l'inspiration du Saint-Esprit qu'après avoir été purifié de ses mauvais désirs.

2. Quelquefois par miracle l'action du Saint-Esprit a été sensible et a pu *être vue et entendue*..

Ce fut le cas au baptême de Jésus, où l'on vit la colombe et entendit la voix du ciel, à la Pentecôte avec ses langues de feu et son vent impétueux, à la conversion de S. Paul. Jésus-Christ pour nous donner le Saint-Esprit a institué les sacrements, qui eux aussi sont perceptibles par la vue et l'ouïe.

3. Le Saint-Esprit *ne nous violente pas*, il nous laisse notre complète liberté.

Le Saint-Esprit ressemble à un *guide* que l'on peut suivre ou non, surtout à la colonne de feu et de nuée qui montrait aux Israélites le chemin de la Terre promise. Le Saint-Esprit est une *lumière* divine, à laquelle on peut fermer les yeux. „Suivre l'appel de Dieu ou y rester sourd est l'affaire de la volonté libre." „Dieu n'agit pas sur nous, comme sur des pierres ou des êtres sans raison ni liberté." (S. Aug.) Dieu *respecte* la liberté de l'homme, il ne la détruit pas même quand l'homme en use pour se perdre. (Mgr. Ketteler). Dieu ne permet pas à l'esprit mauvais de nous enlever la liberté, il ne l'enlève pas lui-même. (S. Gertrude).

L'homme peut donc *coopérer* à la grâce actuelle, il peut aussi lui résister.

Saul coopéra à la grâce, le *jeune homme riche* (S. Luc. XVIII) au contraire lui résista. Ceux qui, à la Pentecôte, raillèrent les apôtres en les faisant passer pour ivres résistaient à la grâce (Act. Ap. II, 13), comme ceux qui se moquèrent de S. Paul prêchant devant *l'aréopage* d'Athènes l'évangile et la résurrection des morts (ibid. XVII, 32). *Hérode* aussi, qui avait appris des Mages la naissance du Christ, refusa de coopérer à la grâce. *Luther* aussi résista à la grâce à la Wartburg en lançant son encrier au mur, soi-disant contre le démon; ce n'était pas le démon

qui le poursuivait par ces pensées: Qui t'a donné cette mission? Es-tu seul sage? — Quelqu'un veut-il *se marier*, il fait sa demande à la personne dont il recherche la main et le cœur; cette personne peut agréer ou repousser cette demande. Dieu fait de même: il nous fait ses propositions, et nous pouvons les accepter ou les rejeter. (S. Fr. de Sales). Celui qui résiste *habituellement* à la grâce actuelle et meurt dans cette résistance, commet un **péché** grave et irrémissible **contre le Saint-Esprit,** il ressemble à Satan qui résiste opiniâtrement à la vérité. De là l'avertissement de l'Ecriture-Sainte: „Si vous entendez aujourd'hui sa voix, gardez-vous bien d'endurcir vos cœurs.“ (Ps. XCIV, 8).

Celui qui *coopère* à la grâce actuelle reçoit des grâces *plus abondantes;* celui qui y *résiste*[1] *perd* toutes les autres grâces et subira un terrible jugement.

Heureux celui qui **coopère** à la grâce! celui qui utilise la première, s'en attire toute *une série*. La grâce utilisée ressemble à une *semence* qui germe. Le serviteur qui avait bien employé ses cinq talents, en reçoit cinq autres comme récompense. (S. Matth. XXV, 28). Quiconque a déjà, dit Jésus-Christ, on lui donnera encore, et il sera dans l'abondance; mais pour celui qui n'a point, on lui ôtera même ce qu'il a (ibid. XIII, 12). — Mais malheur à celui qui **résiste** à la grâce. *Jérusalem* subit un jugement terrible (70) pour n'avoir pas reconnu le jour où Dieu l'avait visitée, lui avait offert la grâce. (S. Luc. XIX, 41). C'est à la résistance à la grâce que s'appliquent les paroles de Jésus: „Jetez le *serviteur inutile* dans les ténèbres extérieures où il y aura des pleurs et des grincements de dents! (S. Matth. XXV, 30). Un grand seigneur est irrité par le mépris de ses dons et de ses bienfaits, Dieu le souverain Maître du ciel et de la terre est courroucé par le refus de la grâce du Saint-Esprit, son bienfait le plus signalé. „Dieu abandonne les paresseux“ (S. Aug.). Celui qui laisse passer la grâce sans en user, n'arrivera pas au ciel, pas plus qu'on n'atteint le but de son voyage *en omettant de monter dans le train* tandis qu'on était en gare. Le moment de la grâce actuelle ressemble au *moment critique d'une maladie:* à n'y pas faire attention, on risque la vie. — Beaucoup d'hommes hélas! rendent vaines les grâces divines, et repoussent par des distractions, des *plaisirs mondains*[2] le Saint-Esprit qui voulait agir sur eux à l'occasion d'un deuil, des fêtes de l'Eglise, par la réception des sacrements. Il faudrait au contraire se *retirer dans la solitude*, faire des réflexions sérieuses, avoir recours à la prière, purifier sa conscience par la confession, comme le firent S. Ignace de Loyola, qui après sa conversion, se retira plusieurs mois dans la grotte de Manrèse, S. Marie l'Egyptienne, qui après sa conversion, se confessa et se fixa dans le désert. Les *pilotes* mettent à la voile dès qu'ils remarquent que le vent est favorable; de même nous devons nous laisser conduire, dès que nous sentons le souffle du Saint-Esprit (Louis de Gren.). Si nous ne suivons pas la grâce avec docilité et promptitude, Dieu nous retire cette grâce. Il en est de la grâce comme de la manne, qu'il fallait ramasser de bon matin et que les paresseux trouvaient fondue après le lever du soleil. (S. Fr. de Sales). — Plus les grâces reçues auront été grandes, plus grande sera la **responsabilité** (S. Grég. Gr.), car, dit Jésus-Christ, on redemandera beaucoup à celui auquel on aura beaucoup donné. (S. Luc. XII, 48).

4. Le Saint-Esprit agit sur *tous* les hommes, aussi bien sur les *pécheurs* que sur les justes, aussi bien sur les hérétiques et les infidèles que sur les catholiques.

Le bon Dieu ressemble au *bon pasteur* (S. Jean X) qui suit la brebis égarée jusqu'à ce qu'il la trouve. (S. Luc. XV). Jésus-Christ, la *lumière* du monde, illumine tout homme venant en ce monde. (S. Jean I, 8); Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et arrivent à la connaissance de la vérité. (I. Tim. II, 4).

Le Saint-Esprit a agi pour le salut des hommes *dès l'origine du monde*, mais il ne se donne dans sa plénitude que depuis la Pentecôte.

---

[1] En matière grave.

[2] Les repas mortuaires p. ex. aux enterrements dans les campagnes. — Les fêtes de famille des premières communions

Pendant la captivité des Juifs à Babylone, le Saint-Esprit agit souvent sur les payens par les nombreux miracles qu'il opéra pour la glorification de Dieu : les trois jeunes gens dans la fournaise, Daniel dans la fosse aux lions. Les *patriarches et les prophètes* aussi avaient été éclairés par le Saint-Esprit, peut-être même des philosophes, comme Socrate, qui avait reconnu l'unité de Dieu et fut condamné à mort pour l'avoir enseignée (399 avant Jésus-Christ). De même que le *soleil*, avant même qu'il ne paraisse, *s'annonce par ses rayons*, ainsi Jésus-Christ le soleil de justice a fait précéder sa venue des rayons lumineux du Saint-Esprit. De même que nous consentons à des prêts quand nous prévoyons des rentrées d'argent, de même Dieu a donné ses grâces aux hommes dans l'Ancien-Testament, en vue de la satisfaction future du Sauveur.

Mais le Saint-Esprit ne distribue pas ses grâces *également à tous les hommes ;* il est plus généreux envers les membres de l'Eglise catholique.

L'un des serviteurs reçut *cinq* talents, l'autre *deux*, le troisième seulement *un*. (S. Matth. XXV, 15). Les Juifs reçurent plus de grâces que les payens ; la S. Vierge, plus que tous les autres hommes ; les villes de Corozaïn et de Bethsaïda plus que Tyr et Sidon ; Capharnaüm, plus que Sodome (ibid. XI, 31). Il y a des grâces *universelles* auxquelles ont part tous les hommes, sans exception ; d'autres grâces sont *particulières*, c.-à-d., accordées seulement à quelques âmes destinées par Dieu à *une vocation spéciale*. (Marie Lat.). Certaines grâces s'obtiennent par la prière d'autrui ou par la *correspondance à la première grâce ;* S. Augustin obtint par l'intercession de sa mère plus de grâces que mille autres âmes ; S. Paul reçut de grandes grâces par les prières de S. Etienne. Les apôtres en reçurent beaucoup, parce qu'ils suivirent immédiatement l'appel de Jésus.

Le Saint-Esprit n'agit pas sur les âmes *d'une façon continue*, mais par intervalles.

S. Paul écrivait aux Corinthiens : „Voici maintenant *le temps favorable*, voici maintenant le jour du salut." (2 Cor. VI, 2). Dans la parabole de la vigne les ouvriers ne sont appelés, chaque série, qu'une seule fois. (S. Matth. XX). Le carême, les missions, le jubilé sont des époques de grâces ; elles ressemblent aux *foires* où les marchandises sont plus nombreuses et à meilleur marché. Sans doute, le Saint-Esprit ne s'achète pas à prix d'argent, on l'achète sans monnaie et tout gratuitement. (Is. LV, 1). Puisez aux sources de la grâce, tant que vous le pouvez, des fleuves entiers ; il arrivera un moment où vous ne pourrez pas en boire (S. Ephr.).

5. Les grâces actuelles *s'obtiennent facilement* par des bonnes œuvres, la prière, le jeûne et l'aumône, par l'usage des moyens de sanctification de l'Eglise, la sainte messe, les sacrements, la prédication.

La grâce de Dieu ne peut pas être *méritée* d'une façon stricte par des œuvres, par de bonnes actions, sans cela elle ne serait plus une grâce (Rom. XI, 6), cependant les bonnes œuvres sont *nécessaires*, parce que Dieu, qui nous a créés sans nous ne nous sauvera pas sans nous. (S Aug.) Quand un *mendiant* étend sa main vers l'aumône, ce mouvement ne constitue pas un droit, mais il est nécessaire pour recevoir l'aumône. (Allioli). Dieu nous a sauvés, non à cause des œuvres de justice que nous eussions faites, mais à cause de sa miséricorde. (Tit. III, 5). Si donc nous faisons beaucoup de bonnes œuvres, *nous obtiendrons plus facilement* des grâces. Le Saint-Esprit accorde à chacun, *ce qui lui plaît* (I. Cor. XII, 11). néanmoins *selon la préparation et la coopération* de chacun. (Conc. de Tr. VI 7) ; le nombre des grâces actuelles est donc en proportion des bonnes œuvres. Un moyen **très efficace** d'obtenir des grâces, c'est **l'invocation du Saint-Esprit**, car le Père dans les cieux donne le bon esprit à ceux qui le lui demandent. (S. Luc. XI. 43). — L'invocation de la **Sainte-Vierge** n'est pas moins efficace, car Marie est pleine de grâce et la *dispensatrice de*

toutes les grâces divines Ce titre n'est pas une exagération, car c'est le langage des plus grands saints, et il n'est pas décent de croire qu'ils ont blessé la vérité, parce que tous étaient animés du Saint-Esprit, qui est l'esprit de vérité. (S. Alph.) L'adoration du S. **Sacrement** est aussi une source de grâces, de même la retraite du monde, la *solitude* où Dieu parle à notre âme. (Osée II, 44), la *mortification* des sens (répression de la curiosité, la fuite des conversations inutiles); les apôtres en sont un exemple frappant.

II. La grâce sanctifiante.

1. Quand le pécheur coopère à la grâce actuelle, le Saint-Esprit entre dans son âme pour lui donner un éclat et une beauté qui lui valent l'amitié de Dieu. Cette beauté permanente de l'âme, conséquence de la demeure du Saint-Esprit, s'appelle *grâce sanctifiante.*

Quand on laisse agir *le feu sur le fer*, le feu pénètre le fer, et ce métal prend une autre nature: il devient lumineux, igné, doré pour ainsi dire. Il en est ainsi de l'âme; quand elle s'abandonne à l'action de la grâce, le **Saint-Esprit la pénètre,** et par cette inhabitation (I Cor. VI, 19) elle est douée *aussitôt* d'une qualité permanente: une certaine **lumière**, un certain **éclat**, en d'autres termes, la grâce sanctifiante. Dieu lui-même nous a révélé que par la *coopération* à la grâce l'homme l'attire en lui: „Tournez-vous vers moi, et je me tournerai vers vous.“ (Zach. I, 3); „Préparez vos cœurs pour le Seigneur.“ (I Rois VII, 3). Le *vêtement nuptial* dans la parabole du festin (S. Matth. XXII) et la *tunique neuve* donnée à l'enfant prodigue nous représentent l'âme qui a reçu la grâce sanctifiante comme un homme revêtu d'un *magnifique vêtement neuf.* Le S. Esprit confère à l'âme **une grande beauté**; celui qui l'a reçue, subit un changement semblable à celui d'un malade contrefait par la vieillesse et la paralysie qui tout à coup recouvrerait par un miracle *l'éclat d'une belle jeunesse* et serait revêtu d'ornements royaux. (S. J. Chr.). Pour qu'un palais puisse recevoir un souverain, il faut d'abord qu'il soit dignement installé, de même le Saint-Esprit transforme l'âme en un *temple magnifique* où Dieu puisse habiter. (Scheeben). Si nous pouvions voir la *beauté* d'une âme dans la grâce de Dieu, nous tomberions en extase. (L. de Blois); si nous pouvions apercevoir une âme sans péché, nous oublierions pour la vie le boire et le manger. (S. Vinc. Fer.). Après la résurrection la *beauté du corps* sera en rapport avec celle de l'âme. „Il faut donc mettre tous ses soins à la sanctification de l'âme; car elle servira aussi au corps, qui sans cela périrait avec l'âme.“ C'est donc une folie d'avoir des soins si grands pour son corps, de passer tant de temps à l'embellir, sans avoir aucun souci de son âme. — La grâce sanctifiante ne consiste donc pas simplement en une *certaine complaisance de Dieu pour nous* (Conc. de Tr. VI, 11), mais est un don de l'Esprit divin (S. Jean IV, 13). Le S. Esprit est donc un feu qui nous pénètre intimement, et non pas un simple rayon de soleil qui luirait dans un appartement. (Scheeben). Cette beauté de l'âme nous attire **l'amitié de Dieu.** Si nous savions *combien Dieu nous aime*, quand nous avons la grâce sanctifiante, nous mourrions de joie. (S. Magd. de Pazzi). Dieu est si bon que, quand nous sommes en état de grâce, il ne nous considère plus *comme ses serviteurs,* mais comme ses amis. (S. Jean XV, 15). Or l'amitié suppose une certaine égalité. — L'élévation de l'âme de l'état de péché à celui d'ami de Dieu, s'appelle aussi **justification** (Conc. de Tr. VI. 4), nouvelle naissance (S. Jean III, 5; Tit. III, 4-7), dépouillement du vieil homme, revêtement de l'homme nouveau (Eph. IV, 22). — *Exemples: Aussitôt* que David, l'enfant prodigue, Saul se furent convertis, ils eurent en eux le S. Esprit et la grâce sanctifiante; c'est ce qui leur fit faire de si grands sacrifices. En effet, David et Saul passèrent de longs jours dans la prière et un jeûne sévère; et l'enfant prodigue dut surmonter une honte extraordinaire pour retourner chez son père. Il est certain que celui qui a la *contrition parfaite* a la grâce sanctifiante, déjà avant la confession. Les patriarches et les prophètes de l'Ancien-Testament avaient aussi en eux le S. Esprit et la grâce sanctifiante, par suite de *leur esprit de pénitence* et de leur foi en la venue du Sauveur. Beaucoup d'hommes reçoivent le S. Esprit *avant le baptême:* il descendit, même visiblement, sur le centurion Corneille et sur ceux qui dans sa maison avaient entendu le sermon de S. Pierre. (Act. Ap. X, 44).

2. Ordinairement le Saint-Esprit entre dans les âmes par les sacrements de *baptême* et de *pénitence*

Celui qui se confesse avec une contrition imparfaite ne reçoit la rémission des péchés que par l'absolution du prêtre (Voir III° partie: Sacrement de pénitence). On peut donc dire que ces sacrements puisent *du trésor des mérites de Jésus-Christ*, ce qui manque à la coopération du pécheur pénitent,[1] ils ravivent la petite *étincelle* au fond du cœur du pécheur en une grande flamme qui dévore la paille du péché; ils sont aussi comme un *levier* qui augmente nos forces.

3. Le Saint-Esprit, en habitant dans nos âmes, leur communique la vie véritable.

Notre Dieu est le Dieu vivant, sa présence produit partout la vie; en venant dans notre âme, il la vivifie, comme elle vivifie le corps. *Sans doute l'âme a une vie;* elle anime le corps, est douée d'une volonté et d'une intelligence capables de saisir et d'aimer le beau, le bien et le vrai; mais cette vie *naturelle* de l'âme est *une mort* en comparaison de la vie de Dieu, comme la statue est morte en comparaison de celui qu'elle représente. C'est **la vie même de Dieu** que l'âme reçoit par la grâce du S. Esprit: elle devient capable de voir, d'aimer, de posséder Dieu lui-même dans sa gloire. Cette vie divine s'appelle aussi *surnaturelle.* Autrefois Elie ressuscita le fils de la veuve de Sarepta (III. Rois XVII), et Elisée, le fils de son hôtesse de Sunam, (IV. Rois IV) en s'étendant sur le cadavre, en appliquant sa bouche, ses mains, ses yeux, sur ceux de l'enfant; le S. Esprit fait de même pour ressusciter notre âme à la vie divine par sa grâce. Il se penche vers l'âme, son image, applique sa bouche sur la nôtre pour s'insuffler à nous; il met ses yeux sur les nôtres, c.-à-d. qu'il nous donne sa connaissance; il joint ses mains aux nôtres, en nous donnant sa force divine. *Notre âme renaît ainsi à une vie nouvelle.* (S. Pierre I, 3; 24). L'âme vit en Dieu et Dieu en elle. — La grâce dépose dans l'âme le **germe de la vie éternelle**; elle est selon l'expression du Sauveur (S. Jean IV) une *source jaillissant jusqu'à la vie éternelle*, c.-à-d. qui a une force vivifiante pour toute l'éternité. Une *semence céleste* est déposée en nous pour y faire germer la vie céleste. Nous sommes une race céleste, dont le père trône au ciel; telle est la dignité à laquelle nous a élevés la grâce. (S. P. Chr.). Tandis que notre corps meurt tous les jours, la grâce *rajeunit notre âme* de jour en jour. (II Cor. VI, 16). La grâce dépose même *dans le corps le germe de la vie éternel e.* „Car, dit S. Paul, si l'Esprit de Dieu qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts, ressuscitera aussi vos corps mortels à cause de son Esprit qui demeure en vous." (Rom. VIII, 11). Le S. Esprit s'appelle donc avec raison *vivifiant.* (Credo de la messe).

Le Saint-Esprit en habitant en nous par sa grâce

1. nous *purifie* de tous les péchés graves.

Le fer rougi par le feu est débarrassé de la *rouille* et nous sommes délivrés du péché quand le feu du S. Esprit nous a pénétrés. La grâce est un certain éclat, une lumière qui efface toutes les taches de notre âme et la rend plus belle, plus brillante. (Cat. rom.). La grâce sanctifiante et le péché sont donc incompatibles; quiconque est libre de péchés graves, est la demeure du S. Esprit, et quiconque vit dans le péché, est la demeure du démon. Toutefois, quoique la grâce de Dieu *guérisse* l'âme, elle ne guérit pas la *chair;* dans cette partie de la nature humaine, dans la chair comme dit l'apôtre, règne le péché, c.-à-d. l'aiguillon du péché. (Cat. romain), la *concupiscence.* Les plus grands saints ont donc en eux *l'inclination au mal*, contre laquelle ils sont obligés de lutter jusqu'à la mort. Aussi S. Paul disait-il: „Je sais que rien de bon ne demeure en moi, c.-à-d. dans ma chair." (Rom. VII, 18). La concupiscence peut dans cette vie être affaiblie, mais non pas détruite. (S. Aug.). La concupiscence reste pour que l'homme reconnaisse *combien le péché est pernicieux*, pour qu'il ait toujours dans la lutte contre sa nature corrompue l'occasion d'acquérir des mérites pour le ciel.

---

[1] Par la miséricorde de Dieu, les enfants reçoivent le S. Esprit dans le baptême, sans aucune coopération de leur part.

2. Le Saint-Esprit nous *unit* à Dieu et fait de nous des *temples* de Dieu.

Quand le S. Esprit vient demeurer en nous, nous sommes **très intimement unis à Dieu**; toujours d'après l'exemple du fer rougi au feu. Celui qui a le S. Esprit est uni au Christ, comme la branche de la vigne est unie au cep. (S. Jean XV, 5), comme une *goutte d'eau* avec *le vin d'une coupe* où on la verse et dont elle acquiert la couleur, l'odeur et le goût. (S. Grég. Naz.). Par le S. Esprit nous devenons participants de la nature divine (II. S. Pierre I, 4), non pas seulement quant au nom, mais quant à la réalité. (S. Cyr. Al.), nous sommes pour ainsi dire **divinisés** (S. Th. A.). Le Saint-Esprit en venant en nous, agit comme un *baume* qui parfume tout ce qu'il touche, comme un *sceau* qui laisse une empreinte sur la cire. (Scheeben). La grâce nous communique la divinité. (S. Max.). Le feu transforme le fer en sa propre substance et le S. Esprit transforme l'homme en Dieu, en sorte que l'Ecriture appelle les hommes des dieux. (Ps. LXXXI, 6; S. Jean X, 36). Le rayon du soleil qui traverse le *cristal* le rend clair et lumineux, semblable au soleil lui-même; le S. Esprit, ce rayon de l'océan de lumière de la divinité, rend l'âme, en la touchant, **semblable à Dieu,** sainte et céleste (Dr Schmitt). Le démon et nos premiers parents convoitaient *cette ressemblance avec Dieu*, mais sans lui et contre lui; or, Dieu veut cette ressemblance, mais en union avec lui. (Scheeben) La grâce nous rend égaux aux *anges*, puisque eux aussi ont le S. Esprit. (S. Bas.). — Le S. Esprit fait de nous des **temples de Dieu**; sans doute, son habitation immédiate est dans les âmes auxquelles il donne la vie véritable, mais l'âme étant dans le corps, celui-ci devient aussi la demeure du Saint-Esprit. (S. Aug.). L'âme en état de grâce est donc comme *le temple de Jérusalem;* le temple était d'une blancheur éclatante à l'extérieur, revêtu de lames d'or à l'intérieur, habité par Dieu caché dans une nuée, éclairé par le chandelier à sept branches; cette âme est pure de tout péché, remplie de la charité symbolisée par l'or, elle est le trône du S. Esprit, illuminée de ses sept dons. Aussi S. Paul écrivait-il aux premiers chrétiens: „Ne savez-vous pas que vous êtes les temples du S. Esprit et que l'Esprit de Dieu demeure en vous? (I. Cor. III, 16)“ „Vous êtes les temples du Dieu vivant.“ (II Cor. VI, 16). Dans le Pater, nous disons: „Notre Père qui êtes aux cieux“; mais sur la terre, le ciel c'est l'âme du juste où Dieu habite. (S. Aug.). Si quelqu'un m'aime, c.-à-d. a le S. Esprit en lui, dit le Christ, mon Père et moi, nous viendrons et demeurerons en lui. (S. Jean XIV, 23).

3. Le Saint-Esprit *anoblit* les facultés de notre âme et nous en confère de nouvelles par les vertus théologales et morales.

Il suffit de rappeler pour l'explication de cette proposition les comparaisons du fer rougi au feu, du cristal traversé par les rayons du soleil. Le S. Esprit anoblit nos âmes par sa grâce: il y allume le *flambeau de la foi* (II. Cor. IV, 6) et le *feu de la divine charité* (Rom. V, 5). Il nous donne la *faculté* de croire en Dieu, d'espérer en lui, de l'aimer (voir p. 21). En d'autres termes, il répand en nous les **trois vertus théologales** (Conc. de Tr. 6, 7). Il nous rend aussi capables de suivre les inspirations du S. Esprit, et dociles à ses impulsions, en d'autres termes il nous confère **ses 7 dons.** L'âme où habite le S. Esprit *est portée au bien*, comme le fer rougi se laisse facilement plier. Cette action est très visible dans S. Paul; à peine l'a-t-il ressentie qu'il s'écrie: „Seigneur! que voulez-vous que je fasse?“ (Act. Ap. IX, 6). Et comme la grâce incline la volonté à la pratique du bien moral, on possède par elle les **vertus morales** (comme facultés, non comme habitudes qui ne peuvent être acquises que par l'exercice). — Par là notre vie spirituelle devient tout autre. La *vie intérieure d'un saint* diffère radicalement de la vie d'un *mondain*. Celui-ci, n'ayant pas le Saint-Esprit, ne pense habituellement qu'à la bonne chère, au jeu, aux plaisirs, à l'argent, aux honneurs; il a l'amour du monde, mais la paix intérieure lui fait défaut; l'autre, au contraire, pense habituellement à Dieu, cherche à lui faire plaisir, il a l'amour de Dieu. Aussi S. Paul disait-il: „Ce n'est pas moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi.“ (Gal. II, 20). Un tel homme méprise les choses terrestres, jouit de la *paix intérieure* et d'une inénarrable consolation, malgré les plus grandes souffrances; le le S. Esprit est en effet le *Consolateur*. (S. Jean XIV, 26).

4. Le Saint-Esprit nous donne le *contentement* véritable.

Il nous accorde une paix qui *dépasse tout entendement* (Phil. IV, 7). Celui qui est en état de grâce et par conséquent dans la lumière du S. Esprit, ressemble à un

voyageur qui va son chemin à la *lumière du soleil* et sous un ciel serein, qui par conséquent est dans la joie. Il en est tout autrement de l'homme tombé de la lumière de la grâce dans les ténèbres du péché ; il ressemble au voyageur obligé de marcher la nuit dans la tempête, et qui murmure plein de mauvaise humeur. Quand un *rossignol* voit poindre le jour, il chante avec une telle ardeur qu'il en éclate pour ainsi dire; telle est la joie de l'âme quand elle voit se lever en elle le soleil de justice. (S. Vinc. Ferr.). La glace ne se résout pas en eau, tant que la chaleur ne la pénètre pas, ne la fait pas *fondre*, ainsi l'âme ne se remplit de courage et de consolation, que quand le S. Esprit la pénètre. (Alb. Stolz).

5. Le Saint-Esprit est notre *maître*, notre *éducateur*.

Notre maître. Il nous instruit dans *la doctrine de l'Eglise catholique;* l'onction qu'on reçoit de lui instruit en tous ses points. (S. Jean II). On peut sans le S. Esprit apprendre la doctrine chrétienne, mais sans lui on ne la saisit pas ; c'est une science morte. On peut voir le corps humain sans pouvoir en conclure à la nature de l'âme, de même on peut en dehors du S. Esprit entendre extérieurement la parole du Christ sans en saisir le sens et la portée. Dans *l'obscurité*, il est à peu près impossible de lire un *livre*, de même la parole de Dieu nous restera incompréhensible sans la lumière du S. Esprit. (Alb. Stolz.) Ce que nous dit le S. Esprit est infaillible, mais nous ne sommes *jamais sûrs* que le S. Esprit nous a parlé ; tout catholique, tant éclairé soit-il, est donc obligé de s'en tenir strictement aux enseignements de *l'Eglise*. Celui qui ne les accepte pas, n'a pas le S. Esprit en lui. (S. Jean IV, 6). — Le S. Esprit est aussi notre **éducateur;** il nous dirige comme un père conduit son enfant par la main dans des chemins mauvais. „Ceux qui sont en état de grâce sont *conduits* par Dieu d'une façon toute spéciale, ils peuvent dire: ce n'est pas moi qui me gouverne, c'est Dieu qui règne en moi.“ Les justes ont réellement *le royaume de Dieu en eux* (Cat. rom.), comme l'avait dit le Christ: „le royaume de Dieu est en vous.“ (S. Luc. XVII, 21).

6. Le Saint-Esprit nous excite aux *bonnes œuvres* et les rend *méritoires* pour le ciel.

Le S. Esprit **nous excite aux bonnes œuvres.** En planant sur les eaux de la création primitive, il tira du chaos les plantes, les animaux et les hommes ; il agit de même sur les âmes. Par sa lumière céleste et sa chaleur divine, il leur fait produire *des fruits de l'amour de Dieu* qui dureront toute l'éternité. (Scheeben). La vapeur meut la machine, et le S. Esprit (en grec le souffle) qui demeure dans l'homme le meut au bien ; il travaille en nous comme un ouvrier dans une *mine*. (Fénelon). La *fleur* s'épanouit aux rayons du soleil, ainsi l'âme du pécheur s'ouvre au contact de la force de Dieu, aux rayons de sa lumière et répand le parfum de la vertu et de la piété. (S. Macaire). Le *corps* se meut sous l'influence vivifiante de l'âme, et l'âme accomplit des œuvres bonnes, quand elle est animée par le S. Esprit. Celui-ci est toujours en action comme le *feu;* il excite continuellement au bien, comme le vent met en mouvement les ailes d'un *moulin*. — La grâce du S. Esprit rend nos **œuvres méritoires.** L'âme rend raisonnables les actes animaux de l'homme, et le S. Esprit fait de nos actions humaines des actions saintes et pour ainsi dire divines. Sans le soleil, la *lune* n'a pas d'éclat, sans la grâce sanctifiante, nos œuvres sont sans mérite pour le ciel. Le S. Esprit agit comme un jardinier qui greffe une branche sur un sauvageon et lui fait produire non plus des fruits sauvages, mais des fruits cultivés ; il greffe sur nous la grâce sanctifiante, une branche de l'arbre de vie, Jésus-Christ, et dès lors nous ne produisons plus des fruits sauvages, c.-à-d., purement naturels, mais des œuvres *surnaturelles* et méritoires. En état de grâce, nous sommes des branches de *vigne*, unies au cep, Jésus-Christ, qui par conséquent peuvent porter des fruits. (S. Jean XV, 4). — Les bonnes œuvres faites en état de péché mortel nous obtiennent simplement des grâces actuelles, nécessaires à notre conversion.

7. Le Saint-Esprit fait de nous des *enfants de Dieu* et des *héritiers* du ciel.

Quand le S. Esprit entre en notre âme, il renouvelle en nous le mystère *du baptême de Jésus-Christ* sur lequel il descendit à cette occasion. Dieu le Père nous adopte comme ses enfants bien-aimés et le ciel s'ouvre à nous. „Etre compté parmi

les **enfants de Dieu**, c'est la suprême noblesse." (S. Cyr.). Nous n'avons point reçu l'esprit de servitude, mais l'esprit d'adoption par lequel nous crions : Mon Père ! Mon Père ! (Rom. VIII, 15). „Tous ceux qui sont poussés par l'Esprit de Dieu, sont enfants de Dieu." (ibid. 14. Mais si nous sommes enfants, nous sommes aussi **héritiers** : héritiers de Dieu et cohéritiers de Jésus-Christ. (ibid. 18). En effet les enfants ont toujours un titre à la fortune (à l'héritage) du père. Nous savons que si cette maison de terre où nous habitons vient à se dissoudre, Dieu nous donnera dans le ciel une autre maison, une maison qui ne sera pas faite de main d'homme, qui durera éternellement. (II. Cor. V. 1). Le S. Esprit restera éternellement en nous. (S. Jean XIV, 16). — Quelle splendeur que celle de l'homme en état de grâce ! Elle est invisible, il est vrai, ici-bas, comme l'éclat du diamant encore brut. La grâce sanctifiante est pour ainsi dire l'aurore du soleil *divin ;* nous sommes ici-bas à attendre qu'il se lève en nous, qu'il nous pénètre et nous illumine de tous ses feux et de tout son éclat ! (Scheeben). David chantait avec raison : „Réjouissez-vous dans le Seigneur, et jubilez, ô justes !" (Ps. XXXI, 11). En effet, *le plus grand bonheur* ici-bas, c'est le S. Esprit dans l'homme ; quiconque le possède, possède le plus vaste royaume, le royaume de Dieu en lui. (S. Luc. XVII, 21). Et pourtant que d'hommes qui méprisent ce suprême bonheur, cette filiation divine, et la vendent à leur misérable chair, cette proie des vers !

4. La grâce sanctifiante est conservée et augmentée par la pratique des bonnes œuvres, et l'usage des moyens de sanctification déposés dans l'Eglise ; elle se *perd* par le péché mortel.

La rougeur du fer, la lumière et la chaleur d'un appartement peuvent être augmentées ; la grâce sanctifiante peut *croître* dans une âme. Que celui qui est juste soit justifié davantage ! que celui qui est saint soit sanctifié davantage ! (Apoc. XXII, 11). Par les **bonnes œuvres** la justice est conservée et augmentée (Conc. de Trente, VI, 24) ; c'est ainsi que S. Etienne, par exemple, était un homme „rempli de l'Esprit-Saint". (Act. Ap. VI, 5). „Quand le Saint-Esprit, qui est lui-même une aumône, ne voit pas d'aumône chez toi, il t'abandonnera, car *il ne reste pas dans une âme sans miséricorde.*" (S. J. Chr.). Les pierres et la mauvaise herbe empêchent le soleil de donner aux champs toute leur fécondité ; nos péchés sont des empêchements à l'action *pleinement efficace* du S. Esprit, il faut les *écarter* par la réception des **Sacrements** de la pénitence et de l'Eucharistie. (Alb. Stolz). Il faut que les champs soient bien préparés pour que le soleil leur soit utile ; de même les âmes doivent être préparées à la *réception du S. Esprit* par de *fréquentes instructions* dans la doctrine du Christ. Celui-ci n'en agit pas autrement avec les apôtres. — Le **péché mortel** fait perdre la grâce sanctifiante ; Dieu n'abandonne jamais ceux qui ont été justifiés par sa grâce, s'il n'est pas d'abord *abandonné* par eux. (Conc. de Trente VI, 11). L'âme ne se sépare complètement de Dieu que par le péché mortel ; mais celui-ci commis, le S. Esprit l'abandonne aussitôt, et il lui arrive ce qui arrive *à un corps que l'âme abandonne.* Aussi S. Paul donne-t-il cet avertissement : „N'éteignez pas l'Esprit." (I Thess. V, 19). Le péché mortel introduit entre Dieu, le soleil de justice, et notre âme de *noirs nuages orageux,* qui font aussitôt pâlir l'éclat céleste de notre âme. (Scheeben). Le péché mortel noircit tout d'un coup la *robe blanche* de la grâce sanctifiante ; la perte de la grâce entraîne *l'obscurcissement de l'esprit et l'affaiblissement de la volonté.* „Quand le soleil se couche, l'obscurité voile le regard qui perd la vue des choses, de même l'âme, après la disparition de la lumière de la grâce du S. Esprit, est remplie de ténèbres et perd la claire-vue de la vérité." (Louis de Grenade). Un homme sans la grâce, est comme un œil sans lumière. (Voir dans la IIe partie, les effets du péché mortel). — Celui qui a *perdu* la grâce sanctifiante, peut la recouvrer par le sacrement de *pénitence,* mais seulement avec des *efforts sérieux.* Le mauvais esprit rentre dans une telle âme et y emmène avec lui sept autres esprits plus mauvais que lui. (S. Matth. XII, 45). Il est impossible (c.-à-d. très difficile) pour ceux qui ont été illuminés une fois et après cela sont tombés qu'ils se renouvellent par la pénitence. (Héb. VI, 4).

5. Celui qui n'a pas la grâce sanctifiante, est *spirituellement mort* et *périra éternellement*

De même que le *corps sans âme* est mort, ainsi l'âme **sans la grâce** du Saint-Esprit est **morte** pour le ciel. (S. Aug.); elle est assise dans les ténèbres et à l'ombre de la mort (S. Luc. I, 79); elle n'entend rien à l'Esprit de Dieu, sa parole lui paraît une folie. (Cor. II, 14). Celui qui n'a pas la *robe nuptiale*, c.-à-d. la grâce sanctifiante n'est pas admis au banquet nuptial, mais est jeté dans les **ténèbres extérieures.** (S. Matth. XXII, 12). La branche qui n'est pas unie au cep se dessèche et est jetée au feu, ainsi sera réprouvé celui qui ne reste pas en Jésus par la grâce. Celui qui n'a pas l'Esprit du Christ, ne lui appartient pas. (Rom. VIII, 9). Celui qui n'a pas la grâce sanctifiante, est en état de **péché mortel**, il est habité par *l'esprit mauvais*.

6. *Personne ne sait avec la certitude de la foi* s'il possède la grâce sanctifiante ou la possédera au moment de la mort.

L'homme ne sait pas s'il est digne d'amour ou de haine. (Eccles. IV, 1). Même S. Paul dit de lui: „Je n'ai conscience d'aucune faute, mais ne suis pas justifié pour cela." (I. Cor. IV, 4). *Salomon*, ce roi d'une sagesse si divine, est encore devenu idolâtre avant sa mort. „Nous avons beau avoir le *flambeau* de la grâce et de la charité; mais nous sommes très éloignés de notre demeure, nous marchons en plein air et un coup de vent peut l'éteindre." (S. Bernard). Notre cœur ressemble à un *vase d'argile;* il peut se briser par le péché mortel et laisser échapper son contenu, la grâce sanctifiante. (Théophylacte). Nous portons le trésor de la grâce dans des vases de terre qui sont très fragiles (II. Cor. IV, 7). Aussi S. Paul nous exhorte-t-il à opérer notre salut *avec crainte et tremblement.* (Phil. II, 12). Nous pouvons avoir la *confiance* d'être en état de grâce, mais sans révélation spéciale nous n'en avons pas la certitude de foi. (Conc. de Trente VI, 6). — On peut sans doute *conclure des bonnes œuvres* à l'état de grâce, car un mauvais arbre ne peut pas porter de bons fruits. (S. Matth. VII, 18).

III. Les sept dons du Saint-Esprit et les grâces extraordinaires.

1. Tous ceux qui ont la grâce sanctifiante, reçoivent du Saint-Esprit ses *sept dons*, c.-à-d., sept aptitudes de l'âme, qui font en sorte que notre âme se laisse facilement éclairer et mouvoir par le Saint-Esprit.

Le spectre solaire a sept couleurs. Le chandelier à sept branches du temple de Jérusalem figurait les sept dons du S. Esprit. — Ces dons complètent *les quatre vertus cardinales*. Celles-ci écartent simplement les obstacles qui nous éloignent de Dieu, en soumettant à l'empire de la raison nos passions sensibles (S. Thom. Aq.), mais les sept dons nous poussent vers Dieu. Ils perfectionnent, ils illuminent notre esprit de telle sorte que le S. Esprit peut facilement agir sur lui (éclairer l'intelligence, émouvoir la volonté). De même que l'école primaire *forme l'esprit des écoliers* de façon à le rendre capable de profiter des leçons d'une école supérieure, ainsi les 7 dons rendent l'homme capable de recevoir plus facilement le S. Esprit. — Les 7 dons sont *surpassés* par les *trois vertus théologales*, car les 7 dons ne font que conduire l'âme à Dieu, les vertus théologales l'unissent à lui. — Quiconque a *le Saint-Esprit en lui* a aussi les 7 dons, et quiconque le perd par le péché mortel les perd en même temps. — Plus on fait de *progrès dans la perfection*, plus abondante est la participation aux sept dons. Ceux-ci sont augmentés aussi par la **confirmation**.

Les **sept dons** du Saint-Esprit sont: les dons de sagesse, d'intelligence, de science, de conseil, de force, de piété et de crainte de Dieu.

Les 4 premiers éclairent la *raison*, les autres fortifient la *volonté*. Ces 7 dons sont énumérés par Isaïe qui dit que le Messie futur les posséderait (Is. XI, 3); le Christ les possède, cela va sans dire, au degré le plus éminent.

1. Le don de **sagesse** nous fait reconnaître clairement que les biens temporels sont passagers et que Dieu seul est notre souverain bien.

S. Paul regardait comme des ordures tout ce que le monde aime et admire. (Phil. III, 8). Salomon, qui avait joui du monde, appelle tous ses biens et tous ses plaisirs des *vanités*. (Eccl. I, 2). S. Ignace s'écriait souvent: „O que la terre me dégoûte quand je pense au ciel!" et S. François d'Assise: „Mon Dieu et mon tout!" — Quand le soleil est à son coucher, il projette des ombres très longues; les ombres sont au contraire très petites, quand il est à son midi. Il en est de même de l'homme; à mesure que le S. Esprit s'éloigne de lui, les choses de ce monde lui paraissent plus grandes; si au contraire le S. Esprit règne au centre même de ce cœur, elles lui paraîtront petites, un pur néant.

2. Le don d'**intelligence** nous fait distinguer la vraie doctrine catholique de toute autre et nous rend capables de la défendre.

Le B. Clém. *Hofbauer*, l'apôtre de Vienne († 1820), fut d'abord garçon boulanger. Il ne commença ses études qu'à 21 ans, les fit très rapidement, et fut obligé de se borner aux connaissances théologiques les plus élémentaires; ses nombreuses occupations dans le ministère ne lui permirent plus de les étendre considérablement dans la suite. Et pourtant de grands dignitaires de l'Eglise lui demandèrent souvent son avis dans des controverses théologiques et sur des ouvrages nouveaux; sans longues réflexions, il marquait ce qui n'était pas *orthodoxe*. Par modestie il cachait l'illumination divine en disant par plaisanterie: „J'ai le flair catholique." [1] Le don d'intelligence nous donne une *conviction* profonde de la vérité catholique et une telle *facilité* dans sa défense que le plus simple peut confondre les ennemis de l'Eglise. Ste Catherine († 307) réfuta 70 philosophes d'Alexandrie et les convertit au christianisme. Le Sauveur a en effet promis à ses disciples „de leur donner une telle sagesse que tous leurs adversaires seront incapables d'y résister et d'y contredire." (S. Luc. XXI, 15).

3. Le don de **science** nous fait comprendre clairement la doctrine catholique sans étude spéciale.

Le curé d'Ars († 1859) n'avait fait que des études ordinaires, mais il prêchait si excellemment que même des évêques assistaient à ses sermons et étaient émerveillés de sa science. *S. Thomas d'Aquin* († 1274) affirmait souvent avoir appris au pied de l'autel plus que dans les livres. De même, *S. Ignace* de Loyola déclarait être sorti de la grotte de Manrèse plus savant que s'il avait été sous la direction de tous les docteurs de l'univers. Le *B. Clém. Hofbauer* répétait souvent ces mots de l'Ecriture: „Je n'ai pas la science des livres." (Ps. LXX, 15). Le vieillard *Siméon* n'avait pas non plus appris dans les livres que l'enfant déposé dans ses bras était le Messie. (S. Luc. II, 26). Après la venue du S Esprit, les apôtres furent revêtus de la force d'En-Haut, c.-à-d. d'une science claire de Dieu. (ibid. XXIV, 49). Paul fut ravi au Paradis et y entendit des paroles mystérieuses. (II. Cor. XII, 4). Tous les docteurs de l'Eglise, qui, malgré leurs nombreuses occupations, écrivirent tant de livres, étaient doués du don de science.

4. Le don de **conseil** nous fait reconnaître dans les situations difficiles ce qui est conforme à la volonté de Dieu.

Jésus-Christ répondit avec prudence à la question: Faut-il payer le tribut à César? (S. Matth. XXII, 15). Ce don fit porter à *Salomon* des jugements remarquables. (III. Rois III). Aux satellites de Julien qui demandaient à S. Athanase en fuite: „Où est Athanase?" il répondit: „Il n'est plus très loin." C'était le don de conseil qui l'avait guidé. Le moine Notker de S. Gall († 912) était souvent consulté par Charles-le-Gros. Par jalousie l'un des courtisans voulut un jour humilier ce saint homme. Un jour que celui-ci priait dans l'église, le courtisan alla droit sur lui avec ses compagnons et lui dit: „Homme savant, sais-tu ce que Dieu fait dans

[1] Clém. Hofbauer, par *Haringer* pp. 176, 315.

le ciel?" — „Oui, répliqua Notker, il élève les humbles et abaisse les superbes." Les courtisans éclatèrent de rire et le tentateur s'en alla couvert de honte. Le même jour il tomba de cheval et se cassa la jambe. La réponse de Notker était l'effet du don de conseil. Déjà le Sauveur disait aux apôtres en leur annonçant les persécutions futures: „Ne vous souciez pas de ce que vous répondrez, ni de la manière dont vous répondrez; car à cette heure même le S. Esprit vous apprendra ce que vous aurez à dire." (S. Luc. XII, 12).

5. Le don de **force** nous fait tout supporter pour accomplir la volonté de Dieu.

S. Jean Népomucène († 1393) se laissa jeter en prison, torturer avec des fers rouges, précipiter dans la Moldave plutôt que de violer le secret de la confession. *Job* ne perdit pas courage, malgré la ruine de sa santé, de sa fortune, malgré la mort de ses enfants, malgré les railleries de ses amis et de sa femme. *Abraham* était prêt à sacrifier son fils unique bien-aimé, parce que Dieu le voulait. Le don de force résidait à un degré éminent dans le cœur des *martyrs*, des *confesseurs* et des *pénitents*, mais surtout dans le cœur de la *mère de Dieu*, la reine des martyrs. „Elle fut si constante durant la passion du Sauveur qu'à défaut des bourreaux elle aurait elle-même crucifié son Fils, si Dieu le lui avait ordonné, car elle avait le don de force dans une mesure beaucoup plus grande qu'Abraham" (S. Alph.).

6. Le don de **piété** nous porte à honorer Dieu avec une ferveur de plus en plus grande et à remplir toujours plus parfaitement sa sainte volonté.

S. Aloyse s'éloignait avec peine du tabernacle même après des heures d'adoration; son confesseur était forcé de lui ordonner d'abréger ses visites. Beaucoup de saints versaient des larmes pendant leurs prières et la méditation des choses divines. Quelle piété, quelle profonde adoration de Dieu! *Ste Thérèse* avait fait le vœu de toujours faire ce qu'elle regarderait comme plus parfait, et S. Alphonse, celui de n'être jamais oisif.

7. Le don de **crainte de Dieu** nous fait redouter la moindre offense de Dieu comme le plus grand mal du monde.

Ce don porta les *trois jeunes gens dans la fournaise* à préférer la mort à l'apostasie. S. François-Xavier disait au milieu d'une traversée dangereuse: „Nous ne craignons rien que d'offenser le Dieu tout-puissant." (Sur la crainte de Dieu, voir p. 53).

2. Certains hommes reçoivent du Saint-Esprit des dons *extraordinaires*, p. ex. le don des langues, des miracles, du discernement des esprits, des visions, des extases, etc.

Le jour de la *Pentecôte* les apôtres reçurent le don des langues; S. François-Xavier, l'apôtre des Indes, le posséda aussi. *S. Blaise* († 316) guérit un enfant malade du cou. Les prophètes de l'Ancien-Testament avaient le don de prédire l'avenir. S. Pierre connut les pensées d'Ananie. *Catherine Emmerich*, une religieuse de Dülmen († 1824), vit en esprit toute la vie de Jésus, de la S. Vierge et d'un grand nombre de saints.[1] Ste Catherine de Sienne († 1380) tombait en extase après ses communions et était suspendue en l'air. Le prince Alexandre de Hohenlohe († 1849), conseiller épiscopal à Bamberg, puis chanoine de Grosswardein, guérit beaucoup de malades par ses prières, l'imposition des mains ou simplement par un ordre; bien des prêtres pieux eurent ce don à cette époque d'incrédulité. (Voir les promesses de Jésus-Christ, en S. Marc. XVI, 17). Bernadette Soubirous tomba aussi en extase à l'apparition de la Vierge à la grotte de Lourdes (1858). Les stigmates, c.-à-d., l'impression sur un corps des plaies du Sauveur, sont aussi un don extraordinaire du S. Esprit. On compte près de 50 personnes d'une éminente sainteté dont la stigmatisation est authentiquement connue, parmi elles: S. François d'Assise, lors de l'apparition au mont Arverne, Ste Catherine de Sienne, et dans les temps modernes,

---

[1] Ses ouvrages très intéressants sont édités par Schmœger, chez Pustet à Ratisbonne.

Cath. Emmerich à Dülmen et Marie de Mörl († 1868) à Caldern dans le Tyrol méridional. — Ces dons sont distribués par le S. Esprit comme *il lui plaît.* (I. Cor. XII, 11). Le soleil en éclairant les fleurs leur fait répandre différents parfums, ainsi le S. Esprit par sa lumière divine produit chez les justes des résultats divers et leur accorde des dons *selon leur tempérament* (Louis de Gren.).

Le Saint-Esprit n'accorde ces grâces extraordinaires que *pour le salut des âmes* et dans *l'avantage de l'Eglise.*

Ce fut le cas *au temps des apôtres.* (I. Cor. XII, 14). Dieu ressemble à un jardinier qui n'arrose les plantes que pendant leur jeunesse. (S Grég. Gr.). Quand *la vraie foi est en danger*, Dieu secourt son Eglise par des grâces extraordinaires; elles ne doivent être utilisées qu'en vue du bien commun. (I. Cor. XIV, 12). Le négociant ne laisse jamais son argent dans sa caisse sans le faire fructifier; de même Dieu ne veut pas que ses grâces restent inutilisées, il veut que les hommes en profitent. (S. Irén.). Les grâces extraordinaires[1] **ne rendent pas l'homme meilleur en soi.** Ce sont des *talents* que Dieu accorde d'après son bon plaisir, comme la richesse, les charges, une longue vie. Sans doute ce sont des *dons précieux* avec lesquels on peut faire beaucoup de bien et amasser de nombreux mérites; aussi Ste Thérèse disait-elle: „Je n'aurais pas échangé un seul de ces dons contre tous les biens et toutes les joies du monde; je les regardai toujours comme un grand bienfait du Seigneur et un inestimable trésor." Ces biens en eux-mêmes n'augmentent pas la valeur d'une âme, c'est seulement *leur bon usage* On peut posséder le don des miracles et perdre son âme. Les miracles ne donnent aucune certitude du salut. (S. Fulgence). Judas même opéra, dit-on, des miracles. Ces grâces ne sont donc pas toujours **une preuve de sainteté:** Jésus-Christ l'affirme lui-même. (S. Matth. VII, 22). Toutefois l'on trouverait difficilement dans l'Eglise un saint qui n'ait pas eu ces dons extraordinaires du S. Esprit. „*En règle générale*, dit Benoît XIV, ces dons ne sont pas accordés aux *pécheurs*, mais aux *justes;* si donc ils se trouvent unis à des vertus héroïques, ils sont une preuve éclatante de sa sainteté." Ces dons extraordinaires sont souvent **accompagnés de grandes souffrances**, p. ex. de sécheresses intérieures, de tentations diaboliques, de maladies, de persécutions, d'ennuis de la part des supérieurs, etc., etc.

3. Ces dons du Saint-Esprit ont été accordés dans *leur plénitude* à Jésus-Christ, (Act. Ap. X, 38) *très abondamment* à la Sainte-Vierge, aux Apôtres, aux Patriarches et aux Prophètes de l'Ancien-Testament et à tous les saints de l'Eglise catholique.

IV. Gouvernement de l'Eglise par le Saint-Esprit.

Le Saint-Esprit conserve et gouverne l'Eglise catholique.

Ce que l'âme est au corps, le S. Esprit l'est à l'Eglise; l'action de l'un et de l'autre est invisible. — Le S. Esprit peut être appelé *l'architecte* de l'Eglise. Dans la création il a tout formé, organisé, vivifié, il agit de même dans la rénovation, la rédemption des âmes: c'est par lui qu'a été opérée l'Incarnation (S. Luc. I, 35), c'est lui qui opérait dans l'humanité du Christ (ibid. IV, 18; Act. Ap. X, 38), il continue et achève l'édifice de l'Eglise fondée par le Christ. (Eph. II, 20).

1. Le Saint-Esprit préserve l'Eglise de la *ruine* (S. Matth. XVI, 18) et de l'erreur. (S. Jean XIV, 16).

2. Le Saint-Esprit soutient *les chefs* de l'Eglise dans leurs fonctions sacrées, (Act. Ap. XX, 28) spécialement *le Pape,* vicaire de Jésus-Christ.

Le S. Esprit leur inspire ce qu'ils ont à enseigner (S. Matth. X, 19), il parle

[1] La théologie les appelle *grâces données gratuitement.*

par eux comme par les apôtres au jour de la Pentecôte (ib. X, 20). De même que le vent dirige les nuages, ainsi le S. Esprit meut les hérauts de l'Evangile et leur inspire ce qu'ils ont à dire. (S. Grég. Gr.). La plume écrit ce que veut l'écrivain, ainsi les prédicateurs de l'Evangile ne parlent pas d'eux-mêmes, mais selon l'inspiration du S. Esprit. (S. Bas.) Dieu parle aux âmes par la bouche des prêtres. (S. Thom. de Villeneuve).

3. Le Saint-Esprit suscite dans l'Eglise *aux époques d'épreuve* des hommes providentiels.

A l'époque des Ariens, *S. Athanase* († 373); à l'époque de la décadence, *S. Grégoire VII* († 1085); à l'époque des Albigeois, *S. Dominique* († 1221); lors du grand schisme d'Occident, *Ste Catherine de Sienne* († 1380); *S. Ignace* († 1556), du temps de Luther; les miracles posthumes de *S. Jean Népomucène* († 1393), à l'époque des Hussites en Bohême. Nous trouvons d'ailleurs déjà dans l'Ancien-Testament des hommes comme Abraham, Joseph, Moïse que Dieu choisit pour ses instruments.[1]

4. Le Saint-Esprit fait en sorte que dans l'Eglise catholique il y ait *toujours des saints.*

---

3. Apparitions du Saint-Esprit.

Le Saint-Esprit est apparu sous la forme d'une colombe, de langues de feu, pour symboliser ses opérations.

Le S. Esprit est apparu sous la forme d'une **colombe** et de langues de feu, parce qu'il rend tous ceux qu'il remplit *doux* et ardents; celui qui n'a pas ces deux vertus n'est pas rempli du S. Esprit. (S. Grég. Gr.). Le S. Esprit descendit sur le Christ sous la forme d'une colombe à cause de sa grande douceur envers les pécheurs. (id.) — Le S. Esprit est apparu sous forme de **langues**, parce qu'il donne aux hommes la grâce de *parler*, de telle sorte qu'ils enflamment le prochain pour l'amour de Dieu (id.); parce que l'Eglise sous sa direction doit parler *le langage de toutes les nations* (id.); parce qu'il procède du *Verbe* (parole) *éternel* et conduit les hommes à ce Verbe, or la parole et la langue sont en rapport intime. (id.) — Le S. Esprit est apparu sous forme de langues de **feu**, pour purifier les âmes de la *rouille* du péché, pour dissiper les *ténèbres* de l'ignorance, pour fondre la *glace* des cœurs et les rendre *brûlants* de la charité envers Dieu et le prochain, pour nous rendre *forts* comme le feu durcit les vases d'argile, pétris par le potier. „Notre Dieu est un feu dévorant." (Hébr. XII, 29. — Le S. Esprit est apparu au milieu d'un **vent impétueux**. „Un violent ouragan renverse des tours et déracine les arbres; le S. Esprit a par la prédication des apôtres renversé l'idolâtrie, la puissance des tyrans, la sagesse et l'éloquence des philosophes." (P. Faber).

---

9. Art. du Symbole: L'Eglise.

I. L'Eglise catholique et son organisation.

1. L'Eglise catholique est une *institution* visible, fondée par Jésus-Christ, où les hommes sont *élevés* pour le ciel.

L'Eglise catholique, c.-à-d. l'Eglise universelle (mondiale) a été fondée par

[1] Dans les temps modernes au moment du Kulturkampf allemand, nous trouvons le célèbre député *Windthorst*, la perle de Meppen, qui devint au Reichstag le chef de la fraction du centre, forte de 100 membres, et força le gouvernement à abroger les lois de persécution contre l'Eglise.

Jésus-Christ pour continuer son œuvre après son ascension: *l'éducation de l'humanité pour le ciel.* L'Eglise est une **institution** analogue à une école. L'école a pour but l'éducation des enfants, en partie pour en faire de bons *citoyens de l'Etat*, l'Eglise, pour former de *bons citoyens de la patrie céleste.* Chaque école a *son chef*, son directeur, ses *maîtres*, et ses *élèves* (auditeurs). Dans chaque école il y a un programme des *matières à enseigner*, des *moyens d'instruction*, des tableaux, des cartes, etc., des *règles disciplinaires* pour le maintien de l'ordre.[1] — L'Eglise est **visible**; elle a un chef visible, un signe visible d'initiation (le baptême) et une profession extérieure (visible) de la foi. Aussi le Christ la compare-t-il avec des objets visibles: une ville sur la montagne, un flambeau sur un chandelier. L'Eglise est aussi nommée corps, (Eph, I, 22) maison de Dieu (I. Tim. III, 15), ville sainte. (Apoc. XXI, 10). L'Eglise est donc *partout où il y a des chrétiens catholiques* et des prêtres catholiques. Les hérétiques exclus de l'Eglise, mais désireux de lui appartenir, prétendent que l'Eglise est invisible; les libres-penseurs préféreraient aussi que l'Eglise visible n'existât point, cela les dispenserait de l'écouter. — Sous le nom d'Eglise nous n'entendons donc pas **le bâtiment matériel** qui porte aussi ce nom, quoique l'Eglise comme institution ait une certaine analogie avec l'édifice (Eph. II, 21); elle a une *pierre angulaire* vivante, Jésus-Christ, qui par le S. Esprit relie les fidèles en la grande *famille de Dieu*, plusieurs *pierres fondamentales*, les apôtres, (Apoc. XXI, 14) et des *pierres de construction*, les fidèles. Les pierres d'un bâtiment ont besoin d'être *bien taillées* et *bien cimentées;* de même les pierres vivantes de l'Eglise, les fidèles, sont taillées pour le ciel par les tentations, les souffrances, et fortement unies par la véritable charité. — Sous le *nom* d'Eglise catholique, nous n'entendons pas **non plus la religion catholique.** L'Eglise est à la religion ce que le corps est à l'âme; l'Eglise et la religion sont indissolublement unies.

L'Eglise catholique est souvent appelée: *royaume des cieux,* royaume de Dieu, *société* de tous les fidèles chrétiens.

S. Jean-Baptiste et Jésus-Christ lui-même annonçaient que le **royaume des cieux** était proche. (S. Matth. III, 2; IV, 17). La plupart des paraboles de Jésus sur le royaume des cieux se rapportent à l'Eglise catholique; elle est en effet à cause de sa hiérarchie (pape, cardinaux, évêques, prêtres, diacres, fidèles) semblable à un *royaume*, et comme elle a pour but d'élever les hommes pour le *ciel*, elle s'appelle à bon droit le *royaume des cieux.* — L'Eglise, c'est le peuple de Dieu dispersé sur la terre entière. (S. Aug.) L'Eglise est la **société des fidèles.** (S. Thom. Aq.) On pourrait aussi appeler l'Eglise une grande *association*, une grande communauté. Le Christ la compare à un *bercail*, où, comme bon pasteur, il veut réunir toutes ses brebis. (S. Jean X).

L'Eglise est justement appelée la **Mère des chrétiens,** car par le baptême elle leur donne la vraie *vie de l'âme,* et parce qu'elle *élève* ses enfants comme une mère.

La mère donne **la vie** à l'enfant, et l'Eglise dans le baptême donne à l'homme la grâce sanctifiante qui nous confère un droit sur le ciel. L'Eglise est donc la mère de l'homme, sinon la mère du corps, du moins celle de l'âme du chrétien. — L'Eglise est aussi notre mère, parce qu'elle a à nous **élever**. Quand le père part pour un voyage, il laisse les enfants à la mère et lui remet son autorité. Jésus-Christ a fait de même en quittant la terre, il nous a laissés à notre mère l'Eglise et lui a donné pleine autorité sur nous. (S. Jean XX, 21). Il faut donc honorer Dieu comme notre père, l'Eglise, comme notre mère. (S. Aug) Si déjà nous aimons notre *patrie* terrestre, parce que nous y sommes nés et y avons reçu notre éducation, si nous sommes prêts à souffrir la mort pour elle, à plus forte raison sommes-nous obligés d'aimer l'Eglise à qui nous devons la vie éternelle; il est juste en effet que nous donnions la préférence aux biens supérieurs de l'âme sur ceux du corps (Léon XIII).

2. L'Eglise *élève* l'homme pour le ciel en exerçant le triple ministère qui lui a été conféré par le Christ: le ministère doctrinal, sacerdotal et pastoral.

---

[1] Le catéchiste fera développer à l'élève cette triple analogie.

L'Eglise enseigne la *doctrine* du Christ, elle applique *les moyens de sanctification* institués par lui et *gouverne* les membres de l'Eglise. — L'enseignement de la doctrine du Christ se fait par la prédication; l'application des moyens de sanctification, par l'oblation du saint sacrifice, l'administration des sacrements, les bénédictions, les consécrations, les dévotions publiques; le gouvernement, par la promulgation des lois (préceptes et défenses; p. ex., la défense de lire certains livres dangereux), par l'application de certaines peines à de grands crimes (p. ex., l'excommunication, c.-à-d., l'exclusion de la communion des fidèles), etc.

Ce triple ministère fut rempli par *Jésus-Christ lui-même* qui le transmit aux *Apôtres* et à leurs successeurs.

Jésus-Christ *prêcha*, p. ex. le sermon sur la montagne; il dispensa des *grâces*, p. ex. en pardonnant ses péchés à Magdeleine, en donnant à la dernière cène son corps et son sang aux apôtres, en y célébrant le premier sacrifice de la messe, en bénissant les enfants. Le Christ fit *acte de gouvernement* en promulguant des lois, en envoyant ses apôtres, en reprenant, en châtiant la conduite des Pharisiens, etc. — Ce triple ministère, il le transmit à ses *apôtres*. Le **magistère doctrinal** : il leur ordonna avant son ascension d'enseigner toutes les nations. (S. Matth. XXVIII, 19). **Le sacerdoce:** à la dernière cène, il leur donna le pouvoir d'offrir le saint sacrifice de la messe (S. Luc. XXII, 20); après sa résurrection, il leur apparut dans le cénacle et leur conféra le pouvoir de remettre les péchés. (S. Jean XX, 23); lors de son ascension, il leur ordonna de baptiser (S. Matth. XXVIII, 19. Le **ministère pastoral:** il leur donna le pouvoir de réprimander (S. Matth. XVIII, 17), de lier et de délier, c.-à-d., de faire des lois et de les abolir. — Le Christ parle à ses apôtres de façon à faire comprendre qu'il s'adresse aussi à leurs *successeurs:* en les envoyant à toutes les nations avant de monter au ciel, il leur dit: „Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.“ (S. Matth. XXVIII, 20). De toute évidence, ces paroles ne s'adressaient pas aux apôtres seuls.

3. Jésus-Christ est le chef et le *roi* de l'Eglise.

Déjà les prophètes avaient annoncé que le Messie serait un grand **roi** (Ps. II), dont le royaume durerait éternellement et comprendrait toutes les nations de la terre. L'archange *Gabriel* de son côté dit à Marie que le Sauveur serait un roi dont le règne n'aurait point de fin. (S. Luc. I, 33). Le Christ *devant Pilate* s'appelle un roi dont le royaume n'est pas de ce monde. (S. Jean XVIII, 36). Le Christ dirige et gouverne l'Eglise d'une façon invisible par *l'Esprit-Saint*, comme la tête régit les membres du corps, d'où S. Paul appelle le Christ le **chef** de l'Eglise, et l'Eglise, le corps du Christ. (Eph. I, 23). Tous les chrétiens constituent le corps du Christ, chaque chrétien est un membre de ce corps. (I. Cor. XII, 27). On appelle Jésus-Christ **le chef invisible** de l'Eglise, parce qu'il ne réside plus *sur la terre* d'une façon visible. A cause de sa charité pour l'Eglise, le Christ est appelé son **époux**, l'Eglise, son épouse. (Apoc. XXI, 19). Le Christ s'est souvent servi de cette comparaison, entre autres dans la parabole du festin nuptial. (S. Matth. XXII). S. Paul dit que par amour pour l'Eglise, Jésus-Christ s'est fait esclave, comme Jacob pour obtenir la main de Rachel (Phil. II), qu'il a donné sa vie pour l'Eglise. (Eph. V, 25). — Le mot *Eglise* vient d'un mot grec qui signifie *assemblée*, et S. Augustin fait remarquer que ce mot grec *Ecclesia* signifie ceux qui ont été appelés par la grâce, tandis que la *Synagogue* désigne ceux qui ont été *contraints* par la coërcition de la loi.

4. L'Eglise catholique se compose de l'Eglise *enseignante* et de l'Eglise *enseignée*. La première est constituée par le chef de l'Eglise, le pape, par les évêques et, dans un sens plus large, par les prêtres; la seconde par les simples fidèles.

Le mot *pape* vient du grec *pappas*, père; *évêque*[1] de *episcopos*, surveillant; *prêtre* de *presbyter*, ancien. Toutefois les prêtres n'ont pas d'eux-mêmes le pouvoir

[1] Le mot de *pontife* est emprunté aux cultes antiques. Il se disait à Rome des prêtres chargés du Pont Sublicius. — *Sacerdoce* vient des mots, *sacra dare*, offrir les choses sacrées.

d'enseigner, ils le tiennent de l'évêque et ne l'exercent que de son consentement. A la division indiquée plus haut répond aussi celle de *clergé* et de *laïques*.

---

2. Le chef visible de l'Eglise.

L'appui le plus solide de l'Eglise est son chef; il est le rocher sur lequel elle est fondée, (S. Matth. XVI, 18) et sert principalement à *conserver son unité*. L'existence d'un chef prévient les occasions de schisme (S. Jér.). Un vaisseau sans capitaine, une armée sans général sont voués au naufrage et à la défaite, ainsi l'Eglise tomberait en ruine sans son chef, le centre de l'unité. (S. Jean Chr.). Les ennemis de l'Eglise *attaquent* son chef avec tant de violence, parce que avec la disparition du pilote ils escomptent la ruine du navire. (S. Cypr.). Parmi les papes il n'y a pas moins dè 40 martyrs.

1. Le Christ a constitué *Saint Pierre* comme chef des Apôtres et des fidèles; en effet, il lui a dit : *Pais* mes agneaux, pais mes brebis, il lui a remis *les clefs* du royaume des cieux et l'a souvent honoré de *distinctions particulières*.

Après sa résurrection, Jésus-Christ apparut aux apôtres aux bords *du lac de Génézareth* et demanda trois fois à S. Pierre, s'il l'aimait, et sur sa réponse affirmative il lui remit la *conduite* **(pâture)** des brebis, c.-à-d. des apôtres, et des agneaux, c.-à-d., des fidèles. (S. Jean XXI, 15). Les apôtres, qui vis-à-vis des nations sont des pasteurs, sont appelés ici brebis, par rapport à S. Pierre. (Bossuet). — Déjà avant sa résurrection Jésus-Christ avait promis à Pierre la primauté dans l'Eglise. *Sur la route de Césarée de Philippe*, il avait loué Pierre de sa courageuse profession de foi en sa divinité et lui avait dit: „Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon église et *les portes de l'enfer* (la puissance de tous les démons) ne prévaudront pas contre elle (ne pourront pas la renverser). Je te donnerai **les clefs du royaume des cieux** (la puissance suprême dans l'Eglise) et tout ce que tu *lieras* sur la terre, sera lié dans le ciel et tout ce que tu *délieras* sur la terre, sera délié dans le ciel: ce que tu ordonneras sera comme si je l'avais moi-même ordonné, tout ce que tu permettras, sera comme permis par moi." (S. Matth. XVI, 18). — **Les distinctions conférées à S. Pierre.** Jésus-Christ changea son nom, Simon en Pierre; il l'emmena dans les circonstances les plus importantes de sa vie: au Thabor, au jardin des Oliviers; il paya pour lui le tribut; ressuscité, il lui apparut avant tous les autres apôtres, (S. Luc. XXIV, 34; I. Cor. XV, 5) etc.

S. Pierre *agit toujours comme chef* des apôtres et fut reconnu par eux comme tel.

S. Pierre *agit comme chef* des apôtres: à la *Pentecôte*, il prend la parole en leur nom; il reçoit les *premiers Juifs* dans l'Eglise, et à Césarée, les premiers gentils; il opère le *premier miracle;* il ordonne l'élection d'un nouvel apôtre; il défend les apôtres devant le tribunal; il fait prévaloir son avis au concile apostolique de Jérusalem, en 51. — S. Pierre fut *reconnu* comme chef par les apôtres. Les évangélistes quand ils *énumèrent les apôtres*, nomment toujours Pierre en premier lieu. (S. Matth. X, 2; S. Marc. I, 26; Act. Ap. II, 14). S. Paul, après sa conversion, jugea nécessaire d'aller à Jérusalem pour se présenter à S. Pierre. (Gal. I, 18; II, 2).

2. Saint Pierre étant mort évêque de Rome, la primauté et le pouvoir de Pierre passèrent à l'évêque de Rome.

Il est historiquement démontré que S. Pierre a été évêque de Rome pendant près de **25 ans**. Sa présence à Rome (44-69) et son **martyre** sont signalés par de nombreux témoignages. Vers 65, S. Pierre écrit dans une de ses épîtres : „L'Eglise qui est dans *Babylone*.... et mon fils Marc vous saluent" (I. S. Pierre V, 13); or, les premiers chrétiens donnaient ce nom à Rome, car par sa grandeur et sa corruption

elle ressemblait à l'ancienne Babylone. Le pape *Clément de Rome* écrivait vers l'an 100: „Pierre et Paul ont été martyrisés avec d'innombrables élus et *nous* ont laissé un exemple admirable.“ *Tertullien*, prêtre de Carthage (200), célébrait le bonheur de l'Eglise de Rome, parce qu'elle avait vu mourir Pierre, comme le Seigneur, Paul, comme Jean-Baptiste. Son contemporain *Origène*, le maître de la célèbre école d'Alexandrie, raconte que Pierre fut crucifié à Rome et, sur sa demande, la tête en bas. Enfin, de temps immémorial, Rome est en possession du **tombeau** *de S. Pierre.* Ses ossements reposent dans une catacombe située sous le cirque de Néron; le troisième pape déjà érigea au-dessus de cette tombe une chapelle, et Constantin-le-Grand, une splendide basilique. (324). Celle-ci menaçant ruine, les papes élevèrent l'immense basilique actuelle,[1] terminée en 1626 après cent ans de travaux. — Le siège épiscopal de Rome est depuis une très haute antiquité appelé le *siège de Pierre.*

Les évêques de Rome ont toujours *exercé* dans l'Eglise le pouvoir suprême et ont toujours été *reconnus* comme chefs de l'Eglise.

Des *dissensions* éclatèrent dans l'Eglise de Corinthe vers la fin du premier siècle; le litige ne fut pas porté devant l'apôtre S. Jean, qui vivait encore à Ephèse, mais devant Clément, l'évêque de Rome, dont l'épître produisit un grand effet à Corinthe. — Vers 190 l'évêque de Rome, Victor, somma les chrétiens de l'Asie-Mineure de célébrer la *Pâques* avec l'Eglise de Rome et non plus avec les Juifs; comme ils hésitaient à obéir, Victor les menaça de l'excommunication et ils se soumirent aussitôt. — Au III[e] siècle (vers 250), l'évêque de Rome, Etienne, défendit aux évêques de l'**Afrique du Nord** *de rebaptiser les apostats qui revenaient à l'Eglise catholique*, et enjoignit de leur imposer seulement les mains. Quelques évêques s'y étant refusés, Victor obtint leur soumission en les menaçant de les excommunier. Les évêques de Rome avaient la *présidence* à tous *les conciles généraux*, depuis le premier à Nicée jusqu'au plus récent. — Quand une *hérésie* s'élevait, les évêques en référaient immédiatement à Rome; souvent ils *en appelaient* là quand ils croyaient être la victime d'une injustice, p. ex. *S. Athanase*, évêque d'Alexandrie, déposé par l'empereur et rétabli par le pape (vers 350). L'évêque de Rome est souvent appelé *Pontife suprême* ou *évêque des évêques*. Quand la lettre de S. Léon-le-Grand fut lue au concile de Chalcédoine en 451, les évêques assemblés s'écrièrent: Pierre a parlé par la bouche de Léon; que celui qui a une autre foi soit anathème! — Le Christ veut que S. Pierre ait des successeurs sans interruption **jusqu'à la fin du monde.** (Conc. Vatic.). Jamais donc il n'y aura d'époque où l'Eglise serait sans pape. Les trônes se sont écroulés en grand nombre dans le cours des siècles, des nations et des empires ont disparu, seule la papauté si haïe et si persécutée est encore debout.

3. L'Evêque de Rome est par conséquent appelé Pape ou S. Père, Sa Sainteté, le Père de la chrétienté, le Vicaire de Jésus-Christ.

Le Sauveur ayant dit à Pierre: „Tu es bienheureux, Simon, fils de Jean.“ (S. Matth. XVI, 17); on avait donné aux papes le titre de „Sa Béatitude“ (beatissime pater); au lieu de cela on dit aujourd'hui, *Sa Sainteté*, titre qui s'applique à la haute dignité de ce ministère. — La fonction ou le pouvoir du pape s'appelle quelquefois **Siege de Pierre, Saint-Siège,** ou siège *apostolique.* Ce titre provient de la chaire ou trône, où d'après l'usage juif Pierre s'asseyait pour enseigner ou célébrer la liturgie. Cette chaire est encore conservée dans la basilique de S. Pierre.

Le siège du Pape étant à Rome, le Pape est quelquefois appelé Pape romain, et l'Eglise gouvernée par lui, église catholique-romaine.

On compte jusqu'aujourd'hui environ **260** papes; près de 60 des quatre premiers siècles sont honorés comme *saints*, 33 d'entre eux souffrirent le martyre. En dehors de S. Pierre et de Pie IX, aucun pape ne règna plus de 25 ans. — Le pape actuel se nomme **Leon XIII**; il est né le 2 mars 1810 à Carpineto en Italie, fut

[1] Elle contient 100,000 personnes, 112 lampes y brûlent continuellement devant la tombe de S. Pierre

ordonné prêtre le 31 déc. 1837, devint nonce à Bruxelles, puis archevêque de Pérouse (1846) et pape le 20 février 1878. Ses travaux ont eu un succès considérable: il contribua à l'abolition de l'esclavage au Brésil, aida à la lutte contre ce fléau dans l'Afrique, fit cesser la persécution religieuse en Allemagne, empêcha la guerre entre l'Allemagne et l'Espagne, érigea plus de cent sièges épiscopaux dans les pays de missions, etc. Il a écrit des encycliques remarquables sur la franc-maçonnerie, le tiers-ordre de S. François, le Rosaire, l'amélioration du sort des ouvriers, la réunion des églises séparées, etc.

4. Le Pape a dans l'épiscopat une *primauté d'honneur* et la **juridiction** *suprême sur toute l'Eglise* (Conc. Vat. 4, X, 83).

Le pape a la **primauté d'honneur** dans l'Eglise. „Le pape est le pontife souverain et le prince de l'épiscopat.“ (S. Bern.). Le pape ne représente pas le Sauveur avec les opprobres de la croix, mais le Sauveur glorieusement régnant dans les cieux, et jouit des *honneurs* suivants: Il prend un *nom nouveau*, à l'instar de Pierre, dont le nom avait été changé par le Christ, ce qui indique qu'il ne doit plus s'occuper que de sa charge (depuis le X° siècle: les papes ne prennent plus que des noms d'anciens papes et se distinguent d'eux par le nombre ordinal ajouté à leur nom; le seul nom de Pierre n'est plus choisi par respect pour le vicaire immédiat de Jésus-Christ). Le pape porte la *tiare*, c.-à-d., une mitre avec trois couronnes qui représentent le magistère doctrinal, le sacerdoce et la royauté pontificale; il est quelquefois représenté avec une *crosse* surmontée d'une croix; il est revêtu d'une *soutane en soie blanche*. On salue le pape *en lui baisant les pieds*; la raison en est dans ces paroles de l'Ecriture: „Comme ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent la paix, qui annoncent l'Evangile du bonheur.“ — Mais le pape n'a pas seulement une primauté d'honneur, il a aussi **la plénitude de la juridiction** dans l'Eglise. Comme **Docteur universel** (Con. Vat.), comme **pasteur des pasteurs et des brebis** (S. Bernard) il est revêtu de l'autorité suprême dans *l'enseignement de la foi et des mœurs* (il rend des décisions définitives), dans *la discipline et le gouvernement* de l'Eglise entière. Il a donc autorité sur chaque église particulière, sur chaque évêque et chaque prêtre, il peut instituer et déposer des évêques, convoquer des Conciles, fonder et supprimer des ordres religieux, envoyer des missionnaires, accorder des privilèges et des dispenses, se réserver l'absolution de certains péchés. Pour la même raison il doit pouvoir *librement communiquer* avec les pasteurs et les fidèles de l'univers entier, les instruire et les conduire dans les voies du salut; les fidèles de même doivent avoir libre accès, (Liberté des pèlerinages) à Rome. (Conc. Vat.). Le pape possède donc aussi le **droit suprême de surveillance** sur toute l'Eglise; comme **juge suprême** de tous les fidèles, c'est à lui à rendre des *décisions irrévocables* dans toutes les affaires ecclésiastiques contentieuses, et tous ont le droit d'en *appeler* à lui. — Le pape a un conseil de **70 Cardinaux**[1] qui appartiennent aux différentes nations et qui ont (12 jours après la vacance du siége) le droit d'élire le nouveau pape. Les cardinaux ont le titre d'Eminence, portent un chapeau rouge et un manteau de pourpre pour leur rappeler qu'ils doivent être prêts à verser leur sang pour Jésus-Christ. Les cardinaux dirigent la plupart des ressorts de l'administration pontificale, par exemple, les Congrégations de l'Index, des Indulgences et des reliques, des Rites, de la Propagande, etc.

Le Pape est *indépendant* de tout souverain temporel et de toute autorité ecclésiastique.

Les papes ont, pendant de longs siècles, été eux-mêmes souverains temporels des **Etats Pontificaux**. Voici comment ces Etats se constituèrent: Dès les premiers siècles les papes acquirent de grands biens par donation. A partir de Constantin-le-Grand, les empereurs et les gouverneurs impériaux ne résidant plus à Rome, les papes exercèrent une sorte de suzeraineté sur le pays romain et l'Italie centrale. Puis le roi franc *Pepin* donna aux papes le territoire romain conquis sur les Lombards avec quelques villes sur la côte orientale de l'Italie (754), donation ratifiée en 774 par son fils Charlemagne. Les papes perdirent leurs Etats 77 fois, mais rentrèrent toujours en leur possession. Napoléon les leur ravit en 1809 et ils les recouvrèrent au congrès de Vienne en 1815. De 1859 à 1870 le royaume d'Italie s'annexa toutes les possessions du pape à l'exception de Rome et en 1870, même celle-là; il ne lui

[1] Les cardinaux ne sont pas d'institution divine.

reste plus que le *Vatican*. Le *pouvoir temporel* était d'une grande *utilité* pour l'Eglise; il assurait à son chef l'indépendance, augmentait son autorité vis-à-vis des puissances et lui fournissait une partie des revenus nécessaires à l'administration de l'Eglise; il garantissait surtout la liberté du conclave. Depuis son dépouillement le pape est entretenu par l'impôt volontaire des catholiques, le ***denier de S. Pierre***. — Quoique le pape n'ait plus le pouvoir temporel, sa ***souveraineté*** est encore reconnue par les puissances, même par l'Italie. (Lois des garanties de 1871). Voilà pourquoi ***l'arbitrage*** du pape a déjà été invoqué dans des différends entre nations p. ex. entre l'Allemagne et l'Espagne dans l'affaire des Carolines (1885). Le pape comme souverain a le droit de battre ***monnaie***, de conférer des décorations et d'avoir un drapeau (ses couleurs sont ***blanc et or***) par allusion à la parole de S. Pierre au paralytique: „Je n'ai ni or ni argent.“ (Act. Ap. III, 6); il a des ***ambassadeurs*** (légats, nonces, etc.) auprès des puissances, etc. — Le pape n'a sur terre aucune juridiction au-dessus de lui, pas même le *concile général*, c'est-à-dire l'assemblée de tous les évêques de l'univers. (Eugène IV, 4 sept. 1439; Conc. Vat. 4, 3). En appeler du pape au concile général constitue un acte à lui seul passible d'excommunication. (Pie IX, 12 oct. 1869).

---

3. Evêques, Prêtres, Fidèles.

1. Les *Evêques* sont les successeurs des Apôtres.

Les évêques tiennent la place des apôtres. (Conc. Vatic.). Les évêques remontent aux apôtres par leur ordination comme le dernier anneau d'une chaîne est uni au premier. — Les évêques ne se distinguent des apôtres que par les limites de leur juridiction: ceux-ci avaient comme champ d'action la terre entière, ceux-là n'ont que leur diocèse; en outre les apôtres étaient revêtus d'une *infaillibilité personnelle* dont sont privés les évêques. Cela s'explique par la mission extraordinaire des apôtres qui nécessitait des pouvoirs et des dons extraordinaires, tels que le don des miracles, des langues, l'infaillibilité.

Le pouvoir des Evêques consiste à gouverner la *partie* de l'Eglise qui leur est assignée par le Pape et à participer avec celui-ci au gouvernement de *l'Eglise universelle*.

Les apôtres déjà assignèrent aux évêques des régions déterminées: Crète p. ex., à Tite, comme le dit S. Paul (Tit. 1, 5). La région assignée à un évêque s'appelle **diocèse**.[1] *L'évêque* exerce son autorité ***pastorale*** et *doctrinale* en agréant et en élevant les candidats au sacerdoce, en constituant et en conférant des charges ecclésiastiques, en donnant leur juridiction aux confesseurs, leur mission aux catéchistes (ecclésiastiques ou laïques), en approuvant les livres, en promulguant les mandements de carême, etc. Les fonctions *pontificales* (pouvoir d'ordre) sont l'administration de la confirmation, la collation des ordres, l'absolution des péchés qu'il s'est réservés, la consécration des églises, des autels, des vases sacrés, des S. Huiles, etc. — Comme participant au gouvernement général de l'Eglise, ils sont appelés aux *conciles* généraux, où en communion avec le pape ils ont voie délibérative pour rendre des décrets et faire des lois.

Les Evêques ne sont donc pas de *simples vicaires* du Pape, ils ont une *autorité réelle dans le gouvernement de l'Eglise*.

Les évêques ont une juridiction, une autorité propres dans l'Eglise; ils sont vraiment **pasteurs** du troupeau qui leur est confié (Conc. Vatic. IV, 3), car ils sont „constitués par le S. Esprit pour gouverner l'Eglise de Dieu.“ (Act. Ap. XX, 28). De même qu'un prince-héritier a par sa naissance, un droit réel sur le gouvernement futur du pays, ainsi les évêques acquièrent de par leur ordination un droit sur le gouvernement de l'Eglise que le pape leur confie; les évêques sont donc les **princes**

---

[1] Il y en a de très grands qui ont plus d'un million d'habitants: *Paris*, 3 millions, *Breslau*, 2½ millions, *Cologne*, *Bahia* et *Rio de Janeiro* au Brésil, 2 millions

de l'Eglise et portent ce titre avec raison. C'est parce que les évêques ont la juridiction, l'autorité ordinaire immédiate qu'ils s'appellent aussi *l'Ordinaire*. Le conseil qui assiste l'évêque s'appelle **chapitre**; ses membres portent le titre de *chanoines*. En cas de vacance du siège, l'un d'eux est élu *vicaire capitulaire* et gouverne le diocèse jusqu'à la fin de la vacance. En droit, c'est au chapitre à élire l'évêque; les concordats peuvent transférer ce droit soit au pape, soit au gouvernement, soit à l'archevêque. Pour les aider dans leur gouvernement, les évêques ont des *vicaires généraux* ou des *coadjuteurs;* pour les aider dans l'exercice des pouvoirs d'ordre, ils ont des évêques *auxiliaires* ou *suffragants*. — L'épiscopat est une *dignité très élevée*, plus haute d'après S. Ambroise, que la dignité royale. Comme *marques de sa dignité*, l'évêque porte la *mître*, en qualité de chef de l'armée de Jésus-Christ; une *crosse*, symbole de l'autorité pastorale, crosse recourbée à cause de la limitation de la juridiction; un *anneau*, comme signe de son alliance avec son Eglise; une *croix pectorale*. En signe de respect les prêtres et les fidèles lui baisent l'anneau; il a droit au titre de *Monseigneur*, de Sa *Grandeur;* le pape en s'adressant à lui, l'appelle *Vénérable Frère*, car le pouvoir d'ordre de l'évêque est égal au pouvoir d'ordre du pape.

Les Evêques sont néanmoins *sous la juridiction* du Pape et lui doivent obéissance.

Le pape confère aux évêques le pouvoir de juridiction; il est la *racine* d'où les branches tirent leur sève. Aucun évêque ne peut donc exercer son autorité avant d'avoir reçu du pape *l'institution canonique*. De plus il est obligé de rendre périodiquement compte au pape de l'état de son diocèse. (Pélerinage *ad limina Apostolorum*. Les évêques italiens y sont tenus tous les deux ans; ceux de l'Europe tous les quatre ans; ceux d'Amérique, tous les dix ans). On peut en *appeler* au pape d'une sentence épiscopale. — Les évêques séparés du siège de Pierre, qui ne sont pas en communion avec lui, tels que les grecs, les russes, les anglicans, ne sont plus membres de l'Eglise et n'ont donc aucune juridiction. Léon XIII a même solennellement défini que les anglicans n'ont pas même le pouvoir d'ordre.

Les Evêques qui ont d'autres Evêques sous leur juridiction se nomment *Archevêques* ou Métropolitains.

Ceux-ci ont une prééminence sur les simples évêques: ils ont le droit dans certains cas de porter le *pallium* (bande de *laine blanche d'agneau* qui entoure les épaules, symbole de douceur et d'humilité); dans certains pays ils reçoivent des honneurs civils. — Au-dessus des archevêques se trouve le **primat** ou premier évêque d'une *nation*. (L'archevêque de Lyon est primat des Gaules; celui de Malines, primat des Pays-Bas, celui de Salzbourg, primat d'Allemagne, celui de Gran, primat de Hongrie). Les primats ont au-dessus d'eux les **patriarches**, dans certains pays *exarques*, auxquels primitivement étaient soumis les métropolitains. (Les principaux patriarcats étaient ceux d'Antioche, d'Alexandrie, de Rome, parce que ces siéges avaient été fondés par S. Pierre). Les titres de *primat* et de *patriarche* sont aujourd'hui purement *honorifiques;* ils n'impliquent aucune juridiction et sont du reste comme l'archiépiscopat de simple droit ecclésiastique. — On rencontre encore dans l'Eglise des **prélats**, qui sans avoir l'ordre épiscopal en possèdent le rang: ce sont des dignitaires ecclésiastiques (généralement des chefs d'ordre religieux) qui avec leurs subordonnés sont exempts de la juridiction épiscopale, mais immédiatement soumis au S. Siège. Certains prélats gouvernent même *un diocèse*, sans avoir l'ordre épiscopal; il y en a d'autres, qui gouvernent une région déterminée avec ses prêtres et ses fidèles, et qui, avec leur territoire, sont soumis à la juridiction épiscopale. Il existe aussi des prêtres qui n'ont du *prélat* que *le titre honorifique.*

2. Les *Prêtres* sont les coopérateurs des Evêques.

Par l'ordination les prêtres reçoivent de l'évêque *la vie sacerdotale*, comme les enfants reçoivent de leurs parents la vie naturelle; ils sont donc *les fils spirituels des évêques*. Or, les fils n'ont jamais dans la maison paternelle une autorité personnelle; ils sont soumis à l'autorité paternelle et ont à exécuter les ordres qui leur sont donnés. Il en est de même des prêtres; ils n'ont pas **l'autorité pastorale** dans l'Eglise. *Dans les conciles généraux ils n'ont pas voix délibérative*, tout au plus voix consultative, quand ils y sont appelés; ils ne peuvent pas non plus *excommunier*,

ils ne sont que *les aides, les coopérateurs* des évêques, aux ordres desquels ils ont à se soumettre.

Les Prêtres n'ont qu'une *partie des pouvoirs de l'Evêque* et ne peuvent les exercer qu'avec *son autorisation*.

Cette autorisation s'appelle *approbation, mission canonique*. — Le vêtement du prêtre est la soutane noire, un vêtement allant jusqu'au talon Cette couleur rappelle au prêtre la pensée de la mort ; la fermeture complète du vêtement lui rappelle qu'il doit être absolument inaccessible aux joies coupables ou mondaines.

Les Prêtres que l'Evêque charge définitivement de l'administration d'une circonscription du diocèse s'appellent curés.

Cette circonscription s'appelle *paroisse* (parochia). Dans l'Eglise grecque, le curé s'appelle pope. — Les curés de certaines paroisses importantes se nomment *doyens*. Dans certains pays le curé est présenté à l'évêque par des *patrons*, des individus ou des corporations qui ont acquis ce privilège par des services signalés rendus à cette paroisse. — Le curé est *le représentant de l'évêque* dans la paroisse. Nul ne peut y remplir une fonction ecclésiastique sans sa permission (ou celle de l'évêque), en particulier le curé seul a le droit de prêcher, de baptiser, de donner l'extrême-onction, d'assister aux mariages, et de présider aux sépultures. — Les curés n'existaient point aux premiers siècles de l'Eglise, car les évêques accomplissaient eux-mêmes la plupart des fonctions sacrées et, plus tard, envoyaient dans les localités éloignées, avec une délégation temporaire, les prêtres attachés à l'église cathédrale, pour la célébration des offices et l'administration des sacrements.

Les Curés qui sont placés par l'Evêque au-dessus des curés d'une circonscription plus grande se nomment *Archiprêtres, Archidiacres*.

Ils procèdent au nom de l'évêque à la visite des églises, et servent d'intermédiaires entre l'administration épiscopale et les prêtres.

Les Curés de paroisses populeuses ont à leur tour des *prêtres de secours*.

Ces prêtres s'appellent *vicaires, chapelains*, etc., et sont nommés par l'évêque; quand une paroisse est vacante, on en charge provisoirement un *administrateur*.

3. Un *catholique* est celui qui est baptisé et professe extérieurement qu'il est membre de l'Eglise catholique.

Une association regarde comme membre celui-là seul qui y a été reçu; celui-là seul est membre de l'Eglise qui y **a été reçu**: cette initiation se fait **par le baptême**. Le baptême est la *porte* par où l'on entre dans l'Eglise, comme la fenêtre qui donnait accès à l'arche de Noé. Aussi l'Ecriture compte-t-elle comme membres de l'Eglise les 3000 Juifs qui se firent baptiser le jour de la Pentecôte. (Act. Ap. II, 41). De plus il faut faire **profession extérieure de cette qualité de membre de l'Eglise.** Quiconque *s'en sépare* p. ex. par *l'hérésie*, cesse d'être membre de l'Eglise, quoique devant Dieu il ne soit pas libéré des obligations imposées par le baptême ; il est dans la situation d'un *soldat* qui a déserté son drapeau et passé à l'ennemi. Les *payens*, les *Juifs*, les hérétiques et les schismatiques (Conc. de Florence) n'appartiennent donc pas à l'Eglise catholique, mais bien **leurs enfants baptisés**. En effet le baptême est un bien de la seule vraie Eglise, ses *fruits* n'appartiennent donc qu'à elle. (S. Aug). Mais ces enfants baptisés sont séparés de l'Eglise quand *arrivés à l'âge de raison, ils font profession d'hérésie*, p. ex. en recevant la cène dans un temple hérétique. — Les chrétiens ont porté d'abord différents *noms:* on les appela d'abord *Nazaréens*, parce que Nazareth était le domicile du Christ, plus tard *Galiléens* (étrangers), parce que les Juifs s'imaginaient que Jésus-Christ en était originaire. Le nom de **chrétiens** (Act. Ap. XI, 26) apparaît pour la première fois dans la grande communauté d'Antioche.

où S. Pierre et, plus tard, S. Ignace furent évêques. Nous portons à bon droit ce nom de chrétiens (*christianus*) qui veut dire *oints*, parce que intérieurement nos âmes ont reçu l'onction du S. Esprit, comme nos corps l'ont reçue extérieurement dans le baptême; de plus notre vocation est de devenir semblables à Jésus-Christ. (Rom. VIII, 29). Ce nom ne vient pas des hommes, il vient de *Dieu* (Grég. Naz.). Nous ne tenons notre nom ni d'un roi temporel, ni d'un ange, ni d'un archange, ni d'un séraphin, mais de leur roi à tous. (S. J. Chr.). Le titre de chrétien est aimé par Dieu, mais méprisé par les vicieux et les orgueilleux. (S. Théoph. d'Ant.).

Mais un **vrai catholique**, c'est celui-là seul qui, étant baptisé et membre de l'Eglise, *s'efforce sérieusement* d'arriver à *la vie éternelle*, qui par conséquent *croit* aux doctrines de l'Eglise, qui *garde* les commandements de Dieu et de l'Eglise, qui reçoit les *sacrements* et *prie* Dieu selon la manière prescrite par Jésus-Christ.

On n'est donc pas un vrai chrétien, quand *on ne sait même pas la doctrine chrétienne;* — on est alors dans le cas d'un individu qui se donne comme peintre ou comme médecin et *n'entend rien à son art.* — On n'est pas non plus vraiment chrétien, quand on ne *vit* pas d'après la morale du Christ (S. Justin), qui disait aux Juifs: „Si vous êtes les fils d'Abraham, faites aussi les œuvres d'Abraham" (S. Jean VIII, 39), ce qui signifie pour nous: „Si vous voulez être chrétiens, faites aussi les œuvres de chrétiens." Une vie mauvaise nous fait perdre le titre de chrétien (Salvien); si donc nous voulons être chrétiens, vivons comme le Christ. (S. Grég. Naz.) Un vrai chrétien est celui qui est doux, bon, miséricordieux à l'égard de tous, qui partage son pain avec les pauvres. (S. Aug.) Le Christ dit lui-même qu'on reconnaîtra ses disciples à leur *charité envers le prochain* (S. Jean XXX, 35), qui est par conséquent comme l'uniforme du chrétien. — Un chrétien qui ne reçoit pas les **sacrements**, qui ne prie pas, ressemble à un soldat sans armes, à un artisan qui *n'exerce pas* son métier. — A notre époque hélas! il n'y a que trop de chrétiens qui ne méritent pas leur nom; ils portent ce titre, parce qu'ils ont reçu le baptême et en ont un extrait, mais vivent comme des payens. On pourrait les appeler des *chrétiens sur le papier* ou des *payens-chrétiens.* Quelle responsabilité pour l'éternité! „D'un champ mieux labouré, on est en droit d'attendre des fruits plus abondants, de même on peut d'un chrétien exiger des vertus plus nombreuses que d'un payen, parce que celui-là a plus de grâces à sa disposition." (Louis de Gren.).

Chaque catholique a des *droits* et des *devoirs;* il a *droit* aux moyens de sanctifications de l'Eglise et a *l'obligation* d'obéir aux chefs de l'Eglise dans les choses de la religion, de contribuer à leur entretien ainsi qu'aux frais du culte divin.

Le catholique peut donc exiger qu'on lui prêche la parole de Dieu, qu'on lui administre les sacrements, qu'on le laisse participer aux offices divins et a droit à la sépulture ecclésiastique, etc. — L'Eglise ne force personne à en faire partie, mais quiconque y entre librement ou y reste, est tenu de se soumettre à ses lois. En certains cas la désobéissance aux lois de l'Eglise peut entraîner **l'excommunication**, c.-à-d., *l'exclusion de l'Eglise.* L'excommunié *perd tout droit aux biens spirituels de l'Eglise*, à la participation aux offices, à la réception des sacrements, à une fonction ecclésiastique, à la sépulture chrétienne; il n'a plus part aux prières, aux bénédictions de l'Eglise. L'excommunication est encourue *ipso facto* par certains crimes, p. ex. l'apostasie, l'entrée dans la franc-maçonnerie, le duel, etc. (Pie IX, 12 oct. 1869), d'autres fois elle n'est encourue qu'après une *sentence* portée par l'autorité ecclésiastique et précédée de monitions canoniques et d'un procès régulier; c'est ainsi que Pie IX excommunia les évêques vieux-catholiques Reinkens, († 1896) et Herzog, que l'archevêque de Munich excommunia, le prévôt Dœllinger (1871). Déjà S. Ambroise avait exclu de l'Eglise l'empereur Théodose, parce que celui-ci avait fait massacrer par ses soldats 7000 habitants de Thessalie qu'il avait attirés au cirque sous prétexte de jeux publics. (390). Théodose ayant invoqué l'exemple de David, Ambroise lui répliqua: „Vous avez imité David dans le crime, imitez-le aussi

dans la pénitence", et il ne le reçut de nouveau dans sa communion qu'après une sévère pénitence. *S. Paul* aussi avait excommunié un membre vicieux de l'Église de *Corinthe.* (I. Cor. V, 5). L'Eglise a les mêmes droits que la société civile qui punit certains crimes de la peine du *bannissement;* on exclut aussi des écoles les élèves incorrigibles.

---

4. Fondation et extension de l'Eglise.

Le Christ avait comparé son Eglise à un *grain de sénevé*, qui est la plus petite de toutes les graines, mais qui, une fois levée, donne un arbre sous lequel peuvent habiter les oiseaux du ciel. (S. Matth. XIII, 31). Le Christ ne compare son Eglise qu'à une plante *arborescente*, parce que l'Eglise, malgré son extension, restera toujours ici-bas dans un état d'humiliation.

1. Le Christ a jeté les *fondements* de son Eglise, quand durant sa vie publique il réunit autour de lui un certain nombre de disciples, parmi lesquels il en choisit 12 comme Apôtres et l'un d'entre eux comme leur chef.

Le Christ, les 12 apôtres, les 72 disciples, les hommes et les femmes qui le suivaient habituellement, formaient ensemble une sorte de communauté.

2. L'Eglise ne fut définitivement fondée *qu'à la Pentecôte* où 3000 personnes se firent baptiser.

La Pentecôte est donc le *jour de naissance* de l'Eglise, où entrèrent encore 2000 personnes après le miracle au portique du temple.

3. Aussitôt après la descente du Saint-Esprit, les Apôtres s'en allèrent au nom du Christ prêcher l'Evangile dans tout l'univers et fondèrent des *communautés chrétiennes* dans de nombreuses cités.

Le plus zélé fut *Paul*, le persécuteur des chrétiens qui avait été converti miraculeusement en l'an 34 (I. Cor. XV, 8); il parcourut l'Asie-Mineure, l'Europe méridionale, et beaucoup d'îles de la Méditerranée. *S. Pierre* voyagea presque autant que Paul après sa délivrance miraculeuse de la prison (44) par un ange; il fixa son siége à Rome où il souffrit le martyre avec S. Paul, le 29 juin 69. *S. Jean*, le disciple bien-aimé, s'était fixé à Ephèse, où demeura aussi la S. Vierge, et de là gouvernait les églises de l'Asie-Mineure. Son frère, *Jacques le majeur*, poussa jusqu'en Espagne (où ses reliques se trouvent à Compostelle) et revint à Jérusalem où il fut décapité. (44). *Jacques le mineur* gouverna l'Eglise de Jérusalem et fut précipité de la terrasse du temple. (63). *André* prêcha dans les pays du Bas-Danube et fut crucifié en Achaïe. *S. Thomas* et *S. Barthélemy* évangélisèrent les pays du Tigre et de l'Euphrate et l'Inde, *S. Simon*, l'Egypte et l'Afrique Septentrionale, etc. „O hommes miséricordieux, s'écrie S. Jean Chrysostome, quelle reconnaissance nous vous devons pour la grâce de la foi que vous nous avez procurée au prix de vos sueurs et de votre sang!" Que de peines et de tortures vous avez souffertes pour nous!

Les Apôtres fondaient les communautés chrétiennes en convertissant et en baptisant un certain nombre d'habitants d'une localité, et en s'y choisissant des *coopérateurs* auxquels ils transmettaient une partie plus ou moins grande de leurs pouvoirs. Quand ils s'éloignaient, ils choisissaient *un successeur* et lui remettaient leurs *pouvoirs en entier.* (Act. Ap. XIV, 22).

Les coopérateurs auxquels les apôtres remettaient seulement une petite partie de leurs fonctions se nommaient *diacres;* ceux qui avaient plus de pouvoirs, anciens ou *prêtres;* les successeurs des apôtres, *évêques* (anciens plus âgés, pontifes). — Le Christ avait donné aux apôtres le *pouvoir* de se *choisir des successeurs,* car il les avait revêtus des pouvoirs que lui-même avait reçus de son Père. (S. Jean XX, 21); Jésus-Christ le leur avait même ordonné, puisqu'il les avait chargés de prêcher l'Evangile jusqu'à la fin des temps. (S. Matth. XXVIII, 20).

La communauté chrétienne de *Rome* prit le *premier* rang parmi les autres, parce qu'elle fut gouvernée par S. Pierre, le chef des Apôtres, et parce que toutes les prérogatives et tous les droits de Pierre passèrent à l'Evêque de la communauté romaine.

S. Ignace, évêque d'Antioche († 107), écrivit aux chrétiens de Rome pour les prier de ne pas le délivrer; dans son épître il appelait l'Eglise de Rome, *la maîtresse de l'alliance sainte des fidèles,* c.-à-d., la maîtresse de la chrétienté. S. Irénée, évêque de Lyon († 202), écrivait aussi: „Il faut que tous les fidèles de l'univers soient en accord avec l'Eglise romaine à cause de *son éminente primauté.*

Toutes les communautés chrétiennes fondées après les Apôtres avaient la même foi, les mêmes sacrements, le même sacrifice et le même chef; ensemble, elles formaient *une seule grande communauté*, l'Eglise catholique.

4. Quand les *persécutions* éclatèrent, l'Eglise se *répandit* encore plus rapidement.

Durant les trois premiers siècles, il y eut **10** *grandes persécutions* suscitées par les empereurs romains; les plus terribles furent celles de Néron (54-68) et de Dioclétien (284-305); ce tyran fit martyriser près de deux millions de chrétiens, de sorte qu'en 10 ans on peut compter près de 17,000 martyrs par mois. Le genre de martyre était d'une très grande variété; c'était le crucifiement (S. Pierre), la décapitation (S. Paul), la lapidation (S. Etienne), l'exposition aux bêtes féroces (S. Ign. d'Ant.). D'autres furent rôtis au feu (S. Laurent), précipités dans les eaux (S. Florian), écorchés (S. Barthélemy), précipités du haut d'un rocher ou d'une tour (S. Jacques le mineur), brûlés sur un bûcher (S. Polycarpe à Smyrne), enterrés vifs (S. Chrysanthe), etc. Les chrétiens ne craignaient point le martyre, ils y volaient comme les abeilles à la ruche. (S. Jean Chr.). — Tout ce qu'on entreprit pour la destruction des chrétiens ne servit qu'à les **multiplier.** Les *plaidoyers* des chrétiens devant les tribunaux étaient une véritable prédication qui émouvait et convertissait un grand nombre des assistants; la *joie* avec laquelle les chrétiens allaient à la mort, leur *patience,* leur *amour des ennemis* faisaient aussi une grande impression sur les payens, non moins que les *nombreux miracles,* dont les supplices étaient l'occasion. (S. Jean l'évangéliste resta sain et sauf dans l'huile bouillante, S. Polycarpe dans le feu). Les martyrs ressemblaient à la *semence* qui meurt en terre, mais qui germe et devient féconde en fruits. (S. Rupert). La tempête en secouant la semence sur le sol est utile, puisqu'il en germe 50 autres. (S. Léon Gr.). Le *sang* des martyrs, dit Tertullien, devint une semence de chrétiens. — L'époque des persécutions est *la plus florissante* de l'Eglise; les chrétiens y menaient une vie parfaite et elle a produit *la plupart des saints.* Les chrétiens fréquentaient au péril de leur vie les assemblées liturgiques dans les *catacombes.* L'initiation au christianisme par le baptême était précédée de deux ans d'instruction appelés *catéchuménat.*

Quand l'empereur *Constantin-le-Grand* permit à ses sujets d'embrasser le christianisme (313) et le décréta plus tard (324) religion d'Etat, l'Eglise devint *florissante à l'extérieur*, mais beaucoup de chrétiens tombèrent dans la *tiédeur.*

Constantin rendit son édit de tolérance sous l'impression de l'apparition d'une croix lumineuse au ciel (312), et certainement aussi sous l'influence de sa pieuse mère, S. Hélène. — Il prescrivit l'observation des dimanches et des fêtes, remit les temples des idoles aux évêques, interdit les combats de gladiateurs, abolit le crucifiement et bâtit un grand nombre d'églises (jusqu'à 30 seulement en Palestine), etc. — Lors de la pêche miraculeuse, le filet se déchira et les deux barques remplies de poissons furent près de chavirer; c'était une image des schismes introduits dans l'Eglise par *les hérésies* et les *passions terrestres où tomberaient les chrétiens* quand l'Eglise prendrait de l'extension et jouirait de la paix. Aussi du temps de Constantin déjà apparut la pernicieuse hérésie d'**Arius** (318), qui se répandit au loin. On devint aussi plus facile pour l'admission dans l'Eglise et le *catéchuménat disparaît peu à peu* à partir de Constantin. Aussi S. Augustin disait-il avec raison: „Quand l'Eglise est tranquille du côté de ses ennemis extérieurs, elle en trouve beaucoup dans son sein, qui déchirent le cœur des bons par leur mauvaise conduite.

5. Au *Moyen-Age* la plupart des peuples payens de *l'Europe* entrait dans l'Eglise.

Les **Francs**, tribu germaine, qui avaient envahi les Gaules, furent les premiers à se convertir au catholicisme, comme nation. En **Autriche**, l'évangile fut prêché vers 450 par le moine oriental *S. Séverin*, célèbre par ses austérités, qui pendant trente ans exerça son apostolat en descendant et remontant le Danube. († 482), puis par *S. Valentin*, un évêque belge, qui évangélisa le pays de Passau et le Tyrol († 470 à Méran). Salzbourg reçut l'évangile par *S. Rupert*, évêque de Worms (580). **L'Angleterre** reçut vers l'an 600 de S. Grégoire-le-Grand quarante-et-un missionnaires, parmi lesquels le moine bénédictin *Augustin*, le futur archevêque de Cantorbéry. En moins de 80 ans, l'Angleterre fut convertie et divisée en 26 évêchés. L'apôtre de **l'Allemagne** fut *S. Boniface*, depuis archevêque de Mayence, qui travailla à cette mission près de 40 ans. († 755). Les **Slaves**, notamment ceux de Bohême et de Moravie, furent évangélisés avec beaucoup de succès par les moines grecs *Cyrille et Méthode* († 885). Les **Hongrois** durent leur conversion aux efforts de leur roi, S. Etienne, († 1038) dont Dieu a conservé la main intacte jusqu'à ce jour, sans doute comme récompense de ses nombreuses bonnes œuvres. S. Etienne reçut du pape le titre de *roi apostolique*. Le *Danemark*, la *Suède*, la *Norvège*, l'*Islande*, la *Pologne*, la *Russie*, ne furent convertis qu'après l'an 1000.

Au Moyen-Age l'Eglise eut beaucoup à souffrir de *l'Islamisme*.

L'Islamisme est la doctrine de **Mahomet**. Originaire de l'Arabie, et malade du cerveau, il se fit passer pour le prophète du vrai Dieu, promit un paradis voluptueux après la mort, permit la polygamie, prescrivit le pèlerinage de La Mecque en l'honneur d'une pierre noire qui y est conservée, enseigna le fatalisme, c.-à-d. la soumission à un destin aveugle, et recommanda la diffusion par le fer et le feu de sa doctrine, qui est consignée dans le Coran. Il fut en 632 empoisonné par une Juive. Les Mahométans observent le *vendredi* et prient cinq fois par jour tournés vers La Mecque. Les successeurs de Mahomet, les *Califes* (c.-à-d. vicaires) entreprirent de grandes conquêtes, qui anéantirent la civilisation chrétienne; ils soumirent une grande partie de l'*Asie*, le nord de l'*Afrique*, l'*Espagne* et les îles de la Méditerranée; Charles Martel mit fin aux progrès de leur invasion en France par une série de victoires (732-38). Leurs invasions dans l'ouest se brisèrent devant l'héroïque résistance de Vienne en 1683.

Au Moyen-Age l'Eglise perdit beaucoup de membres par le *schisme grec*.

Les causes de ce schisme se trouvent dans la tendance des empereurs d'Orient à rendre de plus en plus indépendants de Rome les patriarches de Constantinople, dont plusieurs avaient déjà été condamnés par les conciles pour cause d'hérésie. Finalement l'ambitieux patriarche **Photius**, blessé par une condamnation papale, réunit un concile d'évêques orientaux et se *sépara de Rome* (867). Le nouvel empereur rétablit les relations avec le pape, mais 200 ans plus tard le patriarche **Michel Cérulaire** recommença le même conflit (1054), et le schisme provoqué par lui dure

malheureusement encore aujourd'hui. Les Grecs schismatiques se nomment ***orthodoxes*** (vrais croyants), nous les appelons ***orientaux*** ou grecs ***non unis***, par opposition aux Grecs en communion avec Rome que nous nommons grecs *unis*.

6. Dans les temps modernes beaucoup de peuplades du *Nouveau-Monde* se convertirent.

Les navigateurs espagnols et portugais découvrirent des régions inconnues; les missionnaires les suivirent pour y prêcher l'évangile. Le plus célèbre d'entre eux fut *S. **François-Xavier***, l'apôtre des ***Indes***, qui, une clochette à la main, parcourait les villes de l'Inde, des îles Molucques, du Japon pour convoquer ses auditeurs; doué du don des langues, il baptisa près de deux millions d'infidèles. († 3 déc. 1552). Après sa mort les Jésuites, entre autres les PP. ***Ricci*** et ***Schall***, travaillèrent avec succès en Chine, où par leurs connaissances en astronomie, en mécanique, etc., ils s'étaient acquis la faveur des grands de l'empire. En Chine, le christianisme fait de nouveaux progrès depuis que la liberté lui a été garantie par les traités de 1845. — *S. **Pierre Claver*** († 1654) aussi fut un missionnaire illustre; il exerça son ministère parmi les ***Nègres*** des provinces septentrionales de l'***Amérique du Sud*** (Colombie). Dans les dernières années l'apôtre de l'***Afrique*** a été le cardinal ***Lavigerie***, archevêque de Carthage; il parcourut les grandes villes de l'Europe pour organiser des sociétés anti-esclavagistes et fonda l'ordre des ***Pères Blancs*** spécialement consacré à l'évangélisation de l'Afrique († 1892). — A Rome se trouve l'établissement de la ***Propagande***, fondé en 1622, où des jeunes gens de toutes les nations sont formés pour les missions.[1] — En ce moment les pays sauvages sont évangélisés par près de 15,000 prêtres, 5000 frères lais et 50,000 sœurs; la plupart appartiennent aux Jésuites, aux Capucins, aux Franciscains, aux Bénédictins, aux Lazaristes, etc. Une très grande partie d'entre eux est originaire de la France et de l'Alsace. Ces missions sont entretenues principalement par ***l'Œuvre de la propagation de la Foi*** et de la ***Ste Enfance***. (Voir la conclusion de la IIIe partie). L'entretien des missions est pour les catholiques une œuvre de première nécessité; il faut dire à notre confusion que les hérétiques y montrent plus de générosité.

Dans les temps modernes, l'Eglise a perdu beaucoup de membres par l'hérésie *luthérienne* et *anglicane*.

Martin **Luther**, d'abord moine augustin et professeur à l'université de ***Wittenberg***, était animé de sentiments de dépit contre Rome, parce que dans un voyage qu'il y avait fait en 1510 il y avait été complètement ignoré. Léon X ayant fait publier des indulgences en faveur des collectes pour la construction de la basilique de S. Pierre, l'un de ces prédicateurs Tetzel vint aussi à Wittenberg. Avant son arrivée Luther afficha à la porte de l'église du château 95 thèses où, au lieu de se contenter de blâmer les ***abus*** des prédicateurs d'indulgence, il combattit ***la doctrine catholique*** des indulgences elle-même **(1517)**. Luther ayant résisté à l'ordre de se rétracter, le pape l'excommunia (1520) et l'empereur le mit au ban de l'empire après qu'il eut également refusé de se rétracter à la diète de Worms (1521). Mais l'électeur de Saxe lui donna asile à la ***Wartburg***, et l'hérésie luthérienne se répandit rapidement dans toute l'Allemagne et provoqua de longues guerres de religion. Ses adhérents furent appelés ***protestants***, parce qu'à la diète de ***Spire*** en 1529, ils ***protestèrent*** contre toutes les propositions de conciliation. La paix d'Augsbourg 1555 leur accorda les mêmes droits qu'aux catholiques, tandis que le concile de ***Trente*** (1543-63) définissait clairement la doctrine catholique en face des erreurs protestantes. Luther mourut en 1546. Ses principales erreurs sont: 1. la négation d'un magistère suprême dans l'Eglise; 2. l'attribution de la puissance ecclésiastique aux princes séculiers; 3. la négation de tout sacerdoce, l'exercice du ministère ecclésiastique se faisant au nom de la communauté laïque; l'affirmation, 4. que toutes les vérités de foi sont dans la Bible; 5. que chacun peut interpréter la Bible selon son sens particulier; 6. que la foi seule sauve et que les œuvres sont inutiles, 7. l'homme ayant perdu le libre arbitre; 8. qu'il n'y a pas de sacrifice de la nouvelle alliance, pas de sacrement de pénitence, ni confession, pas de purgatoire, ni de saints véritables. — Un grand nombre de protestants revinrent à la foi par l'apostolat des ***Jésuites*** fondés en 1540, par S. Ignace de Loyola; de là la haine du protestantisme

[1] Une des sociétés de missionnaires la plus récente se trouve à *Steyl*, en Hollande

contre eux. — A la même époque que Luther, **Zwingle** et **Calvin** pervertissaient la *Suisse*, **Henri VIII** l'*Angleterre*. Celui-ci en voulait au pape, parce qu'il n'avait pas ratifié son divorce, il se fit donc le chef de l'Eglise anglicane et persécuta les catholiques. Les erreurs anglicanes furent plus tard rédigées en 40 articles qui contiennent la plupart des erreurs luthériennes.

7. L'Eglise catholique compte en ce moment près de 260 millions de fidèles.

Ils sont sous la direction **d'à peu près 1200 évêques**, dont 15 patriarches, 200 archevêques et 20 prélats avec juridiction épiscopale, et de près de 350,000 *prêtres*. — L'Italie, l'Espagne, la France, l'Autriche, la Belgique, l'Irlande, sont presque exclusivement catholiques; en Allemagne les catholiques forment le tiers de la population et sont au nombre de 18,000,000, en Russie, de 11,000,000. Dans l'ensemble de l'*Europe* on en compte 170 millions, près des trois quarts de la population; en *Amérique*, 80 millions, dont 10 millions dans les Etats-Unis (un sixième de la population): le Mexique, l'Amérique centrale, et l'Amérique du sud avec les îles adjacentes, sont presque tout catholiques; en *Asie* 10 millions seulement; en *Afrique*, trois, et en *Australie*, un million. — On compte à peu près 150 millions de **protestants**, divisés en plus de 150 sectes; ils occupent l'Allemagne centrale et septentrionale, la Hollande, le Danemark, l'Angleterre, la Suède, la Norvège, une partie de la Suisse et de la Hongrie, et les Etats-Unis d'Amérique. Il existe en outre environ 100 millions **d'orientaux schismatiques** qui habitent principalement la presqu'île balkanique et la Russie; de plus, près de *10 millions de chrétiens de sectes diverses*. En tout il y a donc près de **520 millions de chrétiens**; or comme le nombre total des hommes est estimé à un milliard et demi, il n'y a encore qu'un tiers de l'humanité qui est chrétien. — Les **Mahométans** sont au nombre de 170 millions; ils habitent l'*Arabie*, l'Asie occidentale, l'Afrique septentrionale et une partie de la Turquie. Il existe aussi près de 8 millions **d'Israélites** ou Juifs, répandus surtout en Russie, en Autriche et en Pologne. La religion juive est importante pour nous, car elle est la dépositaire des livres de l'Ancien-Testament où sont consignées une partie des preuves de la mission divine du Sauveur. „Ils sont, dit S. Augustin, les gardiens de nos Livres Saints.“ Les Juifs croient encore à l'existence de Dieu, à sa révélation, et aux sanctions de la vie future, mais la plupart ont renoncé à l'espoir du Messie, le salut qu'ils espèrent n'est guère que la délivrance de leur prétendue oppression politique. — Enfin il existe encore près de 800 millions de payens, très nombreux dans l'Afrique australe, les Indes, la Chine et le Japon. — Nous devons prier tous les jours pour „l'illumination de ceux qui sont assis dans les ténèbres et les ombres de la mort“ (S. Luc. I, 79), afin de presser l'accomplissement de la promesse du Christ, qu'il n'y aurait *qu'un troupeau et qu'un pasteur*. (S. Jean X, 16).

---

5. L'Eglise catholique est indéfectible et infaillible.

1. L'indéfectibilité[1] de l'Eglise.

La religion *mosaïque* elle-même n'a pu être détruite ni par la captivité de Babylone, ni par les efforts des tyrans pour forcer les Juifs à l'idolâtrie; d'éclatants miracles (les trois jeunes gens dans la fournaise, Daniel dans la fosse aux lions) préservèrent toujours la synagogue. Il en est de même de l'Eglise catholique. Elle a pour type *l'arche de Noé*, insubmersible dans les flots du déluge et déposée tranquillement par eux sur le roc des monts d'Arménie. L'Eglise catholique est conservée et dirigée par le *S. Esprit*, qui la rend indéfectible et infaillible dans son enseignement. „L'Eglise, dit S. Ambroise, est un char conduit par Dieu lui-même.“

L'Eglise catholique est indéfectible, c.-à-d. qu'il y aura un pape, des évêques, des prêtres, des fidèles, et que l'Evangile sera prêché, jusqu'à la fin des temps.

[1] C'est le terme théologique pour désigner l'indestructibilité de l'Eglise.

En effet le Christ a dit : « Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre l'Eglise » (S. Matth. XVI, 18) et en outre : « Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point. » (S. Luc. XXI, 33).

Les œuvres qui sont de Dieu ne peuvent pas être détruites, comme le disait Gamaliel au Sanhédrin. (Act. Ap. V, 38). Les paroles du Christ : „*Les portes de l'enfer* etc.," signifient que la puissance de tous les démons ne suffira pas pour ruiner l'Eglise. L'ange *Gabriel* déjà avait annoncé à Marie que *le règne de son Fils n'aurait point de fin.* (S. Luc. I, 33). — L'Eglise est comme la *lune;* elle semble décroître et de fait ne décroît pas; elle est obscurcie, mais non pas anéantie. (S. Ambr.) La *barque* de Pierre peut être couverte par les vagues, mais non pas faire naufrage, parce qu'elle contient le Christ. (S. Ans.) Celui qui attaque l'Eglise ne la vaincra pas, car le Dieu qui la protège est plus puissant que tous ses ennemis. (S. J. Chr.) On peut engager la lutte avec Dieu, mais non pas en triompher.

1. Quand l'Eglise est dans des *dangers imminents,* le Christ lui vient merveilleusement en aide, soit par des miracles, soit par des hommes providentiels.

L'Eglise, c'est la *barque de Pierre:* au plus fort de la tempête, le Christ se réveille et lui commande de s'apaiser. (S. Jér.) Comme les Pharisiens et les Scribes jubilaient quand ils eurent fait crucifier le Christ, sceller et entourer de gardes *son tombeau!* Mais le troisième jour Jésus ressuscite glorieux et ses ennemis sont confondus. Ce même phénomène se reproduit dans le cours des siècles. L'empereur *Dioclétien* († 313) avait si violemment persécuté les chrétiens qu'on lui éleva des monuments avec cette inscription : „A l'empereur Dioclétien, le destructeur du nom chrétien". Et qu'arrive-t-il ? *Constantin-le-Grand* lui succède et fait du christianisme la religion de l'empire. La joie des payens de la ruine du christianisme était anéantie. La persécution suscitée par *Napoléon* ne fut pas de longue durée. Pour l'Eglise, la fête de Pâques, de la Résurrection, suit infailliblement le Vendredi-Saint des persécutions. Aux époques critiques Dieu a toujours suscité dans l'Eglise des *hommes providentiels.* (Voir Art. VIII du symbole. 2. IV).

2. Tous les *persécuteurs* de l'Eglise ont éprouvé la vanité de leurs efforts; beaucoup d'entre eux ont fini tristement.

La mort misérable de *Judas* est l'image de la fin des persécuteurs du christianisme et de l'Eglise. *Hérode, le meurtrier des SS. Innocents,* le persécuteur de l'Enfant Jésus, fut mangé par une masse d'insectes qui avaient pénétré dans ses entrailles, lui causaient de violentes douleurs et l'empêchaient de se nourrir. (Flav. Jos.) *Hérode,* l'assassin de S. Jacques, et le geôlier de S. Pierre, fut dévoré vivant par les vers. (Act. Ap. XII; 23). *Pilate* fut banni par l'empereur romain à Vienne, dans les Gaules, et s'y suicida en l'an 41. (Flav. Jos.) Le sort de *Jérusalem* en l'an 70 ne fut pas moins terrifiant. Un million de Juifs périrent de faim, de maladie, dans la guerre civile et sous le glaive des Romains; la ville elle-même fut réduite en cendres et 100,000 Juifs furent emmenés en captivité. (Flav. Jos.) L'empereur *Néron,* ce cruel persécuteur de l'Eglise, fut déposé et banni de Rome; dans sa fuite, il se fit transpercer par un esclave et mourut en s'écriant : „Quel artiste disparaît avec moi !" L'empereur *Dioclétien* finit aussi sa vie dans l'opprobre; sa famille fut bannie, ses images brisées, et lui-même enfla d'une façon énorme, tandis que sa langue était rongée par des vers puants. Non moins typique est la fin de Napoléon. Il avait retenu Pie VII captif pendant 5 ans, lui-même le fut pendant 7 ans à l'île d'Elbe et à Ste. Hélène. Dans ce même château de Fontainebleau où il extorqua au pape la renonciation à ses Etats contre une rente de 2 millions, lui-même fut obligé de signer son abdication contre une rente semblable. Le 17 mai 1809 il donna l'ordre de réunir les Etats pontificaux à la France et quatre jours après, son astre commença à pâlir aux batailles d'Aspern et d'Esslingen. Napoléon s'était moqué de l'excommunication en disant qu'elle ne ferait pas tomber les armes de ses soldats, et pendant la campagne de Russie, où périrent près de 500,000 de ses soldats, le froid arrachait les armes de leurs mains. Le 21 mai 1821 Napoléon mourut à Ste Hélène, et ce même jour Pie VII célébrait sa fête à Rome. Cela donne à réfléchir; aussi le

proverbe français dit-il: „Qui mange du pape en meurt! — Le sort des *hérésiarques* et des *grands impies* ne fut pas différent: *Arius* creva au milieu d'un cortège solennel (336); *Voltaire*, le philosophe incrédule, répétait souvent: „*Je suis rassasié* d'entendre toujours parler de ces 12 pêcheurs qui auraient fondé l'Eglise; je prouverai au monde qu'à moi seul, je suis capable de la détruire.“ Il mourut dans un accès de rage et de désespoir, après avoir souffert d'une soif horrible et avoir mouillé ses lèvres d'un liquide dégoûtant. († 27 février 1778). Et l'Eglise subsiste encore aujourd'hui! Chose curieuse, ç'avait été le 25 février 1758, donc exactement vingt ans avant sa mort, qu'il avait écrit à son ami d'Alembert: „Dans vingt ans, j'aurai mis Dieu à la retraite.“ L'impie Rousseau fut à la fin de sa vie torturé par tant d'angoisses qu'il mit fin à ses jours. — Tous ces impies éprouvèrent la vérité de cette sentence de l'Ecriture: „*Il est terrible de tomber entre les mains de Dieu vivant.*“ (Héb. X, 31). Ils subirent le sort d'un homme qui *se brise contre un rocher;* en effet le Christ se donne ce nom et dit: „Quiconque tombera sur ce rocher, sera écrasé.“ (S. Matth. XXI, 44).

3. C'est le propre de l'Eglise de ne jamais être aussi *florissante* que dans la persécution. (S. Hil.)

Les persécutions font l'éducation des **grands saints** (S. Aug.), et notre sainte mère l'Eglise peut s'appliquer les paroles dites à Eve: „Tu enfanteras dans la douleur.“ (I, Gen. III, 16). Comme l'arche de Noé, plus le flot monte, plus elle s'élève vers le ciel. La persécution **multiplie** les **fidèles;** l'Eglise est le *champ* qui n'est fertile que quand il est déchiré par la charrue, elle est le *cep de vigne* dont la fécondité augmente par la taille. Les plantes croissent sous l'influence de l'arrosage, la foi fleurit quand elle est persécutée. (S. Jean Chr.) Le *feu* s'avive quand on souffle dessus, et l'Eglise croît par la persécution. (S. Rup.) — Les persécutions **purifient l'Eglise:** elles sont la fournaise où elle est débarrassée de ses scories. (S. Aug.); elles sont le *vent* qui abat les fruits pourris. Des milliers de défections ne nuisent pas à l'Eglise, mais la purifient. — Les persécutions sont pour Dieu une occasion **d'opérer des miracles,** afin de prouver la divinité de l'Eglise, comme il le fit à l'époque de la captivité pour la synagogue. Que de fois les chrétiens sortirent sains et saufs des supplices!!![1] Les ennemis de l'Eglise sont alors forcés de se dire: „Vraiment, le Dieu des catholiques est puissant“! — L'Eglise **sort triomphante** de toutes les persécutions; son Vendredi-Saint est toujours suivi de l'aurore de Pâques. L'Eglise *d'Allemagne* fut cruellement persécutée il y a une trentaine d'années: les évêques furent incarcérés, les ordres religieux bannis, l'administration des sacrements interdite, etc. et toutes ces tribulations causèrent un magnifique essor de la vie religieuse chez les catholiques allemands. Le nombre des députés catholiques s'éleva à 100, celui des journaux catholiques de 400 à 500, les congrès annuels des catholiques furent plus fréquentés, les associations catholiques se multiplièrent, les convictions des fidèles se raffermirent et les catholiques allemands purent être offerts comme modèles à ceux du monde entier. „Plus l'Eglise est opprimée, plus elle développe ses forces; plus elle est abaissée, plus elle s'élève. (Pie VII). C'est le propre de l'Eglise qu'elle commence vraiment à vivre quand elle est immolée. (S. Hil.) C'est un *privilège* qui n'appartient à aucune institution humaine, c'est à lui qu'on reconnaît la fille de Dieu tout-puissant, l'épouse du Christ.

2. L'infaillibilité de l'Eglise.

Dieu a mis dans nos cœurs *la soif de la vérité*, et l'homme est inquiet tant qu'elle n'est pas apaisée. Nos premiers parents n'avaient aucune difficulté dans la recherche de la vérité. Dans l'état d'innocence il leur était impossible de croire à l'erreur. (S. Thom. Aq.) Il en est tout autrement depuis *le péché originel;* l'homme peut errer, et pour lui communiquer de nouveau la vérité après la chute, Dieu lui a envoyé *un maître infaillible*, son *Fils unique*. „Je suis venu dans le monde, disait Jésus à Pilate, pour rendre témoignage à la vérité“ (S. Jean XVIII, 37). Le Christ devait être la *lumière* pour notre intelligence obscurcie par le péché. (ibid. III, 19). Or, comme il ne devait pas toujours rester ici-bas, il institua à sa place *un maître infaillible* de l'humanité, *l'Eglise*, et lui accorda les grâces nécessaires pour ce ministère, le secours du S. Esprit, comme il l'avait promis à ses apôtres lors de son *ascension*.

[1] Voir ci-dessus 4 4

Le Christ a chargé les Apôtres et leurs successeurs du *magistère doctrinal* et leur a *promis l'assistance divine.*

Allez, leur dit-il en montant au ciel, enseignez toutes les nations.... et soyez certains que *je serai toujours avec vous jusqu'à la consommation des siècles.* (S. Matth. XXVIII, 20). A la cène déjà, il avait dit: „Je prierai mon Père, et il vous donnera un autre consolateur, afin **qu'il demeure éternellement avec vous, l'Esprit de vérité,**" (S. Jean XIV, 16). A Pierre il avait promis que *les portes de l'enfer ne prévaudraient pas contre l'Eglise.* (S. Matth. XVI, 18) Si le Christ est Dieu, ses paroles doivent être la vérité: or, si l'Eglise pouvait enseigner l'erreur, le Christ n'aurait pas tenu parole. Un vrai blasphème! — S. Paul appelle par conséquent l'Eglise *la colonne et le fondement de la vérité* (I. Tim. III, 15) et les apôtres réunis au concile de Jérusalem en 51 mirent en tête de leur décision la déclaration suivante: *„Il a paru bon au S. Esprit et à nous."* (Act. Ap. XV, 28). — La croyance à l'infaillibilité de l'Eglise est de *tradition immemoriale.* „Il y a, disait Origène, deux astres pour éclairer nos corps, le soleil et la lune qui tire de lui sa lumière, il y en a deux pour illuminer nos âmes, le Christ et son Eglise. Le Christ, la lumière du monde, la communique à l'Eglise, qui à son tour nous éclaire, nous tous qui marchons dans l'erreur." *„Là où est l'Eglise,* dit S. Irénée, *là est l'Esprit divin.*

1. L'Eglise catholique est *infaillible* dans son enseignement, c.-à-dire, elle est assistée par le S. Esprit, de telle sorte qu'elle ne peut errer ni dans la conservation, ni dans l'enseignement des vérités révélées.

La *raison* en principe, nous empêche de produire des affirmations *contraires à certaines vérités primordiales* et le S. Esprit par son assistance empêche l'Eglise de donner une décision contraire à la révélation du Christ. (Deharbe). Beaucoup d'hommes ont cru trouver une erreur dans les doctrines de l'Eglise; il leur est arrivé ce qui est arrivé à ces pêcheurs qui voulurent prendre les étoiles avec leurs filets: ils les retirèrent vides, ayant pris l'apparence pour une réalité. (Görres). — En s'attribuant l'infaillibilité, l'Eglise *ne s'égale point à Dieu,* car elle ne se dit pas infaillible par elle-même, comme l'est Dieu, mais elle attribue son infailibilité à l'appui divin.

2. L'Eglise rend des décisions infaillibles par les Conciles *généraux* et le *Pape.*

Dans tous les Etats il y a un **tribunal supérieur** qui rend des sentences *sans appel;* la sagesse de Dieu exige qu'il ait institué un tribunal pareil dans son Eglise. Cette autorité réside avant tout dans **l'épiscopat tout entier,** car le Christ, avant de monter au ciel l'a chargé du magistère doctrinal et lui a promis une assistance qui le préserve de l'erreur. (S. Matth, XXVIII, 18). C'est ce qu'exprime S. Cyprien, quand il dit: „l'Eglise est dans les évêques." Mais comme les évêques ne peuvent pas toujours se réunir ni rester réunis. Dieu *a dû prendre d'autres mesures* pour pourvoir à des décisions définitives. — Les *prêtres,* qui ne peuvent exercer les fonctions de l'enseignement qu'avec la permission de l'évêque, n'ont pas *la promesse* de l'assistance préservatrice de l'erreur, quoique Dieu leur accorde des grâces pour l'exercice de leurs fonctions. L'épiscopat se sert donc quelquefois d'eux comme consulteurs, mais ils n'ont pas voix délibérative dans la reddition des sentences doctrinales. — Aussitôt que l'Eglise a rendu une décision définitive, chacun est en conscience obligé de s'y soumettre; quiconque s'y refuse se sépare de l'Eglise. Voilà pourquoi elle sanctionne ses décrets doctrinaux par *l'excommunication* contre tous ceux qui les rejettent, c'est-à-dire qui refusent d'en reconnaître la vérité.

On appelle **Concile général** ou **œcuménique** l'assemblée des Evêques de tout l'univers sous la présidence du Pape.

Les apôtres eux-mêmes tinrent un concile à Jérusalem en 51, et proposèrent leur décision comme émanant de Dieu. En parlant des quatre premiers conciles

œcuméniques S. Grégoire-le-Grand disait: „J'accepte et je révère les décisions des conciles comme les quatre évangiles. — Depuis le concile apostolique il y a eu jusqu'à nos jours **20 conciles généraux.** Le premier fut tenu à *Nicée* (325) contre l'hérésie d'Arius; le 3e à *Ephèse* (431), où fut définie la maternité divine de Marie; le 7e à *Nicée* (787), qui approuva le culte des images; le 12e au *Latran* (IVe de ce nom) en 1215, où fut porté le décret de la communion pascale; le 19e à *Trente* contre les erreurs de la Réforme; le 20e au *Vatican* (1870) qui définit l'infaillibilité du pape. — La présence de tous les évêques n'est pas indispensable à l'œcuménicité d'un concile, la majorité morale suffit. Au concile du Vatican 1044 évêques étaient convoqués; au commencement 750 seulement étaient présents, à la fin seulement 580. — L'unanimité des voix n'est pas nécessaire pour une décision, il suffit *d'une majorité approchant de l'unanimité.* L'infaillibilité du pape, p. ex. recueillit 533 suffrages; deux évêques votèrent contre et 55 n'assistèrent pas à la séance. — La *présidence personnelle du pape* n'est pas requise non plus; il se fait *représenter par des légats,* comme cela arriva au 1er, 3e et 4e concile général. Mais il faut pour la validité des décisions que le pape les approuve. — Les *cardinaux,* les *généraux d'ordre,* les *prélats à juridiction épiscopale* (certains abbés p. ex.), ont voix délibérative au concile, ainsi que les *évêques titulaires* (in partibus) quand ils sont convoqués. — Les conciles généraux ne prennent leurs décisions qu'après de *mûres délibérations,* qui portent principalement sur l'enseignement de l'Eglise dans les siècles passés. — Outre les conciles généraux, il y a des conciles **nationaux,** où s'assemblent les évêques d'une nation, d'un empire sous la présidence du primat; des conciles **provinciaux** ou assemblée des évêques d'une province ecclésiastique sous la présidence de l'archevêque ou métropolitain; enfin des *synodes diocésains* où se réunit le clergé d'un diocèse sous la présidence de l'évêque. En dehors des conciles généraux, aucun concile ne possède l'infaillibilité.

Les décisions de *l'épiscopat dispersé* sont aussi infaillibles; ces décisions peuvent se produire quand le Pape consulte les Evêques sur un point de dogme ou de morale.

Le cas se produisit en 1854; Pie IX avait demandé à tous les évêques du monde leur témoignage sur la croyance en l'Immaculée Conception de la mère de Dieu. Presque toutes les réponses furent affirmatives et, le 8 décembre 1854, Pie IX proclama solennellement le dogme pour toute la chrétienté. Les décisions de l'épiscopat ne sont pas moins infaillibles que celles d'un concile, car *l'assistance du S. Esprit n'est pas liée à un lieu déterminé.* — Une décision expresse de l'épiscopat dispersé n'est pas même nécessaire, il suffit que sur un point **tous les évêques enseignent la même doctrine.** Dans ce cas aussi, il est impossible que l'épiscopat se soit écarté de la vérité, sinon l'Eglise entière serait tombée dans l'erreur, ce qui est contraire à son indéfectibilité. C'est pourquoi le concile du Vatican (3, 3) a déclaré qu'il faut croire non seulement les vérités proclamées solennellement par l'Eglise, mais encore celles qui nous sont proposées comme révélées *par l'enseignement ordinaire et commun* (par l'épiscopat en général).

Il y a **décision infaillible du Pape,** quand le Pape promulgue pour l'Eglise universelle, en tant que chef et docteur suprême des fidèles, une vérité concernant la foi ou les mœurs. Ces décisions s'appellent *doctrinales* ou *ex cathedra.*

Le concile du Vatican (1870) a défini comme dogme l'infaillibilité des décisions *doctrinales* (ex cathedra) du pape. Cette infaillibilité se déduit des paroles de Jésus-Christ à S. Pierre: „Tu es Pierre et sur cette **pierre** je bâtirai mon Eglise." (S. Matth. XVI, 18). Si celui qui est le fondement de l'Eglise pouvait l'entraîner dans l'erreur, il ne serait pas un *roc,* mais un banc de sable où *s'enfoncerait* l'édifice. S. Pierre est en outre constitué *pasteur* des apôtres et des fidèles par ces paroles du Christ: „Pais mes agneaux, pais mes brebis." (S. Jean XXI, 15) et le Christ lui a donné la force de *confirmer ses frères dans la foi.* (S. Luc. XXII, 32). Si le pape pouvait enseigner l'erreur, la parole du Christ serait vaine, ce qui est impossible. — Les décisions doctrinales du pape ont *de tout temps* joui d'une haute autorité. Quand le S. Siège eut condamné l'erreur des Pélagiens, S. Augustin s'écria: **„Rome a parlé, la cause est finie"** „Les hérétiques, dit S. Cyprien, n'ont pas accès dans l'Eglise romaine."

Les conciles généraux eux-mêmes appellent le pontife romain le **Père et le Docteur de tous les chrétiens.** (Conc. de Florence. 1439) et l'Eglise romaine, la *mère et la maîtresse de tous les fidèles.* (IV. Conc. de Latran. 1215). Evidemment le concile entendait par là l'Eglise (romaine) *enseignante,* car l'Eglise *enseignée* n'a jamais passé comme autorité doctrinale. L'infaillibilité revient du reste au pape par ce seul fait qu'il a la **plénitude du pouvoir de régir toute l'Eglise.** (Conc. Flor.), car *l'autorité doctrinale suprême* fait nécessairement partie de cette plénitude du pouvoir gouvernemental. Or, l'autorité doctrinale suprême est protégée de droit divin par l'assistance suprême du S. Esprit, c'est-à-dire que l'autorité doctrinale suprême est infaillible. C'est pourquoi les décisions *ex cathedra* du pape sont infaillibles par elles-mêmes, indépendamment de l'assentiment des évêques (Conc. Vatic. 4, 4), sinon le rocher, le successeur de Pierre, tirerait sa force de l'édifice qui repose sur lui, tandis que l'édifice tient sa solidité du roc sur lequel il repose. — Toutefois *l'on ne peut pas dire* que le pape est *infaillible en tout;* car il est homme et peut se tromper comme nous dans les choses humaines, en lisant, en écrivant, en calculant, etc.; il peut aussi pécher, comme tout homme, et nous ne contestons pas qu'il y ait eu des papes vicieux. Mais quand il donne une décision doctrinale, c'est le *Christ* qui agit sur lui par le S. Esprit et le préserve de l'erreur. Du reste le pape ne rend jamais un décret doctrinal, sans avoir d'abord consulté l'épiscopat. — Il n'y a pas décision *ex cathedra,* p. ex., dans les allocutions du pape à des pèlerins, dans ses lettres à un souverain, dans la suppression des Jésuites en 1773. Les enseignements *ex cathedra* sont ordinairement sanctionnés par la *menace de l'excommunication* contre ceux qui refusent de les admettre; ils sont donc obligatoires *pour tous les catholiques.* — L'infaillibilité du pape, *ex cathedra,* ne rend pas *les conciles généraux superflus.* Les décisions infaillibles des conciles ont un plus grand poids par leur solennité, et les délibérations des conciles permettent d'aller bien au fond des motifs de la doctrine ecclésiastique. Ces assemblées en certaines circonstances sont donc très utiles, même nécessaires: les apôtres jugèrent bon d'en tenir une à Jérusalem, quoique chacun jouît du don de l'infaillibilité.

3. Les matières où les décisions de l'Eglise sont infaillibles sont: les articles de foi, les lois morales et leur sens; l'Ecriture-Sainte, la Tradition et leur interprétation.

Quand donc l'Eglise définit *l'éternité des peines de l'enfer,* cette décision est infaillible, car il s'agit d'une *matière de foi.* Quand elle dit que la *sanctification du jour dominical* est ordonnée par Dieu, elle nous promulgue la volonté de Dieu infailliblement, car sa décision porte sur un point de la *morale.* En effet le Christ a promis à ses apôtres que l'Esprit de vérité leur enseignerait toute *vérité* (S. Jean XVI, 13) c.-à-d. au moins **toute vérité en rapport avec la religion.** Or, les paroles de Jésus-Christ prouvent que la religion comprend *les vérités de foi et la loi morale,* car il dit à ses apôtres: „Allez, *enseignez* toutes les nations... et apprenez-leur à pratiquer tout *ce que je vous ai ordonné*", (S. Matth. XXVIII, 20) et c'est cet ordre même qui leur conféra l'infaillibilité. Comme l'Eglise puise les vérités religieuses dans **l'Ecriture-Sainte** et la **Tradition,** elle est nécessairement infaillible dans leur interprétation. — On pourra déduire de ce qui précède l'absurdité de l'allégation de certains journaux anti-cléricaux, que l'Eglise pourrait définir comme dogme la proposition: Le pape doit être souverain temporel.

D'après la croyance commune, l'Eglise est aussi infaillible dans la *condamnation des erreurs* et dans la *canonisation des saints.*

D'après la croyance commune, l'Eglise est infaillible quand elle définit qu'une **doctrine est contraire à la vérité révélée.** Si donc l'Eglise condamne *l'opinion* darviniste, que l'homme descend du singe, elle définit une chose qui est en connexion intime avec les vérités révélées et elle reste sur le domaine où elle est infaillible. En effet si par l'assistance divine l'Eglise connaît la *vérité,* elle doit aussi connaître *l'erreur.* Aussi a-t-elle de *temps immémorial* condamné les erreurs, qu'elles fussent répandues oralement ou par écrit: les pères du concile de Nicée (325), p. ex con-

damnèrent les erreurs d'Arius. C'est ainsi que les papes condamnent des *livres* contraires à la foi et aux mœurs. Or, l'Eglise ne rendrait pas ces décisions, si elle n'avait la conscience de son infaillibilité sur ce terrain. L'infaillibilité dans **la canonisation des saints** n'est pas moins fondée, non seulement à cause du *procès long et sérieux* qui précède chaque canonisation, mais aussi parce que le culte des saints est un *acte de religion.* (S. Thom. Aq.) Par la canonisation, la vénération d'un saint est pour ainsi dire recommandée par l'Eglise comme une profession de foi, car le saint est officiellement honoré dans les prières de la messe et du bréviaire. Si donc un défunt était canonisé qui ne fût pas saint, l'Eglise entière participerait à une erreur. Cela est d'autant moins possibe que Benoît XIV affirme avoir dans le cours de longs procès de canonisation presque touché du doigt *l'intervention du S. Esprit:* des témoignages extraordinaires se produisaient tout à coup qui ou bien résolvaient les difficultés ou bien faisaient renoncer au procès. Et de fait l'Eglise dans la canonisation des saints juge une des matières qui sont *en connexion intime avec les vérités révélées de la foi et des mœurs;* Dieu a en effet révélé ce qui constitue la sainteté. Cependant cette infaillibilité n'est pas encore un dogme, car la sainteté d'un saint en particulier n'est pas révélée; il faut attendre là-dessus une définition de l'Eglise. (Ben. XIV).

---

6. La Hiérarchie dans l'Eglise.

Hiérarchie signifie ordre, subordination des divers degrés dans l'Eglise; elle est comme une *armée* où les simples soldats sont soumis aux officiers subalternes qui à leur tour sont soumis aux officiers supérieurs et généraux (S. Clém. de Rome). Dans l'Eglise il existe une subordination entre les évêques, les prêtres et les diacres, comme entre les *chœurs des anges.* (Clém. Alex.).

1. Les ministres de l'Eglise sont divisés en *trois classes* de *rang* et de *pouvoir différents:* les **évêques,** les **prêtres** et les **diacres.** (Conc. de Trente 23, Chap. 4, Canon 6).

Cette hiérarchie est figurée dans l'Ancien-Testament par le grand-prêtre, les prêtres et les lévites, dans le Nouveau-Testament par Jésus-Christ, les 12 apôtres et les 72 disciples. Le Christ fait une différence dans la mission qu'il donne aux apôtres et aux disciples; à ceux-là, il dit: „Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie" (S. Jean XX), à ceux-ci, il dit simplement: „Allez, je vous envoie". (S. Luc. X). Il envoie les apôtres dans tout l'univers, les disciples seulement dans les endroits où lui-même passerait. (ibid). **Les évêques** ont pris la place des apôtres (Conc. Tr. 23, 4); ils sont supérieurs aux prêtres, parce qu'ils ont reçu un *ordre supérieur* et parce qu'ils ont un pouvoir plus étendu, le *droit de gouverner l'Eglise,* (de là leur crosse). L'évêque est à proprement parler le pasteur, le conducteur du troupeau, et c'est à lui à décider qui, et dans quelle mesure, aura part à ce gouvernement; il fait cela en donnant la juridiction. L'évêque est le chef de son église, sans la permission duquel rien ne doit se faire dans les choses saintes. (S. Ign. Ant.) L'évêque tient la place de Jésus-Christ, le bon pasteur. Il a un *pouvoir d'ordre supérieur;* lui seul peut *ordonner des prêtres* (S. Jér.), lui seul est le *ministre ordinaire* de la *confirmation* (S. Cyp.), lui seul exerce *certaines fonctions* à l'exclusion de tout autre ministre inférieur (Conc. Tr. 23, 4), lui seul a voix délibérative dans les *conciles.* — Les **prêtres** sont supérieurs aux diacres; ils ont un *ordre* supérieur et un *pouvoir plus grand;* en particulier ils peuvent offrir le *S. Sacrifice* et *remettre les péchés.* Les **diacres** n'ont que le droit de *baptiser,* de *prêcher* et de *distribuer* la S. Communion. Les diacres ne sont dans l'Eglise que les serviteurs de l'évêque (S. Cyp.), ils sont souvent appelés les mains, les pieds, les yeux de l'Eglise. La supériorité des prêtres sur les diacres est prouvée par l'usage de l'Eglise primitive de choisir les évêques parmi les prêtres et non pas parmi les diacres. (S. Jér.).

2. Cette hiérarchie est *d'origine apostolique.*

S. Paul dans son épître aux Philippiens parle de prêtres et de diacres, mais il n'en nomme qu'un seul le *fidèle compagnon de ses travaux* (IV, 3). Déjà alors il existait dans chaque église quelqu'un qui avait à *juger* les prêtres (I, Tim. V, 19), à

les *ordonner* (I, Tim. V, 22), à les *employer* dans certaines villes déterminées (Tit. I, 5). S. Ignace d'Antioche aussi distingue une *triple hiérarchie* chez les ministres de l'Eglise: „Obéissez tous, écrit-il aux Philadelphiens, à l'évêque comme Jésus à son Père, aux prêtres comme aux apôtres, aux diacres comme à la loi divine. (Voir plus haut les comparaisons de S. Clément de Rome († 100) et de Clément d'Alexandrie († 217). Toutefois aux temps apostoliques, les termes n'étaient pas encore fixés. Les prêtres étaient appelés tantôt *anciens* (presbyter) tantôt *surveillants* (episcopus, évêque). Chez les Juifs on employait plutôt le nom *d'anciens* (presbyter), parce que les Juifs avaient des *anciens* dans le Sanhédrin et les synagogues et connaissaient par conséquent cette expression; chez les payens on se servait de préférence du mot *surveillant*, car le mot de *ancien* leur aurait paru étrange, vu que des hommes mêmes jeunes devenaient prêtres. Dans chaque communauté il y avait *plusieurs prêtres* (I. Tim. IV, 14), mais l'un d'eux les *présidait*, il était comme le grand-prêtre, et c'est à lui que plus tard fut réservé le titre *d'évêque*. L'évêque n'est souvent nommé que prêtre, parce qu'il l'est en effet et par excellence, aussi S. Pierre (I. V, 1) et S. Jean (II. I, 1) se donnent-ils ce nom.

3. *Le Christ* a institué le sacerdoce *immédiatement*, le diaconat, *médiatement par les apôtres*.

Les apôtres élirent des diacres afin de se faire remplacer par eux pour la distribution des aumônes; ils leur conférèrent cet ordre par l'imposition des mains. (Act. Ap. VI). Les diacres en effet avaient aussi à remplir des *fonctions sacrées:* ils prêchaient (S. Etienne), ils baptisaient (S. Philippe qui baptisa le trésorier de la reine d'Ethiopie). — *Les diaconesses* de la primitive église étaient d'institution ecclésiastique; c'étaient des veuves ou des vierges auxquelles était confié le soin des malades et des femmes catéchumènes. Elles ne faisaient point partie de la hiérarchie, car l'Eglise a toujours tenu au principe de S. Paul: „Que les femmes se taisent dans l'Eglise. (I. Cor. XIV, 34); elles sont condamnées au silence, parce qu'Eve a séduit Adam et perdu par là le droit à enseigner dans l'assemblée des fidèles. (I. Tim. II, 12 etc.).

4. Outre ce triple ordre, il y a encore une *autre hiérarchie* dans l'Eglise selon la *subordination des pouvoirs:* le **Pape**, les **Cardinaux**, les **Archevêques.**

On a déjà parlé plus haut de ces dignités (dont les deux dernières ne sont pas d'institution divine). — Cette hiérarchie est importante, parce qu'elle est basée sur **l'obéissance**, les inférieurs la doivent aux supérieurs. Tous doivent obéissance aux supérieurs. Tous doivent obéissance au pape; les prêtres et les laïques, à l'évêque; les diacres et les laïques, au prêtre. (I. S. Pierre V, 5; Hébr. XIII, 17). La hiérarchie ecclésiastique est donc comme *l'ordre de bataille* d'une armée. (Conc. Tr. 23, 4). L'Eglise est un *corps* où la tête influe sur les membres supérieurs et ceux-ci sur les membres inférieurs; sans cette influence l'Eglise ne serait qu'un cadavre rigide, elle ne résisterait pas aux persécutions avec le succès que l'on sait. Toute sa force réside dans cette organisation.

---

7. Les marques de la vraie Eglise.

Quand l'esprit mauvais vit les faux dieux ruinés et leurs temples déserts, il imagina une ruse nouvelle en trompant les hommes sous le couvert du nom chrétien et en provoquant des hérésies (S. Cypr.). Il fonda ainsi depuis le Christ près de **200 églises nouvelles**, toutes différentes par leur doctrine. Or, comme le Christ n'a institué *qu'une seule* église, il s'ensuit que parmi *toutes ces* églises une seule est la *vraie*. Aussi Dieu a-t-il voulu qu'on reconnût la vérité, et par conséquent la vraie Eglise, à certaines marques infaillibles.

1. La vraie Eglise est celle qui a été la plus *persécutée* par les hommes et la plus *glorifiée* par des *miracles divins.*

Le Christ a souvent prédit ces persécutions à ses disciples. „Le serviteur, leur dit-il, n'est pas au-dessus du maître; **s'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi.** (S. Jean XV, 20), Il leur annonça qu'ils seraient conduits devant les *rois* et les *gouverneurs* pour rendre compte de leur doctrine. (S. Matth. X, 18), il leur dit même: „L'heure viendra où tous ceux qui vous mettront à mort croiront avoir bien mérité de Dieu" (S. Jean XVI, 2), et „parce que je vous ai choisis du monde, c'est pour cela que le monde vous hait." (ibid. XV, 19). Aussi l'Eglise n'est-elle jamais sans persécution; l'histoire nous apprend que tous *les prêtres et les évêques* qui ont travaillé ardemment selon l'Esprit de Jésus-Christ ont eu à souffrir, même la prison. Que de pays où l'on a suscité des persécutions ouvertes! (en Allemagne dans ces derniers temps on appela ces persécutions *Kulturkampf*, c.-à-d., lutte pour la prétendue civilisation!!! p. ex. en 1837 et 1874 où beaucoup d'évêques et des centaines de prêtres furent jetés en prison pour avoir dit la messe, administré les mourants, pour avoir blâmé ou n'avoir pas observé des lois persécutrices). L'Eglise dans le cours des siècles a subi ces assauts à peu près partout. Même les *sectes* qui se combattent entre elles s'unissent dans la haine contre l'Eglise, comme Hérode et Pilate se réconcilièrent et devinrent amis le jour de la condamnation du Christ. Tout le monde sait que toutes les **œuvres catholiques**, les ordres religieux, les associations, les congrès catholiques, les missions, rencontrent partout et toujours les plus violents obstacles, qu'à notre époque de liberté de la presse il y a des pays où la publication des décrets pontificaux et des mandements épiscopaux est soumise au *placet*, tandis que les ennemis de l'Eglise ont la liberté de presse et d'association illimitée. Quelle haine surtout dans certains pays contre les *ordres religieux!* Il n'y a que la vérité qui puisse être ainsi haïe et persécutée! Ce ne sont donc pas les églises qui favorisent l'esprit du monde qui possèdent la vérité. — *Il n'y a de* **miracles** *qu'au sein de la* **vraie Eglise.** Il s'en produit d'innombrables aux pèlerinages catholiques, p. ex. à Lourdes; il s'en produit par les reliques, les corps des saints préservés de la corruption. (Voir page 19). Aucune autre Eglise ne peut en alléguer de pareils; or, nous savons que les miracles sont le sceau par lequel Dieu constate la vérité. (page 25).

2. La véritable Eglise est celle où se trouve le successeur de *S. Pierre*.

L'Eglise repose sur un *rocher*, qui est Pierre, car c'est à lui que Jésus-Christ a dit: „Tu es Pierre etc." **Là où est Pierre, là est l'Eglise** (S. Amb.). Lors de la *pêche miraculeuse* dans le lac au bord duquel prêcha Jésus, celui-ci parla sur la barque appartenant à Pierre. (S. Luc. V, 3). La raison en est évidente. Or le successeur de Pierre ne se trouve que dans l'Eglise *catholique;* qu'on remarque en effet la succession des papes: Léon XIII succède à Pie IX, celui-ci à Grégoire XVI et ainsi de suite jusqu'au premier pape, S. Pierre.

3. On reconnaît encore la vraie Eglise à *quatre* marques principales: elle est *une, sainte,* universelle ou *catholique* et *apostolique*.

L'Eglise catholique seule possède ces quatre marques. Il est curieux de voir quels *titres ronflants* les autres églises se donnent à leur place: l'une se nomme *orthodoxe* (ayant la vraie foi), une autre *évangélique* (se tenant strictement à l'évangile), une troisième *vieille-catholique* (datant de la primitive église). Ces titres ressemblent à du fard.

1. La vraie Eglise est **une,** c.-à-d. elle a en tout temps et en tout lieu le même chef, la même doctrine, les mêmes sacrements et le même sacrifice.

La vérité ne saurait qu'être une; la doctrine de l'Eglise ne peut donc pas changer. Jésus-Christ voulait cette unité de l'Eglise; il le prouve par ses paroles et ses actions; il prie pour l'unité de l'Eglise à la dernière cène (S. Jean XVII, 20), il veut que dans son Eglise il n'y ait qu'un troupeau et qu'un pasteur (ibid. X, 16); il n'y établit qu'un seul chef (ibid. XXI, 17) etc. Comme *types* de l'unité de l'Eglise

nous trouvons dans l'Ancien-Testament le temple unique de Jérusalem, les Juifs comme unique peuple élu; dans le Nouveau-Testament, la robe sans couture du Christ. — **L'Eglise catholique est une :** tous les catéchismes de l'univers concordent dans la doctrine, dans tout l'univers catholique on célèbre le S. Sacrifice, on administre les sacrements de la même manière, on observe les mêmes fêtes principales et les mêmes cérémonies importantes, on reconnaît la primauté du pape romain. — S'il a existé des *antipapes*, celui-là seul était le chef véritable de l'Eglise qui avait été élu régulièrement; un prétendant à la couronne n'enlève pas ses droits au chef légalement établi dans l'Etat. L'Eglise reste aussi une malgré les *hérésies*, car l'hérétique qui rejette un dogme défini par elle est exclu de son sein. — L'immuabilité de la doctrine et des institutions de l'Eglise n'est pas *un manque de progrès*, car la raison ne peut pas appeler progrès l'abandon de la vérité pour adopter une nouveauté, une erreur. La vérité dogmatique est immuable comme la vérité mathématique, qui n'admettra jamais qu'on puisse changer le principe que 2 et 2 font 4. — On ne peut donc pas reconnaître l'unité à cette église qui admet la libre interprétation de la Bible par le premier venu, qui admet donc comme également vrais les sens les plus multiples et les plus contradictoires, qui permet à chaque théologien de soutenir n'importe quelle doctrine à sa convenance, qui admet tantôt cinq, tantôt trois, tantôt seulement deux sacrements. „Protestantisme, s'écrie donc avec raison Bossuet, tu as des variations, donc tu n'es pas la vérité."

2. La vraie Eglise est **sainte, c.-à-d.** elle a les moyens et le désir de sanctifier tous les hommes.

La sanctification des hommes est précisément le *but dans lequel le Christ a fondé l'Eglise*, dans lequel il l'a pourvue de tant de moyens de grâce. **Un saint peut seul elever des saints.** (Stöckl).[1] — **L'Eglise catholique est sainte.** Toutes ses doctrines sont sévères et sublimes; sa morale toute entière est fondée après l'amour de Dieu sur *l'amour du prochain* et le *renoncement à soi-même*. Elle possède deux sacrements, la Pénitence et l'Eucharistie, éminemment propres à élever le cœur humain, à la perfection morale duquel la plus haute elle travaille encore par l'observation sincère des *conseils évangéliques*. Elle a engendré aussi des légions de saints, dont Dieu a constaté la sainteté par d'indéniables miracles. — Les vices individuels des catholiques ou les scandales et les *abus* qui se produisent quelquefois dans l'Eglise ne peuvent pas lui être reprochés; ils sont le fait des passions humaines. Une chose utile, p. ex., un couteau, un marteau, etc., peut être employée à un crime; ce n'est pas elle qui devient mauvaise, c'est l'homme qui en a abusé. Les apôtres eux-mêmes comptaient un méchant parmi eux et le Christ a représenté certains membres de son Eglise sous la figure d'ivraie et de poissons mauvais. — Au contraire la sainteté manque à l'Eglise qui enseigne que la foi seule sauve, que les œuvres sont inutiles (Luther), à celle qui enseigne que certains hommes sont d'avance prédestinés par Dieu à l'enfer (Calvin), à celles qui de leur propre aveu ne peuvent signaler aucun de leurs membres qui ait vécu d'une sainteté que Dieu aurait garantie par des miracles.

3. La vraie Eglise est *universelle* ou **catholique, c.-à-d.,** elle a la faculté et la destination de recevoir dans son sein les hommes de toute époque et de toute race.

Le Christ est mort pour tous les hommes et après sa mort envoya ses apôtres aux hommes de la terre entière qui vivraient jusqu'à la fin des temps. (S. Matth. XXVIII, 20); l'Eglise doit donc exister pour tous les peuples. L'union de toutes les nations dans l'Eglise a du reste été indiquée par le miracle des langues à la Pentecôte. — **L'Eglise romaine est universelle.** Ses doctrines sont telles qu'elles peuvent être enseignées à toutes les nations; aussi a-t-elle reçu dans son sein les races les plus diverses: les Grecs avec leur culture, les Romains avec leur esprit de conquête et leurs sujets, les Germains barbares et avides de butin, les Slaves éloignés de tout ce qui leur est étranger, etc. Elle est aujourd'hui répandue dans tout l'univers. Il y a bien, dit S. Augustin, des hérétiques partout, mais pas partout les mêmes. L'Eglise catholique a, à elle seule, 260 millions de membres, elle est donc plus répandue que toutes les autres églises. De plus elle envoie sans cesse chez les payens ses missionnaires comme messagers de la foi. — Les autres églises au con-

[1] Philosophe allemand contemporain, très célèbre parmi les catholiques.

traire se sont trop identifiées avec l'esprit national ou local et sont devenues des *églises nationales*. Une église, la russe p. ex. qui dépend absolument d'un souverain ne peut pas être la vraie église, pas plus que celle (Luther) qui déclara la lecture de la Bible comme indispensable au salut (en effet d'après lui le salut dépend de la foi seule et celle-ci vient de la lecture de la Bible), ni celles qui n'ont pas de missions parmi les payens ou dont les missions sont sans succès.

4. La vraie Eglise est **apostolique,** c.-à-d. qu'elle doit remonter jusqu'aux Apôtres, que ses institutions doivent dans leur substance ressembler à celles des temps apostoliques et que ses chefs doivent être les successeurs légitimes des Apôtres.

Les paroles de Jésus au moment de son ascension prouvent qu'il voulait la perpétuité de ses institutions *jusqu'à la fin des temps;* l'Eglise est construite sur les apôtres, comme fondement, avec Jésus-Christ comme pierre angulaire (Ephés. II, 20). La vraie Eglise est donc celle-là seulement qui, **fondée par les Apôtres,** dure jusqu'aujourd'hui. — **L'Eglise catholique est apostolique:** elle dure depuis 1900 ans. Luther lui-même convenait que l'Eglise catholique est *la plus ancienne* des églises: „Tous les fidèles, disait-il, ont reçu leur religion des catholiques.“ Les Pères les plus anciens enseignaient déjà ce que contiennent nos catéchismes et notre culte ne diffère du culte des premiers chrétiens qu'en des cérémonies accessoires. Nos évêques et les apôtres sont unis entre eux par l'ordination comme les anneaux des deux extrémités d'une chaîne. — Une Eglise qui n'existe que depuis 400 ans (Luther se leva en 1520 environ) ou depuis peu d'années, ne peut pas être la vraie Eglise. Certains protestants reconnaissent d'ailleurs eux-mêmes qu'ils se sont séparés de la véritable Eglise. On attribue au vieux maréchal *Moltke* le propos suivant: „Il faudra bien que nous autres protestants, nous redevenions catholiques.“ Un grand personnage s'étant permis de dire à l'illustre comte de Stolberg après sa conversion au catholicisme: „Je n'aime pas les gens qui abandonnent la religion de leur père“, celui-ci répliqua avec malice: „Ni moi non plus. Si mes aïeux n'avaient pas changé de religion, je n'aurais pas eu besoin de *rentrer* dans l'Eglise catholique.“

L'étude des marques de la vraie Eglise a dans le cours des siècles ramené dans son sein une foule *d'hommes illustres.*

Il est très étonnant que ce soient précisément des hommes *de grande science et de haute vertu,* tels au XIXe siècle les futurs cardinaux anglais Newmann et Manning, qui se sont convertis, même à leur détriment temporel, malgré la perte de leurs charges. Ceux au contraire qui sortirent de l'Eglise prouvèrent toujours par leur vie ultérieure combien peu ils valaient. — C'est donc pour nous un *motif de joie* que d'appartenir à la vraie Eglise, d'autant plus que la foi catholique a sur les autres cet immense avantage de nous procurer le plus de *consolation* dans le malheur et au moment de la mort. Mélanchthon, le principal disciple de Luther, écrivait à sa mère restée catholique: „**Il est plus facile de vivre dans le protestantisme, mais il est plus doux de mourir dans le catholicisme**“, et à un autre: „La religion nouvelle a plus *d'apparence,* le catholicisme le plus de *sécurité.*“

---

8. Hors de l'Eglise catholique point de salut.

L'Eglise catholique est un *fleuve* qui a sa source dans les eaux vives jaillissant de la bouche du Christ, dans sa doctrine (paroles de Jésus à la Samaritaine S. Jean IV) et qui coule depuis 18 siècles. Quiconque s'embarque sur ce fleuve (se laisse conduire par l'Eglise) flotte *vers le port du bonheur éternel.* Celui qui s'embarque sur des eaux dérivées du fleuve (qui appartient à une autre église) n'arrivera pas au port, à moins de revenir dans le fleuve. En d'autres termes: **Hors de l'Eglise, il n'y a point de salut.**

1. On ne peut faire son salut que dans l'Eglise catholique, c.-à-d. elle seule possède les *moyens* qui

procurent le salut: la *doctrine* du Christ, les *sources de grâces* instituées par lui, et les *chefs préposés* par lui à l'enseignement et *au gouvernement* de l'Eglise.

On ne peut en vouloir à l'Eglise de proclamer le principe: hors de moi point de salut; elle ne peut pas déclarer que la vérité et l'erreur sont deux voies également sûres pour aller au ciel. On n'hésite pas à mettre au pilori de l'opinion les négociants qui vendent des *denrées falsifiées*, à plus forte raison faut-il mettre en garde contre les églises qui ont frelaté et empoisonné le pain des âmes. L'Eglise **ne dit pas qui ira au ciel, mais ce qui conduit au ciel;** Dieu seul qui sonde les reins et les cœurs, sait qui fera ou non son salut. Le principe catholique ne contient donc *aucune intolérance*, aucun fanatisme contre les personnes, mais bien l'intolérance de la vérité contre l'erreur, l'intolérance de Dieu qui ne souffre aucune idole à côté de lui. (I. Rois V.). L'Eglise hait si peu ceux qui ne sont pas dans son sein, que le Vendredi-Saint elle implore la miséricorde de Dieu sur eux. *La mise à mort des hérétiques* au Moyen-Age (p. ex. le bûcher de Jean Huss en 1415) n'était pas l'œuvre de l'Eglise qui ne veut pas la mort du pécheur, mais sa conversion; elle était l'œuvre de la puissance séculière et de la législation civile qui poursuivait les hérétiques, parce qu'en règle générale ils attaquaient aussi le pouvoir, la morale et la paix publique. — L'Eglise catholique est donc **la voie du ciel**. En cela elle se distingue de la *Synagogue* qui montrait seulement cette voie dans un lointain obscur, tandis qu'elle est elle-même la voie; elle se distingue aussi de *l'hérésie* qui tronque la doctrine du Christ et supprime des sources de grâce, telles que la S. Messe, le Sacrement de pénitence. Les voies de ces églises sont des voies fausses et détournées. Un paralytique avance mieux sur la bonne route qu'un char avec d'excellents coursiers hors du droit chemin. (S. Aug.). Celui qui ne confesse pas la vraie foi, fait de grands pas, mais hors du chemin; plus il marche, plus il s'éloigne du but auquel il tend. (S. Aug.) On peut bien aller à Rome par Constantinople, mais quand arrivera-t-on? et au prix de quelles fatigues et de quelles dépenses? Plus d'un n'arriverait pas.

2. Il y a pour chaque homme vivant en dehors de l'Eglise obligation grave de s'y faire recevoir, aussitôt qu'il en reconnaît la vérité.

On dit ordinairement: *Un honnête homme ne change pas de religion.* Cette maxime est une insanité. Un fils honnête ne peut pas garder *la fortune* mal acquise de son père, pour la seule raison qu'il en a hérité; à plus forte raison ne peut-on pas demeurer dans une religion qu'on reconnaît fausse, uniquement parce qu'on l'a reçue de ses aïeux soit par la naissance, soit par l'éducation. (Deharbe). D'autres disent: „Nous croyons tous au même Dieu, **toutes les religions sont bonnes** et l'on peut aller au ciel dans l'une ou dans l'autre." Ces principes s'appellent *indifférentisme.* Ils sont faux, car *une seule foi* peut être *la vraie,* la révélation divine, comme il n'y a qu'un seul Dieu; or, la raison elle-même nous fait un devoir de rechercher toujours la *vérité* et la *perfection morale.* Nous sommes donc obligés de rechercher la vraie foi et de nous y attacher. Il est absurde de penser qu'il est *indifférent* à Dieu quon l'adore Lui ou qu'on adore des idoles de bois et de pierre, qu'on reconnaisse Jésus comme son Fils ou qu'avec les Juifs on le regarde comme un blasphémateur. Pourquoi le Christ et après lui les *apôtres* auraient-ils souffert tant *de tribulations* pour annoncer l'Evangile, s'il était indifférent qu'on y croie? Pourquoi les apôtres se seraient-ils élevés si énergiquement contre ceux qui falsifiaient la doctrine du Christ? (Gal. I, 8; II, S. Jean I, 10). Pourquoi Jésus aurait-il converti S. Paul? Pourquoi aurait-il envoyé un ange et un apôtre au centurion Corneille? (Act. Ap. IV. 42). Jésus dit d'ailleurs expressément: „Je suis la voie, la vérité et la vie. Personne ne vient au Père si ce n'est par moi." (S. Jean XIV, 6). — Aussi trouvons-nous parmi les convertis **les âmes les plus nobles;** leur conversion leur coûta souvent les plus durs sacrifices. *Christine,* la fille unique de Gustave-Adophe, ce grand persécuteur des catholiques, acquit par ses lectures la conviction de la vérité du catholicisme: les lois suédoises ne tolérant pas le catholicisme, elle déposa la couronne après trois ans de règne (1654) et finit ses jours à Rome (1689) où elle est enterrée à S. Pierre. C'est une conduite héroïque! Le comte *Fréd. de Stolberg* tint une con-

duite analogue 1800); ce brillant écrivain renonça à sa charge. Dans le dernier demi siècle *l'Angleterre* a vu la conversion en masse, de près de 5000 personnages importants, entre autres de *Newmann* (1845) et de *Manning* (1851) qui depuis devinrent cardinaux. En *Allemagne* on a constaté au 19e siècle la *conversion* de près de 20 personnages appartenant à des maisons *souveraines* et de près de 120 membres de la noblesse. Il y eut aussi des conversions du *Judaïsme* entre autres celles du Viennois *Veit*, depuis prédicateur de la cathédrale et des Alsaciens Ratisbonne et Libermann.[1]

3. Celui qui *par sa propre faute* reste en dehors de l'Eglise, ne peut pas être sauvé.

„Le serviteur, dit Jésus, qui a connu la volonté de son maître et ne l'a pas accomplie, sera durement frappé.“ (S. Luc. XII, 47). Terrible sera donc le sort de celui qui connaît pertinemment la divinité de l'Eglise et qui, par exemple pour contracter un mariage avec une protestante, pour faire une bonne affaire, *sort de l'Eglise;* il en est de même de celui qui ayant reconnu la vérité de la religion catholique *refuse de l'adopter* par lâcheté, par crainte du qu'en dira-t-on, par mépris. Il faut porter le même jugement sur celui qui a des *doutes fondés* sur la vérité de sa religion, et néglige de s'éclairer, qui étouffe ses scrupules de peur de reconnaître la divinité de l'Eglise catholique. Ces hommes estiment un intérêt passager à un prix plus élevé que l'amitié de Dieu et leur félicité éternelle; ils préfèrent les ténèbres à la lumière. (S. Jean III, 19). Ceux qui restent en dehors de l'Eglise se perdent comme ceux qui étaient *en dehors de l'arche de Noé.* (S. Cyp.). **Celui-là ne peut pas avoir Dieu pour père, qui n'a pas l'Eglise comme mère.** (id.). On ne peut se sauver quand on n'a pas le Christ comme chef; or, on se trouve dans ce cas quand on ne fait pas partie du corps de l'Eglise. (S. Aug.). Se séparer de la communion de l'Eglise, c'est se séparer du Christ. (IV, Conc. de Latran).

4. Celui qui *sans sa faute* reste en dehors de l'Eglise, peut se sauver s'il mène une vie pieuse : il est catholique de volonté.

Un grand nombre de ceux qui sont nés et ont été élevés dans l'erreur croient appartenir à la vraie Eglise et s'imaginent être de vrais chrétiens. Ils *se trompent* non pas par haine, mais pour ainsi dire *par amour de Dieu.* (Salvien). Celui qui mène une vie *pieuse* a en lui la *charité;* elle lui sert de **baptême de désir** et fait de lui un membre de la vraie Eglise; il fera son salut, non pas par l'erreur, mais par l'appartenance à la vraie Eglise. (Bellarmin). „De quelque nation que l'on soit, dit S. Pierre, on est agréable à Dieu si on le craint et qu'on pratique la justice.“ (Act. Ap. X, 35). L'Eglise comprend *tous les justes* depuis Abel jusqu'au dernier élu avant la fin du monde. (S. Grég. Gr.). Tous ceux qui ont *vécu conformément à la raison* étaient chrétiens, malgré les apparences, tels que Socrate chez les Grecs, Abraham et Elie chez les Juifs. (S. Justin). Ceux dont nous venons de parler, n'appartiennent pas au *corps de l'Eglise,* c.-à-d. à la société constituée par la profession de foi extérieure, mais à **l'âme de l'Eglise** par les sentiments intérieurs qui doivent animer ses membres.

Il y a donc dans l'Eglise des membres *visibles* et des membres *invisibles.*

Les membres *visibles* sont ceux qui sont entrés dans l'Eglise par le *baptême,* qui professent la vraie foi et sont soumis aux pasteurs légitimes. Ne sont pas membres *visibles* de l'Eglise, les infidèles (payens, juifs, mahométans), les hérétiques (protestants), les schismatiques (grecs), les excommuniés, c.-à-d. ceux qui sont exclus de l'Eglise. Les membres *invisibles* de l'Eglise sont ceux qui n'en font pas partie sans leur faute et sont en état de grâce : tels furent Abraham, Moyse, David, Job, etc.

Les membres visibles de l'Eglise se divisent à leur tour en *vivants* et *morts,* selon qu'ils se trouvent ou non en état de grâce.

[1] Le premier était Strasbourgeois et fonda l'ordre des Dames de Sion; le second était fils d'un rabbin de Saverne et fonda la Congrégation du S. Esprit, il a été déclaré Vénérable.

C'est une erreur de croire qu'on est exclu de l'Eglise par un péché mortel. L'Eglise ressemble à un champ où il croît du *froment* et de *l'ivraie* (S. Matth. XIII, 24), à un filet où il y a *de bons et de mauvais poissons.* (ibid. 47), à l'arche de Noé qui contenait des animaux purs et impurs, à une aire où l'on trouve du bon grain et de la paille (S. Aug.), à un arbre qui a des *branches vertes et des branches desséchées.* — La simple qualité de membre de l'Eglise ne suffit pas pour être sauvé, il faut vivre d'après la religion, sinon cette qualité ne servirait qu à une condamnation plus rigoureuse.

---

9. Les rapports de l'Eglise et de l'Etat.

L'Etat pourrait être appelé une institution, ayant pour but immédiat ***la prospérité temporelle*** des citoyens d'un pays. — L'Eglise et l'Etat poursuivent ***des buts analogues;*** celui-ci, principalement et directement le bonheur temporel des citoyens, celle-là non seulement la prospérité temporelle, mais surtout le bonheur éternel. ***Les deux pouvoirs viennent de Dieu;*** l'Eglise a reçu son autorité du Christ, l'Etat a reçu la sienne, non de la multitude, mais de Dieu auteur de la société (Léon XIII). — L'Eglise toutefois est ***distincte*** de l'Etat; les Etats sont multiples, l'Eglise est une; l'Etat ne comprend qu'un ou plusieurs peuples, l'Eglise, tous les peuples de la terre; les Etats naissent et meurent, l'Eglise est immortelle L'Eglise *reconnaît toutes les* ***formes de gouvernement,*** car elles n'ont rien en elles qui soit contraire à l'Eglise catholique (Léon XIII); voilà pourquoi Léon XIII n'a cessé d'exhorter instamment les monarchistes français à reconnaître la forme *républicaine* du gouvernement existant. (1892). Le Christ du reste avait déjà enseigné qu'il faut rendre à César ce qui est à César. (S. Matth. XXII, 21).

1. L'Eglise dans son domaine est complètement indépendante de l'Etat; car le Christ n'a conféré le ministère doctrinal, sacerdotal et pastoral qu'aux Apôtres et à leurs successeurs, mais non pas aux princes temporels.

L'Etat n'est donc pas compétent pour prescrire aux chrétiens ce qu'ils doivent croire ou non, ni aux prêtres ce qu'ils ont à prêcher, quand et comment ils ont à administrer les sacrements, offrir le S. Sacrifice, etc. Aussi l'Eglise a-t-elle toujours repoussé énergiquement toute ingérence de l'Etat dans les affaires purement religieuses. L'évêque de Cordoue, Osius, qui s'était illustré au concile de Nicée, déclara courageusement à l'empereur qui voulait se mêler de questions dogmatiques: „Ici, vous n'avez rien à nous commander, mais plutôt à recevoir nos ordres." — L'*Etat* de son côté est dans son domaine ***indépendant de l'Eglise:*** l'une et l'autre ont un domaine nettement délimité à l'intérieur duquel chacun est libre d'agir à sa guise. (Léon XIII). — Néanmoins il y a des matières où les deux puissances se touchent et où une **entente commune** est nécessaire, car si chaque puissance décidait en sens contraire de l'autre, il y aurait des conflits et les sujets ne sauraient pas à qui obéir. (Léon XIII). Quand l'Eglise et l'Etat sont en lutte, non seulement les petites choses sont en souffrance, mais les grands intérêts sont ruinés (id.). Les deux puissances doivent être ***unies*** comme *le corps et l'âme* (id.). — L'Eglise et l'Etat concluent souvent des traités; on les appelle ***concordats.*** L'Eglise y fait toujours preuve d'un magnanime amour maternel, en faisant avec sa douceur et sa condescendance habituelles les plus larges concessions possibles.

2. L'Eglise contribue puissamment à la prospérité de l'Etat; elle enseigne la soumission aux pouvoirs, empêche les crimes, pousse les particuliers à des actes généreux et entretient l'union entre les nations.

Par la religion l'Etat est mieux protégé que par des murailles (Plutarque), et la police la mieux organisée ne vaut pas un simple catéchisme de village. L'Eglise nous apprend que le pouvoir civil tient son ***autorité de Dieu*** (Rom. XIII) et qu'il

faut *obéir* même aux *gouvernants mauvais.* (I. S. Pierre II, 18). — Beaucoup de *grands criminels* ont été convertis par l'Eglise et transformés en grands saints, en grands bienfaiteurs de l'humanité, p. ex. S. Augustin; beaucoup d'hommes sont *éloignés du crime* par les austères enseignements de l'Eglise sur Dieu qui sait tout, qui est partout présent, sur le jugement après la mort. Que de *biens mal acquis* sont restitués, que d'ennemis réconciliés, grâce à l'influence du prêtre, surtout au confessional. — Enfin l'Eglise enseigne que le bonheur éternel s'obtient par *les œuvres de miséricorde* et elle fait aux chrétiens un devoir strict de secourir les malheureux. Que **d'institutions charitables** pour les malades, les orphelins, les aveugles, les sourds, etc. ont été établies par ses ministres! L'Eglise, conformément à la loi du Christ, s'occupe d'abord des *indigents,* qui sont le plus en danger de tomber dans le vice, c'est dans ce but qu'elle a fondé une foule d'associations de secours. — En outre, l'Eglise cherche à réaliser la *fraternité* des **peuples** (S. Aug.), d'un côté par l'unité des prescriptions morales et de la religion, de l'autre par la loi de la charité,[1]

Aussi les gouvernements sérieux et les vrais hommes d'Etat ont-ils toujours cherché à protéger l'Eglise.

Il suffit de rappeler ce qu'ont fait pour l'Eglise, Constantin-le-Grand dans l'empire romain, Charlemagne chez les Francs et les Germains, S. Etienne en Hongrie, S. Wenceslas en Bohême, etc. — Un bon prince, loin de repousser le secours de l'Eglise, le recherche. (S. Amb.). Les souverains qui persécutent l'Eglise, minent leur propre *autorité;* le peuple ne les considère plus comme des représentants de Dieu, mais comme des égaux, comme de simples commis du peuple: ils scient la branche sur laquelle ils sont assis.

Les Etats qui ont persécuté l'Eglise, sont bientôt allés à leur ruine.

Tout royaume divisé contre lui, a dit Jésus-Christ, sera désolé. (S. Luc. XI, 17). La religion et le pouvoir civil sont entre eux comme l'âme et le corps: sans âme, le corps n'est qu'un cadavre, ainsi en est-il de l'Etat sans religion; aussi Isaïe disait-il déjà: „Le peuple et le royaume qui ne vous servent pas, seront détruits." (LX, 12). Même Machiavel écrivit ces paroles: „Le symptôme le plus sûr de la décadence des états, c'est le mépris de la religion." Rien ne le prouve mieux que la ruine de *l'empire romain* et les horreurs de la *Grande Révolution.* Napoléon lui-même disait qu'il est impossible de gouverner un peuple sans religion. Dès que celle-ci diminue, le *nombre des crimes augmente.* Le grand Frédéric, l'ami de Voltaire, ayant constaté ce phénomène dans son royaume, dit à l'un de ses ministres: „Tâchez de me ramener de la religion dans le pays." C'est ce que disait déjà le prophète Osée à ses compatriotes: „Parce qu'il n'y a point de connaissance de Dieu sur la terre, les outrages, le mensonge, l'homicide, le larcin, l'adultère s'y sont répandus comme le déluge." (IV, 2). La population des *prisons* est en grande majorite composée d'individus irréligieux. „On pourrait, dit Plutarque, plutôt bâtir une ville en l'air, que conserver un Etat sans religion." La raison et l'expérience démontrent que sans religion, il n'y a point de moralité, et celui-là n'est pas un patriote qui mine la religion, ce puissant soutien de la société. (Washington).

3. L'Eglise a de tout temps été la protectrice de la science et de la civilisation.

Il est dans *l'intérêt même de l'Eglise* de cultiver la science; car l'ignorance a souvent comme compagne *l'immoralité* et la sauvagerie. L'Eglise est pour ainsi dire forcée d'étudier la *nature,* car l'univers est le livre dont chaque page proclame la sagesse de Dieu. Plus l'homme étudie la nature, plus il apprend à connaître Dieu parfaitement et plus son cœur se remplit de l'amour de Dieu. (Léon XIII, encore évêque de Pérouse). Les peuples les plus civilisés sont ceux où l'Eglise a pu exercer son influence le plus librement. C'est le Christianisme qui a dompté les **peuples**

[1] La religion catholique est la source du dévouement à la dynastie impériale et le lien le plus solide des nationalités de l'empire autrichien.

barbares de l'Europe et qui les a civilisés de façon à en faire les maîtres et les guides des autres nations.

C'est l'Eglise qui la *première* a pris soin de l'instruction des enfants et *fondé des écoles*.

Sous Charlemagne les écoles des monastères, des cathédrales, des paroisses étaient des établissements ecclésiastiques, et la plupart des universités doivent leur fondation aux papes. Des Congrégations entières comme les Piaristes, les Bénédictins, les Jésuites, les Frères des écoles chrétiennes, se vouèrent à l'enseignement. L'excellence des méthodes des *Jésuites* a été reconnue même par leurs ennemis; malgré leur suppression (1773), Frédéric II de Prusse et l'impératrice de Russie, Catherine II continuèrent à leur confier la direction de certains collèges. — Aujourd'hui encore l'Eglise fonde des **écoles libres** dans les pays où la religion est bannie des écoles. La *France* compte près de 15,000 écoles libres avec un million et demi d'élèves (en 1889 9000 écoles avec 800,000 élèves), et l'Amérique du Nord compte près de 4000 écoles paroissiales. Chose curieuse, il y a des anticléricaux qui envoient leurs enfants non pas à l'école laïque, mais à l'école catholique.

C'est l'Eglise qui a préservé de la ruine les *monuments de l'antiquité*.

Ce furent les moines du moyen-âge qui copièrent les chefs-d'œuvre littéraires de l'antiquité et les conservèrent ainsi pour la postérité; c'est dans les bibliothèques des monastères, dans les bibliothèques et les musées pontificaux que sont conservées un grand nombre d'œuvres d'art antiques. Les Bénédictins comptent dans leur ordre près de 16,000 écrivains, les Jésuites près de 12,000.

C'est l'Eglise qui a fait construire les plus belles *œuvres d'architecture*.

Il suffit de rappeler les magnifiques cathédrales du moyen-âge: le dôme de *Cologne* (1249—1880) dont la construction dura six siècles, celui de Strasbourg (1015), de Fribourg (1120), de Ratisbonne (1275), de Vienne (1365), d'Ulm (1377), de Milan (1386), etc. C'est à l'Eglise qu'on doit la célèbre basilique de S. Pierre de Rome, avec sa gigantesque coupole, dont la construction commencée en 1506 dura 150 ans et coûta 150 millions de francs.

C'est l'Eglise qui a le plus cultivé les *beaux-arts*, la musique, la sculpture, la peinture.

Le chant liturgique renferme des chefs-d'œuvre; il fut cultivé par S. Ambroise, de Milan († 397), et S. Grégoire-le-Grand († 604). Les papes furent les protecteurs d'un grand nombre de musiciens et de compositeurs, entre autres, de Palestrina († 1594). — L'Eglise a protégé les images, d'abord au concile de Nicée (787) contre les Iconoclastes, soutenus par les empereurs byzantins, ensuite au concile de Trente contre les adeptes de Luther et de Zwingle. — Les artistes les plus célèbres, Léonard du Vinci († 1519), Raphaël († 1520), Michel Ange (1564), Le Corrége († 1534), Canova († 1822) étaient des protégés des souverains pontifes. Les premiers *peintres* et les premiers ateliers de peinture provenaient des monastères.

C'est l'Eglise qui a *défriché* et *fertilisé* de grandes régions.

Les moines de S. Benoît et de Citeaux ont, notamment en Allemagne, défriché d'immenses forêts, desséché des marais, pratiqué l'agriculture, etc. C'est ce que font encore dans les pays sauvages les Trappistes et d'autres ordres religieux.

C'est à des prêtres et à des moines que nous devons un certain nombre des *inventions* les plus importantes.

C'est un diacre, *Flavio Gioja*, qui inventa la boussole vers 1300; Gui d'Arezzo découvrit la gamme, les règles de la musique et de l'harmonie; le dominicain Spina inventa les lunettes; le franciscain *Berthold Schwartz*, la poudre (vers 1300); le jésuite *Kircher*, la lanterne magique et une nouvelle espèce de miroirs concaves

(1646); *Copernic*, chanoine de Frauenberg, découvrit le système planétaire (1507); le jésuite Cavaliere, la composition de la lumière blanche; le bénédictin espagnol, Pontius, trouva la méthode d'enseigner les sourds-muets, portée à sa perfection par l'abbé de l'Epée; le jésuite Lana inventa une méthode pour apprendre à lire aux aveugles (1687); le jésuite *Secchi* († 1878) est célèbre par ses études sur le soleil; et le curé bavarois *Kneipp* s'est illustré par sa méthode d'hydrothérapie († 1897). — Les ennemis de l'Eglise prétendent qu'elle est *l'ennemie du progrès et des lumières;* cela est vrai, si sous ce nom on entend le recul de la moralité et de la crainte de Dieu, le développement de l'égoïsme et du matérialisme. — On dit aussi que l'Eglise est *ennemie de la liberté;* sans doute, si par là on entend la licence et le dévergondage. „L'excès de liberté, dit Platon, est de la licence et conduit au despotisme."

4. L'Eglise a de tout temps favorisé la prospérité temporelle; c'est elle qui a fondé des institutions de charité et des sociétés de secours très nombreuses.

Il n'y a jamais eu de misère ni de besoin auquel l'Eglise n'ait cherché à subvenir; cela n'est contesté par personne. L'Eglise a fondé des institutions pour les sourds-muets, les aveugles, les orphelins, les enfants abandonnés; ses congrégations hospitalières de frères et de sœurs ont fondé et administré des hôpitaux pour les malades, pour des incurables, des maisons pour les détenus libérés (S. Vincent-de-Paul), pour les aliénés, des maisons de retraite pour les vieillards, des hospices pour les enfants trouvés (Innoc. III), pour les voyageurs (hospice de S. Bernard), des léproseries (à notre époque dans la Birmanie, dans les Indes où sur 12,000,000 d'habitants il y a 30,000 lépreux, repoussés par tout le monde, qui souffrent cruellement souvent pendant de longues années). En un mot, l'Eglise a été partout à la tête des œuvres de bienfaisance. — C'est elle aussi qui a fondé les *sociétés de secours:* la société de S. Vincent-de-Paul, les cercles ouvriers, la société de S. Raphaël pour les émigrants, la société anti-esclavagiste, l'œuvre de la S. Enfance pour le rachat des petits payens, les asiles pour domestiques dans les grandes villes, etc. — Dans le seul diocèse de Cologne le dernier demi-siècle a vu naître plus de 1200 institutions et sociétés de bienfaisance.[1] Les papes en outre ont fait les plus louables efforts pour prévenir les guerres. C'est donc une calomnie d'accuser l'Eglise de consoler les malheureux uniquement avec les espérances de la vie future sans se soucier de leurs besoins d'ici-bas. „Si l'Eglise, dit S. Augustin, avait été fondée pour les *seuls besoins de cette vie,* elle n'aurait pas pu procurer de plus grands avantages que ceux qu'elle a procurés." Les ressources recueillies par l'Eglise, dit Thiele, un aumônier protestant de la cour, sont *retournées* au peuple par les nombreux canaux de la *culture et de la bienfaisance.*" Si les riches de notre époque avaient imité seulement de loin l'exemple de l'Eglise, bien des phénomènes sociaux fort tristes ne se seraient pas produits. Pour détourner l'attention de leurs propres vices, les ennemis de l'Eglise les lui attribuent à elle; comme le larron qui dépiste ceux qui le poursuivent, en criant lui-même: au voleur.

---

10. La Communion des Saints.

Considérons **le passage des Israélites par la Mer rouge.** On peut distinguer trois parties dans cette immense foule; l'arrière-garde des Israélites avait encore à passer la mer et était harcelée par les soldats égyptiens; le centre se trouvait encore menacé par les murailles liquides et la tête avait déjà heureusement mis pied sur la rive opposée. Cette troupe d'émigrants sortant de la terre de servitude pour entrer dans la Terre promise, est l'image de l'humanité; nous sommes en *voyage* vers la patrie céleste, comme dit S. Paul, „nous n'avons pas ici-bas de demeure fixe, nous cherchons celle de l'avenir." (Héb. XIII, 14). Nous sommes comme des pèlerins qui nous donnons rendez-vous à un sanctuaire béni. Beaucoup d'hommes y sont déjà arrivés, ce sont les *Saints,* d'autres, les âmes du purgatoire, sont en route et sont tout près du but, d'autres enfin, les fidèles ici-bas, commencent seulement le voyage. Tous ensemble cependant nous ne formons qu'un seul peuple, qu'**une seule grande**

[1] Voir le livre de M. Brandts édité à Cologne, chez Bachem, 1896.

famille de Dieu. „Nous sommes tous citoyens de la même cité des saints et membres de la famille de Dieu.“ (Ephés. II, 19). Les trois fils d'un père peuvent être dans des situations très différentes : l'un est encore à l'école, l'autre dans un établissement supérieur, le troisième déjà dans une carrière brillante ; cela ne les empêche pas d'être de la même famille, fils du même père, frères entre eux et cohéritiers de la fortune paternelle. De même les élèves des *classes supérieures et inférieures* ne constituent ensemble qu'*un même collège;* tous poursuivent le même but. Il en est aussi des fidèles sur la terre, des âmes du purgatoire et des saints dans le ciel; tous poursuivent **le même but,** l'*union intime* avec Dieu ; aussi y a-t-il entre eux un lien qui les unit en une communion. — On appelle les membres de cette société des **saints,** parce que tous ont été sanctifiés par le baptême (I. Cor. VI, 11) et que tous sont appelés à la sainteté. (I. Thessal. IV, 3). Beaucoup d'entre eux sont déjà arrivés à la sainteté consommée, et S. Paul appelle aussi saints les fidèles de l'Eglise encore vivants. (Eph. I, 1).

1. On appelle communion des Saints, la société et l'union intime des *fidèles vivants*, des âmes du *purgatoire* et des élus dans le *ciel*.

Les fidèles vivants constituent l'Eglise **militante,** parce qu'ils ont à combattre un triple ennemi: le monde (les embûches des hommes pervers), leur chair (leurs inclinations mauvaises), le démon et ses tentations (Job. VII, 1). Les âmes du purgatoire constituent l'Eglise **souffrante,** parce qu'elles ont à souffrir avant d'entrer au ciel. Les Saints dans le ciel sont appelés l'Eglise **triomphante,** parce qu'ils ont vaincu leurs ennemis et jouissent de leur victoire. — Il paraît peut-être étrange que l'on donne le nom d'Eglise aux âmes du purgatoire et aux saints ; mais il faut remarquer que tous par leur baptême sont devenus membres de l'Eglise et que pour être dans un autre état, ils ne cessent pas de lui appartenir. Ce *ne sont donc pas trois églises,* mais une seule église dans des états différents.

2. Les fidèles vivants, les âmes du purgatoire et les élus du ciel sont unis au Christ, comme les membres du corps avec la tête. (Rom. XII, 4).

Tous sont animés **par l'Esprit-Saint**[1] (I. Cor. XII, 13). L'âme vivifie tous les membres du corps, donne à l'œil la vue, l'ouïe à l'oreille, etc, de même le S. Esprit anime tous les membres du corps de Jésus-Christ. (S. Aug.). Mais comme *le S. Esprit procède du Fils,* c'est proprement *Jésus-Christ qui est le moteur de tous les membres* de cette grande communauté, comme la tête est le principe moteur de tous les membres du corps. Voilà pourquoi le Christ est appelé *le chef* du corps de l'Eglise. (Col. I, 18). Jésus-Christ est comme le *cep de vigne.* (S. Jean XV, 5) qui fait participer les branches à la sève. — Chaque membre a sa *fonction propre,* et chaque membre de l'Eglise a ses dons particuliers. (I. Cor. XII, 6-10, 28). L'estomac, p. ex. *fonctionne pour le bien de tout le corps,* et de même chaque membre de l'Eglise sert à l'utilité de tous. Les différents pays échangent les fruits que chacun produit. (S. Grég. Gr.). Chaque membre éprouve *le bien-être ou la douleur* de l'autre, il en est de même dans l'Eglise par suite du lien de la charité. „Si l'un des membres souffre, tous les autres souffrent avec lui; ou si l'un des membres reçoit de l'honneur, tous les autres s'en réjouissent avec lui.“ (I. Cor. XII, 26). Les saints dans le ciel ne sont donc pas insensibles à nos soucis. — Les fidèles *pécheurs* continuent à faire partie de ce grand corps, mais non pas ceux qui sont *retranchés* de l'Eglise, comme les excommuniés ; toutefois les pécheurs sont des membres morts de l'Eglise.

3. Tous les membres de la communion des Saints ont part aux *biens spirituels* de l'Eglise catholique et peuvent mutuellement *se secourir* par leurs prières et leurs bonnes œuvres: les élus au ciel n'ont cependant plus besoin de secours.

[1] Les pécheurs peuvent au moins encore avoir la foi qui est un don du Saint-Esprit.

Dans une société tous les membres participent à ses avantages: dans *l'Etat* tous les citoyens ont part à ses bienfaits, à ses écoles, ses hôpitaux, tous ont droit à réclamer justice devant les tribunaux; dans la *famille* tous les membres participent à ses biens: noblesse, richesse, etc. Il en est de même dans l'Eglise: tous ses membres participent **aux biens spirituels communs**. Tous les *sacrifices* de la messe, toutes les *sources de grâce*, toutes les *prières*, toutes les bonnes œuvres des fidèles sont utiles à tous les membres de l'Eglise. Dans le *Pater* nous prions pour tous les fidèles, le S. Sacrifice est offert pour tous les fidèles vivants et trépassés,[1] le Bréviaire des clercs est dit dans la même intention. On pourra conclure de là pourquoi un grand pécheur qui garde la foi se convertit plus facilement qu'un franc-maçon, qui est excommunié; pourquoi un catholique peut plus facilement espérer être délivré du purgatoire. S. François-Xavier durant ses pérégrinations apostoliques se consolait par la pensée, que l'Église tout entière priait pour lui et le soutenait dans ses travaux. — En outre tous les membres de la communion des saints **peuvent se secourir mutuellement**. Dans le corps, la force et la santé d'un membre contribuent au bien des autres membres, même d'un membre malade: un estomac, un poumon sain, p. ex., contribuent puissamment à la guérison d'un malade. L'œil ne voit pas pour lui seul, il agit en faveur des autres membres, car si un obstacle menace la main ou le pied, l'œil leur fait éviter le choc; et de même des autres membres. (S. Aug.). Dans l'Eglise il n'en va pas autrement; les mérites des uns agissent en faveur des autres; Dieu *aurait pardonné à Sodome* s'il s'y était trouvé *10 justes*.

1. Les catholiques **vivants** peuvent donc s'entr'aider par la prière et les bonnes œuvres.

Les fidèles peuvent **prier Dieu les uns pour les autres**. Les fidèles prièrent pour *Pierre* en prison et le délivrèrent. S. Etienne pendant son supplice obtint par ses prières la conversion de Saul (S. Aug), et *Ste Monique*, par 18 années de supplications la conversion de son fils Augustin. Déjà dans l'Ancien-Testament Dieu avait promis d'écouter favorablement l'intercession des *prêtres* pour le peuple. (Lév. IV, 20; Nombres XVI, 48). Le Christ dit à Marie Lataste: „De même que l'intercession de la reine Esther auprès d'Assuérus obtint le pardon pour le peuple juif, ainsi la prière d'une seule âme suffit souvent pour retenir le bras vengeur de Dieu étendu contre une nation.“ Aussi S. Jacques nous fait-il cette recommandation: *„Priez les uns pour les autres afin que vous fassiez votre salut.“* (V, 16). Les autres apôtres ont souvent demandé leurs prières aux fidèles. „Aidez-moi, disait S. Paul, auprès de Dieu par vos prières.“ (Rom. XV, 30). Les enfants doivent donc prier pour leurs parents, et réciproquement. Cette intercession est une *œuvre de miséricorde* qui appelle une double bénédiction, sur celui qui prie et sur celui pour lequel on prie — Les fidèles peuvent aussi par leurs bonnes œuvres (prière, jeûne, aumône), faire participer les autres **à leurs satisfactions** (Catéch. rom.). Il en est ainsi dans la vie ordinaire: l'un peut payer les dettes de l'autre, et le fidèle peut payer auprès de Dieu la dette du châtiment contractée par le péché. Aussi dans la primitive église remettait-on quelquefois à un pécheur une partie de sa pénitence, parce qu'un martyr intercédait pour lui.

2. Nous pouvons aussi secourir **les âmes du purgatoire** par les prières et les bonnes œuvres; elles de leur côté peuvent nous secourir par leurs prières, surtout quand elles sont entrées au ciel.

Les Juifs déjà croyaient que nous pouvons *secourir les âmes du purgatoire*; Judas Macchabée envoya 12,000 drachmes d'argent à Jérusalem, afin d'y faire offrir des sacrifices pour ses guerriers morts dans la bataille. (I. Macch. XII). L'Eglise nous recommande la prière pour les défunts par le glas et l'angelus du soir; elle prie aussi pour eux à la messe au *memento* des morts. „La prière pour les défunts, dit S. Augustin, est la clef qui leur ouvre le paradis“, et le concile de Lyon (1274) nous enseigne formellement que l'intercession des fidèles vivants par la sainte messe, la prière, l'aumône et les autres bonnes œuvres soulage de leurs peines les âmes du purgatoire. — Celles-ci peuvent aussi *nous secourir*, car beaucoup de saints approuvent qu'on les invoque. (Bellarmin, S. Alph. de Lig.). Ste Catherine de Bologne

[1] Cf les prières de l'offertoire.

(† 1463) avait l'habitude de les invoquer quand l'intercession auprès des saints n'était pas tout de suite exaucée; elle prétend ne les jamais avoir invoquées en vain. Les âmes des défunts se montrent *reconnaissantes* pour ceux qui les secourent, comme on le voit par la brillante victoire de Judas Macchabée sur Nicanor. (II. Macch. XV).

Les **Saints dans le ciel** nous secourent par leurs prières devant le trône de Dieu, notamment quand nous les invoquons. (Apoc. VIII, 4).

Les saints *savent* certainement *ce qui se passe sur la terre*, car la béatitude consiste dans l'accomplissement parfait des désirs de la créature. Le démon même montre par ses tentations qu'il a connaissance de nos côtés faibles, les prophètes de l'Ancien-Testament prévoyaient l'avenir et connaissaient des choses secrètes et les saints devraient être moins avancés? Ils savent quand un pécheur se convertit (S. Luc. XV, 7), à plus forte raison savent-ils quand ils sont invoqués. „Ils voient en Dieu, comme en un miroir tout ce qui se passe ici-bas“ (S. Thér.); ils ne peuvent pas ne pas voir, eux qui voient Celui auquel rien n'est caché (S. Th. Aq.), ils ne peuvent pas ne pas voir les choses extérieures, eux qui voient Dieu intérieurement. (S. Grég. Gr.) Quand nous *invoquons* les saints, ils prient au ciel avec nous. (Catéch. rom.). Leur intercession a *une grande vertu;* car déjà sur cette terre la fervente prière *du juste* peut beaucoup. (S. Jac. V, 16). Quelle ne fut pas la valeur de l'intercession d'Abraham pour la ville de Sodome! et si donc les saints *vivant encore dans leur chair*, prient avec tant de succès, certainement ils le peuvent une fois qu'ils ont remporté la victoire. (S. Jér.). Les saints *obligent* pour ainsi dire Dieu à les exaucer: ils agissent comme les guerriers devant les puissances terrestres: ils montrent les blessures qu'ils ont reçues dans les luttes livrées pour lui, et il ne peut rien leur refuser. (S. J. Chr.). L'intercession des saints a souvent été signalée par des miracles, comme on le voit à Lourdes, et dans les constatations certaines des procès de canonisation.

Nos *parents* et nos *amis* défunts qui sont au ciel, *intercèdent* continuellement pour nous devant le trône de Dieu et nous *protègent* dans les dangers.

Les liens avec nos frères défunts ne sont pas brisés par la mort; ils subsistent. (Orig.). *La charité ne meurt pas* (I. Cor. XIII, 8), elle ne cesse donc pas au ciel, au contraire elle est glorifiée, par conséquent plus intime. Même le mauvais riche garde dans l'enfer un certain attachement pour ses frères encore vivants. (S. Luc. XVI, 19). Dans les limbes Jérémie et le grand-prêtre Onias priaient pour le peuple juif. (II. Macch. XV, 14). Le Christ a promis à ses apôtres de prier pour eux. (S. Jean XIV, 16; I. S. Jean II, 1). On s'explique ainsi comment S. Augustin fit de grands progrès dans la sainteté après la mort de sa mère Monique, et S. Wenceslas, après la mort de son aïeule Ste Ludmilla. — Les **saints** par leur intercession **secourent aussi les âmes du purgatoire.** La S. Vierge en sauve chaque jour un grand nombre (Alain de l'Isle); elle est la reine et la mère des âmes du purgatoire. (Ste Brigitte); à la fête de son Assomption elle en délivre annuellement des milliers. (S. Pierre Dam., S. Alph.) et sans doute aussi à d'autres fêtes. Le pape Jean XXII nous dit dans la *Bulle Sabbatine*, que la S. Vierge délivre beaucoup d'âmes le *samedi*, qui lui est consacré. Les *SS. Anges* non plus ne sont pas insensibles aux souffrances des âmes qui seront un jour au ciel avec eux; *S. Michel* en particulier est leur patron; sa prière, disent les offices liturgiques, introduit les âmes dans le ciel: c'est le rôle de ce prince de la milice céleste de leur servir d'introducteur dans le paradis de la joie. Les anges-*gardiens* et les anges que l'on a spécialement honorés, ont un souci particulier des âmes du purgatoire. (P. Faber). Combien consolante est donc la doctrine catholique de la communion des saints!

---

10. Art. du Symbole: La Rémission des péchés.

1. *Personne* ici-bas n'est *sans péché;* tous nous avons donc besoin du pardon de nos fautes.

Celui qui se dit sans péché est un menteur (I. S. Jean I, 8); le juste même tombe *sept fois* (souvent) par jour. (Prov. XXIV, 16). Dieu permet nos chutes vénielles fréquentes pour nous entretenir dans l'*humilité*. (S. Franç. de S.) Comme nous tombons tous les jours, nous sommes obligés tous les jours de demander dans le *Pater* le pardon de nos offenses. (S. J. Chr.) Sans un privilège spécial, tel que le reçut la **S. Vierge**, il est impossible de passer sa vie sans aucune faute vénielle (Conc. Tr.), il faut même déjà une *grâce particulière* pour passer un temps assez long sans faute légère. (S. Aug.) La perfection à laquelle peut arriver la faiblesse humaine, c'est de ne pas tomber dans une faute vénielle de *propos délibéré*. (S. Alph.).

2. Le pardon de nos péchés est possible, parce que Jésus-Christ l'a *mérité* à la croix et qu'il a donné aux Apôtres et à leurs successeurs le *pouvoir* de remettre les péchés.

Rien n'est aussi *consolant* pour l'homme que la rémission des péchés, car rien ne nous cause plus de tourments que nos fautes. Socrate déjà se réjouissait à la pensée qu'un médiateur envoyé par Dieu viendrait apprendre aux hommes la manière de se purifier de leurs fautes. — Ce pardon nous a été **mérité** par Jésus-Christ par sa passion **sur la croix** (Conc. Tr. ch. 7); il est l'agneau de Dieu qui efface les péchés du monde (S. Jean I, 29), c'est par son sang que nous avons obtenu la rédemption, la rémission des péchés (Col. I, 14); il est la victime de propitiation pour nos péchés, et non seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux de tout le monde. (I. S. Jean II, 2). — Le Christ n'a donné **qu'aux apôtres et à leurs successeurs le pouvoir de remettre les péchés**; lui-même avait ce pouvoir, il en usa vis-à-vis de Magdeleine, de Zachée, du bon larron et dit expressément en guérissant le paralytique: „Afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés, je te dis: Lève-toi, emporte ton lit, et va-t-en dans ta maison.“ (S. Matth. IX, 6). Ce pouvoir qu'il possédait, Jésus-Christ le communiqua aux apôtres en leur disant après sa résurrection: „Recevez le S. Esprit. Les péchés seront remis à ceux auxquels vous les remettez, et ils seront retenus à ceux auxquels vous les retiendrez.“ (S. Jean XX, 23). Si donc l'on veut obtenir la rémission de ses péchés, il faut s'adresser aux apôtres, c.-à-d. aux évêques ou aux prêtres ordonnés par eux. *„La rémission des péchés n'existe que dans l'Eglise catholique,* car elle seule en a reçu le gage dans le S. Esprit.“ (S. Aug.).

3. Les *péchés mortels* sont remis par les sacrements de baptême et de pénitence, les péchés *véniels*, par les bonnes œuvres faites en état de grâce; tels sont la prière, le jeûne, l'aumône, l'assistance à la messe, la sainte communion, l'usage des sacrementaux, les indulgences, le pardon des injures, etc.

Le **baptême** est le vaisseau sur lequel nous avons été embarques pour le ciel; quand nous commettons un péché mortel, nous sommes comme des naufragés qui ne sont sauvés qu'à condition de saisir une planche et de s'y tenir. Cette planche de salut est le sacrement de **pénitence**; la rémission du péché mortel ne peut s'obtenir ni par la prière, ni par le jeûne, ni par l'aumône. Ces œuvres peuvent simplement nous *préparer* à la pénitence qui seule remet réellement le péché. „Ni les anges, ni les archanges ne peuvent rien changer à cet ordre; Jésus-Christ lui-même ne nous pardonnera pas sans la pénitence.“ (S. Aug.) Les péchés véniels peuvent être remis par l'usage de l'eau bénite, par la prière, la communion, la bénédiction de l'évêque, etc. (S. Th. Aq.).

4. Tout péché, si grand soit-il, peut être remis par Dieu ici-bas, quand on s'en repent et s'en confesse sincèrement.

„Quand vos péchés seraient rouges comme *l'écarlate*, ils deviendront, dit le Seigneur, blancs comme la neige, et quand ils seraient rouges comme le *vermillon*, ils seront blancs comme la laine.“ (Is. I, 18). Dieu ne fait aucune différence pour

le pouvoir de remettre les péchés: il permet au prêtre de les remettre *tous* sans exception. (S. Ambr.) *Personne* n'est donc *assez impie*, assez mauvais, pour perdre tout espoir d'être pardonné, s'il se repent sérieusement de ses errements. (Cat. rom.) Il semble même que Dieu reçoive plus volontiers le grand pécheur, car cette infinie miséricorde l'honore davantage; il est comme un pêcheur qui aime à prendre les gros poissons — Le *péché contre le S. Esprit* est le seul qui soit irrémissible, car il consiste précisément dans la volonté de ne pas se corriger; la faute n'est donc pas du côté de Dieu, mais du côté de l'homme qui tout en reconnaissant le mal, ne veut pas cesser de le commettre, ne veut pas s'en repentir. Or, sans repentir, sans conversion, il ne peut pas y avoir de pardon. (V. p. 133).

5. Un péché une fois *remis* ne revit jamais, même si le pécheur retombe dans le péché mortel. (S. Thom. Aq.).

Il en est autrement des bonnes œuvres: leurs mérites revivent, dès que l'homme se réconcilie avec Dieu. Oh! que sa miséricorde est grande!!

---

11 et 12 Art. du Symbole: Les fins dernières.

I. La mort.

La terre est comme un champ de bataille où il y a une rencontre tous les jours et où tombent plusieurs milliers de personnes. Dans l'univers entier il y a par jour à peu près 88,000 décès, ce qui fait 60 par minute, 1 par seconde et 32,000,000 par an. — Le sommeil est une image de la mort.

1. La *mort* de l'homme s'effectue par la *séparation* du corps et de *l'âme;* celle-ci s'en va dans le séjour des esprits, celui-là se décompose et tombe en poussière.

A la mort **l'âme se sépare du corps.** Aussitôt qu'on laisse échapper la vapeur d'une machine, celle-ci s'arrête, il en est de même quand l'âme, ce souffle divin, quitte le corps. S. Paul appelle la mort une dissolution. (II. Tim. IV, 6). Le corps est pour l'âme comme une enveloppe, un vêtement qu'elle dépose au moment de la mort. Le séjour de l'âme dans le corps ressemble au séjour des âmes des justes dans les limbes. Le moment de la mort est celui de la délivrance (Marie Lat.); l'âme est alors comme délivrée de sa *prison.* (S. Aug.). La preuve évidente de la séparation de l'âme, c'est la cessation de la vie; ce qui animait le corps est absent. — A la mort **l'esprit retourne à Dieu** qui l'avait donné (Eccles. XII, 7); c'est son voyage dans l'éternité. (S. J. Chr.). C'est donc une erreur de croire que les âmes *émigrent* dans d'autres corps d'hommes ou d'animaux (métempsychose des Egyptiens, des Grecs, des Indous), ou de croire que l'âme tombe dans un *sommeil* dont elle ne s'éveillera qu'au dernier jour. C'est au contraire le corps qui dort de ce sommeil. — Après la mort **le corps se décompose.** Il est de la terre et retourne à la terre, d'après la sentence du paradis (Gen. III, 19); il n'y a d'exception, pour un motif évident, que pour les corps de Jésus et de Marie. Par miracle quelques corps ou quelques membres de saints sont restés *intacts* jusqu'à ce jour (p. 19). Mais au dernier jour tous les corps *ressusciteront;* le sommeil de la mort est donc un *sommeil* avec l'espérance d'une prochaine résurrection. (S. Th Aq.). La mort est représentée sous l'image d'un *squelette*, parce qu'il nous donne cette forme hideuse; il tient une faux à la main, parce qu'il met fin à la vie de l'homme aussi rapidement que le faucheur coupe l'herbe des prés. (Ps. CII, 15). On devrait plutôt le représenter avec une clef, parce qu'il nous ouvre la porte de l'éternité.

2. *Tous* les hommes sont soumis à la mort, parce qu'elle est une suite du péché originel.

Nos premiers parents perdirent par leur désobéissance le don de l'immortalité corporelle; nous sommes donc *tous soumis à la mort* (p. 88). „Comme le péché est entré dans le monde par un seul homme, et la mort par le péché, ainsi la mort est passée dans tous les hommes par ce seul homme en qui tous ont péché." (Rom. V, 12). L'homme qui voulait être égal à Dieu est profondément *humilié* par la mort; elle lui fait expier cet orgueil. *Hénoch* (Gen. V, 24) et *Elie* (IV Rois II) seuls ont été enlevés de la terre sans mourir, mais ils réapparaîtront au jugement dernier (Eccl. XLIV, 16; S. Matth. XVII, 11) et mourront alors, ainsi que tous les hommes qui *vivront* encore au moment du *jugement dernier*. (S. Th. Aq.) Le Christ seul n'était pas *soumis* à la mort, parce qu'il était par lui-même exempt de péché; il est mort, parce qu'il l'a librement voulu. — La mort met l'égalité entre le *pauvre* et le *riche;* la vie n'est qu'un théâtre où l'on joue pour peu de temps le rôle d'un général, d'un juge, d'un soldat, etc. et où *rien ne reste* du costume que l'on a porté. (S. J. Ch.) Au jeu d'échecs aussi, chaque pièce a sa place spéciale sur l'échiquier, mais après la partie toutes sont mises pêle-mêle dans une boîte; les hommes aussi dans le jeu de la vie ont des rangs différents et à la mort tous sont mis dans la même terre. (Diez). Le riche en mourant, ne peut rien emporter. (Job. XXVII, 16). La mort *supprime toutes les dignités et tous les honneurs* (S. Amb.), même ceux qui ici-bas ont été les premiers seront les derniers et ceux qui ont été les derniers seront les premiers. (S. Matth. XIX, 30). — La vie est comme un *rêve* qui passe aussi vite qu'il est venu (S. J. Chr.); nos jours sont comme une *ombre* (Job VIII, 9), comme une *toile d'araignée*, comme une *vapeur* visible un instant et ensuite disparue. (S. Jac. IV, 15). — **L'heure** de la mort **nous est inconnue.** Nous mourrons à l'heure où nous ne le soupçonnerons pas (S. Matth. XXIV, 14); la mort viendra comme un voleur (ibid. 43), elle nous saisira comme l'épervier fond sur le passereau, le loup sur l'agneau. (S. Ephr.) La vie est un flambeau qu'un léger coup de vent éteint. (S. Grég. Nys.) Nous sommes comme des soldats en congé qui ne sont pas sûrs un moment de n'être pas rappelés. (Curé Kneipp). De rares saints ont eu des révélations sur l'heure de leur mort; Dieu la cache aux hommes par une grande *bonté* et une grande *sagesse.* En effet, si nous savions l'heure de notre mort, les uns tomberaient dans le désespoir et d'autres se précipiteraient dans les plus affreux désordres. — Cette ignorance doit nous porter à être **toujours prêts à mourir.** „Soyez prêts, dit Jésus, car le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne savez pas." (S. Matth. XXIV, 44). C'est dans ce but aussi qu'il a raconté la parabole des 10 vierges (ib. XXV). La mort est un grand seigneur: elle ne veut attendre personne, mais exige que tous l'attendent elle. (S. Ephr.) Si en ce moment vous n'êtes pas prêt, craignez de mal mourir; car *telle vie, telle mort.* Ceux qui remettent leur conversion jusqu'au moment de la mort ressemblent à ces étudiants qui remettent le travail à la veille des examens.

3. La mort est *terrible* pour le pécheur, mais non pas pour le juste.

Parce qu'elle est la fin de leur prétendu bonheur et le commencement de leur malheur éternel, la mort n'est effrayante que pour les hommes *sensuels et voluptueux;* elle ne l'est pas pour les hommes pieux et vertueux. „Le juste à la mort est un arbre qu'on taille pour lui faire produire dans l'au-delà des fruits encore plus beaux; le pécheur est l'arbre qu'on coupe à la racine pour le jeter au feu." (S. Vinc. Fer.) Pour le juste, la mort n'est que le passage à la vie éternelle. (S. Ant. de P.) Tous les saints *soupiraient* avec bonheur après la mort; comme S. Paul, ils désiraient la dissolution de leur corps et être avec le Christ. (Phil. I, 23.) Le journalier souhaite la fin de la journée afin de recevoir son salaire, ainsi l'homme vertueux désire mourir bientôt pour recevoir sa récompense au ciel. (Card. Hugues). Les saints soupirent après la mort, comme le matelot après le port, le voyageur après le but de son voyage, l'agriculteur après la moisson. (S. J. Chr.) A la mort le juste se réjouit comme celui qui quitte une maison délabrée pour une splendide demeure (id.). Tous les saints sont morts avec joie Qu'il est doux de mourir, disait S. Augustin, quand on a vécu pieusement! Des hommes insensés pensent que c'est un bonheur de **mourir vite** (sans beaucoup souffrir); ce n'est pas la rapidité de la mort qui la rend heureuse, mais l'état d'âme du mourant, car l'arbre reste où il est tombé (Eccl. XI, 3), ou plutôt l'arbre tombe du côté où pèsent ses branches. Sont-elles dirigées vers le Nord, il tombe vers le Nord; sont-elles dirigées vers le Sud, il tombera vers le Sud. Il en est de même de l'homme; sa volonté restera dirigée après sa mort vers les objets où elle a été dirigée au moment du décès. Heureux l'homme dont la

volonté penchait principalement vers Dieu, qui avait *l'amour de Dieu*, par conséquent la grâce sanctifiante, car il *contemplera Dieu*. Malheureux au contraire l'homme dont la volonté penchait vers les choses terrestres, qui avait *l'amour du monde* et se trouvait en disgrâce auprès de Dieu, car il restera *séparé* de lui!

4. Pour mourir d'une mort *heureuse*, il faut tous les jours en demander la grâce à Dieu et se détacher dès maintenant des biens et des jouissances terrestres.

On meurt *heureusement* quand on s'est d'abord réconcilié avec Dieu et qu'on a mis ordre à ses affaires temporelles. — Il faut donc spécialement demander à Dieu la grâce de pouvoir encore recevoir les **derniers sacrements.** Il faut aussi faire à temps son **testament**. En cela nous imitons les matelots qui en danger de naufrage jettent tout par-dessus bord et échappent ainsi à la mort. Une mort *subite* n'est donc pas *désirable*, car elle empêche de régler ses intérêts temporels et éternels. Aussi disons-nous dans les litanies: D'une mort subite et imprévue, délivrez-nous, Seigneur! — La *prière* pour obtenir une bonne mort a déjà cet avantage qu'elle nous fait souvent penser à la mort. L'Eglise le fait volontiers, elle nous **rappelle** la mort, le jour des Trépassés, le mercredi des Cendres, quand on sonne le glas. etc. La pensée de la mort est très salutaire, et détourne du péché. „Pensez à vos fins dernières, dit le fils de Sirach, et vous ne pécherez jamais.“ (VII, 40). Celui qui pense souvent à la mort, s'attachera aussi peu aux choses terrestres, qu'un condamné à mort trouvera du plaisir à la bonne chère, ou Damoclès à son festin sous l'épée suspendue par un cheveu au-dessus de sa tête. Dieu lui-même nous rappelle la mort dans la nature par le coucher du soleil, la nuit, le sommeil, l'hiver. — *Il faut dès maintenant se détacher volontairement des biens et des plaisirs de ce monde.* Après la mort notre œil ne verra plus, notre oreille n'entendra plus, notre bouche ne parlera plus, etc., il faut dès maintenant nous placer librement dans cette situation inévitable, en combattant la curiosité de la vue et de l'ouïe, la loquacité, l'immodération dans le boire et le manger, en un mot il faut commencer à mourir. „Mourons, dit S. Basile, afin de vivre.“ Les bonnes œuvres que Dieu réclame de nous, la prière, l'aumône, le jeûne ne sont pas autre chose pour le cœur qu'un détachement des choses terrestres. Ceux-là seuls qui sont dans cet état de détachement verront Dieu après leur mort, selon la parole du Christ: „Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu.“ (S. Matth. V, 8).

---

2. Le jugement particulier

1. Immédiatement après la mort a lieu le jugement particulier.

Il est décrété, dit S. Paul, que tous les hommes mourront; et la mort est suivie du **jugement**. (Héb. IX, 27). La parabole du mauvais riche et de Lazare nous apprend que les deux furent jugés après leur mort. Les payens eux-mêmes croyaient à l'existence de trois juges dans les enfers. Au moment de la mort Dieu nous adressera les paroles du maître à l'intendant: „*Rends compte de ton administration.*“ (S. Luc XVI, 22). Aussitôt après a lieu le juste *paiement du salaire*. Dieu demande des hommes *qu'ils ne retiennent pas le salaire du journalier* après sa journée, à plus forte raison devons-nous attendre de Dieu qu'il ne retiendra pas le salaire durement gagné par l'homme pendant sa vie. „La mort est le moment du paiement du salaire, de la rentrée de la moisson.“ (S. Ambr.) Si certains hommes subissent un *retard* dans ce règlement de leur journée, c.-à-d. s'ils sont d'abord soumis à l'épreuve du purgatoire, ils n'ont qu'à s'en prendre à eux, ce n'est pas Dieu qui en est responsable.

Ce sera le *Christ* qui rendra le jugement particulier; il *révèlera* toute notre vie et nous *traitera de la même façon* que *nous aurons traité nos semblables.*

Jésus-Christ a affirmé que *lui-même* rendrait ce jugement: „Le Père, dit-il, ne juge personne, mais il a *remis tout le jugement au Fils* (S. Jean V, 22); à la dernière cène il a promis à ses apôtres de revenir après son ascension pour les emmener avec lui (id. XIV, 3) évidemment il entendait par là le moment de la mort. Jésus dit de même de S. Jean: „Je veux qu'il reste jusqu'à ce que je vienne" (id. XXI, 22). Les apôtres eux-mêmes disaient que tant qu'ils vivraient, ils seraient loin de lui. (II. Cor. V, 6) — Il ne faut cependant pas se représenter ce jugement comme une ascension de l'âme vers le Christ ou une descente du Christ vers l'âme sur la terre; ce mouvement n'est aucunement nécessaire. Le Christ *illumine* l'âme sortant du corps de telle façon qu'elle verra instantanément avec une netteté parfaite que son Sauveur rend sur elle un juste jugement. Cette illumination fait comprendre à l'âme que **Dieu révèle la vie de l'homme toute entière**. „De même, dit le Chri-t, que l'éclair part de l'Orient et paraît tout d'un coup jusqu'à l'Occident, ainsi en sera-t-il de la venue du Fils de l'homme" (S. Matth. XXIV, 27), cela signifie qu'au moment de la mort, qui est la venue de Jésus-Christ, toute notre vie apparaîtra devant notre âme *avec la rapidité et l'éclat de la foudre* (B. Clém. Hofbauer). Quand l'heure de la justine divine viendra, Dieu mettra tous les détails de la vie du mourant devant ses yeux. (Mar. Lat.) Au moment de sa mort, les œuvres de l'homme seront révélées. (Sir. XI, 29). Tous ceux qui ont déjà été *près de la mort*, affirment qu'à ce moment des événements oubliés depuis longtemps, des actions de la jeunesse apparurent vivement à leur esprit. Au moment de la mort, **les actions les plus cachées seront révélées**. „Il n'y a rien de secret, dit le Christ, qui ne doive être découvert: ni rien de caché, qui ne doive être connu et paraître publiquement." (S. Luc. VIII, 17). Nous nous souviendrons et nous rendrons compte de toute *parole inutile*. (S. Matth. XII, 36). Notre esprit ressemble à un *peintre*, qui dessine dans notre intérieur toutes sortes de pensées, de projets, d'images. Jusqu'à la mort ces tableaux sont couverts comme d'un voile; et à sa chute ils tourneront à la gloire de l'artiste ou à son déshonneur, s'ils représentent les hontes du vice. (S. Bas.) A la mort d'un homme on ouvre son *testament*; il est facile d'expliquer pourquoi on peut dire la même chose de sa conscience. Un rayon de soleil fait voir dans une chambre mille grains de *poussière*; il en sera de même pour nos fautes les plus légères, quand le soleil de justice pénétrera dans nos âmes. — Au jour du jugement nous verrons la face de Dieu vis-à-vis de nous, comme durant notre vie nous nous étions montrés vis-à-vis du prochain: Dieu est un *miroir* qui rend parfaitement l'image de celui qui est devant lui. (Louis de Gr.) „On se servira, dit le Christ, *de la même mesure dont vous vous serez servis* envers les autres." (S. Matth. VII, 2). — Le jugement est suivi de la *rétribution*.

2. Après le jugement particulier les âmes vont soit au *ciel*, soit en *enfer*, soit au *purgatoire*.

La parabole du mauvais riche et du pauvre Lazare nous montre que la sentence du juge est exécutée *immédiatement*. (S. Luc. XVI). L'Eglise enseigne que les âmes qui n'ont pas péché après le baptême, que celles qui après avoir péché ont complètement expié leurs fautes, soit sur terre, soit au purgatoire, sont reçues *aussitôt* dans le ciel, et que celles qui meurent dans le péché mortel, tombent *aussitôt* en enfer. (2e Conc. de Lyon, 1274). Les âmes des justes, qui sont parfaites, vont au ciel dès qu'elles ont quitté leur corps. (S. Grég. Gr.) Aussitôt qu'une âme juste est sortie du corps, elle est séparée des âmes pécheresses et introduite au paradis par les anges. (S. Justin). C'est une erreur de croire que les âmes justes n'ont jusqu'à la résurrection des corps qu'un *avant goût* de la félicité éternelle, et que les pécheurs ne seront soumis complètement à la damnation qu'après le jugement dernier. (Opinion des Grecs schism.) — **Peu d'hommes entrent au ciel aussitôt**, car „rien d'impur ne peut entrer au ciel" (Apoc. XXI, 27); peu de justes échappent au purgatoire. (Bellarmin). Il y a des théologiens[1] qui prétendent que les damnés seront *plus nombreux* que les élus; ils se fondent sur ces paroles de Jésus: „Beaucoup sont appelés, mais peu sont élus." (S. Matth. XX, 6). Tous doivent être sauvés, mais peu coopèrent à la grâce et se sauvent (Suarez); moindre est le nombre de ceux qui iront au ciel. (S. Th. Aq.) — Outre le jugement particulier, il y aura *un jugement général*. Celui-là ne regarde que l'âme comme *agent principal* du bien et du mal à récompenser ou à punir, celui-ci comprendra aussi dans la rétribution le corps comme *instrument* des actes de l'âme.

---

[1] Ce n'est qu'une simple opinion contredite par d'autres théologiens de grande valeur.

3. Le ciel.

1. Le ciel est le séjour de la béatitude éternelle.

Le Christ donna à ses apôtres un avant-goût du ciel sur *le Thabor*. (S. Matth. XVII). Le ciel s'ouvrit au baptême de Jésus (id. III, 16). S. Etienne vit le ciel ouvert. (Act. Ap. VII, 55). S. Paul fut ravi au ciel. (II. Cor. XII, 2). — Le ciel est à la fois un lieu et un *état*. Comme lieu il est, selon quelques théologiens, au-delà du monde sidéral. Ce n'est qu'une opinion, mais elle est fondée sur la tournure des paroles du Christ: qu'il est descendu du ciel, qu'il y remonterait, qu'il en reviendrait. — Le ciel est aussi un **état** de l'âme; il consiste dans la vision de Dieu (S. Matth. XVIII, 10), dans la paix et le bonheur de l'esprit. (Rom. XIV, 17). Quand les anges et les saints nous visitent ici-bas, ils ne cessent donc pas d'être au ciel, car ils ne peuvent pas être privés de la vision de Dieu. (S. Bernard). Jésus-Christ est le **roi** du ciel. „Je suis roi, disait-il à Pilate, mais mon royaume n'est pas de ce monde." (S. Jean XVIII, 36). Le bon larron reconnaissait cette royauté quand il disait au Sauveur: „Seigneur! souvenez-vous de moi quand vous serez dans votre royaume." (S. Luc. XXIII, 42). Au ciel nous verrons les anges de Dieu monter et descendre sur le Fils de l'homme. (S. Jean I, 51). Au ciel les anges adorent le Christ. (Hébr. I, 6). — Le ciel est notre vraie **patrie**; ici-bas nous ne sommes que des étrangers (II. Cor. V, 6), c'est la vérité que nous représentent les processions.

Les joies du ciel sont **ineffablement grandes**; les élus sont libres *de tout mal*, ils jouissent de la *vision* de Dieu et de *l'amitié de tous les habitants du paradis*.

Les joies du paradis sont **ineffablement grandes**. „Ce que l'œil n'a point vu, dit S. Paul, ce que l'oreille n'a point entendu, ce que le cœur de l'homme n'a jamais pressenti, Dieu l'a préparé à ceux qui l'aiment." (I. Cor. II, 9). Cette béatitude peut être méritée, mais non décrite. (S. Aug.) „Les élus, dit David à Dieu, s'enivreront de l'abondance de votre maison, et vous les ferez boire au torrent de vos délices." (Ps. XXXV, 8). En comparaison de la félicité éternelle, notre vie actuelle est plutôt une mort. (S. Grég. Gr.) Les joies des élus sont si grandes, que toutes les tortures des martyrs n'en mériteraient pas une seule heure. (S. Vinc. Fer.) Nous jouirons au ciel du bonheur même de Dieu. (S. Matth. XXV, 21); car nous y serons participants de la nature divine (II. S. Pierre I, 4), nous lui serons semblables (I. S. Jean III, 2). Nous serons transformés au ciel, comme le fer dans la fournaise. (Cat. rom.) La divinité se reflètera dans chaque âme, comme le soleil du matin dans les millions de gouttes de rosée. — Dans le ciel il y a beaucoup de demeures. (S. Jean XIV, 2). Le ciel est semblable à un grand festin (S. Matth. VIII, 11; S. Luc XIV, 16) où Dieu sert lui-même ses invités (ibid. XII, 37). La nourriture y sera non pas corporelle, mais spirituelle. (Tob. XII, 19). Au ciel luit une lumière éclatante (I. Tim. VI, 16), on y entend les cantiques des anges (Ps. LXXXIII, 5), les saints y portent des vêtements blancs (Apoc. VII, 14), ils y reçoivent une magnifique couronne de la main de Dieu. (Sag. V, 17). Les saints possèdent une entière liberté et sont établis sur tous les biens de Dieu (S. Matth. XXV, 21); ils sont là où est le Christ (S Jean XVII, 24), qui leur rend au centuple ce qu'ils ont abandonné pour lui sur cette terre. (S. Matth. XIX, 29). — Le *firmament* visible est déjà si beau, combien plus beau sera le séjour près du trône de Dieu même! La *terre* est si pleine de joies, surtout au printemps, dans certains sites remarquables, et pourtant elle n'est qu'un désert en comparaison du ciel! „Seigneur, s'écrie S. Augustin, si vous nous traitez ainsi dans cette prison, que sera-ce dans votre palais!" Mais aussi qu'est-ce que Dieu ne peut pas nous accorder, puisqu'il est tout-puissant! Néanmoins, les joies du ciel ne sont pas sensuelles (S. Matth. XXII, 30) comme celles du paradis que promet Mahomet! Si un cheval était capable de penser, il ne s'imaginerait pas que son maître se fait servir du foin le jour de ses noces! — Les élus sont **libres de tout mal**. Il est plus facile *d'énumérer les maux* dont ils sont délivrés, que les joies dont ils jouissent. (S. Aug.) Ils ne souffrent ni de la faim, ni de la soif (Apoc. VII, 16), au ciel il n'y aura plus ni mort, ni deuil, ni gémissement, ni douleur (ib. XXI. 4), ni nuit (ib. XXV, 5). Ils seront incapables de pécher; leur volonté sera absorbée par celle de Dieu, comme une goutte d'eau mêlée à une coupe de vin en prend le goût

et la couleur. (S. Bern.) — Les élus **voient continuellement la face de Dieu** (S. Matth. XVIII, 10); ils reconnaissent clairement l'immensité, les perfections et toutes les œuvres de Dieu (S. Aug.); ils voient Dieu comme il est (I. S. Jean III, 2); ils le voient face à face (I. Cor., XIII, 12); ils voient Dieu non pas dans une image, mais il est aussi présent à leur intelligence que l'arbre à l'œil qui le voit. (S. Th. Aq.) Les élus sont incapables de cette vision par leurs forces naturelles, aussi peu que nous le sommes de la foi; ils en sont rendus capables par une action spéciale de Dieu qu'on appelle *lumière de la gloire* Cette vision rend les élus semblables à Dieu (I. S. Jean III, 2) et leur procure des *délices ineffables*; toutefois ils se réjouissent encore plus de la béatitude de Dieu que de la leur propre. (S. Bonav.) Or, si la connaissance des choses créées est déjà une grande jouissance, combien plus grande sera celle du Créateur lui-même! (S. Ch. Borrom.) Aussi S. Augustin s'écrie-t-il: „Se réjouir auprès de vous, Seigneur, de vous et à cause de vous, c'est en cela que consiste la vie éternelle." — Cette connaissance de Dieu engendre nécessairement *l'amour de Dieu;* l'un croît en proportion de l'autre. „Les élus, dit S. Anselme, vous aimeront, Seigneur, autant qu'ils vous connaîtront!" La conséquence de ce grand bonheur est l'absence complète de toute tristesse; car une joie vive est incompatible avec la douleur et vice versa. (Aristote). — Les *saints* **s'aiment aussi les uns les autres;** ils sont tous un. (S. Jean XVII, 21). L'amour qui est la vie des élus au paradis est si grand que l'élu le plus étranger à nous, nous aime encore plus que des parents n'aiment leurs enfants ici-bas. (Suso). L'amour seul distingue les enfants du royaume céleste des enfants de perdition. (S. Aug.) Et quelle joie n'éprouverons-nous pas quand nous *retrouverons* là-haut nos parents et nos amis après une cruelle séparation! Grande était en effet déjà la joie de Jacob retrouvant son fils Joseph comblé d'honneurs. Au ciel nous sommes attendus par une foule d'amis! (S. Cypr.).

Les joies du ciel durent **éternellement.**

Les justes, dit Jésus, entreront dans la vie éternelle, c.-à-d. dans une vie bienheureuse qui n'aura pas de fin. Le S. Esprit leur restera éternellement uni (S. Jean XIV, 16), personne ne pourra leur enlever leur joie. (S. Jean X, 29). Les grands seigneurs, les princes et les rois ont coutume de rétribuer leurs serviteurs lors même que ceux-ci ne peuvent plus continuer leurs services; or, Dieu est le plus grand de tous les seigneurs et doit être le plus magnifique dans ses récompenses; il en donne une éternelle, seule digne de lui. Si les joies du ciel n'étaient pas éternelles, les élus seraient perpétuellement dans la crainte de les perdre; le ciel cesserait d'être le ciel. C'est à cause de l'éternité du bonheur du ciel qu'on l'appelle la *possession de Dieu.*

Le bonheur des saints **varie** en proportion de leurs mérites.

Le maître dans l'Evangile établit sur 10 villes le serviteur qui a gagné 10 talents et sur 5 villes celui qui a gagné 5 talents. (S. Luc. XIX, 16). Ce maître, c'est Dieu qui récompense par un bonheur plus grand celui qui a accompli plus de bonnes œuvres. Par là il glorifie la perfection de sa *justice.* Celui, dit S. Paul, qui sème avec parcimonie, recueillera peu, celui qui sèmera avec largesse, fera une riche moisson. (II. Cor. IX, 6). Les justes voient tous Dieu clairement, mais l'un voit plus parfaitement que l'autre en raison de ses mérites. (Conc. de Florence). Autre est l'éclat du soleil — Jésus-Christ —, autre celui de la lune — Marie —, autre celui des étoiles — les saints — (I. Cor. XV, 41). Le même soleil est vu plus fixément par l'aigle que par les autres oiseaux. Le feu réchauffe plus ceux qui en sont rapprochés, que ceux qui en sont éloignés. (Bellarmin). Il en est de même au ciel; la *connaissance* de Dieu, *la charité,* les *délices* sont plus grandes chez un saint que chez l'autre; le plaisir est en effet en proportion de la connaissance. D'après une certaine opinion les hommes doivent occuper la place des anges déchus, or, parmi les anges il y a neuf chœurs. Le degré de la gloire céleste dépend du *degré de la grâce sanctifiante* où l'homme se trouvait au moment de sa mort, en d'autres termes le degré de gloire correspond à la mesure où l'on possédait le S. Esprit, où l'on avait *la charité* au moment de la mort. — **Le degré de gloire** d'un saint ne peut jamais **s'élever ni s'abaisser;** cependant il existe dans le ciel une *félicité extrinsèque,* quand le saint est l'objet d'une joie ou d'un honneur spécial. Il y a, dit le Christ, un bonheur dans le ciel, chaque fois qu'un pécheur se convertit. (S. Luc XV, 7) La béatification, la canonisation, la célébration d'une fête, les invocations, le saint sacrifice et les actes vertueux offerts à Dieu en l'honneur

d'un saint, contribuent certainement à sa félicité. Il est probable que dans ces occasions le saint est honoré spécialement par les anges. (Cochem). Ste Gertrude voyait dans ces circonstances les saints revêtus de vêtements plus éclatants et servis par des serviteurs plus nobles; leur bonheur paraissait augmenté — Malgré la diversité de la récompense, il ne règne chez les saints **aucune envie.** Tous ont reçu du père de famille un denier. (S. Matth. XX). Quand deux enfants, dit S. François de Sales, reçoivent de leur père des habits de la même étoffe, le plus petit n'envie pas le plus grand, car il ne pourrait pas se servir de son habit. Il en est de même au ciel; bien plus, chacun s'y réjouit du bonheur de l'autre, la joie et le bonheur de l'un font la joie et la félicité de l'autre.

2. Le ciel n'est accordé qu'aux âmes parfaitement *pures* de péchés et de peines du péché.

Les âmes seules entreront au ciel qui n'auront commis aucun péché après le baptême, ou qui ayant péché, auront complètement expié leurs fautes, soit sur terre, soit au purgatoire. (Conc. de Flor.) Rien d'impur n'entrera dans le ciel. (Apoc. XXI, 27). — Le ciel n'a été ouvert que par la mort du Sauveur; les âmes des justes furent obligées d'attendre leur rédemption dans les limbes. (Voir le 5e Art. du Symbole).

On gagne le ciel par la *souffrance* et les *victoires sur soi-même*.

„Il faut, dit S. Paul, entrer dans le royaume de Dieu par beaucoup de **tribulations.**" (Act. Ap. XIV, 21). Les bois destinés au temple de Jérusalem étaient *équarris* et préparés au Liban même pour être montés sans bruit; les élus doivent être taillés ici-bas par les souffrances pour pouvoir se réjouir sans aucune douleur dans la Jérusalem céleste. (Voir sur les souffrances page 70). — Il n'y a pas de bonheur éternel **sans victoire sur soi-même**; le royaume des cieux est semblable à un trésor ou à une perle précieuse; pour les acquérir il faut tout donner (S. Matth. XIII, 44), c.-à-d. rompre toute attache désordonnée aux choses terrestres. On n'obtient un grand salaire que par de grands efforts. (S. Grég. Gr.) Le royaume des cieux souffre violence (S. Matth. XI, 12); la porte et la voie qui conduisent à la vie sont étroites (ib. VII, 11). Celui-là seul obtient le prix à la course qui court avec rapidité et persévérance, qui se dépouille de tous les vêtements superflus. (I. Cor. IX, 24). Pour obtenir la couronne à la lutte, il faut d'abord s'abstenir de tout ce qui peut affaiblir le corps (ib. 25). Pour arriver au ciel il faut donc être *martyr* au moins non-sanglant, c'est le motif pour lequel la fête de S. Etienne suit immédiatement celle de Noël. „Celui, dit Jésus, qui aime sa vie la perdra, et celui qui la méprisera en ce monde la retrouvera" (S. Jean XII, 25), c.-à-d., celui qui recherche les plaisirs et les jouissances de ce monde sera damné et celui qui s'efforcera de s'en détacher sera sauvé. — Mais plus notre salut nous coûtera d'efforts, plus notre joie sera grande, car une joie méritée réjouit doublement.

Pour les justes le ciel commence partiellement dès ici-bas.

En cherchant la vie éternelle, ils en jouissent déjà. (S. Aug.) Les justes possèdent la véritable *paix de l'âme* (S. Jean XIV, 28), cette paix de Dieu qui dépasse toute intelligence (Phil. IV, 7); aussi sont-ils toujours gais, même quand ils jeûnent (S. Matth. VI, 17) ou quand ils souffrent (ib. V, 12). Les justes possèdent *le S. Esprit*, ils sont donc dès ici-bas unis à Dieu (I. S. Jean IV, 16), le Christ demeure déjà dans leur cœur (Ephés. III, 17), ils ont au dedans d'eux le royaume de Dieu. (S. Luc XVII, 21). — Quiconque pense au ciel, sera sûrement *patient dans les épreuves* et *méprisera* les choses et les plaisirs de ce monde. Pensez à la couronne et vous souffrirez volontiers. (S. Aug.) Les souffrances de ce monde ne sont pas comparables à la gloire future qui sera révélée en nous. (Héb. XII, 9.) En méditant les choses célestes, celles du monde nous paraîtront futiles. (S. Grég. Gr.) Celui qui est sur le sommet d'une montagne ne voit pas les objets dans la vallée ou ne les voit que très petits (S. J. Chr.); l'oiseau qui vole très haut est hors d'atteinte du chasseur (id).

4. L'enfer.

1. L'enfer est le lieu des tourments éternels.

Le malheureux mauvais riche demanda à Abraham d'envoyer un défunt à ses cinq frères pour les empêcher de tomber comme lui dans ce *lieu de tourments.* (S. Luc XVI, 28). Dans son discours sur le jugement dernier, Jésus appelle l'enfer *la peine éternelle:* „les damnés entreront dans la peine éternelle." (S. Matth. XXV. 46). L'enfer est un *lieu* et un *état de l'âme.* Comme **lieu** l'enfer est dit être *sous terre,* c.-à-d. *plus bas* que le monde visible. Voilà pourquoi l'on dit, descendu aux enfers, pourquoi l'on appelle l'enfer un abîme, pourquoi dans les exorcismes l'Eglise dit au démon: „Dieu t'a précipité du haut du ciel dans *les profondeurs de la terre.*" L'enfer est radicalement séparé du royaume des cieux; entre les deux il y a un immense abîme. (S. Luc XVI, 26). Les damnés sont séparés des élus. (S. Matth. XXIV, 51). Toutefois S. Jean Chrysostome dit avec raison: „Cherchons moins à savoir où est l'enfer qu'à éviter d'y tomber. L'enfer est aussi **un état** de l'âme, la continuation de l'état où se trouvait le pécheur à la mort. Les tourments de l'enfer n'ont pas pour auteur Dieu, mais les hommes eux-mêmes. (S. J. Dam.) On peut appliquer à l'enfer le proverbe trivial: *Comme on fait son lit, on se couche.* Comme l'enfer est aussi un état, on s'explique comment les esprits mauvais peuvent rôder autour de nous (I. S. Pierre V, 8), même habiter dans le cœur du pécheur. (S. Matth. XII, 45). Beaucoup d'incrédules disent: „Oh! mais personne n'est jamais *revenu* de l'enfer et aucun de nous *n'y a encore été.*" Sans doute personne n'en est revenu, car c'est le propre de l'enfer que personne n'en revient, et quoique aucun vivant n'y ait été, nous savons néanmoins ce qui s'y passe; personne non plus n'a été dans la lune, on en connaît tout de même la constitution et la distance. Les *payens* eux-mêmes croyaient à un enfer, comme le prouvent les mythes de Tantale, des Danaïdes et de Sisyphe. *Tantale,* roi de Phrygie, passe pour avoir été condamné à cause d'une offense des dieux à une soif et une faim éternelles: l'eau et les fruits qu'il avait près de lui se retiraient dès qu'il y portait la main. Les *Danaïdes,* qui avaient assassiné leurs maris, étaient condamnées à remplir des tonneaux sans fond au moyen de tamis. *Sisyphe,* tyran de Corinthe, célèbre par sa cruauté, avait pour punition de rouler au haut d'une montagne un bloc de rocher qui retombait chaque fois qu'il était près d'atteindre le sommet.

Les *peines* de l'enfer sont **terribles**; les réprouvés *ne verront jamais Dieu,* ils sont au *feu* dans la société des *démons,* souffrent d'indicibles *tortures dans leur âme* et souffriront aussi dans leur corps après la résurrection

Les peines de l'enfer sont **terribles.** „Il est affreux, dit S. Paul, de tomber entre les mains du Dieu vivant." (Héb. X, 31.) De même qu'il promet une récompense au centuple pour toutes les joies méprisées à cause de lui, ainsi il punira d'un centuple tourment tous les plaisirs défendus. (S. Jean de la Croix). On peut appliquer à l'enfer ce que S. Paul a dit du ciel: „Aucun œil n'a jamais vu, aucune oreille n'a jamais entendu et aucun cœur n'a jamais ressenti ce que Dieu réserve à ceux qui ne l'ont point aimé." (S. J. Chr.). Jésus désigne l'enfer par des expressions diverses; il l'appelle un *feu inextinguible* (S. Matth. VIII, 12), parce que les douleurs de l'enfer sont les plus fortes qu'on puisse imaginer, en effet les brûlures sont les blessures les plus torturantes. Il appelle aussi l'enfer les *ténèbres extérieures* (ib. XXII, 13), parce que les damnés sont privés de la vue de Dieu, source de la lumière éternelle. Jésus-Christ dit qu'en enfer il y aura *des pleurs et des grincements de dents* (ib. VIII, 12), pour indiquer la douleur et la rage des damnés; il dit encore que *leur ver ne meurt pas* (S. Marc IX, 43) pour marquer les remords éternels de la conscience des damnés; qu'ils seront *liés des pieds et des mains* pour rendre bien sensible leur défaut de liberté et leur relégation en un lieu étroit. — La sentence de Jésus-Christ au jugement dernier: „Retirez-vous de moi au feu éternel" (S. Matth. XXV, 41), fait voir que les damnés auront une double peine à subir; ils seront

privés de la vue de Dieu (peine du dam) et soumis à des tortures (peine du sens). **La privation de la vue de Dieu** est de tous les tourments de l'enfer le plus terrible. Plus le bien perdu est précieux, plus grande est la douleur; or, les damnés ont perdu un bien d'une valeur infinie, leur douleur doit donc en quelque sorte être infinie. (S. Alph.) L'aveugle est malheureux, parce qu'il ne voit point les merveilles de la création; mais combien misérable doit se sentir celui qui est privé de la vision de l'Etre souverainement beau. (S. Jean Dam.) La possession de Dieu, le bien suprême est le *but* de tout esprit créé; l'esprit tend à Dieu, comme le fleuve à l'Océan. Déjà sur terre l'âme humaine tend à la félicité infinie; elle y tendra plus vivement encore après la mort quand les biens passagers ne pourront plus ni la distraire ni lui procurer aucun contentement. Mais quelle misère! si cette soif de l'esprit reste inassouvie pendant toute l'éternité. „Il est juste que Dieu rejette celui par lequel il a été rejeté le premier." (S. Aug.) La douleur d'*Esaü* de la perte de son droit d'aînesse est une image bien faible de la douleur des damnés sur la perte de la vue de Dieu; cette perte faisait déjà trembler les saints ici-bas. — Les réprouvés sont exclus de *toute communion avec les bienheureux;* ils les voient sans doute comme le mauvais riche voyait Lazare, non point pour leur consolation, mais pour leur châtiment; du même œil qu'un affamé voit une table richement servie à laquelle il ne peut pas toucher. (S. Vinc. Ferrier). — Les réprouvés sont **fortement torturés par les démons**; il est juste que celui qui durant sa vie s'est uni et soumis aux démons, soit dans leur société après sa mort. L'histoire de Job dans l'Ancien-Testament et des possédés dans l'Evangile, nous donne un salutaire exemple de la cruauté du démon envers ceux sur qui il a quelque puissance. Mais combien plus grande sera-t-elle envers les réprouvés qui sont complètement sous leur domination (Overberg). Les damnés se tourmenteront aussi réciproquement, car ils se *haïssent:* en enfer dans ce séjour de la haine de Dieu, il ne peut pas y avoir d'amour. (Mar. Lat.) Plus il y a de damnés en enfer, plus les *gémissements* y seront grands; ne disons donc pas: Oh! je ne serai pas seul en enfer! car cette société des réprouvés ne fera qu'en multiplier les peines. — Les damnés subiront la peine du **feu**; ils y seront plongés comme le poisson dans l'eau. (S. Alph.) Le feu de l'enfer sera un **feu réel**; cela ressort clairement des paroles du Christ (S. Luc XVI, 24) et de l'enseignement des Pères. Déjà sur cette terre, Dieu s'est servi du feu pour punir les crimes des hommes, p. ex. des habitants de Sodome et de Gomorrhe. (Gen. XIX, 24; IV Rois I, 14). Si l'esprit a pu être uni à la chair et souffrir par lui, il peut aussi être mis en contact avec le feu pour être châtié par lui. (Bellarm.) Pourquoi la toute-puissance divine ne pourrait-elle pas après la mort de l'homme susciter dans l'âme les sensations qu'elle éprouvait durant son union avec le corps? Le feu de l'enfer est cependant différent du feu terrestre; celui-ci *détruit* les objets, celui-là au contraire conserve les damnés, comme le sel préserve les aliments (S. Marc IX, 48); celui-ci *éclaire*, celui-là laisse subsister les ténèbres (S. Matth. XXII, 13); celui-ci *réchauffe*, celui-là n'empêche pas un froid insupportable, symbole du manque d'amour de Dieu et du prochain. Enfin le feu de l'enfer est beaucoup *plus douloureux* que le nôtre, qui en comparaison est plutôt rafraîchissant (S. Vinc. Fer.), plutôt un simple feu en peinture (S. Bern. de S.). Les deux n'ont de commun que la faculté de *faire souffrir*. Le feu de l'enfer brûle comme les orties. (Tert.) — Les **tortures de l'âme** consistent dans les **éternels remords de la conscience.** Les réprouvés seront dans un horrible désespoir; ils reconnaîtront combien ils ont été *insouciants* en repoussant si souvent la grâce de Dieu, combien ils ont été *insensés* en préférant un bien passager au bonheur immuable, combien ils sont *malheureux* d'avoir perdu pour l'éternité un Dieu qui les a tant aimés. Les damnés éprouveront une grande *honte*, car Dieu révèlera leurs turpitudes à toutes les âmes, et les mettra à la dernière place, tandis que ceux qu'ils ont méprisés et raillés sur terre seront les premiers. Les damnés seront aussi tourmentés par *l'envie*, car ils envieront la gloire des élus. (S. Ant.) L'exemple de la douleur de Jacob à la nouvelle de la mort de Joseph montre que les tourments de l'âme sont plus cuisants que ceux du corps, et beaucoup d'hommes, Judas, p. ex., se suicident même pour s'y soustraire. — **Après la résurrection**, les damnés souffriront **aussi dans leur corps**; ils sortiront du tombeau pour la résurrection du jugement. (S. Jean V, 29). Les péchés extérieurs seront punis dans les sens par lesquels ils ont été commis; la vue sera punie par les ténèbres (S. Matth. VIII, 12), l'ouïe par les hurlements et les blasphèmes (Job XV, 21), le goût par la faim et la soif (S. Luc VI, 25; XVI, 24), l'odorat par des puanteurs insupportables, le toucher par la chaleur et le froid. Dieu peut encore ajouter d'autres douleurs, car déjà ici-bas Dieu a permis que des impies fussent dévorés vivants par les *vers*. (Act. Ap. XII, 23).

Les tourments des damnés sont **éternels.**

Satan et sa suite sont dans le feu, dans une mare de soufre où il est torturé jour et nuit durant toute l'éternité. (Apoc. XX, 10). Il n'y a pas de *rédemption* de l'enfer, car le temps de la grâce est passé. (S. Jean III, 36); en enfer la *nuit* n'apporte aucun *repos.* (S. Hil.) Les damnés *meurent sans mourir* (S. Grég. Gr.), leur vie est la mort éternelle, la seconde mort (Apoc. XXI, 8), car une vie sans joie et pleine de tourments est une mort et non pas une vie. (S. Aug.) O mort! dit le pape Innocent III, comme tu serais douce à ceux pour lesquels tu fus si amère! — L'éternité des peines est enseignée par le *Christ;* il nomme le feu de l'enfer un feu éternel (S. Matth. XXV, 41), les peines de l'enfer, des peines éternelles (ib. 46); c'est aussi la doctrine du *concile de Trente. L'erreur d'Origène* († 254) qui contestait l'éternité des peines fut condamnée au II[e] concile de Constantinople en 553. Celui qui a anéanti en lui un bien éternel, mérite une peine éternelle. (S. Aug.) *Les tribunaux humains* eux-mêmes condamnent à mort ou à la prison perpétuelle. „Le potier ne peut plus réformer le vase une fois qu'il est au four." (Alb. Stolz).

Les tourments des damnés ne sont pas égaux, mais **varient** selon leurs péchés.

De même qu'il y a différents degré de sainteté, ainsi il y a différents degrés de réprobation. Les peines de l'enfer sont inégales (Conc. de Flor.); elles sont aussi variées que le sont les péchés des hommes (S. Th. Aq.), elles seront proportionnées *à l'espèce, au nombre, à la grandeur des péchés.* Tant l'homme aura vécu dans la volupté, tant il sera châtié (Apoc. XVIII, 7); plus il aura abusé des grâces, plus il sera puni. Les habitants de Sodome et de Gomorrhe seront au jour du jugement traités avec plus d'indulgence que les villes qui ne reçurent pas les apôtres (S. Matth. X,15).

2. L'enfer est la peine des hommes morts en état de *péché grave.*

Par un péché mortel on se sépare entièrement de Dieu. L'homme en cet état est une *branche de vigne* retranchée du cep, qui est le Christ; elle dessèche et est jetée au feu. (S. Jean XV, 6). Ces âmes tombent en enfer aussitôt après la mort. (II[e] conc. de Lyon). Iront donc en enfer: les ennemis de Jésus-Christ (Ps. CIX, 1), tous ceux qui ne croient pas à l'Evangile (S. Jean III, 18), les impudiques, les voleurs, les avares, les ivrognes (I. Cor. VI, 10), tous ceux qui n'ont pas fait fructifier les talents reçus de Dieu (S. Matth. XXV, 30), beaucoup de ceux qui ici-bas ont été les premiers (ib. XIX, 30). Mais si ceux qui, comme les enfants non baptisés, sont morts avec le **seul péché originel**, vont au séjour des réprouvés; ils sont simplement privés de la vue de Dieu sans souffrir **aucun tourment.** — C'est une grande erreur de croire qu'on ne va en enfer que pour des crimes, pour des forfaits extraordinaires. Oh! non! un seul péché mortel, même secret, dont on ne s'est pas repenti, suffit pour précipiter l'homme dans le malheur éternel.

Pour le pécheur, l'enfer commence *dès cette vie.*

Tous les pécheurs sont privés de *la paix intérieure;* ils ressemblent à une mer en furie qui ne s'apaise pas (Is. LVII, 20); ils sont déjà assis dans les *ténèbres* et à l'ombre de la mort (S. Luc I, 79). Ils ne comprennent pas la doctrine de la religion qui leur parait une folie (I. Cor. II, 14), ils semblent vivre et sont en réalité morts. (S. J. Chr.) — Les enfants du monde ne *sentiront* la plénitude de leur malheur que *dans la mort,* maintenant ils ne l'éprouvent pas, parce qu'ils sont distraits de mille manières. „Ils ne sentiront la mort que quand ils verront le Fils de l'homme arriver dans son royaume." (S. Matth. XVI, 28). *Pensons souvent à l'enfer;* cette pensée est salutaire, elle nous détournera du péché comme le feu défend la proie des assauts du lion. Descendez souvent en enfer durant votre vie, dit S. Bernard, pour ne pas y descendre après la mort. Celui qui brave l'enfer ou l'oublie, n'y échappera pas. (S. J. Chr.) Celui qui ne croit pas à l'enfer se bande volontairement les yeux pour ne pas voir l'abîme où il va tomber.

5. Le purgatoire (lieu de purification).

1. Le purgatoire est un lieu, où souffrent temporairement les âmes des hommes morts sans péché grave, mais dont les péchés ne sont pas encore entièrement expiés.

Judas Macchabée croyait que les âmes *des guerriers morts* qui avaient des idoles sur eux seraient obligées de souffrir; c'est pourquoi il fit offrir pour eux des sacrifices au temple de Jérusalem. (II. Macch XII, 43). Beaucoup d'hommes sont au moment de leur mort dans l'état du *blé* récemment fauché ou de *l'or* nouvellement extrait de la mine. Avant de mettre le blé en grange, on le laisse exposé aux rayons brûlants du soleil; avant de travailler l'or, on le purifie au feu: „ainsi les souillures de l'âme séparée du corps doivent disparaître dans le feu.“ (S. Grég. Nys.) Dans la vie future il y a un *baptême de feu*, pénible et long, qui dévore ce qu'il y a de terrestre dans l'âme, comme le feu dévore l'herbe. (S. Grég. Naz.) — D'après beaucoup de saints, le *lieu* du purgatoire est *sous terre* (plus bas que l'univers visible), c'est pourquoi l'Eglise prie aux obsèques: *A porta inferi* (de la puissance souterraine, délivrez-le Seigneur!) et *De profundis...* (du fond de l'abîme, je crie vers vous, Seigneur!). D'autres pensent que beaucoup d'âmes souffrent précisément *là où elles ont péché*, et qu'elles peuvent être présentes aux endroits où l'on prie pour elles. Ce qui est certain, c'est que de pauvres âmes du purgatoire ont apparu sur terre à des saints, à S. Philippe de Néri, Ste Brigitte, Ste Thérèse. — Les saints sont d'avis que les âmes du purgatoire souffrent avec *un abandon total à la volonté de Dieu*, par contraste avec les damnés qui sont dans un état perpétuel de rage. Dieu en effet remplit ces âmes d'une grande charité, qui leur rend supportables les plus grands supplices. (Ste Cath. de Gênes). La pensée qu'elles rendent à Dieu une satisfaction convenable et qu'elles souffrent pour Dieu, leur inspire le courage des martyrs (id.). De plus la certitude, qu'elles parviendront un jour à la vie éternelle et à la *vision béatifique* les remplit d'une grande consolation. Elles sont en outre comblées de joie par les *suffrages* des fidèles vivants et des saints du ciel, par les *visites* des anges. (S. Françoise Romaine). On peut croire aussi que leurs souffrances diminuent à mesure que leur connaissance de Dieu augmente. (S. Cath. de G.) La vie des saints, par exemple de Ste Perpétue,[1] nous apprend en effet que dans des apparitions successives des pauvres âmes, celles-ci augmentent chaque fois en beauté.

Les âmes expient au purgatoire ou bien leurs *péchés véniels*, ou bien les peines temporelles des péchés *mortels* remis par l'absolution, mais pour lesquels elles n'ont pas suffisamment satisfait.

Dieu punit le péché **véniel** de peines temporelles. *Zacharie*, le père de S. Jean-Baptiste, fut puni pour n'avoir pas cru à l'ange, *Moïse* pour avoir douté un instant. Dieu laisse aussi subsister une peine temporelle pour les péchés **mortels** qu'il a remis au pécheur repentant, tels ceux d'*Adam* et de *David*. Celui-ci s'efforça sincèrement après sa conversion d'obtenir la rémission des peines temporelles, mais il n'y réussit pas; la mort de son fils arriva comme elle avait été prédite. Quiconque n'a pas complètement expié ses péchés, est obligé de le faire dans le séjour de la purification. (Conc. de Tr. 6, 30). Les tribunaux condamnent quelquefois à une amende et éventuellement, en cas de non paiement, à la prison; Dieu fait de même: si le pécheur ne satisfait pas à sa justice ici-bas, il le fera nécessairement dans la prison du purgatoire. Ne vous contentez donc jamais de la pénitence imposée en confession, mais imposez-vous *volontairement* d'autres *œuvres satisfactoires*. On peut aussi faire pénitence en supportant *patiemment* les maux de cette vie, par exemple la maladie, et en *acceptant avec résignation la mort* quand elle viendra. Surtout ne regardez pas le péché véniel comme une chose légère, car il faudra l'expier durement.

[1] Voir ci-dessous N. 5.

Les souffrances des âmes du purgatoire consistent dans *la privation de la vue de Dieu* et dans de grandes *douleurs*.

Ce n'est pas en vain que nous disons la prière: Seigneur! donnez leur le *repos* éternel et que la *lumière* éternelle les éclaire!, c.-à-d. délivrez-les de toute douleur et laissez-les arriver à la vision de Dieu, Les cierges allumés aux enterrements et sur les tombes symbolisent cette demande à Dieu, de donner aux âmes la lumière éternelle, c.-à-d. la vision béatifique. — Hormis la durée, il n'y a **pas de différence essentielle entre les peines de l'enfer et celles du purgatoire** (S. Th. Aq.); le même feu purifie les élus et torture les damnés. C'est pourquoi l'Eglise emploie dans la messe des morts le mot enfer pour désigner le purgatoire, dont elle demande que les âmes soient délivrées. (Benoît XIV). Les peines du purgatoire sont plus grandes que *les plus horribles tortures des martyrs*. (S. Aug.) Les plus petites souffrances du purgatoire sont **plus cruelles que les plus grandes de la terre.** (S. Th. Aq.) Toutes les souffrances que l'on pourrait imaginer ici-bas sont plutôt un soulagement en comparaison de la moindre peine du purgatoire. (S. Cyr Al.) Le feu de la terre est un paradis en comparaison de celui du purgatoire. (S. Magd. de Pazzi).

La rigueur et la durée des peines du purgatoire sont en raison de la gravité des péchés.

Plus on emporte de *matières combustibles*, c'est-à-dire, de péchés, au purgatoire, plus on y brûlera. (S. Bonav.) *Plus la faute est grande*, plus cuisante est la douleur de la flamme purificatrice. (S. Aug.) La purification des fidèles par le feu sera plus ou moins lente selon le plus ou moins d'affection qu'ils auront eu pour les choses terrestres. (S. Aug.) Celui qui a *vieilli dans le péché* mettra plus de temps à passer par la fournaise (ibid.); ainsi certains mets particulièrement durs ont besoin d'une longue cuisson pour être présentables. Les *fondations à perpétuité*, par le fait qu'elles sont admises par l'Eglise, prouvent qu'elle reconnait la possibilité d'une durée très longue des peines du purgatoire. Catherine Emmerich rapporte dans ses visions qu'à tous les anniversaires de sa mort, Jésus descend au purgatoire pour y délivrer l'une ou l'autre âme de ceux qui furent jadis les témoins de sa passion et qui jusqu'ici n'avaient *pas encore* été admis à la vision béatifique. Lors même d'ailleurs que le châtiment d'une âme ne durerait qu'*une heure*, elle lui paraîtrait d'une longueur insupportable.[1] (S. Brig.) — Quelques saints sont d'avis que certaines âmes (sans doute des âmes très parfaites) *ne sont punies que par la privation de la vue de Dieu*, sans souffrir la peine du sens; elles subiraient passagèrement le sort des enfants morts sans baptême (id.). La peine du sens serait en relation avec *les péchés extérieurs:* les péchés de gourmandise, p. ex., seront punis par la faim et la soif. (S. Matth.) S. Brigitte voyait les âmes subissant les peines correspondantes aux membres où elles avaient péché le plus. Ste Marguerite de Cortone en vit plusieurs condamnées à rester au purgatoire jusqu'à *la restitution du bien mal acquis* par elles; d'après une autre sainte, un peintre resta au purgatoire jusqu'à la destruction d'une œuvre scandaleuse peinte par lui. (Louvet). Descendez souvent au purgatoire pendant votre vie, dit S. Augustin, afin de ne pas y entrer après votre mort.

2. L'existence du purgatoire est démontrée par les *enseignements de Jésus-Christ,* et surtout par les usages et la doctrine de *l'Eglise* infaillible. Il est remarquable du reste, que presque *tous les peuples* de l'univers croient à l'existence du purgatoire. La *raison* elle-même nous indique qu'il doit y en avoir un.

„Celui, **dit Jésus-Christ**, qui parlera contre le S. Esprit, ne sera pardonné ni en cette vie, ni *dans la vie future.*" (S. Matth. XII, 32). En outre, Jésus-Christ menace le pécheur d'une *prison* et ajoute: „En vérité, en vérité, je vous le dis,

[1] Les membres de la *confrérie du scapulaire* peuvent mériter une abréviation spéciale du purgatoire.

vous ne sortirez pas de là que vous n'ayez payé la dernière obole" (ibid. V, 26) S. Paul de son côté dit que quelques-uns seront sauvés, mais comme en passant par le feu. (I. Cor. III, 15). Le purgatoire nous est démontré aussi **par les usages de l'Eglise.** Elle *prie pour les morts à chaque messe* (Memento des trépassés après l'élévation), elle célèbre *des messes des morts* (le jour des trépassés, le jour du décès ou de l'enterrement, aux anniversaires), elle fait *sonner le glas*, pour inviter les fidèles à prier pour les morts, elle a même institué une solennité spéciale, la *commémoraison des morts*, le 2 novembre. (Cette solennité fut introduite en 998 par Odilon, abbé de Cluny et étendue plus tard par les papes à toute l'Eglise). Or les usages des chrétiens ne sont pas de vains spectacles, mais des institutions du S. Esprit. (S. J. Chr.). — Les Pères des *conciles de Florence* (1439) et de *Trente* (1545-63) ont expressément défini l'existence du purgatoire. — *La croyance à un purgatoire se retrouve chez presque* **tous les peuples.** Les Egyptiens croyaient à une *migration* des âmes à travers les animaux. Les Grecs avaient la fable de Prométhée, qui pour avoir dérobé le feu dans l'Olympe, fut enchaîné à un rocher du Caucase où un vautour lui dévorait le foie, jusqu'à ce qu'il fût délivré par Hercule. Les *Juifs* aussi croyaient au purgatoire, puisque Judas Macchabée recueillit 12,000 drachmes afin d'en faire offrir des sacrifices à Jérusalem pour les guerriers tombés dans la bataille. Les *premiers chrétiens* aussi priaient pour les morts, surtout à la messe et S. Augustin raconte qu'à son lit de mort *Monique* lui dit, à lui et à son frère: „Ensevelissez mon corps où vous voudrez, mais je vous supplie de toujours vous souvenir de moi, à l'autel du Seigneur." S. J. Chrysostome déclare que conformément à *l'institution apostolique*, les chrétiens avaient de tout temps prié pour les morts, et S. Cyrille de Jérusalem, que les défunts sont soulagés quand on prie pour eux au très saint sacrifice. Aussi les plus anciennes liturgies contiennent-elles des prières pour les défunts. — **Notre raison** même nous fait conclure à l'existence d'un purgatoire. Nous savons que rien d'impur ne peut entrer au ciel (Apoc. XXI, 27) et pourtant nous sommes obligés d'admettre qu'il y a des pécheurs que Dieu ne peut pas damner éternellement, que n'étant dignes ni du ciel ni de l'enfer, ces pécheurs se trouvent dans un séjour intermédiaire de purification.

3. Les fidèles vivants peuvent secourir les âmes du purgatoire par le S. Sacrifice et par de bonnes œuvres: le jeûne, l'aumône, la prière, la réception des sacrements et les indulgences

Les pauvres âmes du purgatoire ne peuvent pas **s'aider elles-mêmes,** car elles ne peuvent plus accomplir des œuvres méritoires. Le temps de la grâce est passé, celui de la rétribution est arrivé. Après la mort, personne ne peut plus travailler. (S. Jean IX, 4). Les pauvres âmes ne peuvent donc expier leur faute qu'en *souffrant* les peines imposées par Dieu; elles sont obligées de vider le calice de leur passion jusqu'à la dernière goutte; elles sont traitées comme le Fils de Dieu sur le Calvaire auquel, malgré ses horribles tourments, le Père n'envoya aucune consolation, à tel point qu'il s'écria: „Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné!" Mais nous, **les vivants,** nous pouvons les soulager, par la sainte messe, la prière, l'aumône, et les autres œuvres de piété. (II[e] conc. de Lyon 1274). C'est le *saint sacrifice* qui leur porte le secours le plus efficace (conc. Tr. 25), ainsi que l'offrande à Dieu de la *sainte communion.* (S. Bonav.) **Ce ne sont pas les pleurs** qui secourent les défunts, mais la prière et l'aumône. (S. J. Chr.) Pour guérir de sa vaine douleur une mère qui ne cessait de pleurer son fils, Dieu lui envoya un rêve. Elle vit une troupe de jeunes gens se dirigeant vers une ville magnifique, mais elle n'y vit pas son fils; il était loin derrière eux, misérable, fatigué, les vêtements trempés. Interrogé par sa mère, il répondit: „Je suis mouillé par tes larmes inutiles; pense à donner de l'aumône pour moi, à faire célébrer le S. Sacrifice." La mère en se réveillant, changea ses stériles regrets contre un amour chrétien. (Louvet). *Charger le cercueil de couronnes, couvrir ses vêtements de crêpes,* sont devant Dieu complètement inutiles si l'on n'y ajoute des bonnes œuvres; il vaudrait mieux convertir en aumônes ces marques superflues de deuil." Les *prières* tirent d'ailleurs leur valeur non de leur longueur, mais de leur piété. „Un seul mot, disait Jésus à Ste Gertrude, venant du fond du cœur, soulage les pauvres âmes plus que la récitation mécanique d'une foule de psaumes ou d'oraisons; comme un peu d'eau pure où l'on frotte sérieusement ses mains, les purifie plus qu'une masse d'eau qu'on y jette au hasard." Il ne

s'ensuit pas qu'une courte prière, un pater, suffise pour délivrer une âme, car „Dieu serait cruel de retenir dans les peines à cause d'un pater omis, des âmes pour lesquelles il a versé son sang." (Maldonat). L'Eglise se sert **d'eau bénite** aux obsèques, parce que l'eau bénite soulage les âmes (en vertu des prières prononcées à la bénédiction). „Comme une douce pluie rafraîchit les fleurs desséchées par la chaleur, ainsi l'eau bénite soulage les fleurs célestes brûlant au purgatoire." (S. Theodat). Elles sont surtout soulagées par **l'acte héroïque**, c.-à-d. par l'offrande à Dieu pour les âmes du purgatoire du mérite satisfactoire de toutes nos bonnes œuvres. Celui qui a fait cet acte de charité peut gagner une indulgence plénière à chaque communion, ou à la sainte messe entendue le lundi; s'il est prêtre, il a tous les jours la concession de l'autel privilégié. (Pie IX, 30 sept. 1852).

Les *parents* des défunts sont plus strictement obligés de les soulager.

C'est à eux que s'adressent les paroles de l'Ecriture: „Ayez pitié de moi, vous au moins mes amis, car la main de Dieu m'a touché!" (Job XIX, 21). Souvent Dieu a révélé à des parents le triste sort de leurs défunts. Prisonnière à Carthage en 202, Ste Perpétue vit *en songe* son jeune frère de 7 ans; il était dans un endroit sombre, couvert de souillures, et altéré d'une soif ardente; elle pria pour lui avec ferveur et bientôt il réapparut plein de joie et de beauté. *Ste Elisabeth* de Thuringe, ayant reçu la nouvelle de la mort de sa mère, la reine Gertrude de Hongrie, elle s'adonna aussitôt aux œuvres de pénitence les plus austères, se donna même la discipline, mais elle eut la consolation de voir bientôt sa mère lui faire part de sa délivrance. (Louvet). *Personne* cependant *ne doit s'en remettre* aux œuvres à accomplir par les siens après sa mort. Il faut songer au proverbe: *Loin des yeux, loin du cœur.* Les bonnes œuvres faites après notre mort nous aident relativement *fort peu.* „Une seule messe entendue avec piété durant la vie, est plus utile que de laisser de l'argent pour en dire cent après notre mort." (S. Ans.) Un petit flambeau porté devant nous, nous éclaire plus qu'une torche portée derrière nous. (S. Léonard de Port-Maurice). Dieu estime à une plus haute valeur une petite pénitence volontaire faite dans cette vie, qu'une peine rigoureuse involontaire dans l'autre, comme un peu d'or vaut plus que beaucoup de plomb. (S. Bonav.) Un père demanda un jour à ses trois fils, quelles bonnes œuvres ils feraient pour lui après sa mort. „Père, répondit le plus jeune, opérez votre salut et faites pénitence vous-même; nos prières ne peuvent que peu vous aider. (Mehler VI, 399).

La prière pour les défunts est une œuvre de *miséricorde* et nous procure à nous-mêmes la bénédiction de Dieu et la rémission de nos péchés.

On pourrait craindre de se négliger en s'occupant trop des âmes du purgatoire. Non, la prière pour les défunts procure un double avantage; elle est utile aux *morts et à celui qui prie.* Celui qui a pitié des pauvres âmes, trouvera en Dieu un **juge miséricordieux** selon la parole de Jésus: „*Bienheureux* les miséricordieux, car ils obtiendont miséricorde." (S. Matth. V, 7). Le Christ regardera au jugement chaque œuvre de miséricorde comme faite à lui-même. (ib. XXV, 40). Les défunts se montreront **reconnaissants** pour leurs bienfaiteurs, surtout au moment de leur entrée au ciel. „Vous ne ferez jamais rien d'aussi avantageux que de prier pour les défunts, car au ciel ils se souviendront de votre miséricorde et *ne cesseront de prier pour vous.* (Mar. Lat.) Judas Macchabée obtint une récompense admirable pour les sacrifices qu'il fit offrir pour ses guerriers morts; Jérémie et Onias lui apparurent et il remporta une *brillante victoire sur Nicanor.* (II. Macch. XII). Les pauvres âmes que nous aurons délivrées par nos prières, intercèderont au ciel pour nous, afin que *nous nous sanctifiions* toujours davantage et qu'après notre mort nous soyons nous-mêmes **bientôt délivrées du purgatoire.** (Mar. Lat.) „C'est une pensée sainte et salutaire de prier pour les morts, afin qu'ils soient purifiés de leurs péchés." (II. Macch. XII, 46).

---

6. La résurrection de la chair.

Les Juifs déjà croyaient que les corps des défunts ressusciteraient un jour; *Job* se réjouissait au milieu de ses souffrances à la pensée de sa future résurrection (Job XIX, 35); de même les *frères Macchabées.* (II. Macch. VII, 11). *Marthe* aussi dit à Jésus: „Je sais que mon frère ressuscitera à la résurrection du dernier jour." (S. Jean XI, 24).

1. Le Christ au dernier jour ressuscitera de la mort les corps de tous les hommes et les réunira pour toujours avec les âmes. Le *Christ* en effet a souvent *affirmé,* qu'il ressusciterait du tombeau les corps de tous les hommes, et il a prouvé par des *miracles* qu'il a le pouvoir de le faire. La résurrection des morts trouve d'ailleurs son type dans beaucoup de phénomènes de la *nature.*

Le Christ ressuscitera *tous* les hommes; il viendra juger les *vivants* et les *morts.* (Symb. des Ap.), c.-à-d. qu'au dernier jour il ressuscitera tant les corps des hommes qui seront *déjà décédés* (les morts) que ceux des hommes qui alors seront *encore en vie* (les vivants); mais ceux-là seront transformés en un clin d'œil, ils mourront et ressusciteront au même moment. (I. Thess. IV, 16). Le Christ ressuscitera aussi bien ceux qui seront en *état de grâce* (vivants), que ceux qui seront en *état de péché mortel* (morts) (S. Jean V, 28; S. Matth. XXV, 31 et suiv.). De plus, la résurrection de tous les hommes sera *instantanée et universelle* (I. Cor. XV, 52); les bons et les méchants ressusciteront en même temps. — **Le Christ a souvent déclaré** qu'il ressusciterait les morts. „Il viendra une heure, dit-il, où tous ceux qui sont dans les tombeaux entendront la voix du Fils de Dieu; ceux qui auront fait du bien en sortiront pour la résurrection de la vie; ceux qui auront fait du mal, pour la résurrection du jugement." (S. Jean VI, 35). „Celui, dit-il en une autre circonstance, qui mange ma chair et boit mon sang, a la vie éternelle et je le ressusciterai au dernier jour." (S. Jean VI, 55). Le Christ compare souvent la mort à *un sommeil:* la fille de Jaïre (S. Matth. IX, 24) et Lazare (S. Jean XI, 11) d'après lui n'étaient qu'endormis; or, la mort ne peut être comparée au sommeil qu'à cause de la résurrection. (I. Thess. IV, 13. — Le Christ a prouvé par des **miracles** qu'il était en sa puissance de ressusciter les morts: il a ressuscité la fille de *Jaïre* dans sa maison, le jeune homme de *Naïm* devant les portes de la ville, et *Lazare* dans son tombeau. Il s'est ressuscité lui-même et a ressuscité la sainte Vierge, sa mère. Il peut donc dire en toute vérité: „Je suis la résurrection et la vie." (S. Jean, XI, 25). — Beaucoup de **phénomènes dans la nature** nous représentent la résurrection des morts: notre réveil le matin; le réveil de la nature au printemps; la métamorphose du ver (attaché comme l'homme à la glèbe) en chrysalide (image de l'homme au tombeau), puis en papillon (type de l'homme ressuscité par sa beauté et par ses ailes qui le délivrent de la glèbe); l'éclosion du poulet de l'œuf (symbolisme des œufs de Pâques); la germination de la semence qui semble avoir pourri (I. Cor. XV, 36); la guérison de l'homme après une maladie grave; le réveil de certains animaux engourdis pendant l'hiver; le coucher et le lever du soleil; la décroissance et la croissance de la lune. On peut aussi considérer comme symbole de la résurrection la *rose de Jéricho* (plante qui croît près de cette ville et appelée par Linné fleur de la résurrection); elle est une image du pouvoir de Dieu de redonner la vie, car cette fleur, fût-elle desséchée depuis plusieurs siècles, recommence à vivre dès que sa tige est trempée dans l'eau.

2. Dieu ressuscitera les corps pour révéler l'infini de sa *justice* et glorifier le *Sauveur.*

Si l'âme seule était punie ou récompensée, la rétribution ne serait pas complète. „Car, dit Tertullien, beaucoup de bonnes œuvres, comme le jeûne, la chasteté, le martyre ne peuvent être accomplies qu'au moyen du corps, il est donc juste qu'il participe au bonheur de l'âme" Pour révéler l'infini de sa **justice**, Dieu étendra la sanction à l'âme, qui a été l'instrument du corps. „Quand, dit Théodoret, on élève une statue à un général victorieux, on aime à le représenter avec l'armure

qu'il portait au combat, et l'âme ne devrait pas être glorifiée dans le corps où elle a vaincu son ennemi?" *La rétribution* est donc la raison dernière de la résurrection." (Tert.) — La résurrection procure la **glorification du Sauveur.** Le Christ a voulu sauver l'homme *tout entier*, en son corps comme en son âme; si donc par son sacrifice il n'avait sauvé que l'âme sans le corps, la rédemption serait incomplète (Tert.); le démon dans son œuvre de destruction aurait été plus puissant que le Christ dans son œuvre de restauration; cela est impossible: le triomphe du Christ a été complet. „Par un seul homme la mort est entrée dans le monde, et par un seul homme, la résurrection." (I. Cor. XV, 21).

3. Les corps ressuscités auront les *qualités* suivantes: 1° ils seront *identiques* à ceux de cette vie; 2° les corps des justes seront *glorifiés*, ceux des méchants *abaissés dans l'opprobre;* 3° les corps ressuscités seront *sans mutilation* et *immortels.*

L'homme ressuscitera avec son **propre corps.** „Ce (corps) corruptible revêtira l'incorruptibilité et ce (corps) mortel, l'immortalité." (I. Cor. XV, 53). Tous les hommes ressusciteront dans leur *propre* corps. (Symb. Ath.) Job déjà savait qu'à la résurrection il aurait la *même chair* qu'il avait durant sa vie: „Je ressusciterai, disait-il, de la terre au dernier jour et je serai de nouveau revêtu de ma peau et je verrai Dieu dans ma chair." (Job XIX, 26). Lors de leur exécution l'un des sept frères Macchabées dit au tyran qui l'avait condamné à avoir les membres coupés: „Je les tiens de Dieu et j'espère qu'il me les rendra." (II. Macch. VII, 11). Les payens de Carthage étant venus dans la prison dévisager Ste Perpétue et ses compagnons, celle-ci leur dit: „Regardez-nous bien et fixez bien nos figures, afin que vous nous reconnaissiez au jour du jugement. „Cette observation les convertit. Nous aurons donc les *mêmes* corps et non pas des corps nouveaux, afin que chacun reçoive ce qui est dû aux bonnes ou aux mauvaises actions qu'il aura faites pendant qu'il était revêtu de son corps." (II. Cor. V, 10). La rétribution n'est due qu'au corps qui a participé à l'action et non à un autre. „Aussi peu qu'une autre âme doit obtenir la rétribution, aussi peu un corps différent de celui qui a commis l'action." (Tert.) *Il n'est pas impossible* à Dieu de reconstituer le corps désorganisé; car si Dieu a pu faire ce qui n'était pas, à plus forte raison peut-il reconstituer ce qui était déjà. „Quoique dans 10 ou 20 ans toutes les molécules matérielles de notre corps soient changées, notre corps reste identique à lui-même, parce que le principe, la substance restent les mêmes, ainsi les corps ressuscités garderont leur identité lors même que *toutes les molécules matérielles* ne leur seraient pas rendues." (S. Thom. Aq.). C'est parce que nous espérons recouvrer nos corps à la résurrection, que nous *enterrons* les morts, que nous vénérons les reliques des saints. — Les corps ressuscités n'auront pas tous les mêmes qualités. „Nous ressusciterons tous, dit S. Paul, mais nous ne serons pas tous transformés (glorifiés)." (I. Cor. XV, 51). **Les corps des justes** seront semblables au corps glorieux de Jésus-Christ. (Phil. III, 21) et posséderont par conséquent les propriétés suivantes: ils seront **impassibles** (Apoc. XXI, 4), **éclatants** comme le soleil (S. Matth. XIII, 43), **agiles** comme la pensée et doués de **pénétrabilité.** Les corps glorieux seront transformés comme le fer vulgaire l'est dans la fournaise. „Le Christ *aux noces de Cana* a transformé l'eau commune en un vin précieux, ainsi au jour de la résurrection il ennoblira la vile nature actuelle de l'homme." (S. Amb.) Si Dieu a pu accorder à de petits insectes le don de briller dans *les nuits d'été*, pourquoi ne pourrait-il l'accorder aussi au corps humain." (S. Cyr. Jér.) L'éclat céleste de notre corps dépassera celui du soleil, comme celui-ci l'emporte actuellement sur la lumière de notre corps (S. Aug.); nous en avons une preuve dans la transfiguration de Jésus au Thabor et l'éclat du visage de Moïse quand il descendit du Sinaï après son entretien avec Dieu. Si après sa résurrection le Christ se montra dépouillé de sa splendeur, c'était parce que les apôtres, avec lesquels il devait converser, n'auraient pas pu en supporter l'éclat. (S. Aug.) Le corps ressuscité des justes est souvent appelé **spirituel,** parce qu'il sera complètement soumis à l'esprit et libre de toute *concupiscence* terrestre. (S. Luc XX, 35). La beauté du corps dépendra de celle de l'âme. (I. Rom. VIII, 11; I. Cor. XV, 41). L'estropié le plus misérable qui aura vécu pieusement aura un corps magnifique, tandis que le pécheur le plus beau ressuscitera avec un corps hideux. (Alb. Stolz). Les corps des *pécheurs* souffriront et seront pour ainsi

dire liés des pieds et des mains. (S. Matth. XXII, 13). — Les corps ressuscités recouvreront leur **intégrité**. Les martyrs retrouveront leurs *membres mutilés*, quoique leurs blessures subsistent, comme les plaies du Sauveur, surpassant l'éclat de l'or et des pierres précieuses. (S. Aug.) Les saints ne porteront *aucune trace de l'âge*, de la maladie ou d'un défaut quelconque. Les *damnés* aussi recouvreront l'intégrité corporelle, non pour leur récompense, mais pour leur châtiment : car plus ils auront de membres, plus les tourments seront grands. — Les corps ressuscités seront tous **immortels** (I. Cor. XV, 42) ; au paradis le fruit de l'arbre de vie aurait rendu le corps immortel, maintenant c'est la *S. Communion* qui est le gage de la résurrection et de l'immortalité. (S. Jean VI, 55). Dieu, qui a fait vivre les patriarches pendant 900 ans, pourra aussi nous faire vivre éternellement. Les damnés ne mourront pas non plus ; néanmoins on ne peut guères les appeler immortels, car comme ils ne peuvent pas mourir, c'est plutôt leur mort qui ne meurt pas. (S. Aug.) La résurrection des morts est l'espérance des chrétiens. (Tert.)

4. La foi à la résurrection nous *console* dans les souffrances et de la perte de nos parents et amis.

Job au milieu des plus grandes **douleurs** se consolait à la pensée de la résurrection (Job XIX, 25) ; cette même pensée donnait aux premiers chrétiens leur courage, leur intrépidité en face de leurs persécuteurs. — Celui qui a une foi vive en la résurrection, ne se laissera aller à aucun excès de douleur **quand les siens mourront**, pas plus que nous ne nous désespérons *au coucher du soleil*, certains que le lendemain il se lèvera de nouveau. Nous chrétiens, nous ne devons donc pas devant la tombe des nôtres nous attrister comme les *payens* qui n'ont pas d'espérance. (I. Thess. IV, 12). S. Cyprien aussi, évêque de Carthage († 258), mettait les chrétiens en garde contre un deuil excessif qui pourrait faire douter les payens de la foi des chrétiens en la résurrection ; il trouvait inconvenant de *porter le deuil* pour ceux (les martyrs) qui devant le trône de Dieu portent le vêtement de l'allégresse ; il ne faudrait pleurer que ceux qui sont morts en état de péché.

---

7. Le jugement universel.

1. Aussitôt après la résurrection des morts, aura lieu le *jugement universel;* le *Christ* en effet a souvent *affirmé* qu'après la résurrection des morts, il rassemblerait tous les hommes devant son trône pour les juger.

Le retour de Jésus pour le jugement fut annoncé aux apôtres par deux anges immédiatement après l'ascension. (Act. Ap. I, 11). Jésus lui-même a dit : 1° que la **croix** apparaîtrait au ciel pour annoncer la venue du juge et remplirait de frayeur les méchants (S. Matth. XXIV, 30) ; 2° qu'il viendrait avec une grande **majesté**, non plus dans l'abaissement, ce qui ne veut pas dire que tous les hommes auront la vision de Dieu, qu'on n'obtient qu'au ciel et qui constituerait le ciel pour les impies : ceux-ci ne sentiront la présence et la majesté de Dieu que par certains *signes* (S. Thom. Aq.) ; 3° que les **SS. Anges** l'accompagneront (S. Matth. XXV, 31) : les anges ayant aidé au salut des hommes seront glorifiés devant tout l'univers ; 4° qu'assis sur **son trône** il rassemblerait autour de lui **tous les peuples** de la terre (S. Matth. XXV, 32 ; 5° qu'il les **séparerait**, comme un pasteur sépare les boucs d'avec les brebis : les justes seront appelés à sa droite, les impies repoussés à sa gauche. (ib. 33). — Le mot de *Josaphat* signifie en hébreu *jugement de Jéhovah;* si donc le prophète (Joël III, 2) dit que Dieu réunira et jugera tous les peuples dans la vallée de Josaphat, il ne parle pas de la vallée entre Jérusalem et le mont des Oliviers, mais du lieu désigné par Dieu pour le jugement universel. L'exiguïté de cette vallée nous prouve à elle seule que ce mot n'est pas à prendre dans un sens littéral. Nous appelons ce jugement **universel** ou *général*, parce que tous les hommes qui auront jamais vécu et même les anges y seront jugés ; on l'appelle aussi jugement **dernier**, parce qu'il aura lieu au dernier jour. — Au jugement de Dieu on ne

peut pas, comme aux tribunaux humains, *se faire représenter;* grand ou petit, il faut apparaître en personne et rendre compte de sa vie. (S. Vinc. Fer.) J'ai vu, dit l'Apocalypse, les grands et les petits devant le trône de Dieu (XX, 12).

2. Le jugement universel aura lieu pour révéler à toutes les créatures la *sagesse* et la *justice* de Dieu; il sera rendu par *Jésus*, afin de lui restituer publiquement l'honneur dont les pécheurs l'ont privé.

Au jour du jugement universel, Dieu révélera aux hommes la **sagesse** avec laquelle il a dirigé les destins de tous et de chacun, pour leur faire atteindre leur fin dernière et même leur bonheur terrestre. Les hommes verront comment Dieu a fait servir au bien, le mal, tant les souffrances des hommes que leurs péchés. — Au jugement Dieu révélera aussi sa **justice**; car il achèvera ce qui est resté *imparfait au jugement particulier.* Les actes, les paroles, les écrits de beaucoup d'hommes ont encore fait du bien ou du mal après leur mort, les apôtres et les missionnaires ont comblé de bienfaits de nombreuses générations, de même les hérétiques ont corrompu non seulement les contemporains, mais encore la postérité. Le *grain* semé par l'homme n'arrive *à complète maturité* qu'au jugement dernier. Le tribunal sera présidé par le **Christ** en personne, car juger est un acte de *sagesse*, et comme le Fils de Dieu est la sagesse engendrée du Père (l'intelligence éternelle du Père), il lui appartient de juger. (S. Th. Aq.). En outre, le Christ viendra comme juge, parce que ses contemporains et beaucoup d'impies dans le cours des siècles lui ont refusé *l'honneur qui lui est dû.* Il fut condamné comme un criminel par la sentence inique de Pilate, et selon l'Apôtre il devint pour les Juifs un scandale et une folie pour les Gentils (I. Cor. I, 23); il faut que son honneur lui soit *restitué* au jugement. Ses ennemis seront effrayés devant lui, comme les frères de Joseph quand celui-ci se fit reconnaître (Gen. XLV); „alors les impies diront aux montagnes: écrasez-nous, et aux collines: couvrez-nous!" (S. Luc XXIII, 30). Aussi le Christ a-t-il dit: „Le Père ne juge personne, il a remis le jugement au Fils, afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père." (S. Jean V, 22). Durant sa vie, le Christ n'a point exercé son pouvoir de juge: „Moi, disait-il, je ne juge personne" (ibid. VIII, 15). Au dernier jour le Christ rendra la justice, parce qu'il *s'est fait homme;* le genre humain ressuscité doit avoir un *juge visible.* „Le Père, disait Jésus pour ce motif, a donné au Fils le pouvoir de juger, parce qu'il est le Fils de l'homme" (ib. V, 27). Dieu nous donne aussi un homme comme juge par *miséricorde* (S. Bernard). „J'accepte volontiers comme juge, s'écrie S. Thomas de Villeneuve, celui qui fut mon sauveur!"

3. Le jugement du Christ au dernier jour *consistera* à découvrir ce qu'il y a *de plus caché*, à exiger de chaque homme le compte de *ses œuvres de miséricorde* et à *séparer éternellement* par sa sentence les bons d'avec les méchants.

Le jugement universel ne sera à proprement parler qu'une **reprise solennelle du jugement particulier.** „L'état, dit S. Augustin, où chacun a été au dernier jour de sa vie, sera aussi celui du dernier jour de l'univers. Il sera jugé alors de la même façon qu'au moment de la mort." On peut encore dire: le jugement dernier sera **un recommencement de l'histoire universelle,** car tous les événements de tous les siècles passeront en un jour devant les yeux des hommes. Dieu dans son omniscience les a pour ainsi dire *inscrits;* voilà pourquoi l'Ecriture parle de *l'ouverture des livres,* d'après lesquels les morts seront jugés. (Apoc. XX, 12). Les choses **les plus secrètes** seront **dévoilées;** le Seigneur portera la lumière dans les ténèbres les plus profondes (I. Cor. IV, 5), il scrutera Jérusalem avec des flambeaux (Soph. I, 12), d'après ces paroles de Jésus: „il n'y a rien de secret qui ne doive être découvert, ni rien de caché qui ne doive être connu et paraître publiquement." (S. Luc VIII, 17). Quand le *soleil* apparaît, la neige fond et tout ce qui était dessous apparaît, ainsi au jugement dernier, le soleil de justice fera tout apparaître. **Tous les péchés** seront révélés, la honte des damnés commencera pour eux l'enfer; les péchés des *justes* seront révélés aussi, non pas à leur honte, mais pour la glorification de leur pénitence. Les péchés ne se remarqueront pas sur la robe de la grâce sanctifiante; loin d'y être des tâches, ce seront des *ornements*

précieux. (Ste Gertrude). Dieu voilera les péchés expiés des justes comme un artisan habile sait cacher une déchirure sous une broderie. (Osorius). Toutes les **bonnes œuvres** seront mises en lumière (Eccl. XII, 14), ainsi que les **intentions** de toutes les actions (I. Cor. IV, 5). Les âmes *pieuses*, notamment les martyrs, recevront devant tous les hommes les *honneurs dont ils ont été injustement privés*, et à ce spectacle les impies s'écrieront: „Voilà ceux dont nous nous sommes moqués et que nous avons poursuivis de nos railleries. Dans notre folie, nous regardions leur vie comme insensée et leur fin comme un opprobre. Maintenant ils sont comptés parmi les enfants de Dieu et leur sort est celui des saints." (Sag. V, 3). Au jugement on distinguera les *saints d'avec les vicieux* (hypocrites), ce que l'on ne peut pas maintenant. „En hiver tous les arbres se ressemblent, mais au printemps on distingue ceux qui sont desséchés d'avec ceux qui sont en sève; maintenant aussi les hommes semblent égaux, mais au jugement on distinguera les bons et les méchants." (S. Aug.) — Au jugement le Christ exigera de tout homme le compte de ses **œuvres de miséricorde,** c'est d'elles qu'il fera dépendre le salut. (S. Matth. XXV, 34). Si on fait bien attention aux paroles qu'il prononcera au jugement, on comprend pourquoi les saints et tous les bons chrétiens accomplissent ces œuvres avec tant de zèle. Ste Elisabeth interrogée sur les motifs de sa charité répondit: „Je me prépare pour le jour du jugement." Au jugement dernier, il n'y aura aucun égard pour les richesses et les dignités, car Dieu n'a *aucun égard aux personnes.* (Rom. II, 11). Au contraire, il sera beaucoup demandé à ceux qui auront beaucoup reçu. (S. Luc XII, 48). — Le jugement se terminera par une **sentence** qui *séparera éternellement* les bons d'avec les méchants. (S. Matth. XXV, 46). Cette séparation est figurée par le Christ dans la parabole *de l'ivraie et du bon grain*, où le père de famille dit à ses serviteurs: „Arrachez d'abord l'ivraie, liez-la en gerbe pour la brûler, mais le blé vous le ramasserez dans mon grenier." (ib. XIII, 30). Le *Calvaire* aussi, où le bon larron est à droite, le mauvais à gauche, est une ima·e du jugement. (S. Aug.) Beaucoup *de parents et d'amis* y seront séparés éternellement. (S. Matth. XXIV, 49). Maint homme, puissant et riche sera perdu, tandis que son subordonné et celui qui l'approchait comme mendiant sera sauvé, ainsi que nous le montre la parabole du *mauvais* riche et de *Lazare.* — Le jugement sera aussi le signal du **renouvellement de la création;** elle prendra une forme nouvelle, glorifiée, en rapport avec *la gloire des corps des justes.* (S. Aug.) Aussi S. Pierre dit-il: „Nous attendons.... des cieux nouveaux, une terre nouvelle où règnera la justice." (II. S. Pierre III, 13). Cette métamorphose s'effectuera par un *feu* (ib. 12) qui sera en même temps un *feu purifiant* pour les hommes ayant encore des péchés à expier. Comme il ne doit plus y avoir de purgatoire après le jugement, la *violence des douleurs* remplacera leur durée. Les justes en seront aussi peu atteints que les trois jeunes gens dans la fournaise. (S. Aug.) — La pensée du jugement est très *salutaire.* S. Méthode peignit au roi *Rogoris* le jugement sur un tableau; le roi n'en perdit plus la pensée de vue, devint chrétien et répandit avec zèle le christianisme dans ses états. (Mehler I, 406). *Félix,* le procureur romain trembla aussi quand S. Paul lui parla du jugement, mais il ne coopéra pas à la grâce et rompit la conversation. (Act. Ap. XXIV, 25 .

4. Le jour du jugement est *inconnu,* mais Jésus nous a annoncé les *signes* qui le précéderont.

„Ce jour et cette heure, dit Jésus-Christ, ne sont connus de personne, pas même des anges dans le ciel; le Père seul le connaît." (S. Matth. XXIV, 36). Cette connaissance ne serait pour nous d'aucune utilité, pas plus que celle de l'heure de notre mort; c'est pourquoi Jésus-Christ ne nous en a rien révélé. „Il est de peu d'importance de connaître ou d'ignorer le jour du jugement; faites, ce que vous feriez s'il avait lieu demain et vous n'aurez pas à craindre la venue du juge." (S. Aug.) — Néanmoins Jésus nous a donné quelques signes précurseurs du jugement, quand se trouvant sur la montagne des Oliviers avec ses disciples, il leur prédit *la ruine de Jérusalem* (S. Matth. XXIV, 3). Jésus-Christ a révélé quelques-uns de ces signes, pour qu'à la fin des temps les fidèles soient persévérants et ne perdent pas courage.

Voici quels seront ces **signes** :

1. La *prédication de l'Evangile* dans tout l'univers.

(S. Matth. XXIV, 14).

Aujourd'hui les deux tiers du monde sont encore payens.

2. La plupart des hommes seront *sans foi* et seront tombés dans le *matérialisme*. (S. Luc XVII, 26).

Les hommes ressembleront à ceux du temps de Noé. (S. Matth. XXIV, 38).

3. L'*antechrist* paraîtra.

L'antechrist sera un homme qui se fera passer pour le messie et qui avec le secours du démon opérera des miracles. (Thess. II, 9). Il sera dangereux surtout par les *persécutions* et ses moyens de *séduction*. (Apoc. XX, 3-9). Il est probable que l'antechrist prendra comme terrain d'action *Jérusalem* et les endroits où Jésus-Christ a vécu. (Massl.) Le Christ en venant tuera l'antechrist (II. Thess. II, 8), qui aura eu dans le cours des siècles des précurseurs et des figures typiques. (I. S. Jean II, 18). Le mystère d'iniquité projette ses ombres devant lui. (II. Thess. II, 13).

4. *Hénoch* et *Elie* reviendront pour prêcher la pénitence.

„Je vous enverrai, est-il écrit chez Malachie (IV, 5), le prophète Elie, avant que le grand et épouvantable jour du Seigneur arrive, et il réunira les cœurs des pères avec leurs enfants, et *le cœur des enfants avec leurs pères*", c.-à-d. qu'il mettra dans le cœur des Juifs les sentiments des patriarches. Le Christ aussi a annoncé le retour et la prédication d'Elie pour les derniers temps. (S. Matth. XVII, 11). „Hénoch, dit l'Ecclésiastique (XLIV, 16), a plu à Dieu et a été transféré au paradis pour prêcher la pénitence aux peuples. Hénoch et Elie prêcheront 3 ans et demi. „Leur prédication détournera beaucoup d'hommes de l'antechrist, qui les tuera. On laissera leurs corps sans sépulture, mais Dieu les ressuscitera après trois jours et demi." (Apoc. XI, 3-11).

5. Les *Juifs* se convertiront.

D'après la prophétie de Jésus-Christ sur le jugement dernier, le peuple Juif subsistera jusqu'à la fin des temps. „Cette génération (le peuple juif) ne passera pas, jusqu'à ce que tout ceci arrive." (S. Matth. XXIX, 34). „Les fils d'Israël, dit Osée en parlant de la *conversion des Juifs*, resteront longtemps sans roi, sans princes, sans autel; mais ensuite ils reviendront et chercheront le Seigneur leur Dieu, et dans les derniers jours ils recevront avec respect le Seigneur et les grâces qu'il doit leur faire." (III, 4). Israël restera dans l'aveuglement, dit S. Paul, jusqu'à ce que la plénitude des Gentils soit entrée dans l'Eglise. (Rom. II, 25). Ce doit être *Elie* qui „restituera les tribus d'Israël", c.-à-d. qui les convertira à la foi chrétienne (Eccl. XLVIII, 10); telle a toujours été la croyance de l'Eglise. (S. Aug.).

6. Des *signes terribles* apparaîtront au ciel et une grande *tribulation* accablera les hommes.

„Le soleil *s'obscurcira* et la *lune* refusera sa lumière et les étoiles *tomberon* (disparaîtront) et les vertus des cieux seront ébranlées." (S. Matth. XXIV, 29) L'humanité sera éprouvée par la *guerre*, la *peste*, la *famine* comme lors de la ruine de Jérusalem. (S. Matth. XXIV, 7). „Les hommes sécheront de frayeur dans l'attente de ce qui doit arriver dans tout l'univers." (S. Luc XXI 25. Ces signes ont pour but d'ébranler les pécheurs et de les porter au repentir.

L'espérance chrétienne.

I. La nature de l'espérance chrétienne.

Le symbole des apôtres nomme à la fin des biens auxquels nous ne nous contentons pas de croire, mais que nous devons aussi espérer. C'est pourquoi nous disons au *credo* de la messe „j'attends, *expecto*, la résurrection des morts et la vie éternelle."

L'espérance chrétienne est l'attente confiante de tous les biens que Jésus-Christ nous a promis pour l'accomplissement de la volonté de Dieu.

Le pieux vieillard *Siméon* avait reçu de Dieu la promesse qu'il verrait l'Enfant Jésus et il soupirait ardemment après ce jour. Il *soupirait*, parce qu'il avait *confiance* en Dieu, qu'il était fermement convaincu de l'accomplissement de la promesse divine. (S. Luc II). L'attente de la vie éternelle après la résurrection donna aux *frères Macchabées* le courage de supporter les cruelles tortures d'Antiochus. (II, Macch. VII, 9). L'espérance est donc d'un côté un certain *désir*, **l'attente** d'un bien promis, d'un autre côté la **confiance**, la ferme conviction, que Dieu sera fidèle à sa parole. L'espérance ressemble à un *télescope*, qui rapproche de nos yeux les objets les plus éloignés; l'espérance nous rend comme présents les biens du ciel et nous en procure la joie. „Par l'espérance nous avons un *avant goût des joies du paradis*.“ (S. Paulin). „Vous avez rendu, Seigneur, votre douceur pleine et parfaite pour ceux qui espèrent en vous.“ (Ps. XXX, 19). L'espérance chrétienne peut aussi être appelée sainte, parce qu'elle a pour objet Dieu et les biens surnaturels; elle nous fait observer le précepte de l'apôtre: „Cherchez les choses d'en-haut!“ (Col. III, 1).

1. En retour de l'accomplissement de la volonté divine, Jésus-Christ nous a *promis* le *bonheur* éternel et les *moyens* nécessaires pour y parvenir, c.-à-d. la grâce divine, les biens temporels indispensables à la vie, le pardon des péchés, le secours dans la nécessité et l'accueil favorable de nos prières.

Jésus-Christ nous a promis le **bonheur éternel** (I, S. Jean II, 25). „Dans la maison de mon Père, dit-il, il y a beaucoup de demeures et je m'en vais vous préparer une place.“ (S. Jean XIV, 2). Il nous fait cette promesse dans la parabole du festin nuptial, du grand banquet royal, des ouvriers de la vigne; il nous a promis la résurrection *des corps*. (S. Jean V, 28). Le désir du bonheur nous est d'ailleurs inné. — Jésus-Christ nous a aussi promis **sa grâce**, c.-à-d. le secours du S.-Esprit pour atteindre le bonheur. Il veut en effet que tous les hommes soient sauvés (I. Tim. II, 4); or, la grâce est absolument nécessaire pour le salut, la grâce actuelle pour se convertir et faire des œuvres méritoires, la grâce sanctifiante pour entrer au ciel. Cette grâce, Jésus la promet au pécheur dans la parabole de la brebis perdue. — Jésus-Christ nous a promis les **biens temporels** indispensables à la vie. „Ne soyez pas trop soucieux pour votre vie de ce que vous mangerez, ni pour votre corps de ce dont vous vous revêtirez. Votre Père sait en effet que vous avez besoin de tout cela.“ Il nous prouve par l'exemple des *oiseaux* du ciel nourris par lui, des *lys*, et de l'herbe des champs revêtus par lui qu'il a encore plus soin des hommes. (S. Matth. VI, 25-32). — Les saints ont été plus d'une fois dans des situations très pénibles; ils manquaient de nourriture, d'habitation, de vêtements, etc. Forts de la promesse de Dieu, ils étaient sans aucune crainte, et en effet le secours divin ne leur fit point défaut. — Jésus-Christ nous a promis le **pardon des péchés**, si nous nous convertissons et nous amendons. „Il y aura, dit-il, plus de joie au ciel pour un pécheur qui fait pénitence que pour 99 justes qui n'en ont pas besoin.“ (S. Luc XV, 7). Les paraboles de *l'enfant prodigue* et de la *brebis égarée* nous prouvent combien Dieu est disposé à nous pardonner. „Dieu ne regarde pas tant à ce que l'homme a fait qu'à ce qu'il est disposé à faire.“ (S. Aug.) Aussi longtemps que l'homme vit, son repentir n'est jamais perdu. (S. Cypr.), puisque le larron en croix a encore obtenu son pardon. „Dieu, dit Ezéchiel (XVIII, 32), ne veut pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive.“ — Le Christ nous a promis **secours dans le besoin**. Quand au milieu de la tempête les apôtres tremblèrent, Jésus le leur reprocha et leur dit: „Que craignez-vous, hommes de peu de foi!“ (S. Matth. VIII, 26). Dieu s'appelle notre refuge et notre force. (Ps. XLV, 1) dans les afflictions. Il retarde quelquefois son secours, comme aux noces de Cana où il dit: „Mon heure n'est pas encore venue.“ (S. Jean II, 4). Mais plus il nous fait attendre, plus son secours est *merveilleux* et *efficace:* on en a la preuve dans la conspiration d'Aman contre les Juifs auprès du roi de Perse, déjouée par la prière d'Esther (V); dans l'apaisement de la tempête sur le lac de Génézareth; dans la délivrance de S. Paul de sa prison. — Le Christ a promis **d'exaucer nos prières**: „Si vous demandez quelque chose en mon nom, dit-il, je vous l'accorderai“ (S. Jean XIV, 14), „quoi que vous demandiez à mon Père en mon nom, il vous le donnera“ (ib. XVI 23).

Le Christ nous a appris dans le *Pater* à demander ces différents biens au *Père céleste.*

Dans la 2e demande nous demandons le *bonheur éternel*, dans la 3e la grâce nécessaire pour y arriver, dans la 4e les *biens temporels* indispensables, dans la 5e le *pardon des péchés*, dans la 6e et la 7e le secours *dans le besoin*. Le mot *Amen* exprime la confiance que nous avons d'être exaucés par Dieu.

2. L'espérance chrétienne *naît de la foi;* nous espérons de Dieu les biens promis par lui, parce que la foi nous enseigne que Dieu est infiniment *fidèle, puissant* et *bon* et que Jésus nous a *mérité* tous ces biens.

L'espérance naît de la foi comme le tronc des racines; ce sont deux sœurs. (S. Grég. Gr.) La foi constate l'existence des biens et la possibilité de les avoir; l'espérance nous les fait désirer et attendre. — Nous sommes convaincus que celui qui a défendu le mensonge est *lui-même incapable de tromper* (S. Clém. Rom.), d'où la parole de S. Paul: „Demeurons fermes dans la profession de notre espérance, car celui qui nous a fait la promesse est fidèle.“ (Héb. X, 23). — Nous sommes de plus convaincus que Dieu auquel rien n'est impossible (S. Luc I, 37) est assez *puissant* pour accomplir sa promesse (Rom. IV, 18); que Dieu qui est *l'amour* (I. S. Jean IV, 8) donne encore plus volontiers que nous ne recevons (S. Jér.); que Jésus Christ par son *sacrifice* douloureux nous a mérité la félicité éternelle et les moyens pour y parvenir „Sans doute, observe S Augustin, je ne pourrais à cause de la grandeur de mes péchés espérer ni mon pardon, ni le ciel, mais j'ose espérer *par les mérites de Jésus-Christ* que je serai sauvé par la pénitence et l'observation des commandements.“ „Dieu n'a pas épargné son propre Fils, mais l'a livré pour nous tous: comment ne nous aurait-il pas tout donné avec lui?“ (Rom. VIII, 32). — Cette ferme conviction que Dieu est souverainement fidèle, puissant et bon, que le Christ nous a mérité tous les biens, s'appelle **confiance en Dieu**; cette vertu est la *racine* de l'espérance. Plus cette racine est vigoureuse, plus notre espérance sera ferme; c'était la vertu de la femme malade qui toucha la frange du vêtement de Jésus pendant qu'il se rendait dans la maison de Jaïre. (S. Matth. IX, 22).

3. Les biens promis par Jésus-Christ ne peuvent être espérés que par le fidèle observateur des commandements ou par le pécheur repentant.

„Ceux qui me disent Seigneur! Seigneur! n'entreront pas dans le royaume des cieux, mais celui-là seulement, qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux.“ (S. Matth. VII, 21)

Le *pécheur* ne peut espérer en Dieu que quand il se repent sérieusement de ses fautes.

L'espérance sans vertu est de la présomption. (S. Bern.) Le cruel roi Antiochus Epiphane, le bourreau des frères Macchabées, déjà dévoré des vers, espérait le secours divin: il ne vint pas. (II. Macch. IX, 13). Le même sort échut à *Jérusalem*, assiégée par les Romains. (70). On espère vainement en Dieu quand on ne fait pas le bien. (S. Laur. Just.) Si au contraire l'impie fait pénitence de ses péchés et exerce la justice et le droit, Dieu oubliera ses iniquités. (Ézéch. XVIII, 21). *Manassès*, roi de Juda, entraîna son peuple dans l'idolâtrie et fit tuer plusieurs prophètes; Dieu le livra à ses ennemis qui l'emmenèrent chargé de chaînes à Babylone et le jetèrent dans un cachot. Alors il déplora ses crimes en promettant sincèrement de se corriger; et Dieu l'ayant délivré et lui ayant rendu son trône, Manassès détruisit les temples des faux dieux. (II. Par. XXXIII). L'histoire de *Jonas* nous enseigne la même vérité.

Le *juste au contraire* peut espérer que Dieu subviendra à tous ses besoins; cependant le juste doit *s'efforcer d'acquérir* les biens qu'il espère de Dieu.

„Cherchez d'abord, dit Jésus, le royaume de Dieu et sa justice et tout le reste vous sera donné *par surcroît.*" (S. Matth. VI, 33). Nous sommes les *serviteurs de Dieu;* nous avons à obéir à ses ordres, lui subvient à nos besoins et nous donne notre salaire. „C'est à nous à le servir, à lui à prendre soin de nous." (S. Jean de la Cr.) Dieu n'a jamais abandonné aucun de ceux qui ont fidèlement gardé ses commandements. (Eccli. II, 12). *Dieu n'abandonne pas les siens.* Nous l'offenserions si nous n'avions pas pleine confiance en lui (S. Aug.), aussi S. Pierre dit-il; „Jetez tous vos soucis sur le Seigneur, car il prend soin de vous." (I. S. Pierre, V, 7). — Malgré ce soin, il faut que nous-mêmes nous *nous efforcions d'acquérir les biens promis* par Dieu. „Nos corps et nos âmes ont des facultés qui sont comme la clef des greniers du ciel et de la terre; celui qui refuse de se servir de cette clef sera dans l'indigence: Dieu ne nous donne sans nous que ce à quoi nos forces ne suffisent pas. (Alb. Stolz). **Il faut espérer le mieux, mais aussi l'opérer.** (S. Ch. Bor.) Attendre le secours divin sans faire ce que l'on peut, c'est tenter Dieu. (S. Fr. de S.) Si donc l'on veut recouvrer *la santé,* il faut d'abord employer les moyens qui la procurent. Dieu fera le reste: il n'est pas permis de demander tout d'abord un miracle. S. Paul avait le don des miracles et pourtant il recommandait à Timothée de prendre un peu de vin dans l'intérêt de sa santé. (I. Tim. V, 23). L'ouvrier sans travail devra donc d'abord *chercher du travail,* c'est ensuite seulement qu'il pourra espérer un secours spécial de Dieu. Cette remarque s'applique à toute difficulté où l'homme peut se trouver. *Aide-toi, le ciel t'aidera!*

4. L'espérance chrétienne doit être accompagnée d'une *crainte* salutaire du péché.

L'espérance est un habit à deux manches: l'une est la confiance en la miséricorde de Dieu, l'autre la crainte de sa justice. (S. Brigitte). Dieu veut que nous fassions *notre salut avec crainte et tremblement.* (Phil. II, 12). *Personne* n'a la *certitude* absolue qu'il appartient au nombre des élus ou qu'il persévèrera dans la grâce jusqu'à la mort. (Conc. de Tr. 6, can. 15, 16). Le matelot en mer, hors du port, a toujours par le temps le plus calme à craindre une tempête qui peut lui faire faire naufrage; le chrétien de même vit perpétuellement dans la crainte de la tempête des tentations. (S. Macaire). Des navires excellents et très grands ont souvent péri en face du port, tandis que de vieux bâtiments y sont arrivés. (S. Gilles). Des hommes favorisés par l'inspiration divine, comme Salomon sont devenus impies dans leur vieillesse, tandis que des pécheurs, comme Marie Magdeleine, Augustin, sont devenus de très grands saints. Des *anges* mêmes sont tombés très bas et ont été réprouvés pour l'éternité. „Le *couvreur* le plus adroit est toujours suspendu dans le péril de la chute." (S. J. Chr.) Que celui qui croit être debout prenne donc garde de tomber. (I. Cor. X, 12). Nous portons le trésor de la grâce dans des vases fragiles. (II. Cor. IV, 7). La **défiance de nous-mêmes** est la protectrice de l'espérance. (S. Aug.) L'espérance et la crainte doivent être unies; là où elles règnent, la couronne du ciel est acquise. (S. J. Chr.) *L'espérance* nous *donne la force* de marcher, la *crainte* rend *prévoyant;* l'espérance est le vent favorable au navire, la crainte lui sert de lest; le vent pousse le navire vers son but, le lest maintient l'équilibre: l'un et l'autre sont nécessaires pour une heureuse navigation. (Scaramelli). — La crainte ne diminue pas l'espérance, au contraire elle *l'augmente.* La confiance en Dieu et la défiance de nous-mêmes sont comme les plateaux d'une *balance,* quand l'un s'élève, l'autre descend; plus nous avons de défiance envers nous-mêmes, plus nous avons de confiance en Dieu, et réciproquement. (S. Fr. de S.).

5. L'espérance chrétienne est un *don de Dieu,* car la *faculté* d'espérer ne s'obtient qu'avec la grâce sanctifiante.

Il en est de l'espérance comme de la foi (p. 21). — C'est *l'Esprit de Dieu* qui éveille en nous le désir des biens éternels et nous remplit de confiance en Dieu. Plus donc le degré de la grâce sanctifiante est élevé (plus quelqu'un vit chrétiennement), plus est parfaite la faculté d'espérer. Les saints ont l'espérance la plus ferme *à la fin de leur vie;* l'espérance ressemble aux fleuves qui sont le plus larges près de la mer. — Nous serons obligés de suppléer au purgatoire ce qui manque à notre espérance ici-bas.

II Les fruits de l'espérance chrétienne

1. Celui qui espère en Dieu jouit d'une *protection spéciale* de Dieu.

Nous en avons la preuve dans les *3 jeunes gens dans la fournaise*, dans Joseph prisonnier en Egypte, dans la Mère de Dieu sur le point d'être délaissée par S. Joseph, dans la *délivrance de Vienne assiégée par les Turcs* en 1683. Pendant deux mois (du 16 juin au 12 septembre) Vienne fut bloquée par 250,000 Turcs et n'avait qu'une garnison de 16,000 hommes commandée par le vaillant Stahremberg. Les Turcs donnèrent plusieurs assauts et avaient fait sauter une partie de l'enceinte; mais plus la situation devint désespérée, plus la confiance en Dieu s'accrut. Et en effet, à la dernière extrémité l'armée libératrice, de 90,000 hommes seulement, arriva sous le commandement du roi de Pologne Sobieski. La bataille dura un jour entier, mais le soir les Turcs étaient mis en déroute complète. On raconte un trait analogue dans la vie de Ferdinand II, plus tard empereur d'Allemagne. Au commencement de la guerre de Trente ans (1619) ce prince était fortement menacé dans Vienne par les insurgés. Il se jeta aux pieds d'un crucifix[1] et pria avec ferveur. Cependant les insurgés avaient pénétré dans la Hofburg et essayaient d'arracher violemment à Ferdinand des concessions pour les protestants. Mais Ferdinand confiant en Dieu, refusa de céder, et tout à coup l'on entendit des trompettes; c'étaient 500 dragons amenés par Saint-Hilaire devant lesquels les insurgés se dispersèrent. (Weiss IX; p. 186). Dieu sauve ceux qui espèrent en lui. (Dan. XIII, 60). **Un chrétien qui espère en Dieu peut être attaqué, mais non vaincu.** (S. Cyp.) Il ressemble à une *armée* bien garantie par une réserve nombreuse et solide. (S. Fr. de S.) Ceux qui ont confiance en Dieu sont inébranlables comme la montagne de Sion (Ps. CXXIV, 1), une montagne, dit S. Jean Chrysostome, ne peut être ébranlée, ni renversée quel que soit le nombre de machines dirigées contre elle. Celui qui met toute sa confiance en Dieu, obtient de lui une protection spéciale; il peut être sûr de n'être atteint d'aucun mal véritable (S. Vinc. de P.), et plus cette confiance est grande, plus est grand le secours divin dans tous les dangers. (S. Fr. de S.) Aucun de ceux qui ont confiance en Dieu n'a été confondu. (Eccli. II).

2. Celui qui espère en Dieu obtint *tout* de Dieu, car, dit Jésus-Christ, il est capable de transporter des montagnes. (S. Marc XI, 23).

Transporter des montagnes, c'est *surmonter les plus grands obstacles*. On raconte d'ailleurs de S. Grégoire-le-Thaumaturge qu'il transporta réellement une montagne. († 270). Se fiant à Dieu, Moyse divisa la Mer-Rouge avec son bâton, et Elie obtint la pluie après une longue sécheresse.[2] „L'espérance est une flèche qui traverse le Sacré-Cœur et en fait couler sur l'âme confiante le fleuve de la miséricorde.“ (Mar. Lat.) **L'homme reçoit en proportion de ce qu'il espère.** (S. Jean de la Cr.) Celui qui espère est riche avant de posséder des richesses. (S. Jean Cl.).

3. Celui qui espère en Dieu est *fortifié* par lui; il est intrépide devant les hommes, *patient et joyeux* dans les tribulations, notamment en face de la mort.

L'espérance chrétienne donne une force *surhumaine;* elle agit comme un *levier* qui soulève les plus lourdes charges. Quelle ne fut pas l'**intrépidité** de David devant Goliath et du pape *Léon-le-Grand* devant Attila! (452). *S. Martin* fut un jour assailli par des bandits et menacé de mort; ceux-ci lui ayant demandé pourquoi il ne s'effrayait pas, il répondit: „Je suis chrétien, et me trouve sous la protection divine; moi je n'ai pas lieu de craindre, mais vous.“ Celui qui espère en Dieu ne se soucie pas de la faveur des grands, ni du qu'en dira-t-on des hommes. (I. Cor. IV, 3).

---

[1] Ce crucifix est conservé dans l'église paroissiale de la Hofbourg, au-dessus du tabernacle.

[2] Cette confiance en Dieu porta Rodolphe de Habsbourg à se porter contre le roi de Bohême Ottokar avec une armée 4 fois moindre que celle de son adversaire. Il recommanda à ses troupes de prendre comme cri de guerre: Christ! Christ! tandis que les autres avaient celui de Prague! Prague! et il remporta la brillante victoire d *Jedenspeugen* (1278).

— Celui qui espère en Dieu, est patient dans **les souffrances**, car il sait que „les souffrances de cette vie ne sont pas comparables à la gloire future qui sera révélée en nous.“ (Rom. VIII, 18). *Job* fut si patient, parce qu'il se réjouissait de la résurrection et de la récompense à venir. (XIX, 25). Et comment pourrait-on être triste quand on a devant les yeux la couronne éternelle? Le *chameau* dans le désert reprend sa marche, dès qu'il sent de l'eau même de loin. *S. Paul* s'écrie dans ses tribulations: „Je déborde de joie au milieu de mes peines (II. Cor. VII, 4); la mort m'est un gain..., je désire d'être détaché de mon corps et d'être avec le Christ (Phil. I, 21); il ne me reste qu'à attendre la couronne de justice qui m'est réservée, que le Seigneur comme un juste juge me rendra au grand jour.“ (II. Tim. IV, 8). *S. André* **mourut avec une joie** très vive; quand il vit la croix à laquelle il devait être attaché, il s'écria: „Salut! o croix précieuse, sanctifiée par la mort de mon Dieu; je m'approche de toi avec délices! O comme j'ai soupiré longtemps après toi, comme je t'ai désirée avec ardeur!“ († 62). *S. Ignace* d'Antioche († 107) se réjouit en entendant la sentence de Trajan et quand les chrétiens de Rome voulurent le délivrer, il les supplia de ne pas lui enlever la couronne des martyrs. „Je n'ai pas peur, dit-il, de la dent des bêtes féroces, ni du déchirement de mes membres, pourvu que par là je gagne le Christ.“ *S. Laurent* condamné à être rôti sur un gril pour n'avoir pas livré les trésors de l'Eglise au préfet de Rome, disait en riant à son juge pendant son supplice: „Vous pouvez me retourner, car de ce côté je suis déjà assez rôti.“ († 253). Ste Cécile disait à ses bourreaux: „Mourir pour le Christ, c'est échanger de la boue contre de l'or, une hutte contre un palais.“ († 230). L'espérance est pour l'âme une *ancre* solide (Hébr. VI, 19); comme l'ancre protège le navire au moment de la tempête, ainsi l'espérance préserve l'âme du naufrage, avec cette différence que l'ancre s'appuie dans les profondeurs de la mer et l'espérance dans les hauteurs du ciel. (S. Th. Aq.) L'aigle pendant l'orage s'élève sur ses ailes jusqu'aux régions sereines où luit le soleil, ainsi nous nous élevons sur l'espérance au-dessus de tous les soucis et de toutes les peines terrestres.

4. L'espérance chrétienne nous *porte* puissamment *aux bonnes œuvres* et aux *vertus* héroïques.

C'est l'espérance qui conduit *les missionnaires* dans les pays payens. L'espoir de la moisson, l'attente du salaire, le désir de la gloire, soutient le *laboureur*, *l'artiste*, le *soldat*, mais l'espérance chrétienne est *beaucoup plus ferme*, car nous espérons ce que la vérité elle-même a promis. (S. Paulin). Notre espérance est aussi certaine qu'un événement passé. (S. Aug.) *Bâtir sur Dieu, c'est bâtir sur un fondement inébranlable.*

5. L'espérance chrétienne conduit à la *vie éternelle*.

Celui qui a l'espérance est sûr de son salut, comme celui qui a *un noyau*, est sûr de l'arbre qu'il planterait, car le bonheur éternel est contenu dans l'espérance comme l'arbre dans le noyau. (S. Th. Aq.) C'est par l'espérance [1] que nous sommes sauvés. (Rom. VIII, 24). S. Bernard compare la foi en la toute-puissance, la fidélité, l'amour de Dieu à une triple corde indéchirable que du haut de la patrie il nous jette dans notre prison, le long de laquelle nous devons nous élever jusqu'à la vision de sa gloire. La maison de Dieu (c.-à-d. la sainteté) est fondée sur la foi, élevée par l'espérance, achevée par la charité. (S. Aug.) — Au ciel il n'y aura plus *d'espérance*, car on y possédera les biens que l'on désirait et attendait.

III. Les défauts de l'espérance chrétienne.

L'espérance cesse d'être agréable à Dieu, si l'on espère de lui plus ou moins que ce qu'il a promis.

1. On ne doit pas se fier à ses propres forces, à celles des hommes ou des moyens humains plus qu'à Dieu; sinon l'on est confondu, car rien n'est sûr en dehors de Dieu.

[1] Nous donnons à titre de simple curiosité l'étymologie du mot latin *spes*, espérance citée par S. Isidore. Il met ce mot en rapport avec *pes* pied, et l'espérance serait aussi nécessaire au salut que le pied pour la marche.

L'espérance de celui qui se fie seulement aux moyens humains, n'est pas chrétienne ni divine, mais *terrestre*. *Pierre* à la cène se vantait de son courage et renia le maître; *Goliath* raillait les Israélites et bientôt il fut tué; *Napoléon* se moqua de l'excommunication papale en mettant en regard ses armées: celles-ci périrent bientôt dans la campagne de Russie (1812). S. François Borgias avait mis toute sa confiance en sa protectrice, la reine Isabelle; mais celle-ci mourut et il reconnut son erreur. Il vaut mieux s'appuyer sur Dieu que sur les hommes. (Ps. CXVII, 8). Ne mettez pas votre confiance dans les princes. (Ps. XLV, 2). Bâtir sur un fondement humain, c'est bâtir sur le sable. (Sermon sur la montagne). Ceux qui mettent leur confiance dans les hommes, seront confondus comme les prêtres de Baal au Carmel. (III. Rois XVIII). Se fier à soi-même, c'est n'avoir pas d'autre protecteur que soi; Dieu ne protège pas celui qui ne lui demande pas son secours. (S. Aug.) Celui-là seul qui a l'espérance chrétienne peut s'écrier: „C'est en vous, Seigneur, que j'ai mis ma confiance, éternellement je ne serai pas confondu.“ (Ps. XXX, 2).

2. Il ne faut jamais *désespérer*, c.-à-d. ne jamais perdre la confiance que Dieu nous pardonnera nos *péchés* et nous secourra dans le besoin.

Caïn tomba dans le désespoir, quand il dit: „Mon crime est trop grand pour être pardonné. (Gen. IV, 13). Saül de même, quand pressé de toutes parts par les Philistins dans la bataille, il se jette sur son glaive. (I. Rois XXXI).

Le chrétien ne doit jamais désespérer, parce que la *miséricorde* de Dieu est infinie et que le *secours* divin est d'autant plus rapproché que le danger est plus pressant.

Avant le péché il faut craindre la justice, après le péché, se fier à la miséricorde. (S. Grég. Gr.) Qui douterait de pouvoir payer ses dettes en présence du *trésor royal* où il lui serait permis de puiser à pleines mains? Qui par conséquent pourrait douter de la miséricorde divine? La malice des hommes en face de la bonté de Dieu est moins qu'une étincelle tombant dans l'Océan. (S. J. Chr.) Dieu semble même recevoir avec plus de joie un grand pécheur repentant, parce que ce pardon le glorifie davantage.

Le désespoir conduit souvent au *suicide* et par là à la mort éternelle.

Nous en avons la preuve dans Judas. Le désespoir est un péché irrémissible contre le S. Esprit. „L'espérance ouvre le ciel, le désespoir le ferme.“ (S. Isid.) Celui qui désespère de la miséricorde de Dieu, l'offense comme *celui qui doute de son existence*. (S. Aug.). Judas offensa moins le divin Maître en le vendant qu'en doutant de sa bonté (S. Jér.); il périt moins par son crime que par son désespoir. (S. Aug.) Pécher, c'est tuer son âme, mais désespérer, c'est déjà se jeter en enfer. (S. Isid.)

3. **La présomption** en la miséricorde divine est un péché, c.-à-d. il est coupable de persévérer dans le péché avec la pensée que Dieu dans sa miséricorde ne nous damnera pas.

La *confiance* en Dieu et la *crainte* doivent toujours se faire équilibre. (Voir ci-dessus). C'est un défaut quand la *crainte supprime* l'espérance (désespoir), mais c'est un péché non moins grand de supprimer complètement la crainte, quand on se persuade que notre salut est chose faite (présomption), ou que Dieu ne nous refusera jamais son secours (tentation de Dieu). Il est insensé de croire seulement à la bonté de Dieu et non à sa **justice**. „N'abusons pas de la bonté de Dieu pour ne pas tomber sous les coups de sa justice.“ (S. Bern.) „Si vous ne faites pas pénitence, dit Jésus-Christ, vous périrez tous sans exception.“ (S. Luc. XIII, 3). Que personne ne dise: „Je me confesserai de cette faute, je me convertirai à la fin de ma vie“; qu'il dise au contraire comme S. Grégoire de Nazianze: „Je suis profondément peiné, o mon Jésus crucifié! de vous avoir méprisé et offensé, précisément

parce que je devais vous honorer et vous aimer davantage.“ (Voir sur ce sujet dans la IIIe partie, le sacrement de pénitence).

4. Il ne faut jamais tenter Dieu, c.-à-d. il ne faut jamais s'exposer *sans motif* à un danger avec la pensée que Dieu nous aidera.

Celui-là seul peut espérer le secours de Dieu qui *fait ce que Dieu demande* de lui (voir page 201); donc celui qui ne se soucie pas de la volonté divine, qui agit *sans motif suffisant,* sera abandonné de Dieu. Aussi l'Ecriture dit-elle: **Qui aime le danger y périra.** (Eccli. III, 27). Le démon voulut porter le Christ à tenter Dieu, en lui suggérant de se *précipiter de la terrasse du temple.* (S. Matth. IV, 6). Celui qui, dans *une maladie grave,* négligerait d'appeler le médecin ou de prendre les remèdes, dans la pensée que Dieu le guérira sans cela, offenserait Dieu, à moins qu'il ne sût par expérience que son tempérament peut se passer de ces moyens, à moins que les remèdes ne soient pas à la portée de sa bourse. Dans la primitive église, celui qui se jetait présomptueusement au-devant du supplice n'était pas honoré comme *martyr,* quoiqu'il donnât sa vie pour la foi. „La tentation de Dieu est un grand *outrage de Dieu.*“ (S. Liguori).

Fin de la premiere partie.



DEUXIÈME PARTIE DU CATÉCHISME:

A. LES COMMANDEMENTS DE DIEU.

1° Quels sont les commandements (lois) que Dieu nous a donnés?

De même que Dieu a établi des lois pour les corps célestes (Ps. CXLVIII, 6), il a donné ses commandements aux hommes.

Il les a donnés pour nous rendre *temporellement* et *éternellement heureux*.

Lorsqu'un père défend à son enfant de toucher une arme à feu, il n'a en vue que son bien. Ainsi en est-il des commandements de Dieu; „Dieu n'ordonne jamais rien qui ne soit pour le plus grand bien de ceux auxquels il donne ses ordres." (S. Aug.) „Dieu n'ordonne que pour nous faire la grâce de nous récompenser." (S. Paulin.) L'ordre de Dieu est donc déjà à lui seul une grâce. (id.) Un sage de l'antiquité disait: „Sans lois, l'humanité ne serait qu'un troupeau d'animaux féroces dont les plus forts tueraient et dévoreraient les plus faibles.

1. Dieu a imprimé dans l'âme de chaque homme la loi naturelle, qui donne les règles fondamentales des actions humaines.

Un enfant qui n'a jamais entendu parler des 10 commandements de Dieu est malgré cela agité, honteux et perd son regard limpide, lorsqu'il a fait une mauvaise action, telle que mentir ou voler (etc.); il a donc conscience d'avoir mal agi. On remarque un fait analogue chez un *païen* qui, quoique n'ayant jamais rien entendu, des 10 commandements de Dieu, se trouble, et devient craintif dès qu'il a fait le mal, par. ex. volé, tué (etc.). Lui aussi a le sentiment d'avoir commis une mauvaise action. Nous pouvons en conclure que le cœur de l'homme a en lui une ***loi* naturelle**. Cette loi n'est pas écrite, mais *innée*. (S. Ambroise). De même que l'***hirondelle*** sait d'instinct comment elle doit construire son nid, de même l'homme sait qu'il doit agir raisonnablement. S. Paul déclare que les païens connaissent par nature leurs devoirs et que Dieu, ***au jugement***, les jugera selon cette loi naturelle (Rom. II. 14-16). „Ta loi, ô Dieu, est inscrite dans nos cœurs, et rien ne pourra l'y détruire. (S. Aug.) Cette loi peut être obscurcie momentanément, mais *non pas éteinte*. (Tert.) Il n'existe personne qui n'ait la loi naturelle gravée dans son cœur. (Cat. rom.) La loi naturelle nous enseigne d'abord les **règles morales** les plus importantes, comme par ex. le culte à rendre à Dieu, les devoirs envers nous-mêmes et l'obligation de ne pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'ils nous fassent (etc.). De ces règles de morale découlent comme conséquences nécessaires les 10 commandements de Dieu (la sanctification du *Sabbat* exceptée). — La loi naturelle ne consiste donc pas dans une série de vérités rationnelles, mais dans un commandement divin, une volonté impérative de Dieu que notre raison nous fait connaître dans chaque cas spécial. (Ce sentiment du devoir est la conscience. Voyez 209). Ceux-là donc se trompent qui confondent la raison même avec la loi.

Les hommes ayant par suite du péché oublié les principes de la loi naturelle, Dieu leur *révéla* encore une fois sa volonté.

L'esprit des hommes ayant été troublé et obscurci par leurs nombreuses fautes et n'*étant plus capable* de distinguer le bien du mal, Dieu révéla, expliqua et compléta la loi naturelle. Dieu n'a donc pas établi une nouvelle loi, mais plutôt complété celle qui existait déjà. (Cat. rom.) Quelle reconnaissance ne devons-nous pas à Dieu de nous avoir manifesté sa volonté doublement! (Cat. Rom.).

2. Dieu révéla des lois, particulièrement les 10 commandements et les 2 commandements de l'amour, pour rappeler, expliquer et compléter la loi naturelle.

Dieu révéla des lois, c.-à-d. qu'il parla aux hommes et leur manifesta sa volonté, comme on le voit dans les rapports de Dieu avec Moïse et la promulgation de la loi sur le Sinaï. A la loi **révélée** appartiennent: **I°** La loi **antémosaïque** que Dieu donna à Noé et à Abraham. A Noé, Dieu défendit de manger de la viande contenant du sang (Gen. IX); à Abraham Dieu ordonna la circoncision. (Gen. XVII, 11). **II°** La loi **mosaïque** que Dieu donna aux Juifs par Moïse. A celle-ci appartiennent: 1° le *décalogue*, 2° les lois *rituelles* et 3° les lois *civiles* des Juifs. — 1° Les 10 commandements de Dieu ne furent pas abolis par Jésus-Christ, ainsi qu'il le dit lui-même (S. Matth. V, 17), mais seulement perfectionnés. 2° Les lois *rituelles* concernant les offrandes, le Temple (etc.) furent abrogées à la mort de Jésus-Christ (décision du concile de Jérusalem), parce que ces usages de l'A.-T. n'étaient que des figures du Sauveur. Les messagers deviennent inutiles quand celui qui est annoncé est présent. (S. Léon G.) 3° Les lois réglant les relations *civiles* des Juifs entre eux n'étaient applicables qu'à eux. **III°** La loi **chrétienne** qui contient les *2 commandements de l'amour*, exige principalement l'exercice des œuvres de *miséricorde* (S. Matth. XXV,35) et la *sanctification intérieure* (S. J. IV, 24), tandis que la loi judaïque attachait plus d'importance aux œuvres et cérémonies extérieures. La loi mosaïque est gravée sur des tables de pierre, tandis que les 2 commandements de la charité sont *gravés dans nos cœurs* par l'Esprit saint (Hébr. VIII, 10), c.-à-d. que le S. Esprit éclaire notre intelligence afin de nous faire connaître ces 2 commandements et fortifie notre volonté afin de nous les faire observer. Les lois d'autrefois étaient imparfaites (Hébr. VII, 19), celle du Christ est parfaite, parce qu'en l'observant, les hommes atteignent le but le plus élevé, celui de l'éternité bienheureuse. La loi nouvelle fut donnée aux hommes par le *Fils de Dieu* lui-même, tandis que la loi mosaïque, à cause de son imperfection, avait été donnée à Moïse par le ministère des anges. (Gal. III, 19).

3. Dieu nous donne encore des lois *par ses représentants* sur la terre, les autorités religieuses et civiles. On appelle ces lois: lois de l'**Eglise** et de l'**Etat.**

L'*Eglise* commande au nom du Christ, car Celui-ci a dit à ses Apôtres: „Qui vous écoute m'écoute, qui vous méprise me méprise.“ (S. Luc. X, 16). L'autorité civile tient aussi sa force de Dieu. S. Paul dit que celui qui s'oppose à l'autorité civile, s'oppose à Dieu même. (Rom. XIII, 1). Les lois religieuses sont par ex.: les *6 commandements de l'Eglise*; les lois civiles sont par ex.: la loi militaire, le code pénal, la loi sur la presse, la loi sur le droit de réunion, etc. La loi religieuse et la loi civile se distinguent de la loi divine (naturelle et révélée), parce que les premières concernent *nos paroles* et *nos actions* et que la seconde concerne même nos *pensées et nos désirs* (S. Th. d'Aq.).

Cependant les lois qui nous sont transmises par les représentants de Dieu ne sont des lois **véritables** que lorsqu'elles ne *sont pas en contradiction* avec les lois *révélées*.

Toute loi contraire à la loi de Dieu est nulle. Lorsque les représentants de Dieu ordonnent une chose que Dieu défend, il faut se rappeler la parole des Apôtres: „*Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes* (Act. Ap. V, 29), et se souvenir de la conduite des 3 jeunes gens dans la fournaise et de celle des 7 frères Macchabées.

4. De la connaissance de la loi naît la conscience, c.-à-d. la science qui nous fait connaître si une action est permise ou non.

Notre **raison** nous rend attentifs dans les cas concrets où nous devons agir à ce que nous devons faire d'après les préceptes connus. La raison par conséquent nous inculque la connaissance de la loi et de notre devoir. Cette connaissance du devoir est la conscience. La conscience est donc une activité de *l'intelligence*. Comme nous le savons, elle pousse aussi puissamment notre volonté au bien. Et parce que notre conscience nous rend attentifs à la volonté de Dieu, des saints nombreux l'ont appelée la **voix de Dieu**. „La conscience est la voix de Dieu qui se manifeste comme *législateur* et comme *juge*. (S. Thom. d'Aq.).

La conscience se révèle de la manière suivante : *avant* l'action, elle avertit et encourage; *après* l'action, elle tranquillise ou trouble suivant que l'action a été bonne ou mauvaise.

Caïn et Judas furent troublés par les remords de leur conscience. Un juge humain peut parfois se laisser corrompre ou gagner par des flatteries, des insultes ou des menaces, mais le tribunal de la conscience jamais. (S. J. Chr) La **conscience** est donc **bonne** ou **mauvaise**. La *bonne* conscience rend gai et chasse la tristesse comme le soleil chasse les nuages. (S. Chry.) Elle *adoucit toutes les amertumes* de la vie; elle ressemble au *miel* qui n'est pas seulement doux en lui-même, mais qui adoucit les breuvages les plus amers. (S. Aug.) *Une bonne conscience est un doux oreiller.* — La *mauvaise* conscience rend maussade et *agité;* c'est un ver sorti de la pourriture du péché (S. Th. d'Aq.) et qui ne meurt pas. (S. Marc. IX, 43). La mauvaise conscience *empoisonne toutes les joies* de la vie; elle ressemble à l'épée de Damoclès suspendue à un cheveu au-dessus de sa tête pendant le repas, et dont la vue le privait de toute jouissance. Celui qui a une mauvaise conscience ressemble à un condamné à mort qui, malgré toutes les jouissances qu'on lui accorde pour ses dernières heures, ne parvient plus à être sincèrement heureux. (S. Bern.).

L'homme peut avoir une conscience *délicate* ou une conscience *émoussée*.

La conscience **délicate** prévient des moindres fautes; la conscience **émoussée**, à peine des plus grandes. Une conscience délicate ressemble à une *balance à or* qui révèle la moindre poussière; la conscience émoussée ressemble à une *bascule à foin* qui s'incline à peine sous le poids d'une livre. Les saints avaient la conscience délicate; ils s'effrayaient de la moindre offense de Dieu. Les mondains ont une consscience émoussée; ils remarquent à peine ce qui est un péché mortel manifeste. Néanmoins, ils attachent une grande importance à des riens ; ils passeront des mouches au crible et avaleront des chameaux. (S. Matth. XXIII, 24). Un homme à la conscience délicate est un homme consciencieux, celui à conscience émoussée sera un homme sans conscience.

L'homme peut aussi avoir une conscience *large* (laxe) ou une conscience *craintive* (scrupuleuse).

Celui qui a une conscience **large** regarde *les plus grands péchés comme permis:* il a comme principe: qu'une fois n'est pas coutume, qu'une fois ne compte pas, que se tromper est humain, etc. Sa vie dépravée ne lui permet plus d'écouter les reproches de sa conscience, de même qu'un homme qui habite près d'une chute d'eau (ou près d'un chemin de fer) s'habitue peu à peu à leur bruit et dort ensuite très bien quand même. (S. Vinc. F.) Celui qui au contraire a une conscience **scrupuleuse**, considère même des actions permises comme défendues. Un scrupuleux ressemble à un cheval ombrageux qui s'effraie de l'ombre d'un arbre ou d'une pierre, comme si c'était un lion ou un tigre et qui expose ainsi tout l'attelage au plus grand danger. Le scrupuleux se figure également des dangers où il n'y en a pas, et tombe alors facilement dans la désobéissance et le péché. (Scar.) Le scrupule ne vient pas ordi-

nairement de l'ignorance, mais d'une *sensibilité maladive* qui trouble la raison: „Le fond de tout scrupule est *l'orgueil*." (S. Fr. S.) Tout scrupuleux est timide et par là même ne peut devenir parfait; il ressemble à un soldat peureux qui n'a pas le courage d'affronter l'ennemi et qui rend les armes avant l'attaque. Un scrupuleux *ne doit pas s'arrêter* à ses doutes, car ceux-ci ressemblent à de la poix ou de la glu qui s'attachent d'autant plus qu'on cherche à les détacher. (Scar.) Le scrupuleux doit mépriser ses scrupules et faire le contraire de ce que le scrupule lui défend. (S. Alph.) Il doit obéir exactement à son confesseur, sans quoi il ne guérira pas et risque de devenir fou. (S. Alph.) Le scrupuleux doit se méfier de *son jugement personnel* et de sa manière d'envisager les choses et même y renoncer complètement. Ainsi disparaîtront ces scrupules qui résultent le plus souvent de l'orgueil et de l'attachement opiniâtre à ses idées. (Marie Lat.) Celui qui veut faire de grandes choses pour Dieu, doit se garder d'être pusillanime; si les Apôtres l'avaient été, ils n'auraient jamais entrepris la conversion du monde (S. Ign. Loy.).

On ne doit pas agir contre sa conscience, sinon on commet une faute.

La conscience n'est pas autre chose que la *loi, appliquée* aux cas concrets; celui qui agit contre sa conscience, agit donc contre la loi. S. Paul dit que celui-là pèche qui agit contre sa conviction. (Rom. XIV, 23). Celui-là pèche qui par ex. le jeudi se figure que c'est vendredi et qui néanmoins mange volontairement de la viande.

5. Les commandements de Dieu n'enlèvent aucunement aux hommes la *vraie liberté*.

Ils les rendent au contraire *indépendants des créatures*, tandis que le pécheur tombe dans un esclavage honteux: il ressemble au poisson pris à l'hameçon. „Là où existe l'esprit de Dieu, là règne la liberté." (II. Corinth. III, 17). *Le péché nous rend esclaves, la vertu nous affranchit.* De là la devise: „Deo servire regnare est." (*Servir Dieu, c'est régner*). En effet la liberté ne consiste pas à pouvoir faire tout ce qui nous plaît; la liberté est limitée par les droits du prochain, et elle consiste à faire tout ce qui est permis. Malheureusement de nos jours on abuse de ce mot de liberté; les uns entendent par là la licence et appellent tyrannie et despotisme, les entraves que les lois mettent à leurs mauvais penchants. D'autres veulent la liberté pour eux et l'esclavage pour les autres. De là vient qu'il y a des hommes qui se disent **libéraux** et qui sont au fond d'une intolérance absolue. Grillpartzer dit avec raison: „Apprends d'abord ce que liberté veut dire avant de choisir ce mot comme mot d'ordre, pour que non seulement tu ne deviennes pas l'esclave des autres, mais que les autres **ne** deviennent pas le tien."

---

2. Les 2 Commandements de l'amour.

1. Les 2 commandements les plus importants sont les 2 commandements de l'amour, savoir : celui de l'amour de Dieu et celui de l'amour du prochain, parce que ceux-ci renferment tous les autres.

Un jour un scribe demanda à Jésus Christ quel était le premier de tous les commandements, celui-ci lui répondit: „**Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur** (avec la volonté), **de toute votre âme** (avec l'intelligence), **de tout votre esprit** (avec le sentiment) **et de toutes vos forces** (dans vos actions). **Voilà le premier commandement, mais le second est en tout semblable au premier: Vous aimerez votre prochain comme vous-même.**" (S Marc XII. 30). Déjà dans l'A.-T. Dieu avait recommandé dans les mêmes termes (Deut. VI, 5) l'amour de Dieu ainsi que l'amour du prochain (Lév. XIX, 18). Les 2 commandements de l'amour **renferment tous les autres**. Cela provient de ce que toutes les forces de l'âme humaine: la raison, l'entendement.

la volonté, et les actions sont influencées et dirigées par eux, comme il ressort des paroles du Christ. De même que les *branches* d'un arbre naissent d'un *tronc* commun, de même les deux commandements de l'amour donnent naissance à tous les autres Les autres commandements précisent simplement ce que ceux de l'amour exigent. Jésus-Christ dit à ce sujet: „Ceux-ci contiennent la loi et les prophètes.“ (S. Matth. XXII, 40). Dans les familles, les pays, les *Etats* et les communes toute autre loi serait superflue, si cette loi de l'amour était observée partout et par tous. (Allioli).

Le commandement de l'*amour de Dieu* renferme les 4 premiers commandements du décalogue, et celui de l'*amour du prochain,* les 6 autres, avec le précepte de faire des œuvres de miséricorde.

Les **quatre** premiers commandements se rapportent à *Dieu.* Comme notre souverain Seigneur, Dieu exige dans son 1er commandement l'*adoration et la fidélité,* dans le 2e le *respect;* dans le 3e le *service;* dans le 4e la soumission à ses *représentants* sur la terre. Les **six** autres commandements concernent le *prochain* et défendent de lui *nuire*: dans sa vie (5e com.), dans son innocence (6e com.), dans sa propriété (7e com), dans son honneur (8e com.). dans sa famille (9e et 10e com.). L'ordre de Jésus-Christ de pratiquer les **œuvres de miséricorde** (S. Matth. XXV, 31 et suiv.) *complète* la deuxième partie du décalogue qui se rapporte à l'amour du prochain, car il prescrit de l'assister dans le besoin. — Jésus-Christ du reste fait clairement reconnaître dans sa réponse au jeune homme riche, que les six derniers commandements forment un tout, car il énumère les commandements relatifs à l'amour du prochain, en commençant par celui qui défend de tuer. (S. Matth. XIX, 18; S. Luc. XVIII, 20) S. Paul aussi trouve que du 5e au 10e commandement, tous forment une série de lois complète et méthodique. (Rom. XIII, 9).

2. Celui qui possède l'amour de Dieu et du prochain accomplit tous les préceptes et parvient à la vie éternelle.

Celui qui observe les 2 commandements de l'amour observe tous les autres, parce que tous les commandements y sont renfermés. Voilà pourquoi S. Paul dit: „La charité est la perfection de la loi.“ (Rom XIII, 10). **Sans l'amour de Dieu et du prochain il n'y a pas de salut.** S. Jean dit: „Celui qui n'a pas la charité reste dans la *mort.* (S. Jean, III, 14). Celui qui vit sans la charité est mort. (S. Fr. de S.) S. Paul dit: „Celui qui n'aime pas Jésus-Christ est anathème. (I. Cor. XVI, 22). Pour marcher, il faut *deux pieds,* si nous voulons aller au ciel et parvenir à Dieu, il faut que nous ayons l'amour de Dieu et du prochain. (S. Aug.) L'*oiseau* ne peut s'élever vers le ciel qu'avec deux ailes, et nous ne pouvons en faire autant que sur les deux ailes de l'amour de Dieu et du prochain. Les bienheureux au ciel aiment Dieu et s'aiment les uns les autres; voulons-nous aller au ciel, il faut commencer dès maintenant à aimer Dieu et le prochain. S Augustin dit à Dieu: „Qu'est donc l'homme pour que vous veuillez être aimé de lui et que vous le menaciez de peines si sévères s'il ne vous aime pas?“

3. La *faculté* d'aimer Dieu et le prochain nous est accordée en même temps que la grâce sanctifiante.

De nous seuls, nous sommes incapables d'aimer Dieu par-dessus tout. Après le péché originel, il en est de nous comme d'un *palmier* transplanté de son pays natal dans le nôtre; il essaie de porter des fruits, mais il est incapable de produire des dattes mûres et agréables au goût: il ne le peut que dans un climat plus doux. Il en est de même pour nos cœurs: ils voudraient bien aimer Dieu, mais ils n'en ont pas la force; ils ne peuvent arriver à la charité divine que vivifiés par la grâce d'en haut. (S. Fr. de S.) La volonté existe bien en moi, mais je n'arrive pas de moi-même à la réaliser. (Rom. VII, 18). C'est seulement quand le S. Esprit entre en nous

par le *baptême* ou la *pénitence* qu'il répand en nous l'amour de Dieu. De là les paroles de S. Paul: „L'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'**Esprit divin** qui nous a été donné." (Rom. V, 5). L'amour du prochain entre dans nos âmes en même temps que l'amour de Dieu. (S. Aug.) L'amour de Dieu et celui du prochain ne sont qu'un seul et même amour, ils ne diffèrent que par l'objet auquel ils se rapportent. Ce sont deux cours d'eau alimentés par la même source, deux branches d'un même arbre. C'est pourquoi Jésus-Christ *donna deux fois le S. Esprit* à ses Apôtres, (d'abord lorsqu'il souffla sur eux et ensuite le jour de la Pentecôte) pour que nous recevions avec le S. Esprit le double amour de Dieu et du prochain. (S. Aug.) Le S. Esprit fut envoyé du ciel sur la terre: il fut envoyé du ciel, pour que Dieu fût aimé, sur la terre, pour que le prochain le fût. (S. Honorius).

4. L'amour de Dieu est *inséparable* de l'amour du prochain.

De même que la *semence* contient la plante, de même l'amour de Dieu renferme l'amour du prochain. Les deux commandements de l'amour sont ainsi faits que **l'un ne peut pas être observé sans l'autre.** (S. Aug.) C'est pourquoi la Sainte-Ecriture ne parle jamais que d'*un* commandement de l'amour, tantôt de celui de Dieu, tantôt de celui du prochain, parce que l'un renferme l'autre. (S. Aug.) — Si quelqu'un dit: „J'aime Dieu", mais hait son frère, il est un menteur. (I. S. Jean IV, 20). Celui qui aime Dieu ne peut pas haïr l'homme, et celui qui hait l'homme ne peut pas aimer Dieu. (S. Jér.) La charité, c.-à-d. l'amour de Dieu, est bienveillante, elle n'envie rien et ne pense rien de mal. (I. Cor. XIII, 4-7). **L'amour du prochain** est la meilleure **pierre de touche de l'amour de Dieu.** Celui qui en veut à ses semblables, même à un seul, qui le hait, l'envie, lui nuit (soit en sa santé, en son innocence, en sa fortune ou en son honneur domestique) ou bien celui qui n'aime pas faire l'aumône, celui-là n'aime pas Dieu. „Les injustices sont une preuve qu'on ne possède pas l'amour de Dieu. (S. Aug.) L'envie est la preuve que nous ne possédons pas l'amour de Dieu. (S. Ephr.).

---

3. Le Commandement de l'amour de Dieu.

L'homme est ainsi fait qu'il éprouve une certaine complaisance devant ce qu'il a reconnu être bon et beau; cette complaisance et le désir de le posséder s'appelle **l'amour.** Comme l'on voit, l'amour est un acte de la raison, du sentiment et de la volonté en même temps.

1. Nous devons aimer Dieu, parce que Jésus-Christ l'ordonne, parce qu'Il est l'Etre le plus beau et le plus parfait, parce qu'Il nous aime et nous comble de ses bienfaits.

Jésus-Christ ordonne d'aimer Dieu: „Vous aimerez, dit-il, le Seigneur, votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces." (S. Marc XII, 30). — Dieu est l'Etre le plus beau; si les choses terrestres sont si belles, que doit être la beauté de Dieu qui les a toutes créées. (Sag. XIII, 3). Car ce que l'on ne possède pas soi-même, on ne peut pas le donner aux autres. Celui qui fait crédit de 100 écus doit nécessairement d'abord les avoir lui-même et encore beaucoup plus pour pouvoir en donner autant. Il faut donc que Dieu ait au plus haut degré toutes les perfections que nous admirons dans les créatures. „La raison d'aimer Dieu, c'est Dieu lui-même." (S. Bern.) Dieu attire à lui tous les cœurs et tous les esprits par sa souveraine beauté et son incompréhensible bonté. (S. Fr. de S.) — **L'amour de Dieu** pour nous s'est manifesté surtout en envoyant son propre Fils sur la terre pour nous sauver. Jésus-Christ dit lui-même: „Dieu a tant aimé le monde qu'il lui donna son Fils unique." (S. Jean III. 16). Dieu n'a pas envoyé son Fils comme Roi de la terre, mais sous forme d'esclave, et non point pour qu'il vécût et mourût comme un autre homme, mais pour qu'il vécût dans les fatigues

et les persécutions et mourût sur la croix. (Alban. Stolz). Dieu nous donna un Fils qu'il aimait infiniment. Déjà les parents aiment d'autant plus leurs enfants qu'ils en ont moins, à plus forte raison aiment-ils davantage leur enfant unique. Combien surtout Dieu devait-il aimer son Fils unique? Et cependant il le sacrifia. (Alb. Stolz). Supposons qu'un homme se promène au bord de la mer avec son fils et son serviteur; celui-ci par imprudence tombe à l'eau, et le maître envoie à son secours son fils qui le sauve du danger. N'est-ce pas là le plus beau témoignage d'affection du maître pour son serviteur? Et ce serviteur ne rendra-t-il pas à ce maître affection pour affection? Il en est de même de l'œuvre de la Rédemption. C'est pourquoi S. Augustin s'écrie: „Pour sauver l'esclave, vous avez, ô Seigneur donné votre Fils.“ De là ce conseil de S. Jean: „Aimons Dieu, parce qu'Il nous a aimés le premier.“ (I. S. Jean IV, 19). — Dieu nous comble sans cesse de **bienfaits**: car tout ce que nous aimons vient de lui. C'est lui qui nous a donné la vie, la santé, la nourriture quotidienne, le vêtement, le logement et tout le reste. Ce que je suis et ce que j'ai, ô Père, m'a été donné par vous. Tout don parfait vient d'en haut, du père des lumières. (S. Jac. I, 17). Qu'as-tu, ô homme, que tu n'aies point reçu? (I. Cor. IV, 7). La possession ininterrompue de ces biens nous empêche de les apprécier à leur valeur. Aussi devons-nous souvent considérer ceux qui en sont privés, par ex. les aveugles, les malades, les nécessiteux; nous verrons alors, par comparaison, combien nous sommes heureux et nos cœurs seront enflammés davantage de l'amour divin. Si donc nous aimons celui qui nous fait un don ou qui nous aide dans le besoin, combien plus devons-nous aimer Celui qui nous a donné tout ce que nous sommes et ce que nous avons, qui a préposé les anges à notre garde, qui nous a donné le soleil, la lune et les étoiles comme flambeaux, la terre comme habitation, les éléments, les plantes et les animaux comme nourriture et pour notre agrément. (S. Bern.) Les enfants et même certains animaux, tels que les cigognes, aiment ceux qui leur ont donné *le jour*. Celui qui n'aime pas son Créateur est donc pire que l'animal. La considération seule de ce que Dieu a fait pour nous en nous donnant la vie, nous fait un devoir de l'aimer par-dessus tout. (S. Bas.).

2. Nous prouverons que nous aimons Dieu, si nous le désirons continuellement, si nous fuyons ce qui nous sépare de Lui, si nous travaillons à sa gloire et si nous acceptons avec soumission ce qui vient de Lui.

L'enfant *aime* son livre d'images; il y pense souvent, le regarde avec plaisir, ne le donnerait à aucun prix; il le loue, et est très reconnaissant à celui qui lui en a fait cadeau. Il en est de même de l'homme qui aime Dieu. C'est une erreur de croire que l'amour de Dieu soit uniquement une affaire de *sentiment*, une certaine satisfaction ou une joie de posséder Dieu; c'est au contraire un acte de l'*intelligence* et de la *volonté*. L'homme reconnaît Dieu comme le souverain Bien et il le met au-dessus de toutes les créatures. (Acte de l'*intelligence*). La conséquence de cette appréciation est l'aspiration à posséder ce souverain Bien, par la fuite du péché et par une vie agréable à Dieu. (Acte de la *volonté*). L'amour de Dieu se **prouve plus par des actions** que par des sentiments. (Marie Lat.) L'amour de Dieu ne consiste pas dans des consolations sensibles, sans quoi Notre Seigneur n'eût pas aimé son Père lors qu'il fut triste jusqu'à la mort. (S. Fr. S.) On appelle aussi l'amour de Dieu un **saint amour.** Il faut en distinguer l'amour *naturel*, celui par ex. que les parents ont pour leurs enfants; puis l'amour *sensuel* qui se rapporte au corps.

1. Celui qui aime Dieu pense continuellement à Lui, se plaît à parler de Lui et à en entendre parler.

L'amour est l'attrait vers un objet avec le désir de s'y unir. De là vient que l'on *pense continuellement* à ce que l'on aime. C'est pourquoi Jésus-Christ nous dit: „Là où est votre trésor, là est aussi votre cœur.“ (S. Matth. VI, 21). L'âme qui aime Dieu s'élève sans interruption jusqu'à lui. (S. Aug) Celui qui aime Dieu exécute *tous ses travaux* avec la **bonne intention** de l'honorer; il ressemble à un vaisseau qui navigue dans différentes directions, mais dont la *boussole* montre toujours le nord. (S. Fr. de S.); ou aux corps terrestres qui sont toujours attirés vers le centre de la terre. Celui qui aime Dieu fait pendant son travail des **oraisons jaculatoires**

par ex. Jésus, mon Dieu, je vous aime par-dessus tout. (Indulg. de 50 jours). — Tout pour la plus grande gloire de Dieu. (S. Ign.) Tout pour l'honneur de mon Dieu, pour augmenter ses louanges et sa gloire. (B. Clém. Hofbauer). Mon Dieu et mon Tout. (S. Fr. d'Ass.) Celui qui aime Dieu ressemble aux *Anges* qui jouissent continuellement de la vue de Dieu. (S. Bonav.) Considérez comme perdu tout le temps que vous n'emploierez pas à aimer Dieu. (S. Bern.) — Celui qui aime Dieu **aime à s'entretenir des choses divines**, car la bouche parle de l'abondance du cœur. (S. Matth. XII, 34). La langue révèle les désirs du cœur, car la bouche dérobe au cœur ses pensées et les manifeste. (S. Ephr.) Toutefois les paroles d'un homme enflammé d'amour de Dieu sont souvent accueillies *avec ironie* par ses semblables; l'expression de cet amour semble barbare à celui qui n'aime pas. (S. Bern.) Celui qui aime Dieu *se plaît à entendre parler de lui*, de là les paroles de Jésus-Christ: „Celui qui est de Dieu, écoute sa parole.“ (S. Jean, VIII, 47).

2. Celui qui aime Dieu fuit le *péché*, et n'attache pas son cœur aux biens et aux joies de la terre.

Celui qui aime Dieu évite le péché qui l'en sépare. Si quelqu'un m'aime „dit Jésus-Christ, **il gardera ma parole.**“ (S. Jean XIV, 23). Celui qui aime Dieu **tremble devant l'offense** de Dieu, mais nullement devant la punition: car celui qui aime n'a aucun châtiment à redouter. C'est pourquoi S. Jean dit: „L'amour parfait dissipe la crainte“. (S. Jean IV, 18). — Un homme qui a trop chaud enlève ses vêtements et un homme, enflammé de l'amour divin se dépouille du désir des biens et des jouissances terrestres. La mort sépare notre corps de notre âme, et l'amour de Dieu sépare notre âme des choses sensibles. (S. Gr.) L'amour divin et l'amour du monde ne peuvent par conséquent pas coexister dans notre âme.

3. Celui qui aime Dieu travaille volontiers pour sa gloire.

Si quelqu'un achète un livre qui lui plaît, il engage aussi ses amis à se le procurer; il en souhaite la diffusion. Ainsi en est-il de celui qui aime Dieu; il souhaite que Dieu soit de plus en plus connu et aimé des hommes. „Le zèle est l'effet de l'amour. Celui qui n'a pas de zèle, n'aime pas.“ (S. Aug.) Celui qui aime Dieu *se désole* et même se révolte lorsque les hommes l'offensent: ainsi Moïse dans son courroux, brisa les tables de la loi, à la vue des adorateurs du veau d'or. (Exode XXXIII,32). Par contre celui qui aime Dieu *se réjouit* de le voir glorifié (Phil. I, 18); il fait tous les efforts possibles *pour ramener les égarés*. Quelles difficultés les Apôtres et les missionnaires n'ont-ils pas surmontées pour annoncer le S. Evangile; que n'a pas fait une Ste Monique pour ramener son fils S. Augustin! C'est aussi l'amour de Dieu qui inspire aux Anges le désir de sauver les hommes; c'est ce même amour qui nous excite à prier: *„Que votre nom soit sanctifié!“*

4. Celui qui aime Dieu le *remercie* de ses bienfaits et accepte volontiers les souffrances qu'Il lui envoie.

Une lettre d'un ami fait toujours plaisir quelle que soit la laideur du facteur qui nous la remet. De même celui qui aime Dieu accepte volontiers ce qu'il lui envoie, bienfaits ou souffrances. Après un **bienfait**, il agit comme Noé sortant de l'arche (Gen. VIII), comme le lépreux guéri (S. Luc. XVII, 16), comme les 3 jeunes gens dans la fournaise (Dan. III) et non pas comme le corbeau qui ne revint pas dans l'arche et qui oublia celui qui l'avait nourri. (Gen. VIII, 6). Celui qui aime Dieu n'oublie ni sa prière du soir, ni ses prières avant et après les repas. *Il faut toujours être reconnaissant même pour le plus petit bienfait.* L'ingratitude est toujours le signe de la bassesse du cœur. — Nous devons même, comme Job, (I, 21), accepter volontiers les **épreuves** que Dieu nous envoie. S. Paul était joyeux malgré toutes ses peines (II. Cor. VII, 4); les apôtres et les martyrs moururent avec joie, et Ste Thérèse avait comme devise: „Seigneur, ou souffrir ou mourir!“ „Un cœur qui aime Jésus, aime aussi la croix.“ (S. Fr. de S.) Plus notre désir de souffrir et d'être humilié pour Dieu est grand, plus grand aussi est notre amour pour lui; ce désir est le signe le plus certain de ce feu céleste. (S. Vinc. de P.) Celui qui aime Dieu ressemble au tournesol qui, même les jours sombres, se tourne vers le soleil. (S. Fr. de S.) Celui qui par contre n'aime pas Dieu est un insensé qui considère toutes les contrariétés de cette vie, comme si elles étaient dirigées *contre* lui personnellement. (Sag. V, 21).

5. Celui qui aime Dieu aime aussi *son prochain*.

Qui aime le Créateur, aime aussi les créatures (l. S. Jean V, 1); il aime son prochain, parce que celui-ci nous représente Jésus-Christ lui-même, comme l'indiquent ses paroles au jugement dernier. (Matth. XXV, 40); il aime non pas seulement les justes, *mais les pécheurs*. „Il ne faut pas confondre le péché avec le pécheur: il faut détester le péché à l'exemple de Dieu, mais aimer le pécheur." (Mar. Lat.) Celui qui aime Dieu, aime aussi les *Anges*, les *Saints* et les *âmes du purgatoire* Seuls les damnés sont à exclure de la charité et à haïr, comme Dieu les haïra pour l'éternité. (Mar. Lat.).

3. Nous devons aimer Dieu de toutes nos forces et par-dessus toutes choses.

L'amour de Dieu doit être par conséquent un amour particulier, un amour de **préférence**. (S. Th. d'Aq.) C'est pour cela que Jésus-Christ ne dit pas simplement: „Vous aimerez Dieu, mais vous aimerez Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de tout votre être et de toutes vos forces." (S. Marc 12). La seule mesure de l'amour de Dieu est qu'il soit *sans mesure*. (S. Bern.).

Nous aimons Dieu de **toutes nos forces**, si nous rapportons tout à Dieu: nos pensées, nos paroles et nos œuvres. (S. Th. d'Aq.)

Nous devons par conséquent penser à Dieu en nous levant, en nous habillant, en nous lavant, en mangeant, en travaillant, etc. Toutes les créatures, même les plus petites, (le chant des oiseaux, le parfum des fleurs, la musique, etc.) fournissent à celui qui aime Dieu une occasion pour penser à la gloire du Créateur. L'univers parle à celui qui aime Dieu un langage silencieux, mais compréhensible. (S. Aug.)

Nous aimons Dieu **par-dessus tout**, si nous sommes prêts à tout sacrifier, aussitôt qu'il l'exige.

Dieu est notre fin dernière, les *créatures sont simplement des moyens* pour l'atteindre. C'est pourquoi il est de notre devoir de les sacrifier si Dieu l'exige. Il faut par conséquent que nous soyons prêts à sacrifier notre vie pour Dieu comme les 3 jeunes gens à Babylone; nous devons être prêts à quitter nos parents pour Dieu comme Abraham; oui, il faut même qu'un père soit disposé à sacrifier son fils unique, comme Abraham le fut pour Isaac. Dieu ressemble à un trésor ou à une perle précieuse que l'on ne peut obtenir qu'au prix de tout ce qu'on possède. (Matth. XIII, 46). C'est pourquoi Dieu éprouve le juste pour voir s'il le préfère réellement aux choses qui passent. (Deut. XIII, 3). Cependant Dieu *se contente* quelquefois de *notre bonne volonté*. (S. Fr. de S.) Il n'enlève pas toujours l'objet aimé, lorsqu'il nous voit disposés à le sacrifier. Ainsi fit-il au sacrifice d'Abraham sur le mont Moria. — Celui qui s'attriste trop de ses malheurs n'aime pas Dieu par-dessus tout. Celui aussi qui néglige la pratique des bonnes œuvres par respect humain n'aime pas Dieu, car il préfère l'approbation des hommes à celle de Dieu Si les hommes acceptent déjà tant d'injures et de châtiments pour une créature qu'ils aiment, que ne doit-on pas souffrir pour Dieu? (S. Chrys.).

Il est permis d'aimer aussi les *créatures*, mais seulement par amour pour Dieu.

Il est donc permis d'avoir du plaisir aux créatures, en les employant comme moyens de servir le Très-Haut; il faut aimer le Créateur dans les créatures, et non pas celles-ci pour elles-mêmes. On peut, dit S. Fr. de Sales, aimer à côté de Dieu d'autres objets, mais à condition qu'il n'y en ait pas un seul que nous n'aimions en Dieu et pour Dieu. Dieu s'appelle le **Dieu jaloux** (Ex. XX, 5), car il ne tolère aucun amour en dehors du sien. „Il veut être ou le roi de nos cœurs ou rien." (S. Fr. de S.) Dieu ne permit pas que le pieux Jacob aimât trop son fils Joseph, c'est pourquoi il le lui enleva temporairement; plus tard il fit de même pour Benjamin. Dieu agit encore de même aujourd'hui avec nous. „Celui, dit Jésus-Christ, qui aime son père

et sa mère plus que moi n'est pas digne de moi." (S. Matth. 37). S. Augustin dit: „Celui-là aime Dieu trop peu qui aime une créature en dehors lui, à moins qu'il ne l'aime pour lui." „Si je savais, dit S. Fr. de Sales, qu'il se trouvât dans mon cœur la moindre inclination qui ne soit ni de Dieu ni pour Dieu, je l'anéantirais immédiatement, parce que je préfèrerais ne plus vivre que de ne pas appartenir complètement à Dieu." — De même que le corps *meurt*, s'il est *partagé*, de même l'âme. Aussi la menace du prophète contre les Juifs idolâtres: „Leur cœur a été partagé, mais le temps de leur désolation est venu", prouve-t-elle que l'âme de celui qui n'aime pas Dieu de tout son cœur est morte.

4. L'amour de Dieu nous est *très-utile:* il nous unit à Dieu déjà en ce monde, éclaire notre raison, fortifie notre volonté, nous obtient le pardon de nos fautes, la paix de l'âme, de nombreuses autres faveurs et après notre mort la joie du ciel.

La concupiscence est la racine de tout mal, et le saint amour est la racine de tous les biens (S. Aug.) L'**huile** est le symbole de l'amour de Dieu. Elle surnage, éclaire, calme la mer et adoucit toute chose: il en est de même de l'amour de Dieu. Le **feu** aussi agit comme la charité; il s'élève, éclaire, réchauffe et purifie. L'**or** aussi est un symbole de l'amour divin. (Ps. XLIV, 10). — Celui qui aime Dieu possède le S. Esprit qui l'**unit à Dieu**. „L'amour de Dieu le rend présent dans nos cœurs comme au ciel." (S. Aug.) Aimez Dieu et vous le posséderez, car on ne peut aimer Dieu sans le posséder, tandis que les choses terrestres, tel que l'or, les honneurs, on peut les aimer sans les acquérir. (S. Aug.) Jésus-Christ dit: „Celui qui m'aime sera aimé de mon Père; et nous viendrons à lui et établirons chez lui notre *demeure*." (S. Jean XIV, 23). S. Jean dit encore: „Celui qui aime Dieu vit en Dieu et Dieu en lui." L'amour de Dieu et la grâce sanctifiante sont donc inséparables, où existe l'un existe aussi l'autre. Celui qui aime Dieu *est déjà au ciel ici-bas*. „Vous habitez la terre et possédez déjà le ciel si vous aimez chrétiennement. Il n'en est pas de l'âme comme du corps: si celui-ci voulait s'élever vers le ciel, il lui faudrait changer de place; mais pour élever le cœur vers le ciel, il suffit de vouloir — aimer c'est déjà être bienheureux." (S. Aug.) Aussi ne devons-nous pas longtemps nous demander si nous plaisons à Dieu, mais si nous avons de la complaisance en Dieu. (S. Fr. de S.) — Celui qui aime Dieu obtient par le S. Esprit qui habite en lui, *la lumière* de l'intelligence, *la force* de la volonté, *le pardon* des péchés et la vraie *paix de l'âme*. Notre âme ressemble à un miroir qui réfléchit les objets qu'on lui présente. (Diez). Si nous tournons donc notre âme vers l'amour de Dieu, la divinité y rayonnera, c.-à-d. qu'elle comprendra mieux les choses divines, elle sera **éclairée**. La vraie sagesse consiste dans l'amour de Dieu, (Sir. I, 14). L'on ne se rend compte de la douceur du miel qu'en le *goûtant*, et l'on ne connaîtra Dieu que si l'on goûte son amour. (S. Ch. B.) L'amour est le *manuel de toute la théologie*. A des hommes ignorants comme S. Paul l'ermite, S. Antoine, S. François, elle a donné la science de Dieu. (S. Fr. de S.) S. Dominique se plaisait à dire: „J'ai plus appris dans le livre de l'amour que dans toutes les saintes Ecritures." (Corn. a L.) Le fer rougi se laisse facilement forger, l'âme embrasée de l'amour de Dieu est plus sensible aux inspirations du S. Esprit. — Rien ne donne **plus de force et de courage** que l'amour. L'amour maternel de la poule, d'ailleurs craintive, la porte, lorsque ses poussins sont en danger, à les défendre même contre les hommes. Une mère qui aime son enfant, ne craint aucune fatigue. L'amour de la *chasse*, de la *pêche* etc. rend l'homme insensible aux fatigues qui accompagnent ces exercices, L'amour supporte tout, et souffre tout. (I. Cor. XIII, 7). Les choses que l'on aime faire ne coûtent aucune peine, car on aime la peine même. (S. Aug.) Si l'amour naturel donne déjà de pareilles forces, que doit-il en être de l'amour divin? „Si vous aimez Dieu, vous serez capable *des plus grandes choses*." (Mar. Lat.) Par l'amour de Dieu, nous obtenons le **pardon de nos péchés**. Jésus-Christ dit de *Madeleine* la pécheresse: „Beaucoup de péchés lui seront remis, parce qu'elle a beaucoup aimé. (S. Luc. VII, 47). L'amour couvre la multitude des fautes. (I. S. Pierre IV, 8). Le feu consume la *rouille*, et la charité consume la rouille du péché. (S. Bon.) Rien n'assainit plus vite un terrain rempli de ronces et d'épines qu'un incendie, de même une seule étincelle de l'amour divin purifie notre âme de toutes ses fautes. L'amour de Dieu ne supporte même pas le

voisinage du mal. (S. J. Chr.) Le S. Esprit revenu dans l'âme qui aime Dieu, l'inonde **d'une paix surnaturelle**. Le S. Esprit est le consolateur. (S. Jean XIV, 26). Celui qui aime Dieu *se sent pénétré de sa présence*, et elle lui procure plus de jouissances que toutes les joies du monde. Celui-là seul qui aime Dieu possède la vraie paix de l'âme. (S. Th. d'Aq.) Celui qui aime est dans la joie et celui qui n'aime pas tremble (Th. Kemp). Celui qui aime Dieu a la véritable paix, parce que sa volonté est conforme à la sienne; cette conformité et la paix sont une seule et même chose. (Mar. Lat.) Par la charité nous obtenons de lui de **nombreuses faveurs divines**. Plusieurs Saints par ex. eurent des révélations célestes. Tel est le sens de la promesse de Jésus-Christ: „Celui qui m'aime, mon Père l'aimera, moi aussi je l'aimerai et me *révélerai* à lui. (S. Jean XIV, 11). C'est pourquoi les Saints eurent des apparitions de Jésus-Christ, de la Ste. Vierge, des Anges ou d'autres Saints (Dieu apparut accompagné de deux anges à Abraham, un autre ange lui apparut au sacrifice d'Isaac; l'archange Raphaël apparut à Tobie; les anges apparurent souvent à la Ste Vierge et à S. Joseph. S. Etienne, pendant qu'on le lapidait, vit le ciel ouvert), ou bien ils obtinrent des lumières intérieures extraordinaires et des consolations que personne au monde n'aurait pu leur procurer, ou ils virent leurs prières exaucées, promptement. Des amis *se confient leurs secrets*, afin de voir leur affection réciproque se fortifier (Hurter); Dieu aussi confie ses secrets à ceux qui l'aiment afin d'augmenter en eux cet amour, et par conséquent la grâce sanctifiante C'est pourquoi Jésus-Christ dit un jour à ses Apôtres: „Je vous ai appelés mes amis, parce que tout ce que j'ai entendu de mon Père, je vous l'ai annoncé. (S. Jean XV, 15). C'est pour cela aussi que *tout tourne au bien* de celui qui aime Dieu. S. Paul dit: „Nous savons que *tout contribue au bien de ceux qui aiment Dieu.* (Rom. VIII, 28). Les *souffrances* même servent au bien de celui qui aime Dieu. Les épreuves de Joseph, les malheurs de Jacob, de Tobie, leur procurèrent les plus grandes joies. „Dieu se charge des soucis de celui dont toutes les pensées s'adressent à lui.“ (S. Fr. de S.) — Par l'amour de Dieu nous obtiendrons **les joies du ciel**. S. Paul dit: „L'œil de l'homme n'a point vu, son oreille n'a pas entendu, ni son cœur n'a éprouvé ce que Dieu réserve à ceux qu'il aime.“ (I. Cor. II, 9). „En effet, l'homme qui aime Dieu est *riche en bonnes œuvres*.“ Le feu est insatiable et s'étend toujours davantage, et aussitôt qu'une âme est envahie par l'amour de Dieu, elle est infatigable dans l'exercice des bonnes œuvres. (Scar.) Aussi S. Paul nous dit-il: „L'amour de Dieu nous presse.“ (II. Cor. V, 14). L'amour divin durera dans *l'autre vie*. (I. Cor. XIII, 8). Voir Dieu et l'aimer sont inséparables au ciel; on ne peut voir un si grand bien sans l'aimer nécessairement (S. Fr. de S.) L'amour est dans le monde des esprits bienheureux ce que la pesanteur est dans le monde matériel. Le centre vers lequel tout converge, c'est Dieu. (S. Bonav.) — Celui qui a goûté l'agrément, la douceur de la charité perd peu à peu le goût des joies du monde (S. Alph.).

5. De la *grandeur* de notre amour pour Dieu dépendront la valeur de nos bonnes œuvres et le degré de notre félicité éternelle.

Nos œuvres auront une **valeur** d'autant plus **grande que** nous les pratiquons avec une plus grande charité. (S. Fr. de S.) Dieu considère moins la grandeur de l'œuvre que celle de l'amour. Des œuvres de moindre importance faites avec un plus grand amour de Dieu ont un bien plus grand mérite à ses yeux que de grandes œuvres avec une charité médiocre. L'obole de la *pauvre veuve* eut plus de prix à ses yeux que tous les dons des riches. (S. Marc XII, 14). En effet, comme dit S. Bonaventure: „L'amour est l'*épice* des bonnes actions, plus on possède en soi de ces épices, plus nos œuvres sont agréables au goût de Dieu.“ Toute œuvre qui n'est pas faite *par amour de Dieu* est *sans mérite*. (S. Fr. de S.) S. Paul déclare que le don des langues, les sciences, le don des miracles et des prophéties. les aumônes et les mortifications n'ont aucune valeur si la charité fait défaut. (I. Cor. XIII, 1-3). Des bonnes œuvres sans charité ressemblent à une lampe sans huile. (S. Matth. XXV, 8). La lune tire sa clarté du soleil et n'a pas d'éclat *sans le soleil*, de même la vertu sans amour de Dieu est sans mérite. (S. Bern.) Les mets *sans assaisonnement* n'ont aucun goût, de même nos œuvres, si l'amour manque, ne sont pas au goût de Dieu. (S. Bon.) Le vaisseau ne peut naviguer *sans voiles*, et toutes nos actions sont infructueuses sans l'amour. (S Chrys.) — Notre **félicité** sera d'autant **plus grande** que le degré de notre amour aura été plus grand à notre mort. Plus on aura aimé,

plus on sera glorifié au ciel. (S. Fr. de S.) Un père aussi donne davantage à celui de ses enfants qui lui a témoigné le plus d'affection. S. Augustin dit: „*L'amour est le poids de l'homme*"; cela veut dire que plus il aime, plus il a de valeur devant Dieu. — Déjà sur cette terre il reçoit **plus de grâces**. Plus de péchés lui sont pardonnés. C'est pourquoi le Sauveur dit de Madeleine dans la maison de Simon: „Beaucoup de péchés lui seront pardonnés, parce qu'elle a beaucoup aimé. Il sera peu pardonné à celui qui aime peu. (S. Luc. VII). Celui qui a une charité plus grande, arrive à une *plus parfaite connaissance de Dieu*. Il en est ainsi du feu: plus il est ardent, plus sa lumière est vive, (Card. Hugo). Plus aussi on aime Dieu, plus sensibles sont les témoignages de son amour. (Mar. Lat.) Si vous aimez Dieu, vous êtes plus riches que ceux qui possèdent tous les trésors de la terre et qui ne l'aiment pas (id.): vous êtes riche auprès de Dieu. (S. Luc. XII, 21). Celui qui n'aime pas Dieu est pauvre, malgré tous ses titres et qualités (S. Bas.); parmi les Saints au contraire, il y en a beaucoup qui n'ont pas brillé sur la terre par leur situation. (Col. II, 3-4).

L'amour de Dieu peut **s'accroître** par la méditation des perfections et des bienfaits de Dieu, par le détachement des choses de la terre et par de fréquents actes de charité.

On entretient le feu en y *ajoutant* du bois ou du charbon, l'amour divin est entretenu par la **méditation** des vérités divines. (S. Laur. J.) Surtout la méditation des *souffrances de Jésus-Christ* est faite pour développer en nous cet amour; la montagne du Calvaire est la meilleure école de l'amour. (S. Fr. de S.) Même dans la gloire céleste la mort du Sauveur sera le mobile le plus puissant de la charité des esprits bienheureux pour Dieu. (id.) — **Le détachement des choses de la terre** aide aussi à l'accroissement de la charité. Le bois brûle d'autant mieux qu'il est *plus sec* et moins humide, ainsi la flamme de l'amour divin embrasera nos âmes d'autant plus qu'elles seront plus détachées des inclinations vicieuses. (Scar.) De même qu'une *pierre* qui ne rencontre pas d'obstacles tombe directement vers le centre de la terre, de même notre âme s'élève directement vers Dieu, son centre et son but, si nous la débarrassons de toutes les chaînes qui l'attachent à la terre. (Rodr.) L'amoindrissement de la concupiscence amène l'augmentation de l'amour. (S. Aug.) Aussi devons-nous souvent **produire des actes** de charité. Toute faculté se développe par l'exercice, ainsi la faculté d'aimer Dieu se perfectionnera par la répétition des actes de charité. Jour et nuit S. François d'Assise répétait souvent ces paroles: „Mon Dieu et mon Tout". Ces actes de charité sont d'autant plus importants qu'ils sont un devoir imposé par la loi de l'amour. (S. Thom. Aq.) Celui qui ne produit pas d'actes de charité transgresse le devoir de l'amour. „Celui par conséquent, qui pendant un mois a négligé ce devoir, est à peine excusé de péché mortel. (S. Alph.) De même que Dieu est *immense*, ainsi l'amour pour lui doit être sans bornes. (S. Léon-le G.) L'amour ressemble à un *cercle*, parce qu'il n'a pas de fin. (S. Denis l'Ar.) Cependant l'amour n'augmente pas nécessairement *d'une manière sensible*, l'âme y devient seulement plus habile à aimer par l'exercice de l'amour. (S. Th. d'Aq.)

L'amour de Dieu se *perd* par les fautes graves.

Lorsque des nuées d'orage s'élèvent au firmament, le soleil cesse de briller et de réchauffer, de même en est-il du feu de l'amour divin dans l'âme pécheresse. (S. Th. d'Aq.) Un *jet d'eau* éteint instantanément le feu physique, et le péché mortel, le feu de l'amour divin. Celui qui a perdu l'amour de Dieu s'est détourné de lui pour se tourner vers les créatures. — *Le péché seul est capable de nous ôter la charité.* C'est pourquoi S. Paul dit: „Je suis assuré que ni la vie, ni la mort, ni les anges, ni les principautés, ni les puissances, ni le présent, ni l'avenir, ni aucune créature ne pourra jamais nous séparer de l'amour de Dieu en Notre Seigneur." (Rom. VIII, 38).

Le contraire de l'amour de Dieu: L'amour du monde.

Quelque cruel et méchant que soit un homme, son cœur aura toujours une certaine affection pour une créature quelconque, son naturel même l'y porte. Celui donc qui n'aime pas Dieu par-dessus tout, aimera nécessairement une créature par-dessus tout.

1. Celui qui préfère l'or, la bonne chère, les honneurs terrestres etc. par-dessus tout, est possédé de l'amour du monde.

L'amour d'une créature quelconque n'est pas en lui-même un péché; il ne le devient que lorsqu'on *préfère* cette créature au Créateur. (Marie Lat) Celui qui aime une créature par-dessus tout est un enfant du siècle. Tous les enfants du siècle sont des *idolâtres* (Eph. V, 5): ils vouent à la créature l'amour dû au Créateur; l'un à l'or comme Judas; l'autre à la bonne chère comme le mauvais riche et beaucoup d'autres, qui ne connaissent d'autre dieu que leur ventre (Phil. III, 19); celui-ci aux honneurs comme Absalon, celui-là aux plaisirs terrestres comme Salomon: d'autres à la boisson, au jeu etc. Tous ressemblent aux Juifs qui dansaient au pied du Sinaï autour du *veau d'or*. La maxime des enfants du siècle est qu'il faut jouir de la vie, parce qu'on ne vit qu'une fois ou bien: „Mangeons et buvons, car demain il faudra mourir. (Eccl. XXII, 13). De là les paroles de S. Paul: „La sagesse de cette terre est une folie devant Dieu. (I. Cor. III, 19). — Les enfants du siècle sont plus coupables que les hommes *convaincus de haute trahison*, car ils ont abandonné lâchement leur Souverain suprême.

2. L'amour du monde fait perdre la grâce sanctifiante et l'éternité bienheureuse.

L'homme terrestre n'a pas la **grâce sanctifiante.** *L'esprit de Dieu* ne demeure pas dans un homme charnel (Gen. VI, 3). La *colombe* ne se repose ni dans la boue, ni sur un cadavre; de même l'Esprit saint n'habite pas une âme coupable et charnelle. (S. Amb.) La colombe aime la propreté, elle tient à ce que son plumage soit immaculé et se plaît près des sources d'eau pure, ainsi en est-il de l'Esprit saint. (S. Fr. de S.) Celui qui est pur par excellence ne peut habiter un cœur souillé par le péché (S. Mac.) Comment Dieu remplira-t-il ton cœur de miel, s'il l'est déjà de vinaigre? Il faut d'abord le vider et le purifier soigneusement. (S Aug) Celui qui n'a pas l'Esprit saint, c.-à-d. la robe nuptiale de la grâce sanctifiante, sera jeté dans les *ténèbres extérieures*. (S. Matth. XXII, 12). C'est pourquoi *Jésus-Christ menace* l'homme terrestre de la **damnation éternelle.** Il dit: „Celui qui aime sa vie (c.-à-d. qui cherche à trop en jouir) celui-là la perdra." (S. Jean XII, 25). Il ajoute: „Malheur à vous qui êtes rassasiés, car vous serez affamés! Malheur à vous qui riez maintenant, car vous serez alors dans la tristesse et les larmes." (S. Luc. VI, 25). De même qu'un *vaisseau* dont l'ancre est jeté sur la terre ne peut naviguer vers le port, de même l'homme qui aime les choses terrestres ne peut arriver au port du salut. „Choisis: Veux-tu aimer la terre et te perdre ou aimer Jésus-Christ et vivre pour l'éternité?" (S. Aug.) Ne vis pas pour ce monde, afin que tu ne perdes pas la vie éternelle. (S. Aug) Celui qui veut ici bas s'amuser avec le diable ne pourra pas se réjouir avec Jésus-Christ dans l'autre monde. (S. P. Chr.) Celui qui dissipe la vie éternelle pour un plaisir passager est un insensé. (S. Bonav.).

3. L'amour du monde *aveugle* l'homme et le *détourne de Dieu*.

L'amour du monde **aveugle** l'esprit de l'homme. Lorsque l'âme est séparée de Dieu par des objets terrestres, celle-ci est dans l'obscurité, comme la lune lorsque la terre se met entre elle et le soleil. (C. Hugo). De même que le vieux Tobie devint aveugle par la fiente d'une hirondelle, de même l'âme est aveuglée par les soucis terrestres. (S Chr.) Aussi les enfants du siècle n'ont-ils aucun goût pour les enseignements de l'Evangile; ils les traitent de folie. (I. Cor. II, 14). De même que les rayons de soleil ne peuvent traverser une eau bourbeuse, de même la lumière de l'Esprit saint ne pénètrera jamais l'âme de l'homme terrestre. „Celui qui n'aime pas Dieu, dit S. Jean, ne le connaît pas." (I. S Jean IV, 8). Par l'amour terrestre, l'homme est **détourné de Dieu.** La terre est semblable à une *baguette enduite de glu;* un oiseau qui s'y pose, devient incapable de s'élever dans les airs. (S. Nil.) Les soins terrestres étouffent la parole de Dieu dans l'homme charnel, de même que les épines étouffent la semence. (S. Matth XIII, 22) Les enfants du siècle sont les invités dont parle l'Evangile, qui refusèrent d'assister au repas nuptial, les uns à cause de leur femme, les autres de leur métairie, d'autres enfin de leurs bœufs (S. Luc. XIV, 16).

4. L'amour du monde fait perdre *la paix intérieure* et fait craindre la mort.

Un homme terrestre n'a **pas de paix intérieure.** C'est avec raison qu'un poète illustre dit: „L'homme n'a que le choix inquiétant entre le bonheur sensuel et la paix intérieure.“ L'un ne peut subsister avec l'autre. Le cœur qui n'aspire qu'à des jouissances terrestres n'arrivera pas plus à se satisfaire qu'on ne pourra remplir un tonneau sans fond. (Ld. Gren.) Les enfants du siècle, ne possédant jamais la paix intérieure, cherchent à l'acquérir en variant leurs plaisirs, comme le malade atteint d'insomnie, change continuellement de position dans son lit, espérant trouver le sommeil. (S. Gr. G.) *Jésus-Christ seul nous donnera le vrai contentement.* Il dit à ses Apôtres: „Je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix, mais non pas comme le monde la donne.“ (S. Jean XIV, 27). S. Augustin s'écrie: „Notre cœur est inquiet et agité aussi longtemps qu'il ne se repose pas en vous, Seigneur“! — **L'homme terrestre craint tant la mort,** parce qu'il lui faudra alors abandonner son idole, et qu'elle est la fin du bonheur auquel il aspirait. Aussi les enfants du siècle ressentent-ils déjà les conséquences de la mort, et meurent-ils toujours dans l'inquiétude et le désespoir. Les *prisonniers* vivent dans une peur continuelle, mais cette peur augmente lorsqu'on les fait comparaître devant leur juge. Il en est de même du pécheur; il vit dans une crainte continuelle, mais cette crainte devient bien plus forte, lorsque l'âme, séparée du corps, est obligée de comparaître devant le Juge suprême. (S. Chrys.) Les poissons pris à l'*hameçon* ne ressentent leurs souffrances que lorsqu'on les tire de l'eau; il en est de même de celui qui est pris dans le filet de l'amour du monde; c'est à sa dernière heure qu'il a les douleurs les plus amères. (L. de Gren.] Si donc les joies que le diable vous promet sont déjà mélangées de tant d'amertumes, que seront les tourments qu'il vous réserve pour l'éternité.

5. L'amour du monde conduit à la *haine de Dieu* et de ses serviteurs.

Il est *impossible* à l'homme qui aime les choses de la terre de posséder l'*amour de Dieu.* Un anneau qui entoure un doigt ne peut pas en même temps en entourer un autre, et le cœur humain enchaîné par l'amour à un objet terrestre ne peut en même temps aimer Dieu. (L. de Gren.) S. Jean dit: „Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est pas en lui.“ (I. S. Jean II, 15). On ne peut pas du même *œil* regarder le ciel et la terre. (S. Jean Clim.) L'homme terrestre en arrive jusqu'à **haïr Dieu** et les choses divines. C'est pourquoi Jésus-Christ dit: „On ne peut *servir deux maîtres,* car on aimera l'un et haïra l'autre, ou bien on se soumettra à l'un et méprisera l'autre.“ (S. Matth. IX, 24). On sait donc ce que vaut un homme lorsqu'on l'entend injurier les prêtres et se moquer des choses divines. — Les enfants du siècle sont des *ennemis de Dieu.* „Celui qui veut être un ami de ce monde, sera un ennemi de Dieu.“ (S. Jacq. IV, 4). Si donc vous ne voulez pas être un ennemi de Dieu, soyez un ennemi de ce monde. (S. Aug.).

6. L'amour du monde cesse avec la mort.

L'amour terrestre ne dure qu'un certain temps, car ou bien c'est vous qui vous vous éloignerez de l'objet aimé, ou bien l'objet aimé vous sera enlevé à vous. Il ne faut donc pas placer son amour là où peuvent disparaître l'amant et l'objet aimé, mais n'aimer que ce qui dure pour l'éternité. (S. Aug.) N'attachez donc jamais votre cœur aux choses terrestres. Un vrai serviteur de Dieu ne tient pas plus à ses biens qu'à ses *vêtements,* qu'il met et ôte à volonté; le mauvais chrétien par contre ne fait qu'un avec eux comme l'animal avec sa peau. (S. Fr. de S.) Le vrai chrétien doit ressembler à l'*aigle* qui se tient continuellement sur les sommets et qui ne descend que pour chercher sa nourriture. (S. Ign. de Loy.) Il doit ressembler aux *arbres* dont les racines seules sont en terre, mais dont les branches s'élèvent vers le ciel. N'aspirez donc aux choses terrestres qu'autant qu'elles vous sont nécessaires; en dehors de cela, que toutes vos aspirations soient pour les choses éternelles. (S. Bern.) Nous devons rechercher ce qui est en haut. (Col. III, 1). Choisissez comme ami celui qui ne vous abandonnera pas alors que tous vous abandonneront. (S. Th. de Const.).

---

5. Le commandement de l'amour du prochain.

Tout homme est notre prochain sans distinction de religion, de nationalité, d'âge, de sexe et d'état. (S. Aug.).

L'histoire du bon Samaritain nous apprend que l'étranger et même l'ennemi est notre prochain. (S. Luc. X). Bien des personnes hélas! ne considèrent comme leur prochain que ceux qui appartiennent à la même nationalité ou à la même religion. Dans le Christ, il n'y a ni Juifs ni Grecs, mais tous sont un. (Gal. III, 28).

1. Nous devons aimer le prochain parce que Jésus-Christ l'ordonne, parce qu'il est enfant de Dieu et créé à son image; enfin parce que nous *descendons* des mêmes parents et que nous sommes tous *appelés* à l'éternité bienheureuse.

Jésus-Christ l'ordonne: „Vous aimerez votre prochain comme vous-même" (S. Marc XII, 31). — Celui qui aime le Père aimera aussi les **enfants**. (I. S. Jean V, 1). Or, notre Père commun est Dieu qui nous a tous créés (Mal. II, 10), nous sommes tous ses enfants et nous devons donc nous aimer les uns les autres. „Tous ceux qui descendent d'une même personne sont parents entre eux; par conséquent nous tous qui avons reçu la vie du même Dieu, *nous sommes frères* et devons nous aimer les uns les autres." (Lact.) Celui qui aime le père, respectera certainement aussi son *portrait*; or, notre prochain est l'image de Dieu (Gen. I, 27), nous devons donc l'aimer. De même que la lune reçoit sa lumière du soleil, de même l'amour du prochain découle de l'amour de Dien. Nous devons donc aimer notre prochain d'un amour tel qu'il serait impossible en dehors de Dieu. (S. Edmond). — Nous sommes tous, les enfants du **premier couple**, nous ne formons donc qu'une seule et grande famille, et notre amour doit être un amour fraternel. — Enfin nous sommes tous **appelés à l'éternité bienheureuse**. Nous devons tous un jour habiter éternellement ensemble, voir Dieu et le bénir à jamais. S. Jean dit: „Je vis une foule innombrable de toutes nations, de toutes tribus, de tous peuples et de toutes langues; tous étaient debout devant le Trône de l'Agneau vêtus de robes blanches, des palmes dans la main (Apocal. VII, 9). Nous voyons sur la terre des personnes de la même profession, des prêtres, des instituteurs etc. dans une étroite union, de même devons-nous, nous qui sommes appelés à une même béatitude être unis par le lien de la charité. C'est pourquoi Jésus-Christ nous a enseigné une prière, l'oraison dominicale, dans laquelle chacun prie pour tous.

2. L'amour du prochain existe dans notre âme, lorsque nous sommes de tout cœur *bienveillants* envers lui, que nous ne lui *nuisons* pas et qu'au contraire nous lui *faisons du bien*.

L'amour du prochain ne consiste pas seulement dans un **sentiment** tendre ou dans la bienveillance à son égard, car il n'en retirerait que peu de fruits. S. Jacques dit: „Si un de vos frères se présentait à vous nu et affamé et que vous lui disiez: Allez en paix, chauffez-vous et rassasiez-vous, sans y ajouter aucun secours de votre part, à quoi serviraient vos souhaits?" (Jac. II, 15). L'amour du prochain est donc avant tout un acte de la **volonté**, il s'exprime par la *bienfaisance*. „Nous ne devons pas seulement aimer du bout des lèvres et avec des paroles, mais surtout *en actions* et en vérité. (I. S. Jean III, 18).

La **bienveillance** consiste dans la *joie* de voir notre prochain heureux et dans le *regret* de le voir *malheureux*.

S. Paul nous dit: „*Réjouissez-vous avec ceux qui sont dans la joie et pleurez avec ceux qui pleurent.*“ (Rom. XII, 15). Remarquons combien Élisabeth fut heureuse lorsqu'elle apprit que Marie était devenue la Mère de Dieu, et qu'elle lui dit les paroles que nous récitons dans l'Ave Maria (S. Luc. I, 42). Remarquons aussi la joie des voisins de Zacharie à la nouvelle de sa guérison miraculeuse lors de la naissance de S. Jean-Baptiste (Luc. I, 58); de même la bienveillance d'Abraham pour Loth auquel il abandonna avec plaisir le meilleur pays (Gen. 12); celle aussi de Moïse exprimée dans ces paroles: „Puissent tous les peuples posséder la sagesse et Dieu leur donner son esprit“. (Gen. XI, 24). Les *souhaits* offerts à l'occasion de la fête, du nouvel an, d'un heureux évènement, le salut que l'on se fait lorsqu'on se rencontre, sont des signes de bienveillance. Le Sauveur lui-même saluait ses Apôtres par ces paroles: „La paix soit avec vous“; les anges mêmes saluent, comme on le voit par la salutation de l'archange Gabriel à la Vierge Marie, et les bons catholiques se servent depuis longtemps pour se saluer de la pieuse formule: „Loué soit Jésus-Christ!“ S. Paul recommande d'être *prévenant l'un pour l'autre.*“ (Rom XII, 10). Supprimer la bienveillance sur la terre, c'est supprimer le soleil et rendre par là même les relations des hommes entre eux, impossibles. (S Grég. G.) Les *membres* d'un même corps sont solidaires des accidents qui arrivent à l'un d'eux; lorsqu'une épine pénètre dans le pied, les yeux cherchent à la voir, la langue s'en informe, le corps se contracte et la main se met en mouvement pour l'extraire. Nous devons agir de même à l'égard de notre prochain. (S. Aug.) — Il ne nous est donc pas permis de nous **réjouir du malheur, ni de regretter le bonheur de notre prochain.** La *joie de la peine d'autrui* et l'*envie* sont diaboliques et le signe le plus certain que l'homme ne possède pas l'amour du prochain.

Nous devons éviter de **nuire** à notre prochain, en sa vie, son innocence, sa propriété, son honneur et dans ses droits de famille.

Dieu défend tout cela dans ses **6 derniers commandements.** Celui qui transgresse gravement un seul de ces commandements n'a pas la charité.

Nous devons **faire du bien** à notre prochain, notamment lorsqu'il est dans le besoin.

Notre juge demande de nous **des œuvres de miséricorde** et il en fait dépendre notre salut. (Matth. XXV, 35). Dans un *édifice*, une pierre soutient l'autre, sans quoi l'édifice s'écroulerait; de même dans l'Eglise il faut que tous se supportent et se *soutiennent* les uns les autres. (S. Gr. G) La charité est une *chaîne* qui nous attache à notre prochain et qui fait que nous nous occupons de lui avec affection. (S. Jean Dam.) Plus la charité est parfaite, plus elle est généreuse et moins elle est égoïste. (Denis le Ch.)

3. Nous devons aimer le prochain comme nous-mêmes, mais rien ne nous oblige à l'aimer plus que nous-mêmes.

Jésus-Christ nous dit: „Faites aux autres tout ce que vous voudriez qu'on vous fît. (Matth. VII, 12). *Ce que tu ne veux pas qu'on te fasse à toi, ne le fais pas aux autres.* (Tob. IV, 16). Mets-toi souvent dans la situation d'un de tes semblables et tu agiras tout autrement que tu ne le fais. — Cependant la charité a des **bornes.** Il m'est permis, par ex. de me défendre contre mon prochain, s'il menace ma vie, et je ne suis pas obligé de me priver moi-même du nécessaire pour venir en aide aux autres: les vierges sages ne donnèrent pas d'huile aux vierges folles de peur de n'en avoir pas assez pour elles-mêmes. (S Matth. XXV, 9). Celui qui le fait néanmoins, sans y être obligé, fera un acte héroïque de charité, comme la veuve de Sarepta qui donna au prophète Elie tout ce qui lui restait. (III. Rois XVII). Mais l'amour le plus grand, c'est de donner **sa vie** pour ses semblables. (S. Jean XV, 13). Le Sauveur le fit, et des centaines de missionnaires, pour sauver les âmes de leurs semblables, ne craignent pas d'exposer journellement leur vie à tous les dangers. Pendant la peste de 1576 S. Ch. Borromée, archevêque de Milan, soigna lui-même des centaines de pestiférés, et dépensa sa fortune toute entière à les secourir. Beaucoup d'autres Saints firent de même.

4. Tout ce que nous faisons à notre prochain, soit en bien, soit en mal, est fait à Jésus-Christ lui-même, car, dit Jésus-Christ, «ce que vous avez fait au plus petit de mes frères, c'est à moi-même que vous l'avez fait.» (Matth. XXV, 40).

Jésus dit à *Saul* sur le chemin de Damas: „Pourquoi *me* persécutes-tu?" Et cependant Saul ne persécutait que les chrétiens. (Act. Ap. IX). Lorsque S. Martin eut donné au mendiant la moitié de son manteau, Jésus-Christ lui apparut en songe la nuit suivante, entouré d'anges, revêtu de cette moitié de manteau et dit: „C'est de ce manteau que Martin *m'a* revêtu aujourd'hui." Dieu se place pour ainsi dire devant le prochain pour le protéger et nous ne pouvons le blesser sans blesser d'abord Dieu lui-même.

5. Celui qui observe exactement le commandement de la charité obtiendra sûrement *l'éternité bienheureuse.*

S. Jean l'Evang. adressait continuellement aux chrétiens ces paroles: „Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres." Comme on lui demandait la raison de ces paroles si souvent réitérées, il répondit: „Si vous vous aimez les uns les autres, vous observerez la loi toute entière." S. Paul exprimait souvent la même idée. (Rom. XIII, 8; Gal. V, 14). Le Sauveur promet déjà la vie éternelle à celui qui, des 10 commandements, observe ceux relatifs à l'amour du prochain (S. Matth. XIX, 18). et à l'accomplissement des œuvres de miséricorde. (id. XXV, 31). Pourquoi cela? Parce que celui qui évite de blesser ses semblables ou qui leur fait l'aumône *ne peut être mauvais*. Un ivrogne, un joueur, un avare, un orgueilleux, un homme sans foi, un paresseux, un voleur fera rarement l'aumône. Celui qui fait l'aumône, qui pratique les œuvres de miséricorde, possède outre la générosité bien d'autres vertus. La bienfaisance ne peut pas plus exister sans d'autres vertus, que le cœur dans un corps sans membres. L'aumône peut donc être considérée avec raison comme le *cœur des vertus*. (S. Chr.).

6. La charité est le *signe* propre du vrai chrétien.

Car le Sauveur a dit: „C'est à ce signe que l'on reconnaîtra que vous etes mes *disciples*, si vous vous aimez les uns les autres. (S. Jean XIII, 35). Jésus-Christ nous a aimés le premier et avant que nous n'ayons mérité cet amour; si donc nous aimons et faisons du bien même à ceux *dont nous n'avons jamais reçu aucun bienfait*, nous aimons à l'exemple de Jésus, nous sommes vraiment ses disciples et on nous distinguera facilement de ceux qui d'ordinaire *n'aiment que leurs amis et bienfaiteurs*. (S. Chr.) C'est parce que ce commandement, tel que Jésus-Christ l'a donné, n'était pas connu avant lui, qu'il l'appelle un *commandement nouveau*. (S. Jean XIII, 34). — Qu'il ferait bon vivre si cette charité régnait *partout!* Les lois, les juges, les punitions deviendraient inutiles: Nul ne nuirait à son prochain, les meurtres, les disputes, les émeutes, le pillage et d'autres maux seraient inconnus parmi les hommes, il n'y aurait plus de pauvres, mais chacun aurait ce qu'il lui faut. (S. Chry.)

---

6. L'absence de la charité

Celui-là n'a pas la charité 1° qui au lieu de vouloir du bien à son prochain, en est *envieux*.

1° On commet un péché **d'envie**, lorsque par malveillance on se réjouit du mal du prochain ou qu'on s'attriste du bien qui lui arrive.

L'envieux ne peut voir (en latin: in privatif et videre, invidere) *le bonheur des autres*, et il cherche à lui nuire en paroles et en actions. Il ressemble aux serpents indiens qui rongent les arbres chargés de fleurs parfumées, parce qu'ils en détestent le parfum. Il ressemble aussi aux mites qui rongent les habits de pourpre; à la rouille qui détruit le fer; à la chenille qui dévore toutes les feuilles vertes d'un arbre. (S. Aug.) — L'envieux qui se réjouit du malheur du prochain est semblable au corbeau qui ne se plaît que dans la pourriture et dans la puanteur de la décomposition. — Cependant si notre tristesse ou notre joie naissent de notre amour de Dieu et du prochain, elles ne sont pas coupables; par ex. si quelqu'un est peiné de ce qu'un ennemi de l'Église réussit à obtenir une grande influence dans les affaires publiques, ou bien de ce qu'il verra un bonheur échoir à un pécheur qui en abusera pour pécher davantage. — Parmi les envieux coupables, citons: *Satan* qui le fut de nos premiers parents au paradis terrestre; *Caïn*, de son frère Abel parce que le sacrifice de celui-ci fut agréable à Dieu. (Gen. IV); *les fils de Jacob*, de leur frère Joseph, parce qu'il était le préféré du père (id. XXXVII); le roi *Saül*, de David, parce que le peuple l'honorait pour avoir tué le géant Goliath. (I. Rois XVII). Certaines personnes envient à d'autres leur situation de fortune (**haine de métier** ou haine des classes). — Le plus bas degré de l'envie consiste à voir avec déplaisir notre prochain progresser dans la vertu et la grâce de Dieu. **L'envie spirituelle** est un péché contre le S. Esprit. C'est ainsi que les grands-prêtres et les *pharisiens* envièrent Jésus-Christ: lorsqu'ils le virent opérer des miracles, ils résolurent de le mettre à mort. (S. Jean XI, 47). C'est le péché particulier *des démons*, car dès qu'ils voient une âme choisie progresser dans le bien, ils entrent en fureur et la persécutent aussitôt. (S. Gr. le G.).

2. De tous les péchés, c'est l'envie qui rend l'homme *le plus semblable au démon*, car elle est le péché particulier du démon.

Celui qui est envieux ressemble au **démon** (S. Cyprien), car c'est par l'envie du démon, que la mort est entrée dans le monde. (Sagesse II, 24). De même que Jésus-Christ a dit: „C'est à ce signe qu'on reconnaîtra que vous êtes mes *disciples* si vous vous aimez les uns les autres", de même aussi le démon peut dire: „On reconnaîtra que vous êtes mes disciples, si vous vous enviez comme moi je vous ai enviés." (S. Vinc. Fer.) L'envieux n'a aucune ressemblance avec Dieu, il est semblable au *néant*, et parce qu'il est néant, il souhaite n'être entouré que de misères et de ruines. (S. Bonav.) De tous les péchés, c'est l'envie qui renferme la plus **grande malice**, car chaque péché et chaque vice ont des circonstances atténuantes. L'intempérance s'excuse par l'appétit; la vengeance par la défense de son droit; le vol par la pauvreté etc.; l'envieux par contre ne peut produire aucune excuse. (S. Chry.) L'envie est pire que la guerre, car la guerre a des motifs, l'envie n'en a pas; de plus la guerre cesse, l'envie jamais. L'envie n'est qu'un état d'esprit diabolique. (S. Chry.) La malice de l'envieux est pour ainsi dire encore *plus grande que celle du démon*; car le démon n'envie que l'homme, mais nullement ses semblables, tandis que l'homme envie ses frères. (S. Chry.) — L'envie est le seul péché qui *résiste à l'influence des œuvres de miséricorde*. On peut calmer un homme en colère ou un ennemi par des paroles bienveilllantes, mais non pas l'envieux: „Nourris les chiens et ils s'apprivoiseront; caresse un lion et il sera dompté, mais pour l'envieux, la politesse et la condescendance ne l'exciteront que davantage. (S. Jean Dam.) — L'envie est de tous les péchés celui qui procure *le moins de satisfaction*. L'intempérant, l'avare, le colère etc., semblent au moins jouir de leur passion, mais l'envieux nullement. Il ressemble au papillon, qui loin d'éteindre la lumière par son battement d'ailes, s'y brûle seulement lui-même. (Diez).

3. L'envie cause à l'âme un grand dommage. Elle lui enleve la paix intérieure, la santé corporelle, et le conduit à beaucoup de péchés contre la charité et à la damnation éternelle.

De même que le ver ronge le bois dans lequel il a pris naissance, de même l'envie ronge aussi le cœur qui lui a donné asile. Elle tourmente l'esprit, **détruit la paix de la conscience**, remplit l'âme de mécontentement et de tristesse et en éloigne toute joie. Quand elle s'est établie dans une âme, elle ne tarde pas à se manifester

à l'extérieur, comme cela arriva pour la figure hâve de Caïn (Gen. IV, 5); elle enlève au visage ses fraîches couleurs et révèle par la pâleur et les yeux ternes la peine occasionnée à l'intérieur (Louis de Gr.) Quand le cœur et les entrailles sont déchiquetés par les griffes de la malveillance, aucune *nourriture* ne sourit, et aucune *boisson* ne réjouit. (S. Cyp.) **L'envie abrège la vie humaine.** (Eccl. XXX, 26). L'envieux est son propre bourreau. (S Gr. de Naz.) De même que la rouille ronge le fer, de même l'envie détruit peu à peu l'âme envieuse (S. Bas.) On compare l'envie à des ciseaux qui s'usent eux-mêmes par l'usage, ou à une scie qui coupe le cœur du haut en bas. L'envie mène à de **nombreux péchés contre la charité**. Après avoir souillé la terre par un fratricide, elle poussa les fils de Jacob à vendre leur frère, inspira à Saül de persécuter son bienfaiteur David, elle eut même soif du sang de Jésus-Christ et elle atteignit son but. (S. P. Chry.) L'envie conduit au murmure contre la providence divine. C'est l'envie qui fit murmurer les ouvriers occupés depuis le matin dans la vigne du Seigneur, parce que le père de famille donna le même salaire aux ouvriers de la dernière heure. (S. Matth. XX, 9). L'envieux hait les bienfaits divins. (S. Cyp.) L'envie **exclut du royaume céleste** (Gal. V, 20); elle est le gage le plus sûr de la damnation éternelle. (S. Bas.) C'est l'envie qui précipita les anges en enfer et qui fit chasser nos premiers parents du paradis terrestre. (S. Aug.) Si déjà nous devons aimer *nos ennemis* sous peine de péché, quelle ne sera pas notre punition si nous poursuivons de nos sentiments d'envie ceux qui ne nous ont fait aucun mal. (S. Chry.).

4. La meilleure manière d'*étouffer* l'envie en nous est de *faire le plus de bien possible* à notre prochain.

Celui qui veut extirper de son cœur le monstre de l'envie, n'a besoin ni d'épée, ni de bouclier, ni de casque, il lui suffit d'allumer dans son cœur le feu de la charité. (S. Gr. G.) „Par conséquent fais beaucoup de bien à celui à l'égard duquel tu nourris des sentiments d'envie; prie au moins pour lui, afin qu'il soit heureux. Tu obtiendras par là deux victoires, l'une sur l'envie et l'autre par l'exercice des œuvres de miséricorde.“ (S. Chry.) — Médite aussi la *vanité des choses terrestres.* Bientôt il faudra tout quitter et alors on ne te tiendra plus compte de ce que tu auras possédé, ni des dignités auxquelles tu auras été appelé, mais ton bonheur éternel dépendra des bonnes œuvres que tu auras faites. Les premiers seront alors les derniers et les derniers les premiers, (S. Matth. XIX, 30). Si tu veux être grand un jour, humilie-toi maintenant et aime à être inconnu et méprisé, car celui qui s'abaisse sera élevé. (S. Luc XIV, 11).

2. Celui-là n'a pas non plus la charité qui *nuit* à son prochain : soit à sa vie, soit à son innocence, soit à ses biens, à son honneur ou à son foyer domestique,

3. ou qui omet de faire des œuvres de miséricorde.

On n'aime pas son prochain, si, lorsqu'il est *dans le besoin*, on ne le secourt pas suffisamment pour vivre. (S. Chry.) Le *devoir rigoureux* du riche est de donner l'aumône; mais ce devoir est très négligé à notre époque. Déjà S. Ambroise faisait aux avares de son temps la mercuriale suivante: „Vous ornez brillamment les *murs* de votre maison, mais vous dépouillez le pauvre. Lorsqu'un pauvre à la porte de votre demeure vous demande une petite pièce de billon, vous passez près de lui en lui refusant même un regard, mais réfléchissant à la *sorte de marbre* avec laquelle vous paverez le mieux votre palais. Tandis qu'un homme affamé vous demandera du pain, votre cheval aura *un mors en or.* O riches! quel jugement sévère vous appelez sur vous qui auriez pu soulager tant de misères. Le *diamant seul* que vous portez à votre doigt pourrait servir à nourrir un peuple entier.“ S. Chrysostome s'exprime de même à l'égard des riches au cœur dur: „Le pire est que tu n'es poussé à l'avarice ni par la pauvreté ni par la faim. Ton épouse, ta maison, même tes *animaux* sont couverts d'or, pendant qu'un être fait à l'image de Dieu et sauvé par le sang de Jésus-Christ est dans la misère à cause de ton inhumanité. Ton *chien* est nourri avec soin, tandis qu'un homme, disons mieux, que Jésus-Christ lui-même est, à cause de ce chien, précipité dans l'extrême misère. Que de torrents de feu il faudra pour une âme aussi coupable!“ (Nous parlerons plus explicitement des œuvres de miséricorde à la fin du décalogue).

7. L'amitié.

1. Par **amis** on entend des personnes partageant les *mêmes principes*, se voulant du bien, se soutenant réciproquement et ayant ensemble des rapports de confiance.

Des personnes ayant les **mêmes principes** se lient facilement d'amitié. *Qui se ressemble s'assemble.* On est **plus bienveillant** pour ses amis que pour d'autres personnes De vrais amis n'ont *qu'un cœur et qu'une âme.* L'amitié ressemble à un *miroir* qui reflète fidèlement l'objet ou la personne qui s'y mire. Quand la personne devant le miroir rit, meut la tête, l'image fait de même; celle-ci semble vouloir ou non en parfaite conformité avec celle-là; ainsi en est-il de l'amitié. (S. Jér.) De petits malentendus loin de briser l'amitié, la fortifient, à l'exemple des maréchaux-ferrants qui jettent de l'eau sur le feu pour le rendre plus intense, et des princes qui mettent plus de soins à garder une ville reconquise que celle qui n'a jamais été enlevée par l'ennemi. (S. Fr. de S.) De vrais amis **se soutiennent** réciproquement. Nous en avons un bel exemple chez les anciens: *Damon* et *Pythias* étaient amis intimes. L'un d'eux fut condamné à mort par le tyran Denys; comme dernière faveur, il demanda de rentrer chez lui, afin de mettre ordre à ses affaires. Son ami s'offrit comme otage et promit de mourir à sa place dans le cas où il ferait défaut. Le moment de l'exécution approchait et le condamné n'arrivait pas; Pythias cependant ne cessait d'affirmer que son ami ne manquerait pas à sa parole et qu'il viendrait. Et il vint en effet. Le tyran, touché d'admiration pour une telle amitié, accorda la grâce au condamné. — *David* un pauvre pâtre de Bethléhem et *Jonathan*, le fils du roi Saul (I. Rois XX, 34; XVIII, 1) avaient appris à se connaître pendant la guerre, et la noblesse de leur âme leur fit contracter une étroite amitié. Ce dernier ayant appris qu'on poursuivait David pour le faire mourir, ne prit plus aucune nourriture, tant sa peine était grande, et lorsqu'il dut le quitter, il pleura amèrement. Il le prévint de tous les dangers qui le menaçaient et lui fit même cadeau d'armes et de vêtements. — Les vrais amis ont les uns avec les autres des **rapports de confiance** et *une grande ouverture de cœur.* „Lorsqu'on pénètre dans une chambre, on voit immédiatement tout ce qui s'y trouve. C'est ainsi que les amis ouvrent leurs âmes les uns aux autres; ils se communiquent *les secrets les plus intimes.* Jésus-Christ aussi découvrit beaucoup de secrets à ses disciples." De vrais amis sont donc *très francs* et *se rendent attentifs aux défauts* qu'ils remarquaient l'un chez l'autre. C'est ainsi que Jésus-Christ indiqua leurs défauts aux apôtres, en leur disant de devenir comme de petits enfants. (S. Matth. XVIII, 3). S. Grég.-le-G. disait: „Je ne reconnais pour mes amis que ceux qui sont assez courageux pour me prévenir de mes défauts."

2. Pour être de **vrais** amis, il faut que les principes communs soient conformes aux enseignements de l'Eglise.

L'amitié ressemble à *un édifice,* car elle repose sur un fondement qui doit pour être solide consister dans l'amour et *la crainte de Dieu.* L'édifice de l'amitié sera bâti sur le sable si le fondement en est le vice ou l'intérêt. (Galura). Celui qui est l'ennemi de Dieu ne sera jamais un ami vrai. (S. Amb.) Celui-là seul aime réellement son ami qui l'aime en Dieu; celui qui l'aime pour d'autres motifs, haït plus qu'il n'aime. (S. Aug.) Les *coraux* au fond de la mer ne sont qu'une végétation verdâtre, maigre et sans beauté; à peine hors de l'eau, ils deviennent rouges, durs et brillants. L'amitié de même devient belle et solide aussitôt qu'elle s'élève dans l'amour de Dieu.

3. Des amis dont les principes sont coupables sont de **faux** amis, car ils perdent leur corps et leur âme et se délaissent dans le malheur.

Les fausses amitiés sont souvent conclues en des lieux de plaisirs, entre joueurs et ivrognes, entre gens de mauvaise vie qui ont besoin de complices. C'est ainsi que Judas et les Juifs s'unirent contre Jésus (S. Matth. XXVI, 15); Hérode et Pilate aussi devinrent amis lorsqu'il s'agit de condamner Jésus. (S. Luc. XXIII, 12). *Les*

faux amis ne s'attachent à quelqu'un que pour le moment du besoin. (Eccl. VI, VII). Lorsque Judas désespéré et gémissant rapporta les 30 deniers aux grands-prêtres, ceux-ci n'eurent plus l'air de le connaître et lui répondirent: „Qu'est-ce que cela nous regarde?" (S. Matth. XXVII, 4). Les faux amis ressemblent aux *hirondelles* qui ne restent dans un pays que tant qu'il est chaud et agréable et qui l'abandonnent aux premiers froids. (Pline). Ils font aussi comme ceux qui, rencontrant sur leur route un arbre fruitier, le dépouillent de ses fruits, puis vont leur chemin; ou comme les *abeilles* qui quittent la fleur après en avoir sucé le miel. (Segneri). Ils ressemblent encore au *roseau* qui se casse dès qu'on s'y appuie. De là la maxime des Romains: „Tant que tu seras heureux et que la fortune te sourira, tu auras des amis nombreux; mais aussitôt que ton ciel se couvrira de nuages, tous t'abandonneront." (Ovide) Le besoin ou la pauvreté est la meilleure pierre de touche de l'amitié. (Cassiodore).

4. *Il est permis* d'avoir des amis et de les préférer à d'autres, car Jésus aussi eut une prédilection pour des amis.

Jésus aima tous les hommes, mais surtout ses *disciples*. Il les appelait amis, enfants. petits enfants, et il les traitait très affectueusement. Mais entre tous ses disciples Jésus préférait *Jean* (S. Jean XIII, 23; XX, 2; XXI, 7) puis Pierre et Jacques qu'il emmena avec lui dans les moments les plus importants de sa vie, au Thabor et au jardin des Oliviers. Enfin il aima encore particulièrement *Lazare* et ses sœurs. (S. Jean XI, 5). Nous savons aussi que Dieu préfère ceux qui *lui ressemblent* et l'aiment davantage et qu'il les favorise de plus de grâces et d'amour; par conséquent il nous est permis aussi d'avoir une plus grande confiance et une plus grande affection pour ceux qui partagent mieux nos goûts, et qui nous veulent plus de bien. Le sentiment de l'amitié a été gravé profondément dans nos cœurs par le Créateur.

5. C'est même pour nous un *grand bonheur* d'avoir de *vrais* amis, car ils nous rendent *la vie agréable* et *protègent* nos corps et nos âmes.

C'est un grand bonheur de trouver un ami véritable. (Eccl. XXV, 12). L'ami nous rend la vie agréable; par la part qu'il y prend le *bonheur est plus grand*, le *malheur moindre* et plus supportable. Le meilleur baume pour nos blessures, est d'avoir dans chaque peine quelqu'un qui nous console. (S. Aug.) De même qu'un bâton réuni à d'autres se brise plus difficilement, de même nous sommes moins malheureux, quand de fidèles amis nous soutiennent dans le malheur. Un ami véritable est pour nous un second *ange-gardien*. Ainsi David et Jonathan. Des armes et des murailles préservent moins sûrement qu'une amitié fidèle. (S. Chry.) Rien n'est comparable sur la terre à un ami véritable, et sa fidélité est plus précieuse que l'or et l'argent. Ceux qui craignent le Seigneur trouveront cet ami. (Eccl. VI, 15). On demanda un jour au roi *Alexandre-le-Grand* où il avait ses *trésors*; il montra ses amis et dit: „Voici mes trésors." — **La véritable amitié survivra à la mort,** car la charité ne périt pas. (I. Cor. XIII, 8) De vrais amis se retrouveront au ciel, et s'aimeront tendrement. Jésus Christ n'a-t-il pas dit à ses Apôtres qu'ils se retrouveront au ciel? (S. Jean XVII, 24). Les faux amis, au contraire, se maudiront après la mort, car ils reconnaîtront qu'ils se sont rendus malheureux réciproquement.

6. Cependant il ne faut jamais se lier d'amitié *trop vite*, ni *agir injustement* par affection pour un ami.

David déjà se plaignait: „cet homme, dit-il, qui était mon ami, en qui j'avais mis ma confiance, qui mangeait mon pain, tramait des complots contre moi." (Ps. XL, 10). La Sainte-Ecriture nous donne le conseil suivant: „Sois en garde même contre tes amis." (Eccl. VI, 13). Si tu as un ami, *éprouve le dans le besoin* et ne lui accorde pas si vite ta confiance. (id. VI, 7). Juge-le moins d'après ses paroles que d'après ses actions! — Si l'on te demandait par affection pour ton ami de faire le mal, fais comme ce jeune Grec auquel on demandait un faux serment dans l'intérêt d'un ami: „Je ne suis, répondit-il, ton ami qu'autant que je conserve l'amitié de Dieu." L'amitié de Dieu est évidemment plus précieuse que toutes les amitiés *humaines*.

---

8. Le commandement de l'amour des ennemis.

Nous appelons **ennemi**, celui qui nous *hait* et qui *cherche à nous nuire.*

Saul était un ennemi des chrétiens. Les ennemis ressemblent aux bêtes féroces. Mais celui-là seul possède la *vraie charité* qui aime *aussi ses ennemis.* Un *incendie*, loin d'être éteint par un vent violent, en est attisé; de même la vraie charité, au lieu d'être détruite par les offenses du prochain, ne fera que croître. „Le signe le plus certain qu'on a la vraie charité, c'est lorsqu'on aime celui qui nous offense.“ (Ste Angèle de Fol.) Si nous n'aimons que ceux qui nous aiment, nous n'y avons pas grand mérite. (S. Matth. V, 46). Car si nous aimons nos amis, nous les aimons seulement à cause de nous, mais si nous aimons nos ennemis, nous les aimons à cause de Dieu. (C. Hugo).

1. Nous devons aimer nos ennemis, parce que Jésus-Christ l'ordonne, car il dit: « Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent; priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient. » (S. Matth. V, 44).

Le Christ nous a donné le plus bel exemple de l'amour des ennemis, car sur la croix il pria pour ses ennemis, et au jardin des Oliviers il guérit le valet auquel Pierre avait coupé l'oreille. *Notre Père céleste* nous donne lui-même un exemple d'amour des ennemis, car il laisse luire son soleil sur les bons et les mauvais et fait tomber la pluie du ciel sur les justes et sur les pécheurs. Celui donc qui aime son ennemi ressemble à Dieu; il est vraiment un enfant du Père céleste. (S. Matth. V, 45).

Nous devons aussi aimer nos ennemis, parce que l'ennemi est une *image* et même *un instrument* de Dieu.

L'ennemi est l'**image de Dieu**. Le portrait d'un roi, qu'il soit gravé sur l'or ou sur du plomb, qu'il soit plus ou moins bien représenté, est toujours respectable. De même *l'image de Dieu*, qu'elle soit représentée par un homme vicieux ou vertueux, mérite toujours notre vénération et notre amour. Nous n'aimons du reste pas le péché, mais la *personne* de notre ennemi. „L'homme est l'œuvre de Dieu; la faute est l'œuvre de l'homme. Aimons donc l'œuvre de Dieu sans aimer celle de l'homme.“ (S. Aug.) Aimons aussi notre ennemi, parce qu'il est l'**instrument de Dieu**. „Les hommes méchants sont des *instruments dans la main de Dieu*“ (S. Aug.) sans qu'ils le sachent. De même que le médecin se sert des *sangsues* pour éloigner du sang de leurs malades les germes impurs, pour les guérir, de même Dieu se sert de nos ennemis pour nous *corriger de nos imperfections*. Les méchants servent aux bons, comme la *lime* et le marteau au fer. (S. Aug.) Les méchants sont pour les bons, ce que la *charrue* est pour le champ. (S. Chrys.) Nos ennemis nous sont utiles, parce qu'ils *relèvent nos défauts* et nous donnent l'*occasion de pratiquer la vertu.* Les ennemis ressemblent aux abeilles; elles piquent, mais elles fournissent le miel. (Urb. IV). Lorsqu'une langue vicieuse te piquera, console-toi en te disant que les guêpes ne s'attaquent *jamais aux plus mauvais fruits*. Le peuple dit: „Beaucoup d'ennemis, beaucoup d'honneur“. Finalement dis-toi qu'un ennemi est *incapable de nuire* à celui qui aime Dieu, car Dieu tournera au bien des siens toutes les attaques qu'ils subissent (Rom. VIII, 28), comme le prouve la vie de Joseph en Egypte, Quiconque réfléchit à cette vérité, supportera sans peine les persécutions de nos ennemis.

2. L'amour des ennemis consiste à ne pas se venger d'eux, à leur rendre le bien pour le mal, surtout à prier pour eux et à leur pardonner.

Nous ne devons **pas nous venger** de notre ennemi. *David* nous en donne un bel exemple: il aurait eu deux fois l'occasion de tuer son persécuteur, Saül, et jamais il ne lui fit aucun mal. (I. Rois XXIV et XXVI). Les Pharisiens injurièrent

souvent Jésus (S. Matth. XI, 19; S. Jean VIII, 48), mais jamais il ne rendit outrage pour outrage (I. S. Pierre II, 23). Un jour, dans un bourg de la Samarie on refusa de le recevoir, parce qu'il était Juif; les apôtres indignés voulurent appeler le feu du ciel sur ses habitants, mais Jésus-Christ leur fit des reproches et leur dit: „Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes.“ (S. Luc. IX, 55). Un père avait promis un diamant à celui de ses fils qui aurait fait l'action la plus noble. Il le donna comme récompense à celui qui, ayant trouvé son ennemi endormi sur le bord d'un abîme, ne l'y fit pas tomber. (Poésie de Lichtwer). La vengeance ne nous appartient pas, mais elle appartient à Dieu. (Rom. XII, 17). Nous devons *préférer la souffrance à la vengeance*, c'est pourquoi Jésus-Christ dit: „Si l'on te donne un soufflet sur la joue gauche, tends la droite.“ (S. Luc VI, 29). Nous ne devons pas nous laisser vaincre par le mal, mais nous devons vaincre le mal par le bien (Rom. XII, 21). Vengez-vous de vos ennemis à l'exemple des saints, **récompensez le mal par des bienfaits**, c'est là une vengeance céleste. (S. Alph.) Joseph, l'Egyptien, rendit à ses frères le bien pour le mal; St. Etienne pria pour ses bourreaux. „Le malheur de ses persécuteurs fit plus souffrir S. Etienne que les douleurs qu'ils lui causaient, c'est pourquoi il priait pour eux.“ (S. Fulg.) L'apôtre S. Jacques, évêque de Jérusalem, fut précipité du haut du temple, et priait encore, les genoux brisés, pour ses persécuteurs. — Nous devons aussi **pardonner** à nos ennemis. Le roi David *pardonna* à Sémei, qui lui avait jeté des pierres et l'avait injurié. (I. Rois XVI, 10). Celui qui fait du bien à ses ennemis est comme le lis entre les épines, qui est déchiré par elles sans cesser de les orner par sa blancheur. (S. Bern.) Quel noble sentiment que celui qui porte à faire du bien à son ennemi!

3. Celui qui **fait du bien** à son ennemi **au lieu de se venger de lui**, le *calme*, sera *récompensé* par Dieu; celui au contraire qui se *venge* ou qui hait son ennemi, commet un *péché*.

David eut deux fois l'occasion de tuer son persécuteur *Saül*, et sans lui faire aucun mal, il l'**adoucit** ainsi et le toucha à tel point qu'il *fondît en larmes*. (I. Rois XXIV-XXVI). Le Bienh. *Cl. Hofbauer* fut injurié dans une rue de Vienne par une femme; il s'avança vers elle, ramassa le mouchoir qu'elle avait laissé tomber et le lui rendit avec des paroles aimables; honteuse de tant de bonté, elle s'enfuit. „Le ver tout en ayant un corps très mou, est capable de perforer le bois le plus dur, de même la condescendance vaincra l'ennemi le plus acharné.“ (Bède). Ton ennemi est à ton égard un lion; si tu ne l'excites pas, il est mort. (S. Bonav.) Faites du bien à votre ennemi, et vous amasserez sur sa tête des charbons ardents (Rom. XII, 20), c'est-à-dire que votre ennemi ne pourra pas plus résister à votre amour qu'à des charbons ardents.[1] — Celui qui ne se *venge pas* de son ennemi **sera récompensé par Dieu.** *David* supporta les injures de Sémei avec patience et dit: „Peut-être Dieu voit-il ma misère et m'accordera-t-il du bien pour le mal que j'ai supporté aujourd'hui“ (II. Rois XVI, 12; il remporta la victoire. „Prier pour ses ennemis est difficile, mais plus l'effort sera grand, plus la récompense sera grande un jour.“ (S. Aug.) — Celui qui **se venge** de ses ennemis commet un **péché**. Telle l'*abeille* qui, pour se venger, pique, mais meurt après. Celui qui se venge est un insensé; il est comme le *chien qui mord dans la pierre* qu'on lui a jetée; car celui qui est animé de désirs de vengeance, ne pense pas que son ennemi n'est qu'un instrument dans la main de Dieu. (Corn. a. L.) (Au sujet de la haine, voir le 5e comm.).

4. Celui qui **pardonne** à ses ennemis, obtient de Dieu le pardon de ses propres péchés; Dieu au contraire ne pardonnera pas à celui qui ne pardonne pas.

Pardonner à ses ennemis est une œuvre de miséricorde et la plus généreuse aumône. (S. Aug.) Si vous pardonnez aux autres, vous obtiendrez **vous-même le pardon** (S. Chrys.), comme le dit la cinquième demande du Pater. — Si au contraire vous ne pardonnez pas, vous attirez sur vous la malédiction de Dieu chaque fois que vous récitez le Pater. (S. Anastase). Jésus-Christ dit: „Si vous ne pardonnez aux hommes du fond du cœur, votre Père céleste ne vous pardonnera pas vos fautes.“ (S. Matth. VI, 15). Jésus-Christ nous enseigne la même chose dans la parabole du mauvais serviteur (S. Matth. XVIII, 23); il veut que nous pardonnions à notre frère, non pas 7 fois, mais septante fois 7 fois. (S Matth. XVIII, 22).

[1] Cf. les chapitres relatifs à la douceur et à l'amour de la paix.

9. L'amour de soi-même.

Chacun de nous est à lui-même son prochain le *plus proche*. „Il n'est pas possible de trouver quelque chose de plus prochain à l'homme que lui-même.“ (Salv.) Chacun doit donc s'aimer soi-même.

Nous devons nous aimer nous-mêmes, parce que *Dieu le veut,* parce que nous sommes créés à son *image*, *rachetés* par son sang et appelés à *la vie éternelle.*

Dieu veut que nous nous aimions, car Jésus-Christ a dit: „Vous aimerez votre prochain comme vous-même.“ D'après ces paroles l'*amour de soi-même* doit être la *règle* et la mesure de l'amour du prochain. „Comment celui qui ne s'aime pas soi-même peut-il aimer le prochain?“ (S. Clém. R.) Apprenez d'abord à aimer Dieu, puis vous-même et ensuite le prochain comme vous-même. (S. Aug.) Dieu ne nous a pas donné un *commandement spécial* de nous aimer nous-mêmes, parce que chacun, ayant *la loi naturelle* gravée dans son cœur, est en conséquence déjà porté à s'aimer lui-même (S. Aug.) et parce que l'amour de soi-même est déjà *renfermé* dans la loi de l'amour du prochain. (S. Th. d'Aq.) — Nous devons aussi nous aimer, parce que nous sommes créés **à l'image de Dieu.** Si nous vénérons l'image de Dieu dans notre prochain et même dans notre ennemi, nous sommes obligés de la vénérer aussi en nous-mêmes. Et si nous nous aimons pour Dieu, „l'amour vrai de soi-même augmente en nous dans la même proportion que l'amour de Dieu.“ (S. Th. d'Aq) — L'amour de nous-même nous est commandé aussi par le **prix élevé** de notre rédemption. „Nous n'avons pas été rachetés avec de l'or ou de l'argent qui passent, mais **avec le sang précieux** de Jésus-Christ. (I. S. P. I, 18); nous avons été rachetés à un prix très élevé. (I. Cor. VI, 20). — De plus avons-nous une destination sublime; nous sommes **appelés à l'éternité bienheureuse.** S. Léon le G. dit à ce sujet les belles paroles suivantes: „Reconnais, ô chrétien, ta dignité! Tu es devenu participant de la nature divine et tu es devenu un membre de Jésus-Christ! Rappelle-toi que tu as été arraché aux puissances des ténèbres et destiné aux gloires du royaume céleste!“ — Rappelons-nous aussi que le Fils de Dieu, en se faisant homme, est devenu *notre frère,* que nous sommes devenus enfants de Dieu (I. S. Jean III, 1); que le *S. Esprit habite en nous* (I. Cor. VI, 19), que les anges sont à *notre service* (Héb. I, 14): autant de motifs de s'aimer soi-même. — Et puisque l'amour de soi-même n'est au fond pas autre chose que l'amour du prochain reporté sur soi-même, on peut dire que s'aimer soi même, c'est *s'apprécier soi-même* (acte de l'intelligence), se *vouloir du bien* (acte du cœur), *ne pas se nuire* et se faire *du bien* (acte de la volonté). Cet amour de soi-même peut s'appeler le vrai, par antithèse avec le faux dont les caractères principaux sont: la vaine gloire, l'égoïsme, l'impolitesse, la licence, etc.

Le vrai amour de soi-même se prouve par notre désir d'obtenir ce qui nous rend véritablement heureux, particulièrement et avant tout: le salut éternel, puis les biens terrestres qui nous aident à y arriver.

Celui qui a le vrai amour de soi-même, agit d'après les paroles de Jésus-Christ: „*Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice* et le reste vous sera donné par surcroît“ (S. Matth. VI, 33); il soignera pour sa santé, sa nourriture, ses vêtements, son habitation, etc., mais sans en être trop soucieux. (S. Matth. VI, 25-32).

Celui-là ne s'aime pas lui-même qui *ne recherche que les biens terrestres,* ou qui *méprise* les biens terrestres utiles pour gagner le ciel.

Beaucoup d'hommes ne considèrent pas Dieu, mais *leur propre personne,* comme leur fin dernière, ni les biens de la terre comme des moyens de gagner le ciel, mais de satisfaire leurs appétits sensuels. Ils se félicitent de posséder les honneurs, les richesses, une situation élevée, etc. et ne sont disposés à renoncer à

aucun de ces biens pour Dieu. Cet amour de soi-même est faux, on l'appelle **recherche de soi-même** et *égoïsme*. Celui qui **préfère les biens terrestres aux biens éternels,** ne s'aime pas soi-même, au contraire il est son propre *ennemi*. Il ne sera heureux que passagèrement et relativement ici-bas, mais plus tard éternellement malheureux. „Ceux qui ici-bas commettent le péché et l'injustice, sont les ennemis de leur âme.“ (Tob. XII, 10). — Il y en a beaucoup qui ressemblent à cet avare se disant à lui-même : „Mon âme tu as, pour de longues années, une grande provision de biens; repose-toi, mange, bois et jouis !“ Mais Dieu lui dit : „Insensé, cette nuit même on te demandera ton âme, à quoi te serviront tes richesses ?“ (Luc. XII, 19 et suiv.). Tu te fatigues pour te nourrir et te vêtir, pourquoi ne te fatigues-tu pas aussi pour procurer le vêtement et la nourriture à ton âme? (S Bern,). Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme. (S. Matth. XVI, 26). „Apprends à t'aimer dit S. Aug. en ne t'aimant pas.“ — Sont encore coupables ceux qui *méprisent* les biens de la terre qui les aideraient à gagner le ciel, car par le fait ils méprisent le salut éternel. Que faut-il penser, par conséquent, d'un homme qui ne se soucie pas de son avancement (quand cet avancement serait utile *à* la gloire de Dieu), ou qui expose légèrement sa vie au danger, ou même qui se prend la vie?

---

10. Les dix commandements de Dieu.

1. Dieu donna le décalogue aux Juifs sur le mont Sinaï.

La proclamation des commandements eut lieu le 50e jour après la sortie d'Egypte. Dieu lui donna *un exorde solennel :* „Je suis le Seigneur, ton Dieu, qui t'a tiré de la terre d'Egypte, etc.“ (Ex. XX, 2). Dieu agit comme un souverain qui, en tête de ses ordonnances, décline son nom et ses titres, afin d'inspirer plus de respect. Les 10 commandements furent gravés sur *2 tables*, pour faire comprendre que ces 10 commandements ne sont qu'**une explication plus détaillée des 2 commandements de l'amour.** Nous nommons ces 10 commandements *„commandements de Dieu“*, parce que Dieu en est l'auteur. On les appelle aussi le **décalogue,** c.-à-d. 10 paroles. — L'Eglise catholique, avec l'assistance du S. Esprit **modifia dans le sens chrétien** la forme du décalogue promulgué sur le Sinaï. Le décalogue juif comprend les commandements suivants: 1° Celui de n'adorer que Dieu; 2° la défense *d'adorer des images ;* 3° celle de prendre le nom de Dieu en vain; 4° le commandement de la *sanctification du Sabbat ;* 5° celui d'honorer ses parents; 6° la défense du meurtre; 7° de l'adultère; 8° du vol; 9° du faux témoignage; 10° *la convoitise du bien d'autrui* (Ex. XX, 1-17). L'Eglise catholique a donc réuni le 2e commandement relatif à l'idolâtrie, au 1er, concernant le culte dû à Dieu, elle a par contre partagé le 10e, et a accentué le 9e commandement afin d'augmenter le prestige de la femme chrétienne. Pour le commandement qui concerne le respect dû aux *parents*, l'Eglise a ajouté: *„afin de vivre longuement“* et cela en conséquence des paroles de S. Paul dans son épître aux Ephés. VI, 3. L'Eglise transféra aussi l'obligation de sanctifier le Sabbat *au dimanche* — L'opinion des Juifs, que chacune des deux tables portait cinq commandements, semble être fondée, et ce qui porte à le croire, c'est que les 5 premiers du décalogue juif, se rapportent à Dieu et à ses représentants, et que les 5 autres se rapportent à nous et à nos semblables. Le Sauveur aussi, dans sa réponse au jeune homme de l'Evangile, commence la nomenclature des commandements de Dieu par le 6e qui défend le meurtre (S. Matth. XIX, 18), et S. Paul considère également les 5 derniers commandements juifs (les 6 derniers de la loi chrétienne) comme s'enchaînant les uns aux autres. (Rom. XIII, 9).

2. Les *chrétiens* aussi sont tenus à l'observation des 10 commandements, parce que Dieu les a gravés *dans le cœur* de chaque homme et parce que *Jésus-Christ* les a promulgués de nouveau et perfectionnés.

Les 10 commandements regardent aussi les chrétiens. (C. Tr. 6, Can. 19). Car Dieu les a **gravés dans le cœur de chaque homme.** C'est seulement parce que la

lumière divine fut obscurcie par les mauvaises mœurs et par une corruption de longue durée, que Dieu trouva nécessaire de dissiper les ténèbres en promulguant la loi du Sinaï (Cat. rom.). „Ce que ceux-ci refusèrent de lire dans leurs cœurs, fut gravé sur les tables,“ (S. Aug.). — **Jésus-Christ renouvela** les 10 commandements dans ses paroles au jeune homme riche. (S. Matth. XIX, 8). Aussi, dit-il, qu'il n'était pas venu pour supprimer la loi, mais pour l'observer. (S. Matth. V, 17). — Dans le sermon sur la montagne, Jésus-Christ perfectionna plusieurs commandements du décalogue, par ex. le 2e, en déclarant coupable tout serment inutile ; le 5e et le 8e en défendant la haine et les injures contre ses semblables et en prescrivant de faire du bien même à ses ennemis ; le 6e en interdisant tout désir coupable (S. Matth. V).

3. Les 10 commandements de Dieu sont bien coordonnés.

Les 3 premiers renferment nos devoirs envers Dieu ; comme notre souverain Maître, Dieu exige de nous dans le 1er commandement l'*adoration* et la *fidélité ;* dans le 2e le *respect ;* dans le 3e le *service*.

Le 4e commandement renferme nos devoirs envers les représentants de Dieu sur la terre, qui sont en même temps, entre tous nos semblables, nos plus grands *bienfaiteurs*.

Les 6 autres commandements comprennent nos devoirs envers *nous-mêmes* et envers nos *semblables*. Le 5e commandement protège la vie, le 6e l'innocence, le 7e les biens, le 8e la réputation, le 9e et le 10e tous les droits familiaux du prochain.

4. Celui qui *observe* tous ces commandements sera comblé sur terre des grâces et des bénédictions de Dieu et obtiendra après sa mort l'éternité bienheureuse.

Dans son entretien avec le jeune homme riche, Jésus lui dit que l'observation des 10 commandements mène à la **vie éternelle**. (S. Matth. XIX, 17). Nous ne pouvons arriver au ciel que par le pont de l'obéissance ; ce pont a 10 arches, qui sont les 10 commandements (S. Vin Fer.) Dieu a organisé les choses de manière que ce qui conduit au bonheur éternel, produit déjà ici-bas un bonheur matériel. „La piété est utile à tout ; c'est à elle que les biens de la vie présente et ceux de la vie future ont été promis.“ (I. Tim IV, 8). Celui qui observe les commandements de Dieu obtient une **connaissance de Dieu plus parfaite, la paix intérieure, la santé, la fortune, et les honneurs**. „Vos commandements m'ont rendu *sage*.“ (Ps CXVIII, CIV). „Ceux qui aiment votre loi jouissent d'une *grande paix*.“ (Ps. CXVIII, CLXV). La paix n'est pas autre chose que le sentiment agréable de penser que notre conduite est conforme à la volonté de Dieu. „Bienheureux est celui qui aime la loi du Seigneur, tout ce qu'il entreprendra lui *réussira*.“ (Ps. I, 3). Celui qui garde les commandements sortira victorieux de toutes les souffrances et de toutes les persécutions ; Jésus-Christ dit que sa *maison* est construite sur un rocher, que ni les vents ni les pluies torrentielles ne pourront la faire écrouler. (S. Matth. VII, 25). Le juste ressemble à un *arbre* planté au bord d'un fleuve. (Ps. I, 3. L'exemple d'Abraham, de Joseph en Egypte, de David, de Job nous prouve que Dieu récompense déjà le juste en cette vie. Et si notre récompense était faible en cette vie, elle serait d'autant plus grande dans l'autre ; elle surpassera tout ce que nous aurons espéré et sera sans mesure et sans fin. (S. Chry.) C'est en effet bien tenir sa promesse, que de donner ce qu'on avait promis plus généreusement qu'on ne s'y attendait. (S. Jér.)

5. Celui qui manque à *un seul* de ces commandements sera puni en ce monde et éternellement en l'autre.

Celui qui transgresse les commandements est semblable au poisson pris à l'hameçon, ou à un train qui déraille. Les peines temporelles du péché sont habituellement le **mécontentement**, les **maladies**, la **perte de l'honneur**, ou de la **fortune**, la **misère** et une **mort malheureuse**: témoin l'enfant prodigue, les habitants de Sodome, les fils d'Hélie, Absalon, Balthasar, le cruel roi Antiochus, Judas. Dieu *ne viendra pas en aide au moment de l'épreuve* à celui qui n'observe pas les commandements; sa maison, dit Jésus-Christ, repose sur le sable et ne résistera pas aux pluies battantes, aux vents et à la tempête. (S. Matth. VII, 27). La foudre et les éclairs sur le Sinaï sont le symbole du **feu éternel**, réservé à ceux qui n'observent pas les 10 commandements. (C. r.) Quiconque observe toute la loi excepté *un seul* de ses commandements, les transgresse tous par là même. (S Jac. II, 10) En effet, tous les commandements n'en font qu'un seul, car ils sont tous si intimement *liés* que l'un n'existe pas sans l'autre. (S. Chrys.) Transgresser un seul commandement, c'est pécher *contre la charité* d'où dépend toute la loi. (S. Aug.) Il en est de même d'un instrument dont une seule fausse corde détruit toute l'harmonie. (S. Chry.) Dans le corps humain aussi un seul organe malade peut amener la mort. (S. Aug.); une ville dont on laisserait une seule partie non gardée est à la merci de l'ennemi. L'enfer est rempli de réprouvés qui, tout en ayant observé certains commandements, ne les ont pas observés tous.

6. L'observation des commandements est *facile* avec la grâce de Dieu: «Mon joug est doux, dit Jésus-Christ à ses disciples, et mon fardeau est léger.» (S. Matth. XI, 30).

S. Jean disait aux chrétiens: „Les commandements ne sont pas pénibles à observer.“ (I. S. Jean V, 3). Le fardeau toutefois est lourd en lui-même, mais *Dieu nous aide* à le porter avec sa grâce, *si nous l'en prions*. S. Augustin dit: „Si Dieu vous ordonne, c'est qu'il désire que vous fassiez ce que vous pouvez et que vous le priiez de vous aider à faire ce que vous ne pouvez pas.“ „Je puis tout, s'écrie S. Paul, en Celui qui me fortifie!“ (Phil. IV, 13). Du reste ce qui doit nous encourager, c'est d'avoir vu d'autres chrétiens et surtout les Saints nous en donner l'exemple. (S. Chrys.).

Le Ier commandement de Dieu.

Sur le mont Sinaï Dieu s'exprime en ces termes: „**Vous n'aurez pas de dieux étrangers à côté de moi.**“ (Exode XX, 2—7), c-à-d. vous **n'adorerez** que moi comme **le vrai Dieu**, et ne rendrez aucun culte aux faux dieux. (Cat. rom.). Le 1er commandement exige *une adoration intérieure et extérieure* (S. Alph). Jésus-Christ l'avait en vue lors qu'il dit à Satan: „Il est écrit: tu adoreras le Seigneur et tu ne serviras que Lui seul.“ (S. Matth. IV. 10).

Par le 1er commandement Dieu nous ordonne de *l'adorer* et il nous défend *l'idolâtrie* et la *superstition*.

I. L'adoration ou le culte à rendre à Dieu.

Nous nous sentons portés à témoigner une estime particulière, c.à-d. à *rendre honneur* à des personnes qui nous sont *supérieures*, en puissance, en expérience ou en science etc. Nous honorons les souverains, les vieillards, les savants etc. Plus un homme nous semble supérieur à nous, plus grand aussi sera le respect que nous aurons pour lui. Comme Dieu est infiniment élevé au-dessus de tout, nous lui devons le plus grand respect et le plus grand honneur possible. Ce respect par excellence s'appelle *l'adoration*.

Nous devons donc **adorer** Dieu, parce qu'il est *infiniment élevé* au-dessus de nous et de tous les êtres, et parce que tous les êtres *dépendent absolument* de Lui comme Créateur.

Réfléchissons un peu à **l'infinie perfection de Dieu**. Méditons d'abord *sa toute-puissance,* qui se manifeste avec tant de splendeur dans le firmament scintillant d'étoiles. „Les cieux racontent la gloire de Dieu et le firmament proclame la puissance de ses mains" (Ps. XVIII, 2); *son éternité.* „Un jour est pour le Seigneur comme mille ans et mille ans comme un jour!" (II. S. Pierre III, 8). Pensons à sa *sagesse* qui a organisé si merveilleusement toute la création et qui s'entend même à faire tourner le mal au bien „O profondeur de la puissance, de la sagesse et de la science divine! Que ses jugements sont incompréhensibles et ses voies insondables! (Rom. XI, 33); *aux soins paternels* que Dieu prend des créatures les plus infimes. Il révéla à des bergers et à trois payens la naissance de Jésus-Christ; il choisit une humble vierge pour sa Mère, de pauvres pêcheurs pour ses Apôtres; il fit annoncer son évangile aux pauvres etc. „Qui est comme le Seigneur notre Dieu qui habite les cieux et ne dédaigne pas de regarder notre bassesse." (Ps. CXII, 5). O quelle distance infinie entre Dieu et l'homme! „Nous aimons Dieu, parce que nous le connaissons, mais nous le prions, parce que nous ne le comprenons pas. (S. Gr. de Naz.). — Nous sommes **absolument dépendants** de Dieu. „Que nous vivions ou que nous mourions, nous appartenons à Dieu." (Rom. XIV, 8) Nous sommes entièrement la *propriété* de Dieu; c'est de Lui que nous avons les membres de notre corps, les forces de notre âme, notre existence, c'est Lui qui nous a rachetés. „Si quelqu'un vous rendait les mains, les pieds, les yeux etc. que vous auriez eu perdus, ne seriez-vous pas disposé à le servir votre vie durant, par reconnaissance? Eh bien, Dieu ne vous donna pas seulement des yeux, des mains etc., mais tous les biens corporels et spirituels possibles. N'est-il pas juste par conséquent de le servir et de l'adorer uniquement?" (S. Fr. d'Ass.). L'adoration de Dieu est un baume précieux produit par la méditation des bienfaits divins. (S. Bern.). N'oublions pas non plus que nous ne *sommes rien sans l'aide de Dieu.* Dieu nous retire-t-il la nourriture, nous périssons, nous prend-il la vie, nous mourons; s'il ne nous donne pas l'Esprit-Saint, nous sommes aveugles d'esprit; laisse-t-il au démon une trop grande puissance sur nous, nous tombons dans le péché mortel. Il en est de même des autres créatures qui toutes comme nous dépendent complètement de leur Seigneur, Maître et Créateur. „Vous êtes digne, ô Seigneur notre Dieu de recevoir gloire, honneur et puissance, car c'est vous qui avez créé toutes choses, c'est par votre volonté qu'elles subsistent et ont été créées." (Apoc. IV, 11). „Venez, adorez le Seigneur et prosternez-vous devant lui qui nous a créés, car il est le Seigneur, notre Dieu, et nous sommes le peuple de son pâturage et le troupeau créé par sa main." (Ps. XCIV, 7).

1. L'adoration de Dieu consiste à reconnaître intérieurement et extérieurement qu'Il est notre *souverain Seigneur* et que nous sommes ses créatures et ses serviteurs.

Adorer Dieu, c'est reconnaître la puissance de Dieu et notre propre misère. (Marie Lat.). Adorer Dieu, c'est lui dire comme David: „Mon être n'est rien devant vous!" (Ps. XXXVIII, 6). L'adoration divine se manifeste d'abord par une vénération *intérieure* de Dieu et ensuite seulement par des signes *extérieurs.* (S. Th. d'Aq.). Celui qui adore Dieu en vérité, est appelé **pieux.**

2. Nous adorons Dieu *intérieurement* par la foi, l'espérance et la charité.

Par la foi nous admettons toutes les vérités révélées par Dieu, par conséquent nous le reconnaissons comme la *vérité* souveraine Par l'espérance, nous attendons tous les biens de Dieu tout-puissant et souverainement bon, nous le reconnaissons donc comme la *source de tous les biens* Par la charité, nous nous occupons exclusi-

vement de Lui, nous le reconnaissons comme notre *but suprême.*[1] — La *connaissanec* exacte de Dieu est le fondement le plus solide du culte de Dieu (S. Aug.), car il est impossible de connaître Dieu sans l'adorer. „Celui qui connaît la puissance de Dieu et son désir de nous faire du bien, pourrait-il ne pas mettre *son espoir* en Dieu?" (Cat. rom.). Et celui qui sait de combien de bienfaits Dieu l'a comblé, pourrait-il ne pas l'aimer? „Est-il possible qu'une créature connaisse Dieu sans l'aimer?" (S. Th. de Villen.). Le culte de Dieu ou l'adoration est inséparable de l'amour qu'on a pour Lui, „car on adore ce qu'on aime." (S. Aug.). Il n'y a pas d'autre différence entre l'amour de Dieu et la piété (l'adoration) qu'entre le feu et la flamme. (S. Fr. de S.). — Le culte divin consiste donc en ces trois vertus: la foi, l'espérance et la charité. (S. Bern.). Dieu est à adorer par la foi, l'espérance et l'amour. (S. Aug.). Le culte extérieur n'est pas autre chose que l'*expression* de la foi, de l'espérance et de la charité.

3. Nous adorons Dieu *extérieurement* par le sacrifice, les prières vocales, les génuflexions, les prostrations, la jonction des mains, en nous frappant la poitrine et en nous découvrant la tête.

Le **sacrifice** consiste dans l'abandon ou la destruction d'un objet sensible dans le but d'honorer Dieu comme le souverain Seigneur de toutes choses. „Par le sacrifice l'homme témoigne que Dieu est son *souverain Seigneur* et sa béatitude se déclare prêt à *donner pour lui* ses biens, sa vie et ce qu'il a de plus cher sur la terre (sacrifice d'Isaac). Les autres actes extérieurs de l'adoration ne sont que comme *l'ombre* du sacrifice, car par le sacrifice on déclare sa soumission à Dieu non pas par de simples paroles (comme dans la prière vocale) par des symboles, comme en s'agenouillant et en se frappant la poitrine, mais par des actions." — En faisant la génuflexion et en nous prosternant (comme Jésus-Christ au mont des Oliviers) nous reconnaissons que devant Dieu nous sommes tout petits; en joignant les mains, que nous sommes comme *enchaînés*, c.-à-d. sans aide; en nous frappant la poitrine (comme le publicain au temple) que nous *méritons des coups* (c.-à-d. des punitions). *Découvrir sa tête*, rappelle aux chrétiens qu'ils servent Dieu librement; *se couvrir la tête* (comme les juifs dans la synagogue) est par contre un signe de sujétion à la loi. (I. Cor. XI, 4—10). Dieu exigea de Moïse qu'il ôtât ses chaussures (Exode III, 5); de nos jours encore les mahométans les ôtent avant d'entrer dans leurs mosquées.

1. Nous devons adorer Dieu *extérieurement*, parce que *notre corps* aussi est tenu de l'honorer et parce que notre *adoration intérieure s'accroît* par nos démonstrations extérieures, puis parce que le culte extérieur répond *aux besoins* de notre nature humaine.

Le *corps* et *l'âme* sont *l'œuvre de Dieu;* les deux lui doivent donc le témoignage de notre soumission. — „Celui qui sait tout n'a besoin d'aucun signe extérieur comme la génuflexion etc., car il connaît les intentions des suppliants, mais ces signes sont utiles à l'homme, parce qu'ils sont propres à enflammer son cœur et **augmentent ses sentiments intérieurs** d'adoration." (S. Aug.). Comme les cérémonies extérieures ne sont qu'un *moyen* (pour augmenter notre dévotion intérieure), on peut *les omettre*, si elles devaient y nuire. Si l'on est fatigué, on peut prier assis, on peut même, suivant les circonstances, prier debout et en marchant, lorsqu'on sait par expérience que l'on prie mieux ainsi. „Ne vous fatiguez pas en restant agenouillé trop longtemps, car cela occasionne des distractions. Il suffit que l'esprit soit agenouillé pieusement devant Dieu " (Ste Thér.). — L'homme est ainsi fait qu'il manifeste à l'extérieur ses sentiments intérieurs: sa physionomie ne peut cacher les sentiments de colère, de joie ou de tristesse qui l'animent Il en est de même des sentiments d'adoration. Si une maison est en feu, les flammes ne tarderont pas à s'en échapper! Il faudrait que l'homme *reniât sa nature* s'il voulait restreindre le culte de Dieu à ses pensées et ses sentiments intérieurs.

[1] Pour ce qui concerne ces 3 vertus théologales (voir les chapitres sur la *Vertu*).

2. Le **culte extérieur seul ne suffit pas**, il faut qu'il soit l'expression du culte intérieur.

Celui qui s'agenouille, se frappe la poitrine etc., sans que cela soit sincère est un *hypocrite*, parce qu'il fait parade à l'extérieur de sentiments intérieurs qu'il n'a pas. Que de personnes cependant qui dans les églises ne font ces actions que par routine ou ostentation! Il ne s'agit pas de saluer Dieu comme on se salue dans le monde où l'on use de toute espèce de formules de politesse, telles que: Bonjour, bonsoir, votre très humble serviteur etc., sans y attacher le moindre sens. Les cérémonies qui font partie du culte d'adoration doivent être *l'expression fidèle* de ce que nous éprouvons à l'intérieur. „Dieu, dit Jésus-Christ à la Samaritaine, est esprit, et ceux qui l'adorent doivent le faire **en esprit et en vérité**" (S. Jean IV, 24), c.-à-d. l'adoration extérieure doit d'abord se trouver dans notre cœur (esprit) et doit répondre parfaitement à l'adoration intérieure (vérité). „Ne manifestez donc jamais une piété que vous n'avez pas; cachez plutôt celle que vous avez." (Ste Thérèse). Ceux qui font parade de leur piété ressemblent à des gens qui mettent des *vêtements au-dessus de leur position* et qui par conséquent veulent se faire croire plus riches qu'ils ne sont. — Souvent des personnes très vicieuses cherchent par des signes extérieurs de piété à se faire passer pour saintes, elles se couvrent du *manteau de la piété* pour cacher *leur conduite dépravée*. Elles agissent comme les personnes qui sentent de la bouche et se parfument de musc, ou comme ceux qui, laids par nature, se fardent, afin d'éblouir les autres et d'attirer leurs regards. (S. Vinc. Fer.). Les anciens Egyptiens enbaumaient les cadavres pour les empêcher de se décomposer et de sentir mauvais. C'est ainsi que Satan agit avec les pécheurs pour faire disparaître la mauvaise odeur de leurs vices, il les embaume avec le parfum de vertus simulées pour que l'on ne remarque pas leur mort. On reconnaît les hypocrites à *l'ostentation* avec laquelle ils font toutes leurs actions et à leur *manque de charité* envers le prochain. Pour prier ils se mettent à l'endroit où ils sont le plus en vue, se frappent violemment la poitrine, tournent les yeux, soupirent, affectent une démarche traînante, un regard abattu, un visage triste, font partie de toutes les sociétés religieuses, considèrent comme un crime de ne pas se confesser à certains jours (mais ne regardent pas pour un crime de cacher des fautes en confession); ont toujours à la bouche des formules pieuses etc. D'un autre côté ils vivent dans l'inimitié, parlent mal de leur prochain, refusent de faire l'aumône et nourrissent des sentiments d'envie à l'égard de leurs semblables. On les reconnaît aussi facilement qu'on reconnaît à son langage un homme qui renie sa nationalité. „Les hypocrites sont de misérables martyrs du démon." (S. Bern.) Le culte extérieur de l'hypocrite n'a aucun fondement, parce qu'il ne sort pas de l'adoration intérieure. Les planètes et les comètes sont des corps célestes brillants et qui ont de l'analogie entre eux, cependant les comètes disparaissent rapidement, tandis que les planètes brillent constamment. Il en est de même de la piété et de l'hypocrisie. (S. Fr. de S.). Les hypocrites rendent la religion ridicule, la font détester et éloignent les personnes bien pensantes des pratiques religieuses (car personne ne veut être compté parmi les hypocrites); ils n'échapperont pas à une punition bien méritée.

3. Nous devons aussi éviter dans notre culte extérieur toute *exagération* et ne pas négliger dans son accomplissement nos *devoirs d'état*.

Nous devons **éviter toute exagération** dans notre piété, qui doit être exempte de toute bigoterie. On n'est pas vraiment pieux pour pencher la tête, tourner les yeux, affecter la tristesse: au contraire la vraie piété est gaie. (Sailer). Le prochain doit ressentir l'agrément de l'habitation de Dieu et de la vertu dans une âme. (S. Fr. de S.). C'est aussi un défaut de trop varier les exercices de dévotion. Dans la piété il faut tout simplifier. Une courte prière répétée cent fois avec instance, a souvent plus de valeur que cent prières différentes. (S. Fr. de S.). — Pour rendre à Dieu le culte qui lui est dû, on ne **doit pas négliger ses devoirs d'état**. La meilleure manière d'adorer Dieu consiste précisément dans le fidèle *accomplissement de nos devoirs d'état*. „Celui qui remplit ses devoirs d'état, avec zèle et par amour pour Dieu, est vraiment pieux et un homme selon le cœur de Dieu. (S. Fr. de S.). La piété qui ne s'accorde pas avec les devoirs d'état est fausse. De même qu'un liquide

prend la forme du vase dans lequel il est versé, de même la piété se laisse allier à chaque état et à chaque situation. (S. Fr. de S.). [1]

4. Nous ne devons adorer que *Dieu seul*, parce qu'il est seul le souverain Seigneur du ciel et de la terre.

C'est pourquoi Jésus Christ dit au démon qui le tentait: „Il est écrit: Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu ne serviras que *lui seul.*" (S. Matth. IV, 10). Ce serait donner une marque de mépris à un homme d'une situation élevée, si je me détournais de lui, pour m'occuper davantage d'un homme de basse extraction. De même n'est-il pas permis d'accorder tout son esprit et toutes ses pensées à une créature et de négliger Dieu pour elle; ce serait reconnaître un Dieu étranger. (S. Bas.). Mais on peut *honorer des créatures* qui reflètent les perfections divines: cet hommage n'est pas une adoration et il *se rapporte* à Dieu. La vénération des saints est donc permise.

---

2. L'idolâtrie.

Tout homme sent sa dépendance d'un être supérieur et par conséquent éprouve intérieurement le besoin de l'adorer. Celui donc qui n'adorera pas Dieu adressera bientôt ses hommages à une *créature*. Et celui qui n'adorera pas Dieu selon les prescriptions et la doctrine de l'Eglise, l'adorera bientôt *d'une manière insensée.*

1. L'idolâtrie consiste à adorer une créature que l'on tient pour un dieu, par exemple: l'adoration du soleil, du feu, des animaux, des statues etc.

Les *Juifs* se rendirent souvent coupables d'idolâtrie, ils adorèrent le *veau* d'or (Ex. XXXII), la *statue* de Nabuchodonosor. (Dan. III). Même des soldats juifs combattant sous Judas Macchabée avaient emporté des dons offerts aux idoles. La défaite fut la punition de cette action et Judas Macchabée offrit des sacrifices nombreux pour le salut de leur âme. (II. Mach. XII, 40). Bien des *chrétiens* se rendirent aussi coupables d'idolâtrie à l'époque des persécutions où par crainte du martyre ils offrirent des sacrifices aux idoles. La grande Révolution commit aussi le crime d'idolâtrie, lorsqu'elle mit sur l'autel les déesses *Raison*. (10 nov. 1793).

De nos jours encore les païens sont idolâtres.

Les païens confondent la gloire de la créature avec celle du Créateur. (Rom. I,23). Les peuples de l'*Asie*, chez lesquels les corps célestes brillent plus que chez nous, adorèrent le soleil, la lune, les étoiles; puis le feu, source de lumière, le vent et l'eau. (Sag. XIII, 2). Les *Egyptiens* adressèrent plutôt leurs hommages aux animaux soit utiles, soit nuisibles, aux chats, à l'épervier, au crocodile, mais particulièrement au bœuf Apis, un taureau noir ayant une tache blanche sur le front et d'autres taches, qui demeurait dans un temple. (Ils adorèrent aussi les simples images de ces animaux). Les *Romains* et les *Grecs* adoraient des statues et les images des faux dieux. Afin de punir les païens qui abandonnèrent le vrai Dieu, Dieu permit qu'ils tombassent par l'idolâtrie dans les vices les plus affreux. (Rom. I, 28). Ils se représentaient leurs dieux comme vicieux et même comme protecteurs du vice. Ils firent de l'un d'eux, Mercure, le protecteur des voleurs; d'un autre, de Bacchus, le protecteur des ivrognes; ils croyaient servir ces dieux en se laissant aller à ces vices. L'idolâtrie ne fut pas autre chose que *le culte du démon* (I. Cor. X, 20), parce que le démon en était l'âme, qu'il habitait ces faux dieux et que souvent il rendait de là ses oracles. „Tous les dieux des païens, dit David, sont de mauvais esprits." (Ps. 95, 5). Quelle reconnaissance ne devons-nous pas à Dieu pour la grâce de l'Evangile! En nous levant à la messe au moment de l'Evangile, nous témoignons à Dieu notre reconnaissance. Aujourd'hui encore environ **800 millions** d'hommes, plus de la moitié de l'humanité sont encore païens. Ce sont particulièrement des

---

[1] Voir les devoirs d'état au troisième commandement de Dieu.

habitants de l'Afrique, des Indes, de la Chine et du Japon. Tous les ans le pape leur envoie de nombreux *missionnaires* que les catholiques doivent soutenir par leurs aumônes et leurs prières. L'Œuvre de la Propagation de la foi et celle de la Sainte-Enfance (cette dernière fondée dans le but spécial de recueillir les enfants exposés en Chine dans les rues, de les élever et d'en faire plus tard des apôtres), sont les meilleurs soutiens des missionnaires.

2. L'idolâtrie consiste aussi dans le don complet de soi-même à une créature.

Il serait ridicule de regarder comme idolâtre celui qui brûlerait devant des idoles deux grains d'encens dus à Dieu seul, et non pas celui qui consacrerait toute sa vie au monde, au lieu de la consacrer à Dieu. (S. Bernardin de S.). Les *avares* sont les pires idolâtres (Eph. V. 5), car ils consacrent toutes leurs pensées, leurs actions, leur santé à Mammon, aux biens de la terre. L'avarice est de l'idolâtrie (Colos. III, 5).

Cette idolâtrie est le fait de tous les hommes qui sont plongés dans les passions terrestres, particulièrement les *avares* les *orgueilleux*, les *intempérants*, les *impudiques*.

Ce que chacun souhaite et aime, est son Dieu. (S. Aug.). Le dieu des avares, c'est l'argent. (Os. VIII, 4); celui des orgueilleux, c'est l'honneur; celui des intempérants, c'est leur ventre. (Phil. III, 19); celui des impudiques, c'est leur corps. (I. Cor. VI, 15). L'*avarice*, la *vanité* et la *volupté* sont la trinité des mondains. Les parents qui aiment démesurément leurs enfants sont également idolâtres. (Sag. XIV, 15).

3. L'idolâtrie est un crime de lèse-majesté contre Dieu.

L'idolâtrie est de tous les péchés le plus grave. (S. Th d'Aq.). Celui qui s'en rendait coupable chez les Juifs était puni de mort. (Ex. XXII, 20). 23,000 Juifs furent mis à mort sur l'ordre de Dieu, parce qu'ils avaient adoré des idoles. (Ib. XXXII, 28). L'idolâtrie est le plus grand crime qu'on puisse commettre sur terre (Tert.), elle est le premier et le plus grand des vices. (S. Gr. de Nysse). Celui qui est idolâtre, est maudit de Dieu (Deut. XXVII, 15), cela veut dire qu'il tombera dans la **misère**; c'est le triste état des peuples païens, qui en arrivèrent jusqu'à devenir *anthropophages*. Elle rendit malheureuse la mort des soldats de Judas Macchabée qui avaient enlevé une partie des dons offerts aux faux dieux. Les idolâtres, les impudiques, les ivrognes, les avares etc., ne **possèderont pas le royaume de Dieu.** [1] (I. Cor. VI, 10).

---

3. Le culte déraisonnable de Dieu.

1. Par culte insensé, on entend la superstition, la divination, le spiritisme et la magie.

1. La **superstition** consiste à attribuer à des créatures une puissance supérieure à celle qu'elles tiennent de la nature ou qu'elles obtiennent par les bénédictions de l'Eglise.

La superstition est d'origine **païenne.** Chez les Romains, les Haruspices sondaient la volonté des dieux par l'examen des entrailles des victimes qui leur étaient sacrifiées. Les Grecs consultaient l'oracle de Delphes. Là une prêtresse était assise sur un trépied, posé sur une fente de la terre, de laquelle sortaient des vapeurs; une fois étourdie par ces vapeurs, et dans son état inconscient, elle faisait

[1] Pour les suites de l'amour sensuel voir page 219

entendre quelques sons qui étaient ensuite interprétés. De l'époque du paganisme, il nous est encore resté jusqu'aujourd'hui de nombreux usages païens superstitieux, par ex. les feux allumés sur les montagnes, la veille de la Saint-Jean, [1] pour écarter les catastrophes. Certaines personnes considèrent les enfants nés le dimanche, comme prédestinés au bonheur, les entreprises du vendredi comme portant malheur; ils font porter aux enfants des ceintures rouges destinées à les préserver des sortilèges. D'autres insensés prétendent que le trèfle à 4 feuilles; ou la corde du pendu, portés sur soi, portent bonheur. Récemment dans une ville protestante d'Allemagne (Francfort-sur-le-M.) on refusa dans beaucoup de rues de laisser mettre le N° 13 sur les maisons; le conseil municipal se vit obligé de sauter ce numéro. Ce genre de superstition concerne les choses **naturelles.** Mais il arrive aussi que certaines personnes attribuent à **des objets religieux** une vertu plus grande qu'ils ne l'ont en réalité; elles croient qu'un cierge béni, allumé pendant l'orage, préserve **infailliblement et par lui-même** [2] de la foudre, que la récitation de certaines prières empêche de mourir noyé ou brûlé. Cette superstition ne cède qu'à l'instruction raisonnée ou à la moquerie. — Par contre, on n'est pas superstitieux lorsqu'on emploie ou porte sur soi des **objets bénis par l'Eglise** et qui par là même ont une vertu surnaturelle quoique non infaillible. Par conséquent porter sur soi une croix bénite, un chapelet, une relique, se servir d'eau bénite pour obtenir de Dieu la délivrance de certains maux n'est pas superstitieux. — Il y a des personnes qui accusent l'Eglise de *provoquer la superstition;* accusation absurde, car c'est précisément l'Eglise qui la combat. Outre les gens simples, ce sont précisément les *esprits forts* qui sont superstitieux. L'incrédulité et la superstition marchent d'ordinaire de front.

2. La **divination** consiste à scruter l'avenir et à chercher à connaître des choses secrètes par des moyens qui ne sont pas aptes à donner ces indications.

Les païens pratiquaient l'*astrologie.* Ils prédisaient le sort des hommes d'après le cours des astres; de nos jours même, des personnes bornées prétendent que l'apparition d'une comète présage la guerre, la famine ou d'autres maux. Les augures romains déduisaient l'avenir du cri des *oiseaux* ou de la voracité des poulets sacrés. Encore aujourd'hui des chrétiens se font *tirer les cartes:* d'après les rapports des journaux, il y a à Berlin, à Paris et dans d'autres grandes villes des centaines de tireuses de cartes qui sont reçues dans les plus grandes maisons. D'autres interprètent les songes d'après certains livres (oracles), étudient les lignes de la main, et cherchent à scruter l'avenir dans des combinaisons de nombres, de chiffres et dans différents événements. (Eternuer de bon matin signifierait un cadeau; le hurlement d'un chien, la mort d'un voisin; l'arrêt d'une pendule, la mort d'un parent; le vol d'un hibou sur une maison, celle d'un membre de la famille). A la divination se rattachent les prévisions de la **loterie.** Les joueurs de loterie ont pour chaque chose et chaque évènement un numéro rêvé, qui désigne le billet à prendre. Un tremblement de terre eut lieu à Rome le 1er novembre 1895; on posa immédiatement 1 million de lires sur 11 (numéro du tremblement de terre), sur 90, numéro de la *grande* terreur, sur 1 (à cause du 1er novembre), sur 4 et 38 (à cause des 4 h. 38 m.); aucun de ces chiffres ne sortit! Et voilà des choses qui arrivent au XIXe siècle, en plein siècle de lumière! — Par contre, ce n'est pas de la divination, lorsqu'on déduit le temps probable de certains signes du soleil, du vent, des nuages, des animaux (oiseaux, grenouilles, poissons, araignées). — S. Ambroise dit des devins: „Ils ignorent leur propre avenir et prétendent savoir celui des autres. Celui qui y attache foi, est un insensé.“ Philippe, roi de France, nous montre le peu de confiance que méritent les devins. On lui avait prédit qu'il mourrait s'il détruisait certaine image, il se la fit apporter et la jeta au feu.

3. Le **spiritisme** consiste à évoquer les esprits dans le but de connaître des choses cachées. [3]

Les spirites s'offrent aux esprits comme instruments (médium); ils veulent que l'esprit inconnu (démon) se serve de leur main ou de leur langage, pour se faire

[1] Cette fête correspond à peu près au solstice d'été auquel les païens attachaient une importance particulière.
[2] C'est en cela que consiste la superstition, car il n'est pas superstitieux d'avoir confiance en la prière de l'Eglise.
[3] Voir dans la première partie le Chapitre des Anges.

comprendre par certaines manifestations, telles que frapper, écrire etc. „C'est un crime de se faire instruire par le démon, lorsqu'on a les Saintes-Ecritures, c.-à-d. la parole de Dieu, pour cela. (S. Th. d'Aq.). Personne ne doit interroger les esprits, car cela déplaît au Seigneur. (Deut. XVIII, 11). On croit excuser les spirites en disant que, malgré cela, ils sont chrétiens, invoquent souvent le nom de Dieu et le prient. „C'est justement pour cette raison que je les (évocateurs d'esprits) hais et les déteste, parce qu'ils abusent du nom de Dieu et le déshonorent, et qu'ils s'appellent chrétiens en faisant les œuvres des païens.“ (S. Chrys.).

4. La **magie** consiste à faire intervenir les esprits pour produire des choses miraculeuses.

Il est un fait indéniable, que, parmi les païens notamment, il y eut des gens qui, avec l'aide du démon, firent des choses extraordinaires. En Egypte, il y eut à l'époque de Moïse, des magiciens qui imitèrent ses miracles. (Exode VII) Du temps des apôtres vivait à Samarie, Simon le magicien qui éblouissait la foule par ses artifices. (Act. Ap. VIII, 10). L'Antechrist doit également, avec l'aide du mauvais esprit, opérer beaucoup de miracles apparents. (II. Thess, II, 8). — Il ne faut pas compter comme magiciens, les *prestidigitateurs* qui excitent l'étonnement par leur adresse et leur habileté.

2. La superstition aveugle l'homme et le conduit à des folies.

Les gens superstitieux deviennent **poltrons** et **lâches**, ils s'effraient à tout instant: le hurlement d'un chien, le bourdonnement des oreilles, la rencontre d'une vieille femme les épouvantent; ils n'ont *aucune énergie* lorsque leurs signes annoncent le malheur, et sont consternés lorsqu'ils constatent que les signes d'espérance les ont déçus. Ces présages les rendent souvent **impitoyables** envers leurs semblables; ils sont très *prompts à penser du mal* de leur prochain, refusent de faire du bien à certaines personnes et certains jours, parce qu'ils croiraient compromettre leur bonheur. — L'histoire suivante montrera combien les gens superstitieux sont faciles à se laisser tromper par les signes précurseurs. Un médecin supplia instamment une femme bien malade de recevoir les derniers sacrements. Elle s'y était décidée, lorsque tout-à-coup elle entendit le cri du coucou. „Je vivrai encore 12 ans, s'écria-t-elle, car le coucou a crié 12 fois“, et ne voulut plus entendre parler de réconciliation avec Dieu; mais son état empira et quelques heures plus tard elle était morte. — La superstition déplaît à Dieu. „J'extirperai, dit-il, du milieu de mon peuple l'âme qui s'adressera aux devins et aux magiciens, (Lévitique XX, 6). „Vous haïssez, dit David à Dieu, ceux qui mettent leur confiance dans des choses vaines.“ (Ps. XXX, 7). Celui qui met sa confiance en des choses vaines ou en de mauvais esprits, leur attribue une puissance supérieure à celle de Dieu, et nie par conséquent les perfections divines: sa sainteté, sa toute-puissance, sa sagesse etc. Dieu **punit très sévèrement** la superstition. *Ochozias*, roi d'Israël, envoya des messagers à Accaron pour demander à Beelzébub s'il guérirait. Le prophète Elie rencontra les messagers et leur dit: „Retournez chez le roi qui vous a envoyés et dites-lui: Voici ce que dit le Seigneur: Est-ce donc parce qu'il n'y a pas de Dieu en Israël, que tu as consulté Beelzébub? C'est pourquoi tu ne te relèveras pas de ton lit de douleur et que tu mourras.“ Ochozias mourut en effet peu de temps après. (IV. Rois I.) Il est honteux pour des chrétiens de renouveler avec le démon le pacte déchiré par le Christ dans le baptême. (S. Ephr.).

Péchés contre le Ier commandement.

On pèche contre le Ier commandement de Dieu:

1° Quand on **néglige la prière.**

Les païens avaient leurs dieux lares; on les saluait sous les portiques des palais, comme sur le seuil des chaumières; et l'on voit des catholiques qui connaissent le vrai Dieu et qui lui refusent leurs hommages quotidiens. (Lettre circ. des évêques autrichiens 1901). Les disciples de Mahomet ne manqueraient pas au moment où retentit l'appel à la prière de s'agenouiller même en pleine rue, mais des catholiques prétendus éclairés se mettent au-dessus de toute pratique de la prière. Malheureuses les familles desquelles la prière en commun a disparu!!!

2. Quand on **persécute la religion** soit par des *discours* contre la foi, soit par la publication ou la protection[1] de *journaux* ou de *livres* irréligieux ou encore par la participation à des sociétés anti-catholiques;

3. quand on pratique *l'idolâtrie* ou se laisse absorber par les choses de la terre;

4. quand on est *superstitieux;*

5. quand on pratique la *divination* ou se fait dire la bonne aventure;

6. quand on *évoque les esprits* pour connaître des choses cachées ou accomplir des prodiges.

---

4. Le culte des Saints.

Nous appelons **saints** tous ceux qui sont morts en état de grâce et qui sont par conséquent au ciel, mais particulièrement ceux que l'Eglise a *canonisés.*

La canonisation par elle-même n'a pas le pouvoir de faire entrer quelqu'un au ciel; elle est la déclaration solennelle du pape au nom de l'Eglise que telle ou telle personne (après l'enquête faite sur tout le cours de sa vie) *a vécu saintement* que (d'après les miracles prouvés, opérés par elle) elle *est au ciel* et qu'elle *doit être vénérée* par l'Eglise catholique. La canonisation est toujours précédée de la **béatification** qui *permet* le culte du saint pour une *partie* de l'Eglise, tandis que la canonisation regarde l'Eglise toute entière. L'enquête sur la vie et les miracles opérés par les personnes proposées pour la canonisation est excessivement sévère; elle est faite par un jury composé de cardinaux, d'avocats, de médecins, de savants et ne peut avoir lieu que 50 ans après la mort du saint. — A raison de leur nombre de la différence de leur éclat et d'une vie plutôt céleste que terrestre, les saints peuvent être comparés aux *étoiles;* aux *pierres précieuses,* parce qu'ils sont rares dans le genre humain et précieux aux yeux de Dieu; à des *brebis,* parce que par charité ils se sont sacrifiées pour leurs semblables; à des *cyprès* dont le bois ne pourrit jamais, parce qu'ils ont évité la corruption du péché; à des *cèdres* du Liban à cause de leur grande perfection; au *lis* odorant, parce que leurs vertus se sont répandues comme un parfum parmi les hommes (S. Th. d'Aq.); à *l'enclume,* qui résiste aux coups de marteau, parce qu'ils sont restés invariablement fermes, malgré les coups du sort (S. Ephr.); au *paradis* terrestre qui était arrosé par 4 fleuves, parce qu'ils possédaient les quatre vertus cardinales (S. Isid.); ils sont les *colonnes* de l'Eglise, parce qu'ils la soutiennent par leurs prières (S. Chrys.); ils sont à l'Eglise ce que les tours sont aux cités, ils lui procurent la force et la grandeur.

L'Eglise désire que nous vénérions *publiquement* les saints *canonisés* par elle.

L'Eglise sait que le culte des saints nous est bon et utile (Conc. de Tr. 25); elle profite donc de chaque circonstance pour nous y exciter; à la réception du *baptême,* elle donne à chacun des nouveaux membres de l'Eglise le nom d'un saint, de même à la confirmation; *chaque jour* de l'année, elle rappelle dans son office le souvenir d'un ou plusieurs saints; elle expose dans ses églises des *images* de saints et les invoque dans *ses offices* (messe, litanies etc.).

1. Nous honorons les saints, parce qu'ils sont les amis de Dieu, les princes du ciel et nos bienfaiteurs;

[1] Par le subventionnement, l'abonnement, la diffusion.

de plus, parce que cet honneur nous procure des grâces nombreuses de Dieu.

Nous honorons les saints, parce qu'ils seront éternellement **les amis** et *serviteurs de Dieu.* Celui qui honore *un chef d'Etat,* honore aussi *ses serviteurs,* ses ministres, ses représentants etc. Nous honorons les serviteurs, parce que cet honneur rejaillit sur le maître (S. Jér.), et c'est là le motif de notre vénération pour les amis et serviteurs de Dieu. Toute âme noble tient à ce que ses amis soient estimés, et elle se trouve blessée s'ils sont méprisés; à plus forte raison Dieu tient-il à ce que nous vénérions ceux qui *l'ont aimé par-dessus tout* sur la terre. (S. Alph.). Durant leur vie, les saints ont fui les honneurs, ils ont été méprisés, injuriés et persécutés par les méchants et les impies, Dieu veut donc que *leurs vertus éclatent au grand jour* et qu'ils soient vénérés de la chrétienté entière. (Cochem). Dieu veut aussi que les fidèles d'un ordre inférieur obtiennent leur salut éternel par l'intermédiaire de ceux d'un ordre supérieur. (S. Th d'Aq.). *Dieu honore* du reste lui-même ses saints; il opère des prodiges par leur intercession et punit souvent d'une manière frappante ceux qui s'en moquent. Jésus-Christ dit lui-même: „Si quelqu'un me sert, mon Père l'honorera.“ (S. Jean, XII, 26). — Nous honorons les saints **à cause de la place d'honneur qu'ils occupent au ciel**. Si nous rendons déjà de si grands honneurs aux souverains par lesquels Dieu gouverne la terre, combien n'en devons-nous pas rendre davantage aux esprits célestes dont il se sert pour la conduite de son Eglise, de peuples entiers ainsi que pour le salut des hommes et qui par conséquent l'emportent de beaucoup en dignité sur les rois. (Cat. rom.). La plupart des saints ont bien **mérité de l'humanité.** Les uns ont *extirpé* le *paganisme* dans nos pays (comme S. Martin dans les Gaules, S. Boniface en Allemagne); les autres nous ont *conservé la foi* (S. Ignace de Loyola par la fondation de la Compagnie de Jésus) ou bien ils ont écrit *des livres* de grande valeur (par ex. S. Augustin et S. Fr. de S.). Souvent Dieu *épargne les hommes par égard pour les saints:* Sodome aurait été épargnée, s'il s'y était trouvé 10 justes. (Gen. XVIII, 32). Dieu bénit toute la maison de Putiphar à cause de Joseph (I. Gen. XXXIX, 5). Il laissa son royaume à Salomon, malgré sa perversion, à cause des mérites de David (III Rois XI, 12), et les jours du jugement seront abrégés à cause des élus. (S. Matth. XXIV, 22). Les saints prient Dieu *après leur mort* pour leurs parents et leurs peuples. Le prophète Jérémie, après sa mort, ne cessa pas de prier pour le peuple juif et pour la ville sainte (II. Mach. XV, 14). Les saints du ciel et les chrétiens sur la terre sont les membres d'un même corps; lorsqu'un membre souffre, tous les autres souffrent avec lui et ils se soutiennent mutuellement, c'est pourquoi les saints du ciel nous soutiennent de leurs prières. (S. Bonav.). On rend de grands honneurs aux hommes qui *se sont dévoués pour leurs contemporains;* on leur élève des statues, on célèbre leurs mérites dans des discours et des chants, on donne leurs noms à des institutions, des villes, des montagnes et des rues. Pharaon combla d'honneurs Joseph pour les services rendus à l'Egypte, et les saints ont été de plus grands bienfaiteurs de l'humanité. Nous honorerions certainement celui qui nous sauverait d'un *naufrage,* à plus forte raison devons-nous honorer ceux qui ont supporté tant de peines pour nous sauver de la mort éternelle. — Le culte des saints est souverainement **utile.** (Conc. de Trente, 25); il nous obtient de nombreux bienfaits de Dieu et surtout *le prompt exaucement* de nos prières. Lorsqu'on désire une faveur d'un souverain de la terre, on la reçoit bien plus sûrement et plus promptement par l'intermédiaire d'un de ses ministres. Ainsi en est-il de Dieu, et plus nous aurons d'intercesseurs, mieux cela vaudra, car il accordera peut-être à beaucoup de saints ce qu'il aurait refusé à un seul, de même qu'un abbé ne refusera pas facilement une faveur qui lui sera demandée par tous les religieux de l'abbaye. Les mendiants d'une ville mendient leur pain de rue en rue, de même devons-nous dans la cité céleste passer par la rue tantôt des apôtres, tantôt des martyrs, tantôt des vierges, tantôt des confesseurs pour mendier leur intercession auprès de Dieu. (S. Bonav.).

2. Nous honorons les saints, en *demandant* leur intercession auprès de Dieu, en célébrant annuellement leur *fête,* en vénérant leurs images et leurs reliques; en portant leurs *noms*, en mettant des choses importantes sous

leur protection, en louant leurs mérites dans des *discours* et dans des *cantiques*. Mais la meilleure manière d'honorer les saints consiste dans l'*imitation* de leurs vertus.

Nous devons être un jour *les compagnons* des saints au ciel, nous leur sommes donc unis par un amour réciproque, nous appartenons *à la même grande famille*, à la communion des saints;[1] ils s'intéressent à nous, surtout si nous les **invoquons**, c.-à-d. si nous les prions d'intercéder pour nous auprès de Dieu. Par cette invocation nous reconnaissons *la puissance* de leurs prières, elle est donc en même temps l'expression de notre respect. — Nous célébrons la **fête** des saints. Les premiers chrétiens déjà marquaient avec soin *le jour* de la mort des martyrs afin de pouvoir la fêter annuellement. (S. Cyp.). Le monde célèbre les jubilés d'évènements importants; pourquoi l'Eglise ne le ferait-elle pas? Toutefois la plupart des fêtes de saints sont célébrées sans solennité, quelques-unes seulement, selon les usages de chaque pays,[2] sont jours fériés. — Nous vénérons les portraits de nos parents, ceux des souverains ou des hommes célèbres; nous aimons à posséder un souvenir des membres de notre famille, on conserve avec respect des objets ayant appartenu à des hommes célèbres (des armes de héros, la charrue de l'empereur Joseph II); les Français ont même à Paris un temple, le Panthéon, dans lequel on inhume leurs grands hommes; à plus forte raison cette vénération doit-elle s'adresser aux **images** et aux **reliques** des *saints*. — On se plaît à donner à des villes, à des rues et à des institutions **le nom** d'hommes célèbres; il est donc tout-à-fait juste de nous appeler du nom d'un saint, lors du baptême, de la confirmation ou de l'entrée dans un ordre religieux. — Dans le monde, on place habituellement une entreprise importante sous le *protectorat* d'un grand personnage; et c'est ainsi que les chrétiens mettent leurs églises, leurs autels, leurs cités et leurs pays sous celui de saints, qu'on appelle alors „**patrons**". — Dans le monde on prononce l'*éloge* des hommes célèbres, on compose des cantates en leur honneur; l'Eglise fait de même pour ses saints, elle célèbre leur souvenir dans des panégyriques et des hymnes. — Mais le plus important, c'est d'**imiter** les saints. „Honorer les saints sans les imiter, c'est les flatter d'une façon mensongère". (S. Aug.) La lecture de la vie des saints est une parfaite manière de les honorer, si nous la lisons avec le désir de les prendre pour modèles.

3. Le culte des saints n'est *pas une diminution* du culte dû à Dieu, car nous n'honorons les saints qu'à *cause de Dieu*, nous ne les honorons *pas comme Dieu*, mais comme serviteurs de Dieu.

En honorant les saints, **nous ne diminuons en rien le culte d'adoration** que nous devons à Dieu. Quel est celui qui oserait prétendre que le respect dû au souverain serait diminué par celui qu'on accorderait à sa mère, à ses enfants, à ses amis ou à ses fidèles serviteurs? il n'en serait au contraire qu'augmenté. (S. Jér.). La vénération des saints est aussi peu une diminution de l'adoration de Dieu, que l'*amour du prochain* est une diminution de la charité; l'une se renforce par l'autre. (S. Jér.). Nous honorons les saints **pour Dieu**, parce qu'ils sont l'*image* de sa sainteté et de même que nous vénérons l'image du souverain, parce qu'elle en est la reproduction, de même nous vénérons les saints, parce qu'ils sont la fidèle image de Dieu. Il en est de la vénération des saints, comme de l'*amour du prochain:* nous n'aimons le prochain que parce qu'il est l'image et l'enfant de Dieu, nous ne l'aimons donc pas pour lui-même, mais pour Dieu. (S. Jér.). Nous honorons encore les saints, parce qu'ils furent les *instruments* de Dieu pour accomplir des actions nouvelles et extraordinaires. (S. Bern.). Nous ne pouvons même pas honorer les saints pour eux-mêmes; le mérite de leurs œuvres revient à Dieu, car c'est lui qui les a aidés à les accomplir. Ce n'est pas au pinceau que revient le mérite du tableau, ni à la plume celui d'une belle écriture, ni à la langue, celui d'un beau discours. *Dieu* est donc *admirable* et seul admirable *dans ses saints* (S. Bern.). C'est pourquoi la sainte Vierge ne dit pas: „J'ai fait de grandes choses", mais: „Le Tout-Puissant a fait de grandes choses en moi." (S. Luc. I, 48). Aussi le *mépris des saints* s'adresse-t-il à Dieu comme leur culte: Jésus-Christ considère le *mépris de ses Apôtres* comme dirigé contre lui-même

[1] Voir première partie.
[2] En France l'Assomption, la Toussaint.

(S. Luc X, 10) et un acte de dureté envers le prochain comme commis contre lui-même. (S. Matth. XXV, 40). A plus forte raison Dieu doit-il ressentir le mépris des saints, car il les aime bien plus que tous les hommes sur la terre. „Celui qui honore les saints, honore Jésus-Christ lui-même et celui qui les méprise, méprise Jésus-Christ. (S. Ambr.) — Il y a encore une autre raison pour laquelle le culte des saints n'est pas une injure faite à Dieu: les hommages que nous leur rendons, sont **absolument différents** de ceux que nous rendons à Dieu. Nous *adorons* Dieu et non pas les saints; nous savons qu'entre Dieu et les saints il y a une distance infinie, car les saints qui nous sont supérieurs en dignité, ne sont cependant que des *créatures* comme nous. Nous témoignons simplement aux saints une *vénération* pareille à celle que l'on rend sur la terre à des hommes d'un haut mérite ou à celle que nous avons pour de *pieux serviteurs de Dieu ici-bas*, mais elle est d'autant plus profonde, qu'elle s'adresse à des saints entrés en vainqueurs dans la vie éternelle. (S. Aug.) Les saints d'ailleurs refusent l'adoration: lorsque Tobie et sa famille s'agenouillèrent devant l'archange Raphaël, celui-ci leur dit: „C'est Dieu qu'il faut glorifier et dont il faut chanter les louanges!“ (Tob. XII, 18). Lorsque S. Jean, l'Evangéliste se jeta aux genoux de l'Ange, celui-ci lui dit: „Ne le fais pas et adore Dieu.“ (Apoc. XIX, 10). Quand nous nous *agenouillons* sur les tombeaux ou devant les images des saints, nous les adorons aussi peu qu'un domestique adore son maître, lorsqu'il s'agenouille devant lui pour obtenir une grâce. Lorsque nous faisons dire des *messes* en l'honneur des saints, ou que nous leur vouons des *églises* et des *autels*, nous nous adressons à Dieu seul et nous prions les saints de nous aider par leurs prières à obtenir de lui les grâces que nous lui demandons par cette sainte messe, dans cette église et sur cet autel; ou bien nous remercions Dieu d'avoir conduit si admirablement ses saints à la sainteté. *Ainsi le culte des saints* **n'est pas de l'idolâtrie.** — La vénération des saints n'est **pas non plus un acte de défiance à l'égard de Jésus-Christ notre médiateur**; elle est plutôt un signe de défiance de nous-mêmes, un signe *d'humilité.* N'osant pas, vu notre indignité, nous adresser nous-mêmes à Jésus-Christ, nous employons un intercesseur dont les prières sont plus puissantes que les nôtres.

4. Il est utile d'invoquer, dans les *différentes circonstances* de la vie, des saints spéciaux.

Cette utilité est prouvée par des faits. Pour obtenir une bonne mort, on prie S. Joseph (parce qu'il mourut assisté de Jésus et de Marie); on l'invoque aussi dans des besoins matériels (il fût le père nourricier de l'Enfant-Jésus); contre le danger de l'incendie, *S Florian* (qui mourut noyé pour sa foi); on invoque *S. Blaise* (qui avait guéri miraculeusement un enfant malade de la gorge) dans lés maladies du cou; *Ste Odile* (qui recouvra la vue lors de son baptême) pour les maladies d'yeux. *S. Roch* (qui avait soigné et guéri des pestiférés) contre la peste; *S. Jean Népomucène* (qui subit la mort, martyr du secret de la confession), lorsqu'on est en butte aux calomnies; *S. Antoine de Padoue* (à qui on avait volé un ouvrage achevé et dont les prières obtinrent que le remords forçât le voleur, à rapporter l'objet dérobé, pour retrouver des choses perdues etc. Il semble que Dieu a accordé *à certains saints* une puissance spéciale pour secourir *certaines nécessités.* (S. Th. d'Aq.). On peut conclure de certaines prières miraculeusement exaucées, que les saints s'intéressent particulièrement aux personnes qui se trouvent dans une situation semblable à la leur, aux lieux où ils ont vécu, où à l'état qu'ils ont professé.

Le culte suréminent de la Mère de Dieu.

Les figures de la Ste Vierge dans l'Ancien-Testament étaient l'arbre de la vie au paradis terrestre qui devait communiquer la vie aux hommes; l'Arche qui servit à sauver le genre humain du déluge; l'arche d'alliance qui contenait la manne; le temple de Jérusalem, qui était éclatant de blancheur à l'extérieur et brillant d'or fin à l'intérieur (Marie était pure de toute souillure et remplie de l'amour divin); Judith qui tua Holopherne, l'ennemi juré de son peuple; la reine Esther, dispensee des lois communes (Marie, le fut de celle du péché originel) et qui par sa médiation sauva son propre peuple dans l'exil; la mère des sept frères Macchabées qui assista

[1] En langue théologique ce culte supérieur s'appelle *hyperdulie* du grec, service supérieur.

à la mort de ses 7 enfants et qui (à l'exemple de Marie) eut le cœur percé de 7 flèches. — Les saints Evangélistes nous rapportent très peu de chose de la vie de la Ste Vierge; nous en lisons certains traits dans les visions de Cath. Emmerich (rédigées par Brentano).

Nous appelons ordinairement Marie, la mère du Christ, **Mère de Dieu** ou **Bienheureuse Vierge**.

Ste Elisabeth appelait déjà Marie „**Mère de Dieu**“ (S. Luc. I, 43), et le concile d'Ephèse (431) confirma le titre de Mère de Dieu contre l'hérésie de Nestorius. Marie en effet donna naissance à celui qui est *Dieu et homme en une seule personne.* L'enfant reçoit son âme de Dieu et cependant on appelle mère celle qui donne naissance à l'enfant; de même on nomme avec raison Marie Mère de Dieu, quoiqu'elle n'ait pas donné la divinité à son Fils. — C'est avec raison que Marie „est appelée „**Bienheureuse Vierge**.“ Les paroles à l'ange prouvent sa résolution de rester toujours vierge (S. Luc I, 34), et le prophète Isaïe avait déjà prédit que le Sauveur naîtrait d'une vierge. (Is. VII, 14). C'est le titre que lui donne le symbole des Apôtres „Marie a conçu Jésus-Christ comme vierge; elle a enfanté comme vierge et elle est restée vierge.“ (S. Aug.). De même que le buisson ardent n'a pas été détruit par le feu, de même la virginité de Marie n'a pas été lésée par la naissance du Christ; de même que Jésus-Christ apparut au milieu des Apôtres, quoique les portes fussent fermées, de même il vint au monde sans léser la virginité de sa Mère. (S. Aug.). Il est semblable au rayon de soleil qui traverse le cristal sans le briser (S. Aug.); ce cristal représente Marie; elle est la fenêtre du ciel par laquelle Dieu laissa rayonner la vraie lumière. (S. Chrys.). Marie est la vierge des vierges (Lit. laurét.). — Les *frères* de Jésus-Christ (S. Matth. XIII, 55) sont des *parents* du Christ. Les Juifs appellent leurs parents frères; c'est ainsi qu'Abraham appelait son neveu Loth, frère. (Gen. XIII, 8). Pourquoi Jésus-Christ sur la croix aurait-il recommandé sa Mère à S. Jean, si elle avait eu d'autres enfants qui auraient pu se charger d'elle! (S. Chry.). Jésus-Christ fut appelé le *premier-né,* c.-à-d. celui qui d'après la loi judaïque (2 Exode XIII, 2) devait être consacré à Dieu. Jésus-Christ fut vraiment le 1er des enfants de Marie (Rom. VIII, 29); elle en a encore beaucoup d'autres, ce sont les chrétiens. (S. Alph.). Marie n'épousa Joseph d'après un ordre divin que pour ne pas être lapidée et pour qu'elle eût quelqu'un qui prît soin d'elle et du divin Enfant. (S. Jér.). Elle se soumit à la purification au Temple comme Jésus à la circoncision. Marie est un mot hébreux qui veut dire femme ou souveraine. (S. Pierre Chrys., S. Jean Dam.), Marie veut dire aussi illuminée ou illuminatrice. (S. Bern., S. Bonav.).

Nous honorons Marie, la Mère de Dieu d'un culte supérieur à celui des autres saints.

Marie fut déjà très honorée durant sa vie, par l'ange à l'*Annonciation de l'incarnation :* il l'appela *pleine de grâce* et *bénie* entre toutes les femmes. (S. Luc I, 26). C'est un grand honneur pour l'homme de pouvoir offrir ses hommages à un ange qui lui apparaît; dans l'Annonciation, ce n'est pas l'homme qui honore l'ange, mais l'ange qui salue l'homme. Il s'ensuit que Marie était une créature supérieure à l'ange. (S. Th. Aq.). Marie ne fut pas moins honorée par *S. Elisabeth:* celle-ci la nomma *bienheureuse* et *Mère de Dieu* (Ibid. 42). Marie elle-même a le pressentiment des honneurs dont elle doit être l'objet: „Toutes les générations, dit-elle, me nommeront bienheureuse.“ (Ibid. 48). L'Eglise nous exhorte vivement à ce culte spécial, car elle dit rarement le *Pater* sans y ajouter l'*Ave Maria;* elle fait *sonner trois fois* par jour pour nous rappeler l'Annonciation de l'Incarnation et le culte dû à Marie; elle a institué des fêtes en son honneur; elle fait prier aux offices publics les *Litanies de la S. Vierge;* elle lui consacre deux mois, le *mois de Mai,* le plus beau de l'année, et le mois d'*Octobre,* comme mois du *Rosaire;* elle lui a dédié de nombreuses églises dont beaucoup sont devenues célèbres comme pèlerinages, telles que Lourdes, Lorette, Maria Zell en Autriche, Kevelær dans la Prusse rhénane, Einsiedeln; elle lui donne des titres glorieux comme Médiatrice de toutes les grâces, Mère de miséricorde, Refuge des pécheurs, Secours des chrétiens, Reine du ciel, etc. — Ce culte supérieur (hyperdulie) n'est pas une *adoration.* „Nous honorons Marie, dit S. Epiphane, mais nous n'adorons que le Père, le Fils et le S. Esprit.“

1. Nous honorons spécialement Marie, parce qu'elle est la *Mère de Dieu* et notre mère.

Celui qui aime véritablement Dieu, honore certainement *la Mère de Dieu* et plus que les saints qui n'en sont que les amis. Les honneurs rendus à la mère d'un roi, montent au *fils* lui-même. On peut donc de la dévotion à Marie conclure au degré de charité (de perfection) d'un chrétien; et en effet les plus grands saints ont été les serviteurs les plus dévoués de Marie. — Marie est vraiment **notre mère**, car Jésus nous l'a donnée à la croix. La parole qu'il a dite à Jean: „*Voici votre mère*“ (S. Jean XIX, 27) se rapporte à tous les chrétiens, car Jean les représentait tous au Calvaire. (S. Aug.). Marie est la *seconde Ève,* donc la seconde mère du genre humain: la première l'a perdu par sa désobéissance, la seconde l'a sauvé par sa soumission. (S. Irén.). Une femme a introduit la mort dans le monde, une autre y a ramené la vie. (S. Bern.). Marie est donc aussi la *mère de l'Eglise.* — Marie étant notre mère **a plus de sollicitude pour notre salut que tous les autres saints:** après Jésus, personne n'a autant soin de notre salut que Marie. (S. Germ.). L'amour de toutes les mères n'atteint pas l'amour de Marie pour un seul de ses enfants (S. Bern.), et Marie nous aime tant, parce que de tous les saints elle est animée du plus grand *amour de Dieu* et par conséquent du plus grand *amour du prochain.* De même que la lune l'emporte en éclat sur toutes les étoiles, ainsi l'amour de Marie pour nous surpasse celui de tous les saints, et comme la mer reçoit les eaux de tous les fleuves, le cœur de Marie contient la charité de tous les saints. Marie *connaît très bien* nos besoins; ils sont connus par les Anges (S. Luc XV, 7), et il n'est pas possible que les Anges aient une science plus vaste que leur Reine. — Un enfant qui aime sa mère, aime sa société et un bon chrétien trouvera son plaisir dans la dévotion à Marie.

2. Nous rendons encore un culte spécial à Marie, parce que Dieu lui-même l'a *honorée* plus que tous les anges et que tous les saints.

Les souverains accordent des privilèges aux villes où ils ont reçu le jour ou la couronne; ainsi le roi du ciel a accordé à sa mère des privilèges spéciaux.

Dieu a choisi Marie comme *mère* de son Fils, il l'a préservée de la tache du *péché originel,* il a glorieusement ressuscité son corps et l'a couronnée *Reine* du ciel.

L'Ange le plus parfait ne peut pas comme Marie dire à Dieu: „Mon Fils!“ Quel privilège! Marie est vraiment une *mère admirable* (Lit.), non seulement parce qu'elle est à la fois vierge et mère, parce qu'elle est la mère des hommes, mais parce qu'elle est la **mère du Créateur** et qu'elle a mis au monde celui qui l'a créée elle-même. Marie est le miracle des miracles et rien de ce qui est, Dieu excepté, n'est aussi beau qu'elle. (S. Isid.). — **Sa pureté immaculée** (préservation de tout péché) a été prédite au *Paradis* (Gen. III, 15) par la malédiction adressée au serpent: „Elle t'écrasera la tête“, et proclamée par l'archange *Gabriel* qui la salua pleine de grâce. (Si Marie devait écraser le serpent, elle ne pouvait pas d'abord être sous sa domination par le péché). La *dignité du Christ* demande à elle seule cette pureté absolue de Marie; quand Dieu appelle quelqu'un à une haute situation, il l'en rend digne, et le Fils de Dieu qui a appelé Marie à la maternité divine n'a pas manqué de la rendre digne de lui par la grâce (S. Th. Aq.). Un homme n'abandonne pas d'abord à son plus mortel ennemi la maison qu'il a construite pour lui, à fortiori le S. Esprit n'a-t-il pas d'abord remis Marie, son temple, au prince des démons. (S. Cyr. Al.). Les Pères ont toujours appelé Marie la vierge immaculée, les chrétiens ont toujours adressé leurs prières à la reine du ciel sans péché, c'est à ce titre qu'ils lui ont élevé des statues. Après avoir consulté les évêques de tout l'univers, Pie IX proclama le 8 décembre 1854 que la Conception immaculée[1] de Marie est une vérité révélée par Dieu et toujours crue par l'Eglise. Quand elle *apparut à Lourdes* en 1858, elle dit: „Je suis l'Immaculée Conception.“ — Marie a été en outre pure

[1] Préservation, non pas rémission, du péché originel dès le premier moment de l'existence de la Vierge.

de tout *péché actuel* (Conc. Tr. VI, 23); elle est le cèdre du Liban au bois incorruptible (Eccli. XXIV, 17), le lys entre les épines (Cant. des Cant. II, 2), le miroir sans tache. (Sag. VII, 26). — Marie fit dans la *perfection* des progrès rapides et ininterrompus; comme la vigne qui croît toujours (Eccli XXIV, 23) jusqu'à ce qu'elle atteigne le sommet de l'arbre où elle s'appuie. (S. Alph.). La lune accomplit sa révolution plus rapidement que les autres planètes et Marie a atteint la perfection plus vite que les autres saints (S. Alph.); elle fit ces progrès rapides, parce qu'elle était plus près de la source de toutes les grâces et en a reçu plus que toutes les autres créatures (S. Th. Aq.); elle est donc la créature la plus sainte et la plus parfaite. Marie dès le premier moment de son existence était plus sainte que les plus grands saints à la fin de leur vie (S. Grég. Gr.); c'est pourquoi Marie est appelée la *tour de David*, qui se dressait majestueusement sur la plus haute colline de Jérusalem (Cant. des Cant. IV, 4); elle est aussi appelée *tour d'ivoire* (à cause de sa force ib. VII,4), et *miroir de justice* (Lit.). De toutes les créatures Marie avait le plus grand amour de Dieu et le moindre attachement aux choses terrestres; le S. Esprit l'avait embrasée comme le fer l'est par le feu (S. Ildeph.), d'où le titre de *maison d'or* (temple de la charité). — Marie s'est distinguée en *toutes les vertus*, c'est pourquoi elle s'appelle *la rose mystique*, car, comme la rose l'emporte sur toutes les fleurs par la beauté de sa couleur et la suavité de son parfum, ainsi Marie l'emporte sur tous les saints par la perfection de sa charité et le parfum de ses vertus, qui la font aussi comparer à une „reine à l'habit d'or enrichi de divers ornements." (Ps. XLIV, 8). — Dieu aima donc Marie plus que tous les saints ensemble. (Suar.). — Dieu **a ressuscité glorieusement le corps de Marie.** La tradition rapporte que S. Thomas, arrivé trop tard pour la sépulture de Marie, voulut encore voir son corps sacré; quand on ouvrit le tombeau, on trouva le linceul, mais vide. (D'après Cath. Emmerich, Marie mourut à Ephèse en 48 à l'âge de 64 ans. Le sépulcre de la Vierge de Jérusalem aurait été préparé pour elle à la suite d'un évanouissement qu'elle aurait eu en suivant la voie douloureuse). L'Eglise universelle célèbre l'*Assomption* le 15 août: une *relique du corps* de la Vierge ne peut être qu'une supercherie. — Marie jouit **d'une gloire suprême au ciel;** le soleil, la lune et les étoiles figurent le Christ, Marie, les saints: la lune, par son éclat, est dans l'Ecriture l'image de Marie. (Cant. des Cant. VI, 9). Elle est la reine des anges, des patriarches, des prophètes, des apôtres, des martyrs, des confesseurs, des vierges, de tous les saints (Lit.); elle est apte plus que toutes les créatures à nous donner une idée des perfections divines. (S. Isid.). Son exaltation nous donne une preuve spéciale de la miséricorde infinie de Dieu qui tire l'homme de la poussière terrestre pour l'élever au-dessus de tous les chœurs célestes. (Ps. CXII, 8).

3. Nous rendons un culte spécial à Marie, parce que son *intercession* est la plus puissante auprès de Dieu.

Cette intercession a une efficacité extraordinaire, car ici-bas déjà ses prières ont été exaucées par Jésus-Christ comme nous le voyons aux noces de *Cana*; s'il les a exaucées sur terre, il ne le fera pas moins au ciel. Le païen *Coriolan* que les sénateurs et les pontifes avaient en vain supplié de renoncer à ses attaques contre Rome (49 avant Jésus-Christ), se laissa fléchir par la prière de sa mère Véturie, quoique cette condescendance dût lui coûter la vie; combien plus grande sera la condescendance de Celui qui nous a ordonné d'honorer notre mère. Et si l'intercession des saints, des serviteurs de Dieu, est déjà si efficace; que sera-ce de celle de la mère même du Christ! Les désirs de Marie sont des ordres pour son Fils. (S. Antonin). Marie est la *Vierge puissante* (Lit.), la supplication toute-puissante. (S. Bern.). — Elle peut tout *nous obtenir* du roi du ciel, comme une reine de la terre obtient des faveurs pour tous ceux dont elle prend en main les intérêts. (S. Cyr. Al.). Marie est *notre espérance* (Salve reg.), parce que nous espérons recevoir par elle ce que nous n'oserions pas nous promettre de nos prières. Marie est même appelée la *dispensatrice de toutes les grâces;* comme toutes les faveurs du roi vont à ses sujets par la porte du palais, ainsi toutes les grâces du ciel à la terre passent par les mains de Marie. (S. Bern.). La lune réflète la lumière du soleil; et Marie nous renvoie les rayons du soleil de justice. (Id.). Le Verbe n'a pas voulu s'incarner sans le consentement de la S. Vierge, afin de nous faire savoir que le salut de tous les hommes se trouve dans ses mains (S P. Dam.); elle se tenait sous la croix, pour manifester que sans sa médiation on ne participe pas aux mérites du sang de Jésus-Christ. (Id). Dieu le Père décrète, Jésus Christ accorde et Marie distribue les grâces

célestes (Mar. Lat.); elle est donc la *Mère de la grâce divine.* (Lit.). La prière à la mère de Dieu est **toujours exaucée**, quand cela est possible auprès de Dieu. „Tout fils exauce sa mère: que dire d'un tel Fils et d'une telle Mère!" disait S. Bernard; c'est dans ces sentiments qu'il a composé le *Souvenez-vous*. „Que celui, ajoutait-il, qui a invoqué Marie en vain, cesse à tout jamais de célébrer sa clémence." Son invocation est toujours si efficace qu'il est même inutile de lui demander des grâces déterminées, il suffit de se recommander en général à son intercession. (S. Ildef.) La *moindre prière* à son adresse est exaucée, et comblée de grandes faveurs. (S. Andr. Cors.). Elle n'est pas assez dure pour laisser un salut sans réponse; elle nous salue chaque fois que nous la prévenons. (S. Bonav.). Marie est la *Vierge clémente* (Lit.); elle n'a rien de sévère, elle est toute amabilité et douceur et nous aurions tort de l'approcher avec frayeur. (S. Alph.).

De tout temps les chrétiens ont eu recours à Marie dans *les dangers pressants*.

Pendant le siège de Vienne par les Turcs en 1683 (du 16 juillet au 13 sept.) Vienne et tout l'univers catholique priait le Rosaire; le secours vint au moment du plus grand péril: ce fut la victoire glorieuse du 12 septembre dont l'anniversaire est rappelé par la fête du *S. Nom de Marie*. La S. Vierge est **l'auxiliatrice des chrétiens**. (Lit.). — Les simples fidèles aiment eux aussi à s'adresser à elle dans leurs besoins: S. Jean Népomucène eut recours dans sa terrible épreuve à l'image miraculeuse d'Altbunzlau (1393); Marie est la **consolatrice des affligés.** (Lit.). C'est à elle que les chrétiens ont recours dans leurs maladies. S. Jean Damascène eut la main coupée sur l'ordre du Kalife à cause de ses écrits sur le culte des images († 780); il alla se jeter devant une image de la Vierge et fut guéri. Nombre de malades ont été guéris à Lourdes et par son eau, entre autres le célèbre avocat *H. Lasserre* qui fut guéri de sa cécité et écrivit l'histoire de ce pèlerinage. (1862): Marie est la **santé des infirmes**. (Lit.). — Les chrétiens s'adressent aussi à Marie quand, pécheurs malheureux, ils désirent se convertir; l'invocation de Marie appelle sur eux le S. Esprit. Elle est l'*étoile du matin* (Lit.) qui précède le lever du soleil; elle est l'aurore (du pardon) (Cant. des Cant. VI, 9); quand l'aurore apparaît, les ténèbres se dissipent, ainsi la dévotion à Marie fait disparaître le péché. (S. Alph.). Le mois de mai est spécialement consacré à Marie, parce qu'il est le mois du renouveau; la dévotion à Marie est le printemps de l'âme pécheresse. Ste Marie l'Egyptienne († 431) se convertit devant une image de la Vierge dans la Basilique de la Croix de Jérusalem. Marie est toute disposée à nous réconcilier avec Dieu; si une mère savait que ses deux fils se haïssent mortellement, elle ferait tous les efforts pour les réconcilier, or Marie est la mère du Christ, qui hait le péché et la mère de tous les hommes, même des pécheurs, qui sont les ennemis du Christ. (S. Alph.). De même que la lune se meut toujours entre le soleil et la terre, Marie se tient toujours entre Dieu et le pécheur, et ses prières apaisent facilement la sévérité du Christ. Alexandre-le-Grand doit avoir dit un jour qu'une larme de sa mère effaçait beaucoup d'arrêts de mort; ce serait faire injure à Jésus-Christ de le mettre au-dessous de cet homme, de ce païen, pour les égards envers sa mère. Marie est donc le **refuge des pécheurs** (Lit.); elle est la mère de miséricorde, figurée par l'olivier (Eccli. XXIV, 29) qui distille sur nous l'huile du pardon. Marie est *notre médiatrice.* — Les chrétiens invoquent Marie dans les tentations. Les Israélites, grâce à l'arche d'alliance, remportèrent la victoire à l'entrée dans la Terre Promise (Nombres X, 35) et contre les Philistins (I Rois XIV); nous chrétiens, nous remportons la victoire dans toutes nos luttes contre le démon par Marie; l'*Arche* de la nouvelle *alliance*. Marie est aussi figurée par l'arche de Noé: chacun y trouve un asile contre le déluge de l'enfer. (S. Bern.). Comme l'*étoile* de la mer guide les matelots à travers la tempête vers un port assuré, ainsi Marie nous guide vers le ciel à travers les orages de la vie. (S.Thom.Aq.). Marie est l'érable des livres sapientiaux (Eccli. XXIV, 19) qui garantit du soleil et de la pluie; elle est un abri contre les attaques du démon, elle est *notre protectrice* contre lui, elle est terrible pour lui comme une armée rangée en bataille. (Cant des Cantiques) VI, 3). — Nous donnons à Marie différents titres pour manifester les motifs de notre confiance en sa puissance: nous l'appelons N. D. de *bon secours*, N. D. du *perpétuel secours*, N. D. de *bon conseil*, N. D. *des douleurs*, etc.

La dévotion envers la Sainte-Vierge est un excellent

moyen pour arriver ici-bas à la sainteté et au bonheur dans l'éternité.

Il est digne de remarque que tous les saints ont eu une dévotion filiale pour la Vierge; c'est par elle qu'ils ont obtenu de Dieu des grâces de choix. Parmi les plus dévoués serviteurs de Marie se trouvent *S. Bernard*, abbé de Clairvaux († 1153), *S. Alphonse de Liguori*, évêque de S. Agathe-des-Goths (près de Naples) et fondateur des Rédemptoristes († 1787). Celui-ci disait tous les jours le chapelet, jeûnait le samedi au pain et à l'eau, disait l'Ave Maria toutes les heures, en sortant et en rentrant, au commencement et à la fin de ses plus importantes actions; au son de l'Angelus, il interrompait tout travail. C'est lui qui a écrit le beau livre des *Gloires de Marie*. -- Marie est la **Porte du ciel**. (Lit.). Elle est la vraie échelle de Jacob sur laquelle Jésus est descendu sur terre et sur laquelle nous remontons vers Jésus. (S. Fulg.). L'enfer ne peut pas se vanter d'avoir englouti un seul serviteur fidèle de la mère de Dieu. (S. Alph.). — Marie a aussi été l'objet de la vénération de beaucoup d'hommes illustres. S. Bernard croit à la certitude du salut de ceux qui honorent journellement Marie; et S. François Borgias craint pour l'âme de ceux qui négligent cette dévotion.

Le culte des images.

Le culte des images remonte à la plus haute antiquité et répond à un besoin de notre nature.

Le culte des images est aussi **ancien que le christianisme** (S. Bas.), comme on le voit dans les *catacombes*, où l'on trouve des images de Notre-Seigneur, de la Sainte-Vierge avec l'enfant Jésus, des scènes de l'Ancien et du Nouveau-Testament, surtout celles qui au milieu des persécutions rappelaient la puissance de Dieu et la résurrection future. (La résurrection de Lazare, Daniel dans la fosse aux lions, les trois jeunes gens dans la fournaise, etc.). Le culte des images se répandit avec le christianisme; les crucifix, les statues des saints décoraient non seulement les églises, mais les forums et les *voies publiques*. (Eus.). — Ce culte trouva de violents adversaires dans quelques empereurs d'Orient (Léon III en l'an 726 et d'autres) qui firent brûler et briser les statues, badigeonner les images dans les églises, et martyriser les défenseurs de cette tradition; ils portent le nom d'*iconoclastes* (briseurs d'images). Mais le concile de Nicée de 787 déclara que l'idolâtrie seule est défendue et que le culte des images est licite. Le culte répond parfaitement **à un besoin de la nature humaine**: nous honorons le portrait de nos parents, de nos amis, des hommes illustres, et la Providence divine veut que l'homme recouvre par les choses sensibles la félicité éternelle qu'elles lui ont fait perdre. (S. Grég. Gr.). — Le culte des images était, il est vrai, sévèrement interdit aux Juifs (Exode XX, 4), parce que les Juifs étaient d'une nature très sensuelle, très portée à l'idolâtrie et que le Fils de Dieu ne s'était pas encore fait homme. Néanmoins il y avait deux *chérubins* sur l'arche d'alliance dans le saint des saints, et Moïse éleva dans le désert un *serpent d'airain*, dont l'aspect guérissait les Israélites malades des morsures de serpent. (Nomb. XXI, 8).

Les images religieuses sont celles qui représentent le Christ, les saints ou des vérités religieuses.

Le Christ est généralement représenté d'après un type uniforme; figure à la fois douce et sévère, cheveux longs, et une barbe moyenne; souvent il a le Sacré-Cœur sur la poitrine. **Marie** est représentée comme *N. D. de Bon Secours* avec l'Enfant-Jésus sur les bras, comme *N. D. des Douleurs* (*Pieta*) avec le corps de Jésus mort sur les genoux, comme *N. D. de l'Immaculée-Conception* sans l'Enfant-Jésus, revêtue de blanc et de bleu (p. ex. N. D. de Lourdes), comme *Reine du ciel* (Apoc. XII, 1), revêtue d'or, debout sur la lune et couronnée d'étoiles.[1] — Les *images des saints*

[1] Parmi les images célèbres de la Vierge, nous citerons celle de *Ste Marie Majeure* à Rome, peinte d'après la légende de S. Luc; la *Madone Sixtine* par Raphaël. (La Vierge portée sur des nuages porte l'Enfant-Jesus et apparaît au pape Sixte; *N. D. du Perpétuel Secours*, (41×52 ctm.) peinture sur bois du 13e s, qui représente Marie avec l'Enfant Jésus, auquel des anges montrent les instruments de la passion et qui d'effroi se serre contre sa mère. Cette image se trouve dans l'église de S. Alphonse, près de Ste Marie Majeure et du Latran.

se reconnaissent à *l'auréole:* (ces effluves de lumière se montrèrent chez beaucoup de saints déjà de leur vivant: tels Moïse, S. Etienne et au-dessus d'eux le Christ à la Transfiguration). Les saints ont aussi leurs *symboles* caractéristiques qui indiquent leurs fonctions (tels les ornements sacerdotaux chez les papes, les pontifes), leurs vertus (le lys indique la pureté; un livre, la science; un cœur enflammé, la charité; une palme, l'héroïsme; l'olivier, la douceur) et les instruments de supplice de leur martyre (glaive, flèches, roue). S. Pierre porte des clefs. — Les 4 *évangélistes* tirent leurs symboles du commencement de leurs évangiles: S. Matthieu a auprès de lui un *homme*, parce qu'il commence par la généalogie *humaine* du Christ; S. Marc, un *lion*, parce qu'il commence par la prédication de Jean, la voix dans le désert; S. Luc,[1] un *bœuf*, car il commence par le sacrifice de Zacharie dans le temple; S. Jean, un *aigle* à cause de la sublimité du début: Au commencement était le Verbe...; sa doctrine plane comme l'aigle. D'autres images symbolisent des **dogmes**, comme la Ste Trinité, le Purgatoire, etc., ou bien représentent dès **scènes bibliques**. (L'Annonciation, le baptême du Christ, l'institution du S. Sacrement etc). — Les trois personnes divines sont représentées d'après leurs *apparitions* (le Père comme un vieillard assis sur un trône, etc.); il est impossible de représenter Dieu en lui-même, les images ne doivent donc que symboliser des perfections et rendre sensibles des actes. (Cat. rom.).

Certaines images sont appelées **miraculeuses.**

Il y a des images miraculeuses de la Vierge en beaucoup de lieux de *pèlerinage*. Plus d'une de ces images a été miraculeusement *préservée de la destruction*, d'un incendie p. ex., ou bien c'est devant elles qu'ont eu lieu des *guérisons*. Dieu opère ces miracles pour proclamer la divinité de l'Eglise (I[re] part. p. 166), et quoi qu'on puisse penser de chacun d'eux en détail, ce serait presque une impiété, de les nier tous en principe; en effet le S. Siège contrôle sévèrement ces faits surnaturels et ne *couronne* officiellement une image qu'après des preuves péremptoires.

La plus véritable de toutes les images est la **Croix** du Sauveur.

Nos églises, nos autels, nos cimetières sont tous ornés de la croix; les sacrements ne sont jamais administrés, la sainte Messe jamais célébrée sans la présence de la croix, tant est grande la vénération de l'Eglise pour ce signe du salut. La croix resplendit sur les couronnes des princes, sur la poitrine des citoyens distingués par une décoration; elle se dresse dans les campagnes, au bord des routes pour la consolation du voyageur et de l'agriculteur qui baigne son champ de la sueur de son front. La croix est la signature du pauvre ignorant incapable d'écrire, elle est le dernier objet que le mourant serre dans ses mains et emporte dans la tombe: elle doit orner l'appartement de tous les chrétiens, et c'est un mauvais signe quand on n'y rencontre que des images profanes.

1. Le culte des images consiste à en orner ses appartements, à prier, à se découvrir devant elles, à les décorer ou à en faire le but d'un pèlerinage.

Le culte que nous rendons aux images ne se rapporte pas à **l'image matérielle**, mais à la *personne*, le Christ ou les saints, qu'elles représentent. (Conc. de Tr. 25). A l'aspect de la croix, nous adorons celui qui y est mort pour nous. (S. Ambr.). Nous n'honorons donc pas la *matière*, mais la personne (2e Conc. de Nicée); il en est ainsi des images de César: quiconque les insulte est censé avoir insulté César lui-même. (S. Ambr.). Nous baisons les *S. Evangiles* pour honorer la parole du Sauveur, sans égard au luxe ou à la simplicité typographique; si pour une raison ou une autre le texte disparaissait, le livre cesserait de recevoir nos hommages; il en est de même des images des saints. — Ce culte n'est pas une **adoration**. Quand nous embrassons nos parents ou nos enfants, nous n'avons d'autre but que de manifester *l'affection de notre cœur;* le culte des images n'a pour but que de témoigner notre amour pour les saints. (S. Nic.). Lors même que nous allumons des cierges ou brûlons de l'encens devant elles, nous ne voulons symboliser que le feu du S Esprit et le parfum des vertus des saints. (S. Germ.). — **Ce n'est pas de l'image matérielle**

[1] S. Luc est souvent représenté comme peintre, parce qu'on lui attribue une image de la Vierge.

que nous attendons du **secours**, mais de Dieu par l'intercession des saints: nous catholiques, nous sommes loin de penser comme les païens que les images possèdent une vertu propre et d'y mettre notre confiance. De même Moïse ne mettait pas sa confiance dans sa verge, mais en la toute-puissance de Dieu qui lui commandait de s'en servir.

2. Le culte des images est salutaire; il nous procure des grâces, souvent extraordinaires; elles nous aident à *écarter les distractions* et à *nous exciter* au bien.

Les images de Dieu et de ses amis, dit S. Jean Dam., **répandent la grâce du S. Esprit**; et le démon est chassé de tous les lieux où l'on érige une croix. (S. Ambr.). Plus d'une âme abîmée dans le vice a été touchée et s'est *convertie* à l'aspect d'une image: telle Ste Marie l'Egyptienne, et les saints surtout à l'agonie, ont aimé à fixer leurs regards sur une image sainte.[1] — Les images saintes préservent des **distractions**; elles sont comme une *échelle* qui nous rend l'ascension du ciel plus facile (Alb. Stoltz); et puisqu'on prie mieux devant les images, ces prières sont plus efficaces, comme le montrent les nombreux *ex voto* des pèlerinages. — Les images sont un **enseignement**, une leçon de choses, pour le *dogme* et pour la *morale* que nous devons *imiter* chez les saints, dont ces images sont comme une biographie (S. Germ.); les images enseignent même plus efficacement que les paroles. Ce qui frappe les yeux, disait déjà Horace (Art. poétique) émeut plus profondément que les paroles. Pour le peuple, les *images* remplacent[2] *le livre* (S. Grég. Gr.); c'est pourquoi au Moyen-âge, avant l'invention de l'imprimerie, les images étaient très répandues: de cette époque datent les crèches et les chemins de croix. Les tableaux que les fidèles trouvent dans les églises sont comme un résumé en images de la doctrine chrétienne.

---

7. Le culte des reliques.

On appelle **reliques**, les *restes des corps* des saints, ou bien des objets qui ont été en *rapport intime* avec le Christ ou les saints.

Sont donc des reliques: le **corps entier** d'un saint, un bras, un pied, ou même une parcelle d'ossement. On les trouve dans et sur les autels, ou en la possession de simples fidèles. Les reliques *authentiques* portent toujours le *nom* du saint et le *sceau d'un évêque*; le commerce en est sévèrement interdit, il n'est permis de payer que le reliquaire. — De tout temps on a rendu un culte aux objets qui ont été en **relation intime** avec Jésus-Christ et les saints; p. ex. la Crèche, la vraie Croix, la S. Robe, le S. Suaire, le voile de la Ste Face, etc. La *Crèche* de Jésus (des fragments) est conservée à Rome, à Ste Marie-Majeure; la *Tunique sans couture* à Trèves;[3] une *tunique de Jésus adolescent* se trouve à Argenteuil[4]; la table de cèdre de la *Ste Cène* dans la basilique de Latran. Il y a un *S. Suaire* à *Turin* et le voile de *S. Véronique* est à S. Pierre à Rome; la *Couronne d'épines* à Paris. La *vraie Croix* fut retrouvée par l'impératrice Ste Hélène en 325: une partie s'en trouve dans l'église du S. Sépulcre à Jérusalem, l'autre à Rome.[5] — Nous considérons comme relique *toute la Terre Sainte*, et les *croisades* (1096—1270) montrent le prix que les chrétiens du Moyen-âge y attachaient. On y vénère surtout, à Nazareth[6] l'endroit de l'Annonciation, à Bethléhem celui de la Nativité, à Jérusalem le Cénacle, la grotte de l'agonie

---

[1] Les miracles d'ailleurs sont une preuve suffisante de l'utilité de ce culte.
[2] et commentent
[3] La dernière exposition de cette relique a eu lieu en 1891 et a attiré plus de 2 millions de pèlerins: 11 malades y furent miraculeusement guéris, d'après une enquête très sévère de Mgr Korum.
[4] Cette relique est un don de Charlemagne. Elle est mentionnée dans une charte de 1156 et fut exposée en 1680 et 1894 devant un grand concours de fidèles
[5] On conserve encore d'autres reliques du Sauveur. A Aix-la-Chapelle, ses *langes* qui sont exposés tous les 7 ans, avec une robe de la Vierge et le suaire de S. Jean-Baptiste; à Münich-Gladbach, la *nappe* de la S. Cène, en d'autres endroits des fragments du manteau de pourpre et de la robe blanche de la Passion, les dés, le roseau, l'éponge et la lance.
[6] La maison de la Ste Famille est vénérée à Lorette, depuis 1295.

le Calvaire et le S. Sépulcre, le lieu de l'Ascension. Constantin et sa mère avaient élevé en tous ces endroits de splendides basiliques. — De tout temps on a aussi vénéré les *vêtements, les instruments de martyre* des saints, le lieu de leur *naissance* et de leur *sépulture*. S. Jérome rapporte que S. Antoine l'ermite avait hérité de S. Paul l'ermite († 356) son manteau composé de feuilles de figuier, qu'il l'avait en grande vénération et le portait seulement aux plus grandes fêtes de l'année. L'Eglise primitive déjà bâtissait des églises et élevait des autels sur les tombeaux des saints.

Les S. Reliques sont *vénérables*, parce que les corps des saints ont été les temples et les instruments du S. Esprit et qu'ils ressusciteront un jour dans la gloire. (Conc. de Tr. 25).

Les Juifs abhorraient les cadavres, mais les chrétiens les regardent comme précieux (S. Bas.), quand ils ont été la **demeure du S. Esprit** (I. Cor. III, 6; XVI, 19) et une semence d'où germera un corps glorieux le jour de la **résurrection** (I. Cor. XV, 42). Nous vénérons les reliques pour adorer Celui en qui et pour qui ils sont morts. (S. Jér.). Le culte des reliques est *inné* à l'homme: nous aimons à conserver comme souvenir de nos morts ce que nous pouvons garder d'eux; nous conservons les objets ayant appartenu aux hommes illustres, l'armure des grands guerriers, p. ex. *Dieu lui-même honore* les reliques, car il s'en sert pour opérer des miracles. Beaucoup de corps de saints sont incorruptibles et souples, en entier (Ste Thérèse, S. François-Xavier), ou dans un de leurs membres (la langue de S. Jean Népomucène, de S. Antoine de Padoue, le bras droit de S. Etienne de Hongrie); beaucoup d'entre eux répandent une odeur suave (Ste Thérèse), ou distillent une huile parfumée. (S. Nicolas). „Dieu, dit S. Jean Chrysostome, a pour ainsi dire partagé les saints avec nous: il a pris l'âme pour lui et nous a laissé les corps."

1. Le culte des reliques consiste à les conserver avec honneur et à les visiter.

Les Juifs déjà (malgré la réserve faite plus haut) **conservaient religieusement** les reliques: Moïse emporta d'Egypte le corps de Joseph (Exode XIII, 19); les chrétiens imitèrent leur exemple. *S. Ignace* d'Antioche fut livré dans l'amphithéâtre de Rome à des bêtes qui n'en laissèrent que les ossements; ses disciples les cherchèrent la nuit et les rapportèrent à Antioche (107). On fit de même pour *S. Polycarpe*, (év. de Smyrne † 166) brûlé vif; ses restes furent considérés comme des joyaux précieux. Les tombeaux des martyrs furent depuis la plus haute antiquité les endroits où l'on construisit des **églises**, et des **autels** pour y célébrer le *S. Sacrifice*. L'Eglise orne les reliques et les conserve dans des reliquaires en *métaux précieux*,[1] qui prouvent l'importance de ce culte chez les fidèles. — La plus haute antiquité a aussi connu les **pèlerinages** aux tombeaux des saints; depuis 19 siècles les chrétiens visitent les tombeaux des apôtres à *Rome* et les lieux saints de la *Palestine*. Il s'y pressait quelquefois des foules immenses; on croyait être moins parfait sans ces visites. (S. Jér.). Déjà Origène († 254), le plus grand savant chrétien de son temps, avait fait vœu de visiter les tombeaux des saints apôtres à Rome. „Nous visitons souvent les tombeaux des saints, disait S. Jean Chrysostome, et nous nous y prosternons pour obtenir des grâces."

2. Le culte des reliques nous obtient de Dieu de nombreux bienfaits. (Conc. de Tr. 25).

Les reliques sont des *sources de salut* d'où découlent pour nous les bienfaits divins. La volonté de Dieu fit jaillir une source du rocher dans le désert (Exode XVI, 35), elle fait de même des reliques des saints une source de bénédictions. (S. Jean Dam.). Les *corps* des saints et les *tombeaux* des martyrs éloignent les *embûches* du démon et procurent souvent la **guérison** des maladies les plus opiniâtres. S. Augustin raconte une foule de guérisons et la résurrection de deux enfants obtenues dans l'Afrique du Nord par les reliques de S. Etienne. Dans l'Ancien-Testament déjà, nous voyons un mort ressusciter au contact des ossements du

[1] C'est à cet exemple que nous ornons les cercueils et les tombes de nos défunts, surtout le jour des Morts. On commet toutefois à cet égard de vrais excès: cet abus est à éviter

prophète Elisée (IV. Rois, XIII, 21). Il n'y a rien d'étonnant à cela, puisque Dieu opère des miracles par le corps des saints, déjà de leur vivant: l'hémorrhoïsse fut guérie en touchant le bord du vêtement du Sauveur (S. Matth. IX, 22); des malades furent soulagés par l'ombre de S. Pierre (Act. Ap. V, 15), par les suaires et les linges de S. Paul. (Ib. XIX, 12). — Il est évident que le miracle n'est pas produit matériellement par les reliques, mais par la volonté de Dieu. Il n'y a donc *aucune superstition* dans les pélerinages du peuple chrétien, où Dieu opère des miracles par les reliques ou les images des saints. (S. Aug.).

---

8. Le culte extraordinaire de Dieu.

Nous honorons aussi Dieu par le serment et par le vœu.

Ce culte est appelé extraordinaire, parce que le serment et le vœu ne sont pas de la vie habituelle, mais qu'ils ne se présentent que dans *des cas spéciaux:* le serment, quand le témoignage de l'homme ne suffit pas; le vœu, quand nous nous engageons librement. — Le serment *honore* Dieu, car il *reconnaît* sa toute-puissance, sa justice et sa sainteté. Le vœu est une sorte de *sacrifice*, parce que nous sacrifions notre volonté par la promesse d'une action agréable à Dieu. (Gury).

I. Le serment.

Il arrive quelquefois que l'on refuse de croire un homme; si alors celui-ci amène un témoin qui dit: Oui, l'assertion est vraie, j'ai vu le fait, on sera plus disposé à ajouter foi à la parole du premier. On le sera d'autant plus que ce témoin sera reconnu comme plus digne de foi. Or il peut arriver que l'homme appelle Dieu en témoignage, c.-à-d. qu'il adjure le Dieu qui sait tout de prouver par sa toute-puissance la véracité de celui qui prête serment. Dans ce cas les paroles de l'homme passent comme parole de Dieu même. „Le *sceau* a pour but de prouver l'authenticité d'un document; or le serment est comme un sceau prêté par la divinité pour la confirmation de la vérité.“ (Marchant). Le serment est une monnaie d'or précieuse qui porte l'empreinte du Dieu vivant. (Stolberg). Jésus-Christ prêta un serment devant Caïphe, quand celui-ci l'adjura au nom de Dieu de dire s'il était le Messie (*serment assertoire*); Esaü en échangeant son droit d'aînesse, prêta un serment qui confirmait la sincérité de son engagement (*serment promissoire*).

1. Prêter un serment ou jurer, c'est appeler Dieu en témoignage, que l'on dit la *vérité* ou que l'on est prêt à tenir sa *promesse*.

Dans le serment on peut *appeler en témoignage* ou bien **Dieu directement** ou bien des **choses sacrées**. On appelle Dieu directement en témoignage quand on dit par ex.: Par Dieu; *aussi certainement que Dieu vit* (Jér. XLII), qu'il y a un Dieu au ciel; *Dieu m'est témoin* (Rom. I, 9); que Dieu me punisse, si etc. — Les *choses sacrées* que l'on invoque ordinairement dans le serment sont les *sacrements*, le *crucifix*, l'*évangile*, le ciel etc „Comme ces objets sont par eux-mêmes incapables de rendre témoignage ou de punir le menteur, il est évident que l'on invoque le témoignage de Dieu.“ (S Th. Aq.). Jésus-Christ lui-même déclare que l'on peut jurer par le temple, le ciel, le trône de Dieu. (S. Matth XXIII, 21). — Mais celui qui dirait simplement: *certainement*, pour sûr, *sur mon honneur*, sur ma conscience, aussi vrai que je vis, etc., renforce seulement son assertion, mais ne prête pas serment. — Le serment est *simple* ou *solennel;* le premier se rencontre dans les *rapports ordinaires* des hommes, le second, devant la *justice* ou les *autorités* (prestation du serment des fonctionnaires ou des troupes). On prête serment nu-tête devant le *crucifix* pour reconnaître que rien n'est caché aux yeux du crucifié; on lève les *trois doigts de la*

main droite en l'honneur de la Ste Trinité. Dans certains pays on ajoute à là formule du serment ces paroles: Que Dieu me vienne en aide et son saint Evangile, pour dire qu'on renonce à la grâce de Dieu et aux promesses de l'Evangile, si l'on ne dit pas la vérité. Les *Juifs* jurent, la tête couverte, en mettant la paume de la main sur la *Thora* (loi), et cela à la page 40. Les *Mahométans* ne lèvent qu'un doigt, parce qu'ils ne croient pas à la S. Trinité.

2. Nous ne sommes pas obligés de refuser toute espèce de serment, car en soi il est *permis* et même *honorable* pour Dieu.

Si aucun serment n'était **licite**, Jésus-Christ n'aurait pas *juré*. (S. Matth. XXVI, 64), Dieu n'aurait pas juré à Abraham au mont Moria que sa descendance serait nombreuse comme les étoiles du ciel et les grains de sable de la mer (Gen. XXII, 16); S. Paul, n'aurait pas si souvent juré dans ses épîtres. (Rom. I, 9; II. Cor. I, 23). En outre le serment a un *but honnête*, il sert à terminer des différends. (Hébr. VI, 16). — Le serment est **agréable à Dieu,** parce que par lui nous *professons publiquement* sa science, sa justice, sa puissance infinie. Des *athées* ne devraient donc pas être admis au serment. Dieu *veut* que nous jurions en cas de *nécessité.* Si le Christ a dit: „Que votre parole soit, oui, oui! non, non! ce qui est de plus est un mal" (S. Matth. V, 37); il entendait seulement détourner les pharisiens des serments frivoles auxquels ils étaient très portés. Les catholiques n'ont donc *aucune raison de refuser le serment en principe,* comme le font certaines sectes. — Néanmoins il ne faut *extorquer le serment* à personne; celui qui défère le serment à quelqu'un qu'il prévoit devoir parjurer, est pire qu'un assassin, car celui-ci au moins ne tue que le corps, tandis que celui-là tue une âme ou plutôt deux âmes, l'âme du jureur et la sienne qui est coupable de la mort de son prochain. (S. Isid. de Pél.).

3. On ne peut prêter serment que pour **une raison grave,** dans la **vérité, l'équité** et la **justice.** (Jér. IV, 2.).

Le serment, dit Jésus-Christ, *vient du mal* (S. Matth. V, 37), c.-à-d. qu'il a son origine dans des inclinations mauvaises de l'homme; si en effet il s'était maintenu dans la justice et la sainteté originelle, le serment serait inutile: on n'y a eu recours que quand la sincérité et la fidélité disparurent de plus en plus de l'humanité. Lorsque le mal eut corrompu l'univers, alors seulement, dit S. J. Chr., s'introduisit la coutume du serment; le *mensonge* et la malice générale ayant fait disparaître la confiance des hommes en leurs semblables, ils commencèrent à prendre Dieu à témoin de leurs paroles. Le serment est un *remède,* dit S. Aug., on n'emploie l'un et l'autre que pour des motifs sérieux. Le serment est pour l'homme ce que la *béquille* est pour l'estropié. Il n'est donc pas permis de jurer **pour des choses futiles.** comme le font souvent certains commerçants. (Cat. rom.). L'habitude de jurer conduit facilement au faux serment. (S. Aug.). Celui qui jure fréquemment amasse des forfaits et le châtiment ne disparaîtra pas de sa maison (Sag. XXIII, 12). Il ne faut donc jurer que dans le cas de nécessité; celui qui ne parle pas ne ment pas et celui qui s'abstient de jurer ne se parjure pas. (S. Bern.). L'ordre de l'autorité est un motif suffisant pour jurer. — Il faut en outre *jurer* dans la **vérité,** c.-à-d. qu'il faut parler comme nous pensons ou avoir la volonté de tenir parole. Régulus donna un bel exemple de fidélité à la parole jurée. (250 av. J.-Chr.). Il fut fait prisonnier par les Carthaginois et maintenu six ans en captivité, puis on l'envoya à Rome pour traiter de la paix, après lui avoir fait jurer qu'il reviendrait en cas d'insuccès des négociations. Arrivé à Rome, il décrivit au sénat la faiblesse de Carthage et l'exhorta à la guerre, puis retourna en captivité quoique les pontifes eux-mêmes voulussent le retenir. *S. Pierre* au contraire se parjura dans le parvis du grand-prêtre (S. Matth. XXVI, 72). Il est interdit de se servir **d'équivoques** dans le serment. (Innoc. XI). Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, fut jeté en prison par Henri VIII pour avoir blâmé son hostilité contre l'Eglise; on lui offrit la liberté s'il jurait la formule suivante: „Je veux me soumettre aux prescriptions de mon maître et roi." Bien des gens lui conseillaient de prêter ce serment en pensant à Dieu, son souverain maître et roi. „Cela ne m'est pas permis, répondit-il, il faut que je jure dans la vérité." Ce n'est pas un péché *de se tromper,* ni d'être dans l'impossibilité de tenir une promesse jurée par suite de maladie ou de revers de fortune. — Il faut jurer avec **réflexion,** c.-à-d. qu'avant de jurer il faut bien examiner l'exactitude de nos

assertions ou la possibilité d'accomplir notre promesse. Hérode fit un serment *irréfléchi* en jurant à Hérodiade qu'il lui donnerait *tout* ce qu'elle lui demanderait, car elle demanda ensuite la tête de S. Jean-Baptiste. (S. Marc VI, 23). — Il faut jurer dans la **justice**, ne dire et ne promettre avec serment que ce qui est permis. Les quarante persécuteurs de S. Paul s'engagèrent par serment à ne manger ni boire jusqu'à ce qu'ils eussent tué leur victime. (Act. Ap. XXIII, 12). Des francs-maçons d'aujourd'hui s'engagent par serment à refuser les sacrements sur leur lit de mort. Il va sans dire que de pareils serments sont injustes et criminels,

2. Le **parjure** est un horrible *sacrilège* qui entraîne la *malédiction divine* et la damnation éternelle.

Le **faux** serment s'appelle aussi *parjure*. Le parjure (c.-à-d. celui qui jure des choses fausses ou qui en jurant a l'intention de ne pas tenir sa promesse) ressemble à un criminel qui se sert d'un sceau officiel pour commettre un faux, forfait digne d'un sévère châtiment. (Marchant). Le faux serment est toujours un **péché mortel**. (Innoc. XI). Nul poignard ne blesse aussi mortellement, nul glaive ne tue aussi cruellement que le parjure. (S. J. Chr.). La *malédiction divine* tombe sur la maison du parjure (Zach. V, 3); Dieu a souvent puni les parjures par une **mort subite**. *Sédécias*, roi de Juda, avait prêté à Nabuchodonosor le serment de fidélité, puis l'avait trahi; aussitôt Dieu lui fit annoncer par le prophète Ezéchiel (XVII) une cruelle punition et sa mort à Babylone, et en effet Nabuchodonosor le vainquit, lui fit crever les yeux, et l'emmena à Babylone où il mourut. (IV. Rois, XXV). *Vladislas, roi de Hongrie*, avait conclu et *juré* la paix avec le sultan Mourad II, malgré cela il recommença la guerre, et à la bataille de Varna il fut tué avec la plupart des grands de son royaume. (1444). Les *codes criminels* humains punissent aussi le faux serment très sévèrement: Charlemagne avait ordonné de couper *la main droite* aux parjures; selon d'autres codes on leur coupait les *trois doigts* avec lesquels ils avaient juré. — Celui qui jure **sans motif suffisant** commet un péché au moins *véniel:* toutefois celui qui a la mauvaise *habitude* de jurer à la légère et qui par suite jure quelquefois des choses fausses, se trouve, s'il a conscience de son habitude, en état de **péché mortel** (Gury). — Si quelqu'un a juré une **promesse criminelle**, il doit s'en repentir et non la tenir: c'est ainsi qu'aurait dû faire Hérode. — La *rupture* d'une promesse jurée est un péché grave ou léger, selon l'importance de la chose à laquelle on s'était engagé. Il en est de ce serment comme du vœu.

---

2. Le vœu.

1. Le vœu est une promesse libre faite à Dieu de faire une bonne action.

Le vœu est une **promesse** faite à Dieu; il est donc une invocation au moins mentale à Dieu, car nous lui disons pour ainsi dire par cette pensée: Mon Dieu! je vous promets, etc. Le vœu diffère essentiellement de la *résolution*, qui ne donne à personne, même à Dieu, le droit d'exiger quelque chose de nous, — Le vœu est une promesse **libre**; personne n'est tenu à en faire (Deut. XXIII, 22), personne *ne peut donc y être forcé*. Un vœu extorqué par la force est donc nul, mais non pas un vœu que nous aurions fait par crainte d'une maladie ou sous la pression d'un besoin, car dans ce cas la liberté n'est pas supprimee. — L'objet du vœu doit être **agréable à Dieu**; le *mal* ne peut être promis, comme le fit Jephté, qui avant une bataille fit vœu, s'il remportait la victoire, d'offrir en holocauste le premier qui sortirait de sa maison pour venir à sa rencontre: ce fut sa fille, qu'en effet il sacrifia. (Juges XI). Un tel vœu est insensé et impie. (Eccles. V, 3). Il n'est pas permis d'accomplir un vœu qu'on ne peut tenir que par un crime, — On promet généralement des actes *auxquels on n'est pas obligé*, un pèlerinage p. ex.; on peut cependant promettre par vœu un *acte auquel on est tenu déjà d'autre part*, comme l'observation de l'abstinence, du dimanche, la tempérance dans le manger et le boire. Si l'on n'accomplit pas son vœu, on pèche alors doublement. La fille unique d'un riche fabricant tomba malade; le père promit si elle guérissait de ne plus faire travailler les dimanches et jours de fête: sa fille guérit, et chacun comprendra comment et

pourquoi ce fabricant est tenu à l'observation du dimanche d'abord en raison de la loi générale, ensuite en raison de l'obligation personnelle contractée par le vœu.

La plupart des vœux sont *conditionnels*.

Ces vœux sont comme un *contrat* conclu avec Dieu. Jacob fit le vœu d'offrir à Dieu la dîme de ses biens, s'il revenait sain et sauf dans la maison paternelle. (Gen. XXVIII, 20). Les *Rogations* ont leur origine dans un vœu fait pendant une famine par le saint évêque de Vienne, Mamert (500); la procession de S. Marc, dans un vœu de S. Grégoire-le-Grand; la représentation de la *Passion*, qui a lieu tous les 10 ans à *Oberammergau*, tire aussi son origine d'un vœu fait (1633) par la population à l'époque d'une épidémie. *S. Louis de France* fit vœu pendant une maladie grave d'entreprendre une croisade. (1248). Beaucoup de chrétiens de notre temps font vœu dans une maladie ou une épreuve de visiter un pélerinage, comme le prouvent les ex-voto exposés là, de faire un don à une église (quantité d'ornements *précieux* en proviennent), de faire ériger une statue, de jeûner à certains jours, etc.

Les vœux les plus importants sont les **vœux de religion**, c.-à-d. la promesse libre faite à Dieu de suivre les 3 *conseils évangéliques*.

Ces vœux sont ceux de **pauvreté**, de **chasteté et d'obéissance**. Ils sont très *salutaires;* en effet ils nous séparent complètement du monde pour servir Dieu plus parfaitement. Ils sont aussi *très agréables* à Dieu, car par là on ne lui offre pas seulement ses actions, mais *toute sa personne:* celui-là donne plus qui donne non-seulement les fruits, mais l'arbre même. (S. Ans.). Il y en a qui offrent à Dieu un ornement, de l'huile, de la cire, etc., mais il est une offrande plus parfaite et plus agréable, c'est celle de *son âme*. (S. Aug.). — Les vœux de religion sont **solennels** (les *obligations en sont plus graves*) ou **simples**. Les vœux solennels confèrent une sorte de *sanctification*, de *consécration* intérieure (S. Thom. Aq.); or, ce qui est une fois consacré, ne peut plus jamais servir à des usages profanes, contrairement aux choses simplement bénites. Celui qui a émis des vœux solennels est *irrévocablement* consacré au service de Dieu. (Lehmkuhl). Les vœux solennels ne peuvent être levés que par *le pape* et pour des motifs *très graves*. Avant de faire *profession*, c.-à-d. de prononcer des vœux solennels, ces personnes font d'abord *un an de noviciat* et émettent *des vœux simples pour trois ans*. (Pie IX, 19 mars 1857). — Il est des cas où l'évêque et les supérieurs de congrégations peuvent relever des vœux simples pour des motifs moins importants.[1]

2. **Le vœu rend la bonne action à laquelle nous nous engageons plus agréable à Dieu.** Celui donc qui fait un vœu est *plus tôt exaucé* par Dieu et arrive plus rapidement à la *perfection*.

Le vœu est un acte de *fidélité* envers Dieu; il est aussi un *sacrifice*, parce que l'on a renoncé à sa volonté en faveur d'une bonne action. Le jeûne pratiqué en raison d'un vœu est **plus parfait** que le jeûne sans vœu (S. Fr. de S.), à charité égale toutefois. C'est pourquoi S. Augustin écrivait: „La virginité n'est pas tant en honneur, parce qu'elle est la virginité, que parce qu'elle est consacrée à Dieu." — Il s'ensuit que le fidèle lié par un vœu est **plus tôt exaucé:** dès que les habitants d'Oberammergau eurent fait leur vœu, la peste cessa tout de suite et aucun ne mourut plus. Anne, la mère de Samuel, fit un vœu en demandant un fils au Seigneur et elle obtint ce grand prophète. (I. Rois I, 11). Ces grâces extraordinaires sont la raison d'être de tant d'ex-voto dans les pèlerinages, de tant de croix au bord des chemins, de tant de dons précieux aux églises. — Le vœu mène **plus rapidement à la perfection** (S. Fr. de S.); en effet par lui on obtient *plus de forces* pour la pratique du bien, car le vœu rend *la volonté plus ferme* (id). La pensée qu'on a promis un acte de vertu à son Dieu, nous pousse plus puissamment au bien. „De nombreux saints, dit S. Grégoire-le-Grand, ont fait des vœux pour s'imposer ainsi les liens de la discipline divine. „Le vœu obtient aussi des *grâces de choix*. L'on peut

[1] Sur les ordres et les vœux de religion, voir le chapitre des moyens de perfection.

ainsi avant la fête de certains saints s'obliger par vœu à des neuvaines, pour l'avent, le carême, les mois de mai et d'octobre consacrés à la Vierge, s'obliger à des jeûnes, des aumônes, des dévotions diverses. Il suffit d'essayer pour éprouver quelles grâces spéciales on en obtient.

3. Ne *pas accomplir* son vœu ou en retarder sans motif l'accomplissement, est une offense de Dieu. (Deut. XXIII, 21).

On doit tenir la parole donnée aux hommes, à plus forte raison celle donnée à Dieu. „Il vaut mieux ne pas faire de vœu, que d'en faire sans l'accomplir." (Ecclés. V, 4). Le débiteur négligent peut être traduit en justice, et celui qui trompe Dieu resterait impuni? (S. P. Dam). Celui qui manque à ses vœux manque *gravement* ou *légèrement*, selon que l'objet est plus ou moins important ou selon l'intention qu'il a eue de s'obliger sous peine de péché mortel ou véniel. — Un péché contre un vœu peut constituer *deux fautes graves*, si l'acte est grave en lui-même et déshonore Dieu plus particulièrement, par ex. une faute contre le vœu de chasteté. — Celui qui est dans l'impossibilité d'accomplir son vœu, en est dispensé; il est cependant tenu de faire au moins ce qu'il peut.

Il faut donc avant de faire un vœu *réfléchir* sérieusement à la possibilité de l'accomplir.

Avant de construire un bâtiment, on fait un devis, et l'on se demande si l'on aura le moyen de le terminer. (S. Luc XIV, 28). Il est donc imprudent de faire tout de suite des vœux perpétuels, il vaut mieux commencer par un *vœu temporaire* et le prolonger ensuite. S. François de Sales qui avait fait le vœu de dire le chapelet tous les jours jusqu'à sa mort, avoue avoir regretté de s'être engagé si promptement. S. Alphonse avait fait vœu de ne jamais rester inoccupé; mais avant de le faire, il l'avait pratiqué quelque temps pour en essayer la possibilité. — Il est donc prudent de *consulter son confesseur* ou un autre prêtre expérimenté. — C'est pourquoi l'Eglise impose à ceux qui veulent entrer en religion *une année entière de noviciat*, qui leur sert à examiner leur vocation. Celui qui reconnait ne pas avoir la vocation et embrasse néanmoins la vie religieuse, doit ensuite s'en prendre à lui et non pas à son état.

Quand on ne peut pas accomplir un vœu, il faut s'en faire *dispenser* ou le faire *commuer* par *son évêque*.

Jésus-Christ a dit à ses Apôtres: „Ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel (S. Matth. XVIII, 18); l'évêque a donc le pouvoir de commuer les vœux. Ils le sont ordinairement en des œuvres *plus utiles* au salut de l'intéressé, par exemple, la réception des sacrements. — Il y a *cinq vœux* dont le Pape s'est réservé la dispense: ceux de chasteté perpétuelle, d'entrer en religion, des pèlerinages de Rome (tombeau des Apôtres), de Jérusalem (S. Sépulcre), de Compostelle (tombeau de S. Jacques). L'évêque aussi peut donner ces dispenses dans les cas urgents, ou bien quand ces vœux sont seulement conditionnels, quand il y a doute sur la liberté ou la réflexion avec laquelle le vœu a été fait ou sur la connaissance de ses conséquences. — En temps de *Jubilé* les confesseurs ont le pouvoir de commuer les vœux qui ne sont pas expressément réservés. — On est toujours libre de commuer son vœu en un vœu *plus parfait:* Dieu s'oppose, aussi peu qu'un créancier quelconque, à une générosité du débiteur. (S. Bern.).

IIe Commandement de Dieu.

„Vous ne prononcerez pas le nom de Dieu en vain", c.-à-d. vous ne le prononcerez **pas sans respect**. Par le *nom de Dieu*, on n'entend pas tant les lettres et les syllabes dont le mot est composé, que la *majesté de Dieu* (Cat. rom.).

Par le 2e commandement Dieu nous *ordonne* de témoigner à sa majesté suprême l'honneur qui lui est dû, et *défend* tout ce qui blesse ce respect.

Nous devons le respect au bon Dieu, parce qu'il est un Maître d'une *majesté* et d'une *bonté* infinies.

Le *respect* est un mélange de **crainte, d'amour** et **d'estime.** Quand un souverain a plusieurs millions de sujets, et des centaines de mille de soldats qu'il peut mobiliser à sa guise, que d'un mot il peut rendre heureux ou malheureux, il inspire de la *crainte.* S'il est très bon et occupé de rendre ses sujets heureux, il sera *aimé* et *estimé.* Il en est de même de Dieu si nous considérons ses infinies perfections et son immense bonté pour nous. (Galura). — Les perfections infinies de Dieu! Sur la terre il y a un milliard et demi d'hommes: Dieu les connaît tous, les nourrit, les gouverne, exauce leurs prières, les secourt dans leurs besoins, les récompense ou les châtie, souvent déjà ici-bas. Quelle *science* dans cet Etre suprême! Dans l'espace se meuvent des millions de globes immenses: Dieu les a tous créés, les conserve, les dirige. Quelle puissance! Sans compter le monde invisible! Il est des millions d'esprits, et Dieu les connaît tous, les conserve, les gouverne, reçoit leurs adorations. Quelle **majesté!** „Qui d'entre les forts, chantait Moïse, est semblable à vous, Seigneur? Qui vous est semblable, à vous qui êtes tout éclatant de sainteté, terrible et digne de louanges et qui faites des prodiges?“[1] (Exode XV, 11). *Craignons* donc Dieu pour sa majesté infinie, *aimons-le* pour son immense bonté; l'union de ces deux sentiments constitue le *respect.*

1. Nous devons témoigner notre respect à Dieu.

1° en invoquant souvent le *saint nom* de Dieu avec dévotion et affection, notamment au commencement de chaque action, dans nos besoins et à l'article de la mort.

L'Eglise désire que nous invoquions souvent le saint nom de Dieu, car pour chaque invocation des noms de *Jésus* et de *Marie,* elle nous accorde 25 jours d'indulgence, et à celui qui a pratiqué cette dévotion toute sa vie une *indulgence plénière à l'article de la mort.* (Clém. XIII, 5 sept. 1759). *Newton* qui avait reconnu la majesté de Dieu dans l'étude des astres avait un grand respect pour le saint nom de Dieu, il se découvrait et s'inclinait chaque fois qu'il l'entendait. Beaucoup de fidèles ont la louable habitude de s'incliner chaque fois que dans une prière se rencontre le nom de Jésus, comme le fait du reste le prêtre aux offices. *S. Ignace d'Antioche*[2] avait invoqué des milliers de fois le nom de Jésus durant sa vie, et avant sa mort il répéta: „Ce nom ne peut pas disparaître de mes lèvres, il ne peut être effacé de mon cœur.“ Aussi les deux lions qui le dévorèrent dans l'amphithéâtre laissèrent-ils intact son cœur.[3] Dans les épîtres de S. Paul, le nom de Jésus se trouve près de 250 fois, et les *Litanies du saint nom de Jésus* sont une invocation continue de ce saint nom. — Nous devons invoquer le saint nom de Dieu au **commencement de chaque action,** surtout le matin. „Quoi que vous fassiez en paroles ou en actions, faites-le au nom du Seigneur Jésus“ (Col. III, 17). Disons donc au commencement de la moindre action; au nom de Dieu, ou au nom de Jésus, ou bien faisons le signe de la croix avec la formule reçue. Par là nous attirerons sur nous la *bénédiction de Dieu,* c.-à-d. le succès de nos entreprises et nous obtiendrons pour la moindre action *la récompense* éternelle que le Sauveur promet à celui qui n'aura donné qu'un verre d'eau au prochain en *son nom.* (S. Marc IX, 40. — Nous devons aussi invoquer le saint nom de Dieu **dans le besoin.** „Invoquez-moi, dit le Seigneur, dans la *tribulation;* je vous sauverai et vous me glorifierez.“ (Ps. XLIX, 15). C'est au cri de Jésus! Marie! que les défenseurs de Vienne (1683) se précipitèrent sur les Turcs et les forcèrent à lever le siège. — C'est surtout **à l'article de la mort** qu'il faut invoquer le nom de Jésus, comme S. Etienne qui s'écriait: „Jésus, recevez mon âme!“ (Act. Ap. VII, 58). Le Sauveur lui-même avait dit en expirant: „Mon Père, je remets mon âme entre vos mains!“ L'invocation du saint nom de Jésus est d'ailleurs indispensable pour gagner l'*indulgence de la bonne mort.* — Nous devons invoquer le nom de **Jésus,** parce qu'il est le nom **le plus puissant,** par lequel nous obtenons tout. Quiconque prie en ce nom *est exaucé.* (S. Jean XVI, 23). C'est en ce nom que les apôtres et les saints opé-

---

[1] Sur la *bonté de Dieu,* voir première partie, page 48.

[2] On raconte de lui qu'il était cet enfant que le Sauveur tenait à la main quand il dit à ses apôtres: „Si vous ne devenez pas semblables à cet enfant, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. (S. Matth., XVIII, 4).

[3] Selon Catherine Emmerich le nom de Jésus y était en effet marqué.

raient leurs *miracles*, comme l'affirmait S. Pierre à la guérison du paralytique: „Au nom de Jésus, lève-toi et marche" (Act. Ap. III); que les fidèles ont le pouvoir de *chasser les démons*. (S. Marc. XVI, 17). Quand nous invoquons son nom, Jésus-Christ nous aide à lutter contre Satan; les démons fuient et tremblent dès qu'ils l'entendent. (S. Just., S. Gr. Naz.). Ce nom possède une telle puissance contre l'enfer, qu'il est souvent efficace même sur les lèvres des pécheurs. (Orig.); il a le pouvoir spécial de *réjouir le cœur* (S. Laur. Just.); comme l'huile (Cantique des Cant. I, 2) il éclaire, il nourrit, il apaise les douleurs (S. Bern.); il est un *abri contre tous les dangers* tant spirituels que corporels ou temporels. (S. Vinc. F.). „Je prétends, disait ce saint, que l'invocation de ce nom guérit même *les maladies* du corps." Toutes les grâces se réunissent dans le nom de Jésus, comme tous les rayons au *foyer* d'un miroir. „Il n'y a pas d'autre nom sous le ciel en qui nous soyons sauvés." (Act. Ap. IV, 12); „à ce nom *tout genou doit fléchir* au ciel, sur la terre et dans les enfers.", (Phil. II, 10). Tous les hommes devraient dire à l'exemple de S. Bernard: „Ce nom est du miel dans la bouche, une harmonie pour l'oreille, une volupté pour le cœur." L'invocation dévote de ce saint nom est peu compatible avec le péché mortel, car „personne ne peut dire[1]: „Seigneur Jésus, en dehors du S. Esprit" (I. Cor. XII, 3), c.-à-d. sans être en état de grâce.

2° en montrant une haute estime pour tout ce qui est destiné au service de Dieu, surtout pour ses *ministres*, les *choses* et les *lieux* sacrés, pour les *cérémonies du culte*.

Nous devons montrer **une haute estime** pour les **ministres de Dieu.** *Rodolphe de Habsbourg* en donna un jour un bel exemple: à la chasse il rencontra un prêtre portant le viatique à un malade; il descendit aussitôt de cheval, et offrit sa monture au prêtre. Celui-ci la lui ramena, mais il ne voulut pas l'accepter et lui en fit don. Le prêtre en retour lui prédit qu'il lui arriverait de grands honneurs et beaucoup de bonheur: en effet 9 ans après (1272) il fut élu empereur à Francfort. Même le païen *Alexandre-le-Grand* peut nous servir d'exemple: Le grand-prêtre des Juifs étant allé à sa rencontre vêtu de ses ornements et à la tête de tout le corps sacerdotal, ce roi se prosterna devant lui. Quand on lui demanda pourquoi il l'avait fait, il répondit: „Ce n'est pas le pontife que j'ai adoré, mais le Dieu dont il est le prêtre." Dieu exige ce respect: „Qui vous méprise, dit Jésus, me méprise" (S. Luc X, 16) et l'Ancien-Testament contenait déjà cet ordre. „Gardez-vous de toucher mes oints." (I Par. XVI, 22). „Ne savez-vous pas, dit S. Jean Chr., que les honneurs rendus aux prêtres remontent jusqu'à Dieu"?[2] — Dieu commande aussi le respect des **choses et des lieux sacrés.** „Ne t'approche pas, dit-il à Moïse au buisson ardent; ôte tes chaussures, car la terre où tu te tiens est sacrée." (Exode III, 5). „Tremblez devant mon sanctuaire, dit-il encore" (Lévit. XXVI, 2); aussi était-il sévèrement interdit de toucher l'*arche d'alliance*. (Nombres IV, 15). N'entrez pas autrement dans le sanctuaire qu'au ciel même, et n'y faites, n'y dites jamais rien de terrestre. (S. Nil.). La sainteté, Seigneur, doit être l'ornement de votre maison. (Ps. XCII, 5). Nous sommes aussi tenus de respecter les **cérémonies religieuses.** *Ste Elisabeth* de Hongrie déposait sa couronne à la messe, et n'y emportait jamais de bijoux. Dans beaucoup de diocèses les fidèles y restent agenouillés tout le temps. C'est par respect pour l'Evangile que nous l'écoutons debout, et il va sans dire que la réception des sacrements exige le plus profond respect.

3. Nous sommes tenus de souvent *louer* Dieu pour ses perfections et sa bonté infinies, surtout après avoir reçu de lui des *bienfaits*.

Le cantique des *trois jeunes gens* dans la fournaise (Dan. III) est un cantique de reconnaissance, et *Tobie* (XI, 17) loua Dieu, dès que ses yeux s'ouvrirent. *Zacharie* entonna le *Benedictus* après sa guérison, et *Marie* le *Magnificat* après la salutation d'Elisabeth (S Luc I). Il faut donc prendre l'habitude après chaque bienfait de dire les belles oraisons jaculatoires: *Dieu soit loué !* (Deo gratias), *Gloire soit au Père*, etc.

[1] d'une façon salutaire et méritoire.
[2] Voir troisième partie, le sacrement de l'Ordre.

Loué soit Jésus-Christ! [1] — Et si la maladie nous rend la parole pénible, ***louons Dieu du fond du cœur;*** car Dieu qui n'est pas corporel n'a pas besoin du son de la voix, il regarde le cœur et se contente de notre volonté. (S. Aug.). Mon âme, bénissez le Seigneur et que tout ce qui est au-dedans de moi, bénisse son saint nom. (Ps. CII, 1). Je bénirai le Seigneur en tout temps, sa louange sera toujours dans ma bouche. (id. XXXIII, 1) Le nom du Seigneur est digne de louange du lever du soleil jusqu'au couchant (id. CXII, 3). La louange de Dieu est dans notre propre intérêt, car par là nous attirons sur nous des ***bénédictions divines*** plus abondantes.

II. Le respect de Dieu interdit:

1. La prononciation inutile du nom de Dieu, et d'autres noms sacrés.

Bien des personnes ont l'habitude de dire à tout propos: mon Dieu! Jésus. Jésus, Marie, Joseph! etc. Si nous l'avons, il faut absolument supprimer ce désordre et y rendre *attentif* notre prochain. „Quand on aime Dieu, son Seigneur, de tout son cœur et qu'on voit son saint nom profané de la façon la plus révoltante, il est impossible de le supporter sans indignation.“ (S. Bern.). La prononciation inutile du saint nom de Dieu ou d'autres noms sacrés est au moins un **péché véniel.** „Ne prenez pas toujours en bouche le nom de Dieu, sinon vous ne serez pas sans péché. (Eccli. XXIII, 10). Le Seigneur ne tiendra pas pour innocent celui qui aura pris en vain le nom du Seigneur son Dieu. (Exode XX, 7). On ménage ses habits de fête pour ne pas les user trop rapidement; combien faut-il se garder de ne pas abuser du nom de Dieu, digne de notre plus grand respect. (S. J. Chr.). Par un excès superstitieux de respect, les *Juifs* avaient même supprimé l'usage du nom de Dieu *„Jéhovah“* et n'employaient que le mot Seigneur, *Adonaï.* (Cat rom.).

2. Les imprécations; [2] c'est-à-dire de souhaiter du mal dans la colère, en employant des noms sacrés.

Des parents irréligieux maudissent ainsi leurs enfants; des ouvriers, leur travail ou leurs outils, en prononçant des noms sacrés. Les ***malédictions*** sans emploi de noms religieux sont des péchés graves contre la charité, mais ne sont pas contre le 2e commandement „La bouche des chrétiens ne doit que bénir, dit S. Pierre.“ (I. ép. III, 9). Comment pouvons-nous recevoir le corps du Christ sur la même langue dont nous abusons pour maudire et offenser Dieu?

Dieu punit souvent ceux qui maudissent en laissant *s'accomplir l'imprécation.*

S. Augustin raconte qu'une *mère* maudit ses fils qui l'avaient battue; ils furent frappés de violentes convulsions et commencèrent à errer de région en région jusqu'à ce qu'ils arrivassent enfin à Hippone, la ville épiscopale de S. Augustin, et fussent guéris par les reliques de S. Etienne. *S. Ignace de Loyola* demanda un jour l'aumône à un gentilhomme espagnol; celui-ci se fâcha et commença à lancer cette impréciation: „Que je brûle vif, si tu ne mérites pas le bûcher!“ Bientôt après naquit l'infant, héritier du trône, et tout le monde témoigna sa joie par des salves et des feux d'artifice Ce gentilhomme alluma par imprudence un baril de poudre et mourut misérablement d'horribles brûlures. Si le laboureur laboure et sème avec des imprécations (des jurons), il est juste que ses récoltes soient maudites. Est-il étonnant que des ***bêtes*** meurent après les malédictions dont elles sont l'objet? que le ***travail*** ne réussisse pas? „L'impie a aimé la malédiction et elle tombera sur lui“, voilà la menace de Dieu. (Ps. CVIII, 17).

Cette mauvaise habitude met en danger le salut.

L'imprécation est le *péché de l'enfer,* qui mérite l'enfer, où elle se retrouvera pour son châtiment. Le *démon* maudit et blasphème Dieu; néanmoins comme esprit

---

[1] Remarquons du reste que cette dernière formule peut très bien servir de salut et qu'elle est plus belle, plus aimable que les formules banales usitées dans le monde. Le poète protestant Klopstock lui-même racontait qu'il était profondément ému chaque fois qu'il entendait ce salut chez les catholiques.

[2] ou malédictions; elles sont quelquefois improprement appelées, *jurements.*

déchu il a gardé pour Dieu un certain respect et une certaine crainte: quand il entend le nom de Jésus, il tremble et s'enfuit; et l'homme ose abuser du nom de Dieu, de Jésus, du S. Sacrement! C'est un *langage plus horrible que celui de l'enfer!* (S. Grég. Naz.). Le *langage* de l'homme permet de conclure à sa *nationalité;* ainsi peut-on savoir d'un homme s'il est de l'enfer quand il parle la langue du démon. Les S. Pères regardent l'habitude de jurer comme un signe de réprobation; „ceux qui maudissent Dieu périront sans ressource" (Ps. XXXVI, 22), **ils ne posséderont pas le royaume de Dieu.** (I, Cor. VI, 10). — La *gravité* de la malédiction dépend de la *gravité du mal* que l'on souhaite et du *sérieux* avec lequel on le fait; mais même légère et irréfléchie elle reste un péché, plus grand que la prononciation vaine du nom de Dieu, parce qu'elle blesse outre le *respect* dû à Dieu la *charité* due au prochain.

3. La profanation des personnes, des lieux, des choses (ou actions) consacrées à Dieu.

Le mépris des **prêtres** retombe sur Dieu, car, dit Jésus-Christ: „Qui vous méprise me méprise" (S. Luc X, 26); l'insulteur, le contempteur du prêtre se rend donc coupable d'un outrage à Dieu et mérite le même châtiment que les Juifs qui ont insulté et méprisé le *Fils de Dieu.* „Toutes sortes de maux proviennent du manque de respect aux ministres de Dieu" (S. J. Chrys.); on le voit déjà dans l'Ancien-Testament dans le châtiment infligé à ces enfants, dévorés par un ours pour avoir raillé le prophète Elisée. (IV Rois, II, 24). — On profane les **églises** par une tenue désordonnée (rire, causer, se retourner), en y crachant (surtout près de l'autel, près du banc de communion). „Ceux qui sont indécents à l'église, en sortent avec un péché plus grand que celui avec lequel ils y sont entrés." (S Ambr.). Les péchés commis dans la maison de Dieu le blessent davantage; aussi *Jésus,* la *douceur même, chasse-t-il* avec indignation du temple *les vendeurs et les acheteurs* en disant: „Ma maison est une maison de prière et vous en avez fait une caverne de voleurs." (S. Matth., XXI, 13). Celui qui profane le temple de Dieu sera confondu. (I. Cor. III, 17). — Nous sommes obligés au même respect vis-à-vis des **choses saintes**. Quand David fit transporter l'arche d'alliance à Jérusalem, *Oza* fut frappé de mort pour l'avoir seulement touchée (et encore dans l'intention de l'empêcher de tomber (II. Rois VI, 7). Le roi *Ozias* fut atteint de la lèpre, parce qu'il avait eu la présomption d'entrer dans le sanctuaire pour y offrir l'encens. (I. Par. XXVI). Le trouble et la raillerie des **actes religieux** est très coupable; ce fut le péché *des fils d'Héli* qui troublèrent les sacrifices et volèrent les victimes. (I. Rois II). Ce péché n'est pas rare de nos jours où l'on voit des impies troubler les sermons, les offices, les processions par des actions tapageuses, insulter les prêtres portant le viatique, ou faisant des actes religieux l'objet de leurs moqueries.[1]

4. Le blasphème. Il se commet par des paroles outrageuses contre Dieu, ses saints et les objets consacrés au culte. (S. Th. Aq.).

Julien l'apostat n'appelait pas le Fils de Dieu autrement que le *Galiléen:* c'est en répétant ce blasphème; „Tu as vaincu, Galiléen" qu'il expira sous un coup de lance. (363). Il y a beaucoup d'impies hélas! qui profèrent des **blasphèmes** plus horribles que celui-là: même des personnes soi-disant pieuses blasphèment, quand p. ex elles prétendent dans leurs épreuves que Dieu les châtie plus qu'elles ne le méritent. C'est blasphémer que de **parler de Dieu d'une façon méprisante,** comme Alphonse d'Aragon qui disait: „Si j'avais été présent à la création, j'aurais signalé à Dieu bien des choses à réformer." C'est encore blasphémer que **d'attribuer à une créature une perfection propre à Dieu.** (S. Bonav.). Le peuple blasphémait qui applaudissait le discours d'Hérode Agrippa en criant: „C'est la voix d'un dieu, non une voix humaine." (Act. Ap. XII, 23). C'était le péché familier des Juifs: „Mon nom, dit Dieu par le prophète Isaïe (LII, 5), est blasphémé sans cesse durant tout le jour. **L'outrage aux saints** est aussi un blasphème; puisque Dieu doit être loué dans ses saints (Ps. CL, 1), l'injure qu'on leur fait remonte à lui. (S. Th. Aq.).

On peut ranger sous cette rubrique le **sacrilège** ou *profanation d'une chose destinée au culte de Dieu.*

[1] Dans les pays vraiment civilisés ces actes sont punis par la loi civile.

Ce fut le péché du roi de Babylone *Balthasar* qui profana dans l'ivresse en buvant, les *vases sacrés* du temple de Jérusalem. (Daniel V). C'est le péché de ceux qui foulent aux pieds et maudissent les images, qui *mutilent des croix* et des statues, comme c'est un crime de lèse-majesté de traiter de la sorte les statues d'un souverain. On commet surtout un sacrilège en *recevant indignement les sacrements*, en volant les biens de l'Eglise, ou en volant dans un lieu saint. On raconte des *francs-maçons* qu'ils se procurent des *hosties consacrées* soit de voleurs, soit d'impies qui communient, qu'ils commettent ensuite contre elles les plus infâmes outrages: ce sont les **messes noires**, une œuvre absolument satanique.

Le blasphème et le sacrilège sont des péchés vraiment *diaboliques* et de la plus haute *gravité*.

Le blasphème est le péché propre des *démons* et des *réprouvés*. (S. Th. Aq.). Comme Dieu parle par la bouche des bons, ainsi Satan par celle des blasphémateurs. (S. Bernardin). — Celui-ci est *pire qu'un chien:* le chien ne mord pas la main de son maître, même quand il en est châtié, à cause de la nourriture qu'il en reçoit; le blasphémateur bave sur Dieu qui l'a comblé de tant de bienfaits, car les épreuves sont aussi un bienfait. (S. Bern.). Quand on demanda à S. Polycarpe († 167) de renier le Christ, il répondit: „Voilà 86 ans que je le sers, sans qu'il m'ait jamais fait le moindre mal; comment pourrais-je blasphémer mon Dieu et mon Sauveur!" — Tous les autres péchés paraissent légers en comparaison de celui-ci (S. Jér,); dans la plupart des autres péchés on n'attaque que l'image de Dieu, le blasphème atteint Dieu directement. Le blasphémateur profère ses outrages contre le saint d'Israël (IV. Rois XIX, 22); il est plus grave que le vol et le meurtre, pire que le crime de lèse-majesté, car il outrage le Roi des Rois. Injurier un bon prince est un crime, mais quel crime d'injurier la bonté suprême. (S, Aug.). La plupart des autres péchés ont leur origine dans l'ignorance ou la faiblesse humaine, le blasphème vient de la *malice du cœur* (S. Bern.); les autres péchés procurent un avantage: l'orgueil se satisfait par l'estime des hommes, l'avarice par l'argent, l'intempérance par le goût des aliments; le blasphémateur n'a aucun profit, aucun plaisir. (S, Bern.). — Chez les Juifs ce crime était *puni de mort*. Le blasphème est toujours un **péché mortel** à moins qu'on ne l'ait proféré sans réflexion ou dans une excitation qui nous a enlevé la pleine possession de nous-mêmes. (S. Th. Aq.). Comment, s'écrie S. Ephrem, tu n'as pas peur de voir tomber le feu du ciel pour te dévorer, toi qui ouvres la bouche contre le Tout-Puissant!

Dieu punit terriblement le blasphème en enfer, et souvent déjà en cette vie; il est puni aussi dans le *code de beaucoup de nations civilisées*.

On ne raille pas Dieu impunément. (Gal. VI, 7). *Balthasar* eut à peine profané les vases sacrés que sa sentence fut écrite sur la muraille par une main vengeresse (la même nuit les ennemis prirent la ville, le tuèrent dans son lit et détruisirent son empire. (Dan., V). Le roi d'Assyrie, *Sennachérib*, avait aussi blasphémé Dieu en partant en campagne contre les Israélites: l'ange exterminateur en lui tuant 200,000 soldats le força à battre en retraite et lui-même mourut de la main de ses fils. (IV. Rois XIX). *Michel III*, l'empereur de Constantinople, fit un jour d'Assomption parodier les sacrements au cirque; cette même nuit un tremblement de terre éclata et il fut tué par ses enfants au milieu d'un festin. *Hérode Agrippa* qui s'était laissé appeler Dieu, fut aussitôt atteint de violentes douleurs d'entrailles et il mourut dévoré vivant par les vers. (Act. Ap. XII, 21). Un Israélite avait blasphémé dans le désert: Moïse le fit aussitôt arrêter et interrogea le Seigneur sur le sort à lui infliger: „Que le peuple tout entier, répondit Dieu, *le lapide*." (Lév. XXIV, 14). L'insensé qui lance une pierre contre le ciel ne peut pas atteindre les astres, mais s'expose au danger de le voir retomber sur lui, ainsi le blasphémateur n'atteint pas l'objet céleste qu'il attaque, mais attire sur lui la vengeance divine. Le blasphémateur aiguise lui-même le glaive qui doit le frapper. (S. J. Chrys). Celui qui injurie son frère **mérite**, au dire de Jésus, **le feu éternel** (S. Matth. V, 22), à plus forte raison celui qui outrage son Dieu. La loi de Moïse punissait de mort[1] celui qui *maudissait son père ou sa mère* (Exode XXI, 17), et cela à une époque où les hommes connaissaient Dieu très imparfaitement. Quelle sera donc la peine de ceux qui insultent

[1] Celui qui profane le nom du Seigneur doit mourir. (Lév XXIV, 40).

non pas leurs parents mais leur Dieu, maintenant que la connaissance de Dieu doit être et est plus parfaite! (S. J. Chrys.). Selon les mœurs des différentes époques, la loi civile punissait **sévèrement** le blasphème. S. Louis, roi de France, faisait percer d'un fer rouge la langue des blasphémateurs; la peine fut appliquée la première fois à un riche bourgeois de Paris et elle fut d'un salutaire exemple. Si le délit d'outrage au chef de l'Etat mérite une peine, a fortiori le délit d'outrage au souverain Seigneur. (S. J. Chrys.). On demanda un jour à S. Jérôme pourquoi il reprenait avec tant de zèle un blasphémateur: „Les *chiens*, répartit-il, aboient pour défendre leur maître, et moi je serais muet quand le nom de mon Dieu est profané? On me tuera, mais on ne me fera pas taire."

5. La Simonie. Elle consiste à acheter des choses sacrées pour de l'argent ou pour des choses estimables à prix d'argent.

La simonie était la plaie du Moyen-âge; on y conférait des évêchés et des bénéfices au plus offrant. Ce serait de la simonie d'offrir à un prêtre de l'argent pour l'absolution, d'acheter ou de vendre des reliques, de vendre des rosaires ou des objets bénits plus cher que d'autres. Ce vice tire son nom de *Simon le magicien* qui voyant les apôtres conférer le S. Esprit par l'imposition des mains, leur offrit de l'argent en leur disant: „Donnez-moi aussi ce pouvoir, afin que chacun de ceux auxquels j'aurai imposé les mains reçoive le S. Esprit." (Act. Ap. VIII, 19). — Le simoniaque est puni **d'excommunication.** (Pie IX 12 oct. 1869); c'est à lui que s'appliquent les paroles de S. Pierre à Simon le magicien: „Que ton argent périsse avec toi, toi qui as cru que le don de Dieu peut s'acquérir avec de l'argent." (Act. Ap.). On perd le S. Esprit en voulant l'acheter. (S. P. Dam.). Néanmoins la remise d'une somme d'argent à un prêtre pour une *intention* de messe n'est pas de la simonie, pas plus que la remise d'une aumône à un pauvre en lui demandant de prier pour nous. Le *casuel* (droits d'étole) des prêtres n'est pas non plus simoniaque, car il n'est pas le paiement d'une chose sacrée, mais seulement une contribution à l'entretien du clergé. S'il y avait en cela de la simonie, S. Paul n'aurait pas dit: „Les ministres du temple mangent de ce qui est offert dans le temple et ceux qui servent à l'autel ont part aux oblations de l'autel. Le Seigneur aussi a ordonné à ceux qui annoncent l'évangile de vivre de l'évangile. (I. Cor. IX, 13).

6. Pour réparer les blasphèmes et les outrages envers Dieu, de pieux chrétiens ont institué la dévotion de la **Ste Face.**

La tradition chrétienne rapporte que la *face* du Sauveur s'est imprimée sur le voile que lui présenta *Véronique* (corruption de Bérénice) sur le chemin du Calvaire. Ste Véronique aurait remis cette relique à S. Clément le disciple et successeur de S. Pierre; elle est depuis cette époque à Rome et est conservée à S. Pierre. (Elle y fut exposée en 1849 et opéra des miracles). Ce voile porte distinctement les traits du Sauveur: on voit comme ses bourreaux l'avaient horriblement *défiguré;* il est une image des *injures* faites à Dieu et nous remplit d'une sainte compassion et d'un profond repentir. Autrefois les papes avaient défendu d'en faire des reproductions, mais dans les temps modernes ils ont abrogé cette défense, et la dévotion à la Ste Face favorisée par Dieu de grâces nombreuses s'est répandue rapidement. A *Alicante,* cette dévotion obtint de la pluie après une longue sécheresse. (1849). **A Tours** les efforts d'un pieux chrétien, M. Dupont, († 1876) firent ériger la *confrérie de la Ste Face,* dont le but est l'amende honorable pour les blasphèmes; elle a été depuis érigée par Léon XIII en archiconfrérie. Ste Gertrude nous raconte dans ses révélations que Jésus-Christ lui dit: „Ceux qui vénèrent l'image de mon humanité (de ma face) seront *illuminés* de l'éclat de ma divinité jusqu'au fond de leur âme." Il aurait aussi dit à la sœur S. Pierre (1845): „Comme on peut dans chaque pays se procurer toutes choses avec une monnaie portant l'empreinte légale, ainsi on peut *tout obtenir* de moi par la monnaie précieuse de ma Ste Face" et encore: „Plus vous ferez amende honorable à ma Face défigurée, plus je rétablirai l'image de Dieu défigurée par le péché dans la splendeur du baptême."

III. Commandement de Dieu.

„Souviens-toi, dit Dieu à son peuple au Sinaï, de **sanctifier le sabbat. C'est** (seulement) **six jours que tu travailleras** et que tu emploieras à tes affaires." (Exode XX, 8). C'est donc comprendre incomplètement ce commandement en n'y mettant que le repos hebdomadaire; il est *double* et ordonne 1° ce repos, 2° le travail. (Cat. rom.).

Par le 3e Commandement Dieu nous ordonne de sanctifier *le dimanche* et de *travailler* durant la semaine.

I. La sanctification du dimanche.

Afin que l'homme, avec les mille soucis de la vie, n'oublie pas son Créateur, sa fin dernière, et ne retombe pas dans une espèce de sauvagerie, Dieu lui a ordonné de sanctifier un jour par semaine. Nous satisfaisons périodiquement nos besoins matériels, la faim, la soif, le sommeil, ainsi Dieu a voulu que nous ayons des jours fixes pour réfléchir aux vérités éternelles et *restaurer les forces de l'âme.* (Mgr Gaume). Les jours fériés, l'homme a le temps de *réparer par la prière* les fautes commises (S. Grég. Gr.), et de *remercier* Dieu des bienfaits reçus durant la semaine.

1. Dieu a ordonné de sanctifier le 7e jour, parce qu'il se reposa le 7e jour de la création.

„Dieu, dit Moïse dans son récit de la création, bénit le *septième* jour et le sanctifia, parce que ce jour il se reposa de toute son œuvre." (Gen. II, 2). L'homme étant *l'image de Dieu* doit l'imiter et par conséquent à son exemple se reposer le 7e jour après le travail de 6 jours. Du reste, l'homme **a besoin** de ce repos hebdomadaire: il lui faut tous les jours, après son travail, un repos de 6 à 7 heures pour *réparer le déchet de ses forces,* il lui faut aussi une pause après 6 jours de labeur. La Révolution avait remplacé le dimanche par le décadi: mais l'ancien ordre de choses se réimposa bientôt de lui-même. „Le nombre septenaire appartient *aux lois fondamentales de la nature* et de la religion.[1] (S. Th. Aq.) (il y a 7 couleurs dans le spectre solaire, 7 tons dans la musique). „Dieu a fait les astres afin qu'ils servent de signes pour marquer les temps, les jours et les années" (Gen. I, 14); la *lune* en particulier a rendu tous les peuples attentifs au repos hebdomadaire, car elle a des phases nouvelles tous les 7 jours. Déjà en l'an 150 Théophile d'Antioche écrivait: „Tous les peuples de l'univers connaissent le 7e jour." Les chrétiens observent le dimanche, les juifs le samedi, les mahométans le vendredi, les Mongols le jeudi, les nègres de Guinée le mardi, les manichéens le lundi. — La fériation du 7e jour est une **figure du repos éternel** du ciel. (Hébr. IV, 9). Le jour du Seigneur est une ombre de la fête future dans la patrie céleste; par sa célébration nous ravivons continuellement en nous le désir de ces joies éternelles. (S. Grég. Gr.). *Nos habits de fête* aussi sont un symbole de la félicité du ciel.

2. Dieu ordonna aux Juifs d'observer le sabbat.

Le sabbat était *pour les Juifs un jour de joie,* déjà parce qu'ils avaient été ce jour-là **délivrés de la servitude d'Egypte**: mais Dieu voulut encore que ce jour fût *sanctifié* par le *repos,* par l'abstinence de tout travail servile. „Le sabbat vous ne ferez aucun travail" (Exode XX, 10), de là précisément le nom de *sabbat* qui veut dire *repos.* Il était le plus propre au culte divin, parce qu'il rappelait les bienfaits de Dieu les plus signalés (Ezéch. XX, 12); en outre il était une figure du *repos du Messie futur au sépulcre.* — Les Juifs observaient le sabbat très strictement; sa profanation était sévèrement punie et ils ne pouvaient vaquer à *la plus petite occupation;*

---

1 Voir première partie, page 55.

la manne même ne tombait pas. Un Israélite qui avait seulement ramassé du bois fut lapidé (Nomb. XV, 32), et les Pharisiens contestaient même le droit de faire des œuvres de charité. (S. Matth. XII, 12). — Le sabbat juif tombe le *samedi*, le *sabbat chrétien* le dimanche.

3. Les Apôtres ont remplacé le samedi par le dimanche, parce que Jésus-Christ est ressuscité un dimanche.

Le dimanche est proprement le jour de la **Ste Trinité**; car le dimanche, au premier jour de la semaine (Act. Ap. XX, 7; I. Cor. XVI, 2), *le Père a commencé la création*, le *Fils est ressuscité des morts*, le *S. Esprit est descendu sur les Apôtres*. — Les Apôtres étaient compétents pour faire cette translation, car la loi du Sinaï se rapportait moins à un jour déterminé qu'au repos hebdomadaire, et la loi de l'Ancien-Testament n'était qu'une figure de celle du Nouveau. — Le dimanche est aussi nommé le **Jour du Seigneur** (Apoc. I, 10), parce qu'il est spécialement destiné à son service. C'est *S. Justin* (139) qui le premier a employé le mot de **jour du soleil** dans son apologie, et à bon droit, car ce jour là le Sauveur, semblable au soleil levant, brilla dans l'éclat de sa *résurrection*. (S. Amb.). C'est le jour où Dieu créa la *lumière*, où le S. Esprit descendit sur les Apôtres en *flammes de feu*, où chacun doit chercher de nouvelles *lumières* sur sa destinée. Constantin introduisit l'observation du dimanche dans la législation civile (321), en quoi il fut suivi par Charlemagne et tous les législateurs civilisés.

4. Le dimanche nous sommes tenus de nous abstenir d'œuvres serviles, d'assister aux offices publics, en outre de vaquer au *salut de notre âme* et de nous procurer une honnête *récréation*.

On appelle **œuvres serviles**, celles qui se font principalement par des efforts *matériels* et qui causent une fatigue *corporelle*; elles tirent ce nom de ce qu'elles sont exécutées par des personnes de *service*. (Th. Aq.). Si l'on prenait la loi au sens strict, le *commerce* (les foires et marchés) serait compris aussi sous l'idée d'œuvre servile; cependant, dit le cardinal Gousset, la coutume dans certains pays peut faire admettre une certaine tolérance, sauf pour l'heure des offices publics. A l'exemple de Dieu nous devons nous *reposer* le septième jour et comme le Christ au jour du dimanche *déposa son linceul et ses bandelettes et sortit du tombeau*, ainsi nous devons nous débarrasser des liens des soucis temporels et nous élever vers Dieu par la prière. Le repos corporel est nécessaire à l'âme, car l'homme accablé de fatigue est *incapable de prier* — **L'office public obligatoire** est la **Ste Messe** (à laquelle se joint ordinairement la *prédication*).[1] Dès les premiers siècles, au témoignage de S. Justin, les fidèles assistaient au saint sacrifice; une homélie avait lieu à l'évangile, et l'usage s'en est généralement conservé. La sainte messe est obligatoire le dimanche, parce qu'il n'existe pas d'office plus parfait.

Nous procurons en outre **notre salut** le dimanche par la réception des sacrements, la prière, l'assistance au sermon, les bonnes lectures, et les œuvres de miséricorde. Nous prenons une honnête **récréation** par le repos et des plaisirs permis.

Le repos corporel est prescrit précisément pour nous permettre de travailler avec plus de zèle à *notre salut*. Ce ne sont pas des habits plus beaux, mais la pureté et la beauté de l'âme qui font le dimanche. (S. Léon Gr.). Il faut par respect pour le dimanche non seulement se tailler la barbe, mais retrancher tout ce qui est péché et vice. (S. Bonav.). Le dimanche, plus que les autres jours, l'Eglise nous facilite la *réception des sacrements*; elle désire que nous recevions la sainte communion. (Conc. Tr. XXII, 6). L'Eglise, le dimanche, nous fournit aussi l'occasion de *prier* par ses offices de l'après-midi, et dans toutes les églises paroissiales il y a, le dimanche, au

1 Voir ci-dessous le deuxième commandement de l'Eglise.

moins un *sermon*. Nos ancêtres avaient l'habitude le dimanche de faire des *lectures pieuses*, notamment dans les explications des évangiles et la vie des saints. Le Christ a *guéri* la plupart des malades un jour de sabbat, malgré le scandale et les murmures des Juifs: celui qui avait une main desséchée (S. Matth. XII, 9-21), l'aveugle-né (S. Jean IX), l'hydropique dans la maison du chef des Pharisiens (S. Luc XIV, 1); c'était pour nous apprendre que le jour du Seigneur nous devons pratiquer des œuvres de charité.

Sont **licites** le dimanche: 1° les œuvres *serviles*, absolument indispensables; les occupations de *peu d'importance*; le travail *intellectuel; les récréations* décentes.

Il est permis de faire des **œuvres serviles nécessaires.** Dieu ne veut pas que ce commandement nous soit nuisible: „Le sabbat, dit Jésus, est fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat.“ (S. Marc II, 27). Sont donc permis, les travaux nécessaires à *l'entretien de la vie:* préparer des aliments, rentrer les moissons quand le danger de perte est sérieux; tout ce qui est *d'ordre* et *d'intérêt général:* certains[1] services de poste, de chemins de fer, de télégraphe, de police. L'*autorité ecclésiastique* est compétente pour permettre en des cas donnés de travailler le dimanche, „car, dit Jésus, le Fils de l'Homme est aussi le maître du sabbat“ (S. Luc VI, 5) et ce que peut le Fils de l'Homme, l'Eglise le peut aussi. — Comme le dimanche a été institué principalement pour notre *bien spirituel* et notre *salut*, il est permis, et même obligatoire, le dimanche, de faire toutes les œuvres qui peuvent le procurer, notamment ce qui regarde le *culte divin:* „Les prêtres, dit le Christ, transgressent le sabbat dans le temple, sans offenser Dieu.“ (S. Matth. XII, 5). Nous sommes également tenus, ce jour-là, aux **œuvres de miséricorde**, car rien ne contribue davantage à notre salut; c'est d'elles que dépendra la sentence du *souverain Juge*, qui lui-même nous a donné l'exemple de la bienfaisance le jour du sabbat et l'a expressément déclarée comme permise. (S. Matth. XII, 12). Les œuvres serviles sont interdites, mais non celles de la charité pour le bien du prochain. (S. Irén.). Ste Odile[2] avait érigé un hôpital dans les environs de son couvent: elle y visitait les malades chaque dimanche après l'office, et les servait toute la journée: beaucoup de saints agirent de même. Néanmoins on ne peut faire le dimanche que les œuvres *serviles* de miséricorde *nécessaires*. „En effet, dit Suarez, si pour un motif de charité toutes les services serviles étaient permis, tous les artisans et manœuvres pourraient travailler dans cette intention, ce qui équivaudrait à l'abrogation de la loi.“ Les œuvres de miséricorde peuvent même *dispenser de la sainte messe*, car elles sont elles-mêmes un culte de Dieu. (S. Jac. I, 27). „Je veux la miséricorde, dit le Seigneur, et non des sacrifices (S. Matth. IX, 13), c.-à-d. je préfère les œuvres de charité aux actes extérieurs du culte. Néanmoins il faut assister aux offices dans la mesure du possible selon le précepte du Christ: „Faire l'un et ne pas omettre l'autre“[3] (S. Matth. XXIII, 23). — Sont permis aussi les **menus travaux de ménage** dont l'omission serait un désordre: le balayage des chambres, les travaux usuels de cuisine, une réparation légère à un habit subitement déchiré; à plus forte raison, le **travail intellectuel:** la lecture, l'écriture, la musique. — Comme le dimanche est institué pour notre **délassement**, les récréations honnêtes, comme la promenade, le jeu modéré ne sont pas interdites.

Les péchés contre la sanctification du dimanche.

On pèche contre le commandement de la sanctification du dimanche:

1. Quand on fait sans nécessité un **travail servile** ou qu'on le demande.

L'empereur Valentinien avait coutume de dire: „Celui qui travaille le dimanche est un sacrilège, comme celui qui met du vin impur dans un vase sacré.“ Le chrétien doit le repos dominical à *ses subordonnés*, même à ses bêtes de somme (Exode XX, 8-10); aussi les domestiques et les ouvriers doivent-ils quitter les maîtres qui les forcent à travailler le dimanche. — On commet déjà un **péché mortel** en faisant un

[1] Il est évident que la société est obligée de réduire ces services au minimum.
[2] Patronne de l'Alsace († 720).
[3] On voit par là, ce qu'il y aurait à faire en cas d'incendie, d'inondation.

travail très servile durant 2 ½ ou 3 heures sans motif grave. Le péché sera peut-être moins grave si le travail est plus léger, s'il y a des motifs réels quoique imparfaitement suffisants, s'il y a une crainte fondée d'être renvoyé de sa place (Mais le maître commet un péché mortel). — Le péché est grave, quand il y a **scandale** fondé, lors même que le travail est léger ou le temps moins long: c'est aussi pour ce scandale-là que Jésus-Christ a dit „qu'il vaudrait mieux attacher une pierre au cou du scandaleux et le jeter au fond de la mer." (S. Matth. XVIII, 6). Pour les Israélites Dieu avait décrété: „Celui qui aura violé le sabbat, sera puni *de mort;* et si quelqu'un travaille ce jour-là, il périra de mon peuple." (Exode XXXI, 14).

2. Quand on **manque** sans raison **à la Ste messe.**

Certaines réjouissances du samedi font très souvent manquer l'office divin le dimanche. „Quelle folie, dit S. François de Sales, de transformer la nuit en jour, le jour en nuit et de négliger ses devoirs envers Dieu pour de futiles divertissements."

3. Quand on se livre à des *récréations trop bruyantes, trop fatigantes* pour le corps, ou même *coupables,*

telles que les chasses à courre ou les traques, les bals publics, ces derniers surtout, qui sont la cause de tant d'immoralités, de rixes, de prodigalités, qui poussent au dégoût du travail et au vagabondage. — Les récréations les plus profanatrices du dimanche sont celles qui sont coupables en elles-mêmes, car de toutes les œuvres, le péché est la plus *servile,* puisqu'il rend esclave du démon. (S. Jean VIII, 34). Malheur à nous si, le jour consacré au service de Dieu et au salut de notre âme, nous offensons Dieu et faisons à notre âme des blessures mortelles; si des fêtes du ciel, nous faisons des fêtes de l'enfer. (Mgr Gaume). Certains chrétiens attendent le jour du Seigneur, afin d'abuser de la libération du travail pour la liberté du vice. (Eus. Cés.). Pour bien des gens *les jours de fête sont les meilleurs jours ouvrables* de Satan. Celui-ci imite *Apollonius,* le cruel général d'Antiochus, qui avec ses 22,000 hommes se tint tranquille à Jérusalem toute la semaine, et fit tout massacrer le sabbat. Lui aussi laisse toute la semaine les âmes en repos; mais vienne le dimanche, et il les poussera à toute espèce de péchés, à l'orgueil et aux vanités du vêtement, à la passion du jeu et de la danse, aux visites dangereuses, à l'intempérance du manger et du boire: les femmes à la toilette insensée, les hommes aux satisfactions sensuelles, qui détournent au péché les institutions les plus saintes. (S. Ant.). Le dimanche chasse le démon du gain, de l'avidité matérielle, mais il semble être remplacé par les sept démons des voluptés sensibles, plus mauvais que lui. On les dirait accrochés aux bannières des sociétés de chant, de tir, de pompiers, de gymnastique; ils dissolvent la vie de famille et dévorent l'épargne. (Mgr. Schmitz, évêque aux. de Cologne). S. Augustin se demande s'il ne vaudrait pas mieux profaner le dimanche par le travail que par ces vices. Offenser Dieu est bien coupable, mais c'est un crime double de l'offenser le jour qui lui est consacré. Abuser de ce jour pour les folies du monde, c'est une *sorte de sacrilège* (S. Cypr.), c'est piller les trésors de l'Eglise. (S. J. Chrys.).

Motifs qui doivent nous porter à observer le repos dominical.

1. La **sanctification** du dimanche attire sur nous des **bénédictions temporelles.**

Dieu est *si bon* qu'il demande pour son service non pas des œuvres pénibles, mais seulement le repos. „La semaine à 168 heures, Dieu ne t'en demande qu'une et tu veux l'employer à des œuvres profanes!" (S. J. Chrys.). L'homme ne **réussira** vraiment dans ses entreprises qu'à condition d'observer le dimanche. Christophe Colomb dans son voyage en Amérique observait autant que possible le repos dominical: cela ne retarda pas le succès de son expédition. Ceux qui sanctifient le dimanche sont souvent providentiellement **protégés contre de grands malheurs.** Un matelot employé à une compagnie de paquebots du Mississipi refusa de décharger des marchandises le dimanche et fut renvoyé; peu de jours après, la chaudière éclata et la plupart de ses compagnons périrent. Le bon Dieu **augmente la fortune** de ceux qui observent le dimanche. Un ouvrier prétendait que le besoin le forçait de travailler le dimanche: l'un de ses amis lui proposa de faire un essai pendant 6 mois en lui promettant de l'indemniser pour ses pertes éventuelles. L'essai se fit

et l'ouvrier avoua que pendant ces 6 mois il avait gagné plus qu'auparavant. Ce n'est pas sans raison qu'il est dit dans l'Ecriture: „Dieu *bénit* le septième jour.“ (Gen. II, 3). — Certains fabricants prétextent que le repos du dimanche *paralyse la production* et nuit considérablement à l'industrie; mais cela est faux. L'expérience prouve qu'en diminuant les heures de travail, on augmente *la force de production de l'ouvrier:* l'ouvrier qui observe le dimanche travaille plus et mieux dans la semaine. Un arc trop bandé perd de son élasticité et l'ouvrier surchargé de travail, de sa force productive. „Voulez-vous, disait Rousseau, créer un peuple actif et industrieux, donnez-lui des fêtes. Ces jours perdus se retrouveront largement.“ En *Angleterre*, le repos dominical est très strict: les magasins, les cabarets, les théâtres, etc. sont fermés, même la poste, ni les chemins de fer ne travaillent et pourtant l'Angleterre marche à la tête de tous les pays industriels. Les *Juifs* observent très sévèrement leur sabbat, et on ne remarque pas qu'ils s'appauvrissent.

2. Dieu châtie les **profanateurs** du dimanche par des **peines temporelles,** notamment par la maladie et la pauvreté.

Dieu *châtie souvent* ceux qui travaillent le dimanche. C'est à cause de la profanation de ce jour que Dieu fit détruire la ville de Jérusalem par Nabuchodonosor et emmener les Juifs en captivité. (Esdr. XIII, 18). Le châtiment habituel des profanateurs du dimanche est qu'ils deviennent *les esclaves de tous les vices* (Louis de Gr.); ceux qui le dimanche recherchent les richesses de la terre, trouvent des trésors de péchés et perdent ceux du ciel. (S. Amb.). — A travailler sans interruption **on ruine sa santé:** quand on gravit une montagne, il faut de temps en temps s'arrêter, sinon on risque de tomber d'épuisement. „Le repos, dit Mgr. Gaume, est une loi naturelle comme la nourriture.“ Le travail de certaines *fabriques* cause la *mort précoce* d'un très grand nombre d'ouvriers; il en tombe plus que sur un champ de bataille. Le repos du dimanche est donc un devoir non seulement envers Dieu, mais aussi envers soi-même; la profanation du dimanche est un suicide. — „Je vous visiterai, dit le Seigneur à ces profanateurs, par **la misère**“ (Lév. XXVI, 16); ils travaillent sans s'enrichir, car ils sont privés de la bénédiction de Dieu. Comme Dieu punit habituellement par là où l'on a péché (Sag. XI, 17), celui qui a profané le dimanche par *avarice*, obtient le contraire de ce qu'il cherchait: il s'appauvrit. Ce vice attire quelquefois sur des pays entiers, le manque des récoltes, la grêle, des inondations, etc. Les *Chinois* sont un des rares peuples sans repos hebdomadaire, or ils sont corporellement très bas, lâches, immoraux, atteints de maladies épidémiques et les récentes guerres ont montré combien est nulle la force de résistance de cette nation de 400 millions d'âmes.

3. La profanation du dimanche ruine la **famille** et la **société.**

Elle mine d'abord la **famille**, car les membres d'une famille qui ne fréquente pas l'office divin *perdent* peu à peu *la notion de leurs devoirs* et tombent dans les plus profonds errements: le père devient prodigue, la mère négligente, les enfants désordonnés. Les liens de la famille se relâchent et le foyer domestique, au lieu d'abriter un paradis, n'est plus qu'un enfer. Le père qui travaille le dimanche néglige forcément le plus saint de ses devoirs, *l'éducation des enfants;* l'ouvrier occupé toute la semaine, n'a en effet que ce jour pour apprendre à connaître ses enfants et leur donner de bons conseils. — Mais dès que la famille est minée, toute la **société** est ébranlée; un bâtiment s'écroule dès que *ses fondements chancellent.* La profanation du dimanche est une *révolte ouverte* contre l'autorité de Dieu, il s'ensuit qu'elle fait perdre le respect de toute autorité, paternelle, civile et religieuse; elle fait perdre la notion et la pratique de la religion, fait oublier Dieu comme fin dernière et fait rétrograder l'homme vers *la barbarie du paganisme.* — L'Eglise, avec sa fête dominicale, est la barrière qui sépare le vrai chrétien du chrétien de nom, les prédestinés des réprouvés; on sera séparé dans l'éternité de ceux dont on s'est séparé ici-bas: celui qui le dimanche ne se compte pas parmi les enfants de Dieu, sera exclu de sa famille dans l'éternité. Le moment de notre mort sera ce qu'ont été nos dimanches; c'est le dimanche que nous amassons les biens éternels. (S. Grég. Naz.).

— —

2. Le Commandement du travail.

Le travail est de deux sortes : *intellectuel* ou *corporel*.

C'est une erreur de ne regarder comme travailleurs que les ouvriers de fabrique, les manœuvres, les artisans, les domestiques et d'en exclure les savants, les fonctionnaires, les prêtres, les instituteurs, les médecins, etc. Ils ne font pas de travail *manuel*, mais un travail *de tête* qui est souvent *plus pénible* et entraîne de plus grands malaises que le premier.

Les *païens* regardaient le travail comme un opprobre, *Jésus-Christ* l'a ennobli et sanctifié.

Dans le paganisme il y avait *deux classes* d'hommes: l'aristocratie ou les maîtres et *les esclaves ou les artisans*, qui dans beaucoup d'états ne jouissaient pas du droit de citoyen, tandis que les premiers, méprisant le travail, passaient leur temps dans l'oisiveté ou se bornaient aux emplois publics. **Le Sauveur** vint et **sanctifia le travail** par son exemple et par ses enseignements (la parabole de la vigne, S. Matth. XX, où il montre la nécessité du travail pour le salut). Aussi les *chrétiens illustres* n'ont-ils pas eu honte du travail: S. Paul gagnait sa vie par son métier de tisseur de tentes (Act. Ap. XX, 31; XVIII, 3); S. Hilaire travaillait aux champs, et les moines du Moyen-âge s'occupaient d'agriculture et de la copie des manuscrits. — *Un métier* et *les travaux manuels ne déshonorent* pas; au contraire l'homme s'honore en se fournissant son entretien par son activité et ses efforts personnels. (Léon XIII). Ce qui dégrade l'homme c'est l'oisiveté et le vice; ce n'est donc pas dégénérer que de se mettre *en service*. *Servir* un homme dans l'ordre providentiel, c'est servir non l'homme, mais *Dieu* qui en a ainsi disposé: Jésus lui-même est venu pour servir et non pour être servi. L'état de domestique vaut mieux que l'état d'esclave d'une passion (S. Aug.), les serviteurs doivent se considérer comme attachés au service de Dieu. (S. Grég. Naz.).

1. Depuis le péché originel, Dieu a imposé à l'homme le travail comme *une peine*.

Cela ne veut pas dire qu'avant le péché l'homme n'eût pas travaillé; il aurait travaillé et ses occupations auraient été pour lui un plaisir. Après la chute Dieu dit à l'homme: „Tu mangeras ton pain *à la sueur de ton front*. (Gen. III, 19), jusqu'à ce que tu retournes à la terre d'où tu es tiré.“

2. Le commandement du travail regarde *tous les hommes*, selon leur capacité: « Quiconque, dit S. Paul, ne veut pas travailler, ne doit pas manger. » (II. Th. III, 10).

Cela est vrai surtout depuis le péché originel; nous en sommes tous atteints, tous donc nous devons en porter la peine. Pour nous *forcer au travail*, Dieu a rendu la terre stérile sans les efforts de l'homme; l'oisiveté universelle serait la famine universelle, voilà pourquoi S. Paul a émis le principe cité plus haut. *Les riches* aussi sont donc tenus au travail; ils peuvent en employer le fruit en aumônes et en bonnes œuvres. Que de princesses et de femmes riches ont confectionné de leurs mains des ornements sacrés à l'exemple de Ste Elisabeth de Portugal († 1336). On demandait un jour à quelqu'un qui avait fait fortune pourquoi il continuait à travailler: „Croyez-vous donc, répliqua-t-il, que le bon Dieu m'ait donné *mes mains pour rien?* Aussi *S. Benoît* dans *sa règle* avait-il prescrit alternativement la prière et le travail. — Celui qui ne *peut* pas travailler en est évidemment dispensé ; S. Paul ne dit pas: „Quiconque ne travaille pas..., mais quiconque ne *veut* pas travailler, ne doit pas manger.“ „L'homme, dit Job, est né pour le travail, comme l'oiseau pour les airs“ (V, 7); les animaux mêmes, telle la fourmi, nous exhortent au travail. (Prov. VI, 6). Aussi S. Paul écrivait-il encore: „Nous vous rappelons au travail de vos mains, comme nous vous en avons donné l'ordre.“ (I. Thess. IV, 11).

3. L'homme est tenu avant tout aux occupations de son *état*.

La société humaine comporte nécessairement *des états divers:* des médecins, des prêtres, des laboureurs, des artisans, des jurisconsultes, des soldats, des célibataires et des gens mariés; elle ressemble à un corps, dont chaque membre a une fonction spéciale (I. Cor. XII, 12), à une horloge, dont tous les rouages, grands et petits, s'engrènent. — C'est *Dieu* qui appelle chaque homme à un état déterminé, nommé pour cela *vocation*, en lui en donnant le goût, la capacité et l'occasion. Par suite l'homme sent vers cet état une attraction intérieure qu'il doit suivre, comme les oiseaux-voyageurs suivent en automne l'instinct qui les pousse dans les pays chauds. Ne pas suivre sa vocation et se pousser dans un état auquel on n'est pas appelé, ce serait pour un oiseau migrateur rester en hiver dans les pays froids: de côté et d'autre c'est la mort, temporelle pour celui-ci, éternelle pour celui-là. Les parents doivent donc bien se garder de forcer la vocation de leurs enfants. — Puisque la vocation vient de Dieu même, *remplir les devoirs de son état*, c'est être proprement **au service de Dieu**; ces devoirs sont donc *les plus importants*, tous les autres doivent passer après eux. „Tout ce qui n'est pas devoir d'état est vanité et oisiveté." (Card. Galura). Il faut savoir quitter Dieu pour Dieu, disait S. Philippe de Néri.[1] Le devoir d'état du Christ était de sauver le monde: dès qu'il s'agissait de cela, il laissait tout le reste; c'est ainsi qu'à 12 ans, il quitta ses parents pour rester au Temple; qu'en conversant avec la Samaritaine au puits de Jacob, il avait même oublié de manger. (S. Jean IV, 34). Moïse agit de même: lorsque dans son entretien avec Dieu au Sinaï il apprit que le peuple était tombé dans l'idolâtrie, il rompit l'entretien et redescendit vers le peuple. (Exode. XXXII, 7).

L'accomplissement fidèle des devoirs d'état conduit à la *perfection ;* leur négligence mène à la ruine temporelle et éternelle.

L'exactitude dans les devoirs d'état est un signe que *l'on est consciencieux en toutes choses*. La vocation est comme la roue maîtresse d'une machine, c'est de sa marche régulière que dépend la marche de toute la machine. On s'explique pourquoi dans les procès de canonisation, on s'informe tout d'abord de la fidélité avec laquelle le défunt a pratiqué ses devoirs d'état. C'est donc une grande erreur, commise même par des personnes pieuses, de s'imaginer que le temps consacré aux devoirs d'état est perdu pour le service de Dieu et le salut; au contraire, c'est la *voie la plus rapide pour arriver à la perfection*, tandis que c'est *une tentation très dangereuse du démon* d'être porté à négliger les devoirs d'état pour la prière et les œuvres de piété. Celui qui ne les accomplit pas est en état de péché mortel, lors même qu'il ressusciterait des morts; priât-il toute l'année et jeûnât-il sa vie entière, il n'en serait pas moins damné. (S. Fr. de S.). — *La prière ne sauvera pas ceux qui ne veulent pas travailler*. Nos exercices de piété doivent se régler d'après les obligations de notre vocation; une piété qui contrecarre ces devoirs est une piété fausse. (Id.). Aucun état qui n'est pas mauvais en lui-même n'est un obstacle au salut. (I. Cor. VII, 17).

4. Pendant le travail nous devons souvent élever notre âme à Dieu; donc *avant* le travail lui demander sa grâce et *durant* le travail, faire des oraisons jaculatoires.

Rien ne réussit sans la bénédiction de Dieu, comme on le voit dans la pêche miraculeuse. (S. Luc V). Croyez-moi, disait S. Vincent de Paul, trois ouvriers font avec la grâce de Dieu plus que dix autres. Aller au travail sans avoir prié, c'est faire comme un soldat qui part sans armes pour la guerre. S. Paul nous exhorte à **faire la bonne intention avant le travail** par les paroles bien connues: „Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, et quelque chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu." (I. Cor. X, 31).[2] Avant toutes nos actions il faut imiter le *tireur* qui vise très nettement le but à atteindre; il faut donc avant le travail faire

[1] C'est-à-dire préférer ses devoirs d'état à des exercices de piété proprement dits.
[2] Le catéchiste fera dire ici l'acte d'offrande ou de bonne intention.

le signe de *la croix* ou dire mentalement: „**A la plus grande gloire de Dieu.**“ Vous avez beau écrire un nombre infini de zéros, ils n'auront de valeur que si vous les faites précéder d'au moins une unité; il en est de même de nos actions: en elles-mêmes ce sont des zéros, mais si nous les faisons au nom du bon Dieu, il les fait précéder d'un un et les rend méritoires. — **Durant le travail**, il faut faire ce que l'on fait en *écrivant:* à chaque instant on retrempe la *plume* dans l'encrier pour pouvoir continuer, ainsi faut-il, durant le travail élever son âme à Dieu afin de reprendre de nouvelles forces pour le travail. A l'exemple des *pilotes*, qui à chaque instant regardent leur boussole, il faut de temps en temps regarder Dieu. (S. Fr. de Sales). Les *anges* tout en servant l'homme, ne cessent jamais de voir Dieu face à face. (S. Bonav.). Les *architectes*, tout en élevant le bâtiment, ne cessent d'avoir à la main l'équerre et le fil à plomb, ainsi nous qui avons à nous construire une maison dans le ciel, devons-nous avoir continuellement sous les yeux le cordeau de la charité, afin de n'agir que par ce motif. (S. Fr. de S.). Aussi S. Paul dit-il: „Priez sans cesse.“ (I. Thess. V, 17). Il faut donc s'habituer à faire souvent des **oraisons jaculatoires** pendant le travail, p. ex., Seigneur, venez à mon aide!“ ou bien: „Tout pour la plus grande gloire de Dieu.“ Ayons donc comme devise: „Prière et travail! (Ora et Labora)“ ou bien: „La main au travail, le cœur à Dieu.“

5. Le travail procure des avantages temporels et des mérites éternels, parce qu'il est une espèce de culte divin. L'avantage temporel consiste dans le contentement et le bonheur.

Dieu ayant imposé à Adam le travail comme pénitence après l'aveu de sa chute, celui qui travaille accomplit la volonté divine, fait par conséquent *une œuvre agréable à Dieu*, en un certain sens *plus parfaite que la prière*. S. François de Sales, empêché de prier par ses nombreux devoirs d'état s'en consolait en disant: „Ici-bas il faut prier par des œuvres et des actes. — Les *racines* du travail sont *amères*, mais ses *fruits* sont bien *doux*. Il procure d'abord des **avantages temporels:** l'oisif s'ennuie, toujours mécontent de lui-même, tandis que l'homme laborieux, **content et joyeux,** sent la vérité de la parole du Christ: „Mon joug est doux et mon fardeau est léger.“ (S. Matth. XI, 31), Le travail **écarte les tentations.** Celui qui est appliqué à des affaires sérieuses se préoccupera peu d'un concert qui a lieu dans son voisinage, il se préoccupera tout aussi peu des choses séduisantes que lui suggèrera le démon: aussi Satan laisse-t-il en repos les gens qui travaillent. On exhortait un jour un moine à ne pas tant fatiguer son corps. „Si moi je ne le tourmente pas, c'est lui qui me tourmente.“ (Cassien). Le travail procure **la prospérité temporelle.** L'abeille qui a bien travaillé durant l'été vit en hiver des provisions de sa ruche; ainsi l'homme laborieux assure son avenir. Un Romain fut un jour traduit devant le Sénat pour avoir amassé une grande fortune par la magie; il se présenta avec ses outils et dit: „Voici mes instruments de magicien; je ne puis plus hélas vous présenter mes sueurs.“ — Enfin le travail, comme toute œuvre de pénitence, procure des **mérites éternels.** L'ouvrier, dit Jésus, mérite son salaire“ (S. Luc X, 7) et S. Paul ajoute: „Chacun obtiendra *sa récompense dans la mesure de son travail.*“ (I. Cor. III, 8). Le gain est le ressort de l'activité des commerçants; eux peinent pour un gain passager et nous pour une récompense éternelle. (S. Aug.). S. Bernard voyait un jour l'un de ses moines travailler avec ardeur: „Continue mon frère, lui dit-il, tu n'as pas à craindre le purgatoire. — Gardons-nous en travaillant de n'avoir en vue que le *profit* temporel, car nous risquerions de faire un travail déshonnête qui nous enlèverait la récompense éternelle.

Péchés contre le commandement du travail.

On pèche contre ce commandement:
1° quand on s'adonne à *l'oisiveté;*
2° quand on néglige ses *devoirs d'état;*
3° quand en travaillant on *oublie Dieu.*

———

3. Les récréations du chrétien.

1. Tout homme qui travaille a le droit de se récréer; car la récréation, le plaisir, est un moyen pour reprendre des *forces nouvelles* pour le travail.

L'arc toujours tendu finit par se briser, et l'homme qui travaillerait sans trêve ni repos deviendrait incapable de travail. — Les récréations extérieures contribuent beaucoup au bien de l'humanité: elles resserrent les liens de la charité et préviennent ou réconcilient les inimitiés. — Dieu veut que nous nous récréions, car *il a fait de la nature* une source de nombreux plaisirs: le coloris et le parfum des fleurs, le chant des oiseaux, la beauté et la saveur des fruits, le pittoresque des paysages, etc. *Jésus lui-même* assista à des festins, même à un festin de noces, et dans la parabole de l'enfant prodigue il parle de danses, de musique, de festin. (S. Luc XV, 25). Les banquets des chrétiens (agapes) faisaient même partie de la liturgie primitive.

2. Mais le goût des plaisirs *doit être modéré* et nous devons nous abstenir de tous les plaisirs *coupables;* en outre il faut *se souvenir de Dieu* durant ses récréations.

Le goût des plaisrs ne doit pas être **immodéré**, comme s'ils étaient *le but de la vie;* ils ne doivent être qu'un moyen pour réparer nos forces. Celui qui a un amour excessif du plaisir, se corrompt, devient mécontent et se perd de dettes. *Tout excès est nuisible,* celui des plaisirs l'est autant que l'usage immodéré d'un remède. Le sel pris modérément relève agréablement le goût des aliments, pris avec excès, il les gâte. On ne doit donc s'accorder une récréation qu'*après avoir accompli ses devoirs; le repos n'est doux qu'après le travail.* La pensée de la mort est propre à nous inspirer de la modération dans le plaisir: Damoclès, au milieu du plus splendide festin perdait l'appétit à la vue du glaive suspendu sur sa tête par un cheveu, de même nous réprimerons le goût excessif du plaisir en pensant que nous pourrons mourir à chaque moment et même être damnés. *Notre époque souffre beaucoup de cette passion de jouir.* On voit partout des invitations au plaisir, et une réunion d'agrément succède à l'autre, quoique tout le monde se plaigne du mauvais état des affaires, qui est peut-être précisément la suite de cette soif de jouir. Que vos récréations, disait S. François de Sales, soient brèves et rares. — Elles ne doivent pas être **coupables**. Tels sont par exemple le jeu avec des mises trop élevées aux roulettes ou à d'autres jeux de hasard; la médisance contre les absents; les pointes malicieuses; les propos indécents et la raillerie des choses saintes. Il faut absolument s'en abstenir, car des enfants ingrats peuvent seuls s'amuser à ce qui offense leur père. — **Souvenons-nous** durant notre récréation *de Dieu* et de notre *fin dernière.* Réjouissez-vous *dans le Seigneur.* (Ps. XXXI, 11). S. Charles Borromée jouant un jour au billard, fut interrogé sur ce qu'il ferait dans le cas où la fin du monde le surprenait à ce jeu: „Je continuerai simplement à jouer, dit-il, car je le fais pour la gloire de Dieu et en pensant à lui."

Les Commandements de l'Eglise.

1. Les commandements de l'Eglise sont comme un complément du IIIe commandement de Dieu.

Le 1er prescrit d'observer le repos dominical à certains jours, pour remercier Dieu de grâces spéciales;

le 2e prescrit la manière de sanctifier le dimanche et les jours de repos supplémentaires;

le 3e et le 4e [1] prescrivent la manière de sanctifier le plus important des dimanches, le jour de Pâques;

le 5e et le 6e prescrivent la manière de se préparer à la sanctification du dimanche et des principales fêtes de l'année.

2. Nous sommes tenus *sous peine de péché grave* d'observer les commandements de l'Eglise, car la désobéissance envers elle est une désobéissance envers le Christ lui-même.

Jésus a conféré à son Eglise *les mêmes pouvoirs* que ceux qu'il tenait de son Père: „Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie." (S. Jean XX, 21). Si donc l'Eglise commande, c'est comme *si l'ordre venait du Christ lui-même:* „Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel" (S. Matth. XVIII, 18). — On *désobéit donc au Christ* quand on désobéit à l'Eglise: „Quiconque vous méprise, disait-il à ses Apôtres, me méprise." (S. Luc X, 16). — Jésus nomme son Eglise un *royaume* et la compare à un *bercail*, pour indiquer l'obéissance due par les fidèles aux supérieurs ecclésiastiques. — Pourquoi d'ailleurs l'Eglise n'aurait-elle pas comme chaque société le droit d'imposer des lois auxquelles ses membres sont tenus de se soumettre?

Donc transgresser *volontairement* et *par négligence* un commandement de l'Eglise, c'est commettre un péché grave.

Celui, dit Jésus-Christ, qui n'écoute pas l'Eglise doit être regardé comme *un païen et un publicain.* (S. Matth. XVIII, 17). L'Ancien-Testament prononçait la peine de mort contre celui qui *par orgueil* résistait au *grand-prêtre* (Deut. XVIII, 12); la loi mosaïque regardait donc comme un péché grave la désobéissance à l'autorité sacerdotale.

3. L'autorité ecclésiastique peut pour des motifs sérieux dispenser les fidèles des lois qu'elle a faites.

Jésus-Christ a dit en effet à ses Apôtres: „Ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel." (S. Matth. XVIII, 18). Dans beaucoup de diocèses par ex., il est permis de manger de la viande les vendredis, quand il y a une fête très solennelle; dans d'autres, certains jours fériés sont transférés au dimanche suivant.

Ier Commandement de l'Eglise: L'observation des fêtes.

1. Ce premier commandement nous prescrit d'observer 1° les fêtes de N. S., 2° celles de la Vierge, 3° celles des saints, entre autres celle du patron du pays ou du lieu.

Les premiers chrétiens déjà célébraient les anniversaires de certains événements importants ou de bienfaits signalés de Dieu. „On a institué les fêtes, dit S. Pierre Chrysol., afin que les événements arrivés une fois restassent pour tous les temps dans la *mémoire* des chrétiens." Les fêtes sont instituées en souvenir des bienfaits de Dieu pour l'en louer et l'en remercier. (S. Vinc. Ferr.). „Malheureusement, dit S. Jérôme, beaucoup ne songent qu'à transformer les fêtes en jours de *festins* et de plaisirs, comme si le boire et le manger pouvaient honorer ceux qui ont cherché à plaire à Dieu par le jeûne et la mortification.

1. Les **fêtes de N. S.** *de droit commun* [2] sont: *Noël*

---

[1] Nous avons dû modifier ici la nomenclature de l'auteur, parce que dans les catéchismes allemands les commandements de l'Eglise sont disposés autrement que dans ceux de langue française.

[2] En France par suite du Concordat les seules fêtes obligatoires en semaine sont Noël, l'Ascension, l'Assomption et la Toussaint

(25 déc.); la *Circoncision* ou Nouvel-An (1er janvier; l'*Epiphanie* ou les Rois (6 janvier); *Pâques*, l'*Ascension*, la *Pentecôte* et la *Fête-Dieu*.

Comme Noël, Pâques et la Pentecôte sont les *événements principaux* de la religion, on a adjoint à chacune de ces fêtes une fête supplémentaire le lendemain; celle de S. Etienne après Noël, les lundis de Pâques et de Pentecôte.

2. Les **fêtes de la Vierge** sont: l'*Immaculée-Conception* (8 déc.); la *Nativité* (8 sept.); l'*Annonciation* (25 mars); la *Purification* ou Chandeleur (2 février); l'*Assomption* (15 août).

On célèbre tant de fêtes de la Vierge, parce que sa vie est intimement liée à celle de N. S. Pour les autres saints l'Eglise ne célèbre que le *jour de leur mort*, parce que c'est leur jour de naissance à la vie éternelle. Pour Marie (et S. Jean-Baptiste) elle célèbre aussi le jour de *la nativité*, parce que Marie était sainte dès sa naissance.

3. Les **fêtes des Saints** sont: S. Etienne (26 déc.); S. Pierre et S. Paul (29 juin), la **Toussaint** (1er nov.). — Les **Patrons** varient suivant les pays et les lieux.

Toutes ces fêtes se divisent en *fixes* et en *mobiles*; celles-là se célèbrent chaque année le même jour, celles-ci varient d'une année à l'autre.

Les fêtes **fixes** sont: l'Imm.-Conception, Noël, l'Epiphanie, la Purification, l'Annonciation, SS. Pierre et Paul, l'Assomption, la Nativité de la Vierge, la Toussaint. Les fêtes **mobiles** sont: *Pâques* (elle se célèbre le dimanche qui suit la pleine lune après l'équinoxe du printemps, donc entre le 22 mars et le 25 avril), l'*Ascension* (40 jours après Pâques), la *Pentecôte* (50 jours après Pâques), la *Fête-Dieu* (le 2e jeudi après la Pentecôte). — Quelques-unes de ces fêtes, Pâques et la Pentecôte, remplacent des fêtes de l'Ancien-Testament, figures de celles du Nouveau: quelques-unes coïncident avec d'*anciennes fêtes païennes*: Noël remplace les *nuits sacrées* célébrées par les païens en l'honneur du soleil; la Chandeleur au commencement de février coïncide avec les fêtes accompagnées de cortéges aux flambeaux pour l'accroissement du jour. L'Eglise a fait cette substitution pour détourner les chrétiens des solennités idolâtres. Certaines fêtes comme le saint Nom de Jésus, la Trinité, le saint Nom de Marie ont été mises au dimanche pour ne pas augmenter le nombre des jours fériés.

2. Nous sommes tenus de célébrer les fêtes comme le dimanche: **donc de nous abstenir de travaux serviles et d'assister aux offices.**

Par suite des circonstances, le pape a dans différents pays transféré certaines fêtes **au dimanche suivant**. L'expérience a d'ailleurs démontré que la multiplicité des fêtes va quelquefois à l'encontre de leur but. — *Toutes ces fêtes constituent l'année ecclésiastique ou*

L'année liturgique.

Les Juifs déjà célébraient outre le sabbat quelques anniversaires d'événements importants. La *Pâque* en mémoire de la sortie d'Egypte; 50 jours après, la *Pentecôte* en mémoire de la promulgation de la loi au Sinaï; en automne la fête des *Tabernacles* en souvenir du séjour au désert. C'était pour les Israélites un résumé de leur histoire; il en est de même des fêtes chrétiennes, surtout pendant la semaine sainte, qui sont un abrégé de l'histoire de N. S.

1. L'année liturgique est la représentation annuelle

et sensible de la vie du Christ et des événements qui l'ont précédée ou suivie.

L'Eglise nous les représente pour nous les faire **méditer et imiter.** Pendant l'Avent nous devons nous unir aux Patriarches qui soupiraient après le Sauveur; à Noël, aux bergers qui se réjouissent devant sa crèche; pendant le Carême, au jeûne de J.-C.; à Pâques nous devons ressusciter avec lui; à la Pentecôte, demander le S. Esprit avec les Apôtres. En outre l'Eglise a placé à chaque jour de l'année la fête d'un **saint.** Les fêtes des saints sont comme de brillantes *planètes* autour du soleil de justice; l'Eglise les a instituées pour nous faire méditer la vie de ceux qui par leur imitation de la vie de Jésus Christ sont un modèle de perfection chrétienne, pour nous exhorter ainsi plus vivement à *suivre le divin Maître,* et pour demander leur *intercession* afin d'obtenir plus facilement les grâces méritées par le Sauveur. „Prier avec l'Eglise, dit S. Augustin, c'est prier de la façon la plus parfaite." Enfin, en répandant ainsi les fêtes des saints sur toute l'année liturgique, l'Eglise semble nous dire: Quoique chaque jour ne soit pas un jour de repos, cependant malgré vos occupations terrestres, vous devez toujours avoir *l'âme élevée à Dieu* selon le précepte de l'Apôtre: „soit que vous mangiez, soit que vous buviez, ou quoi que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu." (I. Cor. X, 31).

2. L'année liturgique commence par le premier dimanche de l'Avent, et se divise en trois cycles principaux, de Noël, de Pâques et de la Pentecôte, correspondant aux mystères de la *naissance* du Sauveur, de sa *résurrection*, et de la mission du *Saint-Esprit.*

L'année liturgique est donc une glorification de la *S. Trinité* en nous rappelant l'amour du Père qui nous a envoyé son Fils, celui du Fils qui est mort pour nous, celui du S. Esprit qui se communique à nous: aussi l'Eglise célèbre-t-elle au premier dimanche après la Pentecôte la fête de la *S. Trinité* qui résume les trois cycles.

Chacune des trois fêtes principales est *précédée* d'un temps de préparation et *suivie* d'autres fêtes qui leur sont connexes.

L'Avent est le temps préparatoire de **Noël**: le cycle qui suit est constitué par la Circoncision, l'Epiphanie, la Purification et les dimanches après l'Epiphanie.

Les quatre semaines de l'Avent représentent les siècles[1] de l'attente du Rédempteur. La fête de l'Immaculée-Conception (8 déc.) s'encadre fort bien dans cette période: après quarante siècles de ténèbres, dans l'ignorance et le péché, le soleil de justice se lève sur le monde et Marie en est comme l'aube, comme l'aurore. (Cant. des Cant. VI, 9). — Les semaines et les fêtes qui suivent Noël sont comme la figure de la **jeunesse** et de l'âge fait du Christ jusqu'à son entrée dans la vie publique, donc de sa vie cachée à Nazareth. Il y a au minimum deux, au maximum six *dimanches* après l'Epiphanie, selon que la fête de Pâques tombe plus ou moins tôt.

Le temps préparatoire de **Pâques** est celui de la Septuagésime au Carême, et des quarante jours du Carême: le cycle qui suit comprend les quarante jours de Pâques à l'Ascension.

Les termes de Septuagésime (70), Sexagésime (60), Quinquagésime (50) tirent leur origine de l'habitude de quelques églises primitives de commencer le carême 70, 60 ou 50 jours avant Pâques, afin d'espacer davantage les jours de jeûne. Le mercredi d'après la Quinquagésime se nomme le *mercredi des Cendres,* parce que ce jour-là le prêtre répand des cendres sur la tête des fidèles en disant: „Souviens-toi, ô homme, que tu es poussière et retourneras en poussière." Ce mercredi est le

[1] En chiffres ronds on met souvent 4000 ans.

46e jour avant Pâques et commence le Carême, qui dure exactement 40 jours, puisqu'on ne jeûne pas les dimanches (il y en a 6). Durant ce temps, l'Eglise nous rappelle la vie publique du Sauveur, qui commence par **le jeûne** et se termine par **la passion.** Les 40 jours qui suivent Pâques représentent exactement ceux que Jésus-Christ passa encore sur terre après sa résurrection. Le 1er dimanche après Pâques s'appelle *in Albis* (depositis), parce que ce jour-là les nouveaux baptisés (du samedi saint) déposaient leurs habits *blancs*. Les 3 jours qui précèdent l'Ascension s'appellent les *Rogations*. (On y fait des processions).

La préparation à la **Pentecôte** comprend les 10 jours depuis l'Ascension : le cycle subséquent comprend ordinairement de 24 à 28 dimanches.

Les **10 jours** qui précèdent la Pentecôte représentent les 10 jours pendant lesquels les Apôtres ont attendu le S. Esprit; les semaines qui suivent sont une image de l'histoire du monde jusqu'au dernier jugement. Voilà pourquoi le dernier dimanche après la Pentecôte on lit l'évangile de la seconde venue du Sauveur. (S. Matth. XXIV, 15-35). Le plus ou moins grand nombre de dimanches après la Pentecôte provient de la mobilité de la fête de Pâques. La fin de l'année liturgique nous amène les fêtes de la *Toussaint* et des *Trépassés*, pour nous rappeler tant la communion où nous sommes avec les saints dans le ciel et les âmes du Purgatoire que notre destinée de les rejoindre un jour. La fête des morts cadre très bien avec la saison où les arbres dépouillés et les champs vides symbolisent parfaitement la mort.

3. Ces trois fêtes principales s'harmonisent fort bien avec la nature.

Pendant l'Avent (dans notre hémisphère boréal) règnent les ténèbres et le froid; c'était l'état moral de l'humanité avant Jésus-Christ. Vers la fin de décembre les jours croissent; avec la naissance du Sauveur, la lumière divine se répand dans le monde. A *Pâques* une *vie nouvelle* se manifeste dans la nature: tout reverdit, tout fleurit; Pâques est la fête du Christ ressuscité. A la *Pentecôte*, les arbres et la campagne sont en *pleine floraison;* la venue du S. Esprit produit dans l'humanité une floraison nouvelle, car c'est de là que date la vraie civilisation, la véritable morale.

L'Eglise a mis en rapport les *épîtres*, les *évangiles* et le *chant liturgique* avec ces fêtes et ces périodes.

Les évangiles sont des extraits des quatre livres des évangélistes; les épîtres, des autres livres de l'Ecriture. Ces péricopes[1] ont été faites par S. Jérôme et introduites dans certains pays occidentaux par Charlemagne († 814).[2]

IIe Commandement de l'Eglise: l'assistance à la sainte messe.

Le 2e Commandement de l'Eglise nous ordonne, les dimanches et les fêtes de précepte d'assister *dévotement* à une messe entière.[2]

IIIe et IVe Commandements de l'Eglise: la confession annuelle et la communion pascale.

Ces commandements ordonnent à tous les fidèles de se confesser une fois par an et de communier au temps pascal.

Nos communions ne doivent pas être *rares*, car l'eucharistie est la *nourriture de nos âmes;* une âme qui reste longtemps sans cette nourriture meurt d'*inanition.*

---

[1] Coupures. — [2] Le catéchiste exhortera vivement les enfants à ne jamais venir aux offices sans livre; il leur demandera aussi s'ils connaissent des hymnes et des mélodies liturgiques, s'ils connaissent la division de leurs livres de prière.
[3] La doctrine relative à la sainte messe se trouve dans la troisième partie.

„Si vous ne mangez pas, dit Jésus, la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez pas son sang, vous n'aurez pas la vie en vous.“ (S. Jean, VI, 56). Les fidèles de la primitive église communiaient *chaque fois qu'ils assistaient à la messe*, plus tard on se restreignit aux trois fêtes principales, Noël, Pâques, Pentecôte, et enfin, la tiédeur ayant augmenté, le concile de Latran (1215) prescrivit à tous les chrétiens arrivés à l'âge de discernement **de se confesser annuellement au moins une fois et de communier dévotement au moins à Pâques** (Can. 21). Le concile de Trente désire que la *confession annuelle* se fasse aussi *à Pâques:* „C'est une coutume générale et salutaire de se confesser durant le saint temps de carême particulièrement propre à cette dévotion; le concile approuve et reçoit cette coutume, louable et *digne d'être conservée.* (14 Ch. 5). Il va sans dire d'ailleurs que pour ceux qui sont en état *de péché mortel* la confession doit précéder la communion pascale pour ne pas la recevoir *indignement.* — On n'observe pas ces commandements par une confession nulle ou une communion sacrilège: les papes Alexandre VI et Innocent XI ont condamné les propositions contraires.

2. Le temps pascal ne dure de droit commun que 15 jours, du dimanche des Rameaux au dimanche *in Albis*, mais les évêques sont libres de le prolonger selon les besoins du diocèse. (P. Eugène IV, 1440).

Les diocésains sont tenus de s'enquérir de la coutume locale: le temps pascal est partout assez long pour que nous ne puissions pas alléguer la fausse excuse du *manque de temps.*

3. La communion *pascale* a été imposée, parce que Jésus-Christ a institué le S. Sacrement au temps de Pâques.

C'est aussi le moment où Jésus-Christ *est ressuscité*; il est convenable que nous aussi nous ressuscitions *spirituellement* de la mort du péché par une bonne confession. En effet par le péché grave l'âme est en état de mort, et l'absolution lui rend le S. Esprit qui est sa vie. L'ange disait aux femmes qui cherchaient Jésus au tombeau: „Vous cherchez un vivant parmi les morts; il est ressuscité, il n'est plus ici“ (S. Jean). De même que Jésus-Christ est ressuscité des morts, nous devons marcher dans une vie nouvelle. (Rom. VI, 4). Bien des gens ont l'habitude de se procurer pour Pâques des *habits neufs;* il faut mettre autant de soin à revêtir son âme de la grâce sanctifiante.

4. En règle générale les fidèles doivent recevoir la communion pascale *dans leur paroisse,* mais l'Eglise *dispense* facilement de ce précepte. (Ben. XIV).

L'Eglise sait en effet que les pécheurs préfèrent ouvrir leur conscience à un prêtre qui ne les connaît pas, qu'ils sont alors moins exposés à recevoir les sacrements indignement. — Autrefois les fidèles étaient obligés de se confesser dans leur paroisse; ce précepte avait pour but de leur inspirer du *respect* pour le pasteur qui a la charge de leurs âmes.

5. Celui qui néglige le devoir pascal et meurt sans repentance, peut être privé de la *sépulture ecclésiastique.* (Conc. Latr. 1215).

L'Eglise prononce cette peine quand la transgression de la loi est *publique* et que le mourant *a refusé le prêtre* à son lit de mort. — Le curé avant de refuser la sépulture demande d'ordinaire l'avis de son évêque: lorsque le temps est trop court et qu'il y a doute, il prendra sa décision en faveur du défunt.

V^e^ et VIe Commandements de l'Eglise: la loi du jeûne et de l'abstinence.

Le jeûne est aussi ancien que l'humanité, ce fut la loi imposée au *Paradis.* Dieu interdit ensuite aux Israélites différentes viandes. (Lévit. XI, 2), et le jour de la réconciliation ils étaient obligés à un jeûne absolu de 24 heures. (Ibid. XXIII).

Jésus-Christ et Elie jeûnèrent pendant 40 jours, et Jean-Baptiste, le précurseur, jeûnait très sévèrement L'Eglise a prescrit le jeûne pour des motifs très graves.

Originairement la loi du jeûne était *très rigoureuse,* mais le droit commun a été bien *mitigé* dans beaucoup de diocèses par égard pour les circonstances de lieux et de temps.

La loi stricte défend *les mets gras* et plus d'un repas par jour, aux 40 jours du carême, aux jours des Quatre-Temps, à certaines vigiles. — *L'abstinence sans jeûne* est prescrite tous les vendredis et samedis de l'année. — Originairement la loi était si sévère qu'elle interdisait *les œufs et le laitage* et tout repas *avant le coucher du soleil.* La *dégénérescence* de la race humaine et la *tiédeur croissante* des fidèles ont forcé l'Eglise à **mitiger** cette loi dans le cours des siècles. En vertu d'un indult pontifical *les évêques* permettent à leurs diocésains différents mets interdits par la loi générale. Au commencement du carême on publie chaque année dans toutes les églises le *mandement de carême* qui indique ces dispositions particulières. — Elles ne sont pas les mêmes dans tous les diocèses. Quand on s'arrête quelque temps dans un diocèse étranger, on doit se conformer à ses usages, comme le conseillait déjà S. Ambroise à Ste Monique.

Il faut distinguer dans la loi de l'Eglise, 1° l'abstinence de la viande, 2° le jeûne, 3° la réunion du jeûne et de l'abstinence.

L'abstinence proprement dite consiste à se priver d'aliments gras,[1] elle est prescrite tous les vendredis et samedis de l'année. Le *jeûne* qui consiste à se contenter d'un seul repas par jour et d'une légère collation est prescrit les jours de carême, à l'exception des dimanches, les jours de Quatre-Temps, aux Vigiles de Noël, de la Pentecôte, des SS. Pierre et Paul, de l'Assomption et de la Toussaint. Le *jeûne et l'abstinence réunis* sont prescrits les jours de carême pour lesquels il n'y a pas dispense, les jours de Quatre-Temps et les Vigiles ci-dessus.[2]

Les 5e et 6e commandements de l'Eglise nous obligent à observer les jours d'abstinence et de jeûne.

1. Nous devons garder l'abstinence le *vendredi,* parce qu'il est le jour de la mort du Sauveur.

Tous *les aliments gras* sont interdits; néanmoins beaucoup d'évêques permettent l'usage de *graisse d'animaux.* Il est permis de manger des *animaux aquatiques,* des poissons, des écrevisses, des grenouilles, des escargots, des tortues, car autrefois et dans certains pays, c'étaient les aliments des pauvres gens: les œufs et le laitage sont aussi autorisés. — L'Eglise prescrit *l'abstinence de la viande,* parce que *Jésus-Christ a livré son corps* pour nous, parce que la chair est l'aliment *le moins indispensable* et que la privation de la viande est *une mortification.* L'abstinence doit aussi nous rappeler que nous devons combattre la *concupiscence de la chair,* qui est particulièrement excitée par les aliments gras. (S. Th. Aq.). Beaucoup de personnes mettent en avant contre l'abstinence les paroles du Christ: „Ce n'est pas ce qui *entre par la bouche* qui souille l'homme.“ (S. Matth. XV, 11). Sans doute, mais il a aussi dit: „*Tout ce qui sort du cœur de l'homme,* le souille.“ (Ibid. 18). Or, *la désobéissance contre l'Eglise* sort du cœur et le souille. Evidemment ce n'est pas l'aliment matériel qui rend l'homme impur; ce n'est pas le fruit, dit S. Augustin, qui a corrompu Adam, c'est Adam qui a souillé le fruit. Il n'y a pas d'abstinence quand un jour de fête, Noël par exemple, tombe un vendredi, parce que Jésus lui-même ne veut pas que l'on jeûne, lorsqu'on doit se réjouir. (S. Matth. IX, 15).

De droit commun l'abstinence est aussi prescrite le *samedi.*

Cette loi devait dans l'esprit de l'Eglise procurer *l'abrogation du sabbat,* elle est généralement tombée en désuétude Il n'en reste pas moins vrai que nous devons pour nous préparer saintement au dimanche nous imposer quelques sacrifices. En

[1] Le samedi est aujourd'hui abrogé à peu près partout. — [2] D'après le concordat en France

particulier, il ne faut pas **prolonger outre mesure les réjouissances du samedi soir,** parce que l'on s'expose facilement à manquer les offices du dimanche.

2. Pendant *le carême* nous devons nous contenter d'un seul repas par jour, pour imiter les 40 jours du jeûne de Jésus et nous préparer dignement à la fête de Pâques.

Le **carême** commence au mercredi des cendres et dure jusqu'au dimanche de Pâques: les dimanches ne sont jamais jours de jeûne.

Le carême est de tradition *apostolique* (S. Jér.) et a été institué en mémoire *du jeûne du Sauveur* au désert. Il doit être un temps de *pénitence* et d'*expiation de nos péchés.* (Le violet, couleur liturgique du temps, est une couleur de deuil); or le jeûne est comme imposé par la nature dans les moments de tristesse. (S. Matth. IX, 15). En outre, nous devons *méditer la Passion du Christ* surtout pendant la semaine sainte. (Les sermons de carême roulent ordinairement sur la pénitence et la Passion). Le jeûne et la méditation des souffrances de Jésus nous obtiennent le plus facilement *la grâce de la contrition* et du pardon et sont la meilleure *préparation pour la confession et la communion pascale.* — Dans les siècles passés le carême était beaucoup plus dur que maintenant: nos aïeux ne mangeaient **pas de viande pendant tout le carême** *et ne mangeaient que le soir.* C'était la discipline du Moyen-âge et le concile de Tolède de 653 excommuniait ceux qui la transgressaient; du temps de Charlemagne c'était même un délit puni par la loi civile. — De nos jours le carême est bien facile. L'Eglise nous demande seulement de **nous contenter du seul repas de midi,** tout en nous permettant *un petit déjeûner le matin, et le soir, une légère collation.* Une personne valide ne peut rien prendre en dehors de cela sans transgresser la loi. (Alexandre VII, propos. condamnée 39). Il n'est pas défendu de *boire,* encore est-il convenable de le faire uniquement pour *se désaltérer;* ce serait rompre le jeûne que de prendre des boissons trop nourrissantes ou trop abondantes. Nous répétons qu'il faut soigneusement se conformer aux prescriptions diocésaines.

On n'est tenu de jeûner qu'à 21 ans accomplis.

3. Nous devons observer les *Quatre-Temps* pour demander à Dieu de *bons prêtres* et le *remercier* des grâces reçues durant la saison précédente.

Les jours de **Quatre-Temps** sont le mercredi, le vendredi, le samedi du commencement de chaque saison; ce sont les jours où ont lieu les ordinations.

Quatre-Temps vient du latin: *Quatuor tempora,* les 4 saisons; ils tombent la troisième semaine de l'Avent, la deuxième du carême, l'octave de la Pentecôte, et la troisième semaine de septembre. — Ce jeûne était déjà usité chez les Israélites (Zach. VIII, 19) et *Jésus-Christ* lui-même nous *exhorte* à demander à Dieu de bons prêtres: „La moisson est grande, dit-il, mais les ouvriers sont rares; priez le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa vigne.“ (S. Matth. IX, 37).

4. Nous devons observer les *vigiles* de certaines fêtes pour nous préparer à les célébrer dignement.

Les grâces de la fête seront en raison de la préparation. Les *premiers chrétiens* se réunissaient la *veille* des fêtes, passaient *la nuit* en prière et y assistaient au saint sacrifice, à l'exemple du Christ qui passait souvent la nuit à prier. (S. Luc VI). Quand les persécutions cessèrent et que les chrétiens purent impunément faire leurs réunions de jour, les papes transférèrent les offices nocturnes à la veille de la fête. La messe de minuit de Noël est le dernier vestige de cette coutume, et des vigiles il n'est resté que le jeûne.

Les vigiles avec jeûne sont (en France) celles de Noël, de Pâques, de la Pentecôte, des SS. Pierre et Paul (transférée au samedi après la fête), de l'Assomption et de la Toussaint.

5. **L'Eglise ne veut pas que l'abstinence ou le jeûne nous atteigne dans notre santé,** ou nous empêche de remplir nos devoirs d'état : Donc

1° L'usage de la viande aux *jours d'abstinence* est permis aux personnes d'une santé faible,

c'est-à-dire aux *malades*, *convalescents*, *enfants* au-dessous de 7 ans (n'ayant pas encore péché, ils n'ont pas encore à faire pénitence), *vieillards* (au-dessus de 60 ans) qui sentent les atteintes de l'âge. Dans certains diocèses on dispense aussi ceux qui sont soumis à un **travail très pénible**, *intellectuel ou corporel :* toutefois ce n'est pas la carrière en elle-même qui dispense, mais le rapport entre les forces corporelles et le travail à fournir. — On peut aussi obtenir la dispense pour un *voyage pénible*, ou bien quand on n'est pas son maître, comme les domestiques, les soldats, ou quand on est forcé de *prendre ses repas dans un hôtel*, tels que les étudiants, les *voyageurs* réduits à manger en passant aux buffets des gares, les *employés des chemins de fer*, les personnes qui *prennent les eaux* pour leur santé. — Des **pauvres** réduits à mendier leur pain peuvent les jours d'abstinence manger les mets gras qu'on leur donne en aumône, sinon ils seraient forcés de souffrir la faim. — Les personnes dispensées devront cependant faire quelque effort à certains jours, tels que le mercredi des Cendres, le Vendredi-Saint, la veille de Noël. Surtout devront-elles soigneusement **éviter** de donner **du scandale**, d'après ces paroles de S. Paul: „Prenez garde que votre liberté ne devienne pas une pierre d'achoppement pour les faibles" (I Cor. VIII, 9) et „si ce dont je mange scandalisait mon frère, je ne mangerais plus de chair toute ma vie." (Ibid. 13).

2. Sont dispensés du jeûne, ceux qui n'ont *pas 21 ans accomplis,* ceux qui ont une *santé faible* et ceux qui se livrent à des *travaux pénibles,* intellectuels ou matériels.

Dans la période de croissance on a besoin d'une nourriture abondante; cependant le jeûne y est quelquefois à *conseiller* pour apprendre à se dominer. — Les personnes d'une *santé faible* sont les malades, les convalescents, les vieillards (au-dessus de 60 ans). — On peut compter parmi les personnes soumises à un travail pénible celles qui remplissent *des fonctions d'intérêt public*, comme des confesseurs, des prédicateurs, des instituteurs, des professeurs, des médecins, des juges, des infirmiers qui en temps de travail extraordinaire ont besoin d'une alimentation spéciale. — On donne quelquefois une dispense *générale* en temps *d'épidémie,* en certains diocèses même pour *une foire.* — Le devoir de la conservation de la vie est de droit divin, celui de jeûner de droit ecclésiastique: en cas de conflit entre les deux, le droit humain doit céder au droit divin. Mais celui qui est dispensé du jeûne doit y suppléer par **d'autres bonnes œuvres**: les confesseurs et les curés sont généralement autorisés à faire cette commutation.

3. Personne ne doit jeûner *avec excès,* car Dieu demande de nous un service raisonnable. (Rom. XII, 1).

Celui qui jeûnerait d'une façon immodérée ressemblerait à un cocher qui en excitant ses chevaux exposerait sa voiture à un grand danger, ou à un navire sans lest, qui devient le jouet du vent. (S. Ephr.). Il y a des saints, comme S. Bernard, qui par erreur sont tombés dans ce défaut et qui l'ont amèrement regretté, parce que la ruine de leur santé les a ensuite empêchés de travailler et exposés à toute sorte de tentations. Il est donc bon de ne pas se mortifier corporellement *sans l'avis de son directeur :* le jeûne doit tuer les péchés de la chair, mais non la chair elle-même. (S. Grég. Gr.), il ne doit pas affaiblir le corps au point de le rendre incapable de prier et de remplir les devoirs d'état. (S. Jér.). Il faut traiter son corps comme

un enfant, et le punir seulement quand il est désobéissant. Le jeûne est un remède: pris avec excès, les deux sont nuisibles: il faut être sévère envers soi-même, mais non pas cruel; la dureté envers soi-même n'est guère compatible avec la douceur envers les autres.

6. Le jeûne et l'abstinence sont très utiles au corps et à l'âme; ils procurent la lumière de *l'esprit,* la force de la *volonté,* beaucoup de *vertus,* la *santé,* le pardon des *péchés,* l'exaucement de la *prière, des grâces extraordinaires,* et la *récompense céleste.*

Le jeûne procure beaucoup d'**avantages spirituels.** Daniel, qui à la cour de Nabuchodonosor ne prenait que des légumes et de l'eau, l'emportait en sagesse sur tous les conseillers du roi. (Dan. I.). Tous les grands docteurs de l'Eglise étaient très mortifiés. — Le jeûne rend la **volonté forte:** il *dompte* tous les mauvais penchants de la chair et *repousse* les *tentations* du démon. (I. Cor. IX, 27). „La famine fait capituler les *forteresses,* et le jeûne fait capituler le corps devant les exigences de la raison et de la volonté" (S. Albert-le-Grand), il dompte les passions à l'exemple d'un *cavalier* qui dompte un cheval fougueux au moyen des rênes. (Rodriguez). Le démon compte notre corps comme son meilleur allié, car il sait que les ennemis de l'intérieur sont les plus dangereux. (S. Bern.); mais par le jeûne nous enchaînons notre corps, pour qu'il ne puisse pas nous trahir à l'approche des ennemis du dehors (Rodr.), nous lui enlevons des forces inutiles qu'il ne peut pas transformer en armes contre nous. (S. Aug.). Un oiseau *léger* échappe plus facilement à l'oiseau de proie que celui dont le vol est alourdi par un excès de nourriture. (S. Bonav.). Les *athlètes* se préparaient à la lutte par l'abstinence (I Cor. IX), celui qui jeûne obtiendra la victoire, de **nombreuses et hautes vertus.** Le jeûne nous dispose d'abord à la *prière,* ensuite à la *douceur,* à la *patience,* à la *chasteté.* „Jamais une haute perfection n'a été atteinte sans le jeûne; il rend les hommes semblables aux anges qui ne mangent ni ne boivent. (S. Cyp., S. Ath.). L'homme spirituel croît en la proportion où meurt l'homme animal, comme dans une balance où l'un des plateaux monte quand l'autre descend. — Le jeûne est **utile à la santé** et prolonge la vie, l'abstinence est la mère de la vigueur. (S. Jér.); les compagnons de Daniel mangeaient peu, et après 10 jours ils avaient une mine plus florissante que les autres jeunes gens. (Dan. I.). Les anachorètes de la Thébaïde, comme S. Antoine l'ermite, S Paul l'ermite, jeûnaient beaucoup et arrivèrent à l'âge de 100 ans. S. Alphonse († 1787) jeûnait au pain et à l'eau, tous les samedis, en l'honneur de la S. Vierge et vécut 90 ans. Hippocrate, le père de la médecine, mourut plus que centenaire sans avoir jamais été malade; interrogé sur les causes de cette longévité, il répondit: „Je ne me suis jamais rassasié." Les médecins prescrivent généralement la diète aux malades comme condition de guérison. Le corps, comme les habits, dure plus longtemps quand on le ménage „La tempérance, dit la Sagesse (XXXI, 24) prolonge la vie, fait dormir tranquillement et procure la gaieté. (Ibid. XXXVII, 24). — Le jeûne obtient le **pardon des péchés.** Dieu pardonna aux Ninivites, parce qu'ils jeûnèrent. (Jonas III); le genre humain a été perdu par la gourmandise, il sera sauvé par le jeûne. (Zénon.) Le jeûne prévient ici-bas les peines du purgatoire. — Dieu **exauce promptement les prières** de ceux qui jeûnent. Quand Holopherne assiégea Béthulie, ses habitants eurent recours au jeûne et à la prière et Dieu les délivra miraculeusement par le bras de Judith (IV). Le jeûne et l'aumône sont les deux ailes de la prière (S. Aug.); l'âme d'un corps mortifié peut plus facilement s'élever à Dieu, comme les oiseaux migrateurs font plus facilement leur voyage, parce qu'ils sont allégés par la privation d'aliments. (S. Vinc. F.). — Le jeûne a toujours obtenu de Dieu des **grâces spéciales.** Après avoir jeûné, Moïse fut favorisé au Sinaï d'un entretien avec Dieu et Elie eut sa vision au mont Horeb (III Rois, XIX). La protection miraculeuse des jeunes gens dans la fournaise fut certainement la récompense de leur jeûne. Cet exercice nous spiritualise et divinise pour ainsi dire, voilà pourquoi Dieu aime alors entrer en rapport avec nous (Rodrig.). — Le jeûne obtient une **récompense céleste.** Moïse et Elie apparurent à la transfiguration au Thabor, parce qu'ils avaient été les seuls entre les patriarches à avoir jeûné 40 jours comme Jésus. (S. Vinc. F.).

7. L'abstinence et le jeûne ne sont agréables à Dieu que

quand nous nous efforçons *en même temps* d'éviter le péché et de faire le bien.

Le jeûne *n'est pas encore la perfection*. (I. Cor. VIII, 8), mais *un moyen d'y arriver*, en domptant les passions et en facilitant le bien. „Dieu tient moins compte de l'abstinence des aliments que de l'anéantissement du péché.“ (S. Antonin). Que sert-il à l'homme de s'abstenir de chair, s'il déchire le prochain par la *calomnie?* (S. Aug.) il ressemble alors au *sépulcre*, blanchi à l'extérieur et rempli de pourriture au-dedans (S. Matth. XXIII, 27), au démon qui ne mange pas, et néanmoins ne cesse pas de faire le mal. (S. Honorat). Le jeûne *sans la prière* est une lampe sans huile, car on ne doit jeûner que pour mieux pouvoir prier. Le jeûne *sans l'aumône* est un champ sans semence (S. Pierre Chrysol.); ce n'est pas jeûner pour Dieu, mais pour soi, que de refuser aux pauvres ce que l'on a économisé par le jeûne. (S. Grég. Gr).

V. La loi du temps clos.[1]

On nomme temps clos, celui pendant lequel l'Eglise défend la célébration solennelle du mariage et réprouve les réjouissances bruyantes.

Entre le 1er dimanche de l'Avent et l'Epiphanie, puis entre le mercredi des Cendres et le dimanche de Quasimodo, l'Eglise interdit la célébration du mariage et réprouve les réjouissances bruyantes.

C'est une décision du concile de Trente (24, 10). Auparavant le temps clos comprenait encore les trois semaines entre les Rogations et le dimanche de la Trinité. — Ces périodes sont des temps de pénitence incompatibles avec les plaisirs; ces temps sont destinés par l'Eglise à la méditation des grands mystères du salut: l'Avent à celle de l'*Incarnation*, le carême à celle de la *Rédemption;* il serait donc inconvenant de nous distraire de ces grandes vérités par des plaisirs mondains. — Les grandes fêtes de *Pâques* et de *Noël* font aussi partie du temps clos; nous devons y laisser les joies du monde pour nous livrer exclusivement aux joies spirituelles. — Les évêques peuvent en temps clos permettre la célébration des mariages sans solennité; le pape seul peut concéder soit par lui-même soit par l'évêque la solennité du mariage en temps clos. — Les publications de mariage ne sont pas interdites en temps clos. — Les **bals** y sont très blâmables, tandis que les concerts sont tolérés. Ceux qui méprisent cette loi ont à craindre la menace du Seigneur: „Je changerai vos jours de réjouissance en jours de deuil.“ (Amos VIII, 10).

IVe Commandement de Dieu.

Dans le 4e commandement Dieu nous ordonne d'honorer ses représentants sur la terre, les parents et les autorités ecclésiastiques et civiles.

I. Les devoirs envers les parents.

1. Nous devons honorer nos parents comme les représentants de Dieu et nos plus grands bienfaiteurs.

A proprement parler, nous sommes les enfants seulement du Père céleste.

[1] Dans les catéchismes allemands, le cinquième et le sixième commandement de l'Eglise des catéchismes français forment ensemble le sixième et le cinquième contient les prescriptions relatives au temps clos.

„Vous ne devez sur terre appeler personne père; vous n'avez qu'un Père, celui qui est dans les cieux.“ (S. Matth. XXIII, 9). Mais le Père céleste nous fait nourrir et élever par nos parents, qui sont donc en cela les **représentants de Dieu**, comme ils sont les représentants de Dieu créateur en nous donnant la vie. Nous devons donc les honorer comme nous honorons Dieu, de même que le représentant d'un chef d'Etat a droit aux égards dus à ce souverain. *Le mépris des parents rejaillit donc sur Dieu*; aussi S. Augustin s'écriait-il après sa conversion: „Mon Dieu! en méprisant la mère que vous m'aviez donnée, je vous méprisais vous-même!“ — Nos parents sont nos plus **grands bienfaiteurs**. „Que de souffrances, dit S. Ambroise, votre mère n'a-t-elle pas supportées pour vous! que d'insomnies! que de privations de nourriture! que d'angoisses quand vous étiez en danger! Quelles peines et quels travaux n'a pas subis votre père pour gagner votre subsistance et votre vêtement! Et si vos parents ont tant souffert pour vous, comment pourriez-vous être ingrats envers eux!“ — Le **Fils de Dieu** lui-même a honoré sa mère et son père nourricier. „Honorez donc vos parents, dit S. Ambroise, puisque le Fils de Dieu a honoré les siens, auxquels d'après l'évangile „il était soumis“. Si Dieu a honoré ses humbles créatures, que ne devez-vous pas à vos parents!“ N. S. fut soumis à ses parents: il aima et honora sa mère dont pourtant il était le créateur, il aima et honora son père nourricier que lui-même nourrissait; il se souvenait d'avoir reposé sur les genoux de Marie et d'avoir été porté sur les bras de Joseph. (S. Jér.).

2. Nous devons honorer nos parents en leur témoignant du respect, de l'amour et de la soumission.

L'honneur prescrit par Dieu comprend nécessairement l'obéissance et l'amour, car ils sont inséparables de l'honneur. — L'*amour* dû aux parents est un amour de reconnaissance. „Le premier devoir d'un chrétien est de reconnaître les sacrifices faits par ses parents et leurs soucis pour son éducation.“ (S. Cyr. Jérus.). — Le *respect* et l'*obéissance* sont dus à leur dignité de représentants de Dieu. — Le devoir du *respect* et de l'*amour* dure autant que la vie; celui de l'obéissance cesse à une époque et dans des circonstances données; les motifs du respect et de l'amour subsistent en effet toujours, mais non pas ceux de l'obéissance.

Le **respect** des parents consiste à les vénérer *au fond du cœur* comme représentants de Dieu et à *exprimer* cette vénération par nos paroles et nos actes.

Le respect doit d'abord être intérieur; car sans lui le respect extérieur ne serait que de l'hypocrisie. Jésus donna à sa mère un témoignage *de respect* aux *noces de Cana*; tout en lui déclarant que l'heure de paraître comme thaumaturge n'était pas encore arrivée pour lui, il exauça sa prière, pour ne pas la déconsidérer devant les convives. (S. J. Chr.). *Coriolan* qui avait juré la perte de Rome et que les supplications des sénateurs et des pontifes, ni l'offre des plus riches présents n'étaient parvenues à apaiser, céda aux prières de sa mère; il se prosterna devant elle et lui dit: „Mère! vous avez sauvé Rome, mais perdu votre fils!“ Il leva le siège et fut tué par les Volsques (491 av. J.-C.). Nous sommes tenus au respect envers nos parents quoiqu'ils soient **pauvres** et dans une *situation inférieure*. *Joseph* en Egypte honora son père, bien que celui-ci ne fût qu'un simple pasteur, en le présentant à Pharaon. (Gen. XLVII, 7). En présence de sa mère qui était de basse extraction, *Salomon* se leva de son trône, la salua et la fit asseoir à sa droite. (III. Rois XI, 19). Benoît XI (1303) ne permit pas qu'on lui présentât en habits précieux sa mère qui était une simple lavandière; il lui fit remettre son vêtement de femme du peuple, et la reçut ensuite avec respect. Même si les parents ne devaient pas **mener une vie édifiante**, on leur doit le respect à cause de leur autorité sur nous: une statue grossière de Jésus n'en mérite pas moins d'être vénérée. Il faut couvrir les défauts de nos parents du manteau de la charité, c.-à-d. les supporter en silence et agir comme Sem et Japhet vis-à-vis de Noé qu'ils trouvèrent dans une situation peu convenable. (Gen. IX, 23). Honorez votre père, dit la Sagesse (III, 9), en parole, en action et avec *patience!*

L'**amour** des parents consiste dans la *bienveillance* et la *bienfaisance*.

Il faut aimer ses parents, déjà parce qu'ils sont notre *prochain* (l'image de Dieu). Mais la charité commune ne suffit pas, il faut un *amour spécial*, et cela parce qu'ils nous aiment extraordinairement (qui a de meilleures intentions qu'eux à notre égard?) et nous ont comblés d'innombrables bienfaits. Or, l'amour consiste à *vouloir* et à *faire* du bien. (Voir ci-dessus p. 221). *Joseph* en Egypte témoigna sa **bienveillance** (tendresse) à son vieux père Jacob en se jetant à son cou, en l'embrassant, en pleurant. (Gen. XLVI, 29). Mais la tendresse seule n'est pas d'un grand secours aux parents, il faut aimer non seulement du bout des lèvres et en paroles, mais en vérité (I. S. Jean III, 18). Il faut donc secourir les parents **dans leurs besoins**, [1] **dans leurs maladies et prier pour eux.** *Thomas Morus*, chancelier d'Angleterre, ayant été exécuté pour sa foi, sur les ordres de Henri VIII, personne n'osa l'ensevelir par peur du roi. Sa fille Marguerite se chargea alors de ce soin, et le tyran touché de cette piété filiale n'osa pas lui témoigner sa colère. On trouve même chez les *animaux* des traces d'une sorte d'affection pour leurs parents; au dire de Plutarque les jeunes lions apportent leur proie aux vieux lions décrépits, et au dire de S. Ambroise, les jeunes cigognes réchauffent les vieilles, les nourrissent et leur aident à voler „Mon fils, dit le Sage (III, 14), ayez soin de votre père dans sa vieillesse.“ Nous n'avons du reste qu'à voir Jésus mourant recommander sa mère aux soins de S. Jean (S. Jean XIX, 26).

L'**obéissance** aux parents consiste à exécuter leurs ordres légitimes, aussi longtemps que nous sommes en leur puissance.

„Enfants, dit S. Paul, obéissez en tout à vos parents.“ (Col. III, 20). En effet ceux-ci ayant le *devoir d'élever* les enfants ont aussi droit à leur obéissance, de même que dans *l'Etat* il y a des gouvernants et des gouvernés; aucun ordre ni bonheur domestiques ne sont possibles sans cela. Les vieillards sont tenus à posséder la perfection morale, les jeunes gens sont obligés à la soumission et à l'obéissance. (S. Bern.). Les enfants n'y sont toutefois tenus que **pour les choses permises**: si par malheur les ordres des parents étaient contraires à un commandement de Dieu, il faudrait appliquer la maxime des apôtres: **„Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.“** Le roi visigoth Léovigilde fit jeter son fils S. Herménégilde dans un cachot de Séville pour avoir embrassé la foi catholique. puis lui envoya un messager pour lui offrir sa grâce s'il revenait à l'arianisme. „Dites à mon père, répondit le jeune prince, que je renonce à son pardon, à la couronne, même à la vie, plutôt que de renier ma foi“ ; et il fut exécuté. (586). On raconte le même fait de Ste Barbe, de Ste Perpétue, du jeune S. Vit, etc., etc. Si l'obéissance à notre père terrestre devait nous séparer de notre Père céleste, nous ne pouvons pas la prêter. (S. Ambr.). Les parents qui ordonnent des choses illicites, *minent leur autorité;* ils coupent pour ainsi dire la branche qui les soutient. Un père ordonna un jour à son fils de travailler le dimanche, sous prétexte que cette défense était bonne pour les enfants. Alors, répliqua le fils, je ne suis pas non plus obligé de t'obéir, le 4e commandement ne regarde aussi que les petits garçons. — Toutefois les parents n'ont plus à donner à leurs enfants des ordres véritables **quand ils ne sont plus sous leur puissance,** et l'obéissance *ne s'étend qu'aux choses* où les parents ont droit de commander. (S. Th. Aq.), mais non pas à la *vocation;* elle vient de Dieu et non pas des parents (page 271), comprend la vie toute entière, par conséquent une époque qui ne tombe plus sous l'autorité paternelle. S. François d'Assise ne se laissa pas forcer par son père à embrasser la carrière du commerce, ni Ste Rose de Lima pour entrer dans le mariage. Cela ne dispense pas les enfants de **demander conseil** à leurs parents, qui ont plus d'expérience de la vie et sont portés par leur affection à donner les conseils les plus sincères et les plus profitables. „Mon fils, dit le livre des Proverbes (1, 8), écoutez les enseignements de votre père!“ C'est surtout pour la vocation, pour le choix d'un état de vie qu'il faut les demander.

3. Nous avons des devoirs semblables vis-à-vis des représentants de nos parents, envers nos maîtres, nos supérieurs, envers les vieillards.

On doit *respecter* **les vieillards**: se lever devant eux (Lév. XIX, 32), les laisser

[1] On raconte d'un page de Frédéric Ier de Prusse qu'il s'endormit dans le salon de service et que le roi, après l'avoir sonné inutilement plusieurs fois, le trouva dormant devant une lettre commencée, où il annonçait à son vieux père pauvre qu'il lui envoyait ses appointements. Le roi sans le réveiller lui mit deux rouleaux de ducats dans ses poches, et le lendemain le nomma officier.

parler d'abord. (Sag. XXXII, 4). Les Spartiates tenaient les vieillards en grand honneur : un vieillard vint un jour assister aux jeux olympiques et personne ne se leva sur son passage, sauf les Spartiates, qui se levèrent tous pour lui faire une place. On raconte aussi d'Alexandre-le-Grand qu'assis un jour au feu du bivouac, il aperçut un vieux soldat grelottant de froid; il se leva, alla le chercher et le mit sur son siège pour qu'il pût se chauffer. Le *conseil* d'un vieillard est digne d'attention; on apprend de lui la sagesse et la prudence. (Sag. VIII, 9.). La jeunesse est irréfléchie, mais la vieillesse est prudente et expérimentée Les vieillards conseillèrent à Roboam, fils de Salomon, de céder aux vœux du peuple; il préféra écouter le conseil insensé de ses jeunes compagnons et dit au peuple: „Mon père vous a battus de verges, moi je vous flagellerai avec des pointes de fer.“ Le résultat fut que 10 tribus se séparèrent de lui. (III. Rois XII). Dieu lui-même avait institué chez les Israélites un conseil de 70 vieillards (Nomb. IV, 29); les Romains étaient gouvernés par le Sénat (du latin *senex*, vieillard); les Lacédémoniens par les *Gérontes* (vieillard). — Ne méprisons jamais la vieillesse, car nous aussi, nous désirons y arriver. (Sag. VIII, 9). Les enfants qui raillèrent le prophète Elisée à cause de sa tête chauve, furent déchirés par des ours. (IV. Rois IV). Il faut être ***indulgent*** pour les faiblesses des vieillards; ne leur dites jamais une parole dure, mais parlez leur comme à un père. (I. Tim. V, 1).

4. Dieu a promis aux enfants qui respectent leurs parents, une longue vie, le bonheur et sa bénédiction ici-bas.

Au Sinaï, Dieu promit comme récompense de l'observation du 4e commandement **une longue vie** (Ex. XX, 12) et S. Paul assure le ***bonheur sur terre*** à ceux qui honorent leurs parents. (Eph. VI, 3). ***Joseph*** était très soumis à Jacob qui pour cela le préférait à ses frères; il devint maître de l'Egypte et atteignit l'âge de 110 ans. (Gen. 4). Si nous aimons ceux qui nous ont donné la vie, nous serons récompensés par une longue vie. Un soldat qui a reçu un *fief de son souverain*, mérite de le garder aussi longtemps qu'il fait fidèlement son service; or la vie est comme le fief reçu de nos parents, nous méritons donc de le conserver aussi longtemps que nous les honorons. (S. Th. Aq.). Honorer les parents, c'est honorer *l'âge;* or comme Dieu proportionne la récompense à la bonne œuvre, il accorde aux enfants respectueux le grand âge qui est un vrai bonheur, car il est une occasion pour amasser de grands mérites pour l'éternité. Dans l'Ancien-Testament une longue vie était une récompense d'autant plus désirable qu'elle raccourcissait le temps d'attente dans les limbes Dans le Nouveau-Testament une mort *prématurée mais sainte* n'est pas une dérogation à la parole divine, au contraire, car cette mort nous fait entrer dans la vie éternelle. (S. Jér.) Du reste une vie innocente est déjà une longue vie, selon cette parole de l'Ecriture: „une vie sans tache est une vieillesse“ (Sag. IV, 9), et Dieu enlève souvent un bon fils dans sa jeunesse, afin que la malice du monde ne pervertisse pas son cœur. (Id. 11). — ***La bénédiction des parents sur leurs enfants*** a des effets salutaires; on le voit par celle de Noé sur ses fils Sem et Japhet dont le premier fut un ancêtre du Messie et le second, la souche des Européens, la race chrétienne et civilisée; par celle de Tobie sur son fils avant son voyage. Honorez votre père pour qu'il vous bénisse; cette bénédiction est le fondement de la maison des enfants (Eccli. III, 10). Celui qui honore sa mère s'amasse des trésors (id. 5) et le bien fait à son père ne sera jamais oublié. (Id. 15). Beaucoup d'enfants respectueux arrivent à la **fortune**, aux **honneurs** (Joseph en Egypte) ou du moins à un **bonheur intérieur** véritable, car il vaut mieux être béni et heureux que d'être riche. (S. Ambr.). — Ceux qui honorent leurs parents ont eux-mêmes des **enfants bien élevés** qui procurent leur bonheur. (Eccli. III, 6 et S. P. Dam.).

Péchés contre le 4e commandement de Dieu.

1. On pèche contre ce commandement, quand on manque à ses parents de respect, d'affection ou d'obéissance.

On **méprise** ses parents quand on est grossier à leur égard, qu'on leur réplique,

qu'on rougit d'eux, etc. *Cham* se moqua de son père Noé, quand celui-ci, surpris par le vin qu'il ne connaissait pas s'endormit dans sa tente sans vêtements suffisants (Gen. IX.); Noé le maudit, lui et ses descendants, qui peuplent aujourd'hui l'Afrique et croupissent dans le paganisme le plus barbare. — On **manque d'affection** envers ses parents, quand on les hait, les délaisse dans le besoin, les vole etc. *Les fils de Jacob* attristèrent leur père par la vente de Joseph et le trompèrent. (Gen XXVII). *Absalon* conspirait contre son père sous la porte du palais, le trompa quand il se retira à Hébron et se révolta contre lui. (II. Rois XV-XVIII). — Les fils *d'Héli* péchèrent contre lui par **désobéissnnce.** (I. Rois II).

2. Dieu menace les enfants mauvais d'infortunes et de déshonneur ici-bas, d'une mort malheureuse et de la damnation éternelle.

La punition est très sévère, parce que c'est un grand crime d'être ingrat envers ses plus insignes bienfaiteurs. S. Augustin raconte qu'à Césarée en Cappadoce les deux fils d'une veuve qui avaient outragé et maltraité leur mère furent aussitôt atteints d'un tremblement de tous leurs membres, et qu'ils errèrent par le monde jusqu'à ce qu'ils fussent guéris à Hippone, sa ville épiscopale, par les reliques de S. Etienne. (Cité de Dieu, XXII, 8). Quiconque oublie son père et sa mère, sera oublié par Dieu et **livré au déshonneur.** (Eccli. XXIII, 19). Un arbre qui n'a pas fleuri ne porte pas de fruits, de même l'adolescent qui a été désobéissant sera *sans honneur* dans sa vieillesse. (S. Cypr.). — Les mauvais fils meurent souvent d'une **mort misérable,** tels les fils d'Héli qui périrent dans une bataille (I. Rois IV, 11); le perfide *Absalon,* qui combattit contre son père, fut vaincu et resta dans la déroute accroché par sa chevelure à un arbre, où il fut percé par Joab de trois javelots. (II. Rois XVIII). — Dieu **damne éternellement** les mauvais fils. S'il se montrera rigoureux envers ceux qui auront manqué à la charité envers de simples étrangers, à plus forte raison sera-t-il terrible pour ceux qui auront manqué d'affection à leurs parents. (S. Bernardin). Ceux qui n'obéissent pas à leurs parents, dit S. Paul (Rom. I,30), sont dignes de mort. Maudit soit celui qui n'honore pas son père et sa mère (Ex. XXI, 15) et que l'œil de celui qui les méprise soit déchiqueté par le corbeau et dévoré par l'aigle. (Prov. XXX, 14) Le peuple, disait un ordre formel de Dieu à Moïse, lapidera le fils désobéissant et récalcitrant aux injonctions de son père et de sa mère, afin que tout Israël le sache et soit rempli de crainte. (Deut. XXI, 18-21). — Par un juste châtiment de la Providence les enfants mauvais **ont souvent eux-mêmes des fils méchants** qui les maltraitent; c'est un fait d'expérience. L'on est puni par où l'on a péché. (Sag. XI, 17). Cham avait raillé son père, ses descendants, les Chananéens, devinrent si impies que Dieu ordonna leur destruction. (Gen. IX).

---

2. Les devoirs envers les supérieurs.

1. Pour le gouvernement de la société humaine, Dieu a institué *deux pouvoirs,* la puissance spirituelle et la temporelle. A la puissance spirituelle il a soumis les *âmes;* à la puissance séculière, il a confié le maintien de la paix et de l'ordre matériel.

Dans toute la création nous constatons la **subordination** de certains êtres à d'autres: la lune gravite autour de la terre, et la terre avec les autres planètes gravite autour du soleil; le règne minéral nourrit le règne végétal, celui-ci le règne animal et tout est à la disposition de l'homme. Il y a une subordination *même entre les animaux:* les abeilles ont une reine, et certains oiseaux, certaines bêtes sauvages, quelques espèces de poissons ont comme des chefs qui leur commandent militairement; dans *notre propre corps* il y a des membres soumis aux autres. Et le même phénomène se retrouve dans le monde des esprits où il y a dif-

férents ordres d'anges. Dieu a voulu de même que dans la *société humaine* il y eût des inférieurs et des supérieurs, et cette subordination est même devenue **nécessaire** par le péché originel. Sans autorité, la société serait comme *une armée sans chefs*, une tourbe indisciplinée. (S. J. Chr.). Ce que la *charpente* est au bâtiment, l'autorité l'est à l'Etat; sans la charpente les murs s'écroulent, comme la société sans un gouvernement qui maintienne l'union de ses membres. (Id.). Comme les hommes après le péché originel s'attaquèrent entre eux ainsi que des fauves, au point qu'un frère tua son frère, Dieu fut forcé de donner des chefs à ces sauvages pour mettre un frein à leurs passions. (S. Remi). Nous devons être *reconnaissants à la Providence* d'avoir constitué des autorités afin que nous ne soyons pas ballottés comme les vagues de la mer. (S. Isid.). Les autorités sont comme *une image de la puissance et de la providence divines* sur les hommes. (Léon XIII). — De même qu'il y a au firmament deux astres pour éclairer le jour et la nuit, ainsi il y a **deux** puissances: la puissance spirituelle et la puissance temporelle. La *première*, semblable au soleil, est *supérieure* à l'autre, parce qu'elle conduit l'homme à sa fin céleste et éternelle, tandis que le pouvoir de l'Etat n'a en vue que le bien terrestre et passager des citoyens. „Le règne du Christ, semblable au soleil, éclaire le jour du monde des âmes; le pouvoir séculier, semblable à la lune, éclaire la nuit des choses temporelles. (Innoc. III.). Les intérêts terrestres sont confiés à l'empire, les intérêts du ciel au sacerdoce. (S. J. Chr.). Tout en ayant des domaines distincts, les *deux puissances se complètent*, elles sont comme les deux chérubins qui couvraient l'arche de leurs ailes.

2. Dieu a confié l'autorité spirituelle *suprême* au pape, et la *souveraineté* temporelle au chef de l'Etat, qui dans la plupart des pays partage son autorité avec le peuple.

C'est une erreur de croire que les autorités tiennent leur pouvoir du peuple: au contraire toutes les autorités tiennent leur pouvoir de **Dieu**. C'est Jésus qui a dit à Pierre: „*Pais mes agneaux, pais mes brebis*“ (S. Jean XXI, 17), c'est donc par Jésus que Pierre a été constitué prince des apôtres et chef visible de toute l'Eglise militante (Conc. Vatic. 4,1), avec une primauté et une suprématie de juridiction qui de droit divin se perpétuent dans l'évêque de Rome[1] (Id. 4, 2). — L'origine divine de la puissance séculière est démontrée par les paroles de *Jésus à Pilate:* „Tu n'aurais sur moi aucun pouvoir, s'il ne t'était pas donné d'En-haut.“ (S. Jean XIX, 11). C'est par Dieu que règnent les rois et que les législateurs décrètent la justice. (Eccli. VIII, 15). „Princes, c'est le Seigneur qui vous a donné votre autorité, c'est le Très-Haut qui vous a donné votre puissance.“ (Sag. VI, 4). Toute puissance vient de Dieu, et celles qui sont constituées sont établies par Dieu. (Rom. XIII, 1). C'est à ce titre que les chefs d'Etat peuvent dire qu'ils le sont *par la grâce de Dieu*. — Dans la plupart des Etats le souverain n'est que constitutionnel, c.-à-d. qu'il est obligé de tenir compte du vote des représentants du peuple; en Europe les souverains de la Russie et de la Turquie sont seuls absolus. Mais le peuple doit se souvenir qu'en partageant le pouvoir il partage aussi la responsabilité.

3. Nous avons à l'égard du Pape et du chef de l'Etat des devoirs analogues à ceux envers Dieu, parce qu'ils sont ses représentants.

Les représentants de Dieu, prêtres ou laïques, sont souvent appelés *serviteurs de Dieu* (Sag. VI, 5), *oints du Seigneur* (Rois XXIV, 7; XXVI, 5) même *dieux* (Ex. XXI, 6; XXII, 28), comme on appelle vice-roi le représentant d'un roi. Le pape s'appelle *le serviteur des serviteurs de Dieu*. — A Dieu nous devons l'adoration et la fidélité (1e Comm), le respect (2e Comm.), le service (3e Comm.), ainsi devons-nous à ses représentants **obéissance, fidélité, respect et service.** Et nous avons à remplir ces devoirs avec d'autant plus de bonne volonté que le pape et le chef de l'État ont de *graves et multiples soucis* dans leur gouvernement, contrairement à l'opinion de ceux qui croient leur vie commode et facile. Tandis que les passagers s'entretiennent agréablement, *le pilote* a des soucis et un travail continus; à tout instant il a l'œil sur l'horizon et la boussole, est exposé à toutes les intempéries et souvent

[1] Voir, première partie, page 148.

privé de sommeil. Il en est ainsi des supérieurs. — Beaucoup de gens ont l'air de croire que les autorités n'ont que des devoirs et les subordonnés rien que des droits.

Les devoirs envers le **Pape** sont les suivants: lui *obéir* dans les choses religieuses, lui rester *fidèles*, le *respecter* et le *soutenir* dans sa charge pénible par *nos prières et nos aumônes*.

Il faut **obéir** au pape dans les choses religieuses. „Les fidèles de tout rite et de tout rang sont soumis au pape et tenus vis-à-vis de lui à une *obéissance* sincère.“ (Conc. Vatic. IV, 3). Le pape est au corps mystique du Christ, à l'Eglise (I. Cor. XII, 27) ce que la tête est au corps humain: la tête régit tous les membres, le pape tous les fidèles. Comme il est le *vicaire du Christ*, c'est par lui que nous apprenons la volonté de Dieu; personne mieux que le pape ne peut s'appliquer les paroles de S. Paul: „Nous sommes les ambassadeurs du Christ, et c'est *Dieu* qui vous exhorte *par nous*.“ (II. Cor. V, 20). Pour les *affaires civiles* nous ne sommes pas les sujets du pape mais de l'Etat. — Nous devons rester **fidèlement attachés** au pape, car il est le chef de l'Eglise et le rocher sur lequel elle est bâtie (S. Matth. XVI, 18); se séparer du pape comme les Grecs (1053), c'est se séparer de Dieu. On peut appliquer aux pauvres schismatiques les plaintes de Dieu à Samuel: „Ce n'est pas toi qu'ils ont repoussé mais moi, afin que je ne règne pas sur eux.“ (I. Rois VIII, 7). — Il faut **respecter** le pape, d'après l'ordre du Christ qui disait à ses apôtres: „Qui vous méprise me méprise, et celui qui me méprise, moi, méprise mon Père qui m'a envoyé.“ (S. Luc. X, 16). Or, comme le pape est le premier parmi les représentants de Jésus-Christ, c'est à lui que revient le respect le plus profond. C'est à cause de sa dignité que nous l'appelons *Sa Sainteté*. — Il faut enfin soutenir le pape par **la prière et l'aumône**. Les premiers chrétiens déjà priaient pour Pierre captif (Act. Ap. XII), or les papes n'ont jamais été complètement libres de persécutions, il faut donc imiter l'exemple de la primitive église. „Celui qui ne prie pas pour ses parents est un mauvais fils et celui qui ne prie pas pour le pape est un mauvais chrétien“ (B. Clém. Hofbauer), car il est agréable à Dieu que nous priions pour les autorités. (I. Tim. II, 3). Le pape est obligé de subvenir aux nombreux besoins de l'Eglise: à la Propagation de la foi parmi les infidèles, à quantité d'institutions et d'établissements; nos aumônes lui sont d'autant plus nécessaires qu'on l'a dépouillé de ses possessions temporelles. Ces aumônes s'appellent le *denier de S. Pierre*. Si chaque catholique donnait ce simple denier — un centime! que de millions on recueillerait. Mais il y en a tant hélas! qui négligent ce devoir. — Les ennemis de l'Eglise appellent les catholiques fidèles au pape **ultramontains**, parce que le pape demeure *outre les monts*, au-delà des Alpes; ils prétendent par ce sobriquet les dénoncer comme de mauvais patriotes. Les catholiques sont au contraire des citoyens d'autant plus dévoué à la patrie qu'ils sont plus fidèles à la religion. „Plus la crainte de Dieu est grande, disait Origène, plus sont grands les services qu'un citoyen rend à César.“ — Les devoirs envers le pape sont la règle de nos devoirs vis-à-vis de **nos pasteurs**. Les fidèles sont tenus aussi à pourvoir à leur entretien, „Jésus-Christ a ordonné que ceux qui prêchent l'Evangile vivent de l'Evangile“ (I. Cor. IX, 14) et l'ouvrier est digne de son salaire. (I. Tim. V, 18).

Les devoirs envers **le chef de l'Etat** (et l'Etat) consistent à *obéir* aux lois justes qu'il promulgue, à lui être *fidèle*, à le *respecter*, et à payer les *contributions et l'impôt du sang*.

Il faut **obéir** aux lois de l'Etat, parce que les ordres de l'autorité sont les ordres de Dieu (Rom. XIII, 2), non seulement par crainte, mais pour Dieu (id. 5); à l'exemple de Marie et de Joseph qui se rendirent à Bethléhem pour se soumettre à la loi du dénombrement. (S. Luc. II). Mais quand les lois *prescrivent quelque chose de contraire à la volonté de Dieu*, il faut agir d'après la maxime des Apôtres: *„Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes“*, maxime qu'avaient déjà mise en pratique les trois jeunes gens dans la fournaise, les 7 frères Macchabées, et suivie plus tard par S. Maurice et la légion Thébéenne. Il faut rester **fidèle** à la patrie, notamment pendant la *guerre*,[1] c'est à quoi nous engage le serment au drapeau. Il n'est jamais

[1] L'histoire de chaque nation rappelle des héros qui ont vaillamment défendu leur pays contre l'envahisseur.

permis de *s'insurger,* car résister à l'autorité (en dehors des voies légales) c'est résister à l'ordre de Dieu (Rom. XIII, 1); par amour pour le bien général. il faut se soumettre non seulement aux maîtres bons, mais aussi aux maîtres désagréables (I. S. Pierre, II, 18). Comme les souverains mauvais sont généralement une punition de Dieu pour les péchés des peuples (S. Aug.), les nations mal gouvernées doivent d'abord se convertir et puis prier pour la conversion des gouvernants. (S. Th. Aq.). — Nous sommes tenus de **respecter** le chef de l'Etat. „Craignez Dieu, dit S. Pierre, et *honorez* le roi." (I, et L. 17). David nous donna en ceci un bel exemple en épargnant Saül qui le persécutait, parce qu'il *était l'oint du Seigneur,* quoiqu'il eût deux fois l'occasion de le tuer. (I. Rois XXIV). C'est par respect pour le chef de l'Etat qu'on joue en sa présence l'hymne national, qu'on pavoise et illumine les maisons, etc. — Il faut en outre **prier** pour le souverain, car cette prière est agréable à Dieu. (I. Tim. II, 3). En priant pour lui nous prions pour nous-mêmes, car nous obtenons pour lui la grâce de nous régir utilement. — Le Christ approuva le paiement des **impôts** en disant: „Donnez à César ce qui appartient à César (S. Matth. XXII, 21) et lui-même le paya pour lui et pour Pierre, avec la monnaie qu'apporta dans sa bouche le poisson que Jésus avait ordonné à Pierre de pêcher. (S. Matth. XVII, 26). Il est *juste* que ceux qui jouissent des bienfaits de la société contribuent aux frais nécessités par le bon ordre et la prospérité du pays. De même que l'*estomac* renvoie aux membres la force des aliments, ainsi le gouvernement emploie le produit des impôts pour le bien public: la construction des écoles, des routes et chemins de fer, des hôpitaux, pour l'entretien de l'armée et des fonctionnaires. Cet apologue de l'estomac fut l'argument employé par Ménénius Agrippa quand les plébéiens se furent retirés sur le mont Aventin. Frauder l'impôt est donc une action coupable. (Rom. XIII, 6). — On appelle **impôt du sang** le service militaire à fournir par les citoyens valides en temps de paix et de guerre, et dont le but est de maintenir la paix et de défendre la patrie; sacrifier sa vie, notamment à la guerre, pour le bien de ses compatriotes est une action très méritoire devant Dieu. Nous avons un bel exemple d'esprit de sacrifice patriotique dans le roi de Sparte, Léonidas, et ses trois cents soldats qui défendirent les Thermopyles contre les forces immenses des Perses, et qui, trahis enfin par Ephialte moururent héroïquement (481 av. J.-C.). Les nations civilisées dispensent les *prêtres catholiques* du service militaire, parce que l'effusion du sang est incompatible avec leur état. — Les devoirs vis-à-vis du chef de l'Etat sont à reporter *en proportion* sur les fonctionnaires. „Soyez soumis aussi bien au souverain, parce qu'il a le pouvoir suprême, qu'aux magistrats désignés par lui, car telle est la volonté de Dieu. (I. S. Pierre II, 14).

Les citoyens doivent encore soutenir le chef de l'Etat en envoyant dans tous les corps élus des *députés* capables et de sentiments chrétiens.

Le souverain constitutionnel ne promulgue que les lois délibérées et faites par les **députés** du peuple. C'est pour cela que la **responsabilité devant Dieu** est immense non moins pour les députés qui font les lois que pour les citoyens qui élisent les députés. L'évêque d'Annecy fait parler ainsi les électeurs qui élisent des députés anticatholiques: „Moi, électeur catholique, je suis par mon bulletin de vote *cause de tous les malheurs,* de toutes les persécutions de l'Eglise en France. Je suis cause de la suppression du catéchisme dans les écoles, des entraves mises à la pratique de la religion pour les fonctionnaires, de la mort sans sacrements des malades, du bannissement des ordres religieux, de toutes les oppressions de l'Eglise." Le citoyen est *lié par la volonté de son Dieu et Seigneur,* même dans l'exercice de ses droits civiques, donc du droit électoral, et il rendra compte au tribunal de Dieu de la manière dont il l'a exercé. (Mgr. Schöbel de Leitmeritz). Dans *toutes les relations humaines* il faut que nous nous *guidions par les vérités chrétiennes;* il ne faut donc pas dire que la politique n'a rien à voir avec la religion. (Circulaire de l'épiscopat autrichien, 15 février 1891). Ministres, fonctionnaires, sénateurs, députés, membres d'un conseil quelconque, tous sans exception rendront un jour compte devant Dieu de toutes les paroles qu'ils auront dites, de tous les votes qu'ils auront émis, et chaque électeur, des mandataires qu'il aura élus. (Ev. d'Annecy). — Les électeurs sont donc tenus de voter pour des **hommes expérimentés** qui connaissent les besoins de leurs électeurs, qui ont la science et le talent requis pour leur mandat; pour des **hommes à convictions chrétiennes,** car celui qui en est dépourvu a *rarement un caractère consciencieux.* Un député qui n'est pas fidèle à Dieu est rarement

fidèle à ses électeurs. Du reste comme les parlements s'occupent souvent *des intérêts les plus directs de la religion et de l'Eglise*, les catholiques sont tout particulièrement tenus de n'y envoyer que des députés au courant des questions religieuses et sincèrement dévoués à l'Église. (Circ. de l'ép. autr. 1891).

Un citoyen qui donne sa voix à *un ennemi de la religion*, ou qui le fait passer par son abstention, endosse une grave responsabilité.

Les catholiques, dit l'évêque déjà cité, ne peuvent jamais en conscience élire un homme qui n'est *catholique que de nom*, qui méprise les lois de l'Eglise, qui n'assiste jamais aux offices, qui néglige le devoir pascal, qui s'abonne à la presse anti-religieuse sans y être obligé par sa situation personnelle, qui peut-être même raille et combat les institutions religieuses; ils sont tenus d'empêcher l'élection d'un pareil candidat par tous les moyens légitimes. Il s'en suit que les catholiques sont tenus *de mettre le candidat en demeure de s'expliquer dans sa profession de foi* sur l'école chrétienne, sur le mariage, sur le repos dominical, etc.; si ses déclarations ne sont pas satisfaisantes ou qu'il ne donne que des réponses évasives, il faut le combattre pour ne pas assumer de responsabilité au tribunal de Dieu. — L'exercice du droit électoral est obligatoire devant Dieu quand par là on peut empêcher le mal et procurer le bien, surtout le bien moral. Que personne ne dise: Oh! ma voix n'y fera rien! car souvent *une voix est décisive*, et lors même que le bon candidat ne sortirait pas, notre voix contribuerait à augmenter *le prestige et l'influence de la minorité* L'expérience prouve d'ailleurs que l'abstention est contagieuse et qu'elle facilite ainsi le triomphe du mauvais candidat. — Au moment des élections ceux-là mêmes qui ne jouissent pas du droit électoral ne doivent pas rester inactifs, ils doivent instamment *prier* pour que les élections tournent au plus grand bien des individus, de la famille, de la patrie et de la religion. Aussi beaucoup d'évêques prescrivent-ils des prières publiques avant les élections ou avant les sessions des parlements.

4. Celui qui désobéit gravement aux autorités religieuses ou civiles s'expose à des *peines sévères ici-bas* et à la *damnation éternelle.*

Coré et ses complices qui s'étaient révoltés contre Aaron furent engloutis vivants par la terre devant tout le peuple, pour lui donner un salutaire exemple (Nombres XVI), et il est impossible d'imaginer une fin plus triste que celle d'*Absalon* qui s'était révolté contre son père et son roi. (II. Rois XVIII). *Séméi* avait jeté des pierres à David quand celui-ci s'enfuit au-delà du torrent de Cédron; Salomon lui interdit sous peine de mort de jamais le passer: il transgressa cette défense et fut exécuté. (III. Rois II, 16). Les tribunaux sont encore sévères aujourd'hui pour les délits graves. — Celui qui résiste aux puissances résiste à l'ordre de Dieu et se rend digne de la damnation éternelle. (Rom. XIII, 2).

---

3. Les devoirs de l'autorité.

1. Le chrétien *ne doit pas ambitionner* une charge pour laquelle il manque des capacités nécessaires. (Eccli VII, 6).

En cela *Moïse* doit être notre modèle; il ne s'est pas arrogé lui-même la charge de conduire les Israélites, il ne l'a acceptée que sur un ordre divin, après avoir prié Dieu de l'en dispenser à cause de sa faiblesse; et souvent, accablé sous le poids de sa dignité, il supplia le Seigneur de l'en délivrer. S. Grégoire-le-Grand s'enfuit dans le désert pour ne pas être élu pape (590), à l'exemple de S. Ambroise et de S. Augustin qui n'acceptèrent que contre leur gré la dignité épiscopale. Et cependant tous ces grands hommes avaient incontestablement la capacité requise pour ces hautes charges. „C'est donc une coupable présomption de rechercher une dignité sans avoir les forces et les capacités indispensables, sans y être appelé par Dieu" (Card. Bona); c'est vouloir diriger un navire sans avoir jamais touché un gouvernail

(S. Vinc. Ferr), ou porter un fardeau trop lourd (S. Ambr.). Dans ces conditions on ne remplit pas ses devoirs d'état et l'on ressemble à un grand candélabre qui n'est pas allumé: on est, comme dit Jésus, le voleur qui entre dans le bercail par la fenêtre. (S. Jean X.). — Celui qui a les *capacités nécessaires* pour une fonction et a la certitude d'y faire le bien, peut la désirer: il est, par exemple, tout à fait légitime qu'un catholique convaincu, doué de connaissances et du talent de la parole, se porte comme candidat à un siége parlementaire ou à un autre emploi. Il est même permis de désirer le sacerdoce. (I. Tim. III, 1)

2. Celui qui a été appelé par Dieu à exercer l'autorité doit non *pas s'en enorgueillir,* mais penser à *sa responsabilité.*

On peut être sûr d'avoir été **appelé** par Dieu quand on n'a *rien fait* pour obtenir une dignité; un *appel sérieux du peuple* ou des *supérieurs* équivaut à un appel de Dieu. Quand S. Grégoire se vit poursuivi par le peuple jusque dans la forêt sauvage où il s'était retiré, il n'hésita plus à monter sur le trône pontifical, car il vit en cela la volonté de Dieu. S. Alphonse accepta l'évêché de S. Agathe (près de Naples), quand il y fut forcé par le pape Clément XIII (1762). Quand le maître ordonne à son serviteur de monter, celui-ci ne doit pas résister. (S. Aug.). Les dignités semblent être conférées par les hommes, mais au fond elles viennent de *Dieu*, de qui seul viennent *les talents*. (S. Matth. XXV). Un jardinier dirige l'eau de sa fontaine où il veut, souvent sur un tout petit arbre, ainsi Dieu dirige souvent la faveur des princes et des grands sur ceux que lui a destinés aux honneurs et aux dignités: le cœur du roi est dans la main de Dieu, il le dirige comme un ruisseau où il veut. (Prov. XXI, 1). — C'est une folie que de s'enorgueillir d'une charge; car une fonction ne rend **pas l'homme meilleur devant Dieu**, la vertu *seule* fait sa véritable grandeur; car les dignités terrestres sont *éphémères* et ressemblent à la fumée, à un rêve qui apparaissent et disparaissent en un instant (S. Thom. Aq.), tandis que l'honneur de la vertu est éternel. Beaucoup de ceux qui auront été *les premiers seront les derniers* et vice versa. (S. Matth. XIX, 30). Hérode était roi, Marie et Joseph n'étaient que des pauvres; eux étaient pieux et aimés de Dieu, lui était impie: eux sont aujourd'hui élevés aux plus hautes dignités du ciel, et Hérode?!![1] Le bois pourri luit dans les ténèbres, mais à la lumière on voit son misérable état; de même beaucoup de ceux qui dans les ombres de cette vie paraissent dans l'éclat des dignités, verront leur pourriture révélée au jugement où Dieu découvrira tout ce qui est caché et manifestera les sentiments de tous. (S. Bonav.). — Ceux qui sont constitués en dignité subiront un **jugement sévère** (Sag. VI, 6); plus la dignité sera élevée, plus la responsabilité sera grande: cette pensée devrait inspirer aux grands de la terre de l'humilité, de la conscience et des soucis. — Dieu demande à ceux qui détiennent une charge, qu'ils la remplissent *comme s'ils ne la possédaient pas*, c.-à-d. qu'ils en usent comme d'une chose qui ne leur est confiée que pour un jour ou une heure et qu'ils sont prêts *à abandonner à chaque instant.* (S. Gertrude).

3. Quiconque détient une charge, doit procurer de toutes ses forces le *bien* de ses subordonnés, être *juste* et *impartial.*

Les autorités sont un reflet de la puissance divine, elles doivent donc toutes prendre *Dieu comme modèle* (Léon XIII), d'autant plus qu'elles sont ses représentants. Quand un souverain envoie un *ambassadeur*, celui-ci ne peut agir que d'après ses instructions; s'il agit à sa tête, il est blâmé: ainsi en est-il des supérieurs. — Les supérieurs doivent être bons et **uniquement préoccupés du bien des inférieurs**, car c'est le seul but de leur fonction. De vils flatteurs persuadent aux grands que le peuple n'existe que pour les servir; le contraire est vrai: les grands n'existent que pour le *bien des peuples*. Les princes sont les ministres de Dieu pour le bien de l'humanité (Rom. XIII, 4), ils ne doivent pas favoriser les intérêts d'*un ou de plusieurs particuliers,* car ils sont institués pour le bien général (Léon XIII); il est même convenable qu'ils sacrifient leurs avantages propres à l'intérêt général, comme le Christ qui a donné sa vie pour ses brebis. (S. Jean X, 11). Le berger est exposé à mille dangers pour des animaux destinés à la boucherie, combien plus devons-nous nous sacrifier pour des âmes immortelles, appelées à la vie éternelle, que Jésus a rachetées de son sang et dont nous rendrons compte un jour! (S. Jean Chr.). — Les

[1] Le catéchiste fera citer d'autres exemples.

supérieurs doivent être **impartiaux** et traiter *avec bienveillance* tout le monde, même *les pauvres*, en se rappelant que Dieu ne fait pas acception des personnes (II. Paral. XIX, 7; Rom. II, 11), que Dieu est le créateur, la Providence, le secours des grands aussi bien que des petits et de ceux qui sont dans le besoin, qu'il est proche de ceux dont le cœur est dans la tribulation (Ps. XXXIII, 19), que plus une âme est privée des consolations humaines, plus elle peut compter sur la miséricorde divine. (Ste Gertrude). „Apprenez à faire le bien, dit Jérémie (I, 17), recherchez ce qui est juste, assistez l'opprimé, faites justice à l'orphelin, défendez la veuve." Malheureusement les puissants abusent souvent de leur pouvoir, et prennent leur puissance comme mesure de leur droit (S. Grég. Gr); ils devraient au contraire bien se garder de faire sentir le poids de leur autorité au-delà de ce qui est absolument nécessaire. Les orgueilleux regardent une bienveillance fraternelle envers leurs inférieurs comme un manque de dignité, ils s'imaginent perdre de leur honneur et se montrent hautains; et cependant on ne manque à sa dignité que par la vanité et le vice. — Les autorités doivent être **justes**, c.-à-d ne pas se *laisser corrompre* (Ex. XXIII, 8), ou se laisser aveugler par l'*éclat de la richesse et de la grandeur*, au point de prendre des mesures iniques (Lév X, 15), comme Pilate qui par crainte d'être dénoncé à César, condamna Jésus, malgré la conviction de son innocence, et qui tomba néanmoins dans la disgrâce qu'il craignait: il fut en effet accusé par les Juifs chez l'empereur qui le bannit à Vienne en France. Dieu maudit les juges injustes. (Deut. XXVII, 19). „Si mon père bien-aimé, disait Thomas Morus, venait à mon tribunal plaider contre Satan que je déteste de tout cœur, et que Satan eût raison, je jugerais en sa faveur." — Les supérieurs ne doivent jamais *condamner un inférieur sans l'avoir entendu*. La légende parle d'un souverain qui, lorsqu'on venait accuser quelqu'un, se bouchait une oreille et disait: „Je ne prête qu'une oreille à l'accusateur, l'autre est pour le défenseur de l'accusé." Dieu lui-même n'a condamné Adam qu'après l'avoir convaincu par son propre aveu.

4. Les supérieurs sont tenus de donner *le bon exemple*.

Il y a un double motif pour cette obligation du **bon exemple**. D'abord tous ont l'œil ouvert sur les personnes constituées en dignité: elles sont la ville *située sur la montagne* qui ne peut pas être cachée (S. Matth. V, 14); tous se règlent d'après elles; tels les supérieurs, tels les inférieurs (Eccli. X, 2), et ceux-là rendront un compte sévère de la conduite de ceux-ci. Les exemples des grands ont aussi une influence *plus efficace que leurs paroles*, qui vont moins au cœur que les actes. (S. Grég. Gr.). — Les supérieurs sont aussi tenus de **prier pour leurs inférieurs**: ils doivent comme le vigneron de l'évangile prier le maître de la vigne de ne pas encore couper et brûler le figuier stérile, mais de lui donner de l'engrais et d'attendre encore une année pour voir s'il porte des fruits. (S. Grég. Naz.). Le droit ecclésiastique impose expressément ce devoir aux *pasteurs des âmes*, qui sont tenus tous les dimanches et fêtes d'offrir le saint sacrifice pour leurs paroissiens vivants et défunts.

V. Commandement de Dieu.

Le 5e commandement de Dieu nous défend d'attenter à *notre propre vie* et à celle *du prochain*, et encore d'être cruel à l'égard des animaux.

I. Nos devoirs envers notre propre vie.

Le corps est l'objet des plus belles *cérémonies* de l'Eglise dans l'administration des sacrements; par là elle veut nous inspirer un grand respect pour notre corps et nous faire comprendre son prix et sa dignité.

1. La santé et la vie du corps sont d'une grande valeur pour la vie de l'*âme* et le *salut* éternel.

Le corps en effet est la **demeure** créée par Dieu pour l'*âme* immortelle ; de l'état du corps dépend souvent celui de l'âme.

Le corps pétri de limon était d'abord une demeure inhabitée : Dieu créa alors l'âme pour l'y faire habiter. S. Paul appelait son corps une *tente* qu'il serait bientôt obligé de quitter. L'âme est donc l'habitant du corps, et comme une maison malsaine rend le corps malade, ainsi un corps malsain rend l'âme malade. Il en est de nous comme d'un *œuf;* si la *coquille* est lésée, le poussin qu'elle renferme sera en souffrance, de même une lésion du corps atteint l'âme qui l'habite. Les anciens déjà disaient : Une âme saine dans un corps sain, *mens sana in corpore sano.* — Le corps n'est *pas notre* propriété, mais la **propriété de Dieu** (I. Cor. VI, 13), et non pas seulement, parce que Dieu l'a créé, mais parce que Jésus-Christ l'a *racheté* au prix de son sang précieux (ibid. 9; or nous sommes tenus de respecter la propriété d'autrui. Nous ne sommes que les *locataires* de cette demeure où Dieu a placé notre âme, et nous n'avons par conséquent pas le droit de la détériorer ni de la détruire ; nous ne pouvons en user que comme on use du bien d'autrui (S. Bern.), par conséquent nous ne pouvons pas faire de notre corps ce que nous voulons, mais ce que Dieu veut. (Galura).

Notre *corps* est en outre **l'instrument** de l'*âme*, qui nous a été confié par Dieu afin que nous amassions des mérites pour la vie éternelle.

On peut *abuser* du corps comme de tout instrument, aussi S. Paul exhortait-il les fidèles à ne pas faire de leurs membres des instruments d'iniquité. (Rom. IV, 13). Le corps est un de ces talents dont Dieu nous *demandera compte* un jour. (S. Matth. XXV, 19). „Nous rendrons compte, dit le célèbre curé Kneipp, de la manière dont nous aurons traité notre corps, qui est la demeure de l'âme immortelle et l'instrument au moyen duquel nous avions à accomplir nos devoirs d'état.“ A Ste Gertrude, Jésus lui-même fit cette révélation : „A la résurrection des morts les corps recevront une récompense spéciale, une gloire et une perfection plus grandes pour les soins qu'on lui aura donnés en vue de mon service.“

2. Nous sommes donc tenus à *la conservation* de notre santé et de notre vie, par la propreté, la tempérance, l'ordre, le travail et l'emploi des remèdes nécessaires en cas de maladie.

La santé est plus précieuse que d'immenses richesses (Eccli, XXX, 16), car mieux nous conservons notre santé et notre vie, plus nous pourrons amasser de ces trésors que ne dévorent ni la rouille ni les mites, que les voleurs ne peuvent ni déterrer ni enlever (S. Matth. VI, 20). En nous abrégeant la vie par insouciance nous diminuons *le temps des semailles pour la vie éternelle.* Si nous ménageons nos habits pour les faire servir plus longtemps, à plus forte raison devons-nous ménager le corps, qui est le vêtement de l'âme. L'aigle défend son aire non pas à cause de l'œuf en lui-même, mais à cause de l'aiglon qu'il renferme, ainsi devons-nous protéger notre corps qui est l'enveloppe de notre âme. La **propreté** est donc un devoir rigoureux : propreté du corps lui-même, du linge, des vêtements, de l'habitation, du lit ; *pureté de l'air* dans les appartements, qu'on ne saurait trop *fréquemment aérer. La propreté est la moitié de la santé.* — Il faut ensuite observer la tempérance dans le boire et le manger ; elle est un des meilleurs moyens pour entretenir la santé et prolonger la vie. Après dix jours de vie frugale, Daniel et ses compagnons à la cour de Nabuchodonosor avaient une mine plus florissante que les autres jeunes gens.[1] (Dan. I). Beaucoup d'hommes illustres, tels que S. Paul, S. Grégoire-le-Grand et S. Basile avaient une santé chétive ; la tempérance développa leurs forces au point de les rendre capables d'une activité extraordinaire. — Il faut en outre de l'**ordre**, dans les repas, dans le lever et le coucher,[2] dans le travail, etc. *Maintenez l'ordre et l'ordre vous maintiendra.* (S. Aug.) Ne restez jamais sans **travailler**; le travail ne sert pas

[1] Voir plus haut l'utilité du jeûne.
[2] 6 à 8 heures de sommeil suffisent pour un tempérament sain.

seulement à gagner le pain quotidien, il conserve aussi la *santé*, en favorisant le fonctionnement régulier de l'organisme, en aiguisant l'appétit, etc. Le sang se corrompt par l'oisiveté comme l'eau par l'immobilité. Toutefois le travail ne doit *pas excéder nos forces:* une fleur arrosée modérément croît, noyée d'eau, elle périra; de même un travail modéré entretient la santé, un travail excessif la ruine. (Plutarque). *Le travail du dimanche* sans nécessité grave est donc un péché non seulement contre le 3e, mais aussi contre le 5e commandement. Enfin en **cas de maladie** *nous sommes tenus à employer* **les remèdes nécessaires**; par conséquent en cas de maladie grave à consulter le médecin et suivre ses prescriptions. Honorez le médecin, dit l'Ecriture, à cause de la nécessité, car le Tout-puissant l'a créé (Eccli. XXXVIII, 1); le Très-Haut a fait germer les remèdes de la terre et l'homme sage ne les repousse pas. (Ib. 4). On est dispensé d'avoir recours au médecin par manque de ressources ou quand il faudrait subir une opération incertaine et cruelle.

Toutefois le souci de notre santé et de notre vie ne doit pas aller jusqu'à l'oubli de notre salut.

Les biens temporels, donc aussi la vie et la santé sont à poursuivre, non pas pour eux-mêmes, comme un but, mais seulement *dans leur rapport avec la vie éternelle.* „N'aimez pas votre corps, dit S. Bernard, de façon à faire croire que vous êtes devenu tout chair; aimez-le, mais aimez encore plus votre âme." L'esprit de Dieu ne reste pas dans un homme, qui est devenu tout chair (Gen. VI, 3), c.-à-d. qui n'a que des sentiments charnels. L'amour des choses de la chair est une mort... est l'ennemi de Dieu. (Rom. VIII, 6, 7). Plus le corps est flatté et orné, plus l'âme est négligée et ruinée. (S. Aug.). Aussi le Christ nous exhorte-t-il à ne pas *exagérer nos soucis pour la nourriture et le vêtement*, car le Père céleste sait que nous en avons besoin, et aura beaucoup plus soin de nous, hommes, que des fleurs des champs qu'il revêt de leurs couleurs, des oiseaux du ciel qu'il nourrit quoiqu'ils ne travaillent pas. (S. Matth. VI, 25).

3. Nous sommes tenus d'éviter tout ce qui pourrait *nuire* à notre santé ou nous enlever la vie.

On pèche donc en s'exposant présomptueusement à un *danger de mort*, en *nuisant* à sa santé ou en *se tuant.*

1. Ceux-là s'exposent criminellement au **danger de mort** qui donnent des *spectacles périlleux* ou qui sont *imprudents.*

Les **danseurs de corde**, les **écuyers de cirque**, les **dompteurs de bêtes féroces** — à moins qu'ils ne prennent des précautions extraordinaires — vivent en état de péché: ces métiers sont donc immoraux et condamnables. La plupart de ces forains sont peu religieux et beaucoup d'entre eux ont déjà payé leur témérité de leur vie. On peut pécher gravement par témérité dans les exercices de *gymnastique* et de *sport.* Que **d'excursionnistes, d'aéronautes** trop audacieux ont eu des accidents mortels; Les *combats de taureaux*, qui sont le plaisir national et qui devraient plutôt être nommés le vice national de l'Espagne, ont déjà coûté la vie à des milliers de personnes.[1] — **L'imprudence** aussi est un péché. Beaucoup de gens ont été écrasés par un *train de chemin de fer*, parce que malgré son approche, ils ont encore voulu traverser la voie; d'autres ont été frappés par la foudre, parce que pendant un orage ils se sont réfugiés sous un arbre ou placés à une fenêtre ouverte, malgré les avertissements de l'expérience et de la science. En temps d'*épidémie*, il ne faut pas visiter les malades sans prendre de précautions ou sans y être appelé par ses devoirs d'état, comme les prêtres, les médecins, les infirmiers, etc., qui peuvent compter sur une protection spéciale de la Providence. On est coupable aussi de négliger certaines règles, certaines précautions p. ex. en prenant des *bains*[2] *trop froids*, en usant de *boissons* trop fraîches, même *glacées*, en maniant *des armes à feu*, en *sautant de trains* en marche ou en y montant, en travaillant sur des tours ou des

[1] Les spectateurs ne sont-ils pas au moins aussi coupables que les acteurs? (N. du trad.).
[2] Alexandre et Frédéric Barberousse moururent à la suite d'un bain pris imprudemment.

toits, en nettoyant des fenêtres à des étages supérieurs, en touchant des conduites électriques. Il y a des enfants mal élevés qui s'accrochent à l'arrière des voitures et qui souvent payent de leur vie cette mauvaise et coupable habitude. C'est une folie et un crime de parier qu'on engloutira telle ou telle quantité notable d'aliments ou de boissons. Il faut donc être prudent et réfléchi, et ne jamais exposer sa vie témérairement.

2. On **nuit** d'une manière coupable **à sa santé** par l'*excès des plaisirs*, par certains *abus dans le vêtement*, par l'usage immodéré de certains aliments ou boissons antihygiéniques.

Il faut compter parmi les plaisirs excessifs, **la danse**, le jeu prolongé, surtout pendant la nuit, l'usage immodéré du **tabac**, la boisson en grande quantité. „L'intempérance a fait mourir beaucoup d'hommes.“ (Eccli. XXXVII, 34). — **Les modes coupables dans le vêtement.** Telle est p. ex. celle du corset; ce serrement insensé de la taille empêche le développement et le fonctionnement du corps, et provoque des désordres organiques très graves, qui ont souvent amené une mort subite. (Curé Kneipp, Dr Virchow). La presse a aussi fréquemment enregistré des accidents causés par des chaussures trop étroites: phlébites, varices, inflammations du pied qui ont nécessité des amputations. C'est la punition de la vanité. — Parmi les boissons dangereuses et nuisibles dès qu'on en use trop fréquemment, il faut compter au premier rang **l'alcool**, puis le **café** et le **thé**. Ces substances ne renferment *aucun aliment*, mais des éléments *toxiques;* elles ne *nourissent* pas, elles ne produisent qu'une *excitation* passagère: en user fréquemment, c'est s'exposer à perdre ses forces et à dépérir.[1] Le café, dont l'usage s'est tant répandu dans ces derniers temps, est en grande partie cause de la *nervosité* de la génération actuelle. Il en est de même du thé, mais *c'est surtout l'alcool qui fait les ravages les plus épouvantables dans le corps et dans l'âme.*

3. Le **suicide** est généralement commis par des hommes sans foi, plongés dans la misère ou le péché, qui désespèrent du secours et de la miséricorde de Dieu: souvent aussi, par des personnes irresponsables et par conséquent innocentes.

C'est poussé par l'extrémité du danger que *Saül*, blessé et entouré d'ennemis, se jeta sur la pointe de son épée. (I. Rois XXXI). *Le geôlier de S. Paul à Philippes* voyant les portes de la prison ouverte, se désespéra et voulut se tuer de son glaive. (Act. Ap. XVI, 27). *Judas* se désespéra à cause de la gravité de son crime et se pendit. (S. Matt. XXVII). La presse ne rapporte que trop souvent le suicide de gens qui ont *perdu leur fortune* dans quelque tripot, comme celui de Monaco, qui ont été déçus dans *un amour coupable*, ou qui ont commis des fautes pour lesquelles ils craignent de *sévères châtiments*. A notre époque des malheureux se suicident pour des *bagatelles*. Il est vrai que beaucoup de suicides sont provoqués par l'*aliénation mentale*, par des *maladies nerveuses* qui enlèvent la responsabilité; il faut donc se garder de juger témérairement les tristes victimes du suicide. Toutefois la cause principale et la plus fréquente de ce crime, c'est le **manque de religion**, l'absence de foi en la vie future, en un Dieu qui aide le malheureux et pardonne au pécheur repentant. L'augmentation du nombre des suicides est proportionnelle à la diminution des convictions religieuses; c'est un fait d'expérience. — Les Anciens déjà regardaient ce crime comme déshonorant: on coupait au suicidé la *main* avec laquelle il s'était tué, et on l'enterrait séparément (S. Isid.). L'**Eglise refuse aux suicidés la sépulture ecclésiastique,** excepté à ceux qui étaient atteints dans leurs facultés mentales; mais ceux-là mêmes sont ensevelis le moins solennellement possible. Ce refus n'est pas une affirmation de damnation, il est uniquement l'expression de l'horreur contre cet acte et un moyen pour en détourner les autres. — L'homme n'est pas le propriétaire, mais seulement l'usufruitier de sa vie; Dieu seul en est le maître, il la donne et la reprend quand il veut. (Deut. XXXII, 39). Le **suicide** est donc un **attentat impudent aux droits de Dieu**, un *mépris* de Dieu par le refus dédaigneux du plus précieux de

[1] L'habitude de prendre le café est nuisible surtout aux enfants; il arrive à ces enfants ce qui arrive à une maison bâtie avec de mauvais matériaux, qui s'écroule avant le temps. Mgr. Kneipp dit: « Si j'avais assez d'argent, j'achèterais tout le café existant pour qu'on n'en plante plus, afin de sauver la jeunesse. » L'usage du laitage, du pain, des légumes secs est beaucoup plus hygiénique et économique.

ses dons. Le suicide est une *rapine contre le genre humain tout entier*, auquel le criminel devrait d'abord rendre tout ce qu'il en a reçu (Mgr Gaume); il est aussi une *injustice contre la famille* que l'on précipite dans le déshonneur et souvent dans la misère, une *cruauté* inouïe *contre soi-même* et un horrible *scandale*. Le suicide, dit Lactance, est un crime plus horrible que le meurtre qui peut au moins être châtié par la société. Le suicide n'est donc *pas un acte d'héroïsme*, au contraire, un acte de **lâcheté**, comme la désertion devant l'ennemi; il y aurait beaucoup plus d'héroïsme à supporter les difficultés de la vie. Chaque chrétien comprendra en outre que le suicide ne conduit *pas au bonheur*, ni ne délivre des maux, mais qu'il précipite le malheureux dans la **véritable misère de l'enfer**. — La presse mondaine excuse souvent le suicidé en disant: X a *expié* sa faute par la mort: maxime impie, car le suicide n'expie rien, au contraire, ce n'est qu'une faute ajoutée à d'autres!

4. Il est **permis**, il est même très méritoire de sacrifier sa santé ou sa vie, quand cela est nécessaire pour **obtenir la vie éternelle** ou que par là on puisse **sauver la vie** de l'âme ou du corps de **ses semblables**.

Les **martyrs** ont tous préféré, plutôt que de pécher, sacrifier leur vie terrestre pour s'assurer la vie éternelle, selon cette parole du Sauveur: „Celui qui conservera sa vie la perdra, et celui qui aura perdu sa vie pour l'amour de moi la retrouvera." (S. Matth. X, 39). C'est d'après cette maxime qu'ont agi dans l'Anc.-Testament Eléazar, les 7 frères Macchabées; dans le Nouveau, S. Laurent, S. Maurice etc. Les **missionnaires** dans les pays païens vivent en perpétuel danger de mort, et presque tous voient leur santé ruinée par le climat et les travaux: S. François-Xavier, l'Apôtre des Indes, était souvent si fatigué par la prédication et l'administration du baptême que le soir il ne pouvait plus ni parler, ni remuer le bras. Néanmoins les missionnaires ne pèchent pas, au contraire, ils amassent de grands mérites; il en est de même *des prêtres, des médecins, des infirmiers* qui visitent et soignent des personnes atteintes de maladies contagieuses. S. Louis de Gonzague et S. Charles Borromée moururent de la peste qu'ils avaient contractée en soignant les pestiférés. Il est permis aussi de s'exposer à la mort pour **un acte de sauvetage**, en cas d'incendie, de chute à l'eau etc.; pour défendre la patrie en cas de *guerre*. Jésus-Christ lui-même nous en a donné l'exemple en se sacrifiant à la croix pour le salut du monde. „Une âme est d'une valeur si grande que pour la sauver, il faut sacrifier non seulement les biens terrestres, mais la vie." (S. Vinc. de P.) Naturellement il faut avoir l'intention de faire la bonne action et non pas d'en profiter pour se suicider, ce qui serait un crime: la mort n'est pas voulue directement, elle n'est admise que comme conséquence.

---

2. Devoirs à l'égard de la vie du prochain.

Nous sommes tenus d'éviter tout ce qui pourrait ruiner la santé ou la vie du prochain.

1. On pèche donc quand on *hait* son prochain, qu'on *nuit à sa santé*, qu'on le provoque en *duel* ou accepte une provocation de sa part, qu'on le tue injustement et intentionnellement.

1. **Haïr** son prochain, c'est pour ainsi dire le tuer dans sa volonté; aussi la haine pousse-t-elle souvent à l'homicide.

Haïr, c'est méditer une vengeance: on constate ce désir de tuer chez Esaü à l'égard de Jacob, chez les fils de Jacob à l'égard de Joseph, chez Saül vis-à-vis de David. Il n'y a pas de différence, dit Salvien, entre celui qui tue et celui qui hait, car auprès de Dieu l'intention est comptée comme acte; d'où la parole de S. Jean

(I, ch III, 15): **„Celui qui hait son frère est un assassin.“** Déjà Jésus dans le serment sur la montagne avait assimilé la haine à l'homicide. (S. Matth. V, 22). La *haine* réfléchie est un péché d'ordinaire grave, car il est rare qu'on souhaite au prochain un mal de peu d'importance. — Détester *les défauts ou les actes mauvais* de quelqu'un, ce n'est pas encore le haïr; car cette aversion peut se concilier avec l'amour de la personne.

2. On **nuit à la santé** de son prochain par les disputes et les rixes, la falsification des denrées, les plaisanteries dangereuses et les imprudences volontaires.

Les **disputes** excitent le prochain, lui enlèvent le calme et le contentement intérieurs, nécessaires à la santé. Les disputes provoquent souvent l'effusion du sang. (Eccli. XXVIII, 13). — Les **rixes** causent habituellement des blessures, comme on le voit dans de nombreux procès. — La **falsification des denrées** est un péché très répandu de nos jours: on mêle des substances nuisibles à la farine, au beurre, au lait, aux épices, au café, au vin, à la bière, au miel etc., ou bien on vend des produits artificiels sans valeur nutritive pour des produits naturels. Ces fraudeurs sont au fond des homicides, qui méritent bien les sévérités du code: au Moyen-âge on les brûlait quelquefois, ou les ensevelissait vivants avec leurs denrées falsifiées. (Chron. de Nuremberg 1456). — Certaines **plaisanteries dangereuses** sont très coupables, comme les crocs en jambe, le retrait d'une chaise, etc. Il y a aussi des **imprudences** qui causent la mort du prochain ou au moins des accidents graves: lancer des pierres au hasard, aller en voiture on en vélocipède à un train trop rapide dans les rues ou sur les routes fréquentées, tirer au hasard à la chasse, laisser les petits enfants sans surveillance, couvrir les toits sans un signal qui avertisse les passants, laisser la nuit des voitures sur les routes sans les éclairer, etc.

3. Le **duel** n'est pas autre chose qu'un *homicide,*[1] frappé par l'Eglise de la peine de l'excommunication et du refus de la sépulture ecclésiastique. (Conc. Tr. 25, 19).

Le *défi* ainsi que l'*acceptation* sont également soumis à cette peine: il est non moins défendu de *coopérer* d'une façon quelconque ou de servir de *témoin*. (Pie IX, 12 oct. 1869). Dire que l'adversaire accorde la permission de le tuer est une excuse insensée, car personne ne peut accorder un droit que lui-même ne possède pas. Tout catholique est donc tenu de **refuser** le duel, même au risque de passer pour lâche d'après le préjugé militaire ou mondain, ou de perdre même une place élevée. (Benoît XIV). On provoque ordinairement en duel pour rétablir son *honneur* par la blessure ou la mort de son adversaire, et l'on convient du lieu, du jour, de l'heure du combat ainsi que des armes. Le duelliste est *doublement homicide*, car il a l'intention de tuer son adversaire et s'expose au danger d'être tué. Le duel est une **immense folie,** car sous prétexte de sauver son honneur, on le perd auprès des gens véritablement honnêtes, chez lesquels on passe avec raison pour l'esclave des passions les plus basses, de l'orgueil, de la haine, de la cruauté. L'honneur n'a d'ailleurs aucun rapport avec la force physique et l'adresse dans le maniement des armes, sinon le plus fort et le plus adroit serait toujours le plus honorable. Dans les pays civilisés il y a des *tribunaux* pour venger l'honneur des citoyens, c'est par eux qu'il faut se faire rendre justice. Cela n'est encore que le point de vue de la raison, mais si au point de vue chrétien, on veut acquérir des mérites devant Dieu, il faut d'après les enseignements et l'exemple de Jésus ne pas se *venger*, et *souffrir l'injustice avec patience:* c'est l'*héroïsme* le plus sublime qu'on puisse imaginer. Les *plus grands hommes de guerre* ont toujours interdit le duel de la façon la plus rigoureuse. Gustave-Adolphe permit un jour à deux officiers de se battre: à l'heure convenue il apparut avec un piquet de soldats et dit: „Battez-vous, si vous voulez; mais malheur à vous, si l'un de vous tombe, je ferai décapiter le survivant séance tenante. On se figure aisément le résultat de cette intervention.[2]

4. Tuer son prochain avec préméditation et injustement, est un péché qui crie vengeance contre Dieu; il s'appelle **assassinat.**

[1] Compliqué d'un suicide.
[2] Joseph II appelait les duellistes des *gladiateurs* et les condamnait au balayage des rues, et Frédéric II les excluait de l'armée en disant: « Je veux des vaillants, mais je ne peux pas me servir de bourreaux. »

Caïn était un assassin, et Dieu lui-même déclara que le sang d'Abel *criait vengeance* contre le ciel. (Gen. IV). Le meurtrier dépouille l'homme du bien terrestre le plus précieux; il lui enlève la possibilité d'acquerir des mérites et de se préparer à la mort. — Celui qui cause la mort de son prochain sans *préméditation* n'est pas coupable d'assassinat, mais rarement il sera sans péché grave d'homicide par imprudence. — Le *bourreau* qui exécute un condamné au nom de l'autorité ne commet pas d'homicide, parce qu'il n'agit pas injustement.

2. On commet un péché plus grave que l'homicide, quand on ruine *la vie de l'âme* du prochain, soit par séduction soit par scandale.

Vous êtes le meurtrier de celui que vos paroles induisent au mal; le scandale est un meurtre (S. Aug.) *plus grave même que le meurtre corporel,* parce que la vie de l'âme est plus précieuse que celle du corps. Le meurtre le plus horrible est celui de l'*âme.* Si mille corps étaient tués, le mal ne serait pas aussi grand que *la chute en enfer d'une seule âme.* Et si le sang d'Abel a crié si violemment vengeance à Dieu contre son frère, plus violent sera le cri du sang d'une âme contre celui qui l'aura livré à la mort éternelle, plus terrible sera sa malédiction contre celui qui l'aura précipitée dans ce malheur. (S. Thom. Villen.). La séduction et le scandale sont encore un si grand péché, parce que le vice *se transmet* à d'autres comme un fleuve toujours grossissant, car celui qui a été séduit en séduira encore d'autres. L'âme séduite en séduira d'autres, comme l'oiseau pris par l'oiseleur et le poisson pris par le pêcheur servent d'appâts pour de nouvelles captures. (S. Ephr.). La séduction ressemble à une avalanche, petite au début, puis toujours plus grande, qui à la fin entraîne des masses énormes de neige dans l'abîme. Le scandale est comme un ferment qui peu à peu pénètre toute la pâte.

La **séduction** est la tentative de porter quelqu'un au péché.

Eve séduisit Adam. Le séducteur ressemble au *démon* dont les ruses firent tomber nos premiers parents au paradis dans la désobéissance contre Dieu. Le séducteur agit avec la même ruse que le pêcheur à la ligne ou l'oiseleur qui se sert de glu et de piéges. (S. Ephr.). Les persécuteurs cherchaient presque tous par leurs caresses, leurs menaces ou les tortures à porter les *martyrs* à l'*apostasie,* à la *transgression de la volonté de Dieu.* [1] — On commet aussi le péché de séduction en *détournant quelqu'un du bien,* par ex. de la vocation religieuse, de l'accomplissement d'un devoir ou d'une générosité. — Les séductions les plus habituelles sont celles qui portent à l'*immoralité* ou à la *révolte:* œuvre toute diabolique, quoique le démon ne se manifeste pas, car s'il se montrait, les hommes auraient horreur du mal. Il fait faire cette œuvre par ses suppôts et n'arrive que plus facilement à ses fins. (Origène). Aujourd'hui les *jeunes filles* surtout sont tenues à beaucoup de prudence quand elles cherchent à se placer dans les grandes villes ou à l'étranger. Il existe de véritables **agences** pour leur offrir un avenir brillant et les précipiter ensuite dans un abîme de honte et de misère.

Le **scandale** consiste dans des paroles, des actes ou des omissions qui heurtent le prochain et peuvent le faire tomber dans le péché.

On donne du scandale p. ex. en se montrant en public en état d'ivresse, en proférant des paroles inconvenantes ou blasphématoires, en exposent des images deshonnêtes, en faisant jouer des pièces de théâtre légères, en mangeant publiquement de la viande le vendredi, en travaillant le dimanche, en manquant de respect au lieu saint, en éditant des livres mauvais, en raillant dans les journaux les vérités de la foi et les ministres de l'Eglise, etc. On fournit par là au prochain l'occasion de faire de même. Cela s'observe surtout chez les *enfants* qui imitent facilement le mal qu'ils voient chez leurs parents ou les grandes personnes Donner du scandale, c'est creuser *une fosse* où le prochain peut facilement tomber à son détriment; c'est

[1] Voir par ex. les actes de S. Polycarpe (187), et l'histoire de S. Jean Népomucène. Le roi Wenceslas mit tout en jeu pour lui faire violer le secret de la confession; il lui offrit un siége épiscopal, le fit jeter dans un cachot, torturer avec un fer rouge et enfin menacer de le précipiter dans la Moldau.

ressembler à une maison qui en *s'écroulant* fait tomber les maisons adjacentes. Le scandaleux est plus *méchant que le démon*, car il fait damner ses frères, ce que le démon ne fait pas. Le scandale est le plus grand péché contre la charité du prochain. — Il y a toutefois des hommes mauvais qui se scandalisent des actions les plus nobles; les Juifs se scandalisaient de Jésus. Dans ces cas, c'est un scandale reçu *et non pas donné*, et le péché est du côté de celui qui se scandalise. Ce sont des hommes dont Jésus disait à ses Apôtres qu'il ne faut pas s'en occuper. „Laissez-les, disait-il, ce sont des aveugles et des conducteurs d'aveugles." (S. Matth. XV, 14). — Jésus nous enseigne la *gravité* du scandale donné par ces paroles: „Il vaudrait mieux qu'on lui (au scandaleux) attachât une meule au cou et le jetât dans la mer" (ib. XVIII); il annonce en outre qu'au dernier jour il fera réunir par ses anges ceux qui ont donné du scandale, pour les jeter dans la fournaise où il y aura des pleurs et des grincements de dents. (Ib. XIII). — Le scandale peut par exception n'être que véniel quand le mauvais exemple ne porte que sur des choses légères ou quand on n'a pu prévoir le mal de l'âme du prochain.

Pour éviter autant que possible le scandale, il faut observer les règles suivantes:

1. Il faut omettre les actions *permises,* même les *bonnes* actions qui sont de simple conseil, si elles choquaient le prochain.

Si quelqu'un avait pour une raison légitime la permission de manger de la viande les jours maigres, et qu'il sût que d'autres se scandaliseraient de le voir user de cette dispense, il devrait ne pas manger devant eux; s'il ne pouvait s'en abstenir, il devrait au moins leur donner des explications. Après cela il ne serait plus responsable du scandale que les autres en prendraient. C'est ainsi que S. Paul disait: „Si ce que je mange scandalise mon frère, je ne mangerai plutôt jamais de chair toute ma vie, pour ne pas scandaliser mon frère." (I. Cor. VIII, 13). Eléazar préféra mourir plutôt que de manger des viandes permises, mais en laissant croire qu'il avait mangé de la viande de porc; il ne voulait pas se rendre coupable de scandale. (II. Macch. VI, 18).

2. Les actions *commandées par Dieu* ne doivent jamais être omises, parce que d'autres s'en formaliseraient; il faut toutefois instruire ces âmes faibles pour éviter le scandale.

Une bonne action ne peut jamais être un vrai scandale, au contraire, elle est un sujet d'édification. C'est celui qui se scandalise qui commet un péché, car il faut être vicieux pour se scandaliser du bien. (Tert.). Il vaut mieux permettre ce scandale que de trahir la vérité. (Id.). *Jésus* savait que les Juifs se scandaliseraient de ses guérisons au jour du sabbat, il ne les a pas omises pour cela; mais il les instruisit en leur disant: „Qui d'entre vous ayant une brebis qui vienne à tomber dans une fosse aux jours de sabbat ne la prendra pas pour l'en retirer? Or combien un homme est-il plus excellent qu'une brebis? Il est donc permis de faire du bien les jours de sabbat." (S. Matth. XII, 10). — On pourrait à la rigueur omettre l'une ou l'autre fois des actions *commandées par la loi humaine, même ecclésiastique* (p. ex. l'assistance à la messe), s'il fallait prévenir un scandale; mais il faudrait alors éclairer la fausse conscience de ces faibles. En règle générale, les lois humaines n'obligent pas au point de forcer à subir un dommage grave, car Jésus dit que son joug est doux et son fardeau léger. (S. Matth. XI). Le mieux serait *d'agir immédiatement après s'être expliqué;* une *action énergique* coupe souvent court à toutes les réclamations.

3. Il est permis de blesser, même de tuer le prochain, quand un malfaiteur menace par des voies de fait notre vie ou un objet absolument indispensable à la vie et que nous ne puissions pas nous défendre autrement. Cela s'appelle *le droit de légitime défense.*

Un acte commis dans ce cas n'est pas coupable, car il n'a pas pour but la mort du prochain, mais la conservation de notre vie; or les actions tirent leur

valeur morale de leur but direct et non pas d'une conséquence non voulue. (S. Th). Mais ce doit être un acte *de défense,* non *de vengeance;* si l'on peut *fuir*, il faut avoir recours à ce moyen, et s'il suffit de blesser l'agresseur, il n'est pas permis de le tuer. La circonstance que l'agresseur est fou ne change rien au droit. Les *femmes* surtout peuvent en user contre ceux qui attenteraient à leur pureté. (S. Ant.). On peut aussi en user pour protéger le prochain, comme le fit Moïse qui tua un Egyptien pour sauver un Juif de ses attaques. (Ex. II). On ne peut tuer celui qui attaque notre propriété que quand celle-ci est *absolument nécessaire* à la vie, car alors c'est proprement sa vie que l'on défend. On ne pourrait pas p. ex tuer un voleur qui nous enlèverait un habit. (Innoc. XI) On n'est pas non plus en cas de légitime défense quand on est *seulement insulté.* (Id.).

La **puissance civile** aussi a le droit de condamner à mort les criminels, et les soldats peuvent tuer les ennemis en **cas de guerre.**

La **puissance civile** tient le *glaive* comme représentante de Dieu; S. Paul dit qu'elle ne le tient pas en vain, mais pour le châtiment de celui qui fait le mal. (Rom. XIII, 14). L'autorité de la société est celle de Dieu même; c'est lui et non pas elle qui exécute, comme ce n'est pas le glaive qui frappe, mais la main qui le tient. (S. Aug.). Evidemment la peine de mort ne doit pas être prononcée arbitrairement, mais seulement quand elle est absolument indispensable au maintien de l'ordre dans la société. La peine de mort n'est en somme que l'exercice du droit de légitime défense de la société. On peut couper *un membre* pour sauver le corps, ainsi peut-on retrancher un criminel de la société pour la sauver. (S. Th. Aq.). Il va sans dire que *le crime doit être prouvé,* car il vaut mieux laisser le crime impuni que de châtier un innocent. (Trajan). La peine de mort n'a naturellement pas pour but l'amendement du coupable, ni comme but direct l'inspiration d'une salutaire terreur, car on aurait pour cela d'autres moyens. C'est une erreur de croire que l'Eglise soutient la légitimité de la peine de mort par attachement à la peine du talion: Oeil pour œil, etc. Cette maxime est juive, elle n'est pas chrétienne; l'Eglise a toujours eu horreur de l'effusion du sang et souhaite à tout pécheur le délai le plus long possible pour se préparer à la mort; elle enseigne seulement que la peine de mort n'est pas contraire au droit divin. — **La carrière militaire** n'est pas interdite par Dieu, car l'Evangile n'ordonne ou ne conseille nulle part aux soldats de quitter le service; il leur dit seulement de se contenter de leur solde et de ne faire violence à personne. L'état militaire n'est pas condamné par Dieu, car beaucoup de soldats furent en faveur auprès de lui: David, le centurion Corneille auquel Dieu envoya S. Pierre à Césarée, Abraham qui fut béni au nom du Seigneur par Melchisédech après une expédition guerrière. (Gen. XIV). Le soldat ne doit pas être *cruel* contre *ceux qui sont hors de combat,* ce qui serait en outre un crime contre *le droit des gens. L'Eglise défend à ses ministres de porter les armes,* car la guerre est incompatible avec leurs sublimes fonctions; aussi toutes les nations civilisées dispensent-elles les prêtres du service militaire.

4. Celui qui a nui injustement à la vie corporelle ou spirituelle de son prochain, est rigoureusement tenu de *réparer* autant que possible le dommage causé.

S'il a *blessé* le prochain, il est tenu de lui payer les frais de médecin, le dommage causé à sa fortune; s'il l'a *tué,* il est tenu à dédommager ses ayant-droit. S'il l'a *séduit ou scandalisé,* il est tenu de réparer les conséquences fâcheuses par le bon exemple, la prière, les bons conseils, etc.; s'il refuse ou néglige cette réparation, le péché ne sera jamais remis, malgré toutes les absolutions. — Dans la plupart des cas hélas! il est **impossible** de réparer complètement *le meurtre* des corps et des âmes. L'hérétique Bérenger avait raison de dire sur son lit de mort: „Bientôt je paraîtrai devant le tribunal de Dieu; mes péchés à moi, j'en espère le pardon, car j'en ai fait une sévère pénitence, quant aux péchés de ceux que j'ai *séduits,* je crains d'être perdu, car je ne vois pas de moyen de réparer le mal que j'ai fait." Tuer un homme en état de péché mortel, c'est un crime irréparable comme le scandale qui a précipité une âme en enfer. Il ne faut donc pas s'étonner que Dieu ait appelé le meurtre un crime qui crie vengeance contre lui et que Jésus ait dit: „*Malheur* à celui par qui le scandale arrive." (S. Luc XVII, 1).

Des motifs qui doivent nous détourner d'attenter à notre vie et à celle du prochain.

1. Attenter à **sa propre vie** (vie et santé), c'est s'attirer de graves douleurs et de sévères châtiments de Dieu.

La presse mentionne quotidiennement des accidents — blessures ou décès — arrivés à des gens qui exposent *témérairement* leur vie: dompteurs d'animaux, touristes insensés, jockeys aux courses, toréadors aux combats de taureaux etc. — On sait aussi quelles terribles maladies engendrent la plupart des vices. — Même des saints comme S. Grégoire-le-Grand, S. Bernard ont douloureusement expié les imprudences de leurs mortifications. Que de suicidés qui ne meurent pas tout de suite, mais vivent encore quelque temps dans d'atroces souffrances.

2. Les attentats contre **la vie du prochain** provoquent d'*horribles remords,* sont souvent châtiés dès cette vie *par une mort violente* et dans l'éternité par l'enfer.

Après le meurtre d'Abel, Caïn ne trouve **plus de repos** sur la terre (Gen. IV, 16) et c'est le sort de beaucoup d'assassins. La plupart d'entre eux meurent **de mort violente**, soit sur l'échafaud, soit par le suicide, soit par un assassinat. Quiconque aura répandu le sang de l'homme sera puni par l'effusion de son propre sang (Gen. IX, 6): celui qui se sert du glaive, périra par le glaive (Jésus à Pierre). Dieu en effet se plaît quelquefois à appliquer la peine du talion; Aman le favori du roi de Perse, Assuérus. avait obtenu l'autorisation de faire massacrer tous les Juifs du royaume en un jour: lui-même fut pendu à la potence qu'il avait préparée pour Mardochée. (Esth. III). *Saül* qui avait souvent attenté à la vie de David et avait fait exécuter injustement le grand-prêtre avec 80 autres prêtres se suicida. (I. Rois XXII—XXXI). Pharaon avait fait noyer dans le Nil tous les petits enfants mâles des Hébreux, et lui-même avec tous ses combattants fut submergé par *la mer Rouge.* (Ex. XIV). La mort de Jésus fut terriblement vengée en *Judas*, en *Pilate*, et en *tout le peuple juif* au siége de Jérusalem où périt près d'un million de Juifs. *Presque tous les persécuteurs de l'Eglise* moururent de mort violente: Néron se suicida, Julien l'Apostat tomba dans une bataille, etc.; Antiochus qui avait fait martyriser Eléazar et les frères Macchabées fut dévoré vivant par les vers. Les deux larrons au Calvaire eurent les os brisés, comme eux l'avaient fait dans leurs meurtres. Les homicides n'entreront pas dans **le royaume de Dieu** (Gal. V, 19), ils auront leur part dans l'étang rempli de soufre brûlant. (Apoc. XXI, 8). — Les mêmes châtiments ont souvent atteint *des assassins d'âmes,* des hommes qui ont enlevé aux âmes la vie de la foi par leurs discours ou leurs écrits. Arius creva pendant une procession, et J.-J. Rousseau mourut subitement.

3. Celui qui **hait** son prochain perd le *repos* de l'âme et la *grâce* de Dieu; ses *prières* ne sont pas exaucées et il est en danger d'être *damné.*

Celui qui est animé de l'esprit de haine et de vengeance, n'a plus de **repos**; son âme est comme en ébullition et il semble qu'un bourreau l'écorche sans cesse. (S. J. Chr.). — La haine fait perdre la **grâce de Dieu.** „On ne peut pas être en union avec le Christ et en discorde avec son frère. (S. Aug.) Si les *pacifiques* sont des enfants de Dieu, ceux qui sèment la *discorde*, sont certainement *des fils du Satan.* (S. Grég. Naz.). Le feu de la haine est inextinguible comme celui de l'enfer, ceux en qui il brûle prouvent par là qu'ils sont *les fils de l'enfer*. (S. Laur. Just.). Une blessure est inguérissable tant que l'arme n'en est pas éloignée, de même la **prière** du chrétien est réprouvée par Dieu, tant que le dard de la haine est fixé dans son cœur. (S. Aug). C'est pour cela que Jésus a dit: „Si, lorsque vous présentez votre offrande à l'autel, vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous, laissez-là votre don devant l'autel et allez-vous réconcilier auparavant avec votre frère, et puis vous reviendrez offrir votre don.“ (S. Matth. V, 23). — Quiconque, avait encore dit Jésus, se mettra en colère contre son frère, méritera d'être condamné par le **jugement.** (Ib. 22). — Il faut réprimer les sentiments de haine sur le champ: *le soleil ne doit pas se coucher sur notre colère.* (Ephés. IV, 26). Quand on remet immédiatement *une luxation,* le membre reprend facilement sa position normale: si, au

contraire, on néglige le traitement, il risque de rester dans sa fausse position. Ainsi en est-il de l'inimitié; la ***réconciliation immédiate*** coûte peu de peine, mais quelque temps après, aveuglés par la colère, nous avons honte d'accorder le pardon: il faut donc se hâter de la réprimer. (S. J. Chrys.). Si nous savions notre maison infectée de ***serpents***, nous nous hâterions de la débarrasser; or la haine et l'inimitié ne sont que des serpents, et nous n'en purifierions pas notre cœur qui est le temple de Dieu!! (S. Aug.)

---

3. La manière de traiter les animaux.

Dieu a créé les animaux pour sa gloire et notre service.

Par leur variété, leurs aptitudes, leur utilité, les animaux proclament la toute-puissance et la sagesse du Créateur. Ils nous servent, en nous procurant ce qui est nécessaire à notre entretien: la nourriture, le vêtement, des remèdes, en nous aidant dans nos travaux, en nous réjouissant par leur gentillesse, leur chant, leurs couleurs, etc.; d'autres nous servent d'exemple pour le bien: les abeilles et les fourmis nous exhortent au travail, les cigognes à l'amour de nos enfants, la brebis à la patience, le coq à la vigilance, etc.

La Providence de Dieu s'étend aux animaux.

Dieu a ***admirablement organisé*** le règne animal. La structure corporelle de chaque bête répond au rôle qu'elle a à remplir; telle la taupe, le hérisson, le chameau, etc. A chacune d'elles Dieu a donné certaines *aptitudes* naturelles qui servent à leur conservation; chacune sait trouver sa nourriture, construire son nid, soigner ses petits, attaquer la partie faible de ses ennemis, etc.; chacune est pourvue des *armes* nécessaires à sa défense: le bœuf est armé de cornes, le cheval de son sabot, l'éléphant de sa trompe, le chien de son odorat, le hérisson de ses pointes, le lièvre de son ouïe et de sa vitesse. Certains animaux comme le lièvre, la perdrix, l'alouette sont protégés, parce qu'ils ont la couleur du sol; les pigeons-voyageurs et les oiseaux migrateurs retrouvent avec une facilité merveilleuse la direction qu'ils ont à prendre et leur nid souvent éloigné de plusieurs centaines de lieues. Beaucoup de mammifères se revêtent en hiver d'un pelage plus chaud, plus approprié au climat. Ces soins de la Providence ont fait dire à Jésus: „Aucun passereau ne tombe à terre sans la volonté du Père dans les cieux.“ (S. Matth. X, 29). Donc l'homme comme le ***roi de la création*** doit avoir soin des animaux et ne pas abuser de sa supériorité sur eux.

L'homme est tenu de soigner ses animaux, de s'abstenir de toute cruauté, de ne tuer aucun animal utile sans raison, mais aussi de ne pas avoir pour eux de tendresse exagérée.

Nous sommes tenus d'**avoir soin des animaux.** „Le juste, disent les Proverbes (XII, 20), a soin de ses bêtes, mais le cœur de l'impie est cruel.“ Celui qui a des animaux doit leur donner la nourriture convenable, les tenir propres, et éviter tout ce qui pourrait leur être nuisible. (En été, ne pas les abreuver à contre-temps, en hiver, ne pas les laisser sans raison stationner sur les routes, devant les auberges par exemple). Il est d'un cœur noble de penser aux petits oiseaux en hiver et de leur jeter de la nourriture, de leur préparer pour l'été de petites boîtes aux arbres pour y nicher. Cette sensibilité vis-à-vis des bêtes ennoblit le cœur de l'homme, comme l'expérience l'a démontré pour des enfants cruels et des prisonniers. — Il n'est pas permis de **tourmenter** les animaux et de les traiter comme des êtres qui ne sentent pas la douleur. C'est ainsi qu'on voit souvent des *paysans* et des *voituriers* charger outre mesure, puis se mettre en colère et frapper leurs bêtes d'une façon insensée; d'autres ne leur donnent pas une nourriture suffisante ou les tiennent dans des écuries malpropres. — Certains *cochers* tourmentent leurs bêtes en les faisant courir trop rapidement, sans même leur donner, selon la loi de Moïse (Ex.

XX 8-11) un jour de repos par semaine, Les *bouchers*[1] et les *savants* sont coupables quand dans l'exercice de leur profession, dans leurs expériences (vivisection) ils prolongent ou augmentent inutilement la douleur des bêtes; les *enfants* quand ils *dénichent* les oiseaux ou *épinglent* des insectes sans les avoir d'abord tués; les *chasseurs* dans certaines *chasses à courre*, dans le *tir aux pigeons*. tel qu'il est pratiqué dans quelques villes d'eaux; les cavaliers dans les soi-disant *raids* forcés. Ne tourmentons jamais une bête, elle est aussi sensible que nous. — Il est interdit de **tuer sans motif les animaux utiles,** car ce sont pour l'homme des travailleurs gratuits: un seul couple d'oiseaux avec ses petits dévore annuellement des milliers d'insectes que jamais on n'arriverait à détruire de main d'homme. Et dire que dans le Tyrol méridional et en *Italie* on tue en masse les hirondelles et d'autres oiseaux voyageurs avec des procédés d'une cruauté inouïe![2] Il y a des oiseleurs qui tuent par jour plusieurs centaines de kilogrammes d'oiseaux chanteurs, pour les vendre aux fabricants de chapeaux de dames, qui en emploient des millions: 25 millions pour l'Angleterre seule. On dit même qu'on pousse la cruauté jusqu'à écorcher vifs les colibris pour mieux conserver l'éclat de leurs couleurs. Aussi les insectes nuisibles à l'agriculture, aux vignobles, aux forêts, prennent-ils le dessus. Sans doute il est permis de détruire les animaux malfaisants,[3] mais il est toujours défendu de les torturer ou même de les tuer quand ils sont la propriété d'autrui. D'un autre côté il ne faut pas avoir pour les animaux un **excès de tendresse** qui les fait préférer aux hommes, considérer comme des espèces d'idoles auxquelles on consacre toutes ses pensées, tous ses soins, à l'exemple des Egyptiens qui adoraient des chats, des bœufs, etc. Ah! disait un jour un religieux à une dame qui raffolait ainsi des bêtes, combien il vous serait plus utile d'aimer votre Dieu de la même affection que vous aimez les bêtes!!

Ceux qui sont cruels ou trop tendres pour les bêtes, deviennent facilement *durs et cruels pour leurs semblables.*

Les enfants qui tourmentent les bêtes sont très disposés à *tourmenter les hommes;* la plupart des tyrans ont été dans leur jeunesse des bourreaux d'animaux. — Un criminel sur le point d'être exécuté s'adressa encore au peuple et lui dit: „Dans ma jeunesse j'ai pris plaisir à torturer les bêtes, et plus tard je me suis attaqué aux hommes, c'est pour cela que je meurs sur l'échafaud.“ — Une dame se promenait un jour avec son enfant et son petit chien; arrivée à un pont elle prit le chien sur ses bras et laissa l'enfant à lui-même: „Femme sans cœur! lui dit quelqu'un qui la rencontra, n'avez-vous pas honte de laisser courir votre enfant et de porter votre bête, quand il faudrait faire le contraire!“ Gardons-nous bien d'un excès de tendresse pour les animaux: elle nous rendrait cruels.

La cruauté et l'excès de tendresse envers les animaux sont habituellement *punis par Dieu.*

Torturer les animaux, c'est *détruire le plan de la création*, c'est *abuser du pouvoir* qui nous a été confié, donc une offense du Créateur. Dieu considère ces hommes cruels comme des bourreaux auxquels il appliquera la peine du talion. Un *paysan* avait l'habitude de donner à ses chevaux des coups de cravache dans les pieds; lui-même eut plus tard la goutte, fut paralysé des jambes et souffrit d'atroces douleurs: sur son lit de mort il avoua et pleura sa faute. Un *fils de paysan* prenait plaisir à prendre des oiseaux et à les écorcher vifs, puis à leur arracher les pattes; plus tard il tomba dans la chaudière bouillante d'une brasserie, en fut tiré tout échaudé et dut subir l'amputation des jambes: il vécut encore quelques années comme estropié, resta toute sa vie un exemple terrible de la vengeance de Dieu, et ne cessa d'exhorter les autres à la douceur envers les bêtes. L'Aréopage d'Athènes condamna à mort un enfant qui avait crevé les yeux à des cailles, puis les avait laissé s'envoler; ce tribunal pensait qu'un enfant animé d'instincts si mauvais ne pourrait devenir qu'un homme pervers. (Quintilien: Institutions V, 9). — La presse rapporte souvent que telle personne est morte d'un *empoisonnement du sang* pour avoir *baisé des chiens*, ou que ce même désordre a introduit dans l'organisme des parasites mortels.

---

[1] Et toutes les personnes qui sont par métier dans le cas de tuer des animaux.

[2] On crève par ex. les yeux à des bouvreuils, leur passe un fil par le nez pour les faire émettre des cris de douleur qui attirent d'autres oiseaux dans le filet.

[3] Outre les oiseaux chanteurs il faut compter parmi les animaux utiles les chauves-souris, les abeilles, les taupes, les grenouilles, les crapauds, les couleuvres.

VIe Commandement de Dieu.

1. Le 6e commandement de Dieu défend tout ce qui pourrait blesser notre innocence ou celle de notre prochain.

Il est prudent de ne pas parler trop explicitement des péchés contraires à ce commandement (S. Liguori), car on blesse déjà la chasteté en nommant l'impureté. (S. Fr. de S.). S. Paul déjà avait dit: „Qu'on n'entende pas seulement parler parmi vous de quelque impureté que ce soit, comme cela est convenable parmi les saints.“ (Ephés. V, 3). Néanmoins l'Écriture nous met *souvent et avec instance* en garde contre ce vice; l'Eglise ne peut pas davantage manquer à ce devoir, car le vice de l'impureté fait damner le plus d'âmes, et il y a peu d'âmes en enfer qui en aient été exemptes. (S. Lig.).

Dieu défend en particulier:

1. Les *pensées* et les *désirs* contraires à la pureté;

Les **pensées** impures sont interdites, parce qu'elles conduisent aux mauvaises actions, comme l'étincelle qui allume un grand incendie. Il faut *éteindre* le feu de l'impureté *sur le champ,* sans cela il est comme une étincelle tombant sur de la paille et donnant un feu impossible à éteindre. (S. Grég. Gr.); l'impureté est comme un serpent dont il faut écraser la tête au premier instant pour ne pas lui laisser le temps de jeter son venin. (S. Jér.). On se défend le mieux contre ces pensées *par la prière* et en pensant à autre chose.[1] Tant qu'elles nous déplaisent, ces pensées ne nous rendent pas coupables, mais on pèche *dès qu'on s'y arrête avec plaisir,* car les mauvaises pensées sont une abomination devant le Seigneur. (Prov. XV, 26). Il faut fuir les mauvaises pensées comme un meurtrier, car elles donnent la mort à l'âme. — Il surgit quelquefois en nous de **mauvais désirs,** c'est-à-dire, la volonté de commettre le péché. Le mauvais désir est comme la racine d'où vient la mauvaise action: il faut le *réprimer* immédiatement Dès qu'on y a consenti, il y a un acte de la volonté, et dans ce cas le mauvais désir est, d'après la parole du Christ, aussi coupable que l'acte lui-même. (S. Matth. V, 8).

2. Les *paroles* qui blessent l'innocence;

Ceux qui tiennent des propos indécents ont une conscience souillée; il est impossible de trouver un homme *immoral* dans son langage, et pur dans ses mœurs. (Sidoine Apollinaire). On finit par faire ce qu'on a du plaisir à entendre. (S Bern.). Celui qui se plaît à des propos honteux, n'est *pas loin d'une conduite honteuse.* (S. Jér.). „Parle toujours de telle façon, disait sur son lit de mort S. Louis à son fils, que si le monde entier l'apprenait, tu n'en aies pas à rougir.“ — La langue n'est qu'un petit organe, mais elle peut faire beaucoup de mal. (S. Jacques III, 5). Beaucoup sont morts sous le tranchant du glaive, mais pas autant que sous celui de leur propre langue. (Eccli. XXVIII, 22).

3. Les *actions* qui blessent l'innocence;

Elles portent différents noms selon leur degré d'opposition aux lois de la nature ou selon que les personnes qui les commettent sont célibataires, mariées, consacrées à Dieu ou parentes.

4. Les *regards* effrontés et trop curieux;

Dieu nous défend la curiosité des yeux pour nous détourner du péché, comme un père défend à son enfant même de toucher un couteau. Le plaisir des yeux s'empare bientôt du cœur lui-même (S. Aug.), aussi quiconque regarde imprudemment par les fenêtres du corps, *tombe* presque nécessairement en des *désirs coupables.* (S. Grég. Gr.). La curiosité des yeux allume le feu de la concupiscence

---

[1] Voir plus loin la manière de combattre les tentations.

comme un incendie. (Eccli. IX, 9.) Celui qui laisse errer ses regards ressemble à un *cocher* qui néglige d'avoir l'œil sur ses chevaux, ils finiront par l'entraîner à l'abîme (S. J. Chr.), ou bien à une *forteresse* dont les portes non gardées tombent facilement au pouvoir de l'ennemi. David n'aurait pas eu à verser tant de larmes, s'il avait gardé ses yeux. (Ste Claire de Montfaucon). Quand vous êtes dans les rues ne regardez pas tout ce que vous voyez. (Eccli. IX, 7.) La curiosité causa la perte de la *femme de Loth*.

5. Les regards sur des *tableaux indécents*, l'assistance à des *pièces de théâtre mauvaises*, la lecture de *livres ou de journaux* immoraux;

Les **tableaux** et spectacles indécents sont encore plus dangereux que les propos mauvais, car *ce que l'on voit influe plus sur l'âme que ce que l'on entend.* Evitez surtout la lecture des **romans**; ils sont d'autant plus mauvais qu'ils excitent les passions sous des formes polies et séduisantes. „Défendez sévèrement à vos enfants, disait S. Alphonse, de lire des romans; ils font souvent plus de mal que des livres ouvertement déshonnêtes, car ils laissent dans le cœur des adolescents des impressions qui les portent au péché.“ Jean-Jacques Rousseau, lui-même, le libre penseur, disait: „Une fille qui est pure n'a jamais lu de romans.“

6. Les *vêtements* indécents ou par trop luxueux;

Les personnes vêtues d'une façon indécente sont des *instruments de Satan* qui s'en sert pour perdre les âmes, (S. Bern.) La vanité et le luxe des habits augmentent beaucoup le pouvoir du démon. Quand on s'habille dans l'intention d'attirer les regards, on ne peut plus prétendre qu'on est chaste et pudique dans son âme; les habits nous convaincraient de mensonge. (S. Phil. de N.) Le désir de plaire ne vient pas d'un cœur innocent, il n'est qu'un piége pour attirer le prochain dans le vice. (Tert.) Les filles et les femmes *de mœurs douteuses* sont les seules qui se permettent d'éblouir le public par des toilettes tapageuses. S. Cyprien disait qu'à celles auxquelles les habits sont tout, les mœurs ne sont rien. „Que les femmes soient vêtues comme l'honnêteté le demande: qu'elles se parent de modestie et de charité, et non avec des cheveux frisés, ni des ornements d'or, ni des perles, ni d'habits somptueux, mais avec de bonnes œuvres.“ (I. Tim. II, 9).

2. Les péchés contre le 6e commandement sont la plupart mortels et sujets à des punitions divines très sévères.

Nous n'avons qu'à songer au déluge, à Sodome et à Gomorrhe; du reste on en reparlera au chapitre des péchés capitaux. En plaçant ce commandement entre le 5e et le 7e, Dieu nous a indiqué que les péchés de la chair sont aussi coupables que le *meurtre* et le *vol*. — Aujourd'hui au contraire on écrit des livres et représente des pièces, où le vice est décrit sous des couleurs séduisantes comme un penchant légitime.

VIIe Commandement de Dieu.

1. Par le 7e commandement Dieu nous défend de nuire à la propriété du prochain.

On appelle propriété tout objet justement acquis par l'homme pour entretenir sa vie: l'argent, les denrées, le vêtement, l'habitation, les champs, des droits d'usage, etc.

I. Le droit de propriété.

1. Chaque homme est autorisé à acquérir justement une propriété personnelle. En effet il est obligé de pourvoir à ses besoins en cas de *vieillesse* et d'*accident* ou

aux besoins de sa *famille*. Sans propriété personnelle, la situation de l'homme serait absolument *intolérable ;* ce serait le règne de la discorde et d'une paresse qui ne rechercherait aucun progrès, aucune invention. Il serait en outre *injuste* d'enlever à l'homme ce qu'il aurait épargné ou produit à la sueur de son front.

Dieu veut du reste que l'homme puisse posséder une propriété, puisqu'il a précisément donné *le 7e commandement* pour la protéger. Déjà au paradis il avait dit à l'homme: „Remplissez la terre et **soumettez-la-vous.**" (Gen. I, 28) aussi trouvons-nous la propriété chez Caïn et Abel: chacun possédait des biens différents et en disposait à son gré pour le sacrifice. Toutes les traditions de l'antiquité la plus reculée mentionnent le droit de propriété, des lois pour sa protection, une procédure pour les cas de contestation. L'homme ayant un **droit naturel** à sa conservation, il faut qu'il ait aussi le droit d'acquérir et de posséder en propre les biens extérieurs nécessaires à son existence. Et si ce droit était limité à chaque instant en particulier, il tomberait dans l'*extrême misère* en cas de maladie ou d'accident. La loi naturelle le pousse à prendre ses mesures pour ces cas-là. L'homme est de plus obligé de pourvoir à la subsistance de *sa famille;* or cela serait absolument impossible si le droit d'acquérir et de disposer n'était que transitoire. **Le soin du salut éternel** lui-même serait impossible, si l'homme était astreint à chaque moment de s'occuper de son existence terrestre. — Après la chute, le droit de propriété est devenu *plus nécessaire encore* à cause des **passions humaines**, qui détruiraient complètement la *concorde* du genre humain. Quand maintenant déjà on voit des frères se disputer pour le partage du patrimoine, des voisins, pour l'usage d'un puits, que serait-ce si, tous les biens étant communs, il y avait à chaque instant à procéder à des partages (Mgr. Ketteler). Sans propriété, *point de ressort pour le travail.* La propriété est donc de droit naturel aussi bien que le mariage et l'autorité. On ne peut toutefois pas dire que Dieu a voulu la division de la propriété telle qu'elle existe à une époque donnée, par exemple à la nôtre; Dieu ne peut pas vouloir qu'une partie de l'humanité vive dans une scandaleuse opulence et que la plus grande partie de ses enfants souffre d'une extrême misère. Cette excessive inégalité ne peut provenir que d'un principe mauvais, du péché.

2. Les manières *justes* d'acquérir la propriété sont le travail, l'achat, la donation et l'héritage.

Aucun homme n'a de par la loi naturelle un droit à des biens déterminés, il faut qu'il l'acquière d'abord. La première manière d'acquérir est le **travail**. Dieu a disposé les choses de telle façon que la terre ne produit les biens nécessaires à l'existence que si on la travaille. Enlever à celui qui travaille la terre ce qu'il lui a fait produire à la sueur de son front, serait contre toute justice. (Léon XIII). Si la terre et ses habitants sont appelés la propriété de Dieu (Ps. XXIII, 1), parce qu'ils sont les œuvres de ses mains, l'œuvre de l'homme doit aussi être sa propriété. „Le *fruit du travail* est le bien légitime de celui qui a accompli le travail" (Léon XIII; la propriété n'est donc en règle générale que le résultat d'un pénible labeur. — La propriété s'acquiert aussi par *donation.* C'est ainsi que Dieu donna à Abraham et à ses descendants la terre de Chanaan (Gen. XII, 7), que les patriarches transmettaient leurs biens à leur fils aîné par une bénédiction solennelle. L'usage de faire des donations et des testaments a subsisté de tout temps. Quiconque a de la fortune doit faire son *testament* à temps, pour prévenir les contestations pour le cas où il mourrait subitement; celui qui négligerait cette précaution l'expierait dans la vie future.[1] — Primitivement on acquérait aussi la propriété par la simple **occupation** d'un bien qui n'appartenait encore à personne; il en est encore ainsi aujourd'hui. Quiconque trouve des pierres précieuses, des perles, etc. sur lesquelles personne n'a droit en devient le propriétaire, comme les places libres d'un théâtre, d'un wagon, d'un restaurant appartiennent au premier occupant. — Quiconque acquiert un bien injustement par vol, par fraude est obligé de le restituer.

3. L'**Etat** lui-même n'a pas le droit de toucher à la propriété

[1] Le catéchiste ferait bien d'enseigner comment on fait un testament.

privée ; il a cependant le droit, pour des motifs d'intérêt général, de faire des lois *pour régler* l'acquisition et l'usage de la propriété.

L'Etat n'est **pas le propriétaire souverain** des biens. Il a un droit de surveillance, mais non un droit de disposition sur les biens personnels; les citoyens n'existent pas pour l'Etat, mais l'Etat pour les citoyens; il ne doit donc pas léser les sujets, mais au contraire procurer l'*avantage de chacun*. Quand donc l'Etat force les citoyens à lui céder leur propriété, c.-à-d., quand il les *exproprie* pour l'intérêt public, il est obligé de les *indemniser*. L'Etat a tout aussi peu le droit de *confisquer*, *séculariser* les biens de l'Eglise; ce serait une criante injustice. Dépouiller un homme, c'est un vol, dépouiller l'Eglise, c'est un sacrilège. (S. Jér.). L'Eglise frappe d'excommunication tous ceux qui attentent à la propriété ecclésiastique, et le pape ne les en relève que quand ils ont restitué. (Conc. Tr. 22, 11). — Mais comme l'Etat, les organes de la société, sont institués par Dieu pour le bien commun, ils ont le droit de faire des lois *qui favorisent pour l'avenir une distribution plus équitable de la fortune*. A notre époque la fortune se concentre de plus en plus en des mains peu nombreuses, et la masse des prolétaires augmente de jour en jour. Au parlement anglais on constata en 1895 que près de 4 millions de personnes appartenant à la classe ouvrière se trouvaient dans la misère, sans compter les miséreux parmi les domestiques, les commis de commerce, les artisans, etc. D'autres pays se trouvent dans la même situation, qu'on peut vraiment appeler déplorable; et l'on ne peut pas dénier à l'Etat le droit ni le devoir d'y remédier. — L'Etat peut aussi imposer à ses sujets dans la mesure de leurs moyens *les contributions* nécessaires au bien commun; il peut même *augmenter les impôts sur le capital superflu* pour subvenir à la misère publique, et cela n'est que juste, parce que *la protection de ce capital* exige aussi de plus grands sacrifices. Mais il y a encore un autre motif. Les biens temporels ont pour destination *la conservation de la vie des hommes* et ils ne changent pas de destination par le fait qu'ils sont déjà partagés, c'est pourquoi chacun est tenu d'employer son superflu à aider à ceux qui sont dans le besoin." (S. Th. Aq.). Le superflu du riche est la réserve des pauvres; et *garder le superflu*, dit S. Augustin, c'est retenir *le bien d'autrui*. L'Etat, qui a un droit de *surveillance* sur la propriété, peut donc astreindre ses sujets à un emploi juste de leur superflu.

II. Péchés contre le 7e commandement.

Le 7e commandement défend en particulier: le vol, la rapine, la fraude, l'usure, la détérioration du bien d'autrui, la retenue des objets trouvés ou en dépôt, la négligence à payer ses dettes.

1. Le **vol** ou larcin est l'enlèvement secret d'un objet contre la volonté raisonnable de son propriétaire.

La pie, qui vole puis cache tous les objets brillants, est l'image du voleur. *Judas* était un voleur; il portait la bourse et en enlevait de l'argent. (S. Jean XII, 6). Aucun péché ne se commet aussi généralement que le vol, d'un côté parce que les hommes sont très avides et très envieux, de l'autre, parce que l'occasion en est excessivemen fréquente. (S. Jean Chrys.), et l'occasion fait le larron. Cependant la *nécessité extrême*, c.-à-d., celle qui met en *danger de mort*, libère de péché celui qui prend le bien d'autrui indispensable pour sauver sa vie, et qui est disposé à restituer quand il en aura le moyen (Prov. VI, 30); l'opposition du propriétaire ne serait pas raisonnable. C'est pourquoi le Christ excusa ses Apôtres, qui pour apaiser leur faim prirent quelques épis de seigle dans un champ. (S. Matth. XII, 1). Le même motif explique pourquoi ce ne serait pas un péché de dérober son arme à celui qui voudrait se suicider, excepté si on avait l'intention de la garder. — C'est aussi un vol de mendier sans nécessité. — Il en est de même de **l'achat** et du **recel d'objet volés** Le receleur vaut le voleur.

2. La **rapine** est l'enlèvement violent du bien d'autrui.

La rapine est très souvent accompagnée de meurtre ou de blessures: ce fut le crime commis contre le voyageur de la parabole qui allait de Jérusalem à Jéricho. (S. Luc X, 30). Le *chantage* est une espèce de rapine.

3. La **fraude** consiste dans l'emploi d'une ruse pour tromper le prochain dans les contrats.

On commet ce péché en employant de fausses mesures ou de faux poids, en falsifiant les denrées (péché contre le 5e command.), les documents, en émettant de la fausse monnaie, en changeant les bornes, en pratiquant la contrebande, en incendiant sa maison pour s'en faire payer l'assurance, etc. Or, c'est la volonté de Dieu que personne ne trompe son frère dans le commerce. (1 Thess. IV, 6).

4. L'**usure** consiste à tirer un avantage du besoin du prochain. (Ex. XXII, 25).

On pratique l'usure quand on exige un intérêt illégal pour un prêt d'argent. L'usure s'appelle *accaparement* quand on achète les marchandises pour créer une cherté factice et les revendre quand les prix ont haussé (Prov. XI, 26). D'une main l'usurier tire le prochain d'embarras, et de l'autre il le plonge plus profondément dans la misère; sous le couvert hypocrite d'un service, il augmente le malheur du prochain, il fait payer la charité à prix d'argent. (S. Jean Chrys.). Faux médecin, au lieu de guérir le malade, il lui prend les forces qui lui restent (S. Bas.); araignée qui enveloppe et suce la mouche égarée dans sa toile. L'usurier est le *meurtrier* des pauvres; en leur enlevant tout ce dont ils ont besoin pour la vie, il leur enlève la vie elle-même, (S. Bernardin).

5. C'est un péché que d'*endommager* le bien d'autrui, de *retenir* les objets trouvés, empruntés ou confiés, de *ne pas payer* ses dettes.

On **endommage** le bien d'autrui p. ex. par un incendie, en foulant un champ ensemencé ou couvert de fruits, en griffonnant sur les murs ou les bancs, en salissant les habits, en jetant des pierres sur les arbres, en pêchant ou chassant sur un domaine réservé, etc. — C'est une injustice de **retenir les objets trouvés ou empruntés**; il faut les rendre à leur propriétaire, comme le firent les frères de Joseph qui revinrent rendre l'argent trouvé dans leurs sacs. „Ce que tu as trouvé sans le rendre est une rapine.“ (S. Aug.). L'obligation de rendre est en proportion de la valeur de l'objet trouvé; quand on ne connaît pas son propriétaire, il faut employer la diligence nécessaire pour le *découvrir*, p. ex en faisant sa déclaration auprès des autorités. Si le propriétaire ne se retrouve pas, on peut garder l'objet. Il va sans dire que l'on n'est pas tenu de remettre cet objet au premier venu qui se prétend propriétaire, et que l'on agit prudemment en examinant ses droits, tant pour ne pas se laisser tromper soi-même, que pour ne pas causer de dommage au propriétaire véritable. Celui qui a trouvé une chose a droit à une récompense. — Bien des gens *empruntent* des livres, des outils, etc , *sans jamais les rendre;* quelques-uns sont même impertinents quand on réclame son bien: ce sont de vrais voleurs. Il faut donc être aussi prudent pour prêter que consciencieux pour rendre ce qu'on a emprunté. La **négligence à payer ses dettes** est coupable; c'est déjà même un péché d'en faire à la légère. Celui qui fait des dettes ressemble à un homme qui ne marche plus sur ses propres pieds, mais se traîne sur des béquilles. La plupart des hommes contractent des dettes par *amour du plaisir*, du luxe, pour satisfaire leurs passions, et ils ne s'en font même pas un cas de conscience. C'est un péché grave pour les commerçants de se *déclarer en faillite* pour s'enrichir; mais c'est un péché encore plus grave, un péché qui crie vengeance contre Dieu, de refuser **le salaire** aux artisans ou aux domestiques, qui sont obligés de gagner leur pain par le travail. C'est à la fois *un vol et un meurtre* de retenir ses quelques centimes à un artisan, qui y compte pour se procurer les choses nécessaires à son entretien. „Le salaire de l'ouvrier ne doit pas rester dans votre maison jusqu'au matin“ (Lév. XIX, 13); „il faut le lui donner avant le coucher du soleil“ (Deut. XXIV, 15) et „n'être redevable à personne que de la charité.“ (Rom. XIII, 8).

2. L'attentat à la propriété d'autrui est un *péché*

grave, quand on enlève au prochain une valeur égale à celle dont il a besoin pour son entretien journalier, eu égard à sa situation sociale.

La gravité du péché dépend toujours du *dommage causé au prochain*. (S. Th. Aq). Voler *quelques sous* à un *mendiant* ou à un *artisan*, quelques francs à un riche, constitue un péché grave. Le vol consécutif de sommes légères devient grave dès que la somme totale devient considérable, à moins qu'il n'y ait entre les vols un intervalle notable — Il faut respecter le bien d'autrui, même tout à fait *minime*, parce qu'il faut être *fidèle* même *dans les petites choses*, que Dieu châtie sévèrement les péchés les plus légers, et que les fautes légères conduisent peu à peu aux fautes graves et à la damnation éternelle. On commence par les petits larcins et on finit par le vol en grand; plus d'un criminel a fini sur l'échafaud, parce qu'il avait débuté par des vols légers.

III. La restitution.

1. Celui qui a *dérobé* le bien d'autrui ou lui *a fait un tort dans sa propriété*, est tenu de rendre le bien mal acquis ou de réparer le dommage causé. (Lév. VI, 1-5)

Il n'est pas nécessaire de faire cette restitution par une démarche personnelle auprès de celui qui est lésé, on peut la faire faire, p. ex. par un prêtre. (Le prêtre est tenu au secret et nous fournira une quittance du paiement effectué). Le prêtre insistera même auprès de la personne lésée pour qu'elle accepte la restitution. Le B. Clément Hofbauer, l'apôtre de Vienne, fut un jour chargé de faire une restitution qu'on refusa d'accepter: „Prenez garde, répliqua-t-il, il ne faut pas donner le bien volé au pécheur repentant, sinon il finira par s'imaginer que ce n'était pas un si grand péché, et y retombera."

Voici les principes relatifs à la restitution:

1. Si le *propriétaire* ne vit plus, il faut restituer à ses héritiers; *s'il n'y en a pas*, il faut employer le bien mal acquis en aumônes ou autres bonnes œuvres.

2. Si l'*on ne peut pas* restituer *le tout*, il faut restituer en partie.

3. Celui qui, par pauvreté ou un autre empêchement, *ne peut pas* restituer *immédiatement* doit au moins être disposé à restituer quand il le pourra, et il est tenu de se mettre en mesure de le faire.

4. Celui *qui ne peut* absolument *rien* restituer est tenu au moins de prier pour celui qu'il a lésé.

2. Même le détenteur de bonne foi est tenu de restituer le bien d'autrui, dès qu'il a reconnu son erreur.

Il faut restituer une chose volée que l'on a achetée[1] ou reçue en don. Celui qui ignore qu'elle est volée s'appelle le *détenteur* ou *possesseur de bonne foi*, celui qui le sait s'appelle le *possesseur de mauvaise foi*. Le possesseur de bonne foi est tenu de restituer en outre *tout ce en quoi il s'est enrichi* par cette possession même.[2] Le *possesseur de mauvaise foi* est de plus tenu de restituer ce en quoi le propriétaire

1 Le code civil distingue toutefois ce que l'on a acheté dans une vente publique ou chez un commerçant

2 Il n'est pas tenu de restituer ce qu'il en a retiré par un travail personnel.

a été appauvri. — Le possesseur de bonne foi ne peut garder la chose que quand le propriétaire et ses héritiers sont morts. Dans la plupart des cas, le plus simple est de consulter *son confesseur*, qui est le représentant de Dieu.

3. Celui qui n'est *pas sincèrement disposé* à restituer ou a réparer le dommage, ne peut pas recevoir le *pardon de Dieu*, ni par conséquent l'*absolution du prêtre*.

Celui qui ne veut pas restituer sera damné. (Ezéch. XXXIII, 15); Jésus-Christ n'accorda à *Zachée* la qualité de fils d'Abraham que quand il eut manifesté son désir de restituer. (S. Luc XIX, 8). Ni les *prières*, ni des *torrents de larmes*, ni des années passées dans un *jeûne austère* ne parviendraient à obtenir la rémission du péché avant la volonté sincère de restituer. Sans elle, dit S. Augustin, on ne fait pas pénitence, on la feint, c.-à-d. qu'on joue une espèce de comédie, aussi ajoute-t-il: le péché n'est pas remis avant que la chose volée ne soit rendue. S. Alphonse raconte le fait suivant: „Un homme riche, atteint de la gangrène au bras et sur le point de mourir, refusait de restituer: si je restitue, disait-il, je ruine mes enfants. Le prêtre eut alors recours au moyen suivant: il revint chez le malade lui dire qu'il connaissait un remède efficace, mais qui coûterait plusieurs milliers d'écus. Le malade se déclara prêt à en dépenser 5000. Le prêtre assura qu'il fallait que quelqu'un se fit brûler les chairs vives de la main pour faire tomber quelques gouttes de graisse sur la blessure, puis on fit venir les trois fils du malade et aucun ne voulut subir ce traitement. Voyez, dit alors le prêtre, vos fils ne veulent pas. pour vous souffrir à la main pendant un quart d'heure, et vous, vous voudriez, pour eux, vous jeter des pieds à la tête dans le feu éternel. — Vous m'ouvrez les yeux, répondit le malade, je vais me confesser et restituer."

IV. Les motifs de ne pas transgresser le 7e commandement.

Les *païens* eux-mêmes considéraient le vol comme un délit grave et le châtiaient sévèrement.[1] Les *Juifs* aussi prononçaient contre lui des peines très sévères: à la prise de Jéricho, Josué avait défendu de faire du butin; un homme, qui avait pris quelques vieux habits et les avait cachés, fut découvert, et lapidé sur l'ordre du Seigneur. (Josué VII). L'Eglise primitive édictait aussi des peines rigoureuses contre les voleurs; le moindre larcin, même après restitution, devait être expié par une année de jeûne au pain et à l'eau. Mais c'est surtout *Dieu* qui châtie sévèrement l'injustice, sans égard à l'excuse que le bien mal acquis est de peu de valeur, car il fait plus attention à la volonté injuste qu'à l'objet de l'injustice. (S. Jér.).

Ceux qui commettent l'injustice perdent leur réputation, leur propre bien, meurent souvent d'une mort misérable et sont en perpétuel danger de damnation.

Le **déshonneur** est le sort du voleur (Eccli. V, 17), car le vol est le chemin du bagne et non pas celui de l'honneur. Il est si rare qu'un voleur ne soit pas pris tôt ou tard comme une souris dans une souricière; et tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse, comme il n'y a pas de fil assez fin pour être invisible. L'histoire suivante montrera quelles suites funestes peut avoir la *retenue d'une chose trouvée.* Un maçon réparant une maison avait trouvé une cassette qui contenait des bagues d'or et une montre précieuse. Au lieu de la rendre, il la garda; mais quoiqu'il attendît quelque temps et allât dans une ville lointaine pour vendre son trésor, le bijoutier le fit arrêter, parce que ces objets avaient été volés à un ouvrier qui avait été assassiné et pillé. Il fut condamné comme coupable de ce meurtre à plusieurs années de travaux forcés. Il faut donc dans son propre intérêt rendre les objets trouvés. — Le vol conduit souvent à la **pauvreté**. Le bien mal acquis ne profite pas,[2] car souvent le voleur perd *son propre bien*, comme le feu ne se contente pas de passer en fumée, mais dévore encore tout ce qu'il atteint. (S. Grég. de Naz). Celui qui a pris un *aliment indigeste* est obligé de rendre même les aliments sains, de même le bien mal acquis entraîne dans la ruine la propriété légitime. Une seule pomme pourrie peut gâter *toutes les autres*, de même un écu mal acquis

---

[1] La loi anglo-saxonne du sixième siècle punit le vol de la mutilation aux mains ou aux pieds; chez les Hongrois, encore sous Etienne le saint, le voleur était vendu comme esclave

[2] Un proverbe plus commun dit: Ce qui vient par la flûte s'en va par le tambour.

peut jeter la malédiction sur mille autres acquis légitimement. (S. Vinc. Fer.). Je connais deux chemins pour mener à la pauvreté, disait le curé d'Ars, le travail du dimanche et l'injustice. Quand les Juifs revinrent de la captivité de Babylone, il y eut une grande famine dont plusieurs profitèrent pour s'enrichir; mais Néhémias, à son retour, blâma très sévèrement cette exploitation, prit ses habits et les secoua violemment devant le peuple, en disant que Dieu secouerait de la même façon la fortune des usuriers et qu'elle serait emportée comme la poussière (II. Esd. V, 1-13). Quiconque sème l'injustice, recueillera l'infortune. (Prov. XXII, 8); les biens de l'homme injuste coulent comme l'eau du torrent (Eccli. XL, 13); malheur à celui qui amasse ce qui n'est pas à lui. (Hab. II, 6). L'injustice cause même la ruine des peuples. (Eccli. X, 8). Les vieux empires si puissants des Babyloniens, des Perses, des Romains, des Grecs ont tous disparu, parce qu'ils s'étaient étendus aux dépens de la justice. — Les hommes injustes meurent très souvent d'une **mort misérable.** Un paysan recula un jour la borne de son champ pour l'agrandir; peu après il monta sur un pommier, y cueillit des fruits, tomba et se cassa le crâne sur la borne: s'il l'avait laissée en place, ce malheur lui aurait été épargné. Quels horribles remords précédèrent la mort plus affreuse encore de *Judas!* Il est très rare, même au lit de mort, que les détenteurs du bien d'autrui se convertissent, à cause de la restitution à faire. — Si un jugement sans miséricorde attend celui qui n'a pas secouru son prochain dans le besoin, combien plus sévère sera le châtiment de celui qui lui aura encore enlevé son bien! (S. Aug.). Les hommes injustes et les voleurs ne **posséderont pas le royaume de Dieu.** (I. Cor. VI, 10). Même les Mahométans enseignent que le vol d'une simple tige de blé sur un champ est une chose honteuse et conduira le voleur en enfer. — La pensée de l'enfer est très efficace pour *détourner de l'injustice.* Un homme riche et avare avait dépouillé de son champ une pauvre veuve. Celle-ci y retourna et demanda à son ennemi la faveur d'emporter un panier de terre; on la lui accorda avec un sourire ironique. Mais le panier fut trop lourd et la veuve pria l'avare de lui aider à le soulever; comme ils ne parvenaient pas à lever ce fardeau, la veuve lui dit: „Voyez! un seul panier de cette terre est trop lourd pour que vous puissiez le porter; que sera-ce dans l'éternité quand vous devrez porter le poids du champ en entier?" Quelle *folie* de sacrifier le ciel pour un bien passager; car „que sert-il à l'homme de gagner le monde entier s'il vient à perdre son âme?" (S. Matt. XVI, 26). Ce que l'on gagne par la fraude, c'est un vil métal, ce que l'on perd par l'injustice, c'est Dieu; vous pensez au gain, songez aussi à la perte. (S. Aug.).

L'*honnêteté* est très souvent récompensée dès cette vie. (Ps. XXXVI, 25).

Tobie était un modèle d'honnêteté: quoique aveugle et pauvre, il eut du scrupule de garder dans sa maison un chevreau qu'il y entendit une fois crier: „Prenez garde, dit-il, aux gens de la maison, qu'il ne soit pas volé; rendez-le à son maître, car nous ne devons ni garder ni manger le bien d'autrui. (Tob. II, 21). Dieu lui rendit la vue et le laissa encore vivre 42 ans. (Ib. XIV). L'homme honnête ne *souffrira pas de la faim* (Prov. X, 3) et ses *prières* seront *promptement exaucées.* (Ps. XXXIII, 16). La justice fait aussi le bonheur des peuples. (Prov. XIV, 34).

VIIIe Commandement de Dieu.

Dans le 8e commandement Dieu défend toute attaque contre l'honneur du prochain et toute fausseté.

I. La défense de blesser l'honneur.

1. L'*honneur* (la bonne réputation) est un bien précieux, parce qu'il permet à l'homme d'acquérir des biens temporels et éternels.

L'honneur consiste en ce que nos semblables *pensent et disent du bien* de nous; il a pour opposé la honte. La bonne réputation vaut mieux que les grandes richesses, et l'amitié est plus estimable que l'or et l'argent. (Prov. XXII, 1). De tous les biens extérieurs, l'honneur est le plus précieux. (S. Fr. de S.). C'est un des talents que Dieu nous a confiés, car celui qui jouit d'une bonne réputation a de l'influence sur ses semblables et peut les amener au bien; si au contraire il est mal famé, ses paroles n'ont aucune valeur, les autres se disent: „Médecin, guéris-toi, toi-même.“ Sans bonne réputation, pas *d'agrément dans la vie*, pas de vrai bonheur! Il n'est pas possible d'être heureux, si les autres vous méprisent. Par contre, la bonne réputation a suffi à des gens qui ne possédaient pas un centime, pour obtenir une *excellente position*. La bonne réputation est donc une source de prospérité. En outre, l'homme estimé est *plus porté à mener une vie honnête* que celui qui est méprisé. Ce que la pelure est à un fruit, la réputation l'est à l'homme. Si une pomme garde sa peau, on peut la conserver une année, si on la pèle, elle se gâte au bout de peu de temps. Ainsi la bonne réputation sert à l'homme à se maintenir dans la vertu. Les habits de dimanche portent les enfants à s'abstenir de jeux salissants, et la bonne réputation détourne les adultes du vice.

2. Nous sommes donc tenus de nous procurer et de nous garder *à nous-mêmes* une bonne réputation; en pratiquant *ouvertement* le bien, *en défendant* notre honneur quand il est *attaqué*.

Dieu veut que nous apprécions la bonne réputation, car il a implanté profondément dans nos âmes le *sentiment de l'honneur* et la répulsion contre l'injure. Supprimer ce centiment, ce serait aller contre l'ordre établi par Dieu. (Card. Galura). — Nous sommes donc tenus de *pratiquer le bien ouvertement*, d'après l'ordre exprès de Jésus: „Faites-luire votre lumière devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et louent votre Père céleste qui est dans les cieux.“ (S. Matth. V, 16). Nos bonnes œuvres sont un *parfum* (II. Cor. II, 15) qui nous rend agréables au prochain, ce sont elles qui *défendent* le mieux notre réputation et *imposent* le plus sûrement *silence* à nos ennemis. (I. S Pierre VI, 12) Nous devons nous appliquer au bien non seulement devant Dieu, mais encore devant les hommes (II. Cor. VIII, 18), notre modestie doit être connue de tout le monde (Phil. IV, 5), et il faut éviter même l'apparence du mal. (I. Thess. V, 22). Il va sans dire que nous ne devons pas avoir l'intention de plaire aux hommes et d'en être loués, sans cela nous perdrons tout mérite devant Dieu. (S. Matth. VI, 2). — Nous sommes tenus de *défendre notre honneur* quand il est attaqué. Les *premiers chrétiens* étaient accusés de toute sorte de méfaits: p. ex. de tuer des enfants, de les saupoudrer de farine et de les manger. Ils repoussèrent ces calomnies; des savants illustres rédigèrent des *Apologies* et les adressèrent aux empereurs. Le Christ lui-même se défendit quand on l'accusa de chasser les démons par Beelzébub (S. Matth. XII, 27), et quand le valet du grand-prêtre lui donna un soufflet sous prétexte qu'il avait été insolent. (S. Jean XVIII, 23). S. Paul aussi se défendit souvent devant le Sanhédrin, les magistrats romains et l'empereur. (Act. Ap. XXII, 26). — Néanmoins il n'est pas chrétien d'*être susceptible* et de commencer des procès pour des riens. Souffrir et s'arranger à l'amiable est plus noble que de se disputer et se plaindre. „Un excès de susceptibilité donne à l'accusation *un air de vraisemblance* et fait croire aux hommes qu'on n'a pas soi-même confiance en sa valeur. En outre la susceptibilité rend insupportable, *et excite les railleurs* encore davantage. (S. Fr. de S.) Du reste, celui qui a une conduite irréprochable n'a pas besoin de se désespérer d'une atteinte momentanée à sa réputation, il obtiendra tôt ou tard réparation; il n'en est pas de même de celui qui a une mauvaise conduite. Il en est ainsi des cheveux; quand on les coupe seulement, ils repoussent plus épais qu'auparavant, mais non pas quand on les arrache avec la racine. David appelait donc avec raison la calomnie un rasoir. (S. Fr. de S.). Tout en défendant sa réputation, il faut savoir *garder la mesure*. Les âmes fortes et nobles ne s'émotionnent pas de bagatelles; elles souffrent en silence et n'expriment leur douleur que dans des affaires importantes. (S. Fr. de S.) Il ne faut se défendre que contre l'imputation *d'actes vraiment déshonorants*. (Id.) — Il ne faut pas oublier non plus que très souvent *la patience* en face des injures *protège mieux* notre réputation qu'un souci ombrageux de notre honneur. De grands saints, comme S. François-Xavier, le B. Clément Hofbauer, ont souvent subi les plus violentes injures avec le plus grand calme, et par là ont fait rentrer en eux-mêmes et converti des impies.

Il ne faut pas rechercher *avec trop de souci* l'estime des hommes, sinon nous risquons de perdre l'amitié de Dieu et le véritable honneur; il est d'ailleurs impossible en certains cas de plaire à la fois à Dieu et aux hommes.

Le souci excessif de sa réputation témoigne de la recherche, non pas de Dieu, mais de soi-même; c'est de l'orgueil que Dieu *abaissera*. (S. Luc XIV, 11). „L'honneur est un être curieux: quand on court après lui, il s'enfuit, quand nous le fuyons, il court après nous. L'honneur ne se conquiert pas de force; il faut l'acheter par l'honnêteté et l'humilité.“ (Card. Galura). — Il est **impossible de servir Dieu et de plaire au monde** (Gal I, 10); tous ceux qui mènent une vie *pieuse* sont exposés aux railleries et aux blasphèmes des hommes, même à être regardés comme des *insensés*. (I. Cor. IV). Il existe d'ailleurs une quantité de sots qui distribuent l'éloge ou le blâme, non pas d'après la valeur intrinsèque des hommes et de leurs actes, mais d'après des choses tout à fait indifférentes, comme la *richesse*, l'*état*, le *vêtement*. On a donc beau faire tous les efforts, on n'obtiendra jamais l'approbation de tout le monde.

3. Nous sommes ensuite tenus d'omettre tout ce qui blesse la réputation du prochain: le soupçon et le jugement téméraire, la médisance, la calomnie, l'injure, et l'accueil favorable de propos contraires à l'honneur du prochain.

Le soupçon et le jugement téméraire sont des péchés du *cœur;* la médisance, la calomnie (qui atteignent les absents), l'injure (qui se dit en face) sont des péchés de la *langue;* l'accueil favorable des propos contraires à la charité est un péché de *l'ouïe*

1. Le **soupçon** et le jugement téméraire consistent à penser du mal du prochain sans raison suffisante.

Ce fut le péché du *Pharisien dans le temple*, qui regardait le Publicain comme un grand pécheur — et combien à tort (S Luc XVIII); des *amis de Job* qui mettaient en doute sa piété, uniquement, parce qu'il était frappé de grands malheurs (V); du pharisien *Simon* qui regardait encore Madeleine aux pieds de Jésus comme une grande pécheresse, tandis qu'elle était déjà une *sainte pénitente*, dont le Christ prit la défense. (S. Luc VII, 39). *S. Paul* fut un jour rejeté par un naufrage sur *l'île de Malte*; il y alluma un feu et une vipère vint s'enrouler autour de sa main. Cela suffit aux indigènes pour le considérer comme un meurtrier: à leurs yeux un homme ainsi poursuivi par le sort ne pouvait être qu'un criminel. (Act. Ap. XXVIII.)[1] — **On pense souvent des autres le mal dont on est soi-même coupable:** le cœur corrompu trouble la limpidité du jugement, comme une racine mauvaise transmet aux fruits une sève corrompue. „Celui qui n'est pas mauvais lui-même ne pense pas facilement du mal d'autrui.“ (S. Grég. Naz.) Il faut être soi-même méchant pour soupçonner facilement les autres. (S. J. Chrys) Le *moule* communique sa forme exacte au métal qui y est versé; c'est ainsi que l'homme modèle d'après son propre cœur les actes qu'il voit ou les paroles qu'il entend. *L'estomac* sain transforme en sucs salutaires les aliments même difficiles à digérer, l'estomac malade gâte même les bons aliments; ainsi l'homme vertueux interprète tout en bonne part, le méchant, tout en mauvaise part. (S. Dorothée). — *Je préfère*, disait S. Anselme, *me tromper* en pensant du bien d'un méchant que de penser du mal des bons; au moins, ajoute S. Thomas, dans le premier cas on ne commet pas d'injustice, tandis qu'on s'en rend coupable dans le second. La même action peut se considérer sous mille faces différentes; un cœur bienveillant en découvrira toujours une bonne, tandis que le méchant trouvera toujours la plus mauvaise. (S. Fr. de S.) *La charité ne pense pas le mal* (I. Cor. XIII, 8), et le juste qui est animé de l'esprit de charité s'abstient.

[1] Un bijoutier avait un très honnêté apprenti; un jour il trouva dans l'embrasure de la fenêtre à côté du lit de l'enfant deux pierres précieuses. Il regarda immédiatement l'apprenti comme le voleur, le battit et le chassa, mais bientôt il trouva à la même place de nouvelles pierres précieuses; il se mit en observation et remarqua que sa pie était l'auteur du larcin. Il regretta le tort qu'il avait fait à son apprenti, mais son jugement téméraire était irréparable. Son soupçon toutefois n'aurait pas été coupable, s'il avait déjà une fois surpris l'apprenti en flagrant delit de vol

même quand il voit le mal, de tout jugement personnel, il abandonne le jugement à Dieu. (S. Fr. de S.) C'est ainsi qu'agit S. Joseph, l'époux de la Vierge. (S. Matth. I, 19). Ne pensez donc jamais de mal de votre prochain dans votre cœur (Zach. VIII, 17), et si vous voulez que les autres aient confiance en vous, accordez leur la vôtre, car la confiance engendre la confiance, comme la défiance engendre la défiance.

2. La **médisance** consiste à révéler sans raison les fautes secrètes du prochain.

Ce péché est une *injustice*, car une faute *secrète* du prochain ne lui fait pas encore perdre l'estime *publique;* celui donc qui révèle le péché la lui enlève. En admettant même que cette estime ne soit pas fondée, il n'est pas plus permis d'en dépouiller le prochain, qu'il n'est permis de voler à autrui le bien mal acquis. Il est défendu de médire *des morts*; un proverbe latin: *de mortuis nil nisi bene*, dit qu'il n'en faut dire que du bien. Il y a hélas! des gens qui ressemblent à des *hyènes* et se plaisent pour ainsi dire à déterrer les cadavres, pour les déchirer par leur mauvaise langue, en révélant des défauts oubliés depuis longtemps; ils ressemblent aussi à ces *insectes* qui se plaisent le mieux sur les ordures; aux *mouches* qui se placent non pas sur les parties saines d'un fruit, mais sur les parties pourries; aux *chiens*, qui déroberont à l'étal d'un boucher plutôt de la viande et des os corrompus que de la viande saine: ainsi les médisants voient une foule de bonnes qualités dans leur prochain, mais ne gardent un souvenir ineffaçable que de ses défauts. (S. Bern.). Ils ressemblent aussi aux *porcs* qui aiment à se vautrer dans la boue, car eux ne se plaisent qu'à voir les fautes d'autrui. (Card. Hugo). Le médisant est pire que les *animaux*, car ceux-ci ne dévorent aucune bête de leur espèce, tandis que le médisant déchire son prochain à belles dents, même son cadavre, ce que ne font même pas les loups entre eux. (Gerson). La médisance est un péché *très fréquent:* „il est rare, dit S. Jérôme, de ne pas trouver quelqu'un qui ne soit pas disposé à critiquer son prochain"; c'est un effet de l'*orgueil* qui fait croire aux hommes qu'ils élèvent leur réputation à mesure qu'ils rabaissent celle des autres. (S. Fr. de S.) La médisance est un *affreux* péché; „il est honteux de pénétrer dans une maison étrangère et d'y tout bouleverser, mais il est encore plus coupable et plus honteux de fouiller dans la vie du prochain." (S. J. Chrys.). Il faut couvrir et non déterre les ordures, car il est impossible d'y toucher sans se salir soi-même (S. Ign.). O folie des hommes, dit S. Alphonse, tu montres ton zèle contre les fautes d'autrui, et tu pèches plus gravement par tes médisances que celui dont tu blâmes la conduite. Par un juste châtiment, la médisance se retourne contre elle-même, parce qu'elle dénote un mauvais cœur. — Il n'y a pas péché de médisance, quand on a un **motif honnête** de révéler la faute du prochain, quand, par exemple, on ne la révèle que pour en empêcher une seconde, quand c'est pour *rendre service* au délinquant ou au prochain: mais lors même qu'un devoir de charité nous oblige à parler, il faut épargner les personnes et n'atteindre que le vice. (S. Fr. de S.) Il n'y a plus médisance quand un délit est devenu public, par exemple par une décision judiciaire ou des articles de journaux. Le **rapport** est une sorte de médisance; ce péché consiste à répéter à quelqu'un ce qu'un tiers a dit contre lui. Les rapporteurs troublent la paix de familles, de communes entières, et causent d'innombrables inimitiés. Ce péché est plus grand que la médisance (S. Th Aq.), car il ne blesse pas seulement la réputation du prochain, mais il détruit aussi la concorde et la *charité* entre les hommes, aussi le rapporteur est-il maudit de Dieu. (Eccli. XXVIII, 15).

3. La **calomnie** consiste à attribuer au prochain des fautes qu'il n'a pas commises; quand cette dénonciation se fait auprès de l'autorité, elle devient une **fausse accusation.**

Ce fut le péché de la femme de Putiphar, qui accusa Joseph auprès de son mari d'avoir voulu la séduire. Les Juifs calomnièrent Jésus auprès de Pilate, quand ils l'accusèrent d'avoir excité le peuple au refus des impôts, etc. (S. Luc. XXIII, 2). C'est le péché des âmes basses qui écrivent des *lettres anonymes* pour calomnier leur prochain. Il y a déjà calomnie quand on *grossit* une faute d'ailleurs réelle du prochain. La calomnie provient de la vengeance, de la haine, de l'ingratitude; elle est *doublement coupable*, car elle blesse à la fois la vérité et la réputation du prochain, elle est comme le serpent qui mord silencieusement. (Ecclés. X, 11). Il y a des calomniateurs qui cherchent à envelopper leurs mauvais propos dans une *plaisanterie*,

un trait d'esprit, une malice; cette calomnie est *plus cruelle* que les autres, parce qu'elle reste plus facilement gravée dans l'esprit des auditeurs, tandis que la calomnie ordinaire aurait passé inaperçue. (S. Fr. de S.). Il en est de même des calomnies que l'on fait *précéder d'un éloge* (comme par ex.: c'est du reste un bien brave homme, mais . . .); ce trait pénètre plus profondément dans l'esprit, comme une flèche lancée par un arc dont on a plus tendu la corde. (Id). Ces hommes, dit le Psalmiste, ont du venin de vipère sur les lèvres. (Ps. XIII, 3).

4. **L'outrage ou injure** consiste à témoigner publiquement à quelqu'un le mépris que l'on professe pour lui.

La calomnie et la médisance se commettent en l'absence du prochain, tandis que l'outrage se commet *à sa face:* il est à la médisance ce que la rapine est au larcin (S. Th. Aq); celles-là minent la bonne opinion que l'on a du prochain dans son cœur, tandis que l'injure ruine l'honneur qu'on lui témoigne *extérieurement*. Séméi injuriait David, lorsqu'il lui criait: homme du diable, et lui jetait des pierres (II. Rois XVI, 5); les Juifs ont souvent injurié Jésus, en l'appelant Samaritain, possédé du démon. (S. Jean VIII, 48). On a généralement recours à l'injure quand on est dans son tort, d'où le proverbe: Tu te fâches, donc tu as tort. En effet celui qui est dans son droit n'a pas besoin de recourir à l'outrage; la vérité est victorieuse par elle-même. — Il faut ranger sous l'injure les **paroles piquantes** et la *raillerie,* qui consistent à rendre quelqu'un ridicule ou à le faire rougir devant les autres. Ces paroles blessantes sont souvent très douloureuses pour le prochain et le remplissent d'amertume. „Les coups de fouet, dit la Sainte-Ecriture (Eccli. XXVIII, 21), meurtrissent, mais les coups de langue brisent les os.“ Les mauvaises langues sont pires que le glaive.

5. **Ecouter avec plaisir** les paroles blessantes pour l'honneur du prochain, c'est se rendre coupable du péché de celui qui les profère.

Mal parler du prochain, c'est allumer le feu; y prêter l'oreille, c'est l'entretenir. S'il n'y avait personne pour écouter la médisance, il n'y aurait pas de médisants. (S. Ign). Les écouter, c'est donc s'en rendre *complice,* et, disait S. Bernard, je ne voudrais pas décider lequel des deux péchés est le plus grand; il n'y a qu'une différence, l'un a le démon sur la langue et l'autre dans l'oreille. Nous n'avons aucun profit, mais le plus grand désavantage, à apprendre que tel ou tel est coupable; il vaut donc mieux employer nos efforts à *scruter notre propre conduite*. (S. J. Chrys.). Aussi Jésus nous exhorte-t-il à tirer d'abord la poutre de nos propres yeux avant de nous occuper de la paille dans l'œil du prochain (S. Luc VI, 42); en effet on s'occupe des défauts du prochain aussi longtemps qu'on n'examine pas les siens. (S. Bern.). Ne tolérons donc jamais que devant nous l'on parle mal du prochain; cherchons au contraire à l'*excuser*, à le *justifier*, témoignons de notre aversion pour ces manques de charité et *changeons de conversation*. S. Augustin avait mis sur sa table cette devise: „Restez-loin de cette table, si vous n'êtes pas charitable.“ Quand on médisait devant Thomas Morus, il disait en plaisantant: „Je suis d'avis que la maison où nous sommes est très solidement construite et que l'architecte est un brave homme“; par là il mettait les médisants dans l'embarras. Il faut, dit l'Ecriture, entourer son oreille d'une haie d'épines et ne jamais la prêter au médisant. (Eccli. XXVIII, 28). — La calomnie est donc *un glaive à trois pointes* qui fait trois blessures, l'une au calomniateur qui tombe dans le péché, la seconde à la victime dont elle enlève la réputation, la troisième à celui qui écoute, parce qu'elle le rend complice du péché. (S. Bern.). Le calomniateur, en précipitant son complice dans le péché, ressemble au serpent dont les paroles venimeuses chassèrent Ève du paradis. (S. Ant. erm.).

6. Le péché contraire à la réputation du prochain est d'autant *plus grand* que le *tort* causé est *plus considérable.*

La grandeur du **tort** causé au prochain est la mesure exacte de la gravité du péché. (S. Th. Aq.). Cette grandeur dépend d'abord de la *personne* qui commet le péché: si c'est une personne *passant pour honorable*, le péché sera facilement grave, parce qu'on lui croit plutôt qu'à d'autres, tandis qu'on ne croit pas à des bavards, elle dépend ensuite de la *personne* blessée: plus elle jouit d'une réputation

considérable, plus le péché est grand. Il sera au contraire généralement véniel, si la personne en question est perdue de réputation. Quoi qu'il en soit, il faut toujours craindre que le péché véniel ne soit la voie sur laquelle on arrive aux fautes graves.

4. Quiconque a causé du tort à la réputation du prochain, est tenu sévèrement de la réparer, soit par des *excuses,* quand il l'a blessé secrétement, soit par une *rétraction,* quand il l'a fait publiquement.

Tout tort fait à la réputation du prochain exige une ***réparation*** proportionnelle à la faute (S. Fr. de S.), il ne suffit pas de tirer le trait de la blessure, il faut aussi la guérir, par conséquent il ne suffit pas de cesser ses propos malveillants, il faut aussi réparer le tort causé. Ce n'est pas facile, car cela exige un ***grand renoncement à soi-même,*** cela est même quelquefois ***impossible.*** Un sceau est bientôt brisé, mais moins facilement réparé de façon à ce que toute trace de rupture disparaisse; un papier est bientôt taché, mais il est presque impossible, en le grattant, de lui rendre la blancheur primitive

Celui qui ne veut pas réparer le tort causé à la réputation du prochain, ne peut obtenir ni le *pardon* de Dieu, ni l'absolution du prêtre.

Des motifs qui doivent nous détourner de blesser la réputation du prochain.

1. Celui qui juge durement son prochain, sera un jour sévèrement jugé par Dieu.

„Ne jugez pas, dit Jésus, afin que vous ne soyez pas jugés." — On se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servis envers les autres. (S. Matth. VII, 1-2). Ne jugez pas et vous ne serez pas jugés, ne condamnez pas et vous ne serez pas condamnés. (S. Luc VI, 37).[1]

2. Celui qui juge son prochain, commet une *injustice envers Dieu,* parce qu'il empiète sur ses droits.

Il n'y a qu'un législateur et un juge: or, qui êtes-vous pour vous arroger le droit de juger? (S. Jac. IV, 12) qui êtes-vous pour juger le serviteur d'un autre. (Rom. XIV, 4). Si vous n'avez pas une ***science infinie,*** vous n'avez pas le droit de juger; en effet la malice d'une action dépend principalement de l'***intention,*** or c'est précisément elle qui nous est cachée. (S. Fr. de S.).

3. Celui qui ruine la réputation du prochain est souvent châtié durement par Dieu, *dès cette vie,* en tombant dans le malheur qu'il préparait aux autres.

L'homme qui a mauvaise langue ne sera pas heureux sur cette terre. (Ps. CXXXIX, 12). ***Jezabel,*** la femme du roi Achab, suborna deux faux témoins pour accuser de blasphème Naboth, qui ne voulait pas céder au roi la vigne que celui-ci convoitait. Le châtiment fut terrible: le nouveau roi la fit précipiter par les fenêtres du palais, fouler aux pieds des chevaux, et les chiens la dévorèrent. (III. Rois XXI). ***S. Grégoire d'Antioche,*** était l'objet de la haine du gouverneur de Syrie, Astérius. Celui-ci excita le peuple contre l'évêque, au point qu'il ne pouvait plus sortir dans les rues sans qu'on l'insultât ou lui jetât des pierres ou des immondices; on l'insulta même en plein théâtre. Sur les plaintes de l'évêque auprès de l'empereur, Astérius fut destitué, mais quelque temps après il fut rappelé à son poste. Bientôt après il célébra son mariage, qui donna lieu à des fêtes populaires solennelles; mais la même nuit,

[1] Un moine qui par suite de sa mauvaise santé n'avait pas pu suivre une vie très austère témoignait cependant d'une grande joie à son lit de mort. L'abbé lui en ayant demandé la raison, il répondit: « Je n'ai jamais jugé les autres, même quand j'avais à en souffrir, j'espère donc que Dieu me jugera avec indulgence. »

un tremblement de terre renversa une multitude de maisons et de palais. Deux tiers de la ville étaient en ruine, et 60,000 personnes avaient péri, parmi lesquelles le gouverneur et son épouse. — Généralement *on est atteint du malheur que l'on préparait pour les autres*. *Ste Elisabeth de Portugal* († 1336) avait un page qui distribuait ses aumônes; un page du roi conçut de l'envie contre son compagnon et profita d'une chasse pour le calomnier auprès de son maître. Le roi se fâcha et se rendit aussitôt chez le maître d'un four à chaux, et lui dit: „Demain je vous enverrai un jeune homme, qui vous demandera, si les ordres du roi sont exécutés; vous le prendrez et le jetterez dans le four.“ Le lendemain le page de la reine reçut l'ordre d'aller au four à chaux. Sur sa route il trouva une chapelle où on sonnait la messe; il y entra et assista au saint sacrifice. L'autre page, impatient de savoir ce qui lui était arrivé, s'en alla au four et demanda tout joyeusement si les ordres du roi avaient été exécutés. Il avait à peine parlé, qu'il était déjà dans la fournaise, et quand le premier arriva, les valets attendaient leur récompense. On se figure la terreur du roi quand il apprit cet événement. *Celui qui creuse une fosse à autrui y tombe souvent soi-même*. (Ps. VII, 16). — Les injures et outrages sont aussi punis par *les tribunaux séculiers*.

4. L'*habitude* de nuire à la réputation du prochain conduit à la damnation.

Le pouls ne donne pas toujours un indice certain de la gravité de la maladie, mais *l'aspect de la langue:* bien des chrétiens prient, fréquentent l'église, et on les tient pour pieux, mais leur *langue noirâtre*, avec laquelle ils déchirent la réputation du prochain est un signe **de la mort prochaine** de leur âme. (S. Alph.). Ces péchés de langue sont si sérieux, parce que la *réputation vaut plus* que la *richesse* (Prov. XXII, 1); ils sont comme *une sorte de meurtre*, car ils ôtent au prochain *la vie sociale*, qui a pour condition l'honneur et la réputation (S. Fr. de S.); ils blessent en outre la charité, parce qu'ils *attristent profondément* le prochain. Celui qui a le sentiment de l'honneur tient pardessus tout à sa bonne renommée, et rien ne l'attriste tant que quand on lui enlève ce bien précieux; il préférerait perdre sa fortune, quelquefois même la vie. — Les médisants et les calomniateurs ne posséderont pas **le royaume des cieux** (I. Cor. VI, 10); ils sont les fils de Satan (III. Rois XXI, 13) et dignes de mort. (Rom. I, 32). Celui qui outrage gravement son frère est digne *du feu de la géhenne*. (S. Matth. V, 22). La prière et le jeûne ne peuvent pas nous sauver de la damnation que nous nous attirons par l'abus de notre mauvaise langue. (S. Bern.).

---

2. La défense de la fausseté.

Dieu est la vérité même; il défend par conséquent toute fausseté: le mensonge, l'hypocrisie et la flatterie.

Dieu est la vérité (S. Jean III, 33; Rom. III, 4), il ne peut pas mentir. (Héb. VI,18). Je suis, dit Jésus, la voie, la vérité et la vie (S. Jean XIV, 6); voilà pourquoi Dieu a institué la défense: tu ne mentiras pas. (Ex. XXIII, 7; Lév. XIX, 11). Déposez tout mensonge, dit S. Paul (Eph. IV, 25), et que chacun dise la vérité à son prochain. Que vos paroles soient vraies et sincères, si vous voulez être les enfants de celui qui est le Père de la vérité et la vérité même. (S. Fr. de S.).

1. Le **mensonge** consiste à dire le contraire de la vérité pour tromper le prochain.

Le **mensonge** est *un abus du langage*, qui a été donné à l'homme non pas pour tromper ses semblables, mais pour exprimer sa pensée. (S. Aug.). On ment généralement d'abord pour se tirer d'un *embarras* soi-même ou le prochain, comme S. Pierre dans le vestibule du grand-prêtre quand il prétendit ne pas connaître Jésus; ensuite par *plaisanterie*, quand on veut s'amuser de quelqu'un, et enfin quand on *veut nuire* à son prochain, comme Jacob lorsqu'il se fit passer pour Esaü, afin de recevoir la bénédiction paternelle. (Gen. XXVII). — Celui qui raconte un fait *imaginaire:* une fable, une parabole, pour enseigner le prochain, ne commet pas de mensonge, parce qu'il n'a pas l'intention de le tromper; le Christ lui-même s'est souvent servi de

paraboles. Le menteur est comme la *fausse monnaie* qui paraît autre chose que ce qu'elle est réellement. (S. Jean Climaque), comme une horloge qui sonne autrement qu'elle ne marque.

2. L'**hypocrisie** ou dissimulation est un mensonge par action, et consiste à parler et à agir autrement qu'on ne pense.

Judas baisa Jésus au Jardin des Oliviers, comme s'il était son meilleur ami, et c'était pour le trahir. (S. Matth. XXVI, 49). Hérode dit aux Mages : „Quand vous aurez trouvé l'enfant, venez m'en informer, afin que moi aussi j'aille l'adorer.“ Mais en lui-même il pensait: Quand je connaîtrai le séjour de l'enfant, je le ferai tuer. (S. Matth. II). Ceux-là sont *hypocrites*, qui prennent les dehors de la vertu et en réalité sont immoraux; on les appelle *tartufes;* ils ressemblent à Satan qui se déguise en ange de lumière. Pécher publiquement est moins grave que simuler la sainteté. (S. Jér.). C'est aussi de l'hypocrisie de faire certains actes de piété : prendre de l'eau bénite, faire la génuflexion, sans penser à rien. L'hypocrite ressemble à un *tas de fumier* couvert de neige; ce beau voile cache sa vraie nature. (Clément Al.) Le Sauveur compare les hypocrites à des *sépulcres blanchis*, qui sont beaux au dehors, mais qui en dedans sont remplis d'ossements et de pourriture (S. Matth. XXIII, 27); à des *loups déguisés en brebis* (Id. VII; 15), brebis par leur vêtement, mais loups par leurs ruses et leur cruauté. (S. Bern.).

3. La **flatterie** consiste à louer quelqu'un en face, outre mesure, contre sa conviction et dans son intérêt personnel.

Hérode Agrippa, celui-là même qui avait fait incarcérer S. Pierre, était en courroux contre les habitants de Tyr et de Sidon. Ils vinrent auprès du monarque, et celui-ci les ayant harangués, ils s'écrièrent: „C'est la voix d'un Dieu et non d'un homme.“ Hérode en fut dans la joie, mais aussitôt un ange le frappa, et il mourut mangé des vers. (Act. Ap. XII, 23). — Les flatteurs parlent *contre leur conviction*, comme les miroirs qui mettent à gauche ce qui est à droite et vice versa; ils vous parlent favorablement en face et se moquent de vous dès que vous avez tourné le dos. Les flatteurs ne recherchent que *leur profit* (S. Jude XIV), comme le chat qui ronronne et le chien qui remue sa queue pour avoir un os ou un morceau de viande. Les roués se baissent et se courbent là où ils espèrent acquérir un avantage personnel. (S. Bern.). Les *flatteurs* circonviennent d'habitude les riches, parce qu'il n'y a rien à espérer des pauvres; ils sont comme les sauterelles qu'on ne voit ni en hiver, ni aux endroits où il n'y a pas d'herbe; on ne les rencontre que là où il y a abondance. (S. Vinc. Fer.). — Les flatteurs louent *sans mesure*, ils attribuent à leurs victimes des qualités qu'elles ne possèdent pas, ou exagèrent des qualités réelles, ou prennent même la défense d'actions mauvaises. C'est une race *bien dangereuse*, car elle *cache au prochain ses défauts* et le précipite dans des fautes plus graves; un ami véritable nous rend attentifs à nos défauts, comme un bon médecin qui nous dit franchement ce qui nous fait du mal ou du bien. Le flatteur au contraire se soucie fort peu de faire du bien ou de nuire, il ne tient qu'à la faveur, comme un cuisinier qui ne cherche qu'à rendre ses aliments agréables au palais, sans se soucier du mal qu'ils peuvent causer. Le flatteur met un coussin sous la tête du pécheur, pour l'empêcher de se réveiller et le faire persévérer dans ses désordres (S. Vinc. Fer.); il est un aliment pour le péché, comme l'huile pour le feu (Béde le Vén.); le flatteur est la pépinière de tous les vices. (S. Thom. Villen.). Parce que les flatteurs jettent l'homme dans le péché, ils seront eux-mêmes *précipités dans l'abîme.* (S. Bern.). „Malheur à vous, leur dit Isaïe, qui appelez mal ce qui est bien et bien ce qui est mal.“ (V, 20). Il faut donc se mettre en garde, dès que quelqu'un nous témoigne un intérêt particulier et nous comble d'éloges, à l'exemple de la S. Vierge, qui trembla à la parole de l'ange.

Des motifs qui doivent nous détourner de la fausseté.

1. Le menteur ressemble au démon, déplaît à Dieu, perd la *confiance* de ses semblables, cause *beaucoup de tort,* et devient capable de toute espèce de *méfaits.*

Le menteur **ressemble au démon,** car le démon a montré au paradis par la séduction d'Ève qu'il est un menteur, et le père du mensonge. (S. Jean VIII, 14).

Tous ceux qui mentent sont les fils de Satan (S. Aug.), non pas par nature, mais par *imitation* (S. Amb.); c'est l'opprobre du menteur. (Eccli. IV, 30). — Le menteur **déplaît à Dieu**, parce que Dieu est la vérité. Jésus n'a traité personne plus sévèrement que les Pharisiens, parce qu'ils étaient hypocrites (S. Matth. XXIII, 7); il a ramené au bien des pécheurs de toute catégorie, l'usurier Zachée, le bon larron, la pécheresse publique Madeleine, la Samaritaine, Saul le persécuteur, mais pas un seul menteur. Le Christ étant la vérité, il n'a pas d'adversaire plus fondamental que le menteur. Aussi le mensonge a-t-il été souvent durement châtié par Dieu: *Ananie et Saphire* furent frappés de mort pour avoir trompé les Apôtres (Act. Ap. V); pour avoir menti, *Giezi*, le serviteur du prophète Elisée fut atteint de la lèpre. (IV, Rois V). Les lèvres mensongères sont pour Dieu une abomination. (Prov. XII, 22). — Le menteur **perd la confiance** de ses semblables.[1] **On ne croit plus à un menteur, même quand il dit la vérité**; il perd tout crédit et se rend odieux aux hommes et au Seigneur. (S. Ephrem).[2] — Le menteur cause **beaucoup de tort**. Les *explorateurs* que Moïse avait envoyés dans la Terre promise, inspirèrent par leurs rapports mensongers une telle terreur aux Israélites, que ceux-ci voulurent tuer les deux explorateurs qui disaient la vérité, et retourner en Egypte: dans son courroux, le Seigneur fut sur le point d'anéantir le peuple. (Nomb. XIII). *Jacob*, par le mensonge qui lui avait obtenu la bénédiction paternelle, s'attira la haine d'Esaü; celui-ci le força à fuir par ses menaces de mort.[3] (Gen. XXVII). La langue n'est qu'un bien petit organe, mais elle cause des maux immenses (S. Jac. III, 5); celui qui est inconsidéré dans ses paroles, tombera dans beaucoup de maux (Prov. XIII, 3), et le démon se sert de nos paroles comme d'un glaive pour nous blesser (S. Ambr.). — Le *mensonge* est **le père de beaucoup de vices**: *jeune menteur, vieux voleur*. Où il y a de la fausseté, il y a de la fraude et toute espèce de malice. (S. Aug.). Cela provient de la persuasion où est le menteur qu'il peut nier sa faute quand il est découvert. (Xénophon). La *piété* est *inconciliable* avec le mensonge, car le S. Eprit fuit l'hypocrite. (Sag. I, 5). La piété, le culte de celui qui parle contre son sentiment, n'est que vanité; ne le fréquentez jamais, pour n'être pas corrompu par lui. (S. Jean Clim.). Les menteurs sont *déshonorés* (Prov. XX, 28) et le juste a leurs propos en abomination. (Eccli. XIII, 5).

2. L'habitude de mentir conduit facilement au péché mortel et à la damnation éternelle.

Le mensonge est en soi un péché véniel, mais il devient facilement *mortel*, quand il cause un *tort* ou un *scandale grave*. L'habitude de mentir constitue un danger sérieux pour le salut, car Dieu retire ses grâces au menteur, le *S. Esprit fuit* devant lui. La bouche menteuse tue l'âme. (Sag. I, 11). Un voleur est souvent moins coupable qu'un menteur; car la chose volée peut être restituée, tandis que la réputation ruinée par un mensonge ne peut pas être rendue; le voleur vaut mieux que le menteur opiniâtre, mais les deux vont à la ruine; car le mensonge est l'opprobre de l'homme. (Eccli. X, 26, 27). Le menteur ressemble à celui qui répand de la fausse monnaie, sur laquelle se trouve l'effigie du démon. Au jour du jugement elle sera produite, le juge demandera: „Quelle est cette effigie?“ et sur la réponse: „Du démon“, il dira: „*Rendez au démon, ce qui est au démon*“ (S Th Aq). Dieu exterminera ceux qui ne disent pas la vérité (Ps V, 7), le menteur n'entrera pas dans la Jérusalem céleste (Apoc. XXI, 13), car Jésus a prononcé une malédiction terrible contre les hypocrites. (S. Mattth. XXIII, 13).

Aussi le mensonge *est-il coupable*, *quel que soit l'avantage* qu'on puisse en retirer.

Mentir pour secourir le prochain est aussi coupable que voler pour faire l'aumône (S. Aug); il n'est pas permis de mentir même pour sauver sa vie ou celle de son prochain. (Id.). S *Anthime*, évêque de Nicomédie, accueillit d'une façon très hospitalière les soldats chargés de l'arrêter; ils voulurent le sauver par un mensonge, mais il ne le permit pas et préféra subir le martyre. Il n'est pas permis de faire le

[1] Un berger criait souvent: Au loup! par plaisanterie; ses compagnons venaient et se voyaient chaque fois trompés. Mais un jour le loup vint réellement, et le berger eut beau crier; ses compagnons ne vinrent pas

[2] Un romain connu pour ses mensonges était mort, l'empereur Claudius fit démolir sa maison et chasser ses enfants.

[3] Un monsieur raconta un jour, comme poisson d'avril, à un paysan en voyage que sa maison et la moitié du village étaient en feu. Le pauvre homme en tomba mort instantanément!

mal pour procurer un bien. (Rom. III, 8). *La bonté du but ne justifie jamais la malice des moyens.* Les ennemis de l'Eglise ont souvent prétendu que les Jésuites enseignaient la licéité des moyens mauvais dans un but louable. Pour mettre les calomniateurs au pied du mur, le célèbre P. Roh (1852) déposa 1000 écus à l'université de Heidelberg, comme prime à celui qui découvrirait cette maxime dans un livre d'un Jésuite. Cette somme y est encore! Par contre on trouve cette maxime dans une lettre de Voltaire à son ami *Thiérot* (21 oct. 1736): „Le mensonge est un vice quand il cause du mal, il est une vertu quand il procure un bien." Quelle belle philosophie!

Une *plaisanterie* n'est pas un mensonge, quand la plaisanterie est évidente, pour peu qu'on réfléchisse; car l'intention de tromper fait défaut.

Quelqu'un qui en plein hiver dirait: „Quelle chaleur!" ne commettrait pas de mensonge; il n'en est pas de même de certaines mauvaises plaisanteries qui peuvent avoir des conséquences funestes,[1] car il y a toujours péché quand il y a intention d'induire le prochain en erreur. — On peut dire que *tout mensonge*, quelque inoffensif qu'il paraisse, est nuisible, car il *blesse* le prochain ou nous-mêmes, en blessant la vérité et la droiture du cœur. Celui qui ment, même par plaisanterie, fait preuve de *duplicité.* Soyons donc toujours francs et véridiques, si nous voulons être les enfants de Celui qui est le Père de la vérité et la vérité même. (S. Fr. de S.).

Il est permis de donner une *réponse équivoque* à celui qui nous embarrasse par des questions qu'il n'a pas le droit de nous poser.

On n'a pas droit à une réponse quand on n'a pas le droit d'interroger; il est donc permis dans ce cas de donner des réponses évasives, **équivoques** ou équivalentes à un refus. S. *Athanase,* évêque d'Alexandrie, fuyant sur le Nil les persécutions de l'empereur Julien, rencontra des soldats envoyés à sa poursuite. Ceux-ci demandèrent où était Athanase. — „Il n'est pas loin, leur répondit-on, si vous vous hâtez, vous l'atteindrez facilement" et Athanase fut sauvé. S. Thomas de Cantorbéry fut aussi obligé de s'enfuir; il s'en allait à cheval sous un pauvre déguisement. Les satellites du roi d'Angleterre le rencontrèrent et lui demandèrent, s'il était l'archevêque. „Jugez vous-même, dit-il, si un archevêque voyage avec un train pareil" Même l'archange *Raphaël* dit à Tobie qu'il était Azarias, le fils d'un juif opulent, — en sous-entendant: quant à la forme (Tob. V, 18); s'il avait dit qui il était, il n'aurait pas pu s'acquitter des ordres de Dieu. On peut donc hardiment répondre à un effronté qui vous interroge *sur le secret professionnel:* „Je ne sais pas" (c.-à-d. pour vous le communiquer). Le Christ avait dit dans ce sens, qu'il ne connaissait pas le jour du jugement. (S. Marc XIII, 32). Quand un homme malhonnête veut nous *emprunter de l'argent,* nous pouvons hardiment dire que nous n'en avons pas (pour lui en donner). L'accusé peut aussi donner des réponses évasives au *juge,* quand celui-ci veut lui arracher un aveu, sans avoir même un commencement de preuve, car personne n'est tenu de s'accuser soi-même. (S. Alph.). On peut dans ces cas **refuser de répondre.** S. Firmus, évêque de Tagaste, avait caché dans sa maison un jeune homme que l'empereur voulait faire exécuter injustement; les bourreaux étant venus lui demander où le jeune homme était caché, l'évêque refusa de répondre, fut torturé et fit cette remarque: „Je puis sacrifier ma vie, mais je n'ai pas le droit de rendre un autre malheureux." Touché de cette réponse, l'empereur fit grâce au jeune homme. De même S. *Cyprien,* ayant reçu l'ordre de fournir au juge le nom des prêtres de Carthage, refusa en disant: „Faites-les rechercher et vous les aurez bientôt trouvés." *Jésus* lui-même ne répondit pas à toutes les questions de *Pilate.* — Il va sans dire que les réponses *équivoques* ne sont permises que quand elles sont exigées pour l'*honneur de Dieu,* le *bien du prochain* et un *intérêt grave personnel.* Ce serait un péché contre la charité et la vérité de donner ces réponses avec l'intention de tromper le prochain; il est surtout défendu d'en user quand le prochain a droit à la vérité entière, comme dans les achats, les ventes, les contrats. Ce serait p. ex. une grande injustice, si avant leur mariage deux fiancés se servaient de tournures équivoques sur leur fortune.

[1] Voir plus haut la note 3.

3. La franchise nous rend semblables et agréables à Dieu et nous attire *l'estime* de nos semblables.

Le Christ est la vérité (S. Jean XIV, 6), l'homme sincère est donc **semblable à Jésus**. — Il est par conséquent **agréable à Dieu**, car Jésus louait Nathanaël de ce qu'il „était un véritable Israélite en qu'il n'y avait rien de faux." (Id. I, 17). — Il est **estimé** *de ses semblables*. Auguste ayant appris que parmi les prisonniers qui suivaient son char de triomphe, il se trouvait un prêtre auquel personne ne pouvait reprocher d'avoir menti, il le fit mettre en liberté et lui dédia une statue. S. Jean de Kenti fut un jour surpris par des bandits et détroussé; ils lui demandèrent s'il avait tout remis et sur sa réponse *affirmative*, ils le laissèrent s'en aller. Après quelques instants, il se rappela qu'il avait encore quelques pièces d'or dans la doublure de son habit; il retourna sur ses pas pour les remettre aux voleurs, qui furent si touchés qu'ils lui rendirent tout ce qu'ils lui avaient pris. (Ben. XIV). Il est donc de notre propre intérêt **d'avouer sincèrement nos fautes**; cette franchise nous obtiendra soit le pardon, soit une atténuation de la punition. *Washington* avait dans son enfance gâté un cerisier à coups de hache; son père terriblement courroucé, ayant fait une enquête sur l'auteur du dégât, Washington répondit avec simplicité: „Mon père, je ne veux pas mentir; c'est moi qui l'ai fait." — „Ta franchise, répondit le père profondément touché, vaut plus que cent cerisiers", et il lui remit toute punition. Et lors même que notre franchise nous attirerait quelque désagrément, il serait largement compensé par *la paix de la conscience*. Le chemin droit est un chemin sûr (Prov. X, 9), c.-à-d. que la franchise n'a rien à redouter. Aussi Jésus nous commande-t-il d'être simples comme des colombes. (S. Matth. X, 16). Aucune ruse ne vaut la sincérité. (S. Fr de S.)

---

3. Les moyens de combattre les péchés de la langue.

Les SS. Pères sont d'avis qu'avec les péchés de la langue les deux tiers des péchés disparaîtraient du monde.

On les évite le plus facilement en pratiquant la *discrétion* et la *prudence* dans nos paroles; en *excusant* ou en défendant le prochain quand on l'attaque, en *évitant de répéter* les propos désobligeants sur son compte.

Il faut **éviter d'être bavard**. Le silence est le meilleur remède contre les péchés de la langue (S. Aug.), il en est la mort. (S. Ant.) Celui qui sait se taire sera aussi prudent quand il parlera. Les philosophes grecs obligeaient leurs disciples à garder longtemps le silence, pour leur apprendre à parler sagement; celui qui a la science du silence aura aussi celle de la sagesse dans le langage. (S. Grég. Gr.) La discrétion est la mère des pensées prudentes. (S. Ambr.) Celui qui garde sa langue garde son âme, mais celui qui est irréfléchi dans ses paroles éprouvera du malheur (Prov. XIII, 8), car il est impossible de parler beaucoup sans pécher. (Id. X, 19). De même que le frottement du fer contre la pierre donne du feu, ainsi la loquacité produit le péché. (S. Jean Clim.) — Tandis que tous les organes des sens sont libres, la langue a été mise par Dieu derrière la double barrière des dents et des lèvres, pour nous exhorter à la **prudence dans le langage** (S. Bern.); il ne faut pas avoir le cœur sur la langue, mais la langue dans le cœur. (S. Humbert). Faites un *choix dans vos paroles*, comme vous en faites un pour vos aliments (S. Aug.); soyez aussi prudents pour ouvrir la bouche que pour ouvrir la *bourse*. (S. Vinc. F.) L'Ecriture compare la langue à un *rasoir*, pour nous indiquer que nous devons être aussi prudents dans le langage que le médecin avec son instrument, quand il fait une opération. (S. Fr. de S) Il faut bien réfléchir avant de parler, car on ne peut plus reprendre le mot lâché, pas plus qu'on ne peut retenir une pierre ou une flèche lancée. (S. P. Dam.) Jésus nous avertit qu'au jugement *nous rendrons compte même des paroles inutiles* (S. Matth. XII, 36), que *notre langage suffira seul* à nous juger;

car, dit-il, „c'est par vos paroles que vous serez justifiés ou condamnés." (Id XII, 17). La vie et la mort sont donc en la puissance de la langue. (Prov. XVIII, 21). — Si l'on attaque le prochain en notre présence, nous devons l'**excuser**. *Parlez pour le muet*, disent les Proverbes (XXXI, 8), c.-à-d. parlez pour l'absent, qui ne peut pas se défendre. Si on dit du mal du prochain en notre présence, excusons son *intention*, si cela n'est pas possible, excusons-le par la *grandeur des tentations* auxquelles il était exposé ou par la *faiblesse humaine*, par là nous atténuerons toujours la rigueur du jugement. (S. Fr. de S.) On peut aussi *faire ressortir le bien* que le pécheur aura fait d'autre part; c'est ainsi que faisait Ste Thérèse, et personne n'osait en sa présence attaquer le prochain. On rapporte difficilement quelque chose à celui qui ne veut rien entendre. (S. Jér.) On peut aussi prendre *un air très sérieux* pour montrer notre aversion pour la médisance et mettre dans l'embarras le médisant; on est ainsi la pierre dure, qui repousse la flèche vers celui qui l'a lancée. (Id.) Un visage triste dissipe la médisance comme le vent du nord dissipe la pluie. (Prov. XXV, 23). On fait bien aussi de *détourner la conversation* sur d'autres objets; on empêche par là le médisant de continuer son métier, mais celui qui *tolère* de mauvais propos, s'en rend *complice*. — Il ne faut jamais **répéter la médisance**, laissez-la mourir dans votre oreille, elle n'y éclatera pas: l'insensé seul éprouve de la douleur à garder ce qu'il a entendu, comme un trait dans le flanc. (Eccli. XIX, 10). Soyons très réservés dans nos paroles, car nous pourrions facilement blesser l'âme du prochain pour sa vie entière, sans même parler des punitions que les tribunaux pourraient nous infliger. — Occupez-vous de vos affaires et non de celles d'autrui, et que chacun balaye devant sa porte.

IXe Commandement de Dieu.

Ce commandement a déjà été expliqué en partie au VIe, il le sera davantage au chapitre du sacrement de mariage. C'est à ce précepte que se rapportent les paroles de Jésus au chap. V, 28 de S. Matthieu et celles de S. Paul dans la Ire Ep. aux Corinthiens (X, 6).

Xe Commandement de Dieu.

Par ce commandement Dieu défend *le désir* d'acquérir injustement le bien d'autrui.

Aux yeux de Dieu *le désir équivaut à l'acte;* le désir volontaire est un acte de la volonté aussi coupable que l'acte extérieur (S. Matth. V, 20), aussi est-on obligé d'avouer ces péchés en confession. (Conc. de Tr. 14, chap. 5).

Le Socialisme.

1. Dans le parti actuel appelé *socialiste*, il existe un grand nombre d'hommes, qui ont pour but idéal de supprimer la propriété privée contre la volonté des propriétaires.

Le socialisme prétend reconstituer la *société* sur des bases nouvelles.[1] — Les socialistes, qui dans l'espoir d'arriver plus vite à leur but, emploient des moyens violents comme la dynamite, l'assassinat, le pillage, le scandale dans les églises, s'appellent **anarchistes** ou nihilistes.

[1] Il serait trop long de donner ici une histoire du socialisme dans tous les pays; chaque catéchiste pourra faire cela selon sa nationalité.

1. Les socialistes ont comme programme la confiscation (nationalisation, collectivisme) par l'Etat de toute propriété privée, *et le partage égal de toutes les fortunes et de tous les travaux* entre les citoyens; en outre, la suppression de toute religion, de toute autorité, et de toute vie de famille régulière.

Les socialistes acceptent le principe de Proudhon: la propriété, c'est le vol; dans l'Etat idéal **nul ne possédera donc de propriété personnelle,** chacun recevra ce qu'il lui faut de la propriété collective. Tous seront forcés de travailler, et pour chaque quantité de travail recevront une quittance à échanger contre les objets de consommation. — L'Etat de l'avenir ne connaîtra *aucune institution religieuse, ni aucune autorité* (ni Dieu ni maître). Les socialistes se déclarent ouvertement les apôtres de l'athéisme et de la république universelle; quelques-uns cependant cachent leur athéisme sous la menteuse formule, que la *religion est une affaire privée.* — Les *époux* pourront rester unis tant qu'il leur plaira ou se séparer à volonté pour contracter une nouvelle union. (Bebel). Les *enfants n'appartiennent pas à leurs parents,* mais à l'Etat; ils restent auprès de la mère, tant qu'ils sont en bas-âge, puis on les lui prend pour les mettre dans des maisons d'éducation publiques, où ils sont élevés dans des conditions que la plume se refuse à transcrire. — La *cuisine familiale* sera remplacée par la cuisine *publique.* — Les *prisons seront supprimées,* car, tout le mal venant de la propriété privée, dans le nouvel Etat les hommes seront tous des anges! Les principes du socialisme ont surtout été adoptés par des hommes sans religion, altérés du désir de satisfaire leurs passions, qui ont ensuite séduit les pauvres, les *prolétaires* auxquels le collectivisme ne ferait rien perdre, surtout parmi les *ouvriers de fabrique.* Les conditions spéciales de l'industrie moderne ont beaucoup contribué à la diffusion du socialisme parmi les classes ouvrières.

2. La naissance et la diffusion du socialisme ont eu pour cause: la *misère croissante* de la population ouvrière, l'*avidité excessive* de certains riches et leur *soif* insatiable *de jouir,* enfin l'*affaiblissement* des sentiments *religieux* chez le peuple.

Dans le corps la plupart des maladies sont causées par des désordres de l'*estomac,* de même les mouvements de mécontentement populaire proviennent très souvent de l'indigence matérielle. (3e congrès cath. autrichien). Cette misère générale a été la conséquence de l'introduction des **machines,** qui peuvent en une journée produire plus de travail que cent hommes en un mois, et qui fournissent un travail à meilleur marché que le travail manuel. Les artisans furent donc obligés peu à peu à renoncer à leur métier et tombèrent dans la pauvreté. Ce système *concentra le capital entre les mains des fabricants* en l'enlevant aux autres couches de la société. C'est ainsi que s'augmenta le nombre *des ouvriers pauvres* et mécontents, et plus les prolétaires sont nombreux, plus le socialisme devient fort. (Bebel). Le corps social ressentit alors le même malaise que le corps physique, quand le sang se presse dans quelques organes, tandis que d'autres sont anémiés La grande industrie, avide d'amasser des richesses considérables, traitait souvent ses ouvriers contrairement aux principes de l'Evangile: on donna des *salaires très-bas,* parce que l'offre de bras était très considérable, on exigea un *travail excessif,* le travail de nuit et même celui des dimanches et fêtes, on n'eut aucun souci de la *santé des ouvriers* et moins encore de *leurs sentiments religieux et de la moralité.* Ces causes et d'autres rendirent fatalement les ouvriers mécontents et irréligieux: le travail de la machine favorise d'ailleurs la *paresse de l'intelligence* et par conséquent l'adoption irréfléchie de belles et creuses paroles; la *fatigue corporelle excessive* empêche d'un autre côté l'âme de s'élever à Dieu et porte à l'impiété. Les *logements trop étroits,* où la pauvreté des ouvriers les força à s'entasser, ont contribué pour leur part à la destruction des vertus familiales. — D'un autre côté, les ouvriers, voyant *l'avidité* de leurs maîtres et leur *prodigalité dans leurs dépenses de luxe et de plaisir,* convoitèrent une situation semblable et tournèrent leur fureur contre la propriété et la richesse; les riches furent punis par où ils avaient péché. Le **socialisme** est donc principalement le **fléau de Dieu contre les péchés des riches.** — En outre la foi est à notre époque

minée par la *mauvaise presse*, par des *sociétés anticléricales*, surtout par la franc-maçonnerie, en certain pays par des *lois de persécution religieuse:* l'exil des religieux, l'interdiction des missions, la confiscation des biens ecclésiastiques, la suppression de l'instruction religieuse dans les écoles, etc. Il ne faut pas s'étonner qu'une partie des masses ne croie plus à Dieu, ni à la vie future, qu'elle méprise les commandements de Dieu qui protège la propriété, qu'elle veuille avoir le paradis sur cette terre. Bebel a du reste avoué que le socialisme ne serait pas né, si on avait toujours observé le christianisme. — Les *ouvriers* qui réclament seulement une amélioration de leur sort ne sont donc pas *la cause du socialisme.*

3. Si donc *le danger* menaçant du socialisme doit être *écarté,* il faut améliorer la situation des *travailleurs,* il faut que les *riches* deviennent charitables envers les pauvres, que la *religion* soit rendue au peuple et augmentée.

Les socialistes ne seront pas plus vaincus par des mesures de coërcition qu'un enfant têtu par les coups. Si l'on veut réussir, il faut les *prévenir par l'amour*, c'est-à-dire être bienveillants et bienfaisants envers eux. Avant tout il faut que les patrons traitent leurs ouvriers d'après les principes de la justice évangélique. „Mes frères, disait Mgr. Ketteler, pratiquons les maximes de l'évangile seulement un jour et le mal social disparaîtra tout à coup.“ Le patron est tout d'abord tenu à donner à l'ouvrier un **salaire suffisant** *pour l'entrétien d'une vie véritablement humaine.* „Le *salaire,* dit le card. Manning, doit au moins suffire à l'entretien convenable d'une famille ouvrière chrétienne, c.-à-d. laborieuse, économe, vertueuse.“ L'ouvrier doit jouir d'une *sécurité* plus grande; il est indigne de le traiter en simple marchandise qu'on n'estime plus dès qu'elle ne rapporte plus rien (l'abbé Hitze, député au Reichstag); il doit jouir des *droits civiques*, parce qu'il paie l'impôt (surtout indirect) et l'impôt du sang (3e congrès cath. autrichien). Il faut en outre satisfaire le besoin de l'ouvrier de s'instruire et de cultiver son esprit par des *bibliothèques* et des *cours d'adultes.* (Id.) Léon XIII recommande surtout la fondation de *cercles d'ouvriers,* où l'ouvrier peut développer son activité et satisfaire son désir d'exercer une influence sur les autres. (Id.) La législation de son côté doit empêcher l'*accroissement du prolétariat* et une concentration excessive du capital en peu de mains, en favorisant la petite industrie; elle doit aussi empêcher la *ruine* du *métier* et de l'*agriculture.* (Id.) — Les **riches** doivent ensuite **donner volontiers et largement** (Tim. VI, 18); ils sont tenus à l'*aumône* plus que jamais, s'ils veulent éviter la rigueur du jugement et la damnation éternelle.[1] L'Etat du reste a le droit de forcer les grandes fortunes à contribuer de leur superflu au bien général. — Mais le remède le plus efficace contre le socialisme, c'est **la religion,** car le socialisme n'est au fond qu'une absence de conviction religieuse, puisque le dogme fondamental du socialisme est la négation de Dieu et de la vie future, que son idéal est la jouissance des biens matériels. Celui qui dans la lutte contre le socialisme veut faire abstraction de la religion, ressemble à un homme dont la maison brûle et qui en interdit l'entrée aux pompiers sous prétexte qu'ils pourraient prendre quelque chose de ses provisions de bouche (3e congrès cath. autr.). La religion procure le mieux aux pauvres le *contentement* qu'ils désirent.

4. Quelques principes socialistes sont *absolument inapplicables*, d'autres sont théoriquement admissibles, mais ne pourraient être appliqués en pratique sans entraîner des *conséquences désastreuses.*

L'égalité absolue parmi les hommes est une utopie, surtout l'*égalité* dans le partage de la *propriété.* Si en effet l'Etat donnait à chacun ce qui lui est nécessaire pour vivre, rien n'empêche de supposer que quelques-uns ne le consommeraient pas en entier et le mettraient en réserve, ce qui constituerait déjà une inégalité. Mais forcer à rendre ce que l'on aurait économisé, serait la pire des tyrannies. L'égalité absolue est irréalisable encore sur d'autres points; l'inégalité est la loi de la nature et de la nature humaine, et il est impossible de supprimer les inégalités résultant de l'*âge*, du *sexe*, de la *santé*, de la *force corporelle*, des *talents*, et notamment du *caractère* et de la *moralité.* Or, ces diversités entraînent nécessairement une *diversité*

[1] Voir plus bas les règles à employer pour l'emploi de sa fortune.

de *situation sociale* et de propriété. Il ne peut pas y avoir d'armée toute entière d'officiers ou de simples soldats, de même la société est impossible sans diversité. Il faudra toujours des citoyens qui s'occupent des affaires de l'Etat, de la législation, de la justice, de l'administration, de l'organisation militaire, et ces hommes prendront d'eux-mêmes un rang plus élevé parmi leurs concitoyens, parce qu'ils contribuent d'une façon plus élevée à l'intérêt général. (Léon XIII). Les socialistes eux-mêmes accordent à leurs chefs des situations exceptionnelles.[1] — Le **bonheur parfait ici-bas est irréalisable;** quelque progrès et quelque effort que l'on fasse, on ne pourra jamais supprimer les souffrances, les maladies, la mort, etc. La souffrance et la douleur sont le patrimoine de l'humanité sur terre; la vie consacrée uniquement au plaisir et au repos n'existe pas. (Léon XIII). Du reste le bonheur ne se trouve pas dans les jouissances matérielles, mais en Dieu. Jusqu'à la fin du monde, il y aura des vicieux, des criminels — et des pauvres, selon les paroles de Jésus (S. Jean XII, 8) — La nationalisation de la propriété personnelle serait d'ailleurs impossible sans une notable *effusion de sang,* car peu d'hommes se laisseraient déposséder sans résistance, et le partage une fois effectué, il y aurait de cruels actes de vengeance du côté de la minorité opprimée. La communauté des femmes surtout provoquerait les **crimes les plus affreux.** En somme les classes ouvrières, en faveur de qui ce partage serait fait en profiteraient le moins (Léon XIII), car tel ouvrier est plus *adroit,* plus *laborieux* que tel autre, et il n'aurait que le salaire uniforme, ce qui provoquerait un mécontentement général. Le socialisme ne serait réalisable que dans une société qui n'aurait ni *amour pour la liberté,* ni *besoin de progrès;* cette humanitó n'existe pas, pas même chez les barbares, l'homme en effet n'est pas une bête. Le socialisme **détruirait la civilisation,** car il paralyserait tout ressort de progrès et de perfectionnement. (Mgr. Ketteler). Personne ne se soucierait de chercher une invention, puisqu'il se saurait privé d'avance de tout avantage et que toute invention réclame de grands sacrifices d'argent. La société socialiste ne serait qu'un troupeau d'esclaves. *Personne* non plus ne se soucierait de *travailler,* puisqu'il se fierait à la prévoyance de l'Etat; la *paresse,* la négligence auraient quasiment une prime au plus grand détriment de la société. Dans quelques îles de l'Australie, il existe un certain collectivisme, en ce sens que l'Etat est propriétaire de toutes les terres. La conséquence en est que la plupart des habitants ne travaillent pas, et sont exposés à la famine, malgré la grande fertilité du sol; pour se nourrir, ils s'adonnent au cannibalisme. L'expérience a prouvé que les communes d'Amérique, où l'on a essayé du collectivisme, ont été promptement menées à la ruine par l'augmentation de la criminalité. — Quoique les rêves socialistes ne soient en grande partie que des utopies, ils n'en ont pas moins, comme tous les maux d'ailleurs, produit *quelque bien.* Comme un ouragan qui balaye tout ce qui est pourri, ainsi le socialisme, qui lutte d'ailleurs avec un esprit de sacrifice remarquable, rend les hommes d'Etat attentifs aux *défauts de l'organisation sociale,* et les force à d'opportunes réformes; il révèle souvent dans la presse, à la tribune, dans les réunions publiques de scandaleux actes d'exploitation des ouvriers par le capitalisme, et prépare par là une amélioration du sort des déshérités. Cela ne rend pas le socialisme meilleur, car le mal qu'il cause est plus grand que le bien, qui peut se faire sans lui.

2. Tous ceux qui convoitent la dépossession *injuste* du prochain, vivent en état de péché mortel et s'exposent à la damnation éternelle.

Le *seul désir de prendre injustement le bien d'autrui* est un péché, qui en entraîne beaucoup d'autres avec lui. L'amour des richesses, dit S. Paul, est la racine de tous les maux. (I. Tim. VI, 10), On s'en aperçoit aux discours prononcés dans quelques *réunions* socialistes; ils débordent de blasphèmes, d'insultes diaboliques aux prêtres et aux autorités civiles, et sont souvent accompagnés de voies de fait. Certains socialistes vont jusqu'à permettre le *parjure* devant les tribunaux dans l'intérêt du parti; d'autres vont plus loin, comme on le voit par leurs affreux attentats à la **dynamite** et par les **assassinats** commis contre différents hommes d'Etat, faits qui ont provoqué des lois rigoureuses en Italie et en France. — C'est une naïveté de nous objecter la communauté des biens dans l'Eglise primitive; ce collectivisme chrétien est absolument différent du collectivisme socialiste. Le chrétien charitable

[1] Les socialistes allemands allouent à leurs chefs, comme députés ou rédacteurs, des traitements qui vont jusqu'à 10,000 marcs, sans compter une indemnité journalière de 5 marcs. (Congrès soc. de Francfort 1894).

dit à son frère: „Ce qui est à moi est à toi“; le socialiste dit au contraire: „Ce qui est à toi m'appartient“. — Il n'est pas plus rationnel de nous objecter la communauté des biens dans les *ordres religieux*, comme si ce qui existe là était possible aussi dans l'Etat socialiste. La base de la vie religieuse est le *renoncement volontaire* par amour pour Dieu, tandis que le socialisme agirait par contrainte, sans aucun motif religieux et par l'excitation de la passion de jouir.

II. Les œuvres de miséricorde.

Jésus en parlant du jugement dernier nous a commandé de la façon la plus formelle de secourir les indigents. (S. Matth. XXV). Ce précepte est le complément de la seconde partie du décalogue, qui nous défend plutôt de nuire au prochain; il nous ordonne en outre de *secourir* le prochain. Nous croyons donc agir logiquement en parlant ici des œuvres de miséricorde.

1. Valeur et emploi des biens terrestres.

1. Les biens terrestres ne rendent pas l'homme meilleur aux yeux de Dieu; ils augmentent sa responsabilité, mais non pas ses mérites.

Nous tirons notre vraie valeur, non de la possession, mais de l'emploi des biens terrestres; la dignité et la grandeur de l'homme résident dans ses qualités morales, c'est-à-d. dans la **vertu**, et non pas dans ses richesses. (Léon XIII). — Les riches n'ont donc *aucune raison de se prévaloir de leurs trésors*; les tombes nous donnent à cet égard une éloquente leçon: nul n'emportera ses richesses dans l'éternité.[1] (I. Tim. VI, 7). Crésus demanda un jour à Solon s'il le regardait comme un homme heureux: „Personne, répondit Solon, ne peut être appelé heureux avant de mourir“, et Crésus put juger de la sagesse de Solon, quand il fut vaincu et près d'être brûlé vif. — Il ne faut pas non plus désirer les biens terrestres avec des **soucis excessifs**: „N'amassez pas, disait Jésus, des *trésors* que la *rouille* et les *vers* peuvent *ronger*, que les *voleurs* peuvent *déterrer* et *piller*, mais amassez des trésors au ciel (S. Matth. XV), ces ennemis ne menacent pas.“ C'est dans ce sens que Salomon fit sa belle prière: „Seigneur, ne me donnez ni la pauvreté, ni les richesses, mais seulement ce qui me sera nécessaire pour vivre“ (Prov. XXX, 8), c'est aussi ce que disait S. Paul: „Quand nous avons de quoi nous nourrir et nous vêtir, soyons contents“ (I. Tim. VI, 8); c'est aussi la raison pour laquelle Jésus nous apprenait à ne demander à Dieu que le pain *quotidien*.

2. Les biens temporels sont utiles à l'homme, comme moyens d'acquérir des mérites éternels.

Les biens temporels contribuent en partie à notre **bonheur terrestre**; ils nous délivrent de beaucoup de soucis, nous rendent la vie plus agréable et nous assurent une influence sur nos semblables: la fortune constitue une petite souveraineté. D'un autre côté, ces biens sont des **moyens pour acquérir les biens éternels**, comme le déclare la sentence annoncée par le Christ pour le dernier jugement. (S. Matth. XXIII, 34). „Vous n'avez pas, dit S. Jean Chrys., reçu vos biens pour vivre dans le luxe et les plaisirs, mais pour secourir les pauvres.“ „Les biens temporels sont destinés à servir l'homme, mais non l'homme à être l'esclave des biens temporels.“ (S. Alph.).

3. Le seul *maître* des biens temporels, c'est Dieu; nous n'en sommes que les administrateurs.

---

[1] Un mendiant s'était un jour glissé jusque dans les appartements d'un prince; celui-ci stupéfait lui demanda comment il avait osé pénétrer jusque chez lui. Le mendiant lui répliqua qu'il s'était cru dans une hôtellerie. Nouvel étonnement du prince! — « Mais qui donc demeurait ici avant vous? » — « Mon père. » — « Et avant celui-là? » — « Mon grand-père. » — « Vous voyez bien qu'ici l'on va et vient pour faire place à l'autre comme dans une hôtellerie. » Le prince satisfait de cette sage leçon lui donna une riche aumône.

„C'est au Seigneur qu'appartient la terre, et tout ce qu'elle contient.“ (Ps. XXIII, 1). „L'argent est à moi et l'or est aussi à moi, dit le Seigneur.“ (Aggée II, 9). Nous ne devons en rien parler de notre propriété, tout appartient à Dieu (Tert.); quand donc nous donnons l'aumône, nous donnons le bien d'autrui et non pas du nôtre. (S. P. Dam.).

4. L'homme ne doit donc user des biens temporels que selon la volonté de Dieu, et Dieu veut que nous employions notre superflu au secours des malheureux.

Il en est des biens temporels comme de nos membres et de nos sens, dont nous ne devons pas nous servir à notre guise, mais seulement d'après l'ordre établi par Dieu. (S. Astère). — Comme chaque administrateur, nous avons à **rendre compte** à Dieu des talents qu'il nous a confiés (S. Matth. XXV, 14); à la mort il nous dira: „*Rendez compte* de votre administration.“ (S. Luc XVI, 2).

II. Le commandement de pratiquer les œuvres de miséricorde.

1. Jésus en parlant du jugement dernier, nous a ordonné sévèrement de secourir les indigents; il déclare ne vouloir donner la récompense éternelle qu'à ceux qui ont fait du bien à leurs semblables malheureux.

Au *jugement universel* il placera les uns à sa droite, les autres à sa gauche. A ceux de droite, il dira: „Venez, les bénits de mon Père! Possédez le royaume qui vous a été préparé depuis le commencement du monde; car j'ai eu faim et vous m'avez nourri; j'ai eu soif et vous m'avez désaltéré; j'ai été étranger et vous m'avez donné l'hospitalité; j'ai été nu et vous m'avez vêtu; j'ai été malade et vous m'avez soigné; j'ai été prisonnier et vous m'avez visité.“ Et les élus lui diront: „Mais Seigneur! Quand est-ce donc que nous vous avons vu?“ et Jésus répondra: „En vérité je vous le dis, ce que vous avez fait au dernier d'entre vous, vous me l'avez fait à moi-même!“ De même il dira à ceux qui seront à sa gauche: „Retirez-vous de moi, maudits, au feu éternel! Car j'ai eu faim et vous ne m'avez rien donné à manger; j'ai eu soif et vous ne m'avez pas donné à boire, etc., etc.“ — „Seigneur! quand vous avons-nous vu?“ — „Ce que vous avez refusé aux plus petits d'entre vous, vous me l'avez refusé à moi-même.“ (S. Matth. XXV, 31-46). Les pauvres, disait S. Louis, roi de France, sont obligés de conquérir le ciel par la patience, les riches par les œuvres de miséricorde. On donne volontiers une chose de vil prix pour une chose précieuse, on se laisse même amputer le bras ou le pied pour sauver sa vie, donnons donc aussi notre bien de moindre valeur, la fortune, pour ne pas perdre le bien le plus précieux, le salut.

1. Les *riches* tout d'abord sont obligés de secourir les indigents.

Il sera beaucoup demandé à celui qui a beaucoup reçu (S. Luc XII, 48); l'abondance des riches doit suppléer à la pauvreté de leurs frères. (II. Cor. VIII, 14). Le riche doit soutenir l'indigent comme l'*orme soutient la vigne;* l'orme est un arbre stérile, et la vigne plantée à ses pieds verrait ses fruits pourrir si, comme c'est l'usage en Italie, on ne faisait pas grimper la vigne le long de l'arbre pour lui donner l'air et la lumière nécessaire à la maturité du raisin. Il en est de même du riche: la richesse en elle-même ne lui procure aucun mérite, elle ne devient méritoire que par le secours accordé aux pauvres. — Mais la richesse est souvent un obstacle à la générosité, elle est donc **un danger pour le salut**. „Il est plus facile à un chameau, [1] dit Jésus, de passer par le trou d'une aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux“ (S. Matth. XIX, 14); pour passer, le fil en poil de chameau devrait d'abord être effiloché, et le riche doit donner l'aumône. „Le bonheur temporel ressemble à une chaudière bouillante, prenons garde de ne pas nous échauder.“ (S. Vinc. Fer.) Les riches sont, pour leur salut, en aussi grand danger que les matelots sur un navire trop chargé. (S. Jean Chrys.) Le chien qui ronge son os, ne le donnerait pas pour une couronne, ainsi y a-t-il des riches qui ne donneraient pas

[1] Les Juifs employaient ce mot pour désigner un fil en poil de chameau.

leurs trésors pour la couronne du ciel. (S Bern.). Ces riches ne veulent rien donner, parce qu'ils regardent leur bonheur actuel comme le *bonheur véritable;* ils prennent l'ombre pour la réalité, comme le chien qui apercevant sa proie dans le miroir des ondes, la lâcha pour une vaine image. C'est *à la mort* que les riches verront leur misère, comme l'oiseau pris à la glu, ne s'aperçoit de sa captivité que quand il veut s'envoler; en se réveillant dans l'éternité, ils se sentiront trompés, comme un homme qui se réveille après un rêve de bonheur. (Ps. LXXV, 6). Dieu dans sa miséricorde a donc *barré le chemin des richesses* avec beaucoup d'obstacles, comme l'agriculteur entoure d'une haie d'épines le champ qu'il tient à fermer aux passants. (S. Bern.).

2. *Même le pauvre* peut secourir ses semblables indigents.

„Si tu es riche, donne largement, disait Tobie (IV, 9), si tu as peu, donne volontiers le peu dont tu disposes.“ Celui qui ne peut donner qu'un verre d'eau et le donne de bon cœur, a droit à la même récompense que Zachée qui donna la moitié de ses biens. (S. Aug.) La *pauvre veuve du Temple* donna plus en donnant son denier que les riches par leurs largesses (S. Luc XXI); de même que la *veuve de Sarepta* qui donna à Elie le peu d'huile qui lui restait. (III. Rois XVII,12).

3. Celui qui *ne vient pas en aide* à ses semblables, ne trouvera pas miséricorde auprès de Dieu.

„Celui qui n'aura pas fait miséricorde, dit S. Jacques (II, 13), sera jugé sans miséricorde“, comme le mauvais riche qui fut enseveli dans l'enfer, parce qu'il n'avait pas fait l'aumône. (S. Luc XVI, 19). Un homme sans miséricorde ne sera pas exaucé de Dieu. (Prov. XXI, 13). Celui qui ne donne rien aux pauvres, commet une sorte de *brigandage* et leur *enlève la vie;* le cœur dur est un **voleur** qui tient amassé dans ses coffres ce qu'il a pris aux autres. (S. Jean Chrys.) Celui qui se réserve pour lui seul les dons de la nature, pèche contre la vie de ses frères; il commet tous les jours un **assassinat** sur ceux qui périssent de misère. (S. Grég. Gr.) L'excuse, qu'on n'a pas fait de mal aux pauvres, ne vaut pas; le fait d'avoir négligé l'aumône est mis sur la même ligne que le fait d'avoir dérobé le bien d'autrui. (S. Jean Chrys.) Celui qui oublie le pauvre ne mérite pas lui-même de se rassasier.

2. Le nom d'œuvre de miséricorde (aumône) est donné à toute action par laquelle nous secourons notre prochain dans le besoin.

On l'appelle œuvre de miséricorde, parce qu'elle procède d'un *sentiment de compassion.*

3. Les œuvres de miséricorde se divisent en *corporelles* et en *spirituelles*, selon que nous secourons le prochain dans les besoins de son *corps* ou de son *âme*.

Le corps du prochain peut manquer de **nourriture**, de **boisson**, **de vêtement**, de **logement**, de **liberté**, de **santé** et enfin de **sépulture**. — Son âme peut manquer de la *connaissance de la vérité*, on le secourt alors par l'**instruction** ou le **bon conseil**; de *bonne volonté*, ce qui peut offenser Dieu ou nous-mêmes, remède: **correction fraternelle, patience ou pardon**; de *joie intérieure*, remède: la **consolation**. Et si nous sommes dans l'impossibilité de donner un secours direct, il faut intercéder auprès de Dieu: ce secours indirect est la **prière**.

III. Les œuvres de miséricorde les plus importantes.

I. Les œuvres de miséricorde corporelle sont: 1. Nourrir ceux qui ont faim, 2. désaltérer ceux qui ont soif, 3. vêtir ceux qui sont nus, 4. donner l'hospitalité, 5. délivrer les prisonniers, 6. visiter les malades, 7. ensevelir les morts.

1. **Nourrir les affamés.** La veuve de Sarepta nourrit Elie; Abraham, les trois anges; le Christ, 5000 hommes. Pendant une famine, Ste Elisabeth de Hongrie distribua dans la Thuringe (1215) toutes les réserves de ses greniers; S. Grégoire-le-Grand (604) avait souvent à sa table 12 pauvres, et S. Louis († 1270) entretenait tous les jours 120 pauvres, les jours de fête, 200, et les servait souvent lui-même. — 2. **Donner à boire à ceux qui ont soif.** La Samaritaine servit le Christ au puits de Jacob, et Rébecca, Eliézer, le serviteur d'Abraham. — 3. **Vêtir ceux qui sont nus.** Thabitha à Jaffa donnait des vêtements aux pauvres veuves, et S. Martin, en garnison à *Amiens*, donna à un pauvre la moitié de son manteau. (333). Les *cadeaux de Noël* aux enfants pauvres, sont une œuvre de miséricorde. — 4. **Donner l'hospitalité** „Ne négligez pas d'exercer l'hospitalité, dit S. Paul (Héb. XIII, 2), car c'est en la pratiquant que quelques-uns ont reçu pour hôtes des anges, sans le savoir", en effet Abraham et Loth eurent le bonheur de servir des anges sous l'apparence de voyageurs; le Samaritain conduisit le pauvre blessé dans une hôtellerie; Marie et Marthe recevaient Jésus dans leur maison, et le servaient. C'est l'œuvre des moines du S. *Bernard.*[1] — **Délivrer les prisonniers.** Il ne s'agit évidemment pas de faire évader des prisonniers régulièrement condamnés dans les pays civilisés. Mais il y a, p. ex. en Chine et en Turquie, des prisons si lamentables, que c'est une œuvre de miséricorde de secourir les prisonniers. Abraham délivra Loth de la captivité, et les chrétiens de Damas libérèrent S. Paul. C'est pour pratiquer cette œuvre de miséricorde que fut fondé en 1200 l'*ordre de la Trinité* pour la Rédemption des captifs, esclaves chez les Musulmans. Les moines délivraient les prisonniers, soit en payant leur rançon, soit en se substituant à eux; ils en libérèrent près d'un million et 900 d'entre eux souffrirent le martyre. On pourrait ranger sous cette rubrique, l'œuvre de la *Ste Enfance* pour le rachat des pauvres petits chinois exposés, et l'œuvre *antiesclavagiste*, fondée par le *Card. Lavigerie* contre la *traite des negres*.

La **visite des malades** n'est une œuvre de miséricorde, que quand elle a pour but de secourir l'âme ou le corps du malade.

Les amis de Job n'eurent aucun mérite de leur visite auprès de lui, mais bien le Samaritain qui **soigna** le pauvre Juif blessé S. Louis de Gonzague soigna les pestiférés de Rome († 1591), S Jean de Dieu fonda les *Frères de la miséricorde* (1617), et S. Vincent de Paul, les *Sœurs de charité* pour le soin des malades. (1618). La visite et l'administration des malades par les prêtres, surtout en temps d'épidémie, sont des œuvres de miséricorde.[2]

La miséricorde envers **les morts** consiste à leur procurer une *sépulture* convenable, à accompagner leur convoi, et, selon le cas, à leur faire élever un *monument*.

Tobie ensevelissait les morts pendant la persécution des Israélites par Sennachérib; les habitants de Naïm accompagnaient le convoi du fils de la veuve; Joseph d'Arimathie et Nicodème ensevelirent le corps du Sauveur „En ensevelissant les morts, nous rendons un service à des hommes qui ne peuvent plus en témoigner de gratitude; nous défendons nos semblables contre les oiseaux de proie et les bêtes féroces." (S. Bernardin). Il ne faut pas négliger les corps des défunts, surtout ceux des justes, qui ont été les instruments de leur sainteté. (S. Aug.) — L'abus qui existe dans certains pays de célébrer des *festins* aux jours *d'enterrement* est une injure aux morts; au lieu de leur aider par de bonnes œuvres, on s'adonne à la débauche et on jette souvent toute une famille dans les dettes; en même temps on rend vaine la grâce de Dieu qui se fait sentir aux enterrements.

Il serait facile de faire rentrer dans une des sept œuvres

[1] On sait qu'ils dressent des chiens pour chercher les voyageurs perdus dans les neiges: ils reçoivent ces infortunés dans leur hospice et les soignent jusqu'à complète guérison. Le col du S. Bernard est traversé annuellement par près de 20,000 Italiens qui viennent chercher de l'ouvrage dans les pays du Nord. Aujourd'hui, avec l'amélioration des routes, le télégraphe etc le passage est moins dangereux; il y a cependant encore chaque année, par suite des avalanches, des voyageurs qui sont victimes d'accidents graves et des moines qui meurent dans le sauvetage.

[2] On raconte l'anecdote suivante de Joseph II. Il rencontra un jour dans les rues de Vienne un enfant qui lui dit en pleurant, qu'il lui faudrait un florin. « Ma mère, dit-il, est malade, elle a besoin du médecin, mais il ne veut pas venir avant d'avoir reçu un florin. » Joseph II. lui en donna un, demanda l'adresse de la malade, alla chez elle, se fit passer pour un médecin et écrivit une ordonnance Peu après vint le médecin avisé par l'enfant, et en voyant l'ordonnance il s'écria stupéfait: « Femme! L'empereur a été chez vous, voici un mandat pour toucher 50 ducats. » Le médecin au cœur dur avait bien mérité cette humiliation.

précédentes, l'aumône en argent, les actes de sauvetage en cas de sinistre ou d'accident, etc.

Ce fut une œuvre de miséricorde que celle de la fille de Pharaon, sauvant Moïse sur les eaux du Nil; de Véronique, essuyant la Ste Face du Sauveur. Les pompiers sont eux aussi une association charitable. Chaque *parole*, chaque réponse aimable est un acte de charité méritoire, quand elle s'adresse au prochain comme personnification du Sauveur; Jésus a promis une récompense au *verre d'eau* qui serait donné à l'un des siens en son nom. (S. Marc IX, 40).

II. Les œuvres de miséricorde *spirituelle* sont: l'instruction des ignorants; le bon conseil dans le doute; la correction fraternelle des pécheurs; le support de l'injustice; le pardon des injures; la consolation des affligés; la prière pour les vivants et pour les morts.

On peut **instruire les ignorants** soit dans la *religion*, soit dans les *choses profanes* utiles — *oralement* ou par *des écrits*. Les apôtres, les prédicateurs, les missionnaires,[1] les catéchistes, les confesseurs, les écrivains catholiques, les instituteurs remplissent donc une fonction de charité. „Travailler avec Dieu au salut des âmes, c'est accomplir l'œuvre la plus divine de toutes les œuvres divines." (S. Denis). Ceux qui enseignent aux autres la *religion*, obtiendront un *degré supérieur de gloire et de bonheur*: „ceux, dit Daniel (XII, 3), qui auront enseigné la justice à leurs semblables, brilleront comme des étoiles dans toute l'éternité." — Un **bon conseil** est une œuvre très méritoire, mais il faut qu'il soit mûrement réfléchi et que nous ne l'imposions pas. Joseph pratiqua cette œuvre de miséricorde envers Pharaon; Jésus, envers le jeune homme riche; Gamaliel, envers le Sanhédrin.

Nous sommes tenus à la correction **fraternelle** de notre prochain, si nous la pouvons faire *sans dommage* pour nous et avec un certain *espoir de succès*.

Ce serait une *cruauté* de ne pas avertir un aveugle s'aventurant sur le bord d'un précipice; c'est une cruauté encore plus grande de voir son frère au bord de l'enfer et de ne pas l'avertir par paresse. (S. Aug.) Celui qui pourrait prévenir une faute et le néglige, est complice de la faute et Dieu nous demandera compte de l'âme de notre prochain, si nous négligeons de travailler à son salut lorsque nous le pouvons. (S. Grég. Gr.) Quand quelqu'un a taché son habit, nous l'y rendons attentif, mais nous laissons hélas! son âme dans la souillure du péché. (S. J. Chr.) *Noé* pratiqua cette œuvre de miséricorde avant le déluge; le *bon larron*, envers son compagnon. La correction fraternelle ressemble au **sel**; il pique la blessure, mais la guérit. On n'y est cependant pas obligé quand elle nous causerait un *dommage notable*, car on n'est pas tenu d'aimer le prochain plus que soi-même; ce principe toutefois ne vaut pas pour un supérieur, qui est obligé d'avertir ses subordonnés non seulement par charité, mais par justice. On ne doit pas non plus faire la correction fraternelle au moment où elle ne produirait *aucun fruit*. Il serait ridicule par exemple, de sermonner un homme ivre.

La correction fraternelle ne doit se faire que dans l'*ordre* prescrit par Jésus-Christ.

Il faut d'abord la faire *entre quatre yeux;* si elle ne suffit pas, il faut la faire devant *un ou deux témoins*, et en cas de nouvel insuccès, il faut dénoncer le délinquant à ses supérieurs. (S. Matth. XVIII, 15).

La correction fraternelle doit toujours se faire avec *douceur et charité*.

[1] On peut accomplir une œuvre de charité en **collectionnant des timbres-poste** *pour des missionnaires*. On sait en effet quel prix on peut en retirer, soit pour leur nombre, soit pour leur rareté. Un frère des écoles d'Aix-la-Chapelle a reproduit avec des timbres-poste la fresque de la Cène de Léonard de Vinci. M Stein, curé de Siggen en Wurtemberg, en a recueilli en 18 ans près de 80 quintaux, dont il a retiré plus de 100,000 francs.

Plus on y mettra de ménagement et plus elle produira de fruits, comme un *clou*, qui s'enfonce beaucoup plus facilement et plus profondément quand on a trempé la pointe dans l'huile. (S. Martin). Les *pluies douces* pénètrent plus profondément et rendent le sol plus fertile que les pluies subites et battantes, qui fouillent le sol et ne coulent qu'à la surface. (Corneille de la Pierre). La correction est amère comme le *brou de la noix*, il faut le confire dans du sucre pour le faire avaler. (S. Fr. de S.) Un fruit vert est malsain et cause des douleurs, il en est de même de la correction qui contient des vérités indigestes; il faut la cuire d'abord au feu de la charité. (Id.) Que la mansuétude accompagne la sévérité, comme la rose les épines. — Quand on a à faire la correction fraternelle, il faut prendre comme précaution de *reconnaître d'abord le bien*, puis de faire suivre le *blâme sous forme d'encouragement:* il faut d'abord courber l'arc avant de lancer la flèche. — Non seulement on ne corrige pas le prochain, mais on le rend plus mauvais, quand on lui parle d'un *ton grossier;* car, dit S. Alphonse, le pécheur ne se convertit pas quand il ne se sent pas sincèrement aimé. Avec des coups, on mettrait difficilement sur le bon chemin un *voyageur égaré*, il prendrait peut-être le chemin opposé; et les *chevaux* qui ont pris le mors aux dents se maîtrisent par le calme du cocher plutôt que par des coups de fouet. Il faut poursuivre la faute, mais non pas blesser la personne.

« Celui qui ramène le pécheur de l'erreur, sauve son âme et couvre la multitude des péchés. » (S. Jac. V, 20).

S. Jean se donna une peine infinie pour sauver le malheureux jeune homme qu'il avait converti et qui s'était adjoint à une bande de brigands. Il le chercha dans les montagnes, courut après lui et lui cria: „Pourquoi, mon fils, fuis-tu ton père, un vieillard sans armes? Ne crains pas! Moi-même je demanderai ton pardon au Christ et satisferai pour tes péchés!" Cette tendresse convertit le criminel. On ne peut pas offenser le Christ plus gravement que quand on lui ravit des âmes, on ne peut pas lui offrir une action plus agréable qu'en lui ramenant des cœurs égarés. (S Aug.) Cette aumône vaut plus que toute la terre, car une âme est plus précieuse que tout l'univers. (Id.) Rien n'est comparable au prix d'une âme; les sommes les plus considérables ne sont rien en comparaison de la conversion d'un pécheur. (S. J. Chr.) Sauver un pécheur, c'est sauver de la mort éternelle le fils du roi du ciel, qui nous récompensera plus largement qu'un roi de la terre dont nous aurions arraché le fils à la mort.

En **supportant patiemment l'injustice,** nous *rendons service* non seulement à nous-mêmes, mais à notre prochain; nous le relevons dans le mal et arrivons plus facilement à lui *faire reconnaître* ses torts.

En supportant les outrages de Séméi, David lui fit avouer sa faute et demander pardon. (I. Rois XVI, 10). *Nous ne perdons* rien à être patients, car le mérite compense largement le tort que nous avons souffert. — Il est aussi très méritoire *de ne pas s'excuser*, quand on nous fait un reproche (Ste Thérèse); malheureusement la plupart des hommes sont comme le hérisson qui se pelote avec ses dards, dès qu'on veut le toucher, et répondent à la moindre observation par une foule d'excuses et de prétextes. — Cependant il est bon de se *garantir contre l'injustice*, quand la patience nous causerait un tort *plutôt qu'un avantage;* il faut mépriser les petites injustices, mais se défendre contre l'accusation d'un crime. (S. Fr. de S.) La fuite des deux extrêmes (susceptibilité et insensibilité) est la voie la meilleure.

En **pardonnant à nos ennemis,** nous montrons que nous *ne voulons pas nous venger,* qu'au contraire nous avons de la *charité* pour eux et leur témoignons de la *bienveillance.*

Joseph ne se vengea pas de ses frères; il les prit dans ses bras, les baisa et les combla de présents. David pardonna à Séméi. — Si nous aimons à pardonner, Dieu nous pardonnera volontiers, comme nous l'en prions dans la 5e demande du Pater. [1]

[1] Voir plus haut le chapitre de l'amour des ennemis.

On console les affligés en leur témoignant de la *sympathie*, en leur suggérant des motifs *de résignation*, en leur accordant *du secours dans leurs besoins.*

Ce témoignage de sympathie s'appelle aussi *condoléance.* — Voici les *motifs de résignation* qu'on peut suggérer au prochain: aux pauvres et aux malheureux, la bonté de la Providence divine et les joies du ciel; aux pécheurs, l'immensité de la miséricorde divine, etc. — La meilleure des consolations, c'est *l'aide dans le besoin*, telle la consolation de Jésus à la veuve de Naïm et aux sœurs de Lazare. — La tristesse est une *maladie de l'âme*, souvent très dangereuse (Prov. XXV, 20); consoler les affligés, c'est donc soigner des malades (S. Grég. Gr.), c'est une rosée bienfaisante sur une terre desséchée. (S. J. Chr) C'est une très grande consolation pour l'infortuné, d'avoir une seule âme qui lui compatit. (S. Amb.)

La prière pour les vivants et les morts est très agréable à Dieu, très utile à celui qui la fait et pour qui elle est faite. Dieu veut en particulier que nous priions pour nos parents, nos bienfaiteurs, notre S. Père le Pape, le chef de l'Etat, notre évêque, nos pasteurs et enfin pour nos ennemis. (S. Luc VI, 18).

Il est bon et agréable à Dieu que l'on fasse des supplications pour tous les hommes. . . . pour tous ceux qui sont constitués en dignité (I. Tim. II, 2); c'est une pensée sainte et salutaire de prier pour les morts, afin qu'ils soient déliés de leurs péchés. (II. Macch. XII, 46. — Bien loin d'y perdre des grâces, nous en *gagnons beaucoup* en intercédant pour le prochain auprès de Dieu (Ste. Gertr.); la prière pour les autres *augmente nos mérites* (S. Fr. de S.), et fait descendre sur nous les *bénédictions célestes.* Nous en voyons une preuve dans la victoire signalée, remportée par Judas Macchabée sur Nicanor: Judas en effet venait de faire offrir des sacrifices pour l'âme des soldats tombés précédemment. (II. Macch. XV). La prière pour les autres n'a pas nécessairement *une efficacité immédiate.* Ste Gertrude s'étant une fois plainte de l'inutilité de ses prières pour quelques pécheurs, Jésus lui dit: „Aucune prière ne reste sans fruit, quoique la manière dont le fruit se produit reste cachée à l'homme.“ Abraham pria pour Sodome; Moïse pour les Israélites; les premiers chrétiens pour Pierre prisonnier. Jésus à la dernière Cène pria pour ses disciples, pour toute l'Eglise; à la croix, pour ses ennemis. „Quand Jésus, dit S. Ambroise, passait la nuit en prière, ce n'était pas pour lui, mais pour nous qu'il suppliait Dieu“ A l'exemple de Jésus nous devons donc prier pour tous nos semblables, notamment au *Pater*, où nous employons toujours la forme du pluriel.

IV. Comment nous devons pratiquer les bonnes œuvres.

1. Il ne faut pas faire le bien au prochain pour *être vu* des hommes et en être *loué*, sinon nous avons obtenu notre récompense ici-bas (S. Matth. VI, 1), *ni pour en obtenir des bienfaits* à notre tour. (S. Luc XIV, 12).

Quand vous donnez l'aumône, dit le Sauveur, *votre main gauche ne doit pas savoir ce que fait la main droite* (S. Matth. VI, 3), c.-à-d. que nous devons comme ignorer nos propres aumônes. Aussi beaucoup de saints aimaient-ils à rester inconnus quand ils faisaient l'aumône. S. Nicolas († 342), p. ex., jetait ses aumônes aux pauvres, la nuit, par les fenêtres. — Moins nous obtiendrons de récompenses terrestres pour nos œuvres de miséricorde, plus sera grande la récompense céleste; il faut donc plutôt secourir ceux *qui ne peuvent rien nous rendre:* les pauvres, les faibles, les boiteux, les aveugles; c'est ainsi qu'agissait Jésus. (S. Luc XIV, 13). Il ne faut pas non plus faire le bien *en vue de la reconnaissance.* Les gens charitables ne recueillent, comme Dieu, que de l'ingratitude; mais cela ne doit pas les détourner des bonnes œuvres, car c'est là ce qui fait la miséricorde.

2. Nous devons faire le bien pour l'*amour du Christ.*

Le Christ vit dans les siens, d'après ses propres paroles sur le jugement dernier. „Si donc vous voyez votre frère (malheureux), vous avez vu le Christ.“

(Clém. Alex.) Ste Marie Magdeleine de Pazzi préférait donc avec raison la charité à la prière : „Quand je prie, disait-elle, c'est Dieu qui m'aide, quand je fais l'aumône, c'est moi qui secours Dieu, car il regarde comme fait à lui-même, ce que l'on fait au prochain.“

3. Il faut secourir le prochain *promptement* et *avec joie.*

Ne remettons jamais au lendemain l'aumône possible aujourd'hui (Prov. III, 28); qui donne vite, donne doublement. — Que celui qui exerce la miséricorde le fasse avec joie (Rom. XII, 8); Dieu aime le donateur joyeux. (II. Cor. IX, 7). Ne recevons donc pas les pauvres *avec des reproches*, ce serait ressembler à un médecin qui, au lieu de guérir les blessures, en ferait de nouvelles à son malade. Il ne faut pas non plus molester le pauvre par de *longues interrogations*, il faut lui donner de plein gré et sans attendre sa demande. Encore moins faut-il *condamner sa porte pour les pauvres.* S. Jean l'aumônier, patriarche d'Alexandrie, avait l'habitude de dire : „Comment! Quand le Dieu Tout-puissant est prêt à chaque moment à nous recevoir et à écouter nos demandes, nous, qui ne sommes que cendre et poussière, nous lui ferions l'injure de nous montrer peu accessibles à nos frères et sœurs!“ „Je reçois tout le monde, disait Rodolphe de Habsbourg, car on ne m'a pas élu roi pour que je m'enferme.“

4. Nous ne sommes obligés à donner en aumône que notre *superflu.*

Nous ne sommes pas tenus de nous priver de ce qui nous est *nécessaire pour nous entretenir selon notre état.* „Votre superflu, dit Jésus, donnez-le aux pauvres.“ (S. Luc XI, 41). Les théologiens pensent qu'on suffit à ce précepte quand on donne *deux pour cent de ses économies annuelles*, car si tous les donnaient, les pauvres seraient secourus.

5. Nous ne devons donner l'aumône qu'*avec notre propre bien* et à ceux qui sont *réellement pauvres.*

Quelques-uns s'imaginent pouvoir faire l'aumône au prix des larmes des autres; ils prennent à celui-ci, ce qu'ils donnent à celui-là. L'aumône faite par l'injustice est une abomination devant Dieu. (S. Aug.) Avant donc de faire l'aumône, *il faut payer ses dettes*, car la justice passe avant la charité. (Id.) Il est aussi injuste de faire de l'aumône avec ce que l'on doit, que de voler un habit pour le donner. Donner l'aumône avec le bien d'autrui, c'est voler, et *offrir au juge une partie du vol* pour se le concilier; c'est ainsi que vous espérez gagner Dieu avec une aumône qui est le fruit de l'injustice. (S. Aug.) — D'un autre côté, donner l'aumône à des *fainéants*, à des *ivrognes*, c'est coopérer à leur désordre. Mais il vaut mieux pécher par miséricorde que par dureté : dans une maison où le père (céleste) est si prodigue, l'intendant ne doit pas être si avare. (S. J. Chr.) En tout cas il ne faut pas refuser l'aumône à un pauvre réel, sous prétexte qu'il a une mauvaise conduite. Est-ce que nous, qui sommes pécheurs, nous ne recevons pas les bienfaits de Dieu? Notre cœur doit être comme un port qui reçoit tous les naufragés sans exception; ne jugeons pas les naufragés pour leur demander compte, efforçons-nous de les secourir. (S. Aug.)

6. En donnant l'aumône, nous devons *préférer* nos parents, nos coreligionnaires et ceux qui sont les plus pauvres.

Faisons du bien à tous, dit S. Paul, mais surtout à nos frères dans la foi (Gal. VI, 10); si vous ne pouvez pas secourir tous les pauvres, venez d'abord en aide à ceux qui vous sont attachés par des liens plus intimes. (S. Aug.) — Toutefois il ne faut pas refuser l'aumône aux vrais pauvres, parce qu'ils sont d'une *autre religion*, d'une autre *nationalité*, ou même nos ennemis; il faut imiter le bon Samaritain.[1]

V. De l'utilité des œuvres de miséricorde.

Celui qui exerce la miséricorde, devient le *créancier de Dieu* (Prov. XIX, 17),

[1] On raconte du pieux patriarche de Venise, Mgr. Agostini, qu'il rencontra un jour un pauvre tout en pleurs et lui demanda la raison de ses larmes. «Ma femme, répondit-il, est gravement malade, je n'ai pas d'argent pour payer le médecin, ni même pour acheter un peu d'huile; la malade est donc dans l'obscurité.» — «Conduisez-moi chez vous, dit le patriarche.» — «Mais, répondit le pauvre stupéfait, je suis juif ainsi que ma femme.» — «Cela ne fait rien, répliqua l'évêque, nous sommes tous les enfants d'un même Père.» Il alla visiter la malade et lui donna une riche aumône.

car ce qui est donné aux pauvres, est donné à Dieu. (S. Matth. XXV, 10). Par l'aumône nous sommes donc les prêteurs de Dieu (S. J. Chr.), or, Dieu rend avec usure ce qu'il a emprunté. L'aumône est le *capital* le mieux, le plus sûrement placé.

1. L'aumône obtient *le pardon des péchés*, car elle obtient au pécheur la grâce du repentir, au juste la rémission des péchés véniels et des peines temporelles.

De là la béatitude: „*Bienheureux ceux qui sont miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde*" (S. Matth. V, 7). L'aumône efface les péchés, comme l'eau éteint le feu. (Eccli. III, 33). Rachetez-vous par votre argent. disait S. Ambroise au pécheur, d'après le conseil déjà donné par Daniel (IV, 24) à Nabuchodonosor. — Le **pécheur** obtient par ses aumônes des **grâces actuelles** qui amènent peu à peu sa conversion. „Donnez au Christ (aux pauvres dans lesquels vit le Christ) les aliments terrestres, et en échange, il vous en donnera de célestes" (S. Aug) Ces grâces sont quelquefois très **extraordinaires.**[1] *Corneille*, le centurion romain de Césarée, obtint de Dieu, en récompense de ses aumônes, d'être instruit par un ange et par l'apôtre S. Pierre. (Act. Ap. X). L'homme charitable fait donc à son âme un très grand bien. (Prov. XI, 17). L'aumône nous **protège** contre l'enfer, la **mort éternelle.** „Elle délivre du péché, disait Raphaël à Tobie, et de *la mort*; elle empêche l'âme de tomber dans les ténèbres." (IV, 11). Celui qui procure au pauvre des jours heureux, n'a rien à craindre du jour de terreur. (S. J. Chr.) Dieu ne permettra pas que l'homme charitable se perde, il lui donnera le temps et la grâce de se convertir. (S. Aug.) Je n'ai jamais entendu, dit S. Jérôme, qu'un homme miséricordieux soit mort d'une mort malheureuse, il a trop d'intercesseurs! — Le **juste** obtient par l'aumône le **pardon des peines temporelles**; S.-Thomas d'Aquin croit même qu'elle a une efficacité de satisfaction plus grande que la prière et le jeûne.

2. Par l'aumône nous acquérons une *récompense éternelle*, si en la faisant nous sommes en état de grâce.

L'aumône[2] ressemble à la *semence jetée dans les champs;* elle ne périt pas, mais se multiplie pour une riche récolte. La *fourmi* amasse pour l'hiver; en donnant l'aumône, vous amassez pour l'éternité. (S. Aug) Le ciel est un commerce; nous achetons l'éternel avec le temporel et le passager. Le succès d'un commerçant consiste à vendre cher ce qu'il a acheté bon marché; nous sommes précisément dans cette conjoncture favorable de pouvoir acheter le ciel pour une bagatelle: un morceau de pain, un verre d'eau, un viel habit. (S. J. Chr) Quand les *Européens* découvrirent l'Amérique, les sauvages leur donnèrent pour des riens des masses d'or et d'argent; de même Dieu nous donne son ciel pour des choses sans valeur. „Donnez donc aux pauvres ce que vous ne pourrez pas garder, et acquérez des biens que vous ne pourrez pas perdre." (S. Aug) L'aumône du reste nous procure dès ici-bas **un ineffable bonheur.**[3] Il est impossible, dit S. Jean Chrysostome, que l'âme de celui qui a été miséricordieux pour l'infortune soit jamais éprouvé par la tristesse et l'inquiétude.

3. L'aumône attire sur nous des bénédictions temporelles; Dieu augmente notre *fortune,* nous accorde la *santé* et le *bonheur.*

[1] Le poète *Clém. Brentano* († 1842) avait perdu la foi, il la retrouva dans l'exercice de la charité. La Providence l'amena au lit de la pieuse Catherine Emmerich, où il se convertit complètement. Plus tard il écrivit les *Visions* de cette sainte personne et fit par là beaucoup de bien.

[2] L'empereur Louis II, le Germanique, s'égara un jour à la chasse. La nuit étant survenue, il demanda l'hospitalité à un prêtre du nom de Wulfhelm, qui le reçut et le traita de la façon la plus amicale. Le lendemain l'étranger prit congé, mais quelques semaines après arriva un grand seigneur qui apporta à ce prêtre une missive marquée du sceau impérial: c'était sa nomination à l'évêché de Munster. C'est ainsi que le roi du ciel nous récompensera d'une façon dont nous ne pouvons avoir le moindre pressentiment.

[3] Un jeune homme se promenant un jour avec son précepteur, rencontra à la lisière d'une forêt un laboureur qui travaillait pieds-nus sur son champ; il avait déposé ses chaussures au bord du bois. Le jeune homme voulut s'amuser à cacher ces bottes; mais le précepteur lui dit d'y jeter plutôt quelques pièces de monnaie, puis d'observer de loin ce qui se passerait. Le jeune homme suivit ce conseil, et peu après le laboureur remit ses bottes. Quand il remarqua ce qui le gênait, il tomba à genoux pour rendre grâces à Dieu de lui avoir envoyé ce secours; en même temps il appela les bénédictions de Dieu sur son bienfaiteur. Le jeune homme, qui avait tout entendu, dit alors à son maître: « De ma vie, je n'ai éprouvé un pareil sentiment de bonheur. »

Celui qui est porté à la miséricorde sera *béni* (Prov. XXII, 9); la fortune d'un homme bienfaisant est une source intarissable, car Dieu a promis que „celui qui donne aux pauvres ne manquera de rien," (Id. XXVIII, 27). „Donnez, dit Jésus, et il vous sera donné." (S. Luc VI, 38). Pour sa charité envers Elie, la *veuve de Sarepta* reçut bien plus qu'elle ne lui avait donné; car l'huile qu'elle avait dans sa cruche ne tarit point durant toute la famine.[1] (III. Rois XVII, 14). Si nous donnons à Dieu une parcelle des biens que nous avons reçus de lui en don, il nous les rendra en propriété avec de larges intérêts. (S. J. Chr.) L'*arbre* après avoir été *taillé* n'en pousse que mieux, et de même nos biens ne feront que s'accroître, si nous taillons nos trésors par des actes de bienfaisance. (S. Bonav.) Ste Paule, quoiqu'elle eût 5 enfants, faisait largement l'aumône, et à des parents qui l'en blâmaient, elle répondit: „Le plus grand héritage que je puisse laisser à mes enfants, ce sont les bénédictions du ciel que l'aumône attire sur nous." S. Jean Chrysostome répétait souvent la même pensée. — Dieu accorde à l'homme charitable **la santé du corps**. Parce que *Tobie* avait été si miséricordieux, l'archange Raphaël lui fut envoyé pour le guérir (XII, 14); parce que *Tabitha* à Joppé avait été généreuse, elle fut ressuscitée des morts. (Act. Ap. IX, 36). — L'homme charitable est **heureux.** Bienheureux, s'écrie David (Ps. XL, 1), celui qui a l'intelligence du pauvre et de l'indigent; au jour du malheur Dieu le sauvera. *Judas Macchabée* avait eu pitié des soldats morts dans la bataille, et envoya 12,000 drachmes à Jérusalem pour des sacrifices propitiatoires; bientôt après Nicanor, un général du roi de Syrie, marcha sur Jérusalem avec une innombrable armée, et Judas le battit, quoiqu'il n'eût que 3000 hommes, car cinq guerriers éclatants avaient combattu avec lui et jeté la terreur parmi les ennemis. (II. Macch. XV). Et lors même que cette récompense terrestre tarderait à venir, elle ne ferait pas défaut; la *semence* non plus ne lève pas immédiatement et ne donne pas de fruit tout de suite.

4. En faveur de l'aumône, nos *prières* sont *promptement exaucées.*

Tes prières et tes aumônes, dit l'ange au centurion Corneille, sont montées vers le ciel. (Act. Ap. X, 4), Si vous voulez que Dieu exauce vos prières, commencez par exaucer celles des pauvres. (S. Thom. de Villen.) Ce qui dispose le plus Dieu à la générosité, c'est la charité. (S. Grég. Naz.) L'aumône est une des ailes de la prière; le jeûne, l'autre. (S. Aug.)

5. Par l'aumône, nous nous concilions l'affection des pauvres, ils prient pour nous et leurs prières ont une grande vertu.

Les Anciens de Capharnaüm auxquels le centurion avait bâti une synagogue, intercédèrent pour lui auprès de Jésus, quand il demanda au Sauveur de venir dans sa maison, et Jésus se rendit à leur prière. (S. Luc VII, 3). Les pauvres de Jaffa intercédèrent pour *Tabitha* et Pierre lui rendit la vie. (Act. Ap. IX, 39). La prière des pauvres est toujours exaucée. (Ps. XXI, 25; LXVIII, 34). Mais c'est surtout au ciel que les pauvres prient pour nous; c'est pour cela que Jésus dans la parabole de l'intendant infidèle, nous exhorte à nous faire des amis parmi les saints, afin qu'à notre mort ils nous reçoivent dans leurs tabernacles. (S. Luc XVI, 9). — Ne laissons jamais partir un pauvre sans lui avoir donné quelque aumône! Titus, un païen cependant, regardait comme perdu un jour où il n'avait pas fait un heureux.

---

12. Le devoir de la reconnaissance.

Jésus a dit: „Il est plus heureux de donner que de recevoir" (Act. Ap. XX, 35); en effet celui qui reçoit est tenu à la reconnaissance, celui qui donne a au contraire droit à une récompense.

1. Celui qui a été l'objet d'une œuvre de miséricorde est obligé à la reconnaissance, d'abord envers Dieu,

[1] On raconte une touchante histoire de S. Jean de Dieu († 1550) et d'un gentilhomme de Grenade. Celui-ci avait donné au moine une riche aumône; le soir il se présenta au couvent, déguisé en mendiant, et reçut ce qu'il avait donné. Vivement touché, il rendit au saint le centuple et devint son plus grand bienfaiteur.

ensuite envers son bienfaiteur; car Dieu veut que nous témoignions de la reconnaissance pour les bienfaits reçus.

La *gratitude* consiste à *reconnaître* le bienfait et à chercher à *rendre le bien pour le bien.* — Dieu a le **premier droit à notre reconnaissance,** parce que tout don parfait vient de Lui (S. Jac. I, 17); comme les hommes sont ses serviteurs et ses instruments, ils n'ont droit à notre reconnaissance qu'en seconde ligne. — Dès que Jésus avait été l'objet d'une grâce de son Père céleste, il levait les yeux au ciel et disait: „Mon Père, je vous loue;. mon Père, je vous rends grâces"; c'est ce qu'il fit entre autres à la résurrection de Lazare. (S. Jean XI, 41). Il ne se mettait jamais à table sans rendre grâces à son Père, comme nous le voyons à la dernière Cène et au repas d'Emmaüs. Les saints l'ont toujours imité. „Que rendrai-je au Seigneur, disait David, pour tout ce qu'il m'a fait?" (Ps. CXV, 3) et les premières paroles que prononça Tobie après sa guérison furent celles-ci: „Je vous loue, Seignenr, Dieu d'Israël, de ce que vous m'avez éprouvé et puis guéri." (XI, 17). Noé aussi à sa sortie de l'arche commença par offrir à Dieu, un sacrifice d'action de grâces.[1] (Gen. VIII). On dit que la Ste Vierge disait souvent: „*Grâces soient rendues à Dieu.*" (Deo gratias). Employons souvent, nous aussi cette prière, ou celle-ci: *Gloire soit au Père, au Fils etc.* — Mais après Dieu nous devons aussi de la **reconnaissance à nos bienfaiteurs.** David, auquel *Jonathan* avait fait beaucoup de bien, recueillit après la mort de son ami, son fils paralytique, le combla de bienfaits, l'admit à sa table et lui rendit toutes les terres de Saül. (II. Rois IX). Le même David manqua un jour de vivres pendant son expédition contre l'ingrat Absalon; un vieillard octogénaire lui en offrit, et David voulut pour le récompenser l'emmener à Jérusalem et l'y combler d'honneurs. Mais le vieillard refusa et David reporta sa reconnaissance sur son fils, il recommanda même à Salomon de ne pas l'oublier et de l'admettre à sa table. (3 Rois II). Tobie offrit à Raphaël la moitié de la somme que son fils et lui avaient rapportée. (XII). Les *animaux* mêmes ont l'instinct de la reconnaissance.[2] — **Dieu veut** que nous soyons reconnaissants (I. Thess. V, 18), car Jésus se plaignit de ce que des 10 lépreux guéris, un seul revint pour le remercier. Il se plaint déjà par la bouche du prophète de l'ingratitude des hommes: „Le bœuf connaît son maître et l'âne la crèche de celui qui le nourrit, mais Israël, mon peuple, ne me connaît pas." (Isaïe I, 3). S. Paul exhortait souvent les fidèles à la gratitude. (Col, III, 15; Eph. V, 20). „Dieu, dit S. Ambroise, créa l'homme non pas de l'air subtil, de l'or, du marbre ou d'une pierre précieuse, mais de la terre, pour lui apprendre que comme la terre, il doit rendre au centuple ce qui lui a été donné."

2. La reconnaissance nous procure de nouveaux bienfaits; l'ingratitude conduit à la misère.

Dieu bénit l'âme reconnaissante. Noé, aussitôt après son sacrifice d'actions de grâces, reçoit des promesses et des bénédictions nouvelles, dont l'arc-en-ciel fut le gage. (Gen. VIII, IX). Le laboureur répand chaque année ses semences sur la terre, parce qu'il sait qu'elle les rendra largement; Dieu fait de même, car rien ne lui est aussi agréable que la gratitude (S. J. Chr.), rien ne rend autant qu'elle l'homme *capable de recevoir de nouveaux bienfaits* (Denys le Chartreux), rien n'augmente autant la sollicitude de Dieu pour l'homme (Ste Gertr.), rien n'est un moyen aussi sûr pour obtenir la grâce de Dieu. (Ps. XLIX, 24). L'*ingratitude* au contraire tarit la source des grâces divines (S. Aug.), car celui qui ne rend pas grâce pour les bienfaits reçus, n'est pas digne d'en recevoir de nouveaux. (S. Th. Aq.) L'ingratitude est l'ennemie de la grâce et du salut; rien ne déplaît plus à Dieu, surtout de la part d'enfants qu'il a sauvés et comblés de grâces. (S. Bern.) Celui qui répond au bien par le mal, verra le malheur s'attacher à sa maison (Prov. XVII, 13); on le voit par la fin misérable de Judas, qui avait reçu de Jésus tant de bienfaits et le trahit. „Une âme reconnaissante s'attire l'amitié de Dieu, une âme ingrate devient la proie de Satan." (S. Clém. de Rome).

L'ingratitude est le signe d'une âme basse et mauvaise.

[1] Christophe Colomb, aussitôt après avoir vu le continent américain, s'empressa de louer Dieu; il nomma San Salvador l'île de Guanahani où il atterrit et y planta une croix (1492).

[2] Un auteur latin raconte qu'Androclès, un esclave qui s'était enfui, fut condamné aux bêtes dans l'amphithéâtre de Rome et que le lion lancé contre lui le caressa; ce lion avait été guéri par Androclès au désert d'une blessure aux pieds. Le peuple fut très ému et obtint la grâce de l'esclave.

L'ingratitude est la récompense du monde; c.-à-d. que les enfants du siècle sont ingrats: souvent ils ne reconnaissent pas les bienfaits et rendent le mal pour le bien. David se plaint amèrement (Ps. LIV, 13) d'*Achitophel* qu'il avait admis à sa table et comblé de bienfaits, et qui ensuite se joignit à Absalon pour se révolter contre lui. Celui qui est ingrat envers les hommes le sera encore *plus envers Dieu*, car s'il n'aime pas son frère qu'il voit, comment aimera-t-il Dieu qu'il ne voit pas? (I. S. Jean IV, 20) l'ingratitude est donc une sorte d'impiété.

---

13. Le chrétien pauvre.

Dieu a partagé les talents diversement: l'un en reçut 5, l'autre 2 et le troisième seulement 1. (S. Matth. XXV, 14-30). Dieu a fait cela par bonté, car si tout était également partagé, personne n'aurait besoin de son semblable et la vie sociale serait anéantie; la charité disparaîtrait, et avec elle, toute occasion de mérites.

1. La pauvreté n'est pas un *déshonneur* aux yeux de Dieu; à ses yeux la pauvreté sans vertu est seule une honte, parce qu'elle conduit à la damnation.

Aux yeux de la vérité éternelle, la pauvreté n'est pas le moins du monde une déchéance (Léon XIII). Jésus, qui était riche, est lui-même devenu pauvre (II. Cor. VIII, 9): lui, le Seigneur du ciel et de la terre, le maître de l'univers entra dans le monde dans une étable, dans le plus grand dénûment, vécut toute sa vie dans de perpétuelles privations, il n'avait même pas de pierre où reposer sa tête. (S. Luc IX, 58). Cela explique donc comment on peut être très pauvre en biens terrestres et très riche devant Dieu (S. Luc XII, 21), et vice versa. La crainte de Dieu seule est la gloire du riche et du pauvre (Eccli. X, 25); les vraies richesses ne sont pas les biens temporels, mais les vertus. (S. Bern.) „Mes frères, croyez-moi, disait S. Augustin, ce n'est pas celui qui a des coffres pleins d'or et d'argent qui est riche, mais celui qui est la demeure de Dieu et rempli du S. Esprit.

2. Les riches ont moins de facilité pour faire leur salut que les pauvres.

Jésus le dit expressément: „Il est plus facile à un (fil de poil de) chameau de passer par le trou d'une aiguille." (S. Matth. XIX, 14). La richesse met en danger de devenir orgueilleux, avide, hautain, dur, paresseux, sensuel et de tomber dans l'oubli de Dieu, parce qu'elle fournit les moyens de satisfaire tous les penchants mauvais. Il n'en est pas de même chez les pauvres qui sont *garantis contre plus d'une occasion de pécher*. Le pauvre ressemble à un vaisseau qui n'est pas surchargé et qui est moins en danger d'être submergé (S. Nil); à un *voyageur* muni d'un bagage léger qui arrive plus rapidement à son but; à un *athlète* peu vêtu qui renverse facilement son adversaire (le démon). Les pauvres auront donc au ciel une place privilégiée, car, dit Jésus, „beaucoup d'entre les derniers seront les premiers et beaucoup d'entre les premiers seront les derniers. (S. Marc. X, 31). Le pauvre Lazare fut après sa mort reçu dans le sein d'Abraham, et le mauvais riche tomba dans l'enfer. (S. Luc. XVI). Les hommes font avec des chiffons du beau papier sur lequel on peut écrire et peindre, ainsi Dieu se fait du pauvre et de l'indigent un instrument resplendissant de pureté et de mérites. (S. J. Chr.).

3. Dieu éprouve l'homme par la pauvreté, pour son salut.

Beaucoup d'hommes *abuseraient de leur richesse pour mener une vie licencieuse* et perdraient ainsi leur âme; Dieu, qui prévoit ce malheur, les prive des biens terrestres. La pauvreté vient de Dieu comme la richesse. (Eccli. XI, 14). S. Antoine, archevêque de Florence, vit un jour des anges s'élever et descendre au-dessus d'une maison. Il prit des informations et ayant appris qu'il y demeurait une pauvre veuve avec trois enfants, il lui envoya une généreuse aumône. Mais plus tard il vit sur cette même maison des esprits mauvais, et son enquête lui révéla qu'on y menait une vie dissolue; naturellement ses largesses cessèrent. Dieu fait de même; il agit comme le maître qui en classe voit un élève s'amuser avec des jouets et les lui prend, comme un père qui ne laisse pas aux mains de son enfant un instrument dangereux.

4. Dieu aime les pauvres d'un *amour spécial.*

Jésus attribue la béatitude aux pauvres et aux délaissés de ce monde (S. Matth., V, 3); il invite tous ceux qui souffrent et sont éprouvés à venir auprès de lui pour *être consolés* (ib. XI, 8); il embrasse dans une bienveillance spéciale ceux qui sont méprisés et *persécutés* (ib. V, 10). Voilà des vérités très propres à soutenir le courage des pauvres et à abaisser l'orgueil des riches. (Léon XIII). Jésus a fait annoncer la *bonne nouvelle* (l'évangile) d'abord aux pauvres. (S. Matth. XI, 5); le bien qu'on leur fait, il le regardera au jugement *comme fait à lui-même* (S. Matth. XXV, 40); l'*obole* de la veuve a été mise par lui au-dessus des dons des riches (S. Marc XII, 41), il promet d'entendre surtout le *cri de détresse* des opprimés. (S. Jacq. V, 4). Les pauvres bergers de Bethléhem furent préférés aux riches Pharisiens et aux Scribes; il n'y a chez lui aucune acception de personne (Rom. II, 11) et le pauvre est son enfant comme le riche. (Prov. XXII, 2).

5. Le pauvre *honnête* ne sera jamais abandonné par Dieu, et sera *heureux* déjà en ce monde.

Dieu, qui nourrit les *oiseaux* du ciel et donne aux *lys* et aux herbes des champs un vêtement si éclatant, a pour les hommes, des êtres plus précieux, une sollicitude beaucoup plus grande. (S. Matth. V, 25-30). Le juste reçoit toujours de Dieu le nécessaire; Jésus l'assure expressément par ces paroles: „Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice et *tout le reste* vous sera accordé *par surcroît*", c'est-à-d., occupez-vous d'abord de votre salut, observez les commandements et vous ne manquerez pas du nécessaire pour votre entretien corporel (S. Matth. VI, 33). „J'ai été jeune, dit David, et j'ai vieilli, mais je n'ai jamais vu le juste délaissé, ni ses enfants dans la mendicité." (Ps. XXXVI, 25). Certains justes comme Joseph, Job, Tobie, ont été momentanément, par un dessein de la Providence dans l'épreuve et la misère, mais Dieu les a ensuite récompensés par la richesse et l'abondance. La *vertu* reçoit déjà dans ce monde une *récompense temporelle.* (Ps. CXI, 2-3). — Le pauvre peut, *malgré son indigence, être heureux*, car le bonheur ne consiste pas dans la possession des richesses, mais dans la satisfaction intérieure (S. Luc XII, 15), qui est précisément l'apanage de tous les justes, riches ou pauvres. S. Paul se glorifiait souvent de ne rien posséder, et d'être dans la joie comme s'il possédait tout.

6. Les pauvres *n'ont pas le droit* d'exiger par la force l'aumône due par les riches; ils doivent supporter leur sort *patiemment* et l'améliorer, en demandant *secours à Dieu* (et en employant les moyens indiqués par la Providence).

Le devoir de l'aumône est un devoir de charité, mais non pas, en dehors du cas de nécessité extrême, un devoir de justice qui puisse donner lieu à une action judiciaire. (Léon XIII). C'est pourquoi les discours des saints Pères sur cette question sont de simples exhortations. „Vous êtes le maître, dit S. Jérôme au riche, vous pouvez donner ou non; partagez votre bien, disait S. Chrysostome, mais si vous ne le faites pas, je ne puis pas vous contraindre, je n'emploierai pas la force, je vous en conjure seulement." Toutefois les pauvres ont en stricte justice droit pour leur travail à un *salaire convenable.* — Les pauvres doivent supporter leur sort *avec patience* et chercher leur secours auprès de Dieu. „Les pauvres, disait S. Louis, conquerront le ciel par la patience, les riches par les œuvres de charité." Le pauvre qui abandonne Dieu en transgressant ses commandements, est donc doublement malheureux, il est privé de tout en cette vie et est exposé à tout perdre en l'autre.

DEUXIÈME PARTIE DE LA MORALE.

Les œuvres méritoires, la vertu, le péché, le vice.

Jusqu'ici l'on a traité de la volonté (des commandements) de Dieu; on va parler maintenant de *l'accomplissement* et de la *transgression* de cette volonté. L'accomplissement de la volonté divine produit des *œuvres méritoires*; la transgression, le *péché.* La répétition des œuvres méritoires produit la *vertu;* celle du péché, le *vice:* les œuvres méritoires et le péché sont des actions *passagères*, la vertu et le vice sont un *état permanent.*

I. Les œuvres méritoires.

1. On appelle œuvres méritoires les actions qui sont récompensées par Dieu, parce qu'elles ont été accomplies librement, conformément à sa volonté et avec l'intention de lui plaire.

On appelle *moralement bons* les actes agréables à Dieu, **conformes à sa volonté.** Dieu en effet est la *source*, l'origine de tout bien dans le monde, l'exemplaire, le *modèle* le plus parfait de la bonté morale. Personne, dit Jésus, n'est bon, si ce n'est Dieu. (S. Marc X, 18). Les actes conformes à la volonté divine sont donc seuls bons, et ceux qui, *sous le moindre rapport*, *manquent* de cette conformité, sont coupables. Il est impossible de plaire à Dieu par un acte déraisonnable ou mauvais. On pécherait donc en se suicidant pour faire pénitence de ses péchés, en faisant l'aumône avec le bien d'autrui, en négligeant ses devoirs d'état pour des exercices de piété. Il en est des bonnes œuvres comme du *bulletin* d'un élève; dès qu'il y a la note *mal* pour une seule matière, le bulletin cesse d'être bon; de même, l'absence de conformité avec la volonté de Dieu, en un seul point, rend l'action mauvaise. — Un acte n'est moralement bon que quand il est libre. Un forçat condamné au pain et à l'eau (s'il n'est pas résigné) n'a aucun mérite de son jeûne. — Il faut en outre **que l'acte soit accompli en vue de Dieu,** et non pas avec des vues purement terrestres. Un charlatan qui jeûne longtemps par vaine gloire ou pour gagner de l'argent, n'accomplit pas un acte méritoire, pas plus qu'un riche qui finit par donner une aumône, uniquement pour être délivré des importunités d'un pauvre: ces actes ne sont pas coupables, mais ne sont pas des actes parfaitement bons; ils sont bons *naturellement*, parce qu'ils sont produits par un motif naturel (terrestre). Un acte accompli par égard pour Dieu est un acte accompli: 1° par égard pour la volonté du Christ, 2° par amour pour le Christ, 3° en vue de la récompense éternelle, 4° par crainte de l'enfer. L'un de ces motifs est indispensable pour un acte *parfaitement bon*, c.-à-d. *surnaturellement bon.* La comparaison suivante fera comprendre cette distinction: une étoffe teinte en pourpre, n'est plus une étoffe ordinaire, mais une étoffe précieuse d'une très grande valeur; de même un acte accompli avec des vues terrestre a un prix moindre qu'un acte pour ainsi dire teint du sang de Jésus, qui est précieux aux yeux de Dieu et digne d'une récompense divine. — C'est le motif pour lequel **les actes du juste sont des bonnes œuvres,** car celui qui est en état de grâce, rapporte habituellement ses actes à Dieu et à sa dernière fin. Tout arbre bon, dit Jésus, porte de bons fruits. (S. Matth. VII, 17); le juste est le sarment uni à Jésus, la vigne, et qui par conséquent porte des fruits. (S. Jean XV, 4).

Les actes de celui qui agit par des vues purement terrestres sont sans valeur devant Dieu.

C'est bien ainsi qu'agissaient les *Pharisiens* du temps du Christ, uniquement pour être vus et *loués* des hommes: par là, dit Jésus en le leur reprochant, ils ont déjà reçu leur récompense. (S. Matth. VI, 2). Celui qui fait des œuvres de charité pour être loué dans la presse, pour arriver à des fonctions publiques, etc., n'accomplit pas une œuvre chrétiennement bonne et n'en recevra aucune récompense: une pareille conduite ressemble à un paquet très gonflé qui, mis sur la balance, ne pèse rien. Les hommes regardent l'extérieur, mais Dieu pénètre le cœur. (I. Rois XVI, 7). Il faut considérer l'intention et non l'œuvre en elle-même; quelque bonne qu'elle soit, si elle fait abstraction de la fin dernière, elle est en dehors de l'ordre. (S. Aug.) Chercher dans sa conduite **sa propre gloire,** c'est commettre une rapine, car c'est enlever à Dieu l'honneur qui lui revient. (S Bern.).

Une bonne œuvre est d'autant plus méritoire devant Dieu, qu'elle a été faite avec plus de désintéressement et qu'elle a coûté à l'âme plus d'efforts sur elle-même.

Une bonne œuvre est d'autant plus précieuse qu'on peut moins compter sur une récompense temporelle, c.-à-d. qu'on est plus **désintéressé.** Donner à celui qui ne peut pas *rendre*, c'est faire une œuvre grande devant Dieu, quoique le don soit minime aux yeux des hommes, car c'est avoir Dieu seul comme motif (S. Fr. de S.); voilà pourquoi Jésus nous exhorte à faire du bien aux faibles, aux aveugles, aux paralytiques, etc., qui ne peuvent pas nous rendre la pareille. (S. Luc. XIV, 13). Le mérite des bonnes œuvres croît aussi avec l'**effort** qu'elles coûtent. C'est pourquoi Jésus loue l'aumône de la pauvre veuve plus que les offrandes des riches (S. Marc XII, 41); qu'Abraham disposé à immoler son fils unique a mérité des éloges extraordinaires de la part de Dieu. (Gen. XXII). „Les bonnes œuvres, dit S. François de Sales, qui éprouvent les plus grandes *contradictions extérieures ou intérieures*, sont les plus méritoires aux yeux de Dieu.“ Ce mérite dépend encore du degré **d'amour de Dieu.** Une œuvre de peu d'importance, dit le même saint, est, avec l'intention de plaire à Dieu et de procurer son honneur, plus parfaite qu'une action éclatante faite avec un zèle moindre. Dieu n'a pas égard à la grandeur de nos œuvres, mais à la grandeur de l'amour avec lequel nous les accomplissons; la charité est la mesure du mérite. (S. Jean de la Croix).

2. Les bonnes œuvres les plus recommandées par Dieu sont: la prière, le jeûne et l'aumône.

Raphaël disait à Tobie: „La prière avec le jeûne et l'aumône vaut mieux que d'amasser des *monceaux d'or* (XII, 8); en effet ces œuvres sont les trésors célestes que ni la rouille ni les vers ne peuvent ronger, que les voleurs ne peuvent dérober. (S. Matth. VI, 20). Jésus les a spécialement recommandées dans le *sermon sur la montagne* (ib.) et l'ange les a louées particulièrement dans Corneille, le centurion encore païen. (Act. Ap. X). — La **prière** comprend tous les actes du culte, la réception des sacrements, l'assistance à la sainte messe, au sermon, etc. — Le **jeûne** comprend la fuite de tous les péchés, les mortifications dans la nourriture, la répression de tous les mouvements sensuels, de la curiosité, la fuite des conversations inutiles, le renoncement à un plaisir. — L'**aumône** comprend tous les services rendus au prochain, notamment toutes les œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle.

La prière, le jeûne et l'aumône nous conduisent le mieux à *la perfection,* car par là nous réprimons la triple concupiscence: l'orgueil, la sensualité et la concupiscence des yeux; par là l'âme s'élève plus librement vers Dieu.

La prière mortifie l'orgueil; le jeûne, la sensualité (le désir de la volupté); l'aumône, la concupiscence des yeux (la convoitise des biens terrestres). Par là, mais plus encore par les conseils évangéliques,[1] nous nous *détachons* des choses terrestres, et nous nous rapprochons de Dieu

3. Les actions *les plus communes* peuvent devenir *méritoires,* quand on les accomplit dans *l'intention* d'honorer Dieu.

On peut donc accomplir journellement et facilement des centaines d'œuvres méritoires. „Soit que vous *mangiez,* dit S. Paul (I Cor. X, 31), soit que vous *buviez,* ou quoi que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu“, et cela compte évidemment aussi de toute *récréation,* du sommeil, etc. Le roi Midas avait fait le souhait insensé de changer en or tout ce qu'il toucherait; le chrétien peut réaliser cette merveille: par la bonne intention, toutes ses actions sont divines et changées en or, c'est-à-dire qu'elles deviennent précieuses et méritoires. (S. Ans.) — L'**intention** fait toute la valeur d'une œuvre: un baiser est le signe de l'amitié la plus affectueuse, celui de Judas est devenu un crime, parce qu'il était donné dans l'intention de trahir. „Le *visage* surtout fait juger de la beauté d'une personne, de même l'intention caractérise la moralité d'une œuvre.“ (S. Bern.) L'intention est à l'acte ce que la racine est à l'arbre; si la racine est saine, l'arbre et ses fruits seront

[1] Voir plus bas

sains; si au contraire la racine est attaquée, le tronc et les fruits manqueront de sève. (Rodr.) L'intention est comme le *fondement* d'un édifice. (S. Grég.) Il sera tout à fait indifférent à un prince qui fait son entrée dans une ville, qu'il y ait par hasard des fleurs et des guirlandes dans les rues, mais non pas qu'on les ait mises pour lui témoigner des sentiments d'attachement : ainsi en est-il de Dieu à l'égard de nos actions. — Il n'est cependant pas indispensable de renouveler cette intention expressément avant chaque action, il suffit de le faire *de temps en temps*. (S. Th. Aq.) Le plus avantageux est de faire **sa bonne intention dès le matin** et puis de la renouveler quelquefois durant la journée.

4. L'accomplissement des bonnes œuvres est la condition de notre salut.

Sans bonnes œuvres, point de salut: „Tout *arbre qui ne donne pas de fruits* sera coupé et jeté **au feu**" (S. Matth. III, 10); „ce ne sont pas ceux qui me disent Seigneur! Seigneur! qui entreront au royaume des cieux, mais ceux qui font la volonté de mon Père qui est dans les cieux" (ib. VII, 21); „le royaume des cieux souffre violence" (Ib. XI, 12). Au jugement le Christ exigera des bonnes œuvres (ib. XXV), comme il l'a enseigné dans les paraboles du figuier (S. Luc. XIII, 6), des talents, des vierges sages et folles. (S. Matth. XXV). — La seule *honnêteté* qui prétend consister à ne pas tuer, ni voler, ni frauder, ni commettre d'immoralité, ne suffit pas auprès de Dieu; il en damnera beaucoup, non pas pour le mal qu'ils auront fait, mais pour le bien (surnaturel) qu'ils auront omis (S. Jér.); ne pas faire du bien est équivalent à mal faire. (S. J. Chr.) Le ciel est le *salaire du travail accompli;* quiconque n'a pas travaillé, n'y a pas droit. Nous chasserions bientôt un *serviteur* qui se contenterait de ne pas nous voler, mais qui négligerait le travail. Caton n'admettait au droit de cité que ceux qui avaient les *mains calleuses* à force de travail, c'est ainsi qu'en agit Dieu pour la cité céleste. „Prenons garde, quand il nous appellera, de ne pas paraître devant lui *les mains vides*." (S. Grég.-Gr.) L'homme a trois amis: le premier, sa fortune, l'abandonne à la mort; le second, sa parenté, le délaisse à la tombe; le troisième, ses bonnes œuvres, l'accompagne seul au trône du souverain Juge. (Apoc. XIV, 13). Les **bonnes œuvres** rendent donc **notre salut certain** (II. S. Pierre I, 10); elles sont l'enceinte inexpugnable qui nous protège contre l'ennemi. C'est en leur faveur que Dieu nous accorde la grâce de la *persévérance*, ou, si nous avons le malheur d'être surpris par un péché grave, une grâce *efficace* de conversion (II. Paral. XIX, 3), comme il le fit pour David à qui il envoya le prophète Nathan, pour Pierre que Jésus convertit d'un regard miséricordieux.

5. Par les bonnes œuvres, le *pécheur* obtient les grâces *actuelles*, nécessaires à sa conversion; le juste, une augmentation de la grâce sanctifiante et de la gloire éternelle, la rémission des peines temporelles; elles donnent aussi de l'*efficacité à la prière* et obtiennent des *avantages temporels*.

Les bonnes œuvres accomplies par **un pécheur** contribuent à **sa conversion.** Quand notre hémisphère reçoit en été les rayons du soleil plus verticalement, il se réchauffe; ainsi en est-il du pécheur, plus il est en relation directe avec Dieu, plus son esprit et son cœur ressentent le feu divin, plus il est près de commencer une vie nouvelle. La prière et le péché mortel sont incompatibles (S. Th. Aq.), et l'on peut dire la même chose du jeûne et de l'aumône, comme on le voit dans Corneille le centurion. (Act. Ap. X). La prière du pécheur est sans mérite (proprement dit), mais elle peut obtenir la conversion; elle agit, non pas par *un droit de l'impétrant*, mais par la promesse de Jésus: „Demandez, et vous recevrez." (S. Alph.) Comme les bonnes œuvres accomplies par le pécheur n'ont aucun droit à la récompense éternelle, on les appelle *œuvres mortes*, quoique très souvent elles puissent servir à *éloigner les châtiments divins* qui auraient éclaté sans elle. — Par les bonnes œuvres le **juste obtient une augmentation de la grâce sanctifiante** et de la gloire éternelle. (Conc. Tr. VI, 32). „Mon Père, dit Jésus, émondera toutes les branches qui portent du fruit, afin qu'elles en portent davantage" (S. Jean XV, 2). *On donnera à celui qui a déjà et il sera comblé de biens* (S. Luc XIX, 26), c.-à-d. la grâce sanctifiante sera augmentée

en celui qui la possède déjà, et il obtiendra aussi une abondance de grâces actuelles. Le Christ a promis aux bonnes œuvres **une récompense au centuple** et la vie éternelle (S Matth. XIX, 29); elles ne passent pas, comme elles en ont l'apparence, mais elles sont la *semence* d'où germera l'éternité bienheureuse: c'est pourquoi on les appelle **œuvres de vie**, vivantes, et plus elles seront nombreuses, plus sera grande la gloire d'un saint. „Le Fils de l'homme, dit Jésus, viendra dans la gloire du Père avec ses anges, et il rendra à chacun selon ses œuvres.“ (S. Matth. XVI, 27). „Celui qui sème peu, ajoute S. Paul (II. Cor. IX, 6), moissonnera peu, et celui qui sème avec abondance, recueillera avec abondance“, et le concile de Florence enseigne que les élus jouiront de la vue de Dieu dans des degrés divers, selon la diversité de leurs œuvres et de leurs mérites. — Les bonnes œuvres expient les peines temporelles, parce que leur accomplissement est *pénible* pour l'homme déchu, par les efforts qu'il faut faire, soit pour se vaincre soi-même, soit pour surmonter les obstacles venant du dehors, souvent même du démon. Des moines, raconte-t-on, qui se levaient tôt pour la prière, se voyaient toujours assaillis par une multitude de mauvais esprits; comme ils s'en étonnaient, le démon leur dit; „Vous n'avez qu'à vous recoucher et nous disparaîtrons.“ C'est le sort de toutes les bonnes œuvres. En tant qu'elles sont pénibles, elles s'appellent *satisfactoires* et servent à la glorification de la justice de Dieu punissante; en tant qu'elles procurent la gloire de Dieu et le bien du prochain, elles s'appellent *méritoires* et servent à la glorification de sa justice rénumératrice. Elles glorifient aussi sa miséricorde en procurant **l'efficacité de la prière.**[1] — La **récompense temporelle** des bonnes œuvres consiste habituellement dans l'augmentation de notre fortune, la conservation de la santé, la prolongation de la vie, la protection contre les persécutions, le *contentement et le bonheur intérieurs*, etc. Ce n'est pas en vain que l'on donne aux bonnes œuvres le nom de *fruits*, parce qu'elles réconfortent leur auteur. (S. Th. Aq.).

Celui qui commet un seul péché mortel perd le mérite de ses bonnes œuvres.

„Si le juste, dit Ezéchiel (XVIII, 24), se détourne de sa justice et qu'il vienne à commettre l'iniquité..., toutes les œuvres de justice qu'il avait faites seront oubliées.“ Mais si le pécheur se purifie par le sacrement de pénitence, **les mérites des œuvres précédentes revivent**, comme après l'hiver, les plantes reverdissent au soleil du printemps. Comme Dieu est bon de ne pas en agir de même avec les péchés, qui ne revivent jamais!

6. Par les bonnes œuvres nous pouvons secourir notre prochain, aussi bien les vivants que les âmes du purgatoire.

Nous pouvons donc offrir à Dieu la sainte messe, la sainte communion, le jeûne, l'aumône pour le prochain et par là **demander et obtenir pour eux la conversion,** comme Ste Monique le fit pour S. Augustin. En effet par la prière au nom des mérites de Jésus, on peut *tout* obtenir de Dieu, surtout quand la prière s'élève sur les deux ailes du jeûne et de l'aumône; il est donc certain qu'on peut obtenir au prochain la protection et le secours de Dieu pour le succès de ses entreprises. Toute bonne œuvre d'un juste, c.-à-d. d'une âme en état de grâce peut être **utile aux âmes du purgatoire**, car cette œuvre est à la fois *méritoire* et *satisfactoire*, pour les motifs allégués plus haut. Sans doute le juste ne peut transférer le *mérite*, la récompense céleste, qui est strictement personnelle, mais il peut transférer la *valeur satisfactoire* à d'autres. L'œuvre, en tant que satisfactoire, est comme une *monnaie;* avec elle on peut payer ses dettes propres et celles d'autrui. Quand un juste renonce à cette valeur réparatrice, il la perd d'un côté, mais la retrouve de l'autre, parce que cette attribution au prochain constitue une *œuvre de miséricorde* qui lui vaut de nouveau des mérites et une expiation de ses péchés. Loin de perdre quelque chose de la récompense éternelle, on ne fait que l'*augmenter;* c'est sur ces principes que repose la communion des saints.

7. Nous devons accomplir le bien *en face* des hommes pour leur donner le *bon exemple.*

[1] On ne saurait trop rappeler l'exemple de Corneille le centurion (Act. Ap. X) et de Sainte Monique

Nous apprenons l'efficacité du bon exemple par la vie de S. Pacôme. Comme soldat il fut logé dans une famille chrétienne, qui le reçut avec la plus grande affabilité et où l'on menait une vie modèle. Cela fit sur lui une telle impression qu'il demanda à être instruit dans la religion chrétienne et ensuite à être baptisé; c'est lui qui devint le grand propagateur de la vie monacale en Egypte († 348). „*Faites luire votre flambeau* devant les hommes, dit Jésus, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et glorifient le Père qui est dans les cieux.“ (S. Matth. V, 16). Il veut que par nos bonnes œuvres nous soyons *le levain* des autres fidèles, que nous soyons les *flambeaux* illuminant la nuit du monde et que nous agissions sur nos frères comme des anges gardiens. (S. J. Chr.) Celui qui ne pratique la justice qu'en secret, ressemble à un charbon, mais celui qui la fait luire devant beaucoup d'autres, ressemble à un *flambeau* qui ne brûle pas seulement, mais qui éclaire. (S. Bern.) — Il ne faut pratiquer en secret que les œuvres *extraordinaires*, p. ex., le jeûne au pain et à l'eau, etc.; les singularités sont plutôt un défaut qui nuit à l'édification et rend la piété odieuse et ridicule. (S. Fr. de S.) Les œuvres, au contraire, qui sont *d'obligation pour tous*, ne doivent *jamais* être pratiquées *en secret*. Si Dieu maudit ceux qui donnent du scandale, quelles bénédictions célestes ne répandra-t-il pas sur ceux qui, par leur conduite édifiante, portent les autres à toute espèce de vertus! (S. Fr. de S.).

8. Nous devons *employer avec zèle* aux bonnes œuvres nos biens et tous les *jours* de notre vie.

Le Sauveur désire qu'avec nos biens, nous nous fassions des amis qui nous reçoivent après la mort dans les tabernacles éternels. (S. Luc XVI, 9). Notre éternité dépend d'un court espace de temps. (S. Jér.) Il faut **agir tandis qu'il fait jour**; car la nuit vient où personne ne peut plus travailler (S. Jean IX, 4); la vie est le temps des semailles (II. Cor. IX, 6), elle est l'été où il faut à l'exemple de la fourmi amasser les provisons pour l'hiver. (Prov. VI, 6). Le grand Bossuet avait été dans sa jeunesse vivement frappé par l'inscription d'une horloge: *transeunt et imputantur*, les heures passent, mais comptent. Comme on se hâterait, si on obtenait la permission de puiser dans un trésor pendant une heure! Les damnés donneraient avec joie toutes les richesses de l'univers, si on leur accordait seulement un instant. (S. Ant.) Quelle folie par conséquent d'employer son temps non aux bonnes œuvres, mais aux *plaisirs sensuels;* c'est la folie d'un homme, qui, au bord d'un fleuve roulant de l'or et de l'argent, s'amuserait à entasser de la vase et des coquilles sans valeur. Quand nous avons dépensé inutilement un peu d'argent, nous finissons bientôt par regretter cette perte, et quand nous avons gaspillé une journée entière au service du démon, nous ne nous apercevons pas de ce dommage. (S. J. Chr.) L'heure viendra où tant d'hommes verront enfin le prix du temps; ce sera hélas! non pas pour leur profit, mais pour leur châtiment. (S. Laur. Just.).

---

2. La vertu.

Les vertus ont une valeur supérieure aux bonnes œuvres.

Celui qui possède l'un ou l'autre *cep de vigne*, ne possède pas encore de *vignoble;* les bonnes œuvres sont à la vertu, ce que le pied de vigne est au vignoble. — Le mot vertu vient du latin *virtus*, [1] qui signifie force, capacité.

1. La vertu est une *facilité* de faire le bien acquise par une pratique constante, et l'*inclination* de la volonté vers le bien.

On appelle **bien**, tout ce qui est conforme à la volonté de Dieu ou tout ce qui lui est **agréable**. (Voir plus haut). — Par des exercices fréquents d'écriture, de peinture, de natation, de jeux, nous y acquérons une certaine *facilité* (talent) et notre volonté s'y porte avec une certaine *inclination;* cela est vrai aussi de toutes les actions bonnes ou mauvaises *La pratique fait le maître;* c'est par l'exercice que S. François de Sales avait acquis une telle douceur, qu'il demandait pardon même à ceux

[1] Les païens n'entendaient guère par là que la force corporelle.

qui l'avaient offensé. *L'habitude est une seconde nature*, on éprouve de la peine à être privé de ce à quoi on est habitué : Titus était triste, quand il avait passé une journée sans avoir secouru un malheureux.

On appelle aussi vertu, l'**aptitude** à accomplir certains actes, soit innée, soit infuse par la grâce.

Il y a des aptitudes innées ou **naturelles** (talents ou vertus); tel homme est de tempérament porté à la douceur, à l'obéissance, à la générosité, à l'honnêteté, etc. L'antiquité païenne nous présente de très beaux exemples de vertus pareilles.[1] — Mais il y a aussi des aptitudes **surnaturelles** que le S. Esprit nous communique avec la grâce sanctifiante dans le baptême ou la pénitence; il nous rend aptes à faire le bien *par égard pour Dieu*, et cette aptitude surnaturelle a cela de spécial qu'elle est d'un degré supérieur, parce qu'elle implique par elle-même l'*inclination* au bien. Cependant cette inclination n'est pas encore en elle-même une *facilité* dans l'exécution; celle-ci ne s'acquiert que par l'*exercice*. La pratique constitue donc la vertu. L'aptitude conférée par le S. Esprit est à la vertu proprement dite ce que la semence est à la plante, ce que l'organe sensible, les yeux p ex., sont à l'usage de ce sens. La capacité de bien faire communiquée par le S. Esprit s'appelle vertu *infuse*, celle qui est obtenue par la fréquence des actes, vertu acquise. — La faculté donnée par le S. Esprit ne fait pas encore que nous agissions saintement, il faut encore user souvent de cette faculté et en acquérir l'habitude (la facilité) par l'exercice.

2. La récompense éternelle n'est méritée que par la vertu *parfaite*, c'est-à-dire, pratiquée en état de grâce.

Il en est évidemment de la vertu comme des *bonnes œuvres;* elles ne sont méritoires que chez le juste, chez l'homme en état de grâce. Celui qui n'est pas uni au Christ comme le sarment au cep de vigne, ne peut pas porter de fruits pour la vie éternelle. (S. Jean XV, 4). Les actes *accomplis en Dieu* sont seuls méritoires pour le ciel. (Conc. de Tr. 6. Ch. 16). La vertu jointe à l'état de grâce s'appelle **parfaite**, **surnaturelle**, **chrétienne**. Il y a aussi des vertus *naturelles* (imparfaites), pratiquées pour des motifs simplement terrestres, qui ne reçoivent qu'une récompense purement temporelle (S. Matth. VI, 2) et ne suffisent pas pour le ciel (V, 20); telles étaient les vertus des Pharisiens, des païens; telles sont les vertus d'une foule de chrétiens qui ne le sont que d'apparence. Les vertus naturelles comparées aux surnaturelles sont comme des objets dorés à côté d'objets en or massif, comme le fer aciéré à côté du fer magnétique. Le fer aciéré est obtenu par une forge répétée, la vertu naturelle par des actes fréquents; il est plus dur que le fer ordinaire et la vertu naturelle vaux mieux que des actes isolés. Mais le fer magnétique est obtenu par le contact avec l'aimant, la vertu surnaturelle par l'union de l'âme avec Dieu; il acquiert la faculté de se diriger vers les pôles de la terre et d'attirer d'autres corps, de même les vertus surnaturelles obtiennent par l'union avec Dieu une force propre divine, qui les dirige vers Dieu comme vers leur pôle, et qui attire au bien d'autres âmes.

3. La vertu n'est acquise et augmentée que par la lutte et des victoires sur soi-même; car la vertu se heurte à des obstacles *intérieurs :* les inclinations mauvaises, et *extérieurs* : le mépris, la persécution.

Pour qu'une nacelle emportée sur les eaux rapides d'un fleuve aille se briser, il suffit que les rameurs cessent de ramer; mais si l'on veut lui faire remonter ce courant, il faudra que les rameurs fassent **les plus grands efforts**. Il en est de même de l'âme : pour être damné, il suffit de s'abandonner à la faiblesse de sa nature corrompue; mais pour arriver au port du salut, contre l'entraînement des passions, les séductions du monde et les assauts du démon, il faut des efforts considérables. (Scaram.) Le royaume des cieux souffre violence (S. Matth. XI, 12); le sentier du ciel ne descend pas, il *monte*, et la vertu ne s'acquiert pas en des temps pacifiques. (S. Fr. de S.) Beaucoup *paraissent* vertueux, mais ne le sont pas, car leur vertu

[1] Les animaux eux-mêmes ont certaines aptitudes que l'on peut développer par l'éducation : un chien arrive à apporter un journal, à porter un panier, etc.

n'a pas été acquise par l'effort. (Id.) Beaucoup d'hommes sont par *tempérament* doux, chastes, sobres, laborieux, etc.; ce n'est pas plus de la vertu que la fidélité du chien, la patience de la brebis, l'amour des oiseaux pour ses petits. Il faut du reste se donner beaucoup de peine même pour apprendre un *art*, un *métier*, c.-à-d. pour y acquérir un certain talent. La vraie vertu croît tout aussi peu dans un calme oisif que les bons poissons ne vivent dans les eaux croupissantes. (S. Fr. de S.) Le *degré de l'effort* est la mesure des progrès que l'on fait dans la vertu (S. Ign. de L.); il n'y a pas de vertu qui ne prêche la croix. (S. Aug.) **Les plus grandes difficultés** sont celles du **commencement**: tout début est pénible, plus tard on a plus de facilité à être vertueux. Rien n'est dur que d'établir une route nouvelle; dès qu'elle est achevée, on y circule sans peine. Celui qui passe de l'éclat du jour dans l'obscurité ne voit rien, mais seulement au commencement. (Plutarque). Celui qui a fait quelques progrès dans la vertu, sent son bonheur et se donne ensuite d'autant plus de peine; les chercheurs de trésors deviennent d'autant plus actifs que la fosse devient plus profonde, parce qu'ils sentent approcher le trésor. (S. Grég. Gr.) La **vertu** et la **souffrance** sont **inséparablement** unies; *craindre* les épreuves et les souffrances, c'est donc *renoncer à la vertu.* „Celui qui craint le monde, n'accomplira jamais rien de digne de Dieu; car l'œuvre de Dieu ne peut se faire sans que le monde se révolte. (S. Ign de L.) En avançant dans la vertu, on devient donc profondément humble; car on sent sa faiblesse, comme on sent le poids du corps en gravissant une montagne. Plus un homme est vertueux, plus il est vraiment humble.

4. L'utilité de la vertu consiste à nous rendre vraiment heureux en cette vie et en l'autre.

La mythologie grecque raconte que Hercule rencontra à la bifurcation de sa route deux femmes, la *volupté* et la *vertu:* la première le combla de caresses et lui promit une multitude de plaisirs; la seconde, à l'aspect sérieux, lui prédit de rudes travaux, mais à leur suite une gloire immortelle. C'est la seconde qu'il suivit et qui le fit monter au rang des dieux. Le paganisme avait ainsi reconnu que le péché qui nous mène à la ruine est séduisant, et que la vertu, malgré les efforts qu'elle coûte, est accompagnée de bénédictions. La vertu **procure déjà le vrai bonheur ici-bas.** (Ps. CXXVII, 1). L'homme vertueux possède la *véritable tranquillité de l'âme* (Ps. CXVIII, 165) et jouit d'une joie continuelle, qu'il éprouve surtout au moment de la mort (Eccli. VI, 29), comme S. Paul le témoigne à la fin de sa vie, dans son épître à Timothée (2. IV, 7). Tout ce que le juste entreprend lui réussit (Ps. I, 3), puisque même les échecs tournent à son avantage (Rom. VIII, 28); les vertus sont les ailes de Dieu qui le protègent. (S. Grég. Nys.) L'homme vertueux est béni de Dieu, comblé de bienfais dès ici-bas (Ps. XXVII, 4); c'est en lui que s'accomplissent les paroles de N. S.: „Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, le reste vous sera donné par surcroît“ (S. Matth. VI, 33); il ressemble à l'olivier planté au bord du ruisseau. (Ps. I, 2). En effet la vertu a des conséquences heureuses pour la santé, l'honneur et la prospérité de l'homme. Elle *éclaire* aussi l'intelligence et fait mieux comprendre les enseignements de Jésus-Christ; il déclare que celui qui accomplit la volonté de Dieu, reconnaîtra que sa doctrine vient de Dieu. (S Jean VII, 17). — La vertu obtient la *béatitude éternelle* (Ps. XXXVI, 29); elle a les promesses de la vie d'ici-bas et de la vie future. (I. Tim. IV, 8). Les explorateurs envoyés par Moïse dans la Palestine racontèrent que cette terre était fertile et agréable; ainsi toutes les âmes animées de l'esprit de Dieu affirment qu'une vie vertueuse est pleine de bonheur et de délices. (S. Fr. de S.) Ce bonheur intérieur est un avant-goût de la béatitude éternelle — La vertu nous **enrichit** et nous **honore** aux yeux de Dieu; elle l'emporte en dignité sur les rois et les princes, et les richesses ne sont rien en comparaison avec elle. (Sag. VII, 8). Les trésors terrestres peuvent être *rongés* par la rouille et les mites, déterrés et pillés par les voleurs, mais la vertu est un trésor qui subsiste *éternellement*. (S. Matth. VI, 20). Ce que les millionnaires et les nobles sont aux yeux des mondains, l'homme vertueux l'est aux yeux de Dieu. Les vraies richesses ne sont pas les biens terrestres, mais la vertu (S. Bern.); qui la possède est riche devant Dieu. (S. Luc XII, 21). Une origine illustre, des titres, de hautes fonctions sont des choses éphémères et ne procurent aucune gloire devant Dieu, la vertu au contraire nous procure la gloire éternelle; „elle est la mère de la gloire“ (S. Bern.); rien ne donne comme elle l'immortalité à notre nom (S. J. Chr.); elle donne ce dont aucun puissant de la terre, ce dont aucun homme opulent ne dispose. (S J. Chr.) La richesse passe, la vertu reste

5. La vertu nous fait *ressembler à Dieu* et fait de nous *ses amis*.

Jésus fut humble, doux, généreux. etc., si nous pratiquons ces vertus, nous devenons **semblables à Dieu** (S. Bern.), nos actes ressemblent à ceux de la divinité. (S. Th. Aq.) Nous devons soigneusement contempler les perfections de notre Père céleste, pour nous conformer à lui et devenir ses vrais enfants. (S. Gr. Nys.) — L'homme vertueux est un **ami de Dieu**, car Jésus a dit: „Celui qui fait la volonté de mon Père dans le ciel, celui-là est ma mère, mon frère, ma sœur." (S. Matth. XII, 50. Du reste l'amitié résulte de la ressemblance de deux âmes. — La vertu fait **notre beauté** devant Dieu; celle du corps est vaine et trompeuse (Prov. XXXI, 30), la vertu est la vraie, la plus sublime beauté (S. Aug.), car elle vient de l'âme (Ps. XLIV, 14): elle est *invisible* maintenant, mais elle apparaîtra un jour. En hiver tous les *arbres fruitiers* sont dépouillés, mais ils gardent en eux une vie secrète; au contraire les herbes ordinaires gardent même en hiver une certaine verdure, tandis que l'été les dessèche au même moment où les arbres fruitiers sont dans toute leur splendeur. Il en est de même de l'homme; les justes nous *apparaissent ici-bas comme méprisables*, leur valeur, leur vie est purement intérieure et cachée au monde, mais vienne le printemps, et ceux que le monde regardait comme morts, seront vivants et brilleront comme des soleils dans le royaume du Père (S. Matth. XIII, 43); les méchants au contraire, que le monde jugeait heureux, seront dans la tristesse et les pleurs. Du reste, si nous possédons la beauté de l'âme, quelque chose de sa splendeur se révélera en nous. (S. Ephr.) — La vertu seule fait de nous de **vrais chrétiens**, un acte de baptême n'y suffit pas, ni même l'habit religieux; un chrétien sans vertu est une noix sans noyau, un puits sans eau, un arbre sans fruits. „On n'a pas le droit de s'appeler chrétien, si on ne pratique pas les vertus chrétiennes dans toute la mesure de ses forces." (S. Cypr.) C'est en vain que nous nous appelons chrétiens, si nous n'imitons pas Jésus-Christ (S. Léon Gr.), le christianisme est l'imitation de la nature divine. (S. Grég Nys.).

II. Les diverses espèces de vertus chrétiennes.

La *vertu en général* se rapporte à différents objets et prend selon eux des *noms différents*.

Il y a des vertus qui sont *louées* même par les mondains, comme la générosité, la prudence, etc.; d'autres sont *méprisables* à leurs yeux, comme la douceur, l'humilité, l'amour des ennemis. — Certaines vertus ont leur siège plutôt dans l'*intelligence*, comme la foi, d'autres plutôt dans la *volonté*, comme la tempérance.

Les vertus se divisent en théologales et morales. Les trois vertus théologales sont la foi, l'espérance et la charité.

La *flamme* est un symbole de ces vertus; sa clarté représente la foi; sa tendance à monter, l'espérance; sa chaleur, la charité. La *croix* en est un autre symbole, la partie inférieure représente la foi, fondement de la religion; la partie supérieure, l'espérance, par laquelle nous aspirons aux biens célestes; les deux bras, la charité envers Dieu et le prochain. (S. Pierre Dam.) La foi est la racine, l'espérance le tronc, la charité le fruit de l'arbre de vie. (S. Ephr.) La foi pose le fondement de l'édifice, l'espérance l'élève, la charité l'achève. (S. Aug) La foi est généralement désignée par une *croix*, l'espérance par une *ancre*, la charité par un *cœur* ardent. — *La plus parfaite* de ces vertus est la charité (I. Cor. XIII, 13); Dieu ne donne la béatitude qu'à ceux qui l'aiment.

1. Les trois vertus théologales agissent de la façon suivante:

La **foi** opère en nous la ferme croyance à l'existence de Dieu et aux vérités révélées par lui.

L'**espérance** nous fait attendre et désirer de Dieu le ciel et les moyens nécessaires pour y parvenir.

La charité fait que nous nous complaisons en Dieu et que nous cherchons à lui plaire par l'observation de ses commandements.

2. Ces vertus s'appellent avec raison **théologales** (divines), parce que Dieu est leur objet, leur motif et leur auteur.

Dieu est l'*objet* de la **foi**: nous croyons ce qu'il a révélé et ce qui a rapport à lui (son existence, ses perfections, ses œuvres et sa volonté); il en est le *motif:* nous croyons, parce qu'il sait tout et qu'il est la vérité infinie. — Dieu est l'*objet* de l'**espérance**: nous désirons et attendons après la mort le bonheur éternel, c-à-d. la vision et la possession de Dieu; il en est le *motif:* il est tout-puissant, infiniment bon et fidèle à ses promesses. — Dieu est l'*objet* de la **charité**: c'est lui que nous aimons; il en est le motif, car il est l'être infiniment bon, infiniment parfait. — Dieu est aussi l'*auteur* de ces vertus pour les raisons qui suivent.

3. Ces trois vertus nous sont données comme *facultés* en même temps que la grâce sanctifiante.

Quand le S. Esprit vient dans nos âmes, il s'empare de ses facultés pour leur rendre facile l'élévation à Dieu. Quand le *fer est mis au feu,* le feu pénètre dans le fer et le rend brillant et brûlant; il en est de même, quand le S. Esprit descend dans nos âmes et nous communique la grâce sanctifiante: il fait rayonner en nous une *lumière* qui nous porte à la foi et à l'espérance (II. Cor. IV, 6), et allume en nous un *feu,* qui est l'amour de Dieu. (Rom. V, 5). Cette action du S. Esprit s'appelle l'*infusion* dans l'âme des trois vertus théologales (Conc. de Tr. 6, Ch. 7); elle ressemble à l'illumination et l'échauffement de l'atmosphère par le soleil. (S. Th. Aq.) Ces vertus ne détruisent pas dans l'homme la liberté; malgré ces facultés nouvelles, l'homme reste *parfaitement libre.* — On reçoit donc ces trois facultés (aptitudes) dans le **baptême**, et si on les perd, on les recouvre par la **pénitence**. De même qu'au début, la semence dort dans la terre jusqu'à ce que sous l'influence du soleil et de la pluie elle commence à germer, ainsi les trois vertus théologales sont comme *assoupies dans l'âme de l'enfant,* jusqu'à ce que à l'âge de raison, sous l'action de la grâce et de l'instruction, elles se développent et passent en actes. L'enfant baptisé ressemble à un homme endormi; il ne voit pas, mais il a la faculté de voir, et dès qu'il se réveille, cette faculté entre en activité; l'enfant baptisé a la faculté de croire, d'espérer, d'aimer, mais dans un état d'assoupissement, qui disparaît à l'âge de raison pour faire place à l'action.

4. Il faut souvent **faire des actes** des trois vertus théologales, mais surtout à la réception des sacrements et à l'article de la mort.

L'acte de ces trois vertus consiste à se représenter leur *objet* et leur *motif;* il n'est pas nécessaire de se servir pour cela des formules usitées, il est même bon de chercher à exprimer soi-même sa pensée. Cela suffit pour gagner les indulgences (Ben. XIV); du reste le signe de la croix, la prière, l'accomplissement d'une bonne œuvre, sont implicitement des actes d'une ou de plusieurs vertus théologales.

2. Les vertus morales sont celles qui nous portent à rendre nos actions conformes à la loi morale.

L'âme en état de grâce *acquiert* ces vertus par ses *efforts* personnels et par la *grâce* de Dieu.

On les appelle *morales,* parce qu'elles ordonnent nos mœurs d'une façon agréable à Dieu; les trois vertus théologales perfectionnent la vie *intérieure,* les vertus morales transforment notre vie *extérieure.* Tandis que les vertus théologales ont pour objet immédiat Dieu, les vertus morales se rapportent plus prochainement à *nos semblables* ou *à nous.* La générosité p. ex., se rapporte au prochain; la tempérance à nous-mêmes. Et tandis que les trois vertus théologales sont répandues en nos âmes avec la grâce sanctifiante, il faut **acquérir** les vertus morales par des efforts personnels, soutenus par le secours de la grâce. Sans doute, le S. Esprit a dès le baptême

incliné nos volontés à la pratique du bien moral, mais l'*adresse* dans l'exercice du bien, il faut l'*acquérir* par la répétition fréquente des bonnes œuvres et par la lutte contre les mauvaises inclinations. Au baptême Dieu a mis dans nos cœurs la semence des vertus morales; c'est à nous à labourer ce champ, à en extirper toutes les pierres, afin que la semence puisse prospérer; en même temps il faut que le soleil de la grâce du S. Esprit luise sur ce champ, afin que nos travaux à nous ne restent pas stériles.

3. Les principales vertus morales sont les 7 *vertus capitales:* l'humilité, l'obéissance, la générosité, la tempérance dans les repas, la chasteté et le zèle pour le bien.

L'humilité règle le sentiment de l'*honneur;* l'obéissance, la *liberté;* la douceur (la patience) les mouvements du *cœur;* la générosité, la *propriété;* la tempérance dans les aliments et la chasteté, l'*usage des sens;* le zèle dans le bien, *notre activité.* — De toutes ces vertus, celles qui conviennent le plus au chrétien sont la *douceur* et la *générosité;* Jésus appelle les fidèles des brebis, des agneaux, qui sont doux, patients et donnent généreusement leur toison. Ces vertus s'appellent *capitales*, parce qu'elles sont **la source** (le chef) **d'autres vertus**; elles ont comme contraires les sept péchés *capitaux.*

4. Toutes les vertus morales dérivent des *quatre vertus cardinales:* la prudence, la justice, la tempérance et la force. (Sag. VIII, 7).

Ce mot cardinal vient du latin *cardo*, gond, parce qu'elles sont comme le pivot autour duquel tourne toute la vie morale. Elles sont comme le fondement, les quatre coins de l'édifice de notre moralité. (S. Grég. Gr.) — Elles sont les *éléments fondamentaux* qui se retrouvent dans chaque vertu en particulier; aussi toutes les vertus peuvent-elles se ramener à l'une de ces quatre: la frugalité et la douceur par exemple, à la tempérance, le zèle à la force, etc. Les vertus cardinales sont comme les *vertus-mères* des autres vertus. — La prudence est une qualité de l'*intelligence*, la justice, de la *volonté;* la tempérance et la force sont comme des colonnes soutenant cette dernière faculté. La prudence est comme l'œil qui regarde les choses célestes; la tempérance ne recherche et n'emploie les biens humains que comme moyen pour atteindre ce but; la force surmonte avec *intrépidité* tous les obstacles qui s'y *opposent.* Ces vertus sont comme les quatre coursiers qui traînèrent au ciel le char d'Elie. — Les *philosophes* païens eux-mêmes reconnaissaient la valeur de la tempérance et de la force; ils avaient résumé la sagesse de la vie dans cette maxime: *renonce et supporte* (abstine et sustine); ils pensaient que ces deux vertus étaient capables de porter l'homme à une vie honnête et au bonheur suprême. (Epictète).

1. La **prudence** est une vertu de l'intelligence par laquelle elle reconnaît les biens éternels et les moyens de les acquérir.

La prudence la plus haute est celle qui sait *distinguer le divin de l'humain.* (S. Ambr.) L'homme prudent a en vue **en tout sa dernière fin**; le *négociant* prudent n'a en vue que son profit, le chrétien prudent seulement son salut. Les *serpents* sont un symbole de la prudence; ils passent pour toujours diriger leur regard dans le lointain et pour sacrifier leur corps uniquement afin de sauver leur tête; „Jésus nous dit d'être prudents comme eux (S. Matth. X, 16), en ce sens que nous devons toujours porter nos regards vers l'éternité et toujours être disposés à sacrifier le corps (les choses terrestres), pour sauver la tête (l'union avec lui, notre chef). Pour la disposition **des moyens** vers la fin, nous avons comme modèle le *pêcheur*, qui met à l'hameçon le meilleur appât et se cache, l'*oiseleur*, qui se cache aussi et imite le chant des oiseaux pour les attirer sur ses pièges. C'est avec cette prudence que les saints ont su calculer leurs entreprises et arriver à leur but. S. Paul, p. ex, profita à Athènes de l'autel érigé à un *Dieu inconnu*, pour prêcher l'évangile. (Act. Ap. XVII). La prudence est une vertu très importante, car la volonté est dirigée par la raison; si la raison n'est pas capable de voir ce qui est moral, la volonté s'engage dans des voies fausses et transgresse les lois de Dieu. La prudence est donc l'œil de l'âme (S. Th Aq.) sans lequel elle ne peut pas trouver le chemin du ciel, sans lequel la

vertu ne peut pas être pratiquée chrétiennement, pas plus que l'usage régulier des membres du corps n'est possible sans le sens de la vue. La prudence est le *gouvernail* du vaisseau (S. Bern.), la boussole de toutes les vertus (S. Fr. d'Assise), le pilote de toutes nos actions morales; elle aide à toutes les vertus (S. Ant. erm.), et son absence les corrompt toutes en vices. (S. Bern.) — Le contraire de la prudence chrétienne, c'est la *prudence mondaine* (S. Luc XVI, 8), la prudence de la chair (Rom. VIII, 6), qui apprend à l'homme à discerner les *avantages terrestres* et les jouissances sensibles, mais qui est une folie devant Dieu. (I. Cor. III, 19).

2. La **justice** est une inclination puissante de la volonté à faire ce qui est conforme au droit.

La justice nous dispose à marcher sur le *sentier étroit* des commandements; l'âme juste recule devant toute transgression de la loi, et c'est là le sens du titre de juste donné à Joseph, le père nourricier de Jésus. On emploie souvent le mot de justice dans le sens de grâce sanctifiante, mais il n'est pas pris ici dans cette acception. Le juste est donc *honnête*, c.-à-d. qu'il *donne à chacun ce qui lui est dû:* à Dieu par l'adoration, à l'autorité par l'obéissance, aux inférieurs par les récompenses ou les châtiments, au prochain par une vraie charité. — Mais comme la volonté rencontre dans l'exercice du bien des **obstacles extérieurs** et **intérieurs**, elle a besoin de deux appuis, la tempérance et la force.

3. La **tempérance** porte l'homme à n'user des biens temporels que dans la mesure où ils servent à acquérir les biens éternels.

L'homme tempérant se contentera donc de la nourriture et de la boisson nécessaires ou bien au soutien de la santé et de la vie, ou bien pour l'accomplissement des bonnes œuvres. Il n'aura pas non plus le désir désordonné des honneurs, des plaisirs, des jouissances sensibles; il est l'aigle qui ne descend sur la terre que pour se nourrir et qui en dehors de cela plane toujours sur les hauteurs. Nous devons user des biens terrestres comme n'en usant pas (I. Cor. VII, 31), comme les oiseaux qui ne prennent jamais leur nourriture qu'en regardant de côté et d'autre pour ne pas être pris. Il faudrait que tous nous pussions dire comme S. François de Sales: „Je n'aime que peu de choses ici-bas, et ce peu seulement très peu.“ — La tempérance ne consiste pas toutefois à prendre moins que ce qui est indispensable pour remplir ses devoirs; une pareille tempérance manquerait de prudence.

4. La **force** porte l'homme à faire volontiers les sacrifices nécessaires pour le salut éternel.

Le chrétien fort ne se laisse intimider ni par les railleries, ni par les menaces, ni par les persécutions, pas même par le danger de mort, comme le *lion* qui ne recule devant rien; il supporte avec patience tous les maux auxquels il est exposé, comme le *diamant* qui n'est rayé par aucun corps. „La force se manifeste bien plus dans le support de grandes douleurs que dans l'exécution d'actes difficiles, car souffrir est plus pénible qu'agir.“ (S. Th. Aq.) Nous avons un modèle de force dans Abraham, disposé à sacrifier son fils, dans David luttant contre Goliath, dans la mère des Macchabées et ses 7 enfants qui „méprisaient tous les tourments“ (II. Macch. VII, 12), dans S. Léon I qui alla hardiment au-devant d'Attila, avant tout dans les saints martys. Il existe aussi une *force des réprouvés*, qui malgré les châtiments du Créateur, ne cessent de poursuivre les biens périssables, au prix même de leur vie. (S. Grég. Gr.).

5. Toutes les vertus parfaites dérivent de l'*amour de Dieu* et sont inséparablement unies par cette charité. (I. Cor. XIII).

Toutes les vertus parfaites ne sont que des *formes*, des manifestations diverses de la seule et même charité. La modestie, la douceur, la chasteté, la tempérance, etc. ne sont pas autre chose que la charité qui se dirige sur différents objets (Mgr. Martin), selon cette parole de S. Augustin: la vertu n'est que la charité bien ordonnée. Toutes les branches d'un arbre sortent d'une seule et même racine (Ephés. III, 17); soignez donc bien la racine, car alors les branches et les fruits, c.-à-d. les vertus, ne feront

pas défaut. La charité est appelée à bon droit la *reine* des vertus, parce que c'est elle qui pousse la volonté à l'accomplissement de toutes les bonnes œuvres. Ce que le *drapeau* est à une armée, la charité l'est aux vertus, c'est sous cet étendard qu'elles doivent combattre. (S. Fr. de S.) Elles sont inséparables comme les *fleurs d'une couronne* ou les *branches d'un arbre*, et le **lien** qui les unit est la charité. (Col. III,14).

Quiconque n'a pas la charité, n'a *aucune vertu parfaite*, mais celui qui la possède, les possède toutes, quoique à des degrés différents.

La charité peut être comparée au *soleil*; quand il disparaît en hiver, les fleurs, les plantes, les prés et d'autres êtres dans la nature perdent leur beauté; de même toutes les vertus perdent leur beauté surnaturelle quand la charité s'éloigne d'une âme. (Scaram.) Toutefois celui qui n'a pas la charité, peut avoir certaines *vertus imparfaites* (naturelles); chaque homme en effet a par nature une certaine connaissance du bien et un certain penchant vers le bien, il peut donc accomplir fréquemment la même bonne action et y acquérir une certaine facilité. (S. Th. Aq.) On peut donc pratiquer des *vertus morales imparfaites* sans la charité, comme cela s'est vu chez les païens (id), comme cela se voit chez les *mondains* qui sont doux, tempérants, généreux, etc. — On peut même posséder des *vertus théologales imparfaites* sans la charité; la foi peut subsister sans l'espérance, et la foi et l'espérance peuvent subsister sans la charité. (Conc. de Tr. 6). En effet la foi et l'espérance ne sont perdues que par des péchés directement opposés à ces vertus, la foi par l'hérésie, l'espérance par le désespoir. — Mais celui qui possède la *charité*, possède toutes les *vertus parfaites, quoique à des degrés divers*, comme celui qui prend une *reine d'abeilles*, attire à lui tout l'essaim. (Scar.) Aussitôt que l'été approche, le *soleil* revêt les fleurs, les prés et toute la nature de toute leur beauté, et dès que la grâce sanctifiante entre dans les âmes, elle les orne de toutes les vertus, les divinise et les rend méritoires pour l'éternité. (Scar.) Les saints ont pratiqué toutes les vertus parfaites, mais l'un possédait telle vertu dans une mesure plus grande qu'un autre. Abraham possédait à un degré supérieur l'obéissance, Job la patience, David l'esprit de conciliation, S. Louis de Gonzague la chasteté, S. Ignace de Loyola le zèle, S. François de Sales la douceur.

Quiconque manque d'une seule vertu parfaite, manque de toutes les autres (S. Th. Aq.), et quiconque en possède une, les possède toutes. (S. Aug.).

Une vertu sans l'autre ou bien n'est pas une vertu ou bien seulement une vertu imparfaite. (S. Grég. Gr.) Une âme colère ne possède ni la vertu parfaite de la mansuétude, ni la générosité, ni l'humilité, ni les autres. Une vertu imparfaite peut exister sans les autres; un homme avare p. ex. peut être d'un caractère doux.

6. La vertu la plus excellente et la plus parfaite est l'amour de Dieu, car elle seule unit l'homme à Dieu, elle seule rend les autres vertus méritoires et elle seule subsiste après la mort.

Les plus précieuses de toutes les vertus sont les théologales, car elles ont Dieu pour objet direct; et des trois *la plus excellente est la charité*, comme le dit S. Paul: „Maintenant ces trois vertus, la foi, l'espérance et la charité demeurent; mais entr'elles la plus excellente est la charité.“ (I. Cor. XIII, 13). Elle tient la première place parmi les vertus, comme le feu parmi les éléments, l'or parmi les métaux, le soleil parmi les astres, les séraphins parmi les anges. La *charité* **unit l'homme à Dieu.** „Celui qui m'aime, dit Jésus, sera aimé de mon Père, et moi aussi je l'aimerai“ (S. Jean XIV, 21); nous viendrons auprès de lui et nous établirons *en lui notre demeure* (id. 23). Et S. Jean dit dans ses épîtres (I. ch. IV, 16): „Celui qui demeure dans la charité, *demeure en Dieu* et Dieu en lui.“ *La charité seule rend* **les autres vertus méritoires.** „Si j'avais, dit S. Paul, le don de prophétie, si je connaissais tous les mystères, . . . si j'avais une foi à transporter les montagnes, . . . si je donnais tout aux pauvres, . . . si je souffrais le martyre et que je n'eusse pas la charité, cela ne servirait de rien.“ (I. Cor. XIII. — *La charité* **subsistera après la mort**; elle ne

cessera jamais, dit S. Paul (ibid.), tandis que la foi sera absorbée dans la vision de Dieu, et l'espérance dans sa possession. Sans doute les vertus morales subsisteront aussi au-delà du tombeau, car on n'y perd aucune perfection naturelle, mais elles seront complètement transfigurées. (S. Th. Aq).

7. Les vertus croissent par l'augmentation de la grâce sanctifiante et par la pratique.

La vertu ressemble à un bien situé *au sommet d'une montagne;* quand on gravit cette montagne, on se trouve tantôt plus près et tantôt plus loin, on peut avoir des compagnons de route, tantôt devant, tantôt derrière soi. Les hommes ne possèdent pas tous et à chaque moment le même degré de vertu. Quand celle-ci atteint un degré qui nous fait approcher des élus au ciel, qui exprime le plus possible la ressemblance avec Dieu, on la nomme **héroïque.**[1] L'héroïsme dans les vertus théologales et cardinales (surtout en ce qui regarde l'accomplissement des devoirs d'état) est requis pour la béatification et la **canonisation** d'un saint. Les vertus héroïques ne sont pas comprises, sont même raillées par les hommes qui ne vivent pas saintement. — Les trois vertus **théologales** sont augmentées par l'augmentation de la grâce sanctifiante et par les actes qu'on en fait; la possibilité de cette augmentation est prouvée par la collecte du 13e dimanche après la Pentecôte: „Donnez-nous, Seigneur, l'augmentation de la foi, de l'espérance et de la charité." Plus le soleil éclaire et réchauffe l'atmosphère, mieux on voit les choses et plus on sent la chaleur, et plus *la grâce sanctifiante augmente,* plus l'âme devient capable de croire en Dieu, plus l'amour de Dieu devient ardent. Les théologiens admettent en outre que les vertus théologales sont augmentées par des actes fréquents de ces vertus, p. ex. que la foi est fortifiée par un acte de foi, etc.; S. Thomas admet du moins que si l'augmentation n'est pas immédiate, ces actes disposent l'âme à une croissance dans ces vertus. — Il en est de même des **vertus morales;** l'exercice augmente *la facilité dans la pratique* de ces vertus, et l'augmentation de la grâce sanctifiante *incline davantage* la volonté vers leur objet. — Il faut chercher à faire croître en nous au moins une vertu, car la croissance de l'une entraîne la croissance de l'autre. Comme l'agriculteur ensemence ses champs méthodiquement, nous devons prendre une vertu comme le point de départ de l'autre. (S. J. Chr.) La vertu que nous devons le plus cultiver, est celle qui répond le mieux *à notre situation sociale* ou à nos *inclinations* particulières. Plus on progresse dans la perfection d'une vertu, plus on fait de progrès dans les autres, comme les branches d'un arbre sont d'autant plus fécondes que le tronc est plus vigoureux.

8. Toutes les vertus parfaites sont *perdues* par un seul péché mortel; car par lui on perd la charité sans laquelle il n'existe pas de vertu parfaite.

Par un péché mortel on perd la perfection de toute les vertus et tous les mérites, comme un naufragé (I. Tim. I, 20) perd tous ses biens. — Quelque grande que soit l'aptitude d'une âme à faire le bien, *sa liberté subsiste toujours* et elle est toujours capable de pécher. „Que celui qui croit être ferme, prenne bien garde à ne pas tomber" (I. Cor. X, 12), comme David et S. Pierre. — *On perd la vertu plus facilement qu'on ne l'acquiert;* la pierre roule plus vite en descendant de la montagne qu'on ne l'y fait monter. Un *seul péché mortel* détruit la vertu, comme le bris d'une corde détruit toute l'harmonie d'un instrument, comme un coup de pinceau d'un vandale, abîme le plus beau tableau. Il ne faut pas confondre *les tribulations* avec le péché, elles ne détruisent pas plus la vertu que la boue n'ôte le prix à une perle qui tombe à terre; au contraire, c'est dans les souffrances que la vertu acquiert son plus grand éclat. Les étoiles brillent dans les ténèbres et non au grand jour (S. Bern.), et les épices ne donnent leur arôme que réduites en poussière. (S. Grég. Gr.) *L'apparence de la vertu demeure* souvent, malgré le péché; la vertu ressemble alors au cadavre dont l'âme s'est retirée. On peut hélas, comme les hypocrites, avoir une piété toute extérieure, sans aucune vertu dans l'âme!

Les vertus parfaites *diminuent* lorsqu'on se relâche dans la pratique du bien.

[1] Les *héros* de l'antiquité passaient pour avoir accompli des actes surhumains.

L'âme est déjà en danger de perdre la vertu, quand elle en fait *ostentation*; porter son trésor à découvert, c'est se mettre en danger de s'en voir dépouillé. (S. Grég. Gr.) Exposer son or et ses vêtements précieux, c'est provoquer le vol (S. J. Chr.); découvrir un vase, c'est faire évaporer le parfum. Il ne faut donc pratiquer le bien devant les hommes qu'avec l'intention de plaire à Dieu seul. *L'inconstance* aussi fait facilement perdre la vertu: les plantes qu'on change souvent de place ne prospèrent pas et ne portent pas de fruits; au contraire, elles risquent de dessécher, de périr. Le changement fréquent de séjour, d'état, de fonction est très nuisible au progrès dans la vertu (S. Nil); rarement, dit l'Imitation, se sanctifient ceux qui font souvent des voyages (pélerinages).

---

3. Le péché.

1. On commet un péché, quand on transgresse un ordre de Dieu, *sciemment* et *librement*.

Adam et Eve au paradis *connaissaient parfaitement* l'ordre de Dieu qu'ils transgressaient, et le serpent ne les y *forçait nullement;* ils commirent donc un péché. — La volonté de Dieu est notifiée par le *décalogue*, par l'*ordre* d'accomplir les *œuvres de miséricorde*, par les ordres de l'autorité, qui représente Dieu; elle *défend* ou *prescrit* un acte, d'où la distinction des péchés de commission ou d'omission; elle regarde la majesté divine, ou notre bien, ou celui de nos semblables, de là les péchés contre Dieu, contre nous-mêmes, contre le prochain. — Le péché est donc une résistance, une **désobéissance à Dieu** (Rom. IV, 15; S. Jean III, 4), à des ordres célestes (S. Ambr.); un rejet du joug divin par l'homme qui dit: „*Non serviam*, je ne servirai pas" (Jérém. II, 20); une attaque violente de la Divinité, visant à son anéantissement pour qu'elle ne puisse ni voir, ni punir ce forfait. (S. Bern.) Le péché est une déclaration de guerre à Dieu (B. Henri Suso), il *crucifie Jésus de nouveau* (Héb. VI, 6), parce qu'il rend son sang inutile. (B. Humbert). La malice du pécheur est plus sensible au cœur de Jésus que sa passion, comme la retenue de son salaire est plus pénible pour un ouvrier que son labeur. (Louis de Gr.) — Le pécheur est un *ennemi de sa propre âme.* (Tob. XII, 10). Ce serait une folie d'insulter un homme, dont dépendrait tout notre bonheur ici-bas; c'est une folie plus grande d'offenser celui du secours duquel nous avons toujours et partout besoin, et dont dépend notre éternité bienheureuse. Qui oserait insulter celui qui au haut d'une tour nous tiendrait suspendus à une faible corde? et nous osons être assez insensés pour provoquer le courroux de celui qui tient notre vie suspendue à un cheveu, et qui pourrait nous laisser retomber dans le néant! (Louis de Gren.) Nous autres pauvres créatures, nous ne tolérons pas la moindre offense de nos inférieurs, qui pourtant nous sont originairement égaux en dignité, et cependant nous méprisons la majesté divine! (Salvien).

On ne commet *pas de péché* quand on *ignore*, sans sa faute, la culpabilité d'un acte, ni quand *on ne consent pas* à l'acte coupable.

Noé n'était pas coupable du péché d'ivresse, parce qu'il *ignorait* les effets du vin; ni celui-là ne serait coupable qui mangerait de la viande un vendredi sans y penser. Par contre, il y a certainement péché quand, par suite d'une **mauvaise habitude**, on ne réfléchit plus à la culpabilité d'une action ou qu'on ignore la loi par *sa propre négligence;* car autre chose est ne pas savoir, autre chose, ne pas vouloir savoir: celui qui se détourne volontairement de la vérité, pour ne pas la connaître, est un contempteur de la loi (S. Grég. Gr.), celui qui en ce monde cherche à échapper à la parole de Dieu, ne trouvera aucune excuse devant lui. — On ne commet pas de péché **quand on ne consent pas** à l'action mauvaise. Les *premiers chrétiens* auxquels on faisait jeter de force de l'encens sur les autels des idoles n'étaient pas coupables; nous ne sommes pas non plus responsables des *mauvaises pensées* que le démon nous suggère, aussi longtemps que nous n'y prenons pas plaisir. Les représentations de l'imagination pendant *le rêve* ne sont pas coupables, puisque notre liberté n'est pas en jeu; il ne faut pas s'en troubler, mais les rejeter au réveil. Jésus

dit expressément que tous les péchés viennent *du cœur* (S. Matth. XV, 19), c.-à-d. de la volonté; où celle-ci manque, il n'y a pas de péché. On est toutefois coupable quand on a posé volontairement la *cause indirecte* du péché; celui qui s'enivre est responsable des actes qu'il a commis dans cet état, car il sait d'avance, au moins confusément, que l'ivresse entraîne à toute espèce de péchés.

2. Dans son essence le péché est une affection coupable pour la créature et une aversion de Dieu.

La conversion vers les créatures est la cause du péché. (S. Bonav.) Les *créatures* ne sont que *des moyens pour atteindre notre fin dernière*, mais ne sont pas elles-mêmes cette fin; il en est d'elles comme des remèdes: l'usage modéré des créatures les rend utiles, l'*excès* les rend nuisibles et nous empêche d'atteindre notre fin dernière. C'est pour cela que Dieu n'a permis l'usage des créatures que dans *la mesure nécessaire ou utile pour arriver au ciel:* de la nourriture, p. ex., dans la mesure requise pour l'entretien de la vie. Dieu a permis la possession des biens terrestres, mais seulement des biens acquis légitimement. Celui qui *use des créatures au-delà de la mesure permise* ou *autrement* que Dieu ne le prescrit, violente les créatures (Rom. VIII, 22) et se détourne de Dieu, sa fin dernière; il échange des plaisirs passagers contre le vrai bonheur. (Sag. II, 1-9). Le pécheur agit comme un enfant, qui entre un morceau de sucre et une pièce d'or, choisira le morceau de sucre; il abandonne Dieu, la source des eaux vives, pour se creuser des citernes qui ne retiennent pas l'eau. (Jér. II, 13). — Le péché est donc une sorte **d'idolâtrie**; c'est l'adoration d'une créature à la place de Dieu; le pécheur a et adore autant d'idoles qu'il a commis de péchés mortels. (S. Jér., S. Ant. de Padoue). Par le péché, l'homme devient un *esclave de la création* (S. Jean VIII, 34), il y est pris comme le poisson à l'hameçon; le pécheur est même plus à plaindre qu'un esclave, car l'esclave peut s'enfuir, tandis que le pécheur ne le peut pas: son péché le poursuit partout où il va. (S. Aug).

3. Le péché est le *seul mal véritable,* car il expose l'homme à la honte et au malheur éternels.

Le péché est le **seul mal véritable**, contrairement à l'opinion des hommes, qui regardent comme un malheur *les souffrances* et les épreuves de cette vie, tandis qu'au fond elles sont des grâces, car loin de nous faire perdre quelque chose aux yeux de Dieu, elles nous procurent un gain.[1] Le péché est le seul mal, parce qu'il nous fait perdre *toute valeur* aux yeux de Dieu (S. J. Chr.); il fait pour ainsi dire retomber l'homme dans le néant d'où il est tiré. (S. Aug.) Quoi qu'en pensent la plupart des hommes, je ne cesserai de prêcher que le plus grand malheur n'est même pas la damnation éternelle, mais l'offense de Jésus-Christ. (S. J. Chr.) Le péché est un mal plus grand que l'anéantissement du monde, même d'un nombre infini de mondes pleins de créatures (S. Ant.) La seule chose honteuse et dégradante pour l'homme est le péché; les hommes vicieux sont seuls à considérer la *pauvreté et l'obligation de travailler comme une honte.* S. François-Xavier, l'apôtre des Indes, quoique revêtu de la dignité de légat du S. Siège, lavait lui-même son linge; à quelqu'un qui lui disait que cela n'était pas convenable, il répondit: „Une seule chose est inconvenante pour le chrétien, le péché.“

4. Le péché fait perdre à l'homme la beauté surnaturelle de l'âme, le rend semblable au démon et malheureux déjà en cette vie.

Le péché fait perdre à l'âme **sa beauté surnaturelle.** Comme le corps est souillé par le contact avec des immondices, ainsi l'âme, dont la beauté consiste dans la grâce sanctifiante, est souillée d'une tache par le contact coupable avec les créatures; le péché lui fait perdre cette beauté en tout ou en partie. (S. Th. Aq.) Un vêtement d'une blancheur éclatante est taché par la moindre éclaboussure, de même l'âme est souillée par les choses terrestres aussitôt qu'elle s'éloigne de Dieu et s'attache aux créatures par une affection désordonnée. (Louis de Gren.) On disait un jour à Ste Françoise de Chantal qui soignait un lépreux, qu'elle pourrait contracter la maladie: „Je ne crains d'autre lèpre, répondit-elle, que le péché.“ — Par le péché l'homme **devient semblable au démon**, car le *pécheur imite Satan* (Sag. II, 25); par le

[1] Voir première partie, page 68.

péché *il participe à sa nature*, car celui qui fait le péché est de Satan (I. S. Jean III, 8); il devient même *un enfant de Satan*. Vous avez, disait Jésus aux Pharisiens dans le temple, le démon pour père, et vous voulez agir d'après sa volonté. (S. Jean VIII, 44). Le pécheur, dit S. Cyprien, mange la *nourriture* du démon. — Par le péché l'homme devient **malheureux dès ici-bas**, comme l'astre qui sortirait de son orbite serait brisé, comme le *train de chemin de fer* qui quitte les rails cause une catastrophe. Les hommes qui abandonnent la voie tracée par les commandements vont aux abîmes. L'*ordre* contre lequel le pécheur s'élève l'écrasera, et il s'élève contre l'ordre de sa raison, contre l'ordre social, et contre l'ordre de la providence divine. C'est pourquoi il a à souffrir les tourments du remords, puis le cas échéant, les punitions des autorités humaines et enfin les châtiments de Dieu. (S. Th. Aq.).

II. L'origine et les étapes du péché.

Les maisons ne croulent pas tout à coup: il y a d'abord quelques gouttes de pluie inaperçues qui s'infiltrent dans les murs, ramollissent le mortier et disloquent les pierres, de sorte qu'enfin l'édifice s'écroule. C'est ainsi qu'en agit le démon dans l'âme (Rodrig.), comme on le voit dans l'histoire d'Eve.

Voici comment naît d'ordinaire le péché.

1. Il survient une **pensée** mauvaise; celle-ci n'est pas un péché en elle-même, elle le devient seulement quand on s'y arrête volontairement.

Il y a dans notre âme comme deux maîtres *d'un tempérament complètement opposé:* ce qui est loué par l'un est blâmé par l'autre. Ce sont la sensualité et la conscience. Aussitôt qu'une pensée mauvaise se présente, *éclate une lutte violente*; la conscience avertit et retient, la concupiscence excite et pousse au mal. Nous pouvons aussi peu empêcher les mauvaises pensées de surgir, qu'une île ne peut empêcher les flots de la mer de la battre de tous côtés; mais de même que l'île résiste aux flots, qui se brisent contre elle, de même nous devons repousser les pensées mauvaises. (S. Ephr.) Il faut aussitôt **détourner son âme du mal**, soit par la prière, soit par le souvenir des fins dernières. „Réfléchissez, dit l'Ecclésiastique (VII, 40), aux *fins dernières* et vous ne pécherez jamais" Ou bien il faut penser aux *conséquences* fâcheuses du péché: la réflexion qui ne vient qu'après le péché est inutile. Cette immédiate répulsion de la pensée mauvaise, dès le début, est de la plus haute importance, car l'incendie qui commence, s'éteint facilement. „Tuez votre ennemi, tandis qu'il est petit et faible (S. Jér.), étouffez la mauvaise pensée à son origine, dès qu'elle se présente." (S. Bern.).

2. Souvent l'on éprouve de la **complaisance** pour le mal; elle devient péché, dès qu'on ne l'étouffe pas immédiatement.

Cette complaisance peut aller jusqu'au *péché mortel*, si elle se rapporte à un objet défendu sous peine de péché grave. — Les mauvaises pensées sont comme des *œufs* que le démon dépose dans nos âmes, et de même que l'œuf couvé donne un poussin, ainsi la mauvaise pensée engendre le péché quand on la garde avec complaisance dans son cœur. Des *charbons ardents* brûlent cruellement la main de celui qui les tient, et les pensées coupables brûlent profondément l'âme qui s'y arrête et s'y délecte. (S. Aug.) Quand la concupiscence a conçu, elle engendre le péché. (S. Jac. I, 13). Les mauvaises pensées sont une abomination pour le Seigneur. (Prov. XV, 26).

3. Il peut aussi surgir en nous un **mauvais désir**; quand on y consent on commet un péché, de la même malice et de la même espèce que l'acte lui-même auquel il se rapporte.

Le désir mauvais volontaire est déjà un *acte de la volonté;* le mal qui vient du cœur (de la volonté) est péché (S. Matth. XV, 19), car devant Dieu, *l'intention* (le désir, la volonté) est *comme l'action*, et celui qui s'arrête à un désir mauvais, a déjà commis l'action coupable dans son cœur. (Id. V, 28). Celui qui a consenti à un désir mauvais est comme un *cerf* blessé à mort; il peut bien échapper aux chasseurs, il n'en périra pas moins. (S. Ephr.) Les mauvais désirs sont comme ce *petit poisson de mer*, la rémora, dont parle Pline, qui perce la coque des navires, les arrête par là et cause souvent leur naufrage; le mauvais désir paraît peu de chose, et cependant

il peut arrêter dans leur course et même précipiter dans l'abîme de la mort éternelle les âmes les plus pieuses et les plus parfaites, qui naviguent vers le port de la patrie céleste. (S. Grég. Naz.) Quand l'acte est un *péché mortel*, le mauvais désir l'est aussi. (Conc. Tr. 14, ch. 5). Celui qui ne sait pas réprimer ses désirs mauvais, ressemble à un *cavalier* traîné par un cheval emporté à travers des marécages; lui aussi est emporté dans les péchés les plus graves, et enfin jeté dans l'abîme de l'enfer. (S. Ambr.) Le mauvais désir ressemble encore à une *mouche*, qui attirée par son avidité sur l'eau sucrée, l'huile, le miel, finit par s'y noyer, ou qui vole autour d'une flamme, jusqu'à ce qu'elle s'y brûle les ailes.

4. La **résolution** de faire le mal est toujours coupable.

Le désir n'est qu'un souhait du mal, un mouvement de la volonté vers l'objet défendu. La résolution implique *la décision d'employer aussi les moyens* qui conduisent au but. Les *frères de Joseph* avaient pris la résolution de le tuer; c'était un grand crime, quoiqu'ils n'aient pas exécuté leur dessein. — Jusqu'ici nous n'avons parlé que du *péché intérieur.*

5. Le **péché extérieur** est plus coupable que le péché intérieur à cause des conséquences mauvaises qu'il peut entraîner.

Le péché extérieur augmente la malice de la volonté, détruit le sentiment de la honte, cause souvent du scandale, jette l'homme dans la misère et attire des châtiments divins plus sévères. L'homme qui a péché extérieurement, ressemble au *poisson* qui est déjà pris par l'hameçon. Notre âme est comme à une forteresse, dont Dieu nous a donné le commandement. L'ennemi vient, envoie un espion qui offre au commandant une grosse somme d'argent pour livrer la place. Celui-ci peut prendre trois partis: il peut repousser les avances et faire pendre l'espion, ou entamer d'abord des négociations avec lui et les rompre après, ou enfin consentir à ouvrir les portes à l'ennemi. Nous pouvons faire la même chose pour notre âme et l'ennemi, Satan. Celui-ci envoie ses espions pour nous détourner de Dieu par toute sorte de promesses et de caresses. Si nous repoussons ses avances avec dégoût, nous nous affermirons davantage dans la fidélité à Dieu; si nous nous y complaisons, nous commençons déjà à trahir Dieu et à mériter sa disgrâce; si enfin nous faisons le mal, *nous livrons notre âme à Satan*, qui y fait son entrée avec toute sa suite.

6. Après chaque péché l'âme entre dans **l'état de péché.**

Quand l'eau est gelée, elle reste à l'état de glace, jusqu'à ce qu'elle sorte de nouveau liquifiée par la chaleur, et quand notre hémisphère a pris la position d'hiver par rapport au soleil, la chaleur et la longueur des jours diminuent, jusqu'à ce que cette position soit changée. De même, l'homme après l'acte du péché mortel reste dans cet *état de péché*, jusqu'à ce qu'il se convertisse; voilà pourquoi l'on dit: cette âme est dans le péché, cet homme est mort dans le péché.

7. La répétition fréquente d'un péché grave produit **un vice** (habitude mauvaise, passion coupable).

Il suffit que ce péché grave soit répété *une ou plusieurs fois par mois* pour constituer le vice; le pécheur acquiert alors une certaine *facilité* à accomplir le mal et sa volonté reçoit une certaine *inclination* au péché. Les SS. Pères nous représentent les trois morts ressuscités par Jésus, comme l'image du péché intérieur, du péché extérieur et du péché d'habitude. La fille de Jaïre qui est encore *dans la maison* mortuaire, est le symbole du péché du cœur; le jeune homme de Naïm que l'on porte *hors la ville*, celui du péché extérieur, et Lazare, dont la *décomposition* commence déjà, celui du péché d'habitude. Aux deux premiers, Jésus donna simplement l'ordre de se lever, au dernier il jeta un grand cri, après avoir d'abord frémi dans son cœur, pleuré et ordonné d'écarter la pierre du tombeau; il voulait montrer par là combien est grande la difficulté de faire revenir à la vie de la grâce un homme adonné au vice.

8. Tout péché mortel et toute mauvaise habitude entraînent comme châtiment à *d'autres* péchés et *d'autres* vices.

La *grâce de Dieu*, mais non la tentation, *abandonne* celui qui a péché gravement: le démon redouble d'efforts pour serrer ses liens. Et comme la tentation ne

peut être surmontée que par la grâce de Dieu, il s'ensuit que le pécheur tombe toujours plus profondément d'un péché dans l'autre. „C'est la malédiction du crime, qu'il continue à engendrer le mal.“ (Schiller). Les péchés qui sont la conséquence du péché peuvent donc être considérés *comme son châtiment* (S Bonav.), car les vices sont punis par les vices. (S. Grég. Gr.) L'Ecriture-Sainte exprime le retrait de la grâce par les formules suivantes: „Dieu aveugle, endurcit le pécheur; Pharaon par exemple, il l'abandonne à la corruption de son sens.“ (Rom, I, 28).

9. Quand un vice est enraciné, il entraîne après lui les plus grands désordres, les plus horribles manques de charité : **les péchés qui crient vengeance contre Dieu,** et enfin l'endurcissement complet du pécheur : **le péché contre le S. Esprit.**

Celui qui s'adonne au vice pendant longtemps, devient capable des plus grands crimes: le meurtre, l'oppression des faibles, la retenue du salaire, capable des plus affreux désordres: le péché de Sodome. (Gen. XII, 20). Et de même que la vertu rend l'homme heureux sur terre et le conduit à l'union parfaite avec Dieu, comme Jésus nous l'apprend dans les 8 béatitudes, ainsi le vice a ses degrés sur lesquels l'âme descend jusqu'à *l'état des esprits réprouvés* et arrive jusqu'à la *séparation absolue d'avec Dieu.* L'homme vicieux finit par *haïr Dieu* et résiste librement et de propos délibéré à l'action du S. Esprit, résistance que l'on nomme péché contre le S. Esprit. C'est la *consommation du péché.* (S. Bonav.).

III. Les espèces du péché.

Il y a différentes espèces de péché.

Les circonstances qui changent l'espèce, doivent être déclarées en confession. (Conc. de Tr. 14, 5).

Le péché change d'espèce dès qu'il transgresse des *commandements différents* ou blesse *des vertus diverses,* ou bien lorsqu'il transgresse un seul et même commandement, qu'il blesse une seule et même vertu d'une *manière notablement différente.*

Le *vol* et le *mensonge* diffèrent d'espèce, parce que l'un transgresse le 7e, l'autre le 8e commandement; l'*orgueil* et l'*avarice,* parce qu'ils blessent deux vertus différentes, l'humilité et la générosité. — Le *vol* et la *fraude* diffèrent aussi d'espèce; ce sont, il est vrai, des transgressions du même 7e commandement, mais commises d'une façon différente. La *présomption* et le *désespoir* diffèrent d'espèce, parce qu'ils blessent la vertu d'espérance d'une façon tout à fait *contradictoire.*

1. On distingue encore le péché de *pensée,* de *parole* et *d'action.*

La haine et le meurtre diffèrent d'espèce, parce qu'ils transgressent le 5e commandement, l'une en pensée, l'autre en action. La vantardise et la vanité dans le vêtement sont d'espèce différente, parce qu'ils blessent l'humilité, l'une en paroles, l'autre en action.

2. On distingue en outre le péché *personnel* et le *péché d'autrui.*

Les péchés **personnels** sont ceux que nous commettons seuls, nous-mêmes.

Les péchés **d'autrui** sont ceux que nous ne commettons pas personnellement, mais auxquels nous *participons,* quand nous les commandons, ou les conseillons, les approuvons, les

louons, les soutenons, les excusons, quand nous y poussons, quand nous les tolérons soit par le silence, soit par l'impunité, lorsque nous devrions et pourrions les empêcher

Le pécheur ressemble à un *lépreux* qui communique à d'autres la lèpre dont lui-même est atteint; il est responsable de cette contagion. Celui qui met le feu à une maison est cause de l'incendie, et celui qui fournit le poison, est responsable de la mort qui s'ensuit; de même le pécheur est responsable des péchés qu'il *fait* ou qu'il *laisse* commettre à d'autres, car on enseigne aussi le vice en ne le punissant pas! (S. Grég. Naz.) Si ceux qui ont la charge de garder César, apprenaient qu'il a été l'objet d'un attentat, ils seraient bien effrayés, car ils sauraient qu'ils ne se tireraient pas facilement d'affaire avec l'excuse: „Nous n'y avons pas pris part.“ Nous aussi nous avons lieu de craindre, quand Dieu a été offensé par notre négligence ou notre lâcheté. (S. J. Chr.) *Celui qui peut et doit empêcher un péché et le néglige, en est responsable.* — Voici quelques exemples de cette participation au péché. Hérode *ordonna* le meurtre des innocents; Rébecca *conseilla* à Jacob, son privilégié, de tromper Isaac (Gen XXVII); Aaron *consentit* au péché des Israélites en leur fondant le veau d'or; les Juifs *louèrent* Hérode d'avoir fait mettre à mort S. Jacques et le poussèrent ainsi à incarcérer S. Pierre (Act. Ap. XII); Saül *aida* les meurtriers de S. Etienne, en leur gardant leurs habits; les épouses de Job et de Tobie péchèrent en *excitant* leurs maris au murmure. Ceux qui écrivent des livres immoraux, ou peignent des images indécentes, les femmes qui portent des toilettes provoquantes, participent aux péchés des autres. Le grand-prêtre Héli *se tut* devant les crimes de ses enfants et les laissa impunis, aussi Dieu le fit-il blâmer par Samuel et le châtia sévèrement. (I. Rois III). C'est un péché aussi, quand on est membre d'un conseil, de ne pas voter contre des propositions mauvaises, par respect humain; le prophète compare ces hommes à des chiens muets qui n'aboient pas. (Is. XLVI, 10).

Les puissants de ce monde, les membres des parlements ou d'autres conseils, les parents, les supérieurs, les patrons, les rédacteurs de journaux, les littérateurs sont *facilement exposés* à participer aux péchés d'autrui.

Il y a des souverains qui déclarent injustement la guerre et qui par conséquent sont responsables de tous les crimes qui s'y commettent. Les électeurs sont responsables des lois anti-religieuses qu'élaborent leurs mandataires. Certains journalistes sont, par leurs excitations, cause des haines nationales et religieuses qui divisent souvent un même peuple.

Celui qui participe au péché d'autrui est au moins aussi *coupable* que s'il l'avait commis lui-même.

Celui qui pousse les autres au péché, peut être plus coupable que ses victimes. Ève qui avait séduit Adam a été châtiée plus sévèrement que lui, et encore aujourd'hui la femme subit les conséquences de ce châtiment plus que l'homme. Celui qui porte les autres au péché, pèche *contre la charité;* il imite le *démon* qui n'est pas seulement mauvais pour lui, mais qui s'efforce encore de rendre mauvais les autres. Aussi Jésus s'écrie-t-il: „Malheur à celui par lequel vient le scandale! (celui qui est cause du péché d'autrui), il vaudrait mieux lui attacher au cou une meule et le noyer dans la profondeur des mers!“ (S. Matth. XVIII, 6).

IV. La gravité du péché.

I. Tous les péchés ne sont pas également graves.

Jésus compare certains péchés à des *chameaux*, d'autres à des *moucherons* (S. Matth. XXIII, 24); les uns avec des *pailles*, les autres avec des *poutres* (ib. VII, 3); la dette de 10,000 talents est opposée à celle de 10 *deniers* (ib. XVIII, 23); „celui qui m'a livré, dit-il à Pilate, a commis un péché plus grand.“ (S. Jean XIX, 11).

1. La gravité du péché dépend de l'*importance du commandement transgressé*, de la *clarté de la connaissance de la loi*, du degré de la *liberté* dans l'action.

Plus l'**ordre violé** est important, plus le péché est grave. S'il est dirigé contre *Dieu*, il est plus grave que contre le prochain; le péché contre *la vie* de nos semblables est plus grave que le péché contre la propriété. La 2e condition de la gravité du péché est la **conscience** de la culpabilité; le péché d'un chrétien est plus grave que celui d'un païen, celui d'un simple fidèle moins sérieux que celui d'un prêtre, qui connaît mieux la loi divine. „Le serviteur, disait le Sauveur, qui connaissait la volonté de son maître et ne l'a pas observée, sera frappé durement; le serviteur qui l'a transgressée, sans la connaître aussi bien, recevra moins de coups.“ (S. Luc. XII, 47). Ce qui est péché véniel chez un commençant, devient grave chez le chrétien parfait (S. Isid.); plus vous serez savant, plus vous serez jugé sévèrement, si votre science n'a pas été la règle de votre conduite. (Thom. de Kempis); plus vous aurez eu de grâces, plus vos offenses seront graves. (S. Césaire). Enfin la grandeur de la faute dépend du degré de **liberté** que l'on avait en la commettant. Celui qui a agi sous l'influence de la *crainte* ou d'une *tentation* très violente est moins coupable que celui qui a agi en pleine liberté: le reniement de S. Pierre était moins coupable que la trahison préméditée de Judas.

2. Le péché peut être *aggrave* par les *circonstances* de personnes, d'objet, de temps, de lieu, du but, des moyens, des conséquences fâcheuses.

Le péché public d'un *souverain* est plus coupable que celui de ses sujets; un péché commis devant plusieurs personnes est plus grave qu'un péché secret. Faire des œuvres serviles durant un dimanche entier, est plus grave que de travailler une heure seulement, la rapine (vol avec violence), plus que le larcin, le vol au préjudice d'un riche moins grand que le vol chez un pauvre. Un vol dans une église (outre qu'il change d'espèce comme sacrilège) est plus grave qu'un vol dans un lieu profane.

II. Beaucoup de péchés sont si graves qu'ils nous séparent complètement de Dieu, et nous enlèvent son amitié: on les appelle péchés *mortels*; les péchés moins graves se nomment péchés *véniels*.

Il en est des péchés comme des *maladies:* telle maladie nous affaiblit seulement, telle autre coûte la vie; tel péché est seulement un obstacle qui nous retarde dans la marche vers Dieu, tel autre enlève la vie complètement à l'âme, la grâce sanctifiante. (S. Th. Aq.) Dans le commerce de l'*amitié*, il peut survenir une divergence de sentiments; si elle n'est que légère, l'amitié subsiste, si, au contraire, elle est sérieuse, elle peut amener la rupture: ainsi en est-il de l'amitié avec Dieu, les péchés véniels la laissent subsister, les péchés graves la détruisent. La S. Ecriture en effet nous parle de péchés qui font *perdre la grâce divine*, comme celui de David, et d'autres dans lesquels le juste tombe *7 fois*, c.-à-d. souvent (Prov. XXIV, 16), sans cesser d'être juste (Conc. de Tr. 6, ch. 11); elle parle de péchés qui *excluent du royaume des cieux* et entraînent un châtiment éternel, parmi lesquels S. Paul (I. Cor. VI, 9; Gal. V, 19) compte l'idolâtrie, le meurtre, l'impureté, l'intempérance, l'avarice, etc. et d'autres péchés qui n'entraînent pas ces conséquences. Il est peu de péchés qui ne trouvent leurs apologistes aujourd'hui[1], ne nous laissons pas séduire par ces maximes du monde, mais jugeons le péché d'après la parole de Dieu expliquée par l'Eglise; c'est Dieu et non le monde qui nous jugera. — Le péché *mortel* est ainsi appelé, parce qu'il **donne la mort à l'âme;** l'âme ne cesse pas d'exister, mais elle perd le S. Esprit, qui est sa vie. „Le corps meurt quand l'âme l'abandonne, l'âme, quand Dieu la quitte“ (S. Aug.); le péché grave est la mort, parce qu'il nous sépare de Dieu, notre vie (S. Isid.); pécher gravement, c'est éteindre le flambeau de la vie (S. Bern.), c'est donc une sorte de *suicide spirituel*. — Le péché *véniel* tire son nom du latin *venia*, pardon, parce qu'il obtient **plus facilement le pardon** que le péché mortel; cela *ne veut pas dire* qu'il faut tenir le péché véniel pour *peu de chose;* il ne nous détourne pas de la voie vers Dieu, mais nous y arrête. (S. Fr. de S.) Du reste le péché véniel est, lui aussi, une offense de la majesté infinie de Dieu, et „il ne faut pas prendre à la légère la moindre offense à Dieu.“ (S. Jér.) Celui qui sert

[1] D'après Luther, le péché si grand qu'il soit, n'est pas imputé au pécheur, pourvu qu'il soit accompagné de la foi (de la confiance) aux mérites de Jésus-Christ.

Dieu comme enfant et non comme esclave, craindra de l'offenser dans les moindres choses (S. Bas.); si le ciel et la terre s'écroulaient, ce serait un mal moindre qu'un seul péché véniel. (S. Aug.) Les millions de martyrs sont, malgré leurs mérites, incapables de satisfaire complètement la justice divine pour un seul péché véniel, il a fallu pour cela le sang précieux de Jésus. (Ste Cath. de S.).

Le péché mortel est *essentiellement* différent du péché véniel.

Le péché grave est une *blessure dont on meurt*, le péché véniel une blessure *légère* qui fait seulement souffrir. „Le péché mortel met la hache à la racine, le péché véniel est une blessure faite à l'écorce de l'arbre, qui le rend malade.

Il est très *difficile* et très *dangereux* de décider si un péché est véniel ou mortel. On peut affirmer avec certitude seulement ceci : il y a péché mortel quand la volonté de l'homme n'est plus dirigé vers Dieu, comme fin dernière.

S. Augustin et S. Thomas d'Aquin, et après eux tous les moralistes, affirment cette difficulté et ce danger. Néanmoins il ne faut jamais désigner un péché comme mortel, quand cela n'est pas absolument certain (S. Alph.); sinon on pousserait les âmes au désespoir (S. Raym.), à l'enfer (S. Ant.) : loin de les tirer de l'abîme du péché, on les y enfoncerait davantage. (Gerson). — Il n'y a péché **mortel** que quand **Dieu n'est plus le centre** vers lequel gravite l'âme (S. Th. Aq.), car le péché mortel est l'*aversion totale de Dieu*, comme fin dernière, et la *conversion totale vers la créature*, comme souverain bien. (S. Aug.).

1. Il y a *péché mortel,* quand de propos délibéré on blesse *gravement Dieu* dans son honneur, ou l'homme dans *un bien* important, comme la vie, la fortune, l'honneur.

L'idolâtrie, l'hérésie, le blasphème, le parjure, la profanation (considérable) du dimanche et des fêtes sont certainement des péchés mortels, parce qu'ils **blessent gravement l'honneur de Dieu.** Un dommage léger à sa santé est un péché véniel; le suicide, un péché mortel; un simple coup au prochain, est péché véniel, le maltraiter sérieusement, un péché mortel. Voler quelques centimes, est un péché véniel, voler une somme considérable, un péché mortel. Découvrir un petit défaut du prochain est moins grave que de l'accuser injustement. Dans le second cas, c'est **un bien considérable du prochain qui est gravement atteint.** — Il n'y a toutefois péché mortel que **quand on reconnait clairement la gravité de la faute** Des *enfants* qui ne comprennent pas la portée de leurs actions, ne commettent pas facilement un péché mortel. La **pleine liberté** est requise aussi; une *menace très grave* peut excuser d'un péché mortel (quand il s'agit d'une loi humaine); il en est de même quand une *tentation violente* trouble la claire vue de la conscience ou est occasionnée par un cas de grande nécessité. C'est ainsi que fut jugée l'action de soldats juifs qui tombèrent dans la bataille après s'être approprié dans le butin, malgré un ordre contraire, des dons destinés aux idoles. Judas Macchabée ne les regarda pas comme coupables d'un péché grave, puisqu'il fit offrir pour eux des sacrifices. (II. Macch. XII). Une maladie peut *troubler l'intelligence* au point que l'on n'a plus aucune conscience de ce que l'on fait: plus d'un suicidé peut être innocent, et il faut être très réservé dans son jugement sur le prochain, parce que ce jugement appartient à Dieu, qui seul sait tout.

2. On commet un *péché véniel,* quand on n'attaque qu'*un bien de moindre importance,* ou qu'on attaque un *bien important,* mais soit d'une *manière légère,* soit avec une *conscience imparfaitement éclairée,* soit avec une *liberté restreinte.*

D'un autre côté un *péché véniel* peut devenir *mortel,* si on cause par là un *scandale grave,* ou un *dommage considérable,* ou qu'on le commette *par mépris* pour la loi.

Les attaques contre la religion ou l'honneur du prochain, *dans la presse,* seront rarement vénielles, car elles causent un scandale et un tort considérables. Le *mensonge,* qui de sa nature n'est pas grave, peut devenir mortel, s'il a des conséquences sérieuses, comme celui des explorateurs de la Terre promise, envoyés par Moïse. — Le mépris de la loi consiste à commettre le péché précisément à cause de la défense : ce mépris est généralement grave.

Plusieurs péchés véniels peuvent constituer *un péché mortel,* quand de leur ensemble résulte un tort considérable.

Plusieurs vols légers commis successivement finissent par constituer un péché grave, à cause de la somme considérable qu'on est tenu de restituer, comme l'addition de *nombreuses unités* peut donner une somme importante. (S. Isid.) L'*eau* qui pénètre dans un navire par un petit trou, peut le faire sombrer; beaucoup de *petits fils de chanvre* peuvent former un cable assez gros pour retenir un navire, ainsi plusieurs péchés véniels peuvent, en certains cas,[1] retenir l'âme dans sa course vers Dieu et la faire sombrer.

III. Les péchés mortels n'ont pas tous *la même culpabilité,* ni les péchés véniels; les péchés mortels les plus graves sont ceux *contre le S. Esprit* et ceux qui *crient vengeance contre Dieu.*

1. Le péché contre le S. Esprit consiste à résister *habituellement et opiniâtrément* aux inspirations du S. Esprit.

Il arrive souvent que le S. Esprit nous exhorte à la prière et à d'autres bonnes œuvres et que nous ne répondions pas à sa voix par distraction ou par excès de soucis pour les choses temporelles; *ce ne serait pas le péché contre le S. Esprit.* Il n'existe que quand on lui résiste *opiniâtrément* et qu'on meurt dans cette résistance. Les *Pharisiens* et les *Scribes* pouvaient conclure la divinité de Jésus et sa qualité de Messie, de ses miracles, de la sublimité de sa doctrine, de l'accomplissement des prophéties en sa personne, de tout son enseignement; mais l'orgueil les empêchait de l'avouer, parce q'ils auraient été obligés de changer de conduite. Contre leur conscience, ils le traitaient de possédé (S. Jean VIII, 48), attribuaient ses miracles à Beelzébub (S. Matth. XII, 24), et le persécutaient de toute façon. Ils **contredisaient la vérité reconnue**. *Pharaon* aurait pu, d'après la conduite et les nombreux miracles de Moïse, reconnaître que Dieu exigeait le départ des Israélites, et il ne renonça pas à sa résolution impie : il avait **endurci son cœur contre les inspirations divines**. Renan (mort en 1892) avait interdit, longtemps avant son décès, l'acces du prêtre à son lit de mort : il ne *voulait* donc pas revenir à de meilleurs sentiments; c'est ainsi qu'agissent les membres des sectes maçonniques : „ils bouchent leurs oreilles pour ne rien entendre, et endurcissent leur cœur comme le diamant." (Zach. VII, 11). Ils **persistent opiniâtrément dans l'impénitence finale**. Que dirait-on d'un homme *endormi en plein air par le plus grand froid,* que son plus grand ennemi réveillerait pour qu'il ne mourût pas gelé et qui le repousserait violemment afin de se remettre à dormir ? C'est cependant de la sorte que le pécheur traite le S. Esprit qu'il a offensé et par lequel il ne veut pas être réveillé. (Alb. Stolz). C'est la folie du malade qui refuse d'être guéri (S. J. Chr.), et qui fait en outre tout ce qui pourrait précipiter sa mort.

Le péché contre le S. Esprit est généralement la suite d'une vie très vicieuse ou d'un orgueil démesuré.

[1] Cela a lieu spécialement pour la restitution du bien d'autrui.

Le *péché mortel* obscurcit la raison et détourne de Dieu la volonté; plus le péché est fréquent, *plus les ténèbres de la raison deviennent épaisses* et plus la volonté *s'endurcit dans le mal*, jusqu'à ce que l'âme arrive à l'aveuglement, à l'endurcissement absolus. (Louis de Gr.) Notre âme ressemble à un appartement, où les péchés empêchent l'accès de la lumière. (Card. Galura). S. Augustin regarde l'endurcissement du cœur de Pharaon (Ex. IX, 12) comme un châtiment de ses crimes. Beaucoup d'hommes sont si malades que *tous les aliments* se transforment *en sucs morbides*, de même certains hommes ont les facultés de l'âme si corrompues que l'action du S. Esprit reste sur eux sans influence. (S. Dorothée). Les *plantes vénéneuses* non seulement restent ce qu'elles sont sous l'influence bienfaisante du soleil et de la pluie, mais croissent encore; ainsi l'homme mauvais le devient davantage sous l'action du S. Esprit. Le cœur est comme une colonne; quand elle est droite et qu'on place dessus un objet pesant, elle s'affermit; quand au contraire elle penche, un fardeau la renverse: la vérité affermit les cœurs droits et fait chanceler les cœurs coupables. (S. Grég. G.) — L'opiniâtreté dans le mal provient souvent d'une **mauvaise éducation**, de **mauvaises lectures**, d'un grand **orgueil**. Les *payens* sont attachés à leurs superstitions. persécutent et tuent les missionnaires, parce qu'ils sont aveuglés par *leur éducation* et leurs pratiques idôlâtres. Ce sont les *mauvaises lectures* absorbées tous les jours par les abonnés des *journaux anticatholiques* qui les remplissent de préjugés contre les doctrines et les institutions de l'Église. C'est **l'orgueil** qui, après le concile du Vatican, a poussé le chanoine *Dœllinger* (mort en 1890) à se révolter contre l'infaillibilité pontificale, malgré les décisions du concile et les exhortations de ses supérieurs ecclésiastiques.

Le péché contre le S. Esprit *empêche le pardon de Dieu,* parce que ce pécheur repousse les grâces nécessaires à la conversion.

„Le blasphème (le péché) contre le S. Esprit, dit Jésus, **ne sera remis** ni dans ce monde ni dans l'autre.“ (S. Matth. XII, 31). Il est impossible de guérir un malade, s'il repousse le seul *remède* efficace, de même le péché ne peut pas guérir sans la grâce, l'unique remède. (Cat rom.) L'impénitence volontaire est le seul crime irrémissible (S. Jér.), il offense Dieu plus que n'importe quel péché. (S. J. Chr.).

Les hommes qui péchent contre le S. Esprit *périssent* souvent *misérablement* et sont *damnés* éternellement.

En effet le péché contre le S. Esprit n'est pas un péché de faiblesse, mais un péché de méchanceté diabolique qui mérite une peine plus grande que les autres. *Pharaon* périt dans la Mer Rouge avec toute son armée (Ex. XIV); les *Juifs*, qui avaient résisté à tous les prophètes et les avaient même tués (S. Matth. XXIII, 27) expièrent cruellement leur endurcissement en l'an 70; ils succombèrent dans une catastrophe telle qu'il n'y en avait jamais eu et qu'il n'y en aura jamais (ib. XXIV, 21): Jérusalem fut détruite de fond en comble et un million de Juifs périrent de faim, par la peste, par la guerre civile et sous le glaive des romains. (Flav. Jos.) Dieu agit comme un *médecin prudent;* il ne cesse de soigner le malade et de l'exhorter à prendre les médicaments, lors même qu'il n'a pas de succès immédiats; mais si le malade refuse opiniâtrément de suivre ses ordonnances, et qu'il va jusqu'à jeter les médecines par la fenêtre, le médecin se retire; Dieu *se retire pour toujours* de celui qui résiste opiniâtrément à la grâce actuelle. (S. Alph.) „Parce que tu as repoussé la parole du Seigneur, dit Samuel à Saül, le Seigneur t'a réprouvé à ton tour.“ (I. Rois XV, 26). Quand les boutons de fleurs s'ouvrent, ils sont pénétrés par la chaleur et la lumière, ils s'épanouissent ensuite davantage et produisent des fruits; mais quand ils restent fermés, ils s'étiolent et meurent dans la stérilité. Celui qui meurt dans le péché contre le S. Esprit ne peut pas entrer au ciel, parce que au moment de sa mort il ne possède pas le S Esprit, ni par conséquent la grâce sanctifiante;[1] il se trouve dans l'état des esprits réprouvés.

2. On appelle péchés qui crient vengeance contre Dieu, des péchés d'une malice telle, qu'ils appellent la vengeance du ciel sur leurs auteurs; ce sont le meurtre,

[1] Voir le chapitre de la grâce.

l'oppression des veuves, des orphelins et des pauvres, la retenue du salaire et le péché de Sodome.

Ces crimes sont si abominables qu'ils **révoltent le sens moral de l'homme.** Quand Caïn eut **tué** Abel, Dieu lui dit: „Le sang de ton frère a crié vengeance contre moi" (Gen. IV, 10); aussi les codes de tous les peuples punissent-ils le meurtre des peines les plus sévères, même de la peine de mort. On remarque du reste l'action de la justice de Dieu dans ce fait, que rarement les meurtriers restent impunis. **L'oppression** *des Juifs en Egypte* criait vengeance contre Dieu (Ex. III, 7); c'était aussi le péché des *Pharisiens* qui opprimaient les pauvres et récitaient ensuite de longues prières (S. Matth. XXIII, 14), le péché plus grave, quand il atteint les veuves et les orphelins. (Ex. XXII, 22; Eccli. XXXIV, 26). Ce péché est commis aussi par ceux qui, dans un incendie ou une inondation, volent le bien des sinistrés; par ceux qui *tardent à payer* **son salaire** à l'ouvrier (Deut. XXIV, 14) ou qui cherchent des prétextes pour le *diminuer* (S. Jac. V, 4). Aussi au Moyen-âge les causes relatives au salaire passaient-elles avant toutes les autres; les tribunaux devaient prononcer dans les trois jours. (A. Weiss: Apolog.) *Le péché de Sodome* est le péché d'impureté contre nature auquel se livraient les habitants de cette ville, qui pérıt sous une pluie de feu et de soufre (Gen. XVIII), et dont toute trace a disparu sous les eaux de la Mer Morte. Dans ses épîtres, S. Paul met les fidèles en garde contre ce crime. (Rom. I, 26).

Le péché criant vengeance contre Dieu est souvent commis à notre époque contre des ouvriers sans défense, par des *patrons* sans conscience.

Ils font travailler leurs ouvriers dans des locaux malpropres, sans aération, sans chauffage suffisant en hiver; ils les privent du temps nécessaire pour manger tranquillement, les forcent à profaner le dimanche et les fêtes, leur donnent un salaire insuffisant pour vivre dignement, exigent d'eux un travail au-dessus des forces humaines, et bien souvent des actions contraires à la morale, à la dignité humaine. — C'est en grande partie à ces désordres que l'on doit la naissance et le développement du socialisme.[1]

IV. Il faut distinguer du péché véniel les imperfections; celles-ci sont des fautes qui ne proviennent pas d'un acte mauvais de la volonté, mais de la *faiblesse humaine.*

La mauvaise humeur, des traits d'esprit irréfléchis, des distractions involontaires pendant la prière, etc., sont des imperfections, qui n'ont pas leur racine dans la malice de la volonté comme le péché véniel proprement dit. Quoique les imperfections ne soient pas des péchés, elles ne sont pas *absolument exemptes de faute,* et il faut s'efforcer de s'en corriger.

V. Le châtiment du péché.

Le péché mortel est le plus grand malheur de l'homme; il l'accable de nombreux fléaux. (Ps. XXXI, 10). „Vous éprouverez, dit le Seigneur au pécheur, combien il est dur et amer d'avoir abandonné le Seigneur, votre Dieu." (Jér. II, 19). Le pécheur est comme cet homme qui quittait Jérusalem, la demeure du Dieu vivant, pour s'en aller dans le désert de Jéricho infesté de brigands. „Le châtiment suit *immédiatement* le crime, quoique le jour du jugement ne soit pas encore venu." (S. Cyp.).

Les châtiments du péché mortel sont:

1. La perte de la *grâce sanctifiante.*

Le S. Esprit **abandonne sur le champ** l'âme coupable d'un péché grave, comme la colombe fuit les dépôts d'immondices. (St Fr. de S.). L'impie dit au Seigneur: „Eloignez-vous de moi" (Job XXII, 17), et le péché est un voleur qui s'introduit dans le sanctuaire du cœur et lui ravit le trésor de la *grâce.* (S. Bonav.) Le péché

[1] Voir le dixième commandement de Dieu

fait perdre à l'homme *la vie de la grâce;* il est un suicide spirituel (Sag. XVI, 14), il engendre la mort (S. Jac. I, 15) d'une âme immortelle. „Le pécheur est mort durant sa vie, et le juste vit encore après son trépas" (S. J. Chr.); „vous pleurez un corps que l'âme a quitté, vous ne pleurez pas une âme que Dieu a quittée." (S. Aug.) — L'Ecriture compare l'âme pécheresse à une vigne *dont les murs sont tombés* et qui est ouverte à toutes les dévastations des bêtes sauvages. Quand Dieu quitte une âme, **Satan y entre** (S. Ambr.), le temple du S. Esprit devient une caverne de brigands et la sœur des anges une compagne des esprits mauvais. (id.) Le navire qui a perdu *son gouvernail* est entraîné au gré des courants, ainsi l'âme privée de la grâce est emportée vers l'abîme par les entraînements de Satan (S. J. Chr.) Le péché est une chaîne que nous nous forgeons nous-mêmes, et par laquelle Satan nous lie les pieds et les mains. (S. Aug.) Le péché *livre l'homme à la puissance du Satan* (S. J. Chr.), ou plutôt l'homme s'y soumet lui-même par sa désobéissance. (Rom. VI, 16). Une pauvre veuve abandonnée est à la merci de toutes les persécutions, de même l'âme abandonnée de Dieu est à la merci de tous les caprices des démons: „Dieu, semblent-ils dire, l'a abandonnée, persécutez-la, saisissez-la, car elle n'a personne pour la sauver." (Ps. LXX, 11).

La *perte de la grâce sanctifiante* entraîne les conséquences suivantes: 1° le pécheur perd la beauté surnaturelle de son âme, qui devient *impure* aux yeux de Dieu; 2° il perd *l'amour* de Dieu et des hommes; 3° son intelligence est *obscurcie*, et sa volonté *affaiblie;* il perd *les mérites* de toutes les bonnes œuvres passées, et n'en gagne aucun pour celles qu'il pratique en état de péché; il tombe facilement en *d'autres* péchés graves.

Par le péché mortel, le pécheur perd **la beauté surnaturelle de son âme,** qui devient **impure** aux yeux de Dieu, comme *Giezi*, le serviteur du prophète Elisée fut couvert de la lèpre après la fraude commise contre Naaman. (IV Rois V.) Le péché est pour l'âme ce que la *pourriture* est pour les *fruits;* elle leur enlève la couleur, le parfum, le goût, en un mot toute leur beauté et tout leur prix. (S. Bonav.) Ce serait un malheur terrible pour une *fiancée* qu'elle fût défigurée par une maladie, au point que son fiancé la répudiât; le malheur de l'âme pécheresse est plus grand, car elle est si défigurée que son époux, le Christ, la repousse avec horreur. (id.) Le pécheur ressemble à un homme *vêtu de blanc*, dont l'habit est tout à coup *complètement souillé,* à un cadavre qui répand autour de lui une affreuse infection. (S. Ans.) — L'homme **perd** par le péché **la charité pour Dieu et le prochain**. Dès que la terre reçoit moins verticalement les rayons du soleil, l'hiver approche, ainsi le froid s'empare du cœur de l'homme, dès qu'il est soustrait à l'influence de Dieu; le péché est une gelée qui éteint en nos âmes le feu de la charité (S. Th. Aq.) Sans doute certains pécheurs vivent *extérieurement* dans la sainteté, mais leur piété est comme un cadavre, car elle manque d'âme et de vie. On peut hélas! avoir les dehors de la piété et être mauvais. (S. Fr. de S.) — Le péché **obscurcit l'intelligence**: il est comme un *épais nuage* qui s'interpose entre le soleil et notre regard, il nous empêche de voir la lumière divine de la grâce. (S. Théoph.) Le pécheur ne saisit plus *ce qui est de l'esprit de Dieu* (I. Cor. II, 14), pas plus qu'un miroir éraillé ne reflète les objets qu'on lui présente. (S. Théoph.) L'homme atteint de coryza par un refroidissement perd le goût et l'odorat, ainsi le pécheur perd le goût et le sens de la vérité; il est comme aveuglé et ne reconnaît pas plus sa déplorable situation qu'un voyageur qui dans de *profondes ténèbres ne voit pas l'abîme qu'il côtoie,* tandis que l'âme en état de grâce ressemble au voyageur en plein jour, qui se rend bien compte du danger qu'il court. (L. de Gren.) Cet aveuglement explique pourquoi le pécheur est quelquefois *gai*, comme le fou furieux qui se déchire les chairs et rit. Le corps vivant sent la moindre piqûre, le cadavre est insensible à tout; l'âme vertueuse ressent douloureusement le moindre remords, mais l'âme pécheresse est endurcie aux plus violents reproches de la conscience. (id.). L'hiver du péché *engourdit le sens moral.* (S. J. Chr.) Quand quelqu'un veut dormir de jour, on tire les rideaux pour ne pas laisser pénétrer la lumière; ainsi le pécheur est soustrait au soleil de la vérité par un *rideau de préjugés et de doutes,* qui l'empêche de se réveiller: il est comme Samson auquel on avait crevé les yeux, coupé les cheveux

où résidait sa force surnaturelle, et mis des liens solides. (Juges XVI). — Le péché **affaiblit considérablement la volonté**, comme le *grand froid* paralyse tous les membres; il enlève toutes les forces pour le bien; il est comme *la glu* qui empêche l'oiseau de s'envoler. Comme les eaux qui pénètrent dans la coque d'un navire, retardent sa course et l'entraînent au fond des flots, ainsi le péché arrête l'homme dans sa marche vers le port du ciel et l'entraîne dans l'abîme. — Le pécheur perd **les mérites de toutes les bonnes œuvres passées**. „Si le juste se détourne de la justice et fait le mal, toute la justice qu'il a pratiquée sera oubliée.“ (Ezéch. XVIII, 24). Le juste qui pèche ressemble à un *marchand* qui a recueilli d'énormes trésors et qui les perd à l'entrée du port. (S. Bas.) Le péché est comme une gelée du printemps qui anéantit toutes les fleurs, comme une *grêle* qui ravage tous les fruits en un instant. — Le péché enlève aussi le **mérite de toutes les bonnes œuvres pratiquées dans cet état.** Le *sarment détaché du cep* se flétrit et devient stérile, ainsi l'âme séparée du S. Esprit ne peut faire aucun acte méritoire, aussi peu qu'un corps séparé de l'âme peut agir d'aucune façon. Les *Apôtres avaient travaillé toute la nuit* sans prendre aucun poisson, ainsi l'âme dans la nuit du péché ne recueille pas, de ses plus grands efforts, le moindre fruit pour le ciel; elle est comme un *désert*, où il n'y a que des broussailles et des bêtes féroces. O quel désert sauvage sans Dieu! Quelle sécheresse, là où ne tombe pas la rosée divine! Quelle stérilité, là où le soleil de justice ne luit pas! (S. Th. de Villeneuve). — Un péché mortel entraîne facilement à **d'autres péchés.** *Le cadavre* entre bientôt *en corruption*, ainsi l'âme privée du S. Esprit tombe bientôt dans la décomposition spirituelle. La grâce est le *sel* de l'âme, dès que ce sel disparaît, l'âme pourrit et répand une mauvaise odeur. (L. de Gren.) De nouveaux péchés sont le *châtiment* du péché qui n'est pas expié tout de suite (S. Grég. Gr.); le pécheur impénitent entasse vices sur vices (S. Aug.), comme une pierre lancée dans l'eau produit des cercles dont chacun en produit un autre. (Id.)

2. La mort éternelle.

Le péché mortel encourt la **damnation éternelle**; comme nous jetons aux ordures *un fruit pourri*, ainsi Dieu rejette l'homme mort dans le péché. Celui qui est dans le péché n'a pas *l'habit nuptial*, la grâce sanctifiante, il sera donc jeté dans les *ténèbres extérieures*. (S. Matth. XXII, 12). Le péché mortel est un crime de *lèse-majesté;* comme la majesté de Dieu est infinie, il faut que le châtiment corresponde à cette grandeur. Le pécheur commet la folie d'*Esaü*, qui vendit son droit d'aînesse pour un plat de lentilles; il sacrifie au plaisir d'un moment ses droits au royaume céleste (Hébr. XII, 16): le plaisir dure un instant, la peine, une éternité. L'épouse de Thomas Morus, le chancelier d'Angleterre, cherchait après sa condamnation à mort à lui faire signer l'apostasie exigée par le roi: „Comme je serais insensé d'échanger contre un bonheur passager de quelques années une félicité et une gloire éternelles.“

3. Des peines temporelles.

Dieu, comme un bon médecin, soumet le pécheur à des peines temporelles pour le guérir. (Eccl. XVIII, 15). La première et la plus inévitable de ces peines est le **remords** qui trouble la paix, le contentement de l'âme, comme la *tempête* ride le *miroir* des flots. „Les impies sont comme une mer en fureur que rien ne peut apaiser.“ (Is. LVII, 20). La crainte, la terreur suivent le crime comme l'ombre s'attache au corps. (L. de Gren.) L'âme en état de péché mortel *porte l'enfer avec elle*, à l'exemple de Caïn (Gen. IV, 14); la mauvaise conscience crie à chaque instant: Où est ton Dieu? (Ps. XLI, 2). Quel repos le pécheur pourrait-il avoir à l'aspect de ce bras tout-puissant toujours armé contre lui! (S. J. Chr.) La lumière des éclairs, le grondement du tonnerre, le fracas de la pluie tourmentent le pécheur aussi bien que la prière du juste, car en tout il aperçoit sa condamnation; Dieu a voulu en effet que chaque désordre moral portât en lui-même son châtiment. Les consolations de l'âme et les plaisirs sensuels sont aussi incompatibles que l'eau et le feu (S. Bern.), ceux qui s'adonnent à ceux-ci, sont incapables de jouir de celles-là. (S. Fr. de S.) Le péché mortel est la source de **toutes les misères.** Adam et Eve pour avoir péché furent chassés du paradis, soumis au travail, à la mort, etc., et c'est le sort de tous les pécheurs. Le péché entraîne souvent des **maladies**, c'est pourquoi Jésus dit au paralytique après l'avoir guéri: „Allez, et ne péchez plus, afin de ne pas encourir un châtiment encore plus sévère.“ (S. Jean V, 14). Le péché est souvent puni par la *famine*, comme nous le montrent la parabole de l'enfant prodigue et la sécheresse de trois ans et demi, qui à l'époque d'Elie châtia les Israélites pour s'être livrés à

l'idôlatrie (III. Rois XVII). Souvent le péché est puni par la perte **de l'honneur** et de la **fortune,** comme chez l'intempérant, le voleur, etc. — Le pécheur perd la protection des *SS. Anges gardiens;* le péché chasse les Anges comme la fumée les abeilles. (S. Basile). Quand un esclave trahit son maître, il excite le courroux non seulement de celui-ci, mais de toute sa famille (S. Aug.); les anges sont aussi hostiles au pécheur que les serviteurs de David, contre Séméi, qui jetait des pierres à leur roi. — N'est-ce pas une folie de la part des hommes, si soigneux d'éviter une nourriture empoisonnée, de ne pas craindre le péché qui leur cause la mort éternelle? (Bède le Vén.).

VI. Les châtiments du péché véniel.

Le péché véniel paraît n'être que peu de chose, cependant il nous prive de beaucoup de biens; un cheveu qui s'attache à la plume empêche de bien écrire.

1. Le péché véniel conduit petit à petit au péché mortel et à la perte de la grâce sanctifiante.

Le péché véniel **conduit facilement au péché mortel.** De même qu'une pomme qui *commence à se gâter,* pourrit bientôt tout à fait, ainsi l'homme qui commet le péché véniel tombe bientôt dans le péché mortel.“ *La maladie* prépare le chemin à *la mort,* et le péché véniel fraie la route au péché mortel. (L. de Gren.) Quand, dans une maison, on néglige d'arrêter *les gouttes de pluie qui s'infiltrent dans les murs,* l'édifice se détériore et risque de tomber en ruines; ainsi l'homme qui néglige d'abord les petites fautes finit par arriver à une chute grave. (S. Cass.) Si l'on ne fait pas attention à *la poussière* qui s'attache *aux habits,* le vêtement se gâte entièrement; il en est de même de l'âme, quand on ne prend pas garde à ses petites taches. (S. Isid.) Les péchés véniels sont comme les *mites* qui dévorent le vêtement de la grâce sanctifiante. Dieu permet que ceux qui n'attachent point d'importance aux péchés véniels, tombent dans le péché mortel *en punition de leur insouciance.* (S. Isid.) — Fuyez les petits péchés: ils en produisent de grands. (S. Chrys.) On commence par les petites choses, on finit par les grandes. „Celui qui est injuste dans les petites choses, est injuste aussi dans les grandes.“ (S. Luc. XVI, 10). Celui qui veut *fendre* un gros morceau de bois, fait d'abord une petite fente dans laquelle il introduit le coin: ainsi fait le démon, il nous entraîne d'abord au péché véniel et peu à peu à des crimes. (Diez.) Pour nous faire tomber, le démon met devant nos pieds une petite pierre. — Le péché véniel nous conduit facilement au péché mortel, surtout parce qu'il nous prive de **beaucoup de grâces actuelles,** sans lesquelles nous ne pouvons surmonter les tentations qui viennent nous assaillir. — Un miroir *couvert de poussière* ne montre plus l'image d'une manière bien nette: ainsi l'âme couverte de la poussière du péché véniel ne reçoit plus nettement les rayons du soleil de justice. (L. Gren.) L'âme, couverte de péchés véniels, devient impure, comme un homme qui a un ulcère repoussant, ou sur les vêtements duquel est une tache de boue. „Quand un homme est défiguré par une lèpre épouvantable, un grand seigneur se gardera bien de s'en approcher, de l'embrasser ou de lui donner la main: ainsi Dieu vous refusera son amitié particulière et ses caresses, si votre âme est défigurée par le péché véniel.“ (S. Aug.) Fuyez le péché véniel, parce qu'il vous enlève des grâces nombreuses que Dieu vous donnerait si vous n'étiez pas dans cet état. (Marie Lat.) — Le péché véniel **diminue le zèle pour le bien.** De même qu'un léger *refroidissement* occasionne souvent une indisposition et empêche de vaquer à nos devoirs d'état, ainsi fait le péché véniel: il affaiblit notre volonté et la détourne du bien. De même que les *nuages* interceptent les chauds rayons du soleil, de même le péché véniel affaiblit le feu de l'amour divin.. „Les péchés véniels amoindrissent l'ardeur de la charité“ (S Thom. Aq.) et rendent l'homme *tiède* et *paresseux* dans le service de Dieu. (S. Bonav.) C'est à lui que s'adressent les paroles de l'Ecriture: „Mais parce que tu es tiède, et que tu n'es ni froid ni chaud, je te vomirai de ma bouche.“ (Apoc. III, 16).

2. Le péché véniel attire sur lui des châtiments temporels, qui nous atteignent ou dans ce monde ou après la mort, dans le purgatoire.

Zacharie perdit la parole, parce qu'il n'avait pas voulu croire à l'Ange. (S. Luc. I, 20). Moïse, en punition de son doute, fut exclu de la Terre promise. (Lév. XX, 10).

Ceux qui au moment de la mort sont coupables de péché véniel passeront par les flammes du purgatoire, afin qu'ils les expient avant d'entrer dans le ciel; aussi les saints se châtient des moindres péchés véniels en s'imposant de graves mortifications (S. Gr. le Gr.) — Le péché véniel est certainement un grand mal, puisque Dieu, qui est le meilleur des pères, punit si sévèrement l'âme qui le commet, en l'excluant de son royaume et en la livrant aux longues souffrances du purgatoire. (L. Gren.)

---

4. Le vice.

Tandis que l'homme qui a commis un péché mortel ressemble à un *mort*, le vicieux est comme un cadavre déjà atteint par la corruption. Celui qui pèche mortellement est comme une *vigne* ravagée passagèrement par le froid ou la grêle; le vicieux ressemble à une vigne entièrement dévorée par le phylloxéra.

1. Le vice est la facilité de faire le mal contractée par l'habitude, et l'inclination de la volonté au mal.

On appelle *mal* tout ce qui est contraire à la volonté de Dieu. Un *bœuf* ou un *cheval* qui est attelé au char pour la première fois cherche à secouer le joug; peu à peu *il s'y accoutume*, et dès qu'il est détaché de la crèche, il va de lui-même se faire atteler, malgré la sueur et l'oppression qui l'attendent. C'est ainsi que l'homme agit avec le péché. (S Aug.) Au commencement il faut conduire *les chiens de chasse* vers le gibier, mais quand ils sont accoutumés à le poursuivre, ils préviennent le chasseur en s'élançant sur leur proie; c'est ainsi que l'homme pris dans les filets du péché, est plus enclin au péché, que le démon à le tenter. (Ste Brig.) De même que le bœuf et le cheval acquièrent petit à petit une certaine *facilité* à tirer le char, et les chiens de chasse à saisir le gibier, ainsi le pécheur acquiert insensiblement une certaine facilité à faire de mauvaises actions.

On tombe *facilement* dans le vice, mais il faut de grandes luttes pour s'en défaire; elles seront d'autant plus grandes que l'homme a persévéré plus longtemps dans le vice.

Rien **ne s'apprend plus facilement**, rien ne s'oublie plus difficilement que le vice. Pour le vice, on suit le courant, pour les vertus, il faut le remonter. (L. Gren.) On trouve pénible de faire de bonnes œuvres; mais on commet facilement le mal. On a de la peine à soulever une *pierre*, mais elle retombe d'elle-même. (S. Vinc. Ferr.) Il en coûte un rude **combat pour se défaire du vice.** Il est plus facile de *tomber dans une fosse* que d'en sortir. (S. Bern.) Le démon enveloppe le pécheur dans *ses filets*, comme l'araignée enveloppe les mouches dans sa toile; si le pécheur veut alors en sortir, il trouve qu'ils se sont changés en lourdes chaînes. Il est aussi difficile de dompter ses mauvais penchants qu'un cheval emporté (Bell.) Sur un fleuve, *un vaisseau* détaché du poteau où il était amarré, ne peut plus même être arrêté par une corde très solide, il la brise comme un fil; ainsi un homme vicieux, ni les avertissements, ni les exhortations, ni rien ne peuvent le retenir quand il s'est laissé entraîner par les passions. — **Plus** on croupit dans le vice, **plus** la conversion est **difficile**; il est d'autant plus difficile de retirer un clou qu'il est enfoncé plus profondément, ainsi en est-il du péché. On en sort d'autant plus difficilement qu'on y est resté plus longtemps. (L. Gren.) Ceux qui vivent longtemps dans le vice, ressemblent à ceux qui d'abord n'osent pas sauter un ruisseau, et qui, en continuant leur route, s'aperçoivent que le *petit ruisseau est devenu un fleuve* impossible à traverser. (S. Vinc. Fer.) La mauvaise habitude s'enracine si profondément qu'il est aussi difficile, même aussi impossible de s'en défaire que de s'arracher la peau du corps. (C. Hugo). L'habitude provient du péché répété: de là la nécessité, et en même temps l'impossibilité de l'extirper. Cette impossibilité conduit au *désespoir* et à la damnation éternelle. (S. Aug.).

Un homme vicieux ne peut pas se corriger *par ses propres forces;* il a besoin de grands secours de la grâce divine. Il ne peut pas non plus se corriger *tout à coup,* mais il a

besoin d'une action sérieuse et persévérante. Il est en outre nécessaire qu'il combatte d'abord *un seul vice*, et en premier lieu le vice dominant.

Les *flocons de neige* ne se changent pas en eau, s'ils ne sont pas touchés par un vent chaud: ainsi l'homme ne peut pas se relever du péché sans la grâce de Dieu. (S. Aug.) Celui qui est tombé dans le *gouffre* du péché, ne peut en être retiré que par le secours de la grâce de Dieu. (S Bern.) Un arbre qui *est déjà vieux* et qui par conséquent a de profondes racines, ne peut être ni ployé, ni arraché: une violente tempête peut seule le briser; de même l'homme vicieux a besoin d'une **grâce actuelle énergique**, comme par ex. S. Paul. Dans l'Evangile, il est parlé de trois résurrections: la fille de Jaïre, le jeune homme de Naïm, Lazare. Les deux premiers représentent celui qui vient de tomber dans le péché mortel; Lazare au contraire, qui est dans le tombeau depuis 4 jours, représente le pécheur d'habitude, enchaîné par sa passion. Dans les deux premiers cas, Jésus-Christ n'a pas fait un grand effort pour les ressusciter: à la fille de Jaïre, il a ordonné de ressusciter et l'a prise par la main; pour le jeune homme, il lui a commandé de se lever et a touché le cercueil; mais pour ressusciter Lazare, Jésus-Christ a été troublé dans son esprit, il s'est attristé, il a pleuré, il a fait soulever la pierre et l'a appelé à haute voix. C'est ainsi que le pécheur d'habitude est le plus difficile à faire revenir à la vie de la grâce (S. Aug.); Ste Monique a dû prier avec larmes pendant 18 ans pour la conversion de son fils Augustin. — Le vicieux doit donc d'abord demander la grâce de Dieu, sans cela il ne parviendra jamais à se convertir: il l'obtiendra plus tôt, si d'autres ajoutent leurs prières aux siennes, — Un homme vicieux ne **peut pas se corriger tout à coup**, mais il a besoin d'une *force de volonté* persévérante et sérieuse. L'habitude ne peut se vaincre que par l'habitude. (Th. K.) *Des maladies anciennes* ne peuvent être guéries que par une longue cure, ainsi les maladies invétérées de l'âme ne peuvent être guéries que par une force de volonté persévérante (S. Bas.); car même après avoir fait pénitence, il reste dans l'homme *une tendance au vice dont on avait l'habitude*. Après la pénitence, les mauvais penchants ressemblent à des serpents que l'on a pris, et qui peuvent toujours donner signe de vie et être nuisibles, si l'on n'est pas sur ses gardes. (S. Gr. Nss.) Cependant, comme à force d'application, un homme peut arriver à marcher, d'un bout à l'autre, sur une corde tendue, ainsi un homme vicieux peut, par une application constante, parvenir à une vie vertueuse. (Orig.) — Si l'homme vicieux veut se corriger, il doit ne **combattre d'abord qu'un seul vice**, et en premier lieu son vice *dominant*. On ne peut rompre d'un seul coup un *fagot;* il faut prendre les morceaux de bois *les uns après les autres*, et l'on en viendra facilement à bout: il en est ainsi des vices. (S. Vinc. Fer.) — En combattant un vice, on combat tous les autres. Il en est alors comme des chevaux attelés à une voiture: en tirant énergiquement sur la rêne d'un cheval, et en lui donnant de forts coups de fouet, on dompte aussi les autres. (Rodr.) Un *général* attaque *l'armée ennemie*, là où elle est la plus forte, sachant bien que cette partie une fois détruite, l'armée entière tombera en son pouvoir; ainsi nous nous rendons facilement maîtres des autres passions quand la passion dominante est vaincue. (Scar.) Si nous détruisions chaque année un seul défaut, nous serions bientôt parfaits. (Th. K.) Malheureusement beaucoup de chrétiens ne se corrigent que des *défauts accessoires*, tout en laissant croître la passion dominante; comme des personnes dans les maisons desquelles l'eau pénètre le toit, et qui, au lieu de le réparer, se contentent de replâtrer les murs endommagés, et de recueillir l'eau dans des réservoirs; malgré ces précautions, la maison s'en ira en ruines. D'autres se défont d'un vice, mais *succombent à un autre*; ce sont des esclaves qui s'enfuient de chez un maître pour se soumettre à un second. (S. Grég. Nss.).

2. L'homme vicieux est profondément malheureux; il n'a pas la grâce sanctifiante, il est insensible à la grâce actuelle; il est misérable sur la terre et damné après la mort.

Le **S. Esprit n'habite pas** dans l'homme vicieux. Les honnêtes gens ne vont pas dans les hôtels où l'on est dissolu et tapageur, car l'homme de bien n'aime pas la société des pervers; ainsi Dieu ne veut pas habiter dans le cœur souillé des

pécheurs. (S. Macaire). Comme on aime mieux habiter une petite chaumière, qu'un palais malpropre et puant, il répugne à Dieu de faire sa demeure dans une âme que le péché souille et empeste, quelques dons naturels qu'elle possède. L'homme vicieux se trouve **entièrement sous la puissance du démon**. Le pécheur d'habitude ressemble à un *oiseau* attaché par la patte, avec lequel s'amuse un enfant; l'oiseau essaie de s'envoler pour être libre, mais l'enfant le retient en tirant le fil; c'est ainsi que le démon se joue du vicieux. (S. Ans.) L'empereur romain Valérien tombé au pouvoir de Sapor, roi de Perse, était obligé de lui servir *de marche-pied* quand ce monarque montait à cheval; c'est ainsi que par sa conduite vicieuse, l'homme, fils du roi éternel, tombe dans les chaînes et l'esclavage de Satan. Le juste, même dans les chaînes de l'esclavage, conserve sa liberté; le vicieux au contraire est esclave même sur un trône, et porte autant de chaînes déshonorantes qu'il a de vices. (S. Aug.) Le **vicieux est insensible à la grâce**. Il est comme un *miroir* souillé, qui ne reçoit aucune impression et ne peut refléter les images. Tels les *contemporains de Noé*, qui restèrent sourds à tous les avertissements du patriarche; tels les *Pharisiens*, qui ne se laissèrent convertir ni par les paroles, ni par les miracles de Jésus-Christ. Le vice **attire déjà en ce monde de grands malheurs**: perte de la fortune, de l'honneur, de la santé, inquiétudes pour la nourriture, mécontentement, etc. De là le nom de *passion*, ce qui fait pâtir. De même que la vertu procure de douces joies, ainsi le vice cause des souffrances horribles (L. de Gren.), témoin l'état misérable de l'enfant prodigue, la destruction des villes de Sodome et de Gomorrhe, le déluge. Encore aujourd'hui Dieu envoie des maladies contagieuses, des tremblements de terre, des guerres, la famine, etc., pour châtier les peuples vicieux. Le péché rend les peuples misérables (Prov. XIV, 34), et nous explique pourquoi on appelait le roi des Huns, Attila, *le fléau de Dieu*. — Les hommes vicieux ne **peuvent entrer au ciel** (I. Cor. VI, 9). Si vous vivez selon la chair, vous mourrez. (Rom. VIII, 13). Ceux qui font les œuvres de la chair, n'obtiendront pas le royaume de Dieu. (Gal. V, 19). Un prince organisa un jour de grandes réjouissances pour plusieurs autres princes. Il les invita à monter avec lui sur le balcon, tandis qu'on lâchait un *ours* dans la cour. Auparavant on avait déjà placé au milieu de celle-ci un plat contenant du miel bouillant; l'ours en sentit immédiatement l'odeur, se précipita dessus et se brûla affreusement le museau. Dans sa douleur il courut en hurlant jusqu'à l'extrémité de la cour; peu après cependant il revint, se brûla une seconde fois et s'enfuit, mais non plus si loin. Il revint encore, puis avala le tout et creva. — Voilà l'image de l'homme vicieux: quand il aperçoit les tristes suites de son péché, il prend les meilleures résolutions, et se laisse de nouveau séduire. Plus il pèche, moins il est capable de résister, et enfin il se perd et pour le temps et pour l'éternité.

Comme l'homme vicieux n'a pas la grâce sanctifiante, son *intelligence* est extrêmement obscurcie, et sa *volonté* extrêmement affaiblie.

L'**intelligence** du vicieux est **extrêmement obscurcie**. De même que les ténèbres ne permettent pas à l'œil corporel de voir, ainsi les vices obscurcissent les yeux de l'âme. (S. Aug.) Les passions qui habitent le cœur du pécheur amoncellent des nuages devant son esprit et obscurcissent sa raison. (S. Théophil.) Le passionné ressemble à un homme *ivre* (S. Basil); ils manquent tous deux de la claire intelligence de leur état. — Celui qui regarde à travers un *verre jaune* voit tout en jaune, et un homme passionné ne juge plus des objets d'après leurs qualités réelles, mais selon les illusions de son esprit prévenu, (S. Cyr. Jér.) L'homme passionné n'arrive pas à la *connaissance de lui-même*; il ressemble à l'eau agitée où personne ne peut voir son véritable visage. (S. Vinc. Fer.) Le vicieux est tellement aveuglé qu'il prend pour une *vertu le plus détestable des vices*, et qu'il insulte et injurie celui qui le rend attentif à la honte et aux funestes suites de sa mauvaise habitude. (S. Aug.) Néanmoins l'intelligence n'est pas corrompue essentiellement par les mauvais penchants. (S. Th. Aq.) La **volonté** du vicieux est **extrêmement affaiblie**, elle n'a *aucune énergie* pour le bien; plus on pèche, plus on devient faible. (S. Dor,) Quand on secoue ou qu'on appelle à grands cris celui qui est *plongé dans un profond sommeil*, il ouvre les yeux et lutte pour se lever, mais il retombe dans son assoupissement. Tel est l'homme plongé dans le sommeil du péché; quoiqu'on l'avertisse sérieusement, qu'on lui remette devant les yeux la mort, l'enfer, le jugement et l'éternité, il entend ce qu'on lui dit, il le reconnaît comme vrai et fait quelques efforts pour se corriger, mais il retombe bientôt dans le vice, entraîné par la mauvaise habitude et par l'amour

du monde. (L. Gren.) De même que dans une vieille étoffe la couture ne tient plus, ainsi tous les efforts d'un pécheur d'habitude sont inutiles (C. Hugo). Celui qui est accoutumé au mal ne peut pas plus faire le bien qu'un *nègre* ne peut changer la couleur de sa peau. (Jér. XIII, 23). Du reste le vicieux *ne lutte plus contre le péché.* „A la première, la deuxième, la troisième tache sur un habit, on se fâche; puis on regarde l'habit comme déjà sali, et l'on ne s'en occupe plus, même quand il est tout couvert de boue.“ (S. Chrys.).

3. Les vices les plus communs sont les 7 péchés capitaux: l'orgueil, la désobéissance, la colère, l'avarice, l'intempérance dans le boire et le manger, l'impureté, la paresse.

Ce sont 7 **dispositions intérieures mauvaises**, qui sont la source de tous les péchés; tous les autres péchés en proviennent comme de leur source. On les appelle avec raison *vices*, parce qu'ils occasionnent dans l'âme un *désordre permanent.* On les appelle aussi simplement **péchés** (7 péchés capitaux), parce que dans leurs manifestations, ils ne sont souvent que péchés véniels et ne deviennent mortels que quand ils blessent de graves obligations. De même que quelques bonnes œuvres, comme l'aumône, ne donnent pas encore la vertu de générosité, ainsi quelques mauvaises actions, comme la colère, ne constituent pas encore le vice de la colère. On les appelle péchés ou vices capitaux, parce que chacun de ces mauvais penchants est le chef, la source des autres vices et péchés. Les péchés capitaux sont comme des *généraux* qui amènent avec eux une armée de péchés et livrent le cœur à la dévastation. (S. Gr. G.) Chaque vice capital est une racine *empoisonnée* qui produit à son tour des fruits vénéneux. Les penchants de notre nature se tiennent comme les *anneaux d'une chaîne:* si l'on en tire un seul, on met les autres en mouvement. (S. Gr. Nss.) Les 7 vices capitaux proviennent à leur tour des tentations d'ambition, d'avarice et de sensualité (I. Joan. II, 16). Il *n'est pas possible* de donner *une* nomenclature exacte des vices qui méritent le nom de capitaux, parce que chaque homme a des dispositions différentes (S. Th. Aq.), et possède par conséquent différentes mauvaises inclinations. Le pape S, Grégoire-le-Grand et d'autres en admettent 8, parce qu'ils comptent encore *la tristesse*, la vaine gloire, etc. Dans d'autres nomenclatures on place comme péché capital l'*envie*, que d'autres appellent la *fille de l'avarice.* Mais partout l'*orgueil* est signalé en première ligne comme le roi des vices. — Celui qui s'adonne constamment à un vice capital est un *idolâtre* (Eph. V, 5), parce qu'il prend pour but de tous ses efforts une simple *créature* (lui-même, son semblable, l'argent, la nourriture etc.), il aime le *monde* au lieu d'aimer Dieu, car Jésus-Christ dit: „Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent.“ (Matth. VI, 24). — Comme les sept vices capitaux ferment l'entrée du ciel, ils ressemblent aux 7 peuples qui interdisaient aux Juifs l'entrée de la Terre promise. (Deut. VII, 1). Les 7 péchés capitaux sont les 7 démons que Jésus-Christ chassa de Marie-Madeleine (S. Marc. XVI, 19); ce sont les 7 mauvais esprits qui rentrent dans un homme ayant perdu la grâce sanctifiante. (S. Luc. XI, 26). Les 7 vices capitaux sont 7 *dangereuses maladies de l'âme*, qui peuvent devenir *mortelles.* L'orgueil peut se comparer à la folie, la désobéissance à la paralysie, la colère à la fièvre, l'avarice à la phthisie, l'intempérance à l'hydropisie, l'impureté à une maladie contagieuse, la paresse à l'énervement. — Si l'on veut devenir l'ami de Dieu, il faut se débarrasser de tous ses vices; si l'on veut planter un beau jardin, il faut d'abord en déraciner les épines et les mauvaises herbes; si l'on veut devenir saint, il faut d'abord détruire ses défauts. (S. Alph.).

---

5. La tentation.

1. La tentation est une influence que le démon exerce sur l'homme pour le porter au péché; le démon éveille en nous la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux, ou l'orgueil de la vie.

C'est le fond de la tentation d'Eve au paradis terrestre, la triple tentation de Jésus au désert, au temple, et sur la montagne. Tous les saints ont eu de fortes tentations. S. Hugues, évêque de Grenoble († 1132), fut tourmenté pendant très longtemps de pensées blasphématoires; S. François de Sales, évêque de Genève († 1622), de la pensée qu'il était damné; S. Benoît († 543), d'imaginations impures si violentes qu'il se roula dans les épines et les ronces. S. François d'Assise († 1226) subit les mêmes tentations et se jeta dans la neige. Beaucoup de saints ont eu aussi des tentations contre la foi, même pendant de *longues années*. C'est une tentation aussi, quand, avant de se confesser ou de faire une bonne œuvre, on est tourmenté d'inquiétude ou de lâcheté. — Dieu ne tente personne (S. Jac. I, 13); il permet seulement la tentation. C'est le démon qui vous frappe chaque fois que vous êtes tenté (Orig.); nous avons à combattre contre les esprits de malice qui sont dans l'air. (Eph. VI, 12). Sur la terre nous sommes entourés de brigands et nous ressemblons au Juif qui allait de Jérusalem à Jéricho. La lutte avec le démon *n'est pas si facile*, car elle se fait en secret, et contre un adversaire plus fort, qui ne connaît ni fatigue, ni honte, qui, s'il est vaincu une fois, revient avec d'autant plus d'audace. (S. Cassiod). Le démon fait la guerre à l'homme depuis le paradis: par ce long exercice il a fait connaître à fond tous ses artifices. (S. Cyp.) — Le mauvais esprit soulève en nous la **concupiscence de la chair,** la **concupiscence des yeux,** ou **l'orgueil de la vie.** (S. Jean II, 16). La triple tentation de Jésus-Christ était aussi occasionnée par ces trois vices.[1] — Bien des tentations surviennent sans faute de notre part (Job), d'autres arrivent par la négligence de l'homme. (Eve). — En règle générale, le démon profite de nos faiblesses, c-à-d. de notre attachement aux choses terrestres: il agit comme un général qui pour enlever une citadelle l'attaque toujours du côté le plus faible; comme un chasseur, qui pour prendre des oiseaux leur présente leur pâture préférée. „La malpropreté engendre la vermine, et les penchants impurs excitent de mauvaises pensées importunes.“ Les *maladies corporelles* facilitent aussi au démon son influence sur nous (S. Th. Aq.); les malades sont facilement de mauvaise humeur, impatients, ingrats. Le démon *va très adroitement* en besogne; „il prend même la forme d'un ange de lumière (II. Cor. XI, 14), c.-à-d. qu'il aveugle souvent les hommes sous l'apparence de la vérité et de la piété, comme Saul, persécuteur des chrétiens.“ Sa perfidie nous permet de deviner son impuissance: s'il avait assez de force, il ne se servirait pas de ruses. (S. Cypr.).

La tentation par elle-même n'est *pas un péché;* le consentement à la tentation fait seul le péché.

Nous ne devons donc pas craindre ni surtout **nous inquiéter,** si nous ressentons des excitations au péché, mais compter avec confiance sur le secours de Dieu en disant: „Seigneur, hâtez-vous de me secourir! Jésus, Marie, sauvez-moi!“ La crainte au milieu de la tentation prouve qu'on *a peu de confiance* en l'assistance de Dieu; et celui qui a peur en est puni par des assauts bien plus forts du démon. Conserver son calme est la condition essentielle de la victoire, „car un *Etat bouleversé par des troubles intérieurs* est incapable de résistance.“ (S. Fr. de S.) Un homme inquiet a le même sort que les *oiseaux pris dans un filet:* plus ils mettent de violence à se dégager, plus ils s'empètrent des pieds et des ailes. (S. Fr. de S.) D'après la promesse de Jésus-Christ, „c'est dans notre patience, que nous posséderons nos âmes.“ (S. Luc. XXI, 19). Les vrais chrétiens doivent être comme les soldats; ils se réjouissent ordinairement de partir en guerre, parce qu'ils espèrent un riche butin.

2. Dieu permet les tentations pour le salut de nos âmes; il nous donne par là l'occasion d'acquérir des mérites.

L'*instituteur* fait passer un examen à son élève pour pouvoir lui donner une bonne note: Dieu permet que la tentation nous mette dans une situation difficile, et par là nous donne **l'occasion de lui prouver notre fidélité** et d'*acquérir des droits à une récompense;* dans sa miséricorde, il n'a donc en vue que notre bien. Le tentateur, au contraire, le démon, n'a pas de bonnes intentions à notre égard, il ne cherche que notre perte, comme le démontre l'histoire de Job. On peut donc dire: les tentations sont un **signe des faveurs divines,** aussi l'archange Raphaël disait-il à Tobie

[1] Le catéchiste le fera voir aux enfants.

„Parce que tu étais agréable à Dieu, il était nécessaire que la tentation t'éprouvât," (XII, 14). Dieu témoigne sa *confiance* à celui à qui il envoie des tentations, comme le général ne place à des postes difficiles que les soldats dans lesquels il met sa confiance. Aussi la plupart des tentations n'attaquent que les personnes qui craignent Dieu; le démon ne tente pas celui qui est déjà à lui, mais celui qui *veut lui échapper* ou qui *lui porte préjudice.*[1] Du fait qu'un homme est tourmenté de tentations, on peut conclure qu'il est *ami de Dieu*, étranger au démon et son ennemi. — Les chiens n'aboient pas contre les gens de la maison, mais toujours contre les étrangers. (S. Fr. de S.); les pirates n'attaquent jamais des vaisseaux vides, mais ceux qui retournent au port chargés de richesses. (S. Chrys.); on ne fait jamais la guerre à de fidèles sujets, mais contre les rebelles. (Scar) Où il y a beaucoup de tentations, on peut donc dire que là habite la vertu. (S. Chrys.) Tous les *saints* ont eu de grandes tentations, les mondains n'en ont presque pas. — Les tentations nous procurent en outre de grands avantages: elles nous *réveillent de notre tiédeur* (comme l'éperon excite le cheval); elles nous purifient de nos *imperfections* (la mer soulevée rejette les immondices); elles nous rendent humbles, parce qu'elles nous font reconnaître notre faiblesse; elles augmentent notre *énergie* (l'arbre secoué par la tempête jette des racines plus profondes); elles augmentent notre amour pour Dieu (le feu devient plus ardent sous un coup de vent); elles nous aident *à expier* déjà ici-bas les peines du purgatoire; enfin elles nous servent à augmenter notre félicité éternelle (la *pierre précieuse* gagne en éclat par la taille), — Le démon se met donc à notre service, et ses tentations sont les échelons de l'échelle du ciel. — Dans la tentation il ne faut donc jamais prier pour *qu'elle disparaisse entièrement*, mais demander la force d'être vainqueur: S. Paul supplia vainement Dieu d'éloigner de lui la tentation. (II. Cor, XII, 9).[2]

Dieu permet que les tentations attaquent *tous* les hommes, mais non pas que nous *soyons tentés au-dessus de nos forces.*

Tous les hommes sont éprouvés par la tentation. „Ceux qui veulent gagner le royaume des cieux doivent avoir des tentations. (S. P. Dam.) Nul ne sera couronné s'il n'a remporté la victoire; nul ne peut vaincre sans combat; nul ne peut combattre sans ennemi: il faut donc des tentations (S. Aug), et Dieu a soumis les anges et nos premiers parents à l'épreuve. Même après la chute, il ne laisse pas les hommes sans les éprouver (Job, Tobie); „la vie de l'homme est un combat sur la terre" (Job, VII, 1), le christianisme est une lutte. (I. Cor. IX, 25). Mais Dieu **ne** permet **jamais** que nous soyons tentés **au-dessus de nos forces** (I. Bor. X, 13): le potier ne laisse pas trop longtemps ses vases au four, de peur de les faire éclater. (S. Ephr.) On voit par l'histoire de Job (I, 12) que le démon n'a pas plus de puissance que Dieu ne lui accorde; et quand Dieu nous laisse exposés à de *violentes* tentations, il nous donne des grâces *suffisantes* pour pouvoir leur tenir tête (II. Cor. XII, 9) Plus la tentation sera violente, plus la grâce sera puissante; plus le danger sera grand. plus le *secours de Dieu* sera énergique: nul donc ne peut s'excuser en disant que la tentation a été trop grande.

3. Nous devons nous armer contre les tentations en travaillant avec assiduité, en pensant constamment à Dieu et en nous exerçant avec ardeur à nous vaincre nous-mêmes.

Pour maintenir une *forteresse* il faut 1° de solides *remparts* et des sentinelles aux portes; 2° en cas d'attaque, une vaillante *défense;* c'est ainsi que nous devons protéger notre âme, contre les desseins du démon. Voici les remparts qu'il faut élever; **Une occupation ininterrompue** est le meilleur moyen contre toutes les tentations; les mouches n'aiment pas à se placer sur une assiette brûlante; les voleurs n'entrent pas volontiers dans une maison où ils entendent travailler; de même le démon s'éloigne des personnes occupées. *L'oisiveté est le commencement de tous les vices.* —

[1] S. Ephrem, le Syrien, eut un jour une vision. A l'entrée d'une ville dissolue il ne vit qu'un démon assoupi sur les murailles et qui faisait quelquefois un mouvement pour se retourner; dans le désert, au contraire, il vit autour d'un saint ermite tout *un essaim* de démons dans la plus grande activité.

[2] C'est le lieu ici d'expliquer le sens véritable de la sixième demande du Pater.

Nous vainquons encore facilement les tentations **en pensant constamment à Dieu ;** un voyageur qui a un passe-port n'est jamais dans l'embarras, mais bien un vagabond qui marche à l'aventure, il tombe facilement entre les mains de la police. Cette comparaison s'applique aussi bien au chrétien qui pense à Dieu et à son but suprême, qu'à celui qui n'y pense pas. C'est pourquoi Jésus-Christ nous avertit de penser sans cesse à Dieu et nous dit : „*Veillez* et priez afin de ne pas tomber en tentation.“ (S. Matth. XXVI, 41). Le démon est comme un serpent qui rampe sur la terre : il ne peut atteindre celui qui s'élève vers le ciel (S. Aug.), il ne s'approche pas plus de celui qui veille, que le loup du feu. (S. Chrys.) Marcher constamment en la présence de Dieu, c'est tenir toujours dans sa *main fermée* une chose précieuse, afin de ne pas la perdre. (S. Fr. de S.) Il en est de nous comme de Moïse : aussi longtemps que nous levons les mains vers le ciel, nous remportons la victoire, mais si nous les laissons retomber, l'ennemi reprend son pouvoir. (S. Ephr.) La plupart des fautes que commettent les personnes pieuses, proviennent de ce qu'elles ne se souviennent pas assez de la présence de Dieu (S. Fr. de S.) — **L'habitude de l'empire sur soi-même** (répression de la curiosité, mortification dans les repas etc.) procure la victoire dans les tentations ; s'exercer à se dompter soi-même, c'est ressembler aux soldats qui, avant la guerre, se sont exercés convenablement au combat et au maniement des armes. Ce n'est pas sans raison que *Jésus-Chxist jeûna* avant sa tentation : il nous a montré par son exemple ce que nous devons faire nous-mêmes. En nous exerçant à nous vaincre, nous acquérons une *grande force de volonté*, tandis que trop d'attachement à la terre nous fera succomber facilement aux attaques du démon, comme un homme chargé d'un grand fardeau, qui ne peut échapper aux brigands (S. Bern.), comme un homme qui porte des habits trop longs par lesquels on peut le saisir.

4. Mais lorsque nous sommes tentés, nous devons immédiatement recourir à la *prière*, ou penser aux fins dernières ou aux funestes suites du péché.

Si malgré les remparts, l'ennemi se hasarde à attaquer la forteresse, il faut alors la *défendre* vaillamment. Il faut nous mettre en garde à la première alerte ; car il est très important de repousser énergiquement le premier assaut. Plus nous nous montrerons décidés, plus notre ennemi se découragera ; si nous sommes timides comme des lièvres, il deviendra comme un lion ; mais si nous sommes des lions, il sera un lièvre timide. Si nous hésitons, il avancera et s'emparera de notre imagination, comme l'ennemi qui conquiert les canons de son adversaire et les tourne contre lui. „Celui qui ne résiste pas sur-le-champ à la tentation, est déjà à moitié vaincu“ (S. Jér.) ; un commencement d'incendie est facile à éteindre et un jeune arbre se laisse ployer sans difficulté. Il ne faut même pas goûter aux mets empoisonnés. — Mais comme nous ne pouvons rien par nos propres forces, nous devons implorer la grâce divine. Celui donc qui est tenté doit tout de suite **recourir à la prière,** comme les Apôtres sur le lac de Génézareth au moment de la tempête, comme l'enfant qui voit venir un gros chien, et court aussitôt vers sa mère. (S. Fr. de S.) Pour échapper à une bête féroce qui s'approche, on s'empresse de monter sur un arbre ; pour échapper à la tentation du démon, il faut s'élever à Dieu par la prière. Celui qui ne prie pas pendant la tentation, est comme un général assiégé qui ne demande pas de secours à son roi. (S. Alph.) Adam succomba au péché parce qu'il ne demanda pas le secours de Dieu, quand il fut tenté. (S. Th. Aq.) Au moment de la tentation, il est utile de réciter l'*Ave Maria* ou au moins de prononcer dévotement les noms de **Jésus et de Marie.** „Ces saints noms ont en eux une vertu contre le démon ; ces noms sont terribles à l'enfer.“ (S. Chrys.) Au nom de Marie, les démons tombent anéantis de frayeur, comme l'homme près duquel tombe la foudre (Thom. K.) ; la cire fond près du feu, et les démons perdent leur puissance, quand on invoque pieusement le nom de Marie (S. Bonav.) ; la prière est l'arme dont il faut se munir pour parer les attaques du démon, (S. Chrys.) La prière est encore plus puissante que tous les démons, parce que la prière nous obtient le secours de Dieu, or rien ne peut résister à la force divine, (S. Bern.) La prière s'oppose efficacement à la tentation : *elle éclaire l'intelligence* et fortifie la volonté. — Le **signe de la croix** et **l'eau bénite** ont aussi une grande puissance contre le démon Le démon fuit devant la croix comme le chien devant le bâton. „Les mauvais esprits s'enfuient devant la croix,

mais reviennent bientôt à l'attaque; ils s'enfuient plus loin devant l'eau bénite, et ils ne reviennent pas de longtemps." (Ste. Thér.) L'eau bénite tient cette puissante vertu des prières de l'Eglise.[1] — Voici un *second moyen* de vaincre dans les tentations: on doit porter immédiatement son esprit vers d'autres objets, et **penser particulièrement aux fins dernières:** à la mort, au jugement, aux peines éternelles. De même que Damoclès perdit l'appétit en apercevant au-dessus de sa tête une épée suspendue à un cheveu, ainsi nous sommes détournés du péché par la pensée de la mort. „Souvenez-vous de vos fins dernières et vous ne pécherez jamais." (Eccl. VII, 40.) Ou bien il faut **penser aux suites funestes du péché.** Déjà les Romains disaient: „Fais avec intelligence ce que tu veux faire et pense au résultat." *Agir d'abord et réfléchir après, cause souvent de grandes ruines.* — Dans beaucoup de cas, surtout dans les tentations contre la *foi* et la *pureté*, il vaut mieux **mépriser les** tentations que les combattre. Le meilleur moyen de dompter l'orgueilleux, et par conséquent le démon, c'est de l'ignorer· „Il faut faire des mauvaises pensées le même cas que des feuilles qui tombent ou d'une mégère qui crie: on passe son chemin sans se retourner. (B. Hofbauer.) Quand le voyageur ne regarde pas le chien, celui-ci cesse d'aboyer (S. Chrys.), si l'on reste tranquille auprès d'une ruche, les abeilles ne font pas de mal; mais si l'on s'agite, elles piquent. (S. Fr. de S.) — On peut aussi imiter le divin Sauveur et **repousser directement** le tentateur; il le repoussa par ces paroles: „Retire-toi, Satan." (Matth. IV, 10). Aussi S. Jacques nous dit-il: „Résistez au démon, il fuira loin de vous." (IV, 7). Le démon ressemble à une méchante femme qui entre en fureur quand son mari tremble devant elle, mais qui cède dès que celui ci montre de l'énergie. (S. Ign. Loy.) On peut donc, comme Jésus-Christ, *rappeler au tentateur la parole de Dieu.* (Eph. VI, 17). „Résistez-lui fortement dans la foi dit S. Pierre." (I, Pet. V, 9). Le démon est faible comme une fourmi contre ceux qui lui résistent, fort comme un lion contre ceux qui consentent à la tentation. (S. Gr. G.) — Un autre *moyen* de vaincre les tentations, c'est de nous **humilier** devant Dieu, qui donne sa grâce aux humbles. (I, S. Pierre V, 5). Dans la tentation S. Augustin disait: „Seigneur, je suis poussière et une faible créature." Quand nous méprisons tout ce qui est passager, nous sommes toujours vainqueurs des attaques du démon (Vianney); dans les grandes tentations, il est donc avantageux d'aller nous confesser des péchés graves de notre vie qui nous couvrent le plus de honte, c'est par là que l'on repousse les plus violentes tentations. „En général, celui-là est vaincu par la tentation, qui ne redoute pas d'en être vaincu." (S. Théodoret.) Le mieux est de se faire, dans les tentations, une *règle* à soi que l'on suit toujours. (S. Fr. de S.) — On conseille de **découvrir** le plus tôt possible toutes les tentations à **son directeur,** car Satan nous pousse toujours au silence; il fait le contraire de Dieu, qui veut que nous soumettions même ses inspirations à l'examen de nos supérieurs et directeurs. (id.) L'aveu d'un cœur inquiet procure aussi rapidement du soulagement que l'ouverture d'une veine à un homme en proie à la fièvre. (id.) Dès qu'on découvre à son confesseur ses mauvaises pensées, la tentation est déjà à moitié vaincue. (S. Ph. de N.)

5. Celui qui est vainqueur dans la tentation, reçoit de nouvelles grâces.

Lorsque Jésus-Christ eut vaincu le démon, les anges s'approchèrent pour le servir. (Matth. IV, 11). Les tentations violentes sont ordinairement précédées de faveurs particulières de la part de Dieu; il faut donc *bien profiter* de chaque tentation. Elle ressemble aux examens scolaires; on n'est pas examiné tous les jours, et l'on ne peut pas chaque jour avoir une bonne note.

---

6. La mauvaise occasion.

La tentation est un attrait *intérieur* au péché; il y a aussi un attrait *extérieur* qui est l'occasion mauvaise.

[1] S. Thomas d'Aquin et beaucoup d'autres Saints faisaient immédiatement avec un grand succès le signe de la croix dans les tentations, Ste Thérèse au contraire employait toujours l'eau bénite. Le dimanche, avant la grand'messe, le prêtre asperge les fidèles avec de l'eau bénite, et il est bon de donner souvent de l'eau benite aux malades et aux moribonds. On doit se servir aussi d'eau bénite quand on entre à l'église.

1. On appelle occasion mauvaise, le lieu, la personne, la chose et tout ce qui en règle générale nous porte au péché quand nous le recherchons.

Bien des choses sont *pour tous* une occasion de péché, comme la fréquentation des libertins, la lecture des livres impies. D'autres choses sont des occasions mauvaises pour *certaines personnes* qui sont portées à telle ou telle action coupable: ainsi le cabaret est une occasion mauvaise pour un ivrogne. Les occasions mauvaises sont comme les *pestiférés*, qui infectent ordinairement ceux qui les approchent, ou comme le *feu*, qui brûle tout ce qui le touche, ou comme la pierre du chemin, qui cause des chutes.

L'occasion mauvaise est volontaire ou involontaire.

Le cabaret est pour l'ivrogne une occasion *volontaire*, car il n'est pas obligé d'aller au cabaret, il est au contraire une occasion *involontaire* pour un cabaretier intempérant.

2. Celui qui *recherche* témérairement une occasion mauvaise commet par là même un péché: la grâce de Dieu l'abandonne immédiatement, et il tombe dans le péché mortel.

Celui-là est déjà digne de châtiment qui va, un brandon à la main, dans un endroit où se trouvent de la paille, du foin ou d'autres matières inflammables. (S. Chrys.) Aimer l'occasion mauvaise et la chute sont une seule et même chose (S. Aug.) *S. Pierre* cherche présomptueusement la société des ennemis de Jésus-Christ dans la *cour du grand-prêtre;* aussi Dieu lui retire sa grâce et S. Pierre tombe immédiatement dans le péché mortel. „Il est difficile d'être au milieu du feu et de ne pas se brûler, à plus forte raison d'être dans une occasion mauvaise et de ne pas pécher.“ (Innoc. XI.) Celui qui aime le danger y périra (Eccli. III, 27); celui qui touche de la poix se salit les mains. (Eccli. XIII, 1). L'occasion fait le larron.

3. Celui qui se trouve dans une occasion mauvaise et ne la *quitte* pas immédiatement, quoiqu'il le puisse, commet par là un péché: la grâce de Dieu l'abandonne et il tombe en péché mortel.

C'est pourquoi dans le paradis terrestre *Ève* pécha en ne s'éloignant pas de l'arbre; Dieu lui retira sa grâce et elle tomba dans le péché mortel. „Nos premiers parents n'auraient pas dû toucher même une seule fois au fruit défendu.“ (S. Aug.) Un prince étranger voulant décider le roi de Sparte, Cléomène, à trahir sa patrie, lui offrit de grandes sommes d'argent. „Père, éloigne-toi, s'écria la fille du roi, ou cet étranger va te séduire.“ Le roi suivit cette inspiration et chassa l'étranger. Agissez de même avec l'occasion dangereuse.

4. Celui qui ne veut *pas quitter* l'occasion du péché, ne peut pas recevoir sur cette terre le pardon de ses péchés, et n'obtiendra pas à la mort la félicité éternelle.

Un tel homme n'a point de *repentir* (il ne se détourne pas sérieusement de la créature pour se tourner vers Dieu); or le repentir est une condition indispensable pour obtenir le pardon des péchés. Celui qui peut quitter l'occasion du péché *sans de trop grandes difficultés* et qui ne le fait pas, **ne peut pas recevoir l'absolution.** Le prêtre pourrait tout au plus l'absoudre une fois ou l'autre, dans le cas où il montrerait un repentir extraordinaire et promettrait sérieusement de se corriger. Mais celui *qui ne peut pas quitter l'occasion sans nuire* gravement à son honneur, à sa fortune, à sa position, recevra plus facilement l'absolution; cependant s'il ne se

corrige pas, le prêtre la lui refusera jusqu'à ce qu'il se soit corrigé ou qu'il quitte l'occasion. Les paroles de Jésus-Christ sont formelles; celui qui ne veut pas quitter la mauvaise occasion n'a que l'*enfer* en perspective: „Si *ta main* ou *ton pied te scandalise*, coupe-les et jette-les loin de toi: il vaut mieux que tu entres mutilé ou boiteux dans la vie, que d'être **jeté dans le feu éternel** avec deux mains et deux pieds." (S. Matth. XVIII, 9 sq.) C'est-à-dire: si un objet t'est aussi cher que ta main ou ton pied, tu dois néanmoins t'en séparer, s'il est pour toi une occasion de péché, sans cela tu iras en enfer. Mais que les hommes sont insensés! Dans *les incendies*, devant *des bêtes féroces* ils s'enfuient, parce que la vie du corps est en danger, mais ils ne veulent pas quitter ce qui entraîne pour l'âme la damnation éternelle. „Quels sacrifices s'imposent les hommes pour conserver la vie corporelle! ils ne craignent ni les dépenses, ni les supplications; mais pour la vie éternelle, ils ne veulent faire aucun sacrifice" (S. Aug.) De même que l'homme *se laisse couper le pied* ou *la main* pour sauver la vie du corps, ainsi le pécheur doit se séparer de ce qu'il aime le plus pour sauver son âme. (Corn. à Lap.) Dans une *tempête*, les *marchands* jettent leur cargaison dans la mer pour sauver le vaisseau et en même temps leur vie; ainsi devons-nous, quand la vie de notre âme est en péril, tout quitter, même ce qui nous est le plus cher et nous tient le plus au cœur. (S. Gr. G.)

Aussi les *plus grands saints* n'ont-ils jamais osé s'exposer légèrement au danger du péché.

Leur devise était: „Le salut est dans la fuite." On dit que S. Pierre quitta Rome au commencement de la persécution contre les chrétiens, parce qu'il craignait de se retrouver dans une occasion mauvaise. Ce n'est que lorsque Jésus-Christ lui apparut à la porte de la ville et l'encouragea à retourner, qu'il osa s'exposer au danger. Et toi, homme sensuel, tu regardes la vigilance comme superflue? toi qui ne sais pas nager, tu ne crains pas de sauter dans l'eau?

Mais celui qui par *vocation* ou par *nécessité doit* s'exposer à une occasion mauvaise, peut compter sur le secours de Dieu.

Les supérieurs, les prêtres, les médecins, etc., doivent souvent par état s'exposer au danger du péché. S'ils ne tentent pas Dieu par présomption, ils peuvent compter sur l'assistance de la grâce (S. Fr. de S.), mais non pas ceux qui s'exposent sans mandat et sans graves motifs. (S. Fr. de S.)

5. Les occasions du péché les plus ordinaires et les plus dangereuses sont: le cabaret, la danse, le théâtre, les mauvais journaux et les romans.

Beaucoup diront: „Il faut donc vivre comme un ermite et comme un misanthrope?„ S. Augustin leur répond: „De meilleurs et de plus parfaits que vous ont renoncé à ces divertissements; si eux ont pu le faire, ne pouvez-vous le faire aussi?" Les joies ne sont pas enlevées à ceux qui se sont consacrés à Dieu, mais elles sont changées en joies meilleures. (S. Aug.) Le même S. Docteur s'écrie: „Oh! qu'il est devenu doux pour moi de me priver des vaines douceurs du monde! Je redoutais de les perdre, et maintenant je suis heureux de les avoir perdues!" Et S. Bernard dit des mondains: „Ils voient bien nos tribulations, mais ils ne voient pas nos consolations." Ce n'est pas une vie, celle qui ne vient pas de Dieu, parce que Dieu seul est la source de la vie. (S. Ant. de P.) On ne peut avoir de véritable joie que dans le Créateur: toute autre joie comparée à celle-là n'est que tristesse. (S. Bern.)

1. Le **cabaret** est dangereux surtout pour ceux qui s'y rendent tous les jours, sans nécessité, et y restent longtemps.

La fréquentation des auberges n'est pas défendue en elle-même, parce qu'on peut s'y récréer un peu après avoir fait son travail; quelquefois même il est nécessaire d'entrer à l'auberge, par exemple quand on est en voyage. Mais dans ce cas il ne faut s'arrêter que dans des auberges honnêtes, et seulement dans celles où l'on rencontre des gens de sa condition. Puis il faut *être modéré*, surtout pour les spiritueux et éviter les discours déshonnêtes. Malheureusement pour beaucoup le

cabaret devient une *passion*, et l'expérience apprend que ceux qui le fréquentent s'adonnent à la boisson, deviennent querelleurs, suscitent des inimitiés, perdent leur argent au jeu, font des dettes, négligent entièrement leurs devoirs d'état et le soin de leur âme. „Le cabaret est une prairie pour les brebis du démon; elles y paissent jusqu'à ce qu'elles soient assez grasses pour l'enfer."

2. La **danse** est surtout dangereuse pour les personnes qui dansent *souvent* et *longtemps*, ou qui à l'occasion de la danse sont tombées *dans un péché mortel*.

La danse en elle-même n'est ni mauvaise ni défendue, car elle n'est qu'un moyen de *se récréer* et de *se reposer l'esprit* après le devoir accompli, elle est aussi un moyen d'accroître la *bienveillance* entre les hommes. Chez les Juifs la danse faisait même partie du culte religieux; c'est ainsi que le roi David dansait devant l'arche dans un saint enthousiasme (II Reg. VI, 14.), que les jeunes filles israélites dirigeaient des danses dans différentes fêtes religieuses. (Juges. XXI, 21; Ex. XV, 20.) Les anges eux-mêmes, selon S. Basile et S. Grégoire le Grand, dansent au ciel devant le trône de Dieu. Mais on ne *doit pas danser* dans *un temps défendu* (Office divin, en Avent, en Carême), ni avec des personnes *peu convenables* (comme cela arrive ordinairement dans les bals publics), ni quand une danse est accompagnée de *gestes sensuels*. (S. Th. Aq.; Ben. XIV; S. Alph.) Malgré cela, il faut **absolument déconseiller la danse**, surtout à notre époque, parce que dans la plupart des danses la *tenue* habituelle des danseurs blesse les règles de la moralité et des convenances. Chez la plupart, la danse dégénère en *passion;* elle éveille de mauvais penchants, chasse tout-à-fait l'esprit de piété et est souvent plus tard *une cause de perversion morale*. De plus, la danse est *nuisible à la santé:* on respire un air chargé de poussière, on se refroidit en buvant, sans y penser, des boissons trop froides; une fatigue excessive produit souvent la phtisie et des maladies de cœur. C'est pourquoi beaucoup de prêtres apostoliques ont réprouvé la danse et ont dit comme S. Cyprien: „La danse est la tristesse des anges et l'allégresse des démons" „On ne peut pas s'amuser ni danser ici-bas et goûter un jour là-haut les joies du ciel, puisque le Seigneur a dit: „Malheur à vous qui riez, car vous gémirez et vous pleurerez" (S. Ephr.) — Quelquefois cependant on **ne** peut **pas s'abstenir** de prendre part à une danse, par exemple, à une noce, à un festin, à des réjouissances, ou quand les parents, le mari, le fiancé, les membres de la famille le demandent. Mais, dans ce cas, dansez **peu** et *pas souvent*. (S. Fr. de S.) Que la danse soit alors pour vous une récréation et non une débauche, et n'oubliez pas la présence de Dieu. Mais celui qui, à l'occasion *de la danse, est tombé une fois dans le péché mortel*, doit à l'avenir éviter autant que possible cette occasion de péché, sinon aucun prêtre ne pourra lui donner l'absolution. (Si on l'invite à y prendre part, il doit simplement s'excuser et dire: Cela m'est nuisible.) C'est ici que s'appliquent les paroles du divin Sauveur: „Si ton pied ou ta main te scandalise . . ." (S. Matth. XVIII, 9), c'est-à-dire qu'il vaut mieux renoncer à la danse et être sauvé, que de danser pour être un jour éternellement damné.

3. Le **théâtre** est dangereux pour tous, car nos théâtres actuels sont des écoles d'immoralité.

Le théâtre *détruit la foi* chrétienne et la *moralité* du peuple; il a besoin de beaucoup de spectateurs et d'applaudissements: dans ce but il cherche à flatter autant que possible les passions des hommes, aussi le *sujet* de la plupart des pièces de théâtre est-il moralement mauvais. Ordinairement on représente un vice, surtout l'amour coupable sous des couleurs séduisantes; les vertus sont rendues méprisables, ou bien l'on tourne en ridicule les ministres et les usages de l'Eglise. La morale du théâtre est diamétralement opposée à celle de l'Evangile. „On se croit permis de voir au théâtre ce qu'il est péché de faire." (Tert.) Les *détails de la représentation*, la toilette, les gestes, la voix des acteurs ont une funeste influence sur le cœur de l'homme, et lui communiquent du poison par les yeux et les oreilles. Les acteurs ne représentent que des passions pour les enflammer. (Fénelon). Les théâtres sont les temples de l'esprit du monde. (Stolberg). Même Rousseau, l'esprit fort, disait: „Oui, vraiment le théâtre est une belle école! L'enseignement qu'on y reçoit est vraiment le plus aimable! On y cultive et l'on y entretient tous nos penchants pervertis; nous y sommes rendus incapables de résister à l'impulsion des passions, et l'on y détruit l'amour du travail et de l'activité." Au théâtre on perd toujours plus qu'on n'y gagne: aussi un fou seul prétendra que le théâtre *ennoblit* l'âme. On peut

voir chez ceux qui fréquentent chaque jour le théâtre, combien il les perfectionne: le théâtre devient un besoin pour eux comme l'eau-de-vie pour le buveur. Si le théâtre représentait des pièces morales, par exemple, la victoire de l'innocence et de la vertu, un amour héroïque pour la religion. pour la patrie, pour le prochain, la fin lamentable du vice etc., alors il serait moralisateur; mais de telles pièces ne se joueraient aujourd'hui que devant des bancs vides. La fréquentation du théâtre est *nuisible à la santé*, car pendant de longues heures, on ne respire qu'un air empoisonné. Et que de désordres, *en sortant* du théâtre, *en rentrant chez soi* au milieu des ténèbres de la nuit, et surtout au moment où les passions sont surexcitées! Quelle insouciance enfin de dépenser pour ces divertissements un argent avec lequel on aurait pu soulager l'indigence et la misère de tant de *pauvres!* Déjà les *sages* de la Grèce et de Rome, Socrate, Solon, Cicéron, Sénèque, se sont prononcés contre le théâtre, qui cependant, à leur époque, n'était pas aussi immoral qu'aujourd'hui. Dans les premiers siècles du christianisme les acteurs étaient regardés comme *infâmes*, et n'étaient pas reçus dans l'église; on reconnaissait alors que quelqu'un était devenu chrétien quand il avait renoncé au théâtre. (Tert.)

4. **Les mauvais journaux** sont dangereux pour tous; car celui qui les *lit régulièrement* perd peu à peu la foi et par là même la paix intérieure; celui qui les *tient* ou les vend est un ennemi de sa propre religion.

La mauvaise presse n'imprime que ce qu'on aime à lire: elle ne publie donc guère que des commérages; elle calomnie souvent des personnes honorables, surtout les ministres de l'Eglise, excite les différents partis les uns contre les autres, se moque des institutions religieuses et ecclésiastiques, raconte avec une vive satisfaction les infamies des filous les plus raffinés, excite aux jouissances coupables par des annonces immorales, défend souvent les transgresseurs des lois de Dieu et de l'Eglise, etc. Elle se laisse acheter *pour induire le peuple en erreur*. (Elle préconise de mauvaises marchandises, loue les fourbes, taît les dangers que font courir des spéculateurs peu consciencieux etc.) La mauvaise presse *transgresse audacieusement tous les commandements de Dieu* et de l'Eglise et *détourne l'esprit* de l'homme des choses divines pour l'*abaisser vers la terre*. Ce sont souvent des *individus pervertis*, sans situation, qui deviennent *rédacteurs* et reporters de ces journaux. Quel bien ces gens-là peuvent-ils produire? „Si les lecteurs connaissaient les hommes qui chaque jour leur servent la nourriture de l'esprit, ils seraient remplis de dégoût et briseraient avec eux toute relation. Les instituteurs qui instruisent les enfants, doivent d'abord subir un examen pour prouver leurs capacités, il en est de même des médecins, des notaires, des employés de l'Etat; pour la plus grande chaire du monde moderne, la presse, on emploie toutes les existences perdues; un échappé des prisons peut discuter chaque jour sur l'ordre divin, civil, moral, social et public.“ (Ambr, Opitz.) En Autriche, les quatre cinquièmes des journaux sont publiés par des Juifs ou des chrétiens hostiles à la religion. La presse anti-religieuse est la plus grande corruption pour la famille (Ketteler), c'est une source empoisonnée, où plusieurs viennent puiser leur instruction religieuse (Evêq. d'Aut. 1885). On peut attribuer avec raison aux mauvais journaux une grande partie des nombreux événements fâcheux et des tristes conjonctures de notre époque. (Léon XIII). — Un catholique qui *soutient* la mauvaise presse de son argent, *fait la guerre à sa propre Eglise* (Evêque de Seckau 1884); cela devrait le faire rougir, car il fait ce que ne fait ni un Juif ni un païen. — Nous devons lutter contre la mauvaise presse **en soutenant la bonne.** (Léon XIII). Celui qui a de la fortune doit donc *s'abonner* à un journal quotidien; celui qui en a peu, au moins à un journal hebdomadaire. Il faut *recommander* aussi les feuilles chrétiennes dans les cercles d'amis ou les *donner à lire*, et les demander sans crainte en voyage ou dans les hôtels. Puis on peut les soutenir en leur donnant des articles intéressants (correspondances), des annonces, des insertions; il faut en outre se fournir chez les marchands qui font des réclames dans les journaux chrétiens. Il serait même bon de penser à la presse dans *son testament*; ce serait une manière de faire beaucoup de bien. „La lecture ou le prêt des journaux chrétiens est aujourd'hui une œuvre *aussi méritoire* qu'une autre œuvre de justice ou de miséricorde; oui, aujourd'hui c'est une des œuvres les plus méritoires, un des plus grands devoirs d'un catholique.“ (Mgr. Wahl). Par la presse catholique, beaucoup de ceux qui ne sont plus touchés par les organes de l'enseignement catholique, *sont peu à peu regagnés à la foi*, et ils perdent entièrement leurs préjugés

contre la religion et l'Eglise. En outre la presse influence les élections des députés et même les chefs d'Etat. Celui qui déprécie l'importance de la presse à notre époque ne comprend pas son temps. La presse *quotidienne* est une *puissance prodigieuse*, surtout depuis qu'elle a à son service le télégraphe et le téléphone, et peut donner les nouvelles les plus récentes. Aussi la masse du peuple reçoit-elle les journaux et les lit avec une véritable avidité. Comme, outre les nouvelles, elle donne un jugement public sur la religion, la politique, la science, les arts et l'industrie, elle est pour la grande masse du peuple une *chaire*, l'intermédiaire de la science et de la prétendue civilisation; on dit avec raison: „C'est la presse qui fait l'opinion publique.“ Déjà à l'aurore du siècle dernier, où la presse commençait à peine à se développer, Napoléon, frappé de l'influence du „Mercure rhénan“, fondé par Görres, l'appelait „la sixième grande puissance“.[1]

5. Les mauvais **romans** sont dangereux pour tous, car leurs lecteurs tombent en beaucoup d'excès et sont pleins d'idées exaltées.

Les romans renferment du poison dans une coupe d'or; la plupart du temps ils décrivent **des crimes** (suicide, duel, immoralité, etc.) comme des vertus, et sous une forme séduisante; ils *attisent les passions* qui sommeillent dans l'homme. Un romancier visitait un jour une prison et deux jeunes gens lui firent la déclaration suivante: „C'est *vous* qui méritez les chaînes que nous portons; car nous ne sommes ici que parce que vous nous avez séduits.“ Le lecteur de romans prend des **idées exaltées**, parce qu'il se transporte dans un monde qui en réalité *n'existe pas*, et il ne *juge plus avec justesse le monde réel.* Sans doute il y a aussi de bons romans moralement honnêtes, mais ils sont peu nombreux. **Les vies des Saints** et *des hommes célèbres* ont une bien meilleure influence: elles renferment des faits réels et instruisent mieux que toutes les fictions. Les *mauvaises revues* et *les mauvais almanachs* sont aussi dangereux que les romans. Ne choisissez donc vos lectures que dans les feuilles vraiment nobles et utiles.

---

8. Les 7 vertus principales et les 7 vices capitaux.

I. L'humilité.

1. L'homme humble est celui qui reconnaît son propre néant et le néant de toutes les choses terrestres, et qui se conduit conformément à cette conviction.

Le centurion païen de Capharnaum donna un grand exemple d'humilité lorsqu'il dit à Jésus-Christ: „Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison, mais dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri.“ (S. Matth. VIII, 8.) Cet homme se regardait comme peu de chose malgré sa fonction, sa fortune et ses bonnes œuvres (il avait fait construire une synagogue pour les Juifs). — Ainsi l'humilité comprend deux éléments: le premier se rapporte *à l'intelligence*: l'homme reconnaît clairement son néant, l'autre se rapporte *à la volonté*: l'homme se conduit conformément à cette connaissance: il s'abaisse et s'estime moins que les autres. (Scar.) Ce serait donc une *fausse* humilité que de s'humilier extérieurement, si l'on n'avait pas dans le cœur d'humbles sentiments, ou vice versa. „L'humilité est un abaissement volontaire de soi-même, parce que l'on reconnaît sa propre faiblesse.“ (S. Bonav.)

L'homme parvient à l'humilité par la considération de la *Majesté de Dieu* et de la *fragilité* des choses terrestres.

[1] En Allemagne, depuis le temps de la persécution de l'Eglise catholique, les journaux catholiques se sont multipliés de 5 à 400 (dont 110 paraissent tous les jours). En Autriche, il n'y a guère que 80 journaux catholiques, dont environ 8 quotidiens seulement. Les catholiques de la Suisse (1½ million) ont plus de 80 feuilles catholiques.

Le pauvre reconnaît le mieux sa pauvreté en se comparant au riche. S. Augustin disait à Dieu: „Si je vous connaissais, je me connaîtrais aussi“ On reconnaît surtout la **Majesté de Dieu** dans la création. (Ps. XVIII, 12.) Au firmament gravitent des millions d'étoiles, considérablement plus grandes que notre terre, qui elle-même n'est qu'un grain de poussière dans l'espace. Combien petit est l'homme isolé! Aussi le savant italien Mantegazza disait-il: „Devant les légions infinies des mondes, pour lesquels nos calculs ne suffisent pas, aucun orgueil ne reste debout, mais chacun est humilié.„ — Sur la terre vivent 1560 millions d'hommes. Combien de millions ont déjà vécu? combien de millions vivront encore? Qu'est-ce donc qu'un individu, au milieu de cette immense multitude? surtout quand il pense que son intelligence et son corps ont été créés de rien par la toute-puissance de Dieu! — Tout ce qui est **terrestre passe** comme une ombre et n'a aucune valeur devant Dieu: „le tombeau est l'école où l'on apprend l'humilité.“ (S. Chrys.) La *fortune* ne compte rien pour l'homme; dans une nuit il peut la perdre (le roi Crésus) et il la perd certainement à la mort; quand même il possèderait l'univers entier, il n'aurait rien, il ne l'aurait même pas en sa puissance. L'homme ne peut pas s'enorgueillir de ses *avantages corporels:* une maladie peut défigurer le corps, qui du reste, après la mort, sera la pâture des vers. Il ne peut pas s'enorgueillir de *ses connaissances,* qu'il oublie avec une rapidité étonnante! Quelle infinité de choses d'ailleurs il ignore! Déjà un philosophe de l'antiquité disait: „Je sais que je ne sais rien“, et Newton, l'auteur de tant de découvertes, qui, avec son télescope, avait sondé tout l'espace, faisait cet aveu: „Il me semble que je suis un enfant qui joue sur le bord de la mer et trouve de temps en temps une pierre plate ou un beau coquillage, tandis que l'Océan reste inexploré devant lui“ „Si, par hasard, vous étiez très savant, pensez qu'il y a encore beaucoup plus de choses que vous ne savez pas. (Th. K.) Du reste, notre science, comparée à celle de Dieu, est une complète ignorance. (S Aug.) L'homme ne peut pas non plus s'enorgueillir des *honneurs terrestres,* car les hommes crient aujourd'hui: „Hosanna!“ et demain: „Crucifiez-le!“ De puissants monarques ont perdu rapidement leur pouvoir et leur considération. Hélas! l'homme ne peut même pas s'enorgueillir des *grâces* qu'il reçoit de Dieu; on peut les perdre à tout instant, elles sont en outre bien petites, car Dieu pourrait multiplier ses dons à l'infini, et, de plus, elles augmentent notre responsabilité. On ne doit pas non plus s'enorgueillir de ses *bonnes œuvres:* Dieu n'en a pas besoin (Ps. XV, 2), nous sommes toujours des serviteurs inutiles. (S. Luc. XVII, 10.) Ainsi quoi que l'homme possède, il ne possède rien ou très peu. L'âme humble n'est pas hypocrite: elle a la véritable connaissance d'elle-même.

L'homme humble aime l'humiliation, ne se croit pas meilleur que les autres, n'attache pas son cœur aux biens de la terre, ne se confie qu'en Dieu et ne craint pas les hommes.

L'homme humble aime l'**humiliation**; *jamais il ne se fait remarquer de ses semblables sans motif:* il n'y a donc rien d'étrange dans sa conduite, sa démarche, ses paroles, ses gestes, ses prières, ses vêtements, ses repas. Il ne fait pas non plus *montre de son humilité,* en roulant les yeux, en marchant en tapinois, en ayant l'air abattu, en baissant la tête, en poussant des soupirs; il n'est pas humble par l'extérieur, mais de cœur, comme le divin Sauveur; il ne dévoile son humilité, que par nécessité, mais sans contrainte. Il évite aussi de *se blâmer lui-même,* et ne dit jamais qu'il est le plus grand pécheur; se blâmer soi-même est très souvent le signe de l'orgueil. Il *cache en outre ses avantages:* il sait que Dieu couvre ce que l'homme découvre; et que Dieu révèle ce que l'homme cache. (S. Aug.) S. Antoine de Padoue cacha longtemps son érudition, jusqu'à ce que Dieu la fît connaître. — L'homme humble ne se **croit jamais meilleur que les autres,** mais il estime les autres meilleurs que lui (Phil. II, 3); il ne parle donc *jamais des fautes d'autrui,* ne cherche *jamais la première place* (S. Luc. XIV, 10), se réjouit même quand on ne fait pas attention à lui, quand on lui manque d'égards, quand on l'humilie: il sait qu'en récompense Dieu l'élèvera. (Id. XIV, 11). Telle fut la conduite du publicain dans le temple. (Id. XVIII, 13). — L'homme humble *ne recherche que les biens éternels,* et **n'attache point son cœur aux biens passagers.** Les biens de ce monde, comme les richesses, les honneurs, les plaisirs, les louanges des hommes, les repas délicats sont incapables de l'attirer; il sait qu'ils ne le rendent pas meilleur devant Dieu, et qu'ils peuvent même lui faire perdre le bonheur éternel. „Les distinctions offertes à l'homme humble l'attristeraient profondément.“ (S. Alb. le Gr.) Les souffrances

d'ici-bas (mépris, réprimandes amères, affronts. persécutions) ne peuvent pas le décourager: il s'en réjouit au contraire, parce qu'il n'en est pas plus mauvais devant Dieu, que même par là il mérite le ciel. Il méprise donc le mépris, qui ne peut pas lui nuire; aussi dit-il, avec S. Paul par ex.: „Pour moi, je me mets fort peu en peine d'être jugé par vous ou par un tribunal humain.“ (I. Cor. IV, 3). — L'homme humble **ne se confie qu'en Dieu**. Comme il connaît sa faiblesse, il ne se fie pas à ses propres forces pour faire des bonnes œuvres, comme S. Pierre à la dernière cène, ni à sa valeur comme Goliath, mais seulement à *la grâce de Dieu*, comme le fit Joseph en Egypte avant l'interprétation des songes. (Gen. XLI, 16). Il *ne s'attribue pas* à lui-même les vertus qu'il a acquises, ni les bonnes œuvres qu'il fait, mais seulement à Dieu, parce qu'il sait que Dieu ne se sert de lui que comme d'un moyen, de même que le soleil, par son influence sur la terre, en fait sortir les plantes. Mais l'homme humble *reconnaît les bienfaits* de Dieu, et il les lui attribue à l'exemple de la Mère de Dieu qui s'écriait: „Celui qui est puissant a fait en moi de grandes choses.“ (S. Luc. I, 49), et c'est précisément cette connaissance qui augmente en lui son amour et sa reconnaissance pour Dieu. Sans cette connaissance, on n'avancerait jamais dans le chemin de la perfection; „celui-là ne fera jamais rien de vraiment grand pour Dieu, qui ne sait pas qu'il en a reçu d'immenses bienfaits.“ (Ste Thér.) En songeant à son indignité, l'homme humble verra dans les dons de Dieu une occasion pour s'humilier encore davantage. — L'homme humble **ne craint pas les hommes**, parce qu'il ne se préoccupe point d'une humiliation qui lui vient de leur part, mais qu'il s'en réjouit; il sait du reste qu'il est sous la protection de Dieu, et que Dieu ne permet rien qui lui serait nuisible, car „tout coopère au bien de ceux qui l'aiment“ (Rom. VIII, 28): ce que Dieu trouve bon, il le trouve bon aussi. Le découragement et la lâcheté ne sont pas des signes d'humilité (S. Fr. de S.); si les Apôtres n'avaient pas été humbles, ils n'auraient pas osé tenter la lutte contre le paganisme.

2. Le plus bel exemple d'humilité nous a été donné par Jésus-Christ; quoique Fils de Dieu, il a pris *la forme de l'esclave;* il a vécu volontairement dans *un grand abaisement;* il était très *condescendant* dans ses rapports avec les hommes, et il mourut enfin de la *mort* ignominieuse *de la croix*.

Jésus-Christ s'anéantit lui-même en prenant la **forme d'un esclave**, c'est-à-dire *la nature humaine* (S. Phil. II, 7); dans le saint Sacrement de l'autel, il prend même la figure d'un simple *aliment*, et à son baptême, le S. Esprit parut sous la forme d'une *colombe*, c.-à-d. d'une simple créature. Jésus s'était fait annoncer comme l'*Agneau de Dieu, et vécut dans un profond* **abaissement**. Pour son lieu de naissance, il ne choisit point un palais royal, mais une étable, et pour son berceau une crêche; sa mère ne fut pas une reine, mais une pauvre vierge, et son père nourricier fut un pauvre charpentier; le lieu de son séjour, Nazareth, une ville méprisée. Comme apôtres, il ne choisit pas des philosophes, mais de pauves et simples pêcheurs etc. — Jésus-Christ était extrêmement **condescendant** dans ses relations avec les hommes. Il s'entretenait avec les enfants, conversait même avec les pécheurs (il s'entretint avec la Samaritaine au puits de Jacob, accueillit avec bienveillance Madeleine la pécheresse qui se prosternait à ses pieds, et couvrit de sa protection la femme adultère que les Pharisiens voulaient lapider); Jésus alla même jusqu'à laver les pieds de ses Apôtres à la dernière cène; il ne fit pas non plus de difficulté, à la prière du centurion païen de Capharnaüm, de se rendre auprès de son serviteur pour le guérir. (S. Matth. VIII, 7). — A l'époque de Jésus, **la croix** était le supplice *le plus ignominieux* (Cicéron), et c'est cette mort qu'il choisit. — Jésus-Christ a donc montré en lui-même que l'humilité est le chemin royal pour arriver à Dieu. (S. Grég. le Gr.)

Dans ses *discours*, Jésus-Christ nous engage constamment à l'humilité. Il dit par ex.: « Que celui qui veut être le plus grand parmi vous, soit votre serviteur. » (S Matth. XXIII, 13); et encore: « Quand vous aurez fait tout ce qui vous aura été

commandé, dites: Nous sommes des serviteurs inutiles. » (S. Luc. XVII, 10).

Il recommande encore l'humilité dans la parabole du pharisien et du publicain priant dans le temple. (Id. XVIII, 13). Un jour il montra un enfant et dit: „Celui qui s'humilie comme cet enfant, celui-là est le plus grand dans le royaume des cieux " (S. Matth. XVIII, 4). Il se donne lui-même comme *notre modèle* quand il dit: „Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes." (Id. XI, 29). Il promet enfin aux humbles l'exaltation (S. Luc. XIV, 11) et la *félicité éternelle*. (S. Matth. V, 3).[1]

3. L'humilité mène à une haute perfection, à l'élévation et au bonheur éternel. Par elle l'intelligence est *éclairée;* on obtient la *véritable paix de l'âme, le pardon* des péchés; une efficacité *plus prompte de la prière,* une *victoire* plus facile dans les *tentations*.

Dieu est avec celui qui est humble. „Quand quelqu'un a d'humbles pensées de lui-même et s'estime moins que les autres, c'est un signe indubitable *qu'il a le S. Esprit en lui*. (Scar.) L'âme humble tire de très grands avantages de sa vertu; d'abord elle arrive à une haute **perfection:** plus un homme est humble, plus il est parfait, et vice versa. Un vase vide ou à demi plein nage sur l'eau, mais rempli il s'enfonce; les épis pleins se penchent vers la terre, vides ils s'élèvent au-dessus des autres. Les arbres chargés de fruits plient sous le poids; ceux qui sont stériles ont les branches droites. Les tonneaux vides résonnent; ceux qui sont remplis rendent un son sourd. Plus l'édifice est élevé, plus les fondements doivent être profonds. „Celui qui croit valoir beaucoup, ne vaut rien; celui qui croit valoir peu, vaut beaucoup" (Ste Thér.); l'humilité est donc la pierre de touche la plus sûre de la perfection. S. Philippe de Néri ayant été envoyé par le pape à une religieuse des environs de Rome qui avait une réputation de sainteté, entra au parloir et la pria de nettoyer ses bottes couvertes de boue; elle s'y refusa grossièrement, et revenu auprès du pape, S. Philippe lui dit: „Ce n'est pas une sainte et elle ne fait pas de miracles, car il lui manque la vertu principale, — l'humilité. — L'humilité conduit à l'**élévation**. Dans la vie de Jésus-Christ Pâques suivit le Vendredi-Saint. L'humilité est l'escabeau de l'élévation (S. Aug.), Jésus-Christ dit: „Celui qui *s'élève sera abaissé*, et celui qui s'abaisse sera élevé " (S. Luc. XIV, 11). „Personne ne peut monter s'il n'est d'abord descendu." (S. Bern.) „Humiliez-vous devant le Seigneur, et il vous élèvera." (S. Jac. IV, 10). La Mère de Dieu attribue à sa propre humilité les grandes grâces qu'elle a reçues de Dieu: „Il a regardé la bassesse de sa servante, et voilà que dès maintenant toutes les générations m'appelleront bienheureuse." (S. Luc. I, 48). Celui qui fuit l'honneur, est poursuivi par l'honneur. (Galura) — L'humilité mène à la **félicité** éternelle. „Heureux, dit Jésus, les *pauvres en esprit*, car le royaume des cieux est à eux." (S. Matth. V, 3), c.-à-d.: heureux ceux qui reconnaissent que, malgré tous les biens terrestres, ils sont néanmoins pauvres devant Dieu. „La porte du ciel est étroite, et il n'y a que les petits, c.-à-d. les humbles qui peuvent la franchir." (S. Bern.) Nul ne prendra part à la gloire de Jésus, s'il n'a pas pris part à ses humiliations (Ste Agn. Fol.) — Les âmes humbles ont une **intelligence plus éclairée** par le S. Esprit; eux seuls pénètrent l'esprit des enseignements du divin Sauveur. C'est pourquoi Jésus-Christ disait: „Mon Père, je vous rends gloire de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents et que vous les avez révélées aux petits." (S. Matth. XI, 25). S. Pierre écrit: „Dieu résiste aux superbes, mais il donne sa grâce aux humbles. (I. S. Pierre V, 5). Dieu parle aux âmes simples. (Prov. III, 32), c.-à-d. qu'il les éclaire; aussi rencontre-t-on souvent des personnes ordinaires qui connaissent mieux la doctrine de Jésus-Christ que des personnes de la haute société; le poète chante donc avec raison: „Ce que ne voit pas l'intelligence des intelligents, un caractère naïf, le comprend dans sa simplicité." La naissance de Jésus-Christ fut révélée aux bergers, mais non aux docteurs de la loi ni aux pharisiens: pour puiser à la source des grâces divines, il faut se baisser. La pluie s'amasse dans les vallées; elle découle au contraire des montagnes sans arbres.

[1] Voir plus bas les autres sentences de Jésus-Christ.

„Un seul jour où nous nous humilions devant Dieu, nous procure plus de grâces que plusieurs jours passés dans la prière." (Ste Thér.) — L'homme humble obtient la **vraie paix de l'âme**. Jésus-Christ a dit: „Apprenez de moi que je suis doux et *humble de cœur*, et vous trouverez le repos de vos âmes." (S. Matth. XI, 29). L'homme humble n'est pas arrogant dans la prospérité, ni pusillanime dans l'adversité. L'humilité, quelque grande qu'elle soit, ne rend jamais inquiet." (S. Thér.) L'homme humble obtient **le pardon de ses péchés**. Le publicain, au temple se contentait de se frapper la poitrine en disant: „Seigneur, ayez pitié de moi qui suis un pécheur!" et il s'en retourna chez lui déjà justifié. (S. Luc. XVIII, 13). Un chariot chargé de péchés, mais traîné par l'humilité conduit au ciel; tandis qu'une voiture chargée de bonnes œuvres et traînée par l'orgueil mène à l'enfer. (S. Bern.) — L'homme humble voit sa **prière promptement exaucée**. Le centurion païen de Capharnaüm fut rapidement exaucé eu égard à son humilité. (S. Matth. VIII). La prière de l'homme qui s'humilie pénètre les nuages. (Eccli. XXXV, 21). — L'homme humble **surmonte facilement les tentations**. L'arme la plus puissante pour vaincre le démon, c'est l'humilité (S. Fr P.); il ne craint rien tant qu'un homme humble (S. Ant. Erm.), et l'humilité est la seule vertu qu'il ne puisse pas imiter.

I. Le vice opposé à l'humilité: l'orgueil.

1. On est orgueilleux quand on exagère sa propre valeur ou la valeur de ses biens terrestres, et qu'on manifeste extérieurement ce sentiment d'exagération

Goliath était orgueilleux, parce qu'il avait une idée exagérée de sa force. (I. Reg. 17). Bien des gens s'exagèrent la valeur de leur *corps* (tirent vanité de leur taille, de leurs yeux, de leur voix etc.), d'autres la valeur de leur argent, de leur science, de leur origine, de leur prétendue vertu etc. Celui qui veut dépasser les sommets est un orgueilleux (S. Isid.); il est un *mauvais marchand*, parce qu'il s'estime plus qu'il ne vaut. (S. Bonav.) L'orgueilleux ressemble *au démon* qui est rempli d'orgueil, ou à un *homme ivre* (Héb. II, 5); car l'orgueilleux aussi bien que l'homme ivre s'en font accroire, et tiennent des discours vantards (S. Vinc. F.); tous deux ne font rien de raisonnable, ne sont jamais rassasiés et font enfin de tristes chutes. L'orgueil est une *enflure*, qui n'a qu'une grosseur apparente (S. Aug.); il ressemble à une *couleur faux teint*, qui paraît belle, mais disparaît aux rayons du soleil; l'orgueilleux persévérera dans son pitoyable état jusqu'au jour où il paraîtra devant le soleil de la justice. Il ressemble à un *aigle* sans ailes (S Ephr.); au *paon* qui déploie sa queue (S. Vinc. Fer.), et montre une quantité d'yeux qui n'en sont pas. Il ressemble à la grenouille de la fable qui voulant s'égaler au bœuf s'enfla tellement qu'elle creva.

L'orgueilleux se fait remarquer de ses semblables par ses *discours* et ses *vêtements;* il recherche les *honneurs*, les *dignités* et les biens de la terre, méprise le *secours* et la *grâce de Dieu*, et ne compte que *sur lui-même et sur les choses de la terre*.

L'orgueilleux est une caricature de Dieu (S. Aug.); il veut paraître plus grand qu'il n'est. (S. Isid.) — Il veut surnager comme l'huile — Il se **vante** dès qu'il a fait quelque chose de bien, comme la poule qui caquète dès qu'elle a pondu un œuf (S. Vinc. F.), c'est un canal qui laisse passer tout ce qu'il reçoit. (S. Bern.) L'orgueilleux *se blâme souvent lui-même*, pour recueillir encore plus de louanges. Il ressemble aux colonnes dans le chantier d'un tailleur de pierres: elles sont couchées afin que l'on remarque leur longueur et qu'on les fasse dresser. (S. Vinc. F.) L'orgueilleux *dit du mal des autres*, et les regarde comme pécheurs, comme le faisait le pharisien dans le temple (S. Luc. XVIII, 40); il voit la paille dans l'œil du prochain, mais pas la poutre dans le sien. (S. Matth. VII, 4). — Les gens orgueilleux se font remarquer dans **leurs vêtements**: ils s'habillent d'une **manière choquante**, et *au-dessus*

de leur position, s'attifent d'*objets de toilette superflus*, et, comme le singe, imitent immédiatement *toutes les folies de la mode*. „Ceux qui aiment la toilette, idolâtrent ridiculement leur corps" (A. Stolz.); devant Dieu, ils sont couverts de lèpre. Ceux qui s'habillent précieusement sont ordinairement *remplis de vices:* ils ressemblent à des cercueils revêtus d'or, qui ne contiennent que de la pourriture et des ossements infects. (S. P. Dam.) Ils sont dissipateurs, impitoyables aux pauvres, hypocrites (en effet en s'habillant au-dessus de leur condition, ils commettent un mensonge public), et deviennent immoraux. L'amour de la toilette est un poison qui tue l'innocence. (S. Jér.) Ces personnes-là deviennent ordinairement très malpropres dans leur vieillesse. (Les extrêmes se touchent). En s'occupant de leur toilette, elles oublient *le but principal de leur existence* et mènent presque toujours une vie impie. Rechercher la toilette est une folie qui aspire à remplacer extérieurement ce qui manque intérieurement; *la sottise et l'orgueil croissent sur le même arbre*. Les amateurs de toilette ruinent, par leur prodigalité, *des familles entières*, et font naître l'*envie entre les classes de la société*. Celui qui a vraiment une valeur devant Dieu, n'a pas besoin des recherches de la toilette. Tous les hommes, toutes les femmes vraiment nobles se sont toujours habillés simplement. L'empereur Héraclius ne put reporter à Jérusalem la Croix du Sauveur qu'il avait reconquise, qu'après s'être dépouillé de ses vêtements précieux: une force invisible le retenait. (618). Toutefois des *vêtements propres, conformes à la position sociale*, ne sont pas une marque d'orgueil; la propreté extérieure est souvent le signe de la pureté intérieure, tandis que la malpropreté trahit souvent une vie dissolue, car l'expérience apprend qu'un habillement convenable est un obstacle à une mauvaise conduite. — Les orgueilleux courent **après les honneurs**, comme *les enfants après les papillons;* ils marchent avec précaution, et quand ils en ont saisi un, ils poussent des cris de joie comme s'ils avaient fait quelque chose de grand, quoiqu'à vrai dire ils n'aient rien. (S. Ans.) Les honneurs et les louanges des hommes ressemblent à un nuage du matin qui étincelle d'or et de pourpre, et qui ne tarde pas à se résoudre en pluie; à la rosée du matin qui scintille des plus belles couleurs, et s'évapore aux rayons du soleil; à la fumée qui monte, mais se dissipe bientôt. Oh! qu'ils sont insensés ceux qui courent après les honneurs terrestres! — L'orgueilleux **méprise le secours et la grâce de Dieu** et ne compte que sur lui-même et les choses de la terre, car il n'a *point de religion*. „Le commencement de l'orgueil de l'homme est d'apostasier Dieu" (Eccli. X, 14). L'orgueilleux apostasie le bien suprême auquel il doit plaire plus qu'à lui-même (S. Aug.), il ne *prie pas, ne s'approche pas des sacrements etc.* Il ne reconnaît ni ses péchés ni sa misère, et s'il les reconnaît, il ne recourt pas au médecin, mais veut se guérir lui-même. (S. Ambr.) *C'est pourquoi Dieu est l'ennemi de l'orgueilleux*. „Dieu résiste aux superbes (I. S. Pier. V, 5). L'orgueil est odieux à Dieu et aux hommes (Eccli. X, 7) et il n'y a pas de plus grand mal que d'avoir Dieu pour ennemi! (S. Jér.)

2. L'orgueil conduit à tous les vices, à l'abaissement et à la damnation éternelle; il détruit aussi la valeur de nos bonnes œuvres.

L'orgueil mène à tous les vices. L'orgueil est le principe de tous les péchés (Eccli. X, 15); il est le roi de tous les vices, parce qu'une foule immense de vices en provient. (S. Gr. G.) L'orgueil est une mère qui donne le jour à beaucoup de mauvais enfants. (S. Gr. G.) L'orgueil conduit surtout à la *désobéissance* (Absalon); à la cruauté (Hérode, qui fit massacrer les saints Innocents); à l'apostasie (Luther qui se trouva blessé de ce que Rome ne lui témoigna pas assez d'égards); aux querelles, à la jalousie, à l'ingratitude, mais surtout à l'impureté. „Dieu punit l'orgueil secret par une impureté publique." (S. Aug.) Dieu permet que l'orgueilleux tombe dans d'aussi graves péchés, afin qu'il reconnaisse sa misère et se corrige. Celui qui a vaincu l'orgueil, a vaincu par là même tous les vices. Quand Goliath s'enfuit, tous les Philistins prennent la fuite, et si l'on enlève la racine, l'arbre se dessèche. — L'orgueil conduit à l'**humiliation**. Jésus dit: „Celui qui s'élève sera abaissé." (S. Luc. XIV, 11). La foudre tombe sur les sommets, et souvent on abat un bel arbre, parce qu'il est très haut. De là le proverbe: Dieu ne laisse pas croître les arbres jusque dans le ciel. Le fier Goliath fut profondément humilié. (I. Reg XVII). Aman, le premier ministre du roi des Perses, persécutait les Juifs et exigeait d'eux des honneurs divins: il finit par la potence. (Esth. VI, 7). Hérode se fit appeler Dieu;

aussitôt il tomba malade et fut rongé vif par les vers. Dieu renverse les trônes des *princes orgueilleux* (Eccli. X, 17) et provoque aussi la chute de nations tout entières, il détruit jusqu'à la racine les *peuples orgueilleux* (ruine de l'empire romain). il anéantit même la mémoire des superbes (Eccli, X, 21), comme le prouve l'histoire de la tour de Babel. (Gen X). — L'orgueil conduit aussi à la **damnation éternelle.** L'orgueil a chassé du ciel des légions d'*anges*, et *nos premiers parents* du paradis terrestre. (S Bern.) De même que dans une balance un plateau descend quand l'autre monte, ainsi celui qui se sera élevé dans ce monde sera abaissé dans l'autre (S. Bern.) Quand le démon veut précipiter un homme en enfer, il le conduit au sommet d'une montagne. (S. Bonav.) — L'orgueil **anéantit la valeur de nos bonnes œuvres.** L'orgueilleux a déjà reçu sa récompense ici-bas. (S. Matth. VI, 5). L'orgueil renverse ce que la justice a élevé. (S. Bern.) De même que la *rouille* ronge le fer, ainsi l'orgueil dévore les bonnes œuvres (S. Fr. de S.); un peu de fiel aigrit le vin le plus doux, ainsi l'orgueil gâte les vertus. L'orgueil ressemble au *ver* qui déssécha la branche de lierre de Jonas. Si donc quelqu'un a fait immensément de bien, et en tire vanité, il n'est qu'un misérable mendiant. (S. Chrys.)

---

2. L'obéissance.

1. L'âme obéissante est celle qui est volontiers disposée à exécuter les ordres de ses supérieurs.

L'obéissance ne consiste donc pas en principe à faire tout ce que l'on commande, mais à être **volontiers disposé** à le faire. (S. Vinc. P.) Beaucoup font ce qu'on leur commande, mais ne le font pas volontiers; une telle obéissance n'est pas une vertu, parce qu'elle est enveloppée du voile de la malice. (S. Ign. L.) La vertu d'obéissance n'existe que quand on se soumet à la volonté d'un autre **par égard pour Dieu.** (Vén. Humbert). *Abraham,* lors du sacrifice de son fils, fut un modèle d'obéissance. (Gen. XXII). Le Fils de Dieu lui-même a été obéissant: il a été soumis à deux créatures, à Marie et à Joseph. (S. Luc. II, 51). Le Créateur du ciel a été soumis à un artisan, le Dieu de l'éternelle gloire s'est soumis à une pauvre vierge. Qui a jamais entendu, qui a jamais vu semblable abaissement? (S. Bern.) Jésus-Christ a aussi été obéissant à son Père jusqu'à la mort de la croix (Philip. II, 8), et beaucoup ont été rendus justes par l'obéissance d'un seul (Rom. V, 19). J'admire le petit enfant de Bethléem: il avait une grande puissance, et faisait cependant sans mot dire tout ce que l'on voulait (S. Fr. de S.)

1. Ceux qui ont à obéir sont: les *enfants* à leurs parents et à ceux qui tiennent leur place; les *femmes* à leurs maris, les *domestiques* à leurs maîtres, et *tous les hommes* à leurs supérieurs spirituels et temporels.

Pour établir entre les créatures un lien d'unité harmonieuse, Dieu les a constituées dans un certain rapport de dépendance les unes des autres. La lune tourne autour de la terre, et les planètes autour du soleil, d'une masse beaucoup plus grande; il y a une relation semblable entre les anges comme aussi entre les hommes. — Dans le quatrième commandement, Dieu a ordonné en particulier aux **enfants** d'obéir à leurs parents. On leur doit obéissance, parce qu'ils tiennent la place de Dieu. „Enfants, dit S. Paul, obéissez en tout à vos parents" (Col. III, 20), et dans une autre épître: „Ceux qui n'obéissent pas à leurs parents, sont dignes de mort." (Rom. I, 30, 32). A l'école, les instituteurs tiennent la place des parents. — Les **femmes** doivent obéissance à leurs maris; Dieu l'a ainsi voulu, surtout depuis que, dans le paradis terrestre, Dieu dit à Ève coupable: „Tu seras sous la puissance de l'homme, et il te dominera" (Gen. III, 16). Son origine, du reste, avertit la femme qu'elle doit obéir à son mari; elle a été formée de l'une de ses côtes, donc elle lui appartient, et c'est en signe de cette soumission que la femme doit toujours avoir la tête couverte. (I. Cor. XI, 7). — S. Pierre exhorte les **domestiques** à obéir à leurs maîtres: „Vous, serviteurs, soyez soumis en tout respect à vos maîtres, non seulement à ceux qui sont bons et doux, mais aussi à ceux qui sont rudes et fâcheux." (I. Pet. II, 18). — Jésus-Christ ordonne

l'obéissance envers les **supérieurs ecclésiastiques** en disant: „Celui qui n'écoute pas l'Eglise, doit être pour vous comme un païen et un publicain." (S. Matth. XVIII, 17). C'est parce que les chrétiens doivent obéir à leurs supérieurs ecclésiastiques qu'il les appelle brebis et les supérieurs, pasteurs. — Nous devons obéir à nos **supérieurs temporels**, parce qu'ils tiennent leur pouvoir de Dieu. S. Paul dit: „Il n'y a pas de puissance qui ne vienne de Dieu, et celle qui existe a été établie de Dieu. C'est pourquoi celui qui résiste aux puissances, résiste aux ordres de Dieu." (Rom. XIII, 1). Cela est conforme à la réponse que Jésus fit à Pilate: „Vous n'auriez aucune puissance sur moi, si elle ne vous avait été donnée d'en haut." (S. Jean XIX, 11).

2. L'obéissance néanmoins a certaines *bornes*: nous ne sommes pas tenus d'obéir à nos supérieurs dans les choses pour lesquelles nous *ne leur sommes pas soumis*; nous devons même ne pas leur obéir quand ils nous ordonnent ce que *Dieu a défendu.*

Les parents par ex. n'ont pas le droit de forcer leur enfant à choisir **un état** pour lequel il n'a pas de goût; car c'est Dieu qui donne la vocation. (Voir page 65*). S. François d'Assise († 1226) fut forcé par son père à se vouer au commerce; il n'obéit point et avec raison, parce qu'il sentait vivement en lui le désir d'une plus haute sainteté. Les parents n'ont pas non plus le droit de forcer leurs enfants *au mariage;* une telle violence rendrait le mariage invalide: ainsi *Ste Rose de Lima* († 1617) n'obéit pas à ses parents qui voulaient la marier, à l'âge de 20 ans, à un homme riche. C'est par le même motif que les *supérieurs ecclésiastiques* n'ont pas d'ordres à donner dans les *choses purement civiles*, ni les *autorités politiques* dans les *choses purement spirituelles.* — Nous devons ne pas obéir à nos supérieurs quand ils nous commandent ce que Dieu a défendu, d'après les paroles adressées par les Apôtres au Sanhédrin, qui leur défendait de prêcher: **„On doit obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes."** (Act. Ap. V, 29). Quand César ordonne une chose et le préfet une autre, il faut obéir à l'ordre de César; mais quand Dieu ordonne une chose et César une autre, on doit aussi obéir à Dieu (S. Aug.), car sa colère nous frapperait, si nous craignions les hommes plus que lui. (Id.) [1]

2. L'obéissance est la plus pénible, mais aussi la plus excellente des vertus morales.

L'obéissance est **la plus pénible** de toutes les vertus. Tous les hommes sont naturellement portés à commander et ont de l'aversion pour l'obéissance. (S. Fr. de S.) L'obéissance est l'*immolation de la propre volonté* (S. Bonav.), et c'est un grand sacrifice pour l'homme, quand on lui commande quelque chose qui répugne à son propre penchant et à son intérêt. (Alph. Rodr.) L'obéissance est la *pénitence de la raison* (S. Fr. de S.); un *martyre raffiné,* car par l'obéissance, l'homme est en quelque sorte décapité en sa volonté propre (S. Bonav.); une mort volontaire. (S. J. Clém.) C'est le *péché originel* qui est cause que les hommes doivent obéir les uns aux autres (S. Aug.). car partout où le péché s'est introduit, la liberté a été détruite pour faire place à la servitude. (S. Chrys.) — L'obéissance est la **plus excellente** de toutes les vertus. „L'homme ne peut offrir à Dieu un plus *grand sacrifice* que de soumettre, par amour pour lui, sa volonté à la sienne." (S. Th. Aq.) L'obéissance est le meilleur holocauste que nous puissions offrir à Dieu sur l'autel de notre cœur (S. Phil. N.); elle est *meilleure que le sacrifice* (I. Reg. XV, 22): le sacrifice immole une chair étrangère, l'obéissance immole la propre volonté. (S. Gr. G.) Par elle on n'offre pas un don étranger à sa personne, mais on s'offre soi-même en sacrifice. (S. Th. Aq.)

[1] *Les 3 jeunes gens* de Babylone ne se prosternèrent point devant l'idole, malgré l'ordre du roi, quoiqu'ils dussent être jetés dans la fournaise. — *Les 7 frères Macchabées*, malgré l'ordre du roi Antiochus, ne mangèrent pas de viande de porc. — *S. Maurice* et la légion thébéenne n'obéirent pas à l'empereur qui leur ordonnait de sacrifier aux idoles: quoiqu'ils dussent être massacrés (dans le voisinage du lac de Genève † 286). — Le père de *Ste Perpetue* († 203) à Carthage exigeait de sa fille l'apostasie de la foi chrétienne; elle lui répondit: «Je ne puis obéir: faites de moi ce qui plaît à Dieu.» Aussitôt on la jeta aux bêtes. — Il en fut de même de S. Vite, enfant († 303), dont le corps repose dans le dôme de S. Vite à Prague. — *Ste Barbe*, la patronne des mourants, fut maltraitée par son père et enfin décapitée, parce que, malgré son ordre, elle n'avait pas apostasié le christianisme. († 306). *Il vaut mieux attrister les parents que Jésus-Christ.* (S. Jean Clim.)

3. C'est par l'obéissance que nous accomplissons le plus sûrement la volonté de Dieu, et que nous arrivons certainement et promptement à la plus haute perfection.

C'est par l'obéissance que nous accomplissons le **plus sûrement la volonté de Dieu**, car nos supérieurs *tiennent la place de Dieu*, et par conséquent leurs ordres sont ceux de Dieu. Nous n'obéissons pas *à des hommes*, mais à Dieu. (Eph. VI, 7). Il ne faut pas faire attention à la personne qui commande, mais à la volonté de Dieu qui se manifeste par nos supérieurs. (S. Fr. Ass.) Celui qui obéit n'*aura pas de compte à rendre* de ce qu'il aura fait, c'est le supérieur qui en répondra; „on ne vous demandera pas si ce que l'on vous a commandé était bon. Ce n'est pas votre affaire, mais celle de votre supérieur." (Rodr.) — L'obéissance, (comme le vœu) **augmente la valeur de nos œuvres**; les actions les plus simples, faites par obéissance, ont aux yeux de Dieu une plus grande valeur que les plus dures mortifications: „les repas et le sommeil pris par obéissance plaisent plus à Dieu que les jeûnes et les veilles volontaires des ermites." (S. Fr. de S.) Il est plus méritoire de soulever une paille par obéissance que de jeûner et de se donner la discipline jusqu'au sang. (Alph. Rod.) — Par l'obéissance nous arrivons sûrement et rapidement **à la plus haute perfection.** L'obéissance *préserve de beaucoup de péchés* (S. Gr. Gr.); elle est le contre-poison de *l'orgueil* (S. Alb. Gr.), car, quand on a dominé l'orgueil, on a surmonté tous les vices. L'exercice des autres vices, c'est la lutte contre les démons; l'obéissance, c'est la victoire (S. Gr. Gr.); et il est juste que les obéissants *triomphent des tentations de l'enfer*, car par l'obéissance, ils se montrent supérieurs aux démons qui sont tombés par désobéissance. (S. Gr. Gr.) Toutes les autres vertus *s'implantent* dans l'âme par l'obéissance. (S. Gr. Gr.), c'est pourquoi les âmes parfaites aiment à obéir (S. Fr. de S.); du reste toutes les vertus ne sont que des actes d'obéissance envers Dieu. „L'obéissance est la plus grande vertu, la mère et la source de toutes les vertus." (S. Aug.) Aucun chemin en dehors d'elle ne mène plus rapidement au sommet de la perfection, c'est pourquoi *le démon* emploie tous les moyens pour nous en détourner. (Ste Thér.) L'obéissance est le *chemin direct* pour parvenir promptement à la perfection (S. Phil. N.); elle est la clef qui ouvre le ciel (S. Bonav.); le vaisseau dans lequel on arrive au port du salut éternel. (S. Bernardin). La désobéissance a fermé le ciel et ouvert l'enfer; à son tour l'obéissance ouvre le ciel et *ferme l'enfer* (Patiss.), où Dieu ne punit que la mauvaise volonté; quiconque se dépouille de sa propre volonté par l'obéissance, ne peut donc pas tomber en enfer. (S. Laur. Just.) Pour apprendre à bien obéir à vos supérieurs, aimez à vous rendre *aux désirs de vos semblables.* (S. Fr. de S.) Faites aussi connaître vos ordres à vos subordonnés d'une manière convenable. (S. Fr. de S.) Quand vous avez à obéir, il ne faut pas *raisonner longtemps.* „On a coutume de bander les yeux des chevaux qui font tourner un moulin, parce que la vue n'a aucune part dans ce travail, quoiqu'elle soit le premier de nos sens corporels: ainsi le raisonnement qui est la première faculté de notre âme est un obstacle à l'obéissance envers Dieu" (S. Chrys); Eve commença à chanceler, dès qu'elle se mit à discuter l'ordre de Dieu.

---

2. La désobéissance.

1. La désobéissance consiste à ne pas exécuter les ordres de ses supérieurs.

Nos *premiers parents*, au paradis terrestre, nous ont donné l'exemple de la désobéissance. Celui qui n'obéit pas à ses supérieurs ressemble à un *membre perclus*, qui refuse de se mouvoir sur l'ordre de la volonté. (S. Bon.)

2. Par la désobéissance l'homme tombe dans le malheur temporel et éternel.

La désobéissance rend l'homme **malheureux déjà sur la terre,** comme le prouvent

les suites du péché originel. La désobéissance d'*Adam* a précipité le genre humain tout entier dans les maux temporels. (Rom. V, 12 et suiv.) *Pharaon* et ses sujets furent frappés de plaies horribles et engloutis dans la Mer Rouge pour avoir désobéi à Dieu! Quel triste sort a eu sur la mer le prophète Jonas pour avoir désobéi à Dieu! Quelle affreuse époque que celle de la Terreur! — Le désobéissant tombe aussi dans le **malheur éternel**; „le désobéissant est repoussé par Dieu comme la fausse monnaie refusée par le changeur" (S. Bern.), il doit s'attendre à un jugement très sévère, parce que le mépris de son supérieur s'adresse à Dieu même dont il tient la place. (S. Aug.) Celui qui ne veut pas obéir n'a besoin d'aucun démon pour être tenté: il est déjà *devenu lui-même Satan.* (Gerson). — Le désobéissant **perd ses mérites.** „Aucune vertu n'est agréable à Dieu, quand elle est souillée de la tache de la désobéissance." (P. de Blois). Les plus dures mortifications entreprises contre l'obéissance, sont plutôt la voie du vice que celle de la vertu. (S. Jean de la C.) — La désobéissance fait perdre aussi beaucoup de **grâces.** Un oiseleur qui tire son filet dès qu'il y aperçoit le premier oiseau agit en insensé; s'il attendait le signal de celui qui est en observation, il en prendrait 20 fois plus. L'insubordonné agit d'une manière aussi insensée: s'il avait été obéissant, que de grâces il aurait reçues de Dieu!

---

3. Patience, douceur, caractère pacifique.

A. Patience.

1. L'homme patient est celui qui, par amour pour Dieu, accepte docilement les adversités de la vie.

Beaucoup sont patients pour se faire admirer des autres; d'autres n'acceptent docilement qu'une partie des souffrances: par ex. ils ne s'impatientent pas de la maladie, mais de ce que la maladie les rend à charge aux autres; ce n'est pas là la patience véritable. — Le modèle le plus sublime de patience, c'est *Jésus-Christ dans sa Passion.* Le *Père céleste* est aussi un modèle de patience, car il supporte les pécheurs, même ceux qui provoquent sa justice, comme les parjures et les blasphémateurs. *Job* et *Tobie* ont aussi été des modèles de cette vertu. Celui qui est patient ressemble à un *rocher*, contre lequel les flots de la mer viennent se briser. Un estomac sain digère les mets les plus grossiers, ainsi l'homme patient supporte les adversités de la vie (S. Gr. Gr.); il est *comme un agneau* qui se laisse égorger sans se plaindre.

Les *adversités* que nous devons surtout supporter sont les maladies, les accidents, la rechute dans le péché, les travaux nombreux ou pénibles de notre état.

Les **maladies** et les **accidents** ne sont pas de vrais maux, mais plutôt des grâces: Dieu ne les envoie que pour le salut de nos âmes, et nous devrions proprement nous en réjouir. — Il ne faut pas nous aigrir, nous irriter si, par faiblesse, *nous retombons* **dans nos anciennes fautes,** et si nous reconnaissons que nous sommes plus des hommes que des anges. Nous devons nous supporter nous-mêmes avec patience aussi bien que notre prochain (S. Fr. de S.), c'est pourquoi Jésus-Christ nous dit de porter des fruits dans notre patience. (S. Luc. VIII, 15). — On ne doit pas non plus s'exaspérer *des nombreux ou des pénibles* **travaux** qu'entraîne **notre état.** Notre irritation se montre dans la précipitation, qui est toujours nuisible; elle ressemble à un fleuve ou à un torrent qui ravage et détruit tout, à une averse ou à une pluie orageuse qui cause de grands dommages aux champs et aux prairies. (S. Fr. de S.) Nous devons ressembler aux anges qui servent les hommes, sans trouble, ni précipitation passionnée. (S. Fr. de S.) *Hâtez-vous lentement* dit un proverbe. — Nous devons aussi attendre avec patience la fin de notre vie et les joies éternelles. (Rom. VIII, 25).

On manifeste surtout son acceptation docile des adversités, en ce que l'on ne s'irrite pas, qu'on n'est pas triste à l'excès, qu'on ne se plaint pas continuellement, et qu'on ne demande pas à être plaint.

Il ne faut donc pas **s'irriter**. La colère n'est jamais permise; elle trouble la raison et mène toujours à l'injustice. (S. Jac. I, 20). Un juge aveuglé par la passion ne rend jamais de justes sentences. (S. Fr. de S.) — Dans les adversités, nous ne devons **jamais être trop tristes.** Il y a, il est vrai, une tristesse agréable à Dieu, celle d'avoir perdu les biens *éternels*, d'après ces paroles de Jésus: „Heureux ceux qui sont tristes, parce qu'ils seront consolés." (S. Matth. V, 5). Ce n'est donc pas cette tristesse qui déplait à Dieu, mais celle qui regrette les biens temporels: „la tristesse du siècle (des mondains sur la perte des choses temporelles) produit la mort" (II. Cor. VII, 10). „La tristesse n'a aucun avantage." (Eccli. XXX, 25). *Vivre content, mourir saintement, c'est gâter le métier du démon.* Il est cependant permis de **se plaindre** dans les grandes douleurs du corps et de l'âme; Jésus-Christ lui-même a gémi sur la croix, et le Père céleste s'est souvent plaint des pécheurs par les prophètes. Même Job, ce modèle de patience a fait entendre des plaintes; mais il ne *faut pas dépasser la mesure*, donc ne pas se plaindre de choses peu importantes, ni trop longtemps, ni trop vivement: des plaintes pareilles seraient un signe d'amour-propre et de *lâcheté*. „C'est à Dieu seul qu'on peut se plaindre de ses souffrances autant et aussi longtemps qu'on le veut, parce que ces plaintes sont alors des prières pour demander son secours" (Marie Lat.); elles sont même agréables à Dieu. „Si vous ne parlez à votre ami que de vos tribulations, il trouvera bientôt votre conversation ennuyeuse; mais Dieu écoute toujours attentivement, il vous fera même ressentir une telle consolation que vous en oublierez votre douleur." (Id.) Aussi Jésus-Christ nous dit-il: „Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous soulagerai." (S. Matth. XI, 23.) Beaucoup de personnes ne s'impatientent pas dans la douleur, mais elles veulent qu'on *les plaigne*, *qu'on prenne part à leur tristesse* ou qu'on *loue* leur patience; cette patience est simplement un orgueil caché. (S. Fr. de S.) Si l'on nous interroge, nous devons découvrir sincèrement notre mal sans l'exagérer. (S. Fr. de S.)

2. La patience produit la force et le bonheur

Quand on supporte patiemment les petits maux, on acquiert du **courage** et de la **force** pour les grands (Ste Thér.); c'est ainsi que Job s'est acquis une énergie admirable dans les souffrances. L'homme patient montre une force semblable à celle des martyrs: „en restant constamment patients, nous devenons martyrs sans le glaive. (S. Gr. G.) La patience est la *racine et la gardienne de toutes les vertus;* chaque bonne œuvre rencontre des obstacles, et on ne peut les vaincre que par une grande patience. (S. Gr. Gr.) La posséder vaut mieux que faire des miracles. (Id.) — La patience conduit à la *béatitude*. **„C'est dans votre patience, dit Jésus, que vous posséderez vos âmes."** (S. Luc. XXI, 19). Les *choses fragiles* ne se cassent pas trop facilement quand on les enveloppe de laine ou d'étoffes molles, ainsi notre âme ne se perd pas si facilement quand nous l'armons de patience. Un homme patient ressemble à un navire dans un *port* sûr et tranquille, à l'abri de la tempête. (S. Chrys.) Comme la patience procure déjà des agréments terrestres, le proverbe dit: „La patience produit des roses."

3. Celui qui veut supporter avec patience les adversités, doit se représenter vivement la *Passion de Jésus-Christ*, et se convaincre que les souffrances sont *des grâces de Dieu*.

Pensez à la **Passion de Jésus-Christ**. Jésus-Christ a fait comme un médecin qui prend lui-même un *remède amer*, afin d'enlever la répugnance au malade. Le divin Sauveur a souffert d'abord, afin que nous ne redoutions pas les douleurs. (Théoph.) Pensez souvent à Jésus crucifié: vos souffrances ne sont pas comparables aux siennes ni en intensité, ni en nombre. (S. Fr. de S.) Un *soldat* remarque à peine ses blessures, quand il en voit son général couvert. (S. Bern.) Les malades doivent offrir leurs douleurs à Dieu, en lui demandant de les accepter en union avec celles de Jésus-Christ. (S. Fr. de S.) Le souvenir de sa croix produit la patience; on place un morceau de bois dans un sceau pour empêcher l'eau de s'épancher, ainsi nous calmerons les agitations de notre cœur en nous représentant le bois de la croix. (S. Fr. de S.) — Les souffrances sont vraiment **des grâces de Dieu**: „Parce que tu étais agréable à Dieu, disait Raphaël à Tobie, il était nécessaire que la tentation t'éprouvât." (Tob. XII, 14). *Sans souffrances pas de béatitude:* car c'est par beaucoup

de tribulations que l'on entre dans le royaume de Dieu. (Act. XIV, 21). On mêle du *sucre* à des choses amères pour pouvoir s'en nourrir, ainsi le calice des souffrances perd son amertume, quand nous pensons à l'immense récompense qu'elles nous préparent. Les artisans n'auraient pas le courage de se livrer à leur pénible travail, s'ils ne pensaient pas au *gain:* nous aussi, nous souffrirons avec patience, en pensant à la récompense éternelle. (S. Hugues). Personne ne voudrait publiquement porter chez soi une lourde croix, mais *si elle était couverte d'or*, on braverait la fatigue; de même, vous supporterez patiemment vos souffrances en songeant aux mérites éternels que vous acquérez. — *Comparez-vous aux martyrs*, aux personnes qui souffrent plus que vous, et vos épines vous sembleront des roses. (S. Fr. de S.) Beaucoup n'ont aucune souffrance et s'en créent, en mettant sur la balance ce qui ne doit pas être pesé. (Suso). Il ne faut pas appeler la patience à son aide pour chaque bagatelle. (S. Fr. de S.) N'oubliez pas que *par l'impatience vous perdez tous vos mérites:* „bon gré, mal gré, vous souffrirez: si vous souffrez de bon gré, vous aurez de grands mérites, si vous souffrez de mauvais gré, votre peine, au lieu de diminuer, grossira.“ (S. Chrys.) — La patience se manifeste surtout par la **douceur** et un **caractère pacifique.**

B. La douceur.

1. Être doux par amour pour Dieu, c'est ne pas s'irriter quand on vous fait du tort.

Plusieurs sont doux par timidité, par amour pour leurs aises; cette douceur n'est pas une vertu. L'homme doux ne s'irrite pas, c.à-d. qu'il *se tait* quand on lui fait du tort; il est même *poli*, serviable envers son adversaire; il est comme le *rocher de la mer*, sur lequel les vagues viennent se briser. — La douceur est une **chose divine:** Dieu lui-même est doux, il a la puissance et ne s'en sert pas contre ceux qui l'offensent; il supporte longtemps les péchés des hommes dont il attend la conversion. Ce n'est pas sans un motif important que Dieu apparut à Moïse *dans le buisson ardent* (Ex. III), à Elie dans une *brise légère* (III. Reg. XIX, 12), que le S. Esprit parut sous la figure d'une *colombe* (S. Matth. III, 16), et que Jésus-Christ se fit annoncer par les prophètes comme l'*Agneau de Dieu* (Jér. XI, 19). La douceur admirable de Dieu se révèle surtout dans le divin Sauveur *en croix*. Celui qui est doux est donc très agréable à Dieu (Eccli. I, 35); Moïse était très aimé de lui, parce qu'il était doux.

2. Par la douceur nous dominons nos semblables, nous obtenons la paix de l'âme et la vie éternelle.

„Heureux, dit Jésus, ceux qui sont doux, parce qu'**ils posséderont la terre,** c.-à-d. qu'ils seront les maîtres du monde. L'homme doux gagne *le cœur*, la sympathie et la bienveillance de ses semblables, et en obtient un jugement sans passion: „Quand un homme irrité rencontre un homme doux, c'est comme si l'on plongeait *dans l'eau un fer ardent.*“ (S. Chrys.) La douceur chasse l'amertume du caractère, comme les premiers rayons du soleil dissipent les ténèbres. (S. J. Clim.) Une douce réponse brise la colère (Prov. XV, 1), une bonne parole rend bons les méchants (S. Macaire); celui qui domine ses mauvais penchants, a le même succès sur les autres. (S. Fr. Xav.)[1] *Celui qui est maître de lui-même et sait se dominer, voit le monde entier à ses pieds.* **Par la douceur on obtient plus que par la colère:** „Avec une once de miel on prend plus de mouches qu'avec 100 tonneaux de vinaigre“ (S. Fr. de S.); on n'adoucit pas la fureur par la colère, pas plus qu'on n'éteint le feu par le feu. (S. Chrys.) Si deux corps durs se choquent, on entend un grand bruit; si un corps dur heurte un corps mou, on n'entend rien: on ne chasse pas un démon par un autre. Ce ne fut pas le vent de la tempête, dit la fable (S. Pierre D.), mais le rayon de soleil qui força le voyageur à ôter son chapeau. Il faut avoir pitié d'un homme en colère,

---

[1] Le B. *Clément Hofbauer* donna un magnifique exemple de douceur lorsqu'en l'année 1800 il quêtait pour des orphelins dans une auberge de Varsovie. Un des assistants qui jouait aux cartes lui cracha à la figure. «Monsieur, dit le saint prêtre, en s'essuyant la joue, ceci c'est pour moi: donnez-moi maintenant quelque chose pour les enfants.» L'autre fut si troublé qu'il lui donna tout son argent et quelques jours après il lui faisait une confession générale. Voilà les effets de la douceur! — *S. François-Xavier*, l'Apôtre des Indes, fut un jour, pendant un sermon, attaqué à coups de pierres par les idolâtres; il continua sa prédication, et ces païens, étonnés de cette douceur, écoutèrent ses paroles et furent les premiers à se faire baptiser. — *S. François de Sales* fut, à cause de sa grande douceur, appelé le *dompteur des volontés*.

comme d'un homme en proie à une fièvre ardente (S. Chrys.); la colère en effet est une maladie de l'âme, il n'y a que les hommes faibles qui se mettent en colère: „elle n'est que dans le cœur de l'insensé." (Eccle. VII, 10). — Par la douceur nous acquérons la véritable paix de l'âme: „Apprenez de moi, dit Jésus-Christ, que je suis doux et humble de cœur, et **vous trouverez le repos de vos âmes**" (S. Matth. XI, 29); aussi l'homme doux est-il toujours joyeux. Par la douceur nous méritons *la vie éternelle*. La *terre* que Jésus-Christ promet à ceux qui sont doux, c'est le **ciel.**[1] (Ps. XXXVI, 11).

3. On n'acquiert la douceur qu'en s'appliquant à se *dominer soi-même*.

S. François de Sales lutta pendant 20 ans pour obtenir la douceur, en exerçant un grand empire sur lui-même.

4. Nous devons être doux surtout envers *les membres de notre famille;* les supérieurs doivent être doux pour *leurs subordonnés*.

Nous devons être doux particulièrement avec **les membres de notre famille**, contrairement à l'habitude de beaucoup de personnes qui en public sont des anges et chez elles de vrais démons. (S. Fr. de S.) — Les *supérieurs* doivent être doux envers leurs **subordonnés**. La douceur des supérieurs se nomme *indulgence*. Par l'indulgence on obtient plus que par une sévérité outrée; l'esprit de l'homme est ainsi fait, qu'il résiste à la sévérité, et se montre docile à la douceur. (S. Fr. de S.) Les supérieurs qui veulent corriger par la colère, ressemblent aux gens qui se noient avec ceux qu'ils veulent sauver (S. Fr. de S.); un supérieur doit être sévère pour lui-même et indulgent pour ses subordonnés. (S. Chrys.) La douceur était la qualité principale *des Apôtres:* „Voici, leur dit Jésus, que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups" (S. Matth. X, 16); elle doit être aussi la vertu principale *d'un chrétien*, car Jésus appelle souvent les fidèles des brebis (S. Jean X, 1), des agneaux (Id. XXI, 15), animaux connus pour leur douceur.

C. Le caractère pacifique.

1. Être pacifique, c'est faire volontiers des sacrifices pour conserver ou rétablir la paix entre ses semblables.

Abraham se contenta de la plus mauvaise région, afin de conserver la paix avec les serviteurs de Loth. (Gen. XIII.) *S François de Sales* avait loué une chambre dans une auberge de Rome, et on l'en chassa injustement; il partit, et pendant la nuit, il y eut une trombe d'eau qui renversa l'auberge. *S. Ignace de Loyola*, voulant quitter la Terre sainte, monta sur un vaisseau d'où on le chassa avec des paroles grossières; il s'embarqua sur un autre, qui arriva heureusement en Europe, tandis que le premier périssait près de l'île de Chypre. — La *paix* est un *bien précieux:* les anges l'ont souhaitée aux hommes *à la naissance de Jésus-Christ*. (S. Luc. II, 14). Jésus-Christ promet à ses Apôtres la véritable paix (S. Jean XIV, 27), il la leur souhaite lorsqu'il les salue (Id. XX, 26), et ordonne aux Apôtres de la souhaiter en entrant dans une maison. (S. Matth. X, 12) Tous les biens de la terre ne peuvent nous être agréables, quand il n'y a point de paix, parce que sans elle nous ne pouvons en jouir. (S. Grég. N.) Les hommes pacifiques *ressemblent beaucoup à Dieu.* „Dieu n'est pas un Dieu de dissension. mais un Dieu de paix." (I. Cor. XIV, 33). Dieu est le Seigneur de la paix. (II. Thess. III, 16). Les prophètes ont annoncé Jésus-Christ comme *Prince de la paix* (Is. IX, 6), et il naquit quand le temple de Janus fut fermé à Rome, parce que la paix régnait dans l'univers entier.

2. Les hommes pacifiques jouissent d'une protection particulière de Dieu et reçoivent le centuple de tout ce qu'ils ont sacrifié pour la paix.

[1] Un domestique, malgré les avis et les remontrances de son maître, continuait à se mettre en colère. Son maître lui promit alors un florin, s'il ne se fâchait pas toute une journée. Cette fois, il sut se dominer, malgré les excitations de ses compagnons. Le soir, son maître lui donna le florin promis: « Tu as pu te contenir pour ce misérable argent, et tu ne pourrais le faire en vue de la récompense éternelle »?

„Heureux les pacifiques, dit Jésus, parce qu'ils seront appelés **enfants de Dieu.**" (S. Matth. V, 9). Les brigands n'attaquèrent point Abraham, mais Loth, l'égoïste. S. François de Sales et S. Ignace de Loyola furent préservés de nombreux accidents à cause de leur caractère pacifique. — Dieu nous rendra au centuple ce que nous aurons sacrifié pour la paix; car Jésus promet de **récompenser au centuple** en ce monde et en l'autre ce que nous aurons fait par amour pour lui. (S. Marc. X, 29). „Se combattre mutuellement par colère, c'est se soumettre au démon." (S. Chrys.)

3. Chacun doit donc *faire des concessions* pour conserver la paix; même *éviter*, autant que possible, tout ce qui pourrait produire du mécontentement.

Il faut, par amour de la paix, **faire quelques concessions.** „Que l'un porte le fardeau de l'autre." (Gal. VI, 2). Beaucoup sont pacifiques, aussi longtemps qu'on les laisse tranquilles, et que tout marche selon leurs caprices, mais ils s'irritent à la moindre contradiction; ils sont comme les eaux dormantes qui n'incommodent personne tant qu'on n'y touche pas, mais qui au premier mouvement répandent une odeur fétide. (S. Alb. Gr.) — On doit **éviter** soigneusement **tout ce qui pourrait conduire à la désunion**; on doit surtout éviter de *contredire* sans motif grave. „Ne discutez pas pour des choses *insignifiantes.*" (Ste Thér.) Il faut observer particulièrement ce précepte *dans la famille*; elle a le même sort que la maison qu'elle habite: si les pierres de la voûte se disjoignent, celle-ci s'écroule et cause de grands dégâts. Un vaisseau dont *les planches* ne sont pas bien ajustées, fait eau de toute part, et s'engloutit; de même une société périt quand ses membres ne sont pas unis par les liens de la charité. (S. Bern.) Les membres de la famille doivent être comme les yeux, dont l'un ne s'ouvre ou ne se ferme jamais sans l'autre. (S. Vinc. Fer.) — Néanmoins il *ne faut point*, par amour de la paix, transgresser un devoir, c'est une paix qui déplaît à Dieu; aussi Jésus-Christ dit-il: „Ne croyez pas que je sois venu pour apporter la paix sur la terre: je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive." (S. Matth. X, 34). On ne peut avoir la paix avec certaines gens qu'en consentant à leur malice: c'est une paix défendue. (S. Th. Aq.)

---

3. L'opposé de la douceur: la colère.

1. L'homme colère est celui qui s'irrite de ce qui lui déplaît, avec le *désir* de s'en venger.

L'homme emporté perd en quelque sorte la forme humaine pour prendre les dehors d'*une bête féroce.* (S. Bas.) Son visage se contracte, ses yeux roulent dans leurs orbites, il grince souvent des dents, crie, donne des coups, frappe du pied, brise des objets, etc.: une belle image à voir dans un miroir! L'homme colère porte *constamment avec lui sa fureur*; il ressemble au serpent qui porte toujours son venin avec lui, à une arme à feu qui part dès qu'on presse la détente, à un chien hargneux qui aboie dès qu'on l'agace; à une pierre à feu qui donne une étincelle aussitôt qu'on la frappe; à un homme gravement malade qui ne peut supporter aucune nourriture; à une plage sablonneuse qui est tout d'un coup submergée par les vagues; à un vase vide qui, placé près du feu, éclate en un instant. (S'il était rempli d'eau, il n'éclaterait pas, et si l'homme était plein de grâce, sa patience ne serait pas à bout. (S. Bonav.) Les hommes colères attribuent ordinairement aux autres la cause de leur irritation; mais l'expérience démontre qu'ils se fâchent *aussi* lorsqu'ils sont *seuls*, par ex. quand ils travaillent. — On a coutume de donner au zèle pour la gloire de Dieu le nom de **sainte colère**; c'est elle que manifestait Jésus-Christ quand il chassait du temple les acheteurs et les vendeurs (S. Jean II), et Moïse quand, en descendant la montagne, il aperçut les adorateurs du veau d'or. (Ex. XXXII). Héli aurait dû éprouver une colère semblable à l'égard de ses fils. (S. Grég. Gr.) Le juste courroux n'est pas une *véritable colère*, puisqu'il est produit par la charité, et comme la charité, il est patient, bon, sans égarement, sans haine (S. Fr. de S.); il est donc permis. „Mettez-vous en colère et ne péchez point (Ps. IV, 5); la colère à laquelle se joint le désir de se venger personnellement est seule coupable.

2. L'homme colère nuit à sa santé, perd l'usage de la raison, se rend odieux, et court risque de perdre son âme.

L'homme colère est insensé; il punit en lui-même les fautes qu'un autre a commises. — La colère **détruit la santé** et abrège la vie; dans ces accès, la *bile* s'épanche, elle se répand dans le sang et l'empoisonne, aussi les hommes emportés contractent-ils souvent l'*ictère* (jaunisse). Ils ressemblent à la chaux qui entre en effervescence dès qu'on jette de l'eau dessus, et tombe en poussière bientôt après; à l'abeille irritée, qui perd son dard aussitôt qu'elle pique; au cratère d'un volcan en éruption qui, plus il fait rage, plus il se corrode et s'élargit. La colère ébranle le corps tout entier; „quand l'homme est sous l'empire de la colère, le cœur palpite, le corps tremble, la langue se paralyse, le visage est en feu, les yeux lancent des flammes, la bouche pousse des cris." (S. Grég. Gr.) Ni lion, ni vipère n'ébranleraient les entrailles de l'homme comme la colère (S. Chrysostome); comme le ver ronge la racine de l'arbre, ainsi la colère ronge le fil de la vie; „l'envie et la colère abrègent les jours" (Eccli. XXX, 26); les accès de colère ont causé fréquemment des coups *d'apoplexie mortels*. L'histoire mentionne plusieurs potentats qui sont morts ainsi. „Si la colère ébranle déjà tellement le corps, qu'en sera-t-il de l'âme! (S. Chrys.) — L'homme en courroux **perd l'usage de la raison.** „Toute émotion violente trouble la raison." (S. Fr. de S.) L'esprit de l'homme emporté est semblable au miroir de l'eau fouettée par le vent: on n'y peut voir son image; la colère trouble l'esprit, comme la fumée incommode les yeux. (Arist.) L'homme irrité trouve *tous les affronts plus grands* qu'ils ne sont: la colère est comme une brume qui grossit les objets. (Plut.) Comme le miroir de l'eau agitée par le vent fait paraître monstrueuses les choses les plus belles, l'homme en courroux trouve *du mal* jusque *dans les paroles bienveillantes:* il a comme des accès de fièvre chaude: *il ne sait plus ce qu'il fait* (S. Chrys.); il est comme un homme ivre (S. Chrys.), comme un fou, car rien ne ressemble plus à la folie que la colère (Cicér.): aussi S. François de Sales disait-il en parlant d'un homme en colère: „Seigneur, pardonnez-lui, il ne sait pas ce qu'il fait." Quand la colère s'empare de la raison, l'homme devient *une brute.* (S. Bas.), il ressemble à un possédé. (S. Chrys.) — Un homme en colère **se laissera donc porter à de nombreuses injustices.** „La colère de l'homme ne fait pas ce qui est juste devant Dieu." (S. Jac. I, 20). L'homme irrité est comme un *juge aveuglé* par la passion, qui ne rend jamais une juste sentence (S. Fr. de S.); comme les *matelots*, qui pendant la tempête jettent tout par-dessus bord, et s'en chagrinent quand l'ouragan est passé. (S. Chrys.); il est comme un *torrent* dévastateur, ou une *trombe d'eau* (S. Fr. de S.), il est même pire qu'une *bête féroce*, car la férocité du lion disparaît quand il en rencontre un autre, les oiseaux de proie ne s'attaquent pas et ne se déchirent pas entre eux (S. Bonav.); l'homme emporté, au contraire, tourne sa fureur contre ses semblables. Il est même pire que *les démons:* ceux-ci sont bien les auteurs de toutes les discordes, mais ils sont toujours unis entre eux; l'homme au contraire se met en fureur contre son frère, et c'est bien de la colère que viennent d'innombrables blessures, meurtres, inimitiés, procès. — L'homme emporté **se rend odieux à ses semblables;** personne n'aime les tempêtes, ni les ouragans, et moins encore l'homme emporté: on s'en détourne comme d'un chien hargneux, et jamais *on ne peut se lier d'amitié* avec lui: „Ne vous liez pas d'amitié avec un homme en colère, et ne fréquentez pas un homme emporté. (Prov. XXII, 24). On voit avec plaisir un prince qui parcourt ses états pacifiquement, mais on n'aime pas le voir marcher contre ses sujets à la tête de son armée; de même on n'aime pas voir un homme qui vient à nous avec la soldatesque de l'âme, avec la colère et l'irritation. (S. Fr. de S.) Quand la raison s'allie à la colère, elle excite plutôt la *crainte* que l'amour (S. Fr. de S.); or, l'homme se laisse volontiers guider par la raison, tandis qu'il se raidit, quand on veut le dominer avec passion. (S. Fr. de S.) Il est plus facile de vivre avec un animal qu'avec un homme en colère, car l'animal se laisse apprivoiser, mais non un homme emporté. (S. Chrys.); — L'homme en colère court risque d'être **éternellement damné**, parce qu'il se prive de la grâce. „L'esprit de Dieu n'habite pas où habite la colère" (S. Chrys.), parce qu'elle enlève la paix du cœur, elle chasse aussi le S. Esprit (S. Grég.), et Jésus déclare: „quiconque s'irrite contre son frère est *digne du jugement*" (S. Matth. V, 22); la colère tue l'insensé. (Job. V, 2). Si Dieu a promis le ciel aux humbles et à ceux qui sont doux, il ne reste plus que l'enfer aux orgueilleux et aux emportés. De même qu'une *maison en bois* est

toujours exposée à un incendie, ainsi l'homme emporté est toujours menacé de perdre son âme et de tomber *en enfer* (S. Bonav.); dès ici-bas il porte l'enfer en son cœur par une inquiétude continuelle.

3. Pour vaincre la colère, il ne faut ni *parler ni agir sous le coup d'une émotion,* mais, si possible, recourir immédiatement *à la prière.* Si par notre colère nous avons blessé quelqu'un, nous devons *réparer notre faute tout de suite.*

Dans la colère il ne faut **ni parler ni agir**, mais imiter les *matelots*, qui dans la tempête consolident le vaisseau au moyen d'une ancre, et ne continuent leur voyage que quand l'orage est passé. S. François de Sales interrogé sur la manière dont il traitait les hommes emportés, répondit: „J'ai fait un pacte avec ma langue: elle ne doit *pas prononcer un mot* tant que mon cœur bouillonne".[1] „Que chacun soit lent à parler et lent à se mettre en colère" (S. Jac. I, 19); le silence en effet est un acte de patience, c'est par lui qu'on remporte la victoire. — La **prière** aussi dissipe la colère. Quand nous nous sentons irrités, nous devons imiter les Apôtres qui, *dans la tempête* recoururent à Jésus-Christ; il commandera aux flots soulevés, et le calme se fera. (S. Fr. de S.) Les saints recommandent ou de réciter intérieurement un *Ave Maria*, qui chassera le tentateur, ou de dire: *Gloire soit au Père etc.*; mais c'est *immédiatement* qu'il faut recourir à la prière: on peut éteindre un incendie qui commence, plier un jeune arbre, guérir une maladie à son début, plus tard ce n'est plus aussi facile. — Lorsque nous avons blessé quelqu'un par une vivacité, il faut **réparer** tout de suite notre faute *par une politesse* (S. Fr. de S.): „Que le soleil ne se couche pas sur votre colère." (Eph. IV, 26). De la colère provient ordinairement la haine. Il vaut mieux *ne jamais se mettre en colère* que d'en essayer avec sagesse et modération (S. Fr. de S.); car la colère ressemble au serpent, dont le corps passe par l'ouverture où a passé la tête: quand on l'a laissé entrer, il est difficile de le chasser. (S. Fr. de S.)

---

4. La générosité.

1. L'homme est généreux, quand, pour l'amour de Dieu, il est disposé à aider de sa fortune ses semblables qui sont dans le besoin.

Celui qui vient en aide aux indigents, pour *être loué*, n'est pas généreux, parce qu'il n'est pas animé de l'amour de Dieu. Un **pauvre même** peut être généreux, car la générosité ne s'estime pas à la valeur du don, mais à la bonté de cœur du donateur (S. Léon G.): la disposition du cœur du bienfaiteur rend le don grand ou mesquin. (S. Amb.) L'homme généreux ressemble à la terre qui produit des fruits pour les autres (id); il est **très semblable à Dieu** miséricordieux, „à Dieu notre père, dont il est dit qu'il est la miséricorde même." (S. Chrys.) Déjà le païen Sénèque disait: „Celui qui répand les bienfaits, ressemble aux dieux." „Etre généreux envers les autres, c'est en vérité imiter le Père céleste." (S. Cypr.)

2. Par la libéralité nous obtenons le pardon de nos péchés, la récompense éternelle et des bénédictions temporelles; nos prières sont promptement exaucées, et nous gagnons l'amitié de nos semblables.[2]

On aime l'homme généreux comme on aime le soleil, qui réjouit le cœur de ses rayons lumineux. „Jésus-Christ nous a suggéré le motif le plus pressant de nous adonner aux œuvres de miséricorde, en nous disant que les dons faits aux pauvres, sont faits à lui-même." (S. Cyp.)

[1] Un philosophe païen, Athénodore, conseilla à l'empereur Auguste de réciter, dans l'émotion de la colère, les 24 lettres de l'alphabet grec. Un païen nommé Clinias avait l'habitude d'entonner une chanson, quand il sentait les premiers mouvements de la colère.
[2] Nous avons déjà traité de tous ces heureux effets.

4. L'opposé de la générosité: l'avarice.

1. L'avare est celui qui recherche avec excès l'argent et les biens de ce monde, et refuse de rien donner aux pauvres.

Sans doute on doit être *économe*, c.-à-d. faire des épargnes pour le temps de la maladie et de la vieillesse, et aussi pour sa famille. Mais il **ne faut pas** rechercher **avec excès** l'argent et les biens du monde, c.-à-d., ne pas acquérir *plus qu'il* n'est *nécessaire* pour soi et les siens. L'avarice se trahit quand on n'est jamais content, quelque fortune que l'on possède; elle est comme un *tonneau sans fond* qui reste toujours vide, malgré l'eau qu'on y verse; comme *le loup* qui a toujours faim (S. Grég. Nss.), comme *le feu* qui dévore d'autant plus qu'on l'alimente davantage (Thom. Morus); comme l'*enfer* qui, malgré tout ce qu'il dévore, ne dit jamais: c'est assez! (S. Aug.); comme l'*amphore* qui reste toujours ouverte, bien que l'eau en déborde. (S. Gr. Gr.) — On n'appelle pas avare celui-là seulement qui s'empare du bien d'autrui, mais aussi celui qui **retient le sien propre** avec avidité. (S. Aug.) Celui qui *tient opiniâtrément* au bien qu'il a amassé, est *chiche* et *mesquin;* celui qui recule devant les moindres dépenses est un *ladre*; il est comme le chien qui garde anxieusement la maison, et repousse par ses aboiements tous ceux qui s'en approchent. On trouve des avares *chez les pauvres comme chez les riches:* chez beaucoup de riches on trouve de l'argent et pas d'avarice, chez beaucoup de pauvres on trouve de l'avarice et pas d'argent. (S. Aug.) — L'avare est un **idolâtre** (Eph. V, 5); dont le dieu est l'argent; c'est à cette idole qu'il consacre tous ses soins et ses pensées, tous ses désirs et ses efforts, la sueur de son front, et même son âme et son éternité. (Tert.) Les anges dans le ciel trouvent leur bonheur dans la vision de Dieu, l'avare met sa félicité à voir, à toucher, à compter son argent; il ne le regarde pas comme un *moyen* d'assurer son existence et d'acquérir la félicité, mais comme le but suprême lui-même; il adore vraiment l'argent, comme les Israélites qui, au pied du Sinaï, dansaient autour du veau d'or. „Oh! l'affreux péché, qui nous rend esclaves des choses créées pour notre service! (S. Fr. de S.) Vous devez régner sur l'argent et non être son esclave. (Sénèq.) *Ne regardez l'argent que comme un moyen de faire du bien; l'argent n'est un vrai trésor que quand il sert à faire beaucoup de bien.*

2. L'avare est mécontent, vicieux, incrédule, cruel envers lui-même et envers le prochain: il sera un jour éternellement malheureux.

L'avarice est la **racine de tous les maux.** (I. Tim. VI, 10). Le démon se cache derrière les richesses comme le serpent derrière une haie; dès que vous vous en approchez avidement, le serpent infernal vous mord de son venin. (S. Chrys.) Celui qui amasse de l'argent et n'en donne rien aux pauvres, est comme un *puits* d'où l'on ne tire point d'eau et qui par là répand une mauvaise odeur. (S. Bas.) La richesse ressemble à un *monceau d'engrais*, qui rendrait les champs fertiles si on l'épandait; elle n'est vraiment utile que partagée entre les pauvres (S. Bonav.); elle est pareille encore à une *bête féroce* qui devient furieuse si on l'enferme dans un endroit obscur; l'or, la richesse gronde et rugit plus fort que le lion, quand on la tient sous clef. (S. Chrys.) Ceux qui veulent devenir riches tombent dans la tentation et *les filets du démon*, et dans beaucoup de désirs inutiles et nuisibles, qui plongent les hommes dans la ruine et la perdition, (I. Tim. VI, 9). — L'avare **perd la paix du cœur**, car il vit dans une *crainte* continuelle de perdre ses biens. „Si les richesses s'augmentent, elles accablent leur possesseur, si elles diminuent, elles le crucifient" (S. Bern.); de même que les *épines* causent de la douleur, si on les presse dans la main, ainsi notre cœur souffre de douloureuses piqûres, quand nous l'attachons aux épines pointues des richesses. L'avarice est un tyran qui ne laisse aucun repos à ses favoris (S. Astérius); elle est pour le cœur ce qu'est la *mite* pour le

vêtement: elle le ronge. (S. Ephr.) Le *vin renfermé dans le tonneau* ne peut étancher la soif, et l'argent qui reste dans le coffre-fort n'éteint point les désirs de l'avare. (Gem.) — L'argent fait commettre à l'avare **beaucoup de péchés**: *son âme est à vendre.* (Eccli. X, 10). L'avidité remplit la forêt de brigands, la maison de voleurs, les marchés de fraudes, les tribunaux de faux serments, les yeux des pauvres de larmes, les prisons de criminels et l'enfer de damnés. (S. Bas.) Pour 30 deniers *Judas* a trahi son Seigneur et Maître, et l'on verra au jugement dernier, que de guerres la cupidité a allumées, que de millions d'hommes sont tombés sur les champs de bataille, victimes de cette idole! — L'avare **perd la foi**. „Le plus grand de tous les maux que produit l'avarice, c'est l'égarement dans la foi. (S. Léon Gr.) Avec *ses soucis temporels*, l'avare ne pense jamais à l'éternité, car on ne peut servir à la fois Dieu et Mammon. (S. Luc. XVI, 13). S. Césaire rapporte qu'un prêtre cherchait à convertir un riche marchand sur son lit de mort; après de sérieuses exhortations, il lui présenta un crucifix d'argent. Le moribond le regarda avec émotion, et le prêtre en ressentait déjà une vive joie, lorsque l'avare s'écria: „Combien cette croix peut-elle bien valoir?“ Toutes les exhortations du prêtre avaient été inutiles. — L'avare devient **cruel envers lui-même**. Il ne *s'accorde rien*, mais vit souvent au milieu des plus grandes privations; „il ne *mange pas à son appétit*, mais vit dans l'indigence“ (Eccli. XIV, 9); il ressemble *aux bœufs* qui traînent les gerbes dans la grange, et ne mangent que de la paille. (S. Aug.) Comme le Tantale de la fable qui, au fond du Tartare, mourait de soif au milieu de l'eau, ainsi l'avare manque de tout au milieu des richesses. (Innoc. III). Par cette faim volontaire, la justice de Dieu venge les larmes des pauvres sur l'avare (S. Ambr.), qui tombe souvent lui-même dans la misère.[1] — L'avare est **cruel à l'égard du prochain**. Il n'a ni compassion pour ceux qui souffrent, ni pitié pour les malheureux qu'il ne veut pas secourir. (Innoc. III). Son cœur est comme une *enclume* qui ne s'amollit pas, bien qu'on la frappe sans cesse avec un marteau, car même en face d'une détresse extrême du prochain, il n'est jamais disposé à la pitié (S. Vinc. Fer.); ses sacs renferment la vie de plusieurs pauvres, qu'il pourrait facilement entretenir avec son superflu. (S. Ambr.) L'avare ne *veut que recevoir* d'un chacun; comme un *chien enragé*, qui mord tout le monde, il ne veut retirer de ses semblables que du profit (S. Vinc. Fer.), comme le *requin*, qui dévore les autres poissons, il ruine son prochain. (C. Hugo). L'avare *amasse pour les autres*, qui dissiperont ses biens (Eccli. XIV, 4), comme le *porc* qui n'est utile que tué (S. Bonav.); il est de plus *détesté*. Un roi de Babylone, avait une tour pleine d'or, d'argent et de pierres précieuses; comme il refusait d'en donner à ses soldats, ils l'enfermèrent dans la tour et lui dirent: „Rassasie-toi de ces trésors dont tu as été si jaloux“ (Mehler VI, 65). — Les avares **seront damnés pour l'éternité**, selon la sentence de Jésus-Christ au jugement dernier contre ceux qui seront à sa gauche (S. Matth. 25); ils ne posséderont point le royaume de Dieu (I. Cor. VI, 10); „il est plus facile, dit le Sauveur, à un *chameau* de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer au royaume des cieux.“[2] (S. Matth. XIX, 24). — L'avare ne retire absolument **aucun avantage de ses richesses**. De même que les petits enfants *courent toute la journée dans la rue* après des riens, et rentrent le soir sans rien rapporter d'utile, ainsi les avares courent le monde entier, s'exposent à mille fatigues et dangers pour amasser de l'argent; puis la mort arrive, leur enlève tout (S. Bonav.), et ne leur laisse qu'un linceul, une caisse en bois, deux mètres de terre pour leur froid tombeau, et des héritiers qui *se moquent* de leur sordide économie. (Ps. XLVIII, 11). Tous les efforts de l'avare ressemblent à la *toile d'araignée*, tissée au prix de beaucoup de peines et détruite en un instant. (S. Bonav.)

3. Pour vaincre sûrement l'avarice, il faut se forcer soi-même à *faire l'aumône*. Il est bon aussi de méditer souvent sur la *pauvreté de Jésus-Christ* et *sur la fragilité* des biens de ce monde.

Les vices se guérissent surtout par leurs contraires, donc l'avarice par la **générosité**. L'avare doit par conséquent se forcer à faire l'aumône. (S. Fr. de S.) —

[1] Un médecin annonça à un avare sa mort prochaine, celui-ci brûla tout de suite tous ses billets de banque, afin qu'après sa mort personne ne trouvât d'argent: il recouvra la santé et fut obligé d'aller mendier.

[2] Chez les païens le dieu des enfers et le dieu de l'argent avaient un nom identique: Pluton et Plutus.

„Qui peut mieux guérir notre avarice que **la pauvreté du Fils de Dieu!**“ (S. Aug). Souviens-toi, ô avare, que ton Seigneur et ton Dieu, descendu du ciel sur la terre, n'a pas voulu posséder les richesses après lesquelles tu cours; qu'il aimait la pauvreté, et n'a pas choisi pour sa mère une reine puissante, mais une pauvre vierge; qu'il n'est pas venu au monde dans un palais, mais dans une étable; qu'il n'a pas reposé dans un lit moëlleux, mais dans une misérable crèche; qu'il n'a point choisi pour messagers de sa parole des hommes illustres, mais de pauvres pêcheurs. Et ce que le Maître de toute la création a méprisé, une misérable créature le rechercherait avec avidité? (L. de Gren.) — Souvenez-vous aussi qu'**à la mort** vous *abandonnerez* tout ce que vous posséderez; nous n'avons rien apporté avec nous sur la terre et nous n'en emporterons rien. (I. Tim. VI, 7). A l'heure de la mort vous quitterez tout, et vos biens tomberont peut-être dans les mains d'héritiers qui les emploieront mal et s'attireront ainsi la damnation éternelle. (S. Fr. de S.) On ne peut mieux guérir la maladie de l'avarice qu'en pensant chaque jour à la mort. (S. Aug.) Au lieu de rechercher l'argent, recherchez *plutôt les vertus* (I. Tim. VI, 11); car les biens de la terre ne sont pas les véritables richesses, mais les vertus, qui sont les biens que les voleurs ne peuvent ni déterrer ni enlever, que la rouille et les vers ne peuvent dévorer. (S. Bern.) *La richesse passe, la vertu reste.* Pourquoi nous occuper d'un gain éphémère? C'est la vie éternelle qu'il faut acheter. (S. Faustin).

---

5. La tempérance dans le boire et le manger.

1. On est tempérant quand on ne mange et ne boit qu'autant qu'il est nécessaire; que dans ses repas on n'est ni avide ni délicat.

Le tempérant n'use d'aliments et de boisson qu'autant que l'*exige* l'*entretien de la vie* (S. Th. Aq.); il regarde la nourriture comme un remède. (S. Aug.) Un sage de l'antiquité disait déjà: „Nous ne vivons pas pour manger, mais nous mangeons pour vivre.“ Le tempérant ne mange donc pas jusqu'à ce *qu'il n'en puisse plus* et se sente malade; il a *un temps fixe* pour ses repas, il mange ce qu'on lui sert (S. Luc. X, 8), et il ne se fâche pas quand un plat n'est pas préparé selon toutes les règles: la faim est son meilleur cuisinier. (Socrate). Ce qu'il recherche au plus, ce sont des mets *qui ne soient pas nuisibles à sa santé* et lui donnent *des forces pour son travail.*[1]

2. La tempérance augmente la santé, prolonge la vie, fortifie les facultés intellectuelles, conduit à beaucoup de vertus et à la vie éternelle.

La tempérance est utile au corps et à l'âme, et ouvre le chemin à beaucoup de vertus.[2] *Soyez modérés dans le boire et le manger, vous deviendrez vieux et serez rarement malade.* — On ne trouvera personne *au ciel*, qui ne s'en soit ouvert l'entrée par la tempérance dans le boire et le manger. (S. Cypr.) Un voyageur marche bien plus facilement sans bagage inutile; nous aussi, nous arrivons plus facilement au ciel, si des choses de ce monde nous n'emportons pour le voyage que ce qui est nécessaire. (S. Bern.)

3. Nous arrivons facilement à la tempérance, en méditant les *vérités* de notre sainte religion.

Celui qui nourrit son esprit d'*aliments spirituels*, ne recherchera pas avidement des *aliments corporels:* l'amour des biens célestes éteindra puissamment les désirs de la chair. (S. Grég. Gr.) „L'homme, dit Jésus-Christ, ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu“ (S. Matth. IV, 4); élevons donc les yeux au ciel, afin que la terre ne nous trompe point par ses appâts (S. Cypr.),

---

[1] Ces considérations expliquent pourquoi certaines personnes peuvent manger beaucoup et être tempérantes, tandis que d'autres mangent peu et sont intempérantes.
[2] Voir plus haut l'utilité du jeûne.

réfléchissons en particulier aux privations de tant de *pauvres*, et surtout à celles auxquelles Jésus-Christ s'est soumis. Sur la terre il y a tant de pauvres qui s'estimeraient heureux d'avoir du pain et de l'eau pour soulager leur faim et leur soif; combien donc le Seigneur est généreux envers vous, puisqu'il vous a donné plus qu'à eux. Que vous agiriez mal en abusant de sa générosité uniquement pour la satisfaction de votre gourmandise! (L. de Gren.) Si celui qui nourrit les anges de sa seule présence, a voulu souffrir la faim pour vous, à plus forte raison devez-vous être tempérant dans votre propre intérêt! (Id.)

---

5. Intempérance dans le boire et le manger.

1. On est intempérant, quand on mange et boit plus qu'il n'est nécessaire, et que dans ses repas on est avide et délicat.

La nourriture n'est qu'un *remède* pour entretenir le corps; elle ne doit pas servir à satisfaire la gourmandise. (S. Aug.) L'intempérance est donc de plusieurs sortes: **gourmandise** (le mauvais riche), **ivrognerie** (Balthasar), **voracité** (Esaü devant le plat de lentilles), **friandise** (les Juifs qui, au désert, regrettaient les viandes d'Egypte (Ex. XVI, 3). A ce dernier péché se rapporte l'amour des *choses délicates*. Le gourmand et le buveur sont plus déraisonnables que *les animaux*, car eux cessent ordinairement de manger ou de boire quand ils sont rassasiés, tandis que l'homme fait le contraire. (S. Cés.) Le vorace qui se jette sur les aliments et n'a point de temps fixe pour manger ressemble à l'*oiseau de proie*, qui, poussé par sa gloutonnerie, se précipite du haut des airs pour tomber sur la proie qu'il aperçoit. Oh! que l'intempérant est insensé! Il ne *nourrit* que les *vers* qui le dévoreront un jour dans le tombeau. — L'intempérance cause beaucoup de maux. Songez que c'est la gourmandise qui a attiré *la mort sur tout le genre humain*. (Louis de Gren.)

2. L'intempérant nuit à sa santé, affaiblit les facultés de son esprit, perd son honneur et sa fortune, tombe dans tous les vices, fait ordinairement une triste fin et se damne pour l'éternité.

L'intempérance *détruit la santé*. Celui qui livre un combat à un géant, y succombe, il en est de même de l'estomac quand il absorbe trop d'aliments; le fourneau tombe en ruines, quand on le remplit de trop de charbon: ainsi en est-il du corps qu'on surcharge de nourriture. Trop de boisson ruine le corps, comme trop d'eau dévaste le moulin, comme trop de pluie ravage les champs. Le corps est affaibli par l'intempérance comme par la fièvre (S. Chrys.) *Maladies de l'estomac, perte de l'appétit, hydropisie, apoplexie*, telles sont les suites ordinaires de l'ivrognerie. Beaucoup de buveurs ont le *delirium tremens*, et finissent dans une maison d'aliénés; beaucoup sont morts de leur intempérance (Eccli. 37, 34), qui a fait mourir bien plus de personnes que le glaive. Tout excès est nuisible et l'intempérance a même de terribles suites pour *la postérité*. Les médecins déclarent que près de la moitié des enfants idiots ont un ivrogne pour père. — L'intempérance **affaiblit les facultés de l'esprit**: elle **obscurcit l'intelligence**, comme le nuage obscurcit le soleil (S. Nil.); elle rend incapable d'élever son esprit vers Dieu, comme un oiseau qui a trop mangé *ne peut s'élever* vers le ciel. (S. Jean Clém.) Les intempérants sont toujours hébétés, avec leur estomac surchargé, ils n'aiment pas se livrer à l'étude. — L'intempérance affaiblit la volonté; aussi l'intempérant n'a-t-il *aucune énergie à l'heure de la tentation*, et il tombe dans le péché mortel, comme le vaisseau surchargé sombre dans la tempête (S. Chrys.), comme l'oiseau vorace tombe dans les filets, comme le poisson mord à l'hameçon. (S. Bonav.) — L'intempérant perd **son honneur**. Noé, après avoir bu du vin, fut trouvé sans vêtement sous sa tente. (Gen. IX.) L'ivrogne se vautre souvent dans la boue comme un animal immonde; il parle comme un fou et devient la risée des enfants (S. Aug.); ceux-ci, chez les Lacédémoniens, étaient chargés de lui jeter des ordures. — L'intempérant perd **sa fortune**: il dissipe son argent: en un jour il perd l'argent d'une semaine (S. Ambr.);

il se rend incapable de travailler pendant plusieurs jours. Un ouvrier qui se livre à la boisson ne s'enrichit pas. (Eccli. XIX, 1.) — L'intempérance **mène à tous les vices**, surtout à l'*immoralité* et à une *complète incrédulité*; l'humidité favorise l'éclosion de la vermine, et l'intempérant est comme un marais où naissent des serpents, des sangsues, des crapauds et des vers. (S. Aug.) — Comme d'un marais s'élèvent des vapeurs délétères, ainsi d'un corps trop bien nourri naissent toutes sortes de mauvais désirs. L'intempérant tient surtout des discours impies et déshonnêtes: le moût en fermentant fait tout déborder du tonneau, ainsi le vin qui bout dans l'estomac expulse tout ce qui est dans le cœur. (L. de Gren.) — L'intempérant perd son argent au jeu, il injurie, ment, néglige chez lui *sa prière du soir* (en suite de son indolence), sa *prière du matin* (parce qu'il a mal à la tête ou est indisposé), n'assiste pas le dimanche *aux offices divins* (il préfère être à l'auberge ou dormir à son aise), est *avare* (il a besoin de trop d'argent pour lui-même), fait des dettes et ne les paie pas, vit *en désunion* avec sa famille (parce que celle-ci lui reproche la misère qui la dévore) etc. L'intempérance fut cause du crime d'Hérode: c'est elle qui fit décapiter S. Jean-Baptiste (S. Marc VI), de Balthasar, qui, dans son ivresse, profana les vases sacrés du temple (Dan. V), du mauvais riche, qui refusa même un morceau de pain au pauvre Lazare (S. Luc. XVI). De même que l'huile nourrit le feu, ainsi l'intempérance nourrit l'*impureté*; comme on ne peut éteindre le feu avec de l'étoupe, ni la flamme avec de l'huile, ainsi l'on ne peut conserver la chasteté, si l'on se livre à l'intempérance (S. Nil.); l'impureté est inséparable de l'ivrognerie (S. Jér.) et il faut fuir l'une pour ne pas tomber dans l'autre. (S. Aug.) Sans la tempérance dans le manger, il est impossible de conserver son innocence. (S. Cath. de S.) — L'intempérant tombe dans une complète incrédulité. Il ne pense plus au but suprême de son existence; il ressemble au *vautour* qui ne recherche que des viandes corrompues, et que rien d'autre ne préoccupe, quand il est à les dévorer. — L'intempérant n'a aucune intelligence des vérités de la religion; l'homme sensuel ne comprend pas les choses de l'esprit de Dieu (I Cor. II, 14). — Les intempérants, surtout les ivrognes, **ont une triste fin et meurent souvent de mort subite.** Aussi le Sauveur nous donne-t-il cet avertissement; „Faites donc attention à vous, de peur que vos cœurs ne s'appesantissent par l'excès des viandes et du vin, par les soucis de cette vie, et que ce jour ne *vienne soudainement sur vous.*“ (S. Luc XXI, 34). Oui vraiment, le proverbe a raison: Telle vie, telle mort. Judith coupa la tête à Holopherne plongé dans l'ivresse (XIII); Balthasar le débauché fut massacré pendant la nuit dans son lit par les ennemis qui avaient pénétré dans la ville. (Dan. V). Beaucoup d'ivrognes tombent dans l'eau et se noient, gèlent dans la neige, tombent de voiture sous les roues; bien des gloutons sont morts parce qu'un petit os leur était resté dans le gosier. — La mort de l'intempérant est malheureuse, parce qu'il meurt souvent sans contrition et sans sacrements, car l'ignoble rougeur du vin ou de l'alcool se transforme rarement, sur les joues de l'ivrogne, en noble rougeur de honte. — Les gens impudiques se convertissent souvent, les buveurs *rarement*; et quand ils se convertissent, ce n'est, hélas! que pour peu de temps: ils ne tardent pas à retomber dans le vice, comme une foule de prêtres peuvent l'attester. Les intempérants seront **éternellement damnés.** Le mauvais riche fut enseveli dans les enfers. (S. Luc XVI.) Jésus-Christ s'écrie: „Malheur à vous qui êtes rassasiés“ (S. Luc VI, 25), et S. Paul ajoute que les ivrognes n'entreront pas dans le royaume des cieux (I Cor. VI, 10), que celui qui sème dans sa chair, recueillera de la chair la corruption (Gal. VI, 8): celui qui est trop gros, ne passera point par la porte étroite du ciel. (S. Grég. Nyss.) Il faut donc songer aux flammes de l'enfer pour réprimer la violence de la nature (S. Jér.), et prendre la bonne résolution *de prier avant* et *après* le repas (c'est le meilleur remède contre la gourmandise), de ne jamais choisir les morceaux, mais de prendre *celui que l'on présente* (remède contre la friandise), recommandé par Jésus-Christ (S. Luc X, 8) et enfin de ne jamais manger aux repas jusqu'aux *dernières limites de votre appétit* (remède contre la gourmandise). ***Dis-moi comment tu manges, je te dirai ce que tu es.***

---

6. La chasteté.

On est chaste quand on préserve son esprit et son corps de tout ce qui blesse l'innocence.

S. Stanislas Kostka († 1568), S. Louis de Gonzague et d'autres prenaient la fuite quand ils entendaient un seul mot tant soit peu déshonnête; plusieurs même ont préféré la perte de leurs biens et la vie à celle de la chasteté: tels Joseph en Egypte, Ste. Agnès, Ste. Lucie, Ste. Ursule, Ste. Agathe, etc. — La chasteté est bien plus qu'une perfection humaine (S. Cyr. J.), elle est d'*origine divine*: c'est Dieu qui l'a apportée du ciel sur la terre (S. Ambr.). Ceux qui vivent innocents sont semblable au lis (Cant. II, 1), dont le plus petit insecte enlève la blancheur et la défigure, comme l'innocence est souillée par la moindre imagination impure. Chaque contact un peu dur enlève au lis son éclat et le flétrit: ainsi l'innocent court à sa perte en se mettant imprudemment en contact avec le monde extérieur. Le lis croît en s'élevant directement vers le ciel, et ses feuilles sont en forme de langues: de même l'homme innocent se trouve sur le chemin du ciel, mais il doit savoir réfréner sa langue. Le lis remplit toute une maison de son parfum; ainsi l'homme vivant dans l'innocence édifie surtout son entourage. L'âme d'un homme chaste ressemble à *une eau limpide*: lorsqu'on y jette une petite pierre, elle s'agite, mais sans se troubler (S. Vinc. Fer.)

Les hommes qui mènent une vie chaste *sont semblables aux anges* et agréables à Dieu.

Ceux qui mènent une vie chaste sont des **anges dans la chair**. (S. Bas.) La chasteté est une vertu angélique, car elle rend l'homme semblable aux anges. (S. Chrys.) Les âmes chastes forment une famille d'anges que Jésus-Christ a placés sur la terre, afin que les anges le louent et l'adorent non seulement au ciel, mais encore ici-bas (S. Jér.); elles *surpassent* les anges, parce qu'elles combattent dans la chair, ce que ne font pas les anges (S. Cyp.); elles sont des anges d'un ordre supérieur, car les anges n'ont pas de lutte à soutenir, tandis qu'elles gardent leur pureté angélique, en dépit des tentations continuelles du démon. (S. Bas.) Il y a cependant une différence entre un homme chaste et un ange, mais dans la félicité, et non dans la vertu; la pureté de l'ange est plus heureuse, celle de l'homme plus forte. (S. Ambr.) La vie des saints montre que les anges aiment à converser avec les hommes chastes: c'est une preuve qu'ils les regardent comme leurs semblables. „Les démons au contraire, sachant que par la chasteté les hommes s'élèvent à la dignité qu'ils ont perdue, s'efforcent de faire naître dans l'âme des représentations impures." (S. Isid.) — Les hommes qui mènent une vie chaste, sont **très agréables à Dieu**. Ce sont les âmes pures que Jésus aimait le plus: il choisit pour sa mère *la plus pure des Vierges*, le *chaste Joseph* pour son père nourricier, pour précurseur, S. Jean-Baptiste *déjà sanctifié avant sa naissance*, comme son apôtre de prédilection, S. Jean, qui à la dernière cène laissa reposer sur son cœur; il voulut avoir deux âmes pures au pied de la croix. Sa grande affection pour les petits enfants provenait de leur pureté. „Celui qui aime la pureté du cœur, aura le roi du ciel pour ami." (Prov. XII, 11). Dieu appelle l'âme chaste sa sœur, sa bien-aimée, son épouse (Cant. IV, 6-8); les Vierges ont pour *époux* le roi des anges. (S. Amb.) Toute âme chaste est une *reine*, parce qu'elle est unie à Dieu, le roi des rois. (S. Amb.) La virginité a tellement charmé le Fils de Dieu qu'il a voulu naître d'une vierge et qu'il a vécu vierge lui-même. (S. Jér.) — Les hommes chastes jouissent d'une **estime particulière auprès de leurs semblables**; déjà les *païens* les tenaient en très haute considération. On sait de quels honneurs les Romains entouraient les Vestales, qui pendant les trente années de leur service devaient garder la virginité; quand elles passaient dans les rues, on leur rendait des honneurs publics, et si elles rencontraient un criminel conduit à l'échafaud, il était mis immédiatement en liberté. „Voyez, disait S. Ambroise, les païens récompensaient leurs filles qui préféraient au mariage la chasteté et la virginité, et, chez nous, chrétiens, on oserait regarder avec mépris la vierge qui, par une inspiration divine, ne se marierait pas.!" (S. Amb.) O combien belle est une génération chaste et glorieuse! car sa mémoire est immortelle, et elle est illustre auprès de Dieu et des hommes. (Sag. IV, 1).

2. Ceux qui mènent une vie chaste ont une connaissance plus parfaite de Dieu, une volonté énergique, une grande paix de l'âme et reçoivent au ciel une récompense particulière.

La chasteté du cœur est la santé de l'esprit. (S. Bern.) Les hommes chastes ont **l'intelligence très éclairée**; ils ressemblent au *cristal* limpide, que le soleil pénètre tout entier de ses rayons (M. Lataste), à une *onde* pure et tranquille dans laquelle il se reflète. La chasteté de l'esprit, la beauté intérieure et la liberté de l'ange produisent les savants, les maîtres, les hommes cultivés, les philosophes, les théologiens, des encyclopédistes (S. Aug.); elle nous rend capables de fixer constamment de purs regards sur le *soleil* de justice. (S. Isid.) C'est sa grande pureté qui rendit S. Jean l'Evangéliste capable de pénétrer les mystères de la religion; dès le début de son Evangile, il s'élève comme un aigle au sein de la divinité. — C'est la chasteté qui donne aux âmes **un courage héroïque.** (S. Amb.) La timide *Judith* montra lors du siège de Béthulie un courage si héroïque qu'elle se rendit au camp des ennemis pour trancher la tête d'Holopherne. „Tu as agi virilement, dit en parlant d'elle la Sainte-Ecriture, parce que tu as aimé la chasteté.“ (XV, 11). Les hommes chastes parviennent ainsi *rapidement à toutes les vertus;* la couleur blanche est le composé de toutes les autres couleurs, ainsi la chasteté est le fondement de toutes les vertus. (S. Bonav.) — Une vie chaste procure **déjà le bonheur sur la terre**; elle porte en elle-même un charme et une *douceur* indescriptibles; elle cause une jouissance plus suave que tous les plaisirs de la chair. (S. Isid.) La chasteté est aussi la santé du corps (S. Isid.); elle communique déjà ici-bas la gloire de la résurrection (S. Cyp.); elle est un modèle de l'incorruptibilité des corps (S. Aug.), et répand une grâce charmante sur tout le corps de l'homme. (S. Eph.) En général les hommes qui vivent dans l'innocence ont un *teint brillant*, signe de santé, et atteignent un âge avancé; si par exception ils meurent prématurément, Dieu dans sa sagesse les retire du monde, afin que la malice des pécheurs au milieu desquels ils vivaient ne pervertisse pas leur intelligence (Sag. IV, 11), et parce que celui qui a bien vécu, a assez vécu. — Ceux qui mènent une vie chaste, recevront un jour **au ciel une récompense particulière.** Les âmes vierges *seront très près de Dieu*, dans le cortège de l'Agneau, qu'elles suivront partout où il ira, chantant un *cantique* que ne pourront chanter les autres saints. (Apoc. XIV, 1-5). Dieu *couronnera* au ciel les âmes chastes (Cant. IV, 8), c'est-à-dire qu'il leur donnera de préférence aux autres saints une gloire particulière; „la génération chaste triomphe éternellement, portant la couronne de la victoire.“ (Sag. IV, 2). Les âmes vierges auront dans le ciel leur part avec la très sainte Vierge Marie (S Cyr. J.), et déjà sur la terre, Dieu les favorise souvent de *révélations* de choix; „elles sont comme les secrétaires de Dieu qui leur révèle ses mystères“. (S. Th. Vill.) Dieu se montre aussi tout disposé à exaucer leurs *prières:* Esther obtint tout de son royal époux, parce qu'elle lui était fidèlement dévouée, ainsi l'Epoux céleste accordera aux âmes chastes toutes les demandes qu'elles lui adresseront.

3. Tout chrétien est strictement obligé à garder la chasteté jusqu'à ce qu'il contracte un mariage.

C'est le but du 6e commandement de Dieu. Chez les Juifs, on *lapidait* quiconque manquait à la vertu de chasteté (Deut. XXII, 21), et chez les Romains, les Vestales qui violaient leur vœu étaient enterrées vivantes, tant ces peuples honoraient et protégeaient la chasteté.

4. Pour conserver la chasteté, il faut employer les **moyens** suivants: *S'exercer à se dominer soi-même, observer la tempérance, recevoir souvent les Sacrements, invoquer la Mère de Dieu, méditer les vérités de la religion, surtout penser à la présence de Dieu et aux fins dernières.* Il faut aussi éviter autant que possible la danse, le théâtre, la fréquentation des personnes de différent sexe.

De toutes les luttes du chrétien, celle que l'on soutient pour garder la chasteté est la plus pénible (S. Aug.) Les Grecs avaient parmi leurs dieux une vierge nommée *Minerve*, qu'ils représentaient revêtue d'une armure guerrière avec le casque, le bouclier et la lance: par là ils voulaient faire comprendre que la chasteté ne peut se conserver que par un combat violent. (S. Jér.) Les docteurs de l'Eglise appellent la chasteté *un martyre*; c'est un martyre non sanglant qui, sous certains rapports

est plus grand encore que le martyre sanglant, car celui-ci ne dure que quelques instants et l'on parvient immédiatement à la gloire du ciel; tandis que pour conserver la chasteté, il faut une lutte continuelle qui dure toute la vie.[1] Il faut combattre surtout *l'intempérance de langage* et **la curiosité des regards**; il est difficile de regarder comme chaste une personne bavarde ou curieuse: elle est bien en danger. (S. Aug.) La mort entre dans l'âme par les fenêtres des yeux (S. Jér. IX, 21); mais le lion perd sa férocité et devient timide, quand on lui couvre les yeux (Pline), et de même les mauvais désirs sont réprimés, quand on veille sur ses regards. — Le **jeûne** aide aussi à garder la chasteté. On s'empare plus sûrement d'une *forteresse* quand on lui coupe les vivres; la chair révoltée (récalcitrante) se dompte plus facilement quand on la prive d'aliments. (S. Bon.) Par l'intempérance on perd l'innocence du baptême comme Esaü a perdu son droit d'aînesse (S. Ephr.); l'impureté se trouve partout où règne l'intempérance. (S. Ambr.) L'Etna et le Vésuve, qui vomissent des flammes, n'ont pas tant de fureur que le sang des jeunes gens échauffé par le vin et une nourriture superflue. (S. Jér.) Ne vous enivrez pas de vin, car en lui réside la luxure (Eph. V, 18), et la mauvaise concupiscence se nourrit dans les festins. (S. Ambr.) — Par les **sacrements** et la **prière** on obtient la *grâce de Dieu*, sans laquelle on ne peut se dominer. „C'est se tromper, que de croire pouvoir vaincre par ses propres forces, la sensualité et conserver la chasteté; c'est la miséricorde de Dieu qui doit éteindre la flamme brûlante de la nature.“ (S. Chrys.) On ne peut être continent si Dieu ne donne de l'être. (Sag. VIII, 21.) La chasteté est comme la *neige*, elle vient d'en haut. Par la confession et la sainte communion, l'homme acquiert *l'énergie de la volonté* et reste ainsi exempt du péché.[2] Le SS. Sacrement de l'autel est le froment des élus et le vin qui fait germer les vierges (les âmes pures). (Zach. IX, 17). Le vin de la terre nuit à la chasteté; mais le vin céleste, le très saint sacrement, conserve la chasteté. (S. Alph.) — Parmi toutes les prières, celles que l'on adresse à la **Mère de Dieu** sont les plus utiles: „Que de jeunes gens se sont conservés purs comme des anges par cette dévotion!“ (S. Alph.)[3] — **La méditation des vérités de la religion** détruit l'attrait des plaisirs sensuels. „Vivez selon l'esprit, et vous n'accomplirez pas les désirs de la chair“ (Gal. V, 16); dès que vous ressentirez une sainte joie à penser à Dieu, tout le reste n'aura plus pour nous aucune valeur, car quiconque a goûté les joies spirituelles, n'a plus que du dégoût pour les charnelles (S. Alb. Gr.), quiconque surtout pense que Dieu est *partout et voit tout* ne fera jamais ce qui lui déplaît (S. Jér.), tels Joseph (Gen. XXXIX), et Susanne (Dan. XIII, 25). Ne vous laissez pas séduire par le prétexte que votre péché est caché: Dieu est présent partout; rien ne lui est caché, rien ne lui échappe. (S. Ambr.) Dans toutes vos œuvres souvenez-vous de *vos fins dernières* et vous ne pécherez jamais (Eccli. VII, 40); quand le feu de l'impureté commence à s'élever dans vos membres, éteignez-le en pensant au feu éternel. (S. P. Dam.) S. Martinien, solitaire de Palestine, mettait ses pieds dans le feu, quand il était tenté; la douleur le faisait s'écrier: Si je ne puis supporter un feu aussi faible, comment pourrai-je supporter celui de l'enfer? Où se trouve la crainte de Dieu, là se trouve aussi la chasteté; mais c'est en vain que vous chercherez la chasteté où ne règne pas la crainte de Dieu. (S. Chrys.) — Nous ne répéterons plus ici sur les **danses** et le **théâtre** ce que nous avons dit plus haut sur l'occasion du péché. La danse est une des causes principales de la *vanité*, et la vanité est la meilleure préparation à des sentiments coupables. (S. Fr. de S.) On a l'habitude d'organiser les danses *pendant la nuit*, comme si l'on voulait indiquer qu'à cette occasion le mal et les ténèbres entrent dans l'âme. (S. Fr. de S.) Les danses sont les *cercueils de l'innocence* et le tombeau de la pudeur (S. Ambr.), on y célèbre la fête du démon (S. Ephr.); elles sont des cercles dont le démon est le centre (S. Ch. Bor.), et il faut être un ange pour ne pas y succomber. La plupart des *pièces de théâtre* sont aujourd'hui *immorales*; un spectacle moralement pur se jouerait à notre époque devant des bancs vides. Le théâtre moralise pendant un instant et séduit pour des années. Gardez-vous également *de certains cabinets de figures en cire, de certaines baraques* et *des spectacles forains* qui semblent faits exprès pour séduire et démoraliser les enfants et les jeunes gens. — Les **fréquentations trop libres** entre personnes de différent sexe sont également nuisibles à la chasteté, „comme il est dangereux d'approcher la paille du feu.“ (S. Vinc. Fer.) On

[1] Sur la domination de soi-même (le renoncement) voir les moyens de perfection.
[2] Voir les effets de ces sacrements.
[3] Segneri, prédicateur italien, raconte qu'un prêtre avait, au confessional, recommandé à un jeune homme dépravé de réciter chaque matin 3 Ave Maria en l'honneur de la pureté de la S Vierge. Quelques années plus tard le pécheur revint et lui déclara qu'il devait sa complète conversion à la prière dont il avait pris l'habitude.

dit bien: „Cette personne est très honnête!“ mais S. Jourdain répliquait à quelqu'un qui tenait ce langage: „Voyez, le chemin est bon, la pluie aussi, et cependant quand elle tombe sur le chemin, il en résulte de la boue.“ — En vérité, les prétendues *connaissances* sont l'agonie d'une chasteté mourante. (S. Jér.) Aimez la *retraite au sein de la famille;* vous ne voulez pas que la lumière s'éteigne? laissez-la dans la lanterne; vous voulez rester chaste? ne faites pas *trop de visites.* (S. Th Aq.)

---

6. L'impureté.

1. L'impudique est celui qui, dans ses pensées, ses paroles et ses actions, blesse l'innocence.

Tandis que l'homme chaste ressemble au lis, l'impudique ressemble à un *buisson de ronces* auquel on s'écorche: c'est pour expier le crime de l'impureté, que Jésus-Christ s'est soumis aux tourments de la flagellation et du couronnement d'épines.

L'impudique ressemble à la bête, l'image de Dieu est horriblement défigurée en lui; il déplaît à Dieu et les hommes le méprisent.

La luxure fait de l'homme **un animal** (S. Bern.); les païens déjà le reconnaissaient. Le *philosophe Diogène* alla un jour en plein midi sur la place publique d'Athènes, une lanterne à la main, comme s'il cherchait quelque chose. „Que cherchez-vous?“ lui demanda-t-on. — „Je cherche un homme.“ — „Mais ne voyez-vous pas qu'il y en a beaucoup ici?“ — „Ce ne sont pas des hommes, répondit-il, mais des animaux, car ils se laissent, comme ceux-ci, guider par leurs instincts bestiaux.“ L'impudique ressemble à l'animal immonde qui, entre un lit de roses et une flaque de boue, choisit la boue pour s'y vautrer, il préfère les joies coupables à la félicité du paradis (S. Bern.); c'est à lui que s'appliquent ces paroles de l'Ecriture: „L'homme, quand il était en honneur, ne l'a pas compris, il a été comparé aux animaux sans raison, et il leur est devenu semblable. (Ps. XLVIII, 20). L'orgueil est le péché de l'ange, l'avarice le péché de l'homme, l'impureté le péché de la bête. (S. Bern.) Se soumettre d'une manière déréglée à d'infimes créatures et les adorer comme son Dieu, c'est un déshonneur pour l'homme qui a été élevé à une dignité sublime, et que l'Incarnation de Jésus-Christ a tant rapproché de Dieu. (S. Th. Aq.) — L'impudique **n'est plus du tout à l'image de Dieu.** Par le péché impur, l'homme *souille* l'image de Dieu qui est en lui; il offense Dieu, comme l'on m'offense quand on crache sur mon portrait ou qu'on le salit (S. Aug.); il agit comme celui qui jette un crucifix dans un égoût, car il jette dans le cloaque du péché l'image de la divinité qui est en lui. (S. Vinc. Fer.) C'est parce que ce péché souille le plus l'homme qu'on l'appelle par excellence „impureté.“ — L'impudique **déplaît souverainement à Dieu.** Lorsqu'aux premiers temps du monde, l'homme tomba dans différents crimes et même dans l'idolâtrie, Dieu le supporta avec patience; mais quand il s'abandonna au vice de l'impureté, Dieu en eut un tel dégoût, qu'il se repentit de l'avoir créé. (Gen. VI, 6). L'impudique, malgré son élégante toilette et ses parfums, répand devant Dieu une odeur plus infecte que des *chairs pourries* (S. Alph), il sent l'infection pour Dieu, les anges et les hommes (S. Jean Cap); et S. Philippe de Néri avait, dit-on, reçu de Dieu le privilège de reconnaître les âmes pures à leur parfum, et les impudiques à leur puanteur. C'est à l'impudique que se rapportent ces paroles des lamentations de Jérémie: „Comment l'or s'est-il obscurci? comment a-t-il changé sa couleur si belle?..... Comment les enfants de Sion, autrefois si éclatants et couverts de l'or le plus pur, ont-ils été traités comme des vases de terre?... . Ceux qui se nourrissaient des viandes les plus délicates *tendent les mains pour embrasser des ordures.*“ (Lam. IV.) — On regarde les impudiques comme **des gens sans honneur;** on les foule aux pieds comme la boue des rues. (Eccli. IX, 10.) L'impureté en effet devient ordinairement *publique;* elle aime la solitude et se cache, mais elle est comme un feu qui couve et qui se trahit par la fumée et une mauvaise odeur. (S. Vinc. Fer.)

2. Les impudiques tombent en d'innombrables vices et folies, s'attirent de la part de Dieu de sévères châtiments et la damnation éternelle.

L'impureté est l'hameçon par lequel le démon entraîne dans l'abîme ceux qui mordent à cet appât (S. Bas.); „sa fin est plus amère que l'absinthe et plus perçante qu'un glaive à deux tranchants“ (Prov. V, 4), ses fruits sont plus amers que le fiel. (S. Jér.) *Le péché qui te promet du plaisir est un poison emmiellé: ne t'y fie pas.* — L'impudique est abandonné du S. Esprit, son **intelligence** est donc tout-à-fait **obscurcie**; il devient une brute et n'a plus ni l'intelligence, ni cette lumière de l'esprit qui le distingue de l'animal (S. Bern.); il est comme le cheval et le mulet qui *n'ont pas d'intelligence* (Ps. XXXI, 9); il a devant les yeux un nuage épais et n'aperçoit plus l'abîme de l'enfer. (Corn. à Lap.) L'homme animal ne perçoit pas ce qui est de l'esprit de Dieu. (I Cor. II, 14.) Par ce péché Salomon perdit sa sagesse, et devint si *impie* qu'il adora même les idoles de ses femmes païennes. (III Rois XI). — Les impudiques s'habillent souvent comme des fous. — La **volonté** de l'impudique est **affaiblie**. L'impudique est comme un perclus, *paralysé* pour l'exercice du bien (Bède), comme un homme *enchaîné* non par une main étrangère, mais par les liens de fer qu'il s'est lui-même donnés, aussi sa *conversion* est-elle très *difficile*. (S. Aug.). L'impureté est un vice dont on *ne se débarrasse pas facilement* (S. Th. Aq.); elle est un filet du démon, d'où les hommes une fois pris ne peuvent plus sortir. (L. de Gren.) Aussi l'impudique *tombe-t-il facilement dans tous les autres péchés:* jalousie, envie, haine, cruauté, homicide, prodigalité, sacrilège, désespoir, etc. On voit, dans l'histoire d'Henri VIII, roi d'Angleterre, jusqu'à quels excès ce péché peut conduire; lui qui avait mérité auparavant le nom de *défenseur de la foi*, apostasia la foi catholique et introduisit en Angleterre une nouvelle hérésie, il pilla les couvents, mit à mort près de 25 évêques, 500 prêtres et religieux et beaucoup d'autres. — Des **châtiments sévères** frappent l'impudique. Il perd d'abord la **paix de l'âme; c'est à lui que** s'adresse ce cri de S. Chrysostôme: „O malheureux homme, que tu es à plaindre! Peux-tu compter dans toute ta vie *une heure tranquille?*“ „L'impudicité cause une soif brûlante (une conscience inquiète) qui fait périr.“ (Corn. à Lap.) L'impudique perd aussi la **santé** corporelle. Tout autre péché est en dehors du corps; l'impudique pèche contre son propre corps (I Cor. VI, 18), c.-à-d. que l'impureté souille le corps plus que tout autre péché, parce qu'elle le soumet à un honteux esclavage. Aussi ce péché attire-t-il *sur le corps des châtiments particuliers;* la beauté du corps de l'homme le plus gracieux ne durera pas longtemps, si son âme se souille du péché (S. Eph.): l'impureté ronge la fleur de la jeunesse et amène une vieillesse prématurée. (L. Gren.) Visitez les hôpitaux et les maisons d'aliénés, et vous serez épouvanté des suites effroyables de ce péché. — L'impudique est frappé en outre de **châtiments extraordinaires.** Le *déluge* a été une punition de l'impudicité (Gen. VI, 7), Sodome et Gomorrhe ont été, en punition de ce péché, détruites par une pluie de feu et de soufre (Gen. XVIII, 20). Dieu ne fait plus périr aujourd'hui les impudiques par une pluie de feu, mais il réserve aux coupables un feu infiniment plus terrible, une peine infiniment plus douloureuse. (S. Chrys.) — Les impudiques **ne posséderont pas le royaume de Dieu** (I Cor. VI, 9), ils n'ont point part au royaume de Jésus-Christ (Eph. V, 5), car rien de souillé n'entrera dans le royaume des cieux (Apoc. XXI, 27); l'âme de l'impudique sera retranchée du nombre des vivants (Eccli. XIX, 3) et si vous vivez selon la chair, vous mourrez. (Rom. VIII, 13). Le plaisir dure un instant, la peine éternellement (S. Amb.), et S. Alphonse pense que la plupart des damnés l'auront été, à cause de ce péché.

3. Le meilleur moyen de combattre le péché d'impureté, c'est la *fuite*.

C'est ainsi qu'agit Joseph en Egypte (Gen. XXXIX); mais il y a encore d'autres moyens, comme la réception des sacrements, la dévotion envers la S. Vierge, etc., toutefois le moyen le plus excellent est la fuite des tentations. (S. Alph.) S. Paul (I Cor. VI, 18) dit qu'il faut résister à tous les vices, mais pour l'impureté, il dit qu'on doit la fuir. (S. Aug.) Dans la lutte contre les sens, ce sont les *peureux* et les *timides*, c.-à-d. ceux qui fuient, qui remportent la victoire. (S. Phil. Nér.) Ce n'est pas une honte de fuir, pour remporter la palme de la chasteté.

---

7. Le zèle pour le bien.

1. On est zélé pour le bien quand on travaille sérieusement à sa sanctification.

Ce zèle, pour avoir de la valeur, doit procéder de l'*amour de Dieu;* il doit être de plus *raisonnable,* sinon il est plus nuisible qu'utile. (S. Fr. de S.) Le zèle déraisonnable est celui de l'homme qui, pour nettoyer son champ, arrache le blé avec l'ivraie. (S. Matth. XIII, 39). *Un zèle aveugle ne fait que nuire.* Si l'espoir d'une gloire terrestre a poussé Alexandre-le-Grand à des entreprises grandioses, que ne devons-nous pas faire, nous qui avons en perspective la gloire éternelle! (Corn. à Lap.) Nous devons servir Dieu chaque jour, comme si ce jour était celui de notre entrée à son service. (S. Ant. Erm.) Nous devons ressembler *aux marchands,* qui ne se contentent jamais de la fortune qu'ils ont, mais aspirent sans cesse à de nouvelles richesses (S. Bern.); aux *voyageurs prudents* qui ne regardent pas le chemin déjà parcouru, mais celui qui leur reste à faire, car le premier ne leur sert de rien, s'ils n'arrivent pas au terme de leur voyage. (S. Grég. Gr.) Celui qui est zélé pour le bien, profite, autant qu'il peut, *des sources de grâce que lui offre l'Eglise.* Comme un jardinier actif, qui, pour embellir son jardin, emploie tous les moyens: de l'engrais, des semences de choix, un arrosage rationnel etc., le chrétien zélé emploie tous les moyens de sanctification; il s'adonne à la prière, reçoit souvent les sacrements de pénitence et d'eucharistie, assiste souvent aux instructions, fait de pieuses lectures etc., *profite de toutes les occasions* qui se présentent *de faire une bonne œuvre.* Il ne laisse jamais partir un pauvre sans lui donner une aumône, observe exactement les jeûnes prescrits par l'Eglise, profite de chaque moment libre pour vaquer à la prière, et *aime à faire des sacrifices par amour pour Dieu.* Il est heureux d'être tourné en dérision ou persécuté à cause de sa foi, se réjouit au milieu des souffrances que Dieu lui envoie, sacrifie tout pour ne pas être obligé de commettre le péché; il est même, s'il le faut, prêt à mourir pour Jésus-Christ. Celui qui est zélé dans le bien, *fait aussi de sérieux efforts pour sauver les âmes de ses semblables;* il préserve du péché ses subordonnés, ses amis, les membres de sa famille, les instruit, et prie pour eux; il prie même pour ceux qui lui sont totalement étrangers ou inconnus, pour les infidèles, les hérétiques, les pécheurs: les saints sous ce rapport ont eu une action très féconde. Le zèle ressemble au feu qui enflamme d'abord ce qui est dans son voisinage, puis s'étend au loin.

2. Le zèle pour le bien est absolument nécessaire pour arriver à la félicité éternelle, car le royaume des cieux souffre violence.

„Ce n'est pas, dit Jésus-Christ, celui qui me dit: Seigneur, Seigneur! qui entrera dans le royaume des cieux“ (S. Matth. VII, 21); le royaume des cieux souffre violence, et il n'y a que ceux qui se font violence qui s'en emparent.“ (id. XI, 12) Celui-là seulement remporte le prix dans l'arène qui court vaillamment. (I. Cor. IX, 24). Ne nous imaginons donc pas que nous nous sauverons sans efforts! La félicité éternelle se nomme *royaume,* cité de Dieu, maison de Dieu, paradis de délices, couronne, or tout cela ne s'acquiert qu'au prix de grands efforts ou de sommes d'argent considérables. Ceux-là seulement ont de *gros appointements* qui ont étudié avec application pendant de longues années. Néanmoins le royaume des cieux est encore à très bas prix: on le paie toujours moins qu'il ne vaut (S. Ant. Erm.) — Du reste, *sans zèle* nous ne pouvons **accomplir aucun bien**; Dieu permet en effet que chaque bonne œuvre rencontre des obstacles, souvent de la part du démon, la *vertu* ne peut donc s'acquérir sans combat (sans zèle). „Vous ne ferez de progrès dans la perfection, qu'autant que vous vous serez fait violence.“ (Th. K.) Nos prières elles-mêmes ne sont exaucées qu'autant que nous prions avec persévérance, avec zèle, malgré tous les obstacles; nous en avons la preuve dans la prière de l'aveugle sur le chemin de Jéricho (S. Luc. XVIII, 35) et dans celles de Ste Monique.

— —

7. L'opposé du zèle: la paresse.

1. On est paresseux, quand on recule devant tout effort qui contribue à notre bien temporel ou éternel.

La paresse se manifeste comme **oisiveté**, horreur du travail, quand on ne veut rien faire, ou qu'on ne veut même pas remplir ses devoirs d'état; comme **tiédeur dans le bien**, quand on ne veut rien faire pour le salut de son âme. Le paresseux ressemble à un homme qui a un *mauvais estomac*: il éprouve du dégoût pour le bien, comme celui-ci pour tous les aliments (S. Vinc. Fer.); à un homme *somnolent*, qui ne se réveille pas quand on lui arrache son coussin. (S. Bonav.) Dans la nature entière on trouve l'activité et la vie: les armées angéliques chantent sans cesse les louanges du Seigneur; les corps célestes tournent constamment dans l'espace, les plantes et les arbres sont en perpétuelle croissance jusqu'à leur dépérissement; les fourmis amassent en été des provisions pour l'hiver; les abeilles bâtissent leurs ruches et mettent à mort les frelons, et l'homme serait inactif, quand toutes les créatures, par leur instinct naturel, ont une antipathie marquée pour l'oisiveté! (L. de Gren.) Allez à la fourmi, paresseux, et apprenez la sagesse! (Prov. VI, 6). Le paresseux *remet son travail à plus tard et ne cherche que les jouissances sensuelles;* „demain, demain! mais pas aujourd'hui! disent les gens paresseux.“ Le paresseux veut et ne veut pas; il voudrait bien avoir, mais sans rien faire, les récompenses que Dieu promet: il recule dès qu'il s'agit de se faire violence (Bède); pour ouvrir les portes au démon, il expose à mille dangers sa fortune, son honneur, sa santé etc.; mais pour Dieu il ne fait rien (Diez); malgré cela, il s'imagine qu'il fait beaucoup plus de bien que les autres. Tandis que les âmes pieuses considèrent dans les autres ce qu'il y a de meilleur, afin de s'humilier, le paresseux ne regarde jamais les bonnes qualités du prochain, mais *ses prétendues vertus à lui* (S. Gr. Gr.), comme l'écolier qui se compare aux plus fainéants et aux plus mauvais, mais jamais aux meilleurs. Aussi les paresseux *ne parviennent-ils jamais à la perfection.* „Nous avons vu de grands pécheurs, mais jamais des chrétiens tièdes, arriver à la perfection“. (S. Cass.)

2. La paresse mène à tous les vices, à la misère en ce monde et à la damnation éternelle.

L'oisiveté est la mère de **tous les vices**, car elle enseigne beaucoup de mal (Eccli. XXXIII, 29), elle est le docteur de tous les vices. (S. Bas.) Comme un tonneau vide qui peut recevoir toutes sortes de liquides. le paresseux est accessible à tous les vices; comme le *sol* qui produira mille mauvaises herbes, si on n'y sème pas de bonne semence, l'homme qui, malgré lui, est sans cesse en activité, se livrera à des occupations coupables, s'il ne s'attache pas à des choses utiles. (S. Chrys.) Lè fer se rouille quand on ne s'en sert pas; l'air se corrompt et engendre des maladies lorsqu'il reste longtemps sans être agité; une eau qui n'a pas de courant, devient fétide et produit toutes sortes d'insectes; ainsi le corps qui se corrompt par la paresse devient le siège de tous les mauvais penchants. (S. Bern.) Le paresseux *est sujet à mille tentations*, un homme occupé n'est tenté que par un démon, le paresseux en a cent autour de lui. (S. Cés.) Un oiseau est en sécurité tant qu'il vole; on peut le tuer dès qu'il se perche et se repose: il en est ainsi de l'homme qui délaisse son travail. (S. Th. Vill.) La paresse *détruit toute vertu* et anéantit tout bien (S. Clém.); elle est un tronc d'arbre sans feuilles et sans fruits. (S. Th. Vill.) — La paresse conduit à la **misère en ce monde**; elle fait tomber dans *la pauvreté* (Prov. VI, 11), elle est la mère de l'indigence, la racine du désespoir. (S. Chrys.) — La paresse mène à la **damnation éternelle**. Le paresseux, en effet, ne fait pas le bien, et c'est comme s'il commettait un grand mal. Un *domestique* peut ne pas voler son maître, ne pas s'enivrer, ne pas être grossier; s'il est *paresseux*, son maître le chassera néanmoins de son service et lui refusera ses gages: Dieu agit de même. (S. Chrys.) Tout *arbre qui ne porte pas de bons fruits,* sera coupé et jeté au feu (S. Matth. VII, 19), et le serviteur qui ne fait pas valoir l'unique *talent* que Dieu lui a confié, sera jeté dans les ténèbres extérieures, où il y a des pleurs et des grincements de dents. (id. XXV, 30.)

En vérité, le royaume des cieux ne sera pas le partage des paresseux, car il est dit: „Appelle les *ouvriers* laborieux et donne-leur le *salaire convenu.*“ (S. Prosp.) Dieu ne prend pas pour amis ceux qui n'aiment que leurs aises (Ste. Thér.); il déclare lui-même qu'il *rejettera de sa bouche* ceux qui ne sont ni froids ni chauds, mais tièdes, c.-à-d. qu'ils lui inspirent du dégoût. (Apoc. III, 16.) Dieu est un feu dévorant: il ne veut être servi que par des Séraphins brûlant d'amour, c'est pourquoi il hait la tiédeur (Corn. à Lap.), et supporte plus patiemment un incrédule qu'un chrétien tiède. (S. Amb.)

3. Le paresseux se corrigera en pensant souvent aux *récompenses* temporelles et éternelles du travail.

Vous ne regardez jamais que l'effort exigé: considérez aussi le repos et les joies que Dieu vous promet et qui ne sont pas comparables à la peine. (S. Aug.) Faisons le bien et ne nous lassons pas: nous recueillerons la moisson en son temps. (Gal. VI, 9.)

TROISIÈME PARTIE DE LA MORALE.

C. La perfection chrétienne ou la sainteté.

I. La tendance à la perfection chrétienne.

Aucun *architecte* ne laisse inachevé un édifice commencé; s'il a entrepris de bâtir une maison, il ne s'accorde aucun repos avant qu'il ne l'ait terminée; aucun *peintre* non plus ne livrera un portrait avant d'en avoir achevé les traits d'une manière très précise. Le chrétien doit agir de même: s'il a commencé à travailler au salut de son âme, et s'il se trouve en état de grâce, il doit s'efforcer d'achever l'édifice de la vertu et de devenir une image très fidèle de Dieu. *Devenir meilleur chaque jour, tel doit être le but de notre vie sur la terre.*

1. Dieu nous ordonne de tendre à la perfection chrétienne.

Le devoir de tendre à la perfection est déjà renfermé dans le *commandement de l'amour de Dieu*, puisque Dieu y demande que nous l'aimions *autant que possible.* Cela ne signifie-t-il pas que nous devons toujours avancer sur le chemin du bien? „Que celui qui est juste devienne plus juste; que celui qui est saint devienne plus plus saint“ (Apoc. XXII, 11), d'après cet ordre de Jésus-Christ: „Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait.“ (S. Matth. V, 48.) Dieu ne veut pas autre chose, sinon que nous soyons saints. (I Thess. IV.) Celui qui n'aspire pas à la perfection chrétienne court risque de se *perdre éternellement.* Nous voyons que tous les animaux, les arbres et les plantes, et l'homme lui-même, du moment où ils ne *croissent* et n'augmentent plus, *décroissent* et dépérissent. „Le vaisseau qui ne remonte pas le courant, est entraîné par lui.“ (S. Grégoire G.) *Qui n'avance pas recule*: il n'y a point de milieu sur le chemin de la vertu. (S. Bern.) *S'arrêter c'est reculer*, si donc vous êtes satisfait de vous-même et que vous disiez: „Maintenant c'est assez,“ vous êtes perdu. (S. Aug.) Nous devons même viser *le plus haut degré* de sainteté, comme les marchands qui demandent d'abord plus que la valeur de la marchandise, ou comme le chasseur qui voulant tuer un oiseau au vol, vise toujours un peu plus haut. (S. Alph.)

2. Le modèle le plus sublime de la perfection chrétienne est *Jésus-Christ;* les saints aussi sont après lui des modèles de perfection.

Jésus nous dit: „*Je suis la Voie, la Vérité et la Vie.*“ (S. Jean XIV, 6.) Lorsque le jeune homme demanda au divin Sauveur ce qu'il avait à faire pour devenir le plus parfait possible, il reçut cette réponse: „*Suis-moi!*“ (S. Matth. IX, 21), et S. Paul nous fait cette exhortation: „Revêtez-vous du Seigneur Jésus-Christ. (Rom. XIII, 14.)

Comme un apprenti fait attention à la manière dont son maître travaille, de même nous devons observer exactement Jésus-Christ, notre Maître; aussi les saints ont-ils continuellement médité la vie et la Passion du divin Sauveur. Il est un **modèle pour tous.** Il y a des portraits si artistement peints qu'ils semblent regarder tous ceux qui s'arrêtent devant eux: on peut en dire autant de Jésus-Christ; car ce modèle a été composé par le divin Maître avec une si admirable sagesse que chacun doit se dire: ce modèle me convient parfaitement. (L. de Gren.) — Les **saints** sont aussi des **modèles de perfection**, car ils ont imité Jésus-Christ; leur vie tout entière est une copie de la vie de Jésus-Christ; aussi S. Paul engage t-il les chrétiens à l'imiter lui-même (I Cor. IV, 16), ainsi que les saints (Héb. VI, 11). Et pourquoi l'Eglise célèbre-t-elle pendant l'année d'une manière non interrompue la *mémoire* des saints? c'est évidemment pour nous exciter à les imiter. Mais les saints, en comparaison de Jésus-Christ, sont comme les étoiles en face du soleil: Jésus-Christ les surpasse tous en sainteté. *Aussi nous est-il plus facile d'imiter les saints.* Un commençant aura de la peine à faire une copie réduite d'un grand et beau tableau, tandis qu'il aura moins de difficulté à le reproduire de la même grandeur; de même il nous est impossible d'imiter les exemples inaccessibles de Jésus-Christ, tandis que nous pourrons plus facilement imiter les saints. Dans la vie des saints on voit comment ils ont lutté avec leurs *faiblesses*, et leurs combats nous servent d'exèmple et d'encouragement. Il faut remarquer toutefois qu'ils se sont presque tous distingués par *une* vertu spéciale, (S. Fr. de S.), dont l'activité se réglait d'après les *circonstances* particulières de leur vie, par ex., la vocation, la fortune, leur force corporelle, leur tempérament, le climat, etc., on doit donc imiter surtout les saints de même *condition* et de même *vocation*, et non pas servilement, mais en tenant compte de sa *position personnelle.*

3. La perfection du chrétien consiste dans l'amour de Dieu et du prochain, et dans le détachement du cœur des choses de ce monde.

La **charité** est l'accomplissement de la loi (Rom. XIII, 10); elle est le lien de la perfection. (Col. III, 14). Quelqu'un ayant demandé à S. Augustin en quoi consistait la perfection, le saint évêque lui répondit: *„Aimez Dieu et faites ce que vous voudrez."* (En effet, celui qui aime Dieu ne fera jamais rien qui puisse lui déplaire). „Il n'y a pas d'autre perfection que celle qui consiste à aimer Dieu de tout son cœur et le prochain comme soi-même: toute autre perfection est fausse (S. Fr. de S.) La sainteté est l'abandon complet de soi-même à Dieu. (S. Th. Aq.) La perfection ne consiste *pas à faire beaucoup d'exercices de piété*, à se rendre souvent à l'église, à recevoir fréquemment les Sacrements, à jeûner ou à faire l'aumône: tous ces actes ne *sont que des moyens* pour atteindre la perfection. „Si vous avez commencé à jeûner, écrivait S. Paulin à une dame, et à vivre dans la continence, ne vous regardez pas encore pour sainte: ce ne sont que des moyens pour arriver à la vertu." La perfection ne consiste pas non plus à être *entièrement exempt de péché;* elle se manifeste bien plus dans une *lutte* énergique et constante contre le péché, car Dieu permet souvent que les saints tombent dans le péché pour les maintenir dans l'humilité. (Reniement de S. Pierre). La perfection consiste encore bien moins dans les *œuvres extraordinaires* qui étonnent le monde. La Mère de Dieu a-t-elle fait quelque chose d'extraordinaire ? ou S. Joseph, le père nourricier de Jésus-Christ? Parmi les légions des saints, il y en aura un nombre considérable que le monde n'a même pas remarqués; „leur vie était cachée en Dieu avec Jésus-Christ." (Col. III, 3). — A l'amour de Dieu se joint toujours l'**horreur du monde**, c'est-à-dire des jouissances sensuelles, des joies coupables du monde. „Celui qui aime le monde ne possède pas l'amour du Père céleste." (I. Joan. II, 15). Plus l'amour de Dieu est grand dans un chrétien, plus il détestera le monde; l'amour de Dieu et celui du monde sont comme les deux plateaux d'*une balance*: quand l'un monte, l'autre descend. „L'amour de Dieu trouve d'autant moins de place dans le cœur que les désirs terrestres y règnent" (S. Alph.), mais l'accroissement de la charité diminue la concupiscence. (S. Aug.) Pour *atteindre le sommet d'une tour*, on met d'abord le pied sur le premier échelon, puis sur le second, le troisième etc.; et plus on s'éloigne de la terre, plus on se rapproche du sommet; il faut agir de même pour atteindre la cime de la perfection, c.-à-d. nous éloigner le plus possible des choses de la terre. (S. Chrys.) Ainsi notre amour de Dieu et du prochain, notre perfection *croîtront en raison* de notre horreur du monde.

4. Celui qui aspire *sérieusement* à la perfection chrétienne, y arrivera *certainement*, quoique *lentement*.

Jésus-Christ dit en effet: „Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car **ils seront rassasiés.**“ (S. Matth V, 6). L'effort constant vers la perfection, le désir sincère que l'on en a, y conduisent. (S. Bern.) Le désir à lui seul forme une *partie considérable de la victoire*, car il augmente les forces, diminue la peine, affaiblit l'ennemi, rend agréable à Dieu et attire des grâces. (S. Laur. Just.) On demandait à S. Thomas d'Aquin comment on pouvait sûrement devenir saint: „en le voulant“, répondit-il. Personne n'est jamais parvenu à la sainteté sans en avoir eu un ardent désir, aussi peu que sans lui on arrive à la perfection dans une *science* ou dans un *art*. (S. Alph). Celui qui ne désire pas même arriver *au sommet d'une montagne* restera au pied sans faire un pas. (S. Alph.) — Mais on ne parvient à la perfection que **très lentement**. Notre sainteté n'est pas l'œuvre d'un jour. (S. Ph. de Néri); on n'arrive jamais à la perfection en peu de temps, à moins d'une faveur extraordinaire de Dieu. (Ste Thér.) Il en est de même dans la nature; une *petite plante* ne peut pas devenir une fleur dans une nuit; un *enfant* ne devient pas en quelques jours un homme fait; on ne gravit pas une haute montagne en quelques minutes. Les traitements médicaux durent longtemps, et les plus lents sont les plus sûrs. — On distingue **3 degrés** dans le chemin de la perfection: les *commençants*, qui ont encore une grande inclination pour le péché mortel; les *avancés*, qui ne peuvent encore s'empêcher de commettre des péchés véniels, et qui, vu leur attachement aux choses de la terre, n'ont pas encore une paix complète; et les *parfaits*, dont l'esprit est entièrement détaché de la terre et dirigé vers Dieu, et goûte par conséquent une grande paix. (Ben. XIV). On appelle ces 3 degrés les voies purgative, illuminative et unitive. Ces trois degrés de la vie surnaturelle correspondent aux degrés de la vie naturelle: l'*enfance*, âge de la faiblesse physique et spirituelle; l'*adolescence*, âge de l'accroissement, du développement, et l'*âge viril*, âge de la maturité. (S. Th. Aq) Les commençants doivent méditer les fins dernières de l'homme, les avancés, la Passion de Jésus-Christ, et les parfaits, la bonté de Dieu et les joies du ciel. (S. Ign. L.) — Néanmoins dans la perfection on ne peut **jamais** arriver **au terme extrême**, parce que l'amour de Dieu n'a point de limites. Que celui qui est juste devienne plus juste, que celui qui est saint devienne plus saint (Apoc. XXII, 11); l'homme peut cependant arriver à un tel degré de sainteté qu'il approche, déjà sur la terre, de l'état des esprits bienheureux dans le ciel.

5. *Dans chaque état*, dans toute position, on peut parvenir à la perfection chrétienne.

Il y a eu, il y a, des saints dans tous les états, même dans les positions les plus humbles: papes, évêques, prêtres, empereurs, rois, soldats, médecins, artisans, ouvriers, domestiques, etc. Tout homme *peut, en vérité, aimer Dieu et son prochain*; car cela est facile, on n'y éprouve ni fatigue ni préjudice, et rien n'est plus agréable au cœur que d'aimer Dieu. (S. Bonav.) Pour toutes les autres bonnes œuvres, on pourrait toujours prétexter *une excuse*, on peut dire: „Je ne puis pas jeûner, ni faire l'aumône etc.“; mais personne ne peut s'excuser en disant: „Je ne puis pas aimer.“ (S. Jér.) Cependant les exercices de piété doivent *s'accommoder* aux forces, aux occupations, aux devoirs de chacun; la piété est comme un liquide qui prend la forme du vase dans lequel il se trouve. (S. Fr. de S.)

---

2. Moyens généraux de perfection.

Pour arriver sûrement à la perfection chrétienne, il faut employer les moyens suivants:

1. On doit être fidèle dans les petites choses; par là on obtient de plus grandes grâces et l'on ne tombe pas si facilement dans le péché mortel.

Le *gland* est petit, et c'est de lui que naît le chêne robuste; il en est de la vie spirituelle comme de la nature où l'on voit une petite cause produire de grands effets. Faites donc attention aux petites choses; ne volez rien, évitez soigneusement le plus petit mensonge, une parole légère ou blessante; tenez facilement vos promesses; ne prononcez pas légèrement le mot „Dieu". etc. Celui qui est fidèle dans les petites choses, obtient de Dieu **de plus grandes grâces**; c'est à lui que s'adressent ces paroles de Jésus-Christ: „Courage, bon et fidèle serviteur! parce que vous avez été fidèle en peu de chose, je vous établirai sur beaucoup d'autres." (S. Matth. XXV, 21.) Tandis que celui qui est infidèle dans les petites choses, *perd* beaucoup de grâces, et Dieu le punit sévèrement comme il le fit pour Moïse, Zacharie, etc.: Moïse, pour avoir douté de la parole de Dieu, fut exclu de la terre promise; Zacharie, en punition de son doute, perdit la parole. En punition de petites fautes, Dieu a ôté à quelques saints toute consolation, et les a laissés dans une grande sécheresse spirituelle, comme ces plantes qui penchent tristement la tête, parce qu'elles ne sont pas arrosées. Celui qui est fidèle dans les petites choses, *ne tombe pas aussi facilement dans le péché mortel.* Jésus-Christ a dit: „Celui qui est fidèle dans les petites choses, est *aussi fidèle dans les grandes;* celui qui est injuste dans les petites choses, est aussi injuste dans les grandes. (S. Luc. XVI, 10.) Aussi celui qui fait attention aux petites choses avance rapidement; il en est ainsi dans la vie ordinaire, la plupart *des marchands* sont devenus riches, parce qu'ils ont veillé aux petits détails. (S. Amb.) Tout ce qui est grand provient d'un assemblage de petites choses. (S. Fr. de S.) Un amas de grains de sable a formé une montagne; les petits ruisseaux ont formé un fleuve, beaucoup de maisons une ville, une multitude d'arbres une forêt. „Voulez-vous devenir grand? commencez par ce qui est plus petit." (S. Aug.) Celui qui *méprise les petites choses, ira peu à peu à sa perte.* (Eccli. XIX, 1.) Mainte petite imprudence entraîne souvent de grands malheurs et empoisonne la vie entière d'un homme; une petite *étincelle* produit souvent un grand incendie; une petite *fente* dans un *vaisseau* cause son naufrage; une maison dans laquelle on néglige les petites réparations menacera bientôt ruine. Ainsi en est-il du péché. Judas vola d'abord peu de chose, à la fin il trahit Jésus et se donna la mort. Caïn commença par être jaloux de son frère, il finit par le tuer. Le mépris que l'on fait des petites choses trahit un orgueil secret. „La grande fidélité envers Dieu se montre toujours dans les petites choses; dans les grandes occasions, il suffit d'une fidélité moins parfaite." (S. Fr. de S.)

2. On doit s'exercer à se dominer soi-même.

Il ne faut donc pas être curieux, ni regarder de côté et d'autre quand on marche dans les rues; ni se mettre à chaque instant à la fenêtre, ni s'engager dans des conversations inutiles, ni crier à haute voix, ni rire aux éclats, ni se plaindre dès les premières apparences de mauvais temps ou de maladie, ni manger sans nécessité en dehors des repas, ni manger trop avidement, ni demander des friandises, ni critiquer les mets que l'on nous sert, ni choisir les morceaux dans les plats, ni ouvrir les lettres avec précipation, ni dormir trop longtemps, ni parler de soi sans raison, ni contredire personne sans motif grave. Il faut aussi s'interdire certains entretiens, et se retirer de temps en temps dans la solitude. Ces mortifications sont faciles; les saints s'en sont imposé de bien *plus sévères* que l'on ne peut pas recommander indifféremment à tous. Jean-Baptiste pratiqua l'empire sur lui-même au plus haut degré. S. Paul dit de lui-même: „Je châtie mon corps et je le réduis en servitude, afin de ne pas être réprouvé quand j'aurai prêché aux autres." (I. Cor. IX, 27). Le renoncement à soi-même est à proprement parler un *jeûne*, il est même souvent plus utile que l'abstinence des aliments; c'est une sorte de *martyre* (S. Bern.): n'est-ce pas un martyre, dit S. Grégoire, de jeûner au milieu de l'abondance des mets, de sentir, au milieu des richesses, le fardeau de la pauvreté? (S. Grég. G.) Celui qui peut se dominer est un *roi*, car il commande à ses désirs, au lieu de se laisser entraîner par eux; c'est un *vainqueur*, qui remporte la victoire sur ses mauvais penchants, et cela sans répandre de sueurs ni de sang. (S. Cyp.) On peut appliquer aux hommes mortifiés ces paroles de l'Ecriture: „Heureux ceux *qui meurent dans le Seigneur.*" (S. Amb.) — Le renoncement à soi-même est le **caractère propre du vrai chrétien.** „Celui qui *veut me suivre*, m'imiter, dit Jésus-Christ, doit se renoncer lui-même (S. Marc VIII, 24), c.-à-d. celui qui veut être chrétien, mon disciple, doit s'exercer au renoncement," et S. Paul ajoute: „Ceux qui sont au Christ ont crucifié leur chair avec ses vices et ses convoitises." (Gal. V, 24.) Celui qui est mortifié est un saint (S. Fr. Borg.) Un poisson *vivant* nage contre le courant, un poisson mort est entraîné; vous pouvez donc reconnaître si vous êtes

vivifié par le S. Esprit ou si vous êtes mort; vous n'avez qu'à voir si vous luttez contre le torrent de vos mauvais penchants, ou si vous le suivez. (Rodr.)

Par l'exercice du renoncement à nous-mêmes, notre *intelligence* est *éclairée*, notre *volonté* s'affermit contre le mal, et l'*âme* acquiert une *paix véritable.*

Nous avons dans nos membres une loi qui combat la loi de notre esprit (Rom. VII, 23); dans nos membres habitent de *mauvais penchants* que nous devons *réprimer* (Col. III, 5), la chair combat chaque jour contre l'âme, et chaque jour nous avons à lutter contre la chair (S. Aug.) Le chrétien doit se traiter comme un malade, auquel on refuse bien des choses inutiles qu'il désire. (S. Bern.) Celui qui fait tout ce qui lui est permis, fera bientôt ce qui ne lui est pas permis (S. Aug.), celui qui se refuse ce qui lui est permis, évitera d'autant plus ce qui est défendu. (S. Gr. G.) L'homme le plus parfait tombe dans le péché, dès qu'il se relâche dans l'exercice du renoncement, de même que le champ le plus fertile devient stérile dès qu'on ne le cultive plus. (Rodr.) — Le *renoncement à soi-même* **éclaire l'intelligence;** „ce dont nous privons nos sens extérieurs, nous le recevons au centuple dans notre intérieur“; (Cath. Emm.) quand nous donnons à Dieu notre corps, il nous donne son esprit. (Ste. Brig.) De même que dans une *balance* un plateau monte quand l'autre descend, ainsi en est-il de l'homme: la claire-vue de son esprit sera d'autant plus grande qu'il réprimera davantage ses inclinations charnelles. „Mortifions en nous les penchants de la chair, pour fortifier les énergies spirituelles et nous procurer la vie et la paix.“ (S. Bas.) — *Le renoncement à soi-même* **fortifie la volonté;** notre volonté si faible s'affermit alors comme les liquides peuvent se transformer en solides. Si la volonté est forte, l'homme réprime promptement les *désirs coupables* du corps et triomphe facilement de toutes les *tentations* du démon; un soldat exercé au maniement des armes remportera facilement la victoire dans le combat, et le chêne robuste se brise plutôt que de ployer; l'homme immortifié n'est qu'un roseau que le vent incline de tous côtés. — Par le renoncement à soi-même, **l'âme obtient une paix véritable;** une maison ne jouit d'aucune tranquillité, quand on en sort et qu'on y entre continuellement, ainsi l'âme ne jouit d'aucune paix si l'on ne veille pas sur ses sens, c.-à-d. si les regards divaguent de tous côtés, si l'on parle avec excès, si l'on écoute tout sans discernement, etc. — Si l'on ferme la porte, la maison sera tranquille; si l'on surveille ses sens, si l'on s'exerce au renoncement, on obtiendra promptement le contentement intérieur. Nos mauvais penchants sont comme les tempêtes de la mer: par leurs mouvements désordonnés, ils bouleversent le cœur; si vous savez commander aux vents de vos passions, vous jouirez d'une paix admirable et d'un repos délicieux. (Rod.) Celui qui, par amour pour Dieu, a sacrifié tous les désirs de la chair, ressentira les plus douces consolations de l'Esprit-Saint. (Th. K.) Celui qui a vaincu ses mauvais penchants s'est donné à lui-même une paix durable. (S. Cyp.) L'homme acquiert une véritable paix quand la chair se laisse diriger par l'âme, et l'âme par l'impulsion de Dieu (S. Léon le Gr.), et la paix de l'âme conquise ici-bas est l'avant-goût de la *félicité* éternelle. (S. Chrys.) L'âme habituée au renoncement ne *sera pas facilement troublée;* „il a deux filles: la douceur et la patience.“ (Alb. Stolz.)

3. Il faut éviter tout excès, surtout dans les repas et les conversations.

„Tout excès est coupable“ (Cath. Emm.), entre autres, les vêtements somptueux, les ameublements précieux, les danses, les théâtres, les festins organisés ou acceptés etc. Celui qui y prend plaisir n'arrivera jamais à la perfection; le S. Esprit en effet ne descend pas dans un cœur rempli d'idées mondaines, il n'aime que les cœurs purs.“ Si l'on veut prendre le chemin de la vertu et de la perfection, il faut d'abord combattre avec un zèle particulier la gourmandise (S. André Avellin); on n'est pas un soldat de Jésus-Christ, si l'on n'a pas encore dompté sa gourmandise (S. Gr. Gr.) Manger ou boire plus qu'il n'est nécessaire c'est s'exposer à perdre beaucoup de grâces et à tomber en tentation; c'est pourquoi Jésus-Christ dit: „Malheur à vous qui êtes rassasiés!“ (S. Luc VI, 25), et S. Pierre ajoute cet avertissement: „Soyez *sobres* et veillez, car le démon, votre adversaire, tourne autour de vous comme un lion rugissant, cherchant quelqu'un à dévorer. (I. S. Pierre V, 8.) Celui qui a trop bu ou mangé ressemble à un *vaisseau* trop chargé, qui risque de sombrer

sous un coup de vent de la tentation. (Ste Cath. Sien.) — On doit fuir aussi l'intempérance de la langue (les **bavardages**). La loquacité est toujours un signe d'orgueil et de folie, et elle mène à beaucoup de péchés. L'état de la *langue* révèle la santé corporelle, et le langage l'état de l'âme; l'*aiguille* d'une montre trahit le désordre des rouages, la langue celui de la passion qui bouleverse le cœur, comme *le son d'une cloche* fait connaître si elle est fêlée: comme le son que rend un vase fait entendre s'il est vide ou rempli, ainsi au langage d'un homme on s'aperçoit que sa tête est vide ou pleine. (Rod.) L'abondance des paroles est le signe manifeste de la détresse d'esprit (Prov. XIV, 23.); celui qui modère ses paroles est docte et prudent (Ib, XVII, 27), l'*insensé* multiplie les paroles (Eccle. X, 14), et les insensés qui parlent beaucoup veulent faire croire qu'ils ont beaucoup d'esprit et de prudence. Le péché ne manque pas dans l'excès des paroles (Prov. X, 19.); une *chambre* toujours ouverte perd sa chaleur, et une bouche toujours ouverte pour parler ne peut conserver l'ardeur de l'amour de Dieu, ni par conséquent *la grâce sanctifiante* (S. Bern.) L'intempérance de langage est aussi la source de la *discorde.* (S. Gr. Gr.) Celui qui ne pèche point en paroles est un homme parfait (S. Jac. III, 2), et celui qui ne mortifie pas sa langue n'arrivera jamais à la perfection (S. Phil. N.) „Si quelqu'un croit être religieux et ne met pas un frein à sa langue, il séduit son propre cœur et sa religion est vaine" (S. Jac. I, 26); celui qui est inconsidéré dans ses paroles, tombera dans le mal (Prov. XIII, 3); aussi S. Paul dit-il: „Evitez les entretiens profanes et vains." (II. Tim. II, 16.) La haute valeur de la discrétion nous est indiquée par le proverbe qui dit: „La parole est d'argent et le silence est d'or"; cependant, dans nos relations avec nos semblables, il ne faut pas être *trop taciturne*, pour ne pas leur laisser croire que nous les méprisons. La discrétion n'est une vertu que quand on observe une certaine mesure, et qu'on ne parle ni trop ni trop peu. (S. Fr. de S.)

4. Il faut tenir à l'ordre: par là on acquiert la tranquillité du caractère et, en peu de temps, de grands succès dans le travail.

Faites tout avec ordre et décence (I. Cor. XIV. 40). — Il faut se fixer une heure pour le lever, le coucher, la prière, les repas, le travail, la récréation, etc., tenir à l'ordre dans les appartements. „*Apprenez l'ordre et observez-le, vous vous épargnerez de la peine et du travail.* L'*ordre* mène à Dieu, car tout ce qui vient de Dieu est en ordre (S. Aug.); Dieu a mis le plus bel ordre dans le firmament, et les écoles, les églises, les couvents, etc., mènent à Dieu, parce que l'ordre y règne. Les soldats par ex. sont facilement religieux, parce qu'ils sont habitués à l'ordre.

5. Il faut prier sans cesse; on écarte ainsi beaucoup de tentations et l'on fait descendre en soi le S. Esprit.

Les *remparts* protègent les soldats contre l'ennemi, et la prière persévérante nous protège contre le démon; le *feu* écarte les bêtes féroces, et l'on chasse le démon en entretenant dans son cœur le feu de l'amour de Dieu par une prière continuelle. „Veillez et priez, dit Jésus-Christ, afin de ne pas tomber en tentation" (S. Matth. XXVI, 41), et S. Paul ajoute: „Priez sans cesse." (I. Thess. V, 17). En priant constamment, nous attirons sur nous le S. Esprit (S. Eph.) Plus *le soleil luit longtemps sur un arbre*, plus il croîtra et portera des fruits abondants: ainsi l'âme que, dans la prière, le divin soleil de la grâce inonde de ses rayons, fera de grands progrès dans la perfection. „Ceux qui sont *constamment dans l'entourage du roi*, ont une grande influence sur lui et en obtiennent tout ce qu'ils désirent, il en est de même de ceux qui, par la prière, vivent constamment en société avec Dieu, le Roi des rois. (S. Chrys.) *Tous les saints ont beaucoup prié.*[1] Les saints ont obtenu leur sainteté par la prière, plutôt que par leur activité. (S. Alph.) „Prenez donc l'habitude de faire des *oraisons jaculatoires*"; celui qui en a l'habitude est comme le voyageur qui prend de temps en temps un peu de vin pour pouvoir mieux marcher. (S. Fr. de S.)

6. Il faut encore se confesser souvent des péchés de

[1] Le bienheureux Clément Hofbauer († 1820), récitait. en marchant dans les rues de Vienne, le chapelet ou le *Notre Pere* — Mgr. Wittmann de Ratisbonne († 1833) faisait tous les quarts d'heure un acte d'amour pour Jésus-Christ; s'il l'omettait, il était en proie à une violente tentation.

sa vie qu'on se reproche le plus, et recevoir fréquemment la sainte Communion.

Sans doute les péchés dont on s'est confessé et repenti sont pardonnés, aussi n'existe-t-il pas d'obligation de les **confesser encore une fois**; c'est un simple conseil qu'ont suivi les saints. Celui qui n'accuse que des péchés véniels sans redire — si c'était le cas — les péchés mortels, peut avoir des pensées d'orgueil et s'imaginer être déjà un saint; tandis que celui qui redit dans ses confessions les péchés graves de sa vie se maintient dans l'*humilité.* — Celui qui **communie fréquemment** avancera dans la perfection, comme un arbre planté sur le bord d'un ruisseau, ou souvent arrosé, atteindra une hauteur remarquable. (S. Aug.) Nous admirons la perfection des premiers chrétiens, n'oublions pas qu'ils communiaient à chaque messe. „Tous persévéraient dans la communion de la fraction du pain." (Act. II, 42).

7. On doit lire assidûment la vie de Jésus-Christ et des saints, et méditer les vérités de la religion.

Les **exemples des saints** nous excitent puissamment *à les imiter*, et nous font dire avec S. Augustin: „Ne pourrais-je pas faire ce qu'ont fait ceux-ci et ceux là?" Les saints aimaient à lire les vies des saints, imitaient leurs exemples, et faisaient comme le peintre qui dirige souvent ses regards sur le modèle à copier (S. Basile); comme les *abeilles* qui recueillent le suc de beaucoup de fleurs avant de faire le miel. (S. Gr. Gr.) Néanmoins avec un faible amour de Dieu, *on ne parvient pas* à imiter les sublimes vertus des saints; on ressemblerait à un corbeau qui essaierait d'imiter le chant du rossignol. Nous sommes comme des pauvres qui ne peuvent pas toucher à toute espèce de mets sans distinction, en effet ils ne pourraient pas les supporter tous, ni surtout les payer. (S. Bern.) Il faut lire avant tout la vie des saints de *notre condition*, parce que leurs exemples nous sont les plus utiles (S. Fr. S.) La vie des saints et leurs actions, c'est l'Evangile en pratique (id.), l'Evangile en exemples. (S. Alph.) — La **méditation** des vérités religieuses est non moins utile: elle *éclaire* notre intelligence, *détermine* puissamment notre volonté pour le bien et nous procure *la vraie paix de l'âme.* Les vérités religieuses sont un feu qui *éclaire* et *réchauffe* ceux qui s'en approchent; elles sont pour notre âme une nourriture capable de la *rassasier* (paroles de Jésus-Christ à la Samaritaine, — S. Jean IV, 13), et le monde est dans la désolation, parce que personne ne réfléchit dans son cœur. (Jér. XII, 11). Tous les saints se sont sanctifiés par la méditation. (S. Alph.)

8. Il faut aimer la solitude. C'est dans la retraite que nous obtenons beaucoup de grâces *actuelles,* que nous sommes à l'abri de beaucoup de *tentations* et de péchés, et que nous faisons des progrès dans la vertu.

Jésus-Christ lui-même se retirait dans la solitude, tantôt sur une montagne (S. Jean VI, 15), tantôt dans le désert (S. Luc. V, 16), tantôt sur le mont des Oliviers (id. XXII, 39), et passait ce temps en prière; jusqu'à 30 ans, il vécut constamment dans l'obscurité. Les saints aussi se sont souvent retirés dans la solitude pour se livrer aux exercices spirituels; S. Benoît vécut pendant 3 ans dans une grotte au milieu des montagnes et S. Ignace de Loyola fit un long séjour dans la grotte de Manrèse. „Ceux qui vivent maintenant méconnus et cachés en Dieu apparaîtront un jour dans la gloire. (Col. III, 3-4). La vie solitaire est en quelque sorte la vie d'un ange sur la terre. (S. Chrys.) — Dans la retraite nous obtenons beaucoup *de grâces actuelles.* C'est dans la solitude que le **S. Esprit nous parle** (Os. II, 14); on n'entend une agréable mélodie que quand on fuit le tumulte, et la voix de Dieu qu'en fuyant le tumulte du monde: plus l'on s'en éloigne, plus on se rapproche du Créateur. (Th. K.) O solitude! c'est dans ton silence que s'épanouissent les fleurs de Jésus-Christ, et que l'on vit dans l'intimité de Dieu. (S. Jér.) La solitude est aussi le séjour de la paix véritable; la félicité est un fruit qui ne croît qu'à l'ombre de la retraite. Si la vanité vous fait quitter la retraite, vous remarquerez bientôt que le monde est un vaste champ où l'on récolte plus de chagrins que de plaisirs. (Galura). — La solitude **met à l'abri des tentations et des péchés** comme le port garantit le navi-

gateur de la tempête et des écueils. Adam ne pécha que quand il eut une compagne (S. Ambroise), et Noé échappa au déluge en se réfugiant dans l'arche. Dans la tempête, les abeilles se hâtent de revenir à la ruche, les oiseaux à leur nid, et les cerfs échappent au chasseur en se réfugiant dans les buissons: ainsi la solitude nous met à l'abri des attaques du démon; déjà le philosophe Sénèque disait: „Chaque fois que j'ai été parmi les hommes, j'en suis revenu moins homme.“ — La solitude contribue *à conserver* et à **augmenter la vertu.** Les plantes précieuses conservent bien leur parfum si on les tient renfermées, mais le perdent au grand air; les fruits ne se maintiennent frais qu'autant qu'ils ne sont pas pelés, de même on ne conserve la vertu que dans la retraite, et non dans l'agitation du monde. Dans une *lanterne* la lumière brille; elle s'éteint dans un courant d'air: ainsi la lumière du S. Esprit se conserve dans la solitude et non dans le tumulte du monde. Tous ceux qui sont arrivés à la perfection y sont parvenus par la retraite (S. Bas), ceux au contraire qui prennent part à toutes les réjouissances, en un mot, ceux qui jouissent du monde ne seront jamais ni moralement parfaits, ni heureux; mais si quelqu'un recherche *la solitude dans une mauvaise intention*, il y trouvera de grands désavantages. L'amour de la solitude ne doit toutefois point nous rendre *misanthropes*, il faut aller dans la société quand le devoir ou l'amour du prochain nous y appelle: la sainte Vierge visita sa cousine Elisabeth pour la féliciter de la faveur que Dieu lui avait accordée. (S. Luc. I, 39). Ne fuyez pas le monde corporellement, mais de cœur: il n'est pas de même nature que le démon, mais il a été corrompu par lui. (S. Chrys.)

---

3. Moyens particuliers de perfection.

1. Pour parvenir à une très haute perfection, il faut suivre les trois *conseils* évangéliques, c'est-à-dire pratiquer l'obéissance parfaite, la chasteté perpétuelle et la pauvreté volontaire.

Ces trois vertus se nomment **conseils,** parce que Jésus-Christ ne les a pas prescrites, mais seulement *recommandées;* celui qui ne les pratique pas ne commet aucun péché. Il convient qu'il y ait des conseils dans *la loi du Nouveau-Testament;* dans la Nouvelle-Alliance en effet, Dieu agit envers nous comme *ami*, et comme tel, il nous donne des conseils et non des ordres. La loi nouvelle est plutôt une loi de *liberté*, tandis que l'ancienne loi était une loi de servitude; on commande aux esclaves, on conseille aux hommes libres. Par les conseils évangéliques on offre à Dieu en sacrifice sa *volonté*, son *corps* et ses *biens extérieurs.* Les trois conseils évangéliques sont comme les trois bras de la croix spirituelle, sur laquelle on se crucifie avec Jésus-Christ. (S. Fr. de S.) Ceux qui pratiquent ces conseils souffrent un *martyre* (Th. K.), non pas court comme celui des saints qui donnent leur sang pour Jésus-Christ, mais un martyre *continuel* (Rodr.): il n'est pas, il est vrai, aussi terrible que celui des martyrs auxquels on coupe les membres avec le glaive, mais il est plus cruel par la durée. (S. Bern.) Celui qui suit les conseils évangéliques obtiendra **une félicité plus parfaite** (S. Aug.), car ce que l'on fait librement est digne d'une plus grande récompense que ce que l'on fait par contrainte. (S. Jér.)

1. L'obéissance parfaite est l'entière soumission de la volonté à un supérieur.

Tous sont tenus à l'*obéissance chrétienne*, c.-à-d. à l'obéissance envers les supérieurs spirituels et temporels; mais cette obéissance ne s'étend pas à toutes les actions. Malgré cette obéissance, nous avons encore beaucoup de liberté; l'autorité ecclésiastique ordonne seulement d'entendre la messe les dimanches et les fêtes, de recevoir la communion au temps de Pâques, mais elle nous laisse libre de choisir l'église et l'heure pour remplir notre devoir. L'*obéissance parfaite* au contraire oblige à obéir *en tout.* Cette obéissance volontaire est le *plus grand* sacrifice que nous puissions faire à Dieu; celui qui jeûne, qui fait l'aumône, qui sacrifie son honneur pour Dieu,

ne donne à Dieu qu'une partie de lui-même, mais celui qui lui sacrifie sa volonté, n'a plus rien à donner: il lui donne tout. (S. Alph.) L'obéissance à un supérieur n'est pas du tout *déraisonnable*, ni indigne de l'homme; il se soumet *volontairement* et à quelqu'un qui a plus de *sagesse* et d'*expérience*: il est comme un voyageur qui suit sans contradiction un guide expérimenté. Il est extrêmement difficile de se connaître soi-même, tandis qu'il est facile d'être connu et conduit par un autre. (S. Bas.)

2. La chasteté *perpétuelle* consiste à s'abstenir du *mariage* toute sa vie, ainsi que des désirs impurs.

Tout homme, en vertu du 6e commandement de Dieu, est obligé de combattre tout désir contraire à la chasteté; par le conseil évangélique, on s'oblige en outre à *s'abstenir du mariage*. Celui qui suit ce conseil mène sur la terre la vie des anges (S. Athan.), il surpasse même les *anges* en dignité, parce que les anges ne connaissent pas les désirs sensuels, tandis que l'homme vit avec son corps et a par conséquent beaucoup de tentations à soutenir. (S. Bas.) Celui qui observe ce conseil est un *roi*, parce qu'il acquiert l'empire sur lui-même. (S. Amb.) Le célibat est meilleur que l'*état du mariage* (Conc. Trid. sess. XXIV, 10), il vaut donc mieux rester célibataire que de se marier (I. Cor. VII, 38); la vie conjugale en effet entretient et développe les instincts de la vie corporelle, et les soucis que donnent une épouse et des enfants préoccupent trop l'esprit et l'enchaînent à la terre. (S. Th. Aq.)

3. La pauvreté *volontaire* est le renoncement aux *biens* terrestres.

Tout homme est tenu de sacrifier une partie de sa fortune pour son prochain indigent; mais le sacrifice est certainement encore plus grand lorsque, par amour pour Dieu, on renonce à toute possession pour vivre dans la pauvreté, qui entraîne tant d'incommodités. L'aumône est à la pauvreté volontaire ce que la partie est au tout (S. Jér.); cependant la pauvreté chrétienne volontaire est tout à fait différente de la pauvreté volontaire *des philosophes païens*. Ceux-ci en effet méprisaient les richesses pour des motifs humains: ils voulaient être exempts de tout souci, tandis que nous, chrétiens, nous pratiquons la pauvreté volontaire **pour pouvoir mieux servir Dieu**, et parvenir d'autant plus sûrement aux biens éternels. Il y a une *pauvreté involontaire:* c'est celle de celui qui n'a rien ou presque rien, il y a ensuite une *pauvreté en esprit*, à laquelle tous sont obligés. Le pauvre en esprit est celui qui, malgré ses richesses, ses dignités, ses connaissances, etc., reconnaît qu'il est très pauvre devant Dieu. — Mais dans le conseil évangélique, il est question de la pauvreté *volontaire*. „Celui qui est pauvre avec Jésus-Christ, est souverainement riche " (S. Jér.)

2. Ces trois conseils se nomment *évangéliques*, parce que Jésus-Christ les a recommandés en annonçant l'Evangile et qu'il les a observés lui-même.

Jésus-Christ a recommandé l'*obéissance parfaite* et la *pauvreté* volontaire dans son entretien avec le jeune homme riche; la *chasteté* perpétuelle dans son discours sur l'indissolubilité du mariage.

Au jeune homme riche, le divin Sauveur a dit: „**Viens et suis moi!**" (S. Matth. XIX, 21), c.-à-d. viens et laisse-moi te diriger entièrement; il recommandait par là l'obéissance parfaite. — En parlant de l'indissolubilité du mariage, il a dit qu'il y avait certaines personnes qui, par amour du ciel, restaient **sans se marier**, et il ajouta: „Qui peut comprendre, comprenne" (id. XIX, 12); il recommandait par là la chasteté perpétuelle. — Il a dit encore au jeune homme riche: „Si tu veux être parfait, va, **vends tout ce que tu as et donne-le aux pauvres**" (id. XIX, 21); par là il recommandait la pauvreté volontaire. — Ce sont ces dernières paroles que S. Antoine, le patriarche des ermites († 356), entendit un jour en entrant dans l'église et qui le décidèrent aussitôt pour la pauvreté volontaire.

Jésus-Christ a pratiqué lui-même ces trois conseils évan-

géliques : il n'a pas fait sa volonté, mais celle du Père qui l'a envoyé (S. Jean V, 30); il vécut vierge et était tout-à-fait pauvre.

Jésus-Christ était très pauvre: il choisit une étable pour le lieu de sa naissance, une vierge pauvre pour mère, un pauvre charpentier pour père nourricier; il n'avait même pas où reposer sa tête. (S. Matth. VIII, 20.)

3. Les conseils évangéliques conduisent à la plus haute perfection, parce qu'ils détruisent dans l'homme jusqu'à la racine la triple concupiscence, et qu'ils écartent les plus grands obstacles au salut éternel.

Celui qui suit ces trois conseils ne combat pas l'une ou l'autre passion, mais arrache **la racine de** toutes les passions, et pose par là le plus solide fondement de toutes les vertus. (S. Th. Aq.) Tous les péchés proviennent de la *triple concupiscence:* concupiscence des yeux, concupiscence de la chair et orgueil de la vie, c'est-à-dire du désir désordonné des biens de la terre, des jouissances sensuelles et des dignités. (S. Jean II, 16). De même qu'en médecine, il y a des *remèdes* plus ou moins énergiques, ainsi en est-il ici. Les moyens *moins énergiques* contre cette triple concupiscence sont la prière (contre l'orgueil), le jeûne (contre la chair), l'aumône (contre la concupiscence des yeux); mais pour *se guérir radicalement* de la triple concupiscence, il faut suivre les trois conseils évangéliques. L'obéissance détruit radicalement l'orgueil, la chasteté, la concupiscence de la chair, la pauvreté, la concupiscence des yeux. C'est par l'observation des conseils évangéliques que l'on écarte les plus grands obstacles au salut de l'âme; en les suivant, on se détache entièrement de *tous les liens terrestres* et l'on arrive plus facilement à son but suprême. Par la pauvreté l'âme renonce aux biens terrestres, par la chasteté aux jouissances sensuelles, par l'obéissance, à sa liberté même; elle ne conserve donc plus rien en propre. Les biens terrestres nous sont un grand empêchement pour nous attacher à Jésus-Christ, comme le démontre l'histoire du *jeune homme riche.* (S. Matth. XIX). Les richesses ressemblent aux *vêtements longs*, qui entravent la marche. (Socrate). Un voyageur qui a peu *à porter*, arrive au but plus rapidement, l'athlète léger court plus vite dans l'arène et obtient plus facilement le prix. (I. Cor. IX, 24). Ce que l'on dit des richessses, on peut l'appliquer au *mariage*: celui qui est marié cherche à plaire à *une créature*, celui qui n'est pas marié ne cherche à plaire qu'à Dieu. (id. 32). L'homme dégagé des liens terrestres, devient capable de fixer d'un regard pur le soleil de justice (S. Chrys.), et acquiert une connaissance sublime de Dieu, comme l'enseigne la sixième béatitude, qui s'applique parfaitement à ceux qui suivent les conseils évangéliques. Qu'on ne dise pas que celui *qui a de la fortune* peut *faire plus de bien à son prochain* et acquérir plus de mérites que celui qui est pauvre volontaire; celui qui fait l'aumône ne donne qu'une partie, tandis que le pauvre volontaire donne le tout. C'est précisément par leur pauvreté, que les pauvres volontaires, tels que S. Vincent de Paul, et en général tous les ordres religieux, ont répandu de larges bénédictions sur l'humanité.

Néanmoins les conseils évangéliques ne sont pas la perfection elle-même, mais seulement des *moyens* pour y arriver.

La plus haute perfection est le plus haut degré de l'amour de Dieu. Les conseils évangéliques en eux-mêmes et par eux-mêmes ne rendent pas encore parfaits; car on peut s'engager solennellement *et ne pas tenir sa promesse.* Un père envoya ses deux fils à sa vigne; l'un dit: „Je n'y vais pas", et il y alla cependant; l'autre dit: „J'y vais", et il n'y alla point. On peut donc se trouver en état de perfection sans être parfait. (S. Th. Aq.) Aussi celui qui suit les conseils évangéliques et qui néanmoins est intempérant dans le boire et le manger, se livre à la colère, à l'ambition, à une vie commode ou à d'autres vices, est d'autant plus coupable, comme un voyageur qui n'a rien à porter, et néanmoins n'avance pas.

3. Tous ne sont pas appelés de Dieu à suivre les

conseils évangéliques; Jésus-Christ a dit: «Tous ne comprennent pas cette parole, mais seulement ceux à qui il a donné.» (S. Matth. XIX, 11).

Tous *ceux qui le veulent* et *s'en donnent la peine* sont appelés à recevoir cette grâce. (S Jér.) Celui qui n'est pas appelé ne doit point mépriser les conseils évangéliques; „si une bague précieuse ne va pas à votre doigt, vous ne la jetterez pas pour cela dans la boue.“ (S. Fr. de S.)

4. Les religieux s'obligent par vœu à suivre les conseils évangéliques; on peut faire les mêmes vœux en restant dans le monde.

De même qu'un serviteur doit servir son maître selon *les obligations qu'il a acceptées*, ainsi un religieux, par suite des vœux qu'il a faits librement, a le devoir de tendre à la plus haute perfection en observant les conseils évangéliques. (S. Th. Aq.) Voici comment sont nés les ordres religieux: S. **Antoine** le Grand[1] rassembla autour de lui, dans le désert de Thébaïde en Égypte, un certain nombre de disciples, qui vivaient l'un à côté de l'autre dans des cellules, en se livrant à la prière et au travail, et en pratiquant les trois *conseils* évangéliques. S. **Pacôme** († 348) engagea ces solitaires dispersés à habiter sous un *même toit* et à y vivre en observant une *règle déterminée*. Ce fut le premier monastère, élevé dans une île du Nil. L'abbé S. **Hilarion** († 371) transplanta la vie monastique en *Palestine* et en Syrie, rassemblant près de 3000 disciples autour de lui, et S. **Basile** († 379) l'introduisit aussi en Asie-Mineure. En Occident, les fondateurs de la vie monastique furent S. **Martin**, de Tours, († 402) et S. **Benoît** († 543). Bientôt, à côté des couvents d'hommes s'élevèrent des monastères de *femmes*, c.-à-d. des associations qui vivaient conformément aux enseignements de Jésus-Christ. On appela les membres des monastères d'hommes „moines“ (du grec monachoi, c.-à-d. ermites, solitaires); les membres des monastères de femmes prirent le nom de „nonnes“ (vierges). Les ordres les plus célèbres sont: les *Franciscains*, fondés par S. François d'Assise († 1226), les *Dominicains*, par S. Dominique († 1216), los *Jésuites*, par S. Ignace de Loyola († 1556), les *Frères de la Miséricorde*, par S. Jean de Dieu († 1550); les *Lazaristes*, par S. Vincent de Paul († 1660), les *Rédemptoristes*, par S. Alphonse de Liguori († 1787), etc. Chaque ordre a un **but particulier**: soins des malades, éducation de la jeunesse, missions, travail manuel, etc.; chaque ordre a aussi son costume. Tous les membres sont obligés de rester dans *un endroit désigné*, soit dans une maison (couvent), soit dans des appartements déterminés (clôture), et ils sont sous l'autorité d'un supérieur qui est ordinairement élu pour trois ans. — L'entrée dans l'ordre se fait par la *profession*, c.-à-d. l'émission des vœux, qui est précédée du *noviciat*, c.-à-d. d'un temps d'épreuve d'au moins d'un an. Chaque couvent est comme une paroisse subsistant par elle-même.[2] — Quand l'Etat empêche ses sujets de se soumettre à une règle de vie commune, il exerce un *despotisme* inouï, car il entrave l'exercice d'un *droit naturel à l'homme*; en outre les ordres religieux ne sont pas un simple ornement de l'Eglise, mais une *partie intégrante* du christianisme. L'interdiction de la vie monastique par l'Etat n'est donc qu'une mutilation violente du christianisme. (Mgr Martin). — Dans la vie religieuse on peut **se sauver plus sûrement** que dans le monde; on peut en effet y puiser plus facilement et plus souvent aux *sources de la grâce* (prières, sacrements, saint sacrifice de la messe). On y est comme des plantes placées dans un terrain fertile, on y est exempt des fréquentes *occasions de péchés* qui se rencontrent dans le monde, car la surveillance des supérieurs et l'habit monastique préservent de beaucoup de péchés. Mais celui qui *ne remplit pas* ses devoirs de religieux (qui ne respecte pas ses vœux) tombe dans une vie désordonnée, et court *d'autant plus sûrement à la damnation éternelle*; cette violation des vœux est généralement péché mortel. Aussi S. Augustin dit-il: „De même que je n'ai jamais vu de meilleurs hommes que les bons religieux, ainsi je n'ai jamais rencontré au monde *des hommes pires* que les mauvais religieux. — L'histoire prouve que la plupart des ordres religieux **ont bien mérité de l'humanité**, surtout en exerçant les œuvres de *miséricorde* et en *cultivant les sciences*. Les membres des ordres religieux soignent les malades (Frères de la Miséricorde, Sœurs de Charité),

[1] S. Antoine mourut en 356 à l'âge de 105 ans.
[2] Il y a actuellement en France 30,000 religieux et 130,000 nonnes, en Autriche 16,000, en Belgique 18.000: la plupart sont bannis d'Allemagne.

instruisent la jeunesse (Jésuites, Piaristes, Frères et Sœurs de la Doctrine chrétienne), annoncent la parole de Dieu (Franciscains, Dominicains, Rédemptoristes), cultivent les arts, l'industrie, les sciences (Bénédictins); ce sont les Bénédictins qui, au Moyen-âge, ont défriché les forêts pour rendre le sol fertile. Même les ordres contemplatifs qui ne s'occupent que de la méditation des vérités religieuses ont contribué, par leurs écrits, à favoriser la piété et la crainte de Dieu, semblables aux mineurs qui mettent au jour les métaux précieux cachés dans les profondeurs de la terre; tous les couvents se sont toujours distingués par *leurs libéralités* envers les pauvres. Sans doute on ne peut nier qu'à certaines époques quelques couvents ne se soient relâchés de leur austérité pour mener une vie *molle et sensuelle*, mais aussi que de fois ils ont senti la verge de la justice divine! — De nombreuses **personnes dans le monde** s'engagent souvent par des vœux à suivre le conseil évangélique de la chasteté: Ste Agnès à Rome subit le martyre plutôt que de violer son vœu de chasteté en épousant le fils du proconsul. († 304.) Les gens du monde peuvent difficilement s'engager à pratiquer les deux autres conseils.

Les **prêtres séculiers** sont aussi astreints à l'obéissance envers leur évêque et au célibat.

Les **prêtres séculiers** sont obligés d'**obéir** à leur évêque; ils contractent ce devoir, ainsi que l'obligation de réciter le bréviaire, en recevant le sous-diaconat. — La **loi du célibat** n'existe que depuis le concile d'Elvire (en 306). Pendant les trois premiers siècles, cette loi n'existait pas, parce que les prêtres, enthousiasmés pour leur vocation, vivaient d'eux-mêmes dans le célibat. Quelquefois, il est vrai, par suite de pénurie de prêtres, on *admettait* au sacerdoce des *personnes mariées; cependant celui qui était ordonné prêtre ne pouvait plus se marier.* Dans des cas extraordinaires et pour des motifs très importants, les Souverains Pontifes ont dispensé quelques prêtres; dans ce cas ceux-ci perdaient immédiatement leurs bénéfices et ne pouvaient plus exercer aucune fonction ecclésiastique; néanmoins ils étaient toujours et pendant toute leur vie obligés au bréviaire. Au Moyen-âge le pape Grégoire VII (1074) s'éleva énergiquement contre les prêtres mariés et leur interdit les fonctions ecclésiastiques, et le concile de Trente renouvela la déclaration de nullité du mariage des prêtres. (XXIV, 9). Jésus-Christ, notre *grand-prêtre*, a vécu dans le célibat et après leur vocation les Apôtres abandonnèrent tout ce qu'ils avaient; beaucoup de prophètes, comme Elie, Elisée, Jérémie, S. Jean-Baptiste avaient aussi vécu dans le célibat. Les païens eux-mêmes avaient leurs Vestales. Un prêtre doit se consacrer *entièrement au salut des âmes;* il doit administrer les sacrements aux malades au péril de sa vie, soulager les pauvres, vaquer assiduement à la prière, exhorter le monde à la continence, offrir le saint sacrifice de la messe avec la plus grande pureté de cœur etc.: tout cela serait presque impossible à un prêtre marié. Le peuple a un plus grand respect pour le prêtre non marié et se confesse à lui avec plus de franchise; en outre, le mariage des prêtres rendrait l'Eglise trop dépendante des hommes.

---

4. Les huit Béatitudes.

Ceux qui observent exactement les commandements de Dieu sont heureux déjà sur la terre; Jésus-Christ nous l'assure en proclamant les **huit béatitudes**. (S. Matth. V, 3-10)

1. Bienheureux les **pauvres d'esprit,** parce que le royaume des cieux est à eux.

Le sens de ces paroles est celui-ci: „Bienheureux sont ceux qui, malgré leurs richesses, leurs dignités, leur santé, leur science, reconnaissent qu'ils sont *pauvres* devant Dieu: ils jouissent déjà sur la terre d'une *paix* céleste, et après la mort ils obtiennent la *félicité* éternelle.“

Les pauvres en esprit ne sont donc pas les hommes dépourvus d'esprit, mais les **humbles**, ceux qui sont devenus simples comme des enfants. Ceux qui sont *riches en esprit* sont les *orgueilleux*, qui s'estiment en raison de ce qu'ils possèdent: un

riche peut donc être *pauvre en esprit*, en reconnaissant que sa fortune en elle-même n'a aucune valeur devant Dieu, comme le pharmacien qui a des poisons dans son officine, et n'en est pas pour cela empoisonné. (S. Fr. de S.) Un *pauvre* au contraire peut être *riche en esprit*, quand il tire vanité de l'une ou l'autre qualité qu'il possède, ou désire les richesses avec avidité. Les riches sont en grand danger d'être riches en esprit, mais les pauvres ont beaucoup de facilité pour être pauvres en esprit. — Les pauvres en esprit possèdent dès ici-bas **une paix céleste**; aussi Jésus-Christ assure-t-il que le royaume des cieux est à eux. Ils sont comme *ces montagnes* qui, *au dehors dénudées* et stériles, renferment *dans leurs entrailles des filons d'or*; et sont d'une valeur bien supérieure à celle du terrain le plus fertile. Ils apparaissent aux yeux des hommes comme dépouillés de toutes les joies, et ils possèdent une abondance de consolations dont les hommes du monde n'ont aucune idée; ils sont comme les *palmiers* qui ont une tige nue, mais s'élèvent d'autant plus vers le ciel. (S. Eph.) — Après leur mort, les pauvres en esprit obtiennent la **félicité éternelle**. *Le ciel* leur appartient comme la perle est à celui qui l'a payée au centuple, parce qu'en renonçant à toutes les choses de la terre, ils ont *donné* pour le ciel *tout* ce qu'ils possédaient. (Rodr.)

2. Bienheureux **ceux qui sont doux**, car ils posséderont la terre.

C'est-à-dire: „Bienheureux sont ceux qui, malgré le tort qu'on leur cause, conservent la paix de l'âme (ne se tourmentent pas); ils domineront leurs semblables (conquerront le *cœur* de leurs semblables) et après leur mort, arriveront *au ciel*.“[1]

3. Bienheureux **ceux qui sont tristes**, parce qu'ils seront consolés.

„Bienheureux ceux qui s'attristent de la perte des biens impérissables; Dieu les comblera de *joie*, afin qu'ils oublient leur douleur, et après la mort il leur donnera les joies éternelles.“

Ceux qui sont tristes, ne sont donc pas ceux qui s'affligent *de la perte des biens terrestres*, par ex. d'une jouissance dont on les prive; une pareille tristesse prouve que le cœur de l'homme n'est pas détaché des choses de la terre, elle ne lui *profite* pas, de même que le pansement ne guérit pas, si on le fait à côté de la plaie. La tristesse ne doit être qu'un remède contre les péchés. Les immondices salissent tout dans une chambre, mais si on les répand convenablement sur les champs, ils les rendront fertiles; il en est de même de la tristesse: elle sert non pas quand elle s'étend aux choses terrestres, mais bien quand elle a pour objet les péchés (S. Aug.), au contraire, elle nuit au cœur de l'homme comme la teigne au vêtement et le ver au bois (Prov. XXV, 20), et de même qu'on ne peut utiliser ni un habit rongé par les mites, ni un bois vermoulu, ainsi un homme dévoré par la tristesse n'est bon à rien. (Rodr.) La tristesse est à l'âme ce qu'est la chaleur excessive pour le corps; la tristesse du monde produit *la mort*. (II. Cor. VII). Une disposition d'esprit mélancolique est, pour le démon, le temps le plus propice pour nous *tenter* et nous perdre, comme la nuit est, pour les animaux féroces, l'heure la plus favorable pour guetter leur proie. (Rodr.) C'est pourquoi. la Sainte-Ecriture nous engage souvent à nous réjouir, car „la joie du cœur, c'est la vie de l'homme et un trésor inépuisable de sainteté.“ (Eccli. XXX, 23). — Seule la **tristesse** que nous causent nos propres péchés et les **péchés** de nos semblables est agréable à Dieu et conduit **à la joie** et aux **consolations**. Quelles joies le père ne prépara-t-il pas dans sa maison *à l'enfant prodigue*, quand celui-ci eut ressenti une grande tristesse de ses péchés! (S. Luc XV). *Chez le bon larron* une joie indicible suivit sa tristesse. lorsque Jésus-Christ lui eut promis le paradis (id. XXIII), il en fut de même de *Madeleine*, quand Jésus loua son amour et lui pardonna ses péchés. (id. VII). *David* fut consolé lorsqu'après avoir composé le *Miserere* (Ps. L) sous l'influence d'un profond repentir, le prophète Nathan lui annonça, de la part de Dieu, que ses péchés étaient pardonnés (II. Reg. XII, 13). Quelle joie Ste Monique éprouva sur la fin de sa vie de la conversion de son fils Augustin, après l'avoir demandée pendant 18 ans en versant des torrents de larmes! La tristesse que l'on éprouve au sujet de ses péchés n'est pas une *véritable tristesse*, parce qu'elle est accompagnée d'une joie intérieure; le pénitent est toujours triste, mais il se réjouit de sa tristesse. (S. Fr. de S.) „Malgré toutes

[1] Nous avons exposé plus haut la doctrine sur la douceur.

mes larmes de pénitence et mes soupirs, dit S. Jérôme, je ressens quelquefois tant de joie, que je me crois transporté au milieu des légions des anges.“ — Il n'est pas défendu de **s'attrister avec résignation des souffrances** que nous envoie la *Providence divine*; cette tristesse **est une cause de joies et de consolations.** *Jésus-Christ au jardin des Oliviers* a été triste à l'approche de l'heure de la Passion, et immédiatement après, un ange descendit du ciel pour le fortifier. La veuve de Naïm pleurait et s'affligeait en suivant au tombeau son fils unique, et elle éprouva bientôt une vive consolation lorsque Jésus-Christ le ressuscita. Les *Apôtres* étaient tristes lors de l'*Ascension de Jésus-Christ*, et deux anges vinrent pour les consoler. Quel heureux dénouement n'eurent pas les souffrances de Job, de Tobie! Avant de nous accorder une joie, Dieu a coutume de nous envoyer d'abord une douleur, afin que nous acceptions ses dons avec *humilité* et une *plus grande reconnaissance*; dans sa bonté, il veut *accroître notre joie*. „Après une affliction, la joie est toujours plus agréable, de même que la lumière est plus agréable après les ténèbres, et la santé après la maladie.“ (S. Bern.) — Ceux qui sont tristes **seront aussi consolés dans l'éternité.** „Dieu essuiera toute larme de leurs yeux, et il n'y aura plus ni mort, ni deuil, ni soupirs, ni douleur.“ (Apoc. XXI, 4). Ceux qui sèment dans les larmes, récolteront dans l'allégresse (Ps. CXXV,); 5 par des pleurs de quelques jours ici-bas, on acquiert des joies éternelles. (S. Pierre Damien).

4. Bienheureux ceux qui ont **faim et soif de la justice,** parce qu'ils seront rassasiés.

„Bienheureux sont ceux qui aspirent sérieusement à la *vérité* ou à la *perfection morale;* ils y *arriveront certainement*, et dans le ciel ils seront entièrement satisfaits par la vision de la Divinité.“

Le centurion païen, *Corneille* de Césarée, qui **aspirait à la vérité,** joignait à la prière le jeûne et l'aumône: enfin Dieu le fit instruire par un ange, et ensuite par S. Pierre. (Act. X.) Le philosophe païen *Justin* étudia à fond tous les systèmes de philosophie pour découvrir la vérité: Dieu lui fit ensuite connaître le christianisme par un vieillard des bords du Tibre. Le protestant, comte Stolberg, chercha pendant sept ans la véritable religion et finit par la trouver. — De même, celui qui **tend sérieusement à la sainteté y parviendra certainement.**[1] Comme Esaü vendit son droit d'aînesse, celui qui est tourmenté par la faim ou la soif sacrifie tout pour pouvoir satisfaire ses désirs. Les hommes dont nous parlons en note firent de même, ils mirent tout en œuvre (jeûne, prière, amour des mépris, etc.) pour satisfaire la soif de leur âme. Tandis que la faim et la soif sont désagréables, le désir d'avancer dans les sciences et la sainteté, *loin d'inquiéter l'âme,* est accompagné de joies. (Ste Thér.) En tendant sérieusement à la sainteté (justice), nous devenons *capables de recevoir les grâces de Dieu;* comme celui qui veut prendre beaucoup d'objets dans un sac en élargit les plis, ainsi par nos désirs nous dilatons notre cœur (S. Aug.), nous le transformons en un objet facilement inflammable. — Ceux qui ont soif de la justice espèrent avec raison la **béatitude éternelle,** car celui qui tend à la justice estime qu'il n'est jamais arrivé au but, jamais il ne dit: „C'est assez“, il en a toujours faim; or une faim éternelle mérite aussi un rassasiement éternel (S. Bern.).

5. Bienheureux les **miséricordieux,** parce qu'ils obtiendront miséricorde.

„Bienheureux sont ceux qui *viennent en aide* à leurs semblables dans l'indigence. Dieu leur accordera le *pardon* de leurs péchés, et à la mort les *jugera avec clémence.*“[2]

---

[1] *Clément Hofbauer*, de Tasswitz en Moravie, garçon boulanger de 21 ans, voulait à toute force devenir prêtre. Il eut de grands obstacles à surmonter, mais il arriva à son but et parvint à la sainteté. († 1820 à Vienne.) Il en fut de même de *Kolping*, ouvrier cordonnier à Cologne, plus tard fondateur des cercles catholiques d'ouvriers. († 1865). Le célèbre curé *Kneipp* de Wörishofen en Bavière († 1897) rencontra des obstacles presque insurmontables pour réaliser son désir irrésistible de devenir prêtre. Il fit les plus vives instances auprès de 20 prêtres, travailla pendant trois ans comme journalier et amassa, pour ses études, quelques économies qui furent détruites dans l'incendie de son village. Alors il alla travailler à l'étranger, à l'âge de 22 ans, comme ouvrier tisserand: enfin un prêtre lui fit faire ses études, mais les efforts excessifs qu'elles lui coûtèrent au gymnase l'épuisèrent peu à peu. Il recouvra la santé en prenant continuellement des bains d'eau froide dans le Danube. Enfin après 14 ans de luttes, il atteignit son but et reçut la prêtrise en 1852. Dieu récompensa son énergie en en faisant un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité. Son ouvrage sur la «Cure d'eau» eut en 10 ans plus de 50 éditions.

[2] Cette récompense des œuvres de miséricorde a été expliquée plus haut.

6. Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu.

„Bienheureux sont ceux dont le cœur *n'est pas attaché aux choses de la terre;* ici-bas déjà ils *connaîtront* Dieu d'une manière plus parfaite, et après leur mort, ils le *verront* face à face." (I. Cor. XIII, 12).

Celui qui est orgueilleux, avare, intempérant, etc., n'a pas un cœur pur, puisqu'il contient des choses futiles, l'honneur, l'argent, l'amour de la table; ceux-là seulement ont le cœur pur, qui se savent innocents de tout péché. (S. Chrys.) C'est parce qu'ils avaient le cœur pur, que S. Jean l'Evangéliste a *pénétré si profondément dans l'esprit de la religion* (dans les profondeurs de Dieu), que tous les saints ont eu le même privilège, quelque ignorants qu'ils aient été selon le monde. L'homme *animal* ne perçoit pas ce qui est de l'Esprit de Dieu (I. Cor. II, 14), la sagesse n'entrera pas dans une âme malveillante, elle n'habitera pas dans un corps assujetti au péché. (Sag. I, 4). La vérité ne se montre pas aux âmes impures, mais elle se révèle à une âme vraiment pure (S. Bern.); il est impossible qu'un cœur impur possède le don de la science divine (Cassien). Le papier doit être propre pour recevoir l'écriture: de même Dieu ne peut produire des impressions par le S.-Esprit que dans une âme dégagée de tout désir charnel. (Rod.) Le soleil ne pénètre que dans une eau limpide.[1]

7. Bienheureux les pacifiques, car ils seront appelés enfants de Dieu.

„Bienheureux ceux qui *font des sacrifices* pour maintenir la paix; ici-bas déjà ils jouiront d'*une protection spéciale* de Dieu, et après leur mort, ils seront dans le ciel récompensés de leurs victoires sur eux-mêmes."[2]

8. Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la *justice,* car le royaume des cieux est à eux.

„Bienheureux sont ceux qui, pour *leur foi* ou une *vertu chrétienne,* ont à souffrir de la part de leurs semblables; ils seront déjà sur cette terre remplis de *joie intérieure,* et après leur mort ils auront *un haut degré de félicité.*"

De quelle joie indicible jouissait S. Etienne pendant qu'on le lapidait! il voyait le ciel ouvert et Jésus dans toute sa gloire (Act. VII, 55)! S. Laurent, martyrisé à Rome († 258), a dû ressentir des joies semblables; tandis qu'on le rôtissait sur un gril ardent, il plaisantait sur ses tourments, et disait au préfet païen: „Je suis suffisamment rôti de ce côté, fais-moi retourner pour brûler l'autre." S. Paul disait: „Je surabonde de joie au milieu de toutes mes tribulations." (II. Cor. VII, 4). Comment les saints martyrs auraient-ils pu supporter avec tant d'indifférence de si cruels supplices, si ces tortures n'eussent été *mélangées d'une douceur céleste!* (S. Aug). Oh! qu'elle est grande la consolation de souffrir pour Jésus-Christ! (S. Chrys.) En parlant de ceux qui souffrent pour lui, le divin Sauveur dit: „Leur *récompense sera grande dans le ciel.* (S. Matth. V, 12). Les persécutions sont ces *pierres précieuses* dont est ornée au ciel la couronne des saints (C. Hugo); voulez-vous régner un jour avec Jésus-Christ, souffrez ici-bas avec lui! (Eusèb. Cés.) Souffrir pour Dieu, c'est le plus *grand honneur* qu'il y ait sur la terre.[3]

La série des béatitudes nous apprend que l'on distingue **trois degrés** dans le chemin du ciel: 1° Il faut *combattre tout ce qui est coupable,* par l'humilité, la douceur et la tristesse que l'on ressent de ses péchés; 2° il faut *se sanctifier* par la miséricorde et par les efforts que l'on fait pour parvenir à la sainteté; 3° il faut *s'unir* à Dieu par la pureté du cœur, l'amour de la paix et le support des souffrances. — Les béatitudes commencent et finissent par la *promesse du royaume des cieux,* pour nous faire comprendre que *toutes* les béatitudes auront comme récompense le bonheur éternel. Le royaume des cieux promis aux pauvres en esprit devient royaume de la terre pour ceux qui sont doux, consolation pour ceux qui sont dans la tristesse, rassasiement pour ceux qui ont faim et soif de la justice, gage de miséricorde pour les miséricordieux, vue de Dieu pour les cœurs purs, adoption de la part de Dieu pour les pacifiques, royaume du ciel pour les persécutés. — Comme c'était *la vue de cette récompense éternelle* qui excitait les saints à pratiquer la vertu, l'Eglise fait lire l'évangile des huit béatitudes à la *fête de la Toussaint.*

[1] Voir la doctrine sur l'incrédulité, première partie.
[2] Voir la doctrine sur l'amour de la paix
[3] Sur les saints Martyrs, voir première partie, page 82.

Les *mondains* regardent comme des *insensés* ceux que Jésus-Christ *proclame bienheureux*.

Les mondains ont de tout autres *maximes:* 1° La plus grande félicité est la richesse; la pauvreté le plus grand malheur; quand on possède quelque chose, il faut en faire montre afin d'acquérir de la considération aux yeux du monde. 2° Il ne faut rien supporter de personne. 3° Heureux celui qui n'a ni chagrin ni souci. 4° Il faut songer à amasser quelque chose. 5° Il n'y a que manger pour soi-même qui engraisse. 6° Il faut jouir du monde aussi longtemps qu'on peut. 7° Il faut se défendre quand on nous fait une injustice. 8° Heureux celui qui n'a pas besoin de souffrir. — C'est avec raison que S. Paul pouvait dire: „*La sagesse de ce monde est folie devant Dieu.*" (I. Cor. III, 19).

Fin de la deuxième partie.



TROISIÈME PARTIE DU CATÉCHISME:

LES SOURCES DE LA GRACE.

1. Par nos propres forces nous ne pouvons ni croire, ni observer les commandements: il nous faut la grâce de Dieu. (Voir 1re partie, page 130).

2. Nous obtenons la grâce de Dieu d'abord par les **sources de la grâce**: la *sainte messe*, les *sacrements* et les sacramentaux; ensuite par la *prière*, et les autres bonnes œuvres.

Parmi les moyens d'obtenir la grâce, il y a une petite différence. Les uns **implorent** seulement la grâce, comme la sainte messe, la prière et les autres bonnes œuvres, tandis que les autres, c.-à-d. les sacrements, la **communiquent**. Tous les sacrements confèrent des grâces actuelles; néanmoins la grâce sanctifiante n'est donnée à ceux qui en sont privés que par deux sacrements, le Baptême et la Pénitence, les autres sacrements sont destinés à l'augmenter dans l'âme de ceux qui la possèdent déjà.

I. Le saint sacrifice de la Messe.

I. Du sacrifice en général.

Le sacrifice est une *offrande* faite à Dieu. Le mot „offrir" (en latin offerre=livrer) veut dire, présenter à quelqu'un, par affection ou attachement, quelque chose d'une certaine valeur, **livrer** une chose de prix en faveur d'un autre. Quand un *père* donne toute sa fortune pour faire étudier ses enfants, tandis que lui-même vit de privations, on dit: „Il fait de grands sacrifices pour ses enfants"; quand *un soldat* part pour la guerre afin de défendre la patrie, qu'il expose sa santé et sa vie, on dit: „Il se sacrifie pour son pays." Cependant on ne donne ordinairement le nom de *sacrifice* qu'à une offrande faite **à Dieu**; la pauvre veuve qui, par amour pour Dieu, offrait au temple les deux dernières oboles qu'elle possédait, faisait un grand sacrifice (S. Marc. XII, 43); pendant la captivité, *Tobie* distribuait aux Juifs indigents toute sa fortune par amour pour Dieu, et, au péril de sa vie, ensevelissait ses compatriotes massacrés: il faisait donc à Dieu un grand sacrifice (Tob. I); les Juifs faisaient un sacrifice, lorsqu'après la proclamation du décalogue sur le mont Sinaï, ils donnaient à Moïse, pour construire le tabernacle, de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, de la pourpre, etc. (Ex. XXXV). Celui qui observe les commandements de Dieu ou pratique des œuvres de miséricorde, fait aussi un sacrifice. (Eccli. XXXV, 2-4). La chose essentielle dans un sacrifice, c'est donc de *donner* ou aussi *de renoncer* à un objet de valeur, par amour pour Dieu. Par cette offrande nous faisons connaître que Dieu est *notre bien suprême*, **notre bonheur**, et que par conséquent nous avons le devoir de lui sacrifier même ce qui nous est le plus cher. — Pour donner à cette offrande toute sa signification, les hommes avaient coutume **de détruire** l'objet sensible: cette destruction mettait dans l'impossibilité de rentrer en possession de cet objet, et on exprimait aussi par là cette vérité, que nous ne sommes **rien devant Dieu**. Le don offert tenait en effet la place de l'homme; c'est pourquoi celui qui faisait l'offrande plaçait souvent la main sur l'animal sacrifié, et se faisait asperger du sang encore chaud et fumant de la victime. Ces sortes d'offrandes expriment donc l'**adoration** et constituent le *sacrifice proprement dit*. Ainsi firent *Caïn*, *Abel*, *Noé*. Abel mettait à mort et brûlait les prémices de ses troupeaux; son frère Caïn brûlait les fruits de la terre (Gen. IV), Noé tua et brûla des animaux à sa sortie de l'arche. (Gen. VIII, 20).

1. On appelle sacrifice l'offrande volontaire et la destruction d'une chose sensible, pour honorer Dieu comme le souverain Seigneur de toutes choses.

On voit souvent les hommes offrir un *objet précieux* à ceux qu'ils veulent honorer ou à qui ils *présentent leurs hommages* (qu'ils reconnaissent pour leurs maîtres). On entend parfois raconter que des sujets ont offert à leur souverain les premiers et les plus beaux fruits du pays ou d'autres dons de grande valeur; l'homme par le sacrifice agit ainsi envers Dieu. Et de même que dans l'Etat, il y a des honneurs *exclusivement* réservés au souverain, ainsi en est-il de Dieu : le sacrifice est un hommage que *l'on ne rend qu'à Dieu.*

2. Il y a des sacrifices sanglants et non sanglants.

Les sacrifices de Caïn et d'Abel nous montrent que l'on offrait en sacrifice différents dons; on les choisissait soit dans le *règne animal* (taureaux, brebis, chèvres, tourterelles etc.) et l'on appelait ces sacrifices **sanglants**, parce que la victime était égorgée, soit dans *le règne végétal:* c'étaient les sacrifices **non sanglants.** Les offrandes prises dans le règne végétal pouvaient être *des aliments* (farine, gâteaux, gerbes de blé etc.) ou des *liquides* (vin, huile etc.). — Les *animaux* étaient immolés, leur sang répandu devant l'autel et leur chair brûlée en entier (holocaustes), ou bien on en retenait une partie destinée aux prêtres et à celui qui faisait l'offrande. — Les *aliments* étaient brûlés ou consommés; tandis que les liquides étaient ordinairement répandus au pied de l'autel.

3. Les sacrifices peuvent être offerts à Dieu dans l'intention de le *louer* (adorer), de *le remercier,* de l'*implorer,* ou de l'*apaiser.*

Le sacrifice est une expression des *dispositions intérieures* de l'homme; celui qui connaît bien Dieu et sait que Dieu est le Créateur tout-puissant, conservant et dirigeant le monde avec sagesse et bonté, celui-là se sent vivement pénétré de sentiments de *louange* (adoration) de *reconnaissance, de confiance* et *de repentir.* Or, comme l'homme est naturellement disposé à *faire connaître extérieurement* les sentiments qui l'émeuvent, il sera porté à manifester sa louange, sa reconnaissance, sa confiance et son repentir par l'*abandon* (renonciation, destruction) d'un objet qui lui est cher. Comme cette *disposition intérieure* est *essentiellement nécessaire* au sacrifice, qui sans cela ne serait que de l'hypocrisie, on nomme aussi sacrifice au figuré, la simple intention d'un cœur contrit. (Ps. L, 19). Chaque jour on offrait à Jérusalem des sacrifices de *louange* (holocaustes); Noé offrit un sacrifice de *reconnaissance* à sa sortie de l'arche; on faisait des sacrifices *impétratoires* avant les batailles, et Judas Machabée offrit un sacrifice *propitiatoire* pour les guerriers morts dans le combat. (II. Mach. X, 13).

4. Les sacrifices ont *toujours* été en usage *chez tous les peuples de la terre.*

Les sacrifices ont existé **de tout temps.** Ils apparaissent chez les enfants de nos premiers parents, Caïn et Abel (Gen. IV), et nous les retrouvons à tous les âges, chez les **Juifs** et les païens. Les *Juifs* avaient *tous les jours* des sacrifices; le matin et le soir, le grand-prêtre en offrait dans le temple au nom du peuple : l'*encensement* (Ex. XXX, 7), puis un *sacrifice non sanglant* de farine, d'huile et de parfums (Lév. VI, 14) et enfin le sacrifice *sanglant*, d'un agneau d'un an et sans défaut, avec des offrandes d'aliments et des libations. (Exode XXIX, 38). Le jour du Sabbat on offrait en outre deux agneaux d'un an avec du pain et du vin. (Nomb. XXVIII, 9). *Chaque fête* avait encore son sacrifice particulier. — Les **païens** offraient aussi des sacrifices, mais profanés par d'horribles superstitions, car ils allaient même jusqu'à offrir des *sacrifices humains*, et ils s'adressaient non à Dieu, mais à des idoles. „Ce qu'immolent les Gentils, écrivait S. Paul, ils l'immolent *aux démons* et non à Dieu.“ (I. Cor. X, 20). L'Ecriture-Sainte rapporte que le roi des *Moabites*, assiégé par le roi d'Israël, immola son premier-né sur les remparts pour implorer le secours des dieux. (IV. Reg. III, 27.) Les *Phéniciens* et d'autres peuples d'Asie sacrifiaient chaque année, et surtout dans la détresse, leurs *enfants* à Moloch, le dieu du feu à la tête

de taureau: on rendait sa statue incandescente, et on jetait ensuite les enfants dans ses bras. Les principaux sacrifices humains avaient lieu en Amérique, surtout dans le Mexique; il fallait livrer chaque année près de 20000 victimes aux prêtres mexicains: on leur ouvrait la poitrine et on leur arrachait le cœur encore palpitant pour le presser sur les lèvres de l'idole. Ces sacrifices horribles avaient lieu aussi chez les Grecs et les Romains, si renommés par leur civilisation, de même chez les Teutons. Encore aujourd'hui ils existent chez les idolâtres; dans les Indes on sacrifie régulièrement des jeunes gens sur les hauteurs: on les attache à des troncs d'arbre, le peuple danse autour d'eux, et chacun coupe à la victime un morceau de chair. Telle est la malheureuse situation de l'humanité en dehors de la vraie religion.

5. Ce qui a le plus poussé les hommes à offrir des sacrifices, c'est outre l'approbation ou *même l'ordre de Dieu*, la conscience de leurs péchés et le désir de se *réconcilier* avec Dieu.

La **conscience de leurs péchés** était pour les hommes un motif très puissant d'offrir des sacrifices. „Les sacrifices, dit S. Paul, sont offerts pour y faire chaque année mention des péchés“ (Héb. X, 3), et, ajoute-t-il, „sans effusion de sang, il n'y a point de pardon.“ (Ib. IX, 22). Dieu a souvent *approuvé* les sacrifices: il a manifesté la satisfaction qu'il éprouvait des sacrifices d'Abel (Gen. IV, 4), de ceux de Noé (Ib. VIII, 21), de celui du prophète Elie, en faisant consumer les victimes par le feu du ciel. (III. Rois XVIII, 30). — De plus, Dieu a **demandé** expressément des sacrifices. Il a demandé à Abraham le sacrifice de son fils Isaac (Gen. XXII), et sur son ordre Moïse fit de nombreuses prescriptions sur les sacrifices. (Lév. I. VII; XVI, 22). Cette approbation et cet ordre de Dieu furent pour la postérité un puissant motif de rester fidèle à ce rite.

6. Les sacrifices des Juifs, surtout l'*agneau pascal* et le *bouc émissaire*, furent des emblèmes (*figures*) du grand sacrifice sanglant que le divin Sauveur devait offrir sur la montagne du Calvaire. (Héb. X, 1-9).

Les sacrifices de l'Ancien-Testament n'étaient que l'*ombre* du sacrifice de la Croix de Jésus-Christ. (Col. II, 17). Dans l'Ancien-Testament, tout était couvert de *sang* comme figure du sang de Jésus-Christ qui devait nous purifier. (Bossuet). A la **grande fête de l'expiation,** le grand-prêtre étendait ses mains sur la tête d'un *bouc* qui devait être offert pour les péchés du peuple; il confessait ces péchés à haute voix (comme si les péchés du peuple devaient être déchargés sur cet animal); puis l'on chassait le bouc dans le désert, pour faire comprendre qu'il devait emporter ces péchés loin de la présence de Dieu. (Lév. XVI). (Sur l'Agneau pascal, voir première partie, page 96). Les sacrifices de l'A.-T. n'avaient de vertu que par la Croix du Christ dont ils étaient les types; le sang de l'Agneau pascal dont on teignait le montant des portes n'avait d'efficacité que parce qu'il figurait le sang de Jésus, l'Agneau de Dieu. Il en est des sacrifices de l'A.-T. comme des statues des Césars: quoiqu'elles n'eussent ni vie, ni parole, elles sauvaient la vie à ceux qui se réfugiaient auprès d'elles. (S. Chrys.) — Comme les sacrifices juifs étaient une figure du sacrifice expiatoire du divin Sauveur, *ils cessèrent,* ainsi que les prophètes l'avaient prédit, après le sacrifice du Calvaire (Dan. IX, 27; Os. III, 4): les messagers sont sans but dès que celui qu'ils annoncent est arrivé (S. Léon Gr.), comme le moule est brisé dès que l'artiste a terminé son travail. — Les sacrifices des païens eux-mêmes n'étaient que des *tâtonnements pour trouver le véritable sacrifice d'expiation:* on offrait des animaux sans défaut, de petits enfants pour avoir *des victimes parfaitement pures.* En outre on ne cessait jamais les sacrifices, dans la conviction qu'il était *impossible* d'expier les péchés par le sang des taureaux et des boucs (Héb. X, 10), ou d'apaiser la divinité par d'autres victimes; on sentait le besoin d'une victime d'une valeur infinie.

---

2. Le sacrifice de Jésus-Christ sur la Croix.

1. L'humanité fut rachetée par le sacrifice de Jésus-Christ sur la croix.

A vrai dire, **la vie entière de Jésus Christ** fut un sacrifice ininterrompu, qui commença déjà à l'Incarnation; car il *se dépouilla alors comme Fils de Dieu d'abord de sa forme divine* pour prendre l'apparence d'un esclave (Phil. II, 7), ensuite de *l'indépendance de sa volonté,* car il fut obéissant à son Père jusqu'à la mort, et à la mort de la croix. (Ib. II, 8). Ce sacrifice dura toute la vie de Jésus-Christ; en effet il renonça à *tous les biens terrestres,* et il disait de lui-même: „Les renards ont leurs tanières, et les oiseaux du ciel ont leurs nids; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête." (S. Matth. VIII, 20). Il se refusa même à certains moments la *nourriture corporelle,* par exemple lors de son entretien avec la Samaritaine: „Ma nourriture, dit-il alors à ses Apôtres qui lui apportaient à manger, est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé, afin que j'accomplisse son œuvre." (S. Jean. IV, 34). Quoique fatigué du travail, il se refusait souvent le *sommeil,* et se rendait sur une montagne pour y passer la nuit en priant Dieu. (S. Luc. VI, 12). Jésus-Christ renonça volontairement à sa *réputation:* il ne cherchait pas sa gloire. (Jean. VIII, 50); il souffrit en silence les moqueries et les railleries, en particulier devant ses juges. (S. Luc XXXIII, 11). Il permit qu'on le traitât comme un meurtrier, même qu'on lui préférât un assassin, Barrabas (S. Matth. XXVII, 17), et qu'on le crucifiât entre deux larrons. (S. Marc XV, 27). Enfin il donna sur la croix ce qu'il avait de plus précieux, *sa vie,* car, d'après ses propres paroles, „personne n'a un plus grand amour que celui qui donne sa vie pour ses amis." (S. Jean XV, 13). Aussi Jésus-Christ put-il à bon droit dire immédiatement avant sa mort: **Tout est consommé!** (id. XIX,30). — Néanmoins le *sacrifice d'expiation proprement dit* de Jésus-Christ commence *à sa Passion* sur la croix et se termine à sa *mort;* c'est là que le divin Sauveur a sacrifié son corps. Il est vrai qu'il ne fut pas immolé comme les autres victimes, mis en pièces et brûlé, mais il fut affreusement torturé, et on lui arracha la vie. Sur la croix Jésus-Christ pouvait dire: „Je suis un ver et non un homme" (Ps. XXI, 7); „je suis épanché comme de l'eau et tous mes os se sont brisés." (Ib. 14). C'est à cause de ce sacrifice d'expiation de Jésus-Christ, que les prophètes appellent le Messie l'agneau du sacrifice. (Is. XVI, 1); S. *Jean-Baptiste* voyant venir à lui le divin Sauveur, s'écria: „Voici l'*Agneau* de Dieu qui efface les péchés du monde" (S. Jean I, XXIX) et S. Paul dit: „Notre Agneau pascal, le Christ, a été immolé." (I. Cor. V, 7).

Néanmoins le sacrifice de la croix se *distingue* de tous les autres en ce que *le prêtre qui offre* est lui-même *la victime,* et qu'il est d'une *valeur infinie.*

Parce que Jésus-Christ **s'est lui-même** offert en victime, il est appelé prêtre, pontife (Héb. V, 5); lui-même était la victime, lui-même était le prêtre (S. Aug), les *soldats* n'étaient que les instruments dont Jésus-Christ se servait. Si Jésus ne l'avait pas voulu, ils n'auraient eu *aucune puissance* sur lui, et il le leur montra dès le jardin des Oliviers, puisque ce seul mot: „C'est moi", les renversa; ils ne pouvaient d'ailleurs pas être les sacrificateurs, parce qu'en immolant Jésus-Christ, ils n'ont pas fait une œuvre agréable à Dieu, mais commis le *plus grand de tous les crimes:* „le Christ a été offert, parce qu'il l'a voulu." (Is. LIII, 7). Tous les sacrifices qui ont été offerts avant Jésus-Christ, n'étaient pas en état de réconcilier l'homme avec Dieu, car tous ensemble n'avaient qu'une **valeur** bornée. „Il est impossible, dit S. Paul, que le sang des taureaux et des boucs expie les péchés." (Héb. X, 4). Ces sacrifices n'avaient d'autre but que de rappeler aux hommes leurs péchés et d'éveiller en eux des sentiments de repentir, par eux-mêmes ils ne pouvaient pas se purifier du péché; il en est tout autrement du sacrifice expiatoire de Jésus-Christ.

2. Le sacrifice de Jésus-Christ sur la croix est un sacrifice dans lequel le divin Sauveur, pour expier

les péchés du monde, *tient la place de toute l'humanité* et il est *surabondamment* satisfactoire.

„Jésus-Christ a souffert à **notre place**, dit le prophète; il a été blessé à cause de nos iniquités, il a été brisé à cause de nos crimes." (Is. LIII, 5). „Voici s'écria S. Jean-Baptiste, en voyant Jésus-Christ, l'Agneau de Dieu, *qui efface les péchés du monde.*" (S. Jean I, 29). Jésus-Christ, le second Adam, le *chef* du genre humain, souffrit pour ses membres, Jésus, le *bon Pasteur*, a donné sa vie pour ses brebis. (id. X, 15). On peut satisfaire à *la place d'un autre;* dans la vie ordinaire, non seulement la fortune, mais la honte ou les mérites peuvent passer aux descendants, car non seulement des familles, mais des nations entières sont fières des hommes illustres sortis de leur sein, et d'autre part des familles et des nations entières ont été sévèrement châtiées pour le crime d'un seul homme. Comme le péché originel a passé à tout le genre humain, ainsi les mérites infinis d'un seul passent à toute l'humanité; les hommes sont en quelque sorte *les membres d'un grand corps.* — Jésus-Christ **a satisfait pour les péchés de tous les hommes**, tant pour le péché originel que pour les péchés personnels. Aussi l'Apôtre S. Jean dit-il: „Il est la réconciliation pour nos péchés, et non seulement pour les nôtres, mais pour ceux du monde entier." (S. Jean II, 2); Jésus-Christ est mort pour tous (II. Cor. V, 15), il est le véritable Agneau du sacrifice, qui a délivré non seulement un peuple de la servitude de Pharaon, mais l'univers entier de l'esclavage du démon. (S. Léon I.) Mais quoique Jésus-Christ soit mort pour tous, cependant tous ne participent pas au bienfait de sa mort, mais seulement ceux à qui sont communiqués les mérites de sa Passion. (Conc. Trien. sess. VI, c. 3). — Jésus-Christ a **surabondamment** satisfait pour nous, il a souffert plus qu'il n'était nécessaire; de même que l'Océan surpasse un atome d'eau, ainsi la satisfaction de Jésus surpasse notre dette. (S. Chrys.) Une seule goutte de sang du divin Sauveur aurait suffi pour expier les péchés de toute l'humanité (S. Grég. Naz.), car il est vrai Dieu et la moindre de ses œuvres a une valeur infinie. — Jésus-Christ a souffert plus qu'un homme ne peut jamais souffrir, aussi s'écria-t-il sur la croix: „Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?"

Jésus-Christ a voulu *tant* souffrir, pour nous montrer son grand *amour* pour nous et la gravité de l'offense faite à Dieu par le *péché.*

Sans doute une prière aurait suffi pour nous sauver, mais elle ne suffisait pas pour montrer la **grandeur de l'amour de Dieu;** ce qui suffisait pour la Rédemption ne suffisait pas à l'amour (S. Chrys.), et c'est pour l'immensité de cet amour que nous honorons le **Sacré-Cœur de Jésus.** Le cœur en effet est le *centre de la vie corporelle*, c'est de lui que le sang se répand dans tout le corps pour y entretenir la vie; or, comme entre le corps et l'esprit il y a une étroite union, le cœur est regardé aussi comme le *centre de la vie spirituelle*, comme la source de tous les désirs et sentiments de l'homme (de là ces expressions: le cœur se réjouit; le cœur est touché, saisi, etc.), par conséquent aussi comme le *siège de l'amour.* Quand donc nous honorons le Sacré-Cœur de Jésus, nous nous rappelons le *grand amour* de Jésus-Christ pour nous et nous sommes *excités à l'aimer en retour.* — Pour répandre la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, Dieu se servit de la bienheureuse *Marguerite-Marie Alacoque* du monastère de la Visitation de Paray-le-Monial († 1690). Il lui apparut plusieurs fois et lui montra son Cœur percé d'une lance, répandant des torrents de flammes, entouré d'une couronne d'épines (à cause des outrages dont l'abreuvent les pécheurs) et surmonté d'une croix brillante. Le divin Sauveur demanda qu'on exposât des images semblables à la vénération des fidèles et promit la *plénitude des grâces* et des bénédictions à ceux qui honoreraient ce Cœur d'une manière particulière. Il promit surtout des grâces d'état, la paix dans les familles, la consolation dans les souffrances, l'assistance à la mort, le succès dans les entreprises, l'avancement dans la perfection. Jésus demanda aussi d'établir une *fête du Sacré-Cœur*, le vendredi après l'octave de la Fête-Dieu, et il y a une grande convenance dans le choix de ce jour: c'est un *vendredi* que Jésus nous a donné, par sa mort sur la croix, le plus grand témoignage d'amour, c'est alors que son Cœur cessa de battre et fut percé d'une lance. Le *S. Sacrement de l'autel* est aussi une grande preuve de l'amour de Jésus-Christ pour nous. De même que les rayons du soleil se concentrent au foyer d'une lentille, ainsi tous les rayons d'amour du divin soleil se concentrent

dans l'adorable Eucharistie; la Fête-Dieu nous rappelle donc combien Jésus-Christ nous a aimés. La dévotion au Sacré-Cœur, comme tout ce qui vient de Dieu, rencontra d'abord de grands obstacles; elle ne tarda cependant pas à se répandre sur toute la terre, et souvent elle fut l'objet de faveurs divines extraordinaires. Plusieurs papes l'ont recommandée. (Clément XIII, 9 février 1765. — Pie IX, 19 septembre 1864, etc). — Jésus-Christ a encore voulu souffrir tant de douleurs pour être notre **modèle** dans nos **afflictions**. „Il a souffert. dit S. Pierre, pour nous laisser un exemple“ et lui-même nous l'avait dit: „Je vous ai donné l'exemple.“ (S. Jean XIII, 15).

3. Pour nous communiquer les grâces qu'il nous a méritées sur la croix, Jésus-Christ a institué les sources de la grâce, surtout la **sainte messe** et les **sacrements**.

Les sources de la grâce sont les **remèdes** de Jésus-Christ; le bon Samaritain, elles sont les **canaux** par lesquels le divin Sauveur nous fait parvenir les grâces qu'il nous a acquises sur la croix. (S. Bonav.) Le ***côté du Seigneur*** a été ouvert comme si les grâces de l'Eglise y prenaient leur source. (S. Aug.) A chaque grâce de l'Eglise est suspendue une goutte de sang de Jésus-Christ. (Mgr. Martin). Comme les sources de la grâce dans l'Eglise communiquent les grâces qui découlent de la sainte croix, l'Eglise, en les administrant, se sert toujours du ***signe de la croix***; „la croix est la source de toute bénédiction“ (S. Léon Gr.); la grâce de Jésus-Christ n'est clouée qu'à la croix et y est attachée fortement. (Boudon). Il faut entendre ces paroles en ce sens que la souffrance et la grâce sont intimement unies. De même que le ***soleil n'a rien perdu*** ni de sa lumière ni de sa chaleur, bien qu'il éclaire et réchauffe la terre depuis des milliers d'années, ainsi le trésor du sacrifice de la croix de Jésus-Christ ne diminue pas, quoiqu'il communique aux hommes la grâce et le salut depuis l'origine des siècles.

Celui qui ne puise pas aux sources de la grâce, ne sera pas sauvé, malgré la mort de Jésus-Christ.

Le ***remède*** corporel ne redonne la santé que si le malade le prend; celui qui vous a créé sans vous, ne vous sauvera pas sans vous. (S. Aug.) Le ***démon*** emploie toutes ses forces pour ***priver*** les hommes des sources de grâce de l'Eglise; comme Holopherne, qui avait coupé les aqueducs de Béthulie, pour forcer la ville à se rendre par manque d'eau, le démon détourne les chrétiens des canaux de la grâce, en leur en inspirant la répugnance et le ***dégoût***.

---

3. Institution et nature du saint sacrifice de la Messe.

Comme les fidèles n'ont pu ***assister au sacrifice de Jésus-Christ sur la croix***, le divin Sauveur a voulu qu'ils pussent assister au moins à son renouvellement pour acquérir les mérites qu'ils auraient eus en étant au pied de la croix. (Cochem).[1]

1. Pour renouveler le sacrifice de la croix, et en communiquer les mérites à chaque homme, Jésus-Christ a institué un sacrifice non sanglant dans la dernière Cène, où il changea le pain en son corps et le vin en son sang, qu'il donna à manger et à boire à ses Apôtres.

Après le lavement des pieds, Jésus-Christ se remit à table, prit le pain dans ses mains, leva les yeux au ciel, rendit grâces, le bénit, le rompit et le donna à ses Apôtres en disant: „**Prenez et mangez, car ceci est mon corps**“ Après que les

[1] Auteur d'un traité populaire de la *sainte Messe*.

Apôtres eurent reçu le corps de Jésus-Christ, le divin Sauveur prit le calice avec le vin, rendit grâces, le bénit et le donna à ses disciples en disant : „**Prenez et buvez, car ceci est mon sang**, le sang du nouveau et éternel testament, mystère de foi (un mystère qui éprouvera votre foi), *qui sera répandu pour vous et pour beaucoup en rémission des péchés. Faites ceci en mémoire de moi.*"

Mais après cette transsubstantation les *apparences* du pain et du vin *sont restées*.

Le corps de Jésus Christ n'a donc pas eu l'apparence de la chair humaine, mais celle du pain : il avait l'odeur, le goût, le poids, la couleur etc., c.-à-d. les dehors, l'apparence — en latin species, espèces — du pain. De même le sang de Jésus-Christ n'avait pas l'apparence du sang rouge, mais celle du vin : il avait l'odeur, le goût, le poids, la couleur etc., c.-à-d. l'apparence du vin. [1]

Par ces paroles : « Faites ceci en mémoire de moi », Jésus-Christ donna **aux Apôtres** et à leurs successeurs l'ordre et le pouvoir d'offrir le même sacrifice. (Conc. Trid. sess. XXII, 1).

Lorsque Jésus-Christ donna à ses douze Apôtres son corps à manger et son sang à boire, il leur ordonna de l'offrir lui-même au lieu des animaux destinés aux sacrifices. (S. Grég. Nyss) Pour leur rappeler qu'ils avaient été délivrés de *la servitude d'Egypte*, Dieu avait ordonné aux Juifs d'immoler chaque année l'*Agneau pascal*, de même il prescrivit, qu'en souvenir de la mort de Jésus-Christ sur la croix et du rachat de l'humanité de l'esclavage du démon, on offrît un sacrifice particulier (Conc. de Tr. XXII, 1). Comme ce sacrifice devait nous rappeler celui de Jésus-Christ sur la croix, le divin Sauveur l'institua la veille de sa Passion.

Les Apôtres, et depuis lors leurs successeurs les évêques et les prêtres, ont offert ce sacrifice.

Du temps des **Apôtres**, les chrétiens se réunissaient déjà pour la *fraction du pain* (Act. II, 42), surtout le dimanche. (Ibid. XX, 7 et 11). S. Paul dit souvent que l'on bénissait et buvait le calice, que l'on rompait et mangeait le pain (I. Cor. X, 16 ; XI, 26) ; il ajoute encore : „Nous (chrétiens), nous avons un *autel* dont n'ont pas le droit de manger ceux qui servent dans le tabernacle", c.-à-d. les Juifs. (Héb. XIII, 10). D'après la tradition, l'apôtre S. André dit au pro consul qui l'adjurait de sacrifier aux idoles : „J'offre chaque jour à l'autel au vrai Dieu tout-puissant non la chair des taureaux, ni le sang des boucs, mais l'Agneau immaculé de Dieu ; et quand tout le peuple des fidèles s'est nourri de sa chair sacrée, l'agneau qui a été offert, reste toujours intact et vivant." Dans sa première apologie à l'empereur romain, S. Justin (vers 150) fait mention des parties du sacrifice chrétien : lecture et explication de la Sainte-Ecriture, offrande du pain et du vin, transubstantiation des dons offerts et leur distribution aux fidèles. — Lorsque le pape S. Sixte était mené à la mort, le diacre S. Laurent le suivit en s'écriant : Père saint, vous partez sans moi, vous qui cependant n'avez jamais offert le saint sacrifice sans mon assistance !" (258). — Les plus anciens Docteurs de l'Eglise parlent du saint sacrifice de la messe. S. Irénée, évêque de Lyon († 202) dit : „Le sacrifice de la nouvelle alliance est la sainte cène ; Jésus-Christ l'a instituée et comme sacrement et comme sacrifice. L'Eglise offre ce sacrifice dans l'univers entier." S. Cyprien, évêque de Carthage († 258) écrit : „Les prêtres, dans l'Eglise, offrent un sacrifice exactement comme le Christ lui-même l'a offert" et il ajoute : „Nous offrons tous les jours, aux temps de la persécution et de la paix, le sacrifice par lequel nous préparons les fidèles à s'immoler comme victimes par le martyre." „L'unique sacrifice, dit S. Léon I[er], du corps et du sang de Jésus-Christ, remplace tous les anciens sacrifices." — Toutes *les fresques des catacombes* prouvent ce sacrifice, ainsi que les plus anciennes *liturgies*, c.-à-d. les livres qui renferment les prières usitées dans ce sacrifice et les cérémonies qu'il fallait observer pour l'offrir, — les *autels*, les *calices*, les *vêtements* sacrés de l'époque la plus ancienne, et dont plusieurs se conservent encore aujourd'hui (comme l'*autel de bois* sur lequel S. Pierre et ses successeurs jusqu'à S. Sylvestre ont célébré la sainte messe pendant près de trois cents ans). A quoi auraient servi tous ces objets s'il n'y avait pas eu de sacrifice ? — *Jusqu'au X[e] siècle, les héré*

---

[1] Voir le chapitre du S. Sacrement de l'autel.

tiques eux-mêmes n'ont pas osé s'élever contre le saint sacrifice, Luther, ***sur les conseils du démon,*** en a été le premier et le plus ardent adversaire.

Ce sacrifice a déjà été annoncé dans l'*Ancien-Testament* autant par des figures que par des prophéties.

Plusieurs sacrifices de l'Ancien-Testament ont été les **figures** de ce véritable sacrifice (S. Aug.); celui d'*Abel* qui fut agréable à Dieu (Gen IV), parce qu'il le lui offrait dans la foi au futur Rédempteur et à son sacrifice (Heb. XI, 4); celui d'*Abraham,* qui par obéissance envers Dieu, immola son fils Isaac sur la montagne de Moria, sans en verser le sang (Gen XXII); en particulier celui de *Melchisédech* (en français roi de la justice), roi de Salem (c.-à-d. de la paix), qui offrait à Dieu du pain et du vin (Gen. XIV). Ces trois sacrifices sont *nommés* pendant la sainte messe, immédiatement après la *consécration.* Le prêtre demande alors à Dieu d'avoir pour agréable notre sacrifice comme ceux d'Abel, d'Abraham et de Melchisédech. — Les **prophéties** aussi ont annoncé le saint sacrifice de la messe. David prédit que le Sauveur serait *prêtre* pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech. (Ps. CIX, 5). Le prophète Malachie annonça le saint sacrifice de la messe aux Juifs qui, après le retour de la captivité, s'acquittaient mal du service des sacrifices, en leur disant: „Mon affection n'est pas en vous, dit le Seigneur des armées, et je ne recevrai pas de présents de votre main. Car depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher mon nom est grand parmi les nations; et en tout lieu l'on sacrifie, et une oblation pure est offerte à mon nom, parce que mon nom est grand parmi les nations, dit le Seigneur des armées." (Malach. I, 10 et 11).

2. Le sacrifice institué par Jésus-Christ à la dernière Cène se nomme la messe ou le saint sacrifice de la messe.

Dans les premiers siècles chrétiens, on renvoyait de l'Eglise les catéchumènes et les pénitents avant le commencement du sacrifice. Ce renvoi se nomme en latin *missio:* on l'annonçait en disant: *missa est.* Comme le prouvent les documents historiques, on se servait alors de ces mots pour dissoudre les assemblées: ils signifiaient donc: l'*assemblée est terminée.* De là vint l'habitude d'appeler *missa* (messe) l'offrande qui suivait le renvoi. Le pape Pie I[er] (vers 141) se sert de cette expression qui se rencontre aussi très souvent dans les écrits de S Ambroise et de S. Augustin. D'autres disent que le mot *missa* vient de ce que, aux paroles de la consécration, le Fils *de Dieu est envoyé du ciel sur la terre* (S. Th. Aq.), et que les fidèles par le ministère du prêtre, et celui-ci par le ministère des anges le renvoient *de la terre au ciel.* Dieu nous envoie d'abord son Fils sur l'autel, puis l'Eglise envoie Jésus-Christ à son Père, afin qu'il prie pour les pécheurs. (S. Bonav.)

Le saint sacrifice de la messe est le *centre* de tout le service divin catholique.

Plusieurs sacrements et sacramentaux ne sont administrés qu'en union avec la sainte messe; elle est au reste du culte divin ce qu'est la *pierre précieuse à sa monture* (Hurter); elle est un *océan* où se rassemblent tous les torrents de grâce du sacrifice de la croix, et d'où ceux-ci s'écoulent sur les hommes comme par des canaux par les sacrements. — La sainte messe est le *soleil de la grâce* qui se lève tous les jours et dont les blancs rayons se réfractent dans les sept sacrements, pour former ainsi l'arc-en-ciel d'or de la paix qui unit la richesse du ciel à l'indigence de la terre. (Gihr). La sainte messe *surpasse éminemment en dignité* les autres sacrements: ceux-ci ne sont en effet que des vases de la miséricorde divine pour les vivants, tandis que la messe est un océan inépuisable de la libéralité divine pour les vivants et pour les morts. (Cochem.) Par la sainte messe, les hommes ont en quelque sorte *sur la terre les prémices du ciel,* car, par ce sacrifice, ils ont sous les yeux, ils peuvent toucher de leurs mains le Créateur du ciel et de la terre. (Urb. VIII.) Autant il y a de gouttes d'eau dans la mer, autant le soleil émet de rayons, autant il y a d'étoiles au ciel et de fleurs sur la terre, autant la sainte messe renferme de mystères. (S. Bonav.) Enlevez ce sacrifice à l'Eglise catholique, il ne restera plus que l'incrédulité et l'erreur. (Id.) Si le saint sacrifice n'était pas si excellent, le démon ne lui aurait pas suscité tant d'ennemis parmi les hérétiques. (Cochem.)

La messe est véritablement un sacrifice *catholique* (universel), car il est offert sur toute la terre et jusqu'aux extrémités du monde d'une manière ininterrompue.

Actuellement près de 350,000 messes sont célébrées **chaque jour** dans l'univers entier. **A chaque heure du jour** il y a des messes: en Europe du matin à midi. Quand il est midi chez nous, en Amérique, quand le soir arrive, sur les îles du grand océan (5 millions de catholiques); pendant la nuit, en Australie et en Asie. Ainsi selon la prophétie de Malachie, „du lever du soleil à son coucher, on offre réellement à Dieu un sacrifice sans tache chez tous les peuples et dans tous les lieux de la terre.“ Le saint sacrifice de la messe sera offert **jusqu'au jour du jugement dernier.** (I. Cor. XI, 26). Déjà, selon la prédiction de David, le Sauveur serait comme Melchisédech, prêtre pour l'éternité (Ps. CIX, 5); aussi tous les ennemis de l'Eglise, et même l'antichrist, ne parviendront pas à empêcher que l'on offre le saint sacrifice de la messe. La dernière messe sera célébrée au dernier jour du monde. C'est surtout en pensant à la sainte messe que Jésus-Christ disait: „Voici que je suis avec vous *jusqu'à la consommation des siècles.*“ (S. Matth. XXVIII, 20).

3. La sainte messe est un sacrifice, parce que la mort de Jésus-Christ en croix y est symbolisée et représentée.

Déjà la **séparation des espèces** du pain et du vin symbolise la destruction de l'humanité de Jésus-Christ (S. Th. Aq.), car la chair et le sang de Jésus-Christ y sont séparés comme sur la croix où le sang s'écoulait du corps par de nombreuses blessures; cette séparation symbolise donc l'immolation de l'Agneau pascal, de Jésus-Christ. — Par eux-mêmes d'ailleurs les **espèces du pain** et les **espèces du vin** représentent la Passion et la mort du divin Sauveur; le pain en effet est composé de grains de blé, d'abord broyés, puis cuits au four, le vin est préparé avec des raisins pressés. La mouture et la cuisson des grains de blé rappellent vivement la passion du corps de Jésus-Christ; la foulure des raisins rappelle l'écoulement de son sang précieux. — En outre par les paroles de la consécration, Jésus-Christ est placé dans un **état d'abaissement** qui équivaut à un anéantissement: en effet, Jésus-Christ y prend l'apparence d'*un aliment,* on n'y reconnait plus sa divine Majesté, pas même son humanité. Jésus-Christ, le Roi du ciel et de la terre, se met, par les paroles de la consécration, dans un état d'indigence qui **ressemble à l'anéantissement;** on ne peut pas même y voir un seul rayon de la gloire, qui s'échappait de sa forme d'esclave et imposait au monde le respect; à sa naissance à Bethléem, il était encore semblable à l'homme, ici, il semble être un petit morceau de pain; sur la croix la divinité seule était cachée, ici est voilée même l'humanité. (S. Th. Aq.) Celui que les cieux ne peuvent contenir, se renferme sous l'apparence d'un petit morceau de pain comme dans une prison; celui qui, dans le ciel, est assis majestueusement sur un trône, est ici comme un agneau lié de cordes; toute l'armée céleste s'étonne de voir l'humanité de Jésus-Christ si glorieuse au ciel s'humilier et s'abaisser à ce point sur l'autel. (Cochem.) C'est par ce profond **abaissement de lui-même** que Jésus-Christ **apaise** le Père céleste irrité contre nous, car il n'y a point de meilleur moyen d'apaiser la personne offensée que de s'humilier devant elle. C'est en s'humiliant profondément devant le Seigneur, que le roi Achab détourna de lui le châtiment dont Dieu le menaçait par le prophète Elie. (Reg. III. XXI, 27): que les Ninivites obtinrent leur pardon. (Jon. III). Les paroles du prêtre à la consécration sont donc comme le glaive qui immole d'une manière mystique Jésus-Christ, l'Agneau pascal. — La **communion** qui est comme la **destruction** des apparences du pain et du vin, symbolise également la mort de Jésus, de là les paroles de S. Paul: „Toutes les fois que vous mangerez ce pain et boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne.“ (I. Cor. XI, 26. Mais à la messe il n'y a pas *une simple représentation figurée* de la mort de Jésus-Christ sur la croix, il y a une *représentation réelle* de cette mort, parce que Jésus-Christ est réellement présent sur l'autel sous les deux espèces. Ce renouvellement mystique du sacrifice de la croix suffit pour nous appliquer les mérites du Christ. Quand quelqu'un brigue un poste, il n'est pas nécessaire qu'on joigne à la demande le certificat lui-même, il suffit que l'on en donne *une copie certifiée conforme par l'autorité compétente,* de même

Jésus-Christ, pour nous appliquer les mérites de la Rédemption, n'a pas besoin de mourir encore une fois, de renouveler d'une façon sanglante le sacrifice de la croix: la représentation réelle de ce sacrifice suffit. — A la dernière cène, Jésus-Christ avait l'intention d'instituer un **sacrifice**: il l'a suffisamment indiquée en choisissant le temps où l'*Agneau pascal* était immolé et consumé; en se servant des mêmes paroles que Moïse lors de la conclusion de l'ancienne alliance: en effet, après la proclamation de la loi sur le Sinaï, Moïse avait élevé un autel, immolé des animaux, et aspergé le peuple avec leur sang en disant: „Ceci est le sang de l'alliance que le Seigneur fait avec vous. (Ex. XXIV, 43). Jésus parla de même: il s'agissait donc d'un sacrifice. Il est remarquable aussi que Jésus-Christ fait *suivre immédiatement la cène de sa Passion et de sa mort;* il donnait à entendre par là que tous deux ne faisaient qu'un seul et même sacrifice. Le concile de Trente l'a solennellement déclaré: „Notre Rédempteur, dans la dernière cène a institué un sacrifice visible pour *représenter* par là le sacrifice sanglant qui devait être offert une fois sur la croix et pour en conserver le *souvenir* jusqu'à la fin du monde." (Conc. Trid. XXII, 1). Si la religion chrétienne doit être la religion la plus parfaite, elle doit aussi posséder l'expression la plus énergique de l'adoration, le sacrifice; sans cela elle serait inférieure aux autres en perfection. S'il n'y avait point de sacrifices dans l'Eglise catholique, les figures et les prophéties de l'Ancien-Testament n'auraient pas eu leur réalité et *accomplissement;* ce qui serait absurde.

4. Le but principal du saint sacrifice de la messe est d'apaiser Dieu.

On peut le conclure des paroles de Jésus-Christ à la dernière cène: „Ceci est mon sang... qui sera répandu *pour la rémission des péchés.*" Ce sacrifice non sanglant est donc comme le sacrifice de la croix, un vrai *sacrifice d'expiation* (Conc. XXII, 2); néanmoins *nous ne sommes point* par là *rachetés de nouveau,* comme par le sacrifice sanglant de la croix, mais *les fruits de la Rédemption* (du sacrifice de la croix) nous sont *appliqués* par ce sacrifice non sanglant (ibid.), qui lui-même ne peut pas réconcilier chaque homme avec Dieu, mais fait que les hommes reconnaissent leurs péchés, *s'en repentent,* les confessent et les évitent.

5. Dans le saint sacrifice de la messe, Jésus-Christ est le prêtre et la victime.

Jésus-Christ est le **prêtre qui offre**, à l'autel le prêtre n'est que son *représentant* ou son *instrument;* le prêtre à la consécration dit: „*Ceci est mon corps,* ceci est mon sang", quoiqu'il ne change pas le pain en son corps, ni le vin en son sang. „*Ce n'est pas l'homme qui fait* que le pain et le vin qui sont sur l'autel deviennent le corps et le sang de Jésus-Christ, mais c'est Jésus-Christ lui-même." (S. Chrys.) Le Pontife, Jésus-Christ étant saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs, plus élevé que les cieux (Héb. VII, 26), cette offrande est donc sainte, quel que soit le prêtre qui l'offre: „ce ne sont pas les hommes qui la sanctifient, mais Jésus-Christ." (S. Chrys.). — Jésus-Christ est aussi **le don.** „Jésus-Christ est le prêtre qui présente la victime, et il est lui-même la victime (S. Aug.); le même offre et est offert. (S. Chrys). Sur la table sainte est couché le Christ immolé (id.); lui, notre *Agneau pascal,* qui a été immolé une fois sur la croix, est immolé chaque jour sur nos autels. (S. Aug.) Jésus Christ n'a offert *que lui-même,* car parmi tous les trésors du ciel et de la terre, il ne pouvait rien se trouver qui pût servir d'offrande digne de la Très-Sainte Trinité. (Cochem.) *L'humanité de Jésus-Christ* est le *bien le plus précieux* qui ait jamais existé et qui existe en réalité. (S. Brig.) Dieu a en effet doté l'humanité de Jésus-Christ de si grandes *perfections* qu'elle ne pouvait en recevoir davantage; l'ineffable beauté même de la Mère de Dieu est, en comparaison de l'humanité de Jésus-Christ comme un simple flambeau vis-à-vis du soleil; les privilèges de grâces de tous les anges et de tous les saints seraient, réunis ensemble, bien moindres que les privilèges de grâces de l'humanité de Jésus-Christ. Celle-ci en effet, en raison de *son union personnelle avec la divinité* est enrichie de trésors infinies et participe à une dignité infinie. (Cochem.)

De là nous concluons:

1. Le saint sacrifice de la messe est *le même* que celui de la croix.

Le sacrifice de la messe n'est pas simplement une *copie* du sacrifice de la croix comme un crucifix ou une image suspendue à la muraille; ce n'est pas un simple *souvenir* du sacrifice du Calvaire (Conc. Trid. XXII, 3), mais c'est le **même sacrifice** qui a été offert à Dieu sur la croix; il a par conséquent la même valeur et la même efficacité. (Rodr.) Dans le sacrifice de la messe la *Passion et la mort* du Fils unique de Dieu se *renouvellent* d'une manière mystérieuse (S. Gr. Gr.); dans la messe *le sang de Jésus-Christ est répandu*, comme l'indiquent les paroles de la consécration. (S. Aug). A la sainte messe, Jésus-Christ montre à son Père ses blessures pour préserver les hommes de leur perte éternelle (S. Laur. Just.); il lui montre les grandes douleurs qu'il a souffertes en mourant, et il les lui représente de la manière la plus vivante, comme si cela venait d'arriver (Cochem.): célébrer la sainte messe, c'est faire que le Fils de Dieu meure de nouveau d'une manière mystique (Segneri). Les principales *cérémonies* de la sainte messe font comprendre que le sacrifice de la croix *se renouvelle* sur l'autel: l'élévation de l'hostie et du calice à la consécration rappelle l'élévation de Jésus en croix lors du crucifiement; la prière du prêtre les bras étendus, la croix sur l'autel et sur la chasuble, enfin les signes de croix nombreux que le prêtre fait avec la main, rappellent bien que le sacrifice de la croix se renouvelle. — A la sainte messe, Jésus-Christ renouvelle en quelque sorte l'**œuvre entière de la Rédemption**; il offre non seulement son *humanité* comme sur la croix, mais il offre avec elle tout ce qu'il a fait et souffert *pendant les 33 années* de sa vie terrestre, et il le présente avec humilité et énergie aux yeux de la très sainte Trinité. (Cochem.) *Toutes les prières* que le Fils de Dieu a faites sur la terre, il les répète à chaque messe, en un court résumé, et il les adresse à son Père comme s'il les disait encore une fois (id.), tout cela surtout pour le salut de ceux qui assistent à la sainte messe. (id.) Jésus-Christ le révéla à Ste Mechtilde: „Moi seul, dit un jour Jésus à Ste Mechtilde, je sais et comprends parfaitement comment je m'offre tous les jours sur les autels; ni les Chérubins, ni les Séraphins, ni toutes les puissances célestes ne peuvent le comprendre parfaitement."

Entre les deux sacrifices il n'y a qu'une *différence:* sur la croix, Jésus-Christ s'offrit sous la forme *humaine* d'une manière *sanglante* (douloureuse); à la messe il s'offre d'une manière non *sanglante* (sans douleur) sous les *apparences* du pain et du vin.

2. La **valeur** du saint sacrifice de la messe ne dépend donc pas de l'état de grâce du prêtre.

Ce n'est pas en effet le prêtre que l'on voit à l'autel qui est le véritable prêtre, mais c'est Jésus-Christ lui-même. La vertu de la Passion et des mérites de Jésus-Christ nous est appliquée par la sainte messe *d'une manière toute différente des autres œuvres*. (Conc. Trid. XXII). Dans les autres bonnes œuvres, en effet, la valeur de l'œuvre dépend de l'état de grâce de celui qui l'accomplit; il n'en est pas ainsi de la messe. Celui pour qui un prêtre, *indigne* peut-être, offre le saint sacrifice, n'en perd pas les fruits. Le saint sacrifice de la messe opère par lui-même sans dépendre de l'indignité ou de la sainteté du prêtre (Conc. Trid. XXII, 1). La messe célébrée par un prêtre indigne a autant de valeur que celle que célèbre un bon prêtre, de même que l'efficacité *des sacrements* ne dépend pas de la dignité du prêtre. (S. Th. Aq.) Si le *fils du souverain* envoie à son père un ambassadeur chargé d'une mission; le souverain s'occupera peu de la personnalité de l'ambassadeur; ce qui le déterminera dans sa décision, ce sera uniquement la personne et la volonté de son fils. Il en est de même ici.

---

4. Les parties principales de la Messe.

1. La messe a trois parties principales: l'offertoire, la consécration et la communion.[1]

[1] Ces trois parties sont annoncées en divers pays par un coup de sonnette donné par le servant de messe. En beaucoup d'églises, on sonne encore au *Sanctus*, entre l'offertoire et l'élévation.

1. A l'offertoire (offertorium) on présente et l'on bénit le pain et le vin.

Le prêtre prend la patène d'or sur laquelle se trouve l'hostie qu'il élève en *l'offrant* à Dieu, puis il prend le calice, y verse du vin et un peu d'eau, l'élève et l'offre également, il invoque ensuite le S. Esprit et *bénit* les offrandes avec la main. — L'expression **offertoire** n'est pas tout à fait juste, parce que la *présentation proprement dite* de la victime ne se fait pas à ce moment, mais *seulement après la consécration et la communion.* En effet, si le prêtre tombait malade ou était frappé d'un accident avant la consécration, il pourrait interrompre le sacrifice; mais après la consécration il ne le peut plus, mais il devrait se communier tout de suite et se retirer. Si le prêtre meurt après l'élévation, il faut qu'un autre prêtre continue la sainte messe, même sans être à jeûn; s'il mourait avant la consécration, il ne serait pas nécessaire, on n'aurait pas besoin de continuer. De là on peut conclure que l'offrande réelle n'a pas lieu à l'offertoire. Le mot *offertoire* vient de ce qu'autrefois, à cette partie de la messe, *les fidèles offraient le pain et le vin* destinés au sacrifice. (Aujourd'hui encore cette *offrande* existe dans certains diocèses, soit en nature, soit en argent). — Le pain doit être préparé avec de la *farine de froment*, et *sans levain*, parce Jésus-Christ avait à la dernière Cène du pain sans levain, qui figure du reste mieux la pureté du corps de Jésus-Christ. (L'Eglise grecque se sert du pain fermenté). Le pain a la forme *ronde*, pour signifier l'éternité du Christ, qui n'a ni commencement ni fin. A la sainte messe on ne peut se servir que d'une *grande hostie:* en cas de nécessité seulement, on pourrait en prendre une petite. Le vin doit être préparé avec des *raisins* pressés: on y mêle *un peu d'eau*, parce que Jésus-Christ l'a fait aussi (S. Cypr.), puisque en Orient on avait l'habitude de mélanger de l'eau au vin pour rendre celui-ci plus doux et plus agréable. Ce mélange doit aussi symboliser le sang et l'eau qui coulèrent de la *plaie du cœur* de Jésus-Christ.

2. A la consécration, le pain est *changé* au corps de Jesus-Christ et le vin en son sang : on les élève pour les montrer au peuple.

La transsubstantiation s'accomplit par les paroles dont Jésus-Christ s'est servi à la dernière Cène.

A la consécration, il se passe quelque chose d'analogue à ce qui eut lieu lors du *sacrifice du prophète Elie* sur le mont Carmel, où Dieu envoya le feu du ciel pour consumer les victimes (III. Reg. 18), là ce fut un feu naturel; ici, c'est le feu *surnaturel du S. Esprit.* De même que le feu naturel change le bois en cendres, ainsi le S. Esprit change les dons par les paroles de feu de la consécration. (Cochem.) Aussi, en Occident, dans l'Eglise primitive invoquait-on le S. Esprit avant la consécration pour le supplier de descendre du ciel afin de changer les dons. (Liturgies de S. Jacques et de S. Chrysostôme). Au moment de la consécration, en vertu des paroles du prêtre, le ciel s'ouvre, et *le Roi Jésus-Christ, suivi des anges, ses courtisans,* descend du ciel. (S. Gr. Gr.) Au moment de la consécration, Jésus-Christ descend du ciel sur l'autel avec autant de rapidité que l'œil qui s'ouvre aperçoit tout à coup les objets les plus éloignés. (S. Th. Aq.) Au moment de la consécration *se renouvelle en quelque sorte le mystère de* **l'Incarnation** du Fils de Dieu, et cela par l'opération du S. Esprit, comme lors de la salutation de l'archange. (S. J. Dam.) *Ainsi que Marie,* le prêtre par quelques paroles attire le Fils de Dieu du haut du ciel. A la messe, Jésus-Christ semble s'incarner de nouveau, et c'est pourquoi on lit à la fin du sacrifice l'Evangile de S. Jean où il est dit: „Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous.“ C'est pour le même motif qu'à la grand'messe, pendant le *Credo*, on chante sur un ton particulier: „Et il s'est incarné de la bienheureuse Vierge Marie par l'opération du S. Esprit.“ — A la sainte messe *se renouvelle* d'une certaine manière la **naissance de Jésus-Christ**, car par la bouche du prêtre, Jésus-Christ apparaît sur l'autel (S. Jérôme); mais cette naissance se distingue de celle de Bethléem, en ce que Jésus-Christ ne naît pas physiquement, mais spirituellement, et qu'il est revêtu d'une chair, non plus mortelle, mais d'une chair glorieuse où brillent les cinq plaies sacrées. (Cochem.) C'est pourquoi l'Eglise récite à la messe, le cantique des anges, le *Gloria in excelsis*, qui retentit à Noël dans les campagnes de Bethléem. C'est encore pour cela que Jésus, après la consécration, est souvent apparu sous la forme d'un petit enfant, par ex. à S. Pierre d'Alcantara

et à d'autres saints; une apparition semblable fut, dit-on, la cause de la conversion du chef saxon, Witikind, qui combattait Charlemagne, et qui s'était glissé dans l'armée impériale sous un déguisement, pour assister à la messe. On pourrait donc nous adresser, chaque jour, à nous chrétiens, cette acclamation de l'ange aux bergers: „Voyez, je vous annonce une grande joie: aujourd'hui vous est né le Sauveur du monde.“

3. A la **communion,** le prêtre consume le corps et le sang de Jésus-Christ, et souvent distribue aux fidèles le corps du divin Sauveur.

Avant de distribuer au peuple la communion, on récite le *Confiteor*, et le prêtre bénit les fidèles; puis il prend le ciboire et tenant entre ses doigts une hostie, il dit: „*Voici l'Agneau de Dieu,* qui efface les péchés du monde“, et ajoute trois fois: „*Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez en moi,* mais dites seulement une parole, et mon âme sera guérie.“ Il bénit, en faisant le signe de la croix avec la sainte hostie (pour signifier qu'il leur présente Jésus crucifié), tous ceux qu'il communie, et, en la leur donnant, il dit: „Que le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ garde votre âme pour la vie éternelle. Ainsi soit-il.“ Les saintes hosties qui restent sont laissées dans le *ciboire*, que l'on place dans le *tabernacle*. Jésus-Christ reste présent dans ces hosties consacrées (Conc. Trid. XIII, 4), avec lesquelles on communie *souvent les fidèles en dehors de la messe.* La communion peut se donner à toutes les heures où il est permis de dire la messe, excepté à la messe de minuit,[1] le Vendredi-Saint et le Samedi-Saint avant la communion du prêtre; elle peut se donner quelle que soit la couleur de la chasuble, même en ornement *noir*. (Pie IX, 23 août 1868). Si les hosties consacrées sont insuffisantes, le prêtre peut *diviser* celles qui sont dans le ciboire (C. R. 16 mars 1833), et dans un cas pressant donner pendant la sainte messe, une *partie de la grande hostie.* (S. Alph.)

---

5. Les cérémonies de la sainte Messe.

1. Dans le cours des siècles, le saint sacrifice de la messe a été entouré de nombreuses cérémonies symboliques, que l'on ne peut omettre que dans les cas d'extrême nécessité.

Déjà au IIIe siècle, on trouve à la messe les prières et cérémonies suivantes: Le peuple *chante un psaume* (aujourd'hui encore, le prêtre récite le psaume *Judica me* au pied de l'autel), puis vient la prière pour obtenir *miséricorde* (le prêtre récite le *Confiteor*, et au milieu de l'autel le *Kyrie eleison*, „Seigneur, ayez pitié de nous“); ensuite l'action de grâces pour le pardon des péchés, que l'on a obtenu (aujourd'hui le *Gloria in excelsis* suit immédiatement le *Kyrie*). L'évêque saluait ensuite le peuple par ces mots: *Dominus vobiscum*, „le Seigneur soit avec vous“ et récitait, les bras étendus, une prière au nom du peuple (aujourd'hui nous avons encore la salutation et l'Oraison). Un lecteur lisait un chapitre des *épîtres des Apôtres* (aujourd'hui l'Epître), et le diacre, un chapitre de l'*Evangile* (l'Evangile d'aujourd'hui, que l'on entend debout). L'évêque faisait alors un *discours* sur l'Evangile (aujourd'hui encore dans la plupart des paroisses, les dimanches et les fêtes, on lit l'Evangile en langue vulgaire, suivi d'un prône). En ce moment, un clerc, ordinairement le diacre, invitait les catéchumènes (c.-à-d. les juifs et les païens qui se préparaient au baptême) à sortir de l'église, et s'il n'avait pas confiance en un assistant, il lui demandait le *mot d'ordre*, c.-à-d. la *profession de foi* que personne ne connaissait, sauf les chrétiens. (Aujourd'hui on récite le *Credo*). Cette première partie de la messe est comme l'*introduction* au sacrifice proprement dit et se nomme **Messe des catéchumènes**. — A ce moment la messe commençait. Les *fidèles* plaçaient sur l'autel le pain et le vin (aujourd'hui l'offrande qui se fait dans certains pays, en passant autour de l'autel), les clercs mettaient à part ce qui était nécessaire au sacrifice, et l'évêque

[1] Certains diocèses o t un privilège à cet égard.

l'offrait à Dieu et le bénissait. (*Offertoire*). L'évêque se lavait ensuite les doigs avec lesquels il avait touché le pain (lavement des doigts, *lavabo*), puis, un clerc invitait tous les assistants à prier pour les catéchumènes renvoyés, pour les prêtres et pour toute l'Eglise, pour les amis et les ennemis. (Aujourd'hui le prêtre se tourne vers le peuple et dit: *Orate, Fratres*, „Priez, mes frères!") Comme Jésus-Christ, à la sainte Cène, avait d'abord rendu grâces à son Père, tous ensemble récitaient alors un *acte de remerciement*, aujourd'hui la *Préface*, qui se termine par le *Sanctus* (louange à la Très-Sainte Trinité et au divin Sauveur). Obéissant à l'invitation qui leur était adressée, tous les assistants priaient pour les vivants, et en particulier pour le pape, l'évêque et l'empereur. (*Memento* pour les vivants); on invoquait ensuite la Très-Sainte Vierge, les saints apôtres et les martyrs. Suivait la consécration; l'évêque prononçait sur les offrandes les paroles de Jésus-Christ (les paroles de la consécration) et *élevait* les saintes Espèces: aussitôt le peuple se prosternait dans l'adoration (aujourd'hui ont lieu les mêmes cérémonies). On priait ensuite pour les défunts (*Memento pour les morts*), et l'on faisait encore mémoire de plusieurs martyrs, puis on récitait à haute voix le *Pater* et trois fois l'*Agnus Dei*. La communion venait ensuite. L'évêque consumait le corps et le sang de Jésus-Christ, puis *communiait* les fidèles, qui recevaient la sainte Hostie dans la main gauche; dans l'intervalle on *chantait des psaumes* appropriés (aujourd'hui le prêtre récite au côté gauche de l'autel un verset de psaume, la communion), puis on conservait près de l'autel, dans une petite tour ou dans un vase en forme de colombe, les hosties qui restaient (aujourd'hui on les garde dans le tabernacle). Après une *prière finale*, l'évêque redisait la salutation *Dominus vobiscum*, renvoyait les fidèles par ces paroles: „*Ite, missa est*", allez, la messe est finie, et les bénissait avant le départ (aujourd'hui on fait de même). Au Moyen-âge on acheva par le *commencement de l'évangile de S. Jean*, où se trouvent ces mots: „Et le Verbe s'est fait chair", et encore: „Il est venu chez les siens, et les siens ne l'ont point reçu." Ce texte se rapportait à la présence de Jésus-Christ au sacrifice, et à la malheureuse condition de ces hommes qui restent inconsidérément éloignés de la sainte messe — Toutes ces cérémonies ont pour but de représenter aux fidèles *la majesté* de ce sacrifice, et de les exciter à méditer les mystères *cachés* dans la sainte messe. (Conc. Trid. XXII, 5). Chacune des cérémonies a en effet une signification particulière.

2. Les cérémonies de la sainte messe représentent en figure *toute l'histoire de la Rédemption.*[1]

[1] La prière au bas de l'autel symbolise *les siècles* pendant lesquels les hommes éloignés de Dieu (comme le prêtre est éloigné de l'autel) attendaient la rédemption; le *Kyrie* et le *Gloria in excelsis*: la *naissance de Jésus-Christ* et le cantique des neuf chœurs des anges à Bethléem; la *collecte*: la *jeunesse* de Jésus-Christ, pendant laquelle le divin Sauveur, retiré du monde, priait en silence. — L'Epître, le transport du missel à l'évangile signifient la *prédication de l'évangile* aux Juifs *par Jésus-Christ*: ceux-ci ne l'acceptant pas, et il est porté et annoncé aux gentils; le *Credo*: symbolise la grande diffusion de la foi (l'évangile). L'*Offertoire*, c'est Jésus-Christ se préparant à sa Passion par le jeûne et la prière; la *Préface* qui se termine par les mots: Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur: Hosanna au plus haut des cieux! rappelle l'*entrée de Jésus à Jérusalem*; le Memento pour les vivants, *Jésus, à la dernière Cène*, priant pour toute l'Eglise. Aux 5 signes de croix que le prêtre fait avant la consécration sur les offrandes, on peut se rappeler *les mépris que Jésus essuya* chez Anne, Caïphe, Pilate, Hérode et une deuxième fois chez Pilate. — L'élévation des saintes espèces, c'est *l'élévation de Jésus en croix*, et les 5 signes de croix que le prêtre répète sur les offrandes, *les 5 plaies*. Les 3 signes de croix sur les dons, qui précèdent le *Pater* signifient: *les 3 heures* pendant lesquelles Jésus resta suspendu sur la croix; le *Pater* avec ses 7 demandes: *les 7 paroles de Jésus en croix*; la fraction de l'hostie, *la mort de Jésus-Christ*, où son âme se sépara de son corps. L'*Agnus Dei*, où le prêtre se frappe la poitrine rappelle les soldats et le peuple qui se frappèrent la poitrine en voyant le terrible bouleversement de la nature (S. Luc. XXIII, 48), et le centurion qui s'écria: «Vraiment cet homme était le fils de Dieu.» (S. Marc. XV, 39). La *Communion* rappelle la *mise de Jésus-Christ au tombeau*. Les deux salutations au commencement et à la fin de la messe, *Dominus vobiscum* sont un souvenir de la double apparition de Jésus à ses apôtres assemblés, où il les salua en disant: «La paix soit avec vous!» L'*Ite, missa est* avec la bénédiction du prêtre, rappelle l'*Ascension de Jésus-Christ*, lors de laquelle il envoie ses apôtres dans le monde en les bénissant pour la dernière fois, et le dernier évangile, *la diffusion de l'évangile* après la descente du S. Esprit. Quelquefois on transporte encore une fois le missel: les Juifs, avant le second avènement de Jésus-Christ, accepteront l'évangile. — La sainte messe est donc un court résumé de la vie de Jésus-Christ: pendant cette demi-heure on voit passer devant les yeux ce que Jésus a fait sur la terre pendant 33 ans. (Cochem.).

6. Utilité de la sainte Messe.

1. La sainte messe nous applique surabondamment les mérites du sacrifice de la croix: elle nous obtient en particulier le pardon des péchés, les bénédictions divines, la récompense éternelle, et l'efficacité de nos prières.

A chaque messe, l'on peut recueillir les fruits et l'utilité que Jésus-Christ a obtenus le Vendredi-Saint par sa mort sur la croix (S. Th. Aq.), car le saint sacrifice de la messe étant le même que celui de la croix, il doit avoir la même vertu et produire les mêmes effets. (Cochem.) La mort et la Passion de Jésus Christ sont les trésors, la messe est la *clef* qui les ouvre (Segneri); la croix est l'arbre de vie chargé de fruits célestes, la messe est *la coupe d'or* dans laquelle on nous les présente. Dans le saint sacrifice de la messe, on nous communique les mérites du Sauveur (Sanchez); nous recevons, il est vrai, les fruits du sacrifice de la croix, par d'autres sources de grâces, mais non **dans une mesure aussi abondante** que par la sainte messe: Dieu y répand ses faveurs d'une manière plus abondante que dans un autre temps. (S. Chrys.) Nulle part les sources de grâces ne coulent avec tant d'abondance que sur l'autel (S. Domin.) et aucune langue humaine ne saurait décrire les fruits abondants qui en proviennent. (S. Laurent Just.) — Pendant la messe le Fils du Père éternel descend du paradis, apportant d'immenses richesses et des *trésors célestes* (Cochem.) A la messe, le Père céleste nous donne son Fils: comment ne nous donnerait-il pas tout avec lui? (Rom. VIII, 32). Si un chrétien savait mettre à profit la sainte messe, elle l'enrichirait bien plus que toutes les choses créées. (Sanchez). Pour la réception de la plupart des sacrements, il faut être en état de grâce, sans cela on ne participe point aux mérites de Jésus-Christ et l'on commet un péché mortel; pour entendre la sainte messe, *l'état de grâce n'est pas exigé*, le pécheur ne commet pas de péché grave en y assistant, il peut même y obtenir la grâce de la conversion. (Cochem.)

1. Le **pardon des péchés:** c.-à-d. *les pécheurs* reçoivent par le saint sacrifice de la messe la grâce de la pénitence (Conc. Trid.); *les justes*, le pardon des péchés *véniels* et la rémission *des peines temporelles.*

Les paroles de Jésus à la consécration du vin, prouvent déjà que la sainte messe procure la rémission des péchés (S. Matth. XXVI, 28), et le concile de Trente enseigne que „la messe est *surtout* un **sacrifice d'expiation.**“ (XXII, 2). La messe se distingue cependant des sacrifices de *l'ancienne loi:* ceux-ci ne purifiaient que des souillures légales et non du péché (Héb. X, 1) „le sacrifice du Nouveau-Testament produit le pardon réel des péchés.“ (Héb. IX, 9). Sur la croix Jésus s'écria: „*Mon Père, pardonnez-leur*, car ils ne savent pas ce qu'ils font“ (S. Luc. XXIII, 34); il pousse le même cri, à la messe, en faveur de ceux qui y assistent (Cochem.); sur la croix il a pardonné au *bon larron*, il agit de même pendant la sainte messe. Le *sang d'Abel* criait vengeance au ciel, celui de Jésus, à la messe, crie au contraire miséricorde, et ce cri du Fils bien-aimé de Dieu est encore plus puissant que celui d'Abel. (Héb. XII, 24). Jésus-Christ est notre avocat auprès de son Père, il est la réconciliation pour nos péchés (I. S. Jean II, 1), surtout dans la sainte messe. „Je viens à la sainte messe, disait Jésus-Christ à Ste Mechtilde, avec une telle douceur, que je supporte patiemment la présence de tous les pécheurs, quels que soient leurs forfaits, et que je leur pardonne avec joie toutes leurs impiétés.“ (Cochem.) — Une armée allait être engloutie dans la mer par une tempête; le général prit tout à coup un enfant dans ses bras et s'écria en regardant le ciel: „Seigneur, en considération de l'innocence de cet enfant, ayez pitié de nous“! et aussitôt la tempête s'apaisa. Si Dieu s'est laissé toucher à la vue d'un *innocent enfant*, à plus forte raison le sera-t-il, quand, dans le saint sacrifice de la messe, nous lui présentons

son *propre Fils!* Esaü se laissa apaiser par les présents que Jacob lui fit en rentrant dans son pays (Gen. XXXII, 20, Dieu se laisse apaiser par les dons de la sainte messe. (Rodr. S. Th. Aq.) Dieu accepte la messe qu'un pécheur lui offre, avec autant d'empressement que nous accepterions 1000 écus d'un ennemi. (Cochem.) Le saint sacrifice de la messe préserve le pécheur de la damnation éternelle (S. Gr. Gr.), il est le *soleil* de l'Eglise qui dissipe les nuages et rassérène le ciel (S. Léon). Cependant ces effets salutaires sur le **pécheur** ne se manifestent pas toujours immédiatement: Dieu ménage sa **conversion** pour *le temps opportun* où son cœur deviendra capable d'accepter la grâce. Au sacrifice de la croix, peu d'assistants furent touchés, mais à la Pentecôte Dieu émut leurs cœurs par la prédication de S. Pierre, et c'est alors que le sacrifice de la croix produisit ses effets. (Cochem.) Beaucoup sont convertis après un long espace de temps par la grâce de Dieu sans savoir que c'est par la vertu de la sainte messe (March.). La conversion a lieu sous l'influence du *S. Esprit* qui émeut les cœurs des assistants à la messe, comme il émut les cœurs de ceux qui étaient dans le voisinage de la croix tels le centurion et les autres qui se frappaient la poitrine en disant: „Vraiment celui-ci était le Fils de Dieu"! (S Matth. XXVII, 54). — Les *cierges* à la sainte messe symbolisent la grâce actuelle qui éclaire et réchauffe comme la lumière; elle est communiquée surabondamment à ceux qui assistent dignement à la sainte messe. (S Cyr. J.), car s'il serait inconvenant que celui qui a servi à une *table royale* s'en retirât sans avoir apaisé sa faim, il n'est pas admissible que celui qui assiste avec dévotion à la sainte messe s'en retourne chez lui sans avoir goûté à la nourriture spirituelle. (Foruerus). Quand la bouche mange, les membres du corps sont rassassiés comme la bouche, bien qu'ils ne mangent pas eux-mêmes; il en est de même à la sainte messe: les assistants sont communiés *spirituellement*, bien qu'ils ne reçoivent pas la communion sacramentelle. (Id.) Les **justes** obtiennent par la messe le **pardon des péchés véniels**, parce que l'on offre alors au Père céleste les trésors de la satisfaction infinie de Jésus-Christ: „les péchés véniels fondent à la sainte messe, comme la cire devant le feu." (Cochem.) Le concile de Trente déclare que par le sacrifice de la messe, nous recevons le pardon de ces péchés que nous commettons *chaque jour*, (Conc. Trid. XXII, 1) et si S. Augustin dit que par un seul *Pater* récité du fond du cœur, l'on expie tous les péchés véniels *d'un jour*, combien plus peut-on les expier par le sacrifice de la messe? „Par la sainte messe, vous effacez plus de péchés véniels que vous n'en avez commis pendant le jour." (Cochem.) La messe est aussi un sacrifice d'expiation pour les péchés *dont on n'a pas conscience*. Aussi détoure-t-on de soi par la sainte messe beaucoup de *châtiments* divins. Sous le règne de David, Dieu châtia le peuple juif par une peste, qui enleva 70.000 hommes; sur les exhortations du prophète, le malheureux roi offrit au Seigneur un sacrifice d'expiation, et aussitôt le fléau disparut. Si donc un sacrifice de taureaux et de brebis retient la justice de Dieu, quelle doit être la puissance du sacrifice de la messe! C'est pourquoi on le compare à l'*arc-en-ciel*, qui est le signe de la miséricorde divine. (Walter). „Si vous assistez souvent à la sainte messe, vous pouvez espérer une abréviation, une modération de votre purgatoire, car par cette assistance, vous avez expié en grande partie les peines que vous méritiez." (Cochem.) Le bon larron, présent au sacrifice sanglant de Jésus-Christ, entra le soir même au paradis.

2. Nos **prières** à la sainte messe sont **plus sûrement exaucées**, parce qu'elles sont appuyées par celles de Jésus-Christ et des anges présents.

Pendant la messe nos prières s'appuient sur la prière de Jésus-Christ (S. Chrys.); celle-ci ne reste jamais sans résultat, car le Père céleste l'exauce *toujours* (S. Jean XI, 42), de même en effet que *la tête* est plus importante que les autres membres, la prière de Jésus-Christ notre chef est d'une plus grande vertu que celle de ses membres (Cochem.), et les saints anges attendent le temps de la sainte messe pour intercéder en notre faveur avec plus d'énergie et d'efficacité. (S. Chrys.) De même que le sacrifice de la messe est d'une plus grande excellence que toutes les autres dévotions, ainsi *les prières faites pendant la sainte messe* sont *plus efficaces* que toutes les autres. (Cochem.) La prière que l'on fait en *union* avec la divine victime a une vertu *ineffable* (S. Fr. de S.) et ce que l'on n'obtient pas au temps de la sainte messe, on l'obtiendra difficilement dans un autre moment (S. Chrys.) Que celui qui se plaint de ne pas pouvoir *bien prier*, aille à la messe, et Jésus-Christ priera pour lui à sa place, et suppléera au défaut de ses prières. (Cochem.) Ceux qui, pouvant faire à la messe leurs prières accoutumées,

les font à la maison agissent imprudemment; il en est de même du bréviaire pour les prêtres. (Cochem.)

3. Par la sainte messe nous obtenons le **bonheur, et la bénédiction** de nos travaux et de nos entreprises.

Celui qui a entendu dévotement la sainte messe **réussira en tout** souvent le jour même.[1] (S. Chrys.) S. Philippe de Néri avait l'habitude de célébrer la sainte messe avant d'entreprendre une chose importante, parce qu'alors il était assuré d'un heureux résultat. Celui qui, le matin, a été pendant la messe si proche de son Sauveur, se sentira fortifié pour toute la journée. (S. Fr. de S.). **Dieu aide dans son travail** celui qui aura assisté dévotement le matin à la sainte messe.[2] — Dieu tient compte de l'assistance à la messe *même aux pécheurs* qui ne se corrigent pas. „Comme ils ne méritent pas de récompense éternelle, Dieu qui, dans sa bonté, ne laisse aucun bien sans récompense, leur *accorde un bonheur* terrestre ou les préserve d'un malheur. (Cochem).

4. Nous obtenons aussi une **récompense éternelle** quand nous entendons la sainte messe en état de grâce.[3]

Chaque assistance à la messe **augmente** d'une manière admirable votre **félicité future** (Cochem.); de même que celui qui monte un escalier s'élève à chaque degré, ainsi à chaque messe nous nous *élevons d'un degré vers le ciel.* Plus nous montons, plus nous nous approchons de Dieu, plus nous le connaissons clairement, plus nous l'aimons avec ardeur, plus nous en jouissons avec abondance. De plus vous serez encore *glorieusement récompensés au ciel* pour toutes les *incommodités* que vous aurez souffertes pour entendre la sainte messe, comme se lever matin, marcher dans des chemins boueux, braver la rigueur du froid etc. (Cochem.) Qu'ils sont donc insensés ceux qui n'assistent pas à la sainte messe. Les *chrétiens des premiers siècles* comprenaient l'utilité de la sainte messe; ils étaient prêts à *donner leur vie plutôt que* d'omettre l'assistance au saint sacrifice (Cochem.); mais alors quelle responsabilité pour nous qui avons aujourd'hui tant *de facilité* à y assister, sans qu'il nous *en coûte rien!* Les sacrifices d'expiation des Juifs leur coûtaient fort cher; il fallait offrir au moins une brebis, une chèvre, et être pauvre, pour ne donner que deux tourterelles: et nous, nous avons un sacrifice si puissant, sans nous imposer aucune dépense. (Id.) Allons donc avec confiance au trône de la grâce. (Héb. IV, 16).

2. Le saint sacrifice de la messe est utile d'abord à celui pour qui il est offert; puis au prêtre et aux assistants, et enfin à tous les fidèles vivants et morts; il est une cause de joie pour les anges et les saints eux-mêmes.

Le saint sacrifice **est utile d'abord à celui pour qui on l'offre.** „Il dépend de la *volonté du prêtre* d'appliquer les fruits de la sainte messe à qui il veut (Pie VI); aussi de tout temps a-t-il été d'usage dans l'Eglise de donner au prêtre un honoraire (aumône, *stipendium*) pour l'offrande du saint sacrifice à une intention déterminée. Cet honoraire n'est pas donné pour payer la sainte messe, car la valeur infinie de la messe ne s'estime pas à prix d'argent, mais on le donne *pour l'entretien du prêtre* et pour payer les frais du service divin (servant de messe, cierges, hosties, vin etc.) Aussi dans les premiers siècles l'aumône se donnait non pas en argent, mais en nature (pain, vin, huile etc.). C'est seulement au Moyen-âge qu'on a commencé à donner de l'argent. Le **prêtre** retire de la messe plus de fruits que les assistants, parce qu'il est plus près de la source des grâces. De même qu'un roi honore plus les ambassadeurs de son peuple que les sujets au nom desquels ils se

---

[1] Le page de la reine de Portugal, Ste Elisabeth, échappa à une mort certaine en assistant à la sainte messe: c'est le sujet de la belle ballade de Schiller, *Visite au forgeron* (deuxième partie).

[2] S. *Isidore*, domestique à Madrid († 1170) se levait de bonne heure pour assister *à la messe avant son travail.* Comme son maître, excité par les accusations des autres serviteurs, lui en faisait des reproches, Isidore lui dit: «Si vous voyez que je travaille moins que les autres, déduisez de mes gages le dommage que vous en éprouverez.» Mais le maître se convainquit bientôt qu'Isidore, par une force mystérieuse, *en faisait plus que les autres* (il vit des anges travailler avec lui), et il lui permit d'entendre une messe chaque jour. Bien des voyageurs ont constaté qu'il y a *plus de bien-être* chez les populations où pendant la semaine l'on assiste au saint sacrifice.

[3] Voir le chapitre des *bonnes œuvres* et en particulier de la prière.

présentent, ainsi Dieu voit le prêtre à l'autel, non pas comme un pauvre pécheur, mais comme l'*ambassadeur* autorisé de son Eglise bien-aimée, et comme le représentant de son Fils: c'est pourquoi sa prière est très puissante devant Dieu. (Cochem.) Les **assistants** sont, pendant la sainte messe, arrosés spirituellement *du sang du Christ* (March.), et si vous pouviez voir l'éclat et la beauté d'une telle âme, vous seriez tenté de l'adorer. (S. Madel. Paz.) Jésus Christ *prie* pour les assistants, il *souffre* et *meurt* pour eux encore une fois d'une manière mystique sur l'autel. **L'Eglise tout entière** profite des fruits du sacrifice, en vertu de la communion des saints; la sainte messe en effet n'est à vrai dire qu'une ambassade de l'Eglise envoyée avec un présent inappréciable à la très sainte Trinité. (March.) — Quand les *députés d'une ville* portent un présent au roi, tous les *habitants* ont *part* à cette offrande, c'est ainsi que toute la chrétienté a part à la sainte messe, quoiqu'elle ne soit représentée à l'offrande que par quelques-uns (Rod.): aussi le prêtre dit-il dans les prières de la messe qu'il présente cette offrande pour toute l'Eglise et pour tous ceux qui professent la foi catholique et apostolique (prière après le *Sanctus*); qu'il offre le saint sacrifice pour *le salut du monde entier* (prière à l'offrande du calice). Si la messe n'existait pas, le monde entier *aurait déjà péri* par suite de la multitude des péchés commis. (S. Léon P. M.) — Les **défunts** aussi profitent de la sainte messe. La mort de *Jésus-Christ sur la croix* fut tout de suite profitable aux défunts, car son âme dscendit immédiatement *dans les limbes* pour délivrer les justes; il en est de même de la sainte messe: „Quand on la dit, de nombreuses âmes sortent du purgatoire“ (S. Jér.), les anges se hâtent de descendre du ciel pour voler vers la prison du purgatoire et l'ouvrir (S. Chrys.). — Le saint sacrifice **cause une grande joie aux anges et aux saints**. Comme les saints aiment et cherchent avant tout *la gloire de Dieu et le salut des âmes*, ils éprouvent une joie ineffable à voir que par la sainte messe on témoigne de l'honneur à la très sainte Trinité, et que l'on travaille puissamment au salut des hommes (Cochem.); ils sont ravis d'entendre *leurs noms* au saint sacrifice, ils s'en réjouissent comme les compagnons du roi dont on proclame les noms pendant le triomphe royal (S. Chrys.) Si déjà les sacrifices des Hébreux répandaient un parfum agréable au ciel (Num. XXVIII), que ne doit-on pas dire du sacrifice de Jésus-Christ? *Le parfum* du sang de Jésus-Christ, qui monte vers le ciel, récrée et réjouit tous les habitants du paradis. (Cochem.) Aussi les anges descendent-ils du ciel pour *assister* à la sainte messe et y coopérer. „De même à la naissance de Jésus-Christ, ils apparurent dans les campagnes de *Bethléem* pour chanter et adorer l'Enfant Jésus dans la crêche, ainsi font-ils chaque jour à toutes les messes, parce que le Fils de Dieu s'y incarne de nouveau“ (Id.); les chœurs des anges y sont *autour* de l'autel pour glorifier Celui qui est offert. (S. Chrys.) Lorsque Dieu introduisit dans le monde son Fils unique, il dit: „Que tous les anges de Dieu l'adorent!“ (Héb. I, 6). Quand vous assistez à la messe, vous êtes au milieu des esprits célestes. (S. Chrys.)

---

7. Le but de la sainte Messe.

1. On offre la sainte messe à *Dieu* seul, dans une quadruple *intention:* pour l'adorer et l'apaiser, le prier, le louer ou le remercier.

Quand nous offrons un sacrifice, nous reconnaissons que celui à qui nous l'offrons est l'*auteur de tous les êtres* et le souverain Seigneur de toutes choses; et que par conséquent nous lui devons soumission. (S. Th. Aq.) Le **sacrifice** est donc un acte **d'adoration** qui ne peut être rendu *à aucune créature*, ni à un ange, ni à un saint; jamais on n'a offert de sacrifice qu'au vrai Dieu ou à celui que par erreur l'on a regardé comme Dieu. (S. Aug.) Dans l'Ancien-Testament il y avait divers sacrifices: sacrifice pour les péchés, holocauste, sacrifice de louanges etc., mais aujourd'hui nous n'avons qu'un *seul sacrifice*, au moyen duquel nous pouvons *tout obtenir*. (S. Chrys.) La **réconciliation** avec la divinité est le véritable but du sacrifice de la messe. (Voir page *10*). Le saint sacrifice est donc, avant tout, offert à cette intention. — La sainte messe a aussi une vertu infinie, pour **obtenir** une

grâce; il n'y a pas de faveur ou de grâce, quelque grande qu'elle soit, qui ne puisse être obtenue par la sainte messe. (March.) Ce que nous demandons en effet n'est qu'une chose créée et terrestre, tandis que ce que nous offrons est un don divin. Il est impossible que Dieu nous laisse sans récompense quand nous lui offrons avec piété le calice du sang de son divin Fils, lui qui, dans sa générosité, ne laissera pas sans récompense le verre d'eau froide donné à un pauvre. (Cochem.) „Lorsqu'un général, dit S. Bonaventure, est fait prisonnier, on ne lui rend sa liberté que quand il a payé une rançon considérable“; aussi pouvons-nous dire à la messe: „Voyez, ô Père céleste, nous gardons comme prisonnier votre Fils unique que le monde ne peut contenir; nous ne lui rendrons la liberté que si vous nous accordez ce que nous vous demandons avec tant d'instance.“ — On peut offrir aussi la sainte messe pour **louer** Dieu. On ne doit *louer* que celui qui le mérite: plus un homme a de bonnes qualités, plus il est digne de louanges, or, Dieu a des *perfections infinies*, et toutes les créatures ensemble ne sont pas capables de le louer comme il le mérite. Louez le Seigneur, exaltez-le autant que vous le pouvez, dit l'Ecriture, car sa grandeur dépasse toutes les louanges (Eccli. XLIII, 32); mais il n'y a qu'un moyen de louer Dieu comme *il le mérite*; c'est la sainte messe: „Jésus-Christ sur l'autel célèbre la divinité autant qu'elle mérite de l'être, ce que ni les anges, ni les saints et encore moins les hommes ne sauraient faire.“ Dans la sainte messe on offre à Dieu le Père son Fils unique avec toutes les louanges et toute la gloire qu'il lui a *témoignées sur la terre*. (Molina). Par une seule messe Dieu reçoit une *gloire supérieure à celle que tous les anges* et les saints du ciel pourraient lui procurer; elle est d'autant plus grande que le Fils de Dieu est élevé au-dessus de toutes les créatures. (Cochem.) Il est absolument impossible de louer Dieu plus que par le sacrifice immaculé de l'autel; aussi Jésus-Christ l'a-t-il institué, afin que l'Eglise puisse rendre à Dieu une gloire digne de lui. (S. Laur. Just.) La messe est par excellence un „sacrifice de louanges“ (Voir les prières de la messe après le *Memènto* pour les vivants). — On peut encore célébrer la sainte messe pour **remercier** Dieu. „Si vous receviez de quelqu'un de grands bienfaits, vous seriez obligé, sous peine de passer pour un ingrat, de le payer de retour“ (Cochem.), or, les bienfaits de Dieu sont innombrables. Avec quelle magnificence n'a-t-il pas orné la terre et notre corps! Que de soins il prend pour nous conserver la vie! Que de bienfaits dans l'œuvre de la Rédemption et dans l'institution des sacrements! sans compter les grâces particulières que chacun a reçues de Dieu. Nous devons donc dire de lui ce que Tobie disait de Raphaël: „Quelle récompense lui donnerons-nous? qu'est-ce qui pourra être *digne de ses bienfaits?*“ (Tob. XII, 2) Or, nous avons le saint sacrifice de la messe, et par là nous pouvons témoigner à Dieu d'une manière convenable notre reconnaissance pour ses bienfaits. En effet à la sainte messe, comme à la dernière Cène, Jésus-Christ rend grâce à Dieu, et *venant d'une personne divine, cette reconnaissance* infinie surpasse toutes les actions de grâces des anges et des hommes. — Si toute l'*armée* céleste et toutes les âmes pieuses s'unissaient à vous pour rendre sans cesse grâce à Dieu, vous auriez fait moins que par une seule messe entendue pieusement! Ni leurs sentiments ni les vôtres n'équivaudraient aux hommages que le Fils de Dieu lui rend dans une seule messe. Oh! qu'il est grand l'amour que Dieu nous a témoigné, non seulement en nous comblant d'innombrables bienfaits, mais en nous donnant en main le meilleur moyen de le remercier dignement de tant de faveurs! (Segneri).

2. On peut offrir aussi le saint sacrifice en l'honneur des anges et des saints.

Quand nous offrons la sainte messe en l'honneur des saints, nous agissons comme *lorsqu'on donne une fête en l'honneur d'un prince*; bien qu'on n'y fasse point mention de lui, il l'accepte cependant avec joie. Quoique dans la sainte messe on ne représente que la Passion de Jésus-Christ, et que le saint sacrifice ne soit offert qu'à Dieu seul, néanmoins les saints éprouvent une joie particulière quand cette représentation a lieu en leur honneur. (Cochem) Le saint sacrifice de la messe offert en l'honneur d'un saint, n'est autre chose qu'un **sacrifice d'actions de grâces et d'impétration**: en effet nous y remercions Dieu pour toutes les faveurs qu'il a accordées aux saints et nous le supplions de nous faire grâce par leur intercession. „On ne peut pas rendre aux saints un service plus agréable que d'offrir au Dieu tout-puissant le saint sacrifice de la messe et de l'y remercier des grâces dont il les a comblés.“ (Molina). On *augmente* par là les *joies accidentelles* des saints dans

le ciel, mais non le degré de leur bonheur. (Cochem.)[1] La *présence renouvelée* de son Fils cause à la Mère de Dieu des joies mille fois plus grandes que tous les psaumes, les litanies et les prières. Aussi elle s'occupe sûrement beaucoup de vous, quand vous entendez ou faites dire une messe en son honneur. (Cochem.) Il en est de même des autres saints. C'est parce que l'on augmente l'honneur des saints que l'on dit: „Je fais célébrer une messe **en l'honneur** de tel saint." On n'offre le saint sacrifice qu'à Dieu: la vénération du saint n'est qu'un but accessoire.

3. On peut aussi offrir la sainte messe pour les défunts, qui ont fait partie de l'*Eglise catholique* et qui sont morts *sans être* publiquement *en état de péché mortel.*

On peut offrir le saint sacrifice de la messe pour les **défunts**. (Conc. Trid. XXII, 2). Il n'est pas douteux que le saint sacrifice ne vienne en aide aux défunts: il a pour effet de leur rendre Dieu plus propice qu'ils ne l'ont mérité par leurs péchés. (S. Aug.) Dès la plus haute antiquité la coutume a existé de célébrer des messes pour les défunts et de faire mémoire d'eux comme on le fait encore aujourd'hui, après l'élévation, au *Memento* pour les morts. Cette prière d'intercession a été introduite par les Apôtres eux-mêmes (Tert.); c'est pourquoi sainte Monique, la mère de saint Augustin, demandait qu'après sa mort, on se souvînt d'elle à l'autel; elle ne s'inquiétait pas de vêtements précieux ou d'embaumement pour son cadavre, ni d'un monument ou d'un caveau: elle ne pensait qu'aux prières que l'on ferait pour elle à l'autel. (S. Aug.) Quel contraste avec les chrétiens de notre époque! L'Eglise ne peut, *dans aucun cas*, offrir *publiquement* la sainte messe pour les défunts **d'une autre croyance**: païens, juifs, protestants .„Nous ne pouvons pas être en communion après leur mort avec ceux qui n'étaient pas en communion avec nous pendant la vie." (Innoc. III). La célébration d'une messe pour ces personnes ne serait pas en harmonie avec la doctrine catholique: „Hors de l'Eglise il n'y a point de salut" (Grég. XVI, 1842); ce serait *approuver l'erreur et condamner l'Eglise.* Ne serait-ce pas du reste *ridicule* d'offrir la sainte messe pour ceux qui pendant leur vie l'ont regardée comme une idolâtrie et une folie? L'Eglise n'est donc pas intolérante en n'offrant pas le saint sacrifice pour les défunts d'une autre croyance; ceux-là sont intolérants qui le réclament. En refusant de célébrer la messe pour ceux qui ont vécu toute leur vie publiquement dans le péché, ou pour les **suicidés** et ceux qui meurent en duel, l'Eglise ne prononce pas une sentence de damnation: elle exprime simplement son horreur du péché.

4. Le saint sacrifice de la messe peut être offert pour les vivants, qu'ils soient ou non membres de l'Eglise catholique.

On peut offrir le saint sacrifice pour les **vivants** (Conc. Trid. XXII, 2): à chaque messe on fait le *Memento* pour les vivants. „Vous ne pouvez pas prier plus énergiquement pour vos *amis* qu'en entendant ou en offrant pour eux la sainte messe (Cochem); par la simple assistance vous pouvez obtenir la conversion de plusieurs *pécheurs* et procurer le meilleur soulagement aux malades et aux mourants " (Id.) On peut même célébrer la sainte messe pour les *incrédules* (afin que Dieu les amène à la connaissance de la vraie religion), parce que Jésus-Christ est mort pour tous les hommes et que l'Eglise prie pour ceux qui ont une autre croyance, par ex. le Vendredi-Saint. — **Plus sont nombreuses** les personnes pour lesquelles on offre le saint sacrifice, **moins grands** peuvent être *les fruits* que chacune en retire (Cochem.), aussi l'Eglise défend-elle sévèrement au prêtre de recevoir plusieurs honoraires pour une seule et même messe. De tout temps l'Eglise n'a offert le saint sacrifice que pour quelques personnes: or, cette conduite serait bien *imprudente*, si la messe dite pour cent ou mille personnes procurait infailliblement à chacun autant de fruits que si on la disait pour un seul. L'Eglise, qui est dirigée par le Saint-Esprit, ne peut pas errer pour une chose aussi importante.

[1] Sainte Gertrude, qui faisait souvent célébrer la sainte messe en l'honneur des saints, recevait ordinairement personnellement le remerciement de ces princes du ciel: pendant l'Offertoire, ils lui apparaissaient comme jouissant d'un plus grand bonheur, ornés de vêtements plus brillants et entourés de serviteurs p us dignes. (Ste Gert)

5. Non seulement le prêtre, mais *les fidèles qui assistent* au saint sacrifice peuvent l'offrir à leur intention.

Ceux qui *assistent* à la sainte messe **offrent avec le prêtre**. „L'assistance à la sainte messe n'est pas proprement une prière, c'est l'accomplissement du sacrifice divin.“ (Cochem.) Le prêtre fait lui-même l'offrande, et les fidèles la font par son intermédiaire (Ben. XIV.) C'est pour cela que S. Pierre appelle tous les chrétiens „un sacerdoce royal“ (I. Petr. II, 9), de même que les Juifs dans l'Ancien-Testament étaient appelés un royaume sacerdotal. (Ex. XIX, 6). Le prêtre à l'autel, dans différentes prières de la messe (*Orate fratres*, après le *Memento* pour les vivants, etc.) nomme les assistants des „sacrificateurs“. Le prêtre *doit avoir des co-sacrificateurs*, puisqu'il ne peut jamais célébrer la messe sans un servant[1] qui représente le peuple. Comme les assistants sont co-sacrificateure, leur prière a *la même vertu que celle du prêtre;* les fidèles doivent dont toujours offrir à une **intention déterminée** la messe qu'ils entendent et c'est de cette offrande que dépend en grande partie l'utilité du sacrifice. On peut la faire soit *au commencement de la messe*, ou plutôt à l'*Offertoire*, ou *immédiatement après la Consécration*, où le prêtre fait aussi des actes d'offrandes.[2]

---

8. Valeur du sacrifice de la Messe.

1. Comme le saint sacrifice de la messe est d'une valeur infinie, la célébration de la sainte messe et l'assistance à la sainte messe ont entre toutes les bonnes œuvres la valeur la plus grande.

Un sacrifice est proprement un don que nous faisons à Dieu; or, un don a d'autant plus de valeur que le *donateur est plus élevé* et *le don est plus précieux*. Plus celui qui offre le sacrifice est saint et plus la victime a de prix, plus aussi as valeur est grande aux yeux de Dieu; or, à la sainte messe, le sacrificateur et le don sont d'une *dignité infinie*, puisque celui-là est prêtre et victime, dont le Père céleste a dit: „Celui ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances“ (S Matth. III, 17): la sainte messe a donc **une valeur infinie**. Par la sainte messe on rend à Dieu un *honneur infini*, une gloire plus grande que par toutes les bonnes œuvres des saints, car l'honneur rendu à Dieu par les saints, a une valeur limitée, tandis que l'honneur rendu à Dieu par la sainte messe est d'une valeur infinie, puisqu'ici le Fils de Dieu lui-même est le sacrificateur et la victime. (Goffiné). L'honneur que Dieu reçoit dans la sainte messe ne lui est pas rendu par un homme ou un ange, mais par *Jésus-Christ*: *Lui seul* connaît la grandeur de la Majesté divine, et sait ce qui convient à Dieu; lui seul est en état de rendre à la Majesté divine l'honneur qui lui est dû: tout ce que les anges et les hommes font pour la gloire de Dieu doit en comparaison de l'honneur que Jésus-Christ lui rend, être regardé presque comme rien. (Cochem.) — Dans aucun autre sacrifice, il n'y a *une si profonde humiliation de la victime*, car à la sainte messe le glorieux Fils de Dieu, un Maître d'une infinie Majesté, s'abaisse sur l'autel comme un ver méprisable devant la T. S. Trinité. (Id.) Le sacrifice de la messe a la même valeur que le sacrifice du Calvaire (S. Chrys.), parce qu'ici Jésus-Christ s'offre comme sur la croix. Devant le sacrifice de la messe, les *sacrifices de l'Ancien-Testament* disparaissent comme les étoiles devant le soleil: ils n'étaient agréables à Dieu que parce qu'ils étaient les figures du sacrifice sanglant de Jésus-Christ. (Cochem.) Offrir la sainte messe ou y assister, c'est donc faire entre toutes les bonnes œuvres, celle de la plus grande valeur. De même que le soleil surpasse en éclat toutes les planètes et qu'il est plus utile à la terre que toutes les étoiles, ainsi la pieuse assistance à la messe dépasse toutes les bonnes œuvres en dignité et en utilité (Cochem.); elle surpasse en valeur toutes nos autres bonnes œuvres, comme *le sacrifice de la croix surpasse les autres œuvres du divin Sauveur*. Placez dans le plateau d'une balance vos bonnes œuvres, prières, jeûnes, aumônes, mortifications, et mettez dans l'autre une seule messe, vous verrez

---

[1] Cela ne serait permis que dans les pays infidèles où il ne pourrait pas trouver de servant.
[2] Voir dans l'Introduction

qu'il n'y a pas égalité, mais que le plateau sur lequel se trouve la messe, descendra bien plus profondément (S. Laur. Just.); en effet, par les œuvres de pénitence, on ne présente à Dieu que des *œuvres humaines*, tandis que par l'assistance pieuse à la sainte messe, on n'offre pas un don humain, mais *des dons* vraiment *divins*: le corps du Christ, son sang, ses plaies, sa passion, ses mérites, ses vertus, le Fils unique de Dieu lui-même. (Cochem.) „Les fidèles ne peuvent pas faire une œuvre plus sainte, ni plus *divine* que le saint sacrifice. (Cochem.) La sainte messe est le soleil des exercices de piété (S. Fr. de S.); elle est en soi d'une valeur plus grande qu'un pélerinage à un sanctuaire célèbre (Cochem.), plus utile que la méditation, la plus excellente des prières; car dans la méditation, on se représente Jésus-Christ par l'imagination, à la sainte messe, il est personnellement présent sous nos yeux. (S. Fr. de S.)

2. La célébration de la sainte messe ou l'assistance au saint sacrifice a, *comme bonne œuvre*, une plus grande valeur, quand la *dignité* et la *dévotion* du prêtre et des fidèles sont plus grandes.

La sainte messe a un *double effet*, l'un *essentiel* et tout à fait indépendant de la dignité du prêtre (Voir page 11); l'autre, comme *bonne œuvre* de la part des fidèles (Conc. Trid. XXII), dépendant de la **perfection et de la dévotion** du prêtre et des fidèles. „Plus le prêtre est saint et agréable à Dieu, plus son sacrifice est reçu favorablement" (Card. Bonav.), „et il vaut mieux entendre la messe d'un prêtre vertueux, que celle d'un prêtre tiède." (S. Bonav.) Plus la *sainteté* et la *piété* du prêtre et des fidèles qui offrent avec lui sont grandes, plus les fruits sont abondants, et plus grande est la valeur de la sainte messe comme bonne œuvre. (Sporer). Il en fut déjà ainsi lors du *sacrifice sur la croix*; il avait une vertu infinie et ouvrait le ciel, et cependant beaucoup d'assistants, en particulier le mauvais larron, n'en retirèrent aucun profit par suite de leur indignité.

---

9. La dévotion pendant la sainte Messe.

Quand nous nous entretenons avec quelqu'un, nous ne nous occupons que de notre interlocuteur et nous oublions les autres personnes. Nous devons aussi observer cette conduite pendant la sainte messe, où, étant en présence de Dieu, nous ne devons penser qu'à lui, oublier tout le reste, et cela d'autant plus, que nous ne pouvons pas accomplir une œuvre plus sainte, plus divine que d'assister à la sainte messe. (Conc. Trid. XXII) et que sans cela nous n'en retirons pas beaucoup de fruit.

I. Nous devons être recueillis pendant la sainte messe (c.-à-d. que nous devons *éviter* tout ce qui pourrait nous distraire dans nos prières) et nous *unir* au prêtre, surtout aux trois parties principales.

Les mineurs ne trouvent les pierres précieuses cachées dans la terre qu'en se donnant de la peine, ainsi nous n'acquerrons les trésors de grâces de la sainte messe, qui elle aussi est une mine d'or, qu'en nous efforçant d'être recueillis. Celui qui n'est pas recueilli pendant la sainte messe, n'en retire pas plus de profit qu'un être sans raison présent dans l'église. (Alb. Stolz.)

1. Quand on assiste à la sainte messe, il faut donc *s'interdire* de causer, de rire, de regarder de côté et d'autre, etc.; il est également inconvenant de paraître à la messe en *trop grande toilette*, avec *des vêtements recherchés.*

On peut appliquer à l'église, où Dieu réside, les paroles que le Seigneur adressait à Moïse du buisson ardent: *„Ote ta chaussure, car la terre que tu foules est*

sainte." (Ex. III, 5). L'indignation qui saisit Jésus-Christ quand il vit les *vendeurs et acheteurs dans le temple*, nous fait comprendre combien il est offensé par une conduite peu édifiante à l'église (S. Matth. XXI, 13); „la maison de Dieu est une maison de prière; n'en faites pas une maison de bavardages." (S. Jean l'Aum.) En présence *d'un souverain*, vous ne vous permettriez ni de rire ni de causer; vous n'oseriez même pas vous asseoir: avec quel respect plus profond devez-vous vous tenir devant le roi des rois, devant le Fils de Dieu! Dans le temple de Jérusalem 700 prêtres et lévites servaient chaque jour; ils immolaient les victimes qu'ils brûlaient ensuite, et tout se faisait avec le même silence et le même respect que s'il n'y avait eu qu'un seul homme (Jos. Flav.) Alexandre-le-Grand fit un jour immoler un taureau à une idole; un jeune noble qui *tenait en main un flambeau ardent* n'osa pas le jeter avant la fin du sacrifice, bien qu'il lui brûlât la main; combien plus devrions-nous, nous chrétiens, éviter tout ce qui est contraire à la sainteté d'un sacrifice infiniment sublime! Les *premiers chrétiens* gardaient pendant la messe un si profond silence, qu'on eût dit qu'il n'y avait personne dans l'église. (S. Chrys.) De temps immémorial, les personnes pieuses ont l'habitude de *rester à genoux* pendant toute la messe, ou au moins depuis la consécration jusqu'à la communion.[1] Ceux qui parlent ou qui rient en assistant à la messe, méritent d'être frappés de la foudre (S. Chrys.) Ces personnes-là ne retirent *aucun fruit* de la messe: leur cœur ressemble à une grande route toujours sillonnée de voitures; les fruits qui tombent de l'arbre de grâces de la sainte messe sont immédiatement écrasés. Il est **très inconvenant** d'assister à la messe en **habillement fastueux**, et en grande *toilette*, comme le font hélas! beaucoup de *femmes* qui vont à l'église pour exciter l'attention.[2] S. Ambroise dit de ces personnes: „Plus une femme se montre magnifique devant les hommes, plus elle est abominable devant Dieu." Plusieurs papes (S. Lin) et évêques (S. Charles Borromée) prescrivirent que toutes les femmes fussent *voilées* à l'église. S. Paul semble avoir demandé la même chose (I. Cor. XI. 5), en rappelant que la nature a donné à la femme dans sa longue chevelure un voile naturel (Ibid. 14). Il est inconvenant aussi de cracher dans l'église ou dans les bancs, et de souiller ainsi la place où d'autres doivent s'asseoir, d'autant plus que dans certaines circonstances, ces expectorations (surtout de la part des poitrinaires) peuvent compromettre la santé des autres.

2. Il n'est pourtant pas nécessaire pour nous unir au prêtre pendant la sainte messe, de faire les mêmes prières que lui.

La meilleure prière pendant la sainte messe est la *méditation de la Passion de Jésus-Christ,* parce que la messe est le renouvellement du sacrifice de la croix, et qu'elle est instituée pour nous rappeler la mort de Jésus-Christ sur la croix.

C'est une faute de lire sans attention et dévotion *les prières de la messe* dans un livre de prière, tandis que celui qui ne prie que *mentalement,* ne commet point de faute. En tout cas, celui qui prie des lèvres doit veiller *à ne point troubler* ses voisins par ses chuchotements. Il est aussi très avantageux de réciter *les mystères douloureux du Rosaire,* parce qu'on médite alors la Passion du Sauveur.

On peut aussi recommander un **chant** *modéré,* parce qu'il porte à la piété: c'est une prière efficace qui sert admirablement à glorifier Dieu.

Le chant ecclésiastique a un grand avantage: **il porte à la dévotion.** Aussi

[1] Une pieuse impératrice qui entendait toujours la messe à genoux, fut un jour priée de se ménager: «Comment? dit-elle; aucun de mes serviteurs n'ose s'asseoir en ma présence, et j'oserais le faire devant mon Seigneur et mon Dieu!» — A la sainte messe, Ste Elisabeth de Hongrie enlevait de sa tête la couronne royale.

[2] S. Chrysostôme disait un jour à une personne de ce genre: «Poupée vaniteuse, est-ce là une livrée de pécheresse repentante qui vient à l'église pour demander pardon? Vous êtes sans doute venu pour danser ou vous faire voir!» Thomas Morus, chancelier d'Angleterre († 1535) disait à une jeune fille vêtue avec une recherche excessive: «Si en récompense du soin que vous prenez de vous, le Dieu juste ne vous donne pas l'enfer, il commettra certainement une criante injustice.»

S. Augustin disait-il: „Que de larmes j'ai versées, ô mon Dieu, en entendant vos hymnes et vos cantiques! Combien j'étais ému, lorsque votre église retentissait de vos chants mélodieux. Ces sons faisaient couler du baume dans mes oreilles, et votre vérité descendait dans mon cœur pour en faire jaillir la flamme de la dévotion.“ — Le chant est en outre une **prière très efficace** qui attire puissamment sur nous la rosée de la grâce, parce que le chant, *venant du cœur*, est une *prière fervente*. Car tout sentiment intérieur gagne en intensité quand il se traduit en paroles ou en actes.[1] Les saints docteurs ne trouvent pas assez de paroles pour relever l'importance du chant liturgique. Ils disent *qu'il calme la colère de Dieu, qu'il met en fuite les démons, et attire les saints anges*, même le *S. Esprit* dans le cœur des chanteurs; que le chant donne des ailes à l'esprit pour *s'élever de la terre au ciel* (S. Athan., S. Bas., S. Chrys., S. Amb.); qu'il excite dans les cœurs *le désir des choses célestes* (Ben. XIV) et qu'il détache de la terre. (Pie IX). Le cœur de l'homme, quelque insensible qu'il soit, éprouvera au moins un commencement d'amour du ciel, en entendant un beau chant d'église. Il est même arrivé que ces cantiques ont fait couler *des larmes de repentir et de conversion*. (S. Bern.) — Le chant convient aussi au saint sacrifice de la messe. Car celui qui réfléchit à ce qui se passe à l'autel pendant la sainte messe, se *sentira profondément saisi*, et il voudra exprimer les sentiments qui s'agitent dans son cœur; or, des sentiments puissants (par ex. une grande joie, une douleur accablante) ne s'expriment point par des paroles, mais par *des chants*. „Dans ses cantiques, l'Eglise a donc le moyen d'exprimer et de communiquer de la manière la plus tendre et la plus parfaite les sentiments les plus intimes et les plus ineffables.“ (Amberger). Le chant étant l'expression la plus haute des sentiments qui viennent du fond du cœur, il est aussi le moyen le plus parfait de **glorifier la Majesté de Dieu**; dès que l'Ecriture parle de la gloire que les anges et les saints rendent à Dieu, elle les représente comme chantant avec enthousiasme un cantique de louanges. Aussi le chant est-il, dans la sainte messe, un élément *important*: l'Eglise peut se passer d'édifices artistiques, de peintures, d'ornements et de vases précieux plus facilement que du chant, ce langage solennel de la prière. C'est pourquoi Jésus-Christ avec ses apôtres, après avoir célébré la *sainte Cène*, entonna l'hymne de louange, après lequel ils sortirent pour se rendre au mont des Oliviers. (S. Matth. XXVI, 30) Les auteurs les plus anciens rapportent que les chrétiens faisaient usage du chant au saint sacrifice, pour désigner le saint sacrifice, ils se servent de l'expression: „Chanter au Christ un hymne de louange“, et aujourd'hui encore, *à la grand'messe*, l'Eglise fait chanter au prêtre les oraisons, l'Epître, l'Evangile, la Préface, le *Pater noster*. — Les chants populaires pendant la messe doivent, autant que possible, **s'harmoniser avec les prières du prêtre et la solennité du jour**; ils ne sont pas un simple ornement extérieur, accessoire du service divin, mais une prière, une offrande qui doit s'unir à celles du prêtre à l'autel. Il faut néanmoins **rejeter le chant continu** pendant la sainte messe, parce que l'on *trouble* ainsi la *dévotion* dans la maison de Dieu. — Cette coutume date de *Luther* qui profitait des chants liturgiques pour introduire sa doctrine; le chant continu lui servait de prédication: il a attiré au protestantisme plus d'adeptes par les chants que par ses sermons. Les catholiques voulurent se servir du même moyen pour maintenir la doctrine de l'Eglise et l'imitèrent; avant Luther on chantait très peu pendant la sainte messe: aussi les cantiques de cette époque sont-ils très courts. Le chant continu ne répond donc pas au sens catholique.[2]

3. Aux trois parties principales, il faut laisser pendant quelque temps le chant ou la prière pour tourner notre attention vers ce qui se passe à l'autel.

---

[1] Ste Gertrude eut sur l'efficacité du chant la révélation suivante: Un jour qu'elle chantait, il lui sembla que toutes ses paroles s'élançaient de son cœur comme une *lance* aigüe pour pénétrer dans le cœur de Jésus et le percer jusqu'au fond: de l'extrémité inferieure de la lance tombaient des gouttes qui figuraient les grâces reçues.

[2] Le peuple le sent, et chante souvent très peu, en sorte que dans beaucoup d'églises on n'entend que l'orgue. Le siège apostolique a interdit aussi le chant dans bien des cérémonies liturgiques, par ex. à l'Elévation et à la bénédiction du T. S. Sacrement (Cong Rit. 11 juillet 1857. — En chantant à l'église, il ne faut pas *crier*, ni *traîner la mélodie*: il n'y a que les *gens grossiers et mal élevés* qui agissent ainsi pour se faire remarquer. « Dans le chant la première règle est d'être modeste: il faut tempérer le ton, afin qu'une voix trop forte ne blesse pas l'oreille » (S. Ambr.) « Vous plairez d'autant plus à Dieu que vous chanterez plus simplement. » (S. Bonav). Si vous ne chantez que pour vous attirer des louanges, vous vendez votre voix. (S. Bern.) *Celui qui chante bien, prie doublement.*

L'Eglise désire que nous cessions le chant ou les prières aux trois parties principales, et nous le marque par les coups de clochette du servant. A l'Offertoire, par ex. le prêtre dit: „*Nous* vous offrons, Seigneur, ce calice du salut“; les fidèles doivent donc offrir en même temps, pour que les paroles du prêtre soient vraies.

Dans le courant de la sainte messe, il est bon d'observer les cérémonies suivantes:

Quand le prêtre *commence la messe*, nous devons faire le signe de la croix et former l'*intention* à laquelle nous voulons entendre la sainte messe.

Le prêtre fait de même.[1] Dans beaucoup d'églises, quand le prêtre se rend à l'autel, on suit la coutume très recommandable de se lever par respect pour le représentant de Jésus-Christ.

A l'*Evangile*, on se *tient debout*, par respect pour la parole de Dieu, et l'on fait le *signe de la croix* sur le front, sur la bouche et sur le cœur pour montrer que nous croyons, que nous professons et que nous suivons la doctrine de Jésus-Christ.

A l'Offertoire, nous devons offrir à Dieu les dons qui sont sur l'autel, ainsi que nous-mêmes et tout ce que nous avons.[2]

Au *Sanctus*, louons Dieu et saluons le divin Sauveur qui va bientôt descendre sur l'autel.

Le prêtre récite trois fois le Sanctus, *trisagion* des anges (Is. VI, 3) et les acclamations du peuple à l'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem. (S. Matth. XXI, 9).

A l'Elévation, on s'agenouille et l'on adore le divin Sauveur présent sur l'autel.

Faites, à l'Elévation, ce que vous voyez faire au prêtre. Il fait une génuflexion, *adorant* son Seigneur et son Dieu qu'il tient dans ses mains. Imitez les trois Rois aux pieds de l'Enfant Jésus, et les Apôtres au Thabor. Comme le prêtre, *regardez* au moins en esprit la sainte Hostie qu'il élève en l'air.[3] Le Seigneur Jésus a promis à Ste Gertrude, que ceux qui agissaient ainsi jouiraient d'une façon plus intense de la vision de Dieu au ciel. Si la vue du *serpent d'airain* au désert avait déjà une telle vertu (Num. XXI, 9), combien plus doit être utile la vue pleine de foi de la sainte Hostie.[4] A l'Elévation, certains fidèles restent *froids*, comme si Jésus-Christ n'était pas présent. Une comparaison vous montrera mieux l'inconvenance de cette conduite. Un ami vous a souvent, dans ses lettres, invité à aller le voir; touché de ses instances, vous vous mettez en route pour répondre à ses désirs, mais à votre arrivée, il ne vous souhaite pas la bienvenue, ne vous adresse pas la parole et vous laisse debout, comme si vous étiez un inconnu: ne vous froisseriez-vous pas de ce manque d'égard? (Cochem.) Tout le ciel se met en fête et fait des préparatifs pour la consécration, et nous, pauvres enfants des hommes, nous y assistons sans respect, sans réfléchir à ce qui se passe à l'autel. Oh! si Dieu ouvrait les yeux de notre

[1] Voir plus haut les différentes intentions auxquelles on peut entendre la messe.

[2] On trouvera dans tous les livres de prières des formules appropriées.

[3] L'auteur n'approuve pas l'usage reçu dans beaucoup de pays de baisser la tête ou de cacher son visage dans ses mains; il est d'avis que le prêtre élève la sainte Hostie, précisément pour que nous la regardions. (Note du traducteur).

[4] Dans quelques églises on entend quelques personnes se dire l'une à l'autre: «Loué soit Jésus-Christ.» Ce n'est pas un usage louable; il vaut mieux se taire et en quelque sorte trembler, puisque c'est le Roi des rois qui descend du ciel comme victime et comme nourriture aux fidèles précédés par les chœurs des anges, se couvrant le visage de leurs ailes et chantant avec allégresse des cantiques de louange. (Liturg. de S. Jacq.) Le Seigneur est dans son temple: que toute la terre se taise devant lui (Hab. II, 20).

esprit, quelles merveilles nous apercevrions ! (Id) et c'est parce que *nous ne voyons pas* de nos yeux l'abaissement du Fils de Dieu, que nous ne faisons pas attention à un spectacle qui fait trembler les anges ! (Id).

Il est utile, immédiatement après l'Elévation, *d'offrir* au Père céleste, à une intention déterminée, *le Sauveur* qui est sur l'autel, ainsi que sa Passion et sa mort.

Le prêtre aussi fait immédiatement après l'Elévation un **acte d'offrande**. Nous pouvons dire par ex.: „O Père Très Saint, je vous offre votre Fils bien-aimé qui est sur l'autel; je vous offre sa Passion et sa mort, afin que vous ayez pitié des âmes du purgatoire, de mon père malade. etc ; pour vous remercier de toutes les faveurs que vous avez accordées à la très sainte Vierge; pour vous remercier de la santé que vous m'avez rendue etc. Oh ! quelle *joie infinie* vous procurez au Père céleste en lui faisant hommage de ce don si précieux ! Quelle *riche récompense* vous recevrez en retour." (Cochem.) Si quelqu'un pouvait donner à Dieu le monde entier, il ne lui donnerait pas autant qu'en lui offrant pieusement à la sainte messe son Fils bien-aimé. (Id.) Quand on offre à Dieu le Père le sang de Jésus-Christ, ce don est si grand que Dieu le Père épuiserait des trésors pour le payer. (Ste Madel. de Pazzi.) L'offrande du précieux sang a une grande vertu pour apaiser la colère de Dieu; elle *convertit une foule de pécheurs* et délivre un grand nombre d'âmes du purgatoire. (Id.) „De quelques péchés qu'un homme soit chargé, disait Jésus à Ste Gertrude, il peut toujours espérer son pardon s'il offre à mon Père céleste ma Passion et ma mort." On peut sans doute faire cette offrande en dehors de la messe, mais elle a moins d'efficacité. (Cochem.)

A la communion, nous devons communier spirituellement, si nous ne le faisons pas réellement.

Les premiers chrétiens communiaient chaque fois qu'ils assistaient à la messe; mais aujourd'hui rarement un chrétien est assez parfait pour communier tous les jours. [1]

A la *Bénédiction du prêtre,* nous devons faire le signe de la croix et demander à Dieu sa bénédiction.

Au *dernier Evangile,* nous devons agir comme au premier.

II. Si l'on célèbre plusieurs messes en même temps, il ne faut faire attention qu'à une seule.

Autant que possible il faut donner son attention à la messe que l'on peut *le plus facilement suivre des yeux.* Dans beaucoup d'églises où l'on dit plusieurs messes à la fois, on voit des personnes qui ne sont occupées qu'à se lever, à faire des signes de croix, à se frapper la poitrine, etc.; c'est se fatiguer inutilement et diminuer sa dévotion. [2] — Néanmoins celui qui assisterait de fait à plusieurs messes, retirerait du fruit de chacune, parce que chaque prêtre prie pour les assistants.

---

10. Obligation d'entendre la sainte Messe.

1. Le commandement de l'Eglise oblige tous les fidèles sous peine de péché mortel, à assister pieusement à une messe entière, les dimanches et les fêtes. [3]

---

[1] Voir la communion spirituelle au chapitre du T. S. Sacrement de l'autel.
[2] Aussi dans certains diocèses, quand plusieurs messes se disent en même temps, on ne sonne qu'à *une seule messe* qui est plus solennelle.
[3] Voir le deuxième commandement de l'Eglise

Ceux-là seuls sont *dispensés* qui éprouveraient un *très grand dommage* de l'assistance à la messe, ou qui en seraient empêchés par des *œuvres. de miséricorde*

„Mon joug est doux, dit Jésus-Christ, et mon fardeau est léger" (S. Matth. XI, 30); on doit donc excuser ceux qui éprouveraient un **grand dommage** en assistant à la sainte messe, par ex. dans leur santé, leur fortune, leur honneur etc. D'après les enseignements de S. Liguori (Morale IV, 326 et sq.), on excuse celui qui est *malade* et ne peut pas aller à l'église; celui qui éprouverait un *malaise* certainement ou même probablement nuisible à sa santé; celui qui n'a pas *d'habits convenables* et s'exposerait certainement à des railleries (préjudice à son honneur); celui qui aurait trop *à souffrir* d'hommes grossiers; celui qui devrait faire une longue *route* (*plus d'une lieue*), pour aller à l'église peut être excusé souvent, surtout si le temps est très mauvais.[1] On excuse encore les *voyageurs* qui éprouveraient un dommage très considérable dans leurs affaires; les *ouvriers* que les patrons forcent à travailler les dimanches et les fêtes, et qui sans cela seraient sans pain (ils sont toutefois obligés de chercher à se placer ailleurs, afin de pouvoir remplir leurs devoirs de chrétiens); celui qui, en assistant à la messe, subirait des persécutions des membres de sa famille pourrait quelquefois rester chez lui (mais il devrait chercher à exercer sur eux une bonne influence en les instruisant); une personne peut omettre l'assistance à la messe pour garder la maison. — Les **œuvres de miséricorde** sont aussi une excuse suffisante; elles aussi sont un excellent moyen de servir Dieu (Jac. I, 27), et dans certaines circonstances, plus agréables à Dieu qu'un sacrifice. (S. Matth. IX, 13). Sont excusés, par conséquent: ceux qui doivent *soigner les malades*, la mère qui doit *s'occuper de ses petits enfants;* ceux qui sont indispensables pour *préparer les repas* pour la famille. Si un *incendie* éclate pendant la messe, ceux qui peuvent porter secours sont évidemment dispensés.

2. On n'entend une messe entière qu'en assistant dans l'église aux trois parties principales de la même messe, sans en omettre aucune partie considérable

Il faut donc être présent aux **trois parties principales**. Celui qui en omet une volontairement, n'a pas rempli son devoir: ainsi il ne faut ni arriver après l'offertoire, ni s'en aller avant la communion. En général, il en est de même de celui qui omet tout ce qui précède l'Evangile et *en même temps*, tout ce qui suit la communion; arriver après l'Evangile, c'est déjà omettre une partie considérable de la messe. — On doit assister aux trois parties principales de la **même messe**. Il ne suffit donc pas d'assister à *une* messe depuis l'Elévation jusqu'à la fin, et à *une autre* depuis le commencement à l'Elévation (Innoc. XI), car le chrétien ne doit point séparer ce que Jésus-Christ a uni: celui qui n'arrive qu'après l'Offertoire est donc obligé d'assister à *une seconde messe tout entière.* — On doit assister à la messe **dans l'église**, car elle est souverainement puissante, la prière d'un peuple assemblé: où deux ou trois personnes sont réunies, Jésus-Christ est au milieu d'elles. (S. Matth. XVIII, 20). Il ne suffit pas de rester debout ou assis en dehors de l'église, à moins qu'une foule trop considérable *n'empêche d'entrer.* En bien des paroisses existe l'abus de rester pendant la messe devant l'église, sur le cimetière. Pour détruire cet abus, S. Jean l'aumônier, patriarche d'Alexandrie († 619), au lieu de célébrer la messe dans l'église, se mêla aux fidèles restés dehors. Ceux-ci s'étonnant de cette conduite, il leur dit: „Le pasteur doit se trouver au milieu de ses brebis: si vous restez ici, j'y reste aussi, si vous entrez dans l'église, j'entrerai avec vous." Ces paroles eurent un plein succès, et depuis lors on ne vit plus personne hors de l'église pendant la messe.

3. On n'assiste dévotement à la sainte messe qu'en évitant ce qui peut distraire dans la prière et en s'unissant au prêtre, surtout aux trois parties principales.[2]

[1] Un roi de Prusse trouva une fois l'église vide un jour de tempête du mois de décembre; le soir, au contraire, malgré des rafales de neige encore plus fortes, le théâtre était comble. « Voilà! s'écria-t-il, on s'impose des sacrifices pour son plaisir, mais on n'en fait aucun pour Dieu. »

[2] Sur la dévotion pendant la sainte messe,

4. On peut entendre la messe *dans toute église* les dimanches et fêtes, mais il convient d'y assister dans sa *paroisse*.

Le concile de Trente désire que les fidèles fréquentent leur église paroissiale, surtout les dimanches et les fêtes (Conc. Trid. XXII). Ces jours-là le curé offre le saint sacrifice pour tous ses paroissiens vivants et morts, et tient compte dans ses sermons des besoins de ses ouailles; c'est à l'église paroissiale que l'on *annonce* les mariages, les jours de jeûne, les solennités et les décrets ecclésiastiques, que les paroissiens peuvent apprendre à connaître leur curé qui est leur pasteur et leur père spirituel. Mais *il n'existe pas de commandement* obligeant d'assister à la messe dans sa paroisse; il serait d'ailleurs contraire à la coutume universelle. (Ben. XIV). On peut aussi entendre la messe dans une *chapelle publique* (Id.), comme dans les hôpitaux, les maisons d'éducation, les écoles, etc.

2. On recommande beaucoup d'entendre la sainte messe, autant que possible tous les jours, parce que l'on participe par là à de très grandes grâces.

Si l'on ne disait la messe qu'en *un seul endroit*, s'il n'y avait qu'*un prêtre* pour la célébrer, avec quel empressement les chrétiens y accourraient! Or, aujourd'hui le saint sacrifice est offert en tous lieux et par de nombreux prêtres! et l'on ne saurait trop déplorer cette tiédeur et cette paresse résultant de la facilité d'entendre la messe tous les jours! (Th. K.) Bien des gens regardent comme perdue la demi-heure qu'ils consacreraient à la sainte messe et non au travail; il n'en est rien cependant, on n'y perd rien, parce que l'on **travaille mieux** quand on a entendu la sainte messe. Jésus-Christ n'a-t-il pas dit: „Cherchez d'abord le royaume de Dieu et le reste vous sera donné par surcroît!" (S. Matth. VI, 33). Vous éprouvez le plus grand dommage le jour où vous négligez d'assister au saint sacrifice; *s'il pleuvait de l'or*, vous quitteriez certainement votre travail pour ramasser ces trésors, vous seriez insensé de rester à votre occupation, mais vous êtes tout aussi insensé quand par paresse, vous négligez d'assister à la messe, où il tombe des torrents d'or céleste. (Cochem.) En négligeant d'assister à la messe, vous vous privez d'un avantage cent fois plus grand que vous n'en retirerez de votre travail quotidien. O folie! O aveuglement des hommes! Ils préfèrent perdre les *plus précieux trésors*, plutôt que quelques pièces de monnaie. (Id.) Disposez donc votre travail de manière à pouvoir entendre chaque jour la sainte messe, et si vous ne le pouvez pas, faites une aumône à un pauvre, afin qu'il *assiste à la messe pour vous;* il le fera volontiers, et vous participerez ainsi à des grâces abondantes. (Id.) On peut en effet appliquer aux autres l'assistance à la sainte messe comme toute autre bonne œuvre, sans en éprouver de préjudice.[1] Le prêtre même suppose que les assistants offrent ce sacrifice de louange dans la prière après le *Sanctus* pour eux-mêmes et *pour tous les leurs*. Surtout ne vous laissez pas détourner du service de Jésus-Christ par les bavardages des hommes: si vous rougissez du divin Sauveur, il rougira un jour de vous. (S. Luc. IV, 26).[2]

II. Temps de la sainte Messe.

L'heure; le jour; le nombre de fois par jour.

1. La sainte messe se célèbre ordinairement *depuis l'aurore jusqu'à midi;* à Noël, *à minuit*.

Pour un motif particulier (à cause d'un voyage, ou pour donner aux ouvriers la facilité d'assister à la messe), il est permis de célébrer la sainte messe *avant* le

[1] Voyez plus haut le chapitre: Offrande de la messe.

[2] S. Louis qui, chaque jour, entendait une ou plusieurs messes, ayant appris que cette habitude avait provoqué les murmures de ses courtisans, dit à son entourage: «Que ces gens s'inquiètent à tort! si je passais au jeu ou à la chasse le double du temps, certainement personne n'en dirait rien.» — Comme on disait à Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, que l'assistance à la messe ne convenait pas à sa haute position, il répondit: «Je regarde au contraire comme un grand honneur de pouvoir rendre un si petit service au plus grand de tous les Seigneurs.»

lever du soleil. A l'occasion de la consécration d'une église ou de la confirmation, il peut arriver que la messe ne commence qu'après midi ou plus tard. *Les premiers chrétiens* célébraient les saints mystères presque toujours pendant la nuit, pour être plus à couvert des surprises des païens; plus tard on les célébra encore pendant la nuit à diverses époques de l'année, par ex. à Noël, au Samedi-Saint, à la fête de S. Jean-Baptiste et aux samedis des Quatre-Temps.

2. Le saint sacrifice se célèbre à une heure convenable dans toutes les paroisses les *dimanches et les fêtes,* et en outre presque tous les *jours de la semaine.*

Chaque dimanche et fête, *tout prêtre* ayant charge d'âmes, est obligé de dire la messe. (Conc. Trid. XXIII, 14), et même en vertu de ses fonctions, de la dire pour tous les fidèles vivants et morts. (Conc. Trid. XXIII, 1). Les messes que les curés ont l'obligation de célébrer, se nomment *messes paroissiales:* on les dit toujours à une heure où les paroissiens peuvent facilement se rendre à l'église.

3. Aucun prêtre ne peut dire la messe *plus d'une fois par jour.*

Le jour de Noël seulement, tout prêtre peut dire *trois* messes. Pour certaines paroisses très étendues, les curés peuvent *biner,* c.-à-d. célébrer deux fois la messe avec la permission de l'évêque, les dimanches et les fêtes.

Au commencement du Moyen-âge, les prêtres avaient pris l'habitude de dire plusieurs messes l'une après l'autre; pour combattre les abus qui en résultaient, Innocent III défendit de dire la messe plus d'une fois par jour, mais permit les trois messes de Noël. Benoît XIV permit en outre aux prêtres d'*Espagne et de Portugal* de dire trois messes le jour de la *Commémoration des morts* (1748). Cependant le prêtre *n'est pas obligé* de célébrer, ni les fidèles d'entendre trois messes à Noël. Les prêtres des grandes paroisses obtiennent de l'évêque la permission de *biner* dans la même église quand elle est trop petite, pour contenir tous les fidèles.

D'un autre côté, aucun prêtre ne peut célébrer la messe le *Vendredi-Saint. Le Jeudi-Saint,* et le *Samedi-Saint,* il ne peut y avoir dans chaque paroisse qu'une seule messe solennelle.

Si la fête de l'*Annonciation de la sainte Vierge* tombe le Jeudi-Saint, on peut célébrer plus d'une messe; mais si elle tombe le Vendredi-Saint ou le Samedi Saint, elle est renvoyée au lundi après le dimanche de Quasimodo. (Cong. Rit. 10 déc. 1733).

---

12. Lieu du saint Sacrifice.

1. Les Apôtres célébraient le saint sacrifice dans des *appartements* **sur des tables.**

(Act. II. 26. Col. IV, 15). Jusqu'aujourd'hui on montre à Rome dans l'église de Latran la table sur laquelle S. Pierre, d'après la tradition, célébra la sainte messe. Le concile de Nicée (325), parle d'une *table sainte* sur laquelle le prêtre immolait d'une manière non sanglante l'Agneau de Dieu, dont les chrétiens recevaient le corps et le sang. On se servait d'une table, parce que Jésus-Christ, à la *dernière Cène,* avait offert le saint sacrifice sur une table [1] et afin que les chrétiens, au temps de la persécution, pussent facilement la cacher ou la transporter ailleurs.

---

[1] Cette table en bois de cèdre est encore toujours montrée dans le trésor de la basilique de Latran.

2. A l'époque des grandes persécutions, on célébrait le saint sacrifice dans les *catacombes*, sur les tombeaux *des martyrs*.

De là vient la *forme de tombeau* que l'on donne encore aujourd'hui à l'autel et l'usage de déposer dans les autels des *reliques* des martyrs, usage qui nous rappelle aussi notre communion avec les saints du ciel.[1] C'est pour ce même motif qu'on bâtit plus tard les *églises sur les tombeaux* des saints (S. Pierre de Rome), qu'on y enterra les martyrs et les chrétiens illustres; de là aussi la coutume, aux funérailles, de chanter le *Requiem en présence du corps du défunt.* — Comme dans les galeries souterraines, les premiers chrétiens avaient besoin de **flambeaux** pour le saint sacrifice, l'Eglise a conservé les cierges[2] sur l'autel pendant la sainte messe. Les flambeaux sont l'emblême de la *grâce divine,* lumière et chaleur, qui nous est communiquée avec abondance pendant la sainte messe; ils indiquent encore la présence de la *lumière du monde,* c.-à-d. de l'Homme-Dieu qui nous a éclairés par son Evangile.

3. Quand les persécutions cessèrent, on célébra la sainte messe *dans les églises* sur des autels.

Dans l'Ancien-Testament, on faisait poser un autel avec des pierres ou un petit amas de cailloux, aplati à la partie supérieure que l'on couvrait d'ornements; Noé éleva un autel pareil à la sortie de l'arche, de même Abraham, Isaac, Jacob et Moïse, dans d'autres circonstances. Dans le temple de Jérusalem se trouvaient deux autels, celui des holocaustes dans le vestibule et celui des parfums dans le sanctuaire. — Les autels doivent être tout en pierre; au moins faut-il une **dalle en pierre** consacrée par l'évêque et contenant des reliques, parce que Jésus-Christ qui doit reposer sur l'autel est le fondement et la pierre angulaire de l'Eglise. (Ps. CXVII, 22). L'autel doit être aussi couvert **d'une triple nappe blanche de lin**, afin d'absorber le précieux sang s'il venait à être renversé, et aussi pour que Jésus-Christ repose sur l'autel comme il était à la crêche et au tombeau; cette nappe doit être *blanche* pour symboliser la pureté et la sainteté de la victime. Sur chaque autel, il faut absolument **une croix**, parce que le sacrifice du Calvaire s'y renouvelle, et **deux cierges** de cire. L'autel est ordinairement placé de manière que le prêtre regarde l'*Orient,* parce que pendant le sacrifice, il faut élever le cœur et les mains vers Celui dont provient toute lumière spirituelle. L'autel est *élevé,* d'abord à cause de sa dignité, ensuite pour que les fidèles puissent voir toutes les cérémonies, et enfin parce qu'il est la figure de la montagne sur laquelle s'est accomplie l'œuvre de la Rédemption. Les *degrés* de l'autel nous avertissent encore qu'il faut nous élever jusqu'à Jésus-Christ en pratiquant la vertu.

Les églises sont ordinairement bâties sur les hauteurs ou au milieu des paroisses, beaucoup sont en style gothique ou roman.

On bâtissait les églises sur **des hauteurs** ou des collines, parce que l'on regardait les hauteurs comme des lieux sacrés: c'est sur les montagnes que Dieu s'est révélé dans l'Ancien-Testament, c'est sur les montagnes que Jésus-Christ a prié; c'est sur une montagne que s'élevait le temple de Jérusalem, cette figure de l'Eglise chrétienne qui, d'après les paroles de Jésus-Christ, doit reposer sur un rocher. Les hauteurs *invitent* aussi particulièrement *à la prière:* on y est séparé du bruit du monde et bien plus près de Dieu, et Jésus a lui-même offert son sacrifice sanglant sur une hauteur. Si les églises se trouvent **au milieu des villes et des villages**, dont elles sont d'ailleurs le plus bel ornement, c'est pour faire comprendre que le Bon Pasteur est au saint sacrement de l'autel, au milieu de ses ouailles.[3] — On appelle aussi l'**église** „la maison de Dieu." Les églises sont ordinairement des *églises paroissiales* ou des *églises de monastères:* celles des évêques se

[1] Le prêtre baise souvent l'autel pour vénérer les reliques.

[2] On a expliqué à propos de la procession de la Chandeleur, pourquoi les cierges sont en cire.

[3] Il faut distinguer *les chapelles* des églises; tandis que dans les églises on célèbre le service divin et l'on conserve constamment le saint sacrement, les chapelles ne sont quelquefois que des sanctuaires pour les exercices de piété. Ce sont de petits édifices sur les chemins publics (*chapelles publiques*) ou des salles particulières dans les demeures (*chapelles privees* dans les palais des rois, des princes, des évêques etc., ou dans des établissements publics, hôpitaux, écoles etc.) On ne peut célébrer la sainte messe que dans des chapelles qui remplissent certaines conditions.

nomment *cathédrales,*[1] ou dômes;[2] les grandes églises portent le nom de *basiliques* (maison royale); on ne disait point *temples* (contempler), ce nom désignant ordinairement la demeure des idoles.[3] — Beaucoup d'églises sont en style **roman** à arceaux ronds, avec des murs très massifs, des fenêtres rares et petites, ornées seulement à l'intérieur. — La plupart des grandes églises sont en style **gothique** aux arceaux en ogives, aux piliers nombreux, aux fenêtres grandes et en vitraux de couleur. L'intérieur et l'extérieur sont ornés avec un art consommé; toutes les lignes y tendent vers le haut pour se réunir loin de nos regards. Ce symbolisme se remarque non seulement aux murs et aux colonnes, mais aussi aux fenêtres et aux tours etc., et rappelle au visiteur qu'il est *voyageur* sur la terre et qu'il doit diriger ses pas vers la patrie céleste où il se réunira dans la charité aux saints qui l'attendent dans le ciel.

L'intérieur et l'extérieur de l'église sont disposés pour nous porter à la dévotion.

Extérieur. L'église est plus grande et *plus élevée* que les autres édifices, parce qu'elle est la demeure du Très-Haut; elle est tournée vers l'*Orient,* parce qu'on y adore le Soleil de justice, Jésus-Christ; elle a la *forme d'une croix,* parce qu'on y renouvelle le sacrifice de la croix et qu'on y prêche la doctrine du Crucifié; elle a une *tour* qui, comme un doigt indicateur, nous montre la patrie et semble nous dire: „Cherchez les choses d'en-haut.“ (Col. III, 1). La tour renferme *les cloches,*[4] qui appellent au service divin ou à la prière, et par leurs sons majestueux relèvent la solennité des fêtes. Le clocher est surmonté d'une *croix,* parce que dans l'église on prêche le Crucifié, et que Jésus-Christ crucifié a réconcilié le ciel avec la terre; souvent il est muni d'une *horloge* qui nous avertit de mettre à profit les heures de la vie. — L'**intérieur** de l'église se divise en trois parties: le porche ou vestibule, la nef (le vaisseau) et le chœur (réservé aux prêtres). Le *vestibule* où se tenaient autrefois les catéchumènes et les pénitents, nous exhorte à nous recueillir avant d'entrer dans l'église; la *nef*, souvent flanquée de nefs latérales, est pour les fidèles comme le vaisseau sur lequel ils doivent voguer vers le port de l'éternité, ou s'y sauver de la perdition éternelle, comme dans l'arche de Noé. — Le *chœur* est séparé de la nef par le banc de communion (autrefois par un rideau); il est réservé aux prêtres. — A l'intérieur de l'église, on trouve souvent une *grande croix* sur le seuil, pour nous rappeler immédiatement celui qui est le maître de la maison; un *bénitier* près de la porte, afin qu'en prenant de l'eau bénite, nous nous souvenions qu'il faut avoir le cœur pur pour paraître devant Dieu; un ou plusieurs *autels;* au maître-autel le *tabernacle* où l'on conserve le saint sacrement et devant lequel brûle constamment une lampe qui indique que la „lumière du monde“ se trouve sur l'autel; des images ou des statues *des anges et des saints,* présents invisiblement aux fonctions liturgiques; une chaire, des fonts baptismaux, des confessionnaux, des bancs pour le peuple, des bannières qui symbolisent le triomphe du christianisme et nous rappellent notre devoir de combattre le démon et nos mauvaises passions. Les églises sont presque toutes pourvues d'un *orgue* (invention du XIII[e] siècle) et la plupart d'entre elles ont des vitraux peints, au moins au chœur: la lumière diffuse qu'ils répandent, symbolise la connaissance imparfaite des choses divines à laquelle nous sommes réduits ici-bas. — Ceux qui *disent qu'ils n'ont pas besoin d'aller à l'église,* parce qu'on peut prier Dieu partout, oublient complètement que Jésus-Christ y est présent sous les espèces sacramentelles, qu'on y est plus porté à la piété, et que la prière faite dans un lieu sacré a beaucoup plus de vertu, enfin que l'Église ordonne, sous peine de péché mortel, d'aller à la messe les dimanches et fêtes On fait très bien du reste de prier beaucoup hors de l'église, et celui qui a cette habitude, ne manque pas de la fréquenter.

---

[1] Parce que l'évêque y a sa chaire.

[2] *domus,* maison; il est peu probable que ce soit, parce qu'elles portaient pour inscription les lettres D. O M. Deo optimo maximo = au Dieu très bon et très grand.

[3] Les *plus grandes* églises du monde sont: Saint-Pierre de Rome, contenant 100,000 hommes, Saint-Paul hors les murs (40,000), le dôme de Milan (37,000), les cathédrales de Cologne et de Strasbourg (30,000) l'église de Saint-Etienne à Vienne (12,000). — La *plus haute* est celle de Cologne dont le dôme s'élève à 156 mètres. Celui de Strasbourg a 142 mètres, celui de Vienne 137 m.; Saint-Pierre de Rome 136 m. La plus grosse cloche est celle de Cologne qui pèse 27,000 kilos Celle de l'église du Sacré-Cœur de Montmartre est presque aussi grosse. L'église Saint-Etienne à Vienne a une cloche de 18,000 kilos. Disons encore que Moscou possède une cloche de 50,000 kilos, d'une hauteur de 7 mètres et d'un diamètre de 6 mètres.

[4] Avant l'invention des cloches on donnait ces signaux en frappant sur des plaques en métal en tournant des crécelles, ou en sonnant du cor.

Toutes les églises et tous les autels doivent être *sanctifiés* par une consécration particulière, avant qu'on n'y célèbre la messe.

Moïse, sur l'ordre de Dieu, avait consacré le *Tabernacle* (Ex. XL, 9), et Salomon, le temple qu'il avait construit (III. Reg. VIII). Le second temple fut même consacré de nouveau, parce qu'il avait été profané par le roi Assuérus, qui y avait fait placer une idole, et les Juifs célébraient chaque année la fête de la dédicace. — *L'évêque* seul[1] a qualité pour faire la *consécration d'une église*, dont voici les principales cérémonies: l'évêque se *prosterne* devant la porte principale et récite les litanies des saints, puis il fait *trois fois*, en aspergeant les murs d'eau bénite, *le tour extérieur de l'église* (pour nous rappeler le Dieu en trois personnes qui doit y être adoré). En passant près de la porte, il la frappe de sa crosse avec laquelle il trace un signe de croix *sur le seuil*, pour figurer la puissance de la croix à qui rien ne peut résister; il entre enfin dans l'église, et s'agenouille pour invoquer le S. Esprit. Il écrit ensuite sur un lit de *cendres*[2] qui couvre le parquet *en forme de croix l'alphabet grec et latin*,[3] et suit d'abord *trois fois les murs intérieurs* en les aspergeant d'eau bénite, puis la nef en forme de croix, pour rappeler les mystères de la Sainte-Trinité et de la Croix de Jésus-Christ. Il fait ensuite sur les murs en souvenir des Apôtres, qui nous ont apporté la lumière de la foi, des onctions en douze endroits où brûlent les cierges, et il commence la consécration de l'autel. Depuis la plus haute antiquité l'anniversaire de la *dédicace* se célébrait dans chaque paroisse, mais en raison des abus qui s'y glissèrent, on ne célèbre plus pour toutes les églises d'un pays qu'une seule fête de la dédicace.[4] — S'il se commet publiquement un *crime* dans l'église: meurtre, suicide etc., l'église est exécrée et doit être fermée immédiatement, jusqu'à sa *réconciliation*.[5] — Par exception, et avec la permission expresse de l'évêque, on peut célébrer la sainte messe *en dehors de l'église*, en temps de guerre, après un incendie; dans de grandes solennités, la messe se dit souvent *en plein air*. En mer, on ne peut célébrer la sainte messe qu'avec la permission du pape. A défaut d'un autel fixe, on se sert *d'un autel portatif*, qui est une pierre carrée, consacrée par l'évêque, assez grande pour recevoir le calice et l'hostie.

---

13. Vêtements et vases sacrés.

Quand on a une *audience* chez un roi de la terre, on se revêt par respect d'habits de fête; le prêtre fait de même quand il apparaît à l'autel en présence du plus grand des rois. Ces vêtements spéciaux du prêtre à l'autel indiquent aussi qu'il *n'agit point en son propre nom*, mais comme représentant de Jésus-Christ. — Dans l'Ancien-Testament déjà, Dieu avait prescrit des vêtements particuliers pour le service divin (Ex. XXVIII, 4), dans le Nouveau, ce sont les Apôtres qui ont inauguré les vêtements liturgiques. (Conc. Trid. XXII, 5.)

1. A la messe, le prêtre se revêt des **6 ornements** suivants: l'*amict*, l'*aube*, le *cordon* ou *cingulum*, le *manipule*, l'*étole* et la *chasuble*.

L'*amict* est un morceau de lin blanc dont les Orientaux se servaient pour se couvrir le cou, et dont les prêtres *s'enveloppaient la tête*, pour être moins facilement distraits pendant le sacrifice. Cette coutume a été conservée dans plusieurs ordres religieux, mais aujourd'hui on ne le place que sur le cou et les épaules. — L'*aube* est un vêtement de lin blanc qui descend jusqu'aux pieds. En Orient, il était d'usage de se revêtir d'une longue robe blanche; dans certaines circonstances, par exemple aux mariages, où l'invité recevait la robe nuptiale dans l'appartement des époux; Jésus-Christ y fait allusion dans sa parabole du festin des noces. (S. Matth.

---

[1] Un prêtre ne peut le faire qu'avec une autorisation spéciale.
[2] La pénitence et les souffrances conduisent seules au ciel.
[3] Tous les peuples de la terre sont appelés à l'Eglise.
[4] En France depuis le concordat, le dimanche après l'Octave de la Toussaint.
[5] Une nouvelle consécration est nécessaire, quand on a démoli les murs pour les rebâtir ou quand on fait certaines grosses réparations qui font perdre la forme primitive.

XXII, 12). — Le *cingulum*, ou cordon, sert à retenir les longs plis de la robe qui empêcherait le prêtre de marcher. Les Orientaux ceignent ainsi leur vêtement *pour leurs voyages et leurs occupations;* c'est ainsi que Tobie cherchant un compagnon rencontra un jeune homme, les reins ceints et prêt à la marche. (Tob. V, 5). Le symbolisme de ce vêtement a été indiqué par Jésus-Christ lui-même, quand il dit: „Ceignez vos reins.“ (S. Luc. XII, 35). — Le *manipule* était primitivement un mouchoir de lin que le prêtre portait au bras gauche pour *s'essuyer* le visage; il symbolise la gerbe des bonnes œuvres que l'on doit amasser. — L'*étole* provient sans doute de la garniture de l'ancienne toge, insigne de la plus haute dignité romaine. Avec ses deux extrémités pendant du cou sur la poitrine, elle est le symbole de *la dignité sacerdotale:* le prêtre s'en sert dans toutes les fonctions liturgiques. — La *chasuble* est un vêtement muni d'une ouverture pour la tête, qui recouvre la poitrine et le dos, en descendant presque jusqu'aux genoux. Autrefois c'était un long *manteau* fermé de tous côtés, d'où son nom de *casula* qui veut dire petite maison. — En dehors de la messe, le prêtre porte dans ses fonctions une tunique de lin, plus courte que l'aube. nommée *surplis* ou *rochet*, et dans les occasions solennelles une *chape* ou pluvial. Les vêtements spéciaux au diacre et au sous-diacre sont la dalmatique et la tunique.

Tous les vêtements du prêtre à l'autel lui rappellent la *Passion de Jésus-Christ* ou ses propres *devoirs.*

L'*amict* ou huméral rappelle le voile dont les soldats *ont couvert le visage* de Notre Seigneur; l'*aube*, la *robe d'ignominie*, dont Hérode le fit revêtir; le *cordon*, les cordes, dont les soldats l'ont garrotté; le *manipule*, le voile de Véronique; l'*étole*, la chaîne que Jésus-Christ porta après sa condamnation; la *chasuble* avec sa croix rappelle le portement de la croix — L'*amict* exhorte[1] le prêtre à la *piété* (modestie des yeux); l'*aube*, à la *pureté* du cœur; le *cordon* à la *chasteté* (à la mortification) et à la *préparation à la mort* (voyage dans l'éternité); le *manipule* aux *bonnes œuvres;* l'*étole* lui rappelle sa haute *dignité;* la *chasuble*, son *fardeau* (ses graves devoirs d'état).

2. Les **vases sacrés** les plus importants sont dans le culte divin, le *calice*, la *patène*, le *ciboire* et l'*ostensoir;* le livre dont on se sert pendant la sainte messe se nomme *missel.*

Dans les premiers siècles, les calices étaient en pierre, en verre, en bois, en bronze et en terre. D'après la discipline actuelle, la coupe du calice doit être en *or* ou en *argent* et *dorée* à l'intérieur; l'étain est toléré dans les églises pauvres — La **patène** est un petit plat en or ou en argent doré, sur lequel on dépose l'hostie: le calice et la patène doivent être consacrés par l'évêque. — Le **ciboire** est un grand calice où l'on conserve les saintes hosties pour la communion des fidèles — L'**ostensoir** (monstrance) est une pièce d'orfèvrerie, souvent en forme de soleil, où l'on expose le très saint sacrement. — Le **missel** contient les prières communes à toutes les messes, et celles qui sont particulières aux divers temps et aux différentes fêtes de l'année. Les mondains répètent souvent ce que disait Judas en voyant Madeleine répandre des parfums sur la tête du divin Sauveur: „A quoi bon cette perte?“ Ils oublient complètement que la beauté de la maison de Dieu et des objets qu'elle contient, contribue puissamment à nourrir **la piété**. Notre culte si beau fait sur nous, et même sur ceux d'une autre croyance, une impression à laquelle on ne résiste pas. Il est juste du reste d'employer au service de Dieu ce qu'il y a de plus précieux de tout ce qui vient de lui.[2] Pour Dieu et son culte il convient d'employer tout ce qu'il y a *de plus beau* et de plus riche: serait-il donc juste que la maison de Dieu soit moins bien décorée que les maisons des riches?

[1] Cette exhortation est contenue dans la prière que dit le prêtre en se revêtant de chacun de ces ornements.

[2] Frédéric-le-Grand, roi de Prusse, ayant assisté un jour à une grand'messe catholique s'écria, dit-on: « Les autres traitent le bon Dieu comme leur domestique ou leur semblable, mais les catholiques le traitent vraiment en Dieu. »

14. Couleur des vêtements sacerdotaux.

Chez les *Juifs*, les prêtres, sur l'ordre de Dieu, portaient des vêtements de différentes couleurs. (Ex. XXVIII, 39]; le blanc, le rouge et le bleu jouaient dans le temple un rôle important. — Les *païens* aussi exigeaient que les vêtements de leurs prêtres fussent éclatants de blancheur. C'est pour cela sans doute que les premiers chrétiens, autrefois juifs ou païens, employèrent différentes couleurs pour le service divin. *Ceux qui servent Dieu dans le ciel* sont vêtus avec magnificence et le trône de Dieu est entouré d'un arc-en-ciel aux sept couleurs (Apoc. IV); or, l'Eglise militante de la terre, qui est une image de l'Église triomphante, a voulu rappeler cette description du ciel par l'emploi des couleurs liturgiques. Le second motif, c'est que la terre elle-même, par suite de sa rotation autour du soleil, change de couleur *avec les saisons;* l'Eglise qui aime à suivre la marche de la nature, comme on le voit dans l'harmonie des principales fêtes avec les différentes parties de l'année, s'est sentie portée à varier ses couleurs en adorant le soleil de justice. Les hommes sont naturellement portés à faire connaître leurs sentiments par la diversité des couleurs, et l'Eglise, qui répond volontiers aux désirs innocents de la *nature humaine*, a choisi certaines couleurs pour le service divin.

1. Les couleurs liturgiques sont le blanc, le rouge, le vert, le violet et le noir.[1]

La couleur **blanche**, couleur de la *lumière et de la clarté*, est le symbole des joies éternelles (de la clarté dans le ciel), de l'innocence et de la pureté (qui sont toujours accompagnées d'une vive illumination de l'intelligence). — Le **rouge** est la couleur du *feu* et du *sang*, et devient le symbole de *l'amour* et du *martyre*. — Le **vert**, couleur du *printemps*, est l'emblême de *l'espérance*. — Le **violet** (bleu) est la couleur du *ciel* et de l'*eau:* il symbolise la foi et la pénitence (purification). Le *violet* indique aussi *l'humilité*. — Le **noir**, attribut de la *nuit*, représente la mort, qui éteint la lumière de la vie.

1. La couleur **blanche** s'emploie aux fêtes de Notre Seigneur, de la S. Vierge, des Anges et des confesseurs.

Jésus-Christ est la „*Lumière du monde*", exempt de tout péché. — La sainte Vierge a donné le jour à la „Lumière du monde", et a été préservée de la tache originelle. — Les Anges se trouvent dans la lumière éternelle et jouissent d'une sainteté parfaite: ils apparaissent presque toujours revêtus de robes blanches. — Les saints confesseurs ont déjà sur la terre resplendi d'une grande clarté, et ont fait briller devant les hommes la lumière de leurs bonnes œuvres. — A la *fête de la Nativité de S. Jean-Baptiste*, quoiqu'il fût martyr, l'Eglise se sert de la couleur blanche, parce qu'il a été sanctifié déjà avant sa naissance.

2. La couleur **rouge** s'emploie le jour de la Pentecôte et aux fêtes des martyrs.

Le jour de la Pentecôte, le S. Esprit, qui allume dans nos cœurs le *feu* de l'amour de Dieu et du prochain, est descendu sur les Apôtres en forme de *langues de feu*. — Les saints martyrs *ont versé leur sang* pour Jésus-Christ, et montré ainsi leur immense charité, car personne n'a un plus grand amour que celui qui donne sa vie pour Jésus-Christ. On se sert encore de la couleur rouge pour les fêtes de la sainte Croix, en mémoire du sang que Jésus-Christ a versé pour nous.

3. La couleur **verte** s'emploie les dimanches après l'Epiphanie et les dimanches après la Pentecôte (avant le Carême et l'Avent).

---

[1] Certains mystiques ont vu dans la création même le symbolisme des couleurs liturgiques. Dieu créa d'abord la lumière (*blanc*) qu'il sépara des ténèbres (*noir*). Le deuxième jour il créa le *bleu* firmament, dont il sépara les eaux bleuâtres; le troisième jour il créa les végétaux qui sont de couleur *verte;* le quatrième jour, les astres couleur de feu (*rouges*).

Les dimanches après l'Epiphanie, l'Eglise célèbre le printemps, c.-à-d. la jeunesse et la vie publique de *Jésus-Christ* qui a rendu au monde l'espérance du salut; les dimanches après la Pentecôte, l'Eglise célèbre son propre *printemps*, c.-à-d. la germination du grain de sénevé du royaume de Dieu.

4. La couleur **violette** sert au temps de l'Avent, pendant le carême, et aux jours de jeûne et aux Rogations.

L'Avent est l'époque de *l'attente et du désir* du divin Sauveur; le carême est le temps de la *vie de pénitence et de la passion* de Jésus-Christ. Le violet sert encore dans l'administration des sacrements de *Pénitence*, d'*Extrême-Onction* et de *Baptême* (jusqu'au versement de l'eau).

5. La couleur **noire** est en usage le Vendredi-Saint et aux messes pour les défunts.

Dans les funérailles des enfants, l'Eglise ne prend que la couleur blanche, parce qu'ils meurent dans l'innocence et sont immédiatement en possession du ciel.

2. Ces différentes couleurs symbolisent aussi toute la vie de Jésus-Christ, et nous encouragent à mener une vie chrétienne, agréable à Dieu.

Les couleurs du *cycle de Noël* nous disent: (violet en Avent) que le Sauveur du monde a été attendu pendant 4000 ans dans *la foi* et *la pénitence;* (blanc à Noël), qu'il est né *pour la joie* de l'humanité; (vert aux dimanches après l'Epiphanie) et que pendant sa jeunesse et sa vie publique, il a rempli l'univers de *l'espérance du salut.* — Les couleurs *du cycle de Pâques* nous disent: (violet en carême) que Jésus-Christ a dû beaucoup *souffrir* pour nous; (noir au Vendredi-Saint), *mourir* pour nous; (blanc à Pâques et à l'Ascension), et entrer ainsi dans la *gloire* du ciel. — Les couleurs *du cycle de Pentecôte* nous disent: (rouge à la Pentecôte) que le divin Sauveur a envoyé l'*Esprit d'amour*, (vert aux dimanches après la Pentecôte) et qu'alors commença le printemps du royaume du Sauveur, de l'Eglise, *l'espérance* de toute l'humanité. — Les couleurs, dans le langage de l'Eglise, sont encore une vivante **prédication morale**. Par le blanc, l'Eglise nous exhorte à tendre *à la sainteté;* par le rouge, elle nous encourage à *l'amour de Dieu;* par le vert, elle nous avertit de ne pas chercher le ciel sur la terre, mais à mettre notre espérance dans la *patrie future;* par le violet, elle nous engage à la *pénitence;* par le noir, elle nous rappelle *la mort* et nous exhorte à prier pour nos chers défunts. Jamais nous n'admirerons trop la sagesse avec laquelle l'Eglise a organisé le culte divin!

---

15. La langue liturgique de l'Eglise.

L'Eglise se sert à la sainte messe de la langue **latine.**

1. La langue latine convient au culte catholique, parce qu'elle est *vénérable* et *mystérieuse*.

La langue latine est **vénérable** par son *antiquité;* c'est celle qu'employaient les chrétiens des premiers siècles pour célébrer les louanges de Dieu. „On est saisi et *enthousiasmé* quand on entend offrir le saint sacrifice dans le langage même et avec les mêmes mots dont se servaient les premiers chrétiens dans les sombres profondeurs des catacombes.“ (Gihr.) — La langue latine est une langue **mystérieuse**, puisque, comme langue morte, *elle n'est pas comprise du peuple.* En en faisant usage, on donne à entendre qu'il se passe à l'autel quelque chose que *l'on ne peut comprendre*, quelque chose de mystérieux. Dans les premiers siècles du christianisme, l'autel était voilé depuis le *Sanctus* jusqu'à la Communion. Cet usage a disparu, mais il existe toujours *un voile* devant l'autel: c'est la langue latine que le peuple ne comprend pas, et qui nous rend les saints mystères vénérables. — Il faut du reste remarquer que les *Juifs* et les *païens* se servaient dans leur culte religieux, d'une

langue qui n'était pas la langue vulgaire. Chez les Juifs, par ex. on employait l'*ancien Hébreu,* qui était le langage des Patriarches. Jésus-Christ et les Apôtres assistèrent encore au service divin qui se célébrait dans cette langue, et l'histoire ne nous apprend pas que Jésus-Christ et les Apôtres aient blâmé cet usage. — Les *Grecs,* aussi bien les non-unis que les unis, emploient dans leurs églises, le *grec ancien,* et non le grec moderne ou vulgaire. — Même dans l'*Eglise russe* on se sert du grec ancien, tandis que le peuple parle slave. — L'*Eglise anglicane* emploie l'*anglais ancien.* — Les *Roumains unis* seuls se servent, avec l'approbation de Rome, de leur langue maternelle.

2. La langue latine dans le service divin est *très utile* à l'Eglise: elle contribue au maintien de l'*unité* et prévient les *abus*.

La langue latine sert à **maintenir l'unité** dans l'Eglise; elle *relie* entre elles et avec l'Eglise-Mère de Rome, les églises répandues dans l'univers, et *comble ainsi* en partie l'abîme qui sépare les différents peuples de la terre. „La langue latine liturgique fait de tous les peuples et de toutes les races du monde *une seule famille de Dieu,* le royaume de Jésus Christ. L'autel est la *copie de la Jérusalem céleste,* où tous les anges et les saints chantent d'une voix unanime les louanges de Dieu." (Gihr.) Si la langue latine n'était pas la langue officielle de l'Eglise, il serait impossible d'avoir, *dans les conciles,* une discussion commune des évêques, un échange réciproque des pensées et des avis des docteurs de l'Eglise de tant de peuples divers. Quel préjudice énorme il en résulterait pour l'Eglise! (Deh.) La langue latine qui vient de Rome, nous rappelle aussi que *nous appartenons à l'Eglise romaine,* que c'est de Rome, l'Eglise-Mère, que les missionnaires ont été envoyés dans nos pays pour y répandre la foi catholique; elle est donc une exhortation continuelle à l'unité. La langue latine **prévient bien des inconvénients**; comme langue morte, elle ne varie plus, le sens des mots reste le même à travers les siècles, ce qui n'existe pas pour les langues vivantes, qui *changent souvent* dans le cours des siècles. Si la langue liturgique était une langue vivante, il *s'y glisserait facilement des hérésies.* D'un autre côté, le latin s'oppose à ce que des hommes grossiers abusent en dehors du service divin, des paroles et des prières sacrées pour en faire d'*audacieuses plaisanteries* ou *se moquer* des choses saintes. — Cependant l'Eglise n'a pas la moindre intention d'*entretenir les fidèles dans l'ignorance* de la signification des fonctions sacrées: elle ordonne au contraire à ses prêtres d'expliquer la sainte messe avec ses cérémonies aussi bien à l'école aux enfants, qu'en chaire aux adultes. (Conc. Tr. XXII, 8). Du reste, il n'est pas nécessaire que le peuple connaisse toutes les cérémonies dans leurs plus petits détails. „Si parmi les auditeurs, il s'en trouve quelques-uns qui ne comprennent pas mot à mot, ce que l'on prie ou l'on chante, ils savent néanmoins que l'on prie et que l'on chante à la louange de Dieu, et cela suffit pour exciter la piété." (S. Aug.; S. Th. Aq.) Du reste, l'expérience apprend que la langue latine *ne nuit en rien à la piété des fidèles;* nos églises en effet sont, malgré cette langue, généralement si remplies, qu'elles ne suffisent pas à contenir les fidèles. — L'Eglise n'a pas non plus l'intention *de déprécier la langue nationale,* puisqu'elle l'emploie fréquemment pour la prédication, l'administration des sacrements, au confessionnal, aux dévotions de l'après-midi, dans les prières après la messe, etc.; si donc l'on emploie la langue latine à la sainte messe plus que dans les autres fonctions liturgiques, c'est parce que la *messe est un sacrifice et non une prédication* ou une instruction pour le peuple. Le prêtre d'ailleurs doit réciter à voix basse la plupart des prières de la messe, le peuple ne les entendrait donc pas, même si elles étaient dites en langue vulgaire. „En outre, le saint sacrifice de la messe consiste *plutôt dans les actions* que dans les paroles: les actions, les cérémonies, les mouvements, parlent suffisamment par eux-mêmes un langage compréhensible." (Bellarmin). — Si, comme le désirent quelques-uns, on employait la *langue vulgaire exclusivement* pour le service divin, les individus de *nationalité différente deviendraient bientôt étrangers à leur religion.* L'usage de la langue nationale *diminuerait* même le respect que l'on doit avoir pour la messe, ainsi que le zèle à y assister, comme on en a fait l'expérience au temps de la Réforme, où, pour imiter les protestants, on avait fidèlement traduit les prières de la messe, Ceux qui voudraient l'usage de la langue nationale dans le service divin, viendraient tout au plus *une fois* à l'église *par curiosité,* pour s'en éloigner de nouveau, car ce n'est pas la

langue latine qu'ils détestent, ce sont les vérités de la religion qui les avertissent de changer de vie. „Ces personnes-là devraient être moins occupées à corriger les paroles de la bouche que les sentiments intimes de leurs cœurs." (Mgr. Sailer)

---

16. Le chant liturgique.

1. Le chant liturgique dont l'Eglise se sert pendant la messe est le *chant grégorien* ou plain-chant.

On entend le plain-chant par ex. à la grand'messe, quand le prêtre entonne le *Gloria in excelsis* ou le *Credo*, ou chante la *Préface* et le *Pater noster;* on l'appelle **grégorien**, parce que le pape S. Grégoire-le-Grand l'a perfectionné, et qu'il s'est répandu sous son pontificat. Il est probable que le saint Pontife s'en est occupé à la suite d'une inspiration ou d'une révélation divine : c'est pourquoi on le représente toujours avec une colombe près de l'oreille. Ce chant est d'une *gravité surnaturelle,* d'un calme sacré, d'une *majestueuse sublimité;* il est exempt de tous mouvements passionnés et bruyants, et ne recherche point l'effet; il *se distingue* ainsi des chants des rues, des concerts, des théâtres et des réjouissances publiques. C'est comme le *langage d'un autre monde plus élevé,* c'est le vrai chant de la prière. Dans le plain-chant on tient d'abord compte des *paroles du texte* que l'on *perçoit très distinctement;* la belle et *modeste mélodie* ne se remarque qu'en second lieu. Mais ce chant n'est point lié par le rythme et la mesure, et c'est précisément cette *indépendance* qui captive l'homme, comme le torrent de l'éloquence entraîne son cœur. Le chant grégorien est invariable, comme la liturgie, il reste *partout et toujours le même;* c'est ainsi qu'il répond le mieux à l'essence et aux qualités de notre Eglise, à son unité et à son universalité. „Les chrétiens pieux préfèrent ce chant à tout autre, parce qu'il porte les cœurs *à la dévotion* et *à la piété* (Benoît XIV). Si les mondains n'y trouvent aucun plaisir, c'est que, comme dit l'Apôtre, „l'homme animal ne goûte pas les choses de Dieu" (I. Cor. II, 14), il ressemble à une mauvaise table d'harmonie.

2. Outre le plain-chant, on entend encore à l'église le chant populaire catholique (cantiques sacrés chantés par le peuple), et la musique instrumentale (accompagnement du chant par l'orgue et d'autres instruments).

Voici l'origine du **chant liturgique populaire**. Dans les premiers siècles chrétiens où la langue liturgique était la langue du peuple, celui-ci prenait part jusqu'à un certain point aux *chants de l'Eglise.* Lorsque, au Ve siècle, les peuples germains envahirent l'empire romain, il se forma de nouvelles langues, comme l'italien et le français. Dès lors le peuple ne pouvait plus s'intéresser au véritable chant liturgique, et l'on commença à composer des *cantiques dans la langue populaire,* qui furent surtout cultivés en Allemagne, notamment au temps des croisades. Ainsi naquirent les cantiques des processions, des pélerinages, à la sainte Vierge, avec des mélodies aussi simples que ravissantes. Le cantique sacré *dégénéra* complètement sous l'influence de **Luther**, qui s'en servit pour propager son hérésie; il faisait **chanter d'une manière continue et glissait ses erreurs dans les chants**: ces chants étaient si fougueux et si agités, que bien des chanteurs auraient volontiers joué des poings. (Döllinger). Les catholiques contemporains voulant le combattre, chantèrent aussi *continuellement* et *défendirent* dans leurs cantiques les doctrines catholiques attaquées. De cette manière on eut des cantiques sans valeur (car le cantique doit être l'expression des sentiments du cœur et non pas un sermon) et des *messes chantées* qui se sont maintenues jusqu'aujourd'hui au grand détriment de la piété. A la messe on ne doit user du chant populaire que modérément, pour empêcher les fidèles de méconnaître l'esprit des mystères, et de troubler mutuellement le calme de la dévotion. A la fin du XVIIIe siècle, au temps du *Joséphisme*, on composa beaucoup de cantiques pour la messe, avec un texte presque mondain et des mélodies misérables. — La **musique instrumentale** n'est qu'un moyen auxiliaire pour élever plus facilement l'âme à Dieu. „Par le plaisir que l'on éprouve à entendre ces sons, les esprits des faibles sont plus portés à la dévotion" (S. Aug.), et s'élèvent plus facilement des choses sensibles aux choses surnaturelles. Mais la musique instrumentale

ne doit pas *être* dans les offices de l'église son but à elle-même: elle est uniquement la **servante du chant**, et n'a d'autre but que de *renforcer les paroles du chant*. (Ben. XIV) Dans le service divin en effet, *la chose principale*, c'est la parole simple, la prière, ou la parole solennelle, *le chant*, qui est l'effusion du cœur; le son des instruments n'est qu'une chose accessoire et non nécessaire. On ne doit donc jamais permettre que les instruments, par ex. l'orgue, *écrasent le chant*, et empêchent d'en percevoir les paroles. Encore moins peut-on tolérer que la musique instrumentale soit plutôt une *récréation pour les oreilles* que l'expression des sentiments pieux: elle ne serait pas alors un auxiliaire, mais une destruction de la prière. Chez les Juifs *charnels*, la musique instrumentale était en usage, par égard pour leur faiblesse (S. Th. Aq.), car on ne pouvait réveiller en eux des sentiments élevés que par un plaisir sensible. (S. Chrys.) Dans les premiers siècles chrétiens, il n'y avait pas de musique instrumentale au service divin; les chrétiens ne voulaient pas faire retentir dans leurs prières les instruments dont les païens se servaient dans leurs danses et leurs sacrifices pour exciter les plus honteuses passions. C'est au VIIIe siècle seulement que l'*orgue* apparaît à l'église. Au XVIe siècle, où des princes, amis des arts, avaient dans leurs cours de grands orchestres, on trouve dans les églises des *violons*, des *flûtes*, des trompettes, etc., et plus tard les chefs des orchestres mondains devinrent aussi les directeurs des chœurs d'église. Ils prirent hélas! la mauvaise habitude de *produire dans la maison de Dieu la même musique que dans les fêtes profanes*, aussi pendant longtemps l'on n'entendit dans les églises qu'une *musique profane*, et une musique instrumentale qui ne se *préoccupait plus des paroles sacrées*. Ceux qui ont le plus contribué à **restaurer le chant liturgique** sont **Palestrina**, maître de la chapelle Sixtine († 1594), qui a composé des œuvres pleines de dignité, où les paroles sacrées s'entendent distinctement; il a rendu son nom immortel par la *messe du pape Marcel*. Son contemporain **Orlando Lasso** des Pays-Bas, maître de chapelle à l'église de Latran, travailla dans le même sens, et a mérité le nom de „prince de la musique". Outre 800 œuvres profanes, il a composé 1500 œuvres liturgiques, dont les plus belles sont les *7 psaumes de la pénitence* à cinq voix, où il rend d'une manière inimitable les sentiments de repentir et de contrition. Cette œuvre le fit appeler comme maître de la chapelle royale à Munich où il mourut en 1594. On cite encore *Gabrieli*, organiste au dôme de Saint-Marc à Venise et *Allegri*, dont le *Miserere* à 9 voix et 2 chœurs, est renommé comme un chef-d'œuvre. — Ces vieux maîtres n'ont pas fait usage de la musique instrumentale, mais ils ont relevé la pure musique vocale sans accompagnement d'instruments. — Celui qui a **ressuscité la musique instrumentale**, c'est le musicien **Bach** d'Eisenach († 1750): il a composé des morceaux de musique liturgique, qui se distinguent par leur *gravité morale*. A la fin du XVIIIe siècle trois hommes ont admirablement perfectionné la musique instrumentale: **Haydn**, de la Basse-Autriche (qui a composé 15 messes et est mort à Vienne en 1809); **Mozart**, de Salzbourg, mort à Vienne à 39 ans, en 1791, qui déjà enfant, attira sur lui l'attention publique par son talent musical et composa 8 messes avant l'âge de 18 ans, et enfin Beethoven, de Bonn, mort à Vienne en 1827, qui composa 2 messes extrêmement longues. Néanmoins la musique sacrée de ces trois derniers ne peut pas être considérée comme un modèle, parce qu'elle ne tient *presque pas compte de l'esprit de l'Eglise*. Elle exprime bien quelques sentiments d'adoration, mais elle se distingue à peine des compositions profanes, et porte le cachet de l'époque incrédule où ces maîtres ont vécu. Dans les temps modernes, on a beaucoup travaillé pour relever le chant liturgique.[1] **Les sociétés de Sainte-Cécile**, dont les statuts ont été approuvés par Pie IX, le 16 décembre 1870, ont pour but de cultiver le plain-chant, de relever les cantiques populaires et d'introduire une musique instrumentale liturgique.

---

17. L'audition de la parole de Dieu.

Lors de la multiplication des pains, le divin Sauveur les fit distribuer par ses Apôtres (S. Matth. XV, 36), aujourd'hui il fait distribuer au peuple gratuitement par ses Apôtres (II. Cor. XI, 7) le pain de l'âme, la parole de Dieu.

[1] Les catéchistes des différents pays pourront ajouter leurs célébrités nationales.

1. La parole de Dieu est la nourriture de nos âmes, comme le pain est celle des corps, parce qu'elle leur conserve la vie, les fortifie, les rassasie.

La nourriture de notre âme, c'est la parole de Dieu (S. Amb., S. Chrys., S. Grég Gr.), d'après les paroles mêmes de Jésus: „L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.“ (S. Matth. IV, 4). La parole de Dieu **préserve** l'âme **de la mort, en éclairant notre intelligence** et en nous *montrant le chemin du ciel.* Dans la nuit de cette vie, elle nous fait voir le chemin de la patrie, comme le flambeau qui guide le voyageur pendant la nuit; elle nous découvre *les taches de notre âme,* comme le miroir montre celles du visage (S. Bernardin). S Augustin dit de S. Ambroise dont il avait suivi les sermons à Milan: „Cet homme m'a ouvert les yeux“. Elle nous **fortifie, en déterminant notre volonté au bien,**[1] elle est *un marteau* qui brise les rochers (Jér. XXIII, 28), elle est plus affilée qu'un *glaive à deux tranchants.* (Héb. IV, 12). La prédication ébranle les cœurs, *comme l'éclair et le tonnerre* (S. Jér.); par le tonnerre des menaces divines, elle réveille les hommes, pour leur salut, du sommeil de l'indifférence; elle est la *charrue* qui remue le sol de l'âme et en déracine les épines du vice (S. Jér.); elle est un *feu* qui dévore la rouille du péché et enflamme l'amour de Dieu (Id.); elle favorise la *croissance dans la vertu,* comme la *pluie* qui tombe du ciel pour arroser la terre, la rendre fertile et lui faire produire le pain que nous mangeons. (Is. LV, 10). La parole de Dieu **rassasie**; elle calme la faim de l'âme en lui donnant le véritable **contentement**: „Celui qui vient à moi, dit Jésus-Christ, n'aura jamais faim.“ (S. Jean VI, 35).

L'âme *indifférente* à la parole de Dieu risque de perdre sa vie.

Celui qui ne *prend point de nourriture* mourra, et celui qui n'écoute point la parole de Dieu, la nourriture de l'âme, perdra la vie spirituelle. (S. Denis le Chart.) Ici-bas, nous sommes des *voyageurs* sur la route longue et périlleuse de l'éternité; si le voyageur qui *marche sans lumière dans les ténèbres* s'égare, nous aussi, dans notre pèlerinage vers le ciel, nous ne parviendrons pas à la béatitude, sans la lumière de la parole de Dieu, qui éclaire notre intelligence et nous apprend à connaître notre chemin et notre but. (S. Aug.) Tout périrait si le soleil cessait de luire, puisque la lumière et la chaleur sont les conditions essentielles de la vie, et toutes les âmes mourraient spirituellement sans la parole de Dieu, qui est le soleil de notre âme. (S. Bernardin.)

2. Tout chrétien est par conséquent obligé ou d'assister souvent au sermon ou de lire des livres pieux, de s'appliquer à lui-même et de suivre la parole de Dieu qu'il a lue ou entendue.

On doit **prêcher les dimanches et les fêtes** dans toutes les églises paroissiales (Conc. Tr. XXIII, 1; V, 2), comme de tout temps on a joint le sermon à la messe, celui qui assistait à celle-ci, entendait aussi la parole de Dieu. L'Eglise n'a donc pas fait de *commandement particulier* pour entendre le sermon: ce devoir était compris dans celui de l'assistance à la messe. — La prédication était l'occupation principale de Jésus-Christ (S. Luc. IV, 43) et des Apôtres (S. Marc XVI, 20), et de tout temps les évêques et les prêtres ont été leurs très fidèles imitateurs. La parole divine a *une vertu* et une efficacité *plus grandes* que la lecture des livres pieux, de même que la pluie chaude qui tombe des nuages est plus efficace que l'eau de la fontaine dont on arrose les plantes. Les lectures les plus recommandables sont l'Histoire Sainte, la Vie des saints, les Annales des missions, les livres de méditation (Imitation de Jésus-Christ, Philothée (vie dévote) de S. François de Sales, etc.)

[1] Les Grecs racontaient dans leurs fables, qu'Orphée jouait si parfaitement de la lyre, que par ses accents mélodieux, il avait civilisé des hommes grossiers, apprivoisé des bêtes féroces et même ressuscité des morts. Cette légende d'Orphée se trouve réalisée par la parole de Dieu; c'est elle qui a civilisé les peuples païens, descendus au-dessous des bêtes féroces, qui a aussi converti des hommes en particulier: S. Augustin par exemple S. Antoine l'ermite fut décidé à mener une vie sainte par un sermon sur le Jeune homme riche de l'Evangile: « Vends tous tes biens. » . . . .

Les livres pieux sont des prédicateurs que l'on peut entendre en tout temps; ce sont des *miroirs* où l'on aperçoit et reconnaît ses fautes, où l'on apprend les vertus dont on doit orner son âme. (Scar.) L'utilité de la lecture des bons livres est démontrée par l'expérience: S. Ignace de Loyola s'est converti ainsi en 1521.[1] Mais **dans cette lecture, il ne faut pas se hâter, ni lire trop à la fois**, si l'on veut en retirer du profit; il en est d'elle comme de la nourriture: si l'on avale sans mâcher, ou si l'on mange plus que l'estomac ne peut digérer, la nourriture ne profite pas. (S. Hugues) Il faut ensuite **s'appliquer à soi-même** ce que l'on a lu ou entendu. La nourriture corporelle ne profite que si on mange et digère convenablement, et la parole de Dieu ne profite qu'à celui qui *réfléchit*. Celui qui ne garde pas la parole de Dieu dans son cœur, ne retirera pas plus d'utilité du sermon, que la poule qui laisse refroidir ses œufs n'aura de poussins. (S. Aug) — Celui qui se promène dans un beau jardin et goûte les parfums qu'il répand en emporte ordinairement quelques fleurs pour respirer à son aise leur bonne odeur; de même après la lecture spirituelle, il faut cueillir un bouquet de pieuses pensées et y réfléchir pendant la journée. La plupart hélas! ne pensent plus à ce qu'ils ont lu ou entendu: ils ressemblent à un homme qui regarde son visage dans *un miroir*, et s'en va oubliant ce qu'il a vu (S. Jac. I, 23); ou bien ils sont comme *l'eau* qui se refroidit en s'éloignant du feu. (L. de Gren.) Cela provient de ce qu'ils sont *très distraits* par les soucis de la terre, ou parce qu'ils sont *prévenus* contre la parole de Dieu, ou parce qu'ils ont trop de passions et de *mauvais désirs;* ils sont la grand'route, le terrain pierreux, les épines, sur lesquels tombe la semence. (S. Luc. VIII) Plusieurs prétendent qu'ils ne retirent du sermon aucun profit, parce qu'ils ont une *mauvaise mémoire* et ne retiennent rien du sermon, mais ils se font illusion; quand on puise de l'eau avec un panier malpropre, sans doute l'eau s'écoule, mais au moins le panier devient propre; il en est de même de celui qui a une mauvaise mémoire, il oubliera peut-être bien des pensées, et cependant peu à peu son âme perdra ses souillures.

Mais c'est une *faute d'appliquer aux autres* la parole de Dieu et de ne pas se l'appliquer à soi-même; ou d'écouter le prédicateur *pour le critiquer*, comme faisaient les pharisiens, ou de ne pas observer la parole de Dieu, parce que le *prédicateur ne l'observe pas*.

Il faut **s'appliquer le sermon à soi-même**: beaucoup distribuent le sermon entre les auditeurs sans rien garder pour eux.[2] D'autres, à l'exemple des pharisiens, *n'écoutent le prédicateur que pour le* **critiquer**: Jésus Christ, les Apôtres et les plus grands saints ont toujours parlé très simplement, afin que les ignorants pussent les *comprendre*; ils ne voulaient pas plaire aux auditeurs ni leur procurer un agrément, mais leur être utiles pour le temps et l'éternité. Ce n'est pas la beauté du discours, mais la *vérité* qui est la chose principale; „des paroles vraies ont plus de prix que des paroles éloquentes." (S. Aug.) Celui qui assiste avec esprit de foi au sermon d'un prêtre peu brillant, en tirera toujours profit pour son âme. „Je n'ai jamais entendu un sermon, disait Mgr. Ketteler de Mayence, sans y avoir appris quelque chose de nouveau." — D'autres ne suivent pas la parole de Dieu, parce que **le prédicateur ne l'observe pas**; ils ressemblent à des insensés qui, trouvant dans leur voyage un poteau indicateur, ne continueraient pas leur route avant que le poteau ne se mette en marche. (S. Aug.) Le prédicateur n'est que *la corbeille*, dont le semeur divin se sert pour répandre la semence céleste: ne regardez pas à l'état misérable du panier, mais à l'excellence de la semence et à la dignité du semeur. (Id.) Il en est du sermon, comme de la poste; peu importe *l'extérieur* du facteur, pourvu que les lettres qu'il apporte soient agréables.

3. Celui qui assiste au sermon ou lit les livres pieux avec assiduité, fera plus facilement son salut.

[1] La même grâce fut accordée à Jean Colombinus. Jean rentra un jour du conseil, et comme le dîner n'était pas prêt, sa femme lui donna à lire la vie des saints Il jeta d'abord le livre à terre, puis le reprit et lut la vie de Ste Marie l'Egyptienne. Cette lecture le toucha si vivement, qu'il se convertit et mena une vie chrétienne. Il fonda plus tard l'ordre des Jésuates († 1367).

[2] Un jour que S. Jean Capistran avait prêché contre le jeu et le luxe, beaucoup d'hommes lui apportèrent leurs cartes, leurs dés, etc., et les femmes leurs objets de toilette et les jetèrent dans le feu. Il en fut ainsi après des sermons de S. Antoine de Padoue et d'autres saints Voilà ce que l'on appelle s appliquer le sermon.

„Celui qui est *de Dieu*, dit le divin Sauveur, entend la parole de Dieu" (S. Jean, VIII, 47); et encore: „Bienheureux sont ceux qui entendent la parole de Dieu et la gardent." (S. Luc. XI, 28). Celui qui aime à entendre parler de Dieu possède *l'amour de Dieu*, car on entend volontiers parler de ce que l'on aime; or, celui qui aime Dieu, est en état de grâce. — L'appétit est un signe de bonne santé: ainsi le désir de la nourriture céleste est le **signe le plus certain que notre âme est saine** (S. Chrys.), c.-à-d. en état de grâce. Le dégoût que l'on éprouve pour la parole de Dieu, est un signe de la maladie de l'âme, comme le dégoût des aliments est un symptôme de maladie corporelle. (S. Antonin) Les hommes dépravés n'assistent jamais au sermon; la parole de Dieu est odieuse aux hommes méchants, comme la lumière est pénible à l'œil malade.

L'*utilité* du sermon *dépend des lumières* que le S. Esprit donne au prédicateur et aux auditeurs.

C'est pour cela qu'avant la prédication on invoque le secours du S. Esprit. „C'est Dieu, et non le prédicateur qui corrige les hommes" (Dyd. Nyss.); les prédicateurs plantent et arrosent, mais Dieu seul donne l'accroissement. (I. Cor. III, 6) Quelque magnifique que soit le gréement d'un vaisseau, si *le vent* manque, on ne pourra pas mettre à la voile; il en est de même du sermon: quelles qu'en soient la science et l'éloquence, si le S. Esprit, qui lui donne la vertu, vient à manquer, tout n'est plus que vanité. (S. Chrys.) Un serviteur de l'Evangile, rempli du S. Esprit, se présente comme un ange et touche les cœurs les plus durs (S. Jean d'Av.),[1] tels furent S. François, qui convertit par ses sermons 70,000 hérétiques, S. Dominique, S. Antoine de Padoue, S. Jean Népomucène qui eurent tant de succès. — „A la vue d'une belle écriture, on n'admire pas la plume, mais l'écrivain; et à un beau sermon, il ne faut pas louer le prédicateur, mais le S. Esprit." (S. Th. Aq.) La parole de Dieu *ne produit pas toujours ses effets immédiatement;* elle est comme la semence qui *ne lève* et ne donne des fruits qu'après *un certain temps;* bien souvent elle reste stérile, puisque d'après Jésus-Christ, les trois quarts de la semence périssent; et quand elle donne des fruits, ils ne sont pas les mêmes chez tous les auditeurs.

II. Les saints Sacrements.

Le *jour de la Pentecôte*, le S. Esprit annonça son arrivée par un signe *que l'on vit et entendit.* Les langues de feu indiquaient que les Apôtres étaient éclairés surnaturellement et recevaient le don des langues; le bruit figurait la force qui leur était communiquée. C'est de la même manière, c.-à-d. par un signe sensible, perceptible par la vue et l'ouïe, que le divin Sauveur veut *nous* communiquer sa grâce. Dans ce but, il prescrivit l'emploi de **mots** et de **choses sensibles** qui signifient clairement cette communication. Comme l'eau nettoie, il ordonna que pour nous purifier du péché originel, l'on versât *de l'eau* sur nous et qu'en même temps l'on se servît de paroles indiquant la puissance de la Sainte-Trinité. Pour nous communiquer les 7 dons, la lumière et la force du S. Esprit, il ordonna qu'à la prière pour invoquer l'Esprit-Saint, on joignît l'imposition des mains, car c'est la main qui distribue, et l'onction avec l'huile, car l'huile éclaire et réchauffe. Pour entretenir en nous la vie de l'âme, il institua la sainte Eucharistie sous les apparences du pain et du vin, etc.

1. Les Sacrements sont des *signes* sensibles (que l'on peut voir et entendre), institués par *Jésus-Christ*, pour nous communiquer les *grâces* du S. Esprit.

Dans chaque sacrement il y a donc un **signe** et une *action*, ensuite des **paroles** qui accompagent l'action et le signe, et enfin **l'effet, la production de la grâce**. Dans les sacrements, les signes non seulement symbolisent la grâce, mais la

[1] Un officier supérieur qui aimait à rechercher et à entendre les prédicateurs les plus éloquents de France, assista un jour à un sermon du vénérable curé d'Ars, Vianney, qui n'était point disert, mais éclairé de Dieu. († 1859) Interrogé sur ses impressions, l'officier répondit: «Jusqu'à présent les prédicateurs m'ont toujours plu; mais aujourd'hui je ne me plais plus à moi-même.»

produisent réellement : ce sont donc des signes *efficaces*. On pourrait les appeler **instruments**, et *les grâces* qu'ils produisent, peuvent se nommer *les effets* de ces instruments. Celui qui s'étonnerait de voir que des grâces sont communiquées à l'âme par l'eau, l'huile, etc., oublierait que les connaissances intellectuelles nous sont aussi communiquées par les yeux, les oreilles, etc., que les vertus et les vices nous sont transmis par l'hérédité corporelle. Pourquoi donc l'illumination de l'âme ne lui serait-elle pas communiquée par un moyen sensible? Les signes sacramentels ressemblent à l'humanité visible de Jésus-Christ, et les grâces communiquées, à sa divinité invisible, cachée sous l'humanité Le mot sacrement (de sacratum c.-à-d sanctifié) indique quelque chose de *sacré*, quelque chose de *mystérieux*, parce que dans les premiers siècles de l'Eglise, on cachait aux païens les choses saintes.

Jésus-Christ a institué des **signes sensibles**, afin qu'ils symbolisent convenablement les grâces qu'ils produisent et que l'homme puisse mieux les reconnaître.

Puisque *l'eau* purifie des souillures et éteint le feu, elle fait comprendre admirablement, **elle symbolise**, signifie, que dans le baptême l'âme est purifiée, et que le feu de l'enfer est éteint pour nous. *L'huile* éclaire et fortifie le corps : elle montre donc que, par la confirmation, notre âme est éclairée et fortifiée. Par les signes sensibles, nous *reconnaîtrons donc facilement* leurs effets Du reste, pour communiquer ses grâces et ses bienfaits, Jésus lui-même s'est presque toujours servi de signes *particuliers*, bien que sa seule parole, sa seule pensée eussent suffi : il guérit les lépreux en les touchant (S. Matth. VIII, 3), les deux aveugles en touchant leurs yeux (S. Matth. IX, 29); il souffla sur les Apôtres, lorsqu'après sa résurrection il leur dit : „Recevez le S. Esprit". (S Jean XX, 22). Déjà dans l'Ancien-Testament, Dieu répandait ses faveurs au moyen de différents signes : le bâton de Moïse, le serpent d'airain, le foie du poisson dans la guérison de Tobie, l'eau du Jourdain dans la guérison de la lèpre. En instituant des signes sensibles, Jésus-Christ a aussi eu pour but **d'humilier** l'homme orgueilleux ; l'homme qui a voulu un jour *s'égaler à Dieu dépend* maintenant, pour obtenir la félicité éternelle, *des créatures les plus infimes*, de la matière inerte. L'homme avait perdu le bonheur en se laissant tenter par les choses sensibles, il convenait de le faire remonter à l'état surnaturel par le même moyen.[1] (S. Grég. Gr.) — Les signes sensibles sont **absolument nécessaires** *aux hommes;* si nous étions de *purs esprits*, nous n'aurions pas besoin de signes corporels pour transmettre les dons spirituels, mais, *composés* d'un corps et d'une âme, nous en avons besoin. (S. Chrys.) Le péché ayant été commis et par l'âme et par le corps, tous deux doivent être purifiés du péché. (S. Amb.) Du reste, si la grâce n'était pas communiquée par des signes extérieurs, mais seulement par des désirs intérieurs, on douterait toujours si on l'a obtenue ; par les signes sensibles, on a la *certitude* que l'on a reçu les sacrements.

Aux signes institués par Jésus-Christ, l'Eglise a ajouté certains usages ou **cérémonies** pour *symboliser* plus clairement les grâces qui doivent être produites, et pour augmenter la *dévotion*, et de celui qui administre les sacrements et de celui qui les reçoit.

Les différentes cérémonies symboliques sont comme un *miroir*, dans lequel on voit immédiatement ce qui va se passer dans l'âme. „Les bienfaits de Dieu distribués par les sacrements, sont par les cérémonies *gravés plus profondément dans les cœurs* des fidèles" (Cat. rom.) ; elles **augmentent aussi la piété** du ministre et du sujet du sacrement. Un *roi* de la terre qui se présente à nous dans sa magnificence royale et accompagné des grands de son royaume, nous inspire plus de respect, que si nous le voyions dans sa vie privée ; il en est de même des sacrements. (Deh.) Aussi ne les administre-t-on jamais *sans des cérémonies*, qui sont leurs ornements habituels. (Bell.) Pourquoi Dieu a-t-il orné le ciel de millions d'étoiles, et la terre d'une immense variété d'êtres vivants et inertes ? certainement pour procurer sa gloire. C'est pour ce même motif que l'Eglise a entouré l'administration des sacrements de si nombreuses et si belles cérémonies : elle veut par elles **augmenter la gloire** *de Dieu*. — Les

[1] C'est pour le même motif que Dieu désire qu'on honore les images et les reliques.

cérémonies sont aussi une *préparation* à la réception du sacrement proprement dit: elles disposent en quelque sorte le terrain de notre cœur, afin que la bonne semence du sacrement y produise plus de fruits. — Cependant les cérémonies peuvent être **omises dans le cas de nécessité**, par ex. dans l'ondoiement (baptême urgent). — Le livre liturgique qui contient les cérémonies (rites) usitées dans l'administration des sacrements se nomme *Rituel*. — Comme dans le cours des siècles, il s'est introduit dans chaque diocèse des cérémonies symboliques que l'on ne pourrait supprimer sans scandale, tous les rituels ne sont pas pareils; mais tous se basent sur le *Rituel romain* prescrit par Paul V, en 1614.

2. Jésus-Christ a institué 7 sacrements: le Baptême, la Confirmation, le T.-S. Sacrement de l'autel (l'Eucharistie), la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage.

Cette doctrine est aussi ancienne que l'Eglise; toutes les sectes qui se sont séparées de l'Eglise dans les premiers siècles, ainsi que les Grecs et les Russes, ont gardé les 7 sacrements; cela explique la dure réponse que Jérémie, l'évêque schismatique de Constantinople, fit aux protestants en 1575. — L'*Ecriture-Sainte* indique l'institution des 7 sacrements d'une façon assez vague, mais elle ne dit pas non plus qu'il y en a plus ou moins; c'est la **tradition** qui fixe ici la règle. Mais il est remarquable que les 7 sacrements subviennent *aux besoins de notre âme* correspondant à ceux de notre corps. La vie de notre âme commence en effet par le Baptême; la Confirmation la fortifie et la fait arriver à sa croissance; elle est entretenue par l'Eucharistie. Si l'âme perd sa vie, elle la recouvre par la Pénitence et l'Extrême-Onction; par l'Ordre et le Mariage, elle se perpétue de générations en générations.

Les 7 sacrements nous confèrent la grâce de Dieu dans *les moments de la vie* où nous en avons le plus besoin.

A notre naissance, à l'entrée dans l'adolescence, quand nous avons perdu l'amitié de Dieu, au commencement d'un nouvel état, à la mort. Les sacrements sont comme les *nœuds qui soutiennent la tige du blé.* De même que sur l'Océan, il y a des îles et des ports où les matelots peuvent relâcher et se remettre de leurs fatigues, de même que sur les routes il y a des hôtelleries où les voyageurs se reposent, ainsi dans le pèlerinage de cette vie, nous trouvons de temps à autre les saints sacrements pour nous fortifier et nous réconforter. (S. Chrys.)

3. Il y a trois sacrements que l'on ne peut recevoir qu'une fois, le Baptême, la Confirmation et l'Ordre, parce qu'ils impriment dans notre âme un *caractère ineffaçable.* (Conc. Trid. VII, 9).

Ce caractère ineffaçable consiste en *une sanctification particulière et une union spéciale avec Jésus Christ*; c'est à ce signe que les Anges reconnaissent ceux qui appartiennent à leur famille et qu'ils doivent protéger. (S. Cyr. J.) Ces caractères restent gravés dans l'âme, même quand l'on commet *le péché mortel;* il y a des marques indélébiles sur les étoffes, sur le papier, ainsi en est-il de ces trois sacrements Aussi ne les *confère-t-on qu'une fois,* même si l'on avait *apostasié* et que l'on revînt à l'Eglise. Lorsqu'un soldat a déserté le drapeau et qu'il revient à l'armée, on ne lui donne pas une marque nouvelle,[1] on le reconnaît à l'ancienne. (S. Aug.) Le caractère de ces trois sacrements restera gravé dans l'âme *dans l'autre vie*: il sera pour les justes un signe de gloire et d'honneur, un signe de honte pour les damnés. A la vue de ce sceau, les bienheureux seront éternellement glorifiés par leurs compagnons, les damnés éternellement injuriés et cruellement tourmentés par les démons.

4. Deux sacrements, le Baptême et la Pénitence,

[1] Cette pensée de S. Augustin est empruntée au droit militaire romain, et ne répond pas à nos usages actuels (N. du trad.)

ont pour but principal de *faire naître* ou renaître la grâce sanctifiante, les autres sacrements la supposent ou l'*augmentent*.

Les sacrements sont les **remèdes** que le bon Samaritain emploie *pour rendre ou pour conserver la santé de notre âme*. (S. Chrys.) Le Baptême et la Pénitence se nomment **sacrements des morts**, de ceux qui sont morts spirituellement, parce qu'ils sont institués en faveur de ceux dont l'âme est par le péché en état de mort. — Les autres sacrements se nomment **sacrements des vivants**, de ceux qui vivent spirituellement, parce qu'ils sont institués en faveur de ceux qui sont déjà en état de grâce, qui possèdent la vie spirituelle. — Il se peut aussi que le *Baptême et la Pénitence augmentent la grâce sanctifiante*. En effet, si l'on change sérieusement de vie, si l'on a la contrition parfaite, on a déjà le S. Esprit et, avec lui, la grâce sanctifiante, avant le Baptême ou la Confession: le centurion païen Corneille et sa famille furent remplis du S. Esprit avant le baptême, pendant la prédication même de S. Pierre. (Act. X, 44). Bien des personnes reçoivent la grâce de l'absolution sans avoir commis de péché mortel.

Chaque sacrement a en outre un *but particulier,* et produit par conséquent une *grâce spéciale*.

Le Baptême donne la grâce de *vivre conformément aux prescriptions de l'Evangile;* la Confirmation, celle de *confesser courageusement la foi de Jésus-Christ;* l'Eucharistie, celle de *croître dans la vie spirituelle;* la Pénitence *préserve des rechutes dans le péché;* l'Extrême-Onction *produit la guérison;* l'Ordre et le Mariage donnent des *grâces d'état correspondantes*. — Les sacrements produisent dans notre âme des effets admirables, et ils sont hélas! *si peu appréciés!* Que ne fait-on pas pour conserver ou recouvrer la santé du corps? on fait des promenades régulières, on prend les remèdes les plus coûteux, on va aux villes d'eaux les plus éloignées, etc. Entretenir la santé bien plus importante de l'âme serait si facile, et l'on n'emploie pas les remèdes qui sont à notre portée! Quelle légèreté! quelle responsabilité!

5. Nous ne recevons la grâce par les sacrements que si nous nous y préparons convenablement.

Celui donc qui reçoit les sacrements de Baptême ou de Pénitence, *sans* une volonté sérieuse de se corriger, ou les autres sacrements en état de *péché mortel,* commet un **sacrilège**, et n'obtient pas les grâces du S. Esprit, tant qu'il n'a pas fait disparaître les obstacles qui les retiennent.

Aux premiers siècles, le baptême était précédé d'une *préparation de deux ans,* qui avait pour but de réformer les sentiments païens. Dans ses premiers sermons, S. Pierre demande toujours en première ligne la pénitence et la conversion, ensuite seulement le baptême. (Act. II, 28; III, 19) Aujourd'hui encore, l'Eglise exige que *l'on se confesse* avant de recevoir les sacrements des vivants. C'est donc une vraie folie de se confesser uniquement par habitude par ex. à l'occasion d'un jour de fête ou d'indulgence etc., sans penser sérieusement à changer de vie! „Les sacrements contribuent au salut de ceux qui en font bon usage, mais *ils sont la perte de ceux qui en abusent.*" (S. Aug.) Une *nourriture succulente* ne procurera pas la santé à un malade, mais causera sa mort, et celui qui boira à une *source médicinale* dans un *vase empoisonné,* perdra la vie: il n'y a d'exception que pour le baptême des enfants. — Si quelqu'un a eu le malheur de recevoir indignement un sacrement, il **participera cependant à la grâce du sacrement en enlevant les obstacles** qui la retiennent; il en est des sacrements comme des rayons du soleil: si l'on *ferme les volets d'une chambre,* le soleil n'y apportera ni lumière ni chaleur, mais si on les ouvre, il entrera librement. Après une conversion sincère, il n'est donc pas nécessaire de recevoir une seconde fois les sacrements, reçus indignement: *ils revivent*

d'eux-mêmes, excepté l'Eucharistie[1] qui, reçue en état de péché, ne produit aucune grâce, lors même que plus tard on est absous de ce péché. **Plus on reçoit dignement un sacrement, plus on reçoit de grâces**: plus le bois est sec, mieux il brûle: *plus le vase avec lequel on puise à la source du salut* est pur, plus la boisson est saine. Il faut traiter saintement les choses saintes.

L'Eglise exige absolument de celui qui reçoit les sacrements qu'il en soit *capable* et qu'il en ait *l'intention*.

Pour goûter la nourriture corporelle, le corps humain doit avoir certains organes, de même on ne peut recevoir par les sacrements la nourriture de l'âme sans **certaines qualités**: la chaussure, pour employer une comparaison vulgaire, suppose les pieds. Celui qui n'est pas baptisé, ne peut recevoir aucun sacrement, sauf le baptême; celui dont l'estomac ne supporte aucune nourriture, ne peut recevoir la Ste Eucharistie; ni un enfant, le sacrement de Pénitence, ni un homme, en bonne santé, l'Extrême-Onction, ni une femme, le sacrement de l'Ordre. Celui à qui l'on administre un sacrement **contre sa volonté**, ne reçoit pas le sacrement; l'Eglise n'a jamais approuvé les souverains qui forçaient leurs sujets à recevoir le baptême, comme fit Charlemagne pour les Saxons. L'Eglise n'agit que par l'instruction et les exhortations, aussi adresse-t-on aujourd'hui encore au baptême cette question: „Voulez-vous être baptisé?“ On donne les derniers sacrements *aux mourants sans connaissance*, mais on suppose qu'ils les auraient demandés s'ils avaient su qu'ils tomberaient dans cet état; on suppose cette intention aussi chez les enfants que l'on baptise.

6. Si le ministre du sacrement est indigne, les grâces du S. Esprit sont néanmoins produites par le sacrement. (Conc. Tr. VII, 12).

Le sacrement tire sa vertu *des mérites de Jésus-Christ*, et non point de ceux du ministre; „il n'est pas au pouvoir de l'homme d'accorder quelque chose de divin.“ (S. Amb.) Les sacrements sont saints en eux-mêmes et par eux-mêmes, et non point parce qu'ils sont administrés par un homme pieux. (S. Aug.) — La mauvaise conduite du prêtre n'affaiblit pas la grâce du sacrement (S. Chrys.); Dieu est accoutumé à opérer avec des instruments indignes (S. Amb.) et le ministre n'est que *l'instrument de Jésus-Christ*. (I. Cor. IV, 1). *Un portier couvert de lèpre* ouvrira la porte aussi bien que le portier bien portant, s'il en a la clef: il en est ainsi de l'absolution et des autres sacrements. (Ste Brigitte). Un *juge* peut être un scélérat plus grand que l'accusé, il a néanmoins qualité pour le condamner. Une *bonne semence* germe et porte des fruits, que le semeur l'ait répandue avec des mains pures ou souillées. (S. Aug.) Un *ducat* donné par un criminel a la même valeur que celui tombé de la main d'un honnête homme, et le bon vin a toute sa force dans un simple verre ou dans une coupe d'or; il en est de même pour l'administration des sacrements, contrairement à l'hérésie des Donatistes. Si les sacrements ne pouvaient être administrés validement que par des ministres vertueux, *il faudrait les renouveler* indéfiniment, car on ne serait jamais assuré de la sainteté du ministre, et l'on ne pourrait pas être assuré de son salut. (S. Bonav.)

L'Eglise *exige* du ministre du sacrement qu'il se serve du *signe sensible*, simultanément avec les paroles, *sans altération essentielle*, et qu'il ait *l'intention* de faire ce que fait l'Eglise.

Si par ex. on prenait pour le baptême *du vin* au lieu d'eau, le signe sensible serait **essentiellement changé**, car le vin a une autre *nature* et un autre *usage* que l'eau, et l'on n'aurait pas administré le baptême; avec de l'eau *chaude* ou *non bénite*, le changement ne serait pas essentiel et le baptême serait valide. Si l'on disait: „Je te baptise au *nom du Christ*“, les paroles seraient essentiellement changées, car le *sens* des paroles n'est plus le même, il n'y aurait point de baptême; si au contraire l'une ou l'autre parole était mal prononcée, comme cela arrive aux personnes qui

[1] Et pour la pénitence, puisque l'on ne peut se convertir sérieusement qu'en recevant de nouveau ce sacrement.

ne savent pas bien la langue, le baptême serait valide. Si l'on versait *d'abord* l'eau sur la tête du baptisé, en ne prononçant les paroles que *plus tard*, le baptême serait invalide : il faut prononcer les paroles **en même temps** que l'on verse l'eau. L'*horloge* n'indique pas les heures, s'il n'y a pas de poids ou si on ne l'a pas remontée ; une pièce de *soie* n'est pas un vêtement, il faut la tailler et la coudre ; l'eau ne devient baptême que quand on prononce les paroles en même temps qu'on la verse. (Deh.) Les protestants ont généralement, lorsqu'ils baptisent, **l'intention de faire ce que fait la véritable Eglise ;** leur baptême est donc valide s'ils observent toutes les autres conditions.

I. Le Baptême.

Baptiser veut dire, plonger dans l'eau, *laver*. Déjà les peuples païens : égyptiens, grecs, romains se servaient de l'eau pour des purifications religieuses et pour se rendre agréables aux dieux ; dans l'ancienne Rome on plongeait dans l'eau lustrale les petits garçons après le huitième jour de leur naissance, les petites filles, après le neuvième. Chez les *Israélites*, la loi prescrivait plusieurs espèces de purifications, selon les souillures (Lév. XII-XV), même avant la publication du Décalogue, ils durent se purifier dans l'eau (Ex. XIX, 10), et S. Jean-Baptiste au désert, *baptisait* les pénitents pour symboliser la rémission des péchés *par la pénitence.* Il en est tout autrement du baptême institué par Jésus-Christ : ce sacrement a une *vertu transformatrice :* il efface le péché et remplit l'âme du S. Esprit. (S. Matth. III, 11).

1. Pour administrer le baptême, on verse de l'eau sur l'enfant en prononçant en même temps les paroles prescrites par Jésus-Christ. Par là l'homme est purifié du péché originel et de tous les autres péchés ; il reçoit la grâce sanctifiante, devient enfant de Dieu, héritier du ciel et membre de l'Eglise.

Il se passe dans notre baptême *quelque chose d'analogue* à ce qui se passa *au baptême de Jésus*. Nous sommes lavés avec de l'eau pendant qu'on dit : „Je te baptise au nom du Père et du Fils et du S. Esprit" ; **le S. Esprit descend alors sur nous,** mais non pas en forme de colombe. Nous devenons ainsi ses temples et nous possédons la grâce sanctifiante ; Dieu le Père semble s'écrier : „Voici *mon fils bien-aimé* en qui j'ai mis toutes mes complaisances" ; nous devenons enfants de Dieu. *Le ciel s'ouvre* sur nous ; nous devenons héritiers du ciel. — Il se passe aussi *quelque chose d'analogue, soit à la guérison du Syrien Naaman* (IV. Rois V, 14), car nous sommes lavés avec de l'eau, et **nous perdons la lèpre** de notre âme, c'est-à-dire le péché originel et les péchés personnels, soit au *passage des Israélites dans le Jourdain* (I. Cor. X, 2), puisque nous passons à travers l'eau et que nous arrivons à la Terre promise de l'Eglise, en devenant ses **membres**, en acquérant le droit à toutes ses sources de grâce, en participant à ses prières, à ses sacrifices, à toutes ses faveurs, en devenant ses sujets obligés de lui obéir. Celui qui possède la grâce sanctifiante est déjà par là **enfant de Dieu** et **héritier du ciel**, mais le baptisé seul peut dire dans la plénitude de ses droits : „*Notre Père*", aussi autrefois ne faisait-on pas connaître l'Oraison Dominicale à ceux qui n'étaient pas baptisés.[1] C'est parce que *l'on est purifié des péchés par le baptême* que S. Paul dit : „Il n'y a donc plus de condamnation pour ceux qui sont en Jésus Christ." (Rom. VIII, 1). Les effets du baptême sont indiqués par les paroles de S. Pierre, le jour de la Pentecôte : „Faites pénitence, et que chacun de vous se fasse baptiser *en rémission de ses péchés*, et vous recevrez le don du S. Esprit." (Act. II, 38). — S. Paul appelle le baptême „un bain de régénération et un renouvellement de l'Esprit-Saint, afin que, justifiés par sa grâce, nous soyons, selon notre espérance, *héritiers* de la vie éternelle" (Tit. III, 5-7) : „nous avons tous été baptisés, ajoute-t-il, dans un seul esprit pour former *un seul corps.*" (I. Cor. XII, 13).

[1] Le roi de France S. Louis avait coutume de dire : « J'estime la chapelle du château où j'ai été baptisé, bien plus que la cathédrale de Reims où j'ai été couronné roi, car la dignité d'enfant de Dieu que j'ai reçue au baptême est bien *plus grande que la dignité du roi.* Je perdrai à la mort ma dignité du roi, mais comme enfant de Dieu, j'obtiendrai la gloire éternelle »

Jésus-Christ a prescrit le baptême lors de son Ascension.

Le baptême a sans doute été **institué** par Jésus-Christ lors de son propre baptême dans le Jourdain (Cat. rom.); il s'est fait baptiser dans le Jourdain pour sanctifier les eaux et leur communiquer la vertu de sanctifier. (S. Grég. Naz.) L'apparition simultanée *des trois personnes divines* au baptême de Jésus-Christ, indiquait que le baptême doit être administré en leur nom. — Lors de son Ascension, Jésus-Christ ordonna de conférer le baptême, en disant à ses Apôtres: „Allez, enseignez toutes les nations, et baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.“ (S. Matth. XXVIII, 19).

2. Le baptême a les mêmes effets que l'eau: il nous purifie des *souillures* de tous les péchés, il *éteint* pour nous les flammes de l'enfer et du purgatoire, nous communique une *nouvelle vie*, calme *la soif* de notre âme, nous donne *la force* d'observer les commandements, nous fait porter *des fruits* pour la vie éternelle et nous introduit dans la société universelle de l'Eglise.

L'eau purifie le corps de ses souillures et éteint le feu; froide, elle fait revenir à lui celui qui est évanoui; elle étanche la soif, fortifie le corps [1] et rend les champs fertiles; c'est par elle que le blé devient du pain: le baptême produit les mêmes effets, mais d'une manière spirituelle. L'eau approchée du feu, en prend la vertu: ainsi l'eau baptismale reçoit *une vertu divine* par l'opération du S. Esprit. (S. Cyr. Alex.) Tout enfant nouveau-né a le *péché originel*, les adultes ont en outre des *péchés personnels;* tous ces **péchés disparaissent** dans les fonts baptismaux comme l'étincelle dans les eaux de l'Océan (S. Grég. le Gr.), aussi n'a-t-on jamais imposé de pénitence à ceux qui venaient d'être baptisés. Celui qui meurt immédiatement après le baptême va donc **directement au ciel** (Conc. Flor.), il est délivré du feu de l'enfer sans passer par les flammes du purgatoire. C'est pourquoi, au commencement du christianisme beaucoup de catéchumènes, comme Constantin-le-Grand, attendaient pour recevoir le baptême jusqu'au lit de mort; baptême bien inutile si leur conversion n'était pas sincère! — Comme le baptisé reçoit le *Saint-Esprit* et avec lui la grâce sanctifiante, son âme commence une vie nouvelle, c'est-à-dire **la vie en Dieu**; le baptême est donc *la naissance de l'âme*, tandis que les autres sacrements en sont la nourriture ou le remède (Deh.), et il se nomme *régénération*, parce que nous recommençons une vie nouvelle (S. Jean Dam.) Tandis que l'homme est lavé extérieurement, il est renouvelé intérieurement, et devient une nouvelle créature: de pécheur il devient juste. (S. Léon le Gr.) Le *déluge* a fait mourir des êtres vivants; le baptême donne la vie à ceux qui étaient morts. (S. Proclus). Par l'arrivée du S. Esprit en lui, le baptisé acquiert **la véritable paix de l'âme;** [2] de même que nous nous sentons heureux après une bonne confession, ainsi les premiers chrétiens se sentaient heureux après le baptême; on peut donc dire en toute vérité: *le baptême étanche la soif de notre âme.* — Le S. Esprit qui descend sur le baptisé **éclaire son intelligence et fortifie sa volonté**. Lorsque Saul, le persécuteur des chrétiens fut baptisé, il tomba de ses yeux comme des écailles (Act. IX, 18); c'était un signe que son aveuglement spirituel disparaissait, et cette merveille se passe dans l'âme de tout baptisé. Le baptême donne aussi la force de *résister aux tentations* du démon. Il reste bien après le baptême la triple concupiscence, et par conséquent les tentations, tels les Israélites, qui malgré leur délivrance de la servitude d'Egypte par le passage de la Mer Rouge, n'en furent pas moins exposés pendant leur séjour dans le désert aux attaques de leurs ennemis Le serpent, dit-on, perd sa force dans l'eau, et le démon perd sa puissance par le baptême. (S. Cyp.) — *La volonté* du baptisé *étant fortifiée* par le S. Esprit, elle est plus apte à pratiquer **les bonnes œuvres**; „la terre desséchée ne produirait aucun fruit, si elle n'était arrosée, et nous, comme bois sec, nous ne porterions jamais de fruits sans la pluie salutaire qui vient d'en-haut.“ (S. Irén.) Celui qui a le S. Esprit possède aussi l'amour de Dieu (Conc. Trid. VI, 7), qui nous *unit* intimement *à Dieu* (S. Jean XIV, 23; I. S. Jean

---

[1] Les anciens Germains usaient beaucoup de bains froids, et l'utilité de l'hydrothérapie, des cures Kneipp, est universellement reconnue.
[2] Voir le chapitre de la grâce sanctifiante.

IV, 16); nous devenons **un avec Jésus-Christ** par le baptême, dans lequel nous recevons le S Esprit et, avec lui, l'amour de Dieu. (Gal. III, 27-28). C'est par l'eau que le blé devient du pain; c'est par le baptême que nous devenons un avec Jésus-Christ. (Tert.) Par lui aussi nous sommes unis à Jésus-Christ comme *les membres du corps avec la tête* (I. Cor. XII, 13); nous devenons les membres d'un grand corps qui est animé par Jésus-Christ. (S. Jér) Toutes les grâces que reçoivent les membres de l'Eglise, proviennent de Jésus-Christ (S. Aug.), il est donc réellement le chef vivifiant *du grand corps de l'Eglise*, et nous en sommes les membres (I. Cor. II, 15); nous lui sommes incorporés par le baptême. (Act. II, 4). Le baptisé est comme détaché du tronc du vieil Adam coupable, et enté sur Jésus-Christ comme un homme nouveau. Il n'est plus le descendant de l'Adam charnel, mais celui du Sauveur. (S. Léon le Gr.) Le baptême ressemble à la porte de l'arche de Noé, c'est par lui qu'on entre dans l'Eglise. Qu'ils sont grands les effets du baptême! De tous les bienfaits de Dieu, la grâce du baptême est le plus excellent, le plus magnifique et le plus précieux. (S. Grég. Naz.) Comme nous désirerions ardemment le baptême, si nous ne l'avions pas encore reçu!!!

3. Le baptême est absolument *nécessaire* au salut (Conc Trid. VII, 5); **par conséquent les enfants qui meurent sans baptême, n'entrent point au ciel.**

„Si quelqu'un, dit Jésus-Christ, *ne renaît de l'eau et de l'Esprit saint, il ne peut entrer dans le royaume des cieux*“ (S. Jean III, 5); Jésus n'exclut personne, pas même un enfant (S. Amb.): le baptême est le navire qui conduit au ciel. (S. Bas.) De même que l'eau est absolument nécessaire à la vie, ainsi le baptême est indispensable pour la vie éternelle. Mais parce que le baptême est d'une si grande nécessité, Dieu a voulu qu'il fût *extrêmement* **facile** de le recevoir; il ne faut que de l'eau pour conférer le baptême, et on peut la trouver partout; tous les enfants peuvent être baptisés, et toute personne peut baptiser en cas de nécessité. Le baptême de désir même suffit, quand il est impossible de recevoir le baptême d'eau. — Mais *les enfants qui meurent sans baptême ne peuvent jouir du bonheur éternel*. Tout enfant, à sa naissance, apporte avec lui *le péché originel*, il lui manque donc la grâce sanctifiante sans laquelle *personne ne peut entrer au ciel*; „les petits enfants qui meurent avant le baptême, ne parviennent donc pas à la gloire céleste, mais le juge divin ne les condamne pas aux peines de l'enfer, parce qu'ils n'ont commis aucun péché personnel.“ (S. Grég. Naz.) Ils jouissent d'un certain *bonheur naturel*, sans douleur corporelle et sans tristesse spirituelle (S. Th. Aq.; S. Bon.), ils sont donc heureux comme les hommes qui vivent heureux sur la terre; mais leur bonheur est à celui des bienheureux du ciel, ce que la pâle lumière d'une lampe est à l'éclat du soleil. Elle est donc terrible *la responsabilité* des parents qui, par négligence, laissent leurs enfants mourir sans baptême. La félicité éternelle de l'enfant dépend donc complètement de la volonté des autres, et surtout des membres de la famille.[1]

4. Les parents doivent donc faire baptiser leurs enfants aussitôt après leur naissance, parce que les nouveau-nés sont toujours en danger de mort. (S. Th. Aq.)

Le baptême des enfants a été en usage dans l'Eglise dès les temps apostoliques. De ce que les Juifs même devaient, d'après la loi, faire circoncire les petits garçons le 8e jour après leur naissance, on peut conclure ce qu'il faut faire pour le sacrement de baptême. (S. Aug.) S. Alphonse accuse de péché mortel les parents, qui sans motif important, diffèrent le baptême **au-delà de 10 jours**. Il y a tant de petits enfants, qui meurent en bas-âge, que Jésus-Christ a pu dire en toute vérité: „Laissez venir à moi les petits enfants, car le royaume des cieux est à eux.“ (S. Matth. X, 14).

5. En cas de nécessité, toute personne peut baptiser (Conc Lat. IV), **n'importe où et sans les cérémonies solennelles.**

Ce sont ordinairement les sages-femmes qui font **l'ondoiement**. Un juif même

---

[1] S. Augustin raconte qu'un enfant mort ressuscita devant les reliques de S. Etienne, afin qu'on pût lui conférer le baptême.

peut baptiser (Nicolas I), et le baptême des *hérétiques* est valide, s'ils baptisent convenablement. (Conc. Trid. VII, 4). Les pères et mères ne doivent baptiser que quand personne autre n'est présent. *L'ondoiement* se fait de la manière suivante: On verse l'eau, si possible, sur la tête, ou sur une autre partie du corps et l'on dit en même temps les paroles prescrites par Jésus-Christ: „Je te baptise au nom du Père et du Fils et du S. Esprit"; il n'est pas essentiellement nécessaire de verser l'eau en forme de croix. Si l'enfant vit assez longtemps, on le transporte à l'église pour suppléer les autres cérémonies; mais si, après une enquête sérieuse, on doute de la validité du baptême, le prêtre baptise de nouveau *sous condition.*[1]

Les *prêtres* seuls sont les ministres ordinaires du baptême; ils le confèrent à l'*église* et avec des cérémonies *solennelles*.

Dans les premiers siècles de l'Eglise, l'évêque seul baptisait, les prêtres ne le faisaient qu'avec l'autorisation de l'évêque. (Tert.) Mais lorsque les diocèses s'agrandirent, et que l'évêque ne put pas aller partout pour baptiser, les prêtres reçurent le droit de baptiser, *en raison même de leur saccrdoce;* toutefois dans une *paroisse* le curé seul, ou son représentant (naturellement l'évêque du diocèse aussi), peut faire usage de ce droit. Primitivement le baptême se donnait dans des chapelles nommées *baptistères:* c'étaient de petits édifices en pierres avec un grand bassin contenant l'eau baptismale; ils se trouvaient ordinairement près, quelquefois même dans l'intérieur de l'église épiscopale. Quand vers l'an 600 le baptême des enfants devint général, on érigea les *fonts baptismaux*, c.-à-d. des bassins en pierre contenant l'eau consacrée, comme ils existent aujourd'hui. — De tout temps on a sévèrement interdit le baptême *dans les maisons pa ticulières;* on ne conférait le baptême dans les chapelles privées que pour les princes et les rois. (Clém. V, 1311) Les cérémonies du baptême n'auraient pas de sens dans les maisons particulières; une action aussi sainte que le baptême, doit se faire à l'église et aujourd'hui encore le baptême ne doit jamais être conféré dans une maison particulière sans la permission expresse de l'évêque.

6. Quand le baptême d'eau est impossible, il peut être *suppléé* par le désir du baptême (baptême de désir) ou par le martyre pour Jésus-Christ.

Valentinien II s'était mis en chemin pour aller à Milan, recevoir le baptême, mais il fut assassiné en route, et S. Ambroise dit à cette occasion: „Son désir du baptême l'a purifié." — Tous les patriarches, les prophètes et les *saints de l'Ancien-Testament* avaient le désir du baptême (**baptême de désir**), c.-à-d. un grand amour de Dieu et l'ardent désir de faire tout ce que Dieu ordonnerait (par conséquent le désir de recevoir le baptême); or, aux yeux de Dieu. qui par là montre son infinie miséricorde, la volonté a la valeur de l'action. „Cependant toutes les peines temporelles du péché ne sont pas remises par le baptême de désir." (S. Th. Aq.) — Le martyre pour Jésus-Christ se nomme le **baptême de sang.** C'est celui que reçurent les *Innocents* de Bethléem que l'Eglise honore comme saints et dont elle célèbre la fête trois jours après Noël; c'est aussi celui qu'ont reçu tous ceux qui avant d'être baptisés, souffrirent la mort, soit pour la foi catholique, soit pour une vertu chrétienne, soit pour l'accomplissement chrétien d'un devoir, par ex. *S. Jean-Baptiste,* Ste Emérantienne qui, n'étant pas encore baptisée, priait au tombeau de Ste Agnès et fut lapidée par les païens. L'Eglise n'a jamais prié pour les martyrs de Jésus-Christ non-baptisés, et en effet le divin Sauveur avait dit: „Celui qui perd la vie à cause de moi, la retrouvera." (S. Matth. X, 39).

7. Dans les premiers temps de l'Eglise on baptisait solennellement 1° le Samedi-Saint, 2° le samedi avant la Pentecôte, et 3° en Orient, le jour de l'Epiphanie (fête des trois Rois).

[1] L'ondoiement en effet se fait ordinairement au milieu d'une grande émotion et peut avoir été mal fait.

Le baptême se conférait *pendant la nuit* de Pâques et de Pentecôte. A *Pâques*, parce que le baptême est une résurrection spirituelle (Rom. VI, 4); à la *Pentecôte*, parce qu'en ce jour furent baptisés les trois mille premiers convertis, et que par le baptême on reçoit le S. Esprit. On le conférait aussi le jour de l'Epiphanie, parce qu'en ce jour, l'Eglise célèbre le baptême de Jésus dans le Jourdain. En dehors de ces jours, on baptisait aussi les personnes dangereusement malades, comme aussi ceux qui étaient très versés dans la doctrine du christianisme. — C'est en mémoire de cette tradition que le Samedi-Saint et la veille de la Pentecôte on fait encore aujourd'hui la **bénédiction des fonts**, et que l'on confère solennellement le baptême dans l'église de S. Jean de Latran. — Dans quelques pays, par ex. en Bohême, où SS. Cyrille et Méthode venant d'Orient ont sans doute baptisé le jour des Rois, on fait aussi une bénédiction solennelle des fonts baptismaux la veille de l'Epiphanie. La bénédiction de l'eau baptismale se fait *avec beaucoup de solennité* par la récitation de belles prières entremêlées de chants; puis on plonge dans l'eau le cierge pascal; on fait sur elle des insufflations, etc., enfin on y mélange l'huile des catéchumènes et le saint Chrême.

Dans les premiers temps de l'Eglise, le baptême était précédé de l'enseignement religieux, nommé **Catéchuménat.**

Celui qui voulait devenir chrétien, devait se présenter à l'évêque qui lui adressait différentes questions; s'il le trouvait digne, il le recevait solennellement comme catéchumène: il lui *imposait les mains*, pour signifier que le S. Esprit lui serait bientôt communiqué, lui traçait le signe de *la croix sur le front et la poitrine*, car le catéchumène doit avoir dans l'esprit et dans le cœur la doctrine du crucifié, c.-à-d. la croire et y conformer sa conduite, enfin lui mettait du *sel dans la bouche*, comme signe de la préservation de la corruption du péché. Il portait alors le nom de **catéchumène de la première classe**, et pendant *deux ans* on lui enseignait l'Histoire biblique de l'Ancien et du Nouveau-Testament, les dix commandements de Dieu et les deux préceptes de la charité. — Les catéchumènes avaient dans l'église *une place réservée* dans le vestibule, et pouvaient assister *au commencement de la messe et au sermon*, mais ils devaient se retirer avant l'Offertoire; on faisait alors réciter aux assistants le symbole des Apôtres. et celui qui ne le savait pas était renvoyé. A la fin de la deuxième année, on devenait **catéchumène de la deuxième classe**, ou inscrit, c.-à-d. noté dans le registre. *Chaque jour pendant le Carême* on faisait à ces catéchumènes des sermons spéciaux; ils devaient aussi *jeûner* et faire à l'évêque une *confession*, qui, cela se comprend, n'était pas un sacrement. On les sanctifiait pendant ce temps *par différentes prières liturgiques, bénédictions et consécrations:* on soufflait sur eux, pour indiquer la communication prochaine du S. Esprit; on les exorcisait pour chasser le démon; on leur mettait de la salive aux oreilles et aux narines, pour leur faire comprendre que leurs sens spirituels devaient être ouverts aux vérités divines (S. Marc. VII, 33); on leur oignait d'huile la poitrine et le dos, pour les avertir que le S. Esprit les aiderait à porter le joug de Jésus-Christ. *Après le dimanche des Rameaux*, dans la dernière semaine avant le baptême, on leur enseignait la doctrine du *mystère de la sainte Trinité, le symbole des Apôtres* et l'*Oraison dominicale.* Toutes ces cérémonies, avec la récitation du *Credo* et du *Pater* immédiatement avant le baptême, se sont conservées jusqu'à nos jours.

Immédiatement avant le baptême, le néophyte devait faire le *vœu solennel* de croire la doctrine de Jésus-Christ et de la suivre; ce vœu s'appelle les **promesses du baptême.**

Tourné *vers le couchant*, le catéchumène renonçait au démon, à toutes ses œuvres et à toutes ses pompes, c.-à-d. à l'idolâtrie et aux coutumes idolâtres, au théâtre par ex., et à la vanité du monde, par ex. au luxe dans les habillements. Puis se tournant *vers l'Orient*, il jurait de croire la doctrine de Jésus-Christ et d'y conformer sa conduite. Cette promesse se nomme ordinairement **les vœux du baptême:** on l'appelle aussi l'*alliance du baptême*, parce que Dieu de son côté promet, pour l'observation de ce vœu, le secours de sa grâce, et après la mort la béatitude éternelle. Les *promesses du baptême* sont analogues *au serment* du soldat *au drapeau;* par le baptême en effet, le chrétien est enrôlé sous le drapeau de Jésus-Christ et promet de combattre les ennemis de Dieu. Ces promesses sont aussi comme l'*alliance*

que *les époux* concluent à l'autel et par lequel ils se promettent mutuellement amour et fidélité; au baptême l'âme contracte une alliance avec son divin Epoux. — Il convient que ceux qui ont été baptisés dans leur enfance, **renouvellent** ces promesses dès qu'ils ont atteint l'âge de raison, surtout à l'*anniversaire de leur naissance* et de *leur patron*, et avant la réception *des sacrements.*[1] — S. Chrysostôme avait aussi l'habitude de renouveler ce vœu dans *les tentations:* il disait: „Je renonce au démon et me donne entièrement à Jésus-Christ.“ — Aux temps des persécutions, et cet usage ne serait pas déplacé pour nous, les chrétiens *renouvelaient solennellement* chaque année les promesses du baptême *à un jour fixe* que S. Grég. de Naz. appelle le jour brillant des lumières. Les chrétiens infidèles à leurs promesses du baptême, entendront au jugement de la bouche de Jésus-Christ ces paroles de l'Evangile: „Mauvais serviteur, je te juge d'après tes propres paroles, c.-à-d. d'après la promesse solennelle que tu m'as faite un jour.“ (S. Ephr.)

Au baptême on *plongeait* le néophyte dans l'eau, quelquefois on l'*aspergeait* ou on la faisait seulement couler sur sa tête.

Le prêtre et le parrain, pour les femmes la marraine, donnaient la main au catéchumène pour lui faire descendre les degrés du baptistère et le plonger *trois fois* dans l'eau pendant que le prêtre prononçait les paroles sacramentelles. Cette triple immersion rappelait à la fois le mystère de la *sainte Trinité* et symbolisait la mise au tombeau, et la *résurrection* de Jésus-Christ au troisième jour; en même temps on voulait faire figurer la mort du *vieil homme coupable* et la naissance de l'homme nouveau. (Rom. VI, 3-11). Quand on baptisait de grandes foules, on faisait seulement l'*aspersion*, et peut-être ce mode fut-il employé pour le baptême des trois mille premiers chrétiens. Dans les siècles suivants, on employa exclusivement l'*infusion*, c.-à-d. qu'on versait trois fois de l'eau sur la tête, en prononçant les paroles prescrites; dans les premiers siècles, ce mode n'était usité qu'en cas de nécessité.

Au baptême on donnait à chaque néophyte le nom d'un saint, **son patron.**

Le baptisé était mis sous la protection *spéciale* d'un saint ou d'un ange qui devait être son modèle, et en outre son protecteur, comme son parrain, l'était pour lui sur la terre. Déjà Socrate avait dit: „Les parents doivent donner à leurs enfants les noms de personnes vertueuses, afin de les engager à imiter ceux dont ils portent le nom. Nos patrons pourraient dire au chrétien infidèle ce qu'Alexandre-le-Grand disait à un soldat lâche qui portait son nom: „Dépouille-toi de ton nom ou fais-lui honneur!“ — En donnant au néophyte le nom d'un saint, on lui fait comprendre qu'il est devenu **enfant de Dieu**, qu'il est incorporé *à la société des saints.* Quand Dieu a *favorisé* certains personnages *de grâces particulières*, il a souvent changé leurs noms: Abram se nomma Abraham, Simon devint Pierre et Saul s'appela Paul. — L'Eglise désire que les parents choisissent autant que possible pour leurs enfants des **noms de saints** (Rit. rom.), car on se sent alors plus porté à une vie chrétienne. Trop souvent hélas! les parents choisissent des noms *ridicules*, quelquefois détestables, même les noms des divinités du paganisme ou des ennemis fameux du christianisme et de l'Eglise. Le prêtre n'impose pas ces noms-là en baptisant, bien qu'il les inscrive au registre; cependant rien ne s'oppose à ce qu'on donne aux enfants les noms de personnes mortes en odeur de sainteté.

Au baptême solennel, un **parrain**, deux au plus, assistaient le néophyte.

Les parrains **garantissaient** la promesse du néophyte de conserver la foi catholique et de mener une vie chrétienne. En exigeant l'assistance des parrains, l'Eglise agit comme *un prêteur d'argent prudent* qui exige un garant. (Tert.) L'enfant qui vient au monde a besoin *d'une nourrice* qui l'élève: de même le nouveau baptisé a besoin de quelqu'un qui le fasse croître dans la justice chrétienne. (S. Th. Aq.) Les parrains ont donc le devoir *de s'occuper de l'éducation chrétienne de leurs filleuls*, dans le cas où les parents viendraient à mourir, ou à négliger cette éducation

[1] Voir cette formule dans les prières au commencement du catéchisme.

Aujourd'hui où l'enfant reçoit, du moins à l'école, l'instruction religieuse, le parrainage n'a plus une signification aussi importante; néanmoins les parrains doivent toujours maintenir leur influence sur leurs filleuls en cas de besoin Etre parrain, c'est donc plus que contracter l'obligation de donner un cadeau, et il ne faut pas être parrain de trop d'enfants. Les parrains contractent avec leurs filleuls et leurs parents **une parenté spirituelle**, le baptême en effet est une naissance. (I. S. Pierre II, 2). Or, par le baptême, l'Eglise devient la mère spirituelle du baptisé; le parrain, qui assiste l'Eglise, est son père spirituel: c'est pourquoi l'on appelle les parrains et marraines „compères.“ Cette parenté spirituelle est un *empêchement dirimant* du mariage, et c'est, afin de ne pas multiplier les empêchements (Conc. Tr. XXIV, 2), que l'Eglise ne tolère qu'un parrain et une marraine. Mais il en faut absolument *un* qui ait l'âge prescrit par les statuts diocésains. Ils doivent être *catholiques*, et les non-catholiques ne sont tolérés que comme témoins du baptême; ils doivent aussi être *confirmés* et mener *une vie honnête*. Les ennemis de l'Eglise, les personnes mariées seulement civilement, ne peuvent donc pas être parrains. Les père et mère ne peuvent jamais être parrains, non plus que les religieux, parce que ceux-ci ne pourraient que rarement ou jamais rencontrer leurs filleuls dans la vie — **Cérémonies que les parrains doivent observer** au baptême: La marraine *porte l'enfant* et attend dans *le vestibule de l'église*, parce que l'enfant n'est pas encore admis dans la société chrétienne. Le prêtre arrive et quand il demande *le nom* que doit recevoir l'enfant et ce *qu'il désire* de l'Eglise, on lui répond: „la foi et par elle la vie éternelle.“ Le prêtre fait alors les cérémonies citées plus haut pour la réception dans le catéchuménat, place l'étole sur l'enfant et l'introduit *dans l'église* avec les parrains, pour marquer que c'est par le pouvoir ecclésiastique qu'il est reçu dans l'Eglise. On récite ensuite le *Credo* avec le *Pater* et bientôt après le parrain, au nom de l'enfant, fait *les promesses du baptême.*[1] A la fin de la cérémonie, le prêtre souhaite *la* paix au nouveau baptisé, puis les parrains inscrivent leurs noms au registre.

Les *trois* belles *cérémonies* qui suivent le baptême, symbolisent la grande *dignité* et les *devoirs* du baptisé.

Le prêtre fait **avec le saint Chrême** une onction en forme de croix au sommet de la tête du baptisé. Cette onction rappelle au baptisé qu'il est devenu *chrétien*, c'est-à-dire consacré.[2] Elle lui rappelle aussi *la dignité royale* du chrétien; il est le fils du roi du ciel, il doit dominer les mauvais penchants de son corps. (I. Gen. IV, 7)[3] Cette onction engage en outre le chrétien à la douceur (l'huile adoucit) et à l'exercice des œuvres de miséricorde; elle signifie que le S. Esprit est descendu pour *illuminer* et *fortifier* (l'huile éclaire et fortifie). On met au baptisé un **vêtement blanc**; les premiers chrétiens le portaient pendant 8 jours à l'église, c.-à-d. jusqu'au premier dimanche après Pâques.[4] Ce vêtement blanc rappelle que le baptême a *purifié le néophyte de tous les péchés* (innocence baptismale); il symbolise donc la robe nuptiale de la grâce sanctifiante que le baptisé doit conserver intacte jusqu'à la mort. — Le baptisé (pour les enfants le parrain) tient ensuite dans la main **un cierge allumé**, qui lui rappelle que le *S. Esprit a éclairé* son intelligence (Eph. V, 8), et lui remet en mémoire les paroles de Jésus-Christ: „Que votre lumière brille devant les hommes, afin qu'ils voient vos *bonnes œuvres* et glorifient votre Père qui est dans les cieux“ (S. Matth. V, 16), le cierge enseigne par conséquent la nécessité des bonnes œuvres: la foi ne doit pas être morte, mais vivifiée par les bonnes œuvres; il indique encore que le baptisé est sur *le chemin* qui conduit *à la lumière éternelle*, qu'il est un voyageur muni d'une lumière pour se guider dans les ténèbres. — Toutes ces cérémonies sanctifient l'homme et le consacrent comme un temple du S. Esprit.

Le baptisé était ordinairement *confirmé* immédiatement après le baptême et recevait ensuite la *Ste Communion*.

Après le baptême, on donnait au baptisé un enseignement plus détaillé sur la sainte messe, les sacrements et la prière, l'enseignement *du secret*. Avant le baptême, les catéchumènes n'auraient pas encore bien compris ces instructions, parce que leur intelligence n'aurait pas été assez éclairée par le S. Esprit. Cette méthode indique quelle importance l'Eglise attache à l'enseignement religieux!

---

1 Aux trois premières questions il répond: «Je renonce»; aux trois dernières il dit: «Je crois»
2 Christ signifie *oint*
3 On oint aussi aux rois le sommet de leur tête avec le S. Chreme.
4 C'est pour cela que ce dimanche s'appelle *in Albis* depositis, c.-à-d., le dimanche de la déposition de l'habit baptismal.

II. De la Confirmation.

Confirmation veut dire *affermissement* (firmare=affermir); c'est l'effet produit par ce sacrement, que l'on appelle aussi *perfection*, parce qu'il est le complément du baptême, *imposition des mains* (Act. VIII, 17) ou *sacrement du saint Chrême.* Quoique Jésus-Christ eût communiqué le S Esprit à ses Apôtres déjà avant l'Ascension, les Apôtres étaient restés craintifs: ils s'enfuirent du jardin des Oliviers, et se tenaient dans leur demeure les portes fermées. Cette lâcheté disparut quand ils eurent reçu *la plénitude du S. Esprit* **à la Pentecôte.** Nous aussi, nous avons reçu le S. Esprit au baptême, mais nous ne recevons sa plénitude qu'à la confirmation. A la Pentecôte, le S. Esprit descendit sous certains *signes sensibles*, en forme de langues de feu et au milieu du bruit du vent; les signes sensibles de la confirmation sont l'imposition des mains, l'onction avec le saint Chrême, et la prière de l'évêque. A la Pentecôte, les Apôtres reçurent *les 7 dons du S. Esprit*, en particulier le don *de force* et *des grâces particulières*, comme le don des langues et des miracles; la confirmation nous confère les mêmes dons, sauf les grâces extraordinaires qui semblent être suspendues. La confirmation est donc pour les chrétiens ce que la Pentecôte a été pour les Apôtres.

1. A la Confirmation, l'évêque étend les mains, fait une onction sur le front avec le S. Chrême, en priant et en *imposant la main:* par là le chrétien reçoit les *dons* du S. Esprit, en particulier la *force* dans la foi.

Cérémonies. L'évêque étend d'abord *les mains* sur *tous les confirmands;* cela signifie qu'une force supérieure est communiquée; c'est avec la main que l'on distribue. Puis il s'approche de chacun en particulier, et lui impose les *4 doigts de la main droite*, tandis qu'il fait en même temps sur le front avec le *pouce* l'onction du S. Chrême en forme de croix, pour rappeler au confirmé qu'il ne doit jamais rougir de porter en quelque sorte sur son front la croyance de Jésus crucifié, c.-à-d. de la professer publiquement. Il prononce en même temps cette formule: „Je te marque du signe de la croix et je te confirme avec le chrême du salut au nom du Père et du Fils et du S. Esprit. Ainsi soit-il." Ensuite l'évêque donne au confirmé un petit *soufflet*, pour lui faire comprendre qu'il aura à souffrir persécution pour la foi, et il lui dit: „Que *la paix* soit avec toi", car les souffrances endurées pour l'amour de Jésus-Christ donnent une grande paix de l'âme. A la fin de la cérémonie, l'évêque donne à tous sa bénédiction. Le *saint chrême* est un mélange d'huile d'olive et de baume, qui ne peut être consacré que par l'évêque, consécration qui a lieu à la cathédrale le Jeudi-Saint.

Les *Apôtres* ont donné la confirmation, en particulier à *Samarie* et à *Ephèse.*

Les SS. Apôtres *Pierre* et *Jean* imposèrent les mains aux chrétiens de Samarie pour faire descendre sur eux le S. Esprit (Act. VIII, 11-17), et *S. Paul* fit de même à Ephèse (Ibid. XIX, 5). En recevant alors la confirmation, on recevait aussi les *grâces extraordinaires* du S. Esprit, comme le don des langues, de prophétie. (Act. XIX, 5). Ordinairement encore à l'imposition des mains, le S. Esprit descendait sur les confirmés sous un signe sensible, les apôtres n'avaient pas besoin d'employer le saint chrême. (S Th. Aq.) Primitivement l'on ne se servait que *d'huile:* ce n'est qu'au VI[e] siècle que l'on trouve l'usage de mélanger du baume à l'huile. (Ben. XIV). Les *papes et les docteurs les plus anciens* parlent de la confirmation. „Tous les fidèles, dit S. Urbain († 230), doivent après le baptême, recevoir le S. Esprit par l'imposition des mains, afin de devenir *des chrétiens parfaits.*" — S. Cyprien († 250) écrit: „que le sacrement du saint chrême est aussi saint que le baptême", et S. Augustin: „que de la cessation du don des langues, on ne peut pas conclure que le S. Esprit n'est plus communiqué par l'imposition des mains. Ces grâces extraordinaires étaient nécessaires dans les premiers siècles de l'Eglise, pour faciliter sa diffusion." *Les*

sectes les plus anciennes, les Nestoriens, les Jacobites, ont maintenu ce sacrement, ainsi que *l'Eglise grecque* qui prépare le saint chrême avec de l'huile qui est toujours la partie principale, du vin et 35 matières odoriférantes. — Le concile *de Trente* déclare expressément que la confirmation est un véritable sacrement (VII, 1) et non pas une simple cérémonie, autrefois jointe au baptême, ni une simple profession de foi publique faite devant la communauté chrétienne.

2. La confirmation a les effets de l'huile et du baume: elle rend *doux,* c.-à-d. qu'elle augmente notre amour de Dieu et du prochain; elle *éclaire* notre intelligence, *fortifie* notre volonté, préserve l'âme de la *corruption* du péché et nous *remplit du parfum* des vertus chrétiennes.

L'*huile* adoucit les objets rudes qu'on frotte; elle éclaire; elle fortifie, témoins les athlètes grecs qui se frottaient d'huile avant le combat. Le *baume* préserve de la corruption, comme le prouvent les momies d'Egypte, et répand une agréable odeur. L'huile laissant des taches difficiles à enlever indique encore le caractère ineffaçable de la confirmation. La confirmation **augmente l'amour de Dieu et du prochain,** en d'autres termes, la confirmation augmente la *grâce sanctifiante,* ou encore, par la confirmation, nous recevons la plénitude du S. Esprit. C'est pourquoi elle est le *complément* du sacrement de baptême. Au baptême sans doute l'homme est devenu le temple du S. Esprit, mais à la confirmation il en reçoit la plénitude. Les chrétiens *non confirmés* sont donc comme une *église consacrée* où l'on ne conserve pas le SS. Sacrement. (Massl.) Sans la confirmation, le baptisé ressemble à *un enfant* qui n'a pas encore toute sa croissance. (S. Clém.) Le baptême et la confirmation sont presque dans les mêmes rapports que le sacerdoce et l'épiscopat: au baptême, on devient soldat de Jésus-Christ, à la confirmation, on reçoit les armes pour le combat. (S. Melchiade). Les confirmés auront donc *un plus haut degré de gloire* dans le ciel, que ceux qui sont seulement baptisés. (S. Th. Aq.) Ceci nous explique pourquoi dans les premiers siècles on confirmait déjà les enfants en bas-âge. La confirmation éclaire l'**intelligence,** c.-à-d. que l'homme reconnaît la vanité des biens et des jouissances de la terre et qu'il en ressent un vif dégoût; elle détruit l'amour du monde, et cet effet est toujours lié à une augmentation de l'amour de Dieu. Par la confirmation, toutes nos pensées et nos désirs sont élevés vers le ciel; l'homme, de terrestre qu'il était, devient céleste, de charnel, spirituel, et par conséquent parfait chrétien. (S. Melch.) Par la confirmation la lâcheté fait place à la **force dans la foi.** Avant la Pentecôte, les Apôtres étaient des enfants sans courage; après la Pentecôte, ils furent comme des lions. C'est ainsi que le S. Esprit agit encore aujourd'hui dans les confirmés; ils peuvent dire: „Je puis tout en celui qui me fortifie.“ (Phil. IV, 13). S. Vincent Ferrier pense qu'à la fin du monde, l'antechrist fera tous ses efforts pour empêcher les chrétiens de recevoir la confirmation, afin de les faire apostasier plus facilement. Comme la confirmation fortifie la volonté, le confirmé *résiste plus facilement aux tentations,* et ne tombe **plus si facilement dans le péché.** Si cependant il a le malheur de retomber dans le péché mortel, il aura une peine plus grave à subir, comme le soldat qui, après avoir juré fidélité au drapeau, passe dans le camp ennemi. Plus la volonté est forte, **plus on parvient facilement à la vertu.** La confirmation aide surtout à pratiquer *l'humilité* et *la douceur*, que symbolisent l'huile et le baume. Le baume qui, dans tous les liquides, tombe au fond du vase, nous représente l'humilité; l'huile qui surnage est la figure de la douceur qui élève l'homme au-dessus de toutes les adversités. (S. Fr. de Sales) La sainte Ecriture donne toujours aux vertus le nom de bonne odeur (II. Cor. II, 15), parce que les âmes vertueuses sont aussi agréables à Dieu qu'à nous les parfums. Aussi beaucoup de corps de saints répandent-ils une odeur suave.

3. Le chrétien doit recevoir la confirmation au moment où il entre dans l'adolescence, parce qu'à cette époque les tentations augmentent et qu'il est nécessaire alors de fortifier la volonté.

Il ne convient pas de recevoir la confirmation avant d'avoir l'âge de raison (environ 7 ans) (Rit. Rom.). L'époque la plus convenable est **l'âge de 12 ans accomplis,**

mais il ne faut pas la différer sans motif *au-delà de 14 ans.* (Ordonn. de plusieurs conciles provinciaux). L'on ne peut toutefois fixer un âge déterminé, parce que l'étendue des diocèses ne permet aux évêques de visiter les paroisses qu'à des intervalles assez longs. — Celui qui *diffère inconsidérément* de recevoir la confirmation ressemble à *un voyageur* qui doit passer dans des chemins dangereux et refuse les armes qu'on lui offre : il peut payer cher son imprudence. (Mehler). Bien que la confirmation ne soit pas absolument nécessaire au salut, néanmoins Dieu *punira sévèrement* le mépris que l'on fait de ce sacrement.[1] Dans les premiers temps de l'Eglise, on imposait *la pénitence de trois ans*, réservée aux péchés graves, aux parents qui négligeaient de faire confirmer leurs enfants. Il suffit du reste de savoir que *Jésus-Christ veut* que tous soient remplis du S. Esprit. (S. Jean VIII, 37, sq.)

4. Avant la confirmation le chrétien doit se confesser et si possible recevoir la *sainte Communion*, parce qu'il faut être en état de grâce pour être confirmé.

Celui qui recevrait la confirmation, en état de péché mortel, ressemblerait à un homme qui verse une liqueur précieuse dans un vase impur. Celui qui serait certain d'être en état de grâce, pourrait recevoir la confirmation sans confession préalable. C'est pour ce motif que *dans les premiers siècles* de l'Eglise, on n'a jamais fait difficulté de donner ce sacrement aux *petits enfants* immédiatement après le baptême, usage qui s'est conservé jusqu'aujourd'hui chez les Grecs et en Espagne. Dans beaucoup de diocèses, on admet à la confirmation, *même avant la première communion*, les enfants qui sont suffisamment instruits, pourvu qu'ils se soient déjà confessés au moins une fois et qu'ils aient huit ans, afin que plus tard ils ne soient pas privés de la grâce de la confirmation, dans un temps où ils en auraient le plus besoin C'est même *l'usage actuel de l'Eglise* de donner la confirmation après le baptême, et d'admettre ensuite à la communion. — S. Charles Borromée avait ordonné que les enfants de son diocèse fussent confirmés avant la première communion.

Le confirmand doit être bien instruit des vérités de la foi et se préparer à la confirmation par *la retraite, la prière* et *le jeûne.*

Les Apôtres en ont agi ainsi pendant les 10 jours avant la Pentecôte (Act. I, 14); aussi plusieurs synodes ont-ils ordonné que les confirmands reçussent avant la confirmation **des instructions particulières**, récitassent pendant sept jours au moins 7 Pater et Ave en l'honneur du S. Esprit et jeûnassent la veille de la confirmation. Aussi chaque confirmand doit-il être présenté par son curé ou présenter un certificat attestant qu'il est suffisamment préparé.

5. Dans sa ville épiscopale, l'évêque administre ordinairement la confirmation à la *Pentecôte,* puis il fait la visite de son diocèse

Dans les premiers siècles on donnait ordinairement la confirmation à *Pâques* et à la *Pentecôte*, c.-à-d. après le Baptême. S. Jérôme (400) raconte que de son temps *les évêques allaient dans les campagnes* pour confirmer ceux qui avaient été baptisés par les prêtres ou les diacres; aujourd'hui la confirmation se donne en général pendant la visite épiscopale. Les évêques peuvent aussi confirmer *avec moins de solennité*, en tout lieu et en tout temps, par. ex. des malades. — *Un prêtre* ne peut confirmer qu'avec l'autorisation du pape : ce cas peut se présenter dans *les grandes contrées de missions* que les évêques ne peuvent parcourir entièrement, et où les païens convertis seraient exposés à perdre la foi s'ils n'étaient pas affermis par la confirmation. Dans une bâtisse, tous les travaux sont faits par les ouvriers, mais c'est à l'architecte que revient le droit *de couronner l'œuvre :* de même c'est à l'évêque de donner la confirmation comme pour terminer l'édifice spirituel. (S. Th. Aq.) On a plus de respect pour un sacrement quand c'est l'évêque qui l'administre.

[1] Les Docteurs racontent qu'un certain Novatus qui avait négligé de recevoir la confirmation, devint un hérésiarque fameux et mourut d'une manière affreuse : ils attribuaient cette triste fin à son mépris de ce sacrement.

Le confirmand reçoit à la confirmation le nom d'un saint, le patron de la *confirmation*.

Quand autrefois la confirmation suivait immédiatement le baptême, on ne prenait qu'*un seul nom*. Mais plus tard, l'abus se glissa chez les nouveaux convertis de garder après le baptême leurs noms païens, et on les força de prendre à la confirmation des noms de saints. De même que le soldat doit avoir les yeux sur le général, ainsi le confirmé, comme soldat du Christ, doit imiter le saint dont il porte le nom, et qui doit être son *modèle* en même temps que *son intercesseur* au ciel. Outre ce guide céleste, il en a un terrestre.

A la confirmation, le confirmand est assisté d'un *parrain*.

Quand quelqu'un *fait de l'escrime*, il a besoin d'un second qui le soutienne par son adresse et ses conseils: il en est ainsi de la confirmation. (Rit. Rom.) — Le parrain de la confirmation doit assister son filleul dans les circonstances difficiles de la vie; de son côté le filleul doit savoir que, plus tard, il ne doit pas trop se fier à lui-même, mais écouter les avis d'un autre. Le parrain doit faire son possible pour que son filleul marche *dans le sentier de la vertu*, et il contracte avec son filleul et les parents de celui-ci **une parenté spirituelle** qui constitue un *empêchement dirimant du mariage*. Le parrain doit être confirmé, plus âgé que son filleul, du même sexe que lui, un honnête chrétien, et autre que le parrain du baptême. Dans les premiers temps où la confirmation suivait le baptême, on avait le même parrain pour les deux sacrements.

A la confirmation, on doit éviter *le luxe dans la toilette*.

Dieu résiste aux superbes et le S. Esprit ne descend pas dans une âme orgueilleuse (I. S. Pierre V, 5), occupée de ses vêtements, de sa toilette et oubliant la chose principale. — **Règles à observer à la confirmation:** On n'exige plus aujourd'hui *d'être à jeûn* pour recevoir ce sacrement; ce serait du reste presque impossible, vu la durée de la cérémonie. Les vêtements doivent être simples, et le front *découvert*, pour recevoir l'onction. Chacun, muni d'un livre de prières et de son *billet*, doit être présenté à l'évêque; les adultes *se mettent à genoux* par humilité, les enfants restent debout, et derrière eux se tient *le parrain, la main droite posée sur l'épaule droite* du filleul. Tous les confirmands doivent déjà être à l'église pour *l'imposition générale des mains* par l'évêque; aussi, dans certains diocèses on ferme les portes, afin de ne pas confirmer celui qui n'aurait pas été présent à cette première cérémonie. Personne non plus ne doit se retirer avant d'avoir reçu la *bénédiction solennelle* de l'évêque, quoiqu'elle ne soit pas une partie essentielle du sacrement.[1] Après la confirmation, il ne faut pas se livrer à des festins et à des récréations bruyantes qui pourraient éloigner le S. Esprit. „N'attristez point le S. Esprit, dit S. Paul." (Eph. IV, 30). Si, à notre époque, la foi de tant de chrétiens est si faible, c'est qu'on n'a pas pour le sacrement de confirmation, l'estime qu'il mérite.

III. Le SS. sacrement de l'Autel.

I. Institution et nature du SS. sacrement de l'Autel.

Dans les sacrifices de l'ancienne Loi, le peuple consommait une partie des offrandes. Jésus-Christ a pris soin que le peuple chrétien puisse aussi avoir part à son sacrifice.

Jésus-Christ *avait promis* aux Juifs *à Capharnaüm* de leur donner sa chair à manger et son sang à boire. (S. Jean VI, 26.)

Après l'étonnant miracle de la multiplication des pains, on se mit à la recherche de Jésus que l'on trouva dans la synagogue de Capharnaüm; c'était pour recevoir de nouveau du pain de ses mains. Il leur promit *un pain qui rendrait*

[1] Par suite d'une panique, des enfants quittèrent l'église avant d'avoir reçu la bénédiction épiscopale. On demanda à Rome s'ils étaient réellement confirmés et la réponse fut affirmative. (Cong. Ind. 22 Juin 1892).

immortel, et quand ils le lui demandèrent, Jésus leur répondit: „Le pain que je vous donnerai, *c'est ma chair.*“ Comme les Juifs ne voulaient pas croire à ses paroles, le divin Sauveur reprit: „Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas *la vie* en vous. Celui qui mange ma chair et boit mon sang, a *la vie éternelle*, et je le ressusciterai au dernier jour“, et il ajouta: „Ma chair est *véritablement une nourriture*, et mon sang est véritablement un breuvage.“ A ces paroles, les Juifs ne purent retenir leurs murmures et se retirèrent.

Jésus-Christ *a réalisé* cette promesse *à la dernière Cène*, il changea le pain en son corps et le vin en son sang, et en communia les Apôtres. (S. Matth. XXVI, 26.)

Mais les Apôtres ne virent point l'*apparence de la chair*; l'apparence du pain, c'est-à-dire la couleur, le goût, le poids, l'odeur, était restée; ils ne virent pas non plus l'*apparence du sang;* les apparences du vin étaient restées: la *substance* seule avait été changée. L'intérieur d'un œuf se change aussi en un oiseau vivant, et cependant la coquille reste la même. (S. Th. Aq.)

1. Le corps et le sang de Jésus-Christ sous les apparences du pain et du vin constituent le SS. sacrement de l'Autel.

Nous trouvons ici ce qui constitue un sacrement. Les signes sensibles sont *les apparences du pain et du vin*, puis *les paroles de Jésus-Christ*. La grâce invisible, c'est la réception du corps et du sang de Jésus-Christ. L'institution eut lieu *à la dernière Cène*. Le signe sensible *symbolise* la grâce invisible: le **pain**, qui se prépare avec les grains de blé *moulus* et avec de l'eau, et que l'on cuit *au feu*, représente le corps de Jésus-Christ, qui a infiniment souffert; le pain *sans levain* figure la pureté du corps de Jésus-Christ; la forme *ronde* signifie que sous les espèces du pain est caché le Dieu qui, comme le cercle, n'a ni commencement ni fin. (Hébr. VII, 3.) Le **vin**, provenant de *raisins pressés*, symbolise le sang de Jésus-Christ, que son corps a répandu. L'*eau mêlée* au vin signifie qu'en Jésus-Christ l'humanité est intimement unie à la divinité. Le pain et le vin qui forment *ensemble les principaux* aliments du corps, indiquent que le corps et le sang de Jésus-Christ sont les principaux aliments de l'âme. — Ce sacrement porte différents *noms*. Nous disons: sacrement de l'*Autel*, parce que la transsubstantiation se fait sur l'autel; le SS. Sacrement, parce qu'il ne communique pas seulement des grâces comme les autres sacrements, mais l'auteur même des grâces; le sacrement d'*Amour*, parce qu'il est le plus grand témoignage de l'amour de Jésus-Christ pour les hommes; simplement *Sacrement*, parce qu'il est le sacrement par excellence; le *Pain du ciel*, parce qu'il contient comme nourriture le divin Sauveur descendu du ciel; *Pain des anges*, parce qu'il nous rend semblables aux anges; *Viatique*, parce qu'il fortifie les mourants dans leur *voyage* vers l'éternité; *Hostie* (victime); *Eucharistie* (actions de grâces).

Nous disons: **sacrement de l'Autel**, parce que, sur l'ordre de Jésus-Christ le prêtre fait à l'*autel* ce que le divin Sauveur a fait à la dernière Cène.

Jésus a dit à ses Apôtres: „Faites ceci en mémoire de moi“ (S. Luc. XXII. 19), le prêtre prononce donc sur le pain et le vin les mêmes paroles que Jésus-Christ a dites à la dernière Cène, par là il change le pain au corps de Jésus-Christ et le vin au sang de Jésus-Christ.

Le SS. Sacrement est conservé **au tabernacle** dans chaque église autorisée.

Le tabernacle (tabernaculum=tente) est une petite tente fermée solidement, élevée au milieu de l'autel; l'*intérieur* doit être doré ou tendu de soie blanche, tandis que l'*extérieur* est généralement orné de symboles du S. Sacrement: épis, raisins, calice, agneau. Au Moyen-âge, au lieu du tabernacle actuel, il y avait une petite tourelle (custode) dans le voisinage de l'autel. Nous l'appelons *tabernacle*, c.-à-d. tente sacrée, parce que le tabernacle des Israélites, avec son nuage mystérieux, était une figure de celui où séjourne notre Dieu. (Apoc. XXI, 3.) Dans le tabernacle

se trouve le *ciboire* avec les hosties, recouvert **d'un voile**, pour indiquer que Jésus-Christ est là *caché* sous les apparences du pain. Souvent le tabernacle contient encore l'*ostensoir* (monstrance), dont on se sert pour exposer le SS. Sacrement dans les occasions solennelles. Pour faire comprendre que le S. Sacrement se trouve dans une église, on fait brûler constamment devant le tabernacle **la lampe du sanctuaire**, qui nous rappelle qu'à l'autel est présent Celui qui est la *lumière* du monde et en même temps *éternel*. — En général la lumière symbolise *la présence de Dieu*; Dieu en effet habite une lumière inaccessible (Tim. VI, 16), et il s'est souvent manifesté dans l'éclat de la lumière, comme au buisson ardent, sur la montagne du Sinaï, au Thabor et à la Pentecôte. — La lampe du sanctuaire remplace *le chandelier à 7 branches* du temple de Jérusalem, sur lequel des lampes devaient constamment brûler. A la naissance de Jésus-Christ, une lumière a brillé sur les campagnes de Bethléem. Le tabernacle ressemble à la crèche où était couché l'Enfant-Jésus. — Jésus-Christ est *toujours au milieu de nous*, c'est donc en toute vérité qu'il a dit: „Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.“ (S. Matth. XXVIII, 20.) Entre nous et les *saints*, il n'y a qu'un degré: Jésus-Christ est présent aux uns et aux autres: la différence, c'est que les habitants des cieux jouissent de *sa vision directe*, tandis que pour nous *il est voilé* sous les saintes espèces. La *Manne* conservée dans l'arche d'alliance était une figure de notre Dieu présent dans le tabernacle. (Ex. XVI, 33.)

2. La présence du corps et du sang de Jésus-Christ sous les apparences du pain et du vin est pour nous un *mystère*, parce que notre faible intelligence ne peut comprendre cette vérité.

Jésus-Christ s'est caché sous les apparences du pain et du vin pour éprouver notre foi, pour voir si nous croyons à sa parole plus qu'à nos yeux. Si nous apercevions en effet le corps et le sang matériels de Jésus-Christ pour croire ensuite, nous n'aurions pas de mérite. En outre, Jésus-Christ n'a pas voulu nous effrayer *en nous montrant sa Majesté;* si nous étions témoins de l'éclat de son corps glorifié, nous éprouverions ce que ressent un œil malade touché par les rayons du soleil, que pour cela on arrête par un rideau. Moïse voila son visage lorsque Dieu lui apparut dans le buisson ardent, et au Thabor, les Apôtres n'ont pu soutenir l'éclat sans voile du corps glorifié de Jésus-Christ: aussi se prosternèrent-ils la face contre terre. Dans la vie ordinaire d'ailleurs, *nous ne pouvons pas non plus toujours nous en rapporter à nos sens*, ils nous *induisent* souvent *en erreur:* ainsi la *rame plongée dans l'eau* nous semble brisée, un immense *corps céleste* nous apparaît comme un petit point lumineux, etc. — Les **comparaisons** suivantes peuvent nous faire comprendre en partie ce mystère. Le *corps humain* change le pain et le vin en chair et en sang, *la vigne* transforme en vin l'eau de pluie, *les abeilles*, le suc des fleurs en miel, Jésus-Christ peut, à plus forte raison, changer, par la puissance de sa parole, le pain en la substance de son corps, le vin en la substance de son sang. (S. Albert-le-Grand). Dieu ne pourrait-il faire ce que peut un corps? „Celui qui a tout fait de rien, peut aussi changer ce qui existe déjà.“ (S. Ambr.) Celui qui fait produire le *pain à la terre*, peut aussi changer le pain en son propre corps. (S. Gaud.) Beaucoup *d'hérétiques* ont interprété de mille manières la doctrine catholique sur la présence réelle de Jésus-Christ au SS. sacrement de l'Autel, ainsi que les paroles: „Ceci est mon corps; ceci est mon sang.“ [1] — Il faut encore rappeler que Dieu, dans le cours des siècles, a fait de grands **miracles** pour attester sa présence au SS. sacrement de l'Autel. Ainsi des Hosties consacrées sont restées intactes dans les incendies, celles qui avaient été volées, répandaient une grande clarté dans l'endroit où elles étaient cachées; de saintes Hosties ont laissé couler du sang, d'autres planaient dans les airs; Jésus Christ se montra dans la Ste Hostie sous la figure d'un enfant, d'un homme ou d'un agneau; plusieurs saints n'ont entretenu leur vie que par la sainte communion, comme Ste Catherine de Sienne, Ste Rose de Lima, Ste Lidwine, Ste Angèle de Foligno, le B. Nicolas de Flüe, Catherine Emmérich.

De tout temps les chrétiens *ont cru* que le corps et

[1] Un peintre les a tous réfutés par un tableau symbolique. Il représenta Jésus-Christ à la dernière Cène, et à ses côtés Luther et Zwingle. Au-dessous du tableau il écrivit: « Jésus-Christ dit: Ceci est mon corps; Luther dit: « Ceci *devient* mon corps; Zwingle dit: Ceci *signifie* mon corps! Lequel des trois a raison?» Ces quelques paroles du peintre sont plus probantes que tous les arguments.

le sang de Jésus-Christ sont présents sous les apparences du pain et du vin.

S. Augustin dit: „Jésus-Christ se portait *lui-même dans ses mains,* lorsqu'il présenta son corps à ses disciples." S. Cyrille de Jérusalem: „Jésus-Christ a un jour changé de *l'eau en vin;* il peut donc changer du vin en son sang"; et: „Quand Jésus-Christ donne l'assurance que c'est son corps, qui aurait l'audace d'en douter?" C'est ainsi seulement que s'explique la *calomnie des païens* qui accusaient les chrétiens d'immoler des enfants dont ils saupoudraient le corps de farine pour les manger.

3. Sous les apparences du pain et sous les apparences du vin, Jésus-Christ est présent comme Dieu et comme homme, sans être *divisé.*

Partout où se trouve, soit son corps, soit son sang, Jésus-Christ doit se trouver tout entier, car *il ne meurt plus;* par conséquent le corps ne peut pas être séparé de son sang, ni le sang, ni le corps séparés de son âme. Les paroles mêmes du divin Sauveur: „Ceci est mon corps qui *sera livré* pour vous, ceci est mon sang qui *sera répandu* pour beaucoup", nous prouvent que sous les apparences du pain et du vin il y a le corps *vivant*, le sang vivant de Jésus-Christ, et conséquemment Jésus-Christ vivant. De même que dans la petite *prunelle de l'œil* se trouve l'image d'une contrée tout entière, ainsi se trouve Jésus-Christ tout entier dans la plus petite Hostie.

4. Jésus-Christ est présent dans la plus petite partie de l'hostie et du vin consacrés.

Jésus-Christ est présent *dans chaque hostie*, et quand le prêtre *divise* l'hostie, Jésus-Christ est tout entier sous chaque partie. Si l'on *brise* un *aimant* en plusieurs morceaux, chacun d'eux sera encore un aimant complet, avec ses deux pôles. Dans chaque morceau de *miroir brisé*, on se voit comme dans le miroir entier. Néanmoins il n'y a pas plusieurs corps de Jésus-Christ, mais seulement *un corps* rempli de la divinité de Jésus, qui est dans chaque hostie. (S. Albert-le-Gr.) Par la consécration, le corps de Jésus-Christ *n'est pas agrandi;* il *n'est pas diminué* par la communion. „De même que *la lumière d'un flambeau* ne diminue pas, bien qu'on y allume mille autres flambeaux. ainsi le corps de Jésus-Christ ne diminue pas, quoiqu'on le donne en nourriture à des milliers et des millions de personnes." (S. Th. Aq.) C'est pourquoi S. André disait au proconsul d'Achaïe: „J'offre chaque jour sur l'autel au vrai Dieu tout-puissant l'Agneau divin immaculé, et quand tout le peuple des fidèles a mangé sa chair sacrée, l'Agneau qui a été offert reste néanmoins entier et vivant."

5. Au SS. Sacrement, Jésus-Christ reste aussi longtemps présent que subsistent les apparences du pain et du vin.

Ainsi Jésus-Christ n'est pas seulement présent *au moment* de la communion, mais **avant et après la communion** (Conc. Tr. XIII, 4), sans cela Jésus-Christ n'aurait pas pu dire: „Prenez et mangez: ceci est mon corps." C'était déjà son corps *avant* la communion. Jésus-Christ reste présent dans son *humanité* aussi longtemps que durent les espèces du pain; il est donc en nous, après la communion, tant que les hosties ne sont pas corrompues. De là vient que les S. Docteurs appellent les chrétiens *Christophores* (Porte-Christ), parce qu'ils portent Jésus-Christ dans leur cœur après la communion; de là vient que nous faisons la génuflexion devant le Tabernacle.

6. Pour remplir nos devoirs envers le SS. Sacrement, nous devons le visiter souvent, l'adorer et communier.

Nous devons visiter le SS. Sacrement, surtout quand nous sommes *dans l'affliction.*

Nous devons visiter souvent le SS. Sacrement. Les *bergers et les Rois*, qui visitèrent le Sauveur à la crèche, nous en ont donné l'exemple. Le saint roi Wenceslas de Bohême le visitait pendant la nuit, et S. Louis de Gonzague restait des heures entières devant le Tabernacle. Le cardinal *Bellarmin*, qui se fit remarquer de bonne heure par sa science profonde, entrait encore étudiant dans toutes les églises qu'il rencontrait, et récitait quelques *Pater* devant l'autel. Comme on lui demandait la raison de cette conduite, il répondit : „Est-il convenable de passer devant la maison de son ami sans aller le saluer?" *Des curés zélés* ont l'habitude de ne jamais fermer l'église, mais de la laisser ouverte toute la journée. — A tous ceux qui sont **dans l'affliction**, Jésus-Christ adresse ces paroles encourageantes : „Venez à moi, vous tous qui êtes chargés et fatigués, et je vous soulagerai." (S. Matth. XI, 28). Jésus-Christ, au SS. Sacrement, nous donne plus de consolations que le monde ne peut nous offrir de plaisirs dans ses fêtes (Ste Thér); auprès de lui, les cœurs attristés retrouvent la joie, les insensés la sagesse, les faibles la force, et les pauvres la richesse. (S. Alph.) Les *brebis* qui sont près du berger reçoivent souvent de lui quelques morceaux de sa nourriture. (Ste Thérèse). Quand *l'aigle* voit de loin sa proie, il se hâte de fondre dessus, ainsi devons-nous faire pour le SS. Sacrement qui est la nourriture de nos âmes. Semblables au *cerf altéré*, les saints courent à cette source céleste. (S. Jér.) De même qu'un homme poli *rend visite* à celui qui est venu le voir, ainsi Jésus-Christ ne laissera pas notre visite sans récompense. C'est agir en insensé que de s'adresser aux hommes dans l'affliction, pour leur conter ses misères, plutôt que d'aller à l'église pour se plaindre à Jésus, qui veut et peut nous aider. Nous savons que les Israélites étaient toujours vainqueurs quand ils emportaient l'*Arche d'alliance* au combat ; réfugions-nous aussi près de l'Arche de la nouvelle alliance, où nous trouverons toujours un prompt secours dans nos afflictions.

L'Eglise nous rappelle le devoir d'**adorer** le SS. Sacrement : par la *lampe du sanctuaire*, par le *tintement de la clochette* pendant la messe et quand on porte le S. Viatique aux malades, par la *procession de la Fête-Dieu* et par l'*Exposition fréquente* du S. Sacrement.

On témoigne ses sentiments d'adoration en faisant **la génuflexion**; nous devons la faire en entrant à l'église et en en sortant ; à l'*Elévation*, à la *Benédiction* donnée avec le S. Sacrement, et quand le prêtre *le porte aux malades* [1] — *Avant la sainte Communion*, nous devons aussi adorer le SS. Sacrement. „Personne ne doit manger la chair du Christ avant de l'avoir adorée." (S. Aug.) Beaucoup de chrétiens hélas ! n'ont qu'une foi *morte;* ils passent froidement devant le S. Sacrement. Pour accroître notre foi en la présence de Jésus dans l'Eucharistie, Urbain IV (1264) a institué *la procession de la Fête-Dieu*, à la suite d'une apparition dont fut favorisée Ste Julienne, religieuse à Liège. L'Eglise ordonne souvent d'exposer le S. Sacrement, par ex. aux *Quarante heures*, qui se célèbrent en beaucoup d'endroits ordinairement avant le Mercredi des Cendres. Il existe aussi des *confréries* du S. Sacrement, dont chaque membre passe au moins une heure par mois en prières devant le Tabernacle. L'Adoration perpétuelle est une confrérie [2] dont les membres organisent leurs heures d'adoration, de manière que l'adoration se fasse *sans interruption* le jour et la nuit. Jésus-Christ a institué ce sacrement immédiatement *avant sa mort*, précisément pour que nous l'ayons *en plus haute estime*, car on a plus de soin du cadeau qu'un ami nous fait en nous quittant. (S. Bern.) Si déjà les Juifs n'osaient ni regarder ni toucher l'Arche d'alliance, quel respect ne devons-nous pas avoir pour le S. Sacrement de l'Autel !

Jésus-Christ nous engage à **nous nourrir** de la S. Eucharistie en disant : « Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la *vie* en vous. » (S. Jean VI, 54.)

[1] Rodolphe de Habsbourg nous en donne un bel exemple. Etant un jour à la chasse, il rencontra un prêtre qui portait le Viatique à un malade: aussitôt il descendit de cheval, se prosterna, et offrit au prêtre sa monture qu'il consacra pour toujours au service de Dieu.

[2] Dans certains diocèses l'Adoration perpétuelle est organisée alternativement entre toutes les paroisses.

La réception de la S. Eucharistie se nomme **communion**, c.-à-d. union avec Jésus-Christ; par elle nous recevons Jésus-Christ en nous, comme Zachée le reçut dans sa maison. *Les figures* de la S. Communion furent: *l'arbre de vie* dans le paradis terrestre, dont les fruits devaient donner à nos premiers parents l'immortalité du corps; la *Manne*; l'*Agneau pascal*; le *pain* qui donna à *Elie* des forces nouvelles pour continuer son voyage de 40 jours jusqu'à la montagne d'Horeb; le *changement* de *l'eau* en vin aux noces de Cana et la *multiplication* des pains. La S. Communion est elle-même la figure de cette nourriture que Dieu le Père nous donnera au ciel.

7. *Les fidèles* ne reçoivent la S. Communion que sous l'espèce *du pain; le prêtre* seul communie *sous les deux espèces* à la sainte messe.

Le prêtre offre en effet un *sacrifice* qui symbolise et renouvelle celui de Jésus-Christ sur la croix. Or, au Calvaire, Jésus-Christ répandit presque tout son sang qui fut ainsi séparé de son corps. Cette *séparation du corps et du sang* de Jésus-Christ doit donc être figurée à la sainte messe par la séparation des espèces du pain et du vin. Les fidèles, au contraire, n'offrent point de sacrifice, mais se nourrissent de la S. Eucharistie. Il est inutile que les fidèles *participent* au calice, car celui qui reçoit le S. Sacrement sous l'espèce du pain, reçoit autant que le prêtre à la sainte messe, puisque Jésus-Christ est présent tout entier sous chaque espèce, et le divin Sauveur a dit lui-même: „Celui qui mange ce pain vivra éternellement.“ (S. Jean VI, 59.) Les premiers chrétiens persévéraient dans la communion *de la fraction du pain* (Act. II, 42); on ne fait pas mention du calice. L'Eglise a eu des raisons graves pour enlever aux fidèles l'usage du calice : le précieux sang pourrait être facilement *renversé*, beaucoup *n'aimeraient pas* boire après d'autres, le vin s'altère facilement et l'on n'en trouve pas facilement partout, en outre bien des personnes *ont une répugnance* pour le vin. Il est vrai que les papes *S. Léon* († 461) et *S. Gélase* († 496) ont ordonné l'usage du calice, mais c'était pour combattre l'hérésie des *Manichéens* qui prétendaient que le vin provenait du démon et que l'on ne pouvait pas en user. On permit aussi *aux Hussites* (1433) la communion sous les deux espèces, pour les ramener à l'Eglise catholique.

L'institution de la S. Communion nous fait comprendre *le grand amour de Dieu* pour les hommes.

Le plus grand amour qu'il y ait sur la terre est celui de *la mère* pour ses enfants. C'est pourquoi Dieu, voulant nous faire comprendre l'immensité de son amour, l'a comparé à l'amour maternel. Mais n'a-t-on jamais entendu dire qu'une mère ait donné sa propre chair à ses enfants pour leur conserver la vie? Et quel pasteur a aimé son troupeau jusqu'à le nourrir de sa chair et de son sang? (S. Chrys.) Ste Catherine de Sienne vit souvent dans les mains du prêtre *un feu ardent* au lieu de la Ste Hostie, Dieu voulait faire comprendre par là combien est grand son amour pour les hommes au S. Sacrement.

---

2. Nécessité de la sainte Communion.

1. Le S. Sacrement est la nourriture de nos âmes. C'est pourquoi la S. Communion est un moyen *pour arriver ici-bas* à la perfection spirituelle ou *Sainteté* et un jour à la vie éternelle.

Le S. Sacrement est la **nourriture de notre âme**, car la vie de notre âme en dépend; en effet Jésus-Christ nous dit: „Celui qui me mange vit par moi“ (S. Jean VI, 58), et: „Si vous *ne mangez* la chair du Fils de l'homme et si vous *ne buvez* son sang, vous n'aurez pas *la vie en vous*.“ (Ibid. 54). La S. Communion est donc le **moyen** indispensable pour arriver à **la sainteté** et à la vie éternelle. Sans une bonne nourriture, on ne peut conserver *sa santé*; de même sans la S. Communion, on ne peut être saint, robuste et en bonne santé spirituelle. (Ségur.) Il y a deux sortes d'âmes qui ont besoin de la S. Communion: les parfaites, pour se maintenir

dans la perfection, et les imparfaites, pour y parvenir; les fortes, pour ne pas faiblir; les faibles pour se fortifier. Communiez donc souvent! (S. Fr. de S.) C'est la communion quotidienne qui a tant contribué à la sanctification des *premiers chrétiens*, et qui a produit tant de martyrs aux premiers siècles du christianisme. Tous les saints du reste ont communié souvent. Cependant la communion fréquente *n'est point* par elle-même *une marque de sainteté, ni la récompense* de la sainteté, comme la nourriture n'est pas un signe de force corporelle, elle n'est que le moyen de l'acquérir.

Celui donc qui reçoit *rarement* la S. Communion, ne fera que *peu de progrès* dans la sainteté.

La conviction que, même après avoir fait pénitence, nous sommes **indignes**, ne doit pas nous éloigner de la S. Communion, et l'Eglise met avant la communion sur les lèvres des plus saints les paroles du centurion païen. (S. Fr. de S.) Jésus-Christ seul était digne de communier, car un Dieu seul peut recevoir dignement un Dieu (S. Alph.) Du reste, Jésus-Christ n'a pas institué le Sacrement de l'Autel pour les Anges, mais pour les hommes, et celui qui reconnaît le mieux sa misère et veut y remédier, demandera souvent la S. Communion. Nos **fautes journalières** non plus ne doivent pas être un obstacle à la communion fréquente, mais plutôt nous aiguillonner à nous en corriger; la S. Communion en effet nous purifie des péchés véniels et affaiblit nos mauvais penchants. On reçoit Jésus-Christ non pas pour le sanctifier, mais pour qu'il nous sanctifie. (S. Bon.) — La privation des **consolations spirituelles** doit encore moins nous empêcher de nous approcher souvent de la S. Table. Ne trouverait-on pas insensé celui qui refuserait du pain et préférerait mourir de faim, parce qu'on ne lui donne pas en même temps du miel? (S. Ign. Loy.) ou celui qui ne voudrait pas s'approcher du feu avant d'avoir chaud? (Gerson). Les saints enseignent qu'il vaut mieux communier avec peu de dévotion que de négliger tout à fait la communion. „Celui qui blâme la communion fréquente, remplit l'office du démon.“ (Ségur). Le *souverain Pontife* a souvent recommandé, et d'une manière pressante, la communion fréquente et même la communion quotidienne. (Cong. Rit. 11 déc. 1855; S. Pénit. 19 déc. 1886). Tous les saints ont fait tous leurs efforts pour répandre l'usage de la communion fréquente. En employant la communion fréquente, Dom Bosco de Turin († 1888) a fait des chrétiens solides et convaincus de 200,000 enfants italiens tout à fait abandonnés, dont 6000 sont devenus prêtres; presque tous communiaient chaque dimanche, beaucoup trois fois par semaine, quelques-uns tous les jours: c'est par la S. Communion qu'ils recevaient la force nécessaire pour se corriger.[1]

Mais celui qui pendant longtemps *néglige de recevoir* la S. Communion, verra son âme *dépérir*.

Le corps non plus ne peut pas vivre sans nourriture. Sans doute, de même que beaucoup de saints ont vécu sans prendre de nourriture corporelle, il y en a eu aussi *beaucoup* qui ont vécu des années sans communion: par ex. Ste Marie l'Egyptienne qui a passé 47 ans dans le désert, et beaucoup de solitaires, comme S. Paul et S. Antoine. Le S. Esprit qui les avait conduits dans la solitude, réparait ce qui leur manquait dans les sacrements (Ben. XIV); mais la plupart ont reçu la S. Communion avant de mourir. Néanmoins celui qui ne peut recevoir la S. Communion est obligé de *communier spirituellement*, c.-à-d. avoir le désir de la recevoir en attendant qu'il ait l'occasion de communier sacramentellement. (S. Th. Aq.)

2. Nous sommes obligés, sous peine de péché mortel, de recevoir la S. Communion *une fois* chaque année en temps pascal, puis dans une *maladie* dangereuse. En outre l'Eglise *désire* que tous les fidèles communient autant que possible les *dimanches* et les *fêtes*.

Les premiers chrétiens **communiaient à *chaque messe*, bien que tous ne fussent pas des saints, plus tard le pape S. Fabien († 250) ordonna de communier au moins**

[1] Voir le livre de Mgr. de Ségur, approuvé par le Saint-Siège: «La Très-Sainte Communion.»

aux trois fêtes principales de l'année. Au Moyen-âge la plupart des chrétiens devinrent indifférents, et passaient des années sans aller à la S. Table, c'est alors que le concile de Latran (1215) ordonna que tout catholique parvenu à l'âge de raison communiât **au moins une fois par an** *au temps pascal*, sous peine de péché grave et de privation des funérailles chrétiennes. Les enfants peuvent être admis à la communion dès qu'ils sont en état *de distinguer* cette nourriture céleste de la nourriture terrestre, et que l'on a la certitude qu'ils communieront avec la dévotion nécessaire. (Cat. rom.) On ne doit jamais différer la première communion au-delà de 14 ans.[1] Il est très dangereux de rester trop longtemps éloigné des sacrements, et communier dans l'innocence est d'une grande importance; au Moyen-âge, les enfants faisaient leur première communion à l'âge de 7 ans et jusqu'au XII[e] siècle, on donnait même la communion aux nouveau-nés. — Nous sommes encore obligés de communier **dans une maladie grave**; celui qui est dangereusement malade, peut dire comme les disciples d'Emmaüs: „Seigneur, restez avec nous, car le soir arrive“ (S. Luc XXIV), et après avoir communié, répéter avec le vieillard Siméon: „Maintenant, Seigneur, laissez partir en paix votre serviteur, car mes yeux ont vu votre salut.“ (S. Luc. II, 29). Aussi nomme-t-on la S. Communion „*Viatique*“, c.-à-d. provision pour le dernier voyage. Néanmoins on ne donne point la S. Hostie à ceux qui ne peuvent l'avaler ou qui la *rejetteraient*. Quand la maladie *se prolonge*, le malade peut être communié plusieurs fois s'il le désire. (Ben. XIV). Les enfants gravement malades et qui ont l'usage de raison (environ 7 ans), peuvent recevoir la S. Communion, quand même jusque-là ils n'auraient pas été admis aux sacrements de Pénitence et d'Eucharistie: dans ce cas, le curé devra *les instruire* des vérités fondamentales de la foi et des sacrements qu'ils vont recevoir. (Ben. XIV). — En outre **l'Eglise désire** que les fidèles communient autant que possible les dimanches et les fêtes, car le concile de Trente (1563) voudrait que les fidèles communiassent non seulement spirituellement, mais réellement, *à la messe* à laquelle ils assistent, afin de participer plus abondamment aux fruits du sacrifice. (XXII, 6). Or les fidèles *sont obligés* d'assister à la messe les dimanches et les fêtes, il serait donc dans l'esprit de l'Eglise de communier au moins ces jours-là. *Tous les Docteurs* (en particulier S. Alphonse) n'ont que des éloges pour *la communion fréquente, même quotidienne*, et y ont exhorté les fidèles. „Nous donnons chaque jour, dit S. Charles Borromée, de la nourriture à notre corps, et nous n'en donnerions à notre âme qu'une fois par an! Les curés ont le devoir d'engager les fidèles à la communion fréquente et même quotidienne, parce que l'âme a besoin, comme le corps, de recevoir chaque jour sa nourriture.“ (Rit. rom.)

Cependant les confesseurs ne peuvent pas permettre la *communion fréquente* à tous les fidèles sans distinction; ils doivent la régler d'après l'*état d'âme* et la *manière de vivre* des pénitents.

Il n'est presque personne à qui l'on puisse refuser la communion **mensuelle**. (Ben. XIV, S. Alph.) On ne doit permettre la communion **hebdomadaire** qu'à ceux qui s'abstiennent du *péché mortel* et dont la vie ne cause aucun *scandale*, à ceux donc qui n'ont pas la réputation de bavards, de querelleurs, de médisants, etc. La communion hebdomadaire est très nécessaire à ceux qui sont en danger de pécher mortellement: c'est là qu'ils puiseront la force de résister. — La communion **quotidienne** ne doit être permise qu'à ceux qui ont *renoncé complètement* aux joies mondaines, qui tendent sérieusement à la perfection, qui combattent énergiquement tout péché véniel volontaire et désirent ardemment la S. Communion. Ces personnes doivent avoir aussi une *conduite irréprochable*, donner à la préparation et à l'action de grâces le temps convenable, sans préjudice pour les devoirs de leur état, et avoir une certaine intelligence des choses de Dieu. Celui qui communie chaque jour, n'a pas besoin de se confesser chaque jour, puisque la S. Communion purifie des péchés véniels; il ne serait obligé de se confesser que s'il commettait un péché mortel (Conc Trid. XIII, 6), mais en général il n'en commettra pas. Quant à celui qui mène une *vie mondaine*, ou qui ne travaille pas à combattre ses défauts (colère, bavardage, vanité, etc.), la communion fréquente serait très nuisible; la communion ressemble au feu qui consume entièrement ce qu'il ne purifie pas.

Le prêtre est obligé de *refuser* absolument la S. Com-

[1] Ce règlement est de la compétence de l'évêque.

munion à certaines personnes, en particulier aux francs-maçons, aux catholiques qui ne sont mariés que civilement, ou qui ont contracté un mariage mixte sans la bénédiction de l'Eglise, enfin à tous ceux dont là conduite est un scandale *public*.

Les **francs-maçons** sont excommuniés (Pie IX, 2 oct. 1869); on prétend en outre qu'ils profanent la S. Hostie dans des cérémonies exécrables. Les catholiques **qui ne sont mariés** que **civilement** ou ont contracté *un mariage mixte sans la bénédiction de l'Eglise*, ont d'abord à mettre leur union en règle *devant Dieu*, avant de pouvoir être admis à la S. Communion.[1] — Parmi ceux qui donnent un **scandale public**, il faut compter: les *usuriers*, déjà condamnés comme tels; ceux qui éditent *des livres* contre la religion et l'Eglise, ou qui tiennent des *discours* impies, en général tous ceux qui *ont été punis pour des crimes par les tribunaux;* mais dès qu'ils *ont réparé publiquement* le scandale, ils peuvent être admis à la communion. Il est évident qu'il faudrait aussi refuser les sacrements à ceux qui les demanderaient *en état d'ivresse;* mais autant que possible, le prêtre, pour ménager leur honneur, avertira *en particulier* toutes ces personnes de ne pas s'approcher de la S. Table. (S. Charles Borr.) Si elles se présentent néanmoins, il passera devant elles sans les communier, afin d'éviter tout scandale. On ne doit *pas* traiter avec une *sévérité* excessive les pécheurs dont les crimes *ne sont pas publics:* Jésus-Christ n'a pas même exclu Judas de la communion. (S. Th. Aq.)

Le prêtre ne donnera pas non plus la S. Communion à ceux qui ne *savent pas la distinguer* d'une nourriture ordinaire, ou que l'on prévoit *ne pas* devoir la recevoir *respectueusement*.

Ainsi l'on n'admettra pas à la communion **les enfants qui n'ont pas encore l'usage de la raison**; si on les admettait autrefois, il y avait des motifs qui n'existent plus (Conc. Tr. XXI, 4), il faut les *instruire* d'abord sur les principaux points de la doctrine et de la morale. (Ben. XIV). Les **idiots** et les **insensés** sont en général incapables de recevoir la S. Communion; il n'y a d'exception que s'ils ont de temps à autre une luenr de raison ou sont en danger de mort. Il sera difficile aussi de communier ceux qui sont *victimes d'un accident* en état d'ivresse, car le divin Sauveur recommande de ne pas jeter les perles aux pourceaux.

---

3. Effets de la sainte Communion.

La S Communion est d'une grande utilité pour l'âme et pour le corps; „la Majesté divine, dit S. Alphonse, paie généreusement de retour l'hospitalité que nous lui offrons.“

La S. Communion produit dans l'âme les mêmes effets que le pain et le vin dans le corps. (S. Th. Aq.)

Le pain et le vin comme aliments terrestres 1° s'unissent très intimement au corps; 2° ils entretiennent en nous la vie et contribuent à la croissance; 3° ils font disparaître la fatigue et la faiblesse, et fortifient le corps; 4° ils lui donnent une certaine jouissance; 5° ils influent indirectement sur l'esprit: *Mens sana in corpore sano.* La S. Communion a les mêmes effets pour l'âme.

1. La S. Communion nous *unit* intimement à *Jésus-Christ.* « Celui qui mange ma chair, dit-il, et boit mon sang, demeure en moi, et moi en lui. » (S. Jean, VI, 57).

---

[1] Voir le sacrement de Mariage.

La S. Communion est en quelque sorte *un mariage*. Dans le mariage, l'époux élève son épouse au rang qu'il occupe lui-même: s'il est prince, elle devient princesse, s'il est roi ou empereur, elle devient reine ou impératrice; ainsi la communion tire l'âme de son état abject et méprisable et en fait l'épouse de Jésus-Christ. La S. Communion est en quelque sorte une *Incarnation* continuée: par l'Incarnation Jésus-Christ s'est uni à l'humanité, par la communion il s'unit à chaque homme en particulier. „De même que deux morceaux de cire fondus s'unissent l'un à l'autre, ainsi Jésus-Christ s'unit avec nous dans la communion. Il est en nous, et nous en lui.“ (S. Cyr. Jér.) Par la communion, *nous prenons la nature de Jésus-Christ*. „Celui qui le reçoit souvent, est pour ainsi dire changé en lui.“ (S. Aug.) Par la communion, il change notre nature en la sienne propre, comme *un peu de levain pénètre une grande masse de farine;* notre chair devient en quelque sorte sa chair, notre sang devient son sang. (S. Cyp.) C'est par là que la communion se distingue des aliments ordinaires: la nourriture corporelle est inférieure à l'homme, et il la transforme en lui, tandis que la communion étant supérieure, transforme l'homme en elle. (S. Aug.) Notre nature est *ennoblie* par la communion, comme un sauvageon est *ennobli* par la greffe. (S. Th. Aq.) La S. Communion nous unit aussi **les uns aux autres**; c'est par elle que tous les catholiques deviennent *un seul corps*. „Quoique en grand nombre, dit S. Paul, nous sommes un seul pain, un seul corps, nous tous qui participons à un seul pain.“ (I. Cor. X, 17). C'est pour cela que les S. Docteurs appellent la Communion la réunion générale de tous les fidèles en et avec Jésus-Christ, et entre eux. (Communis unio). On la nomme aussi „signe de l'unité, lien de charité, symbole de la paix et de la concorde.“ (Conc. Tr. XIII, 7).

2. La S. Communion éclaire l'intelligence et fortifie la volonté.

Chaque communion nous donne **des grâces actuelles**, c.-à-d. elle éclaire l'intelligence et fortifie la volonté. La communion, comme le *soleil* levant, chasse les ténèbres et apporte la *lumière*, aussi l'Eglise fait-elle allumer un flambeau partout où se donne la S. Communion. „Ils le *reconnurent* à la fraction du pain, est-il dit des deux disciples d'Emmaüs.“ (S. Luc. XXIV). Comme le pain que l'Ange apporta dans le désert au prophète Elie persécuté par la reine le soutint pendant 40 jours et 40 nuits et le fit arriver à la montagne d'Horeb, ainsi dans le pèlerinage de cette vie, la S. Communion nous *fortifie*, nous permet de repousser les attaques du monde séducteur et de parvenir heureusement à la montagne de Dieu. (III. Rois XIX.) La S. Communion nous donne des forces pour résister aux tentations et pratiquer la vertu; „elle change en *lions* ceux qui auparavant étaient timides, aussi l'esprit infernal tremble-t-il quand il voit nos lèvres humides du sang de Jésus-Christ.“ (S. Chrys.) Pour symboliser cet effet de la S. Communion, on donnait autrefois aux ostensoirs la *forme de tour*, comme pour nous dire que la S. Eucharistie est la tour de la puissance. Celui qui a à supporter beaucoup de *souffrances* et d'adversités, doit s'approcher souvent de la S. Table pour se fortifier. Les premiers chrétiens, exposés à tant de persécutions, puisaient dans la S. Communion le courage de braver la mort du martyre (S. Cyp.); ils ne s'exposaient jamais à un danger sans avoir reçu la S. Communion, car ils savaient que la force leur aurait manqué, s'ils n'avaient reçu auparavant la S. Eucharistie (id.); il faut donc quand on se trouve exposé à de violentes *tentations*, la recevoir souvent, elle a, pour repousser l'ange exterminateur, plus de vertu que son symbole, *le sang de l'Agneau pascal* sur les portes des Israélites; elle *brise* la force du démon. (S. Ign. d'Ant.)

3. La S. Communion entretient et augmente la vie de l'âme.

La S. Communion entretient la vie de l'âme, **la grâce sanctifiante**, comme le pain et le vin, la vie du corps. „Comme mon Père qui est vivant m'a envoyé, dit Jésus, et que moi je vis par mon Père, ainsi celui qui me mange vivra aussi par moi.“ C'est-à-dire: „C'est par la volonté de mon Père céleste que je suis devenu homme; mais mon Père a aussi communiqué sa vie divine à mon humanité, et celui qui reçoit la chair de cette humanité *recevra aussi une vie divine*.“ Et Jésus ajoute: „Celui qui mangera de ce pain ne mourra jamais“ (S. Jean VI, 60); c.-à-d. *ne tombera pas dans le péché mortel*“; la S. Communion est donc le remède qui nous préserve des rechutes dans le péché mortel (Conc. de Tr. XIII, 2), elle est un antidote contre

le péché. (S. Ign. d'Ant.) Celui qui communie rarement, tombera facilement dans le péché mortel, mais celui qui communie souvent, persévèrera dans la grâce : „communiez souvent, car l'ennemi de Dieu ne peut rester longtemps où Dieu se trouve.“ (S. Jos. de Cup.) Aussi Jésus-Christ dit-il : „Je suis le *pain vivant* descendu du ciel“ (S. Jean VI, 41, 51), plus précieux que la *Manne* du désert qui ne pouvait pas donner une vie éternelle. (Id. 49). La S. Communion **augmente** aussi en nous **la grâce sanctifiante**, de même qu'une bonne nourriture augmente la santé du corps ; et puisque notre félicité future dépend du degré de la grâce sanctifiante, la S. Communion contribue à *l'augmentation de notre bonheur éternel.* C'est pourquoi Jésus-Christ disait à Ste Gertrude : „De même que dans le monde on honore celui qui a été deux fois consul plus que celui qui ne l'a été qu'une fois, celui qui a reçu souvent la S. Communion aura pour récompense une gloire plus grande dans l'éternité.

4. La S. Communion affaiblit nos mauvais penchants et nous purifie des péchés véniels.

Le médecin prescrit une nourriture fortifiante à ceux qui sont d'une complexion faible ; l'âme aussi a à sa disposition une nourriture capable de **faire disparaître ses faiblesses** et de la fortifier. Celui qui communie souvent ne sent plus aussi violemment les accès de colère, de jalousie, d'impureté, ni les autres mauvais penchants. (S. Bern.) La S. Communion éteint le feu de la concupiscence, comme une boisson fraîche calme la chaleur intérieure ; elle est le froment des élus et le vin qui fait germer les vierges, les âmes pures (Zach. IX, 12) : „celui qui aime cette chair, n'aimera plus sa chair.“ (S. Grég. Nys.) — La communion nous purifie des **péchés véniels**, mais *non de péchés mortels ;* elle est un feu qui détruit la paille et le bois, mais non la pierre et le fer ; une nourriture et une médecine de l'âme, utiles à un malade, mais non à un *cadavre.* Celui donc qui *communie souvent* et n'a que des péchés véniels, n'a pas besoin *de se confesser chaque fois.* De même quand on *s'est confessé la veille* et qu'on a commis depuis un *péché véniel*, on n'a pas besoin de se confesser de nouveau avant de communier.

5. La S. Communion procure souvent une **jouissance** ineffable.

La manne aussi avait un goût de miel agréable. „Dans la S. Communion, l'on goûte la douceur à sa propre source.“ (S. Th. Aq.) Aussi dans les versets (Panem de cœlo, etc.) que l'on récite avant chaque bénédiction du S. Sacrement, l'Eucharistie est-elle appelée „un pain rempli de toute douceur.“ (Sag. XVI, 20.) La jouissance dans la S. Communion est d'autant plus délicieuse que la *dignité* du communiant est plus grande : cependant Dieu en a souvent privé les saints pour les éprouver.

6. La S. Communion sanctifie notre **corps** et dépose en lui le germe de la glorieuse résurrection.

D'après les Docteurs, la S. Communion communique au *corps* de l'homme une telle noblesse et une si haute dignité, qu'il suffit d'avoir reçu une fois seulement cette chair divine pour avoir l'assurance de la résurrection de la chair, selon cette promesse de Jésus-Christ. „Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle, et **je le ressusciterai au dernier jour.**“ (S. Jean VI, 55.) Jésus-Christ dépose par sa chair sacrée la semence d'immortalité dans notre chair. (Clém. Al.) ; la communion remplace pour nous l'arbre de vie, qui se trouvait dans le paradis terrestre et qui devait communiquer à nos corps l'immortalité. Dans la communion, nous recevons **le pardon des peines temporelles du péché**, selon l'intensité de notre dévotion. (S. Th. Aq.) Si les maladies de corps disparaissaient par le seul attouchement du bord *des vêtements de Jésus-Christ*, pourquoi celles de l'âme ne disparaîtraient-elles pas quand nous avons le bonheur de recevoir Jésus-Christ lui-même dans notre cœur ? (S, Chrys.) Aussi S. L. Bertrand († 1580) recommandait-il la S. Communion aux malades, parce qu'elle rend souvent **la santé au corps.**

Mais ces faveurs ne sont obtenues que par celui qui se prépare convenablement à la S. Communion et la reçoit souvent.

On apprend à bien recevoir le divin Sauveur en le recevant souvent, de même qu'en général on ne fait bien une chose qu'en l'apprenant par l'*exercice.* (S. Fr. de S.)

4. Préparation à la sainte Communion.

1. Nous devons nous préparer convenablement à la S. Communion.

Avant la S. Communion nous devons nous efforcer de nous rendre autant que possible **semblables à Jésus-Christ**; car ce n'est qu'en lui devenant spirituellement conformes que nous pourrons *nous unir à lui* par la S. Communion. Les *liquides* ne se mélangent que s'ils ont quelque affinité entre eux; ainsi le vin se mélange à l'eau, mais non à l'huile. **Mieux** nous nous préparons à la S. Communion, *plus* nous recevons *de grâces*. Plus le *bois* est sec, mieux il brûle; meilleure sera notre préparation, plus aussi l'amour de Dieu sera ardent en nous. Mais celui qui ne se prépare **pas du tout** ou se prépare mal, attirera sur lui *la malédiction de Dieu*. Il finira par *perdre le respect* qu'on doit au S. Sacrement, et même *la foi* en la présence de Jésus-Christ. „Celui qui ne communie que par habitude n'aura point de part aux libéralités de Dieu.“ (Ste Gertr.)

2. Nous devons en particulier nous purifier de tous les péchés mortels par la confession, et faire de bonnes œuvres, surtout jeûner et prier.

Quand un roi se rend dans une ville, on se hâte d'en nettoyer les rues, puis de les orner; nous devons agir de même lorsque le Roi des cieux vient à nous: purifier notre cœur par le sacrement de **Pénitence** et l'orner de bonnes œuvres. „Que l'homme *s'éprouve* lui-même, dit S. Paul, et qu'il mange ainsi de ce pain et boive ainsi de ce vin.“ (I. Cor. XI, 28). Il faut donc s'éprouver soi-même avant de communier, comme le serpent qui, avant de boire, rejette tout son poison. (S. Bern.) Joseph d'Arimathie déposa dans un sépulcre *neuf* le corps inanimé de Jésus-Christ, enveloppé dans un linceul *blanc* (S. Matth. XXVII, 59). — Si l'on devait recevoir chez soi un personnage princier, ne ferait-on pas disparaître de la maison toutes les les souillures? (S. Bonaventure). Les Apôtres ne firent asseoir leur Maître sur l'ânesse que quand ils l'eurent *ornée* en la couvrant de leurs manteaux, et nous devons orner notre âme de vertus avant de recevoir Jésus-Christ dans la S. Communion. (S. Chrys.) — Il y en a hélas! qui pensent qu'il suffit de communier à des *jours de fêtes fixes*, sans se préoccuper de faire une confession sérieuse. „Pour communier, dit S. Chrysostôme, il ne faut pas regarder à la solennité du jour, mais bien plutôt veiller à la pureté de sa conscience. On ne doit donc estimer ni ceux qui communient souvent, ni ceux qui communient rarement, mais ceux qui communient avec un cœur pur.“

Celui qui communie se sachant **en état de péché mortel**, se rend coupable de **sacrilège**.

„Communier ainsi, dit S. Paul, c'est se rendre coupable du corps et du sang du Seigneur“ (I. Cor. XI, 17), c.-à-d. aussi criminel que les *bourreaux* de Jésus-Christ. Cet attentat est pour ainsi dire plus grand que celui des Juifs qui l'ont crucifié, car ceux-ci n'ont porté qu'une fois la main sur le Fils de Dieu, tandis que ceux qui communient le font *plus souvent* (Tert.) Ils imitent *Judas* qui vendit Jésus pour trente deniers et le trahit par un baiser, et *Hérode*, car ils feignent d'aller adorer Jésus-Christ, et en réalité c'est pour le mettre à mort. (S. Chrys.) Leur crime est plus grand que celui de *Balthasar* qui s'attaqua seulement aux vases du temple, tandis que ceux-ci s'attaquent à Dieu lui-même. Celui qui communie indignement agit comme un homme qui renfermerait un vêtement précieux dans une caisse remplie d'ordures (S. Aug.), comme les *Philistins* qui s'emparèrent de l'Arche d'alliance et la placèrent à côté de l'idole de Dagon, car ils placent Jésus-Christ près du démon, (Mar. Lat.) La S. Communion produit les effets de la *lumière;* celle-ci est agréable aux yeux sains, et nuisible aux yeux malades, ainsi le corps sacré de Jésus-Christ est une médecine pour les âmes pures, et la mort pour les âmes malades. La S. Communion ressemble à la *colonne de nuée* du désert qui guidait les Israélites et

aveuglait les Egyptiens (Ex. XIV, 20) à des aliments fortifiants qui occasionnent de graves maladies, quand on les présente à un estomac malade. (Cat. Rom.) — Si toutefois, avant la communion on **se souvient d'un péché mortel oublié**, on n'a pas besoin de s'en confesser immédiatement; il suffit de l'accuser **dans la confession suivante**, puisqu'ayant été oublié involontairement, il a été remis avec les autres par l'absolution. (S. Alph.)

La communion sacrilège entraîne l'*aveuglement* de l'esprit, l'*endurcissement* du cœur, des châtiments *temporels* et la *mort éternelle.*

Celui qui communie indignement se change en loup, tandis qu'il se nourrit de la douceur de l'Agneau. (S. Chrys.) *Le démon s'empare* entièrement de lui comme de Judas après sa communion indigne au cénacle. (S. Jean XIII, 27). Si l'Arche d'alliance, qui n'était qu'un symbole, a causé tant de désastres aux Philistins (I. Rois 5), si le roi Balthasar a été châtié si sévèrement pour avoir profané les vases du temple (Dan. V), quel supplice ne mérite pas celui qui profane le corps de Jésus-Christ? Des *maladies* et une *mort subite* sont les punitions ordinaires de la communion indigne. (I. Cor. XI, 30). Judas est un triste exemple de ces châtiments. „Celui qui communie indignement, ressent dans l'intérieur de son âme *la crainte, le desespoir*, et *la haine de Dieu*, le commencement des tortures qui l'attendent dans l'éternité. (Mar. Lat.) L'homme qui se présente au festin (à la S. Communion) sans la robe nuptiale (sans la grâce sanctifiante) sera jeté dans les *ténèbres extérieures.* (S. Matth. XXII). S. Paul (I. Cor. XI, 29) exhorte vivement les chrétiens à éviter la communion indigne: „Quiconque, dit-il, mange ce pain et boit ce calice indignement, mange et boit *son jugement*, parce qu'il ne discerne point le corps du Seigneur des aliments ordinaires.“

Quoique l'état de grâce suffise pour recevoir dignement la S. Eucharistie, il est cependant recommandé de se détacher complètement, avant la communion, de *toute affection terrestre désordonnée.*

„Si vous êtes en état de grâce, dit S. Chrysostôme, pourquoi ne recevez-vous pas la S. Communion pour vous y maintenir?“ Pour communier, il suffit de n'avoir point conscience d'un péché mortel. (S. Th. Aq.) Mais moins nous serons attachés aux choses terrestres, plus notre amour pour Dieu (la grâce sanctifiante) sera grand, et plus notre amour pour Dieu sera grand, plus la S. Communion nous procurera de grâces. Quand plusieurs personnes allument leurs flambeaux à une lampe, toutes reçoivent la lumière et la chaleur, mais le plus gros flambeau en reçoit davantage. (Ste Cath. de S.) L'avare, l'ambitieux, l'intempérant, etc. ne retireront que peu de profit de la communion.

3. Avant la S. Communion on ne doit rien manger depuis minuit.

Nous devons donner à la nourriture céleste la préférence sur la nourriture terrestre, comme pour entrer dans une maison on laisse le pas à la personne la plus distinguée. Le corps de Jésus-Christ fut déposé dans un *sépulcre* où personne n'avait encore été mis. Ste Marguerite, fille du roi de Hongrie, ne prenait, la veille de la communion, que du pain et de l'eau, et passait la nuit en prières.

Celui qui est *dangereusement malade,* mais celui-là seul, peut recevoir, même souvent, la S. Communion sans être à jeûn.

Nécessité n'a pas de loi. (S. Th. Aq.) — Cette communion s'appelle communion en viatique.

Celui qui n'est pas gravement malade ne peut communier sans être à jeûn qu'avec *la permission expresse du pape.*

Cette permission ne se donne qu'aux rois et aux empereurs pour la cérémonie

très longue du sacre; aux prêtres âgés ou infirmes, tenus de célébrer la messe, qui ne pourraient rester à jeûn qu'au grand détriment de leur santé; aux prêtres infirmes qui ne sont pas tenus à célébrer la sainte messe, mais seulement 2 ou 3 fois par semaine; quelquefois à certains laïques, très méritants de l'Eglise, 5 ou 6 jours par mois. Ordinairement cependant le Saint Père ne permet alors qu'une potion. Si, par inattention, on avait bu ou mangé quelque chose avant la communion, on ne pourrait pas ce jour là s'approcher de la sainte Table, mais le jour suivant.

4. Avant la communion, nous devons faire *les actes* de foi, d'espérance, de charité et de contrition.

Avant la communion des fidèles, l'Eglise oblige le prêtre à réveiller ces vertus dans le cœur des communiants. Après que le servant a récité le *Confiteor*, le prêtre implore le pardon des péchés en bénissant l'assistance, il montre ensuite la sainte Hostie, et répète les paroles de S. Jean-Baptiste: „*Voici l'Agneau de Dieu, voici Celui qui efface les péchés du monde*", puis celles du centurion, „*Seigneur, je ne suis pas digne* que vous entriez en moi, mais dites seulement une parole et mon âme sera guérie." — Pour se préparer à la communion, il faut faire 1° un *acte de foi:* Jésus en effet a toujours exigé la foi vivante avant d'accorder la faveur d'un miracle. Aux deux aveugles il demanda avant de les guérir: „Croyez-vous que je puisse le faire?" et il ne les guérit que quand ils eurent répondu affirmativement. (S. Matth. IX, 28). 2° un *acte d'espérance:* pendant la vie mortelle de Jésus-Christ, ceux qui approchaient de lui avec confiance ne s'en retournèrent jamais les mains vides; la femme malade depuis 12 ans qui toucha seulement le bord de son vêtement fut immédiatement guérie en récompense de sa confiance. (Ibid. 20). Jésus-Christ ne donne *qu'autant* que l'on espère. 3° un *acte de charité:* plus notre amour pour Dieu sera grand, *plus il sera généreux* envers nous. „Il faut recevoir par amour celui qui ne se donne à nous que par amour." (S. Fr. de S.) Aimez-le, lui qui par amour pour vous descend sous ces apparences pour unir la lumière de son éternité avec la terre de votre infirmité. (S. Aug.) On recommande d'assister à une messe avant de communier ou de prier au *moins un quart d'heure.*[1]

5. Nous devons aussi préparer *notre corps,* en nous habillant *proprement* et convenablement, et en nous tenant avec respect dans l'église.

Nous devons nous présenter à la sainte Table avec des habits convenables. Avant de communier ses Apôtres, Jésus-Christ leur lava les pieds, et les Israélites furent obligés de laver même leurs vêtements, avant la promulgation du Décalogue. „La propreté du corps est un signe de la *pureté de l'âme.*" (S. Fr. de S.) On ne doit se présenter au festin des noces que revêtu de la robe nuptiale, et vous voudriez aller à la sainte Cène avec un vêtement souillé? (Did. Nyss.) — Cependant il ne faut pas attacher trop d'importance aux habits: on oublierait la chose principale et la dévotion se perdrait. Se laisser aller à l'orgueil à l'occasion de la communion, c'est la rendre stérile Une mise *pauvre* n'est pas un sujet de honte: Jésus-Christ lui-même était pauvre et aimait les pauvres; il ne regarde pas l'extérieur, mais le cœur intime de l'homme. A la communion, nous devons nous tenir respectueusement, c.-à-d. nous abstenir de tout ce qui pourrait troubler la dévotion, il faut surtout éviter de rire, d'aller à la sainte Table en courant, de se frapper trop violemment la poitrine, de tourner les yeux, d'avancer trop la langue, de happer la sainte hostie. Les soldats doivent déposer leurs armes avant de communier.[2]

---

[1] S. Liguori dit même, *une demi-heure.*

[2] On ne doit pas non plus porter de gants. Quand le prêtre dit: «*Domine, non sum dignus*»; on se frappe la poitrine, et l'on s'approche modestement et lentement de la S. Table, les yeux baissés; l'on se met à genoux en faisant le signe de la croix, puis l'on étend la nappe, on avance doucement la langue sur la lèvre inférieure; l'on reçoit la S. Hostie que l'on avale respectueusement et l'on retourne lentement à sa place. Si la S. Hostie s'attache au palais, on la détache avec la langue, sans y porter les doigts.

5. Après la sainte Communion.

Après la S. Communion nous devons faire notre action de grâces et faire connaître à Dieu nos désirs, en particulier prier pour les parents, le pape, l'évêque, les autorités civiles, les amis et bienfaiteurs, et enfin pour les âmes du purgatoire.

L'action de grâces doit durer au moins un quart d'heure.[1] (S. Alph.) Celui qui se retire sans faire d'action de grâces commet une grossièreté, comme celui qui, invité à la table d'un grand seigneur, partirait sans l'avoir remercié (S. Chrys.); il agirait comme *Judas* qui sortit du cénacle aussitôt après avoir communié. (Id.) S. Philippe de Néri voyant un communiant quitter immédiatement l'église, envoya deux servants l'accompagner avec des flambeaux. Après la S. Communion, nous devons faire connaître à Dieu **ce que nous désirons.** Esther présenta à Assuérus sa prière en faveur du peuple juif, pendant le festin qu'elle avait donné, parce qu'elle savait que *c'était le temps le plus propice*, et elle fut exaucée. (VII.) Le meilleur temps pour parler à Dieu, ce sont ces instants où vous portez en vous l'Hôte divin. (S. Mad. Paz.) Les prières que nous faisons immédiatement après la communion ont une valeur beaucoup *plus grande* que toutes les autres aux yeux de Dieu, parce qu'elles sont sanctifiées par la présence de Jésus-Christ. (S. Alph.) Nous n'avons pas toujours Jésus-Christ avec nous. (S. Marc. XIV, 7). Oh! quels trésors de grâces perdent ceux qui, après avoir communié, ne pensent pas à rien demander! (S. Alph.)

Il est inconvenant de *cracher* ou de *manger tout de suite* après avoir communié, et de se livrer ce jour-là à des *divertissements mondains*.

Il est inconvenant de cracher, parce qu'il peut y avoir encore *dans la bouche quelques parcelles de la sainte hostie*, qui tomberaient à terre. Il faut attendre au moins un quart d'heure avant de manger, parce que les S. Espèces subsistent en nous à peu près ce temps-là. Il faut s'abstenir de divertissements mondains les jours où l'on a communié pour ne pas en perdre la grâce. Ramasser des pierres précieuses dans un sac déchiré, c'est s'exposer à les perdre. Une jeune fille pauvre épousée par un homme distingué, perd sa dignité si, après la mort de son mari, elle en épouse un autre de condition obscure. (Segn.) Il convient de faire sa visite à Jésus-Christ au S. Sacrement pour lui rendre celle qu'il nous a faite dans la S. Communion.

---

6. La Communion spirituelle.

On communie *spirituellement* quand on a un vif désir de recevoir la S. Eucharistie.

Un criminel condamné à mourir de faim, admis à la confession, mais privé de la communion, se prosterna devant le S. Sacrement et dit: „Seigneur Jésus, vous êtes ici présent sous les apparences du pain; mon âme vous désire, mais je ne puis vous recevoir réellement, venez donc en moi d'une manière invisible: vous êtes tout-puissant et vous pouvez le faire.“[2] Agissez de même et vous communierez spirituellement. „Croyez, et vous aurez déjà reçu, dit S. Augustin.“ Il n'est donc pas difficile de communier spirituellement: il suffit de se recueillir un instant, de se transporter en esprit devant le tabernacle et de dire: „Seigneur Jésus, descendez dans mon cœur.“ (Mar. Lat.)

---

[1] Après la messe, le *prêtre* récite le *cantique des 3 jeunes gens* dans la fournaise.
[2] *Spirago*, Exemples, page 182.

Nous devons communier spirituellement *pendant la messe* à la communion du prêtre, et ensuite *pendant les visites* au S. Sacrement.

Les premiers chrétiens communiaient à chaque messe : nous devrions le faire aussi, mais on ne pourrait le permettre à tous. On peut au contraire faire la communion spirituelle à ***toute heure:*** plus on la fait souvent, plus on en retire de profit; elle ne requiert ni le jeûne, ni la permission d'un confesseur.

Par la communion spirituelle, nous obtenons de Dieu *des grâces analogues* à celles de la communion *réelle* (sacramentelle).

La communion sacramentelle ressemble aux vases d'or, la communion spirituelle à ceux d'argent. Pendant sa vie terrestre, Jésus-Christ n'a pas seulement guéri ceux à qui il parlait personnellement, mais aussi ***les absents*** qui le désiraient (le serviteur du centurion); il continue à agir de même. Ceux qui désirent se nourrir de ce pain céleste en goûteront les fruits et les avantages par la vivacité de leur foi. (Conc. Tr. XIII, 8). La communion spirituelle est ***la meilleure préparation à la communion sacramentelle.*** Jésus-Christ n'est pas venu au monde avant que l'humanité n'en ressentît un vif désir : il n'aime pas non plus à entrer dans une âme qui ne le désire pas vivement. (Avila).

IV. Le Sacrement de Pénitence.

1. Nature et nécessité de la pénitence.

Dès que le poisson a mordu à l'hameçon, il ressent la douleur, il en est de même du pécheur. „Cependant ce que Dieu nous impose comme châtiment, il le fait servir aussi à notre salut. Il nous envoie la douleur pour punir le péché, mais aussi pour nous en délivrer. (S. Chrys).

La douleur intérieure que l'on éprouve du péché, et l'aversion que l'on ressent des créatures pour se tourner vers Dieu, se nomment ordinairement **pénitence** (repentir).

Toute notre vie ne devrait être qu'une ***pénitence*** continuelle. „Si vous ne faites pénitence, dit Jésus-Christ, vous périrez tous. (S. Luc. XIII. 5). „Malheur, dit-il encore, à vous qui riez maintenant, car vous serez tristes et vous pleurerez.“ (Id. VI, 25). Souvent il menace de la damnation éternelle ceux qui ne veulent que jouir de la vie. (S. Jean XII, 25). Personne, même exempt de péché, ne devrait s'exposer à sortir de cette vie sans pénitence (S. Aug.); par elle nous devons mériter le ciel, comme nous ne mangeons une amande qu'après en avoir brisé l'écorce. (S. Jér.) Même les grands saints, comme S. Louis de Gonzague, ont fait de grandes pénitences pour expier leurs petites fautes; ils ont prié, jeûné, couché sur la terre nue, etc.

Jésus-Christ a élevé la pénitence au rang de **sacrement** quand après sa Résurrection il a donné à ses Apôtres le pouvoir de remettre les péchés.

„Les péchés, dit-il, seront remis à ceux à qui vous les remettrez, te ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.“ (S. Jean XX, 23). Par ces paroles, Jésus-Christ a donné à ses Apôtres, d'abord le ***pouvoir*** de remettre les péchés, et ensuite aux fidèles ***l'ordre*** de confesser leurs péchés à un prêtre pour en obtenir le pardon. Ainsi l'institution du sacrement de Pénitence a été le premier don que le Sauveur ressuscité a fait à l'humanité; les jours où les deux sacrements d'Eucharistie et de Pénitence ont été institués, sont comme deux flambeaux éclatants, placés aux côtés de celui où Jésus-Christ mourait sur la croix. Dans plusieurs circonstances Jésus-Christ a fait comprendre les ***conditions*** auxquelles on obtient le pardon des péchés : ***Guérison du paralytique*** (S. Matth. IX); le péché est une paralysie spirituelle, en

pardonnant le péché, on impose au pécheur une œuvre de pénitence, comme Jésus-Christ ordonne au paralytique d'emporter son lit; — *Guérison du lépreux* (id. VIII) — le péché est une lèpre de l'âme : le pécheur doit se montrer au prêtre qui, au nom de Dieu, le déclare purifié; — Pardon de **Madeleine**, qui tombe en pleurant aux pieds du Sauveur et l'entend dire : „Vos péchés sont pardonnés." (S. Luc. VII). Beaucoup de pécheurs imitent la conduite de Madeleine; ils se jettent, pénétrés de componction, aux pieds du prêtre qui tient la place de Jésus-Christ et obtiennent ainsi la rémission de leurs péchés.

1. Dans le Sacrement de Pénitence, le chrétien repentant confesse ses péchés à un prêtre approuvé, et celui-ci, tenant la place de Dieu, lui remet ses péchés par l'absolution.

Cérémonies. Le pécheur se met à genoux dans le confessionnal, reçoit la bénédiction du prêtre, en faisant le signe de la croix, récite la première partie du *Confiteor*, accuse ses *péchés* et termine par la dernière partie du *Confiteor.* Ensuite le prêtre lui adresse quelques questions, s'il y a lieu, lui donne ses avis, lui impose une pénitence, et l'*absout* enfin en le *bénissant*, tandis que le pénitent fait le signe de la croix.[1] On se retire ensuite pour faire la pénitence, et se préparer, s'il y a lieu, à la S. Communion. La formule *d'absolution* est celle-ci : „**Je t'absous de tes péchés** *au nom du Père et du Fils et du S. Esprit. Ainsi soit-il.*" L'absolution est un acte judiciaire. (Conc. Tr. XIV, 9); elle est, comme l'éclair, un feu dévorant qui consume les péchés. A celui qu'il ne peut absoudre, le prêtre donne la bénédiction afin que le refus ne soit pas connu.[2]

2. Le sacrement de Pénitence est absolument *nécessaire* au salut pour tout chrétien qui, après le baptême, a commis un péché mortel (Conc. Tr. XIV, 1), car sans ce sacrement il ne peut recouvrer la grâce sanctifiante. (Id. VI. 29).

Ce sacrement est aussi nécessaire à ceux qui ont péché après le baptême, que le baptême est nécessaire à ceux qui ne sont pas baptisés. (Conc. Tr. XIX, 2). Les S. Docteurs appellent la Pénitence **le second baptême**, ou la *planche du salut après le naufrage:* par le baptême nous sommes montés dans le vaisseau qui doit nous conduire au port du salut; si nous péchons gravement, le vaisseau se brise, et nous ne pouvons nous sauver qu'en en saisissant une planche qui est le sacrement de Pénitence. (S. Jér.) Tous ceux qui sont mordus secrètement par le démon, l'antique serpent, ne peuvent être guéris s'ils cachent leurs blessures au médecin. (Id.) Le pécheur s'est éloigné de Dieu par l'*orgueil,* ce n'est que *par l'humilité* qu'il peut revenir à Dieu. Plus on diffère la conversion, **plus** elle devient **difficile.** (S. Grég.-le-Gr.)

Celui qui a commis un péché mortel, doit s'approcher **le plus tôt possible** du sacrement de Pénitence.

Si l'on s'est démis un membre, il faut le remettre **tout de suite**, sinon il se produit une enflure qui rend la guérison difficile; dès que l'eau entre dans *un vaisseau* avarié, il faut la pomper immédiatement, de peur d'être englouti; si *le feu*

[1] *En plusieurs contrées* le pénitent baise l'étole.

[2] Le confessionnal se compose de deux panneaux dans lesquels se trouve une ouverture grillagée. C'est par cette ouverture que le pénitent parle au prêtre et vice versa. Certains confessionnaux sont travaillés avec art: à l'extérieur il y a des tableaux dont les sujets réveillent la componction, par ex.: l'enfant prodigue, Madeleine, Pierre pleurant son péché. On voit aussi l'image de Jésus crucifié, du bon Pasteur pour encourager le pénitent. Sur les anciens confessionnaux se trouvait souvent une *rose à 5 feuilles.* La rose a des épines, mais elle répand une bonne odeur. La confession est elle-même difficile, mais elle nous remet en état de grâce, et nous rend de nouveau *agréables à Dieu.* La rose symbolise aussi *le secret* auquel est tenu le confesseur. Les anciens Romains avaient déjà l'habitude de suspendre une rose au-dessus de la table du festin pour avertir les convives de ne point se livrer à des conversations particulières. (De là vient l'expression «sub rosa» (sous la rose) encore usitée aujourd'hui et qui signifie : «Je te confie ceci en secret.» Les 5 feuilles de la rose rappellent les 5 parties du sacrement de Pénitence, ou aussi les 5 Plaies de Jésus Christ, auxquelles nous devons la grâce du pardon de nos péchés.

se déclare dans une maison, il faut l'éteindre promptement pour éviter une destruction totale (S. Jér.), celui qui a avalé *du poison* doit le rejeter tout de suite, ou il est perdu (S. Anast.): il en est de même du péché mortel. L'œil ne souffre pas la moindre paillette, il commence aussitôt à verser des larmes pour s'en débarrasser: agissons de même pour le péché. Aussi l'Eglise n'a pas fixé de temps pour l'absolution: le pécheur peut revenir à Dieu *à toute heure*. (Cat. Rom.) Plus on diffère sa conversion, **plus sévères seront les châtiments. Plus** vous retardez la pénitence, **plus** Dieu vous jugera **sévèrement**. (S. Aug.) Ne présumez pas de la patience de Dieu (S Antonin.) A ceux qui diffèrent leur pénitence jusqu'au lit de mort (Job. XXII, 16), Dieu enlève ordinairement la *possibilité* de se réconcilier avec lui. Par une juste punition du péché, celui qui n'a pas voulu faire le bien quand il le pouvait, ne pourra pas le faire quand il le voudrait. (S. Aug.) „Vous me chercherez, dit Jésus-Christ, mais vous ne me trouverez pas" (S. Jean VII, 34); le temps de la grâce est passé, il est inutile de vouloir faire ses achats après le jour du marché. (S. Grég. Nys.) Jésus-Christ, il est vrai, a pardonné à un larron, afin que vous ne tombiez pas dans le désespoir, mais il n'a pardonné qu'à un seul pour que vous ne présumiez point en différant la pénitence jusqu'à la mort (S. Aug.); les conversions à l'article de la mort sont plutôt des miracles que des exemples. (S. Bern.) Il en est de ceux qui retardent leur pénitence comme du figuier sur lequel Jésus-Christ ne trouva pas de fruits et qu'il maudit immédiatement. (S. Matth. XXI, 19). Celui qui diffère sa conversion est exposé à **mourir impénitent**. Ne vous fiez pas au lendemain, *vous qui ne savez pas si vous vivrez encore une heure*. (S. Aug.) Dieu a bien promis de pardonner aux pécheurs, mais il ne leur a pas promis de leur donner le lendemain. (Id.) La pénitence n'a *aucune valeur* dans le temps où l'on ne peut plus pécher: alors ce n'est pas vous qui avez quitté le péché, c'est le péché qui vous a quitté. (S. Amb.) Enfin, à l'heure de la mort, le pécheur effrayé *perd* souvent *sa présence d'esprit*: il est en proie à l'angoisse et au trouble, comme le voyageur, qui, à l'entrée de la nuit, s'aperçoit qu'il s'est égaré. De plus, par suite de ses longues mauvaises habitudes, le pécheur n'a plus *de force* pour faire véritablement pénitence: il est comme celui qui, après avoir longtemps dormi, reste couché malgré ses bonnes résolutions. (S. Aug.) La pénitence d'un malade est certainement maladive; la pénitence d'un mourant est probablement frappée de mort. (S. Aug.) Personne ne veut dormir dans une maison qui menace ruine, et vous osez vivre en péché mortel des semaines, des mois et des années dans un corps fragile! (S. Vinc. Fer.)

3. Nous ne devons pas *rougir* de confesser nos péchés, puisque le prêtre ne peut jamais rien révéler de la confession et qu'il accueille le pécheur *avec bonté*; de plus celui qui rougit de se confesser maintenant au prêtre, sera *couvert de honte* devant l'univers entier et *malheureux pendant l'éternité*.

Le prêtre ne peut jamais rien révéler **de la confession**, même au péril de sa vie.[1] Le prêtre **accueille** tout pécheur **avec bonté**.[2] Il n'y a pas pour le prêtre de plus grande *joie* que de voir un pécheur accuser sincèrement ses péchés graves: il est comme le pêcheur, qui n'est jamais plus content que lorsqu'il voit de grands poissons dans son filet. (S. Vinc Fer.) Aussi Dieu établit-il souvent comme *pasteurs d'âmes de grands pécheurs convertis*, afin qu'ils aient d'autant plus pitié des pénitents; celui qui a commis de grands péchés, les pardonne facilement chez les autres. (S. Bern.) Pourquoi rougiriez-vous de confesser vos péchés à un *pécheur* comme vous, peut-être plus pécheur que vous? (S. Aug.) Jésus-Christ n'a donné le pouvoir de pardonner ni à un ange, ni à un archange, mais à un homme. (S. Chrys.) — Celui qui a honte de se confesser à un prêtre sera **un jour couvert de honte** devant l'univers entier et éternellement malheureux; c'est à lui que s'adressent ces menaces de Dieu: „Je découvrirai ta honte à ta face, et je montrerai ta nudité, ton ignominie aux nations et aux royaumes; et je jetterai sur toi tes abominations, et je te couvrirai

---

[1] *Spirago*, Exemples page 184. — Martyre de S. Jean Népomucène. (Sur le secret de la confession, voir page *75*).

[2] Une personne s'accusait à S. François de Sales de péchés graves: «Que pensez-vous de moi? lui demanda-t-elle?» — «Je pense que vous êtes une sainte, répondit-il, il n'y a que les saints qui se soient confessés ainsi.»

d'infamie, et je ferai de toi un exemple de mes vengeances." (Nahum. III, 5, 7). Il vaut *mieux* accuser ses fautes *à un serviteur* de Dieu qui aura pitié du pécheur *que* d'être couvert de honte *devant le monde entier;* il vaut mieux se confesser une fois volontairement, que d'y *être forcé pendant toute l'éternité.* (S. Aug.) Celui qui rougit maintenant de se confesser sera, au jour du jugement, couvert de confusion, non pas devant une ou deux personnes, mais devant tout l'univers. (S. Chrys.) Quand l'homme cache, Dieu dévoile; quand l'homme dévoile, Dieu cache (S Aug.): *Il vaut mieux se confesser que de brûler éternellement!* C'est le démon qui nous remplit de crainte et de honte avant la confession: quand nous péchons, il nous enlève la crainte; quand nous devons nous confesser, il nous l'inspire et nous jette dans le trouble. (S. Chrys.) Comment expliquer que des hommes qui marchent courageusement au combat en méprisant la mort, tremblent comme des lièvres devant le confessionnal? *Les premiers chrétiens* ne rougissaient point de confesser leurs fautes, souvent *en public* devant l'assemblée chrétienne; *S. Augustin* a publié *ses confessions* et dévoilé ses fautes au monde entier. Qui voudrait en faire autant? Le malade raisonnable prend volontiers le remède amer qui lui promet la guérison: ainsi l'âme malade ne doit pas repousser la pénitence sévère qui lui rendra la vie. (Tert.) Si vous n'avez pas eu honte de vous blesser, ne rougissez pas de vous guérir. (S. Aug.)

4. Celui qui, par honte, cache en confession un péché mortel, commet un sacrilège et n'obtient point de pardon; toutes les confessions suivantes sont nulles, aussi longtemps qu'il n'a pas confessé tous les péchés commis depuis la dernière bonne confession. Un tel pécheur se rend la vie insupportable et court risque de mourir dans l'impénitence.

Le démon agit comme le loup: celui-ci prend la brebis à la gorge afin qu'elle ne puisse crier; le démon ferme la bouche du pécheur pour l'empêcher de confesser ses péchés. Celui qui tait volontairement en confession un péché mortel, commet un horrible **sacrilège**[1] — Celui qui, dans la confession, cache *un seul péché mortel* n'obtient **aucun pardon**: si l'on ouvre *toutes les serrures d'une porte,* sauf une, la porte reste fermée, il en est de même des péchés mortels, ces serrures de l'âme, qui doivent être soumises au pouvoir des clefs du prêtre: la porte du pardon ne s'ouvre pas. — Quand une confession est **sacrilège**, **toutes les suivantes** le sont **aussi**. Pour rentrer en grâce avec Dieu, il faut non seulement confesser *le péché caché,* mais aussi tous les péchés commis *depuis la dernière confession valide,* qu'on les ait déjà confessés ou non. Il en est de la confession comme d'un calcul: si l'on a oublié un chiffre, il faut tout recommencer. Si l'on boutonne mal un seul bouton, il faut tout déboutonner pour recommencer. (S. Vinc. Fer.) — Un tel pécheur se **rend la vie malheureuse**. „Le péché caché, dit Origène, ressemble à *un aliment indigeste* qui reste dans l'estomac et occasionne des indispositions." Il ressemble *aux balayures* qu'une servante néglige dans un coin et qui, en se corrompant, répandent une odeur infecte. C'est l'image du péché caché. (S. Bernardin). Ce péché flagelle la conscience du pécheur, déchire son cœur et remplit son âme d'angoisses et de terreur. (S. Amb.) — Celui qui cache un péché mortel en confession, court risque de **mourir impénitent**. Ce péché entraîne la *mort de l'âme:* il est comme un abcès qui ne peut percer au dehors, et s'épanche à l'intérieur en causant la mort; comme un vaisseau dans lequel on ne bouche que quelques trous sans fermer le plus grand et qui coulera bientôt à fond. Aussi S. Bonaventure donne-t-il ce conseil: „Confessez d'abord le péché qui vous fait le plus rougir; l'aveu des autres péchés vous sera facile: Quand le général est battu, toute l'armée est en déroute." S'il vous est trop difficile de vous accuser, dites au confesseur: „J'ai encore un péché que je n'ose avouer." *Celui qui ment en confession, se trompe lui-même et non pas Dieu.*

---

[1] Le sacrilège est la profanation et le mépris des choses saintes. (Voir 2e partie page 55).

2. Le Confesseur.

1. Le prêtre autorisé par l'évêque du diocèse pour entendre les confessions, peut seul absoudre des péchés.

Jésus-Christ n'a donné **qu'aux Apôtres** et à leurs successeurs les évêques, le pouvoir de remettre les péchés; c'est à eux seuls qu'il a dit après sa résurrection: „Recevez le Saint-Esprit! les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez." (S. Jean XX, 23). Jésus-Christ donna aux Apôtres l'ordre de dégager de ses liens Lazare ressuscité, pour faire comprendre qu'il leur donnait le pouvoir de délier. (S. Aug.) Ce pouvoir des Apôtres se nomme **pouvoir des clefs**, parce que les Apôtres ouvrent par là la porte du ciel au pécheur: „le confesseur est le *portier* du paradis." (S. Prosp.) Les évêques peuvent *donner aux prêtres* le droit de pardonner les péchés, s'ils les jugent capables d'entendre les confessions. Un prêtre qui a reçu la juridiction de l'évêque du diocèse a en général le pouvoir de confesser *dans tout le diocèse;* mais s'il va dans un autre diocèse, il n'a plus ce pouvoir, il doit le demander d'abord à son nouvel évêque, de même qu'un juge ne peut rendre de sentence que dans le ressort où il a été nommé par l'autorité

2. Le prêtre approuvé ne peut remettre les péchés dont le pape ou l'évêque se sont réservé l'absolution (Conc. Tr. XIV, 11), qu'avec l'*autorisation* du pape ou de l'évêque.

On appelle ces péchés „*cas réservés.*" Les évêques se réservent ordinairement l'absolution des grands crimes, par ex. l'apostasie, le parjure, le meurtre, l'empoisonnement, l'incendie volontaire; l'Eglise veut par là inspirer aux fidèles *une grande horreur* pour ces forfaits. Les juges civils ne peuvent pas non plus prononcer dans toutes les causes: certains crimes sont réservés aux tribunaux supérieurs. — En cas de **danger de mort**, *tout* prêtre, même celui qui ne serait pas approuvé, peut absoudre de *tout* péché. (Conc. Tr. XIV, 7). Dans les *lieux de pèlerinage*, les prêtres ont ordinairement le pouvoir d'absoudre des cas réservés (à l'évêque); dans beaucoup de diocèses, les prêtres peuvent aussi absoudre de ces cas dans une mission, au temps pascal, dans une confession générale, etc.

3. Au confessionnal, le prêtre tient la place de Dieu.

Si Jésus-Christ était dans un confessionnal et un prêtre dans un autre, nul des deux ne remettrait plus de péchés que l'autre. (S. Alph.) Le confesseur remplace donc Jésus-Christ. C'est pourquoi il est *doux* et indulgent comme un père. Les saints sachant que le prêtre tient la place de Dieu, ont toujours exactement suivi ses conseils. „Celui qui obéit à son confesseur, est assuré que Dieu *ne lui demandera pas compte* de ses actions" (S. Phil. Nér.); quand même le confesseur *se tromperait*, le pénitent ne commettrait pas de péché; en obéissant il agirait en sécurité (Alvarez). Celui qui veut faire des progrès dans la sainteté, doit obéir à son confesseur comme à Dieu. (Id.)

Au confessionnal, le prêtre exerce une *triple fonction*: il est docteur, médecin et juge.

Comme **docteur**, le prêtre doit instruire le pénitent, quand il remarque que celui-ci *ignore* des points importants; il montre, comme un ange gardien, le bon chemin à ceux qui s'égarent. (S. Grég.-le-Gr.) — Comme **médecin**, il encourage le pénitent à lui faire connaître l'état de son âme chargée de péchés, qui sont de véritables maladies, de même que le médecin du corps *s'informe de l'état* du malade; comme médecin, il indique au pénitent les *remèdes* que celui-ci doit employer pour recouvrer la santé spirituelle, comme le médecin du corps prescrit des remèdes pour les maladies corporelles. — Comme **juge**, le prêtre doit examiner si le pénitent mérite ou non l'absolution: dans le premier cas, il la lui donne, dans le second cas, il la diffère.

4. Le prêtre ne doit en aucun cas révéler ce qu'il sait par la confession. Cette obligation se nomme le secret de la confession ou secret sacramentel (sceau).

Le prêtre ne doit rien dire, même au péril de sa vie.[1] Le prêtre ne doit rien dire même *pour détourner le plus grand des malheurs*. Un roi demandait à l'aumônier de la cour si celui-ci lui révèlerait le projet d'un attentat contre sa Majesté qu'il connaîtrait par la confession. A aucun prix, répondit le prêtre. Alors ma vie est en danger? ajouta le roi. — Elle le serait encore davantage, reprit le prêtre, s'il n'y avait pas la confession et le secret sacramentel."[2] — Le prêtre doit même garder le secret vis-à-vis du pénitent. — Le domestique d'un curé s'accusa en confession de le voler au grenier: son maître fut obligé de laisser les clefs sur la porte.[3] — *Même devant les tribunaux* le prêtre ne peut rien dire: il n'y a pas de commandement contre les commandements de Dieu. — Un prêtre qui aurait manqué à son devoir *serait dégradé pour toujours* et subirait des peines ecclésiastiques très graves. On n'en cite du reste aucun exemple Il y a eu des prêtres assez pervertis pour apostasier, mais jamais un seul n'a violé le secret sacramentel. — Ce secret *protège le pénitent* et la sainteté du sacrement. Le pénitent pourrait donner au prêtre la permission de faire usage de ce qu'il lui a révélé en confession, mais le prêtre ne pourrait user de cette permission que *dans des cas excessivement graves* et quand il n'y aurait pas danger de rendre la confession odieuse. – Mais le secret existerait-il si quelqu'un *en dehors de la confession* parlait des choses de la confession?[4]

5. Tout fidèle peut choisir librement son confesseur.

Quand il s'agit de confession, il faut éviter la moindre contrainte pour n'exposer personne à *cacher* un péché. Ste Thérèse dit: „Que de mal peut faire l'esprit de ténèbres quand on impose de force la confession!" Aussi *personne* n'est obligé de se confesser *à son curé* ou à un prêtre de la paroisse, même au temps de Pâques. (Ben. XIV). Aucun confesseur n'est donc autorisé à renvoyer quelqu'un, sous prétexte qu'il est d'une autre paroisse. Les *religieux* sont obligés de se confesser aux prêtres de leur ordre; les *religieuses* ont un confesseur spécial désigné par l'évêque, néanmoins elles ne sont pas tenues à se confesser à lui; elles ont en outre un confesseur extraordinaire auquel elles peuvent s'adresser en tout temps. (Conc. Tr. XXV, 10). Personne ne peut les en empêcher. (Léon XIII, 17 déc. 1890). Les religieuses et les sœurs de congrégations qui se trouvent *hors* du couvent, peuvent se confesser à tout prêtre approuvé. (Cong. Episc. 27 août 1855).

Celui qui veut faire *des progrès* dans la perfection, doit se confier à la direction d'un confesseur *déterminé*.

(S. Phil. Néri).

Celui qui veut apprendre *un art* ou *un métier* doit avoir *un* maître; à plus forte raison quand il s'agit d'apprendre l'art du salut. (Cassien); celui qui veut *gravir une haute montagne* a besoin d'un guide expérimenté: de même celui qui veut arriver au sommet de la perfection chrétienne. Avant de choisir son confesseur, il faut longtemps réfléchir et recourir à la prière. (S. Phil. de Néri). Ste Thérèse fut 20 ans à chercher un confesseur qui comprît l'état de son âme; elle ne cessa d'implorer Dieu jusqu'à ce qu'elle eût trouvé le guide spirituel qu'il lui fallait, S. Jean d'Avila. Il faut choisir un confesseur *prudent*, comme on ne confierait pas ses infirmités corporelles au premier médecin venu. (S. Bas.) Pour un procès dont dépend une fortune, on s'adressera à l'avocat le plus habile, pour une affaire

[1] S. Jean Népomucène, vicaire-général de l'archevêque de Prague et prédicateur à la cour royale ne se laissa ébranler ni par les promesses, ni par les menaces et les tortures du roi Wenceslas: il ne voulut à aucun prix révéler la confession de la reine. Le roi le fit jeter dans la Moldau (1393) où 5 lumières apparurent au-dessus de son corps. En ouvrant son tombeau dans l'église de S. Vite à Prague (1719) on trouva sa langue dans un parfait état de conservation. On l'expose chaque année dans la cathédrale, le jour de la fête (16 mai).

[2] Le catéchiste demandera pourquoi ce prêtre avait raison.

[3] *Spirago*, Exemples, page 186.

[4] Le domestique dont nous avons parlé, étant en état d'ivresse, disait à son curé: « Je vous ai confessé que je vous volais au grenier et vous n'enlevez pas les clefs? » son maître le congédia immédiatement. Le pouvait-il?

dont dépend notre éternité, on se permettrait d'être moins prudent! (Hunolt). Il faut choisir un confesseur en qui l'on ait toute **confiance** (S. Ph. Néri), et il faut la lui conserver; quand le démon veut perdre une âme, il emploie toutes ses ruses à semer la méfiance entre le pénitent et le confesseur et prépare ainsi les plus grands malheurs. Id.) Il ne faut pas *sans motif changer* de confesseur (S. Fr. de S.), de même que l'on ne change pas facilement le médecin qui connaît par expérience notre tempérament; néanmoins *de temps à autre* on peut et l'on doit aller se confesser *à un autre prêtre*, parce qu'il ne faut pas se lier comme un esclave.

3. Les effets de la pénitence.

Il n'est pas si facile de faire véritablement pénitence; il faut remporter *une grande victoire sur soi-même* pour faire à un homme l'aveu des fautes les plus humiliantes. Aussi Dieu récompense-t-il abondamment la véritable pénitence; la confession est un *grand acte d'humilité*, et Dieu donne sa grâce aux humbles. (1 S. Pierre, V, 5).

En recevant dignement le sacrement de Pénitence, nous participons aux grâces suivantes:

1. Nous obtenons le pardon de *tous* nos péchés actuels et des peines *éternelles*, mais non pas de toutes les peines *temporelles*. (Conc. Tr. VI, 30; XIV, 12).

„Si l'impie, dit le Seigneur, fait pénitence de tous ses péchés, il vivra et ne mourra pas; *je ne me souviendrai plus* de ses iniquités." (Ezéch. XVIII, 21). C'est pourquoi Jésus-Christ dit à Madeleine: „Vos péchés vous sont remis." (S. Luc VII, 48). Celui qui révèle ses prévarications n'a plus Jésus-Christ pour juge, mais pour avocat et protecteur (S. Cassiod.); au jugement, il ne reviendra plus sur les péchés qui ont été détruits par la pénitence (S. Bern.); rien n'y sera caché, que ce qui a été déclaré en confession. (S. Amb.) Le péché est guéri, dès qu'il est accusé, mais le silence le rend plus grand (S. Bern.); déjà le philosophe Sénèque disait: „Celui qui se repent d'avoir péché, est complètement innocent." — L'absolution, en confession, **change en peine temporelle**[1] **la peine éternelle que l'on a méritée.** (S. Bonav.) Dieu fait comme le roi qui commue la peine de mort en un emprisonnement plus ou moins long. C'est pourquoi S. Augustin s'écrie: „*Vous ne laissez pas sans punition, ô mon Dieu, les péchés de ceux à qui vous avez pardonné.*" Le péché ne reste jamais sans châtiment: „ou *l'homme se punit lui-même,* en faisant pénitence, ou Dieu le punit de son péché." (S. Gr. le Gr.) Le péché doit être suivi ou de l'expiation, ou du châtiment. (S. Ans.) Autant nous avons péché, autant nous aurons à souffrir dans l'éternité. (S. Bern.) Même après la guérison d'une blessure, il reste une *cicatrice* sur le corps humain (Id); c'est à bon droit que l'on appelle les péchés *des dettes*, car de même qu'il faut payer ses dettes, ainsi nous devons expier nos péchés. (S. Gr. le Gr.)

Les peines *temporelles* du péché sont à expier ou en *ce monde* ou en *purgatoire*.

Sur la terre nous les expions: 1° en accomplissant les œuvres de pénitence *que le prêtre* impose au confessionnal; 2° quand nous faisons *volontairement* des œuvres de pénitence, comme la prière, le jeûne, l'aumône et les autres exercices de piété; 3° quand nous acceptons patiemment les *maux que Dieu nous envoie* et surtout la mort (Conc. Tr. XIV, 13); 4° en gagnant *des indulgences.*[2]

Dieu, dans sa sagesse, ne laisse pas le péché sans châtiment, afin que nous ne fassions pas peu de cas du péché. (S. Aug.)

---

[1] Dieu punit encore les péchés déjà pardonnés: Il pardonne à *Adam*, et le chasse cependant du paradis terrestre en lui imposant de sévères châtiments. — *Moïse* obtint le pardon du doute par lequel il avait offensé Dieu, mais il ne lui fut pas permis d'entrer dans la terre promise. (Nombr. XX, 21). Les *Juifs* qui, *dans le désert*, avaient murmuré contre Dieu, obtinrent leur pardon à la prière de Moïse, mais ils moururent dans le désert. (Ibid XIV). — Dieu pardonna aussi à *David* qui avait commis deux grands crimes, mais David perdit son fils. (II Rois XII, 14).

[2] Voir plus bas la doctrine sur la satisfaction et les indulgences.

Au baptême toutes les peines des péchés sont remises, il n'en est pas de même dans le sacrement de Pénitence, car le péché commis après le baptême est beaucoup plus grave que celui d'avant le baptême. Celui-ci est plutôt un péché de faiblesse, celui-là un *péché de malice*, puisque le baptisé éclairé par le S. Esprit, a une plus grande connaissance de ses devoirs. (Conc. Tr. XIV, 8). Le baptisé *profane*, par le péché, *le temple du S. Esprit* (I. Cor. III, 17) et se rend coupable de *parjure*, car il a chassé loin de lui l'Esprit qu'il a reçu au baptême, et viole la promesse solennelle qu'il a faite alors. Un *bon père pardonne la première fois* la faute de son enfant qui lui promet de se corriger, mais si celui-ci recommence, le père, tout en lui pardonnant de nouveau, ne laissera pas la faute sans punition. Dieu agit de même: Au baptême il remet tous les péchés et toutes les peines du péché, mais après, il n'est plus aussi indulgent. Dieu nous remet d'autant *plus* de peines du péché que notre *contrition* est plus parfaite.

Plus notre *contrition* sera parfaite, *plus* Dieu nous remettra de peines du péché.

„Il sera beaucoup pardonné à celui qui aura beaucoup aimé", dit Jésus à Madeleine (S. Matth. VII, 47). Dieu quelquefois touche tellement le cœur de l'homme que celui-ci reçoit immédiatement l'entière rémission des péchés et de tous leurs châtiments. (S. Th. Aq.)

2. Le S. Esprit revient en nous et nous rend la grâce sanctifiante; l'absolution fait revivre les mérites de toutes les bonnes œuvres faites auparavant en état de grâce.

L'âme du pécheur recouvre sa beauté devant Dieu; le pécheur converti reçoit, comme l'enfant prodigue, un *riche vêtement*, c.-à-d. la grâce sanctifiante, et un *anneau*, signe de l'amitié de Dieu. (S. Luc XVI, 22) Le péché avait souillé la robe blanche reçue au baptême; par la pénitence, cette robe est purifiée dans le sang de Jésus-Christ; là où le péché avait laissé des taches, on verra un jour des *ornements d'or*. (Ste Gert.) Ce serait un miracle que de rendre blanche, par un seul mot, la peau *d'un nègre;* mais l'absolution produit dans un pécheur repentant un effet bien plus merveilleux : l'âme, auparavant noire comme un habit de deuil, devient *blanche comme la neige*. La pénitence est une échelle par laquelle nous remontons au point d'où nous sommes tombés. (S. Ephr.) Quand le pécheur est de nouveau en état de grâce, il redevient **enfant de Dieu, héritier du ciel** et peut faire des **œuvres méritoires** pour le ciel.[1] La pénitence fait aussi **revivre les mérites de toutes les bonnes œuvres** accomplies auparavant en état de grâce, et que le péché mortel avait fait perdre (Ez. XVIII, 24), non pas que Dieu eût enlevé ces mérites à cause du péché, mais parce que l'homme lui-même rendait ces œuvres sans vertu. Il dépend donc de l'homme seul d'enlever cet obstacle, et *le degré* de son repentir détermine la mesure dans laquelle elles revivent (S. Th. Aq.); une plaine brûlée par une longue sécheresse reprend sa fraîcheur primitive sous une pluie douce et une température favorable : plus le temps sera beau, plus la campagne redeviendra magnifique.

Si nous avons déjà la grâce sanctifiante *avant* la confession, celle-ci l'augmentera.

Celui qui *n'a pas commis de péché mortel* ou qui a la *contrition parfaite*, possède la grâce sanctifiante avant la confession; mais plus le degré de la grâce sanctifiante est élevé, plus *notre gloire* sera élevée dans le ciel. Il est donc insensé de dire : „A quoi bon me confesser ? je n'ai pas de péché mortel."

3. Le S. Esprit nous donne la force de combattre nos péchés.

Celui qui s'est cassé la jambe reprend rarement son ancienne force, il reste faible, il est forcé de porter un *appareil* et de s'appuyer sur un bâton. Il en est ainsi du pécheur après sa confession: il a besoin du secours divin, qu'il reçoit dans le sacrement de Pénitence. La pénitence met en quelque sorte un appareil sur les

[1] Doctrine de la grâce sanctifiante, première partie, page 135.

jambes brisées et leur rend leur ancienne **force**. (S. Amb.) „De même que l'on donna à l'enfant prodigue *des chaussures*, afin qu'il pût marcher plus facilement dans le chemin épineux des commandements, ainsi le nouveau converti reçoit la force du S. Esprit pour combattre ses mauvais penchants La confession n'a donc pas seulement pour but de remettre les péchés, mais elle est encore un **remède** contre le péché." (S. Th. Aq.) Les pécheurs convertis deviennent ordinairement de *fidèles et zélés serviteurs de Dieu;* c'est pour cela que Jésus-Christ dit qu'il y a dans le ciel plus de joie pour un pécheur qui fait pénitence que pour 99 justes. (S. Luc. XV, 7). Qui préférez-vous? un soldat qui n'a jamais fait de campagne et n'a par conséquent jamais pris la fuite, ou celui qui a fui devant un ennemi supérieur, mais qui, pour réparer sa défaillance, se bat avec d'autant plus de courage et force l'adversaire à céder? Le premier est l'image du juste tiède, le second, d'un pénitent zélé. (S. Vinc. Fer.)

4. Le S. Esprit nous procure dans le sacrement de Pénitence, une grande *tranquillité d'âme*, et si notre conversion est sincère, nous ressentons de *grandes consolations*.

La pénitence rend **le calme à notre âme**; le S. Esprit est un consolateur. (S. Jean XIV, 26). Quand nous nous déchargeons de nos péchés dans la confession, il se fait immédiatement dans notre âme un grand calme, comme autrefois sur la mer, quand les matelots eurent jeté dans les flots *Jonas*, le prophète coupable. (S. Chrys.) Le sacrement de Pénitence distille sur l'âme blessé le baume de la consolation (S. Laur. Just.); bien des pécheurs assurent qu'après la confession, il leur semblait qu'on les avait soulagés d'un immense fardeau, qu'ils s'en sentaient plus heureux que des plus grands trésors de la terre; cela vient de ce qu'ils ressentent le voisinage de Dieu. Ce calme de l'âme réagit aussi *heureusement sur le corps* et contribue puissamment au rétablissement de la santé; aussi les saints ont-ils toujours pressé *les malades* de recevoir les sacrements. Le pécheur converti reçoit souvent de grandes consolations. „Heureux ceux qui sont tristes, dit Jésus-Christ, parce qu'ils seront consolés." (S. Matth. V, 5). Lorsque l'enfant prodigue revint dans la maison paternelle, le père fit tuer le veau gras, appela des musiciens, fit un *festin de joie* et ordonna des réjouissances et des danses. (S. Luc. XV). Dieu agit encore ainsi aujourd'hui, quand un pécheur revient sincèrement à lui: il le comble de consolation et de bonheur. Quelle consolation pour les malheureux pécheurs! Ils pourraient rendre jaloux les justes, comme on le voit par les paroles du fils aîné à son père, lorsque celui-ci accueillit le prodigue avec tant de bienveillance! (S. Luc. XV, 29) Par ces consolations, Dieu nous donne du *courage*, afin que nous marchions avec d'autant plus de persévérance dans le sentier pénible de la vertu (Rod.); car tous les convertis doivent s'attendre à de rudes combats avec leur nature corrompue. Le Seigneur nous prodigue les consolations à l'entrée du chemin de la piété; *plus tard il nous les enlève*, parce qu'elles nous seraient nuisibles. Elles ressemblent au sucre: si l'on en prend trop, il engendre la corruption, et les consolations pourraient produire en nous *le ver de la vanité* (vaine complaisance). Quand donc Dieu nous retire ces consolations, nous devons l'en remercier (S. Fr. de S.), car il veut par là nous *éprouver*, quelquefois durement, mais pour nous donner ainsi des occasions de mérites. C'est alors qu'il faut s'écrier avec Jésus-Christ en croix: „Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?" (S. Alph.)

Mais on n'obtient toutes ces grâces *qu'en* recevant le sacrement de Pénitence **dignement**; on les obtient *en abondance* en le recevant **souvent.**

Plus on nettoie **souvent** une maison, *plus* elle est *propre;* il en est de même du cœur (S. Jér.), plus nous nous confessons souvent, plus nous nous détachons du *démon. Les hirondelles* dont on a plusieurs fois détruit le nid, le rebâtiront difficilement dans la même maison, de même le démon ne tourmentera plus autant celui qui le chasse à chaque instant loin de lui par la confession. (Hunolt.) Sans doute *il suffit de se confesser une fois par an* pour *rester membre de l'Eglise*, mais non pour assurer suffisamment son salut; l'âme de celui qui ne se confesse qu'à Pâques, doit avoir l'aspect d'une maison *où l'on ne balaie qu'une fois* par an: au temps de

l'épreuve il subira peut-être le sort d'Absalon qui ne se faisait couper les cheveux qu'une fois chaque année. (II Rois. XIV, 16). N'est-ce pas une folie d'avoir moins de soin de son âme que de ses chaussures? On les nettoie très souvent, tandis qu'on laisse son âme couverte de poussière. (S. Chrys.)

La digne réception du sacrement de Pénitence.

Pour recevoir le sacrement de Pénitence, *aucune longueur du temps* n'est prescrite pour la préparation. La pénitence ne se mesure pas sur le temps, mais sur *la sincérité* des sentiments. (S. Chrys.) Néanmoins il ne faut pas se contenter de quelques instants. Noé mit 100 ans à construire l'arche, et vous ne voudriez pas consacrer quelque temps à bâtir l'arche qui doit vous sauver du malheur temporel et éternel? (S. Th. Aq.)

Pour recevoir dignement le sacrement de Pénitence, nous devons observer les règles suivantes:

Comme le péché a été commis par le *cœur*, la *bouche*, et *les actions*, il faut le détruire par la douleur que le **cœur** ressent, que **la bouche** exprime et que l'**action** réalise. (S. Bon) Nous devons imiter l'enfant prodigue. A peine a-t-il ressenti l'inspiration du S. Esprit, qu'il réfléchit à toutes ses fautes et les reconnaît. **(Examen de conscience)**. Il reconnaît son ingratitude envers son père et en conçoit une vive douleur dans son cœur **(contrition)**; il veut retourner vers son père et commencer une nouvelle vie **(ferme propos)**; il va vers son père, se prosterne devant lui. s'accuse de ses fautes et demande pardon **(confession)**; il ne veut plus être regardé comme fils, mais seulement comme esclave **(satisfaction)**. Le père l'embrasse et lui donne un baiser **(absolution)**. Il lui prépare un festin **(communion)**. Le sacrement de Pénitence ressemble à une harpe dont les cordes doivent être tendues et accordées pour rendre de beaux sons. (C. Hugo).

1. Nous devons examiner notre conscience, c.-à-d. rechercher soigneusement les péchés que nous avons commis et qui n'ont pas encore été confessés.

Nous devons en cela procéder avec autant de soin que s'il nous fallait paraître ensuite au tribunal de Dieu. L'examen de conscience *ne* doit donc *pas* être *superficiel*, sans cela le sacrement de Pénitence pourrait nous faire plus de mal que de bien. Mais *ce soin ne doit pas* être *exagéré*, comme cela arrive aux personnes scrupuleuses: Dieu ne demande pas ce qui dépasse nos forces. L'examen de conscience est extrêmement important: c'est par lui que nous apprenons à nous connaître, et cette connaissance est le *commencement de toute conversion*. De même que l'on ne peut pas guérir une maladie que l'on ignore, ainsi l'on ne peut ni regretter, ni confesser, ni combattre un péché que l'on ne connaît pas. Beaucoup d'hommes ne se connaissent pas eux-mêmes; on en voit qui sondent tous les secrets de la nature, calculent le cours des astres, et les mouvements de tous les corps, mais sans penser jamais à eux-mêmes et sans rien savoir de ce qui se passe dans leur intérieur. Malgré toute leur science et la haute considération dont ils jouissent, ce sont des gens malheureux, parce qu'ils ne prennent pas garde à leurs défauts les plus grossiers. (S. Vinc. Fer.) Vous connaîtriez la hauteur du ciel, la largeur de la terre et les profondeurs des mers: si vous ne vous connaissez pas, vous êtes un homme qui bâtit une maison sans fondements. (S. Bern.) Le Créateur a donné un livre à chaque homme: c'est la conscience; il faut le feuilleter souvent, car c'est le seul de votre bibliothèque que vous pouvez emporter dans l'éternité. (Id.) Celui qui se connaît lui-même, reconnaîtra Dieu aussi. (Cl. Alex.) Si nous nous jugeons nous-mêmes, nous ne serons pas jugés. (1. Cor. XI, 31).

Nous devons *commencer* l'examen de conscience en invoquant le S. Esprit.

Avec une lumière, nous trouvons plus facilement un objet dans l'obscurité:

il en est de même quand nous recherchons nos péchés. Dès que *les rayons du soleil pénètrent* dans une chambre, on y remarque une foule de petites poussières que l'on n'apercevait point auparavant; ainsi dès que l'âme est illuminée par le S. Esprit, elle découvre en elle les plus petites imperfections. (S. Bonav.) *La connaissance de soi-même* est un don de Dieu que nous ne pouvons obtenir que *par la prière.* (S. Fr. Xav.) Comme notre œil qui voit tout, excepté lui-même, notre esprit est perspicace pour les défauts des autres, mais aveugle pour les siens. (S. Bas.) Il est bon aussi de se retirer *dans la solitude* pour faire son examen de conscience: c'est là que le S. Esprit parle au cœur de l'homme. (Os. II, 14).

Dans l'examen de conscience, nous devons *mettre de côté tout amour propre,* et avoir une *envie sérieuse* d'apprendre à connaître nos fautes.

On rencontre des pécheurs qui, comme les malades, ne veulent pas s'avouer la gravité de leur état par amour propre, c.-à-d. par vaine complaisance dans *leurs prétendues qualités,* par ex. leur naissance, leur taille, leur voix, leurs connaissances, leurs vertus etc. Quelques-uns même prennent leurs fautes pour des perfections, par exemple: la fraude devient de la prudence, l'orgueil de la fermeté de caractère, etc. C'est comme la mère qui ne voit pas de défauts à son enfant et ne remarque en lui que des qualités dignes d'éloges: le mensonge chez lui témoigne de beaucoup d'esprit, l'impertinence devient de l'intrépidité, la gourmandise est le signe d'une bonne santé, etc. (Alb. Stolz). Il faut faire son examen de conscience, *comme si l'on était son propre ennemi:* nos ennemis épient soigneusement nos fautes. (Id.)

On se rappelle plus facilement ses péchés quand on parcourt les *10 commandements de Dieu, les commandements de l'Eglise, les péchés capitaux* et *les devoirs d'état.* On peut aussi se servir d'un Examen de conscience, tel qu'en contiennent tous les livres de piété, néanmoins on n'y trouve pas toujours tous les péchés. [1]

Pour les *péchés mortels,* il faut chercher *combien de fois* on les a commis.

On doit indiquer en confession le nombre des péchés mortels. (Conc. Tr. XI, cap. 5 et can. 7). Si l'on ne peut pas se souvenir du nombre exact, il faut au moins dire *le nombre à peu près.* (S. Alph.) Ou bien on doit chercher depuis quand l'on commet ce péché, combien de fois *par mois,* par semaine, par jour. (S. Alph.)

Il n'est pas nécessaire, mais il est *très utile* de s'examiner sur les *péchés véniels.*

On n'est pas obligé de s'accuser des péchés véniels, mais il est bon et utile de le faire. (Conc. Tr. XIV, cap. 5). Peut-être le défaut ordinaire de l'examen de conscience est-il de ne pas s'arrêter aux péchés mortels qui nous couvrent de confusion, pour rechercher avec trop d'exactitude les péchés véniels. Ainsi faisaient les Pharisiens qui avalaient des chameaux et passaient au filtre les moucherons. (S. Matth. XXIII, 24). De là vient que beaucoup ne se corrigent pas malgré leurs nombreuses confessions. Oh! combien de personnes qui paraissent pieuses emporteront leurs péchés dans l'éternité! Quelle triste mort!

Il faut aussi examiner si *une circonstance* ne change pas ou n'aggrave pas le péché.

---

[1] *Examen de conscience pour les enfants.* Commandements de Dieu: (1) Oublier la prière. Prier sans dévotion (2) Prononcer les saints noms sans respect Avoir juré. (3 et commandements de l'Eglise). N'avoir pas assisté à la messe les dimanches et les fêtes. Avoir été remuant à l'église. Avoir mangé de la viande le vendredi. (4) Avoir été grossier envers les parents, leur avoir désobéi. (5) Avoir eu de la haine contre les autres; les avoir battus, portés au mal, avoir tourmenté les animaux. (6) Avoir pensé, dit fait quelque chose qui blessait l'innocence. (7) Avoir dérobé, n'avoir pas restitué. Avoir fait du tort au prochain, trompé quelqu'un (8) Avoir accusé faussement le prochain. Avoir menti. Avoir raconté les fautes des autres. Avoir injurié. (9,10) Avoir désiré le bien d'autrui. (Péchés capitaux). Orgueilleux, emporté, avare, gourmand, paresseux pour apprendre et travailler.

On doit accuser les circonstances qui changent l'espèce du péché. (Conc. Tr. XIV, cap. 5. can 7). Par ex. Si on a pris le bien d'autrui en usant de violence, il ne suffira pas de dire: „J'ai volé", car le vol et le brigandage sont deux espèces différentes de péchés. — Celui qui vole dans une église, doit indiquer cette circonstance qui rend le vol sacrilège. — Celui qui a donné du scandale en mangeant de la viande le vendredi ou en profanant le dimanche, doit déclarer cette circonstance qui aggrave le péché.

Il est plus facile de s'examiner avant la confession, si l'on examine *chaque jour* sa conscience *avant de se coucher*.

Si l'on n'a pas soin *de réparer continuellement* sa maison, elle ne tardera pas à être en mauvais état, et la réparation en sera très difficile. Il en est de même de l'âme si l'on n'a pas soin de la surveiller constamment par l'examen de conscience. (Scar.) Le maître qui fait *chaque jour ses comptes avec son intendant* empêche la négligence dans la comptabilité de devenir un désordre: il en est de même de l'âme si nous lui faisons rendre ses comptes chaque jour. (S. Chrys.) — L'examen de conscience journalier est *très utile:* il nous **préserve du péché mortel.** Si *les matelots* se hâtent de *pomper immédiatement* l'eau qui entre dans le vaisseau et de *boucher les fissures*, le vaisseau ne sombrera pas: de même l'âme se préserve du péché mortel en se débarrassant des péchés véniels par l'examen de conscience, et en refermant par de bonnes résolutions les brèches qui ont pu se produire. (S. Aug.) Les marchands qui ont soin d'inscrire chaque jour leurs pertes et leurs gains sont moins exposés à faire de grandes dettes. (S. Ephr.) L'examen de conscience quotidien **maintient notre conscience pure**, de même que nos vêtements sont toujours propres si on les *brosse* tous les jours; il nous **conduit** aussi à la **perfection** morale; comme *les élèves* que l'on examine souvent avec sévérité font de plus grands progrès, nous en ferons aussi dans la vertu si nous nous examinons souvent sérieusement. Si le soir vous vous rendez bien compte de vos actions, vous *dormirez plus paisiblement.* (S. Chrys.) L'examen de conscience est encore plus important que la prière. (S. Ign. Loy.) Si un *roi* savait que *ses ennemis* se tiennent cachés dans une partie de son royaume, il les ferait certainement rechercher pour les mettre hors d'état de lui nuire. Vous aussi, vous portez en vous des ennemis qui sont vos passions: cherchez chaque jour à les découvrir et blessez-les avec le glaive de la douleur. (S. Bern.) Il ne suffit donc pas de rechercher nos fautes; il faut encore *s'en repentir* et s'efforcer de les vaincre par de *bonnes résolutions.* (Louis de Gren.)

2. Nous devons nous repentir sincèrement de nos péchés, c.-à-d. avoir dans l'âme la douleur d'avoir offensé Dieu, et détester chacune de nos offenses, mais nous confier aussi à la miséricorde de Dieu.

Madeleine, en se jetant aux pieds de Jésus-Christ, avait la contrition (S. Luc. VII); de même *S. Pierre* qui, après avoir renié Jésus-Christ, sortit et pleura amèrement (S. Matth. XXVI, 75), *David* qui se coucha sur la terre, sans vouloir manger ni boire, pour expier les péchés que le prophète Nathan lui avait rappelés (II. Rois XII), et s'écria: „Ayez pitié de moi, Seigneur, selon votre grande miséricorde, et effacez mes iniquités selon la multitude de vos bontés. Vous ne rejetez pas, Seigneur, un cœur contrit et humilié." (Ps. L). La contrition véritable est donc, une **douleur de l'âme.** Une *action extérieure* seule, par ex. la récitation d'une formule d'acte de contrition, les pleurs à la manière des femmes juives dans la maison de Jaïre (S. Matth. IX, 23), le déchirement des vêtements (Joël, II, 13) ne constituent pas le repentir. Celui qui montre son repentir extérieurement sans l'avoir dans le cœur, est un *hypocrite.* Sans doute celui qui *ressent* un véritable repentir le *manifestera au-dehors*, parce que étant hommes, nous ne pouvons pas toujours cacher ce qui se passe dans notre cœur. Le véritable repentir **se rapporte à Dieu.** C'est pourquoi on le nomme **surnaturel:** il procède de la foi à un monde surnaturel, invisible. Celui qui se repent de son péché à cause de ses *suites mauvaises*, n'a pas une véritable contrition, mais une contrition *naturelle* qui n'a aucun mérite devant Dieu. C'est ainsi que se repentait Antiochus Epiphane, ce roi cruel, quand il se voyait rongé des vers, mais il ne se repentait point en vue de Dieu. (II. Mach. IX, 13); c'est ainsi qu'un joueur, un ivrogne, un criminel pris en flagrant délit, regrettent

leur sottise, lorsqu'ils en voient les suites funestes Le malheur temporel peut être l'occasion, mais ne doit pas être le motif de notre repentir. La contrition véritable est une **détestation sérieuse** du péché ou une aversion complète du péché : c'est donc plutôt *le fait de la volonté* que celui du sentiment. „Si ce qui vous causait autrefois du plaisir et de la joie remplit votre âme d'amertume, si les réjouissances d'autrefois vous font aujourd'hui cruellement souffrir, alors vous avez un véritable repentir.“ (S. Aug.) Celui-là revient à Dieu très sincèrement qui s'arrache de tout cœur aux choses passagères (S. Bern.); mais celui qui se repent de son péché et le *commet de nouveau, n'a pas un véritable repentir.* „S'il n'y a pas d'amélioration, la pénitence est fausse.“ (Tert.) On est hypocrite et non pénitent, si l'on continue à faire le mal dont on montrait du regret (S. Isid.); celui qui a un véritable repentir, déteste **toute** offense de Dieu. Celui qui reste attaché à un seul mauvais penchant, n'a pas de véritable contrition. „A quoi sert de briser tous les liens, s'il y en a encore un qui vous attache à l'enfer“? (S. Aug.) Une douleur des péchés **sans la confiance en la miséricorde de Dieu** serait *du désespoir:* ce fut le repentir de Judas, tout l'opposé de celui de S. Pierre.

Le véritable repentir se manifeste souvent par les *larmes.*

On les vit chez *Madeleine* dans la maison de Simon (S. Luc. VII, 38) chez *S. Pierre*, après son reniement. (S. Matth. XXVI, 75). S. Pierre pleura son crime toute sa vie, et ses larmes, dit la légende, creusèrent deux sillons sur ses joues. Les larmes sont chose précieuse et doivent être réservées seulement pour les offenses de Dieu. (Ste Rose de Lima). Les larmes de la pénitence *ne sont pas nécessaires,* mais elles sont *d'une grande efficacité:* elles nous obtiennent le **pardon avec d'autant plus de certitude;** elles sont le langage le plus énergique des pécheurs et forcent Dieu à pardonner (S. Jér.); filles du repentir, elles effacent les souillures du péché. (S. Aug.) Elles donnent une espèce de baptême, mais tandis que, pour le baptême proprement dit, on prend l'eau du dehors, pour la pénitence on la prend du dedans. (S. Bern.) Ces larmes contribuent à **éclairer l'intelligence.** Après les pluies l'air est plus pur, et l'esprit est plus limpide après les pleurs du repentir, (S. Chrys.) Mieux on reconnaît l'énormité de ses péchés, plus on les pleure: les larmes de la pénitence rendent plus clair l'œil de l'esprit (S. Gr.-le-Gr.); elles provoquent un *changement de vie radical*, comme les eaux médicinales qui guérissent les maladies du corps; elles nous réjouissent par *des consolations intérieures,* comme la rosée qui ravive les plantes (S. Chrys.), comme une liqueur qui enivre agréablement. (S. Bon.) Une larme d'amour de Dieu réjouit plus que le rire (S. Chrys.), elle est plus douce que les joies du théâtre (Tert.), elle met en fuite les démons et réjouit les anges, comme le vin réjouit le cœur de l'homme (S. Bern.) Les larmes brûlantes de la pénitence chassent les démons, comme l'eau bouillante les chiens. (S. Bonav.) Les larmes de la pénitence ont donc le même effet que *l'eau bénite :* „Pleurez sur vous-même, d'autres n'auront pas alors à pleurer sur vous après notre mort.“ (S. Amb.)

Nous parvenons au véritable repentir en réfléchissant que par le péché nous avons offensé l'infinie Majesté de Dieu, attristé le meilleur des *pères* et notre plus grand *bienfaiteur.*

Considérez les millions d'étoiles qui sont au ciel, la multitude immense des hommes sur la terre, le nombre incalculable des anges, etc., et concluez de là combien **grande est la Majesté de Dieu** : voilà le Maître puissant que vous avez offensé! — Considérez en outre le grand **amour du Père céleste** pour vous, puisqu'il a livré pour vous sauver, ce qu'il a de plus cher, son Fils unique (S. Jean, III, 16) : offenser un si bon Père, quelle ingratitude! (S. Aug.) Souvenez-vous aussi de toutes les souffrances que le Fils de Dieu a subies à votre place! Rappelez-vous les **bienfaits incalculables** que vous avez reçus de Dieu pendant toute votre vie : santé, nourriture, vêtements, habitation, etc.; tout cela, ce sont des dons de Dieu, qu'il retire quelquefois aux hommes ingrats.[1] Et au lieu de vous montrer reconnaissant envers votre bienfaiteur, vous l'avez affligé, offensé, en payant ses bienfaits d'une noire ingratitude!

---

[1] Sur l'amour et la bonté de Dieu, voir Ire partie, page 48.

Le repentir qui provient de l'amour parfait de Dieu se nomme **contrition parfaite**. Celui qui a la contrition parfaite, obtient immédiatement le pardon de ses péchés, même *avant la confession*. (Conc. Tr. XIV, c. 4).

Un père envoie *ses deux enfants* en ville pour faire quelques emplettes; en route, ils s'amusent et ne reviennent qu'avec plusieurs heures de retard. Arrivés près de la maison, ils sont saisis de crainte: l'un pleure, parce qu'il sait que son père va le battre; l'autre, parce qu'il a fait de la peine à son père. Celui-ci représente la contrition parfaite, celui là la contrition imparfaite. „On a la contrition parfaite, quand on se repent de ses péchés, parce que *l'on a offensé la bonté de Dieu.*" (S. Alph.) David, S. Pierre, Madeleine, le publicain priant dans le temple, ont eu la contrition parfaite, et tous ont obtenu leur pardon aussitôt! La contrition parfaite, n'est donc, d'après les paroles de Jésus-Christ à Madeleine (S. Luc. VII, 47) qu'un **grand amour de Dieu**; elle est donc l'action du S. Esprit qui habite déjà le cœur de l'homme. Or, celui qui a en lui le S. Esprit, est *en état de grâce*, c.-à-d. libre de péché mortel; „le moindre degré de contrition parfaite suffit pour détruire immédiatement *toute* culpabilité." (S. Th. Aq.) Si l'on n'a point de péché mortel, un acte de contrition parfaite augmente la grâce sanctifiante et remet les peines temporelles. — A la contrition parfaite doit se joindre **le désir de se confesser**, elle ressemble *au baptême de désir;* mais après l'avoir excitée dans son cœur, il *n'est pas* nécessaire de se confesser *tout de suite,* il suffit d'avoir le ferme propos de se confesser quand le commandement de l'Eglise l'exige.[1] Quand on fait l'acte de contrition parfaite, il *n'est* même *pas nécessaire de désirer expressément* la confession, il suffit de ne pas l'exclure.

Il faut faire souvent pendant la vie des actes de contrition parfaite, mais surtout quand on est **en danger de mort et à l'article de la mort.**

Vous seriez en voyage, en chemin de fer ou sur un bateau, et l'on craindrait un accident: faites tout de suite l'acte de contrition parfaite et vous serez réconcilié avec Dieu.[2] Il est donc probable qu'au temps du *déluge* et de la destruction de *Sodome*, beaucoup de personnes ont été sauvées de la damnation en faisant un acte de contrition parfaite. (Cath. Emmerich.) Si vous aviez le malheur *d'offenser* Dieu *mortellement*, faites immédiatement un acte de contrition; mais ne vous exposez pas à vous *coucher* ou à commencer *le matin* votre travail journalier ou à vous mettre en *voyage* sans avoir assuré votre salut éternel en vous excitant à la contrition parfaite. Pour celui qui en a la bonne volonté, **il n'est pas très difficile** de s'exciter à la contrition parfaite. Dans l'Ancien-Testament, la contrition parfaite était *l'unique moyen* d'obtenir le pardon des péchés. Le chrétien lui-même est obligé, sous peine de péché mortel, de faire un acte de contrition parfaite à l'heure de la mort, dans le cas où il se sentirait coupable de péché grave et ne pourrait pas se confesser. Mais celui qui *ne prie jamais*, qui *n'assiste jamais au sermon,* ne lit jamais un livre pieux, aura de la difficulté à s'exciter à la contrition parfaite; il ressemble à une horloge rouillée qui ne marche pas, quand même Dieu la remonte par la grâce actuelle. „Ceux qui méprisent le sermon et la prière ont besoin d'une miséricorde extraordinaire, d'un miracle de la grâce pour s'exciter à la contrition parfaite" (Lerch.) Le savant cardinal Franzelin avait coutume de dire, sur la valeur de cette contrition: „Si je pouvais parcourir le monde comme prédicateur, je prendrais le plus souvent pour sujet la contrition parfaite."

Nous nous excitons aussi à une véritable contrition en réfléchissant sur les *justes châtiments* de Dieu que méritent nos péchés.

[1] Avant la communion.

[2] Lors de l'incendie du théâtre du Ring à Vienne, le 8 déc. 1881, dans lequel périrent des centaines d'hommes, une jeune fille fit à haute voix, au milieu de la foule, un acte de contrition. Elle tâtonna autour d'elle et saisit la serrure d'une porte qui s'ouvrit par hasard. On pénétra ainsi dans une chambre par les fenêtres de laquelle on sautait dans des filets tendus au-dessous: ce furent les seules personnes sauvées. — Un père de famille eut un crachement de sang. Aussitôt on courut chercher un prêtre. Quand son fils cadet, qui venait de faire sa première communion, vit son père en danger de mort, il détacha le crucifix de la muraille, le tint devant le malade et récita l'acte de contrition parfaite. Le père en fut touché jusqu'aux larmes. Il mourut avant l'arrivée du prêtre, et il est à croire qu'il a été sauvé pour l'éternité (*Spirago,* Exemples, page 188).

Rappelons-nous les châtiments des anges orgueilleux, des premiers hommes, des habitants de Sodome, des contemporains de Noé, etc., pensons aux peines épouvantables de l'enfer. Et si vous ne tombez pas dans ces abîmes éternels, vous n'échapperez pas *aux peines* **du purgatoire**, dont les moindres sont plus fortes que toutes les douleurs de la terre (S. Th. Aq.), que toutes les tortures des martyrs. (S. Aug.) Ces peines attendent **certainement** tout homme, sauf les plus grands saints. L'offense de Dieu est donc quelque chose de terrible! Comment pourriez-vous ne pas la regretter?

Cette contrition qui procède de la *crainte de Dieu* se nomme **imparfaite**. Celui qui a la contrition imparfaite ne reçoit le pardon de ses péchés *que par l'absolution du prêtre.*

Elle était imparfaite, la contrition des *Ninivites* épouvantés par la prédication de Jonas. (Conc. Tr. XIV, c. 4). Celui *qui* n'est inspiré que par la crainte, *a encore l'inclination* au péché, bien qu'il s'en abstienne extérieurement (S. Aug); aussi sa contrition est-elle moins efficace. Cette contrition imparfaite est comme *une petite étincelle* que la confession et l'absolution enflamment pour détruire la paille des péchés.

Mais celui qui se confesse sans contrition, ne reçoit pas de Dieu le pardon de ses péchés.

Celui qui se confesse sans ressentir de douleur de ses péchés et sans l'intention de se corriger, *par habitude* (routine) ou sans reconnaître la malice de ses péchés, ne retire aucun profit de la confession. (S. Ch. Borr.) De même que le *laboureur* travaille en vain en semant une *terre non labourée*, ainsi les paroles de l'absolution sont impuissantes sur une âme mal disposée qui ne veut pas se détacher du péché. (Louis de Gren.) Une confession sans contrition est un coup de fusil sans balle, une aiguille sans fil, un épi sans grain; celui qui se confesse sans contrition, bat de la paille vide. (Abrah. à S. Cl.) Jésus-Christ qui a maudit le *figuier* ne portant que des branches et des feuilles *sans aucun fruit*, repousse la confession sans véritable contrition, car sur l'arbre de la pénitence, les paroles de l'accusation ne sont que des branches et des feuilles, et la contrition en est le fruit. (S. Gr. Gr.) Celui qui se confesse sans contrition, ressemble à un homme qui *découvre ses blessures*, mais n'y met *aucun remède* (Id.); à un *comédien*.[1] (S. Chrys.) L'histoire de l'enfant prodigue nous montre que la confession n'est pas tout; son père ne prêta qu'une faible attention à ses paroles, mais dès qu'il reconnut la sincérité de sa conversion, il ne le laissa point parler: il l'embrassa immédiatement. *Pour obtenir la miséricorde de Dieu, il faut regretter ses péchés.*

3. Il faut avoir un *ferme propos*, c.-à-d. être *bien* résolu, avec la *grâce* de Dieu, à éviter sérieusement *tout* péché et toute *occasion* du péché.

Le ferme propos est intimement lié à la véritable contrition (Conc. Tr. XIV, c. 4); il en provient comme *l'eau de la source*. „Mais tant que la volonté est attachée au péché, ni le péché mortel, ni le péché véniel ne sont remis.“ (S. Th. Aq.) Tous hélas! n'ont pas ce **ferme propos**, car beaucoup ne mettent pas leurs résolutions en pratique; comme certaines veuves qui poussent des cris affreux, se répandent en éloges sur les bonnes qualités du défunt, déclarent qu'elles ne se remarieront jamais; mais qui bientôt oublient toutes leurs protestations et se remarient. (Mehler). Ceux qui, dans les maladies ou les accidents, prennent les plus saintes résolutions *sans les exécuter*, ressemblent *au loup* qui, entendant l'aboiement des chiens et les cris du berger, retourne effrayé dans la forêt, mais reste toujours loup (S. Aug.); ils sont comme ceux qui réunissent les matériaux de construction, *mais ne se mettent pas à bâtir*. (Wen.) Un ferme propos est comme *un clou bien enfoncé* que personne ne peut arracher à moins de grands efforts; mais celui de beaucoup d'hommes ressemble à un clou mal planté qui vacille dès qu'on y suspend le moindre objet. (S. Vinc. Fer.) Le chemin de l'enfer est pavé de bonnes résolutions que l'on n'a pas tenues. Tous ne sont pas résolus à **éviter tout péché**. S. Sébastien offrit au préfet

[1] Le mot hypocrite désigne aussi en grec un comédien.

de Rome de lui rendre la santé s'il détruisait toutes ses idoles; le préfet obéit, sauf pour une petite en or qui lui venait de ses parents et qu'il cacha: le saint ne put le guérir et lui en révéla le motif. (Spirago, Exemples, 189). Beaucoup de pécheurs agissent de même: ils ne veulent pas renoncer à leur péché favori et ne peuvent se délivrer du démon pour devenir les amis de Dieu, pour lequel cependant on doit tout sacrifier. Le pénitent doit aussi **éviter** sérieusement toute **occasion** prochaine **dangereuse**; par conséquent l'ivrogne évitera à tout prix le cabaret, le joueur effréné toute société où l'on manie des cartes. „Celui-là seul a entièrement renoncé au vice, qui renonce à toute occasion mauvaise." (S. Isid.) Celui qui n'a même qu'une faible haine pour le prochain, évite sa société et sa rencontre; mais celui dont la *haine est très grande* évite tout ce qui peut lui rappeler ses ennemis: leurs parents et leurs amis; il se défait même de leur portrait, de leurs cadeaux, etc.; ainsi doit agir celui qui hait véritablement le péché, il doit écarter tout ce qui conduit au péché et tout ce qui s'y rapporte. Ceux qui veulent se corriger sans renoncer à l'occasion, ressemblent à l'homme qui enlève une toile d'araignée importune *sans tuer l'insecte:* la toile sera bientôt recommencée. Ou bien ils sont comme le jardinier, coupant les branches d'un arbre qui le gêne, mais *lui laissant le tronc:* cet arbre ne tardera pas à avoir une végétation encore plus luxuriante. (Scar.) Les pécheurs qui se confessent sans renoncer à l'occasion, mènent plus tard *une vie pire* qu'auparavant. Si vous voulez vous débarrasser *des mouches* qui envahissent votre table, il faut enlever les sucreries qui les attirent, sinon elles reviendront; c'est ainsi que vous devez éloigner les attraits du péché, les mauvaises occasions, si vous voulez ne plus pécher. Mais les meilleures résolutions ne servent de rien, si Dieu ne nous donne son secours, de même que les graines ne mûrissent pas, si elles manquent de pluie et de soleil. Dans nos bons propos, nous ne devons donc pas compter sur nos prétendues forces (comme S. Pierre à la dernière Cène), mais nous **appuyer uniquement sur la grâce de Dieu.**

Notre ferme propos doit avoir pour objet *un péché déterminé,* et surtout le défaut dominant.

Quand on prend *des résolutions* trop nombreuses, on n'en exécute aucune. Agir ainsi, c'est vouloir rouler au sommet d'une montagne *plusieurs grosses pierres en même temps:* on n'en montera pas une seulé. En combattant sérieusement un seul défaut, on attaque déjà les autres, de même qu'en tirant violemment les rênes d'un cheval qui se cabre et en lui donnant *de vigoureux coups de fouet,* on arrive à dompter les autres en même temps. (Rodr.) Si nous déracinions un vice chaque année, nous serions bientôt parfaits. (Th. K)

4. Nous devons *confesser* tous nos péchés, c.-à-d. que, pour obtenir l'absolution du prêtre, nous devons lui accuser tous les péchés mortels dont nous avons conscience, avec exactitude, sincérité et humilité, indiquant leur **nombre** et les **circonstances** qui en changent l'espèce. (Conc. Tr. XIV, c. 5, can. 7).

Il n'est pas nécessaire, mais salutaire de confesser les péchés véniels. (Conc. Tr. XIV, c. 5).

Celui qui oublie involontairement un péché *mortel* en confession, doit l'accuser dans la confession suivante.

Se confesser, c.-à-d. s'accuser *à voix basse,* de manière que les assistants n'entendent rien, sauf le prêtre, qui lui aussi doit parler à voix basse. — **Avec exactitude.** Il faut *éviter de s'exprimer d'une manière générale:* on se confesserait mal en disant: „J'ai péché contre les 3e, 5e et 7e commandements"; ou bien: „Je n'ai pas aimé Dieu de tout mon cœur; j'ai dit du mal, j'ai eu de mauvaises pensées, j'ai fait du mal, etc." Toutes ces manières de parler ne disent rien; mais l'exactitude n'empêchera pas d'être *court,* ni d'éviter un *bavardage inutile* Les expressions doivent de plus être *convenables,* et l'on ne doit pas nommer *ses complices.* — **Avec sincérité** Il faut éviter en confession toutes les expressions *équivoques* et toutes les *excuses*·

celui qui se sert d'équivoques, ne ment pas au prêtre, mais à Dieu. (Par ex.: si au lieu de dire: „j'ai volé un franc", l'on disait: „j'ai pris peu de chose.") Le pénitent doit être aussi sincère qu'un cristal est clair et limpide; celui qui s'excuse, agit d'une manière aussi insensée que nos premiers parents qui, au paradis terrestre, rejetaient la faute l'un sur l'autre, et en furent sévèrement punis. „Si vous vous accusez, Dieu vous excuse; si vous vous excusez, Dieu vous accuse." (S Aug.) — Avec **humilité**. On manifeste déjà ses sentiments d'humilité en se mettant à genoux au confessionnal. Le pénitent ne doit pas se froisser si le confesseur, en lui faisant ses exhortations ne lui donne pas de titres ou lui fait des questions; le confesseur y est autorisé, parce qu'il tient la place de Dieu et le pénitent n'est qu'*un pauvre pécheur*.[1] Quand le prêtre remarque que la confession est incomplète, il pose des *questions*, comme le *douanier* qui ne se contente pas de demander au voyageur s'il a quelque chose à déclarer, mais ouvre toutes les malles pour les visiter sérieusement. Nous devons **accuser** nos péchés oralement. Celui qui ne peut pas parler, par ex. un *sourd-muet*, un homme *gravement malade*, doit s'accuser *par des signes* (mouvements de la tête, pression de la main): un sourd-muet bien au courant de l'écriture, devrait écrire. On *ne peut point* donner l'absolution à *un absent*, qu'il s'accuse par lettre ou par messager. (Clém. VIII, 20, juillet 1602). Nous devons accuser au moins **les péchés mortels**; et cela suffit pour la confession. Quand *les poutres brûlent*, les échardes (le menu bois) brûlent aussi, mais non vice versa. Beaucoup hélas! n'accusent que les péchés véniels et taisent les mortels. Il est bon de se confesser des péchés véniels en même temps que des mortels: en les confessant, nous expions une plus grande partie des peines du péché (S. Bonav.); nous obtenons aussi une *plus grande tranquillité d'âme*, parce que dans beaucoup de cas il nous est difficile de préciser si les péchés sont mortels ou véniels. Celui qui n'a *point de péché mortel* à confesser, doit s'accuser *au moins de quelques péchés véniels* ou *d'un péché mortel déjà confessé*, afin qu'il y ait matière à absolution. Nous devons accuser **tous** les péchés mortels. Quand il est impossible de les accuser tous, il suffit de se confesser de l'un ou de l'autre: c'est le cas pour les *moribonds*, pour ceux qui sont *en danger de mort* (par ex. dans un naufrage), pour les malades qui ne *parlent* que difficilement, dans les hôpitaux, où plusieurs malades occupent la même chambre et pourraient entendre facilement la confession. — On doit s'accuser de tous les péchés mortels **dont on a conscience dans le moment.** S'il arrivait *d'oublier* un péché *mortel*, on doit le déclarer dans *la confession suivante*: il *ne* faut donc *pas s'inquiéter* si l'on se rappelle ce péché après avoir reçu le sacrement; la confession n'a pas été sacrilège. — Nous devons en outre indiquer le **nombre** des péchés mortels, et si l'on ne peut indiquer le nombre exact, le déclarer *à peu près*. En donnant sciemment un nombre *moindre*, on commet un sacrilège, et la confession est *invalide*. Il faut accuser aussi **les circonstances** *qui changent l'espèce du péché*. Celui qui aurait *volé dans une église* ne peut pas dire simplement: „J'ai volé", parce que ce vol est un sacrilège; celui qui emploie *la violence* pour dérober, ou qui donne un grand *scandale* par ses discours inconvenants, doit aussi déclarer ces circonstances, mais on n'est pas *strictement obligé* d'accuser les circonstances qui *aggravent seulement* les péchés.

5. Nous devons *satisfaire*, c.-à-d. accomplir les œuvres de pénitence que le confesseur a imposées.

Le sacrement de Pénitence ne **remet** pas toujours toutes les **peines temporelles du péché**.[2] Dieu n'est pas miséricordieux jusqu'à oublier *la justice* (S. Aug.); c'est pourquoi l'on impose au pécheur des œuvres de pénitence, qui expient les peines temporelles. Ces œuvres qui sont des peines, sont aussi des **remèdes**. Le pécheur ressemble à un soldat blessé: on n'enlève pas seulement la balle qui a pénétré dans les chairs, mais on prescrit encore des remèdes pour fermer la blessure; le prêtre agit de même à l'égard du pénitent: il ne le délivre pas seulement du péché, mais il lui prescrit des œuvres de pénitence qui le **préserveront de la rechute dans le péché**. (Deh.) Dans ce but il choisit les œuvres satisfactoires opposées aux *mauvais penchants* du pécheur: il ordonnera l'aumône à l'avare, le jeûne à l'intempérant, etc.

[1] Le roi S. Louis IX disait à un prêtre qui lui donnait timidement en confession le titre de « Majesté »: « Ici je ne suis pas roi et vous n'êtes pas mon sujet, mais je suis enfant et vous êtes père.» L'impératrice Constance fit appeler le pieux abbé Joachim pour se confesser à lui: elle voulait rester assise sur son trône. L'abbé lui dit: „Si vous voulez prendre la place de Madeleine et moi celle de Jésus-Christ, descendez et mettez-vous à genoux; sinon, je me retire." (Spirago, Exemples, 190).

[2] Voir plus haut les effets du sacrement de Pénitence.

Rien n'est plus efficace pour arracher les racines du péché que *la prière*, *le jeûne* et *l'aumône*, parce que ces œuvres combattent les principaux mauvais penchants de l'homme, *la concupiscence des yeux*, *celle de la chair*, *et l'orgueil de la vie*. (Conc. Tr. XIV, c. 8).

Le confesseur impose ordinairement comme pénitence la prière, l'aumône et le jeûne, afin de nous faire expier une partie des peines *temporelles* du péché et d'affaiblir nos mauvaises inclinations. (Conc. Tr. c. 8).

Dans les *premiers siècles* de l'Eglise, on imposait des pénitences *très sévères*, par ex. le jeûne au pain et à l'eau, l'abstinence de la viande et du vin, la privation de la sainte communion, etc. Ces œuvres de pénitence duraient non pas quelques jours, mais souvent des mois et *des années* et même jusqu'à la mort. Beaucoup de pécheurs, comme Ste Marie l'Egyptienne, se retiraient immédiatement dans le désert pour y accomplir pendant de longues années des œuvres de pénitence. Ces pénitences n'étaient pas imposées uniquement pour des crimes, mais pour des péchés mortels moins graves (inobservation du jeûne, omission de la messe, désordre à l'église, regards effrontés, etc.) Aujourd'hui on impose des pénitences *légères*, qui ne sont guère en rapport avec les peines que l'on a réellement méritées, nous devons donc, comme il sera dit plus loin, nous imposer encore des pénitences *volontaires*, afin de ne pas nous exposer à un long et douloureux purgatoire après la mort.

Le confesseur ordonne aussi, le cas échéant, de réparer le *dommage* que l'on a causé ou de supprimer ce qui est un objet de *scandale*.

A ceux qui ont enlevé le *bien d'autrui*, il ordonne de *restituer* ou de réparer le dommage; à ceux qui ont porté préjudice à l'honneur du prochain, il ordonne de se rétracter ou de *demander pardon* à la personne offensée, etc. Le prêtre, dans tous ces cas, est très indulgent et ne demande rien d'impossible ni d'extrêmement difficile. S'il le faisait, le pénitent pourrait s'adresser à un autre confesseur. (S. Alph.)

Nous devons accomplir sans retard et *fidèlement* la pénitence imposée par le confesseur, et en union avec *les satisfactions de Jésus-Christ*.

En accomplissant les œuvres de pénitence imposées par le prêtre *(pénitence sacramentelle)* nous expions beaucoup plus de peines temporelles que par toutes les autres œuvres que nous pourrions nous imposer. Elles ont en effet une plus grande valeur en raison de la *vertu d'obéissance* que nous pratiquons à l'égard du prêtre qui tient la place de Dieu. Cette pénitence sacramentelle perdrait donc son prix, si nous la changions à notre gré, il faut donc l'accomplir **fidèlement**. Si l'on pensait ne pouvoir l'accomplir, il faudrait en avertir immédiatement le confesseur. Il est nécessaire de faire sa pénitence **sans retard**, parce qu'elle n'efface les peines des péchés que si *on l'accomplit en état de grâce:* or, on est plus sûr d'être dans cet état immédiatement après la confession. Cependant il *n'est pas nécessaire* de faire cette pénitence *avant la S. Communion*, ni avant de recevoir l'absolution. Mais celui qui *omet* de l'accomplir, perd beaucoup de grâces et *pèche contre l'obéissance* qu'il doit au représentant de Dieu. Toutefois la confession reste valide. Cependant un pécheur semblable pourrait faire douter de la sincérité de sa conversion, comme le malade qui, après le départ du médecin, refuse les remèdes prescrits. Toutes nos œuvres satisfactoires sont par elles-mêmes sans mérite: elles ne reçoivent leur **valeur que de la satisfaction de Jésus-Christ** (Conc. Tr. XIV, c. 8), c'est pour cela que l'Eglise termine ses prières par ces mots: Per Dominum nostrum Jesum Christum, par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Nos œuvres de pénitence sont *nécessaires*, malgré les satisfactions de Jésus-Christ, qui ne nous a mérité, par sa satisfaction, que ce que nous ne pouvions atteindre par nous-mêmes. Il nous a ouvert le ciel: c'est à nous d'y entrer, et de nous appliquer par notre pénitence personnelle ce que Jésus-Christ nous a mérité. „Nous ne pouvons être glorifiés avec Jésus-Christ, que si nous souffrons avec lui." (Rom. VIII, 17).

Nous devons en outre faire des pénitences volontaires, et supporter patiemment les souffrances de la vie, afin d'expier encore davantage les peines temporelles de nos péchés. (Conc. Tr. XIV, c. 9).

Nous devons faire encore des pénitences **volontaires**. Celui qui doit mille francs, ne se croit pas quitte quand il en a payé 3 ou 400, il n'est tranquille, qu'après avoir payé toute sa dette; c'est ainsi que nous devons travailler continuellement à l'expiation de nos péchés. (S. Grég. Gr.) Une grande plaie réclame un usage constant des remèdes, et un grand crime, une grande satisfaction. (S. Ambr.) Il faut se réconcilier avec Dieu par une longue et constante satisfaction. (S. Cypr.) „Si vous voulez que Dieu ne vous punisse pas, punissez-vous vous-même.“ (S. Aug.) Écartons donc de grands châtiments par une peine légère (S. Chrys.) *Toute notre vie* sur la terre ne devrait être qu'*une pénitence continuelle*. Ne croyez pas celui qui désapprouve les œuvres de pénitence, quand même il aurait le don des miracles.“ (S. Jean de la Cr.) On n'est soutenu par la grâce qu'autant que l'on fait pénitence. (S. Aug) Cependant il ne faut pas *exagérer* les œuvres satisfactoires; le démon porte beaucoup de personnes à se mortifier trop sévèrement pour les rendre, par cette exagération, incapables de faire à l'avenir les œuvres de pénitence nécessaires. (S. Alph.) On expie aussi les peines temporelles en *supportant patiemment* les **misères** de la vie. Un malade qui a une partie du corps gangrenée, permet au *chirurgien de la couper:* de même le pécheur doit laisser le divin médecin guérir son âme par l fer **brûlant** des souffrances. (S. Gr. Gr.) Le mérite de la souffrance ne consiste pas dans son intensité, mais dans la manière de la supporter. (S. Fr. de S.) En supportant patiemment des souffrances légères, on peut *expier bien plus* que par des œuvres de pénitence plus rigoureuses que l'on s'impose volontairement. Il faut s'estimer *bien heureux* de pouvoir expier ses péchés *ici-bas*, car les peines du purgatoire sont bien plus effroyables et n'augmentent pas le bonheur dans le ciel: elles sont simplement satisfactoires, sans être méritoires. (S. Th. Aq.) On peut expier beaucoup de peines temporelles, surtout en acceptant de plein gré **la mort** de la main de Dieu. „Celui qui meurt résigné à la volonté de Dieu, laisse aux autres la certitude qu'il est sauvé.“ (S. Alph.) Depuis que Jésus-Christ est mort pour nous, la mort ne nous apparaît plus autant comme une punition, et en l'acceptant librement, nous pouvons satisfaire plus que par beaucoup d'autres bonnes œuvres.

En accomplissant les œuvres de pénitence et en supportant les souffrances avec résignation, non seulement on expie les peines temporelles du péché, mais on augmente encore *sa gloire* dans le ciel.

Par la satisfaction on n'obtient pas seulement le pardon, mais aussi **une récompense** de la part de Dieu. (S. Cyp.) Toutes les souffrances sont des châtiments du péché, mais elles sont aussi, par la miséricorde de Dieu, des degrés par lesquels nous montons au ciel. (S. Fr. de S.) Quel témoignage de la *grande bonté* et de la miséricorde de Dieu!

---

5. La Confession générale.

1. **La confession générale** est l'accusation de tous les péchés que l'on a commis durant une période assez longue, quoique la plupart aient été déjà confessés.

On nettoie *les appartements* plusieurs fois par semaine; mais au bout d'un temps plus ou moins long, on fait *un nettoyage général et à fond;* on blanchit les murailles, on répare les planchers, etc. Nous en agissons de même pour notre âme: nous la purifions souvent pendant la vie par la confession, mais de temps en temps, nous la purifions à fond par une confession générale.

2. La confession générale produit en nous *les fruits* suivants : elle nous donne une *connaissance plus exacte de nous-mêmes ;* elle augmente en nous *l'humilité* et la *paix de l'âme*, et elle nous obtient de Dieu *de nombreuses grâces.*

La confession générale nous donne **une connaissance** plus exacte **de nous-mêmes**, en nous montrant nos fautes les plus cachées. Quand on pêche au filet ou à la ligne, on prend peu de poissons, parce qu'ils se cachent vers le rivage, mais si on *vide l'étang complètement*, on les aperçoit tous ; il en est de même des confessions ordinaires et de la confession générale. (Hunolt). — La confession générale **augmente** en nous **l'humilité**. La comparaison suivante le fera comprendre : l'une ou l'autre compagnie de soldats n'a pas autant de résistance devant l'ennemi que toute l'armée, de même nos confessions ordinaires n'ont pas autant d'énergie pour nous humilier que l'ensemble de nos péchés dans la confession générale. (Scar.) — La confession générale nous donne une plus grande **paix** de **l'âme**. Le premier compte qu'un intendant présente à son maître, fait toujours craindre qu'il n'y ait une erreur ; mais *si l'on repasse le compte encore une fois* et qu'on le trouve juste, toute crainte se dissipera. (Hunolt). — Par la confession générale, nous obtenons de **grandes grâces**. De même qu'un pauvre excite d'autant plus la compassion et reçoit une aumône d'autant plus grande qu'il découvre davantage son indigence, ainsi le pécheur excite la miséricorde de Dieu et en reçoit des grâces plus grandes d'autant qu'il s'humilie davantage par l'aveu de sa misère et de sa faiblesse. (Rodrig.) S. Ignace de Loyola, S. Charles Borromée, S. François de Sales sont arrivés à un haut degré de sainteté par la pratique de la confession générale ; pour beaucoup, elle a été au moins le commencement d'une vie sainte (S. Léonard P. M.) ; on peut conclure de là qu'elle est une source abondante de grâces.

3. La confession générale est *nécessaire* pour tous ceux qui ont fait une fois une mauvaise confession,[1] et ne se sont pas bien confessés depuis. Elle est de *simple conseil* quand on choisit un état de vie ou qu'on est en danger de mort.

Les fiancés, les ordinands, etc. feront avec fruit des confessions générales ainsi que les *mourants* qui, comme les matelots dans la tempête, doivent jeter tout par dessus bord pour ne pas être engloutis. Oh ! la grande consolation que donne *à un mourant* la pensée qu'il a mis en ordre toutes ses affaires ! (S. Léonard de P. M.) Le confesseur *n'interdira* la confession générale qu'aux *scrupuleux*, qui ne peuvent pas être guéris par une confession générale, mais seulement par une obéissance ponctuelle.

---

6. Institution divine de la Confession.

1. Jésus-Christ a institué la confession le jour de son Ascension en disant à ses Apôtres : « Les péches seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. » (S. Jean XX, 23).

Sans doute, par ces paroles Jésus-Christ donna d'abord à ses Apôtres *le pouvoir* d'exercer la juridiction sur les âmes, mais par là même il a *imposé* aux fidèles le *devoir* de leur découvrir l'état de leur âme, sans cela les prêtres ne pourraient pas agir selon la justice. Il en est ici comme du *juge civil ;* l'état l'envoie dans une ville pour qu'il y rende la justice : il est donc autorisé à acquitter ou à condamner, mais comme *juge*, il ne peut pas agir à son gré ou selon ses caprices, ni d'une manière partiale en acquittant les riches, les nobles, ceux qui sont bien habillés et en condamnant les autres. Il doit au contraire agir avec justice, par conséquent

[1] Sur la réticence des péchés en confession, voir page 80.

connaître toute l'affaire; se faire tout raconter, interroger, citer des témoins, etc. Le *prêtre* doit tenir la même conduite. Pour rendre une sentence équitable, il doit connaître l'état d'âme du pécheur, celui-ci doit donc lui avouer ses fautes, et s'il ne le fait pas, le prêtre doit l'interroger, puis s'il a reconnu que le pécheur est repentant, lui donner l'absolution. Mais au tribunal de la Pénitence, l'enquête n'est pas aussi sévère que dans les tribunaux civils: il suffit que le pécheur fasse connaître son repentir par une confession sincère. Ce sont surtout les paroles de Jésus-Christ: „Les péchés *seront retenus* à ceux à qui *vous les retiendrez*", qui indiquent la nécessité de l'aveu du pécheur.

2. La confession a été en usage dans l'Eglise depuis son origine. (Conc. Tr. XIV, 6).

La confession existait déjà dans l'Ancien-Testament, non pas comme sacrement, mais comme *figure*. La première confession se fit au *paradis terrestre*, avec Dieu comme confesseur, Adam et Eve comme pénitents; Dieu demanda aussi un aveu (confession) *à Caïn* qui le refusa et fut maudit; *David* avoua son crime et en obtint le pardon. D'après la loi de Moïse, une certaine accusation des péchés était en usage chez les Juifs (Lév. V, 6; IV, 6), et ceux qui se présentaient à *S. Jean-Baptiste* pour recevoir le baptême, confessaient aussi leurs péchés. (S. Marc. I, 5). Jésus-Christ, qui n'est pas venu pour détruire la loi, mais pour *l'accomplir* (S. Matth. V, 17), a confirmé et perfectionné la confession qui existait déjà, et y a attaché des grâces particulières.

1) Déjà *au temps des Apôtres,* «les chrétiens venaient confesser (avouer) ce qu'ils avaient fait.»

A Ephèse on allait trouver S. Paul (Act. XIX, 18), et S. Jean dit aussi que l'on obtient le pardon des péchés en en faisant l'aveu. (I. S. Jean I, 9).

2) *Les SS. Pères et les Docteurs* des premiers siècles exhortent souvent dans leurs écrits les chrétiens à se confesser et se servent dans ce but de belles *comparaisons.*

Belles comparaisons: Tertullien († 240) compare les chrétiens qui ne veulent pas avouer leurs péchés au prêtre, à un malade qui, par honte, ne veut pas montrer sa *blessure au médecin.* — Origène († 254) compare le péché à une nourriture *indigeste* qui torture l'estomac jusqu'à ce qu'il en soit débarrassé: le péché torture l'âme jusqu'à ce qu'on l'ait confessé. „Le malade, dit S. Basile, s'adresse à celui *qui peut guérir les maladies*": ainsi le pécheur doit recourir à ceux qui ont le pouvoir de remettre les péchés, c.-à-d. aux dispensateurs des mystères de Dieu. S. Grégoire-le-Grand compare le péché à *une plaie purulente* qu'il faut ouvrir ou *au poison qui s'est glissé dans le sang* et qu'on doit éliminer. „Il ne suffit pas, dit S. Augustin, de confesser ses péchés à Dieu seul pour qui rien n'est caché, mais il faut les accuser au prêtre qui est son représentant." S. Léon Ier, dans une lettre aux évêques de la Campanie, vers 450, blâme la sévérité de la confession publique et déclare qu'il suffit d'accuser ses péchés dans la confession *secrète.* Il faut encore remarquer que les saints docteurs avertissent les chrétiens de ne pas *cacher* de péché. En présence de ces documents authentiques, l'historien protestant Gibbons déclare qu'on ne peut pas mettre en doute que la confession ait existé déjà pendant **tous les quatre premiers siècles** de l'Eglise. Les preuves de l'existence de la confession dans *les siècles suivants sont innombrables*; on connaît entre autres les confesseurs *des souverains chrétiens:* au IXe siècle, Charlemagne avait pour confesseur Hildebrand, archevêque de Cologne; au Xe, l'empereur Othon se confessait à S. Ulrich, évêque d'Augsbourg, etc.

3) Les *sectes* séparées de l'Eglise, les plus anciennes, ont conservé la confession.

Ceci prouve l'antiquité de la confession, quoique dans ces *sectes* la confession ait presque toujours été *défigurée;* dans l'Eglise russe, par exemple, il y a une ordonnance sévère qui oblige les prêtres à dénoncer au pouvoir séculier ceux qui s'accusent en confession de crimes nihilistes. Une belle confession vraiment! Combien la confession dans l'Eglise catholique est plus recommandable!

4) Il est impossible de prouver que la confession est d'institution humaine.

Dans les inventions humaines, on connaît toujours le **nom de l'inventeur**. On sait par ex. qu'Archimède inventa les miroirs ardents, Berthold Schwarz la poudre à canon, Gutemberg l imprimerié, Galilée le baromètre et le pendule, etc. Mais qui a inventé la confession? Dans quel pays, à quelle époque a-t-elle été inventée? On sait aussi quand la Fête-Dieu a été instituée. Quel saint, quel docteur de l'Eglise, quel pape? Mais sur toutes ces questions, les adversaires de la confession gardent le silence, preuve que leurs objections manquent de fondement. D'ailleurs l'introduction de la confession aurait soulevé le peuple, comme cela est arrivé dernièrement dans l'Angleterre protestante, quand les Puséistes ont voulu l'introduire. Un insensé seul peut prétendre que la confession a **été inventée par les prêtres**. Les prêtres auraient-ils imaginé une chose qui leur cause *les plus grandes difficultés*, sans leur rapporter aucun *avantage temporel*, et qui mine le plus souvent *leur santé*, car il n'y a pas pour le prêtre de travail plus pénible, plus malsain que d'entendre les confessions. Ils n'avaient donc aucun motif pour même désirer l'institution de la confession. d'autant moins qu'eux-mêmes sont *obligés* de se confesser *comme les simples fidèles*. Les protestants disent que la confession a été instituée **en 1215 par le concile de Latran**, parce qu'à cette époque on a ordonné à tous les chrétiens de se confesser *au moins une fois chaque année;* mais si un père écrivait à son fils de venir le voir une fois par an, qui serait assez insensé pour en tirer cette conclusion: „Le fils n'a jamais été voir son père auparavant?"

3. L'institution de la confession manifeste la grande *miséricorde* et l'infinie *sagesse* de Dieu.

Oh! qu'il nous est facile d'obtenir grâce devant Dieu, à nous qui, par le péché, sommes devenus semblables à des condamnés à mort! Dieu n'exige de nous ni souffrances cruelles, ni pèlerinage à Jérusalem, etc., mais *seulement l'accusation* de nos fautes à son ministre, que l'on peut *choisir librement* et qui est tenu *au silence le plus rigoureux!* Aucun potentat sur la terre n'accorde sa grâce à un malfaiteur à de telles conditions. Que n'entreprend pas pour recouvrer sa liberté *un prisonnier* enfermé dans un cachot souterrain? Pendant des années il lime les barreaux ou cherche à ébranler une pierre; et celui qui est prisonnier du péché peut obtenir sa liberté sans un travail pénible! O abîme insondable de miséricorde! (Veith) — „On ne peut nier, dit le philosophe Leibnitz, que cette institution (la confession) ne soit l'œuvre de la **sagesse divine.**" Un médecin expérimenté montre sa sagesse *en guérissant par des moyens contraires*, afin d'écarter non seulement la maladie, mais encore ses causes (S. Bonav.); or, on sait que tous les péchés proviennent *de l'orgueil* (S. Th. Aq.); mais la confession est le contraire de l'orgueil, puisqu'elle humilie le pécheur. La sagesse de Dieu éclate encore en ce que, il ordonne ce qui est en soi *facile* et néanmoins *extrêmement pénible*, car la confession exige un grand renoncement à soi-même; il ordonne ce qui est très *simple* et produit cependant d'immenses bénédictions. Celui qui dit: „Je n'ai pas besoin de me confesser; je m'arrangerai déjà avec Dieu", est aussi insensé que le criminel qui dirait: „Je n'ai besoin d'aucun juge: je m'arrangerai avec le souverain.

---

7. Utilité de la Confession.

La confession est extrêmement utile non seulement à l'homme *en particulier*, mais aussi à la *société civile*.

1. La confession procure à l'homme **en particulier** les avantages suivants : la connaissance de lui-même, la délicatesse de conscience, la paix intérieure, la fermeté de caractère et la perfection morale.

Le pénitent doit *comparer* sa conduite aux commandements de Dieu: c'est par là qu'il **apprend à se connaître**, or, la connaissance de soi-même est le commencement de toute conversion. Par la confession, on devient **plus consciencieux.** Quand on se confesse souvent, les commandements de Dieu se gravent plus profondément dans l'âme de l'homme; et lorsqu'on est sur le point de pécher, on se rappelle vivement le commandement que l'on va transgresser; du reste *la simple pensée que l'on doit se confesser* détourne du péché. Beaucoup en effet reculent devant la faute, parce qu'il leur paraît insupportable d'avouer un tel péché au confesseur. L'expérience apprend que l'homme torturé par un péché mortel recouvre immédiatement **la paix intérieure**, quand il s'est *confessé de ses fautes.* L'homme est poussé par un besoin impérieux à confesser ses fautes: Dieu en a tenu compte en instituant la confession. D'un autre côté *l'assurance que les péchés sont pardonnés*, exerce sur l'homme un effet consolant: pour la consoler, Jésus-Christ a donné à Madeleine la certitude que ses péchés lui étaient pardonnés. La confession donne une grande **fermeté de caractère.** C'est par elle qu'on apprend *à se vaincre:* or, la victoire sur soi-même est la première vertu d'un homme de caractère. La confession donne aussi le *S. Esprit* qui éclaire l'intelligence et *fortifie la volonté;* plus notre volonté se tourne vers le bien, plus le caractère s'affermit. La confession étant un grand acte *d'humilité*, rend l'homme forcément humble; or, l'humilité est le fondement de toute **perfection morale**, aussi les orgueilleux évitent-ils la confession. Celui qui se confesse dans de bonnes dispositions, se dégage complètement *des liens du démon;* car celui qui dit la vérité quand il pourrait mentir si facilement et que la tentation de mentir est si grande, se détourne sérieusement du père du mensonge, du démon, pour revenir à celui qui est la vérité même. Mais moins le démon a de puissance sur nous, plus nous arrivons à la perfection morale en nous rapprochant de Dieu. Tous ceux qui *commencent* à mener *une vie dissolue, abandonnent* d'abord *la confession;* si, au contraire, quelqu'un veut se corriger, sa première démarche est de faire une bonne confession. „Le commencement des bonnes actions est l'aveu des mauvaises.“ (S. Aug.) Reconnaître sa faute, c'est le signe de la santé recouvrée. (Sénèque).

2. La confession procure à la **société** civile les avantages suivants: les *inimitiés* disparaissent, le *bien d'autrui* est restitué, beaucoup de *crimes* sont empêchés, beaucoup de *vices* sont efficacement combattus.

En effet, celui qui ne veut point *pardonner* à son prochain, ni *restituer le bien mal acquis*, ne reçoit pas l'absolution; c'est pourquoi ceux qui n'ont point notre croyance, prennent de préférence des domestiques catholiques, qu'ils envoient souvent à confesse. Les maîtres qui n'envoient pas leurs domestiques à confesse, sont donc leurs propres ennemis. — Au confessionnal, le prêtre fait tous ses efforts pour *détourner* les hommes *de leurs mauvaises résolutions*, du suicide, de la vengeance, etc.; il leur indique aussi les moyens à employer pour dominer leurs passions; le prêtre y contribue à *relever les mœurs* plus que dans ses sermons, car un entretien seul à seul est beaucoup plus efficace. Le pape S. Pie V disait: „Donnez-moi de bons confesseurs et je réformerai l'univers entier.“ Le socialisme ne se développe guère dans les contrées foncièrement catholiques. Si aujourd'hui l'on découvrait que la confession a été en usage chez un peuple païen de l'antiquité, on n'aurait pas assez d'éloges pour une institution aussi sage, mais comme elle est en usage dans l'Eglise catholique, et qu'elle est l'œuvre du Dieu vivant, on la regarde comme une folie, une tyrannie, une oppression des consciences. Tant les hommes sont conséquents!

---

8. La rechute dans le péché.

A l'approche de l'Arche d'alliance, le Jourdain s'arrêta et ses eaux s'amoncelèrent comme des montagnes; mais à peine eut-elle passé, que les flots accumulés se précipitèrent avec plus de violence vers la Mer morte. (Jos. IV). Il en est ainsi pour beaucoup de chrétiens: quand ils s'approchent des sacrements, ils répriment un peu leurs passions; mais bientôt ils leur laissent libre cours, et pèchent même encore plus qu'auparavant. „Beaucoup commencent bien, mais peu persévèrent“ (S. Jér); ils mettent *la main à la charrue*, mais regardent en arrière

(S. Luc. IX, 62); ils ressemblent aux *pourceaux*, qui, après s'être baignés, se vautrent de nouveau dans la boue (II. S. Pierre II, 22), ou au *chien* qui retourne à son vomissement. (Prov. XXV, 11).

1. Celui qui, après sa conversion, *retombe* dans le péché mortel, rend sa conversion plus difficile, et doit s'attendre à des châtiments plus sévères.

C'est un grand **malheur** quand, après sa conversion, on retombe dans le péché mortel: il est **plus difficile** de **se convertir** une seconde fois. Il est presque impossible que ceux qui ont été une fois participants du S. Esprit et qui après cela sont tombés, se renouvellent par la pénitence. (Héb. VI, 4). Les récidifs reprennent rarement le bon chemin (S. Bern.); la rechute dans le péché ressemble *à la rechute dans la maladie corporelle,* dont on était guéri: cette seconde maladie devient bien plus grave que la première. (Id.) La rechute est comme une *seconde fracture de la jambe,* qui ne guérit pas facilement. Jésus-Christ dit que le démon revient dans un tel pécheur avec 7 autres *mauvais esprits* plus méchants que lui. (S. Luc. XI, 24); le démon agit avec cette âme comme un geôlier prudent, dont la surveillance redouble pour garder le prisonnier qui lui a échappé une fois. Le récidif *a contristé le S. Esprit* (Eph. IV, 30); il l'a même chassé de son âme et a *profané le temple de Dieu* (I. Cor. III, 17); il s'est donc rendu *indigne* du secours du *S. Esprit.* Celui qui déchire de nouveau les blessures guéries, est indigne de guérison. (S. Chrys.) Si le favori d'un prince lui redevient infidèle, malgré ses protestations il ne retrouvera pas de sitôt la considération dont il jouissait primitivement. „Celui qui tantôt s'attache à Dieu et tantôt l'abandonne, finit par le perdre.“ (S. Aug.) — Le récidif doit aussi s'attendre à de **plus sévères châtiments** de la part de Dieu: „Ne péchez plus, dit Jésus-Christ à celui qu'il a guéri, afin qu'il ne *vous arrive pas quelque chose de pire.*“ (S. Jean V, 14).

2. Celui qui retombe dans le péché mortel, doit s'en repentir *aussitôt* et s'en confesser; plus il *différera* la pénitence, plus sa conversion sera *difficile* et *incertaine.*

Il doit imiter *S. Pierre* qui, après son reniement, quitta tout de suite la cour du prétoire et pleura amèrement. (S. Matth. XXVI, 75). On peut éteindre facilement un commencement d'incendie, ainsi en est-il de la chute dans le péché mortel (S. Bernardin); si le récidif fait immédiatement pénitence, sa chute peut *même* contribuer *à l'augmentation de la grâce.* Beaucoup de saints, David par exemple, furent élevés par leur chute à une haute sainteté, parce que leurs sentiments de pénitence l'emportaient sur leur affection au péché, et leur procurèrent la grâce dans un plus haut degré. (Ben XIV). Plus on *diffère la pénitence,* moins Dieu a pitié de nous; pensez-vous donc obtenir *la force pour le combat,* si avant votre conversion vous offensez encore celui qui la donne? Un *vaisseau avarié,* fait toujours eau davantage, si les pompes ne fonctionnent pas immédiatement. Dieu a fixé pour chaque homme le nombre de talents qu'il lui donnera, il *prévoit* de même *le nombre de péchés* qu'il pardonnera; si ce nombre est atteint, *Dieu cesse de pardonner* (S. Alph., S. Bas., S. Jér. S. Amb.); il supporte le pécheur *un certain temps,* mais quand ce temps est écoulé, il n'y a plus de pardon. (S. Aug.) Voltaire se convertit dans une première maladie; mais il retomba dans l'impiété, devint plus mauvais qu'auparavant et fit une mort affreuse.

3. Si, par faiblesse, l'on retombe dans un péché *véniel,* il ne faut pas s'en troubler, mais s'humilier devant Dieu.

S'en troubler ou s'en fâcher serait d'un *orgueilleux,* qui ne peut pas supporter la vue de sa propre faiblesse, qui s'irrite d'être homme et non pas ange. (S. Fr. de Sales). Par cette inquiétude, l'homme ne *sort pas du péché;* en se fâchant d'avoir été en colère, il nourrit cette colère au lieu de l'étouffer. (Id.) *Personne* ne peut être exempt de péché véniel sans un privilège spécial de Dieu, comme celui accordé à la T. S. Vierge. (Conc. Tr. VI, 23). Dieu permet que nous tombions dans le péché

véniel pour nous *maintenir dans l'humilité;* il agit envers nous comme une mère qui laisse son enfant courir seul dans une verte prairie où en tombant il se fera peu de mal, mais qui sur un chemin dangereux le prend dans ses bras. Dieu nous sauve dans les grands dangers par sa main toute-puissante, mais il permet que nous fassions des chutes légères. (S Fr. de S.) Comme l'enfant qui est tombé, pleure et *se relève tout de suite,* nous devons nous **repentir** immédiatement de notre faute, considérer notre faiblesse, réveiller notre confiance en Dieu et **ne pas** nous **troubler davantage**; ce sera un moyen de tirer un avantage de nos fautes (S. Fr. de S., S. Alph.) qui doivent nous humilier et non nous décourager. (S. Fr. de S.) Il est impossible de maintenir dans sa fraîcheur première le *linge* que nous portons, mais nous pouvons le renouveler quand il est défraîchi. Il nous est impossible d'être exempts de fautes, mais nous pouvons nous en purifier tout de suite. (Scar.) Le juste tombe sept fois par jour (Prov. XXIV, 16), mais se relève aussi souvent. (S. Fr. de S.)

4. Comme il nous est impossible de persévérer dans la grâce de Dieu jusqu'à la mort, sans un secours particulier du S. Esprit, nous devons demander avec ferveur la grâce de la *persévérance.*

Pour persévérer dans le bien, le juste a besoin non seulement *de la grâce sanctifiante,* mais aussi de la **grâce actuelle**, comme l'œil le plus sain a besoin pour voir de la lumière du soleil. (S. Aug.) Sans un secours spécial de Dieu, les justes ne peuvent persévérer dans l'état de grâce sanctifiante (Conc. Tr. VI, 22), sans lui, nous retomberions immédiatement dans nos anciens péchés et même dans de plus grands, de même que toute la création retomberait dans le néant, si Dieu ne la conservait pas. (Rodr.) La grâce de la persévérance est *un grand don de Dieu* (Conc. Flor.), sans elle, toutes les autres faveurs ne servent de rien, car celui-là seulement sera sauvé, qui persévère jusqu'à la fin. (S. Matth. XXIV, 13). Comme dans *un bâtiment,* les fondations n'ont aucune valeur, si l'édifice ne s'achève pas, „le souverain Juge ne demandera pas aux chrétiens comment ils auront commencé, mais comment ils auront fini; S. Paul a mal commencé, mais bien fini, Judas au contraire a bien commencé, mais a terminé sa vie par la trahison et le désespoir." (S. Aug.) S. Augustin assure que l'on peut obtenir la grâce de la persévérance finale en *l'implorant humblement.*

Nous pouvons aussi assurer notre salut en faisant *beaucoup de bonnes œuvres* (II. S. Pierre I, 10); la *prière constante* et la *dévotion sincère à la Mère de Dieu* sont d'excellents moyens de persévérer dans le bien.

Plus nous aurons fait de bonnes œuvres, moins Dieu nous condamnera. C'est pourquoi le prophète disait au roi Josaphat : „Vous mériteriez à juste titre la colère du Seigneur, mais on a trouvé en vous de bonnes œuvres." (II. Par. XIX, 3). Après leur chute, David et S. Pierre ont obtenu leur pardon et trouvé miséricorde, par égard pour les bonnes œuvres qu'ils avaient faites auparavant. — **La prière constante** est aussi un précieux moyen de persévérer dans le bien: *pour ne pas tomber à terre, les oiseaux* battent constamment l'air de leurs ailes, et nous, pour ne pas tomber dans le péché mortel, nous devons continuellement nous envoler vers le divin Sauveur, qui demande que nous priions sans cesse. (S. Luc. XVIII, 1). C'est en priant avec constance que nous persévérons le plus sûrement dans la grâce de Dieu jusqu'à la mort. (S. Th. Aq.) *L'eau chaude ne se refroidit pas* tant qu'on la tient près du feu, et l'amour de Dieu ne disparaîtra pas du cœur tant qu'on le tient rapproché de Dieu, nourri par l'*oraison.* (S. Chrys.) — On peut aussi obtenir par une **dévotion sincère à la Ste Vierge** la grâce de la persévérance (S. Alph.); si Marie vous est favorable, vous ferez certainement votre salut. (S. Bern.) *Tout est bien qui finit bien.*

Les Indulgences.

Les peines éternelles sont remises au pécheur qui fait pénitence, mais non pas les peines temporelles. Il doit les *expier* ici-bas par les maladies, les malheurs, les tentations, les persécutions, les œuvres de pénitence volontaires, etc., ou après sa mort dans le purgatoire. (Voir 2e partie, page 158) Ste Marie l'Egyptienne († 431) avait mené pendant 17 ans une vie dissolue; après sa conversion, elle eut à souffrir 17 ans dans le désert d'horribles souffrances, des tentations, la faim, la soif, les intempéries des saisons, le froid, le chaud: il en fut de même pour plusieurs pénitents. Cependant par égard pour la grandeur de leur repentir, ou l'intercession d'autres saints, *Dieu a remis* à certains pénitents la *peine temporelle* toute entière ou au moins en partie. Dans l'Ancien-Testament, Dieu avait puni les Juifs de leurs murmures en leur envoyant des serpents de feu; il fit grâce à ceux qui regardaient le serpent d'airain, figure du divin Sauveur. (Nomb. XXI). Le roi de la parabole remit au serviteur qui demandait grâce à genoux, les 10 mille talents dont celui-ci était redevable (S. Matth. XVIII, 26) et Jésus-Christ fit entrer le jour même en paradis le larron pénitent, qui mourut à sa droite au Calvaire. (S. Luc. XXIII, 43). Jésus-Christ a donné le même pouvoir à son Eglise.

1. L'*Eglise* a reçu de Dieu le *pouvoir* de changer en œuvres de pénitence ou de *remettre* entièrement au pécheur les peines *temporelles* qui lui restent après sa réconciliation avec Dieu. (Conc. Tr. XXV).

Jésus-Christ en effet a donné à S. Pierre, comme aux autres Apôtres le pouvoir d'écarter tous les obstacles à *l'entrée du ciel.* Il dit à **S. Pierre**: „Tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel." (S. Matth. XVI, 19) et aux autres Apôtres: „Tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel." (Ib. XVIII, 18). Or, les péchés mortels et les peines temporelles ferment l'entrée du ciel, les uns pour toujours, les autres pour un certain temps, le chef de l'Eglise ou la totalité des évêques peuvent donc les remettre les unes et les autres. C'est ainsi que S. Paul remit, au nom de Jésus-Christ, le reste de sa peine au pécheur de l'église de *Corinthe,* qui avait montré un repentir sincère. (II. Cor. II, 10). Quand l'Eglise remet les peines temporelles du péché, elle ne fait à vrai dire aucun don, parce qu'elle **remplace** *la satisfaction qui manque, en puisant dans le trésor des mérites infinis de Jésus-Christ et de ceux des saints.* Beaucoup de fidèles ont fait plus d'œuvres de pénitence qu'ils n'étaient obligés d'en faire eu égard à leurs péchés, et leurs satisfactions sont *en vertu des mérites de Jésus-Christ* assez considérables pour surpasser de beaucoup les peines des vivants (S. Th. Aq.); toutes ces satisfactions profitent à ceux qui sont dans la communion des saints.[1] Le Fils de Dieu a confié la distribution du trésor de ces mérites à *S. Pierre,* le portier du ciel. (Clém. VI).

1. L'Eglise primitive imposait aux pécheurs des **œuvres de pénitence publiques,** pour expier les peines temporelles; mais elle les commuait en des peines *plus légères* ou les *remettait* entièrement quand le pénitent se convertissait sérieusement ou qu'un martyr intercédait en sa faveur.

Les premiers chrétiens étaient, pour la plupart, des païens convertis, par conséquent d'un caractère un peu rude, et il fallait les traiter sévèrement. Les **pénitences publiques** consistaient en général dans l'*exclusion de la communion chrétienne.* Ces excommuniés avaient seulement la permission de s'agenouiller ou de rester debout dans le vestibule de l'église jusqu'au commencement du sacrifice; ils ne pouvaient pas communier, et ne recevaient guère l'absolution qu'après leur temps de pénitence. Pendant ce temps, ils devaient *à certains jours jeûner au pain et à l'eau.*

---

[1] Voir le dogme de la Communion des saints, Ire partie.

Cette pénitence publique durait ordinairement 7 ans: on l'imposait pour de grands crimes, comme l'apostasie, la livraison des Saintes-Ecritures, etc. Pour des forfaits comme le meurtre, le coupable était soumis à une pénitence *de 12 ans* et même plus. Pour les fautes moins importantes, on n'imposait qu'un jeûne de *quarante jours* (quarantaine), analogue à celui du Carême. — Mais l'Eglise sait que Dieu impose au pécheur des peines temporelles, moins pour *le châtier* que pour *le détacher* des biens terrestres et le corriger; aussi quand le pénitent montre par sa conduite et par son zèle que *sa conversion est sérieuse* et non superficielle, quand il montre qu'il a un grand amour de Dieu, les peines temporelles paraissent *superflues*. C'est pourquoi l'Eglise remettait souvent leurs peines aux grands pécheurs pénitents, en tout ou en partie. Comme nous formons tous ensemble une seule famille, la communion des saints, nous pouvons aussi satisfaire les uns pour les autres. „Ce que des amis font pour nous semble être fait par nous, parce que l'amitié réunit deux personnes en une seule par l'inclination mutuelle" (S. Th. Aq.), aussi l'Eglise a-t-elle souvent remis les peines canoniques, en tout ou en partie, grâce à *l'intervention* personnelle ou écrite des martys.

2. *Dans les siècles suivants,* après l'abolition des pénitences publiques, l'Eglise permit aux pécheurs repentants de remplacer par **les aumônes,** *les croisades* ou *les pèlerinages,* les œuvres de pénitence prescrites pour expier les peines temporelles des péchés.

Autrefois on n'obtenait la rémission des pénitences canoniques qu'à force de supplications, aujourd'hui l'Eglise *l'offre* elle-même aux fidèles Au Moyen-âge l'Eglise avait d'importants motifs pour accorder la rémission des peines canoniques en échange d'une **aumône**. A cette époque en effet, la *cupidité* et la *rapacité* règnaient partout: or, pour combattre un vice efficacement, il faut pratiquer la vertu contraire et l'argent que l'on recueillait était employé à la construction des couvents des cathédrales[1] et même des ponts. — En 1095, au concile de Clermont, le pape Urbain II accorda la remise entière de toutes les peines canoniques, par conséquent une indulgence plénière, à tous ceux qui prendraient part à la **croisade** pour la conquête des Lieux-Saints. Lorsque, par suite des mésaventures arrivées aux croisés, on trouva difficilement des soldats pour faire partie de ces expéditions, on accorda la remise plénière des peines canoniques à ceux qui y enverraient un homme ou y contribueraient par une aumône: on étendit même cette faveur aux parents, frères, sœurs, épouses et enfants des croisés. On prêcha aussi aux mêmes conditions des croisades contre les ennemis de l'Eglise, les Albigeois en France, les Maures en Espagne, les Hussites en Bohême, et les Turcs. — Au X[e] siècle nous trouvons déjà les **pèlerinages** à Jérusalem, à Rome, à S. Jacques de Compostelle en Espagne, jouissant des mêmes privilèges. Lorsque la Terre-Sainte fut tombée au pouvoir des Turcs et que le pèlerinage de Jérusalem fut devenu impossible, le pape Boniface VIII accorda la remise entière des peines canoniques à tous ceux qui en 1300 visiteraient *15 jours de suite les basiliques de S. Pierre et de S. Paul à Rome.* (C'était l'indulgence du jubilé qui devait revenir tous les 100 ans, et que les papes facilitèrent de plus en plus). Déjà 50 ans plus tard (en 1350) on accorda de nouveau l'indulgence du jubilé, mais en ordonnant de visiter une troisième église, la basilique de S. Jean de Latran. A cette occasion, trois millions de pélerins se rendirent à Rome. Cette indulgence du jubilé fut accordée de nouveau tous les 33 ans en l'honneur des 33 années de Jésus-Christ, et ensuite tous les 25 ans, mais à la condition qu'on visiterait une quatrième église, celle de Ste Marie-Majeure. Plus tard, les papes (Boniface IX, en 1400) accordèrent à différentes villes (Munich, Cologne, Magdebourg, Meissen, Prague), la permission de gagner chez elles l'indulgence du jubilé, à condition qu'elles remettraient *le prix d'un pèlerinage à Rome* au prédicateur chargé de prêcher les indulgences. C'est alors que surgirent les plus graves abus; *les prédicateurs des indulgences,* ou quêteurs, presque tous Franciscains ou Dominicains, chargés depuis les croisades, de publier les conditions auxquelles on pouvait obtenir la rémission des peines temporelles des péchés se laissèrent quelquefois aller à beaucoup *d'exagérations:* aussi les évêques et même des conciles (par ex. celui de Latran en 1215) furent obligés de sévir contre eux. Le concile de Trente (XXI, 9) supprima même cet emploi.

[1] C'est ainsi que s'éleva la basilique de S. Pierre à Rome.

3. Dans les temps *modernes*, l'Eglise permit plus fréquemment qu'autrefois d'expier les peines temporelles par des *œuvres plus faciles*, en particulier par la **prière** et la réception des **sacrements.**

L'Eglise veut par là engager les fidèles à recevoir les sacrements, par conséquent à se corriger et à se convertir, à prier avec ferveur, à entrer dans les confréries, à réciter le Rosaire, à honorer les images et les reliques des saints, à prendre part aux missions, etc. L'Eglise s'ingénie, comme une bonne mère, à mêler des douceurs à un remède amer, afin que ses enfants l'acceptent avec plaisir. Pour exprimer *la grandeur des peines remises*, l'Eglise se sert de la terminologie de l'*ancienne discipline.* Si, pour une prière déterminée, l'Eglise accorde une indulgence de 3 ans, cela veut dire que celui qui récite cette prière expie autant de peines temporelles qu'il l'aurait fait autrefois par une pénitence de 3 ans. En se servant de ces expressions, l'Eglise veut exprimer sa *haute estime* pour ses antiques institutions, et rappeler aussi aux fidèles l'ancienne *sévérité*, afin de les encourager à multiplier ces œuvres faciles.

2. La rémission des peines temporelles que l'on obtient quand on fait en état de grâce les œuvres prescrites par l'Eglise, se nomme *indulgence.*

L'indulgence (rémission, grâce) est donc *une sorte d'absolution* des peines temporelles (Martin V, Grég. VII), après qu'on a reçu l'absolution des péchés, et des peines éternelles. Il en est de l'indulgence comme de *l'amnistie* accordée par un souverain. Parmi les graciés il peut se trouver un malfaiteur dont la peine de mort a été autrefois commuée en prison, parce qu'il manifestait un grand repentir, et qui, pour sa bonne conduite et son travail, est libéré entièrement ou voit au moins diminuer sa peine de quelques mois ou de quelques années. — Mais l'indulgence **n'est ni la rémission des péchés mortels**, ni *des peines éternelles:* ils doivent déjà être remis si on veut la gagner; „elle n'est pas l'absolution des péchés, mais la remise totale ou partielle de la satisfaction.“ (Gerson) „L'indulgence n'est donc pas un moyen d'éluder la confession, et n'a pas pour but de faciliter le péché; *elle oblige* au contraire *à se convertir sérieusement.*“ (Bourdaloue). L'indulgence n'est pas *non plus* simplement la rémission *des peines canoniques*, mais la rémission réelle de la peine dont Dieu châtie le péché.

L'indulgence ne remet que les peines temporelles qui ne contribuent pas au *bonheur éternel.*

L'indulgence ne supprime pas *toutes les souffrances* de cette terre, mais seulement celles qui ne devaient que *châtier* l'homme, et non pas celles que Dieu lui envoie pour le **corriger** et le préserver d'une rechute. Pour ces dernières, il n'existe aucune œuvre satisfactoire, sans cela l'indulgence deviendrait un obstacle à la perfection. Le prophète avait annoncé à David la mort de son fils en punition de ses péchés: il pria et jeûna pour sauver son enfant, mais Dieu n'accepta pas ces œuvres satisfactoires, et son fils mourut. (II. Rois XII). — L'indulgence ne supprime point non plus les souffrances qui sont pour les justes **une épreuve** destinée à *augmenter leur gloire éternelle:* personne ne peut se sauver sans souffrir; la Mère de Dieu ellemême, bien qu'exempte de tout péché, eut à subir de grandes douleurs. Si l'indulgence supprimait ces souffrances, elle nous empêcherait d'atteindre la béatitude éternelle. Les indulgences comme les *sacramentaux* ne conjurent que les maux qui ne contribuent pas au salut de notre âme.

Celui qui n'est pas *en état de grâce* ne peut pas gagner d'indulgences; ses bonnes œuvres peuvent contribuer à sa conversion, mais non à la rémission des peines temporelles du péché.

De même qu'*un membre mort* ne peut point subir l'influence des membres vivants, ainsi les membres vivants de l'Eglise n'exercent, par l'application de leurs

œuvres satisfactoires, aucune influence sur un homme en état de péché mortel, par conséquent un membre mort de l'Eglise. (S. Th. Aq.) Le péché mortel est comme un *bouclier d'acier* impénétrable, sur lequel rebondissent toutes les grâces que Jésus-Christ nous a acquises.[1]

L'Eglise a attaché des indulgences à la récitation de certaines *prières*, à la visite de certains *sanctuaires*, à l'usage de certains *objets* bénits; elle accorde aussi des indulgences *personnelles*.

On n'accorde plus d'indulgences *uniquement* contre une aumône. (Conc Tr. XXI, 8). — Les **prières indulgenciées** sont par ex.: les actes des 3 vertus théologales, l'Angelus au son de la cloche, les prières après la sainte messe prescrites par Léon XIII, etc. Elles doivent être *vocales*, mais il n'est pas nécessaire de les faire à genoux si cette condition n'est pas indiquée. (Cong. Ind. 18 sept. 1862) On peut les réciter dans toutes les langues, pourvu qu'elles soient traduites fidèlement et approuvées par l'évêque. (Congr. Ind. 29 déc. 1862) Les prières peuvent être récitées alternativement avec d'autres personnes. (Id. 29 février 1829). Ces prières, comme les autres bonnes œuvres, ne peuvent pas être *modifiées*, et l'on doit observer exactement les conditions de temps, de lieu, etc. (Id. 18 février 1835); une légère erreur ne fait d'ailleurs pas perdre l'indulgence. (S. Alph.) A certaines prières sont attachées des indulgences que l'on gagne *chaque fois* qu'on les récite (toties quoties); à d'autres prières des indulgences que l'on ne gagne *qu'une fois par jour*. — **Les sanctuaires** à la visite desquels sont attachées des indulgences sont par ex. le *Chemin de la Croix* à Jérusalem, et tous les chemins de croix (stations), érigés sur ce modèle; la *Scala santa*[2] (aujourd'hui à Rome), que Jésus-Christ monta et descendit dans la maison de Ponce-Pilate. — De très grandes indulgences sont attachées à la visite du *tombeau de S. Pierre* à Rome, aux *églises des stations de Rome* où l'on conserve des reliques insignes, à la *Portioncule* à Assise, aux *Saints Lieux* à Jérusalem, au tombeau de S. Jacques à *Compostelle* en Espagne, etc. — Les **objets pieux** pouvant être enrichis d'indulgences sont les *crucifix*, les *chapelets*, les *médailles*, les *images*, les *statues*; mais ils doivent être bénits par le pape ou un prêtre qui en a reçu le pouvoir.[3] — Les membres des confréries et beaucoup de prêtres ont des indulgences **personnelles**.

3. L'indulgence est *plénière*, quand on obtient la rémission de toutes les peines du péché; elle est *partielle*, quand cette rémission ne s'obtient qu'en partie.

L'étendue de l'indulgence doit en principe correspondre à la *grandeur de la bonne œuvre* que l'on accomplit: pour une œuvre facile, l'indulgence sera petite, pour une œuvre difficile, elle sera grande. „Si celui qui accorde l'indulgence dispense

[1] Voir les effets des bonnes œuvres, deuxième partie, page 133.

[2] Cet escalier se compose de 28 degrés et fut apporté par Ste Hélène de Jérusalem à Rome en 326. Celui qui le monte à genoux en méditant la Passion de Jésus-Christ gagne une indulgence de 9 ans pour chaque degré. (Pie VII, 2 sept. 1817). La *Scala santa*, en copie, se trouve dans de nombreux pèlerinages et l'on gagne certaines indulgences en la montant à genoux.

[3] Les objets en matière *fragile*, comme le verre, le plâtre, etc. ne peuvent pas être indulgenciés. L'indulgence est perdue quand l'objet est en grande partie brisé, par ex. si plus de la moitié des grains manque à un chapelet ou que plus de la moitié des croix des stations sont détruites. Les objets indulgenciés que l'*on vend*, perdent les indulgences (Congr. Ind. 5 juin 1721, de même que ceux que l'on *prête* à d'autres pour leur faire gagner les indulgences (Id. 13 février 1721), Mais on peut faire indulgencier des objets et en faire cadeau, sans qu'ils perdent pour cela leurs indulgences. (Id. 12 mars 1855). Dans les crucifix, c'est l'image de Jésus-Christ qui reçoit l'indulgence: on peut donc fixer cette image à une autre croix. (Id 11 avril 1840). Le même crucifix peut recevoir *plusieurs* indulgences, par ex. celle de la bonne mort, celles du chemin de la croix. (Id. 29 fév. 1820). Le même chapelet peut aussi recevoir plusieurs indulgences. (Léon XII, 1823). Cependant on ne peut pas gagner toutes les indulgences attachées à un objet, par une seule et même prière. Celui qui porte sur soi ou garde dans *sa demeure* un objet bénit par le pape et récite au moins *chaque semaine* un *chapelet de 5 dizaines*, ou fait souvent *des œuvres de miséricorde*, ou *assiste à la sainte messe* (ou la célèbre), gagne une indulgence plénière aux 7 fêtes de Notre-Seigneur, aux 5 fêtes de la sainte Vierge, aux fêtes des Apôtres, à la fête de S. Jean-Baptiste, de S. Joseph et à la Toussaint. Ces jours là il faut recevoir les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie et prier aux intentions du Souverain Pontife. (Pie IX, 14 mai 1853). Aux autres jours où l'on fait une de ces bonnes œuvres, on gagne des indulgences partielles. Enfin on gagne une indulgence plénière à l'heure de la mort. (Léon XIII, 23 fév. 1878). Tous les crucifix et les chapelets qui viennent de la Terre-Sainte et ont touché les Saints Lieux, ont les indulgences papales. (Innocent XI, 28 janvier 1688).

des œuvres de pénitence pour presque rien, sans motif grave, il pèche, mais les fidèles gagnent l'indulgence." (S. Th. Aq.) Il ne faut pas croire néanmoins qu'il soit très facile de gagner entièrement une indulgence plénière, car celui qui a encore quelque *attachement coupable aux choses terrestres*, n'est pas exempt de tout péché, et mérite encore une peine temporelle: il a besoin d'être *purifié* par les souffrances. Le Dieu juste ne diminue le châtiment que dans la mesure où nous détestons nos offenses envers lui. (Bourdaloue)

En général l'Eglise accorde seulement des indulgences **plénières** à la condition expresse, qu'en dehors des œuvres prescrites on recevra les *sacrements* de Pénitence et d'Eucharistie,[1] et qu'on priera *aux intentions de l'Eglise;* souvent il est prescrit de visiter une église publique.

Si la confession est prescrite, elle est obligatoire quand même on n'a pas de péché mortel (Congr. Ind. 19 mai 1759), mais on peut se confesser et communier le *jour précédent.* (Pie IX, 6 oct. 1870) Les fidèles qui se confessent chaque semaine peuvent, sans autre confession, gagner toutes les indulgences qui se rencontrent pendant la semaine, sauf l'indulgence du jubilé. (Congr. Ind. 9 déc. 1763). Par *une seule* et même communion on peut gagner *plusieurs indulgences plénières,* pourvu qu'on fasse les autres œuvres prescrites. (Congr. Ind. 6 déc. 1870). Si, pour ces indulgences, on prescrit plusieurs visites d'une église, il faut en sortir et y rentrer autant de fois et y prier aux intentions du souverain Pontife. (Congr. Ind. 29 fév. 1861). Mais on ne peut gagner qu'une fois par jour la même indulgence plénière, excepté l'indulgence de la Portioncule et du pardon du Rosaire. Les *malades* sont tenus seulement de se confesser; la sainte Communion et les autres œuvres peuvent être remplacées par un exercice de piété indiqué par le confesseur. (Pie IX, 18 sept. 1862). Les membres de toutes les confréries, associations et congrégations peuvent, si la maladie ou l'emprisonnement les empêchent de visiter une église, gagner toutes les indulgences en accomplissant toutes les œuvres que leur état leur permet. (Pie IX, 25 fév. 1877). — Les **prières** à réciter **aux intentions de l'Eglise** sont laissées au choix de chacun. (Congr. Ind. 29 mai 1841). On regarde comme suffisante la récitation de *5 Pater et de 5 Ave* ou des prières de même durée. Ces prières doivent être *vocales* (S. Alph.) et peuvent être récitées avant ou après la communion. (Congr. Ind. 19 mai 1759). Dans ces prières, l'on demande *l'union entre les princes chrétiens, l'extirpation des hérésies* et *l'exaltation de la sainte Eglise.* — Au lieu d'**une église**, on permet de visiter aussi *une chapelle publique,* mais non celles des couvents ou des séminaires, etc., où les fidèles ne peuvent entrer (Congr. Ind. 22 août 1842), et où les personnes seules qui font partie de ces établissements peuvent gagner l'indulgence. On peut faire la visite à l'église *encore le soir,* parce que les indulgences peuvent être gagnées de minuit à minuit. (Congr. Ind. 12 janv. 1878); pour les fêtes seules le temps de l'indulgence se termine au coucher du soleil. (Ben. XIX, 5 mai 1749). C'est dans ces visites que l'on récite les prières aux intentions de l'Eglise.

Les indulgences plénières les plus importantes sont: celle du *Jubilé,* de la *Portioncule* et l'*indulgence de la bénédiction papale.*

L'**indulgence du jubilé**[2] est celle qui est accordée *tous les 25 ans* et peut être gagnée pendant toute une année; nous avons dit plus haut comment elle s'est établie dans l'Eglise. Pour gagner cette indulgence, on prescrit la réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et la visite de certaines églises, quelquefois aussi un

[1] Par ex: En récitant *chaque jour* pendant un mois les actes des *trois vertus théologales,* on gagne une indulgence plénière le jour que l'on aura choisi, pourvu que ce jour-là on reçoive les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie et que l'on prie aux intentions de l'Eglise. (Benoît XIII, 15 janvier 1728). Il en est de même de la prière: «Loué et adoré soit à chaque instant le très saint et très divin Sacrement!» (Pie VI, 24 mai 1776). Celui qui dit chaque jour du mois: «Doux Cœur de mon Jésus, faites que je vous aime de plus en plus!» gagne une indulgence plénière le jour qu'il aura choisi, pourvu que ce jour-là il reçoive les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, visite une église et prie aux intentions du Souverain Pontife. (Pie IX, 26 nov. 1876). De même pour la prière: «Doux Cœur de Marie, soyez mon salut!» (Pie IX, 30 sept. 1852).

[2] Chez les Juifs déjà la 50e année s'appelait jubilé; les esclaves recouvraient la liberté et les terres aliénées revenaient à leur premier possesseur.

jour de jeûne et une aumône facultative. Celui qui ne peut pas accomplir ces trois dernières œuvres, peut les faire commuer par son confesseur. Au temps du jubilé, les confesseurs peuvent absoudre des *cas réservés*, des peines ecclésiastiques (censures) et de quelques *vœux*, excepté le vœu de chasteté ou d'entrée en religion, mais une fois seulement. Pendant toute l'année du jubilé, les indulgences, excepté celle à l'article de la mort et celles de l'Angelus, sont suspendues pour les vivants, mais non pas comme suffrages pour les défunts. En général, on ne peut gagner l'indulgence du jubilé *qu'une fois* et *pour soi-même*. Dans certains jubilés il en a été autrement. Cette indulgence du jubilé ne se gagne qu'à Rome; cependant les papes ont l'habitude d'étendre l'année suivante cette indulgence au monde catholique pendant un certain temps. Ils accordent aussi un jubilé extraordinaire dans certaines circonstances, comme à leur élévation au souverain Pontificat, à l'ouverture d'un concile, dans des conjonctures pénibles pour l'Eglise. — **L'indulgence de la Portioncule**[1] se gagne le 2 août, la veille, à partir des premières vêpres. On la gagne aussi souvent que l'on visite, après avoir reçu les sacrements, l'église de la Portioncule à Assise, ou une autre *église publique de Franciscains* (*Capucins, Récollets ou Clarisses*), en y priant aux intentions du souverain Pontife; mais on ne peut gagner pour soi-même qu'une seule indulgence plénière. (Innoc. XI, 7 mars 1678). les autres doivent être appliquées aux âmes du purgatoire.[2] — Celui qui, après la réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, reçoit la **bénédiction papale** et prie aux intentions de l'Eglise, gagne une indulgence plénière.[3] Le pape la donnait avant 1870 du haut de la *Loggia* de la Basilique de S. Pierre après la grand'messe des fêtes solennelles. Avec la permission du souverain Pontife, les *évêques* peuvent la donner le jour de *Pâques* et à un autre *jour de fête facultatif de l'année* (mais non pendant le temps du jubilé). Quelques *Ordres religieux* peuvent à certains jours, avec la permission de l'évêque, donner cette bénédiction aux fidèles qui visitent leur église; de même les missionnaires à la clôture d'une mission. Les membres du Tiers-Ordre la reçoivent deux fois par an.

On peut gagner une indulgence plénière *à l'heure de la mort*, quand, après la réception des sacrements et l'invocation du saint Nom de Jésus, on reçoit la *bénédiction papale* ou que l'on possède un objet bénit auquel sont attachées les indulgences papales (crucifix, chapelet); *les membres* de la plupart des confréries peuvent aussi la gagner, ainsi que les personnes qui récitent *chaque jour les actes des 3 vertus théologales,* ou d'autres prières prescrites

Quand il est impossible de recevoir les sacrements, il faut au moins *se repentir de ses péchés;* si l'on ne peut prononcer de bouche le *saint Nom de Jésus*, il faut le faire au moins *de cœur*. Mais dans tous les cas, il est absolument nécessaire de se résigner à la volonté de Dieu. (Ben. XIV, 5 avril 1747). — Presque tous les prêtres qui peuvent administrer les derniers sacrements, sont autorisés à donner **la bénédiction papale aux mourants**. (même décret). Les prêtres qui en ont reçu le pouvoir du pape, comme les missionnaires, peuvent attacher les **indulgences de la bonne mort** aux **crucifix**, aux **chapelets**, aux **médailles**, etc., et il suffit que les fidèles aient ces objets dans leurs demeures pour gagner l'indulgence à l'heure de la mort. (Léon XIII, 23 février 1878). — On peut gagner l'indulgence plénière à l'article de la mort si l'on est membre du Tiers-Ordre, de l'Œuvre de la propagation de la foi, etc. Celui qui récite **chaque jour les actes des 3 vertus théologales**, même en peu de

[1] En voici l'origine: S. François eut dans son église de la *Portiuncule* près d'Assise, une *vision* où apparut *Jésus-Christ*, accompagné de la Ste Vierge et de plusieurs saints (1221). Le saint religieux demanda au divin Sauveur d'accorder une indulgence plénière à tous ceux qui, après avoir reçu les sacrements, visiteraient cette église. Jésus-Christ l'envoya au pape pour confirmer cette indulgence, et celui-ci lui accorda sa demande en fixant le 2 août comme jour où on la gagnerait — Ses successeurs accordèrent la même faveur aux églises des trois Ordres de S François et à plusieurs églises paroissiales éloignées de plus d'une lieue d'une église franciscaine

[2] Celui qui se confesse chaque semaine, n'est pas obligé de se confesser spécialement pour gagner cette indulgence (Conc. Ind. 12 mars 1855). On peut recevoir la sainte Communion la veille de la fête (Id. 6 oct. 1870), et il n'est pas nécessaire de communier dans l'église franciscaine. (Pie IX, 12 juillet 1847).

[3] A la fête du Rosaire, 1er dimanche d'octobre, on gagne aussi une indulgence plénière aux mêmes conditions, chaque fois que l'on visite l'église, la chapelle ou l'autel où est érigée la Confrérie.

mots, gagne la même indulgence.[1] (Ben. XIII, 15 janv. 1728). — A l'heure de la mort on *ne* peut gagner *qu'une* indulgence plénière. Ces indulgences sont *purement personnelles*, et si l'on a droit à plusieurs par suite de bonnes œuvres ou de confréries différentes, on n'en gagne qu'une seule, sans pouvoir appliquer les autres aux âmes du purgatoire. Les mourants ne peuvent plus faire d'œuvres de pénitence, l'Eglise leur remet donc les peines temporelles de la manière la plus facile, comme l'Etat qui remet les impôts, en tout ou en partie, aux citoyens éprouvés par la grêle, les mauvaises récoltes ou les inondations.

L'Eglise accorde ordinairement des indulgences **partielles**[2] d'une quarantaine (quarante jours), de 100 jours, d'un an, de 5 ou 7 ans, rarement jusqu'à 30 ans, très rarement jusqu'à 100 ans.

Les indulgences de *plusieurs milliers d'années* n'ont jamais été accordées par l'Eglise et sont apocryphes. (Ben. XIV). A aucune époque du christianisme, les fidèles n'ont vécu assez longtemps pour pouvoir faire sur la terre une pénitence de cette durée. Par ces *déterminations de temps*, on n'indique pas le nombre de jours que l'on aurait à souffrir en purgatoire, Dieu seul les connaît: on indique seulement une rémission proportionnelle aux peines canoniques de cette durée.

4. Le pape seul accorde des indulgences valables pour toute l'Eglise, car lui seul possède la juridiction spirituelle sur l'univers *entier* et est le dispensateur des trésors communs de l'Eglise.

Des paroles de Jésus-Christ à ses Apôtres: „Tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel", et: „les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez"; on doit conclure que les **évêques** ont le droit d'accorder des indulgences, mais seulement *partielles*, et seulement pour le diocèse sur lequel ils ont juridiction. Le décret du concile de Latran (1215) a en effet restreint dans ce sens le pouvoir des évêques: les juges civils ne peuvent juger que ceux qui sont de leur ressort. Le S. Siège donne aux évêques le pouvoir d'accorder une indulgence d'*un an*, le jour de la consécration d'une église, et de *40 jours* dans les autres occasions.

5. On peut appliquer aux âmes du purgatoire des indulgences par manière de suffrage, mais seulement celles que l'Eglise désigne expressément: on peut en particulier appliquer aux âmes du purgatoire une indulgence plénière en offrant le saint sacrifice de la messe à un autel privilégié.

Par suite de la communion des saints, nous pouvons être utiles aux âmes du purgatoire en *leur appliquant nos bonnes œuvres*, par conséquent celles auxquelles est attachée une remise des peines temporelles des péchés. Mais on ne peut leur appliquer les indulgences que quand *on les a d'abord gagnées soi-même.* (S. Alph.) Celui donc qui veut appliquer une indulgence à un défunt, doit être nécessairement lui-même *en état de grâce*, par conséquent exempt de péché mortel comme l'âme à laquelle il l'applique. Celui qui veut secourir les âmes du purgatoire, doit veiller à ce qu'il ne soit pas lui-même digne de l'enfer. (S. Fr. Xav.) Mais l'application des indulgences aux défunts, n'est pas une sorte d'absolution des peines

[1] De même quand on récite chaque jour les prières suivantes: «Que la très juste, très haute et très aimable volonté de Dieu soit faite, louée et exaltée éternellement en toutes choses!» (Pie VII, 19 mai 1818). «Ange de Dieu, qui êtes mon gardien, je vous ai été confié par la divine Providence, éclairez-moi, protégez-moi, dirigez-moi et gouvernez-moi Ainsi soit-il.» (Pie VI, 11 juin 1796) «Loué soit Jésus-Christ» comme salut, ou l'invocation fréquente des SS. Noms de Jésus et de Marie. (Clém. XIII, 5 sept. 1759).

[2] En faisant le signe de la *croix* et en récitant la formule ordinaire, on gagne 50 jours (Pie IX, 28 juillet 1863); si on le fait avec de l'eau bénite, on gagne 100 jours (Pie IX, 23 mars 1866). Chaque fois que l'on récite les actes des 3 vertus théologales, on gagne 7 ans et 7 quarantaines. (Ben. XIV, 28 janvier 1756).

temporelles, ce n'est qu'une *intercession*, un *suffrage*. (Pascal I[er], Jean VIII). Il n'est donc *pas absolument* certain que le défunt *soit délivré immédiatement du purgatoire* dès qu'on lui a appliqué une indulgence plénière: Dieu seul est maître de mesurer la remise de la peine. — *Indulgence* **de l'autel privilégié**: l'autel privilégié est celui auquel le souverain Pontife a attaché une indulgence plénière, applicable au défunt pour qui l'on célèbre le saint sac ifice. *Toutes les églises épiscopales* ont un autel privilégié que l'évêque désigne (Ben. XIII, 20 août 1724); *toutes les églises de monastères et de paroisse* obtiennent aussi un autel privilégié, mais cette faveur doit être demandée à l'évêque tous les 7 ans. (Clém. XIII, 19 mai 1759). Certains autels sont privilégiés *pour toujours* par le pape pour un motif particulier; ils portent ordinairement l'inscription: *Altare privilegiatum*. Il est défendu aux prêtres de demander un honoraire plus élevé quand ils célèbrent à cet autel (Clém. XIII, 19 mai 1761). On doit y célébrer la sainte messe avec *des ornements noirs*, quand c'est possible d'après les rubriques. (Cong. Ind. 11 avril 1840). Mais cette indulgence ne peut être appliquée qu'à *une seule âme* (22 févr. 1864) pour laquelle on dit la sainte messe (31 août 1848); le prêtre cependant peut prier en même temps pour d'autres défunts. En offrant le saint sacrifice, il n'est même pas nécessaire que le prêtre ait l'intention de gagner l'indulgence: on la gagne par le fait même. (Cong. Ind. 5 mars 1855). Mais l'âme est-elle délivrée de toutes les peines du purgatoire par la célébration de la sainte messe à un autel privilégié? cela dépend *uniquement de la miséricorde de Dieu*. (Cong. Ind. 28 juillet 1840). Mais il est certain que l'on gagne plus sûrement l'indulgence plénière de l'autel privilégié que toutes les autres indulgences plénières, parce qu'elle dépend de la célébration de la sainte messe et *non de l'état de grâce de l'homme*. *Un prêtre* peut avoir *personnellement* le privilège de l'autel par un décret du souverain Pontife, soit pour tous les jours ou pour plusieurs jours de la semaine. Par ex. les prêtres qui ont fait le vœu héroïque de charité pour les âmes du purgatoire ont chaque jour le privilège personnel de l'autel (Pie IX, 30 sept. 1852). Si l'on dit la messe pour un *vivant* à l'autel privilégié, l'indulgence plénière s'applique non aux défunts, mais *au vivant* pour lequel on célèbre. (Léon XIII, 25 août 1897).

6. Il est extrêmement utile de gagner des indulgences (Conc. Trid. XXV), parce que nous détournons de nous beaucoup de maux temporels et que nous sommes encouragés à faire *beaucoup de bonnes œuvres*.

Par les indulgences, nous écartons de nous des *maladies*, des *malheurs*, des *tentations*, etc. Ne pas gagner d'indulgences, c'est s'exposer nécessairement à des peines temporelles; celui qui ne se préoccupe pas des indulgences, ressemble *à un voyageur* qui, pouvant arriver à son but par un chemin court et facile, choisit au contraire la route difficile: il agit d'une manière inconsidérée et est son propre ennemi. Les plus grands libres penseurs ont reconnu les admirables effets des indulgences au point de vue *moral et religieux*. D'Alembert dit du jubilé de 1775: „qu'il a retardé la révolution de 20 ans", et Voltaire fait cette déclaration: „Encore un jubilé pareil, et c'en est fait de la philosophie." — Beaucoup murmurent contre les indulgences, parce qu'ils *ne les comprennent pas*; ils imitent Luther qui s'éleva contre les indulgences, mais fit plus tard cet aveu: „Je ne savais pas du tout ce qu'est l'indulgence." D'autres ne veulent pas des indulgences, parce qu'ils ont appris ou lu qu'au Moyen-âge il y a eu en cela *des abus*. Mais y a-t-il au monde une chose sacrée dont on n'ait pas abusé? L'abus ne diminue pas la valeur de ce qui est bon. Si les indulgences n'étaient pas bonnes, elles n'auraient pas tant d'ennemis. Ce ne sont pas les plus mauvais fruits que les guêpes dévorent.

V. L'Extrême-Onction.

Jésus-Christ est le *bon Samaritain*: par le prêtre, son représentant, lui aussi verse de l'huile sur les plaies du malade, afin de le guérir spirituellement et corporellement.

1. Dans l'Extrême-Onction, le prêtre fait aux cinq sens d'un chrétien dangereusement malade des onctions

avec l'huile consacrée et prie sur lui: par là le malade est guéri quant à l'âme et souvent quant au corps.

Cérémonies. Le curé ou son représentant fait aux *cinq sens* du malade, qui ont été les instruments du péché (yeux, oreilles, narines, bouche, mains, pieds, rarement les reins) des onctions en forme de croix avec l'huile des infirmes, et à chaque sens il dit: „*Que par cette onction et sa très pieuse miséricorde, le Seigneur vous pardonne tous les péchés que vous avez commis par la vue, l'ouïe*, etc." ; quand le malade est déjà sur le point de mourir, le prêtre fait une onction sur *le front*, et continue les autres onctions, si la vie du malade se prolonge. On appelle ordinairement l'Extrême-Onction *sacrement des mourants*, parce qu'on la reçoit généralement peu de temps avant de mourir; *Extrême-Onction*, parce que c'est la dernière onction que l'on reçoit.

L'Extrême-Onction est un sacrement institué par Jésus-Christ. (Conc. Trid. XIV, 4).

S. Jacques déjà parle de l'Extrême-Onction: „Quelqu'un parmi vous est-il malade? qu'il appelle les prêtres de l'Eglise, et qu'ils prient sur lui, l'oignant d'huile au nom du Seigneur. Et la prière de la foi sauvera le malade; le Seigneur le soulagera, et s'il a des péchés, ils lui seront remis." (Jac. V, 14). Le pape *Innocent I.* (vers 400) déclare expressément que ces mots se rapportent à un sacrement, celui de l'Extrême-Onction pour les moribonds. *S. Césaire*, évêque d'Arles (6e siècle) engage les chrétiens, dans une maladie grave à recevoir le corps du Seigneur et à se faire oindre d'huile, afin de récouvrer la santé avec la rémission de leurs péchés. Les *plus anciens hérésiaques* ont conservé ce sacrement.

2. Les effets de l'Extrême-Onction sont analogues à ceux de l'huile: elle *fortifie, guérit*, et rend l'homme *capable* d'obtenir la vie éternelle.

L'huile *fortifie* le corps: (les lutteurs, avant un combat décisif, se frottaient le corps d'huile, pour acquérir de la force et n'être pas saisis facilement par leur adversaire); elle calme la douleur et *guérit* les blessures (c'est pourquoi le bon Samaritain versa de l'huile sur les plaies du Juif; les mères de famille frottent aussi leur main avec de l'huile quand elles se sont brûlées au fourneau); l'huile rend *plus souple;* l'anguille glisse entre les doigts, précisément parce qu'elle a le corps huileux.

1. L'Extrême-Onction **fortifie** le malade en lui donnant l'énergie de supporter avec résignation toutes *ses douleurs* et de vaincre toutes *les tentations.*

L'expérience enseigne que beaucoup de malades, après avoir reçu l'Extrême-Onction, sont tout à fait changés. Auparavant ils étaient impatients et craignaient la mort; après ils sont *tranquilles, patients* et résignés à la volonté de Dieu. A l'article de la mort, le démon emploie toutes ses ruses pour enlever au moribond la confiance en la miséricorde de Dieu. (Conc. Tr.) L'Extrême-Onction *met en fuite* le démon. Lorsque S. Eléazar fut près de mourir, les traits de son visage se contractèrent, et il se plaignit que le démon le tourmentait; à peine eut-il reçu l'Extrême-Onction, que sa figure reprit sa gaieté.

2. L'Extrême-Onction **guérit** l'âme et souvent le corps; elle a pour effet de remettre tous les *péchés mortels* que le malade ne peut plus confesser par suite de sa faiblesse corporelle ou spirituelle, et beaucoup *de peines du péché.* Elle rend aussi *la santé,* quand celle-ci est utile au salut de l'âme.

L'Extrême-Onction **supplée à tout ce que le malade n'a pu faire,** sans qu'il y ait eu de sa faute en recevant le sacrement de Pénitence. Elle est donc le *supplé-*

ment de la pénitence: c'est *la pénitence des malades.* Souvent, vu sa faiblesse corporelle ou spirituelle, le malade ne peut pas bien se confesser, ni faire de grandes œuvres de pénitence: l'Eglise en a compassion, et par l'Extrême-Onction, elle le recommande à la miséricorde de Dieu. Les peines du péché sont remises selon la grandeur du *repentir* ou de la *dévotion* avec lesquels on reçoit ce dernier sacrement. Souvent l'Extrême-Onction **rend la santé.** (Conc. Tr.) Quand Dieu *prévoit* que le malade, en guérissant, *emploiera* le reste de sa vie au salut de son âme, il lui rend la santé comme un délai de grâce pour mieux se préparer à la mort; mais si Dieu prévoit le contraire, il le rappelle dans son éternité. Souvent Dieu laisse aussi mourir le malade, parce qu'il est *trop vieux,* et que d'après les lois de la nature il doit mourir. Mais en général tout malade qui a reçu dignement l'Extrême-Onction éprouve **au moins un grand soulagement:** par la confession et la réconciliation avec Dieu, on ressent un grand calme qui réagit sur le corps. Néanmoins l'Extrême-Onction ne rend la santé au corps que par une vertu divine (S. Th. Aq) C'est donc une folie de *redouter* l'Extrême-Onction sous prétexte qu'on en *mourra.* Dieu loin de faire croître dans les champs la nourriture du corps pour que nous en mourrions, la crée pour que nous en vivions; de même il n'a pas créé la nourriture spirituelle, et par conséquent les sacrements, pour nous faire mourir, mais pour nous faire vivre. On a tort de prétendre que l'Extrême-Onction est *superflue;* qu'on guérira sans elle: qui est assez dépourvu d'esprit pour regarder comme superflu un remède dont l'effet est certain?

3. L'Extrême-Onction nous rend *plus capables* d'obtenir la vie éternelle, parce qu'elle augmente en nous la grâce sanctifiante et par là-même l'amour de Dieu.

Les peines du péché sont remises dans la mesure de l'intensité du repentir et de la dévotion que l'on éprouve en recevant l'Extrême-Onction. Celui qui la reçoit dignement, aura moins à souffrir après la mort; l'anguille, qui est gluante, s'échappe facilement de nos mains, ainsi par la grâce de l'Extrême-Onction nous traversons rapidement les flammes du purgatoire et nous arrivons plus promptement au ciel. Cet effet est commun à tous les sacrements, puisqu'ils augmentent tous la grâce sanctifiante, mais à la mort cette augmentation a une grande importance, parce que *la gloire dans le ciel* correspond au degré de la grâce sanctifiante.

3. Celui qui n'est pas gravement malade, ne peut pas recevoir l'Extrême-Onction; celui qui est gravement malade peut la recevoir immédiatement, afin de recouvrer la santé spirituelle et corporelle.

Il n'y a de maladie grave que celle qui présente un **danger de mort** (Rit. rom.); on ne peut donc pas recevoir l'Extrême-Onction, parce qu'on a mal à la tête ou aux dents. On ne peut pas non plus l'administrer à un soldat avant la bataille, ni à un condamné à mort, parce que ce ne sont pas des malades; les *vieillards,* au contraire, peuvent recevoir l'Extrême-Onction dès qu'ils se sentent indisposés, parce que la vieillesse est par elle-même une maladie dangereuse. Celui qui tombe gravement malade, doit recevoir **immédiatement** ce sacrement, car celui qui par sa faute le reçoit **sans connaissance,** n'en recueillera *pas autant de fruit* que s'il l'avait reçu avec repentir et dévotion. „La grâce communiquée par ce sacrement est beaucoup plus abondante, lorsque le malade conserve encore, en le recevant, sa raison pleine et entière, et qu'il peut encore exciter en lui les sentiments de la foi et de la piété." (Cat. rom.) En outre l'Extrême-Onction reçue si tardivement peut à peine être utile au corps; un insensé seul n'appelle les pompiers que quand la maison est presque consumée. Il en est de même ici. „A notre époque l'Extrême-Onction rend *si rarement la santé,* parce que la plupart *diffèrent* de la recevoir jusqu'à l'heure de la mort, et qu'il faudrait alors un *miracle* pour les guérir" (Bell.); par leur négligence, ils se sont rendus indignes de la grâce de la guérison. Celui qui dédaigne un sacrement si important est son propre ennemi; il ressemble aux soldats d'une forteresse qui, malgré l'approche de l'ennemi, ne veulent se pourvoir ni de provisions, ni de munitions, parce qu'ils ont une confiance présomptueuse en eux-mêmes. (Drex.) Celui qui va partir pour l'éternité en méprisant ce sacrement, ressemble à un voya-

geur qui n'emporte pas d'argent pour la route (B. Clém. Hofb.); ce mépris n'est pas exempt de *péché mortel*, car il est une offense grave envers le S. Esprit. (Conc. Tr. XIV, cap. 3).

Ceux qui n'ont pas l'usage de *la raison*, ne peuvent pas recevoir l'Extrême-Onction.

L'Extrême-Onction est le complément du sacrement de Pénitence; or, celui qui est incapable de recevoir ce sacrement-ci ne peut pas non plus recevoir son complément. A cette catégorie appartiennent d'abord les **enfants** qui n'ont **pas encore** atteint **l'âge de raison**; mais il ne faut pas croire qu'il ne s'agisse que des enfants au-dessous de 7 ans: l'expérience montre que des enfants de 5 ans ont déjà demandé un prêtre au lit de mort, parce qu'ils se sentaient coupables d'offenses envers leurs parents. Les personnes qui pendant **toute leur vie n'ont jamais joui de la raison**, ne peuvent pas recevoir l'Extrême-Onction.[1]

Dans la *même* maladie, on ne peut recevoir qu'une *seule fois* l'Extrême-Onction.

Mais si l'on a guéri et que l'on retombe dans la même maladie, on peut la recevoir de nouveau. (Conc. Tr.; Cat. rom.)

4. *Avant* de recevoir l'Extrême-Onction, le malade doit se confesser et communier; après l'Extrême-Onction, il reçoit ordinairement la bénédiction papale.[2]

On doit **se confesser** et être *en état de grâce* pour recevoir ce sacrement, qui est un remède; or, les remèdes se donnent aux vivants et non aux morts: l'Extrême-Onction est donc pour ceux qui ont la vie spirituelle. Tout prêtre approuvé par l'évêque peut, en se servant de la *formule prescrite* (Cong. Ind. 18 mars 1879), donner la bénédiction papale que l'on appelle aussi **absolution générale** (Ben. XIV, 5 avril 1747) et à laquelle est attachée *une indulgence plénière*. Le malade de son côté doit invoquer de bouche le nom de *Jésus* (le prêtre lui suggère ordinairement une oraison jaculatoire dans laquelle se trouve le nom de Jésus), ou au moins de cœur, s'il ne peut parler (le prêtre lui fait baiser le crucifix); c'est une condition essentielle pour gagner l'indulgence (Congr. Ind. 20 août 1775). Cette bénédiction papale ne peut, comme l'Extrême-Onction, se donner qu'une seule fois dans la même maladie. (Id.) On peut aussi, à l'article de la mort, gagner une indulgence plénière au moyen du **crucifix pour la bonne mort**, et il faut avoir soin de faire bénir un crucifix, un chapelet ou une médaille à cette intention par un prêtre qui en a le pouvoir. On peut aussi attacher à *ce même crucifix* les indulgences du Chemin de la Croix. (Congr. Ind. 29 février 1820). L'indulgence est attachée à l'image du Christ que l'on peut fixer sur une autre croix sans perdre cette faveur. (Congr. Ind, 11 avril 1840). C'est une pieuse coutume d'allumer près d'un mourant un **cierge bénit** à la Chandeleur; on implore par là l'assistance de Dieu en sa faveur, car en bénissant ce cierge, le prêtre a prié Dieu d'introduire dans la lumière éternelle ceux qui allument ce cierge béni, figure du divin Sauveur, „la lumière du monde.“ Il faut cependant éviter d'agiter et d'épouvanter le malade, bien des malheurs sont déjà arrivés par l'emploi imprudent de ce cierge.[3]

La *famille* du malade doit lui faire recevoir les sacrements à temps.

Le **médecin**, voyant que la maladie est dangereuse, doit en prévenir la famille, dont il partage la responsabilité: aussi les catholiques doivent toujours préférer un médecin *catholique* pratiquant. Souvent les parents prétendent que l'on va causer de l'*angoisse* au malade en l'avertissant de recevoir les derniers sacrements; cette délicatesse est une véritable *cruauté* et ces parents ressemblent à ceux qui ne veulent pas avertir un aveugle s'avançant vers un abîme, sous prétexte qu'on va l'effrayer. De quelle responsabilité ils se chargent par leur lâcheté! — On aura soin

---

[1] Le catéchiste expliquera donc même aux enfants qui n'ont pas encore fait la première communion qu'en cas de maladie, ils doivent demander l'Extrême-Onction et la sainte Communion.
[2] Cette bénédiction papale s'appelle aussi *indulgence à l'article de la mort.*
[3] *Spirago*. Exemples p. 199.

de disposer convenablement la chambre du malade, et de *préparer* tout ce qui est nécessaire pour l'Extrême-Onction. La table sera couverte d'une *nappe blanche* sur laquelle on posera un *crucifix* entre *deux cierges allumés*, puis un verre avec de l'*eau bénite*, dont le prêtre se servira pour asperger le malade et la chambre; ensuite un vase *d'eau pure*, pour en faire boire au malade et pour se laver les doigts après avoir donné la sainte Communion. On préparera aussi dans une assiette de petits tampons *de ouate* avec lesquels le prêtre essuiera les parties où il aura fait les onctions, et ses propres mains. Pendant la confession, tous quitteront la chambre, parce qu'il est difficile de parler à voix basse à un homme dangereusement malade.[1]

VI. L'Ordre.

Avant *son Ascension*, Jésus-Christ éleva les mains, bénit ses Apôtres et les envoya dans l'univers entier pour prêcher l'Evangile et administrer les sacrements. (S. Luc. XXIV, 50). L'évêque fait quelque chose d'analogue dans l'ordination. *L'imposition des mains* indique que l'on communique quelque chose: c'est en effet avec la main que l'on distribue ses dons.

1. Dans l'ordination, l'évêque impose les mains aux prêtres futurs et invoque le Saint-Esprit; en outre il fait des onctions sur leurs mains et leur remet les vases sacrés. Par là les ordinands reçoivent, avec des grâces abondantes, la puissance *sacerdotale*, et en particulier le pouvoir d'offrir le saint sacrifice *de la messe* et de remettre *les péchés*.

Cérémonies. L'évêque confère les ordres pendant la sainte messe. Ceux qui vont être ordonnés prêtres se prosternent d'abord le visage contre terre, puis l'évêque impose *les deux mains sur la tête* de chacun, entonne *l'hymne Veni Creator Spiritus*, pendant le chant de laquelle il fait des onctions en forme de croix dans l'intérieur des *mains* des ordinands et leur donne par là le pouvoir de bénir et de toucher la sainte Hostie. Il leur fait ensuite toucher *le calice et la patène*, leur donne le pouvoir d'offrir le saint sacrifice de la messe et leur adresse en outre les paroles de Jésus-Christ: „Recevez le S. Esprit: *les péchés seront remis*, etc.“ Enfin les nouveaux prêtres promettent à l'évêque obéissance et respect. L'onction des mains et la tradition des vases sacrés sont des cérémonies accessoires qui n'existaient pas avant le IX[e] siècle, et qui ne se trouvent pas aujourd'hui dans l'Église grecque. L'ordination ne donne pas seulement le **pouvoir** sacerdotal, mais aussi la **grâce**. „L'ordination donne le S. Esprit.“ (Conc. Tr. XIII, 2).

Déjà les *Apôtres* ont conféré le sacerdoce.

Ainsi ils ont consacré S. Paul et S. Barnabé par la prière et l'imposition des mains. (Act. XIII, 3). S. Paul à son tour a consacré S. Timothée (II, Tim. I, 6). S. Augustin déjà appelle l'Ordre un sacrement; il combat les Donatistes qui enseignaient que le caractère du baptême ne pouvait pas se perdre, mais qu'on pouvait perdre le droit de l'administrer, et le S. Docteur disait: „Tous deux sont des sacrements qui ne peuvent être renouvelés.“ — Jésus-Christ a évidemment institué le sacrement de l'Ordre à la dernière Cène.

2. Par l'ordination on reçoit une fonction d'une haute dignité, mais aussi un ministère *pénible* et d'une grande *responsabilité*.

Par le sacerdoce, le prêtre reçoit une haute **dignité**, c'est pourquoi on le nomme „Révérend.“ Il surpasse sous bien des rapports la dignité des empereurs et

[1] Le catéchiste expliquera pourquoi l'on porte une lanterne avec le prêtre qui va administrer un malade, et il exhortera à imiter l'exemple si souvent cité de Rodolphe de Habsbourg, quand on rencontrera un prêtre portant le viatique.

des rois, et même celle des anges, car les rois peuvent bien grâcier des condamnés à mort, mais ils ne peuvent absoudre des péchés, ni changer le pain au corps de Jésus-Christ. Les monarques sont bien les représentants de Dieu, mais non les médiateurs entre Dieu et les hommes. Les prêtres ont reçu une puissance qui n'a *pas* été *accordée aux anges* (S. Aug.); aucun ange en effet ne peut, par sa parole, changer le pain au corps de Jésus-Christ: tous les anges ensemble ne peuvent absoudre d'un seul péché (S. Alph.) Le ministère sacerdotal ne s'occupe que des intérêts célestes; ceux qui vivent dans la chair, doivent accomplir des *fonctions angéliques.* (S. Chrys.) Le prêtre se tient entre *Dieu* et *les hommes;* il présente à Dieu nos prières, et nous transmet les dons de Dieu (Id.); il est le *médiateur* entre Dieu et les hommes (S. Laur. Just.), un ambassadeur qui plaide auprès de Dieu la cause des hommes (S. Jér.); un *ange* du Seigneur (Mal. II, 7), c'est-à-dire *un messager que Dieu* envoie aux hommes pour leur faire connaître ses volontés divines. „*Le prêtre est envoyé de Dieu pour nous conduire dans la patrie; il est le représentant de Dieu* ou le ministre plénipotentiaire de Dieu" (S. Chrys.); aussi l'honneur que nous rendons aux prêtres, est rendu à Dieu même. (Id.) „Qui vous écoute, dit Jésus-Christ, m'écoute, et qui vous méprise me méprise." (S Luc. XVI, 16). S. François d'Assise disait que s'il rencontrait en même temps un ange et un prêtre, il saluerait d'abord le prêtre. — Le ministère sacerdotal est **pénible**, car les prêtres ont de graves *obligations:* ils ont chaque jour à dire le *bréviaire,* dont la récitation dure au moins une heure et demie; ils sont astreints au *célibat* pendant toute leur vie; ils doivent aller à toute heure, et souvent la nuit, visiter les malades, même atteints de maladies contagieuses et leur donner les *derniers sacrements.* Ils ont à entendre souvent pendant de longues heures les *confessions,* souvent aussi à *jeûner* longtemps pour les messes tardives, à éviter les *réjouissances mondaines;* ils sont tenus d'être *généreux* envers les pauvres, etc. Ils doivent être le sel de la terre. (S. Matth. XV, 13). En outre, plus le prêtre est animé du zèle des âmes, plus il est exposé *aux persécutions et aux soupçons,* et surtout à notre époque. Le monde a coutume de récompenser très mal les prêtres animés de l'esprit apostolique; les mondains se conduisent envers les prêtres comme le chien de la fable, montrant les dents et mordant la main à celui qui cherchait à le retirer de l'eau. — Le ministère sacerdotal impose une **grande responsabilité**; si le loup vient et déchire les brebis, c'est le berger qui en répond. Les prêtres rendront un jour *compte* de toutes les âmes qui leur ont été confiées (Hébr. XIII, 17), et ceux qui auront à rendre compte de beaucoup d'âmes, ont des devoirs pénibles et dangereux. (S. Bern.) Le jour de son ordination, S. Chrysostôme disait dans son sermon: „J'ai besoin maintenant de plusieurs milliers d'intercesseurs, afin qu'au jour du jugement, je ne sois pas jeté dans les ténèbres extérieures."

Puisque le ministère sacerdotal est d'une si *grande dignité*, le prêtre mérite *le respect,* même si sa vie ne répondait pas à sa dignité.

Rien ne peut faire perdre le caractère sacerdotal, *pas même* une vie *infâme,* aussi l'on doit toujours le respect au prêtre: des *rois païens* eux-mêmes ont témoigné une grande vénération aux prêtres du vrai Dieu.[1] — Dieu permet que les prêtres *aient quelques faiblesses,* afin qu'ils aient d'autant plus *compassion* des ignorants et des pécheurs (Héb. V, 2); il a permis que S. Pierre et S. Paul fissent des chutes si graves, afin que ces Apôtres exerçassent une plus grande miséricorde envers les pécheurs (S. Bern.) S. François d'Assise disait des prêtres: „Je ne veux point voir en eux les fautes qui peuvent les souiller, mais ne reconnaître en eux que les représentants de Dieu", et Ste Catherine de Sienne: „Quand même les prêtres seraient des démons incarnés, nous devrions néanmoins respecter leur ministère, si nous ne voulons pas offenser Dieu." Mais celui qui attribue au sacerdoce *tout entier* les fautes *d'un seul* prêtre, commet une grande injustice. Qui serait assez insensé pour mépriser Jésus-Christ et les Apôtres sous prétexte que Judas était parmi eux? Quelle société pouvez-vous me montrer sur la terre, composée de personnes exemptes de toute faute? (S. Aug.)

[1] Lorsqu'Alexandre-le-Grand marchait à la conquête de Jérusalem, le grand-prêtre vint au-devant de lui avec tous ses prêtres revêtus de leurs ornements sacerdotaux pour demander grâce Alexandre se prosterna devant lui et lui accorda sa prière. Comme l'un des généraux s'en étonnait, Alexandre lui répondit: „Ce n'est pas le grand-prêtre que j'honore, mais le vrai Dieu dont il est le représentant." Alexandre lui raconta que ce prêtre si richement habillé lui était apparu en songe avant la campagne et l'avait encouragé à entreprendre le voyage: aussi sa vue l'avait terrassé (*Spirago* Exemples, p. 71). — Le cruel Attila, roi des Huns, qui voulait piller Rome, se décida, sur les prières de S. Léon-le Grand à rebrousser chemin (452). — De même aussi Genséric, roi des Vandales. (455).

Puisque le ministère sacerdotal est *si pénible* et entraîne une si grande *responsabilité*, personne ne doit aspirer au sacerdoce sans en avoir la *vocation*.

Nul ne doit devenir prêtre, s'il n'a une *préférence* pour le sacerdoce, ni celui qui ne se propose pas de *sauver les âmes* et qui voudrait seulement s'enrichir ou se soustraire aux soucis temporels, ni celui qui mène une *vie légère*. Par conséquent les parents pèchent, quand par vanité ils forcent leurs fils à devenir prêtres sans vocation. Celui qui devient prêtre sans vocation, se sent mécontent et malheureux toute sa vie; il ne remplit pas les devoirs de son ministère et donne par là un grand scandale, tout en s'exposant certainement à la *damnation* éternelle. Devenir prêtre sans vocation, c'est un signe de réprobation. (S. Cyp.) Les prêtres sans vocation sont comme les gros poissons pris dans un filet: ils s'agitent, le déchirent, et donnent ainsi la liberté aux petits poissons. (Segneri) Aussi de *grands saints* se sont souvent refusés à recevoir la dignité sacerdotale ou épiscopale. S. Cyprien se cacha quand on voulut le faire évêque de Carthage. S. François d'Assise resta diacre et ne voulut jamais être ordonné prêtre, et beaucoup d'autres ont agi de même. Ils se reconnaissaient indignes de cette fonction et ne l'acceptaient que quand ils étaient convaincus que c'était la volonté de Dieu. — Dieu appelle au sacerdoce qui il veut: c'est pourquoi Jésus-Christ disait aux Apôtres: „Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis“ (S. Jean XV, 16).

3. Par l'ordination on reçoit le pouvoir perpétuel, mais non l'*autorisation* d'exercer le ministère sacerdotal. Après avoir reçu le sacerdoce, les nouveaux prêtres ont encore besoin de la *mission ecclésiastique* ou juridiction, pour pouvoir exercer leur ministère sacerdotal dans un endroit désigné.

L'Ordre comprend d'abord la transmission de la puissance sacerdotale pour enseigner, offrir le saint sacrifice et diriger les peuples. Dans l'Ancien-Testament la puissance se transmettait par la descendance légitime d'Aaron (Ex. XXVIII); dans le Nouveau-Testament, elle se transmet par la descendance spirituelle au moyen de l'ordination. Outre la puissance du ministère sacerdotal, le nouveau prêtre reçoit d'abondantes *grâces d'état*. Par le sacrement de l'Ordre, le prêtre, bien que restant le même extérieurement, est transformé intérieurement en un homme meilleur. (S. Grég. Nyss.) L'Ordre imprime à l'âme du prêtre un *caractère ineffaçable:* aussi le pouvoir sacerdotal ne peut jamais se perdre, même par le plus grand péché. (L'hérésiarque bohémien Huss enseignait le contraire). — *On ne donne pas une seconde fois le sacrement de l'Ordre* à un prêtre qui a été apostat et revient à l'Eglise. Toutes les fonctions ecclésiastiques qu'exerce un prêtre ou un évêque apostat sont *valides* (cependant ils ne peuvent remettre les péchés qu'aux mourants, et seulement dans le cas où l'on ne pourrait appeler un autre prêtre). C'est pour ce motif que les prêtres de l'Eglise grecque séparée de Rome depuis 1053, ne sont pas ordonnés de nouveau quand ils reviennent à l'Eglise catholique, tandis que l'on ordonne les pasteurs protestants. — Le *pape* donne aux évêques **la mission apostolique** ou la **juridiction**; le *pape* ou l'*évêque* la donne aux prêtres. Mais l'*autorité civile* ni la *paroisse* chrétienne ne peuvent donner la mission ecclésiastique, parce qu'elles n'ont point de puissance spirituelle, car nul ne peut donner ce qu'il n'a pas. Déjà *aux temps apostoliques* les *diacres* n'étaient point nommés par le peuple, c'étaient les apôtres qui leur donnaient leur mission (Act. VI, 3-6); de même Timothée reçut la consécration épiscopale et ses instructions non du peuple, mais de S. Paul. (I. Tim. IV, 14). C'est pourquoi les apôtres se nommaient les „*serviteurs de Jésus-Christ.*“ (I. Cor IV, 1). Celui qui, sans mission épiscopale, exercerait le ministère sacerdotal, serait, selon les paroles de Jésus-Christ, *un voleur* et *un meurtrier*, parce qu'il ne serait pas entré dans la bergerie par la porte, mais par la fenêtre. (S. Jean X, 1). Le prêtre peut avoir *la juridiction* au for intérieur pour **le confessionnal**, et il doit l'avoir de l'évêque du diocèse où il veut entendre les confessions, ou bien la *juridiction* au for extérieur, inhérente à une charge qui donne le droit d'en exercer toutes les fonctions, telle est la juridiction du curé. Le catéchiste ou l'instituteur qui donne

l'instruction religieuse, doit aussi tenir sa juridiction de l'évêque. L'usurpation des fonctions ecclésiastiques est punie par le code de la plupart des Etats, mais elle aurait des châtiments à attendre surtout du côté de Dieu. Au temps de Moïse, le feu dévora 250 *révoltés* qui avaient eu l'audace d'offrir l'encens dans le tabernacle, et sous les pieds de leurs 3 chefs, la terre s'ouvrit pour les engloutir. (Nomb. XVI) *Ozias*, malgré l'avertissement du grand-prêtre, osa offrir l'encens dans le temple: il fut immédiatement couvert d'une lèpre dont il ne guérit jamais. (II. Par. XXVI)

4. Les *hommes* seuls peuvent recevoir la prêtrise, et ils doivent avoir au moins *24 ans*. (Conc. Tr XXIII, 12).

Le pape donne au maximum une dispense de 20 mois à ceux qui n'ont pas encore 24 ans. Outre *l'âge* exigé, les candidats à la prêtrise doivent avoir les *connaissances* nécessaires, se distinguer par une *grande pureté de mœurs*, jouir d'une bonne réputation, être de naissance *légitime*, exempts de *défauts corporels* qui pourraient provoquer les moqueries. On n'ordonne pas non plus celui qui a été marié deux fois, tandis que celui qui a été marié une fois, peut devenir prêtre sous certaines conditions. Mais tous ne peuvent pas être prêtres (Eph. IV, 11; I. Cor. XII, 29); les femmes ne peuvent l'être, parce qu'elles doivent se taire dans l'église (I. Cor. XIV, 34). Cependant *tous les fidèles* sont quelquefois appelés prêtres (I. S. Pierre II, 9), parce qu'ils doivent, en l'honneur de Dieu, faire *des bonnes œuvres*, qui sont, sous un certain rapport, des sacrifices spirituels (Cat. rom.); ils sont prêtres, parce qu'ils s'immolent eux-mêmes, *par le renoncement* et la mortification. (S. Ephr.) C'est dans le même sens que tous les fidèles sont appelés rois, parce qu'ils doivent commander à leurs mauvais penchants.

5. La prêtrise est précédée de 6 autres ordres, 4 mineurs et 2 majeurs.

Les ordres mineurs et majeurs sont comme les *degrés* par lesquels on parvient au sacerdoce. (Conc. Tr. XXIII, can. 4). Par ces ordres nombreux, on veut faire comprendre combien est grande la *dignité* du prêtre. C'est pour la même raison qu'il doit y avoir un certain *intervalle* entre les ordres majeurs. La condition préalable des ordres, la porte pour ainsi dire, est la **tonsure**, par laquelle on est séparé des laïques pour être reçu dans l'état ecclésiastique ou le clergé. Pour donner la tonsure l'évêque coupe les *cheveux en forme de croix* afin de symboliser le renoncement à toutes les vanités du monde et l'entier dévouement au service de Dieu: beaucoup de religieux ont la tête rasée en forme de couronne. Puis viennent les **quatre** ordres **mineurs** qui donnent le pouvoir de remplir des fonctions ecclésiastiques, par ex. servir la messe, sonner les cloches, ouvrir et fermer l'église, etc. Des **3 ordres majeurs** qui viennent ensuite, le premier est **le sous-diaconat**. Cet ordre, qui au temps d'Urbain II vers 1100, était au nombre des ordres mineurs, compte parmi les majeurs depuis le concile de Trente. Le sous-diacre reçoit le pouvoir de s'occuper de tout ce qui est nécessaire pour le saint sacrifice de la messe, comme de préparer les ornements, les vases sacrés, les hosties et de *servir le prêtre à l'autel:* il est obligé de réciter *le bréviaire* et d'observer *le célibat*. Avec la permission du pape, un simple prêtre peut conférer la tonsure et les 4 ordres mineurs; mais l'évêque seul donne les 3 ordres majeurs.

6. Le sacrement de l'Ordre a *trois degrés:* le diaconat, la prêtrise et l'épiscopat. Ces trois ordres ne sont qu'un seul sacrement.

Le deuxième ordre majeur est le **diaconat**. Les apôtres conférèrent avant tout aux diacres le soin des pauvres. (Act. VI, 2). Le diacre a le pouvoir de *prêcher*, de *baptiser et de donner la sainte communion.*[1] — Vient ensuite le sacerdoce ordinaire dit, la **prêtrise**, qui donne le pouvoir d'offrir le *saint sacrifice de la messe* et de pardonner *les péchés;* puis la plénitude du sacerdoce, l'**épiscopat** qui donne le pouvoir *d'ordonner les prêtres*, de *confirmer* et de *gouverner* l'Eglise. L'épiscopat est conféré

[1] Les 4 diacres les plus célèbres de l'Eglise sont: *S. Etienne*, qui fut lapidé par les Juifs († 35), *S. Laurent*, qui fut brûlé sur un gril ardent (258), *S. Vincent* et *S. François d'Assise*, le célèbre prédicateur de la pénitence, le fondateur des trois Ordres, sur le corps duquel Dieu imprima les stigmates de la Passion de Jésus-Christ (1226).

par 3 évêques. Ces trois ordres forment ensemble *un seul sacrement*. Le diaconat fait déjà partie du sacrement de l'Ordre, puisqu'il confère, par l'imposition des mains et la prière, *une petite part de la puissance sacerdotale*. S. Paul met toujours les diacres à côté des évêques et des prêtres; les saints Docteurs leur donnent toujours les titres les plus élevés. S. Polycarpe les appelle *„serviteurs de Dieu“* et le concile de Trente les compte dans la hiérarchie ecclésiastique. (Conc. Trid. XXIII, 6). La prêtrise appartient au sacrement de l'Ordre, parce qu'elle donne *une grande partie de la puissance sacerdotale*. L'épiscopat n'est que la perfection du sacrement de l'Ordre, car il donne la plénitude du pouvoir sacerdotal. *L'évêque* est donc *plus* qu'un simple prêtre. La différence essentielle entre le prêtre et l'évêque est que celui-ci seul peut conférer la prêtrise. (S. Jér.) Lorsqu'au concile d'Alexandrie (319) les Ariens accusèrent S. Athanase, évêque de cette ville, d'avoir fait maltraiter un prêtre nommé Ischyras, le concile repoussa cette accusation en déclarant qu'Ischyras n'était pas prêtre, parce qu'il n'avait pas été ordonné par un évêque, mais par un simple prêtre.

7. Les fidèles doivent *demander* à Dieu d'envoyer de bons prêtres.

Jésus Christ nous dit: „Priez le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa moisson“ (S. Matth. IX, 38), en effet c'est par les prêtres que la bénédiction ou le malheur descend sur les peuples. Quand dans l'Ancien-Testament tous les autres fléaux ne suffisaient plus à ramener le peuple de ses erreurs, Dieu envoyait alors le plus terrible, celui de mauvais prêtres aveuglés. Demandez donc instamment au Seigneur d'envoyer de saints prêtres (B. Clém. Hofb.), c'est le but du jeûne des Quatre-Temps, et c'est au S. Esprit qu'il faut adresser cette prière, car au prêtre qui n'est pas inspiré du S. Esprit, on peut appliquer ces paroles du divin Sauveur: „Si un aveugle conduit un aveugle, ils tomberont tous deux dans le fossé.“ (S. Matth. XV, 14). Les Lazaristes ont érigé la confrérie du S. Esprit, dans le but de demander des prêtres selon le cœur de Dieu.

VII. Le Mariage.

1. Institution et nature du mariage.

Ce que la *nourriture* est pour chacun de nous, le mariage l'est pour tout le genre humain. (S. Aug.) De même en effet que la nourriture contribue *à l'entretien* de chaque homme, ainsi le mariage contribue à la conservation du genre humain. Comme le *but principal* du mariage, *l'éducation convenable des enfants*, ne peut être obtenu que par un lien indissoluble entre l'homme et la femme, le Créateur, dans sa sagesse, a créé, dès le commencement, deux créatures humaines et a dit: „L'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et ils seront deux dans une seule chair.“ (S. Matth. XIX, 5; Gen. II, 24).

2. Dieu lui-même a institué le mariage déjà dans le *paradis terrestre*, autant pour la *conservation* du genre humain que pour le *soutien* mutuel des époux.

Dieu a institué le mariage **pour la conservation du genre humain**: il a dit en effet à nos premiers parents: *„Croissez et multipliez-vous*, et remplissez la terre (Gen. I, 28). Le mariage est la pépinière du christianisme, qui remplit la terre de chrétiens afin de compléter le nombre des élus dans le ciel (S. Fr. de S.); un mariage est un arbre dans le jardin de Dieu, dont les fruits sont les enfants vertueux. Dieu a aussi institué le mariage **pour le soutien mutuel des époux**; il dit en effet avant la création d'Eve: „Il n'est pas bon que l'homme soit seul, faisons-lui une *compagne* qui lui soit semblable.“ (Gen. II, II, 18). La *femme* étant la plus faible *a besoin d'un guide; l'homme* de son côté a besoin *de soins*. L'homme se distingue surtout par *l'activité* qui cherche à s'exercer au dehors, *dans le monde;* chez la femme la sensibilité est plus développée, ses goûts naturels la portent plutôt aux soins de la maison et de la famille. C'est ainsi qu'ils se complètent l'un l'autre et s'influencent mutuellement avec avantage — Le mariage a un troisième but: celui **d'éviter les péchés** dont parle l'apôtre dans la 1[re] épitre aux Corinthiens VII, 2. Celui

qui condamne le mariage, lâche la bride à la luxure. (S. Bern.) Plusieurs se font une idée basse du but du mariage et le regardent seulement comme un moyen de satisfaire *légitimement leurs penchants sensuels;* ceux-là seront malheureux dans le mariage et en négligeront les devoirs. Il est très important que les personnes mariées aient une haute estime du but de leur saint état.

Le mariage est donc une *institution divine* et nullement humaine.

Comme le mariage est d'origine divine, l'Eglise l'appelle souvent un état *saint* et *agréable à Dieu*, et a condamné la doctrine des Manichéens, qui réprouvaient le mariage. *Les peuples les plus sauvages* eux-mêmes ont regardé le mariage comme une institution divine; ils ont toujours conclu leurs unions au milieu de *cérémonies religieuses;* ils choisissaient pour cela un jour de fête, offraient des sacrifices et les prêtres récitaient des prières, etc. C'est pourquoi Dieu a donné des lois positives sur le mariage, d'abord par Moïse et ensuite par Jésus-Christ. — Jésus-Christ a sanctifié le mariage en assistant aux noces de Cana, où il commença la prédication de sa doctrine.

2. Le *mariage chrétien* est un *contrat spécial* conclu en présence d'un ministre de l'Eglise, par lequel deux fiancés chrétiens s'engagent à une vie commune perpétuelle, et reçoivent en même temps de Dieu les grâces qui leur sont nécessaires.

Le mariage n'est donc pas un *contrat* ordinaire, c'est un contrat qui *communique des grâces.* Ce contrat est conclu devant un ministre de l'Eglise, non pas pour que les fiancés reçoivent une *bénédiction* liturgique, mais pour qu'ils soient *unis* par Dieu lui-même comme de véritables époux. C'est donc le **contrat de mariage** conclu devant le ministre de l'Eglise que Jésus-Christ a élevé à la dignité de **sacrement.** (S. Alph.) Le contrat et le sacrement de Mariage ne peuvent pas être séparés l'un de l'autre (Pie IX, 22 août 1852); où l'un manque, l'autre manque aussi. (Pie IX, 27 sept. 1852). Un contrat de mariage qui *n'est pas conclu dans la forme prescrite par l'Eglise* est *nul* devant Dieu *et de nul effet* (Conc. Tr. XXIV, 1) et un contrat de mariage entaché de nullité, peut aussi peu devenir un sacrement, que le vin qui n'est pas du vin naturel peut être changé au sang de Jésus-Christ. (Galura) Il n'y a point de mariage, quand le mariage des chrétiens n'est pas un sacrement. (Pie IX, 9 sept. 1852). — Le mariage est la **figure de l'union de Jésus-Christ et de l'Eglise** (Eph. V, 32). Il n'y a qu'*une seule* Eglise qui soit l'Epouse de Jésus-Christ, l'homme ne peut donc avoir qu'*une seule* femme; Jésus-Christ et l'Eglise sont inséparablement unis, l'union des époux est donc *indissoluble;* l'union de Jésus-Christ et de l'Eglise est enrichie de grâces, de même l'union des époux; Jésus-Christ est le *chef* de l'Eglise, l'homme est le chef de la femme; l'Eglise obéit à Jésus-Christ, la femme doit obéissance à son mari; Jésus-Christ et l'Eglise sont *animés du même esprit*, ainsi l'homme et la femme doivent agir de concert; Jésus-Christ *n'abandonne* pas son Eglise et l'Eglise garde au Sauveur une inviolable fidélité, ainsi les époux doivent être fidèles l'un à l'autre.

Déjà *S. Paul* et les plus anciens Docteurs appellent le mariage un sacrement.

S. Paul appelle le mariage un *grand sacrement*, parce qu'il est une figure de l'*union bénie* de Jésus-Christ avec l'Eglise. (Eph. V, 32). Si le mariage symbolise une union riche en grâces, il doit être en lui-même une source de grâces, c.-à-d. un sacrement. „Le *privilège* du mariage chrétien, dit S. Augustin, consiste dans la sainteté du sacrement.“ „Si les païens regardaient comme *heureux* le mariage dont provenaient beaucoup d'enfants, le chrétien attache plus d'importance à la sainteté du sacrement.“ (S. Chrys.) — „De même que le sacrement de Baptême *reste* dans ceux qui apostasient ainsi le sacrement de Mariage reste dans les époux qui divorcent et se remarient.“ (S. Aug.) Déjà Tertullien († 240) nomme le mariage avec le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, et d'après plusieurs Docteurs, Jésus-Christ l'aurait **institué aux noces de Cana**. Toutes les anciennes *sectes*, même celles qui se sont autrefois séparées de

l'Eglise, ont regardé le mariage comme un sacrement; cette croyance est donc antérieure aux schismes les plus anciens. Du reste, l'Eglise a déclaré expressément que le mariage est un des 7 sacrements institués par Jésus-Christ. (Conc. Tr. XXIV, 1).

3. Le mariage que l'on appelle *civil* se distingue du mariage chrétien en ce qu'il n'est pas un sacrement et que le chrétien ne doit pas le regarder comme un mariage réel et véritable devant Dieu.

Le véritable auteur du mariage civil est *Luther* qui a attribué à l'Etat la juridiction sur le mariage. Ce que Luther n'a fait qu'à demi, la Révolution française l'a terminé en déclarant que le mariage était un **contrat civil** qui devait être *conclu devant l'employé de l'Etat*. Ce mariage civil est **obligatoire** quand les fiancés sont *forcés* de le conclure pour que leur mariage soit reconnu par l'Etat (ainsi en est-il en France, en Allemagne, en Italie, en Belgique, en Hollande, en Suisse, dans les provinces danubiennes et en Hongrie); le mariage civil est **facultatif**, quand les fiancés sont *libres* de se présenter à l'officier civil ou à l'église (comme en Angleterre et dans l'Amérique du Nord); le mariage civil est un *pis-aller*, lorsque les fiancés ne peuvent contracter mariage devant l'officier civil que quand le curé refuse de les marier par suite d'un motif non reconnu par l'Etat (comme en Autriche et en Espagne). — Le mariage civil **n'est pas un sacrement,** parce qu'il n'est pas contracté dans la forme prescrite par Dieu et l'Eglise. Le mariage civil obligatoire n'est donc qu'une **formalité civile** qui a pour but de faire reconnaître le mariage par l'Etat. Les catholiques *peuvent se soumettre* à cette cérémonie, puisque sans cela l'Etat ne reconnaîtrait pas leur mariage (Ben. XIV, 17 fév. 1746), mais *le mariage à l'église* doit se faire le plus tôt possible après le mariage civil, et les fiancés doivent vivre séparés jusque-là (Pénitencerie 15 janv. 1866), parce que les fiancés ne sont véritablement époux qu'après le mariage religieux.

Le mariage purement civil a pour l'Etat les suites les plus *pernicieuses*: il ruine la foi, l'autorité et la moralité.

Le mariage civil, dit Léon XIII, est une institution *néfaste* (18 mars 1895). L'Etat qui introduit le mariage civil obligatoire, renverse la loi de Dieu, puisqu'il regarde comme un mariage nul, comme un concubinage le mariage religieux prescrit par Dieu lui-même. Que dirait-on si l'on voulait ériger en loi le vol que Dieu défend? Agit-on autrement en introduisant le mariage civil obligatoire? Cette révolte contre la loi de Dieu détruit nécessairement **la foi et l'autorité de Dieu**; mais en détruisant l'autorité de Dieu, on détruit aussi l'autorité humaine, et ce qui se passe de nos jours ne le prouve que trop. Le mariage civil ruine aussi la **moralité**. Ceux qui ne sont mariés que civilement, peuvent *facilement divorcer*, par ex. pour une offense grave, une absence prolongée, pour une infidélité légère,• etc., et l'on permet *aux divorcés* de contracter *un nouveau mariage*. On ouvre ainsi toutes les portes à une licence effrénée, à l'amour libre du socialisme, comme le prouvent les nombreux divorces qui suivent le mariage civil. Ainsi à Paris il y eut deux ans après l'introduction du mariage civil 5000 divorces; 3 ans plus tard 20,000 époux séparés. Il ne faut pas s'en étonner! Dans le mariage civil, la *promesse de fidélité* ne se fait pas à Dieu.

2. Propriétés du mariage.

D'après l'ordre exprès de Jésus-Christ, le mariage chrétien est *un* et *indissoluble*.

Jésus-Christ a élevé le mariage à l'*état de perfection évangélique*, qui entraîne des devoirs importants et des obligations plus strictes qu'avant lui; aussi y a-t-il attaché *plus de grâces*.

1. Le mariage chrétien est **un**, **c.-à-d.** qu'il ne peut être conclu qu'entre *un* homme et *une* femme.

Dieu a voulu l'unité du mariage, il n'a créé qu'un homme et une femme, et Jésus Christ aussi a rappelé que le mariage était *un à l'origine*. (S. Matth XIX, 4).

Le mariage auquel manque cette qualité ne peut pas être une communauté de vie; il engendrera nécessairement des *guerres domestiques* continuelles. Cependant dans les temps primitifs, Dieu *toléra la polygamie* chez les patriarches, car il voulait par là prévenir des maux plus graves, mais Jésus-Christ a défendu la polygamie (S. Luc. XVI, 18), et l'Eglise a maintenu énergiquement cette défense. (Conc Tr. XXIII, 2). La polygamie existe encore chez les *Mahométans* et *les Juifs de l'Orient*, tandis qu'en Occident les Juifs depuis le Moyen-âge ont suivi la civilisation européenne et abandonné la polygamie. La *polygamie* a existé chez quelques peuples païens, par ex. les Mèdes (Strabon) et chez les anciens Bretons. (César),

2. Le mariage chrétien est **indissoluble**, c.-à-d. que les époux ne peuvent contracter un nouveau mariage que quand l'un d'eux est mort.

L'indissolubilité du mariage existe 1° pour *protéger la femme*. ce serait une grande injustice de répudier la femme quand elle a sacrifié sa jeunesse et sa beauté; que pourrait-elle faire après? 2° pour protéger l'enfant. Le but principal du mariage est la **bonne éducation des enfants**, or, ce but ne serait pas atteint, l'éducation des enfants serait impossible, si les époux pouvaient se séparer à leur gré. Aussi Jésus-Christ a-t-il sévèrement *défendu* de contracter un nouveau mariage tant que l'*un* des deux époux *vivrait*. (S. Matth. V, 32; S. Marc. X, 11 sq.) *Moïse* avait, *par exception, permis* aux Juifs de répudier leurs femmes, à cause de leur dureté de cœur et pour éviter de très mauvaises conséquences (S. Matth. XIX, 8), mais Jésus-Christ a révoqué cette permission en disant: „**L'homme ne doit point séparer ce que Dieu a uni.**" (S. Matth. XIX, 4-9). Aussi *jamais les papes* n'ont permis à des époux légitimes de contracter une nouvelle union du vivant de l'un d'eux: plutôt que d'y consentir, ils ont préféré laisser survenir les plus grands malheurs. Henri VIII d'Angleterre avait voulu se séparer de sa femme légitime, Catherine d'Aragon, pour épouser Anne Boleyn, une dame de la cour. Il en demanda la permission au pape Clément VII, qui ne voulut jamais y consentir, malgré tous les mérites que le roi s'était acquis en défendant la foi catholique. Même quand le roi, en 1535, se mit à persécuter les catholiques de la manière la plus cruelle, et introduisit en Angleterre la doctrine de Luther, le *pape* resta inébranlable, et il ne pouvait agir autrement, car il *n'est pas autorisé à abolir le droit divin*. „Le mariage, dit S. Augustin, est un lien de fer"; on peut revendre une maison qui ne plaît pas, mais on ne peut pas rendre la femme que l'on a épousée (S. Chrys.), l'âme doit se séparer du corps, plutôt que le mari de sa compagne. (S. Fr. de S.) Si donc, l'un des époux contractait un nouveau mariage du vivant de l'autre, il commettrait un *péché mortel* et le second mariage serait *nul*. Cependant les époux peuvent, pour un grave motif, se faire séparer, mais sans pouvoir contracter une autre union du vivant de l'autre époux. (I. Cor. VII, 11). Une séparation *pour toute la vie* est licite, si l'un des époux a violé la fidélité conjugale (S. Matth. V, 32), car en violant un contrat, on perd le droit que l'on en tenait. Il peut y avoir séparation *temporaire*, quand l'un des conjoints mène une vie dissolue, maltraite l'autre, le menace de mort, etc., mais cette séparation doit être prononcée *par le juge* ecclésiastique. Toutefois les époux peuvent reprendre la vie commune quand ils le désirent: ils n'ont à consulter personne pour cela.

3. Les grâces du mariage.

Par le contrat de mariage, les époux chrétiens obtiennent l'augmentation de la grâce sanctifiante, et en outre les grâces spéciales qui leur sont nécessaires pour remplir les devoirs de leur état. (Conc. Tr. XXIV).

Les grâces spéciales sont les suivantes: 1° Leur **amour mutuel** est **sanctifié**. 2° Ils reçoivent **la force** de se garder inviolablement la *fidélité mutuelle*, et de supporter avec patience les *difficultés* de leur état Dès que l'on est entré dans l'état du mariage, on n'est plus „libre", c.-à-d. maître de sa volonté, de son temps, de son avoir, de sa personne, mais on est dépendant, lié par la volonté du conjoint: on est vraiment „*sous le joug*." „Le mariage, dit S. Ambroise, est un joug porté par deux personnes." Que de *difficultés* on y rencontre! les maladies, les défauts du conjoint, quelquefois des enfants contrefaits, chétifs, mal élevés, etc. — De même

qu'en traversant un buisson, on s'y accroche et s'y déchire, ainsi dans le mariage on rencontre mille contrariétés. (S. Chrys.)[1] — Avant d'empnter un pied, on a soin de *lier* les veines et les artères, afin que le blessé ne perde pas de sang; de même le lien du mariage donne aux époux la force et l'énergie pour ne pas succomber aux nombreuses difficultés de leur état. 3° Ils reçoivent enfin la grâce nécessaire pour bien élever leurs enfants et en faire de parfaits chrétiens. „Malheureux sont les époux qui, en contractant mariage, ne pensent qu'à leurs plaisirs et non à la grâce et aux mystères que figure et que donne le sacrement.“ (Grég. XVI).

4. Empêchements de mariage.

On ne peut conclure un mariage que si aucun empêchement ne s'y oppose. Les empêchements sont *dirimants* ou *prohibitifs*.

1. Les empêchements dirimants sont ceux qui rendent le mariage **nul**, comme la violence, le défaut d'âge, la parenté, l'affinité, le lien conjugal, les ordres majeurs, le vœu solennel, la différence de religion entre chrétiens et non-chrétiens.

Violence. Si en le menaçant de le tuer ou de le déshériter, l'on force quelqu'un à se marier, le mariage est nul. — **Défaut d'âge.** Les garçons, avant 14 ans, les filles avant 12 ans, ne peuvent contracter mariage. — **Parenté:** elle existe entre *frère* et *sœur* de droit naturel; entre *cousins germains:* ceux-ci ne peuvent se marier qu'avec la dispense du pape; les autres cousins jusqu'au 4e degré avec la dispense de l'évêque. Le sens moral naturel répugne à ces mariages entre parents, très dangereux pour la morale, car les proches, sans cet empêchement, perdraient le respect qu'ils se doivent. Si ces mariages étaient permis, les pères et mères ne forceraient que trop souvent leurs enfants à épouser leurs proches, et détruiraient ainsi leur bonheur futur. Les enfants issus de mariages entre cousins sont ordinairement malheureux au moral et au physique, sourds-muets, idiots, contrefaits. — **Affinité.** Elle ne provient que du mariage consommé. Un conjoint ne peut pas épouser *les parents de son conjoint;* par ex. le mari ne peut pas épouser la mère, la fille ou la sœur de sa femme défunte, ni la femme épouser le père, le fils ou le frère de son mari. Cependant les parents d'un conjoint ne sont point alliés aux parents de l'autre: ainsi le frère du mari peut épouser la sœur de sa belle-sœur. Les alliés rapprochés ont besoin d'une dispense du pape, les autres de la dispense de l'évêque. — **Le lien conjugal.** Dès que l'on a contracté validement un mariage, on ne peut en contracter un second du vivant de son conjoint. Si la femme d'un individu déclaré mort, en épouse un autre, elle doit retourner immédiatement auprès de son premier mari, s'il reparaît un jour. — **Les ordres majeurs et le vœu solennel.** Les prêtres, diacres et sous-diacres ne peuvent pas se marier, ni ceux qui sont entrés dans un ordre et y ont fait vœu solennel de chasteté, comme les Franciscains, les Dominicains, etc. — **Disparité du culte.** Un chrétien ne peut pas épouser une non-chrétienne, par ex. une juive, une mahométane. Le pape dispenserait cependant pour des raisons tout-à-fait extraordinaires. Outre ces empêchements, il y en a encore deux autres: la parenté spirituelle et l'honnêteté publique. — **La parenté spirituelle** provient du baptême ou de la confirmation; celui qui baptise ou confirme, et le parrain ne peuvent contracter mariage avec le baptisé et le confirmé, ni avec ses père et mère. — **L'honnêteté publique** provient d'une promesse valide de mariage ou d'un mariage non consommé; le fiancé ne peut épouser la mère, la sœur ni la fille de sa fiancée; et la fiancée ne peut épouser le père, le frère ni le fils de son fiancé.

2. Les empêchements **prohibitifs** sont ceux qui défendent de contracter un mariage, mais sans le rendre nul. Ce sont: le temps clos, la différence de religion chrétienne, les fiançailles, le vœu simple, l'ignorance de la religion.

---

[1] Se marier se dit en latin *nubere* (de nubes, nuage) parce que, disaient les Romains, celui qui se marie est comme entouré d'un nuage: il ne sait s'il en tombera une pluie douce pour fertiliser la terre, ou s'il en sortira de la grêle et des éclairs pour la dévaster. (Did. Nyss.)

Le **temps clos** s'étend du premier dimanche de l'Avent à la fête de l'Epiphanie, et du mercredi des cendres au premier dimanche après Pâques.[1] (Conc. Tr. XXIV, 10). — **La différence de religion chrétienne.** L'Eglise ne permet qu'à de certaines conditions les mariages mixtes (protestants, vieux-catholiques, grecs non-unis).[2] — **Fiançailles.** Celui qui est fiancé ne peut épouser une autre personne tant que les premières fiançailles ne sont pas rompues. — **Vœu simple.** Le vœu non solennel de chasteté, le vœu de ne pas se marier. d'entrer en religion, de devenir prêtre, interdisent la conclusion du mariage. — **Ignorance de la religion** Les fiancés qui ne connaissent pas les *vérités fondamentales* de la religion chrétienne, doivent se faire instruire avant de contracter mariage, afin de pouvoir à leur tour instruire leurs enfants, c'est pourquoi on fait subir aux fiancés un examen sur la religion avant le mariage. Dans les diocèses où l'instruction religieuse scolaire dure plusieurs années, on ne fait plus aux fiancés d'autre instruction que celle sur leurs *devoirs d'état.*

3. Certains empêchements sont **purement civils** comme la minorité (défaut d'âge), l'état militaire, le délai pour les veuves.

A moins qu'elles ne contredisent la loi divine, les lois *civiles* concernant le mariage doivent être observées non point par crainte du châtiment. mais *par égard pour Dieu* (Pie VIII) dont le pouvoir civil tient la place. (Rom. XIII, 1).

L'autorité ecclésiastique, pour des raisons graves, a coutume de *dispenser* de certains empêchements de mariage, l'autorité civile en fait autant.

Il y a des empêchements dont *le pape* seul peut dispenser, comme les degrés très rapprochés de parenté et d'affinité; l'évêque dispense des autres soit de sa propre autorité, soit avec l'autorisation du pape. Mais le pape lui-même ne peut pas dispenser des empêchements que *Dieu lui-même* a établis, par ex.: la parenté entre frère et sœur, l'âge, la violence. Jamais le pape n'accorde de dispense pour le beau-père et la belle-fille; il dispense *extrêmement rarement* de l'empêchement des ordres majeurs, du vœu solennel, de la disparité de culte (chrétiens et non-chrétiens), de la parenté spirituelle entre le parrain et le baptisé, de la parenté entre oncle et nièce, tante et neveu. On dispense *plus* facilement dans les empêchements *purement ecclésiastiques*, parce que „la concorde que l'on veut maintenir avec le pouvoir civil est un motif légitime de dispense.“ (Rauscher).

Si l'on avait conclu un mariage avec un empêchement *dirimant* (qui le rend invalide), il faudrait ou *dissoudre* le mariage ou *demander* la dispense et dans ce dernier cas *renouveler* le consentement au contrat.

Si l'invalidité du mariage est connue publiquement, il faudrait renouveler le mariage, à l'église, *devant le curé et deux témoins;* si elle n'est pas publique, on renouvelle le contrat *dans l'intimité*. Mais si l'un des époux seulement connaît cette invalidité, et si l'on craint que l'autre conjoint ne profite de cette circonstance pour dissoudre le mariage, ou si par là le bonheur des époux allait être détruit, *le pape peut alors dispenser de renouveler le contrat*, et déclarer le mariage valide. (C'est ce que l'on appelle la validation dans la racine, *in radice*). Afin de découvrir plus facilement les empêchements, on procède à la cure à *l'examen des fiancés*, et l'on *publie* trois fois *les bans* à l'église. Les fiancés qui cacheraient volontairement un empêchement, surtout dirimant, se rendraient coupables de péché mortel.

5. Cérémonies du mariage.

1. *Avant* de conclure le mariage, il faut se soumettre aux prescriptions de l'Eglise qui règlent les fiançailles,

---

[1] Voir IIe partie : Les commandements de l'Eglise.
[2] Voir plus bas,

la proclamation des bans et la réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

1. **Les fiançailles** consistent en la promesse que se font mutuellement, après mûre réflexion, deux personnes libres, homme et femme, de s'épouser dans un temps déterminé.

En instituant les fiançailles, l'Eglise veut éviter les mariages malheureux. Les fiançailles sont pour le mariage ce qu'est le *noviciat* pour l'entrée dans un ordre religieux. Pendant ce temps les jeunes gens doivent **réfléchir sérieusement** à la démarche qu'ils se proposent de faire, selon ces paroles du poète: „Celui qui veut se lier pour toujours, doit examiner si son cœur trouve le cœur qui lui convient. La folie est courte, le regret est long." Ce soigneux examen est nécessaire, parce qu'un mariage conclu est indissoluble. Les jeunes gens doivent donc profiter du temps des fiançailles pour se révéler mutuellement, *sans mensonge, ni fraude*, toutes les circonstances dont la connaissance est nécessaire ou désirable pour pouvoir consentir au futur mariage. Celui qui use de mensonge ou de fourberie se prépare des déboires, des amertumes et un mariage malheureux. Les promesses de mariage se font ordinairement *dans l'intimité* (l'un fait la proposition, l'autre l'accepte), et tous deux la renouvellent devant *des témoins* Souvent ces promesses de mariage se font à certaines conditions, par ex. si le père y consent, etc. Mais si pendant le temps des fiançailles, les fiancés reconnaissent que le mariage projeté pourrait être malheureux, ils peuvent rompre leur promesse d'un consentement mutuel; chacun est aussi autorisé à reprendre sa parole si l'autre se rend coupable d'une injure grave, comme de parjure, d'infidélité, de vol, etc., ou s'il est survenu des changements inattendus, comme la perte de la fortune, une maladie dangereuse, etc. Bien que par suite des fiançailles on ne soit pas légalement obligé au mariage, cependant comme une promesse de mariage faite inconsidérément a toujours des suites fâcheuses, les jeunes gens ne doivent la faire qu'*après avoir sérieusement réfléchi*. „Les suites d'un mariage conclu avec légèreté sont toujours malheureuses." Les jeunes gens doivent toujours *consulter* leurs parents ou des amis sérieux. L'Ecriture-Sainte dit: „Mon fils, ne fais rien sans demander conseil, afin de n'avoir point à te repentir de ton action." (Eccli. XXXII, 24). Mais il faut d'abord *prier* Dieu, car c'est par le Seigneur qu'est donnée une femme prudente (Prov. XIX, 14); il faut la prière pour une démarche aussi importante que l'est un mariage indissoluble. (S. Amb.) Pour fixer son choix, il ne faut pas regarder uniquement à l'argent, à une naissance illustre, etc., *mais en première ligne à la vertu* et à *la piété;* elles forment la plus belle dot des fiancés chrétiens, car un homme qui n'aime pas Dieu, n'aimera pas non plus sa femme. Celui qui veut être heureux dans le mariage, ne recherche pas une fiancée chargée d'or, mais ornée de vertus (S. Aug.); il regarde la beauté de l'âme et la noblesse des mœurs. (S. Chrys.) Si les fiancés recherchent ce qui est divin, ils trouveront aussi les biens terrestres, mais s'ils ne s'inquiètent pas des choses divines, les biens terrestres leur feront défaut. (Id.) La beauté corporelle peut captiver pendant quelque temps, mais si le corps n'est pas habité par une âme vertueuse, son charme sera de courte durée. Quand l'amour n'a pas d'autre ressort, il ne tarde pas à s'éteindre. (Id.) Cependant il ne faut pas blâmer ceux qui, dans le choix d'une épouse, ont égard aussi aux avantages temporels, comme la beauté, la fortune, la naissance, etc. Ces avantages ne sont pas des obstacles à la sainteté du mariage. (Cat. rom. 1). Enfin l'homme doit choisir une compagne qui ne lui soit pas inférieure en éducation et en instruction générale, afin qu'elle puisse s'intéresser aux travaux et aux efforts de son mari. C'est ici qu'il faudrait appliquer le proverbe: „Qui se ressemble s'assemble." Celui qui mène une *vie vertueuse* obtiendra certainement une bonne épouse. „Une femme de bien sera donnée à un homme pour ses bonnes actions." (Eccli. XXVI, 3).

2. Les **bans** consistent à annoncer le futur mariage à l'église paroissiale, pendant le service divin, trois dimanches ou jours fériés consécutifs. (Conc. Lat. 1215; Conc. Tr. XXIV, 1).

Dans les bans on indique le *nom*, la *profession*, le *lieu de naissance* et le *domicile* des fiancés. On publie les bans pour *rechercher les empêchements* qui pourraient exister, et faire connaître le mariage projeté, afin que la paroisse *ne soit pas*

scandalisée de voir deux personnes vivre ensemble. On ne peut pas se marier le *jour même où l'on publie les derniers bans* Si le mariage n'a pas lieu *dans les six mois* suivants, il faut faire une nouvelle publication de bans. Pour un motif particulier, par exemple à l'approche de l'Avent ou du Carême, on peut, avec la permission de l'évêque, ne faire qu'une publication. — Dans des cas extrêmement rares, par ex. pour un mariage *in extremis* (au lit de mort) ou pour les mariages des familles souveraines, *on omet entièrement* la publication des bans.

3. L'Eglise ordonne, avant la conclusion du mariage, **la réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie,** parce que les fiancés doivent être en état de *grâce* pour participer aux grâces du sacrement de Mariage.

Les futurs doivent recevoir les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie au moins **trois jours avant** le mariage. (Conc. Tr XXIV, 1). Il est bon de faire une *confession générale,* parce qu'elle produit une contrition plus profonde et donne une plus grande tranquillité de conscience. Jésus-Christ, qui a daigné assister *aux noces* de Cana, doit aussi honorer les fiancés de sa présence pour les sanctifier et enrichir leur union de grâces et de bénédictions. Heureux les époux qui préparent dans leur cœur une digne demeure à l'Hôte céleste! Ils peuvent espérer qu'il restera avec eux tant que durera leur union et qu'il les comblera abondamment des biens de sa grâce. Mais ceux qui reçoivent indignement les sacrements, qui entrent dans le mariage, *avec un péché mortel sur la conscience,* non seulement ne *recevront aucune grâce,* mais attireront sur eux la malédiction de Dieu: ces fiancés ressemblent à des soldats qui vont sans armes au combat.

2. D'après la prescription expresse de l'Eglise, le contrat de mariage doit être conclu devant le curé du *domicile* des fiancés et en présence de deux témoins; il peut être aussi conclu devant un autre prêtre *autorisé* par le curé du domicile des futurs.

C'est le concile de Trente qui a rendu ce décret (XXIV, 1). La conclusion du mariage doit donc être *publique* (les 2 témoins sont les représentants de la paroisse) et en même temps *ecclésiastique* (se faire en présence de l'Eglise). Déjà dans les premiers siècles, on concluait les mariages devant l'évêque. S. Ignace, évêque d'Antioche dit: „Il convient que les fiancés ne concluent leur mariage qu'avec la connaissance et la permission de l'évêque, afin que le mariage ne s'accomplisse que selon la volonté de Dieu." C'est Dieu qui a présenté Eve à Adam; c'est donc Dieu qui doit nouer le lien sacré du mariage. (S. Fr. de S.) Le mariage est sanctifié par la bénédiction du prêtre. (S. Ambr.) — Tout mariage qui n'est pas conclu **selon les prescriptions du concile de Trente,** c.-à-d. devant le curé du domicile des fiancés et deux témoins est, devant Dieu, **nul et non avenu.** (Conc. Tr. XXIV, 1). Le mariage purement civil est donc une union illicite. Cependant **dans les pays où** le concile de Trente **n'a pas encore été promulgué,** où ses prescriptions n'ont jamais été observées, ou l'ont été autrefois et sont *tombées en désuétude,* le mariage peut se conclure **validement** sans observer les formalités prescrites par le concile de Trente. C'est le cas pour la *Hongrie* par ex. qui, à l'époque du concile, était au pouvoir des Turcs, ou se trouvait (par ex. la province de Transylvanie) sous la domination protestante.

3. Le mariage se conclut ordinairement *avant midi,* dans l'église même, au milieu de cérémonies solennelles et en union avec le saint sacrifice.

Le mariage est un *acte important* et *décisif pour toute la vie*; c'est un „grand sacrement." Il convient donc que les fiancés accomplissent *avec la plus grande piété* une action si importante et ne se hâtent pas de sortir de l'église, mais restent quelques instants en action de grâces devant le saint sacrement Déjà les premiers chrétiens scellaient *par la prière l'alliance du mariage et le confirmaient par le saint*

sacrifice (Tert.), et l'Eglise le désire encore aujourd'hui, puisqu'elle a inséré au Missel une messe spéciale pour les époux. Si pour un motif important, le mariage devait se faire en *secret*, en présence de témoins méritant toute confiance, il faudrait en demander la permission à l'évêque. (Ben XIV, 17 nov. 1741). Il en est de même dans la plupart des diocèses quand il s'agit *des heures de l'après-midi.* Par exception le mariage peut se faire *au lit d'un mourant* pour réparer des scandales. Le curé peut aussi *assister passivement* dans son presbytère à la conclusion d'un mariage mixte, quand les fiancés ne veulent pas s'engager à élever leurs enfants dans la religion catholique.

Les *cérémonies* usitées dans la célébration du mariage symbolisent les devoirs des époux et aussi les *grâces* qu'ils reçoivent dans le sacrement.

Les fiancés s'approchent de l'*autel* (où réside Jésus-Christ de qui proviennent toutes les grâces); la fiancée porte sur la tête une couronne qui symbolise *la victoire* remportée par la conservation de l'innocence. *Ils se mettent à genoux:* la fiancée à gauche, le fiancé à droite, car le mari est le chef de la famille. Derrière eux sont les témoins. D'une voix claire, les fiancés déclarent au prêtre qu'ils contractent mariage *volontairement* et *en toute liberté;* puis ils se promettent mutuellement affection, fidélité et assistance; la fiancée promet en outre obéissance. Pendant qu'ils échangent ces promesses, *ils se donnent la main droite*, comme pour confirmer leurs promesses par un serment; le prêtre *enveloppe* leurs mains de *son étole* pour symboliser l'*indissolubilité* de l'union conjugale, et il les bénit en *ratifiant* le mariage au nom de l'Eglise. Le prêtre bénit aussi les *anneaux* que les mariés se mettent au doigt annulaire de la main gauche Les anneaux, par leur forme circulaire, qui n'a ni commencement ni fin, symbolisent l'indissolubilité du mariage et rappellent aux époux pendant la vie, la fidélité qu'ils se sont jurée aux pieds des autels. Le prêtre récite enfin *une prière* pour les nouveau-mariés et célèbre la *messe de mariage.* Si les nouveaux époux sont catholiques, ils reçoivent une *bénédiction solennelle*, et l'épouse une *bénédiction spéciale*, qui n'est pas donnée aux veuves. Dans ces bénédictions on demande pour eux la paix, le bonheur, une longue vie, etc — L'Eglise donne cette bénédiction pour imiter Dieu qui a béni Adam et Eve au paradis terrestre. (Gen. I, 28). Dans l'Eglise grecque, à la fin de la cérémonie, on donne à boire aux époux du vin bénit, qui est le symbole de l'affection: il est d'autant meilleur et plus généreux qu'il est plus vieux; l'amour mutuel des époux doit aussi augmenter avec les années et devenir de plus en plus intime et saint. Si le vin ne reste pas *très bien enfermé*, il perd son goût et son bouquet, ce n'est plus que de l'eau: de même si l'affection des époux se laisse dominer par de mauvaises influences, elle se refroidira, et le bonheur conjugal sera anéanti. On *brise* ensuite le *verre* dans lequel on a bu le vin et on en jette les débris (parce que celui qui ne garde pas la fidélité conjugale ressemble à un verre brisé voué à la destruction). — La cérémonie religieuse est ordinairement suivie d'une fête de famille, du *repas de noce.* Il n'y a là aucun mal, puisque le Fils de Dieu lui-même a assisté à une réunion semblable; mais si les nouveaux époux se livrent à des divertissements trop libres, s'ils n'observent pas la décence dans leurs paroles, ils éloignent de nouveau les grâces qu'ils viennent de recevoir. Mieux vaudrait passer ce jour si important dans la crainte de Dieu et la prière, sans sacrifier aux joies mondaines.

6. Devoirs des époux.

1. La *femme* doit respect et *obéissance* à son mari, parce que celui-ci est dans la famille le représentant de Dieu.

La **préséance du mari** se base sur ce fait que *l'homme a été créé le premier*, et la femme formée de lui; de plus la *femme* a été donnée à l'homme pour *compagne.* (I. Cor. XI, 9 sq.) La constitution *corporelle* révèle aussi le privilège de l'homme. Par sa nature même l'homme est plus *robuste;* il a une voix plus puissante et plus haute, créée pour le commandement, une démarche ferme et mesurée, un regard tranquille. La barbe qui encadre son visage est un signe d'autorité qui se retrouve dans le règne animal, où le mâle a plusieurs prérogatives: la crinière du lion, le bois du cerf, le chant et le magnifique plumage des oiseaux mâles, la démarche fière du coq. Si l'on attribue la beauté à la femme, ce n'est que la beauté des formes: l'homme a la beauté de l'énergie. L'homme est donc le **chef de la famille**

dont la femme est en quelque sorte le corps, et de même que le corps obéit à la tête, ainsi la femme doit obéir à son mari. (S. Aug.) L'homme est le chef de la femme, comme le Christ est le chef de l'Eglise; et de même que l'Eglise est soumise au Christ, ainsi les femmes doivent être soumises en tout à leurs maris. (Eph. V, 24). C'est pourquoi la femme doit paraître dans l'Eglise *la tête voilée*, pour montrer qu'elle est sous la domination de l'homme; l'homme au contraire se découvre la tête, parce qu'il n'y a que Dieu qui soit au-dessus de lui. (I. Cor. XI, 10). La femme doit craindre son mari (Eph. V, 33), c.-à-d. lui témoigner le respect convenable. — Ce n'est qu'après **la chute** que Dieu a ordonné à **la femme d'obéir à** son mari (Gen. III, 16). Eve a mangé la première du fruit défendu en paraissant aspirer à la souveraineté: c'est pourquoi Dieu l'a soumise à l'homme (S. Eph.) — Le mari **a donc le droit de commander** à sa femme, mais il doit le faire *avec bonté*, douceur et indulgence, en se souvenant que la femme est de même condition que lui. Dieu n'a pas créé la femme de la tête de l'homme, pour qu'elle ne le domine pas; il ne l'a pas formée de ses pieds pour qu'elle ne soit pas son esclave: il l'a formée d'une côte prise dans le voisinage du cœur, pour qu'elle fût de même condition. Aussi S. Ambroise dit-il au mari: „Tu n'es pas le maître, mais l'époux; elle n'est pas ta servante, mais ton épouse. Dieu veut que tu ne lui fasses pas sentir ta puissance.“ En raison de sa *nature plus faible*, la femme a droit à être traitée avec ménagement. (I. S. Pierre III, 7) De même que la nature protège particulièrement les membres les plus faibles, ainsi, la femme, comme la partie la plus faible, a tous les droits à un traitement indulgent. L'homme se déshonore lui-même et non pas sa femme, quand il la maltraite; il ressemble alors à une bête féroce. (S. Chrys.) — Le *mari*, comme représentant de Dieu dans la famille, a aussi le devoir de **diriger la maison.** „Ce n'est pas à Marie, mais à Joseph, que l'ange apparut pour lui ordonner de fuir en Egypte, parce que c'est au mari à diriger la maison.“ (S. Vinc. Ferr.)

2. La *femme* doit prendre soin de rendre la **vie agréable** à son mari.

Dieu a créé la femme pour qu'elle **aide** son mari. Elle est son aide, ainsi que le prouvent les paroles que Dieu prononça lors de la création de la femme: „Il n'est pas bon que l'homme soit seul, faisons-lui une aide semblable à lui.“ (Gen. II, 18). La destinée de la femme est donc d'aider son mari. Quand celui-ci revient à la maison fatigué du travail, peut-être de mauvaise humeur, elle ne doit pas l'accueillir d'un air renfrogné, mais avec un abord amical, elle doit chercher à l'*égayer* et à lui procurer quelque récréation. Elle s'efforcera d'être le *baume* qui guérit la blessure. C'est d'elle qu'on doit pouvoir dire avec Schiller: „Honorez les femmes; elles entourent de guirlandes célestes la vie terrestre.“ Mais c'est un sujet de grande tristesse, quand au contraire le mari est autorisé à dire: „Voyez les femmes, elles n'entourent la vie terrestre que de ronces et d'épines.“ C'est un malheur quand la femme devient la *croix du mari*. (Galura). La femme ne doit pas être un rocher sur lequel l'homme fait naufrage, mais elle doit être pour lui un refuge où il se repose après les pénibles travaux de cette vie. Oh! que l'on doit plaindre un mari qui périt dans l'asile même de sa demeure, parce que celle qui était destinée à rendre son fardeau plus léger, ne fait que l'alourdir! Dans bien des cas la femme est cause que le mari fuit la maison pour aller au cabaret, où il se livre à la boisson et au jeu. Mais heureux le mari que sa femme traite affectueusement! Il préférera son intérieur au cabaret et ne se laissera pas *entraîner si facilement*. Son travail sera aussi *plus* abondamment béni: „Celui qui a du bonheur dans sa maison, dit le poète, en a aussi plus hors de la maison.“ (Rückert). Dieu attache plus de prix à une femme parfaite qu'aux pierres les plus précieuses (Prov. XXXI, 10). Les pierres précieuses servent à la parure; leur possesseur en fait, au temps du bien-être, un ornement de prix; dans le besoin, il en retire des ressources. Ainsi une épouse vertueuse est déjà par elle-même une source de richesse; elle est un joyau précieux dont la valeur est inestimable dans toutes les vicissitudes de la vie. Mains débiles et genoux faibles, voilà la femme qui ne rend pas son mari heureux. (Eccli. XXV, 32).

3. L'homme et la femme se doivent *mutuellement amour, fidélité* et *assistance* pendant toute leur vie.

Les maris doivent **aimer** leurs femmes comme le *Christ aime l'Eglise* (Eph. V, 25), comme ils aiment leurs corps (Ibid. 28), comme ils s'aiment eux-mêmes. (Ibid. 33). Les époux ne doivent pas s'aimer seulement d'un amour naturel, comme le font les

êtres sans raison, ni seulement d'un amour humain, comme les païens. Mais les maris doivent aimer leurs femmes comme le Christ aime l'Eglise, et les femmes doivent aimer leurs maris comme l'Eglise aime le Christ (S. Fr. de S.), donc d'un *saint* amour. Par conséquent les époux doivent supporter mutuellement leurs faiblesses *avec patience et indulgence* ou les ignorer généreusement. Socrate donne en ceci un grand exemple; il avait une femme méchante, Xantippe: quand elle l'accablait d'injures, il n'en était pas plus ému que du roulement d'un char. Un jour qu'il instruisait ses élèves sous la porte de la maison, cette femme se mit à l'insulter et finit par lui jeter une cruche d'eau. „Je savais bien, dit Socrate en souriant, qu'après le tonnerre viendrait la pluie!“ Et il s'en alla. — *La femme* chrétienne doit chercher à corriger son mari par le *silence, la résignation et la prière,* plutôt que par les reproches et les querelles; telle fut la conduite de Ste Monique, la mère de S. Augustin, à l'égard de son mari Patrice: „elle lui parlait plus par ses mœurs chrétiennes que par ses discours.“ (S. Aug.) *Les femmes prudentes savent, par leur silence, faire pencher la victoire de leur côté.* Mais dès que les époux commencent à se disputer, ils détruisent leur bonheur et ont déjà *l'enfer sur la terre.* Car où la paix ne règne pas, on n'a de goût ni pour les aliments ni pour la boisson, ni pour le sommeil; on est privé de consolation et de joie, malgré toutes les richesses que l'on peut posséder. — Les époux se doivent une **fidélité** inviolable. (Héb. XIII, 4), c.-à-d. qu'ils ne doivent *pas avoir de relations coupables;* ils doivent même *éviter toute apparence d'infidélité,* par conséquent toute familiarité suspecte. „C'est de là que naît la *jalousie* qui détruit tout bonheur conjugal“: la plus grande pauvreté, une maladie incurable, le feu, le glaive sont plus doux que ce mal.“ (S. Chrys.) Les Juifs *lapidaient* les époux qui avaient manqué à la fidélité conjugale, parce qu'ils mettaient ce crime au même rang que le meurtre (Lév. XX, 10) et S. Paul menace de tels coupables de la damnation éternelle. (Eph. V, 5). En se mariant, les époux échangent des *anneaux* sur lesquels, dit S. François de Sales, étaient anciennement gravés les cachets. L'Eglise bénit par la main du prêtre un anneau qu'il donne premièrement à l'homme comme le sceau du sacrement qui ferme son cœur à tout autre amour qu'à celui de son épouse, tant qu'elle vivra. Après cela l'homme remet cet anneau en la main de son épouse pour lui apprendre aussi que tant qu'il vivra, elle doit tenir son cœur fermé à tout amour étranger. — Les époux *se doivent l'un à l'autre* (I. Cor. VII, 1-5); cependant, ils doivent éviter tout excès (Tob. VI, 17) et n'avoir d'autres intentions que celles suggérées au jeune Tobie par l'archange Raphaël (VI, 22), sinon le démon aura pouvoir sur eux. (Ibid. 16). Beaucoup de personnes mariées se sont perdues pour l'éternité, parce qu'elles se soustraient sans aucune excuse à leurs devoirs d'époux, ou qu'elles violent les barrières posées par la nature, l'honnêteté et la tempérance. (S. Jér.) — L'**assistance** mutuelle consiste à cohabiter sans jamais se quitter sous prétexte de contrariété ou de malheur, excepté si l'on voyage, si l'on travaille dans un autre endroit; les époux doivent *s'entraider dans l'éducation des enfants,* se secourir dans la maladie, se consoler mutuellement dans le malheur, se faciliter l'un à l'autre l'accomplissement des devoirs religieux, etc. Dieu a créé Eve pour Adam uniquement pour qu'elle lui soit une aide.

4. Le mari et la femme sont *tous deux obligés à prendre soin de leurs enfants* et à *les élever chrétiennement.*

Les *enfants,* comme les richesses, ne sont pas la propriété des parents: ce sont des présents de Dieu (Ps. CXXVI, 35); ce sont des créatures du Très Haut, destinées à une félicité sublime; ce sont des *enfants du Père céleste,* qui donnent le nom de Père au Dieu qui réside au ciel. Les parents ne sont donc, à vrai dire, que les serviteurs de Dieu qui, dans l'éducation de leurs enfants, doivent se régler sur la volonté divine.

Les soins que les époux doivent à leurs enfants, consistent à *éviter* tout ce qui pourrait nuire à *leur santé,* à leur donner *l'entretien* quotidien, et à *prendre soin de leur avenir.*

Les parents ont pour premier devoir **d'éviter tout ce qui peut nuire à la santé de leurs enfants,** donc de se mettre en garde contre *les passions* et les *excès,*

parce qu'ils pourraient facilement leur transmettre leurs vices et leurs maladies. Le fruit ne tombe pas loin de l'arbre. Les parents ne doivent pas, pour courir après les plaisirs, *laisser livrés à eux-même les petits enfants.* Souvenez-vous des inquiétudes de S. Joseph et de la Sainte Vierge, lorsqu'ils eurent perdu l'Enfant-Jésus dans leur voyage à Jérusalem: sous l'empire de la plus vive douleur ils l'ont cherché pendant trois jours. (Luc. II, 48). Considérez le soin que les *oiseaux du ciel* prennent de leurs petits! Ce faible oiseau n'abandonne point son nid, afin que la couvée ne périsse pas de froid, et quand les petits sont éclos, il leur porte dans son bec la nourriture qu'il a cherchée partout. — Les parents sont obligés de procurer à leurs enfants par leur *travail* le **pain quotidien** et ce qui est nécessaire à l'entretien de leur vie: les *bêtes féroces* elles-mêmes nourrissent leurs petits. Hélas! bien des parents sont plus cruels que l'autruche (Lament. IV, 3), qui confie ses œufs au sable du désert et les abandonne. Les parents sont certainement coupables quand ils forcent *trop tôt* leurs *enfants encore faibles* à un travail *trop pénible.* „Ce ne sont pas les enfants qui doivent thésauriser pour les parents, mais les parents pour les enfants.“ (II. Cor. XII, 14). Enfin les parents doivent **prendre soin de l'établissement** de leurs enfants. Voyez comme les oiseaux du ciel s'occupent de leurs petits! Quelles peines ils se donnent pour leur *apprendre à voler,* afin qu'un jour les petits puissent eux-mêmes en faire autant. A plus forte raison les parents doivent-ils préparer l'avenir de leurs enfants, leur amasser et leur laisser un petit *héritage;* les dépenses exagérées des parents sont donc un crime à l'égard de leur famille; ils doivent les faire *instruire* dans les écoles et leur faire apprendre un *état* ou un *métier* pour lequel ils se sentent du goût: les parents n'ont pas cependant le droit de forcer les enfants à telle ou telle position, ils ne peuvent que les aider de leurs conseils. Ils doivent leur *inspirer la crainte de Dieu:* c'est cela surtout qui assurera le bonheur temporel et éternel des enfants. C'est avec raison qué David dit: „J'ai été jeune et j'ai vieilli, et je n'ai point vu le juste abandonné ni sa race cherchant du pain.“ (Ps. XXXVI, 25). Enfin les parents doivent *prier pour leurs enfants,* afin d'attirer sur eux la bénédiction de Dieu. Ainsi faisait Job tous les jours, de peur que ses enfants n'eussent offensé le Seigneur (Job. I, 5), ainsi faisait Ste Monique, et l'on sait avec quel succès.“ Les parents doivent souvent parler de Dieu à leurs enfants et à Dieu de leurs enfants“ (S. Fr. de S.) — Enfin, à leur lit de mort, les parents ne doivent pas **déshériter leurs enfants,** bien qu'ils en aient le droit. Ils se souviendront qu'en le déshéritant *ils ne corrigeront pas* un enfant qui a pris un mauvais pli; qu'eux-mêmes ont souvent été désobéissants vis-à-vis du Père céleste, et que néanmoins ils ne voudraient point perdre leur part du paradis.

Dans l'éducation des enfants, les époux doivent observer les règles suivantes: Aussitôt après la naissance, ils doivent les faire *baptiser,* leur faire donner *l'instruction religieuse,* leur donner en tout le *bon exemple* et les traiter plutôt *avec amour* qu'*avec sévérité.*

„Elever les enfants, cela veut dire les conduire à Jésus-Christ.“ (S. Char. Bor.) Les parents doivent faire **baptiser** leurs enfants **le plus tôt possible après leur naissance.** Ceux qui sans motif important, diffèrent le baptême au-delà de 10 jours commettent un péché mortel. (S. Alph.) (Voir page *48*, No 4). — Les prêtres sont obligés *d'instruire* les fidèles à l'église; les parents ont la même obligation dans leurs maisons. (S. Aug.) Vous, parents, vous êtes les apôtres de vos enfants; votre maison est votre église. (S. Chrys.) Les parents qui **n'enseignent pas** à leurs enfants **les principes de la religion** s'exposent à la damnation éternelle. (Benoît XIV), Voici comment ils doivent s'acquitter de cette tâche: dans des occasions favorables ils leur inculqueront *les idées et les vérités fondamentales de la religion:* un Dieu qui sait tout et nous recevra dans son ciel, si nous lui obéissons, etc. Mais les parents ne doivent jamais *épouvanter* leurs enfants *en ne leur parlant que de l'enfer et du démon,* parce qu'ils pourraient ainsi leur inspirer une aversion contre Dieu. Il ne faut pas non plus *leur donner de fausses idées religieuses,* leur dire par exemple: c'est l'Enfant-Jésus qui a apporté ces cadeaux, etc.; plus tard les enfants reconnaîtront qu'on les a trompés, et ils ne croiront plus rien. Les parents doivent aussi faire connaître à leurs enfants *la volonté de Dieu.* C'est ainsi que Tobie apprenait à son fils encore enfant, combien il devait fuir le péché (Tob. I, 10), et en mourant il lui donna encore d'utiles leçons. (Tob. IV). — Ils doivent en outre *étouffer* dès le principe les

mauvais penchants de leurs enfants, en les élevant dans la discipline et la correction du Seigneur. (Eph. VI, 4). Ils doivent *leur apprendre à prier*, à faire d'abord le signe de la croix, à prononcer pieusement le S. Nom de Jésus, à réciter le Pater, l'Ave et le Credo. Les prières ordinaires des enfants doivent être *courtes*, afin qu'ils ne s'en fatiguent pas. Dans l'*examen des fiançailles* on interroge les futurs époux sur la religion, précisément pour se convaincre qu'ils sont suffisamment instruits sur les principes religieux. — Les parents doivent de plus **donner à** leurs enfants **le bon exemple**. Les bons exemples ont *plus d'efficacité que les meilleurs discours;* les yeux en effet sont plutôt convaincus que les oreilles; on oublie ce que l'on entend, on se rappelle toujours ce que l'on a eu une fois devant les yeux. (S. Ambr.) Les enfants feront toujours beaucoup plus attention à ce que font les parents qu'à ce qu'ils disent; les actions aussi ont leur langage, et plus éloquent que les lèvres. (S. Cyp.) Les œuvres des parents sont les livres dans lesquels les enfants s'instruisent. (S. Chrys.) C'est pourquoi les parents doivent bien se garder de jamais *scandaliser leurs enfants*. S. Ambroise donne à une mère ce conseil: „Veillez avec soin à ce que votre enfant ne voie ni en vous, ni en son père ce qui serait un péché s'il le faisait." Les *domestiques* aussi doivent s'abstenir de faire ou de dire du mal devant les enfants. „Afin d'éviter un incendie, les maîtres de maison exhortent les serviteurs et les servantes à marcher avec précaution quand ils ont une lumière à la main; à plus forte raison doivent-ils les avertir de ne pas laisser tomber une étincelle de mal dans le cœur innocent de l'enfant, de peur d'incendier la maison de Dieu." (S. Chrys.) Les enfants regardent en effet comme *permis* ce qu'ils voient faire chez eux; ils ont même un très grand penchant à imiter *tout* ce qu'ils voient: leur caractère est comme un miroir où se reflète tout ce qui les entoure. Les parents doivent avoir toujours présentes à la mémoire ces paroles de Jésus-Christ: „Si quelqu'un scandalise un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui suspendît une meule de moulin au cou, et qu'on le précipitât au fond de la mer." (S. Matth. XVIII, 6). Les parents, qui par leur négligence auront perdu l'âme de leur enfant, entendront cette terrible menace: „Je redemanderai son sang à vos mains." (Ezéch. XXXIII, 8). — Dans l'éducation des enfants, les parents doivent **allier la sévérité à l'amour**, de même qu'on lave les blessures avec *du vin* et qu'on les guérit avec de l'*huile*. (S. Gr. le Gr.) *Une grande sévérité est une faute.* Le lion, si sauvage et si cruel, terrifie tous les animaux par ses rugissements, mais dès qu'il entre dans la caverne où sont ses petits, il est sans colère et tout à fait calme; son exemple devrait faire rougir certains parents (S. Aug.) Les parents ne doivent donc punir que *rarement* et avec *calme;* la punition est un remède, or, un remède pris trop souvent ou avec excès, est nuisible et ruine la santé de l'homme. (Hunolt). Croyez-vous donc faire de vos enfants des hommes bien élevés en les accablant d'injures et d'invectives? L'orfèvre ne se sert pas continuellement du marteau, mais il donne une belle forme aux bijoux en pressant doucement sur le métal, ou en le pliant légèrement. (S. Ans.) Les parents *qui réprimandent* sans cesse leurs enfants, agissent avec autant d'inexpérience qu'un *jardinier* qui enferme un arbre de tous les côtés et l'empêche de déployer ses branches. (Id.) Cependant l'amour des parents pour leurs enfants ne doit pas *dégénérer en faiblesse*. Ils ne doivent donc pas laisser *toutes leurs fautes impunies*, sous peine de ressembler *aux singes* qui étouffent leurs petits en les pressant dans leurs bras; car l'excès d'amour des parents pour leurs enfants les conduit à la damnation éternelle. „Celui qui épargne la verge, hait son fils" (Prov. XIII, 24), et celui qui gâte son enfant, tremblera un jour devant lui. (Eccli XXX, 9). Les parents ne doivent pas *céder en tout à leurs enfants;* ils doivent leur refuser, sans dureté, mais avec fermeté ce que ceux-ci réclament avec emportement. (Fénelon).

L'éducation chrétienne des enfants est le devoir *le plus important* des parents, car c'est de son accomplissement que dépend le bonheur temporel et éternel des enfants et des parents.

Les parents doivent attacher **une telle importance** à l'éducation de leurs enfants que rien ne leur cause une plus grande tristesse que d'avoir des enfants mal élevés, ni une plus grande joie que d'en avoir de bien élevés. (II. S. Jean, 3, 4). L'éducation chrétienne des enfants *incombe surtout à la mère*, sur les genoux de laquelle l'enfant passe presque exclusivement les premières années de son existence. En raison des devoirs que lui impose sa situation, le père a peu de temps pour cela, et aussi moins d'inclination et d'adresse. (Alban Stolz). Dans l'éducation, *le père et la mère*

doivent *se compléter* mutuellement; par la force de volonté et par la sévérité, le père est plutôt le représentant *de la puissance et de la justice de Dieu;* par la douceur et la tendresse, la mère est plutôt l'image *de sa bonté et de sa miséricorde.* Le père doit donc, par sa dignité paternelle, *confirmer* ce que la mère enseigne aux enfants et *contraindre* ceux-ci à exécuter les ordres de la mère. — **De l'éducation des enfants dépend leur bonheur futur.** *Ordinairement* les enfants *restent pendant toute leur vie* ce qu'ils ont été dans leur jeunesse, comme un champ qui produit de bons ou de mauvais fruits, selon la culture qu'il a reçue, comme une *cire molle* dont on peut faire à volonté un ange ou un démon. Cela vient de ce que *les impressions reçues dans la jeunesse ne s'évanouissent jamais de l'âme.* Les signes que l'on trace dans l'écorce des jeunes arbres ne disparaissent pas, mais deviennent plus gros et plus larges à mesure que le tronc se développe (S. Cyr. Jér.); un *vase neuf* garde longtemps l'odeur de la liqueur qu'on y a versée. (B. Canisius). Les habitudes contractées dans la jeunesse ne se perdent guère dans la vieillesse. Dans *un âge avancé* l'homme *ne change pas facilement;* on peut plier un jeune arbre, mais non un vieux tronc; on peut forger le fer brûlant, mais non le fer froid. Un champ *labouré au printemps* produit des fruits, mais non celui qui est labouré en été. L'âme de l'enfant est comme un *ruisseau limpide,* que les rayons du soleil peuvent éclairer jusqu'au fond; le pécheur d'âge mûr ressemble à *un marais.* (Alb. Stolz). Il est facile de diriger les jeunes natures, mais il est difficile de déraciner les vices qui ont grandi avec nous. (Sénèque). *Dans les prisons* les plus grands criminels sont ceux dont l'éducation a été négligée pendant la jeunesse. Et si quelqu'un est damné après sa mort, les parents sont certainement complices de son malheur. Réfléchissez donc, parents chrétiens, à la responsabilité qui pèse sur vos épaules! „Hélas! beaucoup de parents estiment *moins leurs enfants que le bétail:* ils prennent plus de soins de leurs ânes et de leurs chevaux que de leurs enfants.“ Les parents qui négligent l'éducation de leurs enfants sont pires que des assassins; ceux-ci ne tuent que le corps, ceux-là tuent l'âme: dans le premier cas, la mort est instantanée et encore aurait-il fallu mourir un jour; dans le second cas la mort est éternelle et on peut s'y soustraire. (S. Chrys.) Beaucoup de parents s'efforcent de laisser *de la fortune et des propriétés* à leurs enfants, mais ils ne s'inquiètent point de leur éducation, semblables à un homme qui entoure de magnifiques jardins une maison vouée à la ruine. (Id.) — **Le bonheur temporel et éternel des parents dépend aussi de l'éducation des enfants.** Dieu punit souvent sévèrement sur la terre les parents qui ont *mal élevé* leurs enfants, et le châtiment vient même ordinairement d'eux. Le *grand-prêtre Hélie* se montra trop faible à l'égard de ses fils dissolus; Dieu lui fit prédire par Samuel de terribles châtiments qui ne tardèrent pas à éclater: les deux fils périrent le même jour dans une bataille, et le père tomba sans vie de son siège en apprenant cette triste nouvelle. (I. Rois IV, 18). Le roi *David* ayant trop d'affection pour son fils *Absalon,* ne le punissait pas malgré ses fautes: il en fut cruellement puni, puisque celui-ci se révolta contre lui. (II. Rois, XVII). Les parents qui élèvent mal leurs enfants *n'ont rien de bon* à attendre *après la mort:* ils seront traités comme les *impies.* „Si quelqu'un n'a pas soin des siens, et surtout de ceux de sa maison, il a renié sa foi et est pire qu'un infidèle.“ (I. Tim. V, 8). Les parents qui, au contraire, ont *bien élevé* leurs enfants reçoivent de Dieu *de grandes récompenses,* surtout *dans l'éternité.* De l'éducation des enfants dépend le bonheur éternel de la mère. (I. Tim. II, 15). Le père d'un bon fils ne sera pas contristé à l'heure de la mort, ni confondu devant ses ennemis. (Eccli. XXX, 5). En comparaissant devant Dieu, les bons parents pourront dire: „J'ai gardé ceux qui vous m'avez donnés, et aucun d'eux ne s'est perdu.“ (S. Jean XVII, 12). Le laboureur ne redoute pas le travail à cause des fruits qu'il en espère: ainsi les parents, en pensant à la récompense éternelle, ne doivent reculer devant aucun sacrifice pour bien élever leurs enfants

---

7. Les mariages mixtes.

1. L'Eglise a toujours *blâmé les mariages mixtes,* c.-à-d. les mariages entre catholiques et non-catholiques, pour les raisons suivantes: 1° dans ces mariages une *bonne éducation des enfants* est presque impossible; 2° il ne peut y

avoir une *réelle tranquillité d'âme* ni une *véritable félicité;* 3° la partie catholique court risque de perdre *sa foi;* 4° la partie non-catholique peut, suivant les principes de sa religion, *abandonner* en tout temps la partie catholique et contracter un autre mariage.

La partie non-catholique (protestant, vieux-catholique, grec non-uni) ***ne soutiendra pas*** la partie catholique *dans* **l'éducation des enfants**; elle y apportera même des empêchements par ses sarcasmes, son mépris de la croyance étrangère et de ses coutumes religieuses. Supposé qu'il n'en soit rien, *l'exemple* de la partie non-catholique fera *déjà* à elle seule mauvaise impression sur les enfants. — Dans un mariage mixte, il n'y a pas de **vrai bonheur**. „Pour que le mariage soit parfait, il faut qu'il y règne la *concorde* (S. Ambr.), surtout dans l'affaire la plus importante, la religion." Or, il est *impossible* que les époux *s'aiment sincèrement* s'ils n'ont pas les mêmes sentiments sur ce qui intéresse le plus la vie. Comment peut-on appeler mariage l'union qui n'a pas l'unité dans la religion. (S. Ambr.) Quelle pénible impression ne ressentent pas les époux, quand ils doivent se séparer en allant *à l'église?* „Avant un mariage il faut donc avant tout s'informer de la religion." (Id.) — Dans les mariages mixtes, *les droits des deux parties sont inégaux.* La partie non-catholique peut, en effet, **divorcer et se remarier**; la partie catholique au contraire ne peut, en cas de divorce, contracter un nouveau mariage, tant que son conjoint vit encore, et si une beauté étrangère captive le cœur de la partie non-catholique, le divorce n'est que trop tôt prononcé. Il y eut en Prusse en la seule année 1840, 3000 divorces de ce genre. Quelle triste situation pour un catholique ainsi divorcé! il est marié et n'a point de conjoint; il voit son conjoint se promener au bras d'un autre; il ne peut plus passer sa vie que dans la solitude, peut-être aussi dans le mépris du monde. Il n'a d'autre consolation que les reproches qu'il se fait sur sa légèreté et sa désobéissance d'autrefois, et combien son cœur doit saigner de douleur, quand il doit se séparer d'une partie de ses enfants! On voit donc combien l'Eglise a raison quand elle cherche à empêcher ses enfants de contracter de pareilles unions. „Gardez-vous d'épouser une personne étrangère à votre foi!" (S. Amb.)

2. L'Eglise ne tolère les mariages mixtes qu'à trois conditions: 1° Les *deux* fiancés doivent promettre d'élever leurs enfants dans la foi catholique; 2° *la partie catholique* doit promettre de ramener à la connaissance de la vérité la partie non-catholique; 3° la partie *non-catholique* doit promettre de laisser la partie catholique vivre sans entrave selon sa religion. (Pie VIII, 1830; Grég. XVI, 1832).

Cette tolérance ou cette permission des mariages mixtes ne doit pas être regardée comme une approbation, car malgré toutes les conditions, l'Eglise *désapprouve* ces unions. L'Eglise tient si sévèrement, à **l'éducation catholique des enfants**, parce que c'est le but principal du mariage; *le mariage a en effet pour but d'élever les enfants pour Dieu.* Son but est moins de laisser des héritiers que d'élever des serviteurs de la vraie foi et de la vraie religion. (Cat. rom.) C'est pourquoi la partie catholique est obligée d'assurer avant tout le salut de l'âme des enfants. „Malheureuse la mère qui assassine l'âme de son enfant en le faisant élever dans l'erreur!" Oh! les premières flammes d'un fol amour seront bientôt éteintes; la conscience reprendra ses droits, et alors commencera une vie de tourments, qui ruinera à tout jamais le vrai bonheur de la famille. La souffrance commencera avec le premier enfant qui devrait apporter à l'épouse les douces joies de la mère. L'enfant est soustrait à la vraie foi pour être élevé dans un esprit ennemi de la foi. Quels remords alors déchirent le cœur maternel! Et chaque enfant, qui devrait être pour la mère une nouvelle bénédiction de Dieu, augmente sa faute et devient un nouvel accusateur de son infidélité. (Mgr. Korum). La partie non-catholique peut facilement donner son consentement à l'éducation catholique des enfants, puisque d'après sa doctrine, on peut se sauver dans toutes les religions, et d'autant plus dans la religion catholique que, selon l'opinion des non-catholiques, elle contient tous les

enseignements essentiels de Jésus-Christ. La partie non-catholique qui donne ce consentement ne commet donc *aucune injustice* envers ses enfants, tandis que la partie catholique en commettrait une, si elle consentait à une éducation non-catholique. — La partie catholique doit amener **la partie non-catholique à la connaissance de la vérité**, mais non par violence ou discussion, car l'Eglise catholique réprouve le prosélytisme qui n'augmente que le nombre des catholiques de nom, et non celui des vrais enfants de l'Eglise: elle ne veut que des conversions pleinement volontaires et de conviction. La partie catholique ne doit agir que par *la prière* et *l'exemple:* elle doit instruire plus par sa conduite que par ses paroles. (I. S. Pierre III, 1). Si elle se montre économe, modeste, indulgente, patiente, fidèle, etc., la partie non-catholique fera des réflexions et jugera de l'arbre par les fruits. Sans doute, dans des occasions favorables, elle pourra essayer avec calme et prudence de combattre *les préjugés* du conjoint non-catholique; néanmoins il faudra ne pas être importun et éviter toute parole qui pourrait le blesser dans ses convictions religieuses, car ce n'est pas sa faute s'il n'a pas eu la grâce de naître et d'être élevé dans la vraie foi. Enfin le catholique doit remplir *sans crainte* les devoirs de sa propre religion (prière, assistance à la sainte messe, réception des sacrements, etc.); il ne pourra que gagner en estime aux yeux de son conjoint. Celui qui a une autre croyance ne peut, s'il est de bonne foi, rien objecter à l'emploi de ces moyens (prière, exact accomplissement des devoirs); il n'y perd rien et ne peut qu'y gagner. On dit ordinairement: „Les catholiques et les protestants sont des chrétiens: ils sont *d'accord pour les choses principales* et ne diffèrent que dans les accessoires.“ Ce n'est pas exact. Ce que le catholique vénère comme vérité divine, le protestant le regarde comme une institution humaine; par ex. le catholique voit dans la sainte messe le renouvellement du sacrifice de la croix, tandis que les protestants y voient une idolâtrie. Il n'y a donc pas unité de vue sur ce point. Dans les premiers siècles on tolérait la conclusion des mariages mixtes *par zèle* pour la religion catholique, parce que les épouses catholiques décidaient leurs maris à adopter la foi catholique, par ex.: Ste Cécile vis-à-vis de Valérien; Ste Clotilde pour Clovis. Mais aujourd'hui, il en est autrement: on ne peut plus compter sur les chrétiens *de nos jours*.

Si l'*on ne souscrit pas* à ces trois conditions, l'Eglise refuse de bénir les mariages mixtes: tout ce qu'elle peut permettre c'est l'*assistance passive* du curé à la conclusion du mariage.

Pour l'assistance passive, le curé, revêtu de ses habits ordinaires, sans aucun insigne sacerdotal, reçoit dans son presbytère, avec deux témoins, le consentement des fiancés, sans leur donner aucune bénédiction. Le mariage est alors *réellement valide*, mais la partie catholique commet un péché mortel.

3. Les chrétiens catholiques qui contractent un mariage mixte sans la bénédiction de l'Eglise, se rendent coupables de *péché mortel*, et ne peuvent être admis à la réception des sacrements

Ces catholiques commettent un péché mortel (Grég. XVI, 23 mai 1846), car désobéissant à des prescriptions de l'Eglise, ils donnent un grand *scandale* et ils *renient leur foi*; ils se séparent de la véritable Eglise, pour recevoir un sacrement dans l'église de ceux qui ont une autre religion. Ils donnent donc à une église étrangère la préférence sur l'Eglise catholique, ou la placent au moins au même niveau. En d'autres termes, ils favorisent l'erreur, et ce crime est frappé **d'excommunication.** Un pareil catholique *ne* peut donc *pas être absous;* encore moins peut-on lui donner la sainte communion. Il ne peut être admis à recevoir les sacrements que s'il montre un sincère repentir de son mariage coupable et s'il est *décidé à se soumettre aux prescriptions de l'Eglise* (Pie VI, 13 juillet 1782), ce qui, pour quelques-uns, arrive heureusement au moins au lit de la mort. „De même qu'un *volcan* reste calme pendant des années, puis commence à lancer de la vapeur et à faire entendre des bruits épouvantables, ainsi en est-il de ces hommes. Pendant de longues années, leur conscience semble en repos, mais à l'heure de la mort, elle se réveille dans toute sa puissance: les flammes du désespoir s'élèvent tout-à-coup comme un prélude de l'enfe. On est

surtout tourmenté de cette pensée: Si la religion catholique est la seule vraie, hors de laquelle il n'y a point de salut, j'ai travaillé à la perte de l'âme de mes enfants. Quel sort m'est réservé au tribunal de Dieu!" (Alb. Stolz).

---

8. Le Célibat.

1. Le célibat volontaire est plus *parfait* que le mariage; celui qui ne se marie pas, peut mieux s'occuper *du salut de son âme* et atteindre un *degré plus élevé* de félicité dans le ciel.

Seul le célibat **volontaire** est méritoire aux yeux de Dieu; car il y a aussi le célibat involontaire, par ex. quand la fiancée n'a pas de dot, ou quand la loi y oblige pendant un certain temps. comme pour les institutrices et les soldats. Il est **plus parfait** et plus agréable à Dieu de vivre dans la virginité ou le célibat que de se marier. (Conc. Tri. XXIV 10). La virginité surpasse le mariage comme *les anges surpassent les hommes* (S. Chrys.); la virginité a autant de privilèges sur le mariage que le ciel sur la terre, que l'âme sur le corps (S. Isid); le mariage mérite nos respects, mais la virginité les mérite davantage (S. Amb.; les vierges sont les chefs d'œuvre de la grâce de Dieu (S. Cyp.) Aussi les païens avaient un grand respect des personnes qui vivaient pures dans le célibat; les Romains, par ex. à l'égard *des Vestales.*[1] On regarde une fiancée comme d'autant plus heureuse que son fiancé est plus riche et plus noble; on doit donc estimer d'autant plus heureuse celle qui, par amour de la chasteté, a choisi *Jésus-Christ pour son époux.* Aussi Ste Agnès disait-elle au fils du préfet de Rome: „Je suis déjà fiancée, et mon fiancé est plus noble que vous! Eloignez-vous, vous qui n'êtes que la proie de la mort!" — Celui qui n'est pas marié peut **s'occuper davantage du salut de son âme**; „il met sa sollicitude dans les choses du Seigneur; celui qui est marié cherche au contraire comment il plaira à l'autre, et il est divisé." (I. Cor. VII, 32-34). — Celui qui n'est pas marié, obtient **un plus haut degré de félicité.** S. Jean, dans l'Apocalypse en vit 144,000 qui chantaient devant le trône de Dieu, un *cantique nouveau* qu'aucun autre ne pouvait chanter: c'étaient les âmes vierges. (Apoc. XIV, 1-5). Celui qui suivra le conseil du Seigneur, aura une gloire plus grande (S. Aug.); les vierges appartiennent pour ainsi dire *à la noblesse* du ciel. En disant: „Quiconque quittera sa maison, ses frères ou ses sœurs, son père ou sa mère ou sa *femme* ou ses enfants à cause de mon nom, recevra *le centuple* et aura la vie éternelle (S. Matth XIX, 29), le divin Sauveur faisait allusion à ceux qui renoncent au mariage par amour pour Dieu: ils goûteront des joies cent fois plus grandes que celles qu'ils auraient trouvées dans le mariage. Les protestants sont donc dans l'erreur en prétendant que le mariage a plus de valeur et est plus parfait que le célibat.

2. Aussi *le divin Sauveur* a-t-il *conseillé* le célibat par ses paroles et son exemple.

Jésus-Christ dit qu'il y a des gens qui ont *renoncé au mariage par amour du ciel,* et il ajoute: „Qui peut le comprendre le comprenne!" (S. Matth. XIX, 12). S. Paul dit aussi: „Celui qui marie sa fille fait bien; mais celui qui ne la marie pas *fait mieux* (I. Cor. VII, 38); et plus loin: „Une veuve est *plus heureuse* si elle reste ainsi." (I. Cor. VII, 40). Le divin Sauveur a vécu sans être marié, de même que plusieurs apôtres. Une foule immense de saints ont fait le vœu de virginité à l'exemple de Marie, qui le dit elle-même à l'ange (S. Luc. I, 34); de S. Joseph, ainsi que l'assurent quelques docteurs de l'Eglise. Plusieurs saints *préférèrent les tourments et la mort* plutôt que de violer leur vœu de chasteté; Ste Agnès ne voulut jamais épouser le fils du préfet de Rome, et celui-ci, pour se venger, lui fit subir la mort après d'affreux supplices († 304). Il en fut de même en Sicile de Ste Agathe († 252) et de Ste Lucie († 304). S. Hilaire, *évêque de Poitiers* et docteur de l'Eglise († 367) avait été marié avant d'être prêtre et avait une fille. Pendant l'exil qu'il subit pour la foi, elle avait grandi et s'était fiancée. Elle en écrivit à son père qui lui répondit:

---

[1] *Spirago,* Exemples p. 166.

„Je serai bientôt de retour et je t'apporterai le portrait d'un autre fiancé; tu les compareras et tu prendras alors une décision.“ A son arrivée, il lui présenta la croix du Sauveur en lui conseillant de se consacrer à Jésus-Christ par le vœu de perpétuelle virginité. La jeune fille suivit le conseil paternel et mourut peu après d'une sainte mort. En l'exhortant à sa dernière heure, le saint évêque lui disait: „Voici ton fiancé qui s'approche pour t'inviter au festin nuptial éternel.“ Il y eut même des époux qui à l'exemple de la Ste Vierge, S. Joseph, Ste Cécile et Valérien, Ste Cunégonde et l'empereur S. Henri, etc., gardèrent *la continence dans le mariage.*

TROISIÈME PARTIE DE LA DOCTRINE DE LA GRACE.

III. Les Sacramentaux.

Jésus-Christ nous a aussi donné des moyens spéciaux d'obtenir la **bénédiction de Dieu.**

Par les sacrements nous obtenons avant tout la grâce de Dieu pour notre âme, c.-à-d. l'influence du S. Esprit (grâce actuelle), et l'embellissement de l'âme par le même Esprit (grâce sanctifiante). En outre Dieu nous a donné des moyens particuliers pour obtenir spécialement *sa bénédiction;* celle-ci consiste dans **l'exemption des maux temporels,** comme la maladie, la pauvreté, la honte, le malheur, la tentation etc., et dans le **don des biens temporels**, comme la santé, une longue vie, la fortune, l'honneur, le bonheur, etc. — On obtient la bénédiction divine: 1° quand on commence tout au nom de Dieu (au nom de Jésus-Christ); 2° quand on sanctifie le dimanche; 3° quand on honore ses parents; 4° quand on fait l'aumône; 5° quand on assiste souvent à la sainte messe; 6° et surtout quand on fait usage des sacramentaux.

1. On nomme sacramentaux les bénédictions et les consécrations faites par l'Eglise, comme aussi les objets eux-mêmes qui ont été bénits et consacrés.

Depuis le péché d'Adam, la malédiction de Dieu repose sur les créatures (Rom. VIII, 20) et sur toute la nature (Gen. III, 17); Dieu a laissé sur la terre les vestiges de sa colère, par ex. la maladie et la mort des hommes et des animaux; la guerre et les inimitiés entre les hommes et même entre les animaux; les tempêtes, les orages, les inondations; les ouragans, la grêle, la gelée; une chaleur et un froid excessifs; les bêtes féroces et venimeuses; les insectes qui ravagent les forêts, les champs et les vignobles; les vers et les chenilles qui rongent les arbres et les fleurs; les douleurs et les accidents de la maternité, etc. La terre est véritablement „une vallée de larmes.“ Pour conjurer cette malédiction de Dieu, Jésus-Christ a donc répandu des bénédictions, et il a donné à ses Apôtres le pouvoir de *chasser les démons* et de *guérir les malades* (S. Matth. X, 1; S. Luc. IX, 1). L'Eglise fait souvent usage de ce pouvoir; elle bénit et consacre par ses ministres certains objets en priant Dieu de chasser par eux les démons et de guérir les maladies. Pour ces actes liturgiques, l'Eglise se sert de *signes sensibles,* surtout du signe de la croix, de l'eau bénite, et dans les consécrations, souvent de l'huile. On y allume aussi un cierge, qui symbolise la lumière du monde, le divin Sauveur. Souvent *l'on encense* les objets bénits ou consacrés, pour faire comprendre qu'il faut s'en servir avec piété. On leur donne le nom de *sacramentaux,* parce que ces usages pieux ont de l'*analogie avec les sacrements.* Pour les uns comme pour les autres, on fait usage de *paroles* qui ont une *vertu surnaturelle* et figurent la grâce invisible. (L'eau signifie la purification, l'huile la guérison, etc.) Cependant les *sacrements* ont une *vertu plus grande* que les sacramentaux; les premiers agissent par eux-mêmes et sont nécessaires au salut, mais non pas les seconds. Les sacramentaux sont des sources de grâce du deuxième degré.

Pour bénir, le ministre de l'Eglise implore la bénédiction de Dieu sur les personnes ou les choses.

La bénédiction de Dieu diffère de la grâce de Dieu. Celle-ci embellit l'âme, tandis que la bénédiction de Dieu éloigne les maux terrestres, comme les maladies. les malheurs, la détresse, la tentation, etc., et apporte les **biens terrestres**, comme la santé, la fortune, l'honneur, le bonheur, etc. — La bénédiction même des objets ne se rapporte proprement *qu'aux personnes* qui en font usage.

Les bénédictions usuelles de **personnes** sont la bénédiction du peuple à la messe, celle des pénitents, des communiants, des fiancés; la bénédiction des relevailles; celle de S. Blaise (3 février), des mourants, des défunts.

Dans les *relevailles*, les mères implorent à l'église la bénédiction de Dieu sur leurs enfants. Cette bénédiction nous vient de l'Ancien-Testament: le 40e jour après la naissance d'un garçon, le 80e après celle d'une fille, la mère devait se présenter au temple avec son enfant. La Mère de Dieu se soumit à cette loi. (Fête de la Chandeleur ou de la Présentation de Jésus au temple). — L'Eglise a établi la bénédiction de S. Blaise en souvenir de ce saint évêque de Sébaste en Arménie († 316), qui guérit un enfant, dans le gosier duquel s'était fixée une arête de poisson. Il opéra cette guérison, en plaçant en forme de croix, sous le cou de l'enfant, deux cierges allumés que la mère avait offerts à l'église, et en priant pour le petit malade. En donnant cette bénédiction, le prêtre demande à Dieu de préserver les chrétiens du mal de gorge par l'intercession de S. Blaise.

Les bénédictions usitées pour les **choses** sont les suivantes: bénédiction du pain, des œufs et de la viande (à Pâques); du vin (fête de l'Apôtre S. Jean); des fruits de la terre (procession de S. Marc et des Rogations, et dans les saluts pour les changements de temps), enfin la bénédiction des maisons (des écoles), des navires et d'autres objets qui sont à l'usage de l'homme.

Jésus-Christ s'est montré sur la terre non seulement comme vainqueur des mauvais esprits, mais aussi comme *maître de toute la nature* et de toutes les forces de la nature. Déjà à sa naissance, une étoile merveilleuse parut au ciel; à sa mort, il y eut un obscurcissement du soleil en dépit de toutes les lois naturelles; à son ordre, les flots de la mer irritée se calmèrent et l'eau offrit à ses pieds un terrain solide. Sa prière sécha le figuier stérile; sur son ordre, le pain se multiplia dans les mains de ses disciples. Tous les genres de souffrances, même la mort et la corruption du tombeau, cédèrent à sa volonté toute-puissante. — Or, l'Eglise tient la place de Jésus-Christ; elle est donc en droit d'appeler la bénédiction de Dieu sur les forces de la nature, et sa prière ne sera pas sans succès.

Aux bénédictions se rattache l'**exorcisme** ou conjuration du démon, qui consiste à ordonner aux esprits mauvais au nom de Jésus-Christ de s'éloigner des personnes ou des choses.

Jésus-Christ en a donné le pouvoir aux Apôtres. (S. Matth. X, 1); S. Marc XVI, 17); S. Luc IX, 1). On se sert de l'exorcisme des *possédés* ou des *obsédés* (de ceux que le démon prive de l'usage de quelques membres), il est peu en usage aujourd'hui: le prêtre ne peut le faire qu'avec la permission de l'évêque.

Par la *consécration*, le ministre de l'Eglise ne bénit pas seulement certaines personnes ou certaines choses, mais il les voue aussi au service de Dieu.

Les consécrations usitées pour les **personnes** sont: la consécration des papes, des empereurs, des rois, des abbés et des religieuses.

La consécration des prêtres et des évêques est un sacrement.

Les consécrations usitées pour les **choses** sont : la bénédiction de l'eau [1] (ordinairement le dimanche avant la grand'messe), des fonts baptismaux (le samedi-saint et le samedi avant la Pentecôte), des cierges (à la Chandeleur, et le cierge pascal le samedi-saint), des cendres (mercredi des cendres), des rameaux (dimanche des Rameaux); la consécration des saintes-huiles le (jeudi-saint à la cathédrale), des calices, la bénédiction des ornements sacerdotaux, des croix, images, rosaires, médailles, bannières, drapeaux, enfin la bénédiction et la consécration des lieux, c.-à-d. des églises, chapelles, autels et cimetières.

En un mot, l'Eglise consacre tout ce qui sert au culte divin.

2. Jésus-Christ a recommandé l'usage des sacramentaux; mais c'est l'Eglise qui les a institués.

Jésus-Christ a béni les pains et les poissons (S. Matth. XIV, 19), les enfants (S. Marc X, 16), ses disciples lors de son Ascension (S. Luc XXIV, 50). — Déjà avant Jésus-Christ, les bénédictions étaient en usage : Dieu lui-même bénit nos premiers parents (Gen. I, 28), Noé bénit deux de ses fils (Gen. IX, 26), Isaac bénit Jacob (Ibid. XXVII, 27), Jacob, avant sa mort, bénit ses 12 fils (Ibid. XLIX, 28), Moïse, avant de mourir, bénit le peuple d'Israël (Deut. XXXIII), Aaron, et après lui les prêtres juifs devaient le matin et le soir bénir le peuple dans le parvis du temple : ils étendaient les mains sur le peuple en invoquant trois fois le nom de Jéhovah (Lév IX, 22; Num. VI, 23).

C'est ordinairement le *prêtre* qui bénit et consacre.

Plusieurs bénédictions et consécrations sont réservées à l'évêque seul ou aux prêtres qu'il désigne expressément, par ex. la consécration ou la bénédiction des églises, des autels, des cimetières, des calices, des cloches, des ornements sacrés, etc. Les **laïques** peuvent aussi bénir, mais jamais au nom de l'Eglise. Leur bénédiction a d'autant plus de vertu, qu'ils sont plus intimement unis à Dieu. Souvent les parents bénissent leurs enfants, par ex. avant un voyage, avant le mariage, au lit de la mort. On a aussi la coutume de faire un signe de croix sur la miche de pain avant de l'entamer ; cet usage est une sorte de prière pour demander à Dieu que la nourriture nous soit profitable.

3. L'usage des objets bénits ou consacrés nous purifie des péchés *véniels* et nous préserve de beaucoup de *tentations* et de *maux corporels*, mais non des tentations ni des maux corporels qui contribuent au salut de notre âme.

Le **péché véniel** entraîne après lui des *peines temporelles*, qui nous atteignent ordinairement sur la terre, par ex. des souffrances corporelles, des tentations, etc. Or, les sacramentaux nous purifient des péchés véniels, et par conséquent des suites funestes de ces péchés. — Les saints attestent par expérience que les sacramentaux préservent des **tentations** : Ste Thérèse ne peut assez redire l'efficacité de l'eau bénite contre le démon, et la bénédiction de S. Blaise prouve que les sacramentaux préservent des **maux corporels** ; du reste, les Apôtres déjà ont oint et guéri beaucoup de malades avec de l'huile bénite. (S. Marc VI, 13). Les sacramentaux sont en quelque sorte *des remèdes*. Le soldat qui va à la guerre en prenant avec lui un crucifix ou une image bénite et qui attend avec confiance que Dieu le préserve, non seulement n'est pas coupable de superstition, mais accomplit un acte de piété ; de même

[1] L'auteur comprend sous le nom de consécration, tous les actes liturgiques qui vouent un objet ou une personne au culte divin, lors même que ce ne sont pas des consécrations au sens strict du mot.

l'infirme qui prend souvent de l'eau bénite ou fait le signe de la croix sur ses membres malades, espérant que par là il sera plus tôt guéri. Oh! qu'ils sont nombreux ceux qui par ces moyens ont obtenu le secours du ciel! Mais dans le cas où la maladie serait **utile au salut de l'âme**, tous les sacramentaux ne la feraient **pas disparaître**, parce qu'ils deviendraient des obstacles au salut. Les sacramentaux n'auraient certainement pas soulagé les souffrances de l'enfant prodigue, ni la maladie de S. Ignace de Loyola avant sa converion. D'ailleurs, il ne faut pas attendre des sacramentaux plus de vertu qu'ils n'en ont par les prières de l'Eglise, sans cela on pècherait par **superstition**; si, par ex., on croyait qu'en portant sur soi un objet bénit, on ne brûlerait pas dans le feu, ni ne se noierait dans l'eau, ou qu'en mettant sur sa maison un rameau bénit ou en allumant un cierge de la Chandeleur dans un temps d'orage, la foudre ne nous atteindrait pas. Les sacramentaux n'ont pas d'effet infaillible pour les choses temporelles, pas plus que la prière. Les sacramentaux n'ont pas la même efficacité que les sacrements. *Les sacrements* nous communiquent la grâce du *S. Esprit;* les sacramentaux ne font que disposer l'âme à la recevoir plus facilement. Les sacrements produisent la guérison intérieure, les sacramentaux la guérison extérieure. — C'est **la prière de l'Eglise** qui donne aux sacramentaux toute **leur vertu**; le prêtre bénit ou consacre toujours *au nom de l'Eglise.* Mais cette prière de l'Eglise a une *grande efficacité*, parce qu'elle est unie à la prière de Jésus-Christ et de tous les saints. *Il faut donc avoir une grande estime pour les bénédictions de l'Eglise!*

4. Les sacramentaux sont surtout utiles quand on est exempt de *péché mortel*, et qu'on en fait usage avec *confiance*.

L'efficacité des sacramentaux dépend beaucoup de la *dignité* et de la *piété* de celui qui les emploie: celui qui vit en état de **péché mortel** ne retirera pas beaucoup de profit des objets bénits, de l'eau bénite, ou de la bénédiction du prêtre. Tous ces sacramentaux ne lui seront pas plus utiles que l'arche d'alliance ne l'était pendant la guerre aux Juifs tombés en péché mortel. (I. Rois IV). Celui qui n'a pas **la foi**, qui *n'a pas confiance* aux sacramentaux, en obtiendra aussi peu de secours que celui qui prie en doutant et en hésitant (S. Jac. I, 6); ils opèrent comme la prière. Jésus-Christ lui-même a opéré moins de miracles dans les lieux où il y avait moins de foi, par ex. à Nazareth (S. Matth. XIII, 58) et ses paroles: „*Votre foi vous a guéri*" (S. Marc V, 34), indiquent qu'il voulait surtout récompenser cette vertu divine. Les chrétiens pieux ont l'habitude de *vénérer les sacramentaux et d'en faire souvent usage.* Ils prennent par ex. souvent de l'eau bénite, portent sur eux des objets bénits, ont dans leurs demeures des images bénites, aiment à prier dans des endroits consacrés, où la prière est plus efficace. „Déjà la visite seule d'une église peut obtenir la grâce de la conversion et nous délivrer des tentations du démon." (S. Th. Aq.) On doit faire usage des sacramentaux surtout dans les **tentations difficiles** et les **maladies**. „Quand vous êtes malade, pourquoi ne cherchez-vous de remèdes que chez un médecin, et non auprès de Jésus-Christ, comme s'il n'était pas aussi le médecin de votre corps?" (S. Ephrem).

QUATRIÈME PARTIE DE LA DOCTRINE DE LA GRACE.

IV. La prière.

I. Nature de la prière.

1. La prière est une élévation de l'âme vers Dieu.

Quand nous nous *entretenons* avec quelqu'un, nous oublions tout le reste. Nous devons faire ainsi quand nous parlons à Dieu, c.-à-d. quand nous prions. Dans la prière nous devons tourner vers Dieu toutes les forces de notre esprit; *l'intelligence:* en pensant à lui; *la mémoire:* en oubliant toutes les choses terrestres; *le cœur:* en nous réjouissant de converser avec lui. Ainsi la simple pensée de Dieu n'est pas encore une prière: les démons pensent à Dieu et ne prient pas pour cela. — Symboles de la prière: l'*Ascension* de Jésus-Christ; les *nuages d'encens* qui montent vers le ciel; l'*alouette* qui chante en s'élevant dans les airs, etc. Chez beaucoup de

saints (S. Alphonse de Liguori, Ste Catherine de Sienne, par. ex.) on voyait extérieurement ce qui se passait dans leur âme; leur corps s'élevait de terre dans la prière et était entouré de lumière. „C'est pour l'homme *la plus haute dignité et le suprême honneur* de pouvoir parler et converser familièrement avec son Créateur.“ (S. Chrys.) Nous ne pouvons assez admirer la *miséricordieuse condescendance* de Dieu qui nous permet, et nous ordonne même, de lui parler. (Idem).

La prière est ordinairement accompagnée de certains **signes extérieurs**, par ex. on se met à genoux, on joint les mains, on se frappe la poitrine, etc.

En priant *à genoux*, on reconnait que l'on est petit devant Dieu; *en joignant les mains*, on avoue que l'on a besoin de secours, que l'on est sans ressources, comme enchaîné, comme coupable (S. Cyp.); *en se frappant la poitrine*, on déclare que l'on est pécheur et que l'on mérite des châtiments. Il arrive aussi que dans la prière *on se prosterne* contre terre pour reconnaître que devant Dieu l'on n'est rien; ainsi fit Judith, avant d'entrer dans le camp des ennemis, Jésus Christ au jardin des Oliviers (S. Matth. XXVI, 39); ainsi font les prêtres, entre autres le Vendredi-Saint et le Samedi-Saint sur les degrés de l'autel. Dans les prières ferventes, on *élève* et l'on *étend les bras*, comme symbole de l'ardent amour de Dieu et de notre union avec la prière de Jésus-Christ étendu sur la croix. Ainsi pria Moïse pendant la bataille des Israélites contre les Amalécites (Ex. XVII, 12); Salomon à la dédicace du temple (II. Par. VI, 12); ainsi prie le prêtre à la messe. La tradition dit que Jésus-Christ priait ainsi quand il passait les nuits sur les montagnes. (Cath Emm.) On peut aussi prier *en tournant le visage vers le temple*, comme faisait David. (Ps. V, 8, Daniel VI, 10). Sans doute, *Dieu n'a pas besoin de ces signes* pour connaître l'intérieur de l'âme, mais par là *l'homme s'encourage lui-même*, et il encourage les autres à une prière plus humble. (S. Aug.) Ces signes ne sont *nullement nécessaires* dans la prière: on peut les omettre pour un motif important, par ex. à cause de la fatigue, de la maladie, ou quand on prie au milieu de son travail. On peut donc *prier en marchant*, comme le font les pélerins, ou ceux qui sont en route au moment où sonne le glas ou l'Angelus.

2. On peut prier *mentalement* seulement, ou en même temps *mentalement et oralement*.

On peut prier pendant le travail ou en marchant, sans que personne le remarque: c'est la prière mentale. La prière **vocale** est nécessaire et utile, car l'homme se compose d'une *âme* et d'un *corps*, et tous deux doivent rendre hommage à Dieu (Os. XIV, 3). Il est en outre naturel à l'homme de manifester ses sentiments intérieurs (S. Matth. XII, 34); sans la prière vocale, la religion chrétienne n'aurait pas de lien social et tomberait en ruines. La prière vocale *excite* les sentiments du cœur et augmente par conséquent la dévotion, et la réveille aussi dans le prochain; faite en commun, elle rend *Dieu plus propice à nos prières*. (S. Matth. XVIII).

La prière de celui qui ne prie que des *lèvres* n'a aucune valeur.

Aussi Jésus-Christ se plaint-il des Pharisiens: „Ce peuple, dit-il, m'honore du bout des lèvres, mais son cœur est loin de moi.“ (S. Matth. XV, 8). Beaucoup invoquent Dieu de la voix du corps, et non de la voix de l'esprit (S. Aug.); les *cérémonies* qui accompagnent la prière sont aussi sans valeur, si nos dispositions intérieures ne répondent pas à nos actes extérieurs. Celui qui, sans aucun sentiment intérieur, se met à genoux, se frappe la poitrine, etc. est un hypocrite. Il faut adorer Dieu en esprit. (S. Jean III, 24). Celui qui prie sans y penser, ressemble aux moulins à prières des prêtres indiens. [1]

L'expression la plus énergique de la *prière vocale* est le chant.

Le chant religieux est une excellente prière: il élève puissamment l'esprit vers Dieu, et S. Paul y engage vivement. (Col. III, 16). Le chant religieux a été

[1] *Spirago*, Exemples, page 202.

cultivé surtout par David († 1015 av. Jésus-Christ), par S. Ambroise, évêque de Milan († 397), S. Grégoire-le-Grand († 604).[1]

Dans la prière vocale on peut se servir des *formules* usuelles ou parler à Dieu *d'après sa propre inspiration.*

Les formules ordinaires sont par ex. l'Oraison dominicale, la salutation angélique. **Dans les livres de prières** on trouve des formules pour toutes les circonstances de la vie, mais il n'en faut acheter que d'approuvés par un évêque, car on trouve dans le commerce des livres composés par des francs-maçons et qui nuisent à la religion. Il faut être prudent, surtout quand on les achète à des colporteurs ou aux lieux de pélerinages. Mais ce n'est pas de la piété que de s'en tenir servilement à des formules, il faut *alternativement* parler à Dieu en toute liberté; Dieu aime bien quė l'on s'entretienne familièrement avec lui comme un enfant avec son père. Ainsi priaient les trois jeunes gens dans la fournaise, et Jésus-Christ, au jardin des Oliviers, a aussi prié selon son inspiration. (S. Matth. XXVI). Il n'est pas nécessaire de se servir de mots étudiés: on parle à Dieu en toute familiarité et confiance, le *langage simple* a toujours été celui du cœur. Dieu ne regarde pas les paroles, mais le cœur. „Les hommes estiment le cœur d'après les paroles, mais Dieu pèse les paroles d'après le cœur.“ (S. Grég.-le-Gr.) — Il n'est *pas nécessaire* non plus de prononcer *beaucoup de paroles* (S. Matth. VI, 7), Dieu ne regarde pas la longueur, mais la ferveur de la prière. La courte prière du bon larron n'a-t-elle pas été abondamment récompensée?

On peut prier *seul* ou *avec d'autres*.

Jésus-Christ a recommandé ce double genre de prières, aussi bien la prière particulière (S. Matth. VI, 5) que la prière en commun. (Ibid. XVI, 19).

3. On peut prier dans l'intention de *louer* Dieu, de l'apaiser, de le supplier ou le *remercier*.

Nous louons Dieu à cause de *ses perfections infinies*. Quand on voyage dans des pays étrangers, on parle avec *admiration* et *louange* de la beauté de la nature; or, qu'est-ce que la beauté du monde visible en comparaison de la magnificence de Dieu! Oh! de quelle allégresse on serait transporté, de quelles acclamations on saluerait les grandeurs de Dieu, si l'on pouvait contempler sa beauté infinie! Aussi les anges qui contemplent sans voile sa Majesté infinie, le *louent* et le bénissent, en chantant: „Saint, saint, saint“ (Is. VI, 3), comme ils ont chanté sur les montagnes de Bethléem les louanges du Sauveur nouveau-né. (S. Luc. II, 14). Comme les anges voient Dieu „face à face“ et sont saisis d'admiration, leur prière devient un *chant de louange*. Chanter les louanges de Dieu, telle est donc l'occupation des habitants des cieux (Apoc. IV), et nous-mêmes sur la terre, en reconnaissant la Majesté de Dieu par la création et la révélation, nous sommes portés à louer Dieu. L'*Eglise* loue Dieu sans interruption. Le *Gloria* et le *Sanctus* à la messe, le *Te Deum* dans les grandes solennités, le *Gloria Patri* en l'honneur de la S. Trinité, la salutation chrétienne, renferment tous la louange de Dieu. En glorifiant Dieu, nous commençons dès ici-bas l'occupation des habitants des cieux qui louent Dieu éternellement. (Tert.) La prière des 3 jeunes gens dans la fournaise[2] (Dan. III), le *Magnificat* de la Sainte-Vierge étaient des cantiques de louanges. (S. Luc. I). — Dieu veut que nous lui **demandions** tout ce qui nous est nécessaire; sans la prière *il ne donne rien* (Jac IV, 2). Celui qui ne demande pas ne reçoit rien. (Ste Thér.) Dieu veut même que nous le priions *avec instance*, il veut non seulement que nous le priions, mais que *nous lui fassions violence.* (S Grég. Gr.) Dieu agit comme les Lacédémoniens qui plaçaient du pain sur une poutre élevée, afin qu'en essayant de l'atteindre avec leurs flèches leurs enfants, tourmentés par la faim, méritassent leur nourriture. Sans doute Dieu connaît tous nos besoins (S. Matth. VI, 32) et pourrait nous aider sans que nous le demandions; mais il veut que nous l'implorions, afin que nous regardions ses dons non pas comme quelque chose qu'il nous doit, mais comme *des bienfaits* à notre égard, et que nous reconnaissions d'autant plus notre *dépendance* envers lui; il veut donc nous rendre *humbles* et *reconnaissants*. Nous avons des exemples de supplication dans la prière de *Jésus-Christ au jardin des Oliviers* et

[1] Sur le plain-chant (chant d'église), voir IIIe partie.
[2] Le prêtre récite ce cantique après la sainte messe.

sur la croix; dans celle de S. Etienne mourant, des Apôtres dans la barque, des chrétiens priant pour S. Pierre en prison, de Ste Monique. La supplication devient une **prière de pénitence**, quand nous demandons à Dieu le *pardon de nos péchés.* David et les Ninivites firent une prière de pénitence: celle de David, c'est le *Miserere* qui commence par ces mots: „Ayez pitié de moi, ô mon Dieu, selon votre grande miséricorde" (Ps. L.) et qu'on chante entre autres aux funérailles. — *Dieu exige* que nous le **remercions** pour chacun de ses bienfaits (I. Thess. V, 18) comme nous le voyons par les paroles de Jésus-Christ au lépreux guéri (S. Luc. XVII). La reconnaissance est le meilleur moyen d'obtenir de *nouveaux bienfaits.* La prière de Noé au sortir de l'arche fut une prière d'actions de grâce. (Gen. VIII). Dieu *retire* souvent ses bienfaits aux hommes qui ne savent pas les apprécier et ne l'en remercient jamais; il leur envoie souvent la détresse, la famine, les mauvaises récoltes, la grêle, etc.[1]

---

2. Utilité et nécessité de la prière.

1. Par la prière, nous pouvons *tout* obtenir de Dieu; mais Dieu n'exauce pas toujours notre prière immédiatement.

Jésu-Christ nous a fait cette promesse: „**Tout** ce que vous demanderez à Dieu avec confiance dans la prière, vous le recevrez" (S. Matth. XXI, 22); et encore: „Demandez et il vous sera donné" (Ibid. VII, 7). Par la prière, l'homme devient en quelque sorte *tout-puissant* (S. Chrys.); elle est la *clef* de tous les trésors de la bonté divine. (S. Aug.) Avec de *l'argent* on peut tout obtenir des hommes, et tout de Dieu par la prière. Celui donc qui se trouve *dans la détresse* doit implorer le secours de Dieu; s'il l'omet, il n'a pas à se plaindre de sa misère, mais de sa nonchalance et de sa folie; il mérite qu'on se fâche contre lui comme contre un mendiant qui, tremblant de froid et mourant de faim, refuse d'aller trouver un riche qui lui a promis du secours. *Implorez Dieu dans le danger, il vous aidera dans la détresse.* Ainsi firent les apôtres dans la barque au milieu de la tempête, et Jésus-Christ les secourut. — Dieu n'exauce **pas toujours immediatement** notre prière; il faut *frapper plusieurs fois à la porte* de ce grand Seigneur, avant qu'elle ne s'ouvre. (S. Aug.) Ste Monique dut demander pendant 18 ans la conversion de son fils. Dieu nous laisse demander longtemps, pour voir si notre *prière est sérieuse,* et afin que nous *ayons en honneur* les grâces reçues. (Idem). Celui qui cesse de prier, parce que sa demande n'est pas exaucée tout de suite, montre qu'il n'y attachait pas d'importance; au contraire, si l'on veut sincèrement être exaucé, on priera *avec d'autant plus de ferveur* que Dieu différera plus longtemps de nous accorder sa demande. Telle fut la conduite de l'aveugle de Jéricho: moins Jésus-Christ semblait faire attention à ses paroles, plus il criait: „Jésus, fils de David, ayez pitié de moi." (S. Luc. XVIII, 35). Un saint disait à Dieu: „Seigneur, vous différez vos bienfaits, afin de *nous apprendre à prier.*" (S. Ans.) D'autres fois Dieu ne nous exauce pas sur le champ, parce qu'il sait que l'objet de notre demande nous serait, pour le moment, *plus nuisible* qu'utile.

Dieu exauce *plus promptement* notre prière, quand nous y joignons le *jeûne et l'aumône,* quand nous faisons *un vœu* ou que nous invoquons l'intercession des *saints;* la prière est aussi plus vite exaucée quand *plusieurs* la font *ensemble;* de même la prière *du juste* est accueillie plus favorablement.

Le *jeûne* et l'*aumône* sont *les deux ailes de la prière.* (S. Aug.) Nous en avons un exemple dans la prière de Corneille, le centurion. (Acte X). Les exemples de villes, de peuples délivrés d'un fléau par suite *d'un vœu ajouté aux prières publiques* sont très nombreux.[2] — Quand nous prions devant les *images des saints* ou auprès de leurs *tombeaux,* Dieu exauce plus vite nos demandes. „Il est sans doute partout,

---

[1] Voir sur la reconnaissance IIe partie.
[2] Marseille, Oberammergau, etc. *Spirago,* Exemples, page 68.

mais il n'écoute point partout nos prières de la même façon." (S. Aug.) Dieu exauce aussi plus tôt la prière faite en commun. Jésus-Christ a dit: „*Si deux d'entre vous s'accordent* sur la terre à demander quelque chose, il leur sera fait par mon Père qui est dans le ciel. (S. Matth. XVIII, 19). Quand les chrétiens se rassemblent pour prier, ils sont comme une puissante *armée* qui force le Très Haut à les exaucer. (Tert.) Le bois brûle aussi plus vite quand plusieurs bûches sont l'une à côté de l'autre: on peut même y ajouter alors du bois vert: une flamme excite l'autre.[1] Quelle ne fut pas la puissance de la prière commune des premiers chrétiens en faveur de *S. Pierre enchaîné dans la prison!* C'est pourquoi dans le temps des calamités on organise des processions. La prière que profèrent les lèvres du **juste** est aussi plus rapidement exaucée. „La prière fervente et constante du juste peut beaucoup" (S. Jac. V, 26); c'est parce qu'il était juste qu'*Elie demandant la sécheresse puis la pluie*, fut promptement exaucé. (III Rois, 17).

Quelque fois Dieu *n'exauce point* notre prière, parce qu'il ne veut pas nous accorder ce qui nous *serait nuisible*, ou parce que nous sommes indignes d'être exaucés.

Dieu ressemble au *médecin* qui, par amour pour le malade, ne lui permet pas ce qui **pourrait** lui **nuire** (S. Aug.) Dieu repousse par pitié la demande de celui qui emploierait mal l'objet de prière. (Idem.) Ste Monique pria Dieu avec ferveur d'empêcher le voyage de son fils en Italie: elle ne fut pas exaucée, parce que le séjour en Italie devait être utile à Augustin, par les sermons de S. Ambroise, qui le ramenèrent dans la bonne voie. Aussi S. Augustin disait-il plus tard: „O mon Dieu, vous n'avez pas exaucé ma mère en ce temps-là, afin de lui accorder ce qu'elle vous demandait depuis plus longtemps."[2] — Si l'enfant prodigue avait demandé à Dieu de le sauver de la détresse, il ne l'aurait pas exaucé, parce que le bonheur dans l'exil lui aurait été nuisible. Souvent Dieu ne nous exauce pas, parce que nous en sommes **indignes**, en priant *sans dévotion* et *sans confiance* (S. Jac. I, 7), ou en état de *péché mortel* et sans vouloir déraciner nos mauvais penchants. (S. Jean IX, 31). D'autres ne sont pas exaucés, parce qu'ils ne prient *pas avec persévérance*, et montrent par là qu'ils n'attachent guère d'importance à la grâce qu'ils sollicitent. **Néanmoins personne ne prie en vain:** Si Dieu n'accorde pas ce que l'on demande, il donne certainement quelque chose d'autre et de meilleur. (S. Chrys.) Dieu agit comme un père, qui, pour le calmer, donne *une belle pomme* à son enfant qui réclame un *couteau*. Le pécheur lui-même ne prie pas en vain: il obtient par sa prière des grâces qui lui sont nécessaires pour sa conversion. „Quand vous priez sans être exaucé, n'attribuez jamais à Dieu ce refus, mais dites-vous que vous avez mal prié, ou que vous auriez tiré peu de profit du succès de votre prière. En ce cas Dieu vous donnera une *autre grâce*, et qui sera *meilleure* que celle que vous demandiez." (M. Lataste). Dieu peut faire infiniment plus que ce que nous lui demandons et comprenons. (Eph. III, 20).

Dans tous les cas, celui qui prie doit en même temps s'efforcer d'obtenir par ses forces naturelles ce qui fait l'objet de sa prière.

Dieu aide celui qui cherche à s'aider; il ne protège pas les lâches, mais les vaillants. Le *général*, ainsi que son armée, seraient des insensés, si au lieu de combattre ils demandaient la victoire à la prière seule. Toutes nos actions doivent être accompagnées d'activité et de courage, ainsi que de prière et de confiance en Dieu; ce serait *tenter* Dieu que de lui demander un *miracle*, pour nous permettre de passer notre vie dans la nonchalance. Ne regarderions-nous pas comme une ironie qu'un homme *tombé sur la route* et pouvant se relever facilement nous appelât pour l'aider? Il en est de même pour Dieu.

2. La prière change les pécheurs en justes et maintient les justes dans l'état de grâce.

[1] Sous le règne de Marc-Aurèle (vers 170) une *légion chrétienne* fut enveloppée par les ennemis et mise en détresse, parce qu'elle n'avait pas d'eau. Tous les soldats chrétiens se mirent à prier avec ferveur, et peu de temps après un violent orage leur apportait la pluie désirée. Oh! que la prière en commun est puissante! (*Spirago*, Exemples, page 200).

[2] *Spirago*, Exemples, page 201.

C'est par la prière que le **pécheur** obtient le **pardon**. *Le bon larron en croix* ne dit à Jésus que ces seules paroles: „Seigneur, souvenez-vous de moi, quand vous viendrez dans votre royaume", et Jésus-Christ lui pardonna. (S Luc. XXIII, 42). *Le publicain* au temple dit avec contrition: „Mon Dieu, ayez pitié de moi, pécheur", et il retourna chez lui justifié. (S. Luc. XVIII), 13). Lorsque David eut entendu les remontrances de Nathan, il répondit: „J'ai péché contre le Seigneur", et aussitôt le prophète annonça au roi que ses péchés étaient pardonnés. (II. Rois XII, 12, 13). Celui qui se met à prier cesse de pécher, et celui qui cesse de prier, commence à pécher (S. Aug.); le péché mortel et la prière ne peuvent exister ensemble (Ste Thér.); la prière transforme l'homme; elle éclaire les aveugles, fortifie les faibles et sanctifie les pécheurs. (S. Laur. Just.)

La prière change les *pécheurs* en justes, parce qu'elle leur obtient la grâce du *repentir* et de la conversion.

Par la prière nous **attirons sur nous le S. Esprit** (S. Ephrem.), c.-à-d. que nous obtenons des grâces actuelles. Plus notre globe se rapproche du soleil, plus il en reçoit de lumière et de chaleur: et plus nous nous rapprochons dans la prière de Jésus-Christ, le soleil de justice, plus nous en obtenons de lumière et de force. (Orig.) La prière nous procure des **lumières intérieures**, qui nous font reconnaître de plus en plus la majesté et la bonté de Dieu, le but véritable de notre existence, la volonté de Dieu, la juste valeur des biens de la terre, notre propre indigence, etc.: la prière est donc comme un gros livre de sermons. (S. Vinc. de Paul). Chez beaucoup de saints, ces lumières intérieures *se traduisaient au-dehors:* le visage de Moïse était resplendissant quand il descendait de la montagne après s'être entretenu avec Dieu, et Jésus-Christ fut transfiguré tandis qu'il priait. (S. Luc. IX, 29). La prière nous procure aussi des **forces** nouvelles qui nous rendent capables de supporter les souffrances (S. Bern.); elle est pour l'âme une céleste *rosée*, qui relève l'âme, de même que pendant la nuit les plantes sont rafraîchies par la rosée et reprennent une nouvelle vigueur. (S. Chrys.) La prière est pour l'âme ce que le *sommeil* est pour le corps; l'âme comme le corps s'y repose et recouvre ses forces. *Après un long travail* et *avant d'entreprendre des actions importantes*, nous devons recourir à la prière, comme Jésus-Christ, qui se retirait de temps en temps pour prier, et à la veille de sa Passion, pria longtemps au jardin des Oliviers. Celui qui prie beaucoup ne sera jamais un lâche.

La prière maintient *le juste* en état de grâce, parce qu'elle le protège contre la tentation et le péché.

La prière **dissipe les tentations** du démon; elles obscurcissent notre intelligence et affaiblissent notre volonté; la prière au contraire éclaire notre intelligence et fortifie la volonté. „La prière agit comme l'*eau* sur le feu" (S. Chrys.); elle est un *bouclier* qui repousse les traits enflammés de l'ennemi (S. Amb.); elle est l'*ancre* du salut pour l'âme qui risque de faire naufrage. (S. Chrys.) Quand les démons nous voient en prière, ils se retirent en toute hâte, comme les voleurs qui aperçoivent des soldats l'épée à la main. (Id.) Par la prière, le juste, parvient à **beaucoup de vertus**: „celui qui sait bien prier, sait aussi vivre honnêtement" (S. Aug.) et resplendit de beaucoup de vertus. (Bona.) On prend le *caractère de celui que l'on fréquente;* celui qui converse continuellement avec Dieu en reflétera les perfections. Comme l'arbre placé à un endroit favorable pour *recevoir les rayons du soleil*, l'homme qui, par la prière, s'expose à la chaleur bienfaisante du soleil de justice, croîtra en perfection et portera des fruits abondants. Quand *une reine* fait son entrée dans une ville, elle n'arrive *jamais seule*, mais elle a une escorte composée de dames et de seigneurs de la noblesse: ainsi la prière entre dans l'âme entourée de nombreuses vertus. (S. Chrys.)

3. Par la prière, les justes obtiennent le pardon des peines temporelles du péché et une récompense éternelle.

La prière obtient au juste **le pardon des peines du péché**. „La prière monte au ciel et aussitôt la miséricorde de Dieu descend sur la terre" (S. Aug.); elle s'oppose à l'explosion de la colère divine. (Id.) Par un seul „*Pater*", récité du fond

du cœur, on peut expier les péchés véniels d'un jour entier. (Id.) En outre par certaines prières, on gagne une *indulgence*, c.-à-d. que l'on obtient une remise des peines temporelles du péché plus grande que par la prière seule. La prière obtient aussi au juste une **récompense éternelle**. „Quand vous priez, dit Jésus-Christ, entrez dans votre chambre, et, la porte fermée, priez votre Père en secret, et votre Père qui voit dans le secret vous le *rendra*." (S. Matth. VI, 6).[1] La prière est une œuvre *de travail et de combat;* elle est donc liée à une certaine fatigue. Les démons en effet cherchent souvent à troubler ceux qui prient, en leur inspirant les pensées les plus étranges; ils agissent comme un homme qui est en procès et déploie devant le tribunal toute sa ruse, toute son éloquence, afin que le juge ne rende pas contre lui une sentence défavorable. (S. Gilles). De même que le vent fait vaciller une lumière protégée par une lanterne, ainsi le démon, en nous voyant prier, fait tous ses efforts pour troubler notre ferveur par les distractions et les préoccupations les plus diverses. (S. Chrys.) Celui donc qui prie, malgré ces obstacles, expie beaucoup de péchés et a droit à une *récompense*. Celui qui prie a déjà un avant goût du bonheur céleste, car la prière fait descendre **la joie** dans l'âme par le S. Esprit qui est le *consolateur* (S. Jean XIV, 26) et dissipe la tristesse. Jésus-Christ promet du soulagement à ceux qui se tournent vers lui dans leurs peines et leurs afflictions. (S. Matth. XI. 28). „Quelqu'un est-il triste parmi vous? ajoute S. Jacques, qu'il prie." (V, 13). Dans la prière on goûte par avance *les joies du ciel*. „Rien, dans cette vie, ne peut remplir le cœur de l'homme d'une joie plus grande qu'une fervente prière" (S. Bern.); en elle on trouve la même consolation que ressent un enfant qui peut parler en toute confiance à son père et lui ouvre son cœur rempli de chagrin. „Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux." (Ps. XXXIII, 9). „Un jour passé dans la prière est meilleur que des années passées dans les jouissances et les distractions de la vie." (Ps. LXXXIII. 11).

4. Celui qui ne prie pas, *ne peut pas se sauver*, car il tombe facilement dans le péché mortel.

Comment un maître traiterait-il un serviteur qui ne le saluerait jamais, qui ne lui parlerait pas? Si l'on pouvait ouvrir l'enfer, on verrait qu'il n'y a là que des hommes qui n'ont pas prié. „Si déjà *Jésus-Christ* a prié *des nuits entières*, que devons-nous faire nous-mêmes pour nous sauver?" (S. Amb.) Celui qui ne prie pas n'a *aucune énergie* pour résister aux tentations; il ressemble à un soldat sans armes, à un oiseau sans ailes, à un vaisseau sans voile ni rames, à un roseau que le vent incline à son gré. **Celui qui ne prie pas est déjà mort** (S. Chrys.), il subit le sort du poisson tiré hors de l'eau (Id.), de l'arbre arraché à la terre (Louis de Gren.), de l'homme auquel on refuse toute nourriture (S. Aug.) ou qui ne respire pas. (Bell.) On ne doit pas laisser le blé dans un lieu bas et humide; si l'on veut le conserver, il faut le transporter dans un lieu sec et élevé, de même le cœur ne doit pas se traîner sur la terre, en ne s'occupant que des choses de ce monde, mais s'élever vers Dieu, pour échapper à la corruption (S. Aug.), aussi Jésus-Christ nous exhorte-t-il constamment à la prière. (S. Marc XIII, 33; S. Matth. XXVI, 41). Tous les peuples de la terre adressent des prières à leurs divinités; l'obligation de prier est donc inscrite par la loi naturelle au cœur de chaque homme.

---

3. La manière de prier.

Une pomme *bien mûre* nous est plus agréable que *cent* pommes *gâtées*; de même Dieu préfère une prière courte et bien faite à une longue prière mal récitée. „Quand vous priez, dit Jésus-Christ, ne parlez pas beaucoup comme les *païens:* ils s'imaginent qu'à force de paroles ils seront exaucés." (S. Matth. VI, 7). Dieu ne juge pas de la valeur de la prière par sa longueur, nous le voyons par les courtes prières de David, du bon larron du publicain dans le temple. Beaucoup récitent de longues prières sans être exaucés; d'autres ne remuent pas même les lèvres et obtiennent tout ce qu'ils demandent (M. Lataste), parce qu'ils prient bien.

[1] Ste Thérèse apparut après sa mort, à l'une de ses compagnes et lui dit: « Je souffrirais volontiers tous les tourments de la terre, si je pouvais par là augmenter mon bonheur comme par la récitation d'un seul « Ave Maria. »

Si nous voulons que la prière nous soit utile, nous devons prier,

1° Au *nom de Jésus,* c.-à-d. ne demander que ce que veut N.-S. Jésus-Christ.

„**Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, je vous le donnerai**“ dit Jésus-Christ. (S. Jean XVI, 23). Or, Jésus veut tout ce qui **contribue à la gloire de Dieu et à notre salut.** Ste Monique qui pendant 18 ans demanda la conversion de son fils, priait donc au nom de Jésus-Christ. Comme dans le „*Pater*“ on demande ce que Jésus-Christ veut et que cette prière nous vient du divin Sauveur lui-même, celui qui la récite prie vraiment en son nom. „Nous ne prions pas au nom de Jésus-Christ, quand nous demandons ce qui peut *être funeste à l'âme.*“ (S. Aug.) Celui-là ne prierait pas au nom de Jésus, qui demanderait la mort de son ennemi, un gain à la loterie, de grands honneurs ou autres choses superflues; mais celui qui demanderait à Dieu du travail, du secours dans la détresse, la conversion d'un pécheur, etc. Au lieu de dire: „Prier au nom de Jésus-Christ“, on peut dire aussi: „Prier selon l'esprit de Jésus-Christ. ou selon l'intention de Jésus-Christ.“ Celui qui prie le mieux, c'est celui qui *prie avec l'Eglise* (S. Aug.); l'Eglise en effet prie au nom de Jésus-Christ, et c'est pourquoi elle termine toutes ses prières par cette formule: „Par Jésus-Christ Notre-Seigneur “

2. Avec *dévotion,* c.-à-d. qu'en priant nous devons penser à Dieu.

Considérez *un joueur:* comme il examine ses cartes! comme il est attentif à son jeu! A combien plus forte raison celui qui prie devrait donc diriger toutes ses pensées vers Dieu! La prière est une *conversation avec Dieu,* or, lorsqu'on parle à quelqu'un, on ne s'occupe que de lui, et dans la prière notre esprit doit être tout entier à Dieu. Lorsque vous le priez, élevez votre cœur en même temps que les mains. Beaucoup n'honorent Dieu que *du bout des lèvres;* leur cœur est loin de lui (S. Matth. XV, 8); tandis qu'ils prient, ils pensent à leurs intérêts temporels, ou prient comme s'ils parlaient à la muraille ou au plancher. Celui qui prie avec distraction ou tiédeur, c.-à-d. sans dévotion, n'obtiendra rien de Dieu. „Comment pouvez-vous exiger que Dieu fasse attention à vos prières si vous-mêmes n'y faites pas attention?“ (S. Cyp) Celui qui prie mal et espère néanmoins être exaucé, ressemble à un homme qui, jetant de mauvais blé dans un moulin, en attend une bonne farine. (S. Bern. Cependant il n'est pas nécessaire d'éprouver une *dévotion sensible,* c.-à-d. de ressentir dans la prière une consolation particulière et une joie extraordinaire. Une telle dévotion est une grâce spéciale, une récompense que Dieu peut accorder, mais qui n'augmente pas le prix de notre prière, pas plus que le *dégoût* et la *sécheresse* que l'on éprouve quelquefois, ne rendent la prière plus mauvaise; une prière semblable peut même être bien plus méritoire, parce que l'on souffre en la faisant. (Ste Thér.) La dévotion qui est la plus agréable à Dieu, est celle pour laquelle on est obligé de se vaincre (Ste Ang. de Folig.). aussi le dégoût et la sécheresse ne doivent jamais nous *faire abandonner* la prière. Le démon cherche par là à nous en détourner, et Dieu le permet afin que nous reconnaissions notre faiblesse et que nous devenions plus humbles. „Quand même, dans la prière, on ne ferait que chasser les distractions et les tentations, on aurait cependant bien fait sa prière, car le Seigneur regarde avec complaisance *notre bonne volonté.*“ (S. Fr. de S.)

Pour prier avec dévotion, il faut nous y *préparer, veiller sur nos sens* pendant la prière, et garder *une position* convenable.

„Avant la prière, **préparez votre âme,** et ne soyez pas comme un homme qui tente Dieu.“ (Eccli. XVIII, 23). Avant de jouer, le *musicien* accorde son instrument, pour éviter les tons faux; et quels préparatifs ne fait-on pas quand on va à l'*audience d'un roi* de la terre! Avant la prière, il faut se *mettre en la présence de Dieu,* c.-à-dire se représenter vivement qu'on est sous son regard (V. Bède); c'est dans cette intention qu'il faut faire le *signe de la croix.* Il faut aussi *rejeter toutes les pensées et les*

soucis terrestres. Lorsqu'Abraham alla immoler son fils, il laissa au pied de la montagne de Moriah, son âne, ses serviteurs et tout ce qui n'était pas nécessaire au sacrifice et dit: „Quand nous aurons adoré, nous reviendrons vers vous.“ (Gen. XXII). De même que Jésus-Christ a chassé les vendeurs *du temple*, ainsi devons nous éloigner de notre cœur, ce temple de la prière, tous les soucis avant de nous mettre à genoux. Confiez pendant un quart d'heure vos inquiétudes au Père céleste: peut-être vous les enlèvera-t-il tout à fait ou vous les rendra-t-il plus légères! Cependant les distractions *involontaires* ne sont pas péché: il faut seulement les éviter et les combattre. Pour prier, nous devons fermer notre porte, c. à-d. **veiller sur nos yeux** et nous retirer dans la chambre de notre cœur. (S. Matth. VI, 6). L'emploi *d'un livre de prières* peut nous empêcher d'être distrait, de même *une sainte image* ou un *sanctuaire*, où tout nous rappelle la présence de Dieu et nous porte davantage à la dévotion. — En priant il faut éviter **toute posture qui ne serait pas convenable**; toutefois un *malade* ou une *personne fatiguée* peut prendre celle qui lui convient le mieux Il vaudrait mieux prier debout que de prier à genoux en se laissant aller au sommeil: la position du corps doit favoriser la dévotion et non la rendre impossible.

3. Avec *persévérance*, c.-à-d. que nous ne devons pas nous relâcher dans nos prières, si nous ne sommes pas exaucés immédiatement.

Nous devons faire comme les *enfants qui ne cessent de crier* jusqu'à ce qu'ils aient obtenu ce qu'ils désirent. (S. Cyril.) Les hommes sont mal disposés quand on les accable de demandes: il n'en est pas ainsi de Dieu *qui aime l'importunité* (S. Jér.) comme il le dit dans la parabole de l'ami importun qui ne cesse de frapper jusqu'à ce que l'on ouvre. (S. Luc. XI, 5). Dieu met quelquefois la constance du solliciteur à une **dure épreuve**, comme le fit Jésus pour la *Chananéenne* (S. Matth. XV); il se montra d'abord dur envers elle, mais elle ne se découragea pas, et se vit exaucée. Il en fut presque de même de l'*aveugle de Jéricho:* la foule le pressait de se taire; lui au contraire élevait de plus en plus la voix, et Jésus-Christ le guérit. (S. Luc. XVIII, 35). Les Juifs de *Béthulie* recoururent à la prière quand Holopherne s'avançait vers la ville, mais plus ils priaient, plus leur position devenait critique; néanmoins ils persévérèrent dans leurs supplications, et Dieu les sauva par la main de Judith.[1] (Judith VI-VII). *Ste Monique* pria pendant 18 ans en versant des torrents de larmes pour obtenir la conversion de son fils Augustin; mais que sa prière persévérante fut admirablement exaucée! Dieu se plaît à venir en aide quand *la détresse est la plus grande.* Beaucoup hélas! *se découragent* s'ils ne sont pas exaucés sur le champ et ils cessent de prier; c'est au contraire un motif de redoubler d'ardeur à mesure que Dieu diffère de les exaucer. Plus il nous fera attendre, plus son secours sera généreux; il donne alors bien plus abondamment que ce que l'on a demandé ou que l'on pouvait espérer. (Eph. III, 20). Nous-mêmes nous devons attendre une année pour que la semence confiée à la terre porte des fruits, et nous voudrions recueillir immédiatement les fruits de nos prières? (S. Fr. de S.)

4. *Avec un cœur pur*, c.-à-d. exempt de péché mortel, ou au moins sincèrement repentant.

C'est dans ce but qu'il y a un *bénitier* à l'entrée de l'église; il nous avertit de nous purifier de nos péchés par la pénitence avant de nous mettre en prière dans la maison de Dieu. Chez les Mahométans, l'usage veut qu'à l'entrée de l'église, on retire ses chaussures couvertes de poussière et que l'on se lave les pieds. Celui dont *le cœur n'est pas pur* n'a pas assez d'énergie pour élever son esprit vers Dieu, car dès qu'il commence à prier, les images coupables se présentent devant ses yeux et retiennent son esprit sur la terre. (S. Grég.) Prier avec un cœur souillé, c'est *se présenter avec des vêtements malpropres devant un souverain* pour lui demander une grâce, c'est offrir à quelqu'un un bouquet de belles fleurs (saintes paroles) avec des mains *sales.* (S. Chrys.) Dieu n'exauce pas les pécheurs (S. Jean IX, 31), car il est juste d'exclure des bienfaits divins celui qui ne veut pas se soumettre aux comman-

[1] Il en fut de même en l'année 1683 dans le *siège de Vienne par les Turcs.* Plus on priait, plus l'angoisse augmentait; mais quand tout semblait perdu, il advint un secours vraiment merveilleux. (*Spirago,* Exemples, page 49).

demeuts de Dieu. (S. Laur. Just.) Obéissons à Dieu dans ses préceptes, afin qu'il nous exauce dans nos prières. (S. Chrys.) Mais dès qu'un *pécheur* déplore *sincèrement ses fautes*, il peut espérer d'être exaucé; „Dieu l'accueille comme si le pécheur ne l'avait jamais offensé" (S. Alph.), il n'agit jamais comme l'homme qui reproche d'abord au suppliant toutes les offenses qu'il en a reçues, „il regarde non pas à ce que l'homme a fait, mais à ce qu'il veut faire." Exemple de la prière du publicain repentant. (S Luc. XVIII, 13).

5. *Avec résignation à la volonté de Dieu,* c.-à-d. que nous devons laisser entièrement à Dieu le soin d'exaucer notre prière.

Jésus-Christ disait au jardin des Oliviers: „Que votre volonté se fasse et non la mienne." (S. Luc. XXII, 43). Dieu sait mieux que nous ce qui nous est utile; nous ne devons donc rien lui prescrire, de même qu'il ne convient pas à un malade d'indiquer à son médecin les remèdes qu'il doit choisir. (S. Fr. de S.)[1]

6. *Avec humilité,* c.-à-d. avec l'intime conviction de notre *faiblesse* et de notre *indignité.*

Ne nous imaginons pas rendre par notre prière un grand service à Dieu. La prière du publicain dans le temple et celle du centurion sont des modèles d'humilité; Daniel aussi priait avec humilité quand il disait: „Ce n'est pas en vue de notre justice que, prosternés, nous répandons nos prières devant votre face, mais en vue de vos abondantes miséricordes." (Dan. IX, 18). „La prière de l'homme humble pénètre les nuages." (Eccli. XXXV, 21). Comme les hommes s'inclinent humblement quand ils présentent une requête aux puissants de la terre! La prière *par elle-même* est déjà *un acte d'humilité,* car nous reconnaissons par là notre dépendance du souverain Seigneur du ciel et de la terre; quand nous prions, nous sommes des mendiants devant la porte du grand père de famille. (S. Aug.) Et néanmoins il y a des gens qui en priant se figurent rendre à Dieu un grand service. Quelle folie!

7. *Avec confiance,* c.-à-d. avec la ferme conviction que dans son infinie bonté Dieu nous *exaucera certainement,* si ce que nous demandons contribue à sa gloire et au salut de notre âme.

La prière du prophète Elie lors du sacrifice sur le mont Carmel est un modèle de prière confiante. (III. Rois 18). „Tout ce que vous demanderez avec confiance dans vos prières, dit Jésus-Christ, vous l'obtiendrez. (S. Matth. XXI, 22). La confiance est abondamment récompensée (Héb. X, 35), mais celui qui doute ne reçoit rien. (S. Jacq. I, 6).

C'est par l'*exercice* que l'on apprend *à bien* prier

C'est en priant que l'on apprend l'art de la prière, selon le proverbe: „En forgeant on devient forgeron." *Plus* on prie, plus on aime prier; moins on prie, plus la prière paraît ennuyeuse et déraisonnable. (S. Bonav.)

---

4. Le temps de la prière.

1. A vrai dire, nous devons prier *sans interruption,* car Jésus-Christ demande que l'on « prie toujours et que l'on ne cesse jamais. »

---

[1] Une mère demandait un jour avec véhémence *la guérison de son enfant* Le curé lui conseilla de demander plutôt que la volonté de Dieu se fît. « Non, jamais, s'écria-t-elle indignée; c'est ma volonté qui doit se faire! » et elle continua sa prière. L'enfant guérit réellement, mais mena plus tard une vie désordonnée et mourut sur l'échafaud N'eût-ce pas été un bonheur pour lui de mourir dans sa jeunesse! Comprenez donc qu'il vaut mieux laisser à Dieu le soin d'exaucer nos prières selon sa volonté, car il voit l'avenir. (*Spirago,* Exemples, page 203).

Notre cœur doit ressembler à *la lampe* qui se consume dans l'église devant le S. Sacrement. Nous *respirons* continuellement, et devons aussi avoir notre esprit sans cesse élevé vers Dieu, selon l'exhortation de l'Apôtre: „Priez sans cesse.“ (I Thess. V, 17). Il nous est permis de parler à Dieu *à toute heure;* à la porte de son palais céleste il n'y a *point de gardes* pour nous repousser: nous n'avons qu'à appeler „Père“, et les portes s'ouvriront aussitôt. (S. Chrys.) Celui qui cherche Dieu, le trouvera partout et toujours. (S. Alph.) Nous devons imiter les *jeunes hirondelles* qui par leurs cris incessants demandent leur nourriture à leurs parents. (Id.) La prière continuelle nous rend *semblables aux anges* qui contemplent éternellement la face de Dieu. (S. Fr. de S.) Celui qui prie toujours peut *facilement tout obtenir* de Dieu, comme ceux qui sont continuellement dans la société du roi en reçoivent facilement des faveurs. (S. Chrys.) — En priant sans cesse, **on éloigne de nombreuses tentations**, aussi Jésus-Christ disait-il au jardin des Oliviers: „Veillez et priez, afin de ne pas tomber en tentation.“ (S. Matth. XXVI, 41). La prière continuelle nous protège *comme une forteresse* contre le démon, comme une cuirasse à l'épreuve des traits de nos ennemis (Th. Kemp.), comme un port sûr où les tempêtes ne peuvent nous atteindre. (S. Chrys.) Le démon peut nous surprendre à tout instant: il faut donc toujours être prêt à la prière, comme les gens exposés sans cesse au danger du feu ont toujours de l'eau en réserve. (S. Chrys.) Le soldat ne va jamais à la guerre sans *ses armes*, le chrétien ne doit jamais sortir sans se munir de la prière. (S Gilles). C'est en priant constamment que nous persévérons le plus sûrement *dans la grâce de Dieu jusqu'à la mort* (S. Th. Aq.), et que comme un train toujours adhérent aux rails, nous arrivons promptement et avec sécurité à notre destination.

Cependant Dieu n'exige pas, ce serait d'ailleurs impossible, que nous soyons constamment à genoux; il faut *joindre le travail à la prière.*

Notre mot d'ordre doit être: „La main au travail, le cœur à Dieu!“ Il faut unir la vie de *Marthe* — vie active — avec la vie de *Marie* — vie contemplative (S. Luc. XVIII, 40). La vie de Marthe était bonne, celle de Marie meilleure; les deux jointes ensemble sont ce qu'il y a de plus parfait. (S. Bern.) *Jésus-Christ* qui est un modèle pour tous, unissait la prière au travail. (S. Gr. Gr.) En ce monde nous devons prier par les œuvres et les actions (S. Fr. de S.), *à la mort seulement* les œuvres cesseront, et la contemplation de la Majesté divine deviendra notre unique occupation. (S. Gr. Gr.) Celui qui prétexterait la prière pour ne pas travailler, *ne devrait pas* non plus *manger*, selon la sentence de S. Paul (II. Thess. III, 19).

Il faut commencer son travail avec **la bonne intention** d'honorer Dieu, et pendant ses occupations, faire souvent des **oraisons jaculatoires.**

C'est pour que nous pensions souvent à Dieu dans la journée que l'on a élevé *des croix et des statues au bord des routes:* en les apercevant, le voyageur se souvient de Dieu. Tous les saints ont pris l'habitude des **oraisons jaculatoires.** Ste Thérèse avait dans sa cellule une image représentant Jésus-Christ au puits de Jacob: de temps à autre elle y jetait les yeux en disant: „Seigneur, donnez-moi de cette eau vive!“ S. Ignace disait, comme oraison jaculatoire: „Tout pour la plus grande gloire de Dieu!“ *Sans* les prières jaculatoires, notre repos deviendra de l'oisiveté, et notre activité ne sera plus que distraction et *désordre.* (S. Fr. de S.) Celui qui au contraire élève de temps en temps son âme à Dieu par des oraisons jaculatoires, se *retrouve facilement* au milieu du tourbillon du monde, comme le matelot qui ne perd pas des yeux la boussole. Les prières jaculatoires ont une *grande vertu; elles sont exemptes de distractions*, parce qu'on les fait avec beaucoup de ferveur. „Une prière jaculatoire que l'on répète cent fois avec dévotion, a souvent plus de valeur que cent prières différentes que l'on ne dit qu'une fois.“ (S. Fr. de S.) Au jardin des Oliviers, Jésus-Christ a répété plusieurs fois les mêmes paroles, et S. François d'Assise aussi passait des nuits entières à répéter: „Mon Dieu et mon tout!“ S. Paul nous adresse cette exhortation: „Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, ou quoi que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu“ (I. Cor. X, 31); il faut donc s'habituer à faire **dès le matin** la **bonne intention** et la renouveler brièvement avant chaque action.

Mais on fait encore mieux quand on consacre à la prière *tous les moments libres.*

„Priez donc! répondit un jour, le B. Clément Hofbauer à un homme qui, par **désœuvrement** se plaignait de ne savoir que faire“ Les saints priaient dès qu'ils en avaient le loisir: l'Apôtre S. Jacques, évêque de Jérusalem, priait si souvent que la peau de ses genoux était devenue aussi dure que celle d'un chameau. (Jos. Flav.) Le vrai chrétien prie toujours, mais sans qu'on s'en aperçoive; il prie dans son cœur, même au *milieu de ses relations* avec le prochain. dans *ses promenades, dans ses travaux* et quand il *se repose.* (Clément Al. A l'exemple de Jésus-Christ (S. Luc. VI, 12) les saints passaient une partie de leurs nuits en prière.

Il est utile aussi de contempler *les choses visibles* pour s'élever en esprit jusqu'aux *choses invisibles.*

C'est une pratique très facile, parce que la création visible et notre religion ont en beaucoup de points, comme œuvres du même Créateur, beaucoup d'analogies. S. Grégoire de Nazianze considérait *au bord de la mer* les coquillages rejetés par les vagues et admirait la solidité de leur construction: la première observation lui rappelait les hommes qui ne savent pas se dominer; la seconde, ceux qui ne se laissent entraîner par aucune tentation. Puis il demandait à Dieu le don de force. S. Fulgence vit à Rome *le triomphe* du roi Théodoric: il en conclut que le triomphe d'une âme entrant au ciel devait être encore plus magnifique. En apercevant *une brebis*, S. François d'Assise se souvenait de la douceur de Jésus Christ; S. Basile, à la vue d'une rose, songeait aux amertumes qui sont mêlées à toutes les joies du monde. S. François de Sales, passant près d'une *église* se disait: „Nous aussi, nous sommes les temples de Dieu“; en voyant des *champs*, il s'écriait: „Nous aussi, nous sommes les champs cultivés par Dieu et arrosés du sang de Jésus-Christ; en considérant une *belle image*:“ Dans les anges et les hommes qui sont les images de Dieu, disait-il, nous voyons resplendir la Majesté divine. Un convive de Jésus-Christ avait déjà dit en voyant du pain: „Heureux qui mangera du pain dans le royaume de Dieu!“ (S. Luc. XIV, 15). Il est facile de méditer ainsi, parce que toutes les choses visibles nous rappellent la toute-puissance et la bonté de Dieu et nous excitent en quelque sorte à l'adorer. „Notre vie tout entière doit être une prière continuelle“ (S. Hilaire), car il faut dégager notre esprit des choses terrestres et vivre déjà maintenant comme dans le ciel. (Phil. III, 20).

2. Nous devons en particulier prier le *matin* et le *soir*, avant et après les *repas*, et quand la cloche de l'église nous engage à la prière.

1. **Le matin**, nous devons *remercier* Dieu de nous avoir protégés pendant la nuit, et le *prier* de nous préserver pendant le jour de tout accident et du péché, et de nous donner ce qui est nécessaire à la vie.

Il faut autant que possible faire la prière du matin à *genoux*, et ne *prendre son déjeuner* qu'après avoir prié. (S. Jér.) Omettre sa prière du matin, c'est ressembler aux animaux sans raison; les petits oiseaux eux-mêmes saluent de leurs chants mélodieux le commencement du jour (S. Amb.): l'alouette s'élève vers le ciel aussitôt qu'elle s'éveille, et redit son chant matinal, c'est seulement après, qu'elle cherche sa nourriture sur la terre. Une **bénédiction particulière** est attachée à la *prière du matin* (Eccli. XXXII, 18), c'est à elle surtout que s'applique le proverbe: „L'heure matinale a de l'or sur les lèvres.“ Les Israélites trouvaient *la manne* avant le lever du soleil, et nous, nous obtenons la bénédiction de Dieu, si nous l'adorons avant l'aube. (Sag. XVI, 28). Une *jeunesse* bien employée a une influence décisive sur le reste de la vie; on peut en dire autant du matin de chaque jour. (Overberg). Les premières impressions que l'on ressent à l'approche d'un homme ne sont-elles pas souvent décisives sur la conduite que l'on tiendra envers lui? Dieu observe lui aussi avec attention notre conduite aux premières heures du jour. C'est au matin que **l'on trouve Dieu le plus facilement** (Prov. VIII, 17), aussi les premiers chrétiens

se réunissaient-ils pour la prière avant le lever du jour. Il ne subsiste plus de cette tradition que la coutume de sonner *la cloche* pour exhorter les chrétiens à la prière du matin. Se livrer immédiatement à ses occupations temporelles, sans avoir fait sa prière du matin, c'est monter dans *un train qui n'est pas le bon*, et part pour une tout autre direction que celle qu'on s'était proposée. *Un compte* où l'on se trompe aux premiers chiffres, est fautif tout entier. Quand un *étudiant* travaille mal la première année, il lui manque les principes et il fera peu de progrès; il en est de même de celui qui néglige sa prière du matin: la bénédiction de Dieu n'accompagne point ses travaux. Si les fondations ne sont pas solides, la maison s'écroulera, et le travail de la journée sera sans fruit, si l'on omet la prière du matin.

2. **Le soir,** il faut *remercier* Dieu des bienfaits reçus dans la journée, *lui demander* de nous pardonner les fautes commises pendant le jour, et de nous protéger pendant la nuit.

Quand vous donnez un morceau de pain à un pauvre, il ne s'en va pas sans vous avoir mille fois remercié; et vous voudriez aller vous reposer sans remercier Dieu qui vous a nourri pendant toute la journée? (S. Bern.) N'oubliez pas que Jésus-Christ a souvent prolongé sa prière du soir jusque bien avant dans la nuit. Comme c'est surtout pendant la nuit que la mort conduit les hommes au tribunal de Dieu, on doit avoir soin, dans la prière du soir, **d'examiner sa conscience** et de s'exciter à la contrition parfaite. Chaque joueur, chaque commerçant a soin, le soir, de faire ses comptes pour voir s'il est en perte ou en gain, bien qu'il ne s'agisse que d'un avantage temporel: ainsi chacun devrait, à la fin de la journée, examiner comment il a pourvu aux intérêts de son âme. (S. Eph.) Commencer le jour avec Dieu, le terminer avec Dieu, c'est l'idéal de la vie.

3. **Avant et après le repas** nous devons *remercier* Dieu de la nourriture qu'il nous donne, et *le prier* de nous préserver des péchés que l'on commet ordinairement dans les repas.

Avant le repas, Jésus-Christ *rendait* toujours grâces à son Père céleste. (S. Marc VIII, 6); ordinairement il levait les yeux au ciel, puis inclinait la tête, comme il le fit à la dernière Cène: il voulait dire par là: „Père, je vous remercie.“ „Quand vous aurez mangé, dit Moïse, et que tous vous serez rassasiés, prenez bien garde d'oublier le Seigneur.“ (Deut. VI, 12). *Daniel*, dans la fosse aux lions, remercia Dieu sur le champ pour la nourriture qu'il lui avait envoyée. (Dan. XIV, 37). Celui qui ne prie ni avant ni après les repas, ressemble à l'animal sans raison.[1] — Les *péchés* que l'on commet souvent à table sont: l'intempérance, la colère (parce que les aliments ne sont pas assez bons), la médisance; en outre, quand le corps est trop bien nourri, il s'élève en lui de nombreuses tentations de paresse, de colère, d'impureté, tentations auxquelles David et plusieurs autres ont succombé: motif de plus pour être exact à la prière avant et après les repas. *En mangeant et en buvant, n'oublions jamais Dieu.*

4. **La cloche** nous avertit trois fois par jour, le matin, à midi et le soir de réciter l'*Angelus;* le jeudi soir, de penser à l'*Agonie de Jésus-Christ;* le vendredi à 3 heures, de nous souvenir *de la mort du divin Sauveur;* et de prier pour ceux *qui viennent de mourir*, et pour ceux *que l'on enterre.*

En plusieurs contrées, on sonne encore au moment de l'*élévation*, et quand on donne la *bénédiction du SS. Sacrement.* N'oublions pas de prier quand l'Eglise nous y invite, car c'est ici le cas de répéter les paroles de S. Augustin: „Celui qui prie

[1] Alphonse, roi d'Aragon, voulut un jour faire comprendre à ses courtisans la nécessité de prier avant et après les repas. Il invita un mendiant à la table royale et lui défendit sévèrement de saluer le roi en entrant dans la salle et de le remercier après avoir dîné. Le mendiant ayant obéi, les courtisans irrités de cette conduite ne pouvaient retenir leurs murmures: «Vous n'agissez pas mieux envers le Roi du ciel, leur dit Alphonse: vous ne le priez pas; vous ne le remerciez pas. Croyez-vous qu'il soit moins irrité de votre conduite, que vous de celle de ce mendiant?» Depuis lors les courtisans n'oublièrent plus leur prière. (*Spirago*, Exemples, page 204). — Comme un jour une grêle épouvantable ravageait les moissons un enfant ne craignit pas de dire à son père: «Ce châtiment ne nous arrive que parce que nous sommes ingrats envers Dieu et que nous oublions de le prier à table.

avec l'Eglise, prie de la manière la plus utile." — La **cloche** ne nous *avertit* pas seulement de prier, mais elle appelle au service divin; elle nous fait penser aux solennités religieuses (tandis que dans la tristesse, elle se tait, comme au Vendredi-Saint). Par exception, elle nous avertit aussi des dangers qui nous menacent, incendies, inondations, alarmes de guerre, orages. [1] Dans ces cas, elle nous engage à prier, et la consécration qu'elle a reçue de l'Eglise lui donne la vertu *d'obtenir la bénédiction de Dieu;* la cloche prend ainsi part aux joies et aux tristesses de l'homme; elle est donc sa *compagne* pendant toute sa vie et puisqu'elle nous *appelle* à la prière et au service divin et nous rend des *services comme une créature intelligente,* on lui donne *un nom* à son baptême. Et comme la cloche remplit une fonction sacrée, ceux-là seuls avaient autrefois le droit de la sonner, qui étaient revêtus d'un ordre mineur. Les cloches n'existaient pas dans l'antiquité; chez les Juifs, les prêtres se servaient *de la trompette* pour convoquer le peuple. Après les persécutions, les chrétiens se rassemblaient au *son du cor* ou au bruit *de crécelles* de bois. Ce n'est qu'au Moyen-âge que l'on se mit à appeler les fidèles en frappant *un métal à coups de marteau* et ensuite en sonnant *les cloches.* [2]

3. Nous devons encore prier: dans la détresse, dans les tentations, avant des entreprises importantes, et quand nous nous y sentons particulièrement portés.

Un proverbe dit: „La détresse apprend à prier", et un autre: „Dans la détresse on rampe vers la croix." Nous devons prier dans la **détresse**, parce que Dieu le veut. „Invoquez-moi, dit-il, au jour de la tribulation; je vous délivrerai et vous m'honorerez." (Ps. XLIX, 15). C'est à la prière qu'eurent recours les Apôtres dans la barque, les chrétiens pendant la captivité de S. Pierre. Hélas! souvent dans la détresse on cherche du secours seulement auprès des hommes. — Dans les **tentations** aussi nous devons recourir à la prière. „Veillez et priez, dit Jésus-Christ, afin de ne pas tomber en tentation." (S. Matth. XXVI, 41). Dans la tentation nous devons agir comme les petits enfants qui, voyant arriver une bête sauvage courent aussitôt à leur père ou à leur mère. (S. Fr. de S) Si Eve avait prié lorsqu'elle fut tentée, elle n'aurait pas été séduite. Pour offrir un refuge aux personnes *désespérées,* l'église reste ouverte au peuple toute la journée et bien des suicides ont été évités par là. — On doit aussi prier **avant des entreprises importantes.** „Demande à Dieu qu'il dirige tes voies", disait Tobie (IV, 20), et Jésus-Christ pria aussi avant de choisir les Apôtres (S. Luc. VI, 12), avant de ressusciter Lazare (S. Jean XI, 41), et au jardin des Oliviers avant de commencer sa Passion. (S. Luc. XXII, 41). Les Apôtres prièrent avant d'élire S. Mathias (Act. I, 23), et S. Pierre avant de ressusciter Tabitha. (Ibid. IX, 26). S. Jérôme demande encore davantage: „Quand *nous sortons,* dit-il, armons-nous de la prière, et quand nous *revenons,* prions avant de nous rasseoir." Ayons soin aussi d'utiliser ces moments où nous nous sentons **touchés** par la grâce et plus portés à la prière, comme les *matelots* qui, sentant le vent favorable, se hâtent d'en profiter; et nous-mêmes, quand nous voulons faire *un voyage,* ne profitons-nous pas du temps propice? (Louis de Gren.) Hélas! que de gens dans les moments sérieux de la vie cherchent à *se distraire* plutôt par des divertissements mondains, par ces repas extraordinaires aux premières communions, aux mariages, etc., dans les grandes solennités, aux funérailles, etc. Quelle responsabilité! Dans les moments sérieux on prie avec *plus de dévotion!* La prière alors vient du fond du cœur et n'est point sujette aux distractions: elle est comme un arbre bien enraciné, qui brave les plus violentes tempêtes. (S. Chrys.)

4. On doit prier au moment de la mort.

L'Eglise ordonne de recevoir les *sacrements des mourants* dans une maladie grave: elle désire alors qu'au moins on invoque le *Nom de Jésus.* Celui qui prie au moment de mourir fait comme l'*alouette* qui, frappée par le chasseur, continue, dit-on, son chant jusqu'à ce qu'elle tombe inanimée, comme le *cygne,* qui se met à chanter avant de mourir.

[1] On a cessé de sonner les cloches pendant les orages, parce que l'ébranlement de l'air attirait souvent la foudre.

[2] L'une des plus grandes cloches se trouve au dôme de Cologne: elle pèse 27,000 kil. (La cloche du Sacré-Cœur de Montmartre a à peu près le même poids). L'église de S. Etienne à Vienne a une cloche de 18,000 kil. A Moscou se trouve une cloche de 50,000 kil., d'une hauteur de 7 mètres, et d'un diamètre de 6 mètres.

5. Où faut-il prier?

1. Nous pouvons et devons prier *en tous lieux*, puisque Dieu est présent *partout*.

Jésus-Christ pria non seulement dans le *temple* de Jérusalem ou dans les synagogues, mais aussi dans *le désert*, sur les montagnes, au *cénacle*, au jardin des Oliviers, sur *la croix*. Jacob priait dans les champs, Jonas dans le ventre de la baleine, Job sur son fumier, Daniel dans la fosse aux lions, les trois jeunes gens dans la fournaise, Manassès en prison, S. Paul priait dans son cachot; couché, chargé de fers, il ébranlait les fondements de la prison. (S. Chrys.) On ne peut parler à Dieu que là où il est; mais Dieu est partout (Act. XVII, 24), comme Jésus-Christ le rappelait à la Samaritaine. (S. Jean IV, 23). On peut circuler au Forum, siéger au tribunal, travailler à l'atelier et cependant prier; Dieu ne dédaigne aucun endroit, il ne demande qu'un cœur pieux. (S. Chrys.)

2. *La maison de Dieu* est le lieu réservé à la prière.

La maison de Dieu est une *maison de prière*. (S. Matth. XXI, 13). „Il n'est pas nécessaire, disent certaines gens, d'aller à l'église, parce que le monde entier est le temple de Dieu. Cette conclusion n'est pas juste; *Dieu* en effet *exige*, par la bouche de l'Eglise, que nous nous rendions dans sa maison les dimanches et les fêtes et dans d'autres occasions. Jésus-Christ nous en a donné *l'exemple*, puisqu'il allait souvent au temple de Jérusalem et les premiers chrétiens se rendaient aux catacombes au péril de leur vie. La prière faite à l'église a *une bien plus grande valeur*, parce que l'on se trouve dans un endroit consacré; on y prie aussi avec *plus de piété*, parce que tout porte à la dévotion et que l'on y oublie les soucis journaliers; les prières y sont *plus sûrement* exaucées, parce que Jésus-Christ y est présent sous les espèces sacramentelles, et en outre il assiste ceux qui prient, suivant sa promesse: „Où deux, trois sont assemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux. (S. Matth. XVIII, 20). Si celui qui de bonne foi *ne veut pas* prier *à l'église, prie beaucoup en dehors*, il ne tardera pas à se rendre à l'église!!!

3. *La solitude* aussi est un lieu propice à la prière.

Jésus-Christ a souvent prié dans les endroits solitaires: au *désert* (S. Luc. V, 16), sur *les montagnes*, en particulier sur celle des Oliviers (S. Luc. XXII, 39), et il recommande de prier dans *sa chambre, la porte fermée*. (S. Matth. VI, 6). Dans la solitude on *n'est pas si facilement distrait*, et l'on prie avec plus de dévotion. Pour échapper aux pièges du pêcheur, le poisson se cache dans les trous les plus retirés: ainsi l'homme qui veut, dans la prière, échapper aux tentations du démon, doit se retirer dans la solitude. (S. Eph.)

---

6. Ce que nous devons demander dans nos prières.

1. Nous devons demander à Dieu des grâces *nombreuses* et *importantes*, par conséquent demander beaucoup moins les choses passagères que les biens éternels.

Quelles grandes faveurs ne demanderiez-vous pas, si *un roi* vous disait: „Demandez ce que vous voudrez“, or, Dieu vous parle ainsi. (S. Aug.) Nous devons demander des choses importantes, car nous nous adressons à un Maître qui est *infiniment puissant et riche*. (Id.) Ne vous bornez jamais à ce que vous avez reçu, mais demandez toujours de nouveau: *Dieu aime plus à donner que nous à recevoir*; il *ne perd rien* en nous donnant. (S. Jér.) Ne demandons pas si instamment des

choses passagères, mais demandons les biens éternels. (S. Amb.) Personne n'oserait demander à un *monarque un habit déchiré* ou *quelque menue monnaie:* ne demandons pas au Maître du ciel et de la terre des biens périssables. (S. Chrys.) C'est de la folie de choisir de mauvais plomb au lieu de l'or précieux, de mépriser les perles pour recueillir des coquillages sans valeur, oui, c'est de la folie de ne pas demander l'utile et le nécessaire qu'on pourrait avoir. (Id.) Demandez la gloire du ciel et les choses qui peuvent vous y aider; celui qui demande autre chose ne demande rien. (S. Aug.)

2. On doit demander à Dieu surtout ce qui contribue à sa *gloire* et au *salut de nos âmes*, mais *nullement* ce qui ne servirait qu'à satisfaire nos *penchants terrestres*.

„*Cherchez d'abord*, dit Jésus-Christ, *le royaume de Dieu et sa justice*, et *tout le reste* vous sera donné par surcroît." (S. Matth. VI, 33). Celui qui demande les biens célestes, reçoit aussi les biens terrestres; Salomon demanda la sagesse pour bien gouverner son peuple, Dieu lui donna la sagesse et y ajouta en surabondance les biens du monde. (III. Rois 3). Nous ne devons pas demander à Dieu ce qui ne ferait que flatter nos *mauvais penchants:* Dieu n'exauce pas de semblables prières. (S. Jac. IV, 3). Beaucoup demandent à Dieu la richesse (un gros lot dans une loterie), des honneurs, etc.; ils ne cherchent pas la gloire de Dieu, mais les choses sensibles; ils rabaissent Dieu, leur Souverain Seigneur, au rang d'un serviteur, d'un serviteur de leur concupiscence, de leur orgueil, de leur avarice, de leur vie dissolue. Comment Dieu les exaucerait-il? (S. Aug.) Le roi Jéroboam eut la main desséchée, parce qu'il avait offensé le prophète; il demanda la guérison de sa main, mais non le pardon de son péché (III. Rois XIII, 6): beaucoup agissent de même, ils ne pensent en priant, qu'aux besoins de leur corps, et non à ceux de l'âme. „Nous ne devons jamais *demander* à Dieu ce que nous voulons, mais ce que Lui veut." (S. Nil.) En d'autres termes, nous ne devons jamais demander l'accomplissement de cette volonté que la chair éveille en nous, mais l'accomplissement de la volonté qui vient du S. Esprit. (S. Léon Gr.)

---

7. La méditation

1. La **méditation** (*prière méditée — oraison*) consiste *à réfléchir* sur des vérités religieuses pour exciter en nous de bonnes *résolutions*.

Les vérités religieuses ne font impression que quand notre intelligence les creuse (Louis de Gren.), comme de précieuses *épices* ne révèlent leur parfum que pilées dans un mortier. Celui qui *médite* les vérités religieuses, ressemble à *Moïse* qui frappa le rocher de son bâton jusqu'à ce que l'eau en sortît; il est semblable à celui qui frappe une pierre d'un morceau d'acier pour en faire sortir des étincelles, car par la réflexion il frappe son cœur endurci jusqu'à ce qu'il ait arraché de bonnes résolutions à sa volonté. (S. Cyr. Al.) Dans la méditation, on s'applique à la réflexion **jusqu'à ce que le S. Esprit agisse sur nous**; celui qui médite ressemble à un *bateau* pourvu de rames et de voiles: dans le calme, on se sert des rames; mais s'il se lève un vent favorable, on laisse les rames, l'on déploie les voiles, et le voyage se poursuit gai et rapide. Ainsi en est-il de la méditation: l'homme continue ses réflexions jusqu'à ce qu'il se sente attiré et soulevé par le souffle du S. Esprit; il n'a plus besoin alors de se fatiguer la tête, mais il ouvre son cœur pour y laisser pénétrer la grâce qui l'enflamme d'amour pour Dieu. Si l'on se contentait de recueillir de belles pensées ou sentences, et d'occuper ainsi son intelligence, ce ne serait pas une prière, mais une étude. (S. Vinc. de P.) Dès qu'on a tiré du feu de la pierre pour en enflammer l'amadou, on se hâte d'allumer le flambeau et l'on serait insensé de continer à frapper la pierre.

2. La méditation est une *excellente prière*, mais elle doit alterner avec la prière vocale.

Par la méditation, nous imitons sur la terre la vie des *anges*, qui dans le ciel contemplent la divinité. Beaucoup de saints ont écrit leurs méditations, comme S. Augustin, Ste Thérèse, S. Alphonse, Thomas de Kempis, etc.; la lecture réfléchie de ces livres de méditations est donc une prière. La prière vocale et la méditation doivent *alterner*, comme dans la vie ordinaire on marche ou l'on s'assied à tour de rôle. La prière vocale et la méditation sont les deux pieds avec lesquels nous marchons vers le ciel. (S. Bern.) La méditation est la *préparation nécessaire* à la prière; si la méditation ne la précède pas, la prière ne pourra pas être parfaite, on la fera sans dévotion ou même on l'omettra tout à fait. (S. Bonav.)

3. Par la méditation nous obtenons des *grâces actuelles* et nous parvenons à la *perfection*.

La méditation nous obtient des **grâces actuelles**. Quand on s'approche du feu on est *éclairé* et *réchauffé*. En méditant les vérites religieuses, l'intelligence s'éclaire: on reconnaît mieux le néant des choses terrestres, la volonté de Dieu, le but de la vie, la sévérité du jugement de Dieu, etc. et le cœur se sent enflammé pour le bien. „La méditation est un foyer où s'allume le feu de l'amour divin.“ (S. Alph.) La méditation est *la porte* par laquelle la grâce divine entre dans l'homme. (Ste Thér.) Une âme fidèle à la méditation est comme un champ bien cultivé qui produit du fruit au centuple, ou comme un jardin bien arrosé où les fleurs s'épanouissent dans toute leur beauté. (S. Alph.) Ce que le *sommeil* est pour le corps, la méditation l'est pour l'âme, qui y puise de nouvelles forces, mais celui qui ne s'occupe pas des vérités religieuses, ne soupçonne nullement cette influence, reste aveugle et n'a que des pensées mondaines. La terre est désolée, disait Jérémie, parce que personne ne réfléchit dans son cœur (XII, 11); la négligence de la méditation fait que chaque jour le monde est inondé de péchés et l'enfer rempli de damnés. (S. Alph.) — Il faut choisir comme sujets de méditation ceux qui *nous plaisent* et *nous émeuvent* davantage, et il faut y revenir souvent: les abeilles ne s'arrêtent que sur les fleurs qui peuvent leur fournir les sucs nécessaires au travail de la ruche, et nous-mêmes nous respirons souvent les fleurs qui répandent un agréable parfum. La méditation, surtout quotidienne, conduit **à la perfection**, „car elle détruit la tiédeur“ (S. Amb.); elle a été le motif de la *conversion* de S. Ignace de Loyola et de plusieurs autres saints. „La prière mentale (la méditation) et le péché mortel ne peuvent exister ensemble. (Ste Thér.) Le péché peut subsister avec les exercices de piété extérieurs; mais le péché et la méditation sont deux choses qui s'excluent mutuellement, on abandonnera forcément le péché ou la méditation: tous les saints sont devenus saints par la méditation. (S.. Alph.)

Les prières les plus importantes.

I. Le Pater.

Le «Pater» s'appelle aussi l'**Oraison dominicale**, parce que c'est *Notre Seigneur* Jésus-Christ qui nous l'a enseigné.

Dieu seul sait, et lui seul pouvait nous apprendre comment il veut être prié. (Tert.) Le „Pater“ porte en lui les *caractères* d'une origine divine; „il n'y a pas de prière meilleure ni plus sainte.“ (Th. Kemp.) D'abord aucun homme, à quelque religion qu'il appartienne, ne peut faire une seule objection à cette prière. **Elle convient à tous**, juifs, païens, non-catholiques, savants ou ignorants; elle est un cours d'eau que peut traverser un agneau aussi bien qu'un éléphant. (S. Grég. Gr.) Mais le „Pater“ a beaucoup d'autres avantages.

I. Le «Notre Père» est la *plus excellente* de toutes les prières, car il se distingue des autres par sa *vertu*, sa *simplicit et la richesse de ses pensées*.

Cette prière a, parmi toutes les autres, **la plus grande vertu**, parce que nous prions non seulement *au nom de Jésus-Christ*, mais avec les propres paroles du divin Sauveur. (S. Cyp.) C'est à elle que se rapportent ces paroles de Jésus-Christ: „Tout ce que vous demanderez au Père *en mon* nom, il vous le donnera.“ (S. Jean XVI, 23). *Dieu aime à entendre le „Pater“, parce que c'est la prière du Seigneur.“* En raison de sa vertu, les Docteurs de l'Eglise la nomment „le *tocsin* puissant qui appelle les armées célestes pour nous protéger contre nos ennemis“, et la *clef* de la porte du paradis.“ — Le „Pater“ est **la plus simple** de toutes les prières. Le langage simple est le langage *du cœur*: celui qui prie avec instance ne dit pas beaucoup de paroles et Jésus-Christ nous le montre au jardin des Oliviers. „Le „Pater“ est bref en paroles, mais riche en pensées.“ (Tert.) L'enfant récite cette prière avec dévotion, et le savant en médite la profondeur sans pouvoir l'atteindre. (Stolberg). Dans le „Pater“, nous demandons **tout** *ce qui* nous est *nécessaire* et pour le corps et pour l'âme, par conséquent tous les biens terrestres et célestes“; tout ce que nous pouvons demander dans nos prières est contenu dans le „Notre Père.“ (S. Cyp.) Quand vous aurez parcouru toutes les plus belles prières, vous n'y trouverez rien qui ne soit contenu dans l'Oraison dominicale. (S. Aug.) Le „Pater“ renferme en quelque sorte un *résumé du S. Evangile* (Tert.); on peut donc comparer cette prière à une *pierre précieuse*, petite, mais de beaucoup de valeur. Dans le „Pater“ nous demandons, non seulement tout ce que nous pouvons désirer, mais dans l'**ordre légitime**. (S. Th. Aq.)

II. Le «Pater» se compose d'une *invocation*, de sept *demandes* et du mot «*Amen.*»

L'arche d'alliance portée 7 fois autour de Jéricho et l'écroulement des murs de cette ville symbolisent l'Oraison dominicale et ses effets

1. L'invocation nous met dans la véritable disposition requise pour la prière; elle élève notre esprit *vers Dieu* et réveille *notre confiance en lui.*

Le mot *„Père“* réveille en nous la confiance; les mots: *„Qui êtes aux cieux“* élèvent notre esprit. En commençant le *„Notre Père“*, il est facile de voir que nous faisons en quelque sorte des actes de foi, d'espérance et de charité. (C. Hugo).

Nous appelons Dieu **Père**, parce qu'il nous a *créés* (Deut. XXXII, 6); parce que, par l'*Incarnation*, le Fils de Dieu est devenu notre frère (Eph. I, 5), et parce *qu'au baptême le S. Esprit* est venu en nous et nous a faits enfants de Dieu. (Rom. VIII, 15).

Quand nous abordons les grands de ce monde, nous sommes quelquefois embarrassés pour leur donner le titre qui leur convient: il n'en est pas de même de Dieu, nous disons seulement „Père“, et Dieu aime ce titre „familier“ Aucun mortel n'aurait osé donner ce titre au Seigneur tout-puissant, si son Fils unique ne nous l'avait permis. (L. de Gren.) Dieu ne se fait pas appeler *Créateur, Seigneur, Majesté,* parce que ces titres indiquent la *sévérité* et inspirent la *crainte* (S Fr. de S.): il ne veut pas être craint, il veut être aimé; il se fait appeler „Père“, parce que ce nom est *plein d'amour* et éveille l'amour. (S. Aug.) Comme l'amour est plus noble que la crainte, Dieu préfère que nous l'appelions Père plutôt que Seigneur. (S. Gr. Gr.) L'enfant appelle père celui *à qui il doit la vie,* et nous appelons Dieu notre Père, parce qu'il est notre Créateur.

Nous disons **Notre** Père et non pas, *mon* Père, parce que nous sommes tous frères et que nous prions les uns pour les autres.

Dans l'Oraison dominicale chacun prie pour tous et tous pour chacun (S. Amb.); elle est la *prière* publique et *commune* des chrétiens. (S Cyp.) La détresse nous oblige à prier pour nous-mêmes, mais l'*amour* fraternel nous oblige à prier pour les autres. (S. Chrys.) Jésus-Christ dit lui-même que nous sommes tous frères (S. Matth. XXIII, 8), il donne souvent aux Apôtres le nom de frères (Ibid. XXVIII, 10),

et les Apôtres aussi appellent les fidèles de ce nom (Rom. I, 13; XII, 1); c'est d'ailleurs à juste titre que l'on appelle frères ceux qui ont *un seul* et même Père au ciel. (Tert.) Le mot „Père" nous avertit donc que nous devons *aimer Dieu;* le mot „nôtre", que nous devons *aimer le prochain.*

Nous disons: « **Qui êtes aux cieux** », parce que Dieu, bien que présent partout, ne se fait voir que dans le ciel.

On ajoute ces mots pour distinguer le *vrai Dieu* qui habite particulièrement le ciel, des faux dieux qui, selon l'opinion des païens, habitaient dans les images et les statues.

2. Dans les *premières* demandes, nous demandons la *glorification* de Dieu.

La 1ère demande signifie: « O Dieu, faites que nous reconnaissions et honorions toujours davantage votre Majesté.

La *gloire* de Dieu est le but de toute la création et par conséquent la fin suprême de toute créature. On peut aussi donner à cette première demande le sens suivant: Aidez à la diffusion de la **vraie religion**; donnez-nous donc des **hommes capables** qui contribuent à répandre la sainte religion, et en particulier des papes, des évêques, des prêtres remarquables par leurs vertus, de bons missionnaires et prédicateurs de l'Évangile; donnez aussi de bons écrivains, de bons rédacteurs, et enfin de dignes souverains et représentants du peuple. Aidez-les de votre grâce et de votre assistance.

3. Dans les trois demandes qui viennent ensuite, nous demandons: la félicité éternelle, la grâce de Dieu, pour accomplir la volonté divine, et ce qui est nécessaire à l'entretien de notre corps.

La 2e demande signifie: « Donnez-nous, après la mort, la **félicité** éternelle. »

La deuxième demande *s'enchaîne* à la première. On pourrait, entre les deux, intercaler cette pensée: „C'est au ciel que l'on vous connaît et honore le plus parfaitement." Faites-nous donc entrer dans ce royaume; „donnez-nous donc la **félicité céleste**. Le mot „*Règne de Dieu*" peut signifier, outre le règne de Dieu *sur nous* (royaume de Dieu, béatitude), règne de Dieu *près de nous* (l'Eglise catholique) et règne de Dieu *en nous* (grâce sanctifiante). Cette seconde demande a donc aussi le sens suivant: **Propagez l'Eglise catholique.** Elle serait aussi liée à la première, en intercalant cette pensée: „C'est par l'Eglise catholique que votre gloire se répand le mieux sur la terre": propagez donc votre Eglise. Cette demande a un troisième sens: „**Donnez-nous la grâce sanctifiante**", et s'enchaîne avec la première par cette pensée: Nous travaillons à votre gloire surtout par une vie sainte: donnez-nous donc...

La 3e demande signifie: « Donnez-nous la **grâce** d'accomplir votre volonté comme les anges l'accomplissent dans le ciel. »

Elle se relie à la 2e de la manière suivante: „Pour arriver au royaume des cieux, nous devons accomplir votre volonté: donnez-nous donc la grâce d'y **être fidèles.**" Cette demande renferme encore ce sens: „Faites que votre volonté s'accomplisse **en nous**, c.-à-d. faites régner sur la terre le bonheur du ciel, en détruisant toute misère et toute injustice."

La 4e demande signifie: « Donnez-nous **tout ce qui est nécessaire à l'entretien de la vie,** comme la nourriture, le vêtement, l'habitation, l'aisance, la santé, etc. »

Elle se relie ainsi à la 3e: Il nous est impossible de faire votre volonté et d'obtenir la béatitude éternelle si vous n'entretenez **notre vie**; nous vous demandons donc tout ce qui peut **la conserver**. On peut être surpris que l'on ne demande que „*du pain*"; mais le pain étant la nourriture *la plus indispensable*, on demande avec lui tous les autres aliments et tout ce qui contribue à l'entretien de la vie. Du reste, dans les relations ordinaires, on emploie habituellement le mot „*pain*", pour l'entretien de la vie; on dit par ex.: Il gagne son pain; il gagne facilement ou difficilement son pain; il n'a pas de pain. Dieu aussi dit à Adam: „tu gagneras ton pain à la sueur de ton front, c.-à-d. tu ne te procureras ta subsistance qu'au prix des plus grands efforts." C'est pourquoi Jésus-Christ nous a appris à demander le *pain*, et le pain *quotidien*, parce que nous devons *nous contenter du necessaire* et ne pas demander le superflu: „si nous avons la nourriture, dit S. Paul et le vêtement, soyons satisfaits. (I. Tim. VI, 8). En disant ces mots: donnez-*nous* notre pain quotidien, celui qui prie doit aussi penser à demander le pain pour le prochain, et à *secourir les indigents*. Le mot „*notre*" n'est pas non plus sans signification; il nous fait comprendre que nous devons demander le pain que nous pouvons *gagner honnêtement et par notre travail*. En faisant cette 4e demande, on peut donc dire: „Faites, ô mon Dieu, que l'honnête ouvrier reçoive son juste salaire, et détruisez le malaise social. Mais la nourriture corporelle ne suffit pas à l'homme qui a aussi une âme, image de Dieu. Celle-ci a aussi besoin de nourriture, et la 4e demande renferme certainement ce sens: „Donnez-nous **le pain pour notre âme**, c.à-d. la parole de Dieu, la connaissance et l'intelligence de l'Evangile, donnez-nous le SS. Sacrement de l'autel.

4. Dans les *trois* demandes suivantes nous demandons d'être préservés du péché, de la tentation, et de ce qui peut nuire à notre existence.

La 5e demande signifie: «Pardonnez-nous nos **péchés** comme nous pardonnons à ceux qui ont péché contre nous.»

Cette demande se relie ainsi aux précédentes: en demandant du pain à notre *bienfaiteur*, nous pensons sur le champ à l'*ingratitude* dont, par le péché, nous nous sommes rendus coupables envers lui; c'est pourquoi nous en demandons pardon.

La 6e demande signifie: «Eloignez de nous les **tentations** auxquelles nous pourrions succomber.»

Un homme fort soulève un *quintal*, tandis qu'un enfant n'en est pas capable; ainsi on peut, avec le secours de Dieu, résister à une tentation à laquelle un autre succombera Aussi nous ne demandons pas d'être délivrés tout à fait des tentations, car on ne peut se sauver sans tentation, sans la victoire sur les tentations. Il en est de nous comme d'un écolier: un examen lui est pénible, mais sans cette peine, il n'aura pas de bonne note. Cette demande se relie aux précédentes. Après avoir demandé pardon des péchés, on demande d'être délivré de *tout ce qui conduit au péché*. Mais il faut insister sur cette pensée que la 6e demande ne veut pas dire: „Délivrez-nous de toute tentation", puisqu'on ne peut être sauvé sans avoir remporté la victoire sur la tentation. Le sens serait: „Ne me donnez pas l'occasion de combattre et de vaincre: je renonce à la récompense du combat et de la victoire, c.-à-d. au bonheur éternel." Il est impossible que cette demande ait une pareille signification. Elle veut dire: „Ne nous retirez pas la force de combattre la tentation"; ou „ne permettez pas des tentations auxquelles nous pourrions succomber."

La 7e demande signifie: «Ecartez de nous **tout ce qui pourrait être nuisible à notre vie**, comme la disette, la famine, la maladie, les tremblements de terre, les inondations, la guerre et les autres maux temporels.

Ces trois derniers maux sont opposés aux biens que l'on a demandés auparavant.

A la *béatitude* éternelle est opposé le *péché* qui nous rend malheureux pour l'éternité.

A la *grâce* de Dieu est opposée la *tentation*, car la grâce éclaire l'intelligence et fortifie la volonté, tandis que la tentation obscurcit l'intelligence et affaiblit la volonté.

A ce qui est nécessaire à la *conservation* de la vie est *opposé* tout ce qui peut lui être nuisible.

Les 7 demandes se divisent donc en trois parties, dont la première se rapporte à Dieu, et les deux autres à nous.

5. Le mot «Amen» est la réponse que Dieu fait à celui qui prie. Il signifie: «Vraiment votre prière est exaucée.» (Cat, rom.)

Dans les autres prières, ce mot veut dire: «**Qu'il en soit ainsi!**» ou bien: «nous vous supplions avec ardeur de nous accorder ce que nous demandons.»

Comme dans le „Notre Père" le mot *Amen* est la réponse de Dieu, *le prêtre à la sainte messe* le prononce lui-même comme représentant de Dieu; dans les autres prières liturgiques, c'est le servant qui le récite. Jésus-Christ a souvent employé ce mot, *pour affirmer* la vérité, et *Amen* veut dire alors: *„Il en est ainsi."*

L'Eglise se sert depuis la plus haute antiquité du «Pater» pendant la *sainte messe* et dans presque toutes *les prières publiques*.

Les premiers chrétiens qui recevaient à chaque sacrifice de la messe le corps du Seigneur, appliquaient la quatrième demande du Pater à la sainte communion. Dans les prières publiques qui se font à l'église, le *prêtre* récite les *trois premières* demandes et *les fidèles* les *quatre* dernières: le prêtre demande les biens éternels; les fidèles, les biens temporels.

II. Prières à la Sainte Vierge.

Les prières usuelles adressées à la Sainte Vierge sont:
1. L'Ave Maria ou la salutation Angélique.
2. L'Angelus.
3. Le Rosaire.
4. Les litanies de Lorette et le Salve Regina.

I. L'Ave Maria.

Les Catholiques joignent presque toujours l'Ave Maria au Pater.

Dès les premiers temps les chrétiens imitèrent l'archange Gabriel et saluèrent Marie en se servant des mêmes paroles. La dévotion à la Ste Vierge n'a été introduite ni par la décision d'un concile, ni par l'ordre du pape ou autrement, mais les chrétiens de tous les temps ont eu l'habitude de rendre de grands hommages à cette reine du ciel. (Card. Bona) Marie a prédit qu'elle serait proclamée bienheureuse par toutes les nations de la terre. (S. Luc. I, 48).

L'Ave Maria se nomme aussi la **salutation angélique**, parce qu'il commence par les paroles de l'archange Gabriel.

1. L'*Ave Maria* se compose de trois parties: de la salutation de l'archange *Gabriel*, des louanges de *Ste Elisabeth* et des paroles de l'*Eglise*.

La salutation de l'*archange* est celle-ci: „Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous“ (S. Luc. I, 28); la louange de *Ste Elisabeth:* „Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni.“ (Ibid. 42). Du mot *Jésus* jusqu'à *Amen*, ce sont les paroles de l'*Eglise.* — Les deux premières parties sont un **cantique de louange**, la troisième partie est **une prière.** — Voici l'enchaînement des pensées: les paroles: „Je vous salue, Marie“, renferment *la préface;* „pleine de grâce“ se rapporte à Marie considérée *en elle-même;* „le Seigneur est avec vous“, *à ses relations avec Dieu;* „Vous êtes bénie...“ *à ses relations avec l'humanité.* Toutes ces louanges ne lui sont données, que parce que *son fils* est le Fils de Dieu: ainsi s'expliquent les paroles qui suivent. Les deux premières parties de l'Ave Maria étaient récitées *déjà aux premiers siècles;* les fidèles avaient l'habitude d'y ajouter différentes prières. S. Athanase ajoutait: „*Priez pour nous, Souveraine et Dame, Reine et Mère de Dieu.*“ Le pape Urbain IV ajoutait aux salutations de l'Ange et de Ste Elisabeth: „*Jésus-Christ. Ainsi soit-il.*“ A partir du XV[e] siècle, on trouve répandue partout cette addition: „*Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous.*“ La terminaison actuelle de l'Ave Maria provient du pape S. Pie V, qui la fit insérer dans tous les livres de prières (vers 1570). Dans les premiers siècles du christianisme, on ne récitait pas l'Ave Maria aussi souvent qu'aujourd'hui; ce fut seulement quand Nestorius voulut enlever à la Ste Vierge le titre de *Mère de Dieu* que l'on commença à le réciter plus souvent. Puis quand au XIII[e] siècle, de nouveaux hérétiques, les Vaudois et les Albigeois, rejetèrent le culte des saints, la dévotion à Marie augmenta de plus en plus, et dès lors, l'Eglise, *dans toutes les prières publiques*, ajouta l'Ave Maria au Pater.

2. L'Ave Maria est une prière qui a beaucoup d'efficacité et renferme de riches pensées.

L'*efficacité* de l'Ave Maria se montre surtout dans les tentations.

Plusieurs saints recommandent de réciter l'Ave Maria quand de mauvaises pensées nous envahissent. „L'*Ave Maria* est une verge avec laquelle nous frappons la tête du serpent infernal.“ (March.)

Les mots: Je vous salue, *Marie*, forment l'invocation par laquelle nous exprimons notre *vénération* envers la Sainte Vierge.

On ne salue que ceux qui sont dans *une position supérieure.* Or, Marie est la Mère du Roi des rois, la Reine de tous les anges et des saints, elle est aussi notre Mère; à elle donc revient parmi les anges et les hommes la plus haute vénération, et c'est le motif pour lequel nous lui devons nos hommages „Toutes les créatures du ciel et de la terre ont le devoir de vous honorer, parce que vous êtes le trône de la Majesté divine.“ (S. Grég. Naz.)[1]

Les paroles: «pleine de grâce» signifient: «Dieu vous a comblée de grâces.»

---

[1] Les Pères latins et les Docteurs qui vivaient à une époque de décadence littéraire, ont fait quelquefois des considérations basées sur des jeux de mots. Quoique leur point de départ soit faux, ces considérations renferment néanmoins des pensées très profondes. — Les mots *Ave, Maria*, disent-ils, signifient que Marie est une heureuse seconde *Eve*, la vraie mère des vivants. Ave est un jeu de mots sur Eva, qu'on peut lire à rebours. (S. Aug.) L'archange Gabriel aurait joué sur le mot Eva et a voulu dire: Eve était remplie de péchés, et vous êtes pleine de grâce; le démon était avec Eve, Dieu est avec vous; Eve a été maudite entre les femmes; vous êtes bénie entre toutes les femmes. Le fruit d'Eve a été Caïn le maudit; le fruit de vos entrailles est Jésus qui est béni. (Pape Innoc. III).

Quand on ne peut plus rien mettre dans un vase, on dit: *il est rempli;* Marie est donc saluée „pleine de grâces", parce qu'elle a autant de grâces qu'elle est susceptible d'en recevoir. La grâce a été communiquée à Marie dans *toute sa* **plénitude**, tandis que les autres saints n'en ont reçu qu'une partie. (S. Jér.) Marie a reçu une telle plénitude de la grâce, qu'elle *occupe la première place près de l'auteur de la grâce.* (S. Th Aq.) J'ose prétendre, dit S. Augustin, que Marie n'a pas été capable de *comprendre entièrement* la faveur dont elle était l'objet. (S. Aug.) Dieu pouvait créer un monde plus grand, un ciel plus vaste, mais il ne pouvait créer une mère plus sublime que la Mère de Dieu. (S. Bonav) Ce n'est pas en vain que *Marie* porte ce nom (maria veut dire *mer* en latin), elle est réellement un océan de grâces. (S. Alb. Gr) D'après quelques interprètes, le mot *Marie* signifie en hébreu: *celle qui est comblée de privilèges;* selon d'autres: „la forte, la puissante" (de marah = être fort, dominer), et Marie a réellement reçu la plénitude des grâces, elle a donc certainement reçu de Dieu **plus de grâces que tout autre saint.** Certains Docteurs prétendent même que Marie a reçu plus de *grâces que tous les saints ensemble* Sous ce rapport, Marie serait semblable *à la lune* qui nous donne plus de lumière que toutes les étoiles ensemble. L'ange dit à Marie: „Vous avez *trouvé grâce* devant Dieu" (S. Luc. I, 30), on ne peut trouver que ce qui est perdu, et Marie n'a point perdu de grâce: elle a donc trouvé celle que les hommes avaient perdue. (S. Bern.) Ceux donc qui ont perdu la grâce par leurs péchés doivent recourir à la Ste Vierge pour la recouvrer par son intercession. (S. Alph.)

Les mots: « **le Seigneur est avec vous** » signifient: « Votre esprit et votre corps sont unis à Dieu de la manière la plus intime. »

Le Seigneur est avec la Ste Vierge comme le *soleil avec la lune* qu'il éclaire de ses rayons. (S. Bern.) *Dans le temple de Jérusalem,* dont l'extérieur était d'une blancheur éclatante et l'intérieur tout recouvert d'or, Dieu était constamment présent dans un nuage d'encens. Ce temple était une figure de la Mère de Dieu. „O Marie, Dieu vous a consacrée pour sa demeure, parce que Jésus-Christ, l'Homme-Dieu a reposé en vous." (S. And. Cors.) „Le Seigneur est avec vous, ô Marie, parce qu'il est dans votre *cœur* et vos *entrailles,* parce qu'il remplit votre esprit et votre chair." (S. Aug.) A la sainte messe, le prêtre salue 7 fois le peuple par ces paroles: „Que le Seigneur soit avec vous! Dominus vobiscum"; il demande par là pour les fidèles une grâce analogue à celle dont jouissait la Ste Vierge. Cette formule de salutation a d'ailleurs été en usage dans l'Ancien-Testament: Saül s'en est servi à l'égard de David qui se préparait à combattre Goliath. (I, Rois, XVII, 37). David mourant a ainsi salué son fils Salomon (I. Par. XXII, 11), et Tobie, son fils partant en voyage. (Tob. V, 21).

Les mots: « *Vous êtes* **bénie** *entre toutes les femmes et béni est le fruit de vos entrailles, Jésus* » signifient: « Vous êtes heureuse parmi toutes les femmes, *parce* que Jésus votre fils est heureux. »

Un *arbre* est estimé à cause de son *fruit,* et Marie est louée à cause de son Fils; Marie est l'arbre de vie du paradis terrestre, Jésus-Christ est le fruit de cet arbre. (S. Bernardin). Ce fruit est l'aliment de tous les anges et des saints, qui l'adorent. (Heb I, 6). De tout temps on a proclamé heureuses les mères qui avaient *de bons enfants:* c'est ainsi qu'une femme déclara Marie bienheureuse après avoir entendu un discours de Jésus-Christ (S. Luc. XI, 27), ce n'est donc point parce que Marie est bénie, que son Fils est béni, mais parce que son divin Fils, l'auteur et la source de toute bénédiction, l'a remplie de bénédictions. „Vous êtes bénie, parce que le fruit de vos entrailles est béni." (Corn. à L.) Jésus-Christ n'est pas appelé „béni entre tous les hommes", comme Marie entre toutes les femmes, parce qu'il est le Créateur et ne peut pas être comparé avec les hommes. — Lorsqu'après la mort d'Holopherne, Judith parut devant le roi Ozias, celui-ci la proclama bénie parmi toutes les femmes de la terre (XIII, 23), combien plus Marie mérite-t-elle ce titre, puisqu'elle a contribué à la rédemption de tout le genre humain. Marie reçoit les louanges de l'archange et de Ste Elisabeth, pour qu'elle paraisse aux yeux de l'univers, bénie des anges dans le ciel et des hommes sur la terre. (Béde.)

Pour terminer l'Ave Maria, nous demandons à la Mère de Dieu de nous assister à **l'heure de la mort**, parce qu'à ce moment surtout nous avons besoin de secours.

A l'heure de la mort, outre de pénibles *souffrances* corporelles, nous aurons peut-être à subir de violents *assauts* du démon. „Oh! avec quelle violence le démon attaque l'homme à l'heure de la mort! et il est acharné, parce que le temps qui lui reste est très court.“ (S. Bonav.) A la mort, nous serons aussi dans une grande *inquiétude*, à cause de l'incertitude de notre salut. Dans toutes ces souffrances, Marie peut nous secourir le plus efficacement: elle est la „Santé des malades“, la „Consolatrice des affligés“, et le „Refuge des pécheurs.“ Tous les ennemis s'enfuient du lit du mourant, quand la Reine du ciel apparaît (S. Antonin); elle envoie, pour défendre ses serviteurs mourants, S. Michel et d'autres anges (S. Bonav.); elle assiste ses fidèles serviteurs à l'heure de la mort; elle vient à leur rencontre sur le chemin du ciel, et leur obtient une sentence favorable au tribunal de Dieu. (S. Jér.) Un chrétien qui honore Marie comme sa Mère, mourra certainement d'une sainte mort. (S. Ans.)

Nous nous nommons **pécheurs**, pour nous humilier par l'aveu de nos fautes et obtenir grâce plus facilement.

Marie prend soin surtout des *pécheurs*. Si une mère savait que son fils a aimé un serviteur jusqu'à subir une captivité de 20 ans pour le sauver, combien elle ressentirait d'affection pour ce serviteur? Or, Marie sait quels grands sacrifices son divin Fils a daigné s'imposer pour reconquérir au pécheur la félicité éternelle qu'il avait perdue; elle semblerait *faire peu de cas de la mort de Jésus-Christ*, si elle ne témoignait au pécheur une affection particulière. (S. Alph.) Il n'y a pas de pécheur si repoussant que la Mère de Dieu ne s'occupe pas de lui avec bienveillance, lorsqu'il invoque son secours (S. Bern.), et veut sincèrement se corriger. „Dieu a confié le jugement à son Fils, et la grâce et la miséricorde à sa Mère.“

---

2. L'Angelus.

Le musulman se tourne plusieurs fois par jour vers la Mecque en souvenir de son prophète: les chrétiens n'ont-ils pas bien plus de motifs de regarder le ciel pour se souvenir du divin Rédempteur et de sa Mère bénie; l'Eglise nous y fait penser par l'Angelus.

L'Angelus est une prière que l'on récite au son de la cloche, le matin, à midi et le soir, pour honorer la Mère de Dieu et adorer en même temps le mystère de l'Incarnation.

On sonne la cloche avant le lever du **soleil**, après son coucher et à midi quand il est au plus haut point de sa course, parce que Jésus-Christ est le *soleil de justice* et la *lumière du monde*. L'apparition du soleil au ciel nous rappelle donc la venue de Jésus-Christ sur la terre, par conséquent son **Incarnation**. Les versets que, aux trois coups de cloche, nous ajoutons à la prière en usage, réveillent le souvenir de l'annonciation de l'Incarnation du Sauveur. Nous disons: 1° *l'Ange du Seigneur* (l'archange Gabriel) *annonça à Marie* (à Nazareth la naissance du Sauveur), *et elle conçut du S. Esprit* (par l'opération du S. Esprit elle devint Mère de Jésus-Christ). 2° *Voici la servante du Seigneur: qu'il me soit fait selon votre parole.* C'est par ces mots que Marie attira sur la terre le Fils de Dieu). 3° *Et le Verbe* (le Fils de Dieu) *s'est fait chair* (est devenu homme) *et il a habité parmi nous* (il a vécu parmi les hommes plus de 33 ans).

La coutume de sonner 3 fois par jour ne date que des croisades. (1095).

L'usage existait sans doute déjà auparavant d'avertir le matin les fidèles par un coup de cloche qu'il était l'heure de prier. On avait aussi coutume dans plu-

sieurs endroits de sonner à l'entrée de la nuit, afin d'indiquer le chemin à ceux qui auraient pu *s'égarer dans la forêt.* (C'est pour le même motif qu'en Russie, dans les grandes tourmentes de neige, on sonne jour et nuit, afin que les voyageurs trouvent un lieu de refuge). Mais depuis l'époque des croisades, on a sonné régulièrement le *matin* et le *soir* (une demi-heure avant le lever du soleil et une demi-heure après son coucher) afin d'engager les fidèles à implorer le secours de Dieu pour la conquête de la Terre-Sainte (Urbain II, 1095); la sonnerie *de midi* ne s'établit que plus tard. (Calixte III, 1456). Au commencement l'on ne récitait qu'un „Notre Père"; on y ajouta ensuite l'*Ave Maria.* Plus tard les papes ordonnèrent de sonner trois coups (comme en l'honneur de la Très-Sainte Trinité) et de réciter à chaque coup un *Ave Maria,* pour demander à la Mère de Dieu la *destruction des hérésies.* L'*Angelus* dans sa forme actuelle est donc d'institution relativement récente. (Benoît XIII y a attaché des indulgences en 1724).

Dans beaucoup de paroisses, après la *sonnerie de l'Angelus du soir*, on donne avec une autre cloche un second signal pour engager à prier pour les *âmes du purgatoire.*

On gagne une indulgence de 100 jours quand au son de la cloche, on récite à genoux un *Pater* ou un *Ave,* en y ajoutant: „Seigneur, donnez-leur le repos éternel, et que la lumière éternelle les éclaire. Qu'ils reposent en paix. Ainsi soit-il." (Clém. XII, 11 août 1736). S. Alphonse cessait immédiatement tout travail quand il entendait sonner l'Angelus. En bien des pays existe la belle coutume de dire, même publiquement, l'Angelus la tête découverte, au moins dans la saison chaude.

---

3. Le Rosaire.

D'ordinaire celui qui prie avec *ferveur*, *répète souvent* les mêmes paroles parcequ'elles viennent du fond du cœur. Ainsi fit Jésus-Christ au jardin des Oliviers, et David dans le seul psaume 135 répète jusqu'à 27 fois: „Votre miséricorde subsiste dans l'éternité"; S. François d'Assise répétait pendant des nuits entières: „Mon Dieu et mon tout!" De même de grands serviteurs de Marie avaient l'habitude de saluer la Mère de Dieu en redisant plusieurs fois de suite les paroles de l'ange. On reliait ainsi les Ave Maria comme si l'on avait tressé une *couronne de roses:* de là vint le nom de *Rosaire.* Comme Marie, la sainte Reine du ciel, est souvent comparée à la *rose* odorante, la reine des fleurs (Is. XI, 1), et que par l'exemption de tout péché elle est comme *une rose sans épines,* on a pris l'habitude de faire des *guirlandes de roses* pour en orner symboliquement les images de la Mère de Dieu. Celui donc qui récitait souvent l'Ave Maria en l'honneur de la Ste Vierge imitait celui qui **parait de roses les images de la Reine du ciel:** il lui dédiait un rosaire.

1. Le Rosaire est une prière dans laquelle on répète 5 ou 15 fois le Pater et 10 Ave Maria, en méditant en même temps sur la Vie, la Passion et la Gloire du divin Sauveur.

La préface du Rosaire consiste dans la récitation du *Credo* avec trois *Ave Maria* par lesquels on demande l'augmentation des 3 vertus théologales. La *méditation* de **la vie**, de la **passion** et de la **gloire** de Jésus-Christ se fait en ajoutant au mot „Jésus" à chaque *Ave Maria* ou déjà avant le *Pater, un mystère du Rosaire,* c'est-à-dire le résumé d'une circonstance de la vie de Jésus-Christ; on peut aussi ne le faire que mentalement.[1] (Congr. Ind. 1er juill. 1839). Le Rosaire se divise en mystères **joyeux, douloureux** et **glorieux** Dans les premiers on honore le Père céleste qui a envoyé le Sauveur; dans les seconds, le Fils qui nous a rachetés; dans les autres, le S. Esprit qui nous a sanctifiés.

[1] Il faut, en priant, *tenir à la main, son propre rosaire.* (Congr. Ind 31 janv. 1837), et *toucher en même temps les grains.* Quand plusieurs personnes récitent le rosaire, il suffit qu'une seule en ait un en main pour diriger la prière. (Congr. Ind. 14 déc. 1857).

2. Le Rosaire doit son *origine* à *S. Dominique*.

(Léon X, S. Pie V, Léon XIII, 1er sept. 1883).

Les ermites des premiers siècles qui ne savaient pas lire les psaumes, récitaient pour chaque psaume un *Pater* et un *Ave*, et pour compter le nombre de leurs prières, ils se servaient de petites pierres ou de petits grains attachés par un cordon. C'est seulement par S. Dominique que s'est établi l'usage de réciter 150 *Ave Maria* au lieu des 150 psaumes, (usage qui a fait donner au rosaire le nom de *Psautier de Marie*). Lorsqu'en 1200 l'hérésie des Albigeois causait de grands ravages dans le nord de l'Italie et le midi de la France, **S. Dominique**, sur l'ordre du pape, commença à prêcher aux hérétiques **(1206)**. Mais comme ses sermons n'avaient pas de succès, il eut recours à la Mère de Dieu qui, d'après la tradition, lui apparut et lui indiqua cette nouvelle manière de prier comme un remède efficace contre l'hérésie. Ce saint fondateur d'ordre n'hésita pas à introduire partout le rosaire, et il obtint rapidement la conversion de 100,000 hérétiques. Bientôt la récitation du rosaire se répandit dans toute la chrétienté et conquit la faveur des fidèles. C'est en effet une prière *très facile* et en même temps *sublime*. „Cette prière est si facile qu'un enfant peut la réciter sans fatigue, mais elle est en même temps si profonde en mystères, que le plus grand théologien peut y trouver le sujet des plus sublimes méditations.“ (Mgr. Eberhard de Trèves). Le rosaire est une méditation, puisqu'il nous remet devant les yeux en 15 tableaux les vérités les plus importantes de notre foi. „Le rosaire est un petit évangile.“ (Pie IX). C'est un catéchisme populaire complet et pratique, parce que l'on y voit passer sous les yeux, en forme de prières les enseignements les plus importants de l'Eglise. (Mgr. Martin). Comme toute méditation, celle-ci est de la plus grande utilité. En méditant les circonstances historiques de la vie de Jésus-Christ, nous sommes encouragés à *imiter* ce que contiennent les mystères du rosaire et espérons obtenir ce qu'ils promettent. (Oraison de la fête du Rosaire); en **alternant la** *prière vocale et la prière mentale*, la récitation du rosaire devient **agréable** et facile. En outre dans cette récitation, *nous nous rappelons* constamment *l'heure de notre mort*, et cette pensée est très utile. Le rosaire est donc le chef-d'œuvre de la prière. „Plus je médite longtemps et soigneusement cette prière, plus je l'admire et j'en sens la sublime origine.“ (Mgr. Martin). Le rosaire est la gloire de l'Eglise romaine. (Jules III).

3. Le Rosaire est *très agréable à Dieu,* parce que c'est une prière humble et une imitation du chant des anges.

Le rosaire est une prière **humble**. En le récitant on répète *naïvement* des vérités connues; les orgueilleux la méprisent, mais Dieu l'aime, parce qu'il abaisse ses regards sur les humbles. (Ps. CXII, 6). — Le rosaire est une **imitation du chant des anges**. Les anges les plus élevés en dignité chantent alternativement: „Saint, saint, saint est le Seigneur, le Dieu des armées: toute la terre est remplie de sa gloire“ (Is. VI, 3). Ne louons-nous pas la Reine du ciel de la même manière quand nous récitons le rosaire? La *Mère de Dieu* a montré combien cette prière *lui était agréable*, puisque dans son apparition à Lourdes elle avait un chapelet en mains. (1858). Pie IX dit aussi: „Je vous recommande particulièrement le rosaire, car c'est la *Mère de Dieu elle-même qui nous l'a enseigné*. (11 nov. 1877).

4. La récitation du Rosaire est *très utile:* on peut en retirer de grandes grâces pour le salut de son âme, un secours assuré dans la détresse et gagner de nombreuses indulgences.

Le rosaire est un vrai trésor de **grâces** (Bienh. Alain.) et de nombreux pécheurs lui ont dû leur conversion; il est le moyen le plus merveilleux pour détruire le péché et recouvrer la grâce. (Grég. XIV). Cette prière accroît la vertu *des justes* (Léon XIII), et il est remarquable que *tous les saints* qui ont vécu depuis son institution ont été fidèles à la réciter: elle a certainement contribué puissamment à leur sanctification. S. François de Sales et S. Alphonse de Liguori s'étaient engagés par vœu à réciter chaque jour le rosaire; S. Pie V et S. Charles Borromée, malgré leurs nombreuses occupations, le récitaient chaque jour, et ordinairement en commun avec leur maison. S. Charles y obligea même les élèves du séminaire. Le B. Clément *Hofbauer* le récitait dans toutes ses heures libres, en particulier quand il traversait les rues de Vienne, en allant administrer les malades, et il dut au rosaire la conversion de beaucoup de pécheurs. Il avait coutume de dire: „Chaque fois que

j'ai récité le chapelet pour la conversion d'un pécheur, je l'ai obtenue.“ [1] Quelqu'un a nommé le rosaire le *thermomètre de la chrétienté*, et avec raison, car partout où on le récite, on voit règner la foi et la vie chrétienne; où on le néglige, on peut constater que les sentiments religieux sont en décadence; c'est à l'habitude de le réciter qu'on peut attribuer la conservation du trésor de la vraie foi dans plusieurs contrées. La chrétienté, dans *des calamités générales*, a obtenu par la récitation du chapelet des **secours miraculeux**, en particulier dans les guerres contre les Turcs. On attribue au rosaire la victoire de Lépante en 1571, la délivrance de Vienne en 1683 et la victoire de Belgrade en 1716; on a prétendu avec raison que les ennemis avaient été battus moins par les balles des soldats chrétiens que par les grains du rosaire. Aussi en reconnaissance des victoires obtenues par le rosaire, Grégoire XIII fixa la fête du rosaire au premier dimanche d'octobre. Le rosaire *conjure les dangers qui menacent* le monde (Sixte IV) et apaise le courroux de Dieu. (Grég. XIII). De même que du temps de S. Dominique le rosaire était un remède sûr aux maux de cette époque, ainsi il contribuera puissamment à soulager les *afflictions de la nôtre*. (Léon XIII, 1er sept. 1883). Pie IX répétait: „Mes enfants, aidez-moi à combattre les maux de l'Eglise et de la société, non pas avec le glaive, mais avec le rosaire.“ — On *ressent déjà la vertu surnaturelle* du rosaire *en le récitant;* il n'y a pas de prière qui **console** plus dans la détresse et dissipe mieux l'inquiétude. „Un chant monotone calme l'homme et le plonge dans le sommeil; le rosaire aussi est un *calmant* pour celui que tourmentent les souffrances. (A. Stolz). Le rosaire, qui est un petit évangile, donne à celui qui le récite assidûment, la paix promise dans l'Evangile. (Pie IX). La preuve que le rosaire est une excellente prière, c'est que les *libres-penseurs* lui portent une haine terrible et en font l'objet de leurs moqueries et de leurs sarcasmes. Plusieurs papes y ont attaché de grandes **indulgences** et l'ont instamment recommandé. Celui qui récite 5 dizaines sans interruption avec un chapelet bénit par un prêtre qui en a reçu le pouvoir (Rédemptoriste, Dominicain, etc.) gagne une indulgence de *cent jours* pour chaque *Pater* et *Ave*. (Ben. XIII, 13 avril 1726). Léon XIII a ordonné que tous les ans, pendant *le mois d'octobre* consacré au rosaire, on récitât le chapelet et les litanies de la Ste Vierge, soit pendant la messe paroissiale, ou l'après-midi, devant le S. Sacrement exposé. Pour l'assistance à chacun de ces exercices, il a accordé une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines (20 août 1885). Pie IX a laissé comme dernier souvenir aux fidèles cette exhortation: „Récitez *chaque soir* ensemble dans vos familles le rosaire, cette prière simple, belle et enrichie d'indulgences. C'est la dernière parole que je vous adresse, le dernier souvenir que je vous laisse.“ (11 avril 1877.) Un jour, il dit aussi en montrant un rosaire: „Voici le plus grand trésor du Vatican!“ Puisse chacun de nous dire aussi: „Voici le plus grand trésor de ma maison.“

---

4. Les litanies de Lorette. Le Salve Regina.

1. Les **litanies de Lorette** sont une prière dans laquelle nous donnons à la Mère de Dieu les plus beaux titres, en implorant constamment son intercession.

Ces litanies ont pris leur origine au pélerinage de Lorette en Italie, où se trouve, selon une pieuse tradition, la maison que la Vierge habitait à Nazareth. Elles commencent par une invocation adressée à Dieu dans le *Kyrie eleison* comme à la messe: „Seigneur, ayez pitié de nous. Christ, ayez pitié de nous. Seigneur, ayez pitié de nous“ vient ensuite l'invocation aux trois personnes de la Ste Trinité. Puis nous demandons à la *Ste Vierge* son intercession. Les invocations qu'on lui adresse peuvent se diviser en 6 groupes: 1. les trois premières résument **tous les privilèges de Marie** (Sainte Marie! Sainte Mère de Dieu! Sainte Vierge des vierges!) 2. Viennent alors les privilèges de Marie comme **Mère**: Mère du Christ, de la divine grâce, très pure, très chaste, toujours vierge, sans tache, aimable, admirable, du Créateur, du Sauveur, du bon conseil.[2] 3. On salue Marie comme **Vierge**, très prudente, vénérable,

---

[1] Le maréchal *Radetzky* le récitait avant la bataille, et jamais il n'en a perdu une. — *André Hofer*, qui défendit le Tyrol contre Napoléon, était aussi fidèle au rosaire; il le récitait chaque soir avec sa famille. «Si vous avez mangé avec moi, disait-il, vous pouvez aussi prier avec moi» Il le tenait à la main sur le champ de bataille. Ses vaillants soldats l'imitaient: on eût pu croire qu'ils étaient en procession plutôt qu'à la veille d'un combat

[2] D'après une décision de 1903.

digne de louanges, puissante, clémente, fidèle. 4. On célèbre ensuite les privilèges de Marie dans des **images et des symboles**: miroir de justice, trône de la Sagesse, cause de notre joie, vase spirituel, vase d'honneur, vase insigne de la dévotion, rose mystique, tour de David, tour d'ivoire, maison d'or, arche d'alliance, porte du ciel, étoile du matin. 5. On exalte Marie dans ses **rapports avec l'Eglise militante:** santé des infirmes, refuge des pécheurs, consolatrice des affligés, secours des chrétiens 6. et enfin dans ses **rapports avec l'Eglise triomphante**: reine des anges, des patriarches, des prophètes, des apôtres, des martyrs, des confesseurs, des vierges, de tous les saints, conçue sans la tache originelle, du très saint Rosaire. A la fin des litanies, pleins de confiance en l'intercession de la très sainte Vierge, nous nous adressons à son *divin Fils* pour qu'il nous *pardonne*, nous *exauce* et *ait pitié de nous:* Agneau de Dieu, etc. Plusieurs invocations ont été ajoutées par les papes à l'occasion de faits considérables: après la victoire sur les Turcs: secours des chrétiens; après la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception: Reine conçue sans la tache originelle; après l'établissement du mois d'octobre en mois du Rosaire: Reine du très saint Rosaire. Chaque fois que l'on récite ces litanies, on gagne une indulgence de 300 jours. (Pie VII, 30 sept. 1817).

2. Le **Salve Regina** se récite dans plusieurs exercices de dévotion et après la sainte messe.

Cette prière a pour auteur un pieux bénédictin du XIe siècle. Les derniers mots: „O clémente! ô miséricordieuse! ô douce Vierge Marie!“ ont été ajoutés par S. Bernard († 1153). Le *Salve Regina* a été la prière favorite de beaucoup de saints.

Les exercices de piété les plus importants.

1. Il y a des exercices de piété ordinaires et extraordinaires.

2. Aux exercices de piété ordinaires se rapportent ceux du matin et de l'après-midi qui se font dans l'église paroissiale, soit les dimanches et fêtes, soit même pendant la semaine.

Dans les églises paroissiales, les **dimanches** et **fêtes**, suivant le nombre de prêtres, on célèbre une ou plusieurs *messes*, et l'on fait un petit *sermon* à l'une d'elles. Si l'on chante une grand'messe, le sermon la précède ordinairement. L'après-midi on récite des *litanies* (celles de tous les saints, du saint Nom de Jésus et de la Ste Vierge, du Sacré-Cœur, sont approuvées par le Saint-Siège), l'on chante les *vêpres*, l'on récite le *chapelet* et l'on termine par la *bénédiction du SS. Sacrement*, à laquelle le prêtre par respect couvre ses mains d'un voile blanc. Pendant la **semaine** il y a aussi certains exercices. Dans presque toutes les églises il y a de bonne heure une *messe de paroisse;* dans quelques-unes il y a l'après-midi des exercices comme le dimanche, dans d'autres, ces exercices se font le samedi soir, et la veille des fêtes (vêpres ou litanies chantées), en carême (le Miserere), en mai (le mois de Marie). C'est un mauvais signe si nous ne connaissons pas les jours et les heures où ces exercices se font dans notre paroisse.

3. Aux exercices de piété extraordinaires se rattachent les processions et les funérailles, les pèlerinages et le chemin de la croix, l'exposition du SS. Sacrement, et les missions.

Les funérailles chrétiennes ne sont à vrai dire qu'une procession; le chemin de la croix n'est qu'une visite de la voie douloureuse de Jérusalem, mais que l'on fait devant des images.

1. Les processions.

I. Les processions sont des cortèges solennels et publics pendant lesquels on prie en commun.

La prière *en commun* a une grande vertu: quand *tous les enfants* supplient ensemble leur père, il ne peut rien leur refuser, de même Dieu est en quelque sorte forcé de nous exaucer, quand une foule de ses enfants lui adressent leurs prières.

Les *cérémonies* en usage dans les processions symbolisent cette vérité, que nous sommes sur cette terre des *voyageurs* qui se dirigent vers la patrie céleste.

On part *de l'église* (procedere = s'éloigner, d'où le nom de procession) et l'on revient à l'église, ce qui nous indique que nous devons entrer dans l'Eglise de la terre pour arriver à l'Eglise triomphante. La *croix* marche la première, parce que nous prions au nom de Jésus-Christ, et pour nous faire comprendre qu'ici-bas la croix et les souffrances sont inséparables de l'obéissance aux enseignements du divin Sauveur. Les *bannières* datent de Constantin-le-Grand qui, après la merveilleuse vision d'une croix étincelante dans le ciel, fit placer la croix sur ses étendards; elles nous rappellent que nous sommes des soldats, que toute notre vie est un combat. Le *son des cloches* nous engage à prier avec ferveur, afin que nos supplications montent au ciel comme le son des cloches s'élève vers les nuages. On marche sur *deux rangs*, pour figurer le double commandement de l'amour, et en particulier celui de l'amour du prochain. *Les enfants* marchent les premiers, parce que Dieu a une prédilection pour l'enfance à cause de son innocence; viennent ensuite les jeunes gens et les jeunes filles, puis le *prêtre* avec les chantres; en arrière les hommes et les femmes. Le *prêtre* est au *milieu* de la procession, parce qu'il se doit également aux uns et aux autres. *On prie* ou l'on chante *constamment* pendant la procession, parce que nous devons prier sans cesse tant que nous vivons. Les prières sont en rapport avec le but de la procession: aux Rogations, on récite les litanies des saints. On devrait assister *tête nue* à la procession: le clergé seul et les personnes en charge, revêtues des insignes de leurs fonctions, ont la tête couverte, en signe d'autorité. Il va sans dire qu'à la procession de la Fête-Dieu, tous doivent avoir la tête découverte.

II. L'Eglise a établi les processions afin de nous rappeler plus vivement certaines *circonstances* de la vie de Jésus-Christ, ou certaines *vérités* de la foi, ou bien aussi pour obtenir plus rapidement le *secours* de Dieu; l'Eglise nous y offre aussi l'occasion de confesser *publiquement* notre foi et de montrer notre attachement à l'Eglise.

En nous rappelant ainsi certaines circonstances de la vie de Jésus-Christ ou certaines vérités de la foi, l'Eglise veut *fortifier notre croyance.* Par les processions nous obtenons un *secours plus prompt,* parce que Dieu exauce plus vite la prière *faite en commun* et que la *profession* publique de notre foi est très agréable à Dieu. L'histoire nous apprend que les processions ont toujours eu un heureux résultat. Deux processions nous rappellent **des circonstances de la vie de Jésus-Christ**: celle de la *Chandeleur* (Purification de la Ste Vierge) et celle du dimanche des *Rameaux.* Deux autres nous rappellent **des vérités de la foi**: celle de la *Résurrection* et celle de la *Fête-Dieu.* Deux processions ont pour but **d'implorer le secours de Dieu**: celle de *S. Marc* et les trois des *Rogations.* Ces processions ne se font que dans l'église, là où la religion est privée de la liberté.

III. Les processions suivantes sont prescrites dans toute l'Eglise.

1. La procession à la fête de la Chandeleur, à laquelle on porte des *cierges allumées,* parce que en ce jour le saint vieillard Siméon a appelé l'Enfant Jésus la *lumière du monde* pour l'illumination des Gentils. (S. Luc. II, 32).

La procession de la Chandeleur fut instituée pour donner une signification chrétienne *aux cortèges aux flambeaux* que faisaient les païens en l'honneur de leurs divinités au mois de février, où la lumière s'accroît et les jours grandissent. Jésus-Christ est véritablement la **lumière du monde**, puisque par sa doctrine il a dissipé les ténèbres de l'erreur païenne. Le **cierge de cire** figure Jésus-Christ, Lumière du monde; la cire symbolise sa nature humaine, la flamme sa divinité. De même que la flamme se nourrit de la cire, ainsi la divinité se manifeste dans l'humanité de Jésus-Christ par la doctrine et les miracles. Comme le cierge se consume en éclairant les autres, ainsi Jésus-Christ a immolé sa nature humaine pour aider le genre humain à parvenir à la lumière et à la splendeur de la félicité éternelle. Celui qui allume, pendant *l'orage* et à *l'heure de la mort* les cierges bénits le jour de la Chandeleur ne se rend pas coupable de superstition, mais agit avec sagesse, car, dans les prières de la bénédiction qui précède la procession, le prêtre demande à Dieu illumination et protection pour tous ceux qui se serviront avec piété de ces cierges bénits.

2. La procession du dimanche des Rameaux, dans laquelle on porte autour de l'église des *rameaux bénits*, parce qu'en ce jour Jésus-Christ a fait son entrée triomphale à Jérusalem.

Les *rameaux* signifient *la victoire*, que le Seigneur *Jésus* a remportée par sa mort sur le prince de la mort (S. Aug.) et la procession symbolise *notre future entrée triomphale* dans le ciel. Le prêtre avant d'entrer, frappe trois fois avec la croix à la porte de l'église, pour indiquer que la croix et les souffrances seules nous ouvriront un jour le ciel.

3. La procession de la Résurrection le jour de Pâques,[1] où l'on retire du S. Sépulcre le *S. S. Sacrement* pour le porter autour de l'église, parce que le jour de Pâques le divin Sauveur est sorti du tombeau.

Par cette procession, nous manifestons notre foi en la résurrection de Jésus-Christ et en la nôtre. En beaucoup de paroisses on fait cette procession déjà la veille, parce qu'il y a un plus grand concours de monde.

4. La procession de la Fête-Dieu, dans laquelle le *S. S. Sacrement* est exposé successivement sur quatre reposoirs, pour affirmer publiquement notre croyance à la présence réelle de Jésus-Christ dans la Ste Eucharistie.

La Fête-Dieu se célèbre le jeudi après la fête de la Sainte-Trinité, c.-à-d. *la deuxième semaine après la Pentecôte,* parce que bientôt après la descente du Saint-Esprit les apôtres ont commencé à distribuer aux fidèles le corps du Seigneur dans la Ste Communion. Dans cette solennité, l'Eglise semble nous dire: Jésus-Christ est remonté au ciel dans son Ascension, néanmoins nous n'avons aucun sujet de nous attrister, puisqu'il reste constamment avec nous dans le S. S. Sacrement de l'autel. La Fête-Dieu existe depuis 600 ans. Elle fut établie d'abord en Belgique par l'évêque

[1] Cette procession est peu usitée dans les pays de race latine.

de Liège à la suite d'une révélation faite à Ste Julienne, religieuse dans un couvent de cette ville (1250), et bientôt après (1264) Urbain IV l'étendit à toute l'Eglise. Jean XXII ordonna la première procession en 1317. Les 4 reposoirs[1] indiquent que *tous les peuples des 4 parties du monde* sont invités à la table du Seigneur. Aux reposoirs on lit le *commencement des 4 Evangiles*, parce que les Evangélistes, par leur témoignage à Jésus, nous disent à qui l'on rend de tels honneurs; et pourquoi cette apparence de pain fait plier tous les genoux.[2] Le SS. Sacrement est porté sous un *dais*, parce que chez beaucoup de peuples, particulièrement en Asie, le dais est un signe de la *dignité royale;* il indique donc la Majesté du Dieu caché sous les voiles du sacrement.

5. La procession de S. Marc, qui conduit les fidèles dans la campagne pour demander à Dieu la prospérité des fruits de la terre.

La fête de S. Marc a lieu le 25 avril. La procession fut établie par *S. Grégoire-le-Grand*, vers l'an 600. La peste avait éclaté à Rome, et l'air était tellement corrompu que l'on mourait en éternuant.[3] S. Grégoire ordonna une procession pour implorer le secours de Dieu et le fléau cessa. Cette procession s'appelle pour cela *procession de la peste;* on la dénomma aussi *septuple*, parce que les fidèles sortaient de 7 églises, et accompagnaient à l'église de Sainte-Marie-Majeure l'image de la Ste Vierge peinte par S. Luc.

6. La procession des Rogations, où chaque paroisse se rend à une autre église pour y célébrer la messe des Rogations.

Les Rogations sont les *trois jours qui précèdent l'Ascension.* S. Mamert, évêque de Vienne en Dauphiné, les établit après une disette et des tremblements de terre, vers 470. Pendant ces processions, on peut méditer le mystère de Jésus-Christ se dirigeant avec ses disciples sur la montagne des Oliviers pour de là s'élever dans le ciel.

Outre ces processions il y en a d'autres propres à chaque contrée.

Par ex. les processions pour remercier Dieu de la moisson; le jour du patron du pays, etc.

***Souvent* le pape ou l'évêque ordonnent une procession extraordinaire.**

Par ex. dans les jubilés, dans un temps de calamité. La réception solennelle d'un évêque et les funérailles chrétiennes ne sont à vrai dire que des processions. Dans les processions, la chose principale, est *la prière;* celui qui, au lieu de prier, n'y fait que bavarder ou regarder de tous côtés, ferait mieux de rester chez lui: sa présence ne peut que causer du scandale sans faire aucun bien.

---

2. Les funérailles chrétiennes.

1. Les funérailles chrétiennes constituent une procession solennelle, où l'on bénit les restes d'un *catholique* défunt.

C'est une œuvre de *miséricorde* que d'enterrer les morts: aussi Dieu a-t-il spécialement béni *Tobie* qui ensevelissait ses frères. Nous chrétiens, nous honorons

---

[1] La coutume des 4 reposoirs n'est pas du rite strictement romain.

[2] Dans certains pays on fait après la lecture de l'Evangile une prière pour être *préservé des orages* (à fulgure et tempestate), puis on demande la *bénédiction des fruits de la terre.* Par cette prière, nous reconnaissons que le divin Sauveur caché sous les apparences du pain est le *Maître tout-puissant et le Seigneur de l'univers.* La procession, en rentrant dans l'église, se termine par le chant du *Te Deum.*

[3] De là viendrait l'usage conservé jusqu'aujourd'hui de dire à ceux qui éternuent: «Dieu vous bénisse!»

les corps des défunts, et l'Eglise les enterre avec des *cérémonies* solennelles, parce que nous savons qu'il *ressuscitera* un jour. Dans les funérailles, *la croix* marche *la première* (parce que nous prions au nom de Jésus crucifié), on *sonne* les *cloches* (parce que notre prière fervente doit, comme leur son, pénétrer les cieux), on chante des *psaumes* et des *antiennes funèbres* (en particulier le *Miserere*). Dans beaucoup de paroisses rurales les assistants ont gardé le pieux usage de prier le chapelet.

2. Les *cérémonies* particulières en usage dans les funérailles chrétiennes symbolisent la *prière* par laquelle nous demandons à Dieu d'être propice aux défunts.

On porte par ex. des *cierges* allumés pour prier Dieu de laisser luire sur le défunt la lumière éternelle, l'admettre à la vision de Dieu. On asperge le cercueil *d'eau bénite*, pour demander à Dieu de *purifier* le défunt de ses péchés; on brûle de l'*encens* pour demander à Dieu de faire monter nos supplications vers son trône comme la fumée de l'encens, et de les avoir pour agréables; enfin l'on dit ou chante ordinairement une *messe* pour le défunt. Autrefois on avait même l'habitude de porter le défunt à l'église, la veille de l'enterrement, *de prier toute la nuit auprès de lui*, et la *sainte messe* se célébrait le lendemain *en présence du cadavre;* pour des raisons d'hygiène, la première coutume a cessé presque partout. Quand aujourd'hui la messe ne se célèbre pas en présence du cadavre, on dresse dans l'église un catafalque. Ce n'est qu'aux funérailles des enfants au-dessous de 8 ans que l'Eglise emploie des *cérémonies* qui expriment *la joie*, et dans ces circonstances le prêtre se revêt d'ornements *blancs*.

3. Dans les funérailles, *les fleurs* et les **couronnes** symbolisent d'un côté *la fragilité* de la vie humaine, de l'autre *l'immortalité de l'âme* et *l'affection qui persévère* après la mort.

Les fleurs qui se *fanent rapidement* nous rappellent la fragilité des choses terrestres: „L'homme se fane, dit l'Ecriture, comme une fleur des champs." (Ps. CII, 15). Les fleurs fraîches et les couronnes déposées sur le cercueil signifient aussi que l'âme *continue à vivre*, bien que le corps soit la proie de la mort. Plantées sur la tombe, les fleurs expriment l'affection constante que l'on éprouve pour le défunt, elles répètent la sentence de l'Ecriture: „L'amour ne meurt pas." (I. Cor. XIII, 8). Cependant bien que les fleurs sur le cercueil et la tombe forment un beau symbolisme et ne provoquent aucune objection au point de vue de la religion, néanmoins les dépenses *exagérées* pour les couronnes et les fleurs que l'on fait aujourd'hui, sont un abus, parce que la *prodigalité* et *l'orgueil* sont toujours coupables. Il vaudrait mieux **éviter ce luxe superflu** et *distribuer aux pauvres* le prix de ces couronnes. Quel soulagement l'on procurerait aux défunts par cette œuvre de miséricorde! Aussi beaucoup de personnes au noble cœur ont défendu que l'on apportât des fleurs à leurs funérailles.[1] On agit donc avec sagesse en demandant que la lettre de faire-part contienne la mention: „On est prié de n'envoyer ni fleurs, ni couronnes." On doit blâmer la coutume de *suspendre à l'église* les couronnes qui ont été dans la chambre du défunt. Ces couronnes peuvent *propager la maladie*, surtout si celle-ci était infectieuse; on peut jeter ces couronnes **dans la tombe même**, d'autant plus qu'il ne convient guère d'arracher au défunt les fleurs portées en son souvenir.

4. D'ordinaire on célèbre les funérailles chrétiennes **solennellement**, parce que Dieu a pour agréable de nous voir *honorer les restes* de ceux qui sont morts dans la grâce de Dieu.

Il convient d'entourer d'honneur les corps des défunts. Nous devons respecter nos *corps vivants*, parce qu'ils sont la demeure et les instruments de notre âme, créée à l'image de Dieu, mais nous avons aussi à respecter les restes de ce que

[1] Le Feldmaréchal, archiduc Albert d'Autriche, le vainqueur de Custozza (1866), mort en 1895, a défendu absolument les guirlandes et couronnes, demandant que l'on en donnât l'argent aux pauvres ou que l'on fit dire des messes. Admirable exemple à imiter!

nous avons vénéré pendant la vie. C'est pourquoi nous entourons d'honneurs les restes des défunts; nous devons d'autant plus les respecter qu'ils ont été les *temples du S. Esprit.* Nous les honorons donc par *rapport à Dieu*, et c'est pour cela que **Dieu** a cette vénération pour **agréable**. (Voir Vénération des reliques, II.) En outre Dieu regarde l'ensevelissement des morts comme une **œuvre de miséricorde** (parce que nous préservons de la profanation les corps des défunts), et il ne la laisse pas sans récompense (histoire de *Tobie*). Dans la primitive Eglise, les personnes les plus nobles, et même des papes, n'ont pas eu honte de transporter sur leurs propres épaules les *chrétiens martyrisés pour la foi*, et de les ensevelir de leurs mains. A cette époque, les tombeaux étaient dans des galeries souterraines, dans les catacombes, où l'on offrait aussi le S. Sacrifice. De là vint plus tard l'usage d'ensevelir les défunts dans les caveaux et autour des églises, coutume qui a été abolie de nos jours sous un prétexte exagéré de salubrité. Aujourd'hui l'on assigne aux cimetières un emplacement hors des villes, quoique ce soit un préjugé de s'imaginer que les cimetières empestent l'air, corrompent l'eau et causent des épidémies; des sommités médicales ont prouvé que les **cimetières n'altéraient nullement la santé**. Un cadavre qui n'est pas bien couvert, a certainement une mauvaise influence sur la santé; mais quand il est enfoui dans la terre, à 6 pieds de profondeur, la décomposition se fait avec plus de lenteur, et de même qu'une éponge absorbe l'eau, ainsi la terre absorbe les *gaz* qui se dégagent. La terre est le meilleur moyen de désinfection pour les corps en décomposition; elle transforme même ces gaz en d'autres matières qui contribuent à la croissance des plantes, et donnent cette abondante végétation que l'on remarque dans les cimetières. Si l'air des cimetières était si malsain, on ne s'expliquerait pas la longévité des fossoyeurs et des gardiens des cimetières. On a même trouvé que l'eau qui passait à travers les cimetières n'était pas corrompue; des spécialistes ont analysé l'eau qui avait sa source dans le voisinage des cimetières, et l'ont trouvée absolument saine: la terre est en effet un filtre excellent. Nous n'avons donc point de motifs pour déclarer nuisible l'ensevelissement dans les cimetières, et prendre parti en faveur de la destruction violente et *contre nature* des cadavres, en faveur de la crémation. „J'ai la ferme conviction, dit un grand savant italien, Mantegazza, que l'on calomnie les cimetières. 50 pour cent des crématistes fanatiques ne font l'éloge *du bûcher* que pour passer pour *libres-penseurs*; en brisant avec la tradition, ils veulent se donner l'air de faire du progrès.“ [1]

5. L'Eglise désapprouve **la crémation**, parce qu'elle est contraire aux sentiments chrétiens.

Dès l'origine l'ensevelissement des cadavres a été un usage universel; car les ossements humains que l'on rencontre dans le sein de la terre et qui datent des temps les plus reculés, n'ont pas été brûlés par le feu; on trouve même des caveaux fermés par des pierres. Les Juifs ont enterré leurs morts: l'Ecriture-Sainte parle en plus de 300 endroits des tombeaux des patriarches, des rois et des prophètes! Le refus de sépulture passait pour un châtiment (Deut. XXVIII, 26), et les Juifs n'ont brûlé quelques cadavres qu'en cas de peste. (Amos VI, 10). Les anciens *Romains* aussi enterraient leurs morts; ils considéraient les tombeaux comme sacrés (Cicéron) et punissaient sévèrement la profanation des sépulcres: on coupait, on brûlait la main du malfaiteur. Souvent on déposait le corps dans les pierres qui avaient, croyait-on, la propriété de les réduire en poussière dans l'espace de 40 jours: d'où le nom de *Sarcophages*, mangeurs de chair. Les Romains ne faisaient brûler les cadavres que dans le cas où ils craignaient une profanation de la part des ennemis (Pline); plus tard lorsque l'immoralité devint générale, la crémation devint une mode. Les Egyptiens et les peuples d'Amérique *embaumaient* leurs morts. (Momies). Chez tous les peuples idolâtres, les bûchers disparurent dès que la *civilisation* pénétra chez eux; le *christianisme* en particulier a fait disparaître la crémation. A notre époque, au contraire, où la foi chrétienne décline, où les mœurs redeviennent sauvages et païennes, on préconise la crémation, qui blesse nos **sentiments chrétiens**. Pour nous chrétiens, *la mort est un sommeil:* les morts sont endormis (I. Cor. XV, 18), parce qu'ils ressusciteront un jour; le cimetière est un dortoir, un lieu de repos et de paix, de là le mot *champ de repos*, or ce sommeil est figuré par l'ensevelissement et non par la crémation. De plus en déposant le cadavre dans la terre, nous professons que notre corps est comme une *semence* (I. Cor. XV, 42)

[1] En Allemagne on brûle chaque année 6 à 700 cadavres; 200 à Gotha et à Hambourg, 100 à Heidelberg, à Jéna, à Offenbach s./Mein, et enfin quelques-uns à Mannheim. Il n'y a guère que les gens riches qui se font brûler, parce qu'ils redoutent d'être *enterrés vivants*.

déposée dans la terre où elle germera et croîtra: on devrait écrire sur les cimetières: „Ici est déposée la moisson que Dieu a semée, le corps qui ressuscitera plus tard; il est semé périssable; il germera pour l'immortalité.“ Comme chrétiens, nous vénérons notre âme créée à l'image de Dieu, et aussi le corps, *son instrument.* (Orig.) Un chrétien ne donnera jamais son approbation à la crémation où le corps éclate, les os craquent et se tordent, où le cadavre est affreusement traité. Les adhérents de la crémation ne seront jamais que des hommes qui ont perdu le sentiment de leur dignité humaine et n'ont plus la foi chrétienne. Nous, *chrétiens*, nous prenons pour *modèle Jésus-Christ* qui ne s'est point fait brûler, mais déposer au tombeau d'où il est ressuscité. Les païens n'avaient point les mêmes raisons; ils ne désiraient ni tombes ni monuments funéraires, qui leur auraient *trop rappelé la mort* et la fin de leur félicité terrestre. C'est le même motif qui inspire les libres-penseurs de notre époque en faveur de la crémation. L'ensevelissement dans la terre leur rappelle trop *l'immortalité de l'âme;* ils préfèrent la crémation qui leur semble figurer l'anéantissement complet de l'homme après la mort. „Il ne faut cependant pas croire que nous, chrétiens, nous redoutions la crémation comme portant préjudice à notre immortalité: Dieu peut aussi ressusciter les corps dissous en fumée. (Octavius) L'inconvénient de la crémation, c'est qu'elle *empeste l'air* déjà corrompu par la fumée des fabriques, et produit des exhalaisons dangereuses qui seraient encore bien plus nuisibles si la crémation devenait générale. Il faudrait en effet établir dans les villes plusieurs fours crématoires, puisqu'il faut au moins deux heures pour consumer un cadavre. Les partisans de la crémation devraient nous dire pourquoi *les Indes*, où la crémation est en usage, devient le quartier-général *et le foyer de toutes les contagions et de toutes les épidémies.* De plus la crémation des cadavres est très coûteuse, et cause une dépense inutile de *combustible.* Enfin il y a une grave objection qui embarrasse les partisans de la crémation; la justice en effet ne peut approuver la crémation; si l'on enterre le corps, il est encore possible, après bien des années de constater des traces de meurtre, d'empoisonnement, de strangulation. On a ainsi découvert plusieurs crimes et sauvé bien des innocents, c'est impossible après la crémation, et ses partisans se rendent complice des crimes dont la justice perd la trace.

6. L'Eglise *ne peut pas* accorder les funérailles chrétiennnes *à ceux qui ne sont pas baptisés, à ceux qui ne sont pas catholiques,* et aux catholiques qui sont morts *publiquement en état de péché mortel.*

L'Eglise n'a aucun pouvoir sur ceux qui ne sont pas baptisés. Ceux qui ne sont pas catholiques sont par ex. les protestants, les vieux-catholiques; l'Eglise leur refuse les funérailles chrétiennes, parce qu'elle s'en tient à ce principe: „Ceux qui n'ont pas été en communion avec nous pendant la vie, ne le sont pas non plus après la mort.“ (Innocent III). Si le prêtre catholique présidait aussi aux funérailles de ceux qui ne le sont pas, il favoriserait le préjugé que „toutes les religions sont bonnes“, ce qui ne ferait que contribuer à l'*indifférence religieuse,* tout en enlevant sa dignité à la véritable Eglise, et causerait un préjudice grave au salut des âmes! Néanmoins l'Eglise tolère que, selon les prescriptions de la loi civile, on enterre dans les *cimetières catholiques ceux d'une autre religion,* mais elle leur assigne *une place* particulière qui n'est pas bénite. Elle permet aussi d'enterrer dans des caveaux de famille des membres qui ne sont pas catholiques. (Congr. Ing. 30 mars 1859). Sauf ces circonstances, elle s'en tient au principe: *Le cimetière bénit est un grand caveau de famille,* pour ceux qui appartiennent à l'Eglise catholique: nul n'a le droit d'y être enterré si, pendant sa vie, il n'a point fait partie de l'Eglise catholique. On refuse aussi la sépulture chrétienne aux *suicidés* qui se sont tués en pleine possession de leur raison; aux *duellistes;* à ceux qui ont refusé opiniâtrément les sacrements, ou n'ont pas fait la confession et la *communion pascales* pendant plusieurs années. Dans ce dernier cas on consulte presque toujours l'évêque pour la décision. Le refus des funérailles chrétiennes pour les *pécheurs publics* n'est pas une *sentence de damnation,* mais l'*expression publique de l'horreur* qu'inspirent leurs péchés, et un moyen de *détourner* les autres de ces forfaits. Une association n'aura certainement jamais l'idée d'accompagner au tombeau l'un de ses membres qui a porté préjudice à ses intérêts: l'association perdrait en considération aux yeux du peuple; de même il serait *dégradant* pour l'Eglise et pour le prêtre de faire des funérailles chrétiennes à un mauvais catholique. Les *suicidés* sont enterrés dans un endroit particulier non bénit, mais distinct de celui des non-catholiques.

3. Les pèlerinages.

En beaucoup de pays Dieu a fait jaillir des *eaux minérales* qui guérissent les maladies corporelles; il a choisi de même certains sanctuaires où la prière est plus promptement exaucée.

1. Les pèlerinages sont des *visites* à des sanctuaires où Dieu a souvent accordé des secours *extraordinaires*.

Les pèlerinages étaient déjà en usage chez les Israélites: aux trois fêtes de Pâques, de Pentecôte et des Tabernacles, tous les Israélites devaient aller à Jérusalem, et l'Enfant-Jésus s'y rendit avec ses parents à l'âge de 12 ans. (S. Luc. II, 41). C'est un besoin *pour l'homme* de faire de temps en temps un voyage: les riches vont ordinairement dans *les villes d'eaux,* les pauvres font des pèlerinages.

2. Il y a les pèlerinages des Lieux-Saints, et ceux en l'honneur de la S. Vierge et des Apôtres.

Les pèlerinages les plus importants des **Lieux-Saints** sont: le lieu du crucifiement et du S. Sépulcre *sur la montagne du Calvaire*, à Jérusalem; le lieu de l'Agonie et de l'Ascension sur la montagne des Oliviers; ceux de la naissance de Jésus-Christ *à Bethléem* et de l'Annonciation *à Nazareth*.

Sur la montagne du Calvaire se trouvent l'église du S. Sépulcre qui se compose de 3 églises: celle du crucifiement, celle de la Résurrection et celle de l'Invention de la Ste Croix, qui sont toutes sous le même toit. Les premiers chrétiens s'y rendaient en grand nombre: aussi l'empereur *Adrien* (100 ans après la mort de Jésus-Christ), voulut en éloigner les pèlerins chrétiens et y fit bâtir un temple des idoles. Lorsque *Ste Hélène*, mère de Constantin-le-Grand, y eut retrouvé la vraie croix (325), les pèlerinages à Jérusalem prirent un nouvel essor, et *Charlemagne* bâtit près du S. Sépulcre une hôtellerie. Au X[e] siècle les infidèles conquirent les Lieux-Saints. Alors commencèrent pour la délivrance de la Palestine les *croisades* (1096-1270), qui n'étaient que d'héroïques pèlerinages. Au XV[e] siècle, les pèlerinages en Terre-Sainte redevinrent fréquents et durèrent jusqu'à la révolte de Luther. Venise était le point de départ ordinaire des pèlerinages: il fallait de 8 à 11 semaines pour arriver jusqu'à Jaffa, tandis qu'aujourd'hui on y va en huit jours.

Les pèlerinages les plus importants **des Apôtres** sont: les tombeaux de S. Pierre et de S. Paul à *Rome*, et le tombeau de S. Jacques à *Compostelle* en Espagne.

Les ossements *de S. Pierre* reposent *dans la basilique* de son nom près de la colline du Vatican. C'est la plus grande église du monde, renommée pour sa gigantesque coupole: elle fut terminée en 1626 après un travail de cent dix ans Les ossements de S. Paul sont conservés dans *l'église S. Paul hors les murs.* Cette basilique fut détruite en 1826 par un incendie, mais rebâtie et consacrée par Pie IX, en 1854, à l'occasion de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.

Les pèlerinages les plus importants **de la Ste Vierge** sont: Notre Dame de *Lourdes* en France; *Lorette* en Italie; *Altötting* en Bavière; *Kevelær* dans la province rhénane;

Maria-Zell en Styrie; *Einsiedeln* (les Ermites) en Suisse.[1]

Lourdes est situé aux pieds des Pyrénées. En 1858 la Ste Vierge apparut 18 fois dans une grotte à une pauvre bergère nommée Bernadette et demanda que l'on construisit une église dans cet endroit et qu'on y vint en pèlerinage. Marie se nomma „l'*Immaculée Conception.*" Depuis lors une source jaillit, et l'eau a opéré jusqu'aujourd'hui des milliers de cures merveilleuses, entre autres celle de l'avocat parisien, Henri Lasserre, guéri de cécité, qui se fit l'historien de ce pèlerinage. Chaque année on distribue plus de 120,000 bouteilles de cette eau dans le monde entier, et des millions de pélerins arrivent tous les ans à Lourdes de toutes les parties du monde.[2] — A **Lorette,**[3] près d'Ancône en Italie, se trouve, depuis 1295 dans un petit bois de lauriers (lauretum), *la petite maison que la Mère de Dieu habitait à Nazareth.* Le roi de France S. Louis la vit encore à Nazareth en 1252. En 1291, on l'aperçut tout à coup à Tersato près de Fiume en Dalmatie; en 1294 elle en disparut et se retrouva près d'Ancône où elle changea encore de place en 1295. Cette maison a donc été apportée par les anges. L'autel qui s'y trouvait lors de cette miraculeuse translation est, selon la tradition, le même sur lequel S. Pierre a offert le S. Sacrifice. La statue en bois de cèdre que l'on y voit et qui mesure trois pieds de haut, représente la Mère de Dieu avec l'Enfant-Jésus: on la dit sculptée par S. Luc. En 1464 on construisit une *basilique* au-dessus de la maisonnette de la Mère de Dieu. On a élevé en plusieurs endroits des chapelles imitant celle de Lorette: d'abord à Tersato, puis en 1627 dans l'église de S. Augustin à Vienne. C'est à Lorette que les litanies de la Ste Vierge doivent leur nom. Chaque année on y compte environ 500,000 pélerins. Pie IX y fut, comme étudiant, guéri du haut mal. — **Einsiedeln,** en Suisse, doit son origine à un bénédictin, *S. Meinrad*, de la maison de Hohenzollern, qui *vécut en ermite* pendant 26 ans dans une forêt, et fut mis à mort par deux brigands qu'il avait hébergés. En 930 le doyen du chapitre de Strasbourg y fit bâtir une église où se trouvait la statue de la Ste Vierge vénérée par S. Meinrad. Comme S. Conrad. évêque de Constance se préparait à la *consacrer*, il vit. la nuit précédente, Jésus-Christ qui, accompagné d'une foule d'anges et de saints, consacrait ce sanctuaire au milieu des chants du ciel. Il s'abstint donc lui-même, de même que ses successeurs, sur l'ordre du pape, de procéder à la cérémonie. Cette circonstance, ainsi que la canonisation de S. Meinrad, la translation de ses *reliques* à Einsiedeln (1039), et les nombreux miracles qui y eurent lieu firent de cette église un pèlerinage célébre, où se rendirent les rois et les empereurs. Trois fois la chapelle miraculeuse fut préservée de l'incendie; elle fut cependant détruite pendant la Révolution, mais l'image miraculeuse fut sauvée. En 1817 on éleva une nouvelle église, et chaque année voit environ 150,000 pélerins prosternés dans ce sanctuaire béni.

3. Les chrétiens fréquentent les pèlerinages pour implorer le secours de Dieu dans une grande détresse, ou pour accomplir un vœu.[4]

[1] **Maria Zell** est très célèbre en *Styrie*, **Altötting** en *Bavière*, **Kevelaer** en *Westphalie*. Le pèlerinage de Maria Zell existe depuis 1200. Il fut fondé par un Ordre de Bénédictins. Un prêtre du couvent de S. Lambert, envoyé dans ces contrées, plaça dans une niche en planches (cellule) sur un tronc d'arbre une statue en bois de la Mère de Dieu. (1156). Il vint bientôt des pélerins qui, à l'exemple du moine, prièrent devant la statue de la Ste Vierge. Plusieurs guérisons miraculeuses rendirent célèbre ce pélerinage. Le roi de Hongrie, Louis Ier le Grand, qui, en 1363, avait, après avoir invoqué la Mère de Dieu de Ma ia Zell, battu 80,000 Turcs avec 20,000 hommes, construisit en cet endroit une grande église où plus tard les souverains d'Autriche et des princes de l'Eglise vinrent en pèlerinage. — La chapelle miraculeuse de Altötting, sur l'Inn en Bavière, fut construite et consacrée vers l'an 700 par S. Rupert, le premier Apôtre de la Bavière. Plus tard s'éleva à ses côtés un couvent de Bénédictins que les Hongrois, dans leurs invasions, brûlèrent avec l'église en 907. La chapelle seule fut préservée, ainsi que dans les guerres suivantes. Les pèlerinages commencèrent au XVIe siècle. Ce qui prouve que ce sanctuaire a été fréquenté, c'est que dans l'espace de 50 ans (de 1666-1719) on y a communié plus de 22 millions de fidèles. — A Kevelær près Dusseldorf, dans la Province rhénane, un bourgeois de Geldern bâtit une petite église en 1642, après en avoir reçu l'ordre d'une voix qui lui parla, tandis qu'il priait devant un crucifix On voit quelquefois venir à Kevelær 200,000 pélerins dans une année: ils arrivent de la Province rhénane, de la Westphalie et des Pays-Bas. La plupart des pèlerinages ont eu un humble commencement qui rappelle le grain de senevé de l'Evanglie.

[2] *Spirago*, Exemples, page 8.

[3] Cette tradition de Lorette n'est pas de foi, pas plus que celle des autres pèlerinages; elle est même contestée par des savants fort orthodoxes.

[4] S. Jean Népomucène, dans ses perplexités, fit le pèlerinage de Alt-Bunzlau. De même Dom Bosco († 1888) qui, tout en instruisant les enfants abandonnés de Turin, était l'objet de dures persécutions et ne savait plus comment continuer son œuvre. Revenu de son pèlerinage, il reçut bientôt d'une manière miraculeuse les secours qu'il avait demandés.

Dieu exauce *plus promptement* nos prières dans les lieux de pèlerinage. Les rois ont coutume de recevoir les solliciteurs dans une salle particulière du palais, et c'est là qu'ils accordent leurs grâces; Dieu agit de même. Le sol non plus n'a pas partout la même fertilité. C'est donc à bon droit que l'on nomme les pèlerinages des **lieux de grâce**. Beaucoup de malades font le vœu de faire un pèlerinage si Dieu les guérit; on en trouve la preuve dans les nombreux ex-voto qui garnissent les murailles.

4. La visite des pèlerinages contribue à la *conversion* de beaucoup de chrétiens.

L'homme qui voyage oublie ses soucis et prie avec *plus de dévotion;* aux lieux de pèlerinage, *il se confesse avec plus de sincérité* à un prêtre étranger, et répare peut-être beaucoup de confessions nulles: c'est là aussi que le S. Esprit agit plus puissamment sur les âmes. Le pèlerinage est aussi une *œuvre de pénitence,* car on est souvent exposé à de grands ennuis et à des dépenses qui contrarient nos passions. Le pèlerinage est aussi une *profession de foi publique* et un témoignage de conviction religieuse; les incrédules ne consentiront jamais à un pèlerinage, aussi cet acte religieux est-il la source de grâces particulières. Autrefois l'on prescrivait les pèlerinages comme *pénitence sacramentelle.* Il peut se faire que le pèlerinage soit pour quelques-uns un motif *de pécher plus librement:* de là le proverbe: „Ceux qui font beaucoup de pèlerinages, se sanctifient rarement", mais ce n'est pas une raison pour désapprouver les pèlerinages eux-mêmes; personne n'interdira l'usage du vin, parce que beaucoup s'enivrent!

---

4. Le chemin de la Croix.

Le chemin de la croix doit, dit-on, son origine à la Ste Vierge.

La tradition rapporte que la Mère de Dieu parcourut souvent, après l'Ascension de Jésus-Christ, le chemin que celui-ci avait suivi dans sa Passion, et surtout les lieux qu'avait marqués une circonstance particulière. (Cath. Emm.) *Les premiers chrétiens* allaient en foule visiter les Saints-Lieux et suivaient aussi la voie douloureuse. Mais lorsque, au *Moyen-âge,* la Terre-Sainte tomba au pouvoir des infidèles, et qu'il ne fut plus possible de s'y rendre qu'au péril de sa vie, on érigea *les croix des stations,* qui furent enrichies par les papes de nombreuses indulgences. S. François d'Assise, en particulier, contribua beaucoup à répandre la dévotion du chemin de la croix.

1. On nomme chemin de la croix les *14 stations* qui marquent le chemin suivi par Jésus-Christ, chargé de sa croix, depuis le palais de Pilate jusqu'à la montagne du Calvaire.

Ces 14 stations sont marquées par **14 croix de bois** sans l'image de Jésus-Christ; les tableaux et les inscriptions ne sont pas essentiels. Les chemins de croix sont érigés sur *les collines* et dans *les églises,* quelquefois dans les cimetières et par exception dans les maisons particulières et les chambres de malades.

2. Celui qui veut faire le chemin de la croix doit aller d'*une station à l'autre, en méditant* les souffrances de Jésus-Christ.

Il suffit de **changer de place d'une station à l'autre.** Il suffit aussi de **méditer en général sur la Passion du divin Sauveur,** mais on a l'habitude de réciter encore à chaque station un *Pater*, un *Ave Maria* et l'acte de *contrition.*

3. En faisant le chemin de la croix, on gagne de grandes

indulgences; on s'excite à la *contrition* de ses péchés et l'on se sent porté à pratiquer beaucoup de *vertus.*

Il est plus utile de méditer chaque jour la Passion de Jésus-Christ que de jeûner tous les vendredis au pain et à l'eau et de se *donner la discipline jusqu'au sang,* (S. Alb. le Gr.) Une seule larme versée sur les souffrances de Jésus-Christ a plus de valeur qu'*un pèlerinage* en Terre-Sainte. (S. Aug.) [1] C'est d'ailleurs pour maintenir toujours vivant le souvenir de ses douleurs que Jésus-Christ a institué la sainte messe. — En faisant le chemin de la croix on gagne les mêmes **indulgences** que si l'on visitait les *Saints-Lieux en Palestine;* „elles sont si nombreuses qu'on n'en connait pas l'étendue, mais il suffit de savoir qu'elles sont grandes et innombrables." (S. Léonard de P. M.) Cependant on ne peut les **gagner qu'une fois par jour.** Il faut aussi que le chemin de la croix, que constituent essentiellement les petites croix de bois, *ait été érigé* par un franciscain, un capucin ou un prêtre qui en a reçu le pouvoir. On ne peut *interrompre* le chemin de la croix par aucune occupation. — Par cet exercice de dévotion, le pécheur obtient la grâce de la **contrition.** De même que ceux qui étaient mordus par les serpents guérissaient en regardant le serpent d'airain (Nomb. XXI), ainsi les pécheurs, blessés à mort par le démon, recouvrent la santé de l'âme en méditant souvent la Passion du divin Sauveur. Le chemin de la croix est une des dévotions les plus efficaces pour *convertir les pécheurs* et rendre les justes plus parfaits. (Ben. XIV). Le chemin de la croix nous engage à pratiquer beaucoup de **vertus.** „En méditant la Passion de Jésus-Christ, nous obtenons la force de supporter nos souffrances non seulement avec *patience,* mais même avec joie." (S. Bon.) Notre orgueil, notre avarice, notre colère sont guéris par l'*humilité, la pauvreté* et *la patience* du Fils de Dieu. (S. Aug.) „Si tu veux, ô homme, marcher de vertu en vertu, médite avec toute la dévotion possible les souffrances du Seigneur, car cette méditation contribue puissamment à la sanctification de l'âme." (S. Bon.)

4. Celui *qui ne peut pas faire* le chemin de la croix, peut gagner les mêmes indulgences en tenant en main **la croix des stations** et en récitant 20 Pater, Ave et Gloria Patri.

Les empêchements qui peuvent se présenter sont l'éloignement trop grand de l'église, la maladie etc.; mais il faut qu'ils soient *sérieux.* **La petite croix** des stations est **en métal** ou en une autre matière solide, sur laquelle est attachée une *image de Jésus-Christ,* bénite par un prêtre qui en a le pouvoir. Cette croix doit *appartenir* à la personne qui s'en sert; on ne gagne pas les indulgences avec une croix étrangère. Quand plusieurs personnes font ensemble le chemin de la croix, il suffit que l'une d'elles tienne la croix en mains. (Léon XIII, 19 janv. 1884) Les personnes *dangereusement malades* n'ont besoin que de tenir la croix en main et de faire un acte de contrition. (Pie IX, 18 déc. 1877). On récite 14 fois le Pater, Ave et Gloria Patri pour les *14 stations;* 5 fois en l'honneur des *cinq plaies,* et une fois à l'intention du *souverain Pontife.*

---

5. Exposition du T. S. Sacrement.

1. **L'exposition solennelle du T. S. Sacrement** consiste à exposer sans voile *dans un ostensoir,* le corps de notre Seigneur *au-dessus de l'autel* à l'adoration des fidèles.

Dans *les premiers siècles* on cherchait *à soustraire* autant que possible le T. S. Sacrement *aux regards* des fidèles, afin de ne donner aux non-baptisés aucune occasion de se moquer des mystères chrétiens. C'est seulement depuis l'institution de la Fête-Dieu que l'on commença à exposer publiquement le Saint Sacrement. Pour cette exposition il faut au moins *6 cierges* allumés sur l'autel. (Congr. Ep. 9 déc. 1602). A la fin de l'exposition on donne la **bénédiction** avec l'ostensoir. La seule ouverture de la porte du tabernacle, que le curé peut faire en tout temps, ne compte pas pour une exposition solennelle.

---

[1] Le récit suivant nous fait comprendre combien la méditation de ses souffrances est agréable à Jésus-Christ: «Un jour que Ste Brigitte voyait le divin Sauveur répandre son sang par toutes ses plaies, elle lui demanda qui lui avait fait toutes ces blessures»: «Ce sont, lui répondit-il, ceux qui ne méditent pas sur l'immensité de l'amour que je leur ai témoigné sur la croix.»

2. On expose le T. S. Sacrement: à la messe aux grandes fêtes, aux exercices du soir, les dimanches et fêtes, le Vendredi-Saint et le Samedi-Saint[1] au S. Sépulcre, le jour de la Fête-Dieu, et aux Quarante Heures. [2] Il arrive aussi que l'*évêque ordonne* l'exposition du T. S. Sacrement pour un motif grave.

Les trois jours du carnaval qui précèdent le mercredi des cendres sont des jours de folies et de péchés; l'Eglise fait exposer le SS. Sacrement du matin jusqu'au soir pour détourner les fidèles des divertissements mondains, et satisfaire à la justice de Dieu irrité des offenses qu'il reçoit pendant ce temps. Elle agit comme un enfant très aimant qui cherche à faire plaisir à son père attristé par ses voisins. On gagne une indulgence en recevant, l'un de ces trois jours, les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. (Clément XIII, 26 juin 1765). L'évêque prescrit encore l'exposition du SS. Sacrement en temps de disette, d'épidémie, pour le pape, etc.

6. Missions, Retraites.

1. Les **missions** sont des prédications et d'autres exercices religieux que dirigent des prêtres spéciaux, afin de *ranimer l'esprit chrétien* dans une paroisse.

Les missions dites *populaires* ne doivent pas être confondues avec les *missions des pays infidèles:* elles sont ordinairement dirigées par des *religieux,* entre autres par les **Rédemptoristes** (fondés vers 1730 par *S. Alphonse de Liguori,* dans l'Italie méridionale) ou par les **Jésuites** (fondés en 1540 par S. Ignace de Loyola) ou par les **Lazaristes** (fondés en 1630 par S. Vincent de Paul), qui par leurs constitutions, sont obligés de donner des missions, et y sont préparés dans leurs couvents. Dans plusieurs contrées, des *prêtres séculiers* donnent aussi des missions pour quelques paroisses. Les missions font toujours *beaucoup de bien;* ce sont des *exercices extraordinaires,* qui produisent sur les paroissiens une profonde impression. Les nombreux *sermons,* qui se *suivent sans interruption* ont plus de puissance et ressemblent à une pluie salutaire. Comme les prêtres missionnaires mènent ordinairement une vie pieuse, le *S. Esprit parle par leur ministère,* et leurs paroles ébranlent les cœurs les plus endurcis. Ces missionnaires étant inconnus dans la paroisse, les fidèles ont d'excellentes occasions de faire une *confession sincère.* Dans ces jours privilégiés, il semble que les *grâces du ciel* descendent avec une abondance extraordinaire. Que d'ennemis se réconcilient! que de querelles sont oubliées! Que de restitutions ont lieu! que de mauvaises habitudes sont détruites! Que de mauvaises confessions sont réparées! Combien d'âmes se convertissent et reviennent sincèrement à Dieu! (S. Alph.) Aussi *le souverain Pontife* a-t-il instamment *prié* les évêques d'organiser des missions dans leurs diocèses pour réveiller la foi dans les paroisses et ramener les fidèles dans le chemin de la vertu. (Pie IX, 17 mars 1856). Les papes ont enrichi d'*indulgences* les exercices de la mission. „Les *libertins* n'aiment pas les missions, parce que les missions inquiètent leur conscience et troublent leurs amusements", ainsi parle Fénelon qui, comme évêque, aimait à coopérer à ces saints exercices.

2. *Les retraites* ou *exercices spirituels* ont les mêmes effets que les missions.

Les **retraites** ou **exercices spirituels** sont des *instructions* jointes à d'autres exercices de piété que l'on donne dans les églises à propos de la première communion, ou dans certaines maisons, par ex. dans des couvents, pour les différents états (prêtres, instituteurs, ouvriers, pères et mères de famille, etc.), et qui sont suivis de la réception des *sacrements.* Pendant la retraite on pense avec plus de zèle au salut de son âme, et cette méditation contribue beaucoup à faire revivre la foi et à réformer les mœurs. Une *montre,* quoique rien n'y soit brisé, a besoin à un moment donné d'un nettoyage à fond, ou même d'une réparation; l'âme aussi a

[1] Dans les pays du rit romain, cette exposition ne se fait que le Jeudi-Saint
[2] Dans la plupart des églises les Quarante Heures se célèbrent au Carnaval.

besoin d'être restaurée par des exercices particuliers. C'était la coutume des saints: presque tous, après un temps plus ou moins long se retiraient dans la *solitude* à l'exemple du divin Sauveur qui jeûna *dans le désert* pendant 40 jours. Le S. Siège a souvent recommandé avec instance les exercices spirituels. On peut faire aussi la retraite *en son particulier* et la joindre à un pèlerinage.

---

7. Congrès catholiques. Mystères de la Passion.

Les congrès catholiques et les mystères de la Passion contribuent à vivifier la foi catholique.

1. Les **congrès catholiques** sont des réunions de catholiques qui par des délibérations communes prennent des résolutions opportunes, utiles à l'Eglise, destinées à être mises en pratique.[1]

Les congrès catholiques sont *provinciaux* ou *nationaux* ou même *internationaux*, selon qu'y prennent part les catholiques d'une province, de tout un pays ou de tous les pays.[2]

Les congrès catholiques ne prennent point part au gouvernement de l'Eglise, mais *soutiennent les pasteurs.*

Les *évêques* seuls ont le droit de gouverner l'Eglise. Aussi tous les organisateurs des congrès catholiques ont pris pour devise ces paroles de S. Ignace d'Antioche: „*Que rien ne se fasse sans l'évêque.*" Ils s'assurent d'abord de l'approbation du pape et des évêques, et jamais ces assemblées ne se sont mêlées de la direction de l'Eglise. Elles n'ont été que des *instruments* pour faire prévaloir les principes catholiques, *des troupes* qui ont soutenu l'action des évêques. C'est pourquoi les évêques les ont toujours favorisées et y ont pris part.

Les congrès catholiques ont été d'une grande utilité pour l'Eglise: ils ont fondé des *associations*,[3] ont favorisé l'*union,* soutenu le *courage* et les *convictions* religieuses, et relevé la *considération de l'Eglise* qu'elles ont délivrée de plus en plus de ses *entraves.*

---

[1] Les congrès catholiques ont pris naissance en Allemagne aux temps des persécutions contre l'Eglise. Au commencement du dernier siècle il y eut en ce pays une *lutte d'extermination* contre l'Eglise catholique. Déjà en 1803 on lui enleva *des biens* pour une valeur de 120 millions de florins, et peu à peu on livra aux protestants beaucoup d'églises. L'Etat prit ensuite la *direction* de l'Eglise, entrava les relations entre le pape et les évêques, enleva aux évêques le droit d'élever les prêtres, distribua, d'après ses caprices, les sièges épiscopaux et les bénéfices ecclésiastiques, fit des ordonnances concernant les affaires purement spirituelles (par ex. la manière de célébrer l'office divin: il alla même jusqu'à fixer les conditions de l'absolution !); il exclut autant que possible les catholiques des emplois publics, leur refusa la permission de publier des journaux, etc. Enfin il promulgua sur les *mariages mixtes* une ordonnance entièrement hostile à l'Eglise. L'archevêque *de Cologne, Mgr de Droste-Vischering* refusa de se soumettre à cette ordonnance. On le saisit pour l'enfermer dans la forteresse de Minden (1837). Cet emprisonnement réveilla de son sommeil l'Allemagne catholique. Bientôt l'on forma des *associations* qui se proposèrent de reconquérir la liberté pour l'Eglise: on les appela plus tard *Associations de Pie IX.* La première association prit naissance à Mayence, sous la direction du chanoine *Lennig* (1841). Bientôt après, les *20 évêques* d'Allemagne *réunis à Wurzbourg* réclamèrent les droits que l'Etat avait enlevés à l'Eglise. (1848). Pour donner du poids aux réclamations des évêques, les Associations de Pie IX se réunirent à *Mayence en 1848* en premier congrès catholique. Elles se fondirent alors toutes ensemble pour former l'*Association catholique d'Allemagne*, et l'on décida de se réunir désormais régulièrement.

[2] Depuis 1848 les catholiques d'Allemagne tiennent leurs réunions tous les ans dans différentes villes: Mayence, Breslau, Cologne, Munich, Wurzbourg, Aix-la-Chapelle, Trèves, Fribourg en Brisgau, etc. A leur exemple, les catholiques des autres pays ont aussi eu leurs assemblées générales: En *Autriche*, à Vienne (18.7 et 1889), à Linz (18[illegible]); en *Suisse*, en *France*, en *Italie*, en *Espagne*, dans l'*Amérique du Nord*, et dernièrement en *Hongrie*.

[3] Ces assemblées ont fondé la société de *Ste Cécile* pour le développement de la musique sacrée; de *S. Raphaël* pour la protection des émigrants; de *S. Boniface* pour les catholiques dispersés parmi les protestants (la Diaspora).

Tous ceux qui ont assisté à ces assemblées sont ravis de l'*enthousiasme* que suscite la parole vivante des orateurs, de la vivacité du réveil de *la foi*, de son affirmation publique. Et si l'on consulte la presse hostile du jour, on s'aperçoit que les résolutions et les protestations de ces assemblées en *imposent* au-dehors.[1] „Dans ces assemblées on démolit pierre par pierre les murs du temple du paganisme moderne, afin d'élever sur ses ruines une magnifique basilique."

2. On nomme mystères la représentation des souffrances de Jésus-Christ et des événements importants de la Bible en tableaux vivants.

Au Moyen-âge déjà on cherchait à représenter dans des *tableaux* les événements de la vie du divin Sauveur. Ces tableaux remplaçaient la Bible aux yeux du peuple, avant l'invention de l'imprimerie. C'est ainsi que S François d'Assise († 1226), avec la permission du pape, construisit dans une forêt de sapins[2] une étable qu'il remplit de mousse et de fagots; il y mit ensuite une crèche avec l'Enfant-Jésus et les statues de Marie et de Joseph et plaça à l'extérieur un bœuf et un âne vivants devant une provision de foin. La nuit de Noël on célébra pour la multitude accourue de tous côtés et manifestant des sentiments d'édification indicibles, une messe solennelle où S. François fit l'office de diacre. Depuis lors on fit des **crèches** à Noël dans toutes les églises; on alla même, au Moyen-âge, jusqu'à reproduire *aussi naturellement* que possible les particularités de la vie de Jésus-Christ, des personnages de la Bible ou des saints, et même les paraboles de l'Evangile, en *tableaux vivants*. Ces représentations théâtrales s'appellent **mystères**; elles concordaient avec les fêtes de l'*année liturgique:* il y eut donc les mystères de Noël, de la Passion, de Pâques, de la Ste Vierge, des paraboles et des légendes, et même de la fin du monde. Dans l'origine ces mystères se jouaient dans les églises et en latin; plus tard ce fut devant les églises, en plein air et en langue vulgaire. Au XIVe siècle, ils étaient en usage dans tous les villages. Mais comme ils donnèrent lieu, notamment en France, à beaucoup d'abus, les papes les interdirent absolument. Ce ne fut qu'en 1633 qu'on les reprit à **Oberammergau** en Bavière, à la suite d'un vœu de la population. On y joue ces mystères *tous les dix ans.*[3] Beaucoup de gens, surtout des libres-penseurs, ne sont pas amis de ces mystères, et les regardent *comme une profanation*, sous prétexte que les acteurs sont des *hommes;* mais alors on devrait regarder aussi comme une profanation toute espèce d'image de Jésus-Christ. Du reste l'expérience prouve que les mystères de la Passion impressionnent si pieusement les spectateurs que l'on oublie les acteurs qui remplissent les rôles. Les ennemis de ces mystères sont d'ailleurs confondus par la merveilleuse efficacité du vœu des habitants d'Oberammergau; ce que Dieu approuve d'une manière si éclatante ne peut pas être mauvais.

Les associations religieuses.

L'Eglise travaille encore au salut des hommes par les *associations* religieuses.

Aujourd'hui, où les ennemis de l'Eglise sont si nombreux, il est nécessaire que les hommes bien disposés se forment en ordre de bataille en *réunissant leurs forces* pour travailler au même but. C'est le seul moyen de réussir. L'axiome suivant est peut-être exagéré, mais il contient une vérité: „Dix hommes bien unis peuvent en faire trembler cent mille qui sont désunis." (Mirabeau). *L'union fait la force.*[4]

[1] C'est à ces réunions que l'on doit en Allemagne l'origine du *Centre* au Reichstag.

[2] Le sapin est le seul arbre qui conserve sa verdure en hiver; il a un port magnifique et s'emploie à cause de cela comme arbre de Noël.

[3] On connait les mystères de la Passion à *Brixlegg* dans le Tyrol et de *Vorderthiersee* près Kufstein. (Ces derniers existent depuis 1762, et depuis 1855, on les joue admirablement tous les dix ans.) Depuis 1893, on joue chaque annee à *Hôritz*, dans la forêt de Bohême des mystères qui ont une grande célébrité.

[4] Un père voulut faire comprendre cette vérité à ses 7 fils, afin qu'ils restassent unis après sa mort. Il donna à chacun d'eux une baguette en leur disant de la rompre: ils le firent facilement. Il prit ensuite 7 autres baguettes de même force qu'il lia ensemble et leur dit de les briser. Aucun n'y parvint. «Vous voyez, leur dit-il, que l'union rend forts: ne vous séparez donc jamais, mais restez toujours unis, et personne ne pourra vous vaincre. Si vous vous séparez, vous êtes perdus.» (*Spirago* Exemples, p. 206)

Une goutte d'eau ne peut pas faire marcher un moulin; un fil ne peut soulever un fardeau; mais une quantité de gouttes réunies mettent une roue en mouvement; plusieurs fils mis ensemble sont incassables. C'est de ce désir de réunir des forces dispersées que sont nés les *Ordres religieux*. Les associations religieuses les imitent.

1. Les associations religieuses sont des réunions volontaires de fidèles, qui ont pour but de travailler à leur propre salut ou à celui de leur prochain.

Les associations religieuses ont un but semblable à celui des *associations laïques*. Celles-ci (sociétés de gymnastique, de pompiers, de conversation, etc.) cherchent à développer leur *propre* bien ou le *bien public* terrestre. Les associations religieuses travaillent en première ligne au **salut éternel** de leurs membres et à celui du prochain, mais beaucoup se proposent en outre le *bien terrestre* de leurs membres.

2. Les associations religieuses se divisent en associations de prières (confréries) et en sociétés catholiques de *secours*.

Les **confréries** ont surtout pour but les exercices de piété; les **sociétés de secours** cherchent à venir en aide au prochain dans ses *besoins* spirituels ou temporels.

Les confréries travaillent donc d'abord à *la sanctification* de leurs membres; les sociétés de secours travaillent *au bien-être du prochain*, cependant aucune association religieuse ne s'occupe directement de *politique*. Mais les sociétés de secours cherchent aussi à procurer autant que possible des *délassements* et des récréations; on atteint ainsi plus facilement le but principal de l'association et l'on préserve ses membres des divertissements dangereux.

3. Les associations religieuses sont, comme telles, sous la direction de l'évêque; elles se soumettent cependant aux lois de l'*Etat* sur les associations.

Les associations purement religieuses sont exclusivement du domaine de l'Eglise (Léon XIII, 1891), c'est pourquoi l'évêque *seul*, ou le supérieur d'un Ordre (Paul V) peuvent *ériger des confréries;* c'est à lui d'en *approuver les statuts* (Clém. VIII, 7 déc. 1604), s'ils ne sont pas encore approuvés par Rome; de surveiller les confréries et pour les exercices de piété et pour l'emploi des fonds (Conc. Trid. XXII, 8); d'interdire les dévotions extraordinaires. (Cong. Ép. 9 juill. 1602); de prescrire la manière dont on fera les quêtes, et le but auquel on doit les employer (Clém. VIII, 7 déc. 1604); *d'assister à leurs réunions* ou de s'y faire représenter (Cong. Conc. 16 avril 1692); de nommer *le curé de la paroisse comme president* et directeur de la confrérie. (Cong. Ind. 8 janv. 1861) Pour fonder une société catholique de secours, il faut d'abord demander *l'approbation ecclésiastique*, puis *celle de l'Etat.*

4. Le *Siège apostolique* a toujours *beaucoup recommandé* les associations religieuses et les a enrichies d'*indulgences*, parce qu'elles sont très utiles à ceux qui en font partie et à l'Eglise tout entière.

Léon XIII a recommandé dans deux encycliques (1884, 1891) les associations religieuses, en particulier les sociétés de S. Vincent de Paul, les syndicats d'artisans et d'ouvriers. „Les associations sont des *armées en bataille* qui combattent le démon (Pie IX), elles luttent contre les sociétés hostiles à la foi, sans se servir d'armes bruyantes, mais en silence et surtout par la prière. Les confréries sont comme l'*arche de Noé*, puisque les mondains y cherchent un refuge contre le déluge des tentations et des vices qui inondent l'univers. (S. Alph.) Les membres des **associations de prières** et des confréries sont exhortés à la piété: ils ne négligent pas facilement la *prière* parce qu'on leur en prescrit chaque jour de particulières;

ils reçoivent plus fréquemment les *sacrements*, d'abord parce que les statuts l'ordonnent à certains jours, ensuite parce qu'ils gagnent souvent des indulgences plénières; ils apprennent à pratiquer l'*obéissance* dans leurs rapports avec leur confesseur. Ils recherchent moins les *divertissements* du monde, parce qu'ils s'occupent plus de choses religieuses, qu'ils passent les dimanches en prières et que les statuts les forment au renoncement d'eux-mêmes. Les membres des associations de prière contribuent même beaucoup à *relever la foi et la moralité dans une paroisse;* en recevant souvent les sacrements, ils donnent aux autres le bon exemple et les encouragent ainsi à *s'approcher du tribunal de la pénitence et de la sainte table.* Les fidèles qui sont tombés en péché mortel ou ne se sont plus confessés depuis longtemps, se décident plus facilement à aller trouver le confesseur, parce que leur présence sera moins remarquée, vu la foule des pénitents. Les membres des associations religieuses *ne* font *jamais*, comme l'expérience l'apprend, partie *des sociétés hostiles à l'Eglise*, et s'occupent de la propagation des *bons écrits*, surtout des livres qu'elles impriment: ce sont eux qui donnent les aumônes les plus riches pour soutenir les œuvres pieuses. Souvent même ils *aident* le curé dans l'exercice de ses fonctions. Ils s'efforcent de mener *une vie chrétienne* et de remplir consciencieusement *les devoirs de leur état.* Bien que quelques membres soient plutôt une honte qu'un honneur pour l'association, ce n'est pas celle-ci qu'il faut en accuser, c'est plutôt la négligence de ces membres à observer leurs statuts; du reste, tous les champs de blé ont de l'ivraie. — Les **sociétés de secours** sont aussi d'une grande utilité. En travaillant avec de nombreux associés qui partagent leurs idées (l'union fait la force pour le bien comme pour le mal), les membres s'encouragent mutuellement; ils ne cachent pas leurs convictions religieuses, et s'approchent sans respect humain des sacrements; *ils se soutiennent* mutuellement, apprennent à mieux *connaître les devoirs de leur état* et appliquent dans la vie pratique les principes du christianisme; ils favorisent la bonne presse, et dans les élections ne donnent jamais leurs voix aux ennemis de la religion. Ces associations servent aussi à fonder de bonnes familles chrétiennes, et c'est le motif pour lequel *les libres-penseurs les ont en horreur.* L'expérience apprend que les paroisses où *n'existent point* d'associations religieuses, sont dans un triste état, et qu'une paroisse ne peut être religieusement et moralement relevée que par ces associations.

5. Les associations religieuses ont l'*avantage* de ne pas *obliger* leurs membres *sous peine de péché* à pratiquer les œuvres prescrites.

S. François de Sales s'était fait recevoir dans plusieurs confréries, et comme on lui en demandait le motif, il répondit: „Dans les confréries on peut gagner beaucoup, sans jamais rien perdre." Sans doute on perd beaucoup d'*indulgences* et de *grâces* quand on n'observe pas les statuts et cela arrive quand on se fait recevoir dans trop de confréries; mais il ne faut pas s'imaginer qu'on *est sauvé*, par le fait qu'on est de beaucoup de confréries: ce n'est pas la confrérie qui sauve, mais une vie pieuse et chrétienne.

6. Le Tiers-Ordre l'emporte en dignité sur toutes les associations religieuses.

Ce n'est pas une confrérie, mais un véritable ordre religieux (Nicolas IV 1289), or, l'ordre religieux doit être préféré à toutes les dignités et à tous les biens du monde. (S. Alph.)

I. Le Tiers-Ordre.

1. Le **Tiers-Ordre** a été institué par *S. François d'Assise pour les gens du monde,* afin que, tout en restant dans le monde, ils puissent, en suivant certaines règles, arriver facilement et promptement à la sainteté.

Après que S. François d'Assise eut fondé l'ordre des Franciscains et l'ordre des Clarisses, un riche *marchand italien* lui demanda des *règles* pratiques, pour

se sanctifier tout en restant dans le monde. Le saint accéda à son désir, et plusieurs personnes du monde observèrent ces règles. Ainsi naquit l'ordre de la Pénitence, vers 1220, aujourd'hui nommé Tiers-Ordre, parce que c'est le 3e fondé par S. François. Les membres vivaient au milieu du monde et portaient un *vêtement gris* avec une *corde comme ceinture*. Nicolas Ier confirma, en y faisant quelques modifications (1289), ce nouvel ordre qui se répandit rapidement et fleurit surtout en Espagne. Le Tiers-Ordre est pour les personnes qui vivent *dans le monde*, mais non selon le monde; les membres des autres ordres et congrégations ne peuvent pas s'y faire recevoir. (Cong. Ind. 16 juill. 1887).

2. Le Tiers-Ordre se distingue des autres *confréries* en ce que ses membres portent un *vêtement religieux* et sont dirigés par un supérieur de l'Ordre.

Les membres, nommés tertiaires, portent *sous leurs vêtements* un **scapulaire** spécial, rappelant le joug de Jésus-Christ, et une **ceinture** qui figure les liens dont fut chargé le divin Sauveur, et qui exhorte à la pénitence. On les reçoit à la *prise d'habit*, à laquelle ne sont admises que les personnes âgées de plus de 14 ans, menant une vie chrétienne. Après la prise d'habit, on fait un an de *noviciat*, suivi de la *profession*, ou promesse d'observer fidèlement les commandements de Dieu et les règles de l'Ordre Le *visiteur de l'Ordre* ne peut être qu'un membre d'*un couvent de Franciscains* nommé par le supérieur. Il dirige les membres d'une confraternité située dans le voisinage du couvent, reçoit les membres, les surveille, leur accorde des dispenses, visite les confraternités, prononce les exclusions, etc. Le visiteur peut être aussi un prêtre séculier nommé par le provincial. Dans toute paroisse où est établi le Tiers-Ordre, il y a un supérieur qui veille au maintien de la règle; si les supérieurs ne sont pas très zélés, le Tiers-Ordre n'atteint pas son but.

3. Le Tiers-Ordre se distingue des autres *Ordres* en ce que ses membres ne sont pas tenus à suivre les *conseils évangéliques*, mais seulement les *commandements*, et ne sont astreints *sous aucun péché* à suivre les règles de l'Ordre.

Les prescriptions des règles sont *très faciles* à observer; Léon XIII en 1883 les a beaucoup *mitigées* en les accommodant à notre temps. En voici les points principaux: Simplicité dans le vêtement; fuite de la danse, du théâtre, des festins trop mondains; modération dans le boire et le manger; jeûne, la veille des fêtes de S. François d'Assise et de l'Immaculée Conception; réception mensuelle des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie; récitation quotidienne de 12 Pater, Ave et Gloria Patri (autrefois 54 Pater); ne pas tarder à faire son testament; éviter les querelles; examiner chaque soir sa conscience; éviter de lire ou de soutenir les mauvais livres et les mauvais journaux; assister chaque jour à la sainte messe autant qu'on le peut; assister à la réunion mensuelle du Tiers-Ordre; aider les membres pauvres et malades; prier pour les membres défunts, et prendre part à leurs funérailles. Les prêtres jouissent encore d'autres mitigations de la règle. Celui qui ne peut pas observer *toutes* ces prescriptions peut en demander *dispense* au supérieur, ou les faire commuer en d'autres bonnes œuvres. La *transgression* d'une règle n'est *un péché* que quand elle est en même temps la transgression d'un *commandement* de Dieu ou de l'Eglise; cependant on perd les indulgences et les grâces quand on n'observe pas les règles.

4. Les membres du Tiers-Ordre participent à *des grâces plus grandes* que ceux des autres confréries.

Ils peuvent gagner chaque mois une **indulgence plénière** au jour qu'ils choisissent, ensuite au jour de la réunion mensuelle, et en outre à plusieurs autres jours, quand ils s'approchent des sacrements, visitent une église, et récitent au moins 5 Pater à l'intention du Souverain-Pontife, enfin à l'heure de la mort, après la réception des sacrements et l'invocation du saint Nom de Jésus. Une fois par mois, ils peuvent, en récitant 6 Pater, Ave et Gloria Patri, gagner **les indulgences des Lieux-Saints**, de Rome, de la Portioncule, de Compostelle et de Jérusalem. A 9 jours déterminés ils peuvent recevoir d'un prêtre autorisé, **l'absolution générale** à laquelle sont attachées une indulgence plénière et d'autres grâces; en cas d'empêchement, ils peuvent,

dans la huitaine, recevoir cette absolution le dimanche ou un jour de fête (Cong. Ind. 16 janv. 1886) ou de tout prêtre au confessionnal après l'absolution sacramentelle. Deux fois par an, ils reçoivent la **bénédiction papale**. Toutes ces indulgences peuvent être appliquées *aux âmes du purgatoire*. Celui qui a l'habitude *de se confesser chaque semaine* peut gagner, sans autre confession, toutes les indulgences qui se présentent dans l'intervalle. (Cong. Ind. 9 déc. 1763). Celui qui par suite de *maladie*, ne peut pas faire *la visite* prescrite pour gagner *l'indulgence* ou ne peut *communier*, gagne cependant ces indulgences, pourvu qu'il accomplisse les autres bonnes œuvres que le confesseur lui impose pour *les remplacer*. (Pie IX, 1862). **L'autel est privilégié**, pour les messes célébrées pour un membre défunt de l'Ordre, et les prêtres tertiaires ont trois fois par semaine le privilège personnel de l'autel privilégié. Le Tiers-Ordre jouit de *l'intercession de grands et nombreux saints* qui en ont fait partie, en particulier de celle de S. *François le fondateur*; les saints de l'Ordre *Franciscain* et les saintes de l'Ordre des *Clarisses* intercèdent aussi auprès de Dieu pour les membres du Tiers-Ordre qui leur tient de si près.[1]

5. Des personnes de très haut rang et de grands saints ont été membres du Tiers-Ordre.

On y compte 130 têtes couronnées, entre autres S. Louis, roi de France, Rodolphe de Habsbourg (et après lui 20 membres de la famille impériale de Habsbourg); S. Ferdinand, roi d'Espagne; Léopold d'Autriche; à une époque plus récente Pie IX, et Léon XIII. Parmi les *saintes* du Tiers-Ordre on compte Ste Brigitte, Ste Françoise Romaine, Ste Marguerite de Cortone, Ste Elisabeth, comtesse de Thuringe. Ste Elisabeth, reine de Portugal, Ste Claire de Montefalcone, etc. Si le Tiers-Ordre redevenait florissant comme autrefois, les hommes perdraient le désir immodéré des biens de la terre; ils apprendraient à combattre leurs mauvaises passions, à obéir à leurs supérieurs et à respecter leurs droits mutuels: les riches et les pauvres se réconcilieraient. (Léon XIII, 1892). Le Tiers-Ordre est capable d'opérer *la résurrection morale des paroisses* (Curé d'Ars), il est en état d'obtenir le triomphe du règne de Dieu sur le règne de Satan. (Congrès cath. de Florence 1873). Jusqu'ici 39 papes, entre autres Léon XIII, ont recommandé le Tiers-Ordre.

---

2. Les confréries et associations les plus répandues.

Pour ériger une confrérie dans une paroisse, il faut toujours la *permission de l'évêque*, et l'affiliation à une archiconfrérie. L'évêque fait aussi connaître l'érection d'une confrérie au pouvoir civil, si c'est nécessaire.

1. L'œuvre de la **Propagation de la Foi** a pour but de venir en aide par la prière et l'aumône aux missionnaires qui prêchent aux infidèles.

Obligations de cette œuvre: Les membres récitent chaque jour un *Pater* et un *Ave* avec l'invocation: „S. François-Xavier, priez pour nous“, et paient chaque semaine 5 centimes; les pauvres ne paient que ce qu'ils peuvent. Les indulgences principales sont: Une indulgence plénière deux jours à volonté dans le mois, et à l'heure de la mort. Toute messe pour un membre défunt a l'autel privilégié. Dix membres formant une dizaine, reçoivent gratuitement les *Annales* de la propagation de la foi, tirées à 300,000 exemplaires, qui renferment d'intéressantes nouvelles des missions. Ce sont 12 laïques qui ont fondé[2] cette œuvre à Lyon en 1822. C'est dans cette ville que se trouve encore aujourd'hui le conseil central qui reçoit chaque année environ 7 millions de francs, dont la moitié vient de France, particulièrement d'ouvriers et de gens peu fortunés. C'est à cette œuvre de la propagation de la foi que l'on doit dans l'espace de 40 ans l'érection de 150 sièges épiscopaux dans différentes contrées et la conversion de 10 millions de païens. Beaucoup de personnes objectent: *„Nous avons déjà une foule de pauvres dans le pays.“* O avarice humaine! Songez donc que

---

[1] L'an dernier il a paru une liste de nouvelles indulgences: s'adresser pour l'avoir à un couvent de capucins.

[2] La vraie fondatrice de l'œuvre est une pauvre ouvrière de Lyon, Mlle Jaricot. (Note du trad.)

vous ne pouvez rien faire de plus méritoire que de contribuer au salut des âmes! C'est par là que vous attirerez sur vous les bénédictions du ciel et que vous pourrez non-seulement arracher quelques âmes à l'empire de Satan, mais encore soulager la misère qui est autour de vous; si vous supprimiez chaque semaine quelques centimes à vos toilettes, à vos fêtes, à toutes les frivolités de la mode, vous pourriez faire tous les deux. (Mgr. de Bonald, arch. de Lyon). La générosité des protestants a de quoi nous faire rougir; bien que moins nombreux, ils donnent 15 fois plus. Pensez donc chaque année à l'Œuvre de la Propagation de la Foi!

2. L'œuvre de la **Sainte Enfance** a pour but d'aider les missionnaires à rechercher et à faire élever chrétiennement *les enfants* infidèles *exposés* par leurs parents.

Statuts de cette œuvre: Les membres paient chaque mois 5 centimes (les pauvres ce qu'ils peuvent), et récitent chaque jour un Ave Maria avec l'invocation: „O Vierge Marie, priez pour nous et pour les pauvres enfants infidèles." Pour une section, il faut dans chaque paroisse en souvenir des 12 années de l'enfance de Jésus, au moins 12 membres, qui n'aient pas dépassé 21 ans. Les mères font souvent inscrire leurs petits enfants et récitent à leur place les prières prescrites; elles obtiennent ainsi d'autant plus sûrement la santé de leur enfant qu'elles aident à sauver un enfant étranger de la mort temporelle et éternelle. Les membres gagnent 5 à 7 indulgenees plénières par an, les directeurs ont des privilèges plus grands. Les Chinois qui ont trop d'enfants ou des enfants débiles, ont la cruelle habitude de les exposer dans les forêts ou dans des endroits où les bêtes sauvages viennent les dévorer; chaque année 30,000 enfants périssent misérablement. Emu de pitié, ***Mgr. Forbin-Janson***, évêque de Nancy, fonda en 1841 cette œuvre de salut qu'il mit sous la protection de l'Enfant-Jésus. L'œuvre reçoit chaque année 1 à 2 millions de francs, dont la moitié vient de France. Avec ces ressources on peut baptiser jusqu'à 400,000 enfants, et en élever chrétiennement près 40,000, dont plusieurs deviennent missionnaires dans leur pays.

3. La **confrérie de S. Michel** a pour but d'aider le *chef* de l'Eglise par la prière et l'aumône.

Statuts. Les membres récitent chaque jour un Pater et Ave avec le symbole des Apôtres pour le chef de l'Eglise. Ils font comme les premiers chrétiens qui priaient pour S. Pierre en prison, et donnent chaque année 25 centimes pour le ***denier de S. Pierre.*** Ce denier sert à soutenir les missionnaires et les évêques dépouillés par les gouvernements hostiles à la religion, à entretenir les chancelleries pontificales, les nonces représentants du Saint-Siège, les trésors artistiques (par. ex. de la Basilique de S. Pierre). Cette œuvre a été ***fondée*** à Vienne par plusieurs personnages haut placés, à l'époque où le pape avait déjà été dépouillé de ses Etats (1860). La confrérie est sous le patronage de l'archange S. Michel, et dirigée principalement par des laïques. Les membres gagnent une indulgence plénière à l'heure de la mort.

4. Les confréries du **S. S. Sacrement** ont pour but d'adorer Jésus-Christ dans la Ste Eucharistie.

A notre époque la confrérie de **l'adoration perpétuelle** a pris une grande extension; chaque membre s'engage à passer *tous les mois une heure devant* le S. S. Sacrement.[1] Les indulgences principales sont: Une indulgence plénière un jour du mois au choix, le premier jeudi du mois, à la Fête-Dieu ou pendant l'Octave, aux 5 fêtes principales de la Ste Vierge, à plusieurs jours de fête, le jour de l'adoration et à l'heure de la mort. Il convient qu'il y ait une adoration ***perpétuelle*** en l'honneur du divin Sauveur ***toujours*** présent au S. Sacrement; de même que le saint sacrifice de la messe ne cesse jamais dans l'univers, de même qu'au ciel les anges et les saints chantent sans interruption le Dieu trois fois saint, ainsi il convient que sur toute la terre retentisse ce cri de reconnaissance: „Loué et adoré soit à jamais le très saint et très divin Sacrement!" (Mgr de Ratisbonne 1894). Cette association favorise surtout la ***communion fréquente.*** „De même que l'ombre suit le corps, ainsi la communion fréquente suit l'adoration perpétuelle." Cette association a été fondée par le pieux P. Eymard de Paris († 1868) qui a établi aussi la congrégation des Pères

[1] Dans certaines paroisses on fait *alternativement* l'heure d'adoration les dimanches et les fêtes, du matin au soir.

du S. Sacrement pour l'adoration perpétuelle, dont chacun fait toutes les 8 heures une heure d'adoration. Il a fondé aussi l'Association des *prêtres adorateurs*, qui s'engagent à passer chaque semaine une heure en adoration devant le S. S. Sacrement. Cette association compte aujourd'hui 60,000 prêtres. Outre ces confréries d'adoration, il y en a encore d'autres en l'honneur de l'adorable Eucharistie, par ex. les associations pour les **ornements d'église**, dont les membres font une heure d'adoration *chaque mois*, autant que possible dans l'église, et donnent une aumône pour procurer aux *églises pauvres* les ornements nécessaires ou bien les confectionnent eux-mêmes. Les indulgences sont comme ci-dessus.

5. La confrérie du **Sacré-Cœur** a pour but d'honorer le Cœur de Jésus pour participer aux grandes grâces que le Sauveur a promises.

Règlements de cette dévotion: Les membres doivent réciter chaque jour un Pater, Ave, Credo, avec l'invocation: „Doux Cœur de mon Jésus, faites que je vous aime de plus en plus." Ils reçoivent chaque mois les sacrements, autant que possible le premier dimanche ou le premier vendredi et doivent célébrer avec une dévotion particulière la fête du S. Cœur, le vendredi, après l'Octave de la Fête-Dieu, et assister à l'église aux exercices de piété qui se font en l'honneur du S. Cœur; enfin ils prient pour les membres vivants et morts. Sont membres de la confrérie toutes les personnes *qui déclarent vouloir en faire partie:* il n'est pas nécessaire de se faire inscrire et l'admission est gratuite. Le S. Siège a accordé à cette confrérie de nombreuses indulgences, dont les principales sont: Indulgence plénière un jour du mois, puis au premier dimanche ou vendredi, le jour de la fête du S. Cœur et le dimanche suivant (la visite de l'église n'est pas prescrite), et à l'heure de la mort, ensuite à plusieurs fêtes de l'année: la visite de l'église est requise dans ces derniers cas. Aux membres malades ou empêchés, le confesseur peut prescrire une autre œuvre au lieu de la visite. Pour chaque bonne œuvre, indulgence de 60 jours. Celui qui habite un endroit où cette confrérie n'est pas érigée, peut aussi, sans appartenir à la confrérie, gagner toutes ces indulgences, en accomplissant ce qu'il aurait à faire comme membre de la confrérie. Elle a été fondée en 1801 par S. Léonard de Port-Maurice à Rome où l'archiconfrérie existe encore aujourd'hui. (S. Maria della Pace). Jésus-Christ a révélé à la B. Marguerite Alacoque († 1690) les nombreusee grâces extraordinaires que peuvent obtenir les fidèles adorateurs de son Sacré-Cœur.

6. La confrérie du **Rosaire** a pour but de propager la récitation du Rosaire.

Organisation du **Rosaire vivant**: 15 personnes se réunissent et se *partagent* tous les mois les 15 dizaines du rosaire, soit par le sort ou soit en avançant dans la série. Chaque membre récite chaque jour la dizaine qui lui est échue, de sorte que le rosaire est récité tous les jours en entier. Les membres sont donc unis entre eux comme les quinze dizaines, de là l'expression : *Rosaire vivant.* Cette confrérie est sous la direction des PP. Dominicains : ce sont eux qui en nomment les zélateurs. *Indulgences :* Plénière, le 3e dimanche du mois, aux 7 fêtes de Notre-Seigneur, à la Sainte-Trinité, et à toutes les fêtes de la Ste Vierge. La prière prescrite est aussi enrichie d'indulgences. Si l'un des membres néglige de réciter sa dizaine, les autres ne perdent point les indulgences. (Grég. XIV, 1er nov. 1835). Cette confrérie a été fondée à Lyon en 1838 par une pieuse dame. La simple confrérie du **Rosaire** se fonda en 1261 et le pape Alexandre IV la confirma déjà du temps de S. Dominique. Les membres récitent *chaque semaine le rosaire de 15 dizaines.* On n'est pas obligé de les dire le même jour, mais on peut les répartir sur tous les jours de la semaine. (Pie IX, 22 janvier 1858), et on peut le dire à genoux ou en marchant. Les membres forment avec l'Ordre des Dominicains une grande famille. Tout ce que cet ordre fait de bien est commun à tous les membres. (Léon X, 6 oct. 1520); la Ste Vierge étend sur eux son manteau protecteur. *Indulgences :* Plénière le 1er dimanche du mois, aux fêtes de la Ste Vierge, le jour de la fête du Rosaire, aux trois grandes fêtes de l'année, et à l'heure de la mort. (Pie IX, 18 sept. 1862). — Il existe encore le **Rosaire perpétuel**, dont chaque membre s'engage à faire chaque mois ou chaque année une *heure de prière*, pendant laquelle il récite les 15 dizaines du rosaire et les litanies de la Ste Vierge. Ces heures sont combinées de manière que le rosaire se récite continuellement jour et nuit.

7. La confrérie du **Scapulaire** a pour but d'implorer la protection et l'intercession de la *Mère de Dieu* dans tous les dangers de la vie, à la mort et dans le purgatoire.

Cette confrérie fut fondée en 1250 par S. Simon Stock, ainsi nommé, parce que dans sa jeunesse il a vécu solitaire dans un *tronc d'arbre*, général des Carmes († dans sa 100[e] année à Bordeaux en 1265). La Mère de Dieu lui apparut et lui remit un scapulaire en lui promettant que tout fidèle qui le porterait, *serait protégé dans les dangers et obtiendrait une prompte délivrance des flammes* du purgatoire. (Paul V, 20 janvier 1613 et Jean XXII ont déclaré cette promesse authentique). Un prêtre qui en a obtenu le pouvoir du général des *Carmes* reçoit les membres en leur *imposant* le scapulaire, et en les *inscrivant* dans le registre de la confrérie. Le scapulaire se compose de deux morceaux de drap de laine réunis par un cordon et que l'on place sur les épaules (scapulæ), de manière qu'une partie pende sur le dos et l'autre sur la poitrine. Ce scapulaire, ne peut être imposé la première fois que par un prêtre, et doit être porté *continuellement*, le jour et la nuit, pendant la maladie et surtout à l'heure de la mort. On ne peut l'enlever qu'en cas de nécessité, par exemple, pour se baigner, pour le raccommoder, etc. Les membres de l'archiconfrérie doivent réciter chaque jour *le petit office* de la Ste Vierge. Cependant le confesseur peut, selon le besoin, commuer cette obligation en d'autres œuvres, par ex. leur donner à réciter 7 Pater et Ave. *Indulgences:* Une plénière chaque mercredi, aux fêtes de la Ste Vierge (conditions: confession, communion, visite, autant que possible de l'église de la confrérie, prières aux intentions du souverain Pontife), enfin à l'heure de la mort. Pour chaque bonne œuvre, 100 jours d'indulgence. Les messes célébrées pour les membres défunts, jouissent de l'autel privilégié. Il y a encore 5 autres scapulaires: de la Ste Trinité, des 7 Douleurs, de l'Immaculée Conception, de la Passion, de S. Joseph. Chacun d'eux a des indulgences et des privilèges particuliers (par ex. indulgence plénière le 1[er] et le 3[e] dimanche de chaque mois, et les vendredis). On peut recevoir ces 5 scapulaires et les coudre l'un sur l'autre. Les prêtres gagnent déjà les indulgences en récitant le bréviaire. Pour les membres de la confrérie du scapulaire, la Mère de Dieu est une seconde Rébecca; celle-ci avait donné à Jacob les vêtements d'Esaü, pour lui faire obtenir la bénédiction paternelle, et Marie nous offre le vêtement de grâce de son Fils, le scapulaire, pour nous faire recevoir la bénédiction de notre Père céleste.[1]

---

3. Sociétés de secours.

La **Société de S. Vincent de Paul** a pour but de rechercher les indigents de toute sorte et de leur procurer des secours spirituels et corporels.

Organisation de la société: Les membres *actifs*, de religion catholique et qui se forment en *conférences*, *visitent les pauvres à domicile*, les aident en leur donnant de l'argent ou des provisions en nature et s'efforcent de leur être utiles au point de vue religieux et moral Ils recueillent chaque année les cotisations des membres honoraires, et en tout temps les dons des bienfaiteurs: ils fondent des *bibliothèques*. Régulièrement les membres actifs se réunissent *toutes les semaines* pour délibérer sur la situation de leurs pauvres. De nombreuses *indulgences* sont accordées pour la visite des indigents et pour tous les travaux faits au service des pauvres. Tous les membres de la société gagnent une indulgence plénière un jour du mois et à l'heure de la mort, et de grandes indulgences pour les aumônes distribuées. (Grég. XVI, 1845. Pie IX, 1859). Cette société fut fondée en 1830 par *huit étudiants de Paris*, qui auparavant avaient instamment imploré l'assistance de S. Vincent de Paul, dont les reliques se trouvent à l'église S. Lazare. Leurs réunions se nommèrent „conférences.“

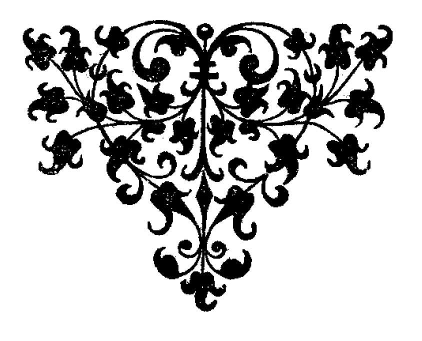
[1] L'auteur cite encore une *Œuvre des messes* pour les âmes du purgatoire, qui a son siège à *Ingolstadt* en Bavière, et la confrérie du *S. Esprit*, érigée chez les *Lazaristes* de Vienne en Autriche, qui a pour but de demander à Dieu de favoriser et de protéger les vocations sacerdotales.

Dix ans plus tard la société comptait déjà à Paris, plus de 1000 membres qui visitaient et soutenaient près de 2000 familles; elle se répandit bientôt hors de France, dans toute l'Europe et aujourd'hui l'on compte près de **5000** conférences. Que de larmes cette société a déjà séchées? Pour s'en rendre compte, il suffit de dire que dans ***une seule année***, par ex. 1888, les conférences de S. Vincent de Paul ont distribué plus de 10 millions aux pauvres. À la société de S. Vincent de Paul est annexée la ***société de S François Régis***, pour la régularisation des mariages. Nous faisons suivre en note le nom de quelques associations et sociétés qui sont ou bien internationales ou ont des analogues dans presque tous les pays catholiques.[1]

---

[1] Il existe encore un certain nombre d'œuvres, qui sont pour la plupart spéciales à l'Allemagne et à l'Autriche: la *Société de S. Boniface* qui a pour but de secourir les catholiques dispersés dans les régions protestantes par l'érection de paroisses et d'écoles; la *Société de S. Raphaël* dans les grands ports pour la protection des émigrants (il en existe une au Hâvre); les *Cercles ouvriers* fondés par Kolping, d'abord ouvrier cordonnier, puis prêtre; les *Sociétés des bons livres*; les *Syndicats chrétiens d'artisans*; les sociétés d'étudiants, d'instituteurs, d'institutrices; l'*Association populaire de l'Allemagne catholique* fondée en 1891 par Windthorst, le fameux chef du Centre, sur laquelle on trouvera les détails dans le livre de Mgr Kannengieser: *Le Réveil d'un peuple catholique;* la *Société pour la protection de la jeune fille*, contre la traite des blanches; les différents *Refuges* pour les domestiques sans places; la *Société des missions africaines* pour l'abolition de l'esclavage.

Fin de la doctrine de la grâce.



Suppléments de la cinquième édition.

I. Utilité de la religion.[1]

On entend souvent dire aujourd'hui: La religion est une affaire *privée*, par conséquent accessoire. Ceux qui parlent ainsi pensent également que l'instruction religieuse est moins importante que l'enseignement de la lecture, de l'écriture et du calcul; mais ces opinions sont tout à fait fausses: la religion est bien plutôt *l'affaire principale* et *le bien le plus utile et le plus nécessaire* pour la vie.

1. La religion est une lumière divine pour notre intelligence.

La religion est une **lumière divine**. Car les connaissances qu'elle nous transmet sont *au-dessus* de toutes les connaissances terrestres, et ces connaissances nous viennent *du ciel*, c.-à-d. de Dieu; la religion est donc une lumière pour notre intelligence, parce qu'elle nous révèle le but de la vie et le chemin qui y conduit. Celui qui a de la religion ressemble au voyageur qui, *dans les ténèbres*, porte une *lumière;* celui qui n'en a pas tâtonne dans l'obscurité. L'Ecriture-Sainte dit de lui: „Il est assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort (Is. IX, 2; S. Luc. I, 79); il a des yeux et ne voit point: c'est un *aveugle*. Aussi le Sauveur qui nous a apporté la vraie religion se nomme-t-il la *lumière du monde*: „Je suis, dit-il, la lumière du monde: celui qui me suit ne marche point dans les ténèbres.“ (S. Jean VIII 12). C'est pourquoi à sa naissance on vit paraître une lumière sur les campagnes de Bethléhem, et dans le ciel une étoile d'une merveilleuse clarté; c'est aussi pour cela qu'à la messe on allume à l'autel des cierges: ils signifient que sous les apparences du pain et du vin la „lumière du monde“ se trouve sur l'autel; c'est la même raison qui fait brûler une lampe devant le tabernacle: elle indique la présence de la „lumière du monde.“ A la grand'messe on porte aussi deux cierges aux côtés du missel quand on chante l'évangile, pour signifier que par la doctrine de Jésus-Christ, par l'Evangile, notre intelligence reçoit la lumière véritable. Ce n'est pas non plus sans raison que l'Eglise fait *sonner* 3 fois la cloche à des temps différents: *Avant le lever du soleil*, après son coucher et quand il est à son midi; elle nous rappelle par là que la „lumière du monde“, le Fils de Dieu s'est fait homme et que pendant 33 ans il a vécu parmi nous. C'est pour le même motif que Jésus-Christ a voulu naître à l'époque où les jours commencent à croître, pour nous faire comprendre que la „lumière du monde“ est arrivée. Elle construit aussi *ses églises* dans la direction de l'Orient, pour que le prêtre offre le saint sacrifice en regardant le soleil levant, afin que les églises servent à la glorification de la lumière du monde. Celui qui a de la religion est vraiment éclairé; celui qui n'en a pas est arriéré, malgré sa bonne opinion de lui-même.

2. La religion donne à notre volonté une force surhumaine pour accomplir de nobles actions et dompter nos mauvaises inclinations.

La religion est comme un **levier**. Avec cet instrument un enfant peut soulever des fardeaux très lourds; de même la religion donne à un homme faible par lui même la force d'accomplir des actions surhumaines: à un *missionnaire* par exemple, qui vit dans les pays infidèles au milieu de persécutions et de dangers continuels pour sa vie, et travaille au salut de son prochain sans espoir d'une récompense terrestre. Dans les temps de maladies *contagieuses* ne voit-on pas souvent les malades abandonnés de leurs propres parents, et visités par les prêtres, les religieuses et les personnes pieuses? Qu'est-ce qui leur donne tant de courage? C'est la religion qui leur dit: „Ce que vous faites à votre prochain, vous le faites à Dieu lui-même. Vous recevrez

[1] Supplément de la page 3, première partie.

un jour la récompense éternelle du ciel, etc.“ Et qu'est-ce qui donnait aux *martyrs* la force de sacrifier leurs biens et leur vie plutôt que de faire le mal? C'était encore la religion qui nous dit: „Dieu sait tout. Après la mort vient le jugement, puis la récompense méritée. Nous ressusciterons tous un jour, etc.“ La religion contribue bien plus que *la police* à maintenir l'ordre dans l'Etat, aussi a-t-on pu dire avec raison: „La police la mieux organisée ne peut pas remplacer l'influence du plus simple catéchisme de village; la police et le pouvoir civil en effet ne peuvent agir que quand il y a crime extérieur, la religion au contraire porte à se conduire honnêtement, même lorsqu'aucun œil humain ne nous regarde; elle nous apprend qu'un jour, au tribunal de Dieu, nous devrons rendre compte même de nos pensées. C'est donc la religion qui rend l'homme consciencieux. Quel enthousiasme n'inspire-t-elle pas aux hommes! Quel courage ne leur donne-t-elle pas pour défendre leur patrie! Des rêveurs voudraient améliorer l'homme par le simple *enseignement de ses devoirs*, mais cet enseignement ne se base que sur des motifs naturels, la crainte de perdre l'estime des hommes, la crainte de la police, etc. Au temps de la tentation ces motifs disparaîtront comme un amas de neige aux rayons du soleil.

3. La religion console dans le malheur et préserve du désespoir.

La religion a la même action que l'**huile**, qui calme la douleur et guérit les blessures. Job, Tobie et tant d'autres ont supporté leurs souffrances si *patiemment*, parce que la religion leur faisait dire: „Dieu est notre Père; il ne nous imposera pas plus d'épreuves que nous ne pouvons en supporter. Quand la détresse sera plus grande, son secours sera plus près de nous; et Dieu peut tout faire tourner à notre bien.“ Les *suicides*, pour des motifs futiles, sont si nombreux, parce que la religion manque, ainsi que ses consolations. Un homme qui a de la religion ressemble à un *chêne* fortement enraciné qui brave les tempêtes; sans religion il n'est qu'un roseau chancelant, la religion est comme une **ancre** qui, au milieu de l'ouragan, sauve le vaisseau du naufrage;[1] sans la religion, l'homme ressemble à un *naufragé*. C'est avec raison que le général Laudon disait: „Dans la maladie et le danger, les gens sans religion sont les plus lâches, sans courage et sans énergie.“

4. La religion procure à l'homme le véritable contentement.

La religion est pour l'âme ce que la *nourriture* est pour le corps, à cette différence près que la nourriture matérielle ne rassasie le corps que pour un certain temps, tandis que la religion *satisfait* l'âme *pour toujours*. Celui qui n'a pas de religion est semblable à un *affamé*; en lui se vérifient ces paroles de S. Augustin: „Notre cœur est inquiet, tant qu'il ne se repose pas en vous, ô mon Dieu.“ Un homme sans religion est comme un *poisson* hors de l'eau, qui frétille, se tord, se roule, malgré la nourriture qu'on met devant lui; il veut retourner à l'eau qui est son élément, c'est là seulement qu'il jouit de la vie: il en est de même de l'homme qui s'éloigne de Dieu. (Deh.) Beaucoup d'hommes, *possédant en abondance les biens terrestres* ou la science, se trouvent souvent très malheureux et exhalent dans leurs discours et leurs correspondances le mécontentement et l'ennui qui les accablent. L'illustre Gœthe lui-même, qui fut cependant si célèbre, se plaignait, dans ses conversations avec Eckermann, d'avoir eu pendant les 75 années de sa vie, très peu de jours heureux: „Toute ma vie, disait-il, me semble avoir été occupée à rouler une pierre.“ Et Schiller écrivait à Körner: „J'ai besoin d'aller vous voir; je ne serai heureux qu'auprès de vous; je ne l'ai encore jamais été.“ Alexandre de Humboldt fait le même aveu: „La science, écrit-il, ne donne ni repos ni contentement.“ La fortune, les honneurs, la science ne sont donc pas, à eux seuls, capables

[1] Dernièrement les journaux donnaient la nouvelle suivante: Un socialiste se vantait dans un cabaret, devant ses compagnons d'avoir réussi, après trois ans d'efforts, à rendre irréligieuse sa femme autrefois pieuse. On le félicita naturellement avec chaleur. Mais lorsqu'il revint le soir chez lui, il trouva la foule entourant sa maison. Il s'informa, et apprit qu'il était arrivé un malheur. Il s'élança dans la chambre où il aperçut sa femme et ses trois enfants inanimes sur le parquet Près de la femme se trouvait un billet portant ces mots: «Tant que j'ai eu de la religion, j'ai pu supporter tranquillement les souffrances de la vie par l'espoir de la récompense que Dieu promet, mais depuis que mon bourreau de mari m'a enlevé la foi, je suis tout à fait malheureuse. Mes enfants ne doivent pas l'être. C'est pourquoi je les ai tous empoisonnés.» (*Croix de Calais* 1897). On voit par là ce que peut l'homme avec et sans la religion.

de contenter l'homme et de le rendre heureux; la religion seule a ce pouvoir. C'est parce que la doctrine de Jésus-Christ procure la paix de l'âme, que les prophètes l'ont annoncé comme **prince de la paix** (Is. IX, 6), qu'à sa naissance les anges ont annoncé la paix aux hommes (S. Luc. II, 14); que Jésus-Christ avait l'habitude de saluer ses Apôtres en leur disant: „*Que la paix soit avec vous!*“ (S. Jean, XX, 19), et qu'il *promet* la paix à ses disciples comme récompense de leur fidélité à accepter et à suivre sa doctrine. „Je vous donne ma paix, leur dit-il, mais ce n'est pas comme le monde la donne que je vous la donne moi-même.“ (S. Jean XIV, 27), et plus loin: „Prenez mon joug sur vous et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes.“ (S. Matth. XI, .9). Une foule d'hommes ont éprouvé les sentiments de S. Justin le philosophe: il étudia tous les systèmes philosophiques de son temps et aucun d'eux ne put le contenter; la religion chrétienne seule lui procura le repos que désirait son cœur. († 166).

Celui qui enlève la religion à son prochain est aussi cruel qu'un assassin, parce qu'il le pousse au désespoir et au suicide.

Celui qui arrache la religion à son prochain est plus cruel que celui qui enlève la lumière au voyageur dans les ténèbres et l'expose à des accidents graves et à la mort, car l'homme sans religion perd plus que la vie corporelle.

II. La Souveraineté du Pape.[1]

Souverain veut dire, possédant une autorité suprême, indépendante de tout pouvoir étranger.

1. Le pape est indépendant de tout pouvoir *civil*, parce qu'aucun pouvoir civil n'a le moindre droit sur la direction de l'Eglise.

Le pape est le **Docteur universel**; de droit divin *il doit enseigner à toutes les nations les vérités du salut;* son autorité s'étend sur tous les peuples et sur tous les Etats. Mais de même qu'un Etat n'a aucun droit de disposer d'un autre Etat, ainsi nul n'a le droit d'entraver l'action du pape sur le monde; le pape, comme Docteur des peuples, ne peut donc se soumettre aux lois de la presse, ni être le sujet d'aucun Etat. De plus le pape, étant **le plus haut représentant de l'Eglise catholique**, doit pouvoir *entrer en relation avec tous les monarques de la terre:* donc il ne doit pas être soumis aux lois sur les réunions et à l'autorité de la police d'aucun Etat. Le pape possédant la direction suprême d'un *royaume spirituel*, est **au moins sur le même rang qu'un monarque séculier**. Sa dignité est même bien plus élevée que celle d'un monarque séculier, car si l'esprit est plus noble que le corps. la plus haute autorité spirituelle doit avoir au moins les mêmes droits et jouir de la même protection que les monarques séculiers, donc aussi le droit de souveraineté. Cette souveraineté et cette prééminence sur les monarques séculiers sont reconnues par les autres puissances, qui donnent au *nonce du pape* la préséance parmi les différents ambassadeurs accrédités auprès du même monarque; en outre, dans plusieurs circonstances des gouvernements ont pris le souverain pontife comme *arbitre de la paix;* même l'Italie, par la *loi des garanties* du 13 mai 1871, a feint de reconnaître cette souveraineté. Les autres sociétés religieuses, comme les protestants et les Grecs, comprennent aussi que la plus haute autorité spirituelle doit être absolument indépendante, puisque pour eux, ils déposent cette autorité entre les mains de leur prince. — Si „*Jésus-Christ est l'unique souverain* de toutes les nations chrétiennes“ (déclaration faite en 1815 par la Sainte-Alliance, c.-à-d. par les souverains de Russie, d'Autriche et de Prusse), il faut par conséquent que l'on reconnaisse au pape, représentant de Jésus-Christ, la souveraineté — spirituelle — sur tous les Etats et les princes chrétiens. — On dit: „le pape n'a pas le pouvoir de faire valoir son droit, c.-à-d. pas la *force exécutive* comme les autres Etats: donc il n'a pas une souveraineté réelle“; la conséquence est fausse, car le droit reste le droit, qu'on puisse le faire valoir ou non; il serait

---

[1] Supplément à la page 147 de la première partie.

bien triste que l'existence d'un droit ne pût être reconnue que par la violence. Du reste, il y a de petits Etats. comme la principauté de *Monaco*, dont la surface est seulement de 21 kilom. carrés avec 3000 habitants, qui est reconnue souveraine, malgré le peu de forces dont elle dispose. L'objection précédente contient du reste une *vérité* importante : elle accorde qu'il faudrait laisser au pape un *terrain suffisamment grand* pour que sa souveraineté soit réelle. On dit bien que „la souveraineté du pape est suffisamment assurée par la *loi italienne des garanties*"; mais c'est une mauvaise garantie, si le pape n'a pas de territoire à lui, et se trouve dans Rome comme prisonnier, puisqu'il n'y jouit d'aucune sécurité personnelle. (Qui ne se souvient des insultes dont on accabla la translation du corps de Pie IX à l'église S. Laurent?) Il n'y a de véritable garantie de la souveraineté du pape, que s'il est prince dans ses propres Etats.

L'indépendance temporelle du pape est réclamée par l'intérêt de toutes les nations.

Si le pape était soumis à un monarque quelconque, il deviendrait facilement un instrument dans sa main, et pourrait prendre des *décisions préjudiciables aux autres nations*. Les despotes de tout temps l'ont compris, et font tous leurs efforts pour avoir les papes sous leur main. Les puissances travailleraient à leur propre préjudice en permettant que le pape dépendît d'un pouvoir séculier.

Voilà pourquoi dès les premiers siècles les monarques ont, dans leur propre intérêt, assuré l'indépendance du pape en lui faisant don des *Etats de l'Eglise*.

L'histoire nous apprend comment les papes sont devenus possesseurs des Etats de l'Eglise. Dès les premiers siècles, ils reçurent de grands biens en donation. A partir de Constantin-le-Grand, les empereurs et les grands dignitaires impériaux cessèrent de résider à Rome, et par là même les papes acquirent une certaine souveraineté sur Rome et l'Italie du milieu. Plus tard le roi des Francs, Pépin, fit don au pape du territoire de Rome qu'il avait conquis, et de quelques villes sur la côte orientale de l'Italie, et son fils Charlemagne confirma cette donation (774). Les papes perdirent souvent leurs Etats, mais les recouvrèrent toujours. Après la guerre d'Italie de 1859, le pape perdit de nouveau toutes ses possessions, excepté Rome, qui fut prise en 1870 par le roi d'Italie, et on ne laissa au pape que le *Vatican*. — Les *Etats pontificaux* étaient pour l'Eglise d'une grande *utilité :* ils assuraient à son chef l'indépendance, augmentaient son autorité vis-à-vis des puissants de la terre, et lui fournissaient les ressources nécessaires au gouvernement de l'Eglise : ils assuraient en même temps la liberté des cardinaux pour l'élection du pape. Aussi dans tous les *congrès catholiques* a-t-on toujours réclamé la restitution des Etats de l'Eglise ou au moins d'un territoire autour de Rome, où le pape aurait son entière indépendance. La confiscation des Etats de l'Eglise est une *injustice* que personne ne pourra jamais approuver ; le respect de la justice ne doit pas être oublié quand il s'agit du pape, et il ne faut pas ébranler dans le monde le sentiment du droit. Depuis que l'on a dépouillé le pape de ses Etats, le socialisme a fait d'énormes progrès ainsi que l'anarchisme.

2. Le pape est aussi indépendant de tout pouvoir *spirituel*, parce qu'il en possède lui-même la plénitude.

Quand la puissance spirituelle inférieure se détourne du droit chemin, la puissance supérieure la rappelle à l'ordre; mais cette puissance supérieure elle-même ne dépend que de *Dieu seul* et ne peut être jugée par aucun mortel. (Bonif. VIII, 1302). Le pape ne reconnaît sur la terre aucun juge au-dessus de lui; un concile œcuménique, composé de tous les évêques de l'univers, n'est pas au-dessus du pape (Eugène IV, 4 sept. 1439; Conc. Vatic. IV, 3), aussi celui qui en appelle du pape à un concile général est par là-même excommunié. (Pie IX, 12 oct. 1869).

3. Le pape exprime sa souveraineté par la *cour* dont il s'entoure.

A la cour papale on rencontre la même organisation et les mêmes usages que dans les cours des souverains séculiers. Pour garder sa résidence, le pape a environ 600 soldats, et parmi eux la *garde suisse* (environ 100 hommes qui viennent

surtout des cantons de Lucerne et du Valais et portent encore l'ancien costume: ce sont eux qui veillent aux portes); la *garde noble* (50 hommes de la noblesse romaine, qui accompagnent le pape dans les occasions solennelles, ont entrée dans ses appartements, et sont envoyés quelquefois pour annoncer aux évêques leur nomination au cardinalat); enfin la *garde palatine* (500 hommes des plus nobles familles, qui sont chargés de veiller plus spécialement sur la vie du pape). Le pape comme souverain, *bat monnaie*, confère des *décorations*, a un drapeau: blanc et jaune, des ambassadeurs (légats, nonces apostoliques) auprès de chaque nation, etc. Ceux qui se choquent de cet apparat et rappellent que Jésus-Christ ne s'est pas entouré d'une pareille cour, oublient que le pape ne représente pas Jésus-Christ poursuivi par ses ennemis et humilié honteusement sur la croix, mais le divin Sauveur *glorieusement élevé* dans le ciel. En outre le pape, en raison de sa position, est souvent en relation avec les souverains et leurs ambassadeurs: il doit donc tenir compte de leurs usages, s'il ne veut pas se compromettre et compromettre son ministère. Les particuliers suivent les coutumes et l'étiquette en usage chez tous les peuples civilisés pour les salutations, les visites, les repas, etc., afin de ne pas perdre leur considération, à plus forte raison le pape doit-il tenir compte des exigences que réclame son haut rang.

III. Les différentes sectes religieuses.[1]

En dehors de l'Eglise *catholique* il existe plusieurs sectes religieuses dont voici les principales:

1° L'Eglise **grecque-orientale.**

On compte environ 100 millions de grecs-orientaux, avec 80 archevêques et 30 évêques. Le patriarche de *Constantinople* est reconnu comme le chef de cette église. Les grecs-orientaux (qui se nomment orthodoxes) habitent surtout la péninsule des Balkans et la Russie. — L'Eglise **russe** s'en est séparée plus tard, quand le patriarche de Moscou se rendit indépendant (1587). En 1721, le tsar Pierre-le-Grand fonda le soi-disant „Saint-Synode" composé d'évêques et de dignitaires ecclésiastiques, et qui dirige l'Eglise russe d'après les ordres du monarque; c'est ainsi que l'Eglise russe est devenue une église nationale.[2] La *Grèce* actuelle aussi s'est séparée en 1833 du patriarche de Constantinople, quand les évêques grecs ont déclaré qu'ils ne reconnaissaient d'autre chef que Jésus-Christ. Cette **nouvelle** église **grecque** est dirigée par un synode de 5 évêques.

2° L'Eglise **protestante** ou évangélique.

Elle comprend environ 150 millions d'adhérents, divisés en plus de 150 sectes. Les protestants (ainsi nommés parce qu'au temps de Luther ils ont „protesté" contre toutes les propositions qu'on leur faisait) habitent le nord et le centre de l'Allemagne, les Pays-Bas, le Danemark, l'Angleterre, la Suède, la Norwège, une partie de la Suisse, de la Hongrie et des Etats-Unis de l'Amérique du Nord. Les protestants d'Angleterre diffèrent sur plusieurs points des protestants des autres pays, et portent le nom d'**Anglicans**. On peut y ajouter encore environ 10 millions appartenant à d'autres sectes chrétiennes; on compte donc à peu près **en tout 520 millions de chrétiens**.

Parmi les sociétés **non-chrétiennes** on remarque:

1° la religion **juive** ou israélite.

Il y a dans le monde entier environ 12 millions d'Israélites: quelques-uns en comptent davantage. Les Juifs habitent en grande partie en Autriche, en Pologne et en Russie. Le juif contemporain diffère beaucoup, au point de vue religieux, de ceux qui vivaient avant l'ère chrétienne; ils puisent leurs principes religieux dans le *Talmud*, livre dans lequel les docteurs juifs interprètent la parole de Dieu selon leurs idées personnelles, que la morale condamne en plusieurs points. Les juifs croient bien à l'existence de Dieu et aux révélations divines, ainsi qu'à une récompense et à une punition dans l'autre vie, par contre ils ont en majeure partie renoncé à l'espérance d'un *Sauveur:* ils n'attendent plus que la délivrance de toute oppression. Un grand nombre de juifs s'en tiennent encore aujourd'hui à la simple *lettre* de la loi, ainsi que le prouvent leurs *bandelettes de la loi*. Les paroles que le Seigneur adres-

---

[1] Supplément à la page 158, première partie.

[2] Les églises russes sont généralement couvertes d'une grosse coupole entourée de quatre petites.

sait aux Israélites: „La loi sera comme un signe en ta main et comme un monument devant tes yeux (Ex. XIII, 9), doivent être interprétées au sens symbolique, mais les juifs les prennent dans le sens littéral et écrivent certains textes sur du parchemin, puis quand ils prient, se les attachent avec des bandelettes sur le front et au bras gauche Les juifs sont d'une grande importance pour le christianisme, parce qu'ils possèdent les livres de l'Ancien-Testament avec les prophéties relatives au Sauveur, et contribuent ainsi à la confirmation de la vérité de notre religion. S. Augustin déjà disait: „Les juifs sont des gardiens de nos saints livres"; si les juifs n'existaient point, on dirait que les Saintes-Ecritures sont inventées. La divine Providence a conservé les juifs et les conservera jusqu'à la fin du monde, puis les ramènera au christianisme.

2° La religion **mahométane** ou musulmane.

Elle est pratiquée par 170 millions d'hommes, dont 3 ½ millions habitent la péninsule des Balkans. Le plus grand nombre se trouve dans l'Asie occidentale (principalement en Arabie) et dans l'Afrique septentrionale (pour l'origine et la doctrine, voir page 156 1re partie).

3° Le **Bouddhisme**; il compte environ 550 millions d'adhérents, habitant surtout la Chine et le Japon.

Bouddha (l'illuminé) vivait aux Indes au VIe siècle avant Jésus-Christ, et descendait de la région de l'Himalaya. En méditant sur les souffrances de l'humanité, il se sentit dégoûté du monde, et abandonna à l'âge de 29 ans sa femme et son enfant, pour parcourir le monde en mendiant. Après 6 ans de *mortifications* continuelles, il se sentit illuminé et se montra aux Indes comme prédicateur. Comme il combattait les différences de castes admises dans ce pays, et réclamait l'égalité entre tous les hommes, il sut gagner de nombreux partisans. Il mourut à l'âge de 80 ans et sa vie fut plus tard entourée de récits fabuleux. A peu près vers l'époque où vécut Jésus-Christ, sa doctrine se répandit en *Chine* et au *Japon*. Mais le Bouddhisme ne tarda pas à se diviser en de nombreuses sectes, et les divergences qui les séparent sont encore plus considérables que celles qui existent entre le catholicisme et le protestantisme. La *contradiction* entre les bouddhistes est si grande que, d'après les dires des missionnaires catholiques, il est impossible d'avoir de deux docteurs de la religion bouddhique, la même réponse sur une question. La doctrine de Bouddha peut se résumer ainsi: 1° Ce qui existe est soumis à la souffrance; les causes des souffrances sont les passions humaines; *dominer ses passions,* c'est se délivrer des souffrances. Les *mortifications corporelles* sont donc à son avis nécessaires, aussi trouve-t-on dans les Indes des gens nommés Fakirs, qui, pendant toute leur vie, torturent leurs corps de la manière la plus insensée; ils restent par ex. dans les positions les plus pénibles, les bras toujours croisés sur la poitrine ou élevés au-dessus de leurs têtes en sorte qu'à la fin ils ne peuvent plus les mouvoir. Ils tiennent leurs poings continuellement fermés et leurs ongles croissent à travers les mains; ils restent des heures entières debout sur un seul pied, ou se font attacher avec des chaînes au tronc d'un arbre, etc 2° Le meurtre, le vol, l'impureté, le mensonge et l'usage des boissons enivrantes sont interdits. 3° l'amour du prochain, la douceur envers les animaux et la générosité sont des commandements; 4° **Tout finit à la mort,** et l'homme disparaît dans le néant(!); il n'y a donc aucune sanction au-delà du tombeau. 5° Toutes les religions sont également bonnes, parce que toutes se rapprochent plus au moins du bouddhisme et y sont contenues (?) 6° Les Bouddhistes n'adorent pas Dieu, parce qu'ils doutent de son existence. Leur culte n'est que l'**adoration des créatures,** c'est-à-dire l'idôlatrie. Cependant leurs cérémonies extérieures sont *souvent si semblables aux cérémonies catholiques* que les missionnaires ont signalé ce culte comme une invention de Satan pour détourner les païens de la vraie religion. Mais bien des usages sont ridicules, par ex. leurs *moulins à prières.* On voit en effet dans les maisons ou sur les places publiques des vases de bois en forme de cylindres qui contiennent des formules de prières écrites sur du papier. Si le cylindre est mis en mouvement une ou plusieurs fois par le vent, par l'eau ou une force humaine, c'est comme si l'on avait récité une ou plusieurs fois ces prières. Il est bien vrai que le bouddhisme renferme quelques prescriptions approuvées par la raison ou la religion, par ex. la lutte contre les passions, la générosité, etc.; mais comme il doute de l'existence de Dieu et nie la sanction après la mort, il ne peut offrir à l'homme *aucun véritable contentement,* et le pousse *au désespoir.* Parmi les chrétiens, on rencontre des rêveurs philosophes qui s'enthousiasment pour le bouddhisme.

Le **Brahmanisme** a une grande affinité avec le bouddhisme. On évalue ses adhérents à 150 millions qui vivent dans les Indes.

Parmi les différentes sociétés religieuses, il ne peut y en avoir *qu'une seule vraie*.

Les différentes religions se contredisent. Or la vérité ne peut être qu'une: il ne peut donc y avoir qu'une *seule religion vraie*. On ne peut pas admettre que *Dieu* qui maintient intacte la lumière du soleil pour les hommes, ne maintienne pas sans défaillance la lumière vraie pour l'esprit. Demandez chaque jour à Dieu d'éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort (S. Luc. I, 79), afin que, selon la promesse de Jésus-Christ, il n'y ait plus qu'*un troupeau et qu'un pasteur*. (S. Jean X, 16).

IV. Tolérance religieuse.[1]

Il y a une tolérance des *doctrines* et une tolérance des *personnes*. La vérité est toujours intolérante par elle-même, quoiqu'elle soit tolérante vis-à-vis des personnes.

Les mathématiques enseignent que 2×2=4, et l'on ne peut pas admettre que 2×2=5, parce que ce n'est pas vrai; ainsi les mathématiques sont par **elles-mêmes** intolérantes, elles n'ont aucune indulgence pour l'erreur. Néanmoins aucun homme instruit n'aura l'idée d'injurier, de frapper ou de blesser celui qui prétendrait que 2×2=5. Cette indulgence envers celui *qui se trompe* ou pense autrement se nomme tolérance **personnelle**. C'est ainsi que l'Eglise catholique agit: elle est intolérante vis-à-vis de l'erreur, elle est tolérante à l'égard de celui qui se trompe.

1. Jésus-Christ montre, dans ses enseignements et ses actions, une grande tolérance vis-à-vis de ceux qui sont dans l'erreur.

Le divin Sauveur enseigne l'amour du prochain, l'amour des ennemis, la patience, la douceur, l'amour de la paix, vertus qui nous portent à l'indulgence et à la patience à l'égard de notre prochain et surtout envers ceux qui sont dans l'erreur. Avec quelle douceur Jésus-Christ ne traitait-il pas les pécheurs, par. ex. Madeleine chez Simon le pharisien (S. Luc. VII), la femme adultère amenée dans le temple pour la faire lapider par les Pharisiens (S. Jean, VIII), auxquels Jésus-Christ adressa ces paroles mémorables: **„Que celui de vous qui est sans péché lui jette la première pierre“** (S. Jean, VIII, 7). Le divin Sauveur ne s'est montré sévère que quand il a rencontré la mauvaise volonté ou l'hypocrisie, par ex. vis-à-vis des Pharisiens. (S. Matth. XXIII, 27 sq.) Jésus-Christ aimait même à rechercher ceux qui étaient dans l'erreur, et il *leur parlait*, comme à la Samaritaine au puits de Jacob. „Ce ne sont pas, disait-il, ceux qui se portent bien qui ont besoin du médecin, mais les malades.“ (S. Matth. IX, 12).

2. En persécutant ceux qui ont une autre croyance, on n'agit ni selon l'esprit de Jésus-Christ, ni selon les intentions de l'Eglise.

Jésus-Christ a seulement ordonné aux Apôtres de gagner par leurs **enseignements** ceux qui avaient une autre croyance. L'Eglise catholique **prie**, en particulier le Vendredi-Saint, **pour ceux qui ne partagent pas sa foi**; à chaque messe on prie pour le *„salut du monde entier.“* L'Eglise catholique enseigne que ceux qui ne croient pas comme elle, peuvent aussi **être sauvés**, s'ils sont dans l'erreur par une ignorance *invincible* et s'ils se conduisent selon leur conscience. Quand on contracte *un mariage mixte*, l'Eglise catholique impose à la partie catholique le devoir d'amener son conjoint à la vérité par le bon exemple et les exhortations, et non par la vio-

[1] Supplément à la page 168, première partie.

lence. Elle n'a jamais enseigné que l'on devait *mettre à mort* les hérétiques; si un jurisconsulte a réellement établi ce principe, il faut l'attribuer à son ignorance.

Si l'on a persécuté les non-catholiques, *eux-mêmes* en étaient ordinairement la cause, et non l'Eglise catholique.

Les hérétiques voulaient ordinairement **renverser l'ordre social** en attaquant le mariage, la propriété ou l'autorité; aussi l'Etat a-t-il sévi contre eux, et souvent fort cruellement, d'après les lois du Moyen-âge. Jean Huss de Prague, par exemple, fut brûlé vif à Constance en 1415; ce ne furent cependant pas les évêques qui demandèrent sa mort, ils supplièrent même les juges d'épargner sa vie, mais il fut condamné, par les lois civiles et l'empereur, comme *rebelle*. Il l'était réellement, comme le prouvent les guerres des Hussites, dont les dévastations s'étendirent bien au-delà de la Bohême. Souvent aussi les non-catholiques se sont attiré les persécutions, parce qu'ils combattaient pour conquérir *la puissance dans l'état*, ce qui leur créait des envieux et des ennemis. Ces persécutions avaient donc pour cause des **motifs politiques** et non pas religieux; l'Eglise n'y est donc pour rien et n'en est pas responsable Ce sont des raisons politiques, des vues ambitieuses qui ont amené *le massacre de la S. Barthélemy* (24 août 1572, sous le règne de Charles IX) où l'on égorgea 2000 huguenots à Paris et 30,000 (?) dans le reste de la France. Quand des souverains catholiques ont montré une certaine sévérité contre les non-catholiques, c'étaient ceux-ci qui l'avaient provoquée. Une preuve entre autres: en 1578, Rodolphe II rétablit à Vienne la procession de la Fête-Dieu et la suivit lui-même avec toute sa cour; les protestants furieux attaquèrent la procession sur la place du Marché, et l'empereur ne put se retirer dans son palais que sous la protection de ses soldats. Le résultat de cette révolte fut que l'empereur interdit aussitôt à Vienne le culte évangélique et chassa les prédicants protestants. Si néanmoins il arrivait que des non-catholiques fussent innocemment persécutés, il faudrait se rappeler que la méchanceté des hommes ne meurt jamais et que dans les persécutions religieuses, personne n'a eu plus à souffrir que les catholiques.

Ce sont les *catholiques* qui ont eu le plus à souffrir dans les persécutions religieuses.

Ceux qui *sciemment se sont éloignés de la vérité*, sont ceux qui s'insurgent le plus contre la vérité et les catholiques qui la possèdent. Les remords les rendent quelquefois furieux, au contraire celui qui a conscience de posséder la vérité ne se laisse pas si facilement déconcerter et entraîner à des injustices. Aussi n'est-il pas difficile d'expliquer les cruelles persécutions exercées contre les catholiques uniquement à cause de leur religion. Les *empereurs ariens* punissaient de *la prison* ou de la mort par *submersion* les catholiques qui ne voulaient pas apostasier, et tout le monde sait que dans les siècles derniers en *Angleterre*, en Ecosse. en Irlande, en *Danemark* et en *Suède* l'exercice de la religion catholique était puni de mort: Henri VIII, roi d'Angleterre, fit mourir 20 évêques et plusieurs centaines de prêtres, parce qu'ils restèrent fidèles à leur religion. Calvin à Genève (mort en 1564) fit torturer et mettre à mort une foule de catholiques; en 1553, il fit même brûler à petit feu le médecin espagnol Michel Servet qui passait par Genève: et qui professait sur le mystère de la Sainte Trinité une autre opinion que Calvin. Il est donc souverainement injuste de représenter continuellement l'Eglise catholique comme persécutant ceux qui ont une autre croyance.

3. Il n'est pas permis de forcer quelqu'un à se convertir à la vraie religion, mais on peut l'y amener par les instructions, les œuvres de miséricorde et le bon exemple.

Personne, sous peine de commettre un péché, ne doit agir contre *sa conscience*, même si elle était erronée. C'est pourquoi il n'est pas permis d'employer la force pour gagner quelqu'un à la véritable Eglise: il faut s'efforcer plutôt de le *convaincre* de sa vérité. Ce qui est forcé n'a aucune valeur devant Dieu. Ce sont les Mahométans qui ont pour principe d'imposer leur religion *par le feu et le glaive*, et les protestants qui ont établi l'axiome: „Le *souverain* détermine la religion de ses sujets. (Cujus regio, illius et religio). Quand on **instruit** les non-catholiques ou que l'on réfute leurs erreurs, il faut le faire avec *calme* et *dignité*, sans passion, sans

expressions blessantes. Celui qui possède la vérité n'a pas besoin de se mettre en colère; un des caractères de la vérité, c'est de pouvoir être enseignée avec calme: agir en fanatique, c'est faire naître le soupçon qu'on est dans l'erreur. — C'est surtout par les **œuvres de miséricorde à l'égard du prochain** que l'on obtient le meilleur succès; l'amour du prochain est la marque la plus sûre des disciples de Jésus-Christ. Aimer ceux qui ont une autre religion et leur faire du bien, c'est prouver qu'on *n'est pas loin de la véritable religion.* Si comme chrétien l'on doit aimer ses *ennemis*, certainement c'est un devoir d'aimer ceux qui professent une autre croyance: ils sont nos *frères*, malgré leur erreur. Pie IX ne fit aucune difficulté de faire étudier un protestant à l'académie de peinture de Rome, ni de faire reconduire dans sa propre voiture un juif tombé sans connaissance dans la rue. (Spirago, Exemples, p. 39). C'est ainsi qu'agissent les hommes de cœur.

Se moquer de quelqu'un ou lui causer du dommage à cause de sa religion, c'est faire preuve de grossièreté et de manque d'éducation.

On doit en dire autant de celui qui voudrait *forcer* un non-catholique à un acte religieux que sa conscience lui défend.

V. Le patriotisme chrétien.[1]

L'amour du prochain se montre aussi dans la tolérance à l'égard des non-catholiques d'une autre *nation*.

Une **nation** est une réunion d'hommes ayant les mêmes caractères physiques et moraux, habitant le même territoire et possédant depuis assez longtemps des intérêts communs pour qu'on les regarde comme une individualité politique. — Le mot „*nation*“ n'a pas la même signification que „Etat“; différentes nations peuvent être réunies en un *Etat*, parce que par leur position elles se prêtent un mutuel appui, et qu'elles ont les mêmes lois et le même gouvernement, comme on le voit, par ex. en Autriche. Un homme appartient à la nation de son **père et de sa mère**; s'ils n'appartiennent pas à la même nation, il faut tenir compte du développement biographique de cet homme pour déterminer sa nation.

Dieu a permis la diversité des nations, d'abord pour punir les hommes de leur orgueil, puis dans la sage intention de procurer le bien des peuples.

L'Ecriture-Sainte nous apprend qu'à l'origine, il n'y avait qu'une **seule** langue. La linguistique comparée a prouvé que les différentes langues du monde dérivent de quelques familles de langues; en poursuivant ces études, il a été possible de prouver avec une certaine vraisemblance l'unité de la langue. D'après l'Ecriture, Dieu, à la construction de la tour de Babel, **a confondu les langues** pour humilier les hommes et les forcer à se séparer. (Gen. XI). Mais en punissant, Dieu, dans sa miséricorde, a toujours l'intention de *venir en aide* aux hommes. La diversité des nations devait contribuer à réveiller **l'émulation** des peuples, à favoriser *le progrès* et *la civilisation*, et à empêcher l'extension d'une déchéance religieuse et morale; la confusion des langues faisait échouer l'entreprise orgueilleuse de Babel, et les nationalités devaient être plus tard des barrières protégeant les peuples contre l'idolâtrie et l'immoralité de leurs voisins. La diversité des langues doit aussi contribuer *à la gloire de Dieu*, de même que l'admirable variété dans les règnes végétal et animal, ainsi que dans toute la création.

1. Le chrétien peut et doit aimer sa nation plus que les autres; cet amour est dans la *nature* de l'homme, et la *religion* chrétienne ne le supprime pas, mais le transfigure et le développe.

---

[1] Supplément au IVe Commandement de Dieu.

Quand l'on dit: „Le chrétien *peut* aimer sa nation", on dit trop peu, il faut dire: „Le chrétien *doit* aimer sa nation" *:* l'amour de soi-même, l'amour des parents, sont non seulement permis, mais commandés. Et pourquoi doit-on aimer la nation dont l'on tire son origine et à laquelle on appartient? Parce que la nation forme une *grande famille*, une grande parenté. De même que l'on aime ses parents plus que ses amis, ainsi il faut aimer sa nation plus qu'une nation étrangère; et comme un enfant aime mieux sa *mère* que la mère d'un autre, sans mépriser ni haïr celle-ci, ainsi nous devons aimer notre nation, sans mépriser ni haïr les autres. L'amour de la nation est donc fondé sur la **loi naturelle**, c.-à-d. sur la volonté du Créateur; Dieu nous a mis naturellement au cœur un plus grand amour pour nos parents que pour les autres hommes, et de même il nous a donné aussi un plus grand attachement pour le peuple dont nous descendons et dont nous faisons partie. Du reste, nous sommes déjà *naturellement portés* à nous joindre à ceux qui parlent la même langue que nous. L'amour de la nation est donc un précepte de la loi naturelle: or, les préceptes de la loi naturelle ne sont pas abolis par *le christianisme;* aussi Jésus-Christ déclare-t-il qu'il n'est pas venu *pour détruire la loi.* (S. Matth. V, 17). L'amour de la religion et l'amour de la nation ayant Dieu pour auteur, sont deux sœurs jumelles, et Dieu, ne pouvant se contredire, l'amour de la religion n'est jamais en contradiction réelle avec celui de la nation. **Jésus-Christ**, les prophètes, les Apôtres, la Ste Vierge et beaucoup de saints étaient très enthousiasmés pour leur nation*: le divin Sauveur* n'a-t-il pas travaillé presque uniquement dans la Terre promise, s'efforçant d'être utile avant tout à sa nation, et déclarant lui-même qu'il n'est envoyé qu'aux brebis égarées de la maison d'Israël? (S. Matth. XV, 24). Nous trouvons un ardent amour pour leur nation chez les prophètes (Jérémie pleurant sur les ruines de Jérusalem), chez les martyrs juifs (les frères Macchabées invoquent en mourant les lois de leurs pères (II. Macc. VII), même chez la Ste Vierge (son magnifique cantique) et chez les Apôtres (S. Paul désirait être anathème pour sauver sa nation. (Rom. IX, 2 et suiv.) *Dieu lui-même* avait cherché à éveiller chez le peuple juif le sentiment national, comme le prouvent les paroles qu'il adressait à Moïse du milieu du buisson ardent: „Je suis le Dieu de tes pères. d'Abraham, d'Isaac et de Jacob." (Ex. III). On en a une nouvelle preuve dans les fêtes et le sabbat prescrits aux Juifs, car le sabbat et beaucoup de fêtes étaient des fêtes nationales qui symbolisaient en même temps le Rédempteur. Aussi l'**Eglise catholique**, dans son action au milieu des peuples, a toujours tenu compte de leurs sentiments nationaux; elle a toujours cherché à leur envoyer comme *missionnaires* et prêtres des compatriotes, qui pouvaient favoriser plus puissamment les intérêts de la religion. Elle a encore tenu compte des sentiments nationaux des peuples en instituant *des fêtes nationales*, les fêtes des patrons du pays; de plus elle *a laissé* aux peuples idolâtres convertis les coutumes de leurs ancêtres et les *usages nationaux.* Elle leur a laissé leurs usages en y attachant une signification chrétienne, qui les affermissait d'autant plus dans la foi. Ce que l'Eglise s'est efforcée d'abolir, ce sont les abus, les faiblesses et les imperfections des peuples.

Nous témoignons de notre *amour* pour la nation en l'*estimant* et en contribuant par tous les moyens licites *à son progrès* et à sa défense.

Quand bien même l'homme sait qu'il y a sur la terre des mères plus nobles et plus instruites que la sienne, il estime cependant sa mère plus que les autres; il en est ainsi à l'égard de la nation. Mais cette **haute estime** de sa propre nation ne ressemble en rien à cette *arrogance* qui met celle-ci au-dessus de toutes les autres, et qui empêche nécessairement les relations pacifiques entre les peuples. Comme on n'estime que ce qui est *distingué*, chacun doit chercher à connaître la grandeur et les hauts faits glorieux de sa nation; mais il faut se garder de prendre pour des vertus les *faiblesses* et les imperfections, il faut au contraire les reconnaître et contribuer selon ses forces à les faire disparaître, autrement le patriotisme serait aveugle et déraisonnable. On contribue au **progrès** de la nation en donnant la préférence à ses compatriotes quand il s'agit *d'acheter*, de confier des *travaux*, d'engager des domestiques et des ouvriers, de distribuer des aumônes Nous trouvons cette assistance mutuelle surtout chez les *Juifs* qui s'occupent activement de secourir leurs pauvres, et l'on ne peut que louer cette manière d'agir. S. Paul du reste nous engage, nous chrétiens, à avoir égard à ceux qui nous tiennent de plus près:

„Faisons du bien à tous, dit-il, et principalement à ceux qui sont de la famille de la foi.“ (Gal. VI, 10). Nous avons surtout le droit **de défendre** notre nation quand on veut en *abolir le langage;* c'est une mutilation morale comme de couper la langue est une mutilation corporelle.

C'est donc se rendre coupable d'une faute que d'être *indifférent* pour sa nation, de *la renier*, aussi bien que *d'exagérer* son patriotisme, comme si la nation était le bien suprême de l'homme.

L'indifférence pour la nation est pernicieuse comme l'**indifférence en matière religieuse** (l'indifférentisme); elle témoigne d'un manque d'amour-propre et d'une insensibilité coupable vis-à-vis des compatriotes. Celui qui n'estime pas le bien inférieur, la nation, n'aura pas de grande estime pour le bien *suprême,* la religion, car celui qui est infidèle dans les petites choses l'est aussi dans les grandes; de plus, celui qui est animé d'un patriotisme ardent, se décidera bien plus facilement aux *grandes actions* et aux sacrifices pour le bien de ses compatriotes; l'histoire du monde en contient de nombreux exemples. — Celui qui par ses paroles et sa conduite **renie** sa nationalité (pour des motifs d'affaires, comme cela arrive souvent), est presque aussi méprisable que celui qui rougit de ses parents et de sa famille. Néanmoins la nation **n'est pas le bien suprême** de l'homme, sans cela il suffirait d'appartenir à une nation pour être vraiment heureux sur la terre, ce qui est loin de la réalité; du reste *la mort* fait cesser toutes les différences nationales. Si en effet la diversité des langues est une suite du péché, elle ne peut plus subsister parmi les bienheureux, car au ciel il n'y a plus de châtiments; aussi dans le paradis tous les peuples et les nations louent Dieu d'un *commun cantique.* (Apoc. VII, 9 et suiv.) *Au tribunal* de Dieu, la nationalité de l'homme ne lui sera d'aucune utilité, non plus que ses possessions et ses dignités terrestres. Si donc l'on exagère son patriotisme, cet amour n'est pas légitime; il est plutôt une *passion* qui devient nuisible ou inconstante: les extrêmes ne se touchent que trop souvent. Le fanatisme national n'est qu'une idolâtrie, car il rend à la nation le culte d'adoration qui n'est dû qu'à Dieu.

2. L'amour pour la nation ne doit pas nous entraîner à des inimitiés ou à des injustices envers ceux qui sont d'une nation étrangère; car tous, nous sommes les enfants du même Père qui est au ciel; nous sommes donc tous frères, et réunis dans l'Eglise catholique, en la grande famille de Dieu.

Même au point de vue des rapports nationaux, il faut maintenir le grand principe chrétien: „Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'on te fasse.“ L'amour de la nation ne doit point faire de l'homme une *bête féroce,* mais plutôt développer ses sentiments philanthropiques et son humanité. Celui qui aime vraiment sa nation, ne blessera pas méchamment une nation étrangère et ne la provoquera pas, mais il cherchera à faire *estimer* et *aimer* des autres sa propre nation: il n'allumera ni guerre ni hostilités, mais s'efforcera de maintenir *la paix.* C'est pourquoi de grands génies trouvant trop étroites les frontières de leur nation, ont cherché à la rendre utile à toute l'humanité; le patriotisme et l'amour du genre humain ne sont donc pas des termes qui s'excluent mutuellement, mais des idées qui se complètent l'une l'autre. *Celui qui ne respecte pas une nation étrangère, n'est pas digne de la sienne* — Dans la parabole du *bon Samaritain,* Jésus-Christ nous apprend que nous ne devons pas exclure les étrangers de notre charité, et S. Paul dit: „Il n'y a ni Juifs, ni Grecs, mais tous ne sont qu'un en Jésus-Christ“ (Gal. III, 28). Tous sont en effet les **enfants de Dieu et frères** entre eux, aussi disons-nous à Dieu: „*Notre Père*“, et par là-même que dans l'**Eglise catholique** les différentes nations forment une **grande famille sous la direction de Dieu,** elles doivent être unies entre elles par les liens de la charité. L'union dans la religion est réellement un des plus grands biens de l'humanité: c'est par elle que les contrastes entre les peuples sont affaiblis et que la paix se maintient parmi les peuples; les divergences religieuses

au contraire, ont très souvent désuni les nations et déchaîné des guerres formidables. C'est pourquoi Jésus-Christ a fondé une Eglise catholique, c.-à-d. universelle, et non pas des églises nationales. Par le *miracle des langues*, le jour de la Pentecôte, Dieu a voulu exprimer l'homogénéité de tous les peuples dans la foi; et l'Eglise n'ayant qu'un même *langage liturgique*, veut procurer l'unité des peuples, que Jésus-Christ a prédite en disant qu'il n'y aura un jour qu'un seul troupeau et un seul pasteur. (S. Jean, X, 16). N'oublions pas d'ailleurs que nous **devons de la reconnaissance** aux nations étrangères, ce sont elles qui ont prêché l'*Evangile* à nos ancêtres, et ont donné leur sang et leur vie pour le salut de notre patrie; nous leur devons aussi beaucoup *d'inventions*, et nous *dépendons* d'elles pour nous procurer des aliments, des remèdes et une foule d'objets nécessaires à la vie.

On commet une injustice, on manque à *la charité* à l'égard d'une autre nation: 1° Quand on *maltraite* ou que l'*on hait* son semblable, parce qu'il appartient à une nation étrangère; 2° quand on rend *toute une nation responsable* des offenses dont se rendent coupables quelques-uns de ses membres.

Il ne faut jamais se hâter de **condamner quelqu'un comme mauvais**; une nation peut avoir des défauts et des faiblesses incontestables, il s'y trouve cependant aussi *de nobles cœurs:* partout il y a des exceptions. Bien qu'au temps du déluge, les hommes fussent corrompus, le juste *Noé* se trouvait parmi eux; il en fut de même au temps d'Abraham, de Lot et de tant d'autres. On méprisait aussi le divin Sauveur, dont on disait: „Que peut-il venir de bon de *Nazareth ?*“ (S. Jean, I, 46) et combien l'on se trompait! Aussi doit-on se régler sur ce principe chrétien: „Tant que l'on n'a pas les preuves de la perversité d'un homme, on ne doit pas le regarder comme mauvais“, et celui qui se hâte de le juger mauvais, pèche par jugement téméraire. Celui-là au contraire ne commet pas de péché quand *par prudence* il se défie d'un homme en se disant: „Il appartient à une nation peu sévère sur l'honnêteté et la franchise, ou qui ne regarde pas comme ses semblables ceux d'une autre nation.“ A qui par ex. pourrait-on faire un crime de fermer sa maison à des bohémiens ambulants? La haine des autres nations était propre aux païens: les Romains idolâtres appelaient „*barbares*“ tous les autres peuples et les détestaient, et peut-être faut-il être indulgent pour eux, car ils craignaient que ces peuplades ne pensassent qu'à envahir l'empire, à y détruire l'ordre social, à piller, à massacrer et à tout dévaster. Mais à notre époque, tous les peuples sont civilisés et *chrétiens* comme nous, qui ne désirons que la paix et le progrès dans la civilisation (Tolstoï), aussi n'avons-nous, de notre côté, aucun motif de haine. Il ne faut pas non plus rendre **toute une nation responsable des fautes** de quelques-uns. Qui oserait mépriser tous les Apôtres à cause de Judas? Qui oserait condamner tout le clergé à cause d'un mauvais prêtre? tout le corps enseignant à cause d'un mauvais professeur? Il en est de même pour une nation.

VI. L'alcoolisme.[1]

A notre époque on constate dans la plupart des pays un *mouvement* prononcé contre l'usage de l'alcool.

Les „*spiritueux*“, comme l'eau-de-vie, le vin, la bière, contiennent un *principe vénéneux*, l'**alcool**. L'eau-de-vie en contient 33 à 40 pour cent; la forte jusqu'à 90; le vin 6 à 10, et même 20, la bière „ 4, 8. — L'alcool est un liquide incolore brûlant avec une flamme bleuâtre de faible lumière; il se produit par la fermentation des *sucs des fruits doux*, comme le raisin, la pomme, la poire, les cerises; il se produit aussi quand l'orge germé est mis en fermentation. Beaucoup d'alcool *enivre*. 300 grammes d'alcool absorbés à la fois, peuvent tuer un homme fait; 70 grammes donnent immédiatement la mort à un enfant, soit en *paralysant les poumons* ou le cœur, soit par une *apoplexie* cérébrale.

[1] Supplément à la page 295, deuxième partie.

1. Les spiritueux, pris modérément, peuvent n'être pas nuisibles aux hommes faits et de bonne santé.

Très peu d'alcool **peut ne pas nuire** *au corps* ni *à l'esprit*. Des médecins expérimentés prétendent qu'un homme bien portant peut prendre chaque jour, sans préjudice pour sa santé, quelques grammes d'alcool (1 ½ litre de bière ou ½ litre de vin) ; ils disent qu'un peu d'alcool sépare les mucosités du suc gastrique, augmente l'appétit et, pris après le repas, facilite la digestion. Il est prouvé aussi que ceux qui en boivent modérément, atteignent un *âge avancé* aussi facilement que ceux qui s'abstiennent absolument des spiritueux. Dans certaines circonstances, l'alcool peut être même un *remède:* celui qui a été mordu par un *serpent venimeux*, peut sauver sa vie en buvant beaucoup d'alcool, et les boissons fortement alcoolisées ont rendu de grands services contre l'*influenza.* — L'alcool, pris modérément, n'est point, par lui-même, nuisible à l'*esprit;* il peut même lui être utile en l'excitant, en l'éveillant, en l'égayant; il est même assez du reste surprenant que les peuples habitués aux boissons alcooliques hygiéniques, sont supérieurs en civilisation aux Mahométans et aux Bouddhistes auxquels leur religion les défend. Les adversaires à outrance de l'alcool doivent du reste remarquer que *les boissons* qu'ils recommandent *pour le remplacer,* contiennent aussi un poison (la caféïne), par exemple le café, le thé, le chocolat). — Néanmoins il **faut interdire absolument** l'alcool: 1° aux jeunes gens jusqu'à 14 ans, parce que l'alcool, même en petite quantité, arrête leur développement intellectuel et corporel; 2° aux *buveurs,* parce qu'ils retombent dans leurs anciennes mauvaises habitudes, s'ils ne s'en abstiennent pas totalement; 3° à *certains malades ;* 4° enfin aux *apôtres de la tempérance* qui n'obtiendront aucun résultat s'ils ne prêchent pas d'exemple.

2. Les boissons spiritueuses ne constituent pas un aliment.

L'alcool **ne nourrit pas:** on s'imagine qu'il nourrit, parce qu'il assoupit la sensation de la faim comme l'opium; l'unique effet de l'alcool est de développer dans le corps un dépôt graisseux maladif. L'idée que la bière est un *pain fluide,* est absolument fausse; dans un verre de bonne bière de Bavière il y a 87 pour cent d'eau, 8 de malt et 5 d'alcool: un morceau de pain nourrit plus qu'un litre de bière. L'alcool **ne fortifie** pas, il engourdit le sentiment de la fatigue, *excite* d'abord, puis *abat* et porte au sommeil; après avoir pris de l'alcool, les ouvriers se sentent forts, mais ils ne tardent pas à éprouver la fatigue et sont incapables d'un travail soutenu. Les cyclistes, les guides dans les montagnes, les gymnastes affirment aussi qu'ils ne sont capables de grands efforts que s'ils ne boivent pas de liqueurs alcooliques. Les ouvriers qui s'excitent au travail par l'alcool, ne font pour leur corps que ce qu'un cocher brutal fait avec ses chevaux quand il les excite d'un coup de fouet à un effort extraordinaire. C'est aussi une erreur de croire que l'alcool **réchauffe** quand on ressent du froid; sans doute, quand on en a bu, on éprouve une chaleur factice, parce que l'alcool augmente l'activité du cœur et la circulation du sang, et pousse le sang dans les artères, mais bientôt le froid devient plus intense. Aussi les explorateurs du Pôle Nord, comme Nansen, ne prenaient point d'alcool et le regardaient comme dangereux. Les boissons alcooliques sont donc menteuses, puisqu'elles ne font qu'étourdir les sensations de la faim, de la fatigue et du froid, sans les enlever, et non seulement elles trompent, mais elles tuent, comme nous allons le voir.

3. L'usage immodéré des boissons alcooliques attire sur les buveurs et leur famille des malheurs de tout genre; il cause de nombreuses *maladies* et amène un *dépérissement* moral.

Le nombre des victimes des guerres les plus sanglantes est bien minime en comparaison des ravages que l'alcoolisme fait au milieu des peuples. La statistique prouve que 75 pour cent des malades dans les *hôpitaux* sont des buveurs invétérés; 90 pour cent de ceux qui meurent de la *tuberculose* sont des alcooliques. Voici

quels sont sur le corps les effets pernicieux de l'alcool pris en quantité immodérée: 1° Il détruit les muqueuses de l'estomac, enlève l'*appétit* et cause des **maladies d'estomac**; 2° il attaque le **foie**, dont il produit l'induration et le rétrécissement; 3° il nuit **au cœur** qu'il distend et dont il précipite trop les mouvements; 4° il produit des insomnies suivies de congestions **au cerveau**, et quelquefois d'apoplexie; 5° il enflamme le **larynx**, ce qui donne de l'enrouement et obscurcit la voix; 6° il produit souvent l'**hydropisie**; 7° il engendre la **goutte** dans les membres; 8° il affaiblit la **force de résistance** du corps contre les maladies. Evidemment toutes ces maladies ne se déclarent pas à la fois chez un buveur, mais l'alcool attaque la partie du corps qui est plus faible et offre moins de résistance. Le pire, c'est que, chez un buveur, l'on ne reconnaît la maladie que quand la médecine devient impuissante à la conjurer. L'usage immodéré de l'alcool affaiblit aussi l'intelligence et surtout la mémoire; le buveur agit donc souvent sans réfléchir et ne tient pas sa parole — L'alcool démoralise aussi, c.-à-d. qu'il **rend le caractère mauvais**. Les alcooliques deviennent querelleurs, grossiers, débauchés, criminels; ils sont dissipateurs et précipitent leur famille dans la misère, parce qu'ils portent au cabaret leur salaire tout entier; ils deviennent paresseux, redoutent le travail, parce que l'alcool alourdit le corps et le rend incapable de supporter la fatigue. L'alcool compromet aussi la postérité, car les *enfants* des buveurs sont souvent idiots et expient les excès de leurs parents alcooliques.

4. L'abstinence totale ou partielle de l'alcool répond à l'esprit du christianisme et est devenue une nécessité de notre époque.

Jésus-Christ exige **le renoncement à soi même** en disant: „Qui veut me suivre, se renonce à lui-même." (S. Marc. VIII, 34). Chacun doit donc s'exercer à ce renoncement, ce qui peut se faire aussi en s'abstenant de certains aliments ou de certaines boissons: s'abstenir d'alcool est donc *une œuvre vraiment chrétienne*. Déjà le précurseur S. Jean-Baptiste s'abstenait, pour obéir à Dieu, de vin et de boissons enivrantes. (S. Luc. I, 15). — La lutte contre l'alcoolisme est aujourd'hui nécessaire en raison **des circonstances de l'époque**: dans tel pays on boit 10 à 30 fois plus d'alcool qu'il y a 50 ans; on boit *continuellement*: au départ pour un voyage, au retour; dans les événements joyeux ou tristes; aux baptêmes et aux funérailles; dans la chaleur pour se rafraîchir, dans le froid pour se réchauffer; dans l'insomnie pour se faire dormir, dans la somnolence, pour se tenir éveillé. C'est surtout parmi les *étudiants* des hautes classes que le mal a empiré; quiconque ne passe pas le temps précieux des études à se livrer à la boisson, n'est que trop souvent l'objet du mépris de ses camarades. Il faut réagir contre ces abus, si l'on ne veut pas que l'humanité périsse physiquement et intellectuellement. Aussi, à notre époque *des médecins* distingués et des *évêques* (le cardinal Manning en Angleterre, Mgr. Egger en Suisse) ont élevé la voix pour combattre l'alcoolisme. Voyant que les avertissements avaient peu de succès, ils ont fondé des **sociétés de tempérance** pour détruire l'*habitude de boire*, et ces sociétés comptent en Angleterre et dans l'Amérique du Nord plusieurs millions d'adhérents. Ceux-ci s'obligent, par leur signature, à s'abstenir d'alcool entièrement ou au moins *à certains jours* de la semaine pendant une période déterminée Celui qui viole sa promesse ou ne veut plus la tenir, s'engage à renvoyer à la société son diplôme d'admission. On nomme ces sociétaires des *abstinents* ou *tempérants*. Plusieurs gouvernements protègent ce mouvement qui ne cherche que le bonheur du peuple: en Belgique, par ex., on traite chaque semaine pendant une demi-heure dans les écoles la question de l'alcoolisme. Dans les écoles de l'Amérique du Nord, on s'occupe de l'hygiène et de l'alcoolisme, et par là les enfants sont devenus des apôtres parmi les hommes. Celui qui boit chaque jour des liqueurs alcooliques, doit, d'après le conseil de célèbres médecins, s'abstenir absolument d'alcool, de temps en temps pendant quelques jours, par égard pour sa santé, afin que le corps puisse éliminer le poison absorbé et reprendre des forces. En agissant ainsi, on devient plus dispos, plus apte au travail. Cependant on n'exige pas — et ce serait nuisible à la santé — qu'un *abstinent* se prive des liquides que notre corps réclame absolument.

VII. Le choix d'un état.[1]

Quand le voyageur arrive à un point de sa route où les *chemins se croisent*, il est obligé de faire attention pour ne pas prendre le mauvais; de même l'homme doit dans son pèlerinage vers le ciel se choisir son état, et agir avec prudence afin de ne point manquer sa vocation.

1. On appelle *état* ou *vocation* l'ensemble des œuvres et des obligations particulières dont on se charge d'une façon permanente pour le bien de la société humaine.

L'expérience même nous apprend que l'homme est **créé pour travailler**, comme l'oiseau pour voler (Job. V, 7); en effet, tandis que la terre produit d'elle-même la nourriture nécessaire aux animaux, l'homme ne trouve pas les aliments que demande sa conservation, s'il ne cultive pas la terre. Et tandis que la plupart des animaux ont presque, dès leur naissance, ce qui leur est nécessaire pour couvrir leur corps — plumes, laine, poils, écailles etc, l'homme vient au monde dépouillé de tout, comme s'il n'appartenait pas à la terre. L'homme est donc forcé de se procurer, par son activité, *ce que la nature lui refuse;* le besoin de nourriture, de vêtement et d'habitation l'oblige donc tout d'abord à travailler. Comme nous le voyons par l'Ecriture-Sainte, **chacun, dès l'origine**, a dû se procurer **tout** ce qui était nécessaire à l'entretien de sa vie; on cuisait ses aliments (Jacob et le plat de lentilles), on tuait les animaux dont la dépouille servait de vêtement, on construisait sa hutte, etc. En outre la nécessité (causée par les malheurs, les brigands, les bêtes féroces etc.) força les hommes à se défendre mutuellement. Naturellement on arriva à cette conviction qu'il était plus avantageux de **partager les travaux**; on avait remarqué en effet que plusieurs avaient une aptitude plus grande pour certaines occupations, soit par leur nature même, soit par une habitude plus constante, et qu'ils étaient *plus adroits* et *plus à même* de livrer le travail dans de meilleures conditions; on s'aperçut aussi qu'en se partageant les tâches, la fatigue était moins grande; c'est ainsi que insensiblement se formèrent les différents états. L'un bâtissait les cabanes, l'autre façonnait les vêtements, un troisième s'occupait de l'agriculture. **(Classe ouvrière)**. D'autres enseignèrent à leurs voisins ce qu'ils avaient appris par l'expérience ou ce qu'ils avaient découvert dans leurs études **(corps enseignants)**; d'autres enfin étaient chargés de défendre la société contre ses ennemis et de maintenir la tranquillité publique **(classe des guerriers)**. Tous ces états s'engrenaient les uns dans les autres comme les roues *d'une montre;* ils se complétaient et se soutenaient les uns les autres comme les membres d'un même corps.

2. Le choix d'un état est de la plus grande *importance;* de cet heureux choix dépendent ordinairement notre *bonheur* sur la terre, *le bien* de la société et notre *félicité éternelle*

Celui qui choisit l'état auquel il est apte, réussira mieux dans le monde; ses travaux auront du succès, il éprouvera une grande satisfaction, sera estimé et honoré de ses concitoyens, semblable au vaisseau qui, voguant au courant du fleuve sous un vent favorable, arrive plus rapidement à son but. Mais celui qui choisit un état pour lequel il n'a point de dispositions, se sentira continuellement **mécontent**, comme un homme qui s'est chargé d'un fardeau qu'il ne peut porter; au lieu d'être utile à la société, il lui sera **préjudiciable**, pourra même y causer de grands désordres, s'il occupe une situation influente, à la hauteur de laquelle il n'est pas: dans la société humaine il jouera le même rôle qu'un membre malade dans le corps. Il courra par conséquent le plus grand risque de **perdre la félicité éternelle**, car pour le juger, Dieu examinera avant tout s'il a rempli les devoirs de son état, parce qu'il est tenu *en conscience* de s'en acquitter; ici-bas du reste on est déjà responsable envers ses supérieurs de l'accomplissement de ses devoirs. C'est d'ailleurs un devoir *de justice* d'être fidèle à ses obligations, puisque l'on est *payé* pour cela.

---

[1] Supplément de la page 273, deuxième partie.

3. Quand on veut choisir un état, il ne faut pas perdre de vue les *principes* suivants :

1° On doit choisir un état pour lequel on a des *capacités* et de l'*inclination*.

On ne peut pas transporter dans le Nord *une plante* du Midi, sans l'exposer à s'étioler et à ne pas donner de fruit; l'*hirondelle* fuit pendant l'hiver nos climats froids et ne reste chez nous que dans la saison chaude où elle trouve sa nourriture. De même l'homme, pour choisir son état, doit considérer les **aptitudes** (dispositions, talents) que le Créateur lui a données; ce sont ces aptitudes qu'il faut développer et mettre en valeur, comme Jésus-Christ nous le fait comprendre dans la parabole *des talents*. (S. Matth. XXV; S. Luc. XIX). Si celui qui achète un vêtement neuf, examine d'abord s'il lui va bien, à plus forte raison, quand nous avons un état à choisir, devons-nous nous demander si nous sommes faits pour lui. Bien qu'ordinairement l'**inclination** vers un état vienne de ce que nous nous en sentons les capacités, néanmoins il peut se faire que nous ayons une inclination pour un état, *sans en avoir les capacités;* dans ce cas l'inclination est déraisonnable, et doit être combattue par la raison, que le Créateur ne nous a pas donnée en vain. Si par ex. quelqu'un désire se faire soldat, parce qu'un bel uniforme le séduit, son inclination est déraisonnable, s'il n'a pas aussi le courage et la constance dans les dangers. Il en est autrement quand l'homme a les *capacités pour un état sans en avoir l'inclination;* cette aversion vient ordinairement de ce qu'on se représente les obligations de cet état comme bien plus difficiles qu'elles ne le sont en effet, mais dès qu'on a choisi cet état, on y prend bientôt goût, parce que les aptitudes nous rendent le fardeau plus léger, et que le succès nous comble de joie. Si l'on se trouvait apte à plusieurs états, on choisirait celui pour lequel on aurait le plus d'inclination.

2° Pour choisir un état, il ne faut pas se laisser guider exclusivement par des motifs *terrestres*, par ex. l'argent, les jouissances, la famille.

En choisissant son état, il faut se guider d'après les paroles de Jésus-Christ: „Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît" (S. Matth. VI, 33); „Que sert à l'homme de gagner l'univers entier, s'il vient à perdre son âme?" (Ibid. XVI, 26). Il faut donc se poser sérieusement cette question: „Dans quel état puis-je, vu mes capacités, **faire le plus de bien** et acquérir des mérites pour le ciel?" Ceux-là se trompent qui, regardant les biens et les jouissances terrestres comme le bien suprême et n'ayant pas un idéal plus élevé, se demandent seulement: „Dans quel état aurai-je le plus mes aises, les plus gros revenus, le plus de considération, le plus rapide avancement, etc." Comme ceux-ci n'ont en vue que *leur propre avantage,* ils regarderont plus tard leurs devoirs d'état comme des choses accessoires, et *seront un trouble dans la société*, comme un rouage cassé dans une montre. Ils recevront alors la *punition qu'ils auront méritée,* car ils s'apercevront bientôt que la vie humaine n'est pas le temps de la récolte, mais des semailles, non le temps de la jouissance, mais des travaux et des douleurs. Ils trouveront que les devoirs et les incommodités de leur état sont bien plus grands que les avantages et les jouissances qu'ils en avaient espérés, et ils seront *mécontents;* leur répugnance et leur incapacité ne leur attireront que le mépris. Si par ex. quelqu'un a choisi la vie religieuse dans l'espoir d'avoir une vie très commode, il ne tardera pas à se désabuser, car il verra que cet état impose de grandes privations. Celui-là agit encore en insensé qui regarde comme une honte de choisir un état plus modeste que celui de son *père*, ou qui, sans les capacités voulues, aspire à une position plus haute. Il faut en dire autant de celui qui, sans aptitude, a choisi un état auquel le contraignaient ses *parents*. Néanmoins nous ne voulons pas dire qu'il ne faut pas faire attention aux avantages terrestres; au contraire, avant de faire son choix, on doit examiner si dans telle ou telle position on aura **honnêtement de quoi vivre**, car celui qui dans son état ne trouverait pas son entretien, se trouverait tenté d'augmenter illicitement ses revenus, au détriment de sa position. Nous ne voulons pas dire non plus qu'il ne faut pas tenir compte du désir des parents.

3° On doit demander *conseil* à ses parents et à des amis expérimentés.

„Mon fils, dit l'Ecriture-Sainte, ne fais rien sans demander conseil, pour ne pas te repentir après l'action.“ (Eccli. XXXII, 24). Il faut demander d'abord conseil **aux parents**; ils ont une plus grande *expérience* et plus de jugement que les enfants; ensuite ils *aiment* leurs enfants plus que les étrangers, et ont surtout leur bien en vue; voilà pourquoi les parents sont les meilleurs conseillers. Mais il peut y avoir ici *deux défauts:* ou bien les enfants n'acceptent pas le conseil de leurs parents, ou bien les parents forcent leurs enfants à choisir un état pour lequel ceux-ci n'ont pas de goût, ou les empêchent quelquefois d'embrasser la carrière qu'ils désireraient. Dans les deux cas les parents exigent une obéissance que les enfants ne leur doivent pas, car Dieu seul donne la vocation; si les parents *forcent* les enfants à choisir un état auquel Dieu ne les appelle pas, ils rendent leurs enfants malheureux pour toute la vie: contrainte qui provient souvent de l'*égoïsme* ou de l'*ambition* (vanité), et c'est alors que se vérifient ces paroles de Jésus-Christ: „Les ennemis de l'homme sont ceux qui habitent avec lui.“ (S. Matth. X, 36).[1] Les parents commettent aussi une injustice en empêchant leurs enfants de se faire prêtres ou religieux ou en leur suscitant des difficultés, quand ceux-ci en ont certainement la vocation. Jésus-Christ, à l'âge de 12 ans n'a-t-il pas fait comprendre à Marie et à Joseph qu'ils n'avaient pas le droit de l'entraver dans la vocation que son Père céleste lui avait donnée? Après avoir consulté ses parents, on peut demander conseil aussi à des personnes **expérimentées et bien pensantes**, qui connaissent bien *les hommes* et les différentes carrières, et savent partager les joies et les peines de leurs semblables. Il serait imprudent de s'adresser à des gens qui n'attachent aucune importance au choix d'une carrière et n'ont point d'expérience dans la vie, ou à ceux qui n'ont en vue que leur propre intérêt et non celui du prochain. Celui qui, dans une circonstance aussi grave, s'adresse à de telles personnes, ressemble à celui qui, avant de bâtir une maison, consulterait un potier au lieu d'un architecte. On peut toujours recommander un *prêtre* zélé comme un ami et un conseiller paternel.

4° Il faut prier Dieu de nous *éclairer* et de nous assister.

Si l'on ne distingue pas bien le chemin où l'on doit marcher, on se munit d'une **lumière** Ainsi dans le choix d'un état, on suit d'abord la lumière *naturelle*, la raison, en réfléchissant aux obligations et aux avantages des différentes-carrières et à ses propres capacités; mais cette lumière est insuffisante, il est donc nécessaire de demander une lumière surnaturelle, un *rayon d'en haut.* Il est impossible que, dans une *affaire si grave*, d'où dépend en quelque sorte notre bonheur temporel et éternel, Dieu ne nous aide pas du secours de sa grâce. Que de fois même Dieu n'a-t-il pas indiqué *d'une manière merveilleuse* la carrière à laquelle il destinait: il a apppelé Moïse du sein du buisson ardent, S. Mathieu du bureau des impôts, lorsque Jésus-Christ lui dit: „Suis-moi.“ (S. Matth. IX, 9). S. Paul aux portes de Damas, On sait aussi comment Jeanne-d'Arc reçut sa mission. († 1431). Cependant ces vocations directes de la part de Dieu sont rares, et ne se manifestent qu'en faveur de personnages appelés à des missions extraordinaires ; en général, Dieu fait connaître sa volonté *d'une manière naturelle*, en disposant par ex. les évènements pour indiquer à l'homme son devoir.[2] Mais c'est Dieu qui donne la vocation, ainsi que Jésus-Christ le fit comprendre aux Apôtres en leur disant: „Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis.“ (S. Jean XV, 16). Aussi l'on doit implorer de bonne heure l'assistance de Dieu, mais particulièrement au moment même où l'on va choisir un état: „Seigneur, faites-moi connaître le chemin où je dois marcher.“ (Ps. CXLII, 8).

5° On ne doit pas se laisser épouvanter par les *obstacles* quand on se sent appelé sûrement à un état.

---

[1] Le prince Eugène de Savoie était destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, mais il se sentait le talent d'un général, et il choisit la carrière des armes. Comme soldat, il a rendu mille fois plus de services à l'humanité et à la religion, qu'il ne l'aurait fait comme prêtre sans vocation.

[2] S. Ambroise fut envoyé à Milan comme préfet, pour maintenir l'ordre dans la nomination de l'évêque Comme les partis ne pouvaient tomber d'accord, un enfant s'écria: « Que l'on choisisse Ambroise!» et tout le peuple applaudit. S. Ambroise comprit que c'était la volonté de Dieu et il accepta cette dignité (374).

Beaucoup se sont senti des *talents particuliers* pour une vocation déterminée; ils ont reconnu d'une manière évidente la carrière à laquelle Dieu les destinait. Dans ces deux cas leur responsabilité était grande, car **plus** on a reçu de **talents**, plus sévère sera le compte qu'il faudra en rendre. Si le serviteur qui a rapporté ***un talent sans l'avoir utilisé*** a été sévèrement puni, quel sera le sort de celui qui, après avoir mal choisi sa vocation, n'aura pas fait valoir les talents que le Créateur lui avait confiés! (S. Matth. XXV, 15 et suiv.) De même qu'un *torrent* qui abandonne le lit que lui a destiné la nature pour s'en creuser un nouveau, cause bien plus de ravages qu'un petit ruisseau qui prend un autre cours, ainsi l'homme qui a reçu de grands talents et choisit une fausse carrière, causera de grands dommages à la société. — Celui qui **reconnaît clairement** ses capacités et sa vocation, a aussi une plus grande responsabilité: le serviteur qui connaissait mieux la volonté de son maître et ne l'accomplit pas, reçut un plus grand nombre de coups. (S. Luc. XII, 47). C'est pourquoi l'on ne doit pas se laisser effrayer par les *obstacles;* Dieu, dans sa sagesse, leur permet de surgir, il ne veut donner la récompense qu'à ceux qui *auront combattu.* Du reste, quand nous lisons la vie des grands hommes et des bienfaiteurs de l'humanité, nous voyons qu'en effet, ils ont lutté de toutes leurs forces pour suivre la vocation qu'ils sentaient en eux, et qu'aucun obstacle n'a pu les detourner du but qu'ils poursuivaient.[1]

6° Il ne faut choisir son état que quand les aptitudes et les inclinations se sont *développées* et qu'on a l'intelligence nécessaire.

Dans la jeunesse l'***inclination précède trop souvent l'aptitude.*** En observant les jeux des enfants, on voit qu'ils s'enthousiasment facilement pour les travaux de tel ou tel état, dès qu'ils les ont vus quelquefois. Rarement au contraire, l'aptitude se dévoile de bonne heure, par ex. chez Mozart († 1791) qui à six ans, montra un talent musical extraordinaire; son talent éminent était déjà alors universellement reconnu. L'époque la plus favorable pour choisir un état est celle où l'*éducation générale* est terminée: c'est alors en effet que se montrent les goûts, les capacités, que l'on peut juger les *aptitudes physiques.* Dans les écoles, l'instruction est très-variée, et les talents peuvent s'y révéler et s'y développer en différents sens; du reste, tant que le jeune homme n'a pas terminé ses études, il ne possède pas la ***maturité du jugement*** pour s'occuper d'une chose aussi importante que le choix d'un état

7° Si l'on reconnaît plus tard que l'on *s'est trompé* dans le choix d'un état, il faut l'abandonner; si c'est impossible, il faut y remédier en s'appliquant et en demandant le secours de Dieu.

Aussitôt par ex. qu'on s'aperçoit dans un *élève* de son manque de talent pour l'étude, il faut le retirer du collège et lui faire prendre l'état pour lequel il a des capacités. Mais il en est autrement, quand par ex. on est devenu prêtre et que l'on voit qu'on a manqué sa vocation; on ne peut plus licitement sortir de cet état, et il faut suivre le conseil de S. Augustin: „Si vous n'avez pas été appelé, faites que vous le soyez." Par des efforts constants, par une grande application, par la confiance en Dieu, beaucoup ont atteint des résultats surhumains, et l'expérience démontre que, dans les écoles, des enfants médiocrement doués ont eu de meilleurs succès que ceux qui étaient remplis de talents. D'ailleurs plus une ***position est difficile,*** plus la grâce de Dieu nous vient en aide; c'est pourquoi S. Léon-le-Grand disait: „Celui qui m'a donné ma fonction, me donnera aussi la force et sera mon auxiliaire." Il faut demander, par ***la prière*** ce secours divin, et „celui qui demande, reçoit", dit Jésus-Christ. (S. Matth. VII, 8).

---

[1] Le prince Eugène de Savoie se sentait les talents d'un général: il chercha en vain à la cour de France une place dans l'armée, mais il la trouva à la cour d'Autriche, et par ses nombreuses et brillantes victoires sur les Turcs, il a bien mérité de cet empire et du christianisme: son nom est immortel († 1736). — Le boulanger Hofbauer devint prêtre et apôtre de Vienne. — Le cordonnier Kolping devint prêtre et fonda les associations catholiques d'ouvriers. — Le tisserand Kneipp parvint à la prêtrise et se rendit illustre par sa cure d'eau

VIII. La situation de la femme dans la société.[1]

(Le féminisme).

Le dernier commandement du décalogue: „Tu ne désireras pas la maison de ton prochain, ni sa *femme*, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni rien de ce qui lui appartient“, montre que chez les Juifs la femme avait une situation très inférieure. Pour relever la dignité de la femme et la mettre dans un rang à part, l'Eglise catholique a dédoublé ce commandement du Sinaï.

1. C'est au christianisme que la femme doit une situation respectée.

Chez **les païens** la femme fut et est encore **l'esclave de l'homme**: elle y languit dans la plus grande misère, ils ne la regardaient que comme un objet d'*amusement;* les Chinois et d'autres peuples idolâtres vont même jusqu'à lui refuser une âme et la mettent au même rang que l'animal[1]. Aussi, selon ce principe, n'élèvent-ils les jeunes filles que physiquement et non *intellectuellement*, et celles qui sont en âge d'être mariées sont *vendues* comme une marchandise. C'est pourquoi l'on voit encore aujourd'hui des pourvoyeurs orientaux parcourir les états d'Europe pour attirer des jeunes filles et les vendre. Chez les païens on se *prête* sa femme, on la met en gage, on en fait cadeau, etc. La femme n'a aucun droit dans la famille; le mari peut la chasser ou la tuer sous le moindre prétexte, et son infidélité est punie de mort, tandis qu'il n'y a aucun châtiment pour celle du mari. Souvent on *la prive* de toute relation extérieure; elle est enfermée chez elle comme dans un cachot (Harems des Musulmans) Dès qu'elle a perdu sa beauté et sa jeunesse, elle n'a plus aucune valeur: personne ne s'en occupe plus. Par suite de ce mépris de la femme, il existe chez les païens des usages barbares: chez les Indiens, la femme doit se jeter dans le bûcher qui consume son mari; chez les Chinois on impose à la jeune fille le mari, qu'on lui destine, et elle ne peut pas protester, s'il lui déplaît. Que le sort de la femme est donc déplorable chez les païens! Le christianisme a amélioré essentiellement le triste sort de la femme; bien qu'elle doive être toujours soumise et obéissante à son mari, elle est néanmoins considérée comme sa compagne et a la même valeur que lui: aussi S. Paul dit-il qu'en Jésus-Christ il n'y a aucune différence entre les époux (Gal. III, 28). La religion chrétienne proclame le mariage *un* et *indissoluble*, et ne permet ni la polygamie ni le divorce de la femme légitime. C'est aussi la *Vénération que l'on a pour la Ste Vierge* qui contribue à relever le prestige et la dignité de la femme. Par amour pour la Mère de Dieu, les chrétiens respectent et honorent tout son sexe;[2] on peut dire à bon droit que Jésus-Christ est „le Sauveur de la femme“, il a racheté la femme d'un abaissement indigne de l'humanité.

A notre époque la situation de la femme a de nouveau empiré: cela provient de ce que l'on n'a pas observé les principes chrétiens. L'avidité de beaucoup de patrons, l'*aspiration* dans le monde féminin *à une fausse indépendance* et à *l'oisiveté*, y ont aussi contribué pour une grande part.

Aujourd'hui l'on ne peut nier que la situation de la femme ne soit pire que dans les siècles précédents; la preuve en est dans toutes ces associations et ces assemblées où la femme paraît pour délibérer sur la manière de revendiquer ses droits. Quel déluge de brochures et de journaux où elle trahit son irritation et son mécontentement! Ce triste état de choses **provient de ce que l'on a abandonné les principes du christianisme**. Comme le travail des femmes est **bien meilleur marché**,

---

[1] Deuxième partie, page 322

[2] Le célèbre dominicain Suso qui vivait à Constance au XIVe siècle, rencontra un jour une pauvre femme dans une rue pleine de boue. Il n'hésita pas à marcher dans le bourbier pour laisser à la femme un chemin sec. Comme celle-ci s'étonnait de cet honneur, le religieux lui dit: «Nous autres chrétiens, nous vénérons les femmes, parce que c'est à l'une d'elles que nous devons le Sauveur du monde.»

les patrons cherchent à se passer du concours des ouvriers, et emploient autant que possible des femmes et des jeunes filles. En gagnant de l'argent de bonne heure, les jeunes filles sont plus indépendantes de leurs parents et peuvent mener une vie plus libre et **plus émancipée**: aussi travaillent-elles très volontiers dans les fabriques, où d'ailleurs, il faut l'avouer, la nécessité les pousse trop souvent. En Allemagne il y a 5 millions d'ouvrières (20 °/₀ de la population féminine); en Angleterre et en France 4 ¹/₂ millions. Mais le travail des femmes cause à la société un *dommage* incalculable, car il ruine la vie de famille, la maison paternelle n'étant plus guère qu'un abri pour la nuit; il empêche de s'occuper de l'éducation des enfants; les maladies des femmes se multiplient; la mortalité infantile augmente d'une manière effrayante, ainsi que la faiblesse de la nouvelle génération, sans compter les morts-nés, les contrefaits et les idiots; la démoralisation a pris de plus grandes proportions, car la femme est exposée dans les fabriques à beaucoup de pièges auxquels elle échappe difficilement. Et plus il y a de femmes dans les ateliers, plus il y a *d'hommes sans travail*, auxquels il est impossible de se marier, parce qu'ils ne pourraient pas entretenir leur femme convenablement. **Le penchant à l'oisiveté** que l'on remarque chez les femmes *dans l'aisance*, est du reste aussi préjudiciable que le travail des femmes dans les fabriques. Il est vrai que les conditions de la vie sont bien changées et contribuent à laisser les femmes sans occupation; tandis qu'autrefois la femme s'occupait de tout ce qui concernait l'*économie domestique* (couture, broderie, tissage, filature, etc.), aujourd'hui, par suite de l'emploi des machines, les objets du ménage sont d'un bon marché, tel qu'on s'imagine dissiper son argent en les faisant soi-même. Du reste, les nombreuses femmes auxquelles sont refusées les joies d'un foyer, souffrent du manque d'occupations. Mais si la femme a moins à faire chez elle, sa tendance à l'oisiveté est encore nourrie par la *recherche* croissante *des jouissances* à notre époque. La plupart des jeunes filles regardent le mariage comme un état où elles seront exemptes de travail et de soucis, et n'auront qu'à jouir. C'est pourquoi l'on voit tant de jeunes femmes avoir des nourrices, malgré leur brillante santé, se promener en grande toilette, ou faire des visites toute la journée, au lieu de diriger leur ménage et d'élever leurs enfants. Et les jeunes filles, au lieu d'apprendre ce qui leur serait nécessaire plus tard comme mères de famille, n'apprennent que ce qui peut les rendre agréables en société, la danse, la toilette, les langues modernes, le piano, le chant, etc.: leurs jeunes années ne sont guère qu'une oisiveté déguisée. Par suite de cette oisiveté, elles deviennent *faibles physiquement* et maladives, à la différence des domestiques, qui se fortifient par le travail, jouissent d'une bonne santé, et l'emportent sur leurs maîtresses en connaissances pratiques du ménage. On comprend facilement que dans de telles conditions, l'homme ne désire pas se marier: il préfère rester célibataire plutôt que de se charger d'un article de luxe; de là tant de jeunes filles qui ne peuvent s'établir, bien qu'elles soient faites avant tout pour le mariage.

2. La vocation propre de la femme, c'est la maternité: la nature l'a douée dans ce but et elle lui en donne le désir.

C'est pour ce motif que les Juifs et plusieurs peuples païens regardaient comme heureuses les jeunes filles qui se mariaient et avaient des enfants; c'était *une honte* pour une femme de ne pas être mère. Sa constitution **corporelle** montre déjà que c'est là sa mission. Lorsqu'au temps de la Révolution française les femmes pénétrèrent dans l'assemblée des députés pour réclamer la même égalité que les hommes, l'un d'eux leur adressa un discours où il leur disait entre autres: „Ce n'est pas à nous hommes, mais à vous que la nature a donné un sein pour allaiter vos enfants et les élever. Comment pouvez-vous demander que les hommes aient les mêmes obligations que vous?“ La femme a donc non seulement les aptitudes physiques pour remplir ses devoirs de mère, mais aussi des dons **spirituels** particuliers. Elle a bien les mêmes capacités intellectuelles que l'homme, mais en général quelques-unes sont moins développées chez elle que chez l'homme, parce-qu'elle diffère de lui par son *organisme*, son système osseux, musculeux et nerveux. Cette différence, dans la structure du corps, exerce une grande influence sur la vie intellectuelle de la femme. Celle-ci est *plus sensible* que l'homme, par conséquent plus compatissante, plus charitable, plus bienveillante, plus douce et plus pieuse. Ensuite elle a l'*imagination* bien plus vive, ce qui la rend plus gaie, plus alerte, plus

tendre et plus consciencieuse. La femme cherche par conséquent à exercer sans trouble sa silencieuse activité dans *sa maison:* le monde de la femme, c'est en quelque sorte son intérieur. Elle est aussi *plus patiente* que l'homme; elle supporte avec plus de constance les douleurs corporelles, la diminution du sommeil et d'autres souffrances (Gen. III, 16); et toutes ces qualités lui donnent des dispositions extraordinaires pour l'éducation des enfants. Du reste, dès son enfance, la femme montre le rôle pour lequel la nature lui a donné **du goût**; tandis que les garçons recherchent pour leurs jeux les places publiques, la petite fille reste plus volontiers à la maison avec *sa poupée,* comme si elle voulait déjà se préparer à sa vocation de mère. Dès qu'elle est jeune fille, elle pense au mariage; „elle désire un mari," elle s'efforce *à plaire* à l'homme de mille manières, par sa beauté et sa grâce, bien souvent hélas! aux dépens de la saine raison et au détriment de la santé; le désir de plaire est pour ainsi dire inné chez la femme. On voit d'ailleurs que *la nature* a doué la femme d'une foule de dons qui la rendent *gracieuse*: une tendre complexion corporelle, une peau plus fine, des formes moins anguleuses, les traits du visage plus agréables, des yeux enchanteurs, une voix fine et insinuante, la chevelure, la souplesse des mouvements, la gaieté du tempérament, etc. La nature pousse donc la femme au mariage, et l'on dit à bon droit, que la *mission naturelle* de la femme est la maternité. Sans doute, il n'y a pas de règle sans exception, aussi voit-on beaucoup de jeunes filles que Dieu appelle non pas au mariage, mais à la virginité. Plusieurs ont refusé de se marier avec des rois et des proconsuls, Ste Agnès, Ste Agathe, Ste Lucie, etc.; le christianisme regarde même la virginité comme un idéal plus parfait que le mariage. (I. Cor. VII, 25-30).

3. Mais comme dans les conjonctures défavorables de notre époque la femme ne peut souvent pas remplir sa mission particulière, ni s'établir selon sa vocation, elle est naturellement autorisée à prendre une autre situation convenable.

En Europe, par ex. toutes les femmes ne peuvent pas se marier parce qu'**elles sont plus nombreuses que les hommes.** En Allemagne seulement, il y a un million de femmes de plus que d'hommes.[1] — Dans les autres parties du monde, au contraire, les hommes sont plus nombreux, en sorte que dans l'univers entier, il y a 16 millions d'hommes de plus que de femmes. Ajoutons que chez nous une foule d'hommes **restent célibataires.**[2] Il n'y a guère que les femmes de la classe pauvre qui puissent suivre leur vocation naturelle, parce que le mari sans ressource veut avoir une compagne capable de gagner sa vie avec lui. Un autre inconvénient pour les femmes, c'est que les **jeunes veuves** ne trouvent pas facilement un second mari.[3] La question féminine est donc aussi en partie la question des veuves; S. Paul, s'appuyant sur de tristes expériences, désire que la jeune veuve se remarie. (I. Tim. V, 14). Aujourd'hui la femme doit presque combattre pour l'existence: elle se trouve réellement vis-à-vis de la société dans le **cas de legitime défense,** elle est donc dans son droit en réclamant de nouvelles positions où elle puisse gagner sa vie. C'est donc une grande erreur de combattre *par principe* le travail des femmes. Que doit faire une femme qui ne peut se marier ou qu'un mari laisse dans la détresse: doit-elle se laisser mourir de faim ou se précipiter dans le vice? Plusieurs Etats ont compris qu'il fallait ouvrir à la femme de nouveaux débouchés, et ils lui ont permis de s'adonner aux études supérieures. Evidemment ces positions ne sont que **des expédients,** car son goût pour sa véritable vocation, pour la maternité, est si prononcé que les autres positions, même les emplois publics, lui semblent des vocations manquées; qu'elle ne s'y soumet que par nécessité, et qu'elle les abandonne dès qu'elle en trouve une occasion favorable.

Il ne faut cependant proposer à la femme qu'une position

---

[1] Il naît cependant plus de garçons que de filles et jusqu'à 15 ans ils restent plus nombreux, mais alors, par suite de la mortalité plus fréquente chez les hommes, et de leur émigration plus nombreuse, il reste plus de femmes dans le pays.

[2] En Allemagne, la cinquième partie; sans doute parce qu'ils ne peuvent pas entretenir une famille dans la situation actuelle, et que les jeunes filles modernes sont incapables d'être mères de famille.

[3] En Allemagne, il y a 800,000 veufs et 3 fois plus de veuves (donc près de 2 ½ millions).

pour laquelle *elle a des capacités*, et qu'elle peut occuper sans préjudice pour elle-même et pour la société.

Ce serait une folie que de donner à la femme une situation que, par suite de son incapacité naturelle, elle ne pourrait occuper sans préjudice pour la société. Non seulement le bien général en souffrirait, mais la femme elle-même en subirait les plus graves inconvénients. La femme **peut** occuper toutes les positions qui se rapprochent de sa mission naturelle comme mère. Elle paraît donc propre à être: 1° éducatrice de *petits enfants*, filles et garçons, puisqu'elle doit instruire et élever ses propres enfants jusqu'à ce qu'ils fréquentent l'école; 2° éducatrice de *grandes filles*, mais avec la coopération de son mari, afin que ces filles ne soient pas élevées d'une façon incomplète; 3° *doctoresse* en médecine pour les femmes et les enfants, et plusieurs se sont déjà signalées dans cette branche; *marchande*, en raison de son amabilité, de sa facilité de parler, de son amour pour la vie sédentaire, etc., *caissière*, *teneur de livres*, parce qu'en général elle est très adroite dans les calculs. Mais elle paraît **incapable** 1° d'instruire de grands garçons; 2° de diriger la *société*, par ex. dans les administrations publiques, dans les écoles où les instituteurs donnent les cours; d'un côté en effet il est déshonorant et contre nature, par conséquent injurieux, pour un homme, d'obéir à une femme; d'un autre côté, comme elle est dépendante par nature, elle a besoin elle même d'une direction et d'un soutien. Si elle est livrée à elle-même, elle montre souvent dans les situations critiques de la vie toute sa faiblesse, semblable à un vaisseau sans gouvernail. Une direction venant de la femme pourrait donc entraîner de sérieux désordres. Sans doute l'histoire nous apprend que des femmes bien douées peuvent, comme Marie-Thérèse, gouverner admirablement un empire, et que d'autres, comme Judith, victorieuse d'Holopherne, ou Jeanne d'Arc, ont surpassé les hommes en courage et en énergie, mais ces femmes sont des exceptions. On peut confier à des femmes la direction des écoles tenues par des institutrices, et les couvents de femmes sont très bien dirigés par leurs supérieures. 3° La femme est incapable pour tous les travaux qui exigent de *grands efforts*. Elle est naturellement de complexion faible et se fatigue rapidement: sa santé souffre d'un effort constant. C'est parce qu'elle n'est pas aussi robuste que l'homme qu'elle reçoit un salaire moindre dans les fabriques et ailleurs. 4° Les emplois politiques, comme celui de député, ne conviennent pas à la femme. La nature ne l'a pas destinée à la vie publique et les capacités lui manquent pour cela. La preuve en est dans le peu d'intérêt qu'elle porte aux affaires politiques: ce qui l'intéresse, c'est le mariage et la famille; or, quand on a la capacité et la vocation, l'intérêt se réveille de lui-même. Du reste, en étudiant le caractère de la femme, il est difficile de penser qu'elle pourrait avoir sur les affaires politiques une influence conciliante et modératrice; ce serait plutôt le contraire, et la politique s'en ressentirait. En résumé, on ne doit ouvrir à la femme que les carrières pour lesquelles elle a des dispositions naturelles. Tous ces moyens cependant ne guériront que *momentanément* le mal contemporain; on n'y portera radicalement remède que quand on aidera la femme à suivre la vocation particulière que Dieu lui assigne.

4. L'égalité parfaite de l'homme et de la femme est impossible, parce que la femme a d'autres qualités que l'homme et qu'elle ne doit être que sa compagne.

C'est au temps de la *Révolution française*, où de toutes parts l'on demandait la liberté et l'égalité (1789), que les femmes, pour la première fois, réclamèrent l'**égalité parfaite** avec l'homme. Les femmes exigèrent non seulement le même salaire que les hommes, le privilège pour certains travaux féminins, le droit de nommer les députés et de se faire élire, mais elles poussèrent leur folie jusqu'à demander leur admission à tous les emplois civils et militaires, l'obligation des habits masculins pour les femmes, l'élémination des genres dans la grammaire, etc. Quelques-unes franchirent même toutes les barrières des convenances,[1] de sorte que leurs réclamations ne soulevèrent qu'un dégoût et un rire universels, et provoquèrent plus tard l'irritation et la résistance de la part de l'Etat. Au XIXe siècle, le mouvement féministe a surgi de nouveau, lorsque l'introduction des machines eut changé les conditions de l'existence. Les femmes autrefois confectionnaient elles-

[1] Elles faisaient même publiquement les exercices militaires.

mêmes tous les articles du ménage, même les filles de Charlemagne s'occupaient à travailler la laine, à filer, à tisser, etc.; elles sont aujourd'hui obligées par économie d'acheter ce dont elles ont besoin. Elles ont donc moins à faire à la maison et se livrent facilement à l'oisiveté, si elles n'ont pas d'occupations déterminées; or, le manque d'occupation entraîne l'irritation et le mécontentement, de là dans ces derniers temps le mouvement pour l'amélioration de la condition des femmes. (La question féminine a donc la même cause que la question ouvrière). Mais, à quelques exceptions près, elles luttent aujourd'hui avec moins de passion, avec plus de raison, d'un ton plus convenable, et leurs efforts gagnent en considération; cependant elles réclament plus qu'elles n'en ont le droit. Elles voudraient l'égalité parfaite entre leur travail et celui de l'homme, exigence inadmissible, car **la nature**, c.-à-d. la volonté du Créateur, a déterminé elle-même les frontières. La femme a naturellement d'autres aptitudes, d'autres qualités, d'autres goûts que l'homme; sa sensibilité, son imagination sont plus développées, elle est plus impressionnable, plus compatissante, plus douce, plus bienveillante et plus timide que l'homme; elle est aussi plus irritable, plus tendre et plus consciencieuse. Elle est en outre très inconstante, et quand elle est livrée à elle-même, elle hésite. La nature ne porte pas la femme à travailler au grand jour, mais dans son paisible intérieur. La jeune fille se développe aussi plus rapidement que le jeune homme: à 15 ans elle est plus formée, son esprit est plus éveillé que celui d'un jeune homme de 20 ans et plus; mais tandis que le jeune homme progresse, il y a chez la jeune fille un temps d'arrêt. De plus le corps de la femme est constitué pour la maternité et ses devoirs; la naissance d'un enfant, les soins à donner à ce petit être dépourvu de tout, la rendent incapable d'un travail pénible pendant un long temps et la confinent à la maison. Elle est donc, par ses qualités physiques et intellectuelles, appelée à d'autres occupations que l'homme. D'ailleurs il suffit *de voir* la femme, pour comprendre que son cercle d'activité est différent de celui de l'homme; outre la différence des aptitudes, il faut encore considérer que la femme est naturellement *sous la dépendance* de l'homme. L'homme lui est *corporellement* supérieur; son *extérieur*, sa démarche, sa voix, son regard, dénotent qu'il est le „seigneur et maître", qu'il a la préséance. La religion chrétienne aussi se refuse à reconnaître l'égalité parfaite entre la femme et l'homme, car d'après sa doctrine elle est la **compagne** de l'homme. Dieu lui-même, en créant Ève, a déclaré qu'il donnait à Adam une aide semblable à lui (Gen. II, 18) et non égale; l'homme, dit S. Paul, n'a pas été créé pour la femme, mais la femme pour l'homme. (I. Cor. IX, 11). Ce n'est d'ailleurs pour la femme ni une *honte*, ni une humiliation d'être au service de l'homme, car la femme n'est pas subordonnée à l'individu, mais à la volonté du Créateur et au bien de la société, comme les fonctionnaires de l'Etat, le monarque lui-même, n'existent que pour le service des autres et le bien de la communauté. C'est donc à bon droit que Göthe a dit: „Que la femme apprenne à temps à *servir* selon sa destination; ce n'est qu'en servant qu'elle arrivera enfin *à commander.*" Ainsi la femme ne doit pas se montrer isolée et indépendante, mais elle doit *aider* l'homme. La religion chrétienne demande de plus que la femme soit *soumise* et *obéissante* à son mari. (Éph. V, 24; I. S. Pierre III, 1). Enfin, dans l'Eglise chrétienne, elle ne peut *ni enseigner*, ni *remplir les fonctions du sacerdoce*. Ainsi tout s'oppose à l'égalité parfaite de la femme et de l'homme, le christianisme aussi bien que la nature.

5. Par une éducation *raisonnable et opportune* des jeunes filles, on peut améliorer beaucoup la situation de la femme.

Dans l'éducation des jeunes filles, il faut se souvenir que leur mission naturelle est d'être *mères*, et que la femme doit être la compagne de l'homme. Il faut donc leur enseigner avant tout **l'économie domestique**. Elles doivent connaître et se mettre en état d'exécuter les travaux qu'elles ont à faire comme mères et comme compagnes de leurs maris. En constatant cette aptitude, l'homme sera plus porté à les épouser. De là la nécessité de fonder des *établissements* où les jeunes filles pourront apprendre les travaux du ménage: écoles ménagères, écoles de cuisine, écoles de servantes, etc. On en retirera une double utilité: les jeunes filles seront instruites selon les besoins de l'époque, et les femmes trouveront, comme maîtresses et directrices de ces écoles, un nouveau cercle d'activité convenable. De plusieurs côtés on a même émis l'idée que l'Etat, dans l'intérêt de la famille, prenne, comme pendant au service militaire pour les jeunes gens, *des mesures pour forcer* les jeunes filles à

apprendre, dans les écoles publiques, l'économie domestique et les soins à donner aux enfants. On ne veut point dire par là qu'il faille négliger l'éducation intellectuelle des jeunes filles, car plus elles seront instruites, mieux elles rempliront leurs devoirs de mères, mieux elles aideront leurs maris; mais on ne peut nier que, pour la femme, l'étude de la musique et des différents arts ne peut être qu'une chose accessoire. En effet, l'habileté à jouer du piano, à dessiner, à peindre, à se tenir au courant des romans, etc. ne peut dédommager le mari ni des mécomptes de la cuisine, ni du désordre, ni des folles dépenses dans le ménage. Ce n'est pas sans raison que le peuple dit: „Une femme peut dépenser dans son dé, plus que son mari ne peut amasser avec un boisseau." Mais comme dans les circonstances actuelles, il est difficile de dire si une jeune fille sera une fois à la tête d'une famille, il faut, dès son enfance, lui faire apprendre **quelque chose d'utile** qui lui permette de gagner son pain, si elle ne se marie pas. Même les filles de parents *riches* font bien de choisir une carrière, car aujourd'hui il n'est pas rare de voir des hommes d'affaires et des capitalistes perdre leur fortune par suite de malheurs imprévus; des filles, des femmes d'employés tomber dans la misère à la mort prématurée de leur soutien. De tout temps les *couvents catholiques* ont travaillé à résoudre la question sociale, en s'ouvrant aux femmes qui ne peuvent ou ne veulent pas se marier; ces asiles leur offrent le moyen d'utiliser leur activité en se consacrant à des œuvres conformes à leur nature, et utiles à la société, comme le soin des malades, l'instruction de la jeunesse. Si les Etats réussissent à améliorer le sort de la femme, une grande partie de la question sociale sera résolue; car la famille est la pierre fondamentale et angulaire de la société, c'est d'elle que dépend essentiellement la stabilité de l'Etat. La civilisation n'a commencé à se développer chez les peuples que quand la vie de famille a été organisée; si l'on parvenait donc à favoriser la vie de famille par des réformes opportunes, la société serait sauvée.

6. Il est absolument nécessaire de rendre les jeunes filles attentives à l'affreuse misère où *les entremetteurs* cherchent à les précipiter aujourd'hui.

Ces entremetteurs sont presque toujours des *Juifs*. Ils livrent les jeunes filles aux harems des Mahométans, ou à des auberges mal famées, dans des pays lointains, surtout dans l'Amérique centrale et l'Amérique méridionale. Pour une jeune fille, ils reçoivent plusieurs centaines et même des milliers de francs selon sa jeunesse et sa beauté; aussi, après 10 ou 15 ans deviennent-ils millionnaires, malgré leur luxe et leurs dépenses. Ils déploient leur activité dans les grandes villes de commerce, comme Pesth, Genève, Berne, Odessa, Varsovie, Riga, Buénos-Aires (Amérique du Sud), New-York, etc. De là ils envoient dans les différents pays leurs **agents, hommes et femmes**, qui, élégamment vêtus et d'une large générosité, offrent à des jeunes filles inexpérimentées et facilement crédules, des *places avantageuses* à l'étranger ou un mariage dans une grande ville; et si ces jeunes filles les suivent, elles sont vendues. On les séduit aussi par des **annonces** dans les journaux, en leur faisant espérer de bonnes places ou un riche fiancé. Souvent ces agents se glissent dans les **cours de danse** ou les ateliers de couture et trompent les jeunes filles, ou bien ils s'imposent à celles qui débarquent **aux gares** des grandes villes: ils se donnent comme placeurs et les engagent à les suivre. Dès qu'une jeune fille est entre les mains d'un tel agent ou entremetteur, elle est en général perdue, car des *employés de police* ont été gagnés par de grosses sommes, et même par des revenus annuels, et les malheureuses jeunes filles n'ont trouvé auprès d'eux aucun secours contre l'entremetteur. On a même vu ces employés avertir les filous du danger qui les menaçait de la part de l'autorité, et leur donner ainsi le temps de mettre leurs victimes en sûreté. Il est impossible de dépeindre la misère dans laquelle une telle jeune fille passe les derniers jours de son existence. Loin de ses parents, méprisée de tous, elle termine misérablement sa vie à l'hôpital. Aussi les Etats européens ont-ils pris des mesures pour réprimer et punir la traite des blanches. Mais il faut insister auprès des jeunes filles pour leur faire comprendre qu'il vaut mieux avoir *dans son pays une position modeste mais assurée*, plutôt qu'un paradis de chagrin et de misère à l'étranger. Si elles vont dans les grandes villes, elles auront soin de lire les annonces placardées dans les coupés de dames et dans les gares, et qui indiquent, pour les catholiques et les protestants, les maisons où peuvent descendre les *domestiques qui cherchent des places;* en tout cas elles repousseront tout commissionnaire importun.

IX. La bienséance et la politesse chrétienne.[1]

Il faut observer les règles usuelles de la *bienséance* et de la *politesse*

La *bienséance* est l'effort que l'on fait pour *ne blesser personne* par sa conduite et pour montrer spontanément *sa bienveillance* à son prochain.

Les règles usuelles de la bienséance résultent du désir d'éviter, dans les relations sociales, tout ce qui pourrait blesser les autres.

La politesse ne doit pas *être exagérée ;* elle serait ridicule.

La politesse *n'est pas la perfection elle-même:* il y a des personnes qui, par l'observation exacte des règles de politesse, cherchent à cacher leurs défauts et leur dépravation; semblables en cela aux sépulcres blanchis dont l'extérieur séduit, mais qui sont remplis de pourriture. La politesse n'est qu'un *moyen* de parvenir à la perfection.

La politesse contribue *à former le caractère*, parce qu'elle nous préserve de fautes contre la morale et nous exerce *à l'humilité* et *à la mortification*.

Les règles de la politesse sont pour l'homme ce que *les cercles sont pour un tonneau;* elles lui donnent une ferme consistance et le **préservent d'éclats fâcheux.** Dans les relations avec nos semblables, la politesse est comme *le parapet sur le bord de l'abîme.* Celui en effet qui observe les règles de la politesse et de la bienséance, a horreur de ce qui est commun et grossier; il garde dans les occasions dangereuses une conduite irréprochable. L'observation de ces règles est un exercice constant **d'humilité et de mortification**, puisqu'elles nous ordonnent souvent de nous effacer devant les autres, de leur laisser la parole, de renoncer à ce qui nous serait commode, et d'avoir égard à nos semblables. La bienséance est un *exercice de vertu;* mais pour qu'elle soit méritoire devant Dieu, il ne faut pas agir pour des motifs mondains: on doit avoir en vue la gloire de Dieu. S. François de Sales appelle la politesse *la fleur de la charité.*

La politesse a plusieurs effets très utiles: elle réveille en nous le respect pour la *vieillesse* et *nos supérieurs,* augmente *notre amour* et notre *bienveillance pour le prochain,* prévient les *querelles,* et nous obtient la *confiance* et l'*estime* de nos semblables.

La politesse joue un grand rôle dans l'éducation, parce qu'elle inculque à l'homme l'*estime* pour ses supérieurs et la *bonté du cœur* pour ses semblables. Celui qui observe la bienséance et la politesse, est plus sensible aux *bonnes leçons* et perd plus facilement ses préjugés. Le bon ton **embellit la vie**; il engage les hommes à supporter mutuellement leurs défauts, et à se rendre la vie plus facile. L'homme poli est **aimé** de ses semblables et atteint son but plus facilement; aussi les gouvernements choisissent-ils comme *ambassadeurs* et *diplomates* les hommes les plus polis. Un fait certain, c'est que l'impolitesse de quelques-uns a souvent déchaîné

[1] Deuxième partie, page 413 Il existe des traités spéciaux sur la politesse et la bienséance: nous y renvoyons nos lecteurs.

des guerres sanglantes, par ex. l'injure faite par le dey d'Alger à l'ambassadeur de France et qui provoqua la conquête d'Alger en 1830. — L'expérience apprend que l'on n'aime pas s'adresser à des marchands *impolis;* ceux qui sont polis ont beaucoup plus de clients. Un savant ou un homme pieux perd beaucoup en considération, quand il est brusque dans ses manières; celui qui négligerait les usages généralement admis de la bienséance passerait pour un original.

X. Les procès de sorcellerie.[1]

Au Moyen-âge, et surtout au XVII[e] siècle la superstition a donné lieu aux **procès de sorcellerie.**

La guerre de Trente ans, qui commença en 1618, fut pour l'Europe et surtout pour l'Allemagne un terrible fléau. Dans son désespoir, le peuple attribua ses misères à certaines personnes. qu'il soupçonnait avoir fait avec le démon un pacte qui leur donnait le pouvoir de provoquer certains malheurs, comme la guerre, des maladies, des incendies, la famine, les inondations, etc.; ces personnes étaient appelées *sorciers.* Les autorités civiles furent assez insensées pour envoyer partout des *inquisiteurs* (juges d'instruction) chargés de rechercher ces sorciers. Il suffisait pour être accusé de sorcellerie d'avoir des ennemis ou même d'avoir une piété plus qu'ordinaire. L'accuse qui niait devant le juge était soumis à une *torture* inhumaine pour lui arracher un aveu: on leur mettait des poucettes, on leur écrasait les jambes ou les cuisses dans des étaux; on leur liait sur le dos les mains attachées à une corde sur une poulie et on les tirait en l'air après leur avoir suspendu aux pieds des poids énormes; d'autres fois on leur tenait des flambeaux sous les aisselles ou sous la plante des pieds. Le malheureux faisait le plus souvent un aveu pour échapper à ces horribles tourments, quoique l'aveu eût pour conséquence la confiscation des biens et le *supplice du bûcher* Beaucoup de femmes du meilleur monde furent victimes de ces procès, qui eurent lieu dans des états catholiques, mais plus encore dans des états protestants. Dans l'état luthérien de Wolfenbüttel les poteaux où l'on avait brûlé les sorcières étaient si nombreux, qu'on appela l'emplacement *forêt des sorciers.* Parmi ceux qui s'élevèrent les premiers et les plus vigoureusement contre ces abus, il faut compter deux jésuites, le P. *Tanner* et le P. *Fréd. de Spée* († 1635 à Trèves); celui-ci avait préparé à la mort plus de deux cents femmes condamnées pour sorcellerie. Il publia un mémoire contre ce désordre et l'envoya à l'empereur Ferdinand et aux princes-électeurs. L'électeur de Mayence supprima aussitôt ces procès dans sa principauté, et les autres électeurs suivirent son exemple, mais plus tard seulement. — Comme on le voit, ni l'Eglise ni la religion n'ont rien de commun avec ces monstruosités; elles sont le fait de la sottise et de la malice des hommes, le fait de ceux qui par leur position auraient dû combattre cet abus et l'ont négligé.

---

[1] Supplément à la deuxième partie, page 238: de la superstition.



Explication des abréviations.

Alb. Gr.	— S. Albert-le-Grand.
Alph.	— S. Alphonse de Liguori.
Ambr.	— S. Ambroise.
Ang. Fol.	— Ste Angèle de Foligno.
Ans.	— S. Anselme.
Anton.	— S. Antonin.
Ant. E.	— S. Antoine, ermite.
Ant. P.	— S. Antoine de Padoue.
Ath.	— S. Athanase.
Aug.	— S. Augustin.
Bas.	— S. Basile.
Ben. XIV.	— Le pape Benoît XIV.
Bdin.	— S. Bernardin.
Bell.	— Cardinal Bellarmin.
Bern.	— S. Bernard.
Bon.	— S. Bonaventure.
Brig.	— Ste Brigitte.
Chrys.	— S. Chrysostôme.
Cyp.	— S. Cyprien.
Cyr. J.	— S. Cyrille de Jérusalem.
Cyr. Al.	— S. Cyrille d'Alexandrie.
Ch. B.	— S. Charles Borrommée.
Cath. Em.	— Catherine Emmerich.
Clém. Al.	— S. Clément d'Alexandrie.
Clém. H.	— B. Clément Hofbauer.
Clém.	— Clément, Pape.
Coch.	— Cochem, S. J. 18e s.
Conc. Tr.	— Concile de Trente.
Conc. Vat.	— Concile du Vatican.
Deh.	— Deharbe, S. J. cathé. 19e s.
Dion. Ar.	— S. Denis, l'aréopagite.
Fr. d'As.	— S. François d'Assise.
Fr. de S.	— S. François de Sales.
Fr. X.	— S. François-Xavier.
Fulg.	— S. Fulgence.
Gert.	— Ste Gertrude.
Gem.	— Geminger.
Gr. G.	— S. Grégoire-le-Grand.
Gr. Naz.	— S. Grégoire de Naziance.
Gr. Nss.	— S. Grégoire de Nysse.
Jer.	— S. Jérôme.
Ign. A.	— S. Ignace d'Antioche.
Ign. L.	— S. Ignace de Loyola.
Inn.	— Innocent.
Ilde.	— S. Ildefonse.
Ir.	— S. Irénée.
Isid.	— S. Isidore.
Jean Dam.	— S. Jean Damascène.
Jean Cl.	— S. Jean Climaque.
Jean Aum.	— S. Jean l'Aumônier.
Jos. Fl.	— Joseph Flavius, historien.
Just.	— S. Justin.
Laur. Just.	— S. Laurent Justinien.
L. L.	— Litanies de Lorette.
Louis Gr.	— V. Louis de Grenade.
Mad. Paz.	— Ste Madeleine de Pazzi.
Mar. Lat.	— Marie Lataste.
Meh.	— Mehler.
Orig.	— Origène.
Pierre Chry	— S. Pierre Chrysologue.
Cat. r.	— Catéchisme romain.
Scar.	— Scaramelli, S. J. 17e s.
Seg.	— Segneri, S. J. 17e s.
S. r.	— Salve, regina.
Tert.	— Tertullien.
Thér.	— Ste Thérèse.
Th. Aq.	— S. Thomas d'Aquin.
Th. K.	— Thomas à Kempis.
Vinc. F.	— S. Vincent Ferrier.
Vinc. L.	— S. Vincent de Lérins.
Wen.	— Weninger, S. J. 19e s.



Table alphabétique

des matières contenues dans les trois parties du

CATÉCHISME POPULAIRE.

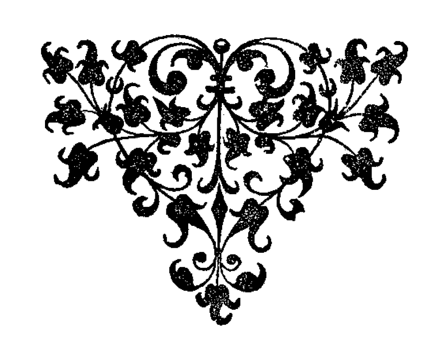


Table des matières.

IIIème PARTIE

Sources de la Grâce.



Strasbourg, typ. F. X. Le Roux & Cie, imp. de l'Evêché. — 8330